

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	01012100	Chevaux reproducteurs de race pure
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	01012990	Chevaux vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure ainsi que des animaux destinés à la boucherie)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	01021010	Génisses [bovins femelles qui n'ont jamais vêlé] reproductrices, de race pure
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	01022130	Vaches reproductrices, de race pure (à l'excl. des génisses)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	01022190	Bovins domestiques reproducteurs, de race pure (à l'excl. des vaches et des génisses)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	01023100	Buffles reproducteurs de race pure
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	01029020	Animaux reproducteurs de race pure de l'espèce bovine (à l'excl. des bovins domestiques et des buffles)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	01031000	Porcins reproducteurs de race pure
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	01039110	Porcins [des espèces domestiques], vivants, d'un poids < 50 kg (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	01041010	Ovins reproducteurs de race pure
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	01042010	Caprins reproducteurs de race pure
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	01042090	Caprins, vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	01051111	Poussins femelles de sélection et de multiplication, de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	01051119	Poussins femelles de sélection et de multiplication [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte)

Accusé de réception en préfecture
973 20052678 - 20171229-AR-2017-00000
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	01051191	Coqs et poules de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	01051199	Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte ainsi que des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	01051200	Dindes et dindons [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	01051300	Canards domestiques, vivants, d'un poids <= 185 g
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	01051400	Oies domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	01051500	Pintades domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	01059910	Canards [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	01059920	Oies [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids <= 185 g
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	01059950	Pintades [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids > 185 g
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	01061410	Lapins domestiques, vivants
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	01064900	Insectes
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	05040000	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	05080000	Corail et matières simil., bruts ou simpl. préparés, mais non autrement travaillés; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simpl. préparés, mais non découpés en forme, leurs poudres et leurs déchets
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	05111000	Sperme de taureaux

Accusé de réception en préfecture
 973-20052678-20171229-KE-2017-90-000-00
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	06011040	Bulbes de glaïeuls, en repos végétatif
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	06011090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des bulbes de jacinthes, de narcisses, de tulipes et de glaïeuls ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	06012030	Orchidées, jacinthes, narcisses et tulipes, en végétation ou en fleur
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	06012090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des orchidées, des jacinthes, des narcisses, des tulipes ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	06021090	Boutures non racinées et greffons (autres que de vigne)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	06022010	Plants de vigne, greffés ou racinés
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	06024000	Rosiers, greffés ou non
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	06029045	Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'excl. des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	06029050	Plantes de plein air, vivantes, y.c. leurs racines (sauf les bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, y.c. les plants, plantes et racines de chicorée, les boutures non racinées et greffons, les rhododendrons, azalées, les rosiers, le blanc de champignon, les plants d'ananas, les plants de légumes et de fraisiers, les arbres, arbustes et arbrisseaux et les plantes vivaces)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	06029070	Boutures racinées et jeunes plants de plantes d'intérieur (à l'excl. des cactées)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	06029091	Plantes d'intérieur à fleurs, en boutons ou en fleur (à l'excl. des cactées)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	06029099	Plantes d'intérieur, vivantes (à l'excl. des boutures et jeunes plants ainsi que des plantes à fleurs, en boutons ou en fleur)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	06031300	Orchidées et leurs boutons, frais, coupés, pour bouquets ou pour ornements

0111Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-CTG-AP-2017-90-Annex1
 AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	07131090	Pois 'Pisum Sativum', secs, écosés, même décortiqués ou cassés (à l'excl. des pois destinés à l'ensemencement)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	09109190	Mélanges d'épices broyées ou pulvérisées
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	10019900	Épeautre, froment [blé] tendre et méteil (à l'excl. des produits destinés à l'ensemencement)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	10019900	Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	10039000	Orge (à l'excl. de l'orge de semence)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	10049000	Avoine (à l'excl. de l'avoine de semence)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	10059000	Maïs (à l'excl. du maïs de semence)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	10071090	Sorgho à grains de semence (à l'excl. des sorghos hybrides)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	10089000	Céréales (à l'excl. du froment [blé], du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet, de l'alpiste, du fonio, du quinoa et du triticales)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	11010011	Farines de froment [blé] dur
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	11042398	Grains de maïs, mondés, perlés ou autrement travaillés (à l'excl. de la farine de maïs et des grains de maïs aplatis, en flocons, mondés, perlés et en pellets)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	12060091	Graines de tournesol, même concassées, décortiquées et graines de tournesol en coques striées gris et blanc (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	12092100	Graines de luzerne, à ensemercer
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	12092980	Graines fourragères, à ensemercer (à l'excl. des graines de céréales, de betteraves fourragères [<i>Beta vulgaris</i> var. <i>alba</i>], de betteraves à sucre, de luzerne, de trèfle [<i>Trifolium</i> spp.], de féтуque, de pâturin des prés du Kentucky [<i>Poa pratensis</i> L.], de ray-grass [<i>Lolium multiflorum</i> Lam., <i>Lolium perenne</i> L.], de fléole des prés, de vesces, de dactyle [<i>Dactylis glomerata</i> L.], d'agrostide [<i>Agrostides</i>] ou de lupin)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	12099180	Graines de légumes, à ensemercer (à l'excl. des graines de betteraves à salade ou [betteraves rouges] [<i>Beta vulgaris</i> var. <i>conditiva</i>])
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	12099999	Graines, fruits et spores à ensemercer (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, café, thé, maté, des épices, céréales, graines et fruits oléagineux, betteraves, plantes fourragères, graines de légumes, graines forestières ainsi que des graines de plantes herbacées utilisées surtout pour leurs fleurs ou des espèces utilisées surtout en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil.)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	12113000	Feuilles de coca, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	12114000	Paille de pavot, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	12115000	Ephédra, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	12119086	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, des espèces du genre <i>Ephedra</i> ainsi que des fèves de tonka)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	12141000	Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	12149090	Foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil. (à l'excl. des betteraves fourragères, des rutabagas, des racines fourragères ainsi que de la farine de luzerne)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	14019000	Roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie (à l'excl. des bambous et des rotins)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	14049000	Produits végétaux, n.d.a.

Accusé de réception en Préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90-Annex1
 AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	15041099	Huiles de foies de poissons et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de foies de flétans et des huiles d'une teneur en vitamines A <= 2500 unités internationales par gramme)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	15050090	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline - autre
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	15149190	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, brutes (à l'excl. des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	15149990	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	15161090	Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	15219099	Cires d'abeilles et d'autres insectes, même raffinées ou colorées (à l'excl. des cires brutes)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	17011290	Sucres de canne, bruts, sans addition d'aromatisants ou de colorants (à l'excl. des sucres destinés à être raffinés)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	18069090	Préparations alimentaires contenant du cacao, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu <= 2 kg (à l'excl. de la poudre de cacao, du chocolat, des bonbons au chocolat [pralines] se présentant sous forme d'une bouchée et autres articles en chocolat, des sucreries contenant du cacao, des pâtes à tartiner contenant du cacao ainsi que des préparations pour boissons contenant du cacao)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	19019099	Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 40% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits similaires des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 5% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des extraits de malt, des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail, des mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie ainsi que des produits du n° 1901 90 91)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	20060099	Légumes, fruits, noix, écorces de fruits et autres parties de plantes comestibles, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés], d'une teneur en sucre <= 13% en poids (à l'excl. du gingembre, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	23023090	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (sauf ceux d'une teneur en amidon \leq 28% en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2 mm est \leq 10% en poids ou, en cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche \geq 1,5% en poids)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	23024008	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon $>$ 35% en poids
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	23025000	Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	23032010	Pulpes de betteraves
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	23040000	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	23064100	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique 'fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est $<$ 2% et un composant solide qui contient $<$ 30 micromoles/g de glucosinolates'
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	23069090	Tourteaux et autres résidus solides, mêmes broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de coton, de lin, de tournesol, de graines de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah, de noix ou d'amandes de palmiste, de germes de maïs ainsi que de l'extraction de l'huile d'olive, de l'huile de soja et de l'huile d'arachide)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	23091051	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé $>$ 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant $<$ 10% en poids
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	23091090	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	23099031	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ni féculé ni produits laitiers ou contenant en poids \leq 10% d'amidon ou de féculé et $<$ 10% de produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	23099035	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ou féculé ou en contenant \leq 10% en poids, d'une teneur en poids de produits laitiers \geq 50%, mais $<$ 75% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)

0111Z
 Accusé de réception en Préfecture
 973-200052678-20171220-AP-001790000-1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	23099041	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de fécule > 10%, mais <= 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	23099043	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de fécule > 10%, mais <= 30%, et d'une teneur en poids de produits laitiers >= 10%, mais < 50% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	23099051	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de fécule > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	23099096	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou fécule, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, produits dits [solubles] de poissons ou de mammifères marins, résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du chapitre 23, pulpes de betteraves mélassées et prémélanges)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	23099099	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou fécule, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, des produits dits 'solubles' de poissons ou de mammifères marins, des résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du présent chapitre, des pulpes de betteraves mélassées, des préparations d'une teneur en poids de chlorure de choline >= 49%, sur support organique ou inorganique et des prémélanges)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	25010010	Eau de mer et eaux mères de salines
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	25010091	Sel propre à l'alimentation humaine
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	25010099	Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	25070020	Kaolin
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	25101000	Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	25102000	Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées, moulus
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	25180020	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	25181000	Dolomie, non calcinée ni frittée, dite 'crue [à l'état brut]', y.c. la dolomie dégrossie ou simpl. débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	25182000	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	25183000	Pisé de dolomie
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	25191000	Carbonate de magnésium naturel [magnésite]
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	25199010	oxyde de magnésium autre la magnésite calciné
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	25199030	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	25199090	Magnésie électrofondue
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	25220000	Carbonate de magnésium naturel (magnésite); magnésie électrofondue; magnésie calcinée à mort (frittée), même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage; autre oxyde de magnésium, même pur
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	25222000	Chaux éteinte
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	25223000	Chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	25301000	Vermiculite, perlite et chlorites, non expansés
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	25309000	Ciments, même colorés (à l'excl. des ciments Portland et des ciments alumineux)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 0111Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	27030000	Tourbe (y compris la tourbe pour litière), même agglomérée
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	27101985	Huiles blanches, paraffine liquide
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	28080000	Acide nitrique; acides sulfonitriques
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	28092000	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	28151200	Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	28170000	Oxyde de zinc; peroxyde de zinc
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	28272000	Chlorure de calcium
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	28289000	Hypochlorites, chlorites et hypobromites (à l'excl. des hypochlorites de calcium)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	28332100	Sulfate de magnésium
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	28332980	Sulfates (autres que de sodium, de magnésium, d'aluminium, de nickel, de cuivre, de baryum, de cadmium, de chrome, de zinc, de cobalt, de titane, de plomb et de mercure)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	28342100	Nitrates de potassium
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	28342980	Nitrates (autres que de potassium, de baryum, de béryllium, de cadmium, de cobalt, de nickel, de cuivre, de plomb et de mercure)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	28352400	Phosphates de potassium
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	28365000	Carbonate de calcium

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-Ke-2017-90-annex-1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	28369917	Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium / autre / autre /autre
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	28416900	Manganites, manganates et permanganates (à l'excl. du permanganate de potassium)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	29121100	Méthanal [formaldéhyde]
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	29224985	Composés aminés à fonctions oxygénées / autre / autre
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	29225000	Amino-alcools-phénols, amino-acides-phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées (à l'excl. des amino-alcools, des amino-naphtols et autres amino-phénols et leurs éthers et esters, des amino-acides et leurs esters, des amino-aldéhydes, des amino-cétones, des amino-quinones et des sels de tous ces produits)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	29304090	Méthionine (à l'excl. du méthionine [DCI])
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	29362700	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	29362900	Vitamines et leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, non mélangés (à l'excl. des vitamines A, B1, B2, B3, B5, B6, B12, C et E ainsi que des dérivés de ces vitamines)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	29369000	Provitamines et mélanges de vitamines, de provitamines ou de concentrats, même en solutions quelconques ainsi que des concentrats naturels
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	30029050	Cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	31010000	Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	31021010	Urée d'une teneur en azote supérieure à 45 % en poids du produit anhydre à l'état sec
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	31021090	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	31026000	Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 0111Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	31039000	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés (à l'excl. des superphosphates et des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	31043000	Sulfate de potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	31049000	Autre:Carnallite, sylvinitite et autres sels de potassium naturels bruts, sulfate de potassium et de magnésium et mélanges d'engrais potassiques [p.ex. mélanges de chlorure de potassium et de sulfate de potassium] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	31052010	Engrais minéraux ou chimiques contenant du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote > 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	31052090	Engrais minéraux ou chimiques contenant de l'azote, du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote <= 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	31053000	Hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique), DAP 18.46.00
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	31054000	Dihydrogénoorthophosphate d'ammonium (phosphate monoammonique), même en mélange avec l'hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	31055100	Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates (à l'excl. du dihydrogénoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] ainsi que des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	31056000	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	31059020	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote > 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	31059080	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)

0111Z
 Accusé de réception en Préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90-Annex1
 AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	32159000	Encres, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres d'imprimerie)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	33021040	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	33079000	Préparations pour le prérasage, le rasage ou l'après-rasage, désodorisants corporels, préparations pour bains, dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, non dénommés ni compris ailleurs; désodorisants de locaux, préparés, même non parfumés, ayant ou non des propriétés désinfectantes
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	34012090	Savons liquides ou pâteux
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	34021300	Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	34029010	Autres préparations tension-actives
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	35071000	Enzymes; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs / Présure et ses concentrats
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	38085900	Marchandises du n° 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotane [DCI]), 1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane); du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényliques; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH(ISO)), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxide d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO); du 2,4,5-T(ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotane [DCI]), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO).

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	38089110	Insecticides à base de pyréthriinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	38089130	Insecticides à base de carbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	38089140	Insecticides à base d'organo-phosphorés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	38089190	Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthriinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	38089210	Fongicides inorganiques présentés à l'état de préparations cupriques (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	38089220	Autres fongicides inorganiques (Thiovit..)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	38089230	Fongicides autres à base de dithiocarbamates (Trimanoc, Granear)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	38089290	Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques et des produits à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des marchandises du n° 380850)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	38089327	Herbicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de phénoxyphytohormones, de triazines, d'amides, de carbamates, de dérivés de dinitroanilines et de dérivés d'urée, d'uraciles ou de sulphonylurées ainsi que des marchandises du n° 380850)

Accusé de réception en préfecture
73-200052678-20171220-Ke-2017-90-annex-1-AU
graines oléagineuses
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	38089490	Désinfectants et produits simil., présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de sels d'ammonium quaternaire ou de composés halogénés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	39173900	Autres Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	39201025	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique non alvéolaires, non renforcées, ni stratifiées, ni munis d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières de l'éthylène d'une épaisseur n'excédant pas 0,125 mm, en polyéthylène d'une densité inférieure à 0,94
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	39201028	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité >= 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	39201089	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.

0111Z
 Accusé de réception en Préfecture
 973-200052678-20171209-CTG-AP-2017-90-Annex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	39211900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en polyuréthanes ou en cellulose régénérée ainsi que des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	39229000	Baignoires, douches, éviers, lavabos, bidets, cuvettes d'aisance et leurs sièges et couvercles, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques / autre
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	39232100	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	39249000	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques / autre

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	39251000	Maturateur cuve en PVC > 300 litres
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	39262000	Gants PVC
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	39264000	Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	40069000	Autres formes (baguettes, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé / autre
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	40091200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple) non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières avec accessoires
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	40117000	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	42032910	Gants cuirs
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	44091018	Bois (y compris les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, de conifères, autres
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	44160000	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	44219100	Ouvrages en bambou, n.d.a.
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	44219991	Cercueils en bois
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	44219999	Ouvrages en bois (à l'excl. de ceux en bambou, de ceux en panneaux de fibres et des cercueils), n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 0111Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	48062000	Papiers et cartons sulfurisés, papiers ingraissables, papiers-calques et papier dit "cristal" et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux ou en feuilles / Papiers ingraissables (greaseproof)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	48196000	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	48201050	Agendas en papier ou carton
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	48237010	Emballages alvéolaires pour oeufs, en pâte à papier moulée
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	54071000	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	54072011	Tissus (de fils de filaments synthétiques) obtenus à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène d'une largeur de moins de 3 m
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	56050000	Fils guipés, lames et formes similaires des n°s 5404 ou 5405 guipés, autres que ceux du n° 5605 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits "de chaînette"
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	56074100	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique de polyéthylène ou de polypropylène

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 0111Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	56074919	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	56074990	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant <= 50 000 décitex [5 g/m], tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	56075090	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	56079090	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	56081180	Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, en fils de matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épuisettes ainsi que des filets en ficelles, cordes ou cordages)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	56081911	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / en nylon ou en autres polyamides / en ficelles, cordes ou cordages
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	56081919	Filets confectionnés, à mailles nouées, en nylon ou en autres polyamides (à l'excl. des filets de pêche, des résilles et filets à cheveux, des filets obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages ainsi que des épuisettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	56081990	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages, en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des filets confectionnés)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	56089000	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / autre
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	60053500	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, mentionnées dans la note 1 du chapitre 60 (à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	60053700	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintées (à l'excl. de celles mentionnées dans la note 1 du chapitre 60, de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	61142000	Combinaison coton

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 0111Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	61143000	Combinaison synthétique
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	61149000	Autres matières
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	63053219	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	63053290	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	66020000	Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	68152000	Ouvrages en tourbe (sauf produits en matières textiles en fibres de tourbe)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	69149000	Ouvrages en céramique autres que la porcelaine n.d.a.
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	70109045	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	70109061	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	70109091	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	73072210	Autres accessoires de tuyauterie en acier inoxydable, manchons
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étaillage, et les produits principalement en tôle)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	73090010	Cuve acier > 300 litres
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	73141900	Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier / autre
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	73142090	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles >= 100 cm ² , en fils de fer ou d'acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm (à l'excl. des produits en fils nervurés)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	73144900	Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	73261990	Autres ouvrages en fer ou en acier / autre / autre
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	74122000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	74130000	Torons, câbles, tresses et articles simil., en cuivre (sauf produits isolés pour l'électricité)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	76071119	Feuilles et bandes minces d'aluminium sans support, simpl. laminées, d'une épaisseur < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël et en rouleaux d'un poids <= 10 kg)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	82014000	Haches, serpes et outils simil. à taillants, avec partie travaillante en métaux communs
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	82015000	Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	82019000	Faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main, avec partie travaillante en métaux communs (à l'excl. des bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, râteliers, racloirs, haches, serpes et outils simil. à taillants, cisailles à volailles, sécateurs et simil. maniés à deux mains)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	82032000	Pinces (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	82149000	Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles) / autre
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	83071000	Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires en fer ou en acier
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	83099010	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	83099090	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84071000	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84082037	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 100 kW
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84133020	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompe à injection
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84135040	autres pompes volumétriques alternatives, pompe doseuses
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84135061	Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84136031	Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84137021	autres pompes centrifuge, Pompes immergés monocellulaires

Accusé de réception en préfecture
973 20052678-20171229-KE-2017-000000000-
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84137029	Circulateurs de chauffage central et d'eau chaude
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84159000	Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 0111Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84162080	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz (à l'excl. des brûleurs exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle et brûleurs mixtes)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84184080	Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, capacité > 250 l mais <= 900 l
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84186100	Pompes à chaleur (à l'excl. des machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84189100	Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns

Accusé de réception en préfecture
973 20052678 - 20171220-KE-2017-00005
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84222000	Machines et appareils à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients (à l'excl. des machines à laver la vaisselle)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84233010	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, à pesage électronique (à l'excl. des balances à pesage continu sur transporteurs)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84233090	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses (à l'excl. des balances à pesage électronique ou continu sur transporteurs)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84238129	Appareils et instruments de pesage, à pesage électronique, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, bascules à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants, des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, ainsi que des balances de magasin)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84238180	Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances à pesage électronique, des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, balances à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84238281	Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (sauf ceux à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84244100	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84244910	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84248210	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84248940	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84248970	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84289071	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole conçus pour être portés par tracteur agricole
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84289079	Autres chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84291900	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), sur roues
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)

0111Z
 Accusé de réception en Préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90-Annex1
 AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84322930	Herses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
★ 0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84322950	Motohoues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture, sans labour

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171220-Ke-2017-90-annex-1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84323919	Semoirs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des semoirs de précision, à commande centrale)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84324100	Épandeurs de fumier pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84324200	Distributeurs d'engrais pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84331990	Tondeuses à gazon sans moteur (tondeuses mécaniques)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84332010	Motofaucheuses (à l'excl. des tondeuses à gazon)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84332050	Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84332090	Faucheuses (non conçues pour être tractées ou portées par tracteurs et à l'excl. des tondeuses à gazon, motofaucheuses et moissonneuses-batteuses)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84334000	Presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84335100	Moissonneuses-batteuses

0111Z
 Accusé de réception en Préfecture
 973-200052678-20171220-AP-2017-90-annex1
 AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84335985	Machines, appareils et engins pour la récolte des produits agricoles (à l'excl. des faucheuses, des récolteuses-hacheuses, des machines et appareils de fenaison, des machines pour la récolte des racines ou tubercules, des presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses, ainsi que des moissonneuses- batteuses et autres machines et appareils pour le battage)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84336000	Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles (autres que pour le nettoyage ou le triage des grains et des légumes secs du n° 8437)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84341000	Machines à traire
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84342000	Machines et appareils de laiterie pour la transformation du lait en produits laitiers (à l'excl. des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84349000	Parties de machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, n.d.a.
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84361000	Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux dans les exploitations agricoles ou autres exploitations analogues (à l'excl. de l'industrie des aliments pour animaux, des hache-paille et des étuveurs à fourrage et simil.)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84362100	Couveuses et éleveuses pour l'aviculture
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84362900	Machines et appareils pour l'aviculture (sauf machines à trier les oeufs, machines à plumer du n° 8438 et sauf couveuses et éleveuses)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84369100	Parties de machines et appareils pour l'aviculture, n.d.a.
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 0111Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84439910	Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (sauf pour machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 0111Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84714100	Machines automatiques de traitement de l'information, comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie (sauf portatives d'un poids <= 10 kg et celles se présentant sous systèmes et à l'excl. des unités périphériques)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84814010	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques / Soupapes de trop-plein ou de sûreté en font ou en acier
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84819000	Partie d'Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)

Accusé de réception en préfecture
973 20052678 - 20171220-KE-2017-90-0000
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84831095	Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	85021200	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	85069000	Parties de piles et batteries de piles électriques n.d.a.
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable pour Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des nos 8535 ou 8536, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du no 8517 pour une tension n'excédant pas 1000 V

Accusé de réception en Préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	85395000	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	85437001	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	85437002	Amplificateurs hyperfréquence
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	85437003	Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	85437004	Enregistreurs numériques de données de vol
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	85437005	Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	85437006	Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	85437007	Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	85437008	Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	85437009	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	85437060	Électrificateurs de clôtures
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-KE-2017-90-000-000
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	85444999	Conducteurs électriques isolés, pour une tension de 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	87011000	Motoculteurs et tracteurs de construction simil. pour l'industrie (sauf tracteurs pour véhicules automobiles articulés)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	87013000	Tracteurs à chenilles (sauf motoculteurs à chenille)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	87019190	Tracteurs d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	87019290	Tracteurs d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	87019390	Tracteurs d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	87019490	Tracteurs d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	87019590	Tracteurs d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 0111Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	87087050	Roues en aluminium; parties et accessoires de roues, en aluminium, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 70 10)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	88031000	Hélices et rotors, leurs parties, pour aéronefs, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973 20052678 - 20171229-KE-2017-90-000-000
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	88033000	Parties d'avions ou d'hélicoptères, n.d.a. (sauf planeurs)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	90183190	Seringues, avec ou sans aiguilles, autres qu'en matières plastiques, pour la médecine
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	90189084	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire, n.d.a.
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	90200000	Autres autres appareils respiratoires et masques à gaz
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	90251980	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, non électroniques (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	90261021	Instruments et appareils électroniques pour la mesure et le contrôle du débit ou du niveau du liquide, type débitmètre
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	90262040	Autres Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression, Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	90262080	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	90308930	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi conducteur, autres appareils électronique
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	94032080	Meubles en métal (à l'excl. des meubles de bureau, des meubles pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire et la chirurgie, des lits et des sièges)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	94069031	Serres
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-Ke-2017-90-annex-1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	84212100 (sauf 8421 21 00 90)	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
0112Z	Culture du riz	01012100	Chevaux reproducteurs de race pure
0112Z	Culture du riz	01012990	Chevaux vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure ainsi que des animaux destinés à la boucherie)
0112Z	Culture du riz	01021010	Génisses [bovins femelles qui n'ont jamais vêlé] reproductrices, de race pure
0112Z	Culture du riz	01022130	Vaches reproductrices, de race pure (à l'excl. des génisses)
0112Z	Culture du riz	01022190	Bovins domestiques reproducteurs, de race pure (à l'excl. des vaches et des génisses)
0112Z	Culture du riz	01023100	Buffles reproducteurs de race pure
0112Z	Culture du riz	01029020	Animaux reproducteurs de race pure de l'espèce bovine (à l'excl. des bovins domestiques et des buffles)
0112Z	Culture du riz	01031000	Porcins reproducteurs de race pure
0112Z	Culture du riz	01039110	Porcins [des espèces domestiques], vivants, d'un poids < 50 kg (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0112Z	Culture du riz	01041010	Ovins reproducteurs de race pure
0112Z	Culture du riz	01042010	Caprins reproducteurs de race pure
0112Z	Culture du riz	01042090	Caprins, vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0112Z	Culture du riz	01051111	Poussins femelles de sélection et de multiplication, de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g
0112Z	Culture du riz	01051119	Poussins femelles de sélection et de multiplication [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte)
0112Z	Culture du riz	01051191	Coqs et poules de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0112Z	Culture du riz	01051199	Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte ainsi que des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0112Z	Culture du riz	01051200	Dindes et dindons [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g
0112Z	Culture du riz	01051300	Canards domestiques, vivants, d'un poids <= 185 g
0112Z	Culture du riz	01051400	Oies domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0112Z	Culture du riz	01051500	Pintades domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0112Z	Culture du riz	01059910	Canards [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g
0112Z	Culture du riz	01059920	Oies [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids <= 185 g
0112Z	Culture du riz	01059950	Pintades [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids > 185 g
0112Z	Culture du riz	01061410	Lapins domestiques, vivants
0112Z	Culture du riz	01064900	Insectes
05040000	Culture du riz	05040000	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0112Z	Culture du riz	05080000	Corail et matières simil., bruts ou simpl. préparés, mais non autrement travaillés; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simpl. préparés, mais non découpés en forme, leurs poudres et leurs déchets
0112Z	Culture du riz	05111000	Sperme de taureaux
0112Z	Culture du riz	06011040	Bulbes de glaïeuls, en repos végétatif
0112Z	Culture du riz	06011090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des bulbes de jacinthes, de narcisses, de tulipes et de glaïeuls ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0112Z	Culture du riz	06012030	Orchidées, jacinthes, narcisses et tulipes, en végétation ou en fleur
0112Z	Culture du riz	06012090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des orchidées, des jacinthes, des narcisses, des tulipes ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0112Z	Culture du riz	06021090	Boutures non racinées et greffons (autres que de vigne)
0112Z	Culture du riz	06022010	Plants de vigne, greffés ou racinés
0112Z	Culture du riz	06024000	Rosiers, greffés ou non
0112Z	Culture du riz	06029045	Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'excl. des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
0112Z	Culture du riz	06029050	Plantes de plein air, vivantes, y.c. leurs racines (sauf les bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, y.c. les plants, plantes et racines de chicorée, les boutures non racinées et greffons, les rhododendrons, azalées, les rosiers, le blanc de champignon, les plants d'ananas, les plants de légumes et de fraisiers, les arbres, arbustes et arbrisseaux et les plantes vivaces)
0112Z	Culture du riz	06029070	Boutures racinées et jeunes plants de plantes d'intérieur (à l'excl. des cactées)
0112Z	Culture du riz	06029091	Plantes d'intérieur à fleurs, en boutons ou en fleur (à l'excl. des cactées)
0112Z	Culture du riz	06029099	Plantes d'intérieur, vivantes (à l'excl. des boutures et jeunes plants ainsi que des plantes à fleurs, en boutons ou en fleur)
0112Z	Culture du riz	06031300	Orchidées et leurs boutons, frais, coupés, pour bouquets ou pour ornements
0112Z	Culture du riz	07131090	Pois 'Pisum Sativum', secs, écosés, même décortiqués ou cassés (à l'excl. des pois destinés à l'ensemencement)
0112Z	Culture du riz	09109190	Mélanges d'épices broyées ou pulvérisées
0112Z	Culture du riz	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
0112Z	Culture du riz	10019900	Épeautre, froment [blé] tendre et méteil (à l'excl. des produits destinés à l'ensemencement)
0112Z	Culture du riz	10019900	Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)
0112Z	Culture du riz	10039000	Orge (à l'excl. de l'orge de semence)
0112Z	Culture du riz	10049000	Avoine (à l'excl. de l'avoine de semence)
0112Z	Culture du riz	10059000	Maïs (à l'excl. du maïs de semence)
0112Z	Culture du riz	10071090	Sorgho à grains de semence (à l'excl. des sorghos hybrides)
0112Z	Culture du riz	10089000	Céréales (à l'excl. du froment [blé], du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet, de l'alpiste, du fonio, du quinoa et du triticale)
0112Z	Culture du riz	11010011	Farines de froment [blé] dur
0112Z	Culture du riz	11042398	Grains de maïs, mondés, perlés ou autrement travaillés (à l'excl. de la farine de maïs et des grains de maïs aplatis, en flocons, mondés, perlés et en pellets)

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU 0112Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0112Z	Culture du riz	12060091	Graines de tournesol, même concassées, décortiquées et graines de tournesol en coques striées gris et blanc (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement)
0112Z	Culture du riz	12092100	Graines de luzerne, à ensemercer
0112Z	Culture du riz	12092980	Graines fourragères, à ensemercer (à l'excl. des graines de céréales, de betteraves fourragères [Beta vulgaris var. alba], de betteraves à sucre, de luzerne, de trèfle [Trifolium spp.], de féтуque, de pâturin des prés du Kentucky [Poa pratensis L.], de ray-grass [Lolium multiflorum Lam., Lolium perenne L.], de fléole des prés, de vesces, de dactyle [Dactylis glomerata L.], d'agrostide [Agrostides] ou de lupin)
0112Z	Culture du riz	12099180	Graines de légumes, à ensemercer (à l'excl. des graines de betteraves à salade ou [betteraves rouges] [Beta vulgaris var. conditiva])
0112Z	Culture du riz	12099999	Graines, fruits et spores à ensemercer (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, café, thé, maté, des épices, céréales, graines et fruits oléagineux, betteraves, plantes fourragères, graines de légumes, graines forestières ainsi que des graines de plantes herbacées utilisées surtout pour leurs fleurs ou des espèces utilisées surtout en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil.)
0112Z	Culture du riz	12113000	Feuilles de coca, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées
0112Z	Culture du riz	12114000	Paille de pavot, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0112Z	Culture du riz	12115000	Ephédra, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0112Z	Culture du riz	12119086	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, des espèces du genre Ephedra ainsi que des fèves de tonka)
0112Z	Culture du riz	12141000	Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne
0112Z	Culture du riz	12149090	Foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil. (à l'excl. des betteraves fourragères, des rutabagas, des racines fourragères ainsi que de la farine de luzerne)
0112Z	Culture du riz	14019000	Roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie (à l'excl. des bambous et des rotins)
0112Z	Culture du riz	14049000	Produits végétaux, n.d.a.
0112Z	Culture du riz	15041099	Huiles de foies de poissons et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de foies de flétans et des huiles d'une teneur en vitamines A <= 2500 unités internationales par gramme)
0112Z	Culture du riz	15050090	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline - autre
0112Z	Culture du riz	15149190	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, brutes (à l'excl. des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0112Z	Culture du riz	15149990	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0112Z	Culture du riz	15161090	Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0112Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0112Z	Culture du riz	15219099	Cires d'abeilles et d'autres insectes, même raffinées ou colorées (à l'excl. des cires brutes)
0112Z	Culture du riz	17011290	Sucres de canne, bruts, sans addition d'aromatisants ou de colorants (à l'excl. des sucres destinés à être raffinés)
0112Z	Culture du riz	18069090	Préparations alimentaires contenant du cacao, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu <= 2 kg (à l'excl. de la poudre de cacao, du chocolat, des bonbons au chocolat [pralines] se présentant sous forme d'une bouchée et autres articles en chocolat, des sucreries contenant du cacao, des pâtes à tartiner contenant du cacao ainsi que des préparations pour boissons contenant du cacao)
0112Z	Culture du riz	19019099	Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 40% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits similaires des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 5% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des extraits de malt, des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail, des mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie ainsi que des produits du n° 1901 90 91)
0112Z	Culture du riz	20060099	Légumes, fruits, noix, écorces de fruits et autres parties de plantes comestibles, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés], d'une teneur en sucre <= 13% en poids (à l'excl. du gingembre, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)
0112Z	Culture du riz	23023090	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (sauf ceux d'une teneur en amidon <= 28% en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2 mm est <= 10% en poids ou, en cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche >= 1,5% en poids)
0112Z	Culture du riz	23024008	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon > 35% en poids
0112Z	Culture du riz	23025000	Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses
0112Z	Culture du riz	23032010	Pulpes de betteraves
0112Z	Culture du riz	23040000	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja
0112Z	Culture du riz	23064100	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique 'fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est < 2% et un composant solide qui contient < 30 micromoles/g de glucosinolates'
0112Z	Culture du riz	23069090	Tourteaux et autres résidus solides, mêmes broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de coton, de lin, de tournesol, de graines de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah, de noix ou d'amandes de palmiste, de germes de maïs ainsi que de l'extraction de l'huile d'olive, de l'huile de soja et de l'huile d'arachide)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0112Z	Culture du riz	23091051	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids
0112Z	Culture du riz	23091090	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers
0112Z	Culture du riz	23099031	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ni féculé ni produits laitiers ou contenant en poids <= 10% d'amidon ou de féculé et < 10% de produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0112Z	Culture du riz	23099035	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ou féculé ou en contenant <= 10% en poids, d'une teneur en poids de produits laitiers >= 50%, mais < 75% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0112Z	Culture du riz	23099041	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0112Z	Culture du riz	23099043	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, et d'une teneur en poids de produits laitiers >= 10%, mais < 50% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0112Z	Culture du riz	23099051	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0112Z	Culture du riz	23099096	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, produits dits [solubles] de poissons ou de mammifères marins, résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du chapitre 23, pulpes de betteraves mélassées et prémélanges)
0112Z	Culture du riz	23099099	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, des produits dits 'solubles' de poissons ou de mammifères marins, des résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du présent chapitre, des pulpes de betteraves mélassées, des préparations d'une teneur en poids de chlorure de choline >= 49%, sur support organique ou inorganique et des prémélanges)
0112Z	Culture du riz	25010010	Eau de mer et eaux mères de salines
0112Z	Culture du riz	25010091	Sel propre à l'alimentation humaine

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171220-CTG-AP-2017-90-annex1
-AU 0112Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0112Z	Culture du riz	25010099	Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)
0112Z	Culture du riz	25070020	Kaolin
0112Z	Culture du riz	25101000	Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus
0112Z	Culture du riz	25102000	Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées, moulus
0112Z	Culture du riz	25180020	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0112Z	Culture du riz	25181000	Dolomie, non calcinée ni frittée, dite 'cruie [à l'état brut]', y.c. la dolomie dégrossie ou simpl. débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0112Z	Culture du riz	25182000	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0112Z	Culture du riz	25183000	Pisé de dolomie
0112Z	Culture du riz	25191000	Carbonate de magnésium naturel [magnésite]
0112Z	Culture du riz	25199010	oxyde de magnésium autre la magnésite calciné
0112Z	Culture du riz	25199030	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
0112Z	Culture du riz	25199090	Magnésie électrofondue
0112Z	Culture du riz	25220000	Carbonate de magnésium naturel (magnésite); magnésie électrofondue; magnésie calcinée à mort (frittée), même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage; autre oxyde de magnésium, même pur
0112Z	Culture du riz	25222000	Chaux éteinte
0112Z	Culture du riz	25223000	Chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)
0112Z	Culture du riz	25301000	Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées
0112Z	Culture du riz	25309000	Ciments, même colorés (à l'excl. des ciments Portland et des ciments alumineux)
0112Z	Culture du riz	27030000	Tourbe (y compris la tourbe pour litière), même agglomérée
0112Z	Culture du riz	27101985	Huiles blanches, paraffine liquide
0112Z	Culture du riz	28080000	Acide nitrique; acides sulfonitriques
0112Z	Culture du riz	28092000	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non
0112Z	Culture du riz	28151200	Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]
0112Z	Culture du riz	28170000	Oxyde de zinc; peroxyde de zinc
0112Z	Culture du riz	28272000	Chlorure de calcium
0112Z	Culture du riz	28289000	Hypochlorites, chlorites et hypobromites (à l'excl. des hypochlorites de calcium)
0112Z	Culture du riz	28332100	Sulfate de magnésium
0112Z	Culture du riz	28332980	'Sulfates (autres que de sodium, de magnésium, d'aluminium, de nickel, de cuivre, de baryum, de cadmium, de chrome, de zinc, de cobalt, de titane, de plomb et de mercure)
0112Z	Culture du riz	28342100	Nitrates de potassium
0112Z	Culture du riz	28342980	Nitrates (autres que de potassium, de baryum, de béryllium, de cadmium, de cobalt, de nickel, de cuivre, de plomb et de mercure)
0112Z	Culture du riz	28352400	Phosphates de potassium
0112Z	Culture du riz	28365000	Carbonate de calcium
0112Z	Culture du riz	28369917	Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium / autre / autre /autre

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0112Z	Culture du riz	28416900	Manganites, manganates et permanganates (à l'excl. du permanganate de potassium)
0112Z	Culture du riz	29121100	Méthanal [formaldéhyde]
0112Z	Culture du riz	29224985	Composés aminés à fonctions oxygénées / autre / autre
0112Z	Culture du riz	29225000	Amino-alcools-phénols, amino-acides-phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées (à l'excl. des amino-alcools, des amino-naphtols et autres amino-phénols et leurs éthers et esters, des amino-acides et leurs esters, des amino-aldéhydes, des amino-cétones, des amino-quinones et des sels de tous ces produits)
0112Z	Culture du riz	29304090	Méthionine (à l'excl. du méthionine [DCI])
0112Z	Culture du riz	29362700	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
0112Z	Culture du riz	29362900	Vitamines et leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, non mélangés (à l'excl. des vitamines A, B1, B2, B3, B5, B6, B12, C et E ainsi que des dérivés de ces vitamines)
0112Z	Culture du riz	29369000	Provitamines et mélanges de vitamines, de provitamines ou de concentrats, même en solutions quelconques ainsi que des concentrats naturels
0112Z	Culture du riz	30029050	Cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures)
0112Z	Culture du riz	31010000	Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0112Z	Culture du riz	31021010	Urée d'une teneur en azote supérieure à 45 % en poids du produit anhydre à l'état sec
0112Z	Culture du riz	31021090	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0112Z	Culture du riz	31026000	Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0112Z	Culture du riz	31039000	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés (à l'excl. des superphosphates et des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0112Z	Culture du riz	31043000	Sulfate de potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0112Z	Culture du riz	31049000	Autre:Carnallite, sylvinite et autres sels de potassium naturels bruts, sulfate de potassium et de magnésium et mélanges d'engrais potassiques [p.ex. mélanges de chlorure de potassium et de sulfate de potassium] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0112Z	Culture du riz	31052010	Engrais minéraux ou chimiques contenant du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote > 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0112Z	Culture du riz	31052090	Engrais minéraux ou chimiques contenant de l'azote, du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote <= 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0112Z	Culture du riz	31053000	Hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique), DAP 18.46.00
0112Z	Culture du riz	31054000	Dihydrogénoorthophosphate d'ammonium (phosphate monoammonique), même en mélange avec l'hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)
0112Z	Culture du riz	31055100	Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates (à l'excl. du dihydrogénoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] ainsi que des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171220-AP-2017-90-annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0112Z	Culture du riz	31056000	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0112Z	Culture du riz	31059020	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote > 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0112Z	Culture du riz	31059080	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0112Z	Culture du riz	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
0112Z	Culture du riz	32159000	Encres, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres d'imprimerie)
0112Z	Culture du riz	33021040	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons
0112Z	Culture du riz	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
0112Z	Culture du riz	33079000	Préparations pour le rasage, le rasage ou l'après-rasage, désodorisants corporels, préparations pour bains, dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, non dénommés ni compris ailleurs; désodorisants de locaux, préparés, même non parfumés, ayant ou non des propriétés désinfectantes
0112Z	Culture du riz	34012090	Savons liquides ou pâteux
0112Z	Culture du riz	34021300	Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)
0112Z	Culture du riz	34029010	Autres préparations tension-actives
0112Z	Culture du riz	35071000	Enzymes; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs / Présure et ses concentrats

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0112Z	Culture du riz	38085900	Marchandises du n° 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotane [DCI],1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane); du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényliques; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH(ISO)), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxide d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO) (à 2,4,5-T(ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotane [DCI])), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO).
0112Z	Culture du riz	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
0112Z	Culture du riz	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg
0112Z	Culture du riz	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
0112Z	Culture du riz	38089110	Insecticides à base de pyréthriinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0112Z	Culture du riz	38089130	Insecticides à base de carbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0112Z	Culture du riz	38089140	Insecticides à base d'organo-phosphorés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0112Z	Culture du riz	38089190	Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthriinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0112Z	Culture du riz	38089210	Fongicides inorganiques présentés à l'état de préparations cupriques (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0112Z	Culture du riz	38089220	Autres fongicides inorganiques (Thiovit..)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0112Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0112Z	Culture du riz	38089230	Fongicides autres à base de dithiocarbamates (Trimanoc, Graneor)
0112Z	Culture du riz	38089290	Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques et des produits à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des marchandises du n° 380850)
0112Z	Culture du riz	38089327	Herbicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de phénoxyphytohormones, de triazines, d'amides, de carbamates, de dérivés de dinitroanilines et de dérivés d'urée, d'uraciles ou de sulphonylurées ainsi que des marchandises du n° 380850)
0112Z	Culture du riz	38089490	Désinfectants et produits simil., présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de sels d'ammonium quaternaire ou de composés halogénés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0112Z	Culture du riz	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)
0112Z	Culture du riz	39173900	Autres Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques
0112Z	Culture du riz	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
0112Z	Culture du riz	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
0112Z	Culture du riz	39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94
0112Z	Culture du riz	39201025	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique non alvéolaires, non renforcées, ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières de l'éthylène d'une épaisseur n'excedant pas 0,125 mm, en polyéthylène d'une densité inférieure à 0,94
0112Z	Culture du riz	39201028	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité >= 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.
0112Z	Culture du riz	39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)
0112Z	Culture du riz	39201089	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0112Z	Culture du riz	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.
0112Z	Culture du riz	39211900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en polyuréthanes ou en cellulose régénérée ainsi que des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
0112Z	Culture du riz	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
0112Z	Culture du riz	39229000	Baignoires, douches, éviers, lavabos, bidets, cuvettes d'aisance et leurs sièges et couvercles, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques / autre
0112Z	Culture du riz	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
0112Z	Culture du riz	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
0112Z	Culture du riz	39232100	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène
0112Z	Culture du riz	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
0112Z	Culture du riz	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
0112Z	Culture du riz	39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l
0112Z	Culture du riz	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
0112Z	Culture du riz	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
0112Z	Culture du riz	39249000	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques / autre
0112Z	Culture du riz	39251000	Maturateur cuve en PVC > 300 litres
0112Z	Culture du riz	39262000	Gants PVC
0112Z	Culture du riz	39264000	Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques
0112Z	Culture du riz	39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.
0112Z	Culture du riz	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
0112Z	Culture du riz	40069000	Autres formes (baguettes, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé / autre
0112Z	Culture du riz	40091200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple) non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières avec accessoires
0112Z	Culture du riz	40117000	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers

0112Z Culture du riz
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de transmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0112Z	Culture du riz	42032910	Gants cuirs
0112Z	Culture du riz	44091018	Bois (y compris les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, de conifères, autres
0112Z	Culture du riz	44160000	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
0112Z	Culture du riz	44219100	Ouvrages en bambou, n.d.a.
0112Z	Culture du riz	44219991	Cercueils en bois
0112Z	Culture du riz	44219999	Ouvrages en bois (à l'excl. de ceux en bambou, de ceux en panneaux de fibres et des cercueils), n.d.a.
0112Z	Culture du riz	48062000	Papiers et cartons sulfurisés, papiers ingraissables, papiers-calques et papier dit "cristal" et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux ou en feuilles / Papiers ingraissables (greaseproof)
0112Z	Culture du riz	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
0112Z	Culture du riz	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
0112Z	Culture du riz	48196000	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)
0112Z	Culture du riz	48201050	Agendas en papier ou carton
0112Z	Culture du riz	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives
0112Z	Culture du riz	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
0112Z	Culture du riz	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
0112Z	Culture du riz	48237010	Emballages alvéolaires pour oeufs, en pâte à papier moulée
0112Z	Culture du riz	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
0112Z	Culture du riz	54071000	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404
0112Z	Culture du riz	54072011	Tissus (de fils de filaments synthétiques) obtenus à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène d'une largeur de moins de 3 m
0112Z	Culture du riz	56050000	Fils guipés, lames et formes similaires des n°s 5404 ou 5405 guipés, autres que ceux du n° 5605 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits "de chaînette"
0112Z	Culture du riz	56074100	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique de polyéthylène ou de polypropylène
0112Z	Culture du riz	56074919	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0112Z	Culture du riz	56074990	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant <= 50 000 décitex [5 g/m], tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0112Z	Culture du riz	56075090	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171220-CTG-AP-2017-90-annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0112Z	Culture du riz	56079090	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)
0112Z	Culture du riz	56081180	Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, en fils de matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épuisettes ainsi que des filets en ficelles, cordes ou cordages)
0112Z	Culture du riz	56081911	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / en nylon ou en autres polyamides / en ficelles, cordes ou cordages
0112Z	Culture du riz	56081919	Filets confectionnés, à mailles nouées, en nylon ou en autres polyamides (à l'excl. des filets de pêche, des résilles et filets à cheveux, des filets obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages ainsi que des épuisettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)
0112Z	Culture du riz	56081990	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages, en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des filets confectionnés)
0112Z	Culture du riz	56089000	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / autre
0112Z	Culture du riz	60053500	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, mentionnées dans la note 1 du chapitre 60 (à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0112Z	Culture du riz	60053700	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintées (à l'excl. de celles mentionnées dans la note 1 du chapitre 60, de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0112Z	Culture du riz	61142000	Combinaison coton
0112Z	Culture du riz	61143000	Combinaison synthétique
0112Z	Culture du riz	61149000	Autres matières
0112Z	Culture du riz	63053219	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
0112Z	Culture du riz	63053290	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
0112Z	Culture du riz	66020000	Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires
0112Z	Culture du riz	68152000	Ouvrages en tourbe (sauf produits en matières textiles en fibres de tourbe)
0112Z	Culture du riz	69149000	Ouvrages en céramique autres que la porcelaine n.d.a.
0112Z	Culture du riz	70109045	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
0112Z	Culture du riz	70109061	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0112Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0112Z	Culture du riz	70109091	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
0112Z	Culture du riz	73072210	Autres accessoires de tuyauterie en acier inoxydable, manchons
0112Z	Culture du riz	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
0112Z	Culture du riz	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
0112Z	Culture du riz	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
0112Z	Culture du riz	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
0112Z	Culture du riz	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étagage, et les produits principalement en tôle)
0112Z	Culture du riz	73090010	Cuve acier > 300 litres
0112Z	Culture du riz	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
0112Z	Culture du riz	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)
0112Z	Culture du riz	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
0112Z	Culture du riz	73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures
0112Z	Culture du riz	73141900	Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier / autre
0112Z	Culture du riz	73142090	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles >= 100 cm ² , en fils de fer ou d'acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm (à l'excl. des produits en fils nervurés)
0112Z	Culture du riz	73144900	Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)
0112Z	Culture du riz	73261990	Autres ouvrages en fer ou en acier / autre / autre
0112Z	Culture du riz	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0112Z	Culture du riz	74122000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre
0112Z	Culture du riz	74130000	Torons, câbles, tresses et articles simil., en cuivre (sauf produits isolés pour l'électricité)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0112Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0112Z	Culture du riz	76071119	Feuilles et bandes minces d'aluminium sans support, simpl. laminées, d'une épaisseur < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël et en rouleaux d'un poids <= 10 kg)
0112Z	Culture du riz	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
0112Z	Culture du riz	82014000	Haches, serpes et outils simil. à taillants, avec partie travaillante en métaux communs
0112Z	Culture du riz	82015000	Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main
0112Z	Culture du riz	82019000	Faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main, avec partie travaillante en métaux communs (à l'excl. des bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, râteliers, raclours, haches, serpes et outils simil. à taillants, cisailles à volailles, sécateurs et simil. maniés à deux mains)
0112Z	Culture du riz	82032000	Pincés (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires
0112Z	Culture du riz	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
0112Z	Culture du riz	82149000	Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles) / autre
0112Z	Culture du riz	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
0112Z	Culture du riz	83071000	Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires en fer ou en acier
0112Z	Culture du riz	83099010	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
0112Z	Culture du riz	83099090	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
0112Z	Culture du riz	84071000	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation
0112Z	Culture du riz	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0112Z	Culture du riz	84082037	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 100 kW
0112Z	Culture du riz	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
0112Z	Culture du riz	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0112Z Culture du riz
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0112Z	Culture du riz	84133020	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompe à injection
0112Z	Culture du riz	84135040	autres pompes volumétriques alternatives, pompe doseuses
0112Z	Culture du riz	84135061	Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0112Z	Culture du riz	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
0112Z	Culture du riz	84136031	Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0112Z	Culture du riz	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
0112Z	Culture du riz	84137021	autres pompes centrifuge, Pompes immergés monocellulaires
0112Z	Culture du riz	84137029	Circulateurs de chauffage central et d'eau chaude
0112Z	Culture du riz	84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0112Z	Culture du riz	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0112Z	Culture du riz	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
0112Z	Culture du riz	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
0112Z	Culture du riz	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
0112Z	Culture du riz	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
0112Z	Culture du riz	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
0112Z	Culture du riz	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0112Z	Culture du riz	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0112Z	Culture du riz	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0112Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0112Z	Culture du riz	84159000	Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.
0112Z	Culture du riz	84162080	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz (à l'excl. des brûleurs exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle et brûleurs mixtes)
0112Z	Culture du riz	84184080	Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, capacité > 250 l mais <= 900 l
0112Z	Culture du riz	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
0112Z	Culture du riz	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
0112Z	Culture du riz	84186100	Pompes à chaleur (à l'excl. des machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415)
0112Z	Culture du riz	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
0112Z	Culture du riz	84189100	Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid
0112Z	Culture du riz	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
0112Z	Culture du riz	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
0112Z	Culture du riz	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
0112Z	Culture du riz	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateur médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
0112Z	Culture du riz	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0112Z	Culture du riz	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
0112Z	Culture du riz	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
0112Z	Culture du riz	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0112Z	Culture du riz	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0112Z	Culture du riz	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0112Z	Culture du riz	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0112Z	Culture du riz	84222000	Machines et appareils à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients (à l'excl. des machines à laver la vaisselle)
0112Z	Culture du riz	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
0112Z	Culture du riz	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
0112Z	Culture du riz	84233010	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, à pesage électronique (à l'excl. des balances à pesage continu sur transporteurs)
0112Z	Culture du riz	84233090	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses (à l'excl. des balances à pesage électronique ou continu sur transporteurs)
0112Z	Culture du riz	84238129	Appareils et instruments de pesage, à pesage électronique, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, bascules à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants, des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, ainsi que des balances de magasin)
0112Z	Culture du riz	84238180	Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances à pesage électronique, des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, balances à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants)
0112Z	Culture du riz	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0112Z	Culture du riz	84238281	Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (sauf ceux à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0112Z	Culture du riz	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
0112Z	Culture du riz	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0112Z	Culture du riz	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0112Z	Culture du riz	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
0112Z	Culture du riz	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
0112Z	Culture du riz	84244100	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
0112Z	Culture du riz	84244910	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0112Z	Culture du riz	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
0112Z	Culture du riz	84248210	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture
0112Z	Culture du riz	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0112Z	Culture du riz	84248940	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
0112Z	Culture du riz	84248970	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
0112Z	Culture du riz	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
0112Z	Culture du riz	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
0112Z	Culture du riz	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
0112Z	Culture du riz	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
0112Z	Culture du riz	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
0112Z	Culture du riz	84289071	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole conçus pour être portés par tracteur agricole
0112Z	Culture du riz	84289079	Autres chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole
0112Z	Culture du riz	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0112Z	Culture du riz	84291900	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), sur roues
0112Z	Culture du riz	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0112Z	Culture du riz	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0112Z	Culture du riz	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
0112Z	Culture du riz	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
0112Z	Culture du riz	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
0112Z	Culture du riz	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
0112Z	Culture du riz	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
0112Z	Culture du riz	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0112Z	Culture du riz	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
0112Z	Culture du riz	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0112Z	Culture du riz	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0112Z	Culture du riz	84322930	Herses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
★ 0112Z	Culture du riz	84322950	Motohoues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0112Z	Culture du riz	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)
0112Z	Culture du riz	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture, sans labour
0112Z	Culture du riz	84323919	Semoirs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des semoirs de précision, à commande centrale)
0112Z	Culture du riz	84324100	Épandeurs de fumier pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0112Z	Culture du riz	84324200	Distributeurs d'engrais pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0112Z	Culture du riz	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
0112Z	Culture du riz	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
0112Z	Culture du riz	84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège
0112Z	Culture du riz	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
0112Z	Culture du riz	84331990	Tondeuses à gazon sans moteur (tondeuses mécaniques)
0112Z	Culture du riz	84332010	Motofaucheuses (à l'excl. des tondeuses à gazon)
0112Z	Culture du riz	84332050	Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU 0112Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0112Z	Culture du riz	84332090	Faucheuses (non conçues pour être tractées ou portées par tracteurs et à l'excl. des tondeuses à gazon, motofaucheuses et moissonneuses-batteuses)
0112Z	Culture du riz	84334000	Presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses
0112Z	Culture du riz	84335100	Moissonneuses-batteuses
0112Z	Culture du riz	84335985	Machines, appareils et engins pour la récolte des produits agricoles (à l'excl. des faucheuses, des récolteuses-hacheuses, des machines et appareils de fenaison, des machines pour la récolte des racines ou tubercules, des presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses, ainsi que des moissonneuses- batteuses et autres machines et appareils pour le battage)
0112Z	Culture du riz	84336000	Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles (autres que pour le nettoyage ou le triage des grains et des légumes secs du n° 8437)
0112Z	Culture du riz	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.
0112Z	Culture du riz	84341000	Machines à traire
0112Z	Culture du riz	84342000	Machines et appareils de laiterie pour la transformation du lait en produits laitiers (à l'excl. des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)
0112Z	Culture du riz	84349000	Parties de machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, n.d.a.
0112Z	Culture du riz	84361000	Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux dans les exploitations agricoles ou autres exploitations analogues (à l'excl. de l'industrie des aliments pour animaux, des hache-paille et des étuveurs à fourrage et simil.)
0112Z	Culture du riz	84362100	Couveuses et éleveuses pour l'aviiculture
0112Z	Culture du riz	84362900	Machines et appareils pour l'aviiculture (sauf machines à trier les oeufs, machines à plumer du n° 8438 et sauf couveuses et éleveuses)
0112Z	Culture du riz	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0112Z	Culture du riz	84369100	Parties de machines et appareils pour l'aviiculture, n.d.a.
0112Z	Culture du riz	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0112Z	Culture du riz	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
0112Z	Culture du riz	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.
0112Z	Culture du riz	84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0112Z	Culture du riz	84439910	Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (sauf pour machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
0112Z	Culture du riz	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
0112Z	Culture du riz	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
0112Z	Culture du riz	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0112Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0112Z	Culture du riz	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
0112Z	Culture du riz	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0112Z	Culture du riz	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0112Z	Culture du riz	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
0112Z	Culture du riz	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
0112Z	Culture du riz	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
0112Z	Culture du riz	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
0112Z	Culture du riz	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
0112Z	Culture du riz	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
0112Z	Culture du riz	84714100	Machines automatiques de traitement de l'information, comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie (sauf portatives d'un poids <= 10 kg et celles se présentant sous systèmes et à l'excl. des unités périphériques)
0112Z	Culture du riz	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
0112Z	Culture du riz	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
0112Z	Culture du riz	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
0112Z	Culture du riz	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0112Z	Culture du riz	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
0112Z	Culture du riz	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0112Z	Culture du riz	84814010	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques / Soupapes de trop-plein ou de sûreté en font ou en acier
0112Z	Culture du riz	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
0112Z	Culture du riz	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0112Z	Culture du riz	84819000	Partie d'Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques
0112Z	Culture du riz	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
0112Z	Culture du riz	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
0112Z	Culture du riz	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
0112Z	Culture du riz	84831095	Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)
0112Z	Culture du riz	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
0112Z	Culture du riz	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
0112Z	Culture du riz	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
0112Z	Culture du riz	85021200	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
0112Z	Culture du riz	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
0112Z	Culture du riz	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
0112Z	Culture du riz	85069000	Parties de piles et batteries de piles électriques n.d.a.
0112Z	Culture du riz	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
0112Z	Culture du riz	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
0112Z	Culture du riz	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
0112Z	Culture du riz	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable pour Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des nos 8535 ou 8536, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du no 8517 pour une tension n'excédant pas 1000 V
0112Z	Culture du riz	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
0112Z	Culture du riz	85395000	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
0112Z	Culture du riz	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
0112Z	Culture du riz	85437001	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
0112Z	Culture du riz	85437002	Amplificateurs hyperfréquence
0112Z	Culture du riz	85437003	Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge
0112Z	Culture du riz	85437004	Enregistreurs numériques de données de vol

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171220-CTG-AP-2017-90-annex1-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0112Z	Culture du riz	85437005	Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio
0112Z	Culture du riz	85437006	Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son
0112Z	Culture du riz	85437007	Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants
0112Z	Culture du riz	85437008	Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique
0112Z	Culture du riz	85437009	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
0112Z	Culture du riz	85437060	Électrificateurs de clôtures
0112Z	Culture du riz	85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
0112Z	Culture du riz	85444999	Conducteurs électriques isolés, pour une tension de 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
0112Z	Culture du riz	87011000	Motoculteurs et tracteurs de construction simil. pour l'industrie (sauf tracteurs pour véhicules automobiles articulés)
0112Z	Culture du riz	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
0112Z	Culture du riz	87013000	Tracteurs à chenilles (sauf motoculteurs à chenille)
0112Z	Culture du riz	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0112Z	Culture du riz	87019190	Tracteurs d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0112Z	Culture du riz	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0112Z	Culture du riz	87019290	Tracteurs d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0112Z	Culture du riz	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0112Z	Culture du riz	87019390	Tracteurs d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0112Z	Culture du riz	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0112Z	Culture du riz	87019490	Tracteurs d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0112Z	Culture du riz	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0112Z	Culture du riz	87019590	Tracteurs d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171220-AP-2017-90-annex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0112Z	Culture du riz	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0112Z	Culture du riz	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0112Z	Culture du riz	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
0112Z	Culture du riz	87087050	Roues en aluminium; parties et accessoires de roues, en aluminium, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 70 10)
0112Z	Culture du riz	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
0112Z	Culture du riz	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
0112Z	Culture du riz	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
0112Z	Culture du riz	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
0112Z	Culture du riz	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
0112Z	Culture du riz	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
0112Z	Culture du riz	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
0112Z	Culture du riz	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0112Z	Culture du riz	88031000	Hélices et rotors, leurs parties, pour aéronefs, n.d.a.
0112Z	Culture du riz	88033000	Parties d'avions ou d'hélicoptères, n.d.a. (sauf planeurs)
0112Z	Culture du riz	90183190	Seringues, avec ou sans aiguilles, autres qu'en matières plastiques, pour la médecine
0112Z	Culture du riz	90189084	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire, n.d.a.
0112Z	Culture du riz	90200000	Autres autres appareils respiratoires et masques à gaz
0112Z	Culture du riz	90251980	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, non électroniques (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)
0112Z	Culture du riz	90261021	Instruments et appareils électroniques pour la mesure et le contrôle du débit ou du niveau du liquide, type débitmètre
0112Z	Culture du riz	90262040	Autres Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression, Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
0112Z	Culture du riz	90262080	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171220-Annex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0112Z	Culture du riz	90308930	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi conducteur, autres appareils électronique
0112Z	Culture du riz	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
0112Z	Culture du riz	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
0112Z	Culture du riz	94032080	Meubles en métal (à l'excl. des meubles de bureau, des meubles pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire et la chirurgie, des lits et des sièges)
0112Z	Culture du riz	94069031	Serres
0112Z	Culture du riz	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0112Z	Culture du riz	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0112Z	Culture du riz	84212100 (sauf 8421 21 00 90)	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	01012100	Chevaux reproducteurs de race pure
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	01012990	Chevaux vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure ainsi que des animaux destinés à la boucherie)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	01021010	Génisses [bovins femelles qui n'ont jamais vêlé] reproductrices, de race pure
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	01022130	Vaches reproductrices, de race pure (à l'excl. des génisses)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	01022190	Bovins domestiques reproducteurs, de race pure (à l'excl. des vaches et des génisses)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	01023100	Buffles reproducteurs de race pure
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	01029020	Animaux reproducteurs de race pure de l'espèce bovine (à l'excl. des bovins domestiques et des buffles)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	01031000	Porcins reproducteurs de race pure
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	01039110	Porcins [des espèces domestiques], vivants, d'un poids < 50 kg (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	01041010	Ovins reproducteurs de race pure
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	01042010	Caprins reproducteurs de race pure

Accusé de réception en préfecture
973-200052676 du 17/12/2017 à 17h00
AU 0113Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	01042090	Caprins, vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	01051111	Poussins femelles de sélection et de multiplication, de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	01051119	Poussins femelles de sélection et de multiplication [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	01051191	Coqs et poules de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	01051199	Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte ainsi que des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	01051200	Dindes et dindons [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	01051300	Canards domestiques, vivants, d'un poids <= 185 g
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	01051400	Oies domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	01051500	Pintades domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	01059910	Canards [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	01059920	Oies [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids <= 185 g
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	01059950	Pintades [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids > 185 g
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	01061410	Lapins domestiques, vivants
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	01064900	Insectes
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	05040000	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	05080000	Corail et matières simil., bruts ou simpl. préparés, mais non autrement travaillés; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simpl. préparés, mais non découpés en forme, leurs poudres et leurs déchets
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	05111000	Sperme de taureaux
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	06011040	Bulbes de glaïeuls, en repos végétatif

Accusé de réception en Préfecture de melons, de
973-20052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	06011090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des bulbes de jacinthes, de narcisses, de tulipes et de glaïeuls ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	06012030	Orchidées, jacinthes, narcisses et tulipes, en végétation ou en fleur
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	06012090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des orchidées, des jacinthes, des narcisses, des tulipes ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	06021090	Boutures non racinées et greffons (autres que de vigne)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	06022010	Plants de vigne, greffés ou racinés
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	06024000	Rosiers, greffés ou non
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	06029045	Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'excl. des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	06029050	Plantes de plein air, vivantes, y.c. leurs racines (sauf les bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, y.c. les plants, plantes et racines de chicorée, les boutures non racinées et greffons, les rhododendrons, azalées, les rosiers, le blanc de champignon, les plants d'ananas, les plants de légumes et de fraisiers, les arbres, arbustes et arbrisseaux et les plantes vivaces)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	06029070	Boutures racinées et jeunes plants de plantes d'intérieur (à l'excl. des cactées)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	06029091	Plantes d'intérieur à fleurs, en boutons ou en fleur (à l'excl. des cactées)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	06029099	Plantes d'intérieur, vivantes (à l'excl. des boutures et jeunes plants ainsi que des plantes à fleurs, en boutons ou en fleur)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	06031300	Orchidées et leurs boutons, frais, coupés, pour bouquets ou pour ornements
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	07131090	Pois 'Pisum Sativum', secs, écosés, même décortiqués ou cassés (à l'excl. des pois destinés à l'ensemencement)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	09109190	Mélanges d'épices broyées ou pulvérisées
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	10019900	Épeautre, froment [blé] tendre et méteil (à l'excl. des produits destinés à l'ensemencement)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0113Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	10019900	Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	10039000	Orge (à l'excl. de l'orge de semence)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	10049000	Avoine (à l'excl. de l'avoine de semence)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	10059000	Maïs (à l'excl. du maïs de semence)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	10071090	Sorgho à grains de semence (à l'excl. des sorghos hybrides)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	10089000	Céréales (à l'excl. du froment [blé], du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet, de l'alpiste, du fonio, du quinoa et du triticales)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	11010011	Farines de froment [blé] dur
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	11042398	Grains de maïs, mondés, perlés ou autrement travaillés (à l'excl. de la farine de maïs et des grains de maïs aplatis, en flocons, mondés, perlés et en pellets)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	12060091	Graines de tournesol, même concassées, décortiquées et graines de tournesol en coques striées gris et blanc (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	12092100	Graines de luzerne, à ensemercer
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	12092980	Graines fourragères, à ensemercer (à l'excl. des graines de céréales, de betteraves fourragères [<i>Beta vulgaris</i> var. <i>alba</i>], de betteraves à sucre, de luzerne, de trèfle [<i>Trifolium</i> spp.], de féтуque, de pâturin des prés du Kentucky [<i>Poa pratensis</i> L.], de ray-grass [<i>Lolium multiflorum</i> Lam., <i>Lolium perenne</i> L.], de fléole des prés, de vesces, de dactyle [<i>Dactylis glomerata</i> L.], d'agrostide [<i>Agrostides</i>] ou de lupin)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	12099180	Graines de légumes, à ensemercer (à l'excl. des graines de betteraves à salade ou [betteraves rouges] [<i>Beta vulgaris</i> var. <i>conditiva</i>])
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	12099999	Graines, fruits et spores à ensemercer (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, café, thé, maté, des épices, céréales, graines et fruits oléagineux, betteraves, plantes fourragères, graines de légumes, graines forestières ainsi que des graines de plantes herbacées utilisées surtout pour leurs fleurs ou des espèces utilisées surtout en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil.)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	12113000	Feuilles de coca, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	12114000	Paille de pavot, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	12115000	Ephédra, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-2017-12-29-AP-2017-90-Annex-1-AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	12119086	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, des espèces du genre Ephedra ainsi que des fèves de tonka)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	12141000	Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	12149090	Foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil. (à l'excl. des betteraves fourragères, des rutabagas, des racines fourragères ainsi que de la farine de luzerne)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	14019000	Roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie (à l'excl. des bambous et des rotins)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	14049000	Produits végétaux, n.d.a.
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	15041099	Huiles de foies de poissons et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de foies de flétans et des huiles d'une teneur en vitamines A <= 2500 unités internationales par gramme)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	15050090	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline - autre
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	15149190	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, brutes (à l'excl. des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	15149990	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	15161090	Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interstérifiées, réstérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	15219099	Cires d'abeilles et d'autres insectes, même raffinées ou colorées (à l'excl. des cires brutes)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	17011290	Sucres de canne, bruts, sans addition d'aromatisants ou de colorants (à l'excl. des sucres destinés à être raffinés)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	18069090	Préparations alimentaires contenant du cacao, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu <= 2 kg (à l'excl. de la poudre de cacao, du chocolat, des bonbons au chocolat [pralines] se présentant sous forme d'une bouchée et autres articles en chocolat, des sucreries contenant du cacao, des pâtes à tartiner contenant du cacao ainsi que des préparations pour boissons contenant du cacao)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	19019099	Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 40% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits similaires des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 5% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des extraits de malt, des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail, des mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie ainsi que des produits du n° 1901 90 91)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	20060099	Légumes, fruits, noix, écorces de fruits et autres parties de plantes comestibles, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés], d'une teneur en sucre <= 13% en poids (à l'excl. du gingembre, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	23023090	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (sauf ceux d'une teneur en amidon <= 28% en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2 mm est <= 10% en poids ou, en cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche >= 1,5% en poids)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	23024008	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon > 35% en poids
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	23025000	Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	23032010	Pulpes de betteraves
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	23040000	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	23064100	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique 'fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est < 2% et un composant solide qui contient < 30 micromoles/g de glucosinolates'
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	23069090	Tourteaux et autres résidus solides, mêmes broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de coton, de lin, de tournesol, de graines de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah, de noix ou d'amandes de palmiste, de germes de maïs ainsi que de l'extraction de l'huile d'olive, de l'huile de soja et de l'huile d'arachide)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	23091051	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-2017-12-29-AP-2017-90-Annex 1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	23091090	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	23099031	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ni féculé ni produits laitiers ou contenant en poids <= 10% d'amidon ou de féculé et < 10% de produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	23099035	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ou féculé ou en contenant <= 10% en poids, d'une teneur en poids de produits laitiers >= 50%, mais < 75% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	23099041	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	23099043	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, et d'une teneur en poids de produits laitiers >= 10%, mais < 50% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	23099051	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	23099096	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, produits dits [solubles] de poissons ou de mammifères marins, résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du chapitre 23, pulpes de betteraves mélassées et prémélanges)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	23099099	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, des produits dits 'solubles' de poissons ou de mammifères marins, des résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du présent chapitre, des pulpes de betteraves mélassées, des préparations d'une teneur en poids de chlorure de choline >= 49%, sur support organique ou inorganique et des prémélanges)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	25010010	Eau de mer et eaux mères de salines
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	25010091	Sel propre à l'alimentation humaine

Accusé de réception en préfecture de melons, de
973-20052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	25010099	Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	25070020	Kaolin
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	25101000	Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	25102000	Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées, moulus
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	25180020	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	25181000	Dolomie, non calcinée ni frittée, dite 'crue [à l'état brut]', y.c. la dolomie dégrossie ou simpl. débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	25182000	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	25183000	Pisé de dolomie
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	25191000	Carbonate de magnésium naturel [magnésite]
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	25199010	oxyde de magnésium autre la magnésite calciné
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	25199030	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	25199090	Magnésie électrofondue
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	25220000	Carbonate de magnésium naturel (magnésite); magnésie électrofondue; magnésie calcinée à mort (frittée), même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage; autre oxyde de magnésium, même pur
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	25222000	Chaux éteinte
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	25223000	Chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	25301000	Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	25309000	Ciments, même colorés (à l'excl. des ciments Portland et des ciments alumineux)

Accusé de réception en préfecture
973-200052676 du 17/12/2017 à 17h00
AU 0113Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	27030000	Tourbe (y compris la tourbe pour litière), même agglomérée
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	27101985	Huiles blanches, paraffine liquide
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	28080000	Acide nitrique; acides sulfonitriques
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	28092000	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	28151200	Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	28170000	Oxyde de zinc; peroxyde de zinc
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	28272000	Chlorure de calcium
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	28289000	Hypochlorites, chlorites et hypobromites (à l'excl. des hypochlorites de calcium)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	28332100	Sulfate de magnésium
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	28332980	Sulfates (autres que de sodium, de magnésium, d'aluminium, de nickel, de cuivre, de baryum, de cadmium, de chrome, de zinc, de cobalt, de titane, de plomb et de mercure)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	28342100	Nitrates de potassium
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	28342980	Nitrates (autres que de potassium, de baryum, de béryllium, de cadmium, de cobalt, de nickel, de cuivre, de plomb et de mercure)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	28352400	Phosphates de potassium
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	28365000	Carbonate de calcium
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	28369917	Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium / autre / autre / autre
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	28416900	Manganites, manganates et permanganates (à l'excl. du permanganate de potassium)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	29121100	Méthanal [formaldéhyde]
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	29224985	Composés aminés à fonctions oxygénées / autre / autre

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-Annexes-1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	29225000	Amino-alcools-phénols, amino-acides-phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées (à l'excl. des amino-alcools, des amino-naphtols et autres amino-phénols et leurs éthers et esters, des amino-acides et leurs esters, des amino-aldéhydes, des amino-cétones, des amino-quinones et des sels de tous ces produits)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	29304090	Méthionine (à l'excl. du méthionine [DCI])
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	29362700	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	29362900	Vitamines et leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, non mélangés (à l'excl. des vitamines A, B1, B2, B3, B5, B6, B12, C et E ainsi que des dérivés de ces vitamines)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	29369000	Provitamines et mélanges de vitamines, de provitamines ou de concentrats, même en solutions quelconques ainsi que des concentrats naturels
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	30029050	Cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	31010000	Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	31021010	Urée d'une teneur en azote supérieure à 45 % en poids du produit anhydre à l'état sec
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	31021090	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	31026000	Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	31039000	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés (à l'excl. des superphosphates et des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	31043000	Sulfate de potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	31049000	Autre:Carnallite, sylvinité et autres sels de potassium naturels bruts, sulfate de potassium et de magnésium et mélanges d'engrais potassiques [p.ex. mélanges de chlorure de potassium et de sulfate de potassium] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	31052010	Engrais minéraux ou chimiques contenant du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote > 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	31052090	Engrais minéraux ou chimiques contenant de l'azote, du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote <= 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	31053000	Hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique), DAP 18.46.00

Accusé de réception en Préfecture de Guyane, de légumes, de melons, de racines et de tubercules
973-00052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	31054000	Dihydrogénoorthophosphate d'ammonium (phosphate monoammonique), même en mélange avec l'hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	31055100	Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates (à l'excl. du dihydrogénoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] ainsi que des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	31056000	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	31059020	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote > 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	31059080	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	32159000	Encres, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres d'imprimerie)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	33021040	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	33079000	Préparations pour le présasage, le rasage ou l'après-rasage, désodorisants corporels, préparations pour bains, dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, non dénommés ni compris ailleurs; désodorisants de locaux, préparés, même non parfumés, ayant ou non des propriétés désinfectantes
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	34012090	Savons liquides ou pâteux
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	34021300	Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	34029010	Autres préparations tension-actives
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	35071000	Enzymes; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs / Présure et ses concentrats

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-001-001-1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	38085900	Marchandises du n° 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotane [DCI],1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane); du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényliques; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH(ISO)), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxide d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO); du 2,4,5-T(ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotane [DCI]), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO).
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	38089110	Insecticides à base de pyréthriinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	38089130	Insecticides à base de carbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	38089140	Insecticides à base d'organo-phosphorés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	38089190	Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthriinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	38089210	Fongicides inorganiques présentés à l'état de préparations cupriques (à l'excl. des marchandises du n° 380850)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0113Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	38089220	Autres fongicides inorganiques (Thiovit..)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	38089230	Fongicides autres à base de dithiocarbamates (Trimanoc, Graneor)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	38089290	Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques et des produits à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des marchandises du n° 380850)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	38089327	Herbicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de phénoxyphytohormones, de triazines, d'amides, de carbamates, de dérivés de dinitroanilines et de dérivés d'urée, d'uraciles ou de sulphonylurées ainsi que des marchandises du n° 380850)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	38089490	Désinfectants et produits simil., présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de sels d'ammonium quaternaire ou de composés halogénés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	39173900	Autres Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	39201025	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique non alvéolaires, non renforcées, ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières de l'éthylène d'une épaisseur n'excédant pas 0,125 mm, en polyéthylène d'une densité inférieure à 0,94
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	39201028	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité >= 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	39201089	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	39211900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en polyuréthanes ou en cellulose régénérée ainsi que des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	39229000	Baignoires, douches, éviers, lavabos, bidets, cuvettes d'aisance et leurs sièges et couvercles, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques / autre
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	39232100	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-Annex 1
-AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	39249000	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques / autre
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	39251000	Maturateur cuve en PVC > 300 litres
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	39262000	Gants PVC
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	39264000	Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	40069000	Autres formes (baguettes, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé / autre
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	40091200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple) non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières avec accessoires
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	40117000	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	42032910	Gants cuirs
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	44091018	Bois (y compris les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, de conifères, autres
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	44160000	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	44219100	Ouvrages en bambou, n.d.a.
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	44219991	Cercueils en bois
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	44219999	Ouvrages en bois (à l'excl. de ceux en bambou, de ceux en panneaux de fibres et des cercueils), n.d.a.
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	48062000	Papiers et cartons sulfurisés, papiers ingraissables, papiers-calques et papier dit "cristal" et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux ou en feuilles / Papiers ingraissables (greaseproof)

Accusé de réception en Préfecture de melons, de
973-210052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	48196000	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	48201050	Agendas en papier ou carton
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	48237010	Emballages alvéolaires pour oeufs, en pâte à papier moulée
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	54071000	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	54072011	Tissus (de fils de filaments synthétiques) obtenus à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène d'une largeur de moins de 3 m
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	56050000	Fils guipés, lames et formes similaires des n°s 5404 ou 5405 guipées, autres que ceux du n° 5605 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits "de chaînette"
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	56074100	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique de polyéthylène ou de polypropylène
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	56074919	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	56074990	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant <= 50 000 décitex [5 g/m], tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	56075090	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	56079090	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	56081180	Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, en fils de matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épuisettes ainsi que des filets en ficelles, cordes ou cordages)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	56081911	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / en nylon ou en autres polyamides / en ficelles, cordes ou cordages
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	56081919	Filets confectionnés, à mailles nouées, en nylon ou en autres polyamides (à l'excl. des filets de pêche, des résilles et filets à cheveux, des filets obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages ainsi que des épuisettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	56081990	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages, en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des filets confectionnés)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	56089000	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / autre
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	60053500	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, mentionnées dans la note 1 du chapitre 60 (à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	60053700	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintées (à l'excl. de celles mentionnées dans la note 1 du chapitre 60, de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	61142000	Combinaison coton
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	61143000	Combinaison synthétique
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	61149000	Autres matières
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	63053219	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	63053290	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	66020000	Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires

Accusé de réception en préfecture
973-200052676 du 17/12/2017 à 17h00
AU 0113Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	68152000	Ouvrages en tourbe (sauf produits en matières textiles en fibres de tourbe)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	69149000	Ouvrages en céramique autres que la porcelaine n.d.a.
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	70109045	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	70109061	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	70109091	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	73072210	Autres accessoires de tuyauterie en acier inoxydable, manchons
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étagage, et les produits principalement en tôle)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	73090010	Cuve acier > 300 litres
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0113Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	73141900	Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier / autre
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	73142090	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles >= 100 cm ² , en fils de fer ou d'acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm (à l'excl. des produits en fils nervurés)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	73144900	Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	73261990	Autres ouvrages en fer ou en acier / autre / autre
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	74122000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	74130000	Torons, câbles, tresses et articles simil., en cuivre (sauf produits isolés pour l'électricité)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	76071119	Feuilles et bandes minces d'aluminium sans support, simpl. laminées, d'une épaisseur < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël et en rouleaux d'un poids <= 10 kg)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	82014000	Haches, serpes et outils simil. à taillants, avec partie travaillante en métaux communs
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	82015000	Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	82019000	Faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main, avec partie travaillante en métaux communs (à l'excl. des bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, râteliers, raclours, haches, serpes et outils simil. à taillants, cisailles à volailles, sécateurs et simil. maniés à deux mains)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	82032000	Pinces (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	82149000	Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles) / autre

0113Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	83071000	Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires en fer ou en acier
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	83099010	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	83099090	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84071000	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84082037	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 100 kW
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84133020	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompe à injection
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84135040	autres pompes volumétriques alternatives, pompe doseuses
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84135061	Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84136031	Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84137021	autres pompes centrifuge, Pompes immergés monocellulaires

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0113Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84137029	Circulateurs de chauffage central et d'eau chaude
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84159000	Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84162080	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz (à l'excl. des brûleurs exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle et brûleurs mixtes)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84184080	Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, capacité > 250 l mais <= 900 l

Accusé de réception en préfecture
973-200052676 du 17/12/2017 à 12h 26, 17/12/2017
AU 0113Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84186100	Pompes à chaleur (à l'excl. des machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84189100	Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateur médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84222000	Machines et appareils à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients (à l'excl. des machines à laver la vaisselle)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84224000	Machines et appareils à emballer ou à empaqueter les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84233010	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, à pesage électronique (à l'excl. des balances à pesage continu sur transporteurs)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84233090	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses (à l'excl. des balances à pesage électronique ou continu sur transporteurs)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84238129	Appareils et instruments de pesage, à pesage électronique, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, bascules à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants, des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, ainsi que des balances de magasin)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84238180	Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances à pesage électronique, des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, balances à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84238281	Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (sauf ceux à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84244100	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84244910	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84248210	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84248940	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84248970	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0113Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84289071	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole conçus pour être portés par tracteur agricole
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84289079	Autres chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84291900	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), sur roues
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84322930	Herses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84322950	Motohoues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0113Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture, sans labour
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84323919	Semoirs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des semoirs de précision, à commande centrale)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84324100	Épandeurs de fumier pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84324200	Distributeurs d'engrais pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84331990	Tondeuses à gazon sans moteur (tondeuses mécaniques)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84332010	Motofaucheuses (à l'excl. des tondeuses à gazon)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84332050	Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84332090	Faucheuses (non conçues pour être tractées ou portées par tracteurs et à l'excl. des tondeuses à gazon, motofaucheuses et moissonneuses-batteuses)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84334000	Presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84335100	Moissonneuses-batteuses
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84335985	Machines, appareils et engins pour la récolte des produits agricoles (à l'excl. des faucheuses, des récolteuses-hacheuses, des machines et appareils de fenaison, des machines pour la récolte des racines ou tubercules, des presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses, ainsi que des moissonneuses- batteuses et autres machines et appareils pour le battage)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84336000	Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles (autres que pour le nettoyage ou le triage des grains et des légumes secs du n° 8437)

Accusé de réception en préfecture
973-200052676 du 17/12/2017 à 10h 20
AU 0113Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84341000	Machines à traire
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84342000	Machines et appareils de laiterie pour la transformation du lait en produits laitiers (à l'excl. des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84349000	Parties de machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, n.d.a.
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84361000	Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux dans les exploitations agricoles ou autres exploitations analogues (à l'excl. de l'industrie des aliments pour animaux, des hache-paille et des étuveurs à fourrage et simil.)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84362100	Couveuses et éleveuses pour l'aviculture
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84362900	Machines et appareils pour l'aviculture (sauf machines à trier les oeufs, machines à plumer du n° 8438 et sauf couveuses et éleveuses)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84369100	Parties de machines et appareils pour l'aviculture, n.d.a.
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84439910	Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (sauf pour machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)

0113Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
 AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84714100	Machines automatiques de traitement de l'information, comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie (sauf portatives d'un poids <= 10 kg et celles se présentant sous systèmes et à l'excl. des unités périphériques)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)

Accusé de réception en préfecture
973-200052676 du 17/12/2017 à 17h00
AU 0113Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84814010	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques / Soupapes de trop-plein ou de sûreté en font ou en acier
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84819000	Partie d'Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84831095	Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	85021200	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	85069000	Parties de piles et batteries de piles électriques n.d.a.
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0113Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable pour Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des nos 8535 ou 8536, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du no 8517 pour une tension n'excédant pas 1000 V
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	85395000	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	85437001	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	85437002	Amplificateurs hyperfréquence
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	85437003	Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	85437004	Enregistreurs numériques de données de vol
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	85437005	Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	85437006	Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	85437007	Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	85437008	Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	85437009	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	85437060	Électrificateurs de clôtures
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85

Accusé de réception en préfecture
973-200052676 du 17/12/2017 à 17h00
AU 0113Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	85444999	Conducteurs électriques isolés, pour une tension de 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	87011000	Motoculteurs et tracteurs de construction simil. pour l'industrie (sauf tracteurs pour véhicules automobiles articulés)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	87013000	Tracteurs à chenilles (sauf motoculteurs à chenille)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	87019190	Tracteurs d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	87019290	Tracteurs d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	87019390	Tracteurs d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	87019490	Tracteurs d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	87019590	Tracteurs d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	87087050	Roues en aluminium; parties et accessoires de roues, en aluminium, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 70 10)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	88031000	Hélices et rotors, leurs parties, pour aéronefs, n.d.a.
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	88033000	Parties d'avions ou d'hélicoptères, n.d.a. (sauf planeurs)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	90183190	Seringues, avec ou sans aiguilles, autres qu'en matières plastiques, pour la médecine
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	90189084	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire, n.d.a.
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	90200000	Autres autres appareils respiratoires et masques à gaz
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	90251980	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, non électroniques (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)

Accusé de réception en Préfecture de melons, de racines et de tubercules
973 000 52678-20171229-AP-2017-90annex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	90261021	Instruments et appareils électroniques pour la mesure et le contrôle du débit ou du niveau du liquide, type débitmètre
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	90262040	Autres Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression, Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	90262080	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	90308930	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi conducteur, autres appareils électronique
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	94032080	Meubles en métal (à l'excl. des meubles de bureau, des meubles pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire et la chirurgie, des lits et des sièges)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	94069031	Serres
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	84212100 (sauf 8421 21 00 90)	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
0114Z	Culture de la canne à sucre	01012100	Chevaux reproducteurs de race pure
0114Z	Culture de la canne à sucre	01012990	Chevaux vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure ainsi que des animaux destinés à la boucherie)
0114Z	Culture de la canne à sucre	01021010	Génisses [bovins femelles qui n'ont jamais vêlé] reproductrices, de race pure
0114Z	Culture de la canne à sucre	01022130	Vaches reproductrices, de race pure (à l'excl. des génisses)
0114Z	Culture de la canne à sucre	01022190	Bovins domestiques reproducteurs, de race pure (à l'excl. des vaches et des génisses)
0114Z	Culture de la canne à sucre	01023100	Buffles reproducteurs de race pure
0114Z	Culture de la canne à sucre	01029020	Animaux reproducteurs de race pure de l'espèce bovine (à l'excl. des bovins domestiques et des buffles)
0114Z	Culture de la canne à sucre	01031000	Porcins reproducteurs de race pure
0114Z	Culture de la canne à sucre	01039110	Porcins [des espèces domestiques], vivants, d'un poids < 50 kg (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0114Z	Culture de la canne à sucre	01041010	Ovins reproducteurs de race pure
0114Z	Culture de la canne à sucre	01042010	Caprins reproducteurs de race pure
0114Z	Culture de la canne à sucre	01042090	Caprins, vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0114Z	Culture de la canne à sucre	01051111	Poussins femelles de sélection et de multiplication, de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0114Z	Culture de la canne à sucre	01051119	Poussins femelles de sélection et de multiplication [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte)
0114Z	Culture de la canne à sucre	01051191	Coqs et poules de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0114Z	Culture de la canne à sucre	01051199	Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte ainsi que des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0114Z	Culture de la canne à sucre	01051200	Dindes et dindons [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g
0114Z	Culture de la canne à sucre	01051300	Canards domestiques, vivants, d'un poids <= 185 g
0114Z	Culture de la canne à sucre	01051400	Oies domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0114Z	Culture de la canne à sucre	01051500	Pintades domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0114Z	Culture de la canne à sucre	01059910	Canards [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g
0114Z	Culture de la canne à sucre	01059920	Oies [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids <= 185 g
0114Z	Culture de la canne à sucre	01059950	Pintades [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids > 185 g
0114Z	Culture de la canne à sucre	01061410	Lapins domestiques, vivants
0114Z	Culture de la canne à sucre	01064900	Insectes
0114Z	Culture de la canne à sucre	05040000	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
0114Z	Culture de la canne à sucre	05080000	Corail et matières simil., bruts ou simpl. préparés, mais non autrement travaillés; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simpl. préparés, mais non découpés en forme, leurs poudres et leurs déchets
0114Z	Culture de la canne à sucre	05111000	Sperme de taureaux
0114Z	Culture de la canne à sucre	06011040	Bulbes de glaïeuls, en repos végétatif
0114Z	Culture de la canne à sucre	06011090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des bulbes de jacinthes, de narcisses, de tulipes et de glaïeuls ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0114Z	Culture de la canne à sucre	06012030	Orchidées, jacinthes, narcisses et tulipes, en végétation ou en fleur
0114Z	Culture de la canne à sucre	06012090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des orchidées, des jacinthes, des narcisses, des tulipes ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0114Z	Culture de la canne à sucre	06021090	Boutures non racinées et greffons (autres que de vigne)
0114Z	Culture de la canne à sucre	06022010	Plants de vigne, greffés ou racinés
0114Z	Culture de la canne à sucre	06024000	Rosiers, greffés ou non
0114Z	Culture de la canne à sucre	06029045	Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'excl. des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
0114Z	Culture de la canne à sucre	06029050	Plantes de plein air, vivantes, y.c. leurs racines (sauf les bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, y.c. les plants, plantes et racines de chicorée, les boutures non racinées et greffons, les rhododendrons, azalées, les rosiers, le blanc de champignon, les plants d'ananas, les plants de légumes et de fraisiers, les arbres, arbustes et arbrisseaux et les plantes vivaces)
0114Z	Culture de la canne à sucre	06029070	Boutures racinées et jeunes plants de plantes d'intérieur (à l'excl. des cactées)
0114Z	Culture de la canne à sucre	06029091	Plantes d'intérieur à fleurs, en boutons ou en fleur (à l'excl. des cactées)
0114Z	Culture de la canne à sucre	06029099	Plantes d'intérieur, vivantes (à l'excl. des boutures et jeunes plants ainsi que des plantes à fleurs, en boutons ou en fleur)
0114Z	Culture de la canne à sucre	06031300	Orchidées et leurs boutons, frais, coupés, pour bouquets ou pour ornements
0114Z	Culture de la canne à sucre	07131090	Pois 'Pisum Sativum', secs, écosés, même décortiqués ou cassés (à l'excl. des pois destinés à l'ensemencement)
0114Z	Culture de la canne à sucre	09109190	Mélanges d'épices broyées ou pulvérisées

Accusé de réception en préfecture
973-200652678-20171229-AP-2017-90-annex1
AJU 0114Z
Date de télértransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0114Z	Culture de la canne à sucre	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
0114Z	Culture de la canne à sucre	10019900	Épeautre, froment [blé] tendre et méteil (à l'excl. des produits destinés à l'ensemencement)
0114Z	Culture de la canne à sucre	10019900	Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)
0114Z	Culture de la canne à sucre	10039000	Orge (à l'excl. de l'orge de semence)
0114Z	Culture de la canne à sucre	10049000	Avoine (à l'excl. de l'avoine de semence)
0114Z	Culture de la canne à sucre	10059000	Maïs (à l'excl. du maïs de semence)
0114Z	Culture de la canne à sucre	10071090	Sorgho à grains de semence (à l'excl. des sorghos hybrides)
0114Z	Culture de la canne à sucre	10089000	Céréales (à l'excl. du froment [blé], du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet, de l'alpiste, du fonio, du quinoa et du triticales)
0114Z	Culture de la canne à sucre	11010011	Farines de froment [blé] dur
0114Z	Culture de la canne à sucre	11042398	Grains de maïs, mondés, perlés ou autrement travaillés (à l'excl. de la farine de maïs et des grains de maïs aplatis, en flocons, mondés, perlés et en pellets)
0114Z	Culture de la canne à sucre	12060091	Graines de tournesol, même concassées, décortiquées et graines de tournesol en coques striées gris et blanc (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement)
0114Z	Culture de la canne à sucre	12092100	Graines de luzerne, à ensemençer
0114Z	Culture de la canne à sucre	12092980	Graines fourragères, à ensemençer (à l'excl. des graines de céréales, de betteraves fourragères [Beta vulgaris var. alba], de betteraves à sucre, de luzerne, de trèfle [Trifolium spp.], de féтуque, de pâturin des prés du Kentucky [Poa pratensis L.], de ray-grass [Lolium multiflorum Lam., Lolium perenne L.], de fléole des prés, de vesces, de dactyle [Dactylis glomerata L.], d'agrostide [Agrostides] ou de lupin)
0114Z	Culture de la canne à sucre	12099180	Graines de légumes, à ensemençer (à l'excl. des graines de betteraves à salade ou [betteraves rouges] [Beta vulgaris var. conditiva])
0114Z	Culture de la canne à sucre	12099999	Graines, fruits et spores à ensemençer (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, café, thé, maté, des épices, céréales, graines et fruits oléagineux, betteraves, plantes fourragères, graines de légumes, graines forestières ainsi que des graines de plantes herbacées utilisées surtout pour leurs fleurs ou des espèces utilisées surtout en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil.)
0114Z	Culture de la canne à sucre	12113000	Feuilles de coca, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées
0114Z	Culture de la canne à sucre	12114000	Paille de pavot, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0114Z	Culture de la canne à sucre	12115000	Ephédra, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0114Z	Culture de la canne à sucre	12119086	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, des espèces du genre Ephedra ainsi que des fèves de tonka)
0114Z	Culture de la canne à sucre	12141000	Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne
0114Z	Culture de la canne à sucre	12149090	Foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil. (à l'excl. des betteraves fourragères, des rutabagas, des racines fourragères ainsi que de la farine de luzerne)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-CTG-AP-2017-90-annex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0114Z	Culture de la canne à sucre	14019000	Roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie (à l'excl. des bambous et des rotins)
0114Z	Culture de la canne à sucre	14049000	Produits végétaux, n.d.a.
0114Z	Culture de la canne à sucre	15041099	Huiles de foies de poissons et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de foies de flétans et des huiles d'une teneur en vitamines A <= 2500 unités internationales par gramme)
0114Z	Culture de la canne à sucre	15050090	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline - autre
0114Z	Culture de la canne à sucre	15149190	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, brutes (à l'excl. des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0114Z	Culture de la canne à sucre	15149990	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0114Z	Culture de la canne à sucre	15161090	Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interstérifiées, réstérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
0114Z	Culture de la canne à sucre	15219099	Cires d'abeilles et d'autres insectes, même raffinées ou colorées (à l'excl. des cires brutes)
0114Z	Culture de la canne à sucre	17011290	Sucres de canne, bruts, sans addition d'aromatisants ou de colorants (à l'excl. des sucres destinés à être raffinés)
0114Z	Culture de la canne à sucre	18069090	Préparations alimentaires contenant du cacao, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu <= 2 kg (à l'excl. de la poudre de cacao, du chocolat, des bonbons au chocolat [pralines] se présentant sous forme d'une bouchée et autres articles en chocolat, des sucreries contenant du cacao, des pâtes à tartiner contenant du cacao ainsi que des préparations pour boissons contenant du cacao)
0114Z	Culture de la canne à sucre	19019099	Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 40% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits similaires des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 5% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des extraits de malt, des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail, des mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie ainsi que des produits du n° 1901 90 91)
0114Z	Culture de la canne à sucre	20060099	Légumes, fruits, noix, écorces de fruits et autres parties de plantes comestibles, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés], d'une teneur en sucre <= 13% en poids (à l'excl. du gingembre, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)
0114Z	Culture de la canne à sucre	23023090	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (sauf ceux d'une teneur en amidon <= 28% en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2 mm est <= 10% en poids ou, en cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche >= 1,5% en poids)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0114Z	Culture de la canne à sucre	23024008	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon > 35% en poids
0114Z	Culture de la canne à sucre	23025000	Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses
0114Z	Culture de la canne à sucre	23032010	Pulpes de betteraves
0114Z	Culture de la canne à sucre	23040000	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja
0114Z	Culture de la canne à sucre	23064100	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique 'fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est < 2% et un composant solide qui contient < 30 micromoles/g de glucosinolates'
0114Z	Culture de la canne à sucre	23069090	Tourteaux et autres résidus solides, mêmes broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de coton, de lin, de tournesol, de graines de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah, de noix ou d'amandes de palmiste, de germes de maïs ainsi que de l'extraction de l'huile d'olive, de l'huile de soja et de l'huile d'arachide)
0114Z	Culture de la canne à sucre	23091051	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids
0114Z	Culture de la canne à sucre	23091090	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers
0114Z	Culture de la canne à sucre	23099031	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ni féculé ni produits laitiers ou contenant en poids <= 10% d'amidon ou de féculé et < 10% de produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0114Z	Culture de la canne à sucre	23099035	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ou féculé ou en contenant <= 10% en poids, d'une teneur en poids de produits laitiers >= 50%, mais < 75% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0114Z	Culture de la canne à sucre	23099041	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0114Z	Culture de la canne à sucre	23099043	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, et d'une teneur en poids de produits laitiers >= 10%, mais < 50% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0114Z	Culture de la canne à sucre	23099051	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de fécule > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0114Z	Culture de la canne à sucre	23099096	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou fécule, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, produits dits [solubles] de poissons ou de mammifères marins, résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du chapitre 23, pulpes de betteraves mélassées et prémélanges)
0114Z	Culture de la canne à sucre	23099099	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou fécule, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, des produits dits 'solubles' de poissons ou de mammifères marins, des résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du présent chapitre, des pulpes de betteraves mélassées, des préparations d'une teneur en poids de chlorure de choline >= 49%, sur support organique ou inorganique et des prémélanges)
0114Z	Culture de la canne à sucre	25010010	Eau de mer et eaux mères de salines
0114Z	Culture de la canne à sucre	25010091	Sel propre à l'alimentation humaine
0114Z	Culture de la canne à sucre	25010099	Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)
0114Z	Culture de la canne à sucre	25070020	Kaolin
0114Z	Culture de la canne à sucre	25101000	Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus
0114Z	Culture de la canne à sucre	25102000	Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées, moulus
0114Z	Culture de la canne à sucre	25180020	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0114Z	Culture de la canne à sucre	25181000	Dolomie, non calcinée ni frittée, dite 'cruie [à l'état brut]', y.c. la dolomie dégrossie ou simpl. débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0114Z	Culture de la canne à sucre	25182000	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0114Z	Culture de la canne à sucre	25183000	Pisé de dolomie
0114Z	Culture de la canne à sucre	25191000	Carbonate de magnésium naturel [magnésite]
0114Z	Culture de la canne à sucre	25199010	oxyde de magnésium autre la magnésite calciné
0114Z	Culture de la canne à sucre	25199030	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
0114Z	Culture de la canne à sucre	25199090	Magnésie électrofondue
0114Z	Culture de la canne à sucre	25220000	Carbonate de magnésium naturel (magnésite); magnésie électrofondue; magnésie calcinée à mort (frittée), même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage; autre oxyde de magnésium, même pur
0114Z	Culture de la canne à sucre	25222000	Chaux éteinte
0114Z	Culture de la canne à sucre	25223000	Chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0114Z
Date de télétransmission : 20/12/2017
Date de réception en préfecture : 20/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0114Z	Culture de la canne à sucre	25301000	Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées
0114Z	Culture de la canne à sucre	25309000	Ciments, même colorés (à l'excl. des ciments Portland et des ciments alumineux)
0114Z	Culture de la canne à sucre	27030000	Tourbe (y compris la tourbe pour litière), même agglomérée
0114Z	Culture de la canne à sucre	27101985	Huiles blanches, paraffine liquide
0114Z	Culture de la canne à sucre	28080000	Acide nitrique; acides sulfonitriques
0114Z	Culture de la canne à sucre	28092000	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non
0114Z	Culture de la canne à sucre	28151200	Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]
0114Z	Culture de la canne à sucre	28170000	Oxyde de zinc; peroxyde de zinc
0114Z	Culture de la canne à sucre	28272000	Chlorure de calcium
0114Z	Culture de la canne à sucre	28289000	Hypochlorites, chlorites et hypobromites (à l'excl. des hypochlorites de calcium)
0114Z	Culture de la canne à sucre	28332100	Sulfate de magnésium
0114Z	Culture de la canne à sucre	28332980	Sulfates (autres que de sodium, de magnésium, d'aluminium, de nickel, de cuivre, de baryum, de cadmium, de chrome, de zinc, de cobalt, de titane, de plomb et de mercure)
0114Z	Culture de la canne à sucre	28342100	Nitrates de potassium
0114Z	Culture de la canne à sucre	28342980	Nitrates (autres que de potassium, de baryum, de béryllium, de cadmium, de cobalt, de nickel, de cuivre, de plomb et de mercure)
0114Z	Culture de la canne à sucre	28352400	Phosphates de potassium
0114Z	Culture de la canne à sucre	28365000	Carbonate de calcium
0114Z	Culture de la canne à sucre	28369917	Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium / autre / autre / autre
0114Z	Culture de la canne à sucre	28416900	Manganites, manganates et permanganates (à l'excl. du permanganate de potassium)
0114Z	Culture de la canne à sucre	29121100	Méthanal [formaldéhyde]
0114Z	Culture de la canne à sucre	29224985	Composés aminés à fonctions oxygénées / autre / autre
0114Z	Culture de la canne à sucre	29225000	Amino-alcools-phénols, amino-acides-phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées (à l'excl. des amino-alcools, des amino-naphtols et autres amino-phénols et leurs éthers et esters, des amino-acides et leurs esters, des amino-aldéhydes, des amino-cétones, des amino-quinones et des sels de tous ces produits)
0114Z	Culture de la canne à sucre	29304090	Méthionine (à l'excl. du méthionine [DCI])
0114Z	Culture de la canne à sucre	29362700	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
0114Z	Culture de la canne à sucre	29362900	Vitamines et leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, non mélangés (à l'excl. des vitamines A, B1, B2, B3, B5, B6, B12, C et E ainsi que des dérivés de ces vitamines)
0114Z	Culture de la canne à sucre	29369000	Provitamines et mélanges de vitamines, de provitamines ou de concentrats, même en solutions quelconques ainsi que des concentrats naturels
0114Z	Culture de la canne à sucre	30029050	Cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures)
0114Z	Culture de la canne à sucre	31010000	Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0114Z	Culture de la canne à sucre	31021010	Urée d'une teneur en azote supérieure à 45 % en poids du produit anhydre à l'état sec
0114Z	Culture de la canne à sucre	31021090	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0114Z	Culture de la canne à sucre	31026000	Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0114Z	Culture de la canne à sucre	31039000	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés (à l'excl. des superphosphates et des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0114Z Culture de la canne à sucre
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0114Z	Culture de la canne à sucre	31043000	Sulfate de potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0114Z	Culture de la canne à sucre	31049000	Autre:Carnallite, sylvinite et autres sels de potassium naturels bruts, sulfate de potassium et de magnésium et mélanges d'engrais potassiques [p.ex. mélanges de chlorure de potassium et de sulfate de potassium] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0114Z	Culture de la canne à sucre	31052010	Engrais minéraux ou chimiques contenant du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote > 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0114Z	Culture de la canne à sucre	31052090	Engrais minéraux ou chimiques contenant de l'azote, du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote <= 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0114Z	Culture de la canne à sucre	31053000	Hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique), DAP 18.46.00
0114Z	Culture de la canne à sucre	31054000	Dihydrogénoorthophosphate d'ammonium (phosphate monoammonique), même en mélange avec l'hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)
0114Z	Culture de la canne à sucre	31055100	Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates (à l'excl. du dihydrogénoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] ainsi que des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0114Z	Culture de la canne à sucre	31056000	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0114Z	Culture de la canne à sucre	31059020	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote > 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0114Z	Culture de la canne à sucre	31059080	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0114Z	Culture de la canne à sucre	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
0114Z	Culture de la canne à sucre	32159000	Encres, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres d'imprimerie)
0114Z	Culture de la canne à sucre	33021040	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons
0114Z	Culture de la canne à sucre	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires

0114Z Culture de la canne à sucre
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0114Z	Culture de la canne à sucre	33079000	Préparations pour le rasage, le rasage ou l'après-rasage, désodorisants corporels, préparations pour bains, dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, non dénommés ni compris ailleurs; désodorisants de locaux, préparés, même non parfumés, ayant ou non des propriétés désinfectantes
0114Z	Culture de la canne à sucre	34012090	Savons liquides ou pâteux
0114Z	Culture de la canne à sucre	34021300	Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)
0114Z	Culture de la canne à sucre	34029010	Autres préparations tension-actives
0114Z	Culture de la canne à sucre	35071000	Enzymes; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs / Présure et ses concentrats
0114Z	Culture de la canne à sucre	38085900	Marchandises du n° 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchlor (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotane [DCI], 1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane); du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényliques; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH(ISO)), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxyde d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO); du 2,4,5-T(ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotane [DCI]), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO).
0114Z	Culture de la canne à sucre	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
0114Z	Culture de la canne à sucre	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg
0114Z	Culture de la canne à sucre	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
0114Z	Culture de la canne à sucre	38089110	Insecticides à base de pyréthriinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)

Accusé de réception en préfecture
973 200 52678 - Culture de la canne à sucre
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0114Z	Culture de la canne à sucre	38089130	Insecticides à base de carbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0114Z	Culture de la canne à sucre	38089140	Insecticides à base d'organo-phosphorés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0114Z	Culture de la canne à sucre	38089190	Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthriinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0114Z	Culture de la canne à sucre	38089210	Fongicides inorganiques présentés à l'état de préparations cupriques (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0114Z	Culture de la canne à sucre	38089220	Autres fongicides inorganiques (Thiovit..)
0114Z	Culture de la canne à sucre	38089230	Fongicides autres à base de dithiocarbamates (Trimanoc, Graneor)
0114Z	Culture de la canne à sucre	38089290	Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques et des produits à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des marchandises du n° 380850)
0114Z	Culture de la canne à sucre	38089327	Herbicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de phénoxyphytohormones, de triazines, d'amides, de carbamates, de dérivés de dinitroanilines et de dérivés d'urée, d'uraciles ou de sulphonylurées ainsi que des marchandises du n° 380850)
0114Z	Culture de la canne à sucre	38089490	Désinfectants et produits simil., présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de sels d'ammonium quaternaire ou de composés halogénés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0114Z	Culture de la canne à sucre	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)
0114Z	Culture de la canne à sucre	39173900	Autres Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques
0114Z	Culture de la canne à sucre	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
0114Z	Culture de la canne à sucre	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
0114Z	Culture de la canne à sucre	39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94
0114Z	Culture de la canne à sucre	39201025	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique non alvéolaires, non renforcées, ni stratifiées, ni munis d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières de l'éthylène d'une épaisseur n'excédant pas 0,125 mm, en polyéthylène d'une densité inférieur à 0,94
0114Z	Culture de la canne à sucre	39201028	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité >= 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0114Z	Culture de la canne à sucre	39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)
0114Z	Culture de la canne à sucre	39201089	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau)
0114Z	Culture de la canne à sucre	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.
0114Z	Culture de la canne à sucre	39211900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en polyuréthanes ou en cellulose régénérée ainsi que des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
0114Z	Culture de la canne à sucre	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
0114Z	Culture de la canne à sucre	39229000	Baignoires, douches, éviers, lavabos, bidets, cuvettes d'aisance et leurs sièges et couvercles, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques / autre
0114Z	Culture de la canne à sucre	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
0114Z	Culture de la canne à sucre	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
0114Z	Culture de la canne à sucre	39232100	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène
0114Z	Culture de la canne à sucre	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
0114Z	Culture de la canne à sucre	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
0114Z	Culture de la canne à sucre	39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l
0114Z	Culture de la canne à sucre	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques

Accusé de réception en préfecture
973 20052678-2017291AP-2017-000000000
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0114Z	Culture de la canne à sucre	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
0114Z	Culture de la canne à sucre	39249000	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques / autre
0114Z	Culture de la canne à sucre	39251000	Maturateur cuve en PVC > 300 litres
0114Z	Culture de la canne à sucre	39262000	Gants PVC
0114Z	Culture de la canne à sucre	39264000	Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques
0114Z	Culture de la canne à sucre	39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.
0114Z	Culture de la canne à sucre	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
0114Z	Culture de la canne à sucre	40069000	Autres formes (bagues, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé / autre
0114Z	Culture de la canne à sucre	40091200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple) non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières avec accessoires
0114Z	Culture de la canne à sucre	40117000	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers
0114Z	Culture de la canne à sucre	42032910	Gants cuirs
0114Z	Culture de la canne à sucre	44091018	Bois (y compris les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, de conifères, autres
0114Z	Culture de la canne à sucre	44160000	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
0114Z	Culture de la canne à sucre	44219100	Ouvrages en bambou, n.d.a.
0114Z	Culture de la canne à sucre	44219991	Cercueils en bois
0114Z	Culture de la canne à sucre	44219999	Ouvrages en bois (à l'excl. de ceux en bambou, de ceux en panneaux de fibres et des cercueils), n.d.a.
0114Z	Culture de la canne à sucre	48062000	Papiers et cartons sulfurisés, papiers ingraissables, papiers-calques et papier dit "cristal" et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux ou en feuilles / Papiers ingraissables (greaseproof)
0114Z	Culture de la canne à sucre	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
0114Z	Culture de la canne à sucre	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
0114Z	Culture de la canne à sucre	48196000	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)
0114Z	Culture de la canne à sucre	48201050	Agendas en papier ou carton
0114Z	Culture de la canne à sucre	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives
0114Z	Culture de la canne à sucre	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
0114Z	Culture de la canne à sucre	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
0114Z	Culture de la canne à sucre	48237010	Emballages alvéolaires pour oeufs, en pâte à papier moulée
0114Z	Culture de la canne à sucre	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
0114Z	Culture de la canne à sucre	54071000	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-CTG-AP-2017-90-annex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0114Z	Culture de la canne à sucre	54072011	Tissus (de fils de filaments synthétiques) obtenus à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène d'une largeur de moins de 3 m
0114Z	Culture de la canne à sucre	56050000	Fils guipés, lames et formes similaires des n°s 5404 ou 5405 guipées, autres que ceux du n° 5605 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits "de chaînette"
0114Z	Culture de la canne à sucre	56074100	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique de polyéthylène ou de polypropylène
0114Z	Culture de la canne à sucre	56074919	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0114Z	Culture de la canne à sucre	56074990	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant ≤ 50 000 décitex [5 g/m], tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0114Z	Culture de la canne à sucre	56075090	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)
0114Z	Culture de la canne à sucre	56079090	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)
0114Z	Culture de la canne à sucre	56081180	Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, en fils de matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épuisettes ainsi que des filets en ficelles, cordes ou cordages)
0114Z	Culture de la canne à sucre	56081911	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / en nylon ou en autres polyamides / en ficelles, cordes ou cordages
0114Z	Culture de la canne à sucre	56081919	Filets confectionnés, à mailles nouées, en nylon ou en autres polyamides (à l'excl. des filets de pêche, des résilles et filets à cheveux, des filets obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages ainsi que des épuisettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)
0114Z	Culture de la canne à sucre	56081990	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages, en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des filets confectionnés)
0114Z	Culture de la canne à sucre	56089000	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / autre
0114Z	Culture de la canne à sucre	60053500	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, mentionnées dans la note 1 du chapitre 60 (à l'excl. de celles contenant en poids ≥ 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0114Z	Culture de la canne à sucre	60053700	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintées (à l'excl. de celles mentionnées dans la note 1 du chapitre 60, de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0114Z	Culture de la canne à sucre	61142000	Combinaison coton
0114Z	Culture de la canne à sucre	61143000	Combinaison synthétique
0114Z	Culture de la canne à sucre	61149000	Autres matières
0114Z	Culture de la canne à sucre	63053219	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
0114Z	Culture de la canne à sucre	63053290	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
0114Z	Culture de la canne à sucre	66020000	Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires
0114Z	Culture de la canne à sucre	68152000	Ouvrages en tourbe (sauf produits en matières textiles en fibres de tourbe)
0114Z	Culture de la canne à sucre	69149000	Ouvrages en céramique autres que la porcelaine n.d.a.
0114Z	Culture de la canne à sucre	70109045	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
0114Z	Culture de la canne à sucre	70109061	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)
0114Z	Culture de la canne à sucre	70109091	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
0114Z	Culture de la canne à sucre	73072210	Autres accessoires de tuyauterie en acier inoxydable, manchons
0114Z	Culture de la canne à sucre	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
0114Z	Culture de la canne à sucre	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
0114Z	Culture de la canne à sucre	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
0114Z	Culture de la canne à sucre	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
0114Z	Culture de la canne à sucre	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étaillage, et les produits principalement en tôle)
0114Z	Culture de la canne à sucre	73090010	Cuve acier > 300 litres
0114Z	Culture de la canne à sucre	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
0114Z	Culture de la canne à sucre	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0114Z Culture de la canne à sucre
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0114Z	Culture de la canne à sucre	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
0114Z	Culture de la canne à sucre	73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures
0114Z	Culture de la canne à sucre	73141900	Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier / autre
0114Z	Culture de la canne à sucre	73142090	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles >= 100 cm ² , en fils de fer ou d'acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm (à l'excl. des produits en fils nervurés)
0114Z	Culture de la canne à sucre	73144900	Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)
0114Z	Culture de la canne à sucre	73261990	Autres ouvrages en fer ou en acier / autre / autre
0114Z	Culture de la canne à sucre	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0114Z	Culture de la canne à sucre	74122000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre
0114Z	Culture de la canne à sucre	74130000	Torons, câbles, tresses et articles simil., en cuivre (sauf produits isolés pour l'électricité)
0114Z	Culture de la canne à sucre	76071119	Feuilles et bandes minces d'aluminium sans support, simpl. laminées, d'une épaisseur < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël et en rouleaux d'un poids <= 10 kg)
0114Z	Culture de la canne à sucre	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
0114Z	Culture de la canne à sucre	82014000	Haches, serpes et outils simil. à taillants, avec partie travaillante en métaux communs
0114Z	Culture de la canne à sucre	82015000	Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main
0114Z	Culture de la canne à sucre	82019000	Faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main, avec partie travaillante en métaux communs (à l'excl. des bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, râteliers, racloirs, haches, serpes et outils simil. à taillants, cisailles à volailles, sécateurs et simil. maniés à deux mains)
0114Z	Culture de la canne à sucre	82032000	Pincés (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires
0114Z	Culture de la canne à sucre	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
0114Z	Culture de la canne à sucre	82149000	Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles) / autre
0114Z	Culture de la canne à sucre	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermailles et montures-fermailles à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
0114Z	Culture de la canne à sucre	83071000	Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires en fer ou en acier

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU 0114Z Culture de la canne à sucre
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0114Z	Culture de la canne à sucre	83099010	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
0114Z	Culture de la canne à sucre	83099090	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84071000	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation
0114Z	Culture de la canne à sucre	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84082037	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 100 kW
0114Z	Culture de la canne à sucre	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
0114Z	Culture de la canne à sucre	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84133020	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompe à injection
0114Z	Culture de la canne à sucre	84135040	autres pompes volumétriques alternatives, pompe doseuses
0114Z	Culture de la canne à sucre	84135061	Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84136031	Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84137021	autres pompes centrifuge, Pompes immergés monocellulaires
0114Z	Culture de la canne à sucre	84137029	Circulateurs de chauffage central et d'eau chaude
0114Z	Culture de la canne à sucre	84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0114Z	Culture de la canne à sucre	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
0114Z	Culture de la canne à sucre	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
0114Z	Culture de la canne à sucre	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
0114Z	Culture de la canne à sucre	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84159000	Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.
0114Z	Culture de la canne à sucre	84162080	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz (à l'excl. des brûleurs exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle et brûleurs mixtes)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84184080	Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, capacité > 250 l mais <= 900 l
0114Z	Culture de la canne à sucre	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
0114Z	Culture de la canne à sucre	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84186100	Pompes à chaleur (à l'excl. des machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84189100	Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid
0114Z	Culture de la canne à sucre	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
0114Z	Culture de la canne à sucre	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0114Z Culture de la canne à sucre
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0114Z	Culture de la canne à sucre	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0114Z	Culture de la canne à sucre	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
0114Z	Culture de la canne à sucre	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0114Z	Culture de la canne à sucre	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84222000	Machines et appareils à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients (à l'excl. des machines à laver la vaisselle)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
0114Z	Culture de la canne à sucre	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84233010	Bascules à pesées constantes et balances et balances ensacheuses ou doseuses, à pesage électronique (à l'excl. des balances à pesage continu sur transporteurs)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84233090	Bascules à pesées constantes et balances et balances ensacheuses ou doseuses (à l'excl. des balances à pesage électronique ou continu sur transporteurs)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0114Z	Culture de la canne à sucre	84238129	Appareils et instruments de pesage, à pesage électronique, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, bascules à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants, des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, ainsi que des balances de magasin)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84238180	Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances à pesage électronique, des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, balances à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84238281	Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (sauf ceux à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
0114Z	Culture de la canne à sucre	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84244100	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
0114Z	Culture de la canne à sucre	84244910	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84248210	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture

0114Z Culture de la canne à sucre
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU 0114Z Culture de la canne à sucre
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0114Z	Culture de la canne à sucre	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84248940	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
0114Z	Culture de la canne à sucre	84248970	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
0114Z	Culture de la canne à sucre	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
0114Z	Culture de la canne à sucre	84289071	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole conçus pour être portés par tracteur agricole
0114Z	Culture de la canne à sucre	84289079	Autres chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole
0114Z	Culture de la canne à sucre	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles
0114Z	Culture de la canne à sucre	84291900	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), sur roues
0114Z	Culture de la canne à sucre	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
0114Z	Culture de la canne à sucre	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
0114Z	Culture de la canne à sucre	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
0114Z	Culture de la canne à sucre	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0114Z	Culture de la canne à sucre	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
0114Z	Culture de la canne à sucre	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0114Z	Culture de la canne à sucre	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84322930	Herses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84322950	Motohoues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0114Z	Culture de la canne à sucre	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)

* Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90 annex 1
 -AU 0114Z Culture de la canne à sucre
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0114Z	Culture de la canne à sucre	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture, sans labour
0114Z	Culture de la canne à sucre	84323919	Semoirs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des semoirs de précision, à commande centrale)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84324100	Épandeurs de fumier pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84324200	Distributeurs d'engrais pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
0114Z	Culture de la canne à sucre	84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège
0114Z	Culture de la canne à sucre	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84331990	Tondeuses à gazon sans moteur (tondeuses mécaniques)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84332010	Motofaucheuses (à l'excl. des tondeuses à gazon)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84332050	Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs
0114Z	Culture de la canne à sucre	84332090	Faucheuses (non conçues pour être tractées ou portées par tracteurs et à l'excl. des tondeuses à gazon, motofaucheuses et moissonneuses-batteuses)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84334000	Presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses
0114Z	Culture de la canne à sucre	84335100	Moissonneuses-batteuses
0114Z	Culture de la canne à sucre	84335985	Machines, appareils et engins pour la récolte des produits agricoles (à l'excl. des faucheuses, des récolteuses-hacheuses, des machines et appareils de fenaison, des machines pour la récolte des racines ou tubercules, des presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses, ainsi que des moissonneuses- batteuses et autres machines et appareils pour le battage)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84336000	Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles (autres que pour le nettoyage ou le triage des grains et des légumes secs du n° 8437)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.
0114Z	Culture de la canne à sucre	84341000	Machines à traire
0114Z	Culture de la canne à sucre	84342000	Machines et appareils de laiterie pour la transformation du lait en produits laitiers (à l'excl. des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84349000	Parties de machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, n.d.a.
0114Z	Culture de la canne à sucre	84361000	Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux dans les exploitations agricoles ou autres exploitations analogues (à l'excl. de l'industrie des aliments pour animaux, des hache-paille et des étuveurs à fourrage et simil.)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84362100	Couveuses et éleveuses pour l'aviiculture
0114Z	Culture de la canne à sucre	84362900	Machines et appareils pour l'aviiculture (sauf machines à trier les oeufs, machines à plumer du n° 8438 et sauf couveuses et éleveuses)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0114Z	Culture de la canne à sucre	84369100	Parties de machines et appareils pour l'aviculture, n.d.a.
0114Z	Culture de la canne à sucre	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0114Z	Culture de la canne à sucre	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.
0114Z	Culture de la canne à sucre	84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84439910	Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (sauf pour machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération
0114Z	Culture de la canne à sucre	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
0114Z	Culture de la canne à sucre	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0114Z	Culture de la canne à sucre	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0114Z	Culture de la canne à sucre	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
0114Z	Culture de la canne à sucre	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
0114Z	Culture de la canne à sucre	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84714100	Machines automatiques de traitement de l'information, comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie (sauf portatives d'un poids <= 10 kg et celles se présentant sous systèmes et à l'excl. des unités périphériques)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)

Accusé de réception en préfecture
973 20052678-2017-12-29-CTG-AP-2017-90
AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0114Z	Culture de la canne à sucre	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0114Z	Culture de la canne à sucre	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
0114Z	Culture de la canne à sucre	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84814010	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques / Soupapes de trop-plein ou de sûreté en font ou en acier
0114Z	Culture de la canne à sucre	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84819000	Partie d'Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques
0114Z	Culture de la canne à sucre	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
0114Z	Culture de la canne à sucre	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
0114Z	Culture de la canne à sucre	84831095	Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
0114Z	Culture de la canne à sucre	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
0114Z	Culture de la canne à sucre	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
0114Z	Culture de la canne à sucre	85021200	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
0114Z	Culture de la canne à sucre	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
0114Z	Culture de la canne à sucre	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0114Z Culture de la canne à sucre
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0114Z	Culture de la canne à sucre	85069000	Parties de piles et batteries de piles électriques n.d.a.
0114Z	Culture de la canne à sucre	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
0114Z	Culture de la canne à sucre	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
0114Z	Culture de la canne à sucre	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
0114Z	Culture de la canne à sucre	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable pour Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des nos 8535 ou 8536, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du no 8517 pour une tension n'excédant pas 1000 V
0114Z	Culture de la canne à sucre	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
0114Z	Culture de la canne à sucre	85395000	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
0114Z	Culture de la canne à sucre	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
0114Z	Culture de la canne à sucre	85437001	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
0114Z	Culture de la canne à sucre	85437002	Amplificateurs hyperfréquence
0114Z	Culture de la canne à sucre	85437003	Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge
0114Z	Culture de la canne à sucre	85437004	Enregistreurs numériques de données de vol
0114Z	Culture de la canne à sucre	85437005	Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio
0114Z	Culture de la canne à sucre	85437006	Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son
0114Z	Culture de la canne à sucre	85437007	Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants
0114Z	Culture de la canne à sucre	85437008	Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique
0114Z	Culture de la canne à sucre	85437009	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
0114Z	Culture de la canne à sucre	85437060	Électrificateurs de clôtures
0114Z	Culture de la canne à sucre	85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
0114Z	Culture de la canne à sucre	85444999	Conducteurs électriques isolés, pour une tension de 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
0114Z	Culture de la canne à sucre	87011000	Motoculteurs et tracteurs de construction simil. pour l'industrie (sauf tracteurs pour véhicules automobiles articulés)
0114Z	Culture de la canne à sucre	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
0114Z	Culture de la canne à sucre	87013000	Tracteurs à chenilles (sauf motoculteurs à chenille)
0114Z	Culture de la canne à sucre	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0114Z Culture de la canne à sucre
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0114Z	Culture de la canne à sucre	87019190	Tracteurs d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0114Z	Culture de la canne à sucre	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0114Z	Culture de la canne à sucre	87019290	Tracteurs d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0114Z	Culture de la canne à sucre	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0114Z	Culture de la canne à sucre	87019390	Tracteurs d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0114Z	Culture de la canne à sucre	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0114Z	Culture de la canne à sucre	87019490	Tracteurs d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0114Z	Culture de la canne à sucre	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0114Z	Culture de la canne à sucre	87019590	Tracteurs d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0114Z	Culture de la canne à sucre	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0114Z	Culture de la canne à sucre	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0114Z	Culture de la canne à sucre	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
0114Z	Culture de la canne à sucre	87087050	Roues en aluminium; parties et accessoires de roues, en aluminium, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 70 10)
0114Z	Culture de la canne à sucre	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
0114Z	Culture de la canne à sucre	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
0114Z	Culture de la canne à sucre	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
0114Z	Culture de la canne à sucre	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0114Z Culture de la canne à sucre
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0114Z	Culture de la canne à sucre	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
0114Z	Culture de la canne à sucre	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
0114Z	Culture de la canne à sucre	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
0114Z	Culture de la canne à sucre	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0114Z	Culture de la canne à sucre	88031000	Hélices et rotors, leurs parties, pour aéronefs, n.d.a.
0114Z	Culture de la canne à sucre	88033000	Parties d'avions ou d'hélicoptères, n.d.a. (sauf planeurs)
0114Z	Culture de la canne à sucre	90183190	Seringues, avec ou sans aiguilles, autres qu'en matières plastiques, pour la médecine
0114Z	Culture de la canne à sucre	90189084	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire, n.d.a.
0114Z	Culture de la canne à sucre	90200000	Autres autres appareils respiratoires et masques à gaz
0114Z	Culture de la canne à sucre	90251980	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, non électroniques (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)
0114Z	Culture de la canne à sucre	90261021	Instruments et appareils électroniques pour la mesure et le contrôle du débit ou du niveau du liquide, type débitmètre
0114Z	Culture de la canne à sucre	90262040	Autres Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression, Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
0114Z	Culture de la canne à sucre	90262080	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression
0114Z	Culture de la canne à sucre	90308930	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi conducteur, autres appareils électronique
0114Z	Culture de la canne à sucre	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
0114Z	Culture de la canne à sucre	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
0114Z	Culture de la canne à sucre	94032080	Meubles en métal (à l'excl. des meubles de bureau, des meubles pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire et la chirurgie, des lits et des sièges)
0114Z	Culture de la canne à sucre	94069031	Serres
0114Z	Culture de la canne à sucre	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0114Z	Culture de la canne à sucre	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0114Z	Culture de la canne à sucre	84212100 (sauf 8421 21 00 90)	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
0116Z	Culture de plantes à fibres	01012100	Chevaux reproducteurs de race pure
0116Z	Culture de plantes à fibres	01012990	Chevaux vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure ainsi que des animaux destinés à la boucherie)
0116Z	Culture de plantes à fibres	01021010	Génisses [bovins femelles qui n'ont jamais vêlé] reproductrices, de race pure
0116Z	Culture de plantes à fibres	01022130	Vaches reproductrices, de race pure (à l'excl. des génisses)
0116Z	Culture de plantes à fibres	01022190	Bovins domestiques reproducteurs, de race pure (à l'excl. des vaches et des génisses)

Accusé de réception en préfecture
973 200652678-20171229-12175901-1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0116Z	Culture de plantes à fibres	01023100	Buffles reproducteurs de race pure
0116Z	Culture de plantes à fibres	01029020	Animaux reproducteurs de race pure de l'espèce bovine (à l'excl. des bovins domestiques et des buffles)
0116Z	Culture de plantes à fibres	01031000	Porcins reproducteurs de race pure
0116Z	Culture de plantes à fibres	01039110	Porcins [des espèces domestiques], vivants, d'un poids < 50 kg (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0116Z	Culture de plantes à fibres	01041010	Ovins reproducteurs de race pure
0116Z	Culture de plantes à fibres	01042010	Caprins reproducteurs de race pure
0116Z	Culture de plantes à fibres	01042090	Caprins, vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0116Z	Culture de plantes à fibres	01051111	Poussins femelles de sélection et de multiplication, de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g
0116Z	Culture de plantes à fibres	01051119	Poussins femelles de sélection et de multiplication [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte)
0116Z	Culture de plantes à fibres	01051191	Coqs et poules de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0116Z	Culture de plantes à fibres	01051199	Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte ainsi que des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0116Z	Culture de plantes à fibres	01051200	Dindes et dindons [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g
0116Z	Culture de plantes à fibres	01051300	Canards domestiques, vivants, d'un poids <= 185 g
0116Z	Culture de plantes à fibres	01051400	Oies domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0116Z	Culture de plantes à fibres	01051500	Pintades domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0116Z	Culture de plantes à fibres	01059910	Canards [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g
0116Z	Culture de plantes à fibres	01059920	Oies [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids <= 185 g
0116Z	Culture de plantes à fibres	01059950	Pintades [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids > 185 g
0116Z	Culture de plantes à fibres	01061410	Lapins domestiques, vivants
0116Z	Culture de plantes à fibres	01064900	Insectes
0116Z	Culture de plantes à fibres	05040000	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
0116Z	Culture de plantes à fibres	05080000	Corail et matières simil., bruts ou simpl. préparés, mais non autrement travaillés; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simpl. préparés, mais non découpés en forme, leurs poudres et leurs déchets
0116Z	Culture de plantes à fibres	05111000	Sperme de taureaux
0116Z	Culture de plantes à fibres	06011040	Bulbes de glaïeuls, en repos végétatif
0116Z	Culture de plantes à fibres	06011090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des bulbes de jacinthes, de narcisses, de tulipes et de glaïeuls ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0116Z	Culture de plantes à fibres	06012030	Orchidées, jacinthes, narcisses et tulipes, en végétation ou en fleur
0116Z	Culture de plantes à fibres	06012090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des orchidées, des jacinthes, des narcisses, des tulipes ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0116Z	Culture de plantes à fibres	06021090	Boutures non racinées et greffons (autres que de vigne)
0116Z	Culture de plantes à fibres	06022010	Plants de vigne, greffés ou racinés
0116Z	Culture de plantes à fibres	06024000	Rosiers, greffés ou non
0116Z	Culture de plantes à fibres	06029045	Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'excl. des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
0116Z	Culture de plantes à fibres	06029050	Plantes de plein air, vivantes, y.c. leurs racines (sauf les bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, y.c. les plants, plantes et racines de chicorée, les boutures non racinées et greffons, les rhododendrons, azalées, les rosiers, le blanc de champignon, les plants d'ananas, les plants de légumes et de fraisiers, les arbres, arbustes et arbrisseaux et les plantes vivaces)

0116Z Culture de plantes à fibres
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0116Z	Culture de plantes à fibres	06029070	Boutures racinées et jeunes plants de plantes d'intérieur (à l'excl. des cactées)
0116Z	Culture de plantes à fibres	06029091	Plantes d'intérieur à fleurs, en boutons ou en fleur (à l'excl. des cactées)
0116Z	Culture de plantes à fibres	06029099	Plantes d'intérieur, vivantes (à l'excl. des boutures et jeunes plants ainsi que des plantes à fleurs, en boutons ou en fleur)
0116Z	Culture de plantes à fibres	06031300	Orchidées et leurs boutons, frais, coupés, pour bouquets ou pour ornements
0116Z	Culture de plantes à fibres	07131090	Pois 'Pisum Sativum', secs, écosés, même décortiqués ou cassés (à l'excl. des pois destinés à l'ensemencement)
0116Z	Culture de plantes à fibres	09109190	Mélanges d'épices broyées ou pulvérisées
0116Z	Culture de plantes à fibres	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
0116Z	Culture de plantes à fibres	10019900	Épeautre, froment [blé] tendre et méteil (à l'excl. des produits destinés à l'ensemencement)
0116Z	Culture de plantes à fibres	10019900	Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)
0116Z	Culture de plantes à fibres	10039000	Orge (à l'excl. de l'orge de semence)
0116Z	Culture de plantes à fibres	10049000	Avoine (à l'excl. de l'avoine de semence)
0116Z	Culture de plantes à fibres	10059000	Maïs (à l'excl. du maïs de semence)
0116Z	Culture de plantes à fibres	10071090	Sorgho à grains de semence (à l'excl. des sorghos hybrides)
0116Z	Culture de plantes à fibres	10089000	Céréales (à l'excl. du froment [blé], du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet, de l'alpiste, du fonio, du quinoa et du triticale)
0116Z	Culture de plantes à fibres	11010011	Farines de froment [blé] dur
0116Z	Culture de plantes à fibres	11042398	Grains de maïs, mondés, perlés ou autrement travaillés (à l'excl. de la farine de maïs et des grains de maïs aplatis, en flocons, mondés, perlés et en pellets)
0116Z	Culture de plantes à fibres	12060091	Graines de tournesol, même concassées, décortiquées et graines de tournesol en coques striées gris et blanc (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement)
0116Z	Culture de plantes à fibres	12092100	Graines de luzerne, à semencer
0116Z	Culture de plantes à fibres	12092980	Graines fourragères, à semencer (à l'excl. des graines de céréales, de betteraves fourragères [Beta vulgaris var. alba], de betteraves à sucre, de luzerne, de trèfle [Trifolium spp.], de féтуque, de pâturin des prés du Kentucky [Poa pratensis L.], de ray-grass [Lolium multiflorum Lam., Lolium perenne L.], de fléole des prés, de vesces, de dactyle [Dactylis glomerata L.], d'agrostide [Agrostides] ou de lupin)
0116Z	Culture de plantes à fibres	12099180	Graines de légumes, à semencer (à l'excl. des graines de betteraves à salade ou [betteraves rouges] [Beta vulgaris var. conditiva])
0116Z	Culture de plantes à fibres	12099999	Graines, fruits et spores à semencer (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, café, thé, maté, des épices, céréales, graines et fruits oléagineux, betteraves, plantes fourragères, graines de légumes, graines forestières ainsi que des graines de plantes herbacées utilisées surtout pour leurs fleurs ou des espèces utilisées surtout en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasiticides ou simil.)
0116Z	Culture de plantes à fibres	12113000	Feuilles de coca, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées
0116Z	Culture de plantes à fibres	12114000	Paille de pavot, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0116Z	Culture de plantes à fibres	12115000	Ephédra, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée

Accusé de réception en préfecture
973-200652678-20171229-REP-2017-5016-1
AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0116Z	Culture de plantes à fibres	12119086	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, des espèces du genre Ephedra ainsi que des fèves de tonka)
0116Z	Culture de plantes à fibres	12141000	Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne
0116Z	Culture de plantes à fibres	12149090	Foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil. (à l'excl. des betteraves fourragères, des rutabagas, des racines fourragères ainsi que de la farine de luzerne)
0116Z	Culture de plantes à fibres	14019000	Roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie (à l'excl. des bambous et des rotins)
0116Z	Culture de plantes à fibres	14049000	Produits végétaux, n.d.a.
0116Z	Culture de plantes à fibres	15041099	Huiles de foies de poissons et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de foies de flétans et des huiles d'une teneur en vitamines A <= 2500 unités internationales par gramme)
0116Z	Culture de plantes à fibres	15050090	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline - autre
0116Z	Culture de plantes à fibres	15149190	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, brutes (à l'excl. des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0116Z	Culture de plantes à fibres	15149990	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0116Z	Culture de plantes à fibres	15161090	Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interstérifiées, réstérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
0116Z	Culture de plantes à fibres	15219099	Cires d'abeilles et d'autres insectes, même raffinées ou colorées (à l'excl. des cires brutes)
0116Z	Culture de plantes à fibres	17011290	Sucres de canne, bruts, sans addition d'aromatisants ou de colorants (à l'excl. des sucres destinés à être raffinés)
0116Z	Culture de plantes à fibres	18069090	Préparations alimentaires contenant du cacao, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu <= 2 kg (à l'excl. de la poudre de cacao, du chocolat, des bonbons au chocolat [pralines] se présentant sous forme d'une bouchée et autres articles en chocolat, des sucreries contenant du cacao, des pâtes à tartiner contenant du cacao ainsi que des préparations pour boissons contenant du cacao)
0116Z	Culture de plantes à fibres	19019099	Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 40% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits similaires des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 5% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des extraits de malt, des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail, des mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie ainsi que des produits du n° 1901 90 91)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0116Z	Culture de plantes à fibres	20060099	Légumes, fruits, noix, écorces de fruits et autres parties de plantes comestibles, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés], d'une teneur en sucre <= 13% en poids (à l'excl. du gingembre, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)
0116Z	Culture de plantes à fibres	23023090	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (sauf ceux d'une teneur en amidon <= 28% en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2 mm est <= 10% en poids ou, en cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche >= 1,5% en poids)
0116Z	Culture de plantes à fibres	23024008	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon > 35% en poids
0116Z	Culture de plantes à fibres	23025000	Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses
0116Z	Culture de plantes à fibres	23032010	Pulpes de betteraves
0116Z	Culture de plantes à fibres	23040000	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja
0116Z	Culture de plantes à fibres	23064100	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique 'fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est < 2% et un composant solide qui contient < 30 micromoles/g de glucosinolates'
0116Z	Culture de plantes à fibres	23069090	Tourteaux et autres résidus solides, mêmes broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de coton, de lin, de tournesol, de graines de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah, de noix ou d'amandes de palmiste, de germes de maïs ainsi que de l'extraction de l'huile d'olive, de l'huile de soja et de l'huile d'arachide)
0116Z	Culture de plantes à fibres	23091051	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids
0116Z	Culture de plantes à fibres	23091090	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers
0116Z	Culture de plantes à fibres	23099031	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ni féculé ni produits laitiers ou contenant en poids <= 10% d'amidon ou de féculé et < 10% de produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0116Z	Culture de plantes à fibres	23099035	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ou féculé ou en contenant <= 10% en poids, d'une teneur en poids de produits laitiers >= 50%, mais < 75% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0116Z	Culture de plantes à fibres	23099041	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de fécule > 10%, mais <= 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0116Z	Culture de plantes à fibres	23099043	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de fécule > 10%, mais <= 30%, et d'une teneur en poids de produits laitiers >= 10%, mais < 50% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0116Z	Culture de plantes à fibres	23099051	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de fécule > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0116Z	Culture de plantes à fibres	23099096	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou fécule, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, produits dits [solubles] de poissons ou de mammifères marins, résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du chapitre 23, pulpes de betteraves mélassées et prémélanges)
0116Z	Culture de plantes à fibres	23099099	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou fécule, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, des produits dits 'solubles' de poissons ou de mammifères marins, des résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du présent chapitre, des pulpes de betteraves mélassées, des préparations d'une teneur en poids de chlorure de choline >= 49%, sur support organique ou inorganique et des prémélanges)
0116Z	Culture de plantes à fibres	25010010	Eau de mer et eaux mères de salines
0116Z	Culture de plantes à fibres	25010091	Sel propre à l'alimentation humaine
0116Z	Culture de plantes à fibres	25010099	Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)
0116Z	Culture de plantes à fibres	25070020	Kaolin
0116Z	Culture de plantes à fibres	25101000	Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus
0116Z	Culture de plantes à fibres	25102000	Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées, moulus
0116Z	Culture de plantes à fibres	25180020	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0116Z	Culture de plantes à fibres	25181000	Dolomie, non calcinée ni frittée, dite 'crue [à l'état brut]', y.c. la dolomie dégrossie ou simpl. débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0116Z	Culture de plantes à fibres	25182000	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0116Z Culture de plantes à fibres
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0116Z	Culture de plantes à fibres	25183000	Pisé de dolomie
0116Z	Culture de plantes à fibres	25191000	Carbonate de magnésium naturel [magnésite]
0116Z	Culture de plantes à fibres	25199010	oxyde de magnésium autre la magnésite calciné
0116Z	Culture de plantes à fibres	25199030	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
0116Z	Culture de plantes à fibres	25199090	Magnésie électrofondue
0116Z	Culture de plantes à fibres	25220000	Carbonate de magnésium naturel (magnésite); magnésie électrofondue; magnésie calcinée à mort (frittée), même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage; autre oxyde de magnésium, même pur
0116Z	Culture de plantes à fibres	25222000	Chaux éteinte
0116Z	Culture de plantes à fibres	25223000	Chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)
0116Z	Culture de plantes à fibres	25301000	Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées
0116Z	Culture de plantes à fibres	25309000	Ciments, même colorés (à l'excl. des ciments Portland et des ciments alumineux)
0116Z	Culture de plantes à fibres	27030000	Tourbe (y compris la tourbe pour litière), même agglomérée
0116Z	Culture de plantes à fibres	27101985	Huiles blanches, paraffine liquide
0116Z	Culture de plantes à fibres	28080000	Acide nitrique; acides sulfonitriques
0116Z	Culture de plantes à fibres	28092000	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non
0116Z	Culture de plantes à fibres	28151200	Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]
0116Z	Culture de plantes à fibres	28170000	Oxyde de zinc; peroxyde de zinc
0116Z	Culture de plantes à fibres	28272000	Chlorure de calcium
0116Z	Culture de plantes à fibres	28289000	Hypochlorites, chlorites et hypobromites (à l'excl. des hypochlorites de calcium)
0116Z	Culture de plantes à fibres	28332100	Sulfate de magnésium
0116Z	Culture de plantes à fibres	28332980	'Sulfates (autres que de sodium, de magnésium, d'aluminium, de nickel, de cuivre, de baryum, de cadmium, de chrome, de zinc, de cobalt, de titane, de plomb et de mercure)
0116Z	Culture de plantes à fibres	28342100	Nitrates de potassium
0116Z	Culture de plantes à fibres	28342980	Nitrates (autres que de potassium, de baryum, de béryllium, de cadmium, de cobalt, de nickel, de cuivre, de plomb et de mercure)
0116Z	Culture de plantes à fibres	28352400	Phosphates de potassium
0116Z	Culture de plantes à fibres	28365000	Carbonate de calcium
0116Z	Culture de plantes à fibres	28369917	Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium / autre / autre /autre
0116Z	Culture de plantes à fibres	28416900	Manganites, manganates et permanganates (à l'excl. du permanganate de potassium)
0116Z	Culture de plantes à fibres	29121100	Méthanal [formaldéhyde]
0116Z	Culture de plantes à fibres	29224985	Composés aminés à fonctions oxygénées / autre / autre
0116Z	Culture de plantes à fibres	29225000	Amino-alcools-phénols, amino-acides-phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées (à l'excl. des amino-alcools, des amino-naphtols et autres amino-phénols et leurs éthers et esters, des amino-acides et leurs esters, des amino-aldéhydes, des amino-cétones, des amino-quinones et des sels de tous ces produits)
0116Z	Culture de plantes à fibres	29304090	Méthionine (à l'excl. du méthionine [DCI])
0116Z	Culture de plantes à fibres	29362700	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
0116Z	Culture de plantes à fibres	29362900	Vitamines et leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, non mélangés (à l'excl. des vitamines A, B1, B2, B3, B5, B6, B12, C et E ainsi que des dérivés de ces vitamines)
0116Z	Culture de plantes à fibres	29369000	Provitamines et mélanges de vitamines, de provitamines ou de concentrats, même en solutions quelconques ainsi que des concentrats naturels
0116Z	Culture de plantes à fibres	30029050	Cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures)
0116Z	Culture de plantes à fibres	31010000	Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 0116Z Culture de plantes à fibres
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0116Z	Culture de plantes à fibres	31021010	Urée d'une teneur en azote supérieure à 45 % en poids du produit anhydre à l'état sec
0116Z	Culture de plantes à fibres	31021090	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0116Z	Culture de plantes à fibres	31026000	Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0116Z	Culture de plantes à fibres	31039000	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés (à l'excl. des superphosphates et des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0116Z	Culture de plantes à fibres	31043000	Sulfate de potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0116Z	Culture de plantes à fibres	31049000	Autre:Carnallite, sylvinite et autres sels de potassium naturels bruts, sulfate de potassium et de magnésium et mélanges d'engrais potassiques [p.ex. mélanges de chlorure de potassium et de sulfate de potassium] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0116Z	Culture de plantes à fibres	31052010	Engrais minéraux ou chimiques contenant du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote > 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0116Z	Culture de plantes à fibres	31052090	Engrais minéraux ou chimiques contenant de l'azote, du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote <= 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0116Z	Culture de plantes à fibres	31053000	Hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique), DAP 18.46.00
0116Z	Culture de plantes à fibres	31054000	Dihydrogénoorthophosphate d'ammonium (phosphate monoammonique), même en mélange avec l'hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)
0116Z	Culture de plantes à fibres	31055100	Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates (à l'excl. du dihydrogénoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] ainsi que des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0116Z	Culture de plantes à fibres	31056000	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0116Z	Culture de plantes à fibres	31059020	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote > 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0116Z	Culture de plantes à fibres	31059080	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0116Z	Culture de plantes à fibres	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
0116Z	Culture de plantes à fibres	32159000	Encres, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres d'imprimerie)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU 0116Z Culture de plantes à fibres
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0116Z	Culture de plantes à fibres	33021040	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons
0116Z	Culture de plantes à fibres	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
0116Z	Culture de plantes à fibres	33079000	Préparations pour le rasage, le rasage ou l'après-rasage, désodorisants corporels, préparations pour bains, dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, non dénommés ni compris ailleurs; désodorisants de locaux, préparés, même non parfumés, ayant ou non des propriétés désinfectantes
0116Z	Culture de plantes à fibres	34012090	Savons liquides ou pâteux
0116Z	Culture de plantes à fibres	34021300	Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)
0116Z	Culture de plantes à fibres	34029010	Autres préparations tension-actives
0116Z	Culture de plantes à fibres	35071000	Enzymes; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs / Présure et ses concentrats
0116Z	Culture de plantes à fibres	38085900	Marchandises du n° 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotane [DCI], 1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane); du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényles; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH(ISO)), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxide d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO); du 2,4,5-T(ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotane [DCI])), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO).
0116Z	Culture de plantes à fibres	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
0116Z	Culture de plantes à fibres	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0116Z	Culture de plantes à fibres	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
0116Z	Culture de plantes à fibres	38089110	Insecticides à base de pyréthriinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0116Z	Culture de plantes à fibres	38089130	Insecticides à base de carbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0116Z	Culture de plantes à fibres	38089140	Insecticides à base d'organo-phosphorés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0116Z	Culture de plantes à fibres	38089190	Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthriinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0116Z	Culture de plantes à fibres	38089210	Fongicides inorganiques présentés à l'état de préparations cupriques (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0116Z	Culture de plantes à fibres	38089220	Autres fongicides inorganiques (Thiovit..)
0116Z	Culture de plantes à fibres	38089230	Fongicides autres à base de dithiocarbamates (Trimanoc, Graneor)
0116Z	Culture de plantes à fibres	38089290	Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques et des produits à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des marchandises du n° 380850)
0116Z	Culture de plantes à fibres	38089327	Herbicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de phénoxyphytohormones, de triazines, d'amides, de carbamates, de dérivés de dinitroanilines et de dérivés d'urée, d'uraciles ou de sulphonylurées ainsi que des marchandises du n° 380850)
0116Z	Culture de plantes à fibres	38089490	Désinfectants et produits simil., présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de sels d'ammonium quaternaire ou de composés halogénés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0116Z	Culture de plantes à fibres	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)
0116Z	Culture de plantes à fibres	39173900	Autres Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques
0116Z	Culture de plantes à fibres	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
0116Z	Culture de plantes à fibres	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
0116Z	Culture de plantes à fibres	39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94
0116Z	Culture de plantes à fibres	39201025	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique non alvéolaires, non renforcées, ni stratifiées, ni munis d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières de l'éthylène d'une épaisseur n'excedant pas 0,125 mm, en polyéthylène d'une densité inférieure à 0,94

Accusé de réception en préfecture
973-200652678-20171229-AP-2017-90-Annexes
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0116Z	Culture de plantes à fibres	39201028	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité >= 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.
0116Z	Culture de plantes à fibres	39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)
0116Z	Culture de plantes à fibres	39201089	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau)
0116Z	Culture de plantes à fibres	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.
0116Z	Culture de plantes à fibres	39211900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en polyuréthanes ou en cellulose régénérée ainsi que des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
0116Z	Culture de plantes à fibres	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
0116Z	Culture de plantes à fibres	39229000	Baignoires, douches, éviers, lavabos, bidets, cuvettes d'aisance et leurs sièges et couvercles, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques / autre
0116Z	Culture de plantes à fibres	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
0116Z	Culture de plantes à fibres	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
0116Z	Culture de plantes à fibres	39232100	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène
0116Z	Culture de plantes à fibres	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
0116Z	Culture de plantes à fibres	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
0116Z	Culture de plantes à fibres	39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0116Z	Culture de plantes à fibres	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
0116Z	Culture de plantes à fibres	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
0116Z	Culture de plantes à fibres	39249000	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques / autre
0116Z	Culture de plantes à fibres	39251000	Matureur cuve en PVC > 300 litres
0116Z	Culture de plantes à fibres	39262000	Gants PVC
0116Z	Culture de plantes à fibres	39264000	Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques
0116Z	Culture de plantes à fibres	39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.
0116Z	Culture de plantes à fibres	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
0116Z	Culture de plantes à fibres	40069000	Autres formes (baguettes, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé / autre
0116Z	Culture de plantes à fibres	40091200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple) non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières avec accessoires
0116Z	Culture de plantes à fibres	40117000	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers
0116Z	Culture de plantes à fibres	42032910	Gants cuirs
0116Z	Culture de plantes à fibres	44091018	Bois (y compris les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, de conifères, autres
0116Z	Culture de plantes à fibres	44160000	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
0116Z	Culture de plantes à fibres	44219100	Ouvrages en bambou, n.d.a.
0116Z	Culture de plantes à fibres	44219991	Cercueils en bois
0116Z	Culture de plantes à fibres	44219999	Ouvrages en bois (à l'excl. de ceux en bambou, de ceux en panneaux de fibres et des cercueils), n.d.a.
0116Z	Culture de plantes à fibres	48062000	Papiers et cartons sulfurisés, papiers ingraissables, papiers-calques et papier dit "cristal" et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux ou en feuilles / Papiers ingraissables (greaseproof)
0116Z	Culture de plantes à fibres	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
0116Z	Culture de plantes à fibres	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
0116Z	Culture de plantes à fibres	48196000	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)
0116Z	Culture de plantes à fibres	48201050	Agendas en papier ou carton
0116Z	Culture de plantes à fibres	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives
0116Z	Culture de plantes à fibres	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
0116Z	Culture de plantes à fibres	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
0116Z	Culture de plantes à fibres	48237010	Emballages alvéolaires pour oeufs, en pâte à papier moulée
0116Z	Culture de plantes à fibres	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
0116Z	Culture de plantes à fibres	54071000	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0116Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0116Z	Culture de plantes à fibres	54072011	Tissus (de fils de filaments synthétiques) obtenus à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène d'une largeur de moins de 3 m
0116Z	Culture de plantes à fibres	56050000	Fils guipés, lames et formes similaires des n°s 5404 ou 5405 guipées, autres que ceux du n° 5605 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits "de chaînette"
0116Z	Culture de plantes à fibres	56074100	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique de polyéthylène ou de polypropylène
0116Z	Culture de plantes à fibres	56074919	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0116Z	Culture de plantes à fibres	56074990	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant <= 50 000 décitex [5 g/m], tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0116Z	Culture de plantes à fibres	56075090	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)
0116Z	Culture de plantes à fibres	56079090	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)
0116Z	Culture de plantes à fibres	56081180	Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, en fils de matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épuisettes ainsi que des filets en ficelles, cordes ou cordages)
0116Z	Culture de plantes à fibres	56081911	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / en nylon ou en autres polyamides / en ficelles, cordes ou cordages
0116Z	Culture de plantes à fibres	56081919	Filets confectionnés, à mailles nouées, en nylon ou en autres polyamides (à l'excl. des filets de pêche, des résilles et filets à cheveux, des filets obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages ainsi que des épuisettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)
0116Z	Culture de plantes à fibres	56081990	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages, en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des filets confectionnés)
0116Z	Culture de plantes à fibres	56089000	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / autre
0116Z	Culture de plantes à fibres	60053500	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, mentionnées dans la note 1 du chapitre 60 (à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0116Z	Culture de plantes à fibres	60053700	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintées (à l'excl. de celles mentionnées dans la note 1 du chapitre 60, de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0116Z	Culture de plantes à fibres	61142000	Combinaison coton
0116Z	Culture de plantes à fibres	61143000	Combinaison synthétique
0116Z	Culture de plantes à fibres	61149000	Autres matières
0116Z	Culture de plantes à fibres	63053219	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
0116Z	Culture de plantes à fibres	63053290	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
0116Z	Culture de plantes à fibres	66020000	Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires
0116Z	Culture de plantes à fibres	68152000	Ouvrages en tourbe (sauf produits en matières textiles en fibres de tourbe)
0116Z	Culture de plantes à fibres	69149000	Ouvrages en céramique autres que la porcelaine n.d.a.
0116Z	Culture de plantes à fibres	70109045	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
0116Z	Culture de plantes à fibres	70109061	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)
0116Z	Culture de plantes à fibres	70109091	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
0116Z	Culture de plantes à fibres	73072210	Autres accessoires de tuyauterie en acier inoxydable, manchons
0116Z	Culture de plantes à fibres	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
0116Z	Culture de plantes à fibres	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
0116Z	Culture de plantes à fibres	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
0116Z	Culture de plantes à fibres	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
0116Z	Culture de plantes à fibres	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étaillage, et les produits principalement en tôle)
0116Z	Culture de plantes à fibres	73090010	Cuve acier > 300 litres
0116Z	Culture de plantes à fibres	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
0116Z	Culture de plantes à fibres	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0116Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0116Z	Culture de plantes à fibres	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
0116Z	Culture de plantes à fibres	73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures
0116Z	Culture de plantes à fibres	73141900	Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier / autre
0116Z	Culture de plantes à fibres	73142090	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles >= 100 cm², en fils de fer ou d'acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm (à l'excl. des produits en fils nervurés)
0116Z	Culture de plantes à fibres	73144900	Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)
0116Z	Culture de plantes à fibres	73261990	Autres ouvrages en fer ou en acier / autre / autre
0116Z	Culture de plantes à fibres	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0116Z	Culture de plantes à fibres	74122000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre
0116Z	Culture de plantes à fibres	74130000	Torons, câbles, tresses et articles simil., en cuivre (sauf produits isolés pour l'électricité)
0116Z	Culture de plantes à fibres	76071119	Feuilles et bandes minces d'aluminium sans support, simpl. laminées, d'une épaisseur < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël et en rouleaux d'un poids <= 10 kg)
0116Z	Culture de plantes à fibres	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
0116Z	Culture de plantes à fibres	82014000	Haches, serpes et outils simil. à taillants, avec partie travaillante en métaux communs
0116Z	Culture de plantes à fibres	82015000	Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main
0116Z	Culture de plantes à fibres	82019000	Faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main, avec partie travaillante en métaux communs (à l'excl. des bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, râteliers, racloirs, haches, serpes et outils simil. à taillants, cisailles à volailles, sécateurs et simil. maniés à deux mains)
0116Z	Culture de plantes à fibres	82032000	Pincés (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires
0116Z	Culture de plantes à fibres	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
0116Z	Culture de plantes à fibres	82149000	Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles) / autre
0116Z	Culture de plantes à fibres	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
0116Z	Culture de plantes à fibres	83071000	Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires en fer ou en acier

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0116Z Culture de plantes à fibres
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0116Z	Culture de plantes à fibres	83099010	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
0116Z	Culture de plantes à fibres	83099090	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84071000	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation
0116Z	Culture de plantes à fibres	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84082037	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 100 kW
0116Z	Culture de plantes à fibres	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
0116Z	Culture de plantes à fibres	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84133020	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompe à injection
0116Z	Culture de plantes à fibres	84135040	autres pompes volumétriques alternatives, pompe doseuses
0116Z	Culture de plantes à fibres	84135061	Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84136031	Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84137021	autres pompes centrifuge, Pompes immergés monocellulaires
0116Z	Culture de plantes à fibres	84137029	Circulateurs de chauffage central et d'eau chaude
0116Z	Culture de plantes à fibres	84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0116Z	Culture de plantes à fibres	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
0116Z	Culture de plantes à fibres	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
0116Z	Culture de plantes à fibres	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
0116Z	Culture de plantes à fibres	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84159000	Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.
0116Z	Culture de plantes à fibres	84162080	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz (à l'excl. des brûleurs exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle et brûleurs mixtes)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84184080	Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, capacité > 250 l mais <= 900 l
0116Z	Culture de plantes à fibres	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
0116Z	Culture de plantes à fibres	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84186100	Pompes à chaleur (à l'excl. des machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84189100	Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid
0116Z	Culture de plantes à fibres	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
0116Z	Culture de plantes à fibres	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0116Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0116Z	Culture de plantes à fibres	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateur médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0116Z	Culture de plantes à fibres	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
0116Z	Culture de plantes à fibres	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0116Z	Culture de plantes à fibres	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84222000	Machines et appareils à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients (à l'excl. des machines à laver la vaisselle)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
0116Z	Culture de plantes à fibres	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84233010	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, à pesage électronique (à l'excl. des balances à pesage continu sur transporteurs)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84233090	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses (à l'excl. des balances à pesage électronique ou continu sur transporteurs)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0116Z	Culture de plantes à fibres	84238129	Appareils et instruments de pesage, à pesage électronique, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, bascules à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants, des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, ainsi que des balances de magasin)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84238180	Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances à pesage électronique, des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, balances à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84238281	Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (sauf ceux à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
0116Z	Culture de plantes à fibres	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84244100	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
0116Z	Culture de plantes à fibres	84244910	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84248210	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture

0116Z Culture de plantes à fibres
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU 0116Z Culture de plantes à fibres
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0116Z	Culture de plantes à fibres	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84248940	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
0116Z	Culture de plantes à fibres	84248970	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
0116Z	Culture de plantes à fibres	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
0116Z	Culture de plantes à fibres	84289071	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole conçus pour être portés par tracteur agricole
0116Z	Culture de plantes à fibres	84289079	Autres chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole
0116Z	Culture de plantes à fibres	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles
0116Z	Culture de plantes à fibres	84291900	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), sur roues
0116Z	Culture de plantes à fibres	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
0116Z	Culture de plantes à fibres	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
0116Z	Culture de plantes à fibres	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
0116Z	Culture de plantes à fibres	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0116Z	Culture de plantes à fibres	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
0116Z	Culture de plantes à fibres	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0116Z	Culture de plantes à fibres	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84322930	Herses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84322950	Motohoues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0116Z	Culture de plantes à fibres	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)

* Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90-anex1
 -AU 0116Z Culture de plantes à fibres
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0116Z	Culture de plantes à fibres	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture, sans labour
0116Z	Culture de plantes à fibres	84323919	Semoirs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des semoirs de précision, à commande centrale)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84324100	Épandeurs de fumier pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84324200	Distributeurs d'engrais pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
0116Z	Culture de plantes à fibres	84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège
0116Z	Culture de plantes à fibres	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84331990	Tondeuses à gazon sans moteur (tondeuses mécaniques)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84332010	Motofaucheuses (à l'excl. des tondeuses à gazon)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84332050	Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs
0116Z	Culture de plantes à fibres	84332090	Faucheuses (non conçues pour être tractées ou portées par tracteurs et à l'excl. des tondeuses à gazon, motofaucheuses et moissonneuses-batteuses)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84334000	Presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses
0116Z	Culture de plantes à fibres	84335100	Moissonneuses-batteuses
0116Z	Culture de plantes à fibres	84335985	Machines, appareils et engins pour la récolte des produits agricoles (à l'excl. des faucheuses, des récolteuses-hacheuses, des machines et appareils de fenaison, des machines pour la récolte des racines ou tubercules, des presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses, ainsi que des moissonneuses- batteuses et autres machines et appareils pour le battage)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84336000	Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles (autres que pour le nettoyage ou le triage des grains et des légumes secs du n° 8437)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.
0116Z	Culture de plantes à fibres	84341000	Machines à traire
0116Z	Culture de plantes à fibres	84342000	Machines et appareils de laiterie pour la transformation du lait en produits laitiers (à l'excl. des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84349000	Parties de machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, n.d.a.
0116Z	Culture de plantes à fibres	84361000	Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux dans les exploitations agricoles ou autres exploitations analogues (à l'excl. de l'industrie des aliments pour animaux, des hache-paille et des étuveurs à fourrage et simil.)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84362100	Couveuses et éleveuses pour l'aviiculture
0116Z	Culture de plantes à fibres	84362900	Machines et appareils pour l'aviiculture (sauf machines à trier les oeufs, machines à plumer du n° 8438 et sauf couveuses et éleveuses)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0116Z	Culture de plantes à fibres	84369100	Parties de machines et appareils pour l'aviculture, n.d.a.
0116Z	Culture de plantes à fibres	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0116Z	Culture de plantes à fibres	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.
0116Z	Culture de plantes à fibres	84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84439910	Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (sauf pour machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération
0116Z	Culture de plantes à fibres	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
0116Z	Culture de plantes à fibres	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0116Z	Culture de plantes à fibres	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0116Z	Culture de plantes à fibres	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
0116Z	Culture de plantes à fibres	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
0116Z	Culture de plantes à fibres	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84714100	Machines automatiques de traitement de l'information, comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie (sauf portatives d'un poids <= 10 kg et celles se présentant sous systèmes et à l'excl. des unités périphériques)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)

Accusé de réception en préfecture
973-200652678-20171229-AP-2017-90-Annexes
AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0116Z	Culture de plantes à fibres	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0116Z	Culture de plantes à fibres	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
0116Z	Culture de plantes à fibres	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84814010	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques / Soupapes de trop-plein ou de sûreté en font ou en acier
0116Z	Culture de plantes à fibres	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84819000	Partie d'Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques
0116Z	Culture de plantes à fibres	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
0116Z	Culture de plantes à fibres	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
0116Z	Culture de plantes à fibres	84831095	Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
0116Z	Culture de plantes à fibres	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
0116Z	Culture de plantes à fibres	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
0116Z	Culture de plantes à fibres	85021200	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
0116Z	Culture de plantes à fibres	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
0116Z	Culture de plantes à fibres	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0116Z Culture de plantes à fibres
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0116Z	Culture de plantes à fibres	85069000	Parties de piles et batteries de piles électriques n.d.a.
0116Z	Culture de plantes à fibres	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
0116Z	Culture de plantes à fibres	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
0116Z	Culture de plantes à fibres	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
0116Z	Culture de plantes à fibres	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable pour Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des nos 8535 ou 8536, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du no 8517 pour une tension n'excédant pas 1000 V
0116Z	Culture de plantes à fibres	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
0116Z	Culture de plantes à fibres	85395000	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
0116Z	Culture de plantes à fibres	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
0116Z	Culture de plantes à fibres	85437001	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
0116Z	Culture de plantes à fibres	85437002	Amplificateurs hyperfréquence
0116Z	Culture de plantes à fibres	85437003	Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge
0116Z	Culture de plantes à fibres	85437004	Enregistreurs numériques de données de vol
0116Z	Culture de plantes à fibres	85437005	Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio
0116Z	Culture de plantes à fibres	85437006	Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son
0116Z	Culture de plantes à fibres	85437007	Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants
0116Z	Culture de plantes à fibres	85437008	Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique
0116Z	Culture de plantes à fibres	85437009	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
0116Z	Culture de plantes à fibres	85437060	Électrificateurs de clôtures
0116Z	Culture de plantes à fibres	85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
0116Z	Culture de plantes à fibres	85444999	Conducteurs électriques isolés, pour une tension de 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
0116Z	Culture de plantes à fibres	87011000	Motoculteurs et tracteurs de construction simil. pour l'industrie (sauf tracteurs pour véhicules automobiles articulés)
0116Z	Culture de plantes à fibres	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
0116Z	Culture de plantes à fibres	87013000	Tracteurs à chenilles (sauf motoculteurs à chenille)
0116Z	Culture de plantes à fibres	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0116Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0116Z	Culture de plantes à fibres	87019190	Tracteurs d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0116Z	Culture de plantes à fibres	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0116Z	Culture de plantes à fibres	87019290	Tracteurs d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0116Z	Culture de plantes à fibres	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0116Z	Culture de plantes à fibres	87019390	Tracteurs d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0116Z	Culture de plantes à fibres	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0116Z	Culture de plantes à fibres	87019490	Tracteurs d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0116Z	Culture de plantes à fibres	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0116Z	Culture de plantes à fibres	87019590	Tracteurs d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0116Z	Culture de plantes à fibres	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0116Z	Culture de plantes à fibres	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0116Z	Culture de plantes à fibres	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
0116Z	Culture de plantes à fibres	87087050	Roues en aluminium; parties et accessoires de roues, en aluminium, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 70 10)
0116Z	Culture de plantes à fibres	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
0116Z	Culture de plantes à fibres	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
0116Z	Culture de plantes à fibres	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
0116Z	Culture de plantes à fibres	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0116Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0116Z	Culture de plantes à fibres	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
0116Z	Culture de plantes à fibres	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
0116Z	Culture de plantes à fibres	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
0116Z	Culture de plantes à fibres	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0116Z	Culture de plantes à fibres	88031000	Hélices et rotors, leurs parties, pour aéronefs, n.d.a.
0116Z	Culture de plantes à fibres	88033000	Parties d'avions ou d'hélicoptères, n.d.a. (sauf planeurs)
0116Z	Culture de plantes à fibres	90183190	Seringues, avec ou sans aiguilles, autres qu'en matières plastiques, pour la médecine
0116Z	Culture de plantes à fibres	90189084	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire, n.d.a.
0116Z	Culture de plantes à fibres	90200000	Autres autres appareils respiratoires et masques à gaz
0116Z	Culture de plantes à fibres	90251980	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, non électroniques (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)
0116Z	Culture de plantes à fibres	90261021	Instruments et appareils électroniques pour la mesure et le contrôle du débit ou du niveau du liquide, type débitmètre
0116Z	Culture de plantes à fibres	90262040	Autres Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression, Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
0116Z	Culture de plantes à fibres	90262080	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression
0116Z	Culture de plantes à fibres	90308930	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi conducteur, autres appareils électronique
0116Z	Culture de plantes à fibres	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
0116Z	Culture de plantes à fibres	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
0116Z	Culture de plantes à fibres	94032080	Meubles en métal (à l'excl. des meubles de bureau, des meubles pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire et la chirurgie, des lits et des sièges)
0116Z	Culture de plantes à fibres	94060031	Serres
0116Z	Culture de plantes à fibres	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0116Z	Culture de plantes à fibres	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0116Z	Culture de plantes à fibres	84212100 (sauf 8421 21 00 90)	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
0119Z	Autres cultures non permanentes	01012100	Chevaux reproducteurs de race pure
0119Z	Autres cultures non permanentes	01012990	Chevaux vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure ainsi que des animaux destinés à la boucherie)
0119Z	Autres cultures non permanentes	01021010	Génisses [bovins femelles qui n'ont jamais vêlé] reproductrices, de race pure
0119Z	Autres cultures non permanentes	01022130	Vaches reproductrices, de race pure (à l'excl. des génisses)

Accusé de réception en préfecture
73-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU
Date de rétrotransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0119Z	Autres cultures non permanentes	01022190	Bovins domestiques reproducteurs, de race pure (à l'excl. des vaches et des génisses)
0119Z	Autres cultures non permanentes	01023100	Buffles reproducteurs de race pure
0119Z	Autres cultures non permanentes	01029020	Animaux reproducteurs de race pure de l'espèce bovine (à l'excl. des bovins domestiques et des buffles)
0119Z	Autres cultures non permanentes	01031000	Porcins reproducteurs de race pure
0119Z	Autres cultures non permanentes	01039110	Porcins [des espèces domestiques], vivants, d'un poids < 50 kg (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0119Z	Autres cultures non permanentes	01041010	Ovins reproducteurs de race pure
0119Z	Autres cultures non permanentes	01042010	Caprins reproducteurs de race pure
0119Z	Autres cultures non permanentes	01042090	Caprins, vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0119Z	Autres cultures non permanentes	01051111	Poussins femelles de sélection et de multiplication, de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g
0119Z	Autres cultures non permanentes	01051119	Poussins femelles de sélection et de multiplication [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte)
0119Z	Autres cultures non permanentes	01051191	Coqs et poules de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0119Z	Autres cultures non permanentes	01051199	Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte ainsi que des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0119Z	Autres cultures non permanentes	01051200	Dindes et dindons [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g
0119Z	Autres cultures non permanentes	01051300	Canards domestiques, vivants, d'un poids <= 185 g
0119Z	Autres cultures non permanentes	01051400	Oies domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0119Z	Autres cultures non permanentes	01051500	Pintades domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0119Z	Autres cultures non permanentes	01059910	Canards [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g
0119Z	Autres cultures non permanentes	01059920	Oies [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids <= 185 g
0119Z	Autres cultures non permanentes	01059950	Pintades [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids > 185 g
0119Z	Autres cultures non permanentes	01061410	Lapins domestiques, vivants
0119Z	Autres cultures non permanentes	01064900	Insectes
0119Z	Autres cultures non permanentes	05040000	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
0119Z	Autres cultures non permanentes	05080000	Corail et matières simil., bruts ou simpl. préparés, mais non autrement travaillés; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simpl. préparés, mais non découpés en forme, leurs poudres et leurs déchets
0119Z	Autres cultures non permanentes	05111000	Sperme de taureaux
0119Z	Autres cultures non permanentes	06011040	Bulbes de glaïeuls, en repos végétatif

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-2017-12-29-AP-2017-90
- AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0119Z	Autres cultures non permanentes	06011090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des bulbes de jacinthes, de narcisses, de tulipes et de glaïeuls ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0119Z	Autres cultures non permanentes	06012030	Orchidées, jacinthes, narcisses et tulipes, en végétation ou en fleur
0119Z	Autres cultures non permanentes	06012090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des orchidées, des jacinthes, des narcisses, des tulipes ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0119Z	Autres cultures non permanentes	06021090	Boutures non racinées et greffons (autres que de vigne)
0119Z	Autres cultures non permanentes	06022010	Plants de vigne, greffés ou racinés
0119Z	Autres cultures non permanentes	06024000	Rosiers, greffés ou non
0119Z	Autres cultures non permanentes	06029045	Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'excl. des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
0119Z	Autres cultures non permanentes	06029050	Plantes de plein air, vivantes, y.c. leurs racines (sauf les bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, y.c. les plants, plantes et racines de chicorée, les boutures non racinées et greffons, les rhododendrons, azalées, les rosiers, le blanc de champignon, les plants d'ananas, les plants de légumes et de fraisiers, les arbres, arbustes et arbrisseaux et les plantes vivaces)
0119Z	Autres cultures non permanentes	06029070	Boutures racinées et jeunes plants de plantes d'intérieur (à l'excl. des cactées)
0119Z	Autres cultures non permanentes	06029091	Plantes d'intérieur à fleurs, en boutons ou en fleur (à l'excl. des cactées)
0119Z	Autres cultures non permanentes	06029099	Plantes d'intérieur, vivantes (à l'excl. des boutures et jeunes plants ainsi que des plantes à fleurs, en boutons ou en fleur)
0119Z	Autres cultures non permanentes	06031300	Orchidées et leurs boutons, frais, coupés, pour bouquets ou pour ornements
0119Z	Autres cultures non permanentes	07131090	Pois 'Pisum Sativum', secs, écosés, même décortiqués ou cassés (à l'excl. des pois destinés à l'ensemencement)
0119Z	Autres cultures non permanentes	09109190	Mélanges d'épices broyées ou pulvérisées
0119Z	Autres cultures non permanentes	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
0119Z	Autres cultures non permanentes	10019900	Épeautre, froment [blé] tendre et méteil (à l'excl. des produits destinés à l'ensemencement)
0119Z	Autres cultures non permanentes	10019900	Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)
0119Z	Autres cultures non permanentes	10039000	Orge (à l'excl. de l'orge de semence)
0119Z	Autres cultures non permanentes	10049000	Avoine (à l'excl. de l'avoine de semence)
0119Z	Autres cultures non permanentes	10059000	Maïs (à l'excl. du maïs de semence)
0119Z	Autres cultures non permanentes	10071090	Sorgho à grains de semence (à l'excl. des sorghos hybrides)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0119Z - Autres cultures non permanentes
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0119Z	Autres cultures non permanentes	10089000	Céréales (à l'excl. du froment [blé], du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet, de l'alpiste, du fonio, du quinoa et du triticale)
0119Z	Autres cultures non permanentes	11010011	Farines de froment [blé] dur
0119Z	Autres cultures non permanentes	11042398	Grains de maïs, mondés, perlés ou autrement travaillés (à l'excl. de la farine de maïs et des grains de maïs aplatis, en flocons, mondés, perlés et en pellets)
0119Z	Autres cultures non permanentes	12060091	Graines de tournesol, même concassées, décortiquées et graines de tournesol en coques striées gris et blanc (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement)
0119Z	Autres cultures non permanentes	12092100	Graines de luzerne, à semencer
0119Z	Autres cultures non permanentes	12092980	Graines fourragères, à semencer (à l'excl. des graines de céréales, de betteraves fourragères [Beta vulgaris var. alba], de betteraves à sucre, de luzerne, de trèfle [Trifolium spp.], de féтуque, de pâturin des prés du Kentucky [Poa pratensis L.], de ray-grass [Lolium multiflorum Lam., Lolium perenne L.], de fléole des prés, de vesces, de dactyle [Dactylis glomerata L.], d'agrostide [Agrostides] ou de lupin)
0119Z	Autres cultures non permanentes	12099180	Graines de légumes, à semencer (à l'excl. des graines de betteraves à salade ou [betteraves rouges] [Beta vulgaris var. conditiva])
0119Z	Autres cultures non permanentes	12099999	Graines, fruits et spores à semencer (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, café, thé, maté, des épices, céréales, graines et fruits oléagineux, betteraves, plantes fourragères, graines de légumes, graines forestières ainsi que des graines de plantes herbacées utilisées surtout pour leurs fleurs ou des espèces utilisées surtout en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil.)
0119Z	Autres cultures non permanentes	12113000	Feuilles de coca, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées
0119Z	Autres cultures non permanentes	12114000	Paille de pavot, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0119Z	Autres cultures non permanentes	12115000	Ephédra, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0119Z	Autres cultures non permanentes	12119086	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, des espèces du genre Ephedra ainsi que des fèves de tonka)
0119Z	Autres cultures non permanentes	12141000	Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne
0119Z	Autres cultures non permanentes	12149090	Foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil. (à l'excl. des betteraves fourragères, des rutabagas, des racines fourragères ainsi que de la farine de luzerne)
0119Z	Autres cultures non permanentes	14019000	Roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie (à l'excl. des bambous et des rotins)
0119Z	Autres cultures non permanentes	14049000	Produits végétaux, n.d.a.
0119Z	Autres cultures non permanentes	15041099	Huiles de foies de poissons et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de foies de flétans et des huiles d'une teneur en vitamines A <= 2500 unités internationales par gramme)
0119Z	Autres cultures non permanentes	15050090	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline - autre

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0119Z	Autres cultures non permanentes	15149190	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, brutes (à l'excl. des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0119Z	Autres cultures non permanentes	15149990	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0119Z	Autres cultures non permanentes	15161090	Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
0119Z	Autres cultures non permanentes	15219099	Cires d'abeilles et d'autres insectes, même raffinées ou colorées (à l'excl. des cires brutes)
0119Z	Autres cultures non permanentes	17011290	Sucres de canne, bruts, sans addition d'aromatisants ou de colorants (à l'excl. des sucres destinés à être raffinés)
0119Z	Autres cultures non permanentes	18069090	Préparations alimentaires contenant du cacao, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu <= 2 kg (à l'excl. de la poudre de cacao, du chocolat, des bonbons au chocolat [pralines] se présentant sous forme d'une bouchée et autres articles en chocolat, des sucreries contenant du cacao, des pâtes à tartiner contenant du cacao ainsi que des préparations pour boissons contenant du cacao)
0119Z	Autres cultures non permanentes	19019099	Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 40% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits similaires des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 5% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des extraits de malt, des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail, des mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie ainsi que des produits du n° 1901 90 91)
0119Z	Autres cultures non permanentes	20060099	Légumes, fruits, noix, écorces de fruits et autres parties de plantes comestibles, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés], d'une teneur en sucre <= 13% en poids (à l'excl. du gingembre, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)
0119Z	Autres cultures non permanentes	23023090	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (sauf ceux d'une teneur en amidon <= 28% en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2 mm est <= 10% en poids ou, en cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche >= 1,5% en poids)
0119Z	Autres cultures non permanentes	23024008	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon > 35% en poids
0119Z	Autres cultures non permanentes	23025000	Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses
0119Z	Autres cultures non permanentes	23032010	Pulpes de betteraves
0119Z	Autres cultures non permanentes	23040000	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja

0119Z - Autres cultures non permanentes
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU 0119Z - Autres cultures non permanentes
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0119Z	Autres cultures non permanentes	23064100	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique 'fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est < 2% et un composant solide qui contient < 30 micromoles/g de glucosinolates'
0119Z	Autres cultures non permanentes	23069090	Tourteaux et autres résidus solides, mêmes broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de coton, de lin, de tournesol, de graines de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah, de noix ou d'amandes de palmiste, de germes de maïs ainsi que de l'extraction de l'huile d'olive, de l'huile de soja et de l'huile d'arachide)
0119Z	Autres cultures non permanentes	23091051	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids
0119Z	Autres cultures non permanentes	23091090	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers
0119Z	Autres cultures non permanentes	23099031	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ni féculé ni produits laitiers ou contenant en poids <= 10% d'amidon ou de féculé et < 10% de produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0119Z	Autres cultures non permanentes	23099035	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ou féculé ou en contenant <= 10% en poids, d'une teneur en poids de produits laitiers >= 50%, mais < 75% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0119Z	Autres cultures non permanentes	23099041	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0119Z	Autres cultures non permanentes	23099043	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, et d'une teneur en poids de produits laitiers >= 10%, mais < 50% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0119Z	Autres cultures non permanentes	23099051	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0119Z	Autres cultures non permanentes	23099096	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, produits dits [solubles] de poissons ou de mammifères marins, résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du chapitre 23, pulpes de betteraves mélassées et prémélanges)
0119Z	Autres cultures non permanentes	23099099	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, des produits dits 'solubles' de poissons ou de mammifères marins, des résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du présent chapitre, des pulpes de betteraves mélassées, des préparations d'une teneur en poids de chlorure de choline >= 49%, sur support organique ou inorganique et des prémélanges)
0119Z	Autres cultures non permanentes	25010010	Eau de mer et eaux mères de salines
0119Z	Autres cultures non permanentes	25010091	Sel propre à l'alimentation humaine
0119Z	Autres cultures non permanentes	25010099	Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)
0119Z	Autres cultures non permanentes	25070020	Kaolin
0119Z	Autres cultures non permanentes	25101000	Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus
0119Z	Autres cultures non permanentes	25102000	Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées, moulus
0119Z	Autres cultures non permanentes	25180020	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0119Z	Autres cultures non permanentes	25181000	Dolomie, non calcinée ni frittée, dite 'crue [à l'état brut]', y.c. la dolomie dégrossie ou simpl. débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0119Z	Autres cultures non permanentes	25182000	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0119Z	Autres cultures non permanentes	25183000	Pisé de dolomie
0119Z	Autres cultures non permanentes	25191000	Carbonate de magnésium naturel [magnésite]
0119Z	Autres cultures non permanentes	25199010	oxyde de magnésium autre la magnésite calciné
0119Z	Autres cultures non permanentes	25199030	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
0119Z	Autres cultures non permanentes	25199090	Magnésie électrofondue
0119Z	Autres cultures non permanentes	25220000	Carbonate de magnésium naturel (magnésite); magnésie électrofondue; magnésie calcinée à mort (frittée), même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage; autre oxyde de magnésium, même pur

Accusé de réception en préfecture
 973-20052678-2017-12-29-AR-2017-90
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0119Z	Autres cultures non permanentes	25222000	Chaux éteinte
0119Z	Autres cultures non permanentes	25223000	Chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)
0119Z	Autres cultures non permanentes	25301000	Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées
0119Z	Autres cultures non permanentes	25309000	Ciments, même colorés (à l'excl. des ciments Portland et des ciments alumineux)
0119Z	Autres cultures non permanentes	27030000	Tourbe (y compris la tourbe pour litière), même agglomérée
0119Z	Autres cultures non permanentes	27101985	Huiles blanches, paraffine liquide
0119Z	Autres cultures non permanentes	28080000	Acide nitrique; acides sulfonitriques
0119Z	Autres cultures non permanentes	28092000	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non
0119Z	Autres cultures non permanentes	28151200	Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]
0119Z	Autres cultures non permanentes	28170000	Oxyde de zinc; peroxyde de zinc
0119Z	Autres cultures non permanentes	28272000	Chlorure de calcium
0119Z	Autres cultures non permanentes	28289000	Hypochlorites, chlorites et hypobromites (à l'excl. des hypochlorites de calcium)
0119Z	Autres cultures non permanentes	28332100	Sulfate de magnésium
0119Z	Autres cultures non permanentes	28332980	'Sulfates (autres que de sodium, de magnésium, d'aluminium, de nickel, de cuivre, de baryum, de cadmium, de chrome, de zinc, de cobalt, de titane, de plomb et de mercure)
0119Z	Autres cultures non permanentes	28342100	Nitrates de potassium
0119Z	Autres cultures non permanentes	28342980	Nitrates (autres que de potassium, de baryum, de béryllium, de cadmium, de cobalt, de nickel, de cuivre, de plomb et de mercure)
0119Z	Autres cultures non permanentes	28352400	Phosphates de potassium
0119Z	Autres cultures non permanentes	28365000	Carbonate de calcium
0119Z	Autres cultures non permanentes	28369917	Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium / autre / autre / autre
0119Z	Autres cultures non permanentes	28416900	Manganites, manganates et permanganates (à l'excl. du permanganate de potassium)
0119Z	Autres cultures non permanentes	29121100	Méthanal [formaldéhyde]
0119Z	Autres cultures non permanentes	29224985	Composés aminés à fonctions oxygénées / autre / autre
0119Z	Autres cultures non permanentes	29225000	Amino-alcools-phénols, amino-acides-phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées (à l'excl. des amino-alcools, des amino-naphtols et autres amino-phénols et leurs éthers et esters, des amino-acides et leurs esters, des amino-aldéhydes, des amino-cétones, des amino-quinones et des sels de tous ces produits)
0119Z	Autres cultures non permanentes	29304090	Méthionine (à l'excl. du méthionine [DCI])
0119Z	Autres cultures non permanentes	29362700	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
0119Z	Autres cultures non permanentes	29362900	Vitamines et leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, non mélangés (à l'excl. des vitamines A, B1, B2, B3, B5, B6, B12, C et E ainsi que des dérivés de ces vitamines)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0119Z - Autres cultures non permanentes
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0119Z	Autres cultures non permanentes	29369000	Provitamines et mélanges de vitamines, de provitamines ou de concentrats, même en solutions quelconques ainsi que des concentrats naturels
0119Z	Autres cultures non permanentes	30029050	Cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures)
0119Z	Autres cultures non permanentes	31010000	Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0119Z	Autres cultures non permanentes	31021010	Urée d'une teneur en azote supérieure à 45 % en poids du produit anhydre à l'état sec
0119Z	Autres cultures non permanentes	31021090	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0119Z	Autres cultures non permanentes	31026000	Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0119Z	Autres cultures non permanentes	31039000	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés (à l'excl. des superphosphates et des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0119Z	Autres cultures non permanentes	31043000	Sulfate de potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0119Z	Autres cultures non permanentes	31049000	Autre:Carnallite, sylvinite et autres sels de potassium naturels bruts, sulfate de potassium et de magnésium et mélanges d'engrais potassiques [p.ex. mélanges de chlorure de potassium et de sulfate de potassium] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0119Z	Autres cultures non permanentes	31052010	Engrais minéraux ou chimiques contenant du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote > 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0119Z	Autres cultures non permanentes	31052090	Engrais minéraux ou chimiques contenant de l'azote, du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote <= 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0119Z	Autres cultures non permanentes	31053000	Hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique), DAP 18.46.00
0119Z	Autres cultures non permanentes	31054000	Dihydrogénoorthophosphate d'ammonium (phosphate monoammonique), même en mélange avec l'hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)
0119Z	Autres cultures non permanentes	31055100	Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates (à l'excl. du dihydrogénoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] ainsi que des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0119Z	Autres cultures non permanentes	31056000	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0119Z	Autres cultures non permanentes	31059020	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote > 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0119Z	Autres cultures non permanentes	31059080	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0119Z	Autres cultures non permanentes	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
0119Z	Autres cultures non permanentes	32159000	Encres, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres d'imprimerie)
0119Z	Autres cultures non permanentes	33021040	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons
0119Z	Autres cultures non permanentes	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
0119Z	Autres cultures non permanentes	33079000	Préparations pour le prérasage, le rasage ou l'après-rasage, désodorisants corporels, préparations pour bains, dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, non dénommés ni compris ailleurs; désodorisants de locaux, préparés, même non parfumés, ayant ou non des propriétés désinfectantes
0119Z	Autres cultures non permanentes	34012090	Savons liquides ou pâteux
0119Z	Autres cultures non permanentes	34021300	Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)
0119Z	Autres cultures non permanentes	34029010	Autres préparations tension-actives
0119Z	Autres cultures non permanentes	35071000	Enzymes; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs / Présure et ses concentrats
0119Z	Autres cultures non permanentes	38085900	Marchandises du n° 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotane [DCI], 1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane); du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényliques; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH(ISO)), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxide d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO); du 2,4,5-T(ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotane [DCI]), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO).

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0119Z	Autres cultures non permanentes	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
0119Z	Autres cultures non permanentes	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg
0119Z	Autres cultures non permanentes	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
0119Z	Autres cultures non permanentes	38089110	Insecticides à base de pyréthriinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0119Z	Autres cultures non permanentes	38089130	Insecticides à base de carbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0119Z	Autres cultures non permanentes	38089140	Insecticides à base d'organo-phosphorés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0119Z	Autres cultures non permanentes	38089190	Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthriinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0119Z	Autres cultures non permanentes	38089210	Fongicides inorganiques présentés à l'état de préparations cupriques (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0119Z	Autres cultures non permanentes	38089220	Autres fongicides inorganiques (Thiovit..)
0119Z	Autres cultures non permanentes	38089230	Fongicides autres à base de dithiocarbamates (Trimanoc, Graneor)
0119Z	Autres cultures non permanentes	38089290	Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques et des produits à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des marchandises du n° 380850)
0119Z	Autres cultures non permanentes	38089327	Herbicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de phénoxyphytohormones, de triazines, d'amides, de carbamates, de dérivés de dinitroanilines et de dérivés d'urée, d'uraciles ou de sulphonylurées ainsi que des marchandises du n° 380850)
0119Z	Autres cultures non permanentes	38089490	Désinfectants et produits simil., présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de sels d'ammonium quaternaire ou de composés halogénés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0119Z	Autres cultures non permanentes	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-2017-12-29-AP-2017-90
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0119Z	Autres cultures non permanentes	39173900	Autres Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques
0119Z	Autres cultures non permanentes	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
0119Z	Autres cultures non permanentes	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
0119Z	Autres cultures non permanentes	39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94
0119Z	Autres cultures non permanentes	39201025	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique non alvéolaires, non renforcées, ni stratifiées, ni munis d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières de l'éthylène d'une épaisseur n'excédant pas 0,125 mm, en polyéthylène d'une densité inférieure à 0,94
0119Z	Autres cultures non permanentes	39201028	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité >= 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.
0119Z	Autres cultures non permanentes	39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)
0119Z	Autres cultures non permanentes	39201089	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau)
0119Z	Autres cultures non permanentes	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.
0119Z	Autres cultures non permanentes	39211900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en polyuréthanes ou en cellulose régénérée ainsi que des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
0119Z	Autres cultures non permanentes	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0119Z	Autres cultures non permanentes	39229000	Baignoires, douches, éviers, lavabos, bidets, cuvettes d'aisance et leurs sièges et couvercles, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques / autre
0119Z	Autres cultures non permanentes	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
0119Z	Autres cultures non permanentes	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
0119Z	Autres cultures non permanentes	39232100	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène
0119Z	Autres cultures non permanentes	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
0119Z	Autres cultures non permanentes	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
0119Z	Autres cultures non permanentes	39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l
0119Z	Autres cultures non permanentes	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
0119Z	Autres cultures non permanentes	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
0119Z	Autres cultures non permanentes	39249000	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques / autre
0119Z	Autres cultures non permanentes	39251000	Maturateur cuve en PVC > 300 litres
0119Z	Autres cultures non permanentes	39262000	Gants PVC
0119Z	Autres cultures non permanentes	39264000	Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques
0119Z	Autres cultures non permanentes	39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.
0119Z	Autres cultures non permanentes	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
0119Z	Autres cultures non permanentes	40069000	Autres formes (baguettes, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé / autre
0119Z	Autres cultures non permanentes	40091200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple) non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières avec accessoires
0119Z	Autres cultures non permanentes	40117000	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers
0119Z	Autres cultures non permanentes	42032910	Gants cuirs
0119Z	Autres cultures non permanentes	44091018	Bois (y compris les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, de conifères, autres
0119Z	Autres cultures non permanentes	44160000	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
0119Z	Autres cultures non permanentes	44219100	Ouvrages en bambou, n.d.a.
0119Z	Autres cultures non permanentes	44219991	Cercueils en bois

Accusé de réception en préfecture
73-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de rétrotransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0119Z	Autres cultures non permanentes	44219999	Ouvrages en bois (à l'excl. de ceux en bambou, de ceux en panneaux de fibres et des cercueils), n.d.a.
0119Z	Autres cultures non permanentes	48062000	Papiers et cartons sulfurisés, papiers ingraissables, papiers-calques et papier dit "cristal" et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux ou en feuilles / Papiers ingraissables (greaseproof)
0119Z	Autres cultures non permanentes	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
0119Z	Autres cultures non permanentes	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
0119Z	Autres cultures non permanentes	48196000	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)
0119Z	Autres cultures non permanentes	48201050	Agendas en papier ou carton
0119Z	Autres cultures non permanentes	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives
0119Z	Autres cultures non permanentes	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
0119Z	Autres cultures non permanentes	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
0119Z	Autres cultures non permanentes	48237010	Emballages alvéolaires pour oeufs, en pâte à papier moulée
0119Z	Autres cultures non permanentes	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
0119Z	Autres cultures non permanentes	54071000	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404
0119Z	Autres cultures non permanentes	54072011	Tissus (de fils de filaments synthétiques) obtenus à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène d'une largeur de moins de 3 m
0119Z	Autres cultures non permanentes	56050000	Fils guipés, lames et formes similaires des n°s 5404 ou 5405 guipées, autres que ceux du n° 5605 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits "de chaînette"
0119Z	Autres cultures non permanentes	56074100	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique de polyéthylène ou de polypropylène
0119Z	Autres cultures non permanentes	56074919	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0119Z	Autres cultures non permanentes	56074990	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant <= 50 000 décitex [5 g/m], tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0119Z	Autres cultures non permanentes	56075090	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)
0119Z	Autres cultures non permanentes	56079090	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)

0119Z - Autres cultures non permanentes
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0119Z	Autres cultures non permanentes	56081180	Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, en fils de matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épuisettes ainsi que des filets en ficelles, cordes ou cordages)
0119Z	Autres cultures non permanentes	56081911	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / en nylon ou en autres polyamides / en ficelles, cordes ou cordages
0119Z	Autres cultures non permanentes	56081919	Filets confectionnés, à mailles nouées, en nylon ou en autres polyamides (à l'excl. des filets de pêche, des résilles et filets à cheveux, des filets obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages ainsi que des épuisettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)
0119Z	Autres cultures non permanentes	56081990	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages, en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des filets confectionnés)
0119Z	Autres cultures non permanentes	56089000	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / autre
0119Z	Autres cultures non permanentes	60053500	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, mentionnées dans la note 1 du chapitre 60 (à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0119Z	Autres cultures non permanentes	60053700	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintées (à l'excl. de celles mentionnées dans la note 1 du chapitre 60, de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0119Z	Autres cultures non permanentes	61142000	Combinaison coton
0119Z	Autres cultures non permanentes	61143000	Combinaison synthétique
0119Z	Autres cultures non permanentes	61149000	Autres matières
0119Z	Autres cultures non permanentes	63053219	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
0119Z	Autres cultures non permanentes	63053290	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
0119Z	Autres cultures non permanentes	66020000	Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires
0119Z	Autres cultures non permanentes	68152000	Ouvrages en tourbe (sauf produits en matières textiles en fibres de tourbe)
0119Z	Autres cultures non permanentes	69149000	Ouvrages en céramique autres que la porcelaine n.d.a.
0119Z	Autres cultures non permanentes	70109045	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
0119Z	Autres cultures non permanentes	70109061	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0119Z - Autres cultures non permanentes
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0119Z	Autres cultures non permanentes	70109091	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
0119Z	Autres cultures non permanentes	73072210	Autres accessoires de tuyauterie en acier inoxydable, manchons
0119Z	Autres cultures non permanentes	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
0119Z	Autres cultures non permanentes	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
0119Z	Autres cultures non permanentes	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
0119Z	Autres cultures non permanentes	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
0119Z	Autres cultures non permanentes	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étagage, et les produits principalement en tôle)
0119Z	Autres cultures non permanentes	73090010	Cuve acier > 300 litres
0119Z	Autres cultures non permanentes	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
0119Z	Autres cultures non permanentes	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)
0119Z	Autres cultures non permanentes	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
0119Z	Autres cultures non permanentes	73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures
0119Z	Autres cultures non permanentes	73141900	Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier / autre
0119Z	Autres cultures non permanentes	73142090	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles >= 100 cm ² , en fils de fer ou d'acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm (à l'excl. des produits en fils nervurés)
0119Z	Autres cultures non permanentes	73144900	Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)
0119Z	Autres cultures non permanentes	73261990	Autres ouvrages en fer ou en acier / autre / autre
0119Z	Autres cultures non permanentes	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0119Z	Autres cultures non permanentes	74122000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU 0119Z - Autres cultures non permanentes
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0119Z	Autres cultures non permanentes	74130000	Torons, câbles, tresses et articles simil., en cuivre (sauf produits isolés pour l'électricité)
0119Z	Autres cultures non permanentes	76071119	Feuilles et bandes minces d'aluminium sans support, simpl. laminées, d'une épaisseur < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël et en rouleaux d'un poids <= 10 kg)
0119Z	Autres cultures non permanentes	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
0119Z	Autres cultures non permanentes	82014000	Haches, serpes et outils simil. à taillants, avec partie travaillante en métaux communs
0119Z	Autres cultures non permanentes	82015000	Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main
0119Z	Autres cultures non permanentes	82019000	Faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main, avec partie travaillante en métaux communs (à l'excl. des bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, râteliers, racloirs, haches, serpes et outils simil. à taillants, cisailles à volailles, sécateurs et simil. maniés à deux mains)
0119Z	Autres cultures non permanentes	82032000	Pinces (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires
0119Z	Autres cultures non permanentes	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeableables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
0119Z	Autres cultures non permanentes	82149000	Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles) / autre
0119Z	Autres cultures non permanentes	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermailles et montures-fermailles à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
0119Z	Autres cultures non permanentes	83071000	Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires en fer ou en acier
0119Z	Autres cultures non permanentes	83099010	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
0119Z	Autres cultures non permanentes	83099090	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84071000	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation
0119Z	Autres cultures non permanentes	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84082037	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 100 kW

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-2017-12-29-AP-2017-90
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0119Z	Autres cultures non permanentes	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
0119Z	Autres cultures non permanentes	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84133020	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompe à injection
0119Z	Autres cultures non permanentes	84135040	autres pompes volumétriques alternatives, pompe doseuses
0119Z	Autres cultures non permanentes	84135061	Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84136031	Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84137021	autres pompes centrifuge, Pompes immergés monocellulaires
0119Z	Autres cultures non permanentes	84137029	Circulateurs de chauffage central et d'eau chaude
0119Z	Autres cultures non permanentes	84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
0119Z	Autres cultures non permanentes	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
0119Z	Autres cultures non permanentes	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0119Z	Autres cultures non permanentes	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84159000	Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.
0119Z	Autres cultures non permanentes	84162080	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz (à l'excl. des brûleurs exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle et brûleurs mixtes)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84184080	Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, capacité > 250 l mais <= 900 l
0119Z	Autres cultures non permanentes	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
0119Z	Autres cultures non permanentes	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84186100	Pompes à chaleur (à l'excl. des machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84189100	Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid
0119Z	Autres cultures non permanentes	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
0119Z	Autres cultures non permanentes	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
0119Z	Autres cultures non permanentes	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0119Z	Autres cultures non permanentes	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'exède pas 140 microns

Accusé de réception en préfecture
73-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU
Date de rétrotransmission : 28/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0119Z	Autres cultures non permanentes	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0119Z	Autres cultures non permanentes	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84222000	Machines et appareils à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients (à l'excl. des machines à laver la vaisselle)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
0119Z	Autres cultures non permanentes	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84233010	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, à pesage électronique (à l'excl. des balances à pesage continu sur transporteurs)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84233090	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses (à l'excl. des balances à pesage électronique ou continu sur transporteurs)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84238129	Appareils et instruments de pesage, à pesage électronique, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, bascules à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants, des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, ainsi que des balances de magasin)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84238180	Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances à pesage électronique, des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, balances à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0119Z	Autres cultures non permanentes	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84238281	Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (sauf ceux à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
0119Z	Autres cultures non permanentes	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84244100	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
0119Z	Autres cultures non permanentes	84244910	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudres conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84248210	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture
0119Z	Autres cultures non permanentes	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84248940	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
0119Z	Autres cultures non permanentes	84248970	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)

0119Z - Autres cultures non permanentes
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0119Z	Autres cultures non permanentes	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
0119Z	Autres cultures non permanentes	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
0119Z	Autres cultures non permanentes	84289071	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole conçus pour être portés par tracteur agricole
0119Z	Autres cultures non permanentes	84289079	Autres chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole
0119Z	Autres cultures non permanentes	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles
0119Z	Autres cultures non permanentes	84291900	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), sur roues
0119Z	Autres cultures non permanentes	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
0119Z	Autres cultures non permanentes	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
0119Z	Autres cultures non permanentes	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
0119Z	Autres cultures non permanentes	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0119Z	Autres cultures non permanentes	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
0119Z	Autres cultures non permanentes	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0119Z	Autres cultures non permanentes	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herse à disques)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84322930	Herse pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herse à disques)
★ 0119Z	Autres cultures non permanentes	84322950	Motohoues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0119Z	Autres cultures non permanentes	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture, sans labour
0119Z	Autres cultures non permanentes	84323919	Semoirs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des semoirs de précision, à commande centrale)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84324100	Épandeurs de fumier pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)

Accuse de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU 0119Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0119Z	Autres cultures non permanentes	84324200	Distributeurs d'engrais pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
0119Z	Autres cultures non permanentes	84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège
0119Z	Autres cultures non permanentes	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84331990	Tondeuses à gazon sans moteur (tondeuses mécaniques)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84332010	Motofaucheuses (à l'excl. des tondeuses à gazon)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84332050	Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs
0119Z	Autres cultures non permanentes	84332090	Faucheuses (non conçues pour être tractées ou portées par tracteurs et à l'excl. des tondeuses à gazon, motofaucheuses et moissonneuses-batteuses)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84334000	Presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses
0119Z	Autres cultures non permanentes	84335100	Moissonneuses-batteuses
0119Z	Autres cultures non permanentes	84335985	Machines, appareils et engins pour la récolte des produits agricoles (à l'excl. des faucheuses, des récolteuses-hacheuses, des machines et appareils de fenaison, des machines pour la récolte des racines ou tubercules, des presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses, ainsi que des moissonneuses- batteuses et autres machines et appareils pour le battage)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84336000	Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles (autres que pour le nettoyage ou le triage des grains et des légumes secs du n° 8437)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.
0119Z	Autres cultures non permanentes	84341000	Machines à traire
0119Z	Autres cultures non permanentes	84342000	Machines et appareils de laiterie pour la transformation du lait en produits laitiers (à l'excl. des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84349000	Parties de machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, n.d.a.
0119Z	Autres cultures non permanentes	84361000	Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux dans les exploitations agricoles ou autres exploitations analogues (à l'excl. de l'industrie des aliments pour animaux, des hache-paille et des étuveurs à fourrage et simil.)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84362100	Couveuses et éleveuses pour l'aviculture
0119Z	Autres cultures non permanentes	84362900	Machines et appareils pour l'aviculture (sauf machines à trier les oeufs, machines à plumer du n° 8438 et sauf couveuses et éleveuses)

0119Z - Autres cultures non permanentes
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU 0119Z - Autres cultures non permanentes
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0119Z	Autres cultures non permanentes	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0119Z	Autres cultures non permanentes	84369100	Parties de machines et appareils pour l'apiculture, n.d.a.
0119Z	Autres cultures non permanentes	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0119Z	Autres cultures non permanentes	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.
0119Z	Autres cultures non permanentes	84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84439910	Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (sauf pour machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération
0119Z	Autres cultures non permanentes	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
0119Z	Autres cultures non permanentes	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0119Z	Autres cultures non permanentes	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0119Z	Autres cultures non permanentes	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
0119Z	Autres cultures non permanentes	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
0119Z	Autres cultures non permanentes	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84714100	Machines automatiques de traitement de l'information, comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie (sauf portatives d'un poids <= 10 kg et celles se présentant sous systèmes et à l'excl. des unités périphériques)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-2017-12-29-AP-2017-90
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0119Z	Autres cultures non permanentes	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0119Z	Autres cultures non permanentes	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
0119Z	Autres cultures non permanentes	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84814010	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques / Soupapes de trop-plein ou de sûreté en font ou en acier
0119Z	Autres cultures non permanentes	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84819000	Partie d'Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques
0119Z	Autres cultures non permanentes	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
0119Z	Autres cultures non permanentes	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
0119Z	Autres cultures non permanentes	84831095	Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
0119Z	Autres cultures non permanentes	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
0119Z	Autres cultures non permanentes	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
0119Z	Autres cultures non permanentes	85021200	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0119Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0119Z	Autres cultures non permanentes	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
0119Z	Autres cultures non permanentes	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
0119Z	Autres cultures non permanentes	85069000	Parties de piles et batteries de piles électriques n.d.a.
0119Z	Autres cultures non permanentes	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
0119Z	Autres cultures non permanentes	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
0119Z	Autres cultures non permanentes	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
0119Z	Autres cultures non permanentes	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable pour Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des nos 8535 ou 8536, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du no 8517 pour une tension n'excédant pas 1000 V
0119Z	Autres cultures non permanentes	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
0119Z	Autres cultures non permanentes	85395000	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
0119Z	Autres cultures non permanentes	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
0119Z	Autres cultures non permanentes	85437001	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
0119Z	Autres cultures non permanentes	85437002	Amplificateurs hyperfréquence
0119Z	Autres cultures non permanentes	85437003	Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge
0119Z	Autres cultures non permanentes	85437004	Enregistreurs numériques de données de vol
0119Z	Autres cultures non permanentes	85437005	Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio
0119Z	Autres cultures non permanentes	85437006	Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son
0119Z	Autres cultures non permanentes	85437007	Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants
0119Z	Autres cultures non permanentes	85437008	Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique
0119Z	Autres cultures non permanentes	85437009	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
0119Z	Autres cultures non permanentes	85437060	Électrificateurs de clôtures
0119Z	Autres cultures non permanentes	85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85

0119Z - Autres cultures non permanentes
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
 -AU 0119Z - Autres cultures non permanentes
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0119Z	Autres cultures non permanentes	85444999	Conducteurs électriques isolés, pour une tension de 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
0119Z	Autres cultures non permanentes	87011000	Motoculteurs et tracteurs de construction simil. pour l'industrie (sauf tracteurs pour véhicules automobiles articulés)
0119Z	Autres cultures non permanentes	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
0119Z	Autres cultures non permanentes	87013000	Tracteurs à chenilles (sauf motoculteurs à chenille)
0119Z	Autres cultures non permanentes	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0119Z	Autres cultures non permanentes	87019190	Tracteurs d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0119Z	Autres cultures non permanentes	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0119Z	Autres cultures non permanentes	87019290	Tracteurs d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0119Z	Autres cultures non permanentes	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0119Z	Autres cultures non permanentes	87019390	Tracteurs d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0119Z	Autres cultures non permanentes	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0119Z	Autres cultures non permanentes	87019490	Tracteurs d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0119Z	Autres cultures non permanentes	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0119Z	Autres cultures non permanentes	87019590	Tracteurs d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0119Z	Autres cultures non permanentes	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0119Z	Autres cultures non permanentes	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0119Z	Autres cultures non permanentes	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0119Z	Autres cultures non permanentes	87087050	Roues en aluminium; parties et accessoires de roues, en aluminium, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 70 10)
0119Z	Autres cultures non permanentes	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
0119Z	Autres cultures non permanentes	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
0119Z	Autres cultures non permanentes	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
0119Z	Autres cultures non permanentes	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
0119Z	Autres cultures non permanentes	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
0119Z	Autres cultures non permanentes	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
0119Z	Autres cultures non permanentes	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
0119Z	Autres cultures non permanentes	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0119Z	Autres cultures non permanentes	88031000	Hélices et rotors, leurs parties, pour aéronefs, n.d.a.
0119Z	Autres cultures non permanentes	88033000	Parties d'avions ou d'hélicoptères, n.d.a. (sauf planeurs)
0119Z	Autres cultures non permanentes	90183190	Seringues, avec ou sans aiguilles, autres qu'en matières plastiques, pour la médecine
0119Z	Autres cultures non permanentes	90189084	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire, n.d.a.
0119Z	Autres cultures non permanentes	90200000	Autres autres appareils respiratoires et masques à gaz
0119Z	Autres cultures non permanentes	90251980	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, non électroniques (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)
0119Z	Autres cultures non permanentes	90261021	Instruments et appareils électroniques pour la mesure et le contrôle du débit ou du niveau du liquide, type débitmètre
0119Z	Autres cultures non permanentes	90262040	Autres Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression, Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
0119Z	Autres cultures non permanentes	90262080	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression
0119Z	Autres cultures non permanentes	90308930	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi conducteur, autres appareils électronique
0119Z	Autres cultures non permanentes	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
0119Z	Autres cultures non permanentes	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
0119Z	Autres cultures non permanentes	94032080	Meubles en métal (à l'excl. des meubles de bureau, des meubles pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire et la chirurgie, des lits et des sièges)
0119Z	Autres cultures non permanentes	94060031	Serres

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
- AU
Date de rétrotransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0119Z	Autres cultures non permanentes	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0119Z	Autres cultures non permanentes	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0119Z	Autres cultures non permanentes	84212100 (sauf 8421 21 00 90)	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	01012100	Chevaux reproducteurs de race pure
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	01012990	Chevaux vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure ainsi que des animaux destinés à la boucherie)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	01021010	Génisses [bovins femelles qui n'ont jamais vêlé] reproductrices, de race pure
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	01022130	Vaches reproductrices, de race pure (à l'excl. des génisses)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	01022190	Bovins domestiques reproducteurs, de race pure (à l'excl. des vaches et des génisses)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	01023100	Buffles reproducteurs de race pure
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	01029020	Animaux reproducteurs de race pure de l'espèce bovine (à l'excl. des bovins domestiques et des buffles)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	01031000	Porcins reproducteurs de race pure
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	01039110	Porcins [des espèces domestiques], vivants, d'un poids < 50 kg (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	01041010	Ovins reproducteurs de race pure
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	01042010	Caprins reproducteurs de race pure
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	01042090	Caprins, vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	01051111	Poussins femelles de sélection et de multiplication, de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	01051119	Poussins femelles de sélection et de multiplication [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	01051191	Coqs et poules de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	01051199	Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte ainsi que des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	01051200	Dindes et dindons [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	01051300	Canards domestiques, vivants, d'un poids <= 185 g
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	01051400	Oies domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
01051500	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	01051500	Pintades domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
01059910	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	01059910	Canards [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-CTG-AP-2017-90-anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	01059920	Oies [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids <= 185 g
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	01059950	Pintades [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids > 185 g
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	01061410	Lapins domestiques, vivants
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	01064900	Insectes
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	05040000	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	05080000	Corail et matières simil., bruts ou simpl. préparés, mais non autrement travaillés; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simpl. préparés, mais non découpés en forme, leurs poudres et leurs déchets
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	05111000	Sperme de taureaux
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	06011040	Bulbes de glaïeuls, en repos végétatif
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	06011090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des bulbes de jacinthes, de narcisses, de tulipes et de glaïeuls ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	06012030	Orchidées, jacinthes, narcisses et tulipes, en végétation ou en fleur
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	06012090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des orchidées, des jacinthes, des narcisses, des tulipes ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	06021090	Boutures non racinées et greffons (autres que de vigne)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	06022010	Plants de vigne, greffés ou racinés
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	06024000	Rosiers, greffés ou non
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	06029045	Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'excl. des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	06029050	Plantes de plein air, vivantes, y.c. leurs racines (sauf les bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, y.c. les plants, plantes et racines de chicorée, les boutures non racinées et greffons, les rhododendrons, azalées, les rosiers, le blanc de champignon, les plants d'ananas, les plants de légumes et de fraisiers, les arbres, arbustes et arbrisseaux et les plantes vivaces)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	06029070	Boutures racinées et jeunes plants de plantes d'intérieur (à l'excl. des cactées)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	06029091	Plantes d'intérieur à fleurs, en boutons ou en fleur (à l'excl. des cactées)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	06029099	Plantes d'intérieur, vivantes (à l'excl. des boutures et jeunes plants ainsi que des plantes à fleurs, en boutons ou en fleur)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	06031300	Orchidées et leurs boutons, frais, coupés, pour bouquets ou pour ornements
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	07131090	Pois 'Pisum Sativum', secs, écosés, même décortiqués ou cassés (à l'excl. des pois destinés à l'ensemencement)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	09109190	Mélanges d'épices broyées ou pulvérisées

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-annex1
AU 0122Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	10019900	Épeautre, froment [blé] tendre et méteil (à l'excl. des produits destinés à l'ensemencement)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	10019900	Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	10039000	Orge (à l'excl. de l'orge de semence)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	10049000	Avoine (à l'excl. de l'avoine de semence)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	10059000	Maïs (à l'excl. du maïs de semence)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	10071090	Sorgho à grains de semence (à l'excl. des sorghos hybrides)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	10089000	Céréales (à l'excl. du froment [blé], du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet, de l'alpiste, du fonio, du quinoa et du triticale)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	11010011	Farines de froment [blé] dur
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	11042398	Grains de maïs, mondés, perlés ou autrement travaillés (à l'excl. de la farine de maïs et des grains de maïs aplatis, en flocons, mondés, perlés et en pellets)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	12060091	Graines de tournesol, même concassées, décortiquées et graines de tournesol en coques striées gris et blanc (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	12092100	Graines de luzerne, à ensemercer
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	12092980	Graines fourragères, à ensemercer (à l'excl. des graines de céréales, de betteraves fourragères [Beta vulgaris var. alba], de betteraves à sucre, de luzerne, de trèfle [Trifolium spp.], de féтуque, de pâturin des prés du Kentucky [Poa pratensis L.], de ray-grass [Lolium multiflorum Lam., Lolium perenne L.], de fléole des prés, de vesces, de dactyle [Dactylis glomerata L.], d'agrostide [Agrostides] ou de lupin)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	12099180	Graines de légumes, à ensemercer (à l'excl. des graines de betteraves à salade ou [betteraves rouges] [Beta vulgaris var. conditiva])
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	12099999	Graines, fruits et spores à ensemercer (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, café, thé, maté, des épices, céréales, graines et fruits oléagineux, betteraves, plantes fourragères, graines de légumes, graines forestières ainsi que des graines de plantes herbacées utilisées surtout pour leurs fleurs ou des espèces utilisées surtout en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil.)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	12113000	Feuilles de coca, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	12114000	Paille de pavot, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	12115000	Ephédra, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée

0122Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	12119086	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, des espèces du genre Ephedra ainsi que des fèves de tonka)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	12141000	Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	12149090	Foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil. (à l'excl. des betteraves fourragères, des rutabagas, des racines fourragères ainsi que de la farine de luzerne)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	14019000	Roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie (à l'excl. des bambous et des rotins)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	14049000	Produits végétaux, n.d.a.
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	15041099	Huiles de foies de poissons et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de foies de flétans et des huiles d'une teneur en vitamines A <= 2500 unités internationales par gramme)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	15050090	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline - autre
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	15149190	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, brutes (à l'excl. des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	15149990	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	15161090	Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interstérifiées, réstérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	15219099	Cires d'abeilles et d'autres insectes, même raffinées ou colorées (à l'excl. des cires brutes)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	17011290	Sucres de canne, bruts, sans addition d'aromatisants ou de colorants (à l'excl. des sucres destinés à être raffinés)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	18069090	Préparations alimentaires contenant du cacao, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu <= 2 kg (à l'excl. de la poudre de cacao, du chocolat, des bonbons au chocolat [pralines] se présentant sous forme d'une bouchée et autres articles en chocolat, des sucreries contenant du cacao, des pâtes à tartiner contenant du cacao ainsi que des préparations pour boissons contenant du cacao)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	19019099	Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 40% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits similaires des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 5% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des extraits de malt, des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail, des mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie ainsi que des produits du n° 1901 90 91)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	20060099	Légumes, fruits, noix, écorces de fruits et autres parties de plantes comestibles, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés], d'une teneur en sucre <= 13% en poids (à l'excl. du gingembre, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	23023090	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (sauf ceux d'une teneur en amidon <= 28% en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2 mm est <= 10% en poids ou, en cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche >= 1,5% en poids)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	23024008	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon > 35% en poids
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	23025000	Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	23032010	Pulpes de betteraves
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	23040000	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	23064100	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique 'fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est < 2% et un composant solide qui contient < 30 micromoles/g de glucosinolates'
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	23069090	Tourteaux et autres résidus solides, mêmes broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de coton, de lin, de tournesol, de graines de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah, de noix ou d'amandes de palmiste, de germes de maïs ainsi que de l'extraction de l'huile d'olive, de l'huile de soja et de l'huile d'arachide)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	23091051	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	23091090	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	23099031	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ni féculé ni produits laitiers ou contenant en poids <= 10% d'amidon ou de féculé et < 10% de produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	23099035	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ou féculé ou en contenant <= 10% en poids, d'une teneur en poids de produits laitiers >= 50%, mais < 75% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)

0122Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	23099041	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de fécule > 10%, mais <= 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	23099043	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de fécule > 10%, mais <= 30%, et d'une teneur en poids de produits laitiers >= 10%, mais < 50% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	23099051	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de fécule > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	23099096	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou fécule, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, produits dits [solubles] de poissons ou de mammifères marins, résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du chapitre 23, pulpes de betteraves mélassées et prémélanges)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	23099099	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou fécule, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, des produits dits 'solubles' de poissons ou de mammifères marins, des résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du présent chapitre, des pulpes de betteraves mélassées, des préparations d'une teneur en poids de chlorure de choline >= 49%, sur support organique ou inorganique et des prémélanges)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	25010010	Eau de mer et eaux mères de salines
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	25010091	Sel propre à l'alimentation humaine
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	25010099	Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	25070020	Kaolin
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	25101000	Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	25102000	Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées, moulus
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	25180020	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	25181000	Dolomie, non calcinée ni frittée, dite 'crue [à l'état brut]', y.c. la dolomie dégrossie ou simpl. débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)

Accusé de réception en préfecture
073-20052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	25182000	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	25183000	Pisé de dolomie
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	25191000	Carbonate de magnésium naturel [magnésite]
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	25199010	oxyde de magnésium autre la magnésite calciné
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	25199030	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	25199090	Magnésie électrofondue
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	25220000	Carbonate de magnésium naturel (magnésite); magnésie électrofondue; magnésie calcinée à mort (frittée), même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage; autre oxyde de magnésium, même pur
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	25222000	Chaux éteinte
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	25223000	Chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	25301000	Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	25309000	Ciments, même colorés (à l'excl. des ciments Portland et des ciments alumineux)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	27030000	Tourbe (y compris la tourbe pour litière), même agglomérée
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	27101985	Huiles blanches, paraffine liquide
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	28080000	Acide nitrique; acides sulfonitriques
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	28092000	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	28151200	Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	28170000	Oxyde de zinc; peroxyde de zinc
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	28272000	Chlorure de calcium
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	28289000	Hypochlorites, chlorites et hypobromites (à l'excl. des hypochlorites de calcium)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	28332100	Sulfate de magnésium
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	28332980	'Sulfates (autres que de sodium, de magnésium, d'aluminium, de nickel, de cuivre, de baryum, de cadmium, de chrome, de zinc, de cobalt, de titane, de plomb et de mercure)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	28342100	Nitrates de potassium
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	28342980	Nitrates (autres que de potassium, de baryum, de béryllium, de cadmium, de cobalt, de nickel, de cuivre, de plomb et de mercure)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	28352400	Phosphates de potassium
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	28365000	Carbonate de calcium
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	28369917	Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium / autre / autre /autre

Accuse de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
 -AU 0122Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	28416900	Manganites, manganates et permanganates (à l'excl. du permanganate de potassium)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	29121100	Méthanal [formaldéhyde]
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	29224985	Composés aminés à fonctions oxygénées / autre / autre
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	29225000	Amino-alcools-phénols, amino-acides-phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées (à l'excl. des amino-alcools, des amino-naphtols et autres amino-phénols et leurs éthers et esters, des amino-acides et leurs esters, des amino-aldéhydes, des amino-cétones, des amino-quinones et des sels de tous ces produits)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	29304090	Méthionine (à l'excl. du méthionine [DCI])
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	29362700	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	29362900	Vitamines et leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, non mélangés (à l'excl. des vitamines A, B1, B2, B3, B5, B6, B12, C et E ainsi que des dérivés de ces vitamines)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	29369000	Provitamines et mélanges de vitamines, de provitamines ou de concentrats, même en solutions quelconques ainsi que des concentrats naturels
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	30029050	Cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	31010000	Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	31021010	Urée d'une teneur en azote supérieure à 45 % en poids du produit anhydre à l'état sec
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	31021090	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	31026000	Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	31039000	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés (à l'excl. des superphosphates et des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	31043000	Sulfate de potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	31049000	Autre: Carnallite, sylvinites et autres sels de potassium naturels bruts, sulfate de potassium et de magnésium et mélanges d'engrais potassiques [p.ex. mélanges de chlorure de potassium et de sulfate de potassium] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	31052010	Engrais minéraux ou chimiques contenant du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote > 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	31052090	Engrais minéraux ou chimiques contenant de l'azote, du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote <= 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	31053000	Hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique), DAP 18.46.00
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	31054000	Dihydrogénoorthophosphate d'ammonium (phosphate monoammonique), même en mélange avec l'hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0122Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	31055100	Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates (à l'excl. du dihydrogénoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] ainsi que des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	31056000	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	31059020	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote > 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	31059080	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	32159000	Encres, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres d'imprimerie)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	33021040	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	33079000	Préparations pour le présasage, le rasage ou l'après-rasage, désodorisants corporels, préparations pour bains, dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, non dénommés ni compris ailleurs; désodorisants de locaux, préparés, même non parfumés, ayant ou non des propriétés désinfectantes
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	34012090	Savons liquides ou pâteux
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	34021300	Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	34029010	Autres préparations tension-actives
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	35071000	Enzymes; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs / Présure et ses concentrats

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	38085900	Marchandises du n° 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotane [DCI], 1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane); du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényliques; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH(ISO)), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxide d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO); du 2,4,5-T(ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotane [DCI])), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO).
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	38089110	Insecticides à base de pyréthrinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	38089130	Insecticides à base de carbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	38089140	Insecticides à base d'organo-phosphorés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	38089190	Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthrinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	38089210	Fongicides inorganiques présentés à l'état de préparations cupriques (à l'excl. des marchandises du n° 380850)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU 0122Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	38089220	Autres fongicides inorganiques (Thiovit..)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	38089230	Fongicides autres à base de dithiocarbamates (Trimanoc, Graneor)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	38089290	Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques et des produits à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des marchandises du n° 380850)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	38089327	Herbicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de phénoxyphytohormones, de triazines, d'amides, de carbamates, de dérivés de dinitroanilines et de dérivés d'urée, d'uraciles ou de sulphonylurées ainsi que des marchandises du n° 380850)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	38089490	Désinfectants et produits simil., présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de sels d'ammonium quaternaire ou de composés halogénés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	39173900	Autres Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	39201025	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique non alvéolaires, non renforcées, ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières de l'éthylène d'une épaisseur n'excédant pas 0,125 mm, en polyéthylène d'une densité inférieure à 0,94
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	39201028	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité >= 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	39201089	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	39211900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en polyuréthanes ou en cellulose régénérée ainsi que des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	39229000	Baignoires, douches, éviers, lavabos, bidets, cuvettes d'aisance et leurs sièges et couvercles, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques / autre
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	39232100	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	39249000	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques / autre

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-anex1
-AU 0122Z Culture de fruits tropicaux et
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	39251000	Maturateur cuve en PVC > 300 litres
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	39262000	Gants PVC
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	39264000	Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	40069000	Autres formes (baguettes, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé / autre
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	40091200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple) non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières avec accessoires
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	40117000	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	42032910	Gants cuirs
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	44091018	Bois (y compris les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, de conifères, autres
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	44160000	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	44219100	Ouvrages en bambou, n.d.a.
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	44219991	Cercueils en bois
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	44219999	Ouvrages en bois (à l'excl. de ceux en bambou, de ceux en panneaux de fibres et des cercueils), n.d.a.
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	48062000	Papiers et cartons sulfurisés, papiers ingraissables, papiers-calques et papier dit "cristal" et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux ou en feuilles / Papiers ingraissables (greaseproof)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	48196000	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	48201050	Agendas en papier ou carton
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	48237010	Emballages alvéolaires pour oeufs, en pâte à papier moulée
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229_ANNEXE 1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	54071000	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	54072011	Tissus (de fils de filaments synthétiques) obtenus à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène d'une largeur de moins de 3 m
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	56050000	Fils guipés, lames et formes similaires des n°s 5404 ou 5405 guipés, autres que ceux du n° 5605 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits "de chaînette"
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	56074100	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique de polyéthylène ou de polypropylène
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	56074919	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	56074990	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant <= 50 000 décitex [5 g/m], tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	56075090	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	56079090	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	56081180	Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, en fils de matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épuisettes ainsi que des filets en ficelles, cordes ou cordages)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	56081911	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / en nylon ou en autres polyamides / en ficelles, cordes ou cordages
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	56081919	Filets confectionnés, à mailles nouées, en nylon ou en autres polyamides (à l'excl. des filets de pêche, des résilles et filets à cheveux, des filets obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages ainsi que des épuisettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	56081990	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages, en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des filets confectionnés)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	56089000	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / autre
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	60053500	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, mentionnées dans la note 1 du chapitre 60 (à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	60053700	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintées (à l'excl. de celles mentionnées dans la note 1 du chapitre 60, de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	61142000	Combinaison coton
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	61143000	Combinaison synthétique
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	61149000	Autres matières
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	63053219	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	63053290	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	66020000	Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	68152000	Ouvrages en tourbe (sauf produits en matières textiles en fibres de tourbe)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	69149000	Ouvrages en céramique autres que la porcelaine n.d.a.
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	70109045	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	70109061	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	70109091	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	73072210	Autres accessoires de tuyauterie en acier inoxydable, manchons
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étagage, et les produits principalement en tôle)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	73090010	Cuve acier > 300 litres

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90-anex1
 -AU 0122Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	73141900	Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier / autre
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	73142090	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles >= 100 cm ² , en fils de fer ou d'acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm (à l'excl. des produits en fils nervurés)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	73144900	Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	73261990	Autres ouvrages en fer ou en acier / autre / autre
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	74122000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	74130000	Torons, câbles, tresses et articles simil., en cuivre (sauf produits isolés pour l'électricité)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	76071119	Feuilles et bandes minces d'aluminium sans support, simpl. laminées, d'une épaisseur < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël et en rouleaux d'un poids <= 10 kg)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	82014000	Haches, serpes et outils simil. à taillants, avec partie travaillante en métaux communs
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	82015000	Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	82019000	Faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main, avec partie travaillante en métaux communs (à l'excl. des bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, râtaux, racloirs, haches, serpes et outils simil. à taillants, cisailles à volailles, sécateurs et simil. maniés à deux mains)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	82032000	Pinces (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0122Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	82149000	Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles) / autre
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermail et montures-fermail à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	83071000	Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires en fer ou en acier
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	83099010	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	83099090	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84071000	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84082037	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 100 kW
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84133020	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompe à injection
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84135040	autres pompes volumétriques alternatives, pompe doseuses
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84135061	Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84136031	Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84137021	autres pompes centrifuge, Pompes immergés monocellulaires
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84137029	Circulateurs de chauffage central et d'eau chaude

0122Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90-anex1
 -AU 0122Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84159000	Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84162080	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz (à l'excl. des brûleurs exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle et brûleurs mixtes)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84184080	Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, capacité > 250 l mais <= 900 l
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84186100	Pompes à chaleur (à l'excl. des machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84189100	Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateur médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84222000	Machines et appareils à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients (à l'excl. des machines à laver la vaisselle)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons

0122Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84233010	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, à pesage électronique (à l'excl. des balances à pesage continu sur transporteurs)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84233090	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses (à l'excl. des balances à pesage électronique ou continu sur transporteurs)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84238129	Appareils et instruments de pesage, à pesage électronique, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, bascules à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants, des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, ainsi que des balances de magasin)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84238180	Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances à pesage électronique, des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, balances à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84238281	Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (sauf ceux à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90
AU 0122Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84244100	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84244910	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84248210	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84248940	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84248970	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84289071	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole conçus pour être portés par tracteur agricole
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84289079	Autres chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84291900	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), sur roues
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90-annex1 et
 AU 0122Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herbes à disques)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84322930	Herses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herbes à disques)
★ 0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84322950	Motohoues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture, sans labour
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84323919	Semoirs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des semoirs de précision, à commande centrale)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84324100	Épandeurs de fumier pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84324200	Distributeurs d'engrais pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herbes, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84331990	Tondeuses à gazon sans moteur (tondeuses mécaniques)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84332010	Motofaucheuses (à l'excl. des tondeuses à gazon)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84332050	Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84332090	Faucheuses (non conçues pour être tractées ou portées par tracteurs et à l'excl. des tondeuses à gazon, motofaucheuses et moissonneuses-batteuses)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84334000	Presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84335100	Moissonneuses-batteuses

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-annex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84335985	Machines, appareils et engins pour la récolte des produits agricoles (à l'excl. des faucheuses, des récolteuses-hacheuses, des machines et appareils de fenaison, des machines pour la récolte des racines ou tubercules, des presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses, ainsi que des moissonneuses- batteuses et autres machines et appareils pour le battage)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84336000	Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles (autres que pour le nettoyage ou le triage des grains et des légumes secs du n° 8437)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84341000	Machines à traire
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84342000	Machines et appareils de laiterie pour la transformation du lait en produits laitiers (à l'excl. des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84349000	Parties de machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, n.d.a.
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84361000	Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux dans les exploitations agricoles ou autres exploitations analogues (à l'excl. de l'industrie des aliments pour animaux, des hache-paille et des étuveurs à fourrage et simil.)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84362100	Couveuses et éleveuses pour l'aviculture
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84362900	Machines et appareils pour l'aviculture (sauf machines à trier les oeufs, machines à plumer du n° 8438 et sauf couveuses et éleveuses)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84369100	Parties de machines et appareils pour l'aviculture, n.d.a.
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84439910	Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (sauf pour machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-annex1-AU-0122Z
subtropicaux
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84714100	Machines automatiques de traitement de l'information, comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie (sauf portatives d'un poids <= 10 kg et celles se présentant sous systèmes et à l'excl. des unités périphériques)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84814010	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques / Soupapes de trop-plein ou de sûreté en font ou en acier
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84819000	Partie d'Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84831095	Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	85021200	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	85069000	Parties de piles et batteries de piles électriques n.d.a.
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable pour Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des nos 8535 ou 8536, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du no 8517 pour une tension n'excédant pas 1000 V
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-anex1
-AU 0122Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	85395000	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	85437001	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	85437002	Amplificateurs hyperfréquence
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	85437003	Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	85437004	Enregistreurs numériques de données de vol
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	85437005	Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	85437006	Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	85437007	Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	85437008	Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	85437009	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	85437060	Électrificateurs de clôtures
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	85444999	Conducteurs électriques isolés, pour une tension de 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	87011000	Motoculteurs et tracteurs de construction simil. pour l'industrie (sauf tracteurs pour véhicules automobiles articulés)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	87013000	Tracteurs à chenilles (sauf motoculteurs à chenille)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	87019190	Tracteurs d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	87019290	Tracteurs d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-annex1
AU 0122Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	87019390	Tracteurs d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	87019490	Tracteurs d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	87019590	Tracteurs d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	87087050	Roues en aluminium; parties et accessoires de roues, en aluminium, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 70 10)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU 0122Z Culture de fruits tropicaux et
Date de télétransmission sur 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	88031000	Hélices et rotors, leurs parties, pour aéronefs, n.d.a.
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	88033000	Parties d'avions ou d'hélicoptères, n.d.a. (sauf planeurs)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	90183190	Seringues, avec ou sans aiguilles, autres qu'en matières plastiques, pour la médecine
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	90189084	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire, n.d.a.
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	90200000	Autres autres appareils respiratoires et masques à gaz
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	90251980	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, non électroniques (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	90261021	Instruments et appareils électroniques pour la mesure et le contrôle du débit ou du niveau du liquide, type débitmètre
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	90262040	Autres Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression, Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	90262080	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	90308930	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi conducteur, autres appareils électronique
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	94032080	Meubles en métal (à l'excl. des meubles de bureau, des meubles pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire et la chirurgie, des lits et des sièges)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	94060031	Serres
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	84212100 (sauf 8421 21 00 90)	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
0123Z	Culture d'agrumes	01012100	Chevaux reproducteurs de race pure
0123Z	Culture d'agrumes	01012990	Chevaux vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure ainsi que des animaux destinés à la boucherie)
0123Z	Culture d'agrumes	01021010	Génisses [bovins femelles qui n'ont jamais vêlé] reproductrices, de race pure
0123Z	Culture d'agrumes	01022130	Vaches reproductrices, de race pure (à l'excl. des génisses)
0123Z	Culture d'agrumes	01022190	Bovins domestiques reproducteurs, de race pure (à l'excl. des vaches et des génisses)
0123Z	Culture d'agrumes	01023100	Buffles reproducteurs de race pure
0123Z	Culture d'agrumes	01029020	Animaux reproducteurs de race pure de l'espèce bovine (à l'excl. des bovins domestiques et des buffles)
0123Z	Culture d'agrumes	01031000	Porcins reproducteurs de race pure

Accusé de réception en préfecture
973-202852678-20171229-Annex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0123Z	Culture d'agrumes	01039110	Porcins [des espèces domestiques], vivants, d'un poids < 50 kg (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0123Z	Culture d'agrumes	01041010	Ovins reproducteurs de race pure
0123Z	Culture d'agrumes	01042010	Caprins reproducteurs de race pure
0123Z	Culture d'agrumes	01042090	Caprins, vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0123Z	Culture d'agrumes	01051111	Poussins femelles de sélection et de multiplication, de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g
0123Z	Culture d'agrumes	01051119	Poussins femelles de sélection et de multiplication [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte)
0123Z	Culture d'agrumes	01051191	Coqs et poules de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0123Z	Culture d'agrumes	01051199	Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte ainsi que des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0123Z	Culture d'agrumes	01051200	Dindes et dindons [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g
0123Z	Culture d'agrumes	01051300	Canards domestiques, vivants, d'un poids <= 185 g
0123Z	Culture d'agrumes	01051400	Oies domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0123Z	Culture d'agrumes	01051500	Pintades domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0123Z	Culture d'agrumes	01059910	Canards [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g
0123Z	Culture d'agrumes	01059920	Oies [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids <= 185 g
0123Z	Culture d'agrumes	01059950	Pintades [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids > 185 g
0123Z	Culture d'agrumes	01061410	Lapins domestiques, vivants
0123Z	Culture d'agrumes	01064900	Insectes
0123Z	Culture d'agrumes	05040000	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
0123Z	Culture d'agrumes	05080000	Corail et matières simil., bruts ou simpl. préparés, mais non autrement travaillés; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simpl. préparés, mais non découpés en forme, leurs poudres et leurs déchets
0123Z	Culture d'agrumes	05111000	Sperme de taureaux
0123Z	Culture d'agrumes	06011040	Bulbes de glaïeuls, en repos végétatif
0123Z	Culture d'agrumes	06011090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des bulbes de jacinthes, de narcisses, de tulipes et de glaïeuls ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0123Z	Culture d'agrumes	06012030	Orchidées, jacinthes, narcisses et tulipes, en végétation ou en fleur
0123Z	Culture d'agrumes	06012090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des orchidées, des jacinthes, des narcisses, des tulipes ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0123Z	Culture d'agrumes	06021090	Boutures non racinées et greffons (autres que de vigne)
0123Z	Culture d'agrumes	06022010	Plants de vigne, greffés ou racinés
0123Z	Culture d'agrumes	06024000	Rosiers, greffés ou non
0123Z	Culture d'agrumes	06029045	Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'excl. des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
0123Z	Culture d'agrumes	06029050	Plantes de plein air, vivantes, y.c. leurs racines (sauf les bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, y.c. les plants, plantes et racines de chicorée, les boutures non racinées et greffons, les rhododendrons, azalées, les rosiers, le blanc de champignon, les plants d'ananas, les plants de légumes et de fraisiers, les arbres, arbustes et arbrisseaux et les plantes vivaces)
0123Z	Culture d'agrumes	06029070	Boutures racinées et jeunes plants de plantes d'intérieur (à l'excl. des cactées)
0123Z	Culture d'agrumes	06029091	Plantes d'intérieur à fleurs, en boutons ou en fleur (à l'excl. des cactées)
0123Z	Culture d'agrumes	06029099	Plantes d'intérieur, vivantes (à l'excl. des boutures et jeunes plants ainsi que des plantes à fleurs, en boutons ou en fleur)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0123Z	Culture d'agrumes	06031300	Orchidées et leurs boutons, frais, coupés, pour bouquets ou pour ornements
0123Z	Culture d'agrumes	07131090	Pois 'Pisum Sativum', secs, écosés, même décortiqués ou cassés (à l'excl. des pois destinés à l'ensemencement)
0123Z	Culture d'agrumes	09109190	Mélanges d'épices broyées ou pulvérisées
0123Z	Culture d'agrumes	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
0123Z	Culture d'agrumes	10019900	Épeautre, froment [blé] tendre et méteil (à l'excl. des produits destinés à l'ensemencement)
0123Z	Culture d'agrumes	10019900	Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)
0123Z	Culture d'agrumes	10039000	Orge (à l'excl. de l'orge de semence)
0123Z	Culture d'agrumes	10049000	Avoine (à l'excl. de l'avoine de semence)
0123Z	Culture d'agrumes	10059000	Maïs (à l'excl. du maïs de semence)
0123Z	Culture d'agrumes	10071090	Sorgho à grains de semence (à l'excl. des sorghos hybrides)
0123Z	Culture d'agrumes	10089000	Céréales (à l'excl. du froment [blé], du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet, de l'alpiste, du fonio, du quinoa et du triticales)
0123Z	Culture d'agrumes	11010011	Farines de froment [blé] dur
0123Z	Culture d'agrumes	11042398	Grains de maïs, mondés, perlés ou autrement travaillés (à l'excl. de la farine de maïs et des grains de maïs aplatis, en flocons, mondés, perlés et en pellets)
0123Z	Culture d'agrumes	12060091	Graines de tournesol, même concassées, décortiquées et graines de tournesol en coques striées gris et blanc (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement)
0123Z	Culture d'agrumes	12092100	Graines de luzerne, à ensemercer
0123Z	Culture d'agrumes	12092980	Graines fourragères, à ensemercer (à l'excl. des graines de céréales, de betteraves fourragères [Beta vulgaris var. alba], de betteraves à sucre, de luzerne, de trèfle [Trifolium spp.], de féтуque, de pâturin des prés du Kentucky [Poa pratensis L.], de ray-grass [Lolium multiflorum Lam., Lolium perenne L.], de fléole des prés, de vesces, de dactyle [Dactylis glomerata L.], d'agrostide [Agrostides] ou de lupin)
0123Z	Culture d'agrumes	12099180	Graines de légumes, à ensemercer (à l'excl. des graines de betteraves à salade ou [betteraves rouges] [Beta vulgaris var. conditiva])
0123Z	Culture d'agrumes	12099999	Graines, fruits et spores à ensemercer (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, café, thé, maté, des épices, céréales, graines et fruits oléagineux, betteraves, plantes fourragères, graines de légumes, graines forestières ainsi que des graines de plantes herbacées utilisées surtout pour leurs fleurs ou des espèces utilisées surtout en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil.)
0123Z	Culture d'agrumes	12113000	Feuilles de coca, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées
0123Z	Culture d'agrumes	12114000	Paille de pavot, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0123Z	Culture d'agrumes	12115000	Ephédra, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0123Z	Culture d'agrumes	12119086	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, des espèces du genre Ephedra ainsi que des fèves de tonka)
0123Z	Culture d'agrumes	12141000	Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 28/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0123Z	Culture d'agrumes	12149090	Foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil. (à l'excl. des betteraves fourragères, des rutabagas, des racines fourragères ainsi que de la farine de luzerne)
0123Z	Culture d'agrumes	14019000	Roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie (à l'excl. des bambous et des rotins)
0123Z	Culture d'agrumes	14049000	Produits végétaux, n.d.a.
0123Z	Culture d'agrumes	15041099	Huiles de foies de poissons et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de foies de fletans et des huiles d'une teneur en vitamines A <= 2500 unités internationales par gramme)
0123Z	Culture d'agrumes	15050090	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline - autre
0123Z	Culture d'agrumes	15149190	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, brutes (à l'excl. des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0123Z	Culture d'agrumes	15149990	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0123Z	Culture d'agrumes	15161090	Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
0123Z	Culture d'agrumes	15219099	Cires d'abeilles et d'autres insectes, même raffinées ou colorées (à l'excl. des cires brutes)
0123Z	Culture d'agrumes	17011290	Sucres de canne, bruts, sans addition d'aromatisants ou de colorants (à l'excl. des sucres destinés à être raffinés)
0123Z	Culture d'agrumes	18069090	Préparations alimentaires contenant du cacao, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu <= 2 kg (à l'excl. de la poudre de cacao, du chocolat, des bonbons au chocolat [pralines] se présentant sous forme d'une bouchée et autres articles en chocolat, des sucreries contenant du cacao, des pâtes à tartiner contenant du cacao ainsi que des préparations pour boissons contenant du cacao)
0123Z	Culture d'agrumes	19019099	Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 40% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits similaires des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 5% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des extraits de malt, des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail, des mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie ainsi que des produits du n° 1901 90 91)
0123Z	Culture d'agrumes	20060099	Légumes, fruits, noix, écorces de fruits et autres parties de plantes comestibles, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés], d'une teneur en sucre <= 13% en poids (à l'excl. du gingembre, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0123Z	Culture d'agrumes	23023090	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (sauf ceux d'une teneur en amidon <= 28% en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2 mm est <= 10% en poids ou, en cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche >= 1,5% en poids)
0123Z	Culture d'agrumes	23024008	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon > 35% en poids
0123Z	Culture d'agrumes	23025000	Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses
0123Z	Culture d'agrumes	23032010	Pulpes de betteraves
0123Z	Culture d'agrumes	23040000	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja
0123Z	Culture d'agrumes	23064100	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique 'fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est < 2% et un composant solide qui contient < 30 micromoles/g de glucosinolates'
0123Z	Culture d'agrumes	23069090	Tourteaux et autres résidus solides, mêmes broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de coton, de lin, de tournesol, de graines de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah, de noix ou d'amandes de palmiste, de germes de maïs ainsi que de l'extraction de l'huile d'olive, de l'huile de soja et de l'huile d'arachide)
0123Z	Culture d'agrumes	23091051	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de fécule > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids
0123Z	Culture d'agrumes	23091090	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, ne contenant ni amidon ou fécule, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers
0123Z	Culture d'agrumes	23099031	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ni fécule ni produits laitiers ou contenant en poids <= 10% d'amidon ou de fécule et < 10% de produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0123Z	Culture d'agrumes	23099035	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ou fécule ou en contenant <= 10% en poids, d'une teneur en poids de produits laitiers >= 50%, mais < 75% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0123Z	Culture d'agrumes	23099041	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de fécule > 10%, mais <= 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0123Z	Culture d'agrumes	23099043	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de fécule > 10%, mais <= 30%, et d'une teneur en poids de produits laitiers >= 10%, mais < 50% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0123Z	Culture d'agrumes	23099051	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de fécule > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0123Z	Culture d'agrumes	23099096	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou fécule, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, produits dits [solubles] de poissons ou de mammifères marins, résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du chapitre 23, pulpes de betteraves mélassées et prémélanges)
0123Z	Culture d'agrumes	23099099	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou fécule, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, des produits dits 'solubles' de poissons ou de mammifères marins, des résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du présent chapitre, des pulpes de betteraves mélassées, des préparations d'une teneur en poids de chlorure de choline >= 49%, sur support organique ou inorganique et des prémélanges)
0123Z	Culture d'agrumes	25010010	Eau de mer et eaux mères de salines
0123Z	Culture d'agrumes	25010091	Sel propre à l'alimentation humaine
0123Z	Culture d'agrumes	25010099	Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)
0123Z	Culture d'agrumes	25070020	Kaolin
0123Z	Culture d'agrumes	25101000	Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus
0123Z	Culture d'agrumes	25102000	Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées, moulus
0123Z	Culture d'agrumes	25180020	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0123Z	Culture d'agrumes	25181000	Dolomie, non calcinée ni frittée, dite 'crue [à l'état brut]', y.c. la dolomie dégrossie ou simpl. débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0123Z	Culture d'agrumes	25182000	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0123Z	Culture d'agrumes	25183000	Pisé de dolomie
0123Z	Culture d'agrumes	25191000	Carbonate de magnésium naturel [magnésite]
0123Z	Culture d'agrumes	25199010	oxyde de magnésium autre la magnésite calciné
0123Z	Culture d'agrumes	25199030	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
0123Z	Culture d'agrumes	25199090	Magnésie électrofondue

Accuse de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0123Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0123Z	Culture d'agrumes	25220000	Carbonate de magnésium naturel (magnésite); magnésie électrofondue; magnésie calcinée à mort (frittée), même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage; autre oxyde de magnésium, même pur
0123Z	Culture d'agrumes	25222000	Chaux éteinte
0123Z	Culture d'agrumes	25223000	Chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)
0123Z	Culture d'agrumes	25301000	Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées
0123Z	Culture d'agrumes	25309000	Ciments, même colorés (à l'excl. des ciments Portland et des ciments alumineux)
0123Z	Culture d'agrumes	27030000	Tourbe (y compris la tourbe pour litière), même agglomérée
0123Z	Culture d'agrumes	27101985	Huiles blanches, paraffine liquide
0123Z	Culture d'agrumes	28080000	Acide nitrique; acides sulfonitriques
0123Z	Culture d'agrumes	28092000	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non
0123Z	Culture d'agrumes	28151200	Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]
0123Z	Culture d'agrumes	28170000	Oxyde de zinc; peroxyde de zinc
0123Z	Culture d'agrumes	28272000	Chlorure de calcium
0123Z	Culture d'agrumes	28289000	Hypochlorites, chlorites et hypobromites (à l'excl. des hypochlorites de calcium)
0123Z	Culture d'agrumes	28332100	Sulfate de magnésium
0123Z	Culture d'agrumes	28332980	'Sulfates (autres que de sodium, de magnésium, d'aluminium, de nickel, de cuivre, de baryum, de cadmium, de chrome, de zinc, de cobalt, de titane, de plomb et de mercure)
0123Z	Culture d'agrumes	28342100	Nitrates de potassium
0123Z	Culture d'agrumes	28342980	Nitrates (autres que de potassium, de baryum, de béryllium, de cadmium, de cobalt, de nickel, de cuivre, de plomb et de mercure)
0123Z	Culture d'agrumes	28352400	Phosphates de potassium
0123Z	Culture d'agrumes	28365000	Carbonate de calcium
0123Z	Culture d'agrumes	28369917	Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium / autre / autre / autre
0123Z	Culture d'agrumes	28416900	Manganites, manganates et permanganates (à l'excl. du permanganate de potassium)
0123Z	Culture d'agrumes	29121100	Méthanal [formaldéhyde]
0123Z	Culture d'agrumes	29224985	Composés aminés à fonctions oxygénées / autre / autre
0123Z	Culture d'agrumes	29225000	Amino-alcools-phénols, amino-acides-phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées (à l'excl. des amino-alcools, des amino-naphtols et autres amino-phénols et leurs éthers et esters, des amino-acides et leurs esters, des amino-aldéhydes, des amino-cétones, des amino-quinones et des sels de tous ces produits)
0123Z	Culture d'agrumes	29304090	Méthionine (à l'excl. du méthionine [DCI])
0123Z	Culture d'agrumes	29362700	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
0123Z	Culture d'agrumes	29362900	Vitamines et leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, non mélangés (à l'excl. des vitamines A, B1, B2, B3, B5, B6, B12, C et E ainsi que des dérivés de ces vitamines)
0123Z	Culture d'agrumes	29369000	Provitamines et mélanges de vitamines, de provitamines ou de concentrats, même en solutions quelconques ainsi que des concentrats naturels
0123Z	Culture d'agrumes	30029050	Cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures)
0123Z	Culture d'agrumes	31010000	Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0123Z	Culture d'agrumes	31021010	Urée d'une teneur en azote supérieure à 45 % en poids du produit anhydre à l'état sec
0123Z	Culture d'agrumes	31021090	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU 0123Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0123Z	Culture d'agrumes	31026000	Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0123Z	Culture d'agrumes	31039000	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés (à l'excl. des superphosphates et des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0123Z	Culture d'agrumes	31043000	Sulfate de potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0123Z	Culture d'agrumes	31049000	Autre:Carnallite, sylvinite et autres sels de potassium naturels bruts, sulfate de potassium et de magnésium et mélanges d'engrais potassiques [p.ex. mélanges de chlorure de potassium et de sulfate de potassium] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0123Z	Culture d'agrumes	31052010	Engrais minéraux ou chimiques contenant du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote > 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0123Z	Culture d'agrumes	31052090	Engrais minéraux ou chimiques contenant de l'azote, du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote <= 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0123Z	Culture d'agrumes	31053000	Hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique), DAP 18.46.00
0123Z	Culture d'agrumes	31054000	Dihydrogénoorthophosphate d'ammonium (phosphate monoammonique), même en mélange avec l'hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)
0123Z	Culture d'agrumes	31055100	Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates (à l'excl. du dihydrogénoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] ainsi que des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0123Z	Culture d'agrumes	31056000	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0123Z	Culture d'agrumes	31059020	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote > 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0123Z	Culture d'agrumes	31059080	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0123Z	Culture d'agrumes	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
0123Z	Culture d'agrumes	32159000	Encres, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres d'imprimerie)
0123Z	Culture d'agrumes	33021040	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0123Z	Culture d'agrumes	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
0123Z	Culture d'agrumes	33079000	Préparations pour le prérasage, le rasage ou l'après-rasage, désodorisants corporels, préparations pour bains, dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, non dénommés ni compris ailleurs; désodorisants de locaux, préparés, même non parfumés, ayant ou non des propriétés désinfectantes
0123Z	Culture d'agrumes	34012090	Savons liquides ou pâteux
0123Z	Culture d'agrumes	34021300	Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)
0123Z	Culture d'agrumes	34029010	Autres préparations tension-actives
0123Z	Culture d'agrumes	35071000	Enzymes; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs / Présure et ses concentrats
0123Z	Culture d'agrumes	38085900	Marchandises du n° 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotane [DCI], 1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane); du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényliques; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH(ISO)), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxide d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO); du 2,4,5-T(ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotane [DCI])), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO).
0123Z	Culture d'agrumes	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
0123Z	Culture d'agrumes	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg
0123Z	Culture d'agrumes	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0123Z	Culture d'agrumes	38089110	Insecticides à base de pyréthrinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0123Z	Culture d'agrumes	38089130	Insecticides à base de carbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0123Z	Culture d'agrumes	38089140	Insecticides à base d'organo-phosphorés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0123Z	Culture d'agrumes	38089190	Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthrinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0123Z	Culture d'agrumes	38089210	Fongicides inorganiques présentés à l'état de préparations cupriques (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0123Z	Culture d'agrumes	38089220	Autres fongicides inorganiques (Thiovit..)
0123Z	Culture d'agrumes	38089230	Fongicides autres à base de dithiocarbamates (Trimanoc, Granecor)
0123Z	Culture d'agrumes	38089290	Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques et des produits à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des marchandises du n° 380850)
0123Z	Culture d'agrumes	38089327	Herbicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de phénoxyphytohormones, de triazines, d'amides, de carbamates, de dérivés de dinitroanilines et de dérivés d'urée, d'uraciles ou de sulphonylurées ainsi que des marchandises du n° 380850)
0123Z	Culture d'agrumes	38089490	Désinfectants et produits simil., présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de sels d'ammonium quaternaire ou de composés halogénés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0123Z	Culture d'agrumes	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)
0123Z	Culture d'agrumes	39173900	Autres Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques
0123Z	Culture d'agrumes	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
0123Z	Culture d'agrumes	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
0123Z	Culture d'agrumes	39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94
0123Z	Culture d'agrumes	39201025	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique non alvéolaires, non renforcées, ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières de l'éthylène d'une épaisseur n'excedant pas 0,125 mm, en polyéthylène d'une densité inférieure à 0,94
0123Z	Culture d'agrumes	39201028	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité >= 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.

0123Z Culture d'agrumes
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0123Z	Culture d'agrumes	39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)
0123Z	Culture d'agrumes	39201089	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau)
0123Z	Culture d'agrumes	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.
0123Z	Culture d'agrumes	39211900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en polyuréthanes ou en cellulose régénérée ainsi que des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
0123Z	Culture d'agrumes	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
0123Z	Culture d'agrumes	39229000	Baignoires, douches, éviers, lavabos, bidets, cuvettes d'aisance et leurs sièges et couvercles, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques / autre
0123Z	Culture d'agrumes	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
0123Z	Culture d'agrumes	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
0123Z	Culture d'agrumes	39232100	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène
0123Z	Culture d'agrumes	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
0123Z	Culture d'agrumes	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
0123Z	Culture d'agrumes	39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l
0123Z	Culture d'agrumes	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques

Accusé de réception en préfecture
973 20252678-20171209-AP-2017-0001-annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0123Z	Culture d'agrumes	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
0123Z	Culture d'agrumes	39249000	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques / autre
0123Z	Culture d'agrumes	39251000	Maturateur cuve en PVC > 300 litres
0123Z	Culture d'agrumes	39262000	Gants PVC
0123Z	Culture d'agrumes	39264000	Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques
0123Z	Culture d'agrumes	39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.
0123Z	Culture d'agrumes	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
0123Z	Culture d'agrumes	40069000	Autres formes (baguettes, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé / autre
0123Z	Culture d'agrumes	40091200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple) non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières avec accessoires
0123Z	Culture d'agrumes	40117000	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers
0123Z	Culture d'agrumes	42032910	Gants cuirs
0123Z	Culture d'agrumes	44091018	Bois (y compris les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, de conifères, autres
0123Z	Culture d'agrumes	44160000	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
0123Z	Culture d'agrumes	44219100	Ouvrages en bambou, n.d.a.
0123Z	Culture d'agrumes	44219991	Cercueils en bois
0123Z	Culture d'agrumes	44219999	Ouvrages en bois (à l'excl. de ceux en bambou, de ceux en panneaux de fibres et des cercueils), n.d.a.
0123Z	Culture d'agrumes	48062000	Papiers et cartons sulfurisés, papiers ingraissables, papiers-calques et papier dit "cristal" et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux ou en feuilles / Papiers ingraissables (greaseproof)
0123Z	Culture d'agrumes	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
0123Z	Culture d'agrumes	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
0123Z	Culture d'agrumes	48196000	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)
0123Z	Culture d'agrumes	48201050	Agendas en papier ou carton
0123Z	Culture d'agrumes	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives
0123Z	Culture d'agrumes	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
0123Z	Culture d'agrumes	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
0123Z	Culture d'agrumes	48237010	Emballages alvéolaires pour oeufs, en pâte à papier moulée
0123Z	Culture d'agrumes	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
0123Z	Culture d'agrumes	54071000	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404

Accusé de réception en préfecture
973-202852678-20171229-CTG-AP-2017-90-annex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0123Z	Culture d'agrumes	54072011	Tissus (de fils de filaments synthétiques) obtenus à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène d'une largeur de moins de 3 m
0123Z	Culture d'agrumes	56050000	Fils guipés, lames et formes similaires des n°s 5404 ou 5405 guipées, autres que ceux du n° 5605 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits "de chaînette"
0123Z	Culture d'agrumes	56074100	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique de polyéthylène ou de polypropylène
0123Z	Culture d'agrumes	56074919	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0123Z	Culture d'agrumes	56074990	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant <= 50 000 décitex [5 g/m], tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0123Z	Culture d'agrumes	56075090	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)
0123Z	Culture d'agrumes	56079090	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)
0123Z	Culture d'agrumes	56081180	Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, en fils de matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épuisettes ainsi que des filets en ficelles, cordes ou cordages)
0123Z	Culture d'agrumes	56081911	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / en nylon ou en autres polyamides / en ficelles, cordes ou cordages
0123Z	Culture d'agrumes	56081919	Filets confectionnés, à mailles nouées, en nylon ou en autres polyamides (à l'excl. des filets de pêche, des résilles et filets à cheveux, des filets obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages ainsi que des épuisettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)
0123Z	Culture d'agrumes	56081990	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages, en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des filets confectionnés)
0123Z	Culture d'agrumes	56089000	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / autre
0123Z	Culture d'agrumes	60053500	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, mentionnées dans la note 1 du chapitre 60 (à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0123Z	Culture d'agrumes	60053700	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintées (à l'excl. de celles mentionnées dans la note 1 du chapitre 60, de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0123Z	Culture d'agrumes	61142000	Combinaison coton
0123Z	Culture d'agrumes	61143000	Combinaison synthétique
0123Z	Culture d'agrumes	61149000	Autres matières
0123Z	Culture d'agrumes	63053219	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
0123Z	Culture d'agrumes	63053290	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
0123Z	Culture d'agrumes	66020000	Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires
0123Z	Culture d'agrumes	68152000	Ouvrages en tourbe (sauf produits en matières textiles en fibres de tourbe)
0123Z	Culture d'agrumes	69149000	Ouvrages en céramique autres que la porcelaine n.d.a.
0123Z	Culture d'agrumes	70109045	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
0123Z	Culture d'agrumes	70109061	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)
0123Z	Culture d'agrumes	70109091	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
0123Z	Culture d'agrumes	73072210	Autres accessoires de tuyauterie en acier inoxydable, manchons
0123Z	Culture d'agrumes	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
0123Z	Culture d'agrumes	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
0123Z	Culture d'agrumes	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
0123Z	Culture d'agrumes	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
0123Z	Culture d'agrumes	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étayage, et les produits principalement en tôle)
0123Z	Culture d'agrumes	73090010	Cuve acier > 300 litres
0123Z	Culture d'agrumes	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
0123Z	Culture d'agrumes	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0123Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0123Z	Culture d'agrumes	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
0123Z	Culture d'agrumes	73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures
0123Z	Culture d'agrumes	73141900	Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier / autre
0123Z	Culture d'agrumes	73142090	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles >= 100 cm ² , en fils de fer ou d'acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm (à l'excl. des produits en fils nervurés)
0123Z	Culture d'agrumes	73144900	Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)
0123Z	Culture d'agrumes	73261990	Autres ouvrages en fer ou en acier / autre / autre
0123Z	Culture d'agrumes	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0123Z	Culture d'agrumes	74122000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre
0123Z	Culture d'agrumes	74130000	Torons, câbles, tresses et articles simil., en cuivre (sauf produits isolés pour l'électricité)
0123Z	Culture d'agrumes	76071119	Feuilles et bandes minces d'aluminium sans support, simpl. laminées, d'une épaisseur < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël et en rouleaux d'un poids <= 10 kg)
0123Z	Culture d'agrumes	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
0123Z	Culture d'agrumes	82014000	Haches, serpes et outils simil. à taillants, avec partie travaillante en métaux communs
0123Z	Culture d'agrumes	82015000	Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main
0123Z	Culture d'agrumes	82019000	Faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main, avec partie travaillante en métaux communs (à l'excl. des bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, râteliers, racloirs, haches, serpes et outils simil. à taillants, cisailles à volailles, sécateurs et simil. maniés à deux mains)
0123Z	Culture d'agrumes	82032000	Pincers (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires
0123Z	Culture d'agrumes	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
0123Z	Culture d'agrumes	82149000	Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles) / autre
0123Z	Culture d'agrumes	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermailles et montures-fermailles à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
0123Z	Culture d'agrumes	83071000	Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires en fer ou en acier

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU 0123Z Culture d'agrumes
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0123Z	Culture d'agrumes	83099010	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
0123Z	Culture d'agrumes	83099090	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
0123Z	Culture d'agrumes	84071000	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation
0123Z	Culture d'agrumes	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0123Z	Culture d'agrumes	84082037	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 100 kW
0123Z	Culture d'agrumes	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
0123Z	Culture d'agrumes	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)
0123Z	Culture d'agrumes	84133020	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompe à injection
0123Z	Culture d'agrumes	84135040	autres pompes volumétriques alternatives, pompe doseuses
0123Z	Culture d'agrumes	84135061	Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0123Z	Culture d'agrumes	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
0123Z	Culture d'agrumes	84136031	Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0123Z	Culture d'agrumes	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
0123Z	Culture d'agrumes	84137021	autres pompes centrifuge, Pompes immergés monocellulaires
0123Z	Culture d'agrumes	84137029	Circulateurs de chauffage central et d'eau chaude
0123Z	Culture d'agrumes	84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0123Z	Culture d'agrumes	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0123Z	Culture d'agrumes	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
0123Z	Culture d'agrumes	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
0123Z	Culture d'agrumes	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
0123Z	Culture d'agrumes	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
0123Z	Culture d'agrumes	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
0123Z	Culture d'agrumes	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0123Z	Culture d'agrumes	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0123Z	Culture d'agrumes	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
0123Z	Culture d'agrumes	84159000	Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.
0123Z	Culture d'agrumes	84162080	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz (à l'excl. des brûleurs exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle et brûleurs mixtes)
0123Z	Culture d'agrumes	84184080	Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, capacité > 250 l mais <= 900 l
0123Z	Culture d'agrumes	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
0123Z	Culture d'agrumes	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
0123Z	Culture d'agrumes	84186100	Pompes à chaleur (à l'excl. des machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415)
0123Z	Culture d'agrumes	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
0123Z	Culture d'agrumes	84189100	Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid
0123Z	Culture d'agrumes	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
0123Z	Culture d'agrumes	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
0123Z	Culture d'agrumes	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU 0123Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0123Z	Culture d'agrumes	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateur médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
0123Z	Culture d'agrumes	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0123Z	Culture d'agrumes	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
0123Z	Culture d'agrumes	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
0123Z	Culture d'agrumes	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0123Z	Culture d'agrumes	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
0123Z	Culture d'agrumes	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0123Z	Culture d'agrumes	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0123Z	Culture d'agrumes	84222000	Machines et appareils à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients (à l'excl. des machines à laver la vaisselle)
0123Z	Culture d'agrumes	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
0123Z	Culture d'agrumes	84224000	Machines et appareils à emballer ou à empaqueter les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
0123Z	Culture d'agrumes	84233010	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, à pesage électronique (à l'excl. des balances à pesage continu sur transporteurs)
0123Z	Culture d'agrumes	84233090	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses (à l'excl. des balances à pesage électronique ou continu sur transporteurs)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0123Z	Culture d'agrumes	84238129	Appareils et instruments de pesage, à pesage électronique, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, bascules à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants, des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, ainsi que des balances de magasin)
0123Z	Culture d'agrumes	84238180	Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances à pesage électronique, des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, balances à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants)
0123Z	Culture d'agrumes	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0123Z	Culture d'agrumes	84238281	Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (sauf ceux à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0123Z	Culture d'agrumes	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
0123Z	Culture d'agrumes	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0123Z	Culture d'agrumes	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0123Z	Culture d'agrumes	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
0123Z	Culture d'agrumes	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
0123Z	Culture d'agrumes	84244100	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
0123Z	Culture d'agrumes	84244910	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0123Z	Culture d'agrumes	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
0123Z	Culture d'agrumes	84248210	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture

0123Z Culture d'agrumes
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU 0123Z Culture d'agrumes
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0123Z	Culture d'agrumes	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0123Z	Culture d'agrumes	84248940	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
0123Z	Culture d'agrumes	84248970	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
0123Z	Culture d'agrumes	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
0123Z	Culture d'agrumes	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
0123Z	Culture d'agrumes	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
0123Z	Culture d'agrumes	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
0123Z	Culture d'agrumes	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
0123Z	Culture d'agrumes	84289071	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole conçus pour être portés par tracteur agricole
0123Z	Culture d'agrumes	84289079	Autres chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole
0123Z	Culture d'agrumes	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles
0123Z	Culture d'agrumes	84291900	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), sur roues
0123Z	Culture d'agrumes	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0123Z	Culture d'agrumes	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0123Z	Culture d'agrumes	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
0123Z	Culture d'agrumes	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
0123Z	Culture d'agrumes	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
0123Z	Culture d'agrumes	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
0123Z	Culture d'agrumes	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
0123Z	Culture d'agrumes	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0123Z	Culture d'agrumes	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
0123Z	Culture d'agrumes	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0123Z	Culture d'agrumes	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0123Z	Culture d'agrumes	84322930	Herses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0123Z	Culture d'agrumes	84322950	Motohoues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0123Z	Culture d'agrumes	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)

* Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
 -AU 0123Z
 Culture d'agrumes
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0123Z	Culture d'agrumes	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture, sans labour
0123Z	Culture d'agrumes	84323919	Semoirs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des semoirs de précision, à commande centrale)
0123Z	Culture d'agrumes	84324100	Épandeurs de fumier pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0123Z	Culture d'agrumes	84324200	Distributeurs d'engrais pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0123Z	Culture d'agrumes	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
0123Z	Culture d'agrumes	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
0123Z	Culture d'agrumes	84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège
0123Z	Culture d'agrumes	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
0123Z	Culture d'agrumes	84331990	Tondeuses à gazon sans moteur (tondeuses mécaniques)
0123Z	Culture d'agrumes	84332010	Motofaucheuses (à l'excl. des tondeuses à gazon)
0123Z	Culture d'agrumes	84332050	Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs
0123Z	Culture d'agrumes	84332090	Faucheuses (non conçues pour être tractées ou portées par tracteurs et à l'excl. des tondeuses à gazon, motofaucheuses et moissonneuses-batteuses)
0123Z	Culture d'agrumes	84334000	Presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses
0123Z	Culture d'agrumes	84335100	Moissonneuses-batteuses
0123Z	Culture d'agrumes	84335985	Machines, appareils et engins pour la récolte des produits agricoles (à l'excl. des faucheuses, des récolteuses-hacheuses, des machines et appareils de fenaison, des machines pour la récolte des racines ou tubercules, des presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses, ainsi que des moissonneuses- batteuses et autres machines et appareils pour le battage)
0123Z	Culture d'agrumes	84336000	Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles (autres que pour le nettoyage ou le triage des grains et des légumes secs du n° 8437)
0123Z	Culture d'agrumes	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.
0123Z	Culture d'agrumes	84341000	Machines à traire
0123Z	Culture d'agrumes	84342000	Machines et appareils de laiterie pour la transformation du lait en produits laitiers (à l'excl. des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)
0123Z	Culture d'agrumes	84349000	Parties de machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, n.d.a.
0123Z	Culture d'agrumes	84361000	Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux dans les exploitations agricoles ou autres exploitations analogues (à l'excl. de l'industrie des aliments pour animaux, des hache-paille et des étuveurs à fourrage et simil.)
0123Z	Culture d'agrumes	84362100	Couveuses et éleveuses pour l'aviiculture
0123Z	Culture d'agrumes	84362900	Machines et appareils pour l'aviiculture (sauf machines à trier les oeufs, machines à plumer du n° 8438 et sauf couveuses et éleveuses)
0123Z	Culture d'agrumes	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0123Z	Culture d'agrumes	84369100	Parties de machines et appareils pour l'aviculture, n.d.a.
0123Z	Culture d'agrumes	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0123Z	Culture d'agrumes	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
0123Z	Culture d'agrumes	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.
0123Z	Culture d'agrumes	84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0123Z	Culture d'agrumes	84439910	Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (sauf pour machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
0123Z	Culture d'agrumes	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
0123Z	Culture d'agrumes	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
0123Z	Culture d'agrumes	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération
0123Z	Culture d'agrumes	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
0123Z	Culture d'agrumes	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0123Z	Culture d'agrumes	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0123Z	Culture d'agrumes	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
0123Z	Culture d'agrumes	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
0123Z	Culture d'agrumes	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
0123Z	Culture d'agrumes	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
0123Z	Culture d'agrumes	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
0123Z	Culture d'agrumes	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
0123Z	Culture d'agrumes	84714100	Machines automatiques de traitement de l'information, comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie (sauf portatives d'un poids <= 10 kg et celles se présentant sous systèmes et à l'excl. des unités périphériques)
0123Z	Culture d'agrumes	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)

Accusé de réception en préfecture
973-20252678-20171229-CTG-AP-2017-90-annex1-AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0123Z	Culture d'agrumes	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
0123Z	Culture d'agrumes	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
0123Z	Culture d'agrumes	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0123Z	Culture d'agrumes	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
0123Z	Culture d'agrumes	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0123Z	Culture d'agrumes	84814010	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques / Soupapes de trop-plein ou de sûreté en font ou en acier
0123Z	Culture d'agrumes	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
0123Z	Culture d'agrumes	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
0123Z	Culture d'agrumes	84819000	Partie d'Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques
0123Z	Culture d'agrumes	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
0123Z	Culture d'agrumes	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
0123Z	Culture d'agrumes	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
0123Z	Culture d'agrumes	84831095	Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)
0123Z	Culture d'agrumes	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
0123Z	Culture d'agrumes	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
0123Z	Culture d'agrumes	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
0123Z	Culture d'agrumes	85021200	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
0123Z	Culture d'agrumes	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
0123Z	Culture d'agrumes	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0123Z Culture d'agrumes
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0123Z	Culture d'agrumes	85069000	Parties de piles et batteries de piles électriques n.d.a.
0123Z	Culture d'agrumes	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
0123Z	Culture d'agrumes	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
0123Z	Culture d'agrumes	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
0123Z	Culture d'agrumes	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable pour Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des nos 8535 ou 8536, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du no 8517 pour une tension n'excédant pas 1000 V
0123Z	Culture d'agrumes	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
0123Z	Culture d'agrumes	85395000	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
0123Z	Culture d'agrumes	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
0123Z	Culture d'agrumes	85437001	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
0123Z	Culture d'agrumes	85437002	Amplificateurs hyperfréquence
0123Z	Culture d'agrumes	85437003	Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge
0123Z	Culture d'agrumes	85437004	Enregistreurs numériques de données de vol
0123Z	Culture d'agrumes	85437005	Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio
0123Z	Culture d'agrumes	85437006	Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son
0123Z	Culture d'agrumes	85437007	Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants
0123Z	Culture d'agrumes	85437008	Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique
0123Z	Culture d'agrumes	85437009	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
0123Z	Culture d'agrumes	85437060	Électrificateurs de clôtures
0123Z	Culture d'agrumes	85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
0123Z	Culture d'agrumes	85444999	Conducteurs électriques isolés, pour une tension de 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
0123Z	Culture d'agrumes	87011000	Motoculteurs et tracteurs de construction simil. pour l'industrie (sauf tracteurs pour véhicules automobiles articulés)
0123Z	Culture d'agrumes	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
0123Z	Culture d'agrumes	87013000	Tracteurs à chenilles (sauf motoculteurs à chenille)
0123Z	Culture d'agrumes	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU 0123Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0123Z	Culture d'agrumes	87019190	Tracteurs d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0123Z	Culture d'agrumes	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0123Z	Culture d'agrumes	87019290	Tracteurs d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0123Z	Culture d'agrumes	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0123Z	Culture d'agrumes	87019390	Tracteurs d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0123Z	Culture d'agrumes	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0123Z	Culture d'agrumes	87019490	Tracteurs d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0123Z	Culture d'agrumes	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0123Z	Culture d'agrumes	87019590	Tracteurs d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0123Z	Culture d'agrumes	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0123Z	Culture d'agrumes	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0123Z	Culture d'agrumes	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
0123Z	Culture d'agrumes	87087050	Roues en aluminium; parties et accessoires de roues, en aluminium, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 70 10)
0123Z	Culture d'agrumes	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
0123Z	Culture d'agrumes	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
0123Z	Culture d'agrumes	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
0123Z	Culture d'agrumes	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0123Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0123Z	Culture d'agrumes	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
0123Z	Culture d'agrumes	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
0123Z	Culture d'agrumes	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
0123Z	Culture d'agrumes	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0123Z	Culture d'agrumes	88031000	Hélices et rotors, leurs parties, pour aéronefs, n.d.a.
0123Z	Culture d'agrumes	88033000	Parties d'avions ou d'hélicoptères, n.d.a. (sauf planeurs)
0123Z	Culture d'agrumes	90183190	Seringues, avec ou sans aiguilles, autres qu'en matières plastiques, pour la médecine
0123Z	Culture d'agrumes	90189084	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire, n.d.a.
0123Z	Culture d'agrumes	90200000	Autres autres appareils respiratoires et masques à gaz
0123Z	Culture d'agrumes	90251980	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, non électroniques (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)
0123Z	Culture d'agrumes	90261021	Instruments et appareils électroniques pour la mesure et le contrôle du débit ou du niveau du liquide, type débitmètre
0123Z	Culture d'agrumes	90262040	Autres Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression, Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
0123Z	Culture d'agrumes	90262080	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression
0123Z	Culture d'agrumes	90308930	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi conducteur, autres appareils électronique
0123Z	Culture d'agrumes	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
0123Z	Culture d'agrumes	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
0123Z	Culture d'agrumes	94032080	Meubles en métal (à l'excl. des meubles de bureau, des meubles pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire et la chirurgie, des lits et des sièges)
0123Z	Culture d'agrumes	94060031	Serres
0123Z	Culture d'agrumes	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0123Z	Culture d'agrumes	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0123Z	Culture d'agrumes	84212100 (sauf 8421 21 00 90)	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	01012100	Chevaux reproducteurs de race pure
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	01012990	Chevaux vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure ainsi que des animaux destinés à la boucherie)
01021010	Culture de fruits à pépins et à noyau	01021010	Génisses [bovins femelles qui n'ont jamais vêlé] reproductrices, de race pure
01022130	Culture de fruits à pépins et à noyau	01022130	Vaches reproductrices, de race pure (à l'excl. des génisses)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 09/01/2018

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	01022190	Bovins domestiques reproducteurs, de race pure (à l'excl. des vaches et des génisses)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	01023100	Buffles reproducteurs de race pure
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	01029020	Animaux reproducteurs de race pure de l'espèce bovine (à l'excl. des bovins domestiques et des buffles)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	01031000	Porcins reproducteurs de race pure
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	01039110	Porcins [des espèces domestiques], vivants, d'un poids < 50 kg (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	01041010	Ovins reproducteurs de race pure
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	01042010	Caprins reproducteurs de race pure
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	01042090	Caprins, vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	01051111	Poussins femelles de sélection et de multiplication, de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	01051119	Poussins femelles de sélection et de multiplication [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	01051191	Coqs et poules de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	01051199	Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte ainsi que des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	01051200	Dindes et dindons [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	01051300	Canards domestiques, vivants, d'un poids <= 185 g
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	01051400	Oies domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	01051500	Pintades domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	01059910	Canards [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	01059920	Oies [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids <= 185 g
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	01059950	Pintades [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids > 185 g
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	01061410	Lapins domestiques, vivants
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	01064900	Insectes
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	05040000	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	05080000	Corail et matières simil., bruts ou simpl. préparés, mais non autrement travaillés; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simpl. préparés, mais non découpés en forme, leurs poudres et leurs déchets
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	05111000	Sperme de taureaux
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	06011040	Bulbes de glaïeuls, en repos végétatif

Accusé de réception en Préfecture
973-20052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	06011090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des bulbes de jacinthes, de narcisses, de tulipes et de glaïeuls ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	06012030	Orchidées, jacinthes, narcisses et tulipes, en végétation ou en fleur
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	06012090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des orchidées, des jacinthes, des narcisses, des tulipes ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	06021090	Boutures non racinées et greffons (autres que de vigne)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	06022010	Plants de vigne, greffés ou racinés
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	06024000	Rosiers, greffés ou non
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	06029045	Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'excl. des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	06029050	Plantes de plein air, vivantes, y.c. leurs racines (sauf les bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, y.c. les plants, plantes et racines de chicorée, les boutures non racinées et greffons, les rhododendrons, azalées, les rosiers, le blanc de champignon, les plants d'ananas, les plants de légumes et de fraisiers, les arbres, arbustes et arbrisseaux et les plantes vivaces)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	06029070	Boutures racinées et jeunes plants de plantes d'intérieur (à l'excl. des cactées)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	06029091	Plantes d'intérieur à fleurs, en boutons ou en fleur (à l'excl. des cactées)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	06029099	Plantes d'intérieur, vivantes (à l'excl. des boutures et jeunes plants ainsi que des plantes à fleurs, en boutons ou en fleur)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	06031300	Orchidées et leurs boutons, frais, coupés, pour bouquets ou pour ornements
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	07131090	Pois 'Pisum Sativum', secs, écosés, même décortiqués ou cassés (à l'excl. des pois destinés à l'ensemencement)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	09109190	Mélanges d'épices broyées ou pulvérisées
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, giroflès [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	10019900	Épeautre, froment [blé] tendre et méteil (à l'excl. des produits destinés à l'ensemencement)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	10019900	Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	10039000	Orge (à l'excl. de l'orge de semence)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	10049000	Avoine (à l'excl. de l'avoine de semence)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	10059000	Maïs (à l'excl. du maïs de semence)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	10071090	Sorgho à grains de semence (à l'excl. des sorghos hybrides)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-annex1
AU 0124Z
Date de télétransmission : 20/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	10089000	Céréales (à l'excl. du froment [blé], du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet, de l'alpiste, du fonio, du quinoa et du triticales)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	11010011	Farines de froment [blé] dur
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	11042398	Grains de maïs, mondés, perlés ou autrement travaillés (à l'excl. de la farine de maïs et des grains de maïs aplatis, en flocons, mondés, perlés et en pellets)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	12060091	Graines de tournesol, même concassées, décortiquées et graines de tournesol en coques striées gris et blanc (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	12092100	Graines de luzerne, à ensemercer
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	12092980	Graines fourragères, à ensemercer (à l'excl. des graines de céréales, de betteraves fourragères [Beta vulgaris var. alba], de betteraves à sucre, de luzerne, de trèfle [Trifolium spp.], de fétuque, de pâturin des prés du Kentucky [Poa pratensis L.], de ray-grass [Lolium multiflorum Lam., Lolium perenne L.], de fléole des prés, de vesces, de dactyle [Dactylis glomerata L.], d'agrostide [Agrostides] ou de lupin)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	12099180	Graines de légumes, à ensemercer (à l'excl. des graines de betteraves à salade ou [betteraves rouges] [Beta vulgaris var. conditiva])
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	12099999	Graines, fruits et spores à ensemercer (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, café, thé, maté, des épices, céréales, graines et fruits oléagineux, betteraves, plantes fourragères, graines de légumes, graines forestières ainsi que des graines de plantes herbacées utilisées surtout pour leurs fleurs ou des espèces utilisées surtout en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil.)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	12113000	Feuilles de coca, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	12114000	Paille de pavot, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	12115000	Ephédra, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	12119086	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, des espèces du genre Ephedra ainsi que des fèves de tonka)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	12141000	Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	12149090	Foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil. (à l'excl. des betteraves fourragères, des rutabagas, des racines fourragères ainsi que de la farine de luzerne)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	14019000	Roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie (à l'excl. des bambous et des rotins)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	14049000	Produits végétaux, n.d.a.
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	15041099	Huiles de foies de poissons et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de foies de flétans et des huiles d'une teneur en vitamines A <= 2500 unités internationales par gramme)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	15050090	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline - autre

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	15149190	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, brutes (à l'excl. des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	15149990	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	15161090	Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	15219099	Cires d'abeilles et d'autres insectes, même raffinées ou colorées (à l'excl. des cires brutes)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	17011290	Sucres de canne, bruts, sans addition d'aromatants ou de colorants (à l'excl. des sucres destinés à être raffinés)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	18069090	Préparations alimentaires contenant du cacao, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu <= 2 kg (à l'excl. de la poudre de cacao, du chocolat, des bonbons au chocolat [pralines] se présentant sous forme d'une bouchée et autres articles en chocolat, des sucreries contenant du cacao, des pâtes à tartiner contenant du cacao ainsi que des préparations pour boissons contenant du cacao)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	19019099	Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 40% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits similaires des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 5% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des extraits de malt, des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail, des mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie ainsi que des produits du n° 1901 90 91)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	20060099	Légumes, fruits, noix, écorces de fruits et autres parties de plantes comestibles, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés], d'une teneur en sucre <= 13% en poids (à l'excl. du gingembre, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	23023090	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (sauf ceux d'une teneur en amidon <= 28% en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2 mm est <= 10% en poids ou, en cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche >= 1,5% en poids)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	23024008	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon > 35% en poids
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	23025000	Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	23032010	Pulpes de betteraves
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	23040000	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	23064100	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique 'fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est < 2% et un composant solide qui contient < 30 micromoles/g de glucosinolates'
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	23069090	Tourteaux et autres résidus solides, mêmes broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de coton, de lin, de tournesol, de graines de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah, de noix ou d'amandes de palmiste, de germes de maïs ainsi que de l'extraction de l'huile d'olive, de l'huile de soja et de l'huile d'arachide)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	23091051	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	23091090	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	23099031	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ni féculé ni produits laitiers ou contenant en poids <= 10% d'amidon ou de féculé et < 10% de produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	23099035	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ou féculé ou en contenant <= 10% en poids, d'une teneur en poids de produits laitiers >= 50%, mais < 75% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	23099041	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	23099043	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, et d'une teneur en poids de produits laitiers >= 10%, mais < 50% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	23099051	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	23099096	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou fécule, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, produits dits [solubles] de poissons ou de mammifères marins, résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du chapitre 23, pulpes de betteraves mélassées et prémélanges)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	23099099	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou fécule, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, des produits dits 'solubles' de poissons ou de mammifères marins, des résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du présent chapitre, des pulpes de betteraves mélassées, des préparations d'une teneur en poids de chlorure de choline >= 49%, sur support organique ou inorganique et des prémélanges)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	25010010	Eau de mer et eaux mères de salines
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	25010091	Sel propre à l'alimentation humaine
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	25010099	Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	25070020	Kaolin
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	25101000	Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	25102000	Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées, moulus
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	25180020	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	25181000	Dolomie, non calcinée ni frittée, dite 'crue [à l'état brut]', y.c. la dolomie dégrossie ou simpl. débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	25182000	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	25183000	Pisé de dolomie
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	25191000	Carbonate de magnésium naturel [magnésite]
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	25199010	oxyde de magnésium autre la magnésite calciné
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	25199030	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	25199090	Magnésie électrofondue
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	25220000	Carbonate de magnésium naturel (magnésite); magnésie électrofondue; magnésie calcinée à mort (frittée), même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage; autre oxyde de magnésium, même pur

Accusé de réception en préfecture
 973-20052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	25222000	Chaux éteinte
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	25223000	Chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	25301000	Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	25309000	Ciments, même colorés (à l'excl. des ciments Portland et des ciments alumineux)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	27030000	Tourbe (y compris la tourbe pour litière), même agglomérée
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	27101985	Huiles blanches, paraffine liquide
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	28080000	Acide nitrique; acides sulfonitriques
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	28092000	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	28151200	Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	28170000	Oxyde de zinc; peroxyde de zinc
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	28272000	Chlorure de calcium
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	28289000	Hypochlorites, chlorites et hypobromites (à l'excl. des hypochlorites de calcium)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	28332100	Sulfate de magnésium
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	28332980	'Sulfates (autres que de sodium, de magnésium, d'aluminium, de nickel, de cuivre, de baryum, de cadmium, de chrome, de zinc, de cobalt, de titane, de plomb et de mercure)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	28342100	Nitrates de potassium
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	28342980	Nitrates (autres que de potassium, de baryum, de béryllium, de cadmium, de cobalt, de nickel, de cuivre, de plomb et de mercure)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	28352400	Phosphates de potassium
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	28365000	Carbonate de calcium
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	28369917	Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium / autre / autre / autre
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	28416900	Manganites, manganates et permanganates (à l'excl. du permanganate de potassium)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	29121100	Méthanal [formaldéhyde]
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	29224985	Composés aminés à fonctions oxygénées / autre / autre
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	29225000	Amino-alcools-phénols, amino-acides-phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées (à l'excl. des amino-alcools, des amino-naphtols et autres amino-phénols et leurs éthers et esters, des amino-acides et leurs esters, des amino-aldéhydes, des amino-cétones, des amino-quinones et des sels de tous ces produits)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	29304090	Méthionine (à l'excl. du méthionine [DCI])
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	29362700	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	29362900	Vitamines et leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, non mélangés (à l'excl. des vitamines A, B1, B2, B3, B5, B6, B12, C et E ainsi que des dérivés de ces vitamines)

Accusé de réception en préfecture
73-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0124Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	29369000	Provitamines et mélanges de vitamines, de provitamines ou de concentrats, même en solutions quelconques ainsi que des concentrats naturels
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	30029050	Cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	31010000	Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	31021010	Urée d'une teneur en azote supérieure à 45 % en poids du produit anhydre à l'état sec
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	31021090	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	31026000	Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	31039000	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés (à l'excl. des superphosphates et des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	31043000	Sulfate de potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	31049000	Autre:Carnallite, sylvinitite et autres sels de potassium naturels bruts, sulfate de potassium et de magnésium et mélanges d'engrais potassiques [p.ex. mélanges de chlorure de potassium et de sulfate de potassium] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	31052010	Engrais minéraux ou chimiques contenant du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote > 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	31052090	Engrais minéraux ou chimiques contenant de l'azote, du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote <= 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	31053000	Hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique), DAP 18.46.00
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	31054000	Dihydrogénoorthophosphate d'ammonium (phosphate monoammonique), même en mélange avec l'hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	31055100	Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates (à l'excl. du dihydrogénoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] ainsi que des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	31056000	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	31059020	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote > 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	31059080	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	32159000	Encres, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres d'imprimerie)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	33021040	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	33079000	Préparations pour le prérasage, le rasage ou l'après-rasage, désodorisants corporels, préparations pour bains, dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, non dénommés ni compris ailleurs; désodorisants de locaux, préparés, même non parfumés, ayant ou non des propriétés désinfectantes
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	34012090	Savons liquides ou pâteux
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	34021300	Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	34029010	Autres préparations tension-actives
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	35071000	Enzymes; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs / Présure et ses concentrats
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	38085900	Marchandises du n° 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotane [DCI], 1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane); du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényliques; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH(ISO)), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxide d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO); du 2,4,5-T(ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotane [DCI]), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO).

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	38089110	Insecticides à base de pyréthriinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	38089130	Insecticides à base de carbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	38089140	Insecticides à base d'organo-phosphorés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	38089190	Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthriinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	38089210	Fongicides inorganiques présentés à l'état de préparations cupriques (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	38089220	Autres fongicides inorganiques (Thiovit..)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	38089230	Fongicides autres à base de dithiocarbamates (Trimanoc, Graneor)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	38089290	Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques et des produits à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des marchandises du n° 380850)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	38089327	Herbicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de phénoxyphytohormones, de triazines, d'amides, de carbamates, de dérivés de dinitroanilines et de dérivés d'urée, d'uraciles ou de sulphonylurées ainsi que des marchandises du n° 380850)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	38089490	Désinfectants et produits simil., présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de sels d'ammonium quaternaire ou de composés halogénés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	39173900	Autres Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	39201025	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique non alvéolaires, non renforcées, ni stratifiées, ni munis d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières de l'éthylène d'une épaisseur n'excédant pas 0,125 mm, en polyéthylène d'une densité inférieure à 0,94
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	39201028	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité >= 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	39201089	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	39211900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en polyuréthanes ou en cellulose régénérée ainsi que des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	39229000	Baignoires, douches, éviers, lavabos, bidets, cuvettes d'aisance et leurs sièges et couvercles, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques / autre
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	39232100	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	39249000	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques / autre
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	39251000	Maturateur cuve en PVC > 300 litres
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	39262000	Gants PVC
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	39264000	Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	40069000	Autres formes (bagues, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé / autre
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	40091200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple) non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières avec accessoires
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	40117000	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	42032910	Gants cuirs
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	44091018	Bois (y compris les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, de conifères, autres
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	44160000	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	44219100	Ouvrages en bambou, n.d.a.
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	44219991	Cercueils en bois

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 09/01/2018

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	44219999	Ouvrages en bois (à l'excl. de ceux en bambou, de ceux en panneaux de fibres et des cercueils), n.d.a.
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	48062000	Papiers et cartons sulfurisés, papiers ingraissables, papiers-calques et papier dit "cristal" et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux ou en feuilles / Papiers ingraissables (greaseproof)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	48196000	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	48201050	Agendas en papier ou carton
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	48237010	Emballages alvéolaires pour oeufs, en pâte à papier moulée
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	54071000	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	54072011	Tissus (de fils de filaments synthétiques) obtenus à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène d'une largeur de moins de 3 m
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	56050000	Fils guipés, lames et formes similaires des n°s 5404 ou 5405 guipés, autres que ceux du n° 5605 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits "de chaînette"
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	56074100	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique de polyéthylène ou de polypropylène
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	56074919	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	56074990	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant <= 50 000 décitex [5 g/m], tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	56075090	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	56079090	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)

0124Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	56081180	Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, en fils de matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épuisettes ainsi que des filets en ficelles, cordes ou cordages)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	56081911	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / en nylon ou en autres polyamides / en ficelles, cordes ou cordages
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	56081919	Filets confectionnés, à mailles nouées, en nylon ou en autres polyamides (à l'excl. des filets de pêche, des résilles et filets à cheveux, des filets obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages ainsi que des épuisettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	56081990	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages, en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des filets confectionnés)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	56089000	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / autre
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	60053500	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, mentionnées dans la note 1 du chapitre 60 (à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	60053700	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintées (à l'excl. de celles mentionnées dans la note 1 du chapitre 60, de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	61142000	Combinaison coton
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	61143000	Combinaison synthétique
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	61149000	Autres matières
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	63053219	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	63053290	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	66020000	Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	68152000	Ouvrages en tourbe (sauf produits en matières textiles en fibres de tourbe)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	69149000	Ouvrages en céramique autres que la porcelaine n.d.a.
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	70109045	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	70109061	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90 dans son
AU 0124Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	70109091	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	73072210	Autres accessoires de tuyauterie en acier inoxydable, manchons
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étaillage, et les produits principalement en tôle)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	73090010	Cuve acier > 300 litres
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	73141900	Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier / autre
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	73142090	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles >= 100 cm ² , en fils de fer ou d'acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm (à l'excl. des produits en fils nervurés)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	73144900	Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	73261990	Autres ouvrages en fer ou en acier / autre / autre
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	74122000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
 -AU 0124Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	74130000	Torons, câbles, tresses et articles simil., en cuivre (sauf produits isolés pour l'électricité)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	76071119	Feuilles et bandes minces d'aluminium sans support, simpl. laminées, d'une épaisseur < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël et en rouleaux d'un poids <= 10 kg)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	82014000	Haches, serpes et outils simil. à taillants, avec partie travaillante en métaux communs
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	82015000	Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	82019000	Faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main, avec partie travaillante en métaux communs (à l'excl. des bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, râpeaux, racloirs, haches, serpes et outils simil. à taillants, cisailles à volailles, sécateurs et simil. maniés à deux mains)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	82032000	Pincés (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeableables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	82149000	Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles) / autre
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermail et montures-fermail à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	83071000	Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires en fer ou en acier
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	83099010	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	83099090	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84071000	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84082037	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 100 kW

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84133020	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompe à injection
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84135040	autres pompes volumétriques alternatives, pompe doseuses
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84135061	Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84136031	Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84137021	autres pompes centrifuge, Pompes immergés monocellulaires
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84137029	Circulateurs de chauffage central et d'eau chaude
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84159000	Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84162080	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz (à l'excl. des brûleurs exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle et brûleurs mixtes)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84184080	Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, capacité > 250 l mais <= 900 l
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84186100	Pompes à chaleur (à l'excl. des machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84189100	Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns

Accusé de réception en préfecture
73-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84222000	Machines et appareils à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients (à l'excl. des machines à laver la vaisselle)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84233010	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, à pesage électronique (à l'excl. des balances à pesage continu sur transporteurs)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84233090	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses (à l'excl. des balances à pesage électronique ou continu sur transporteurs)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84238129	Appareils et instruments de pesage, à pesage électronique, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, bascules à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants, des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, ainsi que des balances de magasin)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84238180	Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances à pesage électronique, des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, balances à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84238281	Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (sauf ceux à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84244100	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84244910	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84248210	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84248940	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84248970	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)

0124Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84289071	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole conçus pour être portés par tracteur agricole
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84289079	Autres chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84291900	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), sur roues
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herse à disques)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84322930	Herse pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herse à disques)
★ 0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84322950	Motohoues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture, sans labour
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84323919	Semoirs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des semoirs de précision, à commande centrale)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84324100	Épandeurs de fumier pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)

★
 0124Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
 -AU 0124Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84324200	Distributeurs d'engrais pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84331990	Tondeuses à gazon sans moteur (tondeuses mécaniques)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84332010	Motofaucheuses (à l'excl. des tondeuses à gazon)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84332050	Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84332090	Faucheuses (non conçues pour être tractées ou portées par tracteurs et à l'excl. des tondeuses à gazon, motofaucheuses et moissonneuses-batteuses)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84334000	Presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84335100	Moissonneuses-batteuses
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84335985	Machines, appareils et engins pour la récolte des produits agricoles (à l'excl. des faucheuses, des récolteuses-hacheuses, des machines et appareils de fenaison, des machines pour la récolte des racines ou tubercules, des presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses, ainsi que des moissonneuses- batteuses et autres machines et appareils pour le battage)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84336000	Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles (autres que pour le nettoyage ou le triage des grains et des légumes secs du n° 8437)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84341000	Machines à traire
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84342000	Machines et appareils de laiterie pour la transformation du lait en produits laitiers (à l'excl. des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84349000	Parties de machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, n.d.a.
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84361000	Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux dans les exploitations agricoles ou autres exploitations analogues (à l'excl. de l'industrie des aliments pour animaux, des hache-paille et des étuveurs à fourrage et simil.)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84362100	Couveuses et éleveuses pour l'aviculture
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84362900	Machines et appareils pour l'aviculture (sauf machines à trier les oeufs, machines à plumer du n° 8438 et sauf couveuses et éleveuses)

0124Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90-anex1
 -AU 0124Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84369100	Parties de machines et appareils pour l'apiculture, n.d.a.
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84439910	Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (sauf pour machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84714100	Machines automatiques de traitement de l'information, comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie (sauf portatives d'un poids <= 10 kg et celles se présentant sous systèmes et à l'excl. des unités périphériques)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84814010	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques / Soupapes de trop-plein ou de sûreté en font ou en acier
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84819000	Partie d'Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84831095	Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	85021200	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90 dans et
AU 0124Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	85069000	Parties de piles et batteries de piles électriques n.d.a.
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable pour Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des nos 8535 ou 8536, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du no 8517 pour une tension n'excédant pas 1000 V
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	85395000	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	85437001	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	85437002	Amplificateurs hyperfréquence
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	85437003	Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	85437004	Enregistreurs numériques de données de vol
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	85437005	Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	85437006	Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	85437007	Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	85437008	Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	85437009	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	85437060	Électrificateurs de clôtures
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85

0124Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90-anex1
 -AU 0124Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	85444999	Conducteurs électriques isolés, pour une tension de 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	87011000	Motoculteurs et tracteurs de construction simil. pour l'industrie (sauf tracteurs pour véhicules automobiles articulés)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	87013000	Tracteurs à chenilles (sauf motoculteurs à chenille)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	87019190	Tracteurs d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	87019290	Tracteurs d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	87019390	Tracteurs d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	87019490	Tracteurs d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	87019590	Tracteurs d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	87087050	Roues en aluminium; parties et accessoires de roues, en aluminium, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 70 10)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	88031000	Hélices et rotors, leurs parties, pour aéronefs, n.d.a.
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	88033000	Parties d'avions ou d'hélicoptères, n.d.a. (sauf planeurs)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	90183190	Seringues, avec ou sans aiguilles, autres qu'en matières plastiques, pour la médecine
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	90189084	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire, n.d.a.
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	90200000	Autres autres appareils respiratoires et masques à gaz
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	90251980	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, non électroniques (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	90261021	Instruments et appareils électroniques pour la mesure et le contrôle du débit ou du niveau du liquide, type débitmètre
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	90262040	Autres Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression, Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	90262080	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	90308930	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi conducteur, autres appareils électronique
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	94032080	Meubles en métal (à l'excl. des meubles de bureau, des meubles pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire et la chirurgie, des lits et des sièges)
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	94060031	Serres

Accusé de réception en préfecture
73-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	01051191	Coqs et poules de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	01051199	Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte ainsi que des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	01051200	Dindes et dindons [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	01051300	Canards domestiques, vivants, d'un poids <= 185 g
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	01051400	Oies domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	01051500	Pintades domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	01059910	Canards [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	01059920	Oies [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids <= 185 g
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	01059950	Pintades [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids > 185 g
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	01061410	Lapins domestiques, vivants
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	01064900	Insectes
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	05040000	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	05080000	Corail et matières simil., bruts ou simpl. préparés, mais non autrement travaillés; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simpl. préparés, mais non découpés en forme, leurs poudres et leurs déchets
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	05111000	Sperme de taureaux
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	06011040	Bulbes de glaïeuls, en repos végétatif
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	06011090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des bulbes de jacinthes, de narcisses, de tulipes et de glaïeuls ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	06012030	Orchidées, jacinthes, narcisses et tulipes, en végétation ou en fleur
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	06012090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des orchidées, des jacinthes, des narcisses, des tulipes ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)

Accusé de réception en préfecture
973-200052676-2017-12-29-AP-2017-90-Annexes
-AU 0125Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	06021090	Boutures non racinées et greffons (autres que de vigne)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	06022010	Plants de vigne, greffés ou racinés
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	06024000	Rosiers, greffés ou non
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	06029045	Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'excl. des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	06029050	Plantes de plein air, vivantes, y.c. leurs racines (sauf les bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, y.c. les plants, plantes et racines de chicorée, les boutures non racinées et greffons, les rhododendrons, azalées, les rosiers, le blanc de champignon, les plants d'ananas, les plants de légumes et de fraisiers, les arbres, arbustes et arbrisseaux et les plantes vivaces)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	06029070	Boutures racinées et jeunes plants de plantes d'intérieur (à l'excl. des cactées)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	06029091	Plantes d'intérieur à fleurs, en boutons ou en fleur (à l'excl. des cactées)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	06029099	Plantes d'intérieur, vivantes (à l'excl. des boutures et jeunes plants ainsi que des plantes à fleurs, en boutons ou en fleur)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	06031300	Orchidées et leurs boutons, frais, coupés, pour bouquets ou pour ornements
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	07131090	Pois 'Pisum Sativum', secs, écosés, même décortiqués ou cassés (à l'excl. des pois destinés à l'ensemencement)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	09109190	Mélanges d'épices broyées ou pulvérisées
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	10019900	Épeautre, froment [blé] tendre et méteil (à l'excl. des produits destinés à l'ensemencement)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	10019900	Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	10039000	Orge (à l'excl. de l'orge de semence)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	10049000	Avoine (à l'excl. de l'avoine de semence)

Accusé de réception en préfecture
073-00052678-20171229-AP-2017-90-annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	10059000	Maïs (à l'excl. du maïs de semence)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	10071090	Sorgho à grains de semence (à l'excl. des sorghos hybrides)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	10089000	Céréales (à l'excl. du froment [blé], du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet, de l'alpiste, du fonio, du quinoa et du triticale)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	11010011	Farines de froment [blé] dur
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	11042398	Grains de maïs, mondés, perlés ou autrement travaillés (à l'excl. de la farine de maïs et des grains de maïs aplatis, en flocons, mondés, perlés et en pellets)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	12060091	Graines de tournesol, même concassées, décortiquées et graines de tournesol en coques striées gris et blanc (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	12092100	Graines de luzerne, à ensemercer
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	12092980	Graines fourragères, à ensemercer (à l'excl. des graines de céréales, de betteraves fourragères [Beta vulgaris var. alba], de betteraves à sucre, de luzerne, de trèfle [Trifolium spp.], de féтуque, de pâturin des prés du Kentucky [Poa pratensis L.], de ray-grass [Lolium multiflorum Lam., Lolium perenne L.], de fléole des prés, de vesces, de dactyle [Dactylis glomerata L.], d'agrostide [Agrostides] ou de lupin)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	12099180	Graines de légumes, à ensemercer (à l'excl. des graines de betteraves à salade ou [betteraves rouges] [Beta vulgaris var. conditiva])
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	12099999	Graines, fruits et spores à ensemercer (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, café, thé, maté, des épices, céréales, graines et fruits oléagineux, betteraves, plantes fourragères, graines de légumes, graines forestières ainsi que des graines de plantes herbacées utilisées surtout pour leurs fleurs ou des espèces utilisées surtout en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil.)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	12113000	Feuilles de coca, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	12114000	Paille de pavot, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	12115000	Ephédra, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	12119086	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, des espèces du genre Ephedra ainsi que des fèves de tonka)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	12141000	Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP de fruits à coque
AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	12149090	Foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil. (à l'excl. des betteraves fourragères, des rutabagas, des racines fourragères ainsi que de la farine de luzerne)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	14019000	Roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie (à l'excl. des bambous et des rotins)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	14049000	Produits végétaux, n.d.a.
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	15041099	Huiles de foies de poissons et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de foies de flétans et des huiles d'une teneur en vitamines A <= 2500 unités internationales par gramme)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	15050090	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline - autre
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	15149190	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, brutes (à l'excl. des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	15149990	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	15161090	Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	15219099	Cires d'abeilles et d'autres insectes, même raffinées ou colorées (à l'excl. des cires brutes)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	17011290	Sucres de canne, bruts, sans addition d'aromatisants ou de colorants (à l'excl. des sucres destinés à être raffinés)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	18069090	Préparations alimentaires contenant du cacao, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu <= 2 kg (à l'excl. de la poudre de cacao, du chocolat, des bonbons au chocolat [pralines] se présentant sous forme d'une bouchée et autres articles en chocolat, des sucreries contenant du cacao, des pâtes à tartiner contenant du cacao ainsi que des préparations pour boissons contenant du cacao)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	19019099	Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, fécules ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 40% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits similaires des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 5% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des extraits de malt, des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail, des mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie ainsi que des produits du n° 1901 90 91)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	20060099	Légumes, fruits, noix, écorces de fruits et autres parties de plantes comestibles, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés], d'une teneur en sucre <= 13% en poids (à l'excl. du gingembre, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	23023090	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (sauf ceux d'une teneur en amidon <= 28% en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2 mm est <= 10% en poids ou, en cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche >= 1,5% en poids)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	23024008	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon > 35% en poids
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	23025000	Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	23032010	Pulpes de betteraves
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	23040000	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	23064100	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique 'fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est < 2% et un composant solide qui contient < 30 micromoles/g de glucosinolates'
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	23069090	Tourteaux et autres résidus solides, mêmes broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de coton, de lin, de tournesol, de graines de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah, de noix ou d'amandes de palmiste, de germes de maïs ainsi que de l'extraction de l'huile d'olive, de l'huile de soja et de l'huile d'arachide)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	23091051	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	23091090	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	23099031	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ni féculé ni produits laitiers ou contenant en poids <= 10% d'amidon ou de féculé et < 10% de produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	23099035	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ou féculé ou en contenant <= 10% en poids, d'une teneur en poids de produits laitiers >= 50%, mais < 75% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	23099041	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	23099043	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, et d'une teneur en poids de produits laitiers >= 10%, mais < 50% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	23099051	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	23099096	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, produits dits [solubles] de poissons ou de mammifères marins, résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du chapitre 23, pulpes de betteraves mélassées et prémélanges)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	23099099	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, des produits dits 'solubles' de poissons ou de mammifères marins, des résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du présent chapitre, des pulpes de betteraves mélassées, des préparations d'une teneur en poids de chlorure de choline >= 49%, sur support organique ou inorganique et des prémélanges)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	25010010	Eau de mer et eaux mères de salines
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	25010091	Sel propre à l'alimentation humaine
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	25010099	Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	25070020	Kaolin
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	25101000	Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU 0125Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	25102000	Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées, moulus
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	25180020	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	25181000	Dolomie, non calcinée ni frittée, dite 'crue [à l'état brut]', y.c. la dolomie dégrossie ou simpl. débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	25182000	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	25183000	Pisé de dolomie
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	25191000	Carbonate de magnésium naturel [magnésite]
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	25199010	oxyde de magnésium autre la magnésite calciné
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	25199030	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	25199090	Magnésie électrofondue
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	25220000	Carbonate de magnésium naturel (magnésite); magnésie électrofondue; magnésie calcinée à mort (frittée), même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage; autre oxyde de magnésium, même pur
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	25222000	Chaux éteinte
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	25223000	Chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	25301000	Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	25309000	Ciments, même colorés (à l'excl. des ciments Portland et des ciments alumineux)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	27030000	Tourbe (y compris la tourbe pour litière), même agglomérée
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	27101985	Huiles blanches, paraffine liquide
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	28080000	Acide nitrique; acides sulfonitriques
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	28092000	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU 0125Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	28151200	Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	28170000	Oxyde de zinc; peroxyde de zinc
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	28272000	Chlorure de calcium
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	28289000	Hypochlorites, chlorites et hypobromites (à l'excl. des hypochlorites de calcium)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	28332100	Sulfate de magnésium
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	28332980	'Sulfates (autres que de sodium, de magnésium, d'aluminium, de nickel, de cuivre, de baryum, de cadmium, de chrome, de zinc, de cobalt, de titane, de plomb et de mercure)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	28342100	Nitrates de potassium
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	28342980	Nitrates (autres que de potassium, de baryum, de béryllium, de cadmium, de cobalt, de nickel, de cuivre, de plomb et de mercure)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	28352400	Phosphates de potassium
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	28365000	Carbonate de calcium
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	28369917	Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium / autre / autre /autre
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	28416900	Manganites, manganates et permanganates (à l'excl. du permanganate de potassium)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	29121100	Méthanal [formaldéhyde]
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	29224985	Composés aminés à fonctions oxygénées / autre / autre
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	29225000	Amino-alcools-phénols, amino-acides-phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées (à l'excl. des amino-alcools, des amino-naphtols et autres amino-phénols et leurs éthers et esters, des amino-acides et leurs esters, des amino-aldéhydes, des amino-cétones, des amino-quinones et des sels de tous ces produits)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	29304090	Méthionine (à l'excl. du méthionine [DCI])
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	29362700	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	29362900	Vitamines et leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, non mélangés (à l'excl. des vitamines A, B1, B2, B3, B5, B6, B12, C et E ainsi que des dérivés de ces vitamines)

Accusé de réception en préfecture
973-200052676-2017-12-29-AP-2017-90
AU 0125Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	29369000	Provitamines et mélanges de vitamines, de provitamines ou de concentrats, même en solutions quelconques ainsi que des concentrats naturels
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	30029050	Cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	31010000	Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	31021010	Urée d'une teneur en azote supérieure à 45 % en poids du produit anhydre à l'état sec
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	31021090	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	31026000	Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	31039000	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés (à l'excl. des superphosphates et des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	31043000	Sulfate de potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	31049000	Autre:Carnallite, sylvinitite et autres sels de potassium naturels bruts, sulfate de potassium et de magnésium et mélanges d'engrais potassiques [p.ex. mélanges de chlorure de potassium et de sulfate de potassium] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	31052010	Engrais minéraux ou chimiques contenant du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote > 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	31052090	Engrais minéraux ou chimiques contenant de l'azote, du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote <= 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	31053000	Hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique), DAP 18.46.00
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	31054000	Dihydrogénoorthophosphate d'ammonium (phosphate monoammonique), même en mélange avec l'hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	31055100	Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates (à l'excl. du dihydrogénoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] ainsi que des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	31056000	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	31059020	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote > 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	31059080	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	32159000	Encres, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres d'imprimerie)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	33021040	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	33079000	Préparations pour le prérassage, le rasage ou l'après-rasage, désodorisants corporels, préparations pour bains, dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, non dénommés ni compris ailleurs; désodorisants de locaux, préparés, même non parfumés, ayant ou non des propriétés désinfectantes
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	34012090	Savons liquides ou pâteux
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	34021300	Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	34029010	Autres préparations tension-actives
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	35071000	Enzymes; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs / Présure et ses concentrats

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	38085900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotane [DCI], 1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane); du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényliques; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH(ISO)), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxide d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO) du 2,4,5-T(ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotane [DCI]), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO).
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	38089110	Insecticides à base de pyréthrinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	38089130	Insecticides à base de carbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	38089140	Insecticides à base d'organo-phosphorés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	38089190	Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthrinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	38089210	Fongicides inorganiques présentés à l'état de préparations cupriques (à l'excl. des marchandises du n° 380850)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0125Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	38089220	Autres fongicides inorganiques (Thiovit..)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	38089230	Fongicides autres à base de dithiocarbamates (Trimanoc, Graneor)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	38089290	Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques et des produits à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des marchandises du n° 380850)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	38089327	Herbicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de phénoxyphytohormones, de triazines, d'amides, de carbamates, de dérivés de dinitroanilines et de dérivés d'urée, d'uraciles ou de sulphonylurées ainsi que des marchandises du n° 380850)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	38089490	Désinfectants et produits simil., présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de sels d'ammonium quaternaire ou de composés halogénés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	39173900	Autres Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	39201025	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique non alvéolaires, non renforcées, ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières de l'éthylène d'une épaisseur n'excédant pas 0,125 mm, en polyéthylène d'une densité inférieure à 0,94
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	39201028	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité >= 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	39201089	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	39211900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en polyuréthanes ou en cellulose régénérée ainsi que des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	39229000	Baignoires, douches, éviers, lavabos, bidets, cuvettes d'aisance et leurs sièges et couvercles, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques / autre
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	39232100	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-annexe 1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	39249000	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques / autre
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	39251000	Maturateur cuve en PVC > 300 litres
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	39262000	Gants PVC
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	39264000	Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	40069000	Autres formes (baguettes, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé / autre
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	40091200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple) non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières avec accessoires
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	40117000	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	42032910	Gants cuirs
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	44091018	Bois (y compris les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, de conifères, autres
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	44160000	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	44219100	Ouvrages en bambou, n.d.a.
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	44219991	Cercueils en bois
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	44219999	Ouvrages en bois (à l'excl. de ceux en bambou, de ceux en panneaux de fibres et des cercueils), n.d.a.
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	48062000	Papiers et cartons sulfurisés, papiers ingraissables, papiers-calques et papier dit "cristal" et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux ou en feuilles / Papiers ingraissables (greaseproof)

Accusé de réception en préfecture
973-00052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télérmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	48196000	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	48201050	Agendas en papier ou carton
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	48237010	Emballages alvéolaires pour oeufs, en pâte à papier moulée
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	54071000	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	54072011	Tissus (de fils de filaments synthétiques) obtenus à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène d'une largeur de moins de 3 m
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	56050000	Fils guipés, lames et formes similaires des n°s 5404 ou 5405 guipées, autres que ceux du n° 5605 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits "de chaînette"
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	56074100	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique de polyéthylène ou de polypropylène
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	56074919	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	56074990	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant <= 50 000 décitex [5 g/m], tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	56075090	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	56079090	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	56081180	Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, en fils de matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épuisettes ainsi que des filets en ficelles, cordes ou cordages)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	56081911	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / en nylon ou en autres polyamides / en ficelles, cordes ou cordages
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	56081919	Filets confectionnés, à mailles nouées, en nylon ou en autres polyamides (à l'excl. des filets de pêche, des résilles et filets à cheveux, des filets obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages ainsi que des épuisettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	56081990	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages, en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des filets confectionnés)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	56089000	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / autre
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	60053500	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, mentionnées dans la note 1 du chapitre 60 (à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	60053700	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintées (à l'excl. de celles mentionnées dans la note 1 du chapitre 60, de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	61142000	Combinaison coton
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	61143000	Combinaison synthétique
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	61149000	Autres matières
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	63053219	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	63053290	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	66020000	Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-12017-2017-0125Z
AU 0125Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	68152000	Ouvrages en tourbe (sauf produits en matières textiles en fibres de tourbe)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	69149000	Ouvrages en céramique autres que la porcelaine n.d.a.
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	70109045	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	70109061	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	70109091	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	73072210	Autres accessoires de tuyauterie en acier inoxydable, manchons
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étagage, et les produits principalement en tôle)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	73090010	Cuve acier > 300 litres
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU 0125Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	73141900	Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier / autre
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	73142090	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles >= 100 cm ² , en fils de fer ou d'acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm (à l'excl. des produits en fils nervurés)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	73144900	Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	73261990	Autres ouvrages en fer ou en acier / autre / autre
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	74122000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	74130000	Torons, câbles, tresses et articles simil., en cuivre (sauf produits isolés pour l'électricité)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	76071119	Feuilles et bandes minces d'aluminium sans support, simpl. laminées, d'une épaisseur < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël et en rouleaux d'un poids <= 10 kg)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	82014000	Haches, serpes et outils simil. à taillants, avec partie travaillante en métaux communs
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	82015000	Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	82019000	Faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main, avec partie travaillante en métaux communs (à l'excl. des bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, râteaux, raclours, haches, serpes et outils simil. à taillants, cisailles à volailles, sécateurs et simil. maniés à deux mains)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	82032000	Pincés (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	82149000	Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles) / autre

0125Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermailles et montures-fermailles à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	83071000	Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires en fer ou en acier
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	83099010	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	83099090	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84071000	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84082037	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 100 kW
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84133020	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompe à injection
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84135040	autres pompes volumétriques alternatives, pompe doseuses
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84135061	Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84136031	Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84137021	autres pompes centrifuge, Pompes immergés monocellulaires

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU 0125Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84137029	Circulateurs de chauffage central et d'eau chaude
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84159000	Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84162080	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz (à l'excl. des brûleurs exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle et brûleurs mixtes)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84184080	Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, capacité > 250 l mais <= 900 l

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-2017-12-29-AP-2017-90-AR-0125Z
 d'arbustes et de fruits à coque
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84186100	Pompes à chaleur (à l'excl. des machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84189100	Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84222000	Machines et appareils à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients (à l'excl. des machines à laver la vaisselle)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84224000	Machines et appareils à emballer ou à empaqueter les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84233010	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, à pesage électronique (à l'excl. des balances à pesage continu sur transporteurs)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84233090	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses (à l'excl. des balances à pesage électronique ou continu sur transporteurs)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84238129	Appareils et instruments de pesage, à pesage électronique, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, bascules à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants, des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, ainsi que des balances de magasin)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84238180	Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances à pesage électronique, des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, balances à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84238281	Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (sauf ceux à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pese-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pese-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pese-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84244100	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84244910	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84248210	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84248940	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84248970	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU 0125Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84289071	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole conçus pour être portés par tracteur agricole
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84289079	Autres chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84291900	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), sur roues
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84322930	Herses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84322950	Motohoues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 0125Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture, sans labour
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84323919	Semoirs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des semoirs de précision, à commande centrale)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84324100	Épandeurs de fumier pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84324200	Distributeurs d'engrais pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84331990	Tondeuses à gazon sans moteur (tondeuses mécaniques)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84332010	Motofaucheuses (à l'excl. des tondeuses à gazon)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84332050	Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84332090	Faucheuses (non conçues pour être tractées ou portées par tracteurs et à l'excl. des tondeuses à gazon, motofaucheuses et moissonneuses-batteuses)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84334000	Presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84335100	Moissonneuses-batteuses
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84335985	Machines, appareils et engins pour la récolte des produits agricoles (à l'excl. des faucheuses, des récolteuses-hacheuses, des machines et appareils de fenaison, des machines pour la récolte des racines ou tubercules, des presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses, ainsi que des moissonneuses- batteuses et autres machines et appareils pour le battage)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84336000	Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles (autres que pour le nettoyage ou le triage des grains et des légumes secs du n° 8437)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-12017-00000-00000-00000-00000-00000-00000
- AU 0125Z
Date de télérmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84341000	Machines à traire
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84342000	Machines et appareils de laiterie pour la transformation du lait en produits laitiers (à l'excl. des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84349000	Parties de machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, n.d.a.
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84361000	Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux dans les exploitations agricoles ou autres exploitations analogues (à l'excl. de l'industrie des aliments pour animaux, des hache-paille et des étuveurs à fourrage et simil.)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84362100	Couveuses et éleveuses pour l'aviculture
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84362900	Machines et appareils pour l'aviculture (sauf machines à trier les oeufs, machines à plumer du n° 8438 et sauf couveuses et éleveuses)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84369100	Parties de machines et appareils pour l'aviculture, n.d.a.
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84439910	Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (sauf pour machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)

0125Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84714100	Machines automatiques de traitement de l'information, comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie (sauf portatives d'un poids <= 10 kg et celles se présentant sous systèmes et à l'excl. des unités périphériques)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)

Accusé de réception en préfecture
973-200052676-2017-12-29-AP-2017-90-AR-0125Z
AU 0125Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84814010	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques / Soupapes de trop-plein ou de sûreté en font ou en acier
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84819000	Partie d'Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84831095	Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	85021200	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	85069000	Parties de piles et batteries de piles électriques n.d.a.
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-annex1
-AU 0125Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable pour Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des nos 8535 ou 8536, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du no 8517 pour une tension n'excédant pas 1000 V
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	85395000	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	85437001	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	85437002	Amplificateurs hyperfréquence
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	85437003	Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	85437004	Enregistreurs numériques de données de vol
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	85437005	Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	85437006	Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	85437007	Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	85437008	Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	85437009	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	85437060	Électrificateurs de clôtures
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85

Accusé de réception en préfecture
973-200052676-2017-12-29-AP-2017-90-AR-1-AU-0125Z
d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	85444999	Conducteurs électriques isolés, pour une tension de 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	87011000	Motoculteurs et tracteurs de construction simil. pour l'industrie (sauf tracteurs pour véhicules automobiles articulés)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	87013000	Tracteurs à chenilles (sauf motoculteurs à chenille)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	87019190	Tracteurs d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	87019290	Tracteurs d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	87019390	Tracteurs d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	87019490	Tracteurs d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	87019590	Tracteurs d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	87087050	Roues en aluminium; parties et accessoires de roues, en aluminium, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 70 10)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	88031000	Hélices et rotors, leurs parties, pour aéronefs, n.d.a.
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	88033000	Parties d'avions ou d'hélicoptères, n.d.a. (sauf planeurs)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	90183190	Seringues, avec ou sans aiguilles, autres qu'en matières plastiques, pour la médecine
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	90189084	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire, n.d.a.
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	90200000	Autres autres appareils respiratoires et masques à gaz
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	90251980	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, non électroniques (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)

Accusé de réception en préfecture
973-00052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	90261021	Instruments et appareils électroniques pour la mesure et le contrôle du débit ou du niveau du liquide, type débitmètre
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	90262040	Autres Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression, Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	90262080	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	90308930	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi conducteur, autres appareils électronique
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	94032080	Meubles en métal (à l'excl. des meubles de bureau, des meubles pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire et la chirurgie, des lits et des sièges)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	94060031	Serres
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	84212100 (sauf 8421 21 00 90)	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
0126Z	Culture de fruits oléagineux	01012100	Chevaux reproducteurs de race pure
0126Z	Culture de fruits oléagineux	01012990	Chevaux vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure ainsi que des animaux destinés à la boucherie)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	01021010	Génisses [bovins femelles qui n'ont jamais vêlé] reproductrices, de race pure
0126Z	Culture de fruits oléagineux	01022130	Vaches reproductrices, de race pure (à l'excl. des génisses)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	01022190	Bovins domestiques reproducteurs, de race pure (à l'excl. des vaches et des génisses)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	01023100	Buffles reproducteurs de race pure
0126Z	Culture de fruits oléagineux	01029020	Animaux reproducteurs de race pure de l'espèce bovine (à l'excl. des bovins domestiques et des buffles)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	01031000	Porcins reproducteurs de race pure
0126Z	Culture de fruits oléagineux	01039110	Porcins [des espèces domestiques], vivants, d'un poids < 50 kg (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	01041010	Ovins reproducteurs de race pure
0126Z	Culture de fruits oléagineux	01042010	Caprins reproducteurs de race pure
0126Z	Culture de fruits oléagineux	01042090	Caprins, vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	01051111	Poussins femelles de sélection et de multiplication, de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0126Z	Culture de fruits oléagineux	01051119	Poussins femelles de sélection et de multiplication [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	01051191	Coqs et poules de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	01051199	Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte ainsi que des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	01051200	Dindes et dindons [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g
0126Z	Culture de fruits oléagineux	01051300	Canards domestiques, vivants, d'un poids <= 185 g
0126Z	Culture de fruits oléagineux	01051400	Oies domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0126Z	Culture de fruits oléagineux	01051500	Pintades domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0126Z	Culture de fruits oléagineux	01059910	Canards [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g
0126Z	Culture de fruits oléagineux	01059920	Oies [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids <= 185 g
0126Z	Culture de fruits oléagineux	01059950	Pintades [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids > 185 g
0126Z	Culture de fruits oléagineux	01061410	Lapins domestiques, vivants
0126Z	Culture de fruits oléagineux	01064900	Insectes
0126Z	Culture de fruits oléagineux	05040000	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
0126Z	Culture de fruits oléagineux	05080000	Corail et matières simil., bruts ou simpl. préparés, mais non autrement travaillés; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simpl. préparés, mais non découpés en forme, leurs poudres et leurs déchets
0126Z	Culture de fruits oléagineux	05111000	Sperme de taureaux
0126Z	Culture de fruits oléagineux	06011040	Bulbes de glaïeuls, en repos végétatif
0126Z	Culture de fruits oléagineux	06011090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des bulbes de jacinthes, de narcisses, de tulipes et de glaïeuls ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	06012030	Orchidées, jacinthes, narcisses et tulipes, en végétation ou en fleur
0126Z	Culture de fruits oléagineux	06012090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des orchidées, des jacinthes, des narcisses, des tulipes ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	06021090	Boutures non racinées et greffons (autres que de vigne)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	06022010	Plants de vigne, greffés ou racinés
0126Z	Culture de fruits oléagineux	06024000	Rosiers, greffés ou non
0126Z	Culture de fruits oléagineux	06029045	Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'excl. des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	06029050	Plantes de plein air, vivantes, y.c. leurs racines (sauf les bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, y.c. les plants, plantes et racines de chicorée, les boutures non racinées et greffons, les rhododendrons, azalées, les rosiers, le blanc de champignon, les plants d'ananas, les plants de légumes et de fraisiers, les arbres, arbustes et arbrisseaux et les plantes vivaces)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	06029070	Boutures racinées et jeunes plants de plantes d'intérieur (à l'excl. des cactées)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	06029091	Plantes d'intérieur à fleurs, en boutons ou en fleur (à l'excl. des cactées)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	06029099	Plantes d'intérieur, vivantes (à l'excl. des boutures et jeunes plants ainsi que des plantes à fleurs, en boutons ou en fleur)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	06031300	Orchidées et leurs boutons, frais, coupés, pour bouquets ou pour ornements
0126Z	Culture de fruits oléagineux	07131090	Pois 'Pisum Sativum', secs, écosés, même décortiqués ou cassés (à l'excl. des pois destinés à l'ensemencement)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	09109190	Mélanges d'épices broyées ou pulvérisées

Accusé de réception en Préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AJU 0126Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0126Z	Culture de fruits oléagineux	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	10019900	Épeautre, froment [blé] tendre et méteil (à l'excl. des produits destinés à l'ensemencement)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	10019900	Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	10039000	Orge (à l'excl. de l'orge de semence)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	10049000	Avoine (à l'excl. de l'avoine de semence)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	10059000	Maïs (à l'excl. du maïs de semence)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	10071090	Sorgho à grains de semence (à l'excl. des sorghos hybrides)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	10089000	Céréales (à l'excl. du froment [blé], du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet, de l'alpiste, du fonio, du quinoa et du triticales)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	11010011	Farines de froment [blé] dur
0126Z	Culture de fruits oléagineux	11042398	Grains de maïs, mondés, perlés ou autrement travaillés (à l'excl. de la farine de maïs et des grains de maïs aplatis, en flocons, mondés, perlés et en pellets)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	12060091	Graines de tournesol, même concassées, décortiquées et graines de tournesol en coques striées gris et blanc (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	12092100	Graines de luzerne, à enseigner
0126Z	Culture de fruits oléagineux	12092980	Graines fourragères, à enseigner (à l'excl. des graines de céréales, de betteraves fourragères [Beta vulgaris var. alba], de betteraves à sucre, de luzerne, de trèfle [Trifolium spp.], de féтуque, de pâturin des prés du Kentucky [Poa pratensis L.], de ray-grass [Lolium multiflorum Lam., Lolium perenne L.], de fléole des prés, de vesces, de dactyle [Dactylis glomerata L.], d'agrostide [Agrostides] ou de lupin)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	12099180	Graines de légumes, à enseigner (à l'excl. des graines de betteraves à salade ou [betteraves rouges] [Beta vulgaris var. conditiva])
0126Z	Culture de fruits oléagineux	12099999	Graines, fruits et spores à enseigner (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, café, thé, maté, des épices, céréales, graines et fruits oléagineux, betteraves, plantes fourragères, graines de légumes, graines forestières ainsi que des graines de plantes herbacées utilisées surtout pour leurs fleurs ou des espèces utilisées surtout en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil.)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	12113000	Feuilles de coca, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées
0126Z	Culture de fruits oléagineux	12114000	Paille de pavot, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0126Z	Culture de fruits oléagineux	12115000	Ephédra, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0126Z	Culture de fruits oléagineux	12119086	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, des espèces du genre Ephedra ainsi que des fèves de tonka)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	12141000	Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne
0126Z	Culture de fruits oléagineux	12149090	Foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil. (à l'excl. des betteraves fourragères, des rutabagas, des racines fourragères ainsi que de la farine de luzerne)

Accusé de réception en préfecture
973-202652678-20171229-AP-16-07-09-01
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0126Z	Culture de fruits oléagineux	14019000	Roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie (à l'excl. des bambous et des rotins)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	14049000	Produits végétaux, n.d.a.
0126Z	Culture de fruits oléagineux	15041099	Huiles de foies de poissons et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de foies de flétans et des huiles d'une teneur en vitamines A <= 2500 unités internationales par gramme)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	15050090	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline - autre
0126Z	Culture de fruits oléagineux	15149190	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, brutes (à l'excl. des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	15149990	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	15161090	Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
0126Z	Culture de fruits oléagineux	15219099	Cires d'abeilles et d'autres insectes, même raffinées ou colorées (à l'excl. des cires brutes)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	17011290	Sucres de canne, bruts, sans addition d'aromatisants ou de colorants (à l'excl. des sucres destinés à être raffinés)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	18069090	Préparations alimentaires contenant du cacao, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu <= 2 kg (à l'excl. de la poudre de cacao, du chocolat, des bonbons au chocolat [pralines] se présentant sous forme d'une bouchée et autres articles en chocolat, des sucreries contenant du cacao, des pâtes à tartiner contenant du cacao ainsi que des préparations pour boissons contenant du cacao)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	19019099	Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, féculs ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 40% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits similaires des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 5% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des extraits de malt, des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail, des mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie ainsi que des produits du n° 1901 90 91)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	20060099	Légumes, fruits, noix, écorces de fruits et autres parties de plantes comestibles, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés], d'une teneur en sucre <= 13% en poids (à l'excl. du gingembre, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	23023090	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (sauf ceux d'une teneur en amidon <= 28% en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2 mm est <= 10% en poids ou, en cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche >= 1,5% en poids)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0126Z	Culture de fruits oléagineux	23024008	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon > 35% en poids
0126Z	Culture de fruits oléagineux	23025000	Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses
0126Z	Culture de fruits oléagineux	23032010	Pulpes de betteraves
0126Z	Culture de fruits oléagineux	23040000	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja
0126Z	Culture de fruits oléagineux	23064100	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique 'fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est < 2% et un composant solide qui contient < 30 micromoles/g de glucosinolates'
0126Z	Culture de fruits oléagineux	23069090	Tourteaux et autres résidus solides, mêmes broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de coton, de lin, de tournesol, de graines de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah, de noix ou d'amandes de palmiste, de germes de maïs ainsi que de l'extraction de l'huile d'olive, de l'huile de soja et de l'huile d'arachide)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	23091051	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids
0126Z	Culture de fruits oléagineux	23091090	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers
0126Z	Culture de fruits oléagineux	23099031	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ni féculé ni produits laitiers ou contenant en poids <= 10% d'amidon ou de féculé et < 10% de produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	23099035	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ou féculé ou en contenant <= 10% en poids, d'une teneur en poids de produits laitiers >= 50%, mais < 75% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	23099041	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	23099043	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, et d'une teneur en poids de produits laitiers >= 10%, mais < 50% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0126Z	Culture de fruits oléagineux	23099051	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de fécule > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	23099096	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou fécule, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, produits dits [solubles] de poissons ou de mammifères marins, résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du chapitre 23, pulpes de betteraves mélassées et prémélanges)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	23099099	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou fécule, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, des produits dits 'solubles' de poissons ou de mammifères marins, des résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du présent chapitre, des pulpes de betteraves mélassées, des préparations d'une teneur en poids de chlorure de choline >= 49%, sur support organique ou inorganique et des prémélanges)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	25010010	Eau de mer et eaux mères de salines
0126Z	Culture de fruits oléagineux	25010091	Sel propre à l'alimentation humaine
0126Z	Culture de fruits oléagineux	25010099	Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	25070020	Kaolin
0126Z	Culture de fruits oléagineux	25101000	Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus
0126Z	Culture de fruits oléagineux	25102000	Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées, moulus
0126Z	Culture de fruits oléagineux	25180020	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	25181000	Dolomie, non calcinée ni frittée, dite 'cruie [à l'état brut]', y.c. la dolomie dégrossie ou simpl. débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	25182000	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	25183000	Pisé de dolomie
0126Z	Culture de fruits oléagineux	25191000	Carbonate de magnésium naturel [magnésite]
0126Z	Culture de fruits oléagineux	25199010	oxyde de magnésium autre la magnésite calciné
0126Z	Culture de fruits oléagineux	25199030	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
0126Z	Culture de fruits oléagineux	25199090	Magnésie électrofondue
0126Z	Culture de fruits oléagineux	25220000	Carbonate de magnésium naturel (magnésite); magnésie électrofondue; magnésie calcinée à mort (frittée), même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage; autre oxyde de magnésium, même pur
0126Z	Culture de fruits oléagineux	25222000	Chaux éteinte
0126Z	Culture de fruits oléagineux	25223000	Chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0126Z	Culture de fruits oléagineux	25301000	Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées
0126Z	Culture de fruits oléagineux	25309000	Ciments, même colorés (à l'excl. des ciments Portland et des ciments alumineux)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	27030000	Tourbe (y compris la tourbe pour litière), même agglomérée
0126Z	Culture de fruits oléagineux	27101985	Huiles blanches, paraffine liquide
0126Z	Culture de fruits oléagineux	28080000	Acide nitrique; acides sulfonitriques
0126Z	Culture de fruits oléagineux	28092000	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non
0126Z	Culture de fruits oléagineux	28151200	Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]
0126Z	Culture de fruits oléagineux	28170000	Oxyde de zinc; peroxyde de zinc
0126Z	Culture de fruits oléagineux	28272000	Chlorure de calcium
0126Z	Culture de fruits oléagineux	28289000	Hypochlorites, chlorites et hypobromites (à l'excl. des hypochlorites de calcium)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	28332100	Sulfate de magnésium
0126Z	Culture de fruits oléagineux	28332980	Sulfates (autres que de sodium, de magnésium, d'aluminium, de nickel, de cuivre, de baryum, de cadmium, de chrome, de zinc, de cobalt, de titane, de plomb et de mercure)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	28342100	Nitrates de potassium
0126Z	Culture de fruits oléagineux	28342980	Nitrates (autres que de potassium, de baryum, de béryllium, de cadmium, de cobalt, de nickel, de cuivre, de plomb et de mercure)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	28352400	Phosphates de potassium
0126Z	Culture de fruits oléagineux	28365000	Carbonate de calcium
0126Z	Culture de fruits oléagineux	28369917	Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium / autre / autre / autre
0126Z	Culture de fruits oléagineux	28416900	Manganites, manganates et permanganates (à l'excl. du permanganate de potassium)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	29121100	Méthanal [formaldéhyde]
0126Z	Culture de fruits oléagineux	29224985	Composés aminés à fonctions oxygénées / autre / autre
0126Z	Culture de fruits oléagineux	29225000	Amino-alcools-phénols, amino-acides-phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées (à l'excl. des amino-alcools, des amino-naphtols et autres amino-phénols et leurs éthers et esters, des amino-acides et leurs esters, des amino-aldéhydes, des amino-cétones, des amino-quinones et des sels de tous ces produits)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	29304090	Méthionine (à l'excl. du méthionine [DCI])
0126Z	Culture de fruits oléagineux	29362700	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
0126Z	Culture de fruits oléagineux	29362900	Vitamines et leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, non mélangés (à l'excl. des vitamines A, B1, B2, B3, B5, B6, B12, C et E ainsi que des dérivés de ces vitamines)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	29369000	Provitamines et mélanges de vitamines, de provitamines ou de concentrats, même en solutions quelconques ainsi que des concentrats naturels
0126Z	Culture de fruits oléagineux	30029050	Cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	31010000	Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	31021010	Urée d'une teneur en azote supérieure à 45 % en poids du produit anhydre à l'état sec
0126Z	Culture de fruits oléagineux	31021090	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	31026000	Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	31039000	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés (à l'excl. des superphosphates et des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0126Z Culture de fruits oléagineux
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0126Z	Culture de fruits oléagineux	31043000	Sulfate de potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	31049000	Autre:Carnallite, sylvinite et autres sels de potassium naturels bruts, sulfate de potassium et de magnésium et mélanges d'engrais potassiques [p.ex. mélanges de chlorure de potassium et de sulfate de potassium] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	31052010	Engrais minéraux ou chimiques contenant du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote > 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	31052090	Engrais minéraux ou chimiques contenant de l'azote, du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote <= 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	31053000	Hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique), DAP 18.46.00
0126Z	Culture de fruits oléagineux	31054000	Dihydrogénoorthophosphate d'ammonium (phosphate monoammonique), même en mélange avec l'hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	31055100	Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates (à l'excl. du dihydrogénoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] ainsi que des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	31056000	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	31059020	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote > 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	31059080	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	32159000	Encres, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres d'imprimerie)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	33021040	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons
0126Z	Culture de fruits oléagineux	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires

0126Z - Culture de fruits oléagineux
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0126Z	Culture de fruits oléagineux	33079000	Préparations pour le rasage, le rasage ou l'après-rasage, désodorisants corporels, préparations pour bains, dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, non dénommés ni compris ailleurs; désodorisants de locaux, préparés, même non parfumés, ayant ou non des propriétés désinfectantes
0126Z	Culture de fruits oléagineux	34012090	Savons liquides ou pâteux
0126Z	Culture de fruits oléagineux	34021300	Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	34029010	Autres préparations tension-actives
0126Z	Culture de fruits oléagineux	35071000	Enzymes; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs / Présure et ses concentrats
0126Z	Culture de fruits oléagineux	38085900	Marchandises du n° 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchlor (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotane [DCI], 1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane); du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényliques; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH(ISO)), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxide d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO); du 2,4,5-T(ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotane [DCI]), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO).
0126Z	Culture de fruits oléagineux	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
0126Z	Culture de fruits oléagineux	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg
0126Z	Culture de fruits oléagineux	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
0126Z	Culture de fruits oléagineux	38089110	Insecticides à base de pyréthriinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-2017-12-29-AP-0126Z-0126Z
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0126Z	Culture de fruits oléagineux	38089130	Insecticides à base de carbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	38089140	Insecticides à base d'organo-phosphorés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	38089190	Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthrinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	38089210	Fongicides inorganiques présentés à l'état de préparations cupriques (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	38089220	Autres fongicides inorganiques (Thiovit..)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	38089230	Fongicides autres à base de dithiocarbamates (Trimanoc, Graneor)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	38089290	Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques et des produits à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des marchandises du n° 380850)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	38089327	Herbicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de phénoxyphytohormones, de triazines, d'amides, de carbamates, de dérivés de dinitroanilines et de dérivés d'urée, d'uraciles ou de sulphonylurées ainsi que des marchandises du n° 380850)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	38089490	Désinfectants et produits simil., présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de sels d'ammonium quaternaire ou de composés halogénés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	39173900	Autres Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques
0126Z	Culture de fruits oléagineux	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
0126Z	Culture de fruits oléagineux	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
0126Z	Culture de fruits oléagineux	39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94
0126Z	Culture de fruits oléagineux	39201025	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique non alvéolaires, non renforcées, ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières de l'éthylène d'une épaisseur n'excédant pas 0,125 mm, en polyéthylène d'une densité inférieure à 0,94
0126Z	Culture de fruits oléagineux	39201028	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité >= 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0126Z	Culture de fruits oléagineux	39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	39201089	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.
0126Z	Culture de fruits oléagineux	39211900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en polyuréthanes ou en cellulose régénérée ainsi que des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	39229000	Baignoires, douches, éviers, lavabos, bidets, cuvettes d'aisance et leurs sièges et couvercles, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques / autre
0126Z	Culture de fruits oléagineux	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
0126Z	Culture de fruits oléagineux	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
0126Z	Culture de fruits oléagineux	39232100	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène
0126Z	Culture de fruits oléagineux	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
0126Z	Culture de fruits oléagineux	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
0126Z	Culture de fruits oléagineux	39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l
0126Z	Culture de fruits oléagineux	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques

Accusé de réception en préfecture
973 202652678-20171229-AP-010-010-010-010
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0126Z	Culture de fruits oléagineux	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	39249000	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques / autre
0126Z	Culture de fruits oléagineux	39251000	Maturateur cuve en PVC > 300 litres
0126Z	Culture de fruits oléagineux	39262000	Gants PVC
0126Z	Culture de fruits oléagineux	39264000	Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques
0126Z	Culture de fruits oléagineux	39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.
0126Z	Culture de fruits oléagineux	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
0126Z	Culture de fruits oléagineux	40069000	Autres formes (bagues, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé / autre
0126Z	Culture de fruits oléagineux	40091200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple) non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières avec accessoires
0126Z	Culture de fruits oléagineux	40117000	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers
0126Z	Culture de fruits oléagineux	42032910	Gants cuirs
0126Z	Culture de fruits oléagineux	44091018	Bois (y compris les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, de conifères, autres
0126Z	Culture de fruits oléagineux	44160000	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
0126Z	Culture de fruits oléagineux	44219100	Ouvrages en bambou, n.d.a.
0126Z	Culture de fruits oléagineux	44219991	Cercueils en bois
0126Z	Culture de fruits oléagineux	44219999	Ouvrages en bois (à l'excl. de ceux en bambou, de ceux en panneaux de fibres et des cercueils), n.d.a.
0126Z	Culture de fruits oléagineux	48062000	Papiers et cartons sulfurisés, papiers ingraissables, papiers-calques et papier dit "cristal" et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux ou en feuilles / Papiers ingraissables (greaseproof)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
0126Z	Culture de fruits oléagineux	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
0126Z	Culture de fruits oléagineux	48196000	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	48201050	Agendas en papier ou carton
0126Z	Culture de fruits oléagineux	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives
0126Z	Culture de fruits oléagineux	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
0126Z	Culture de fruits oléagineux	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	48237010	Emballages alvéolaires pour oeufs, en pâte à papier moulée
0126Z	Culture de fruits oléagineux	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
0126Z	Culture de fruits oléagineux	54071000	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404

Accusé de réception en préfecture
973-202652678-20171229-AP-10-071001-001
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0126Z	Culture de fruits oléagineux	54072011	Tissus (de fils de filaments synthétiques) obtenus à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène d'une largeur de moins de 3 m
0126Z	Culture de fruits oléagineux	56050000	Fils guipés, lames et formes similaires des n°s 5404 ou 5405 guipées, autres que ceux du n° 5605 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits "de chaînette"
0126Z	Culture de fruits oléagineux	56074100	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique de polyéthylène ou de polypropylène
0126Z	Culture de fruits oléagineux	56074919	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	56074990	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant <= 50 000 décitex [5 g/m], tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	56075090	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	56079090	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	56081180	Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, en fils de matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épuisettes ainsi que des filets en ficelles, cordes ou cordages)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	56081911	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / en nylon ou en autres polyamides / en ficelles, cordes ou cordages
0126Z	Culture de fruits oléagineux	56081919	Filets confectionnés, à mailles nouées, en nylon ou en autres polyamides (à l'excl. des filets de pêche, des résilles et filets à cheveux, des filets obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages ainsi que des épuisettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	56081990	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages, en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des filets confectionnés)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	56089000	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / autre
0126Z	Culture de fruits oléagineux	60053500	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, mentionnées dans la note 1 du chapitre 60 (à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0126Z	Culture de fruits oléagineux	60053700	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintées (à l'excl. de celles mentionnées dans la note 1 du chapitre 60, de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	61142000	Combinaison coton
0126Z	Culture de fruits oléagineux	61143000	Combinaison synthétique
0126Z	Culture de fruits oléagineux	61149000	Autres matières
0126Z	Culture de fruits oléagineux	63053219	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	63053290	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	66020000	Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires
0126Z	Culture de fruits oléagineux	68152000	Ouvrages en tourbe (sauf produits en matières textiles en fibres de tourbe)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	69149000	Ouvrages en céramique autres que la porcelaine n.d.a.
0126Z	Culture de fruits oléagineux	70109045	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
0126Z	Culture de fruits oléagineux	70109061	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	70109091	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	73072210	Autres accessoires de tuyauterie en acier inoxydable, manchons
0126Z	Culture de fruits oléagineux	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
0126Z	Culture de fruits oléagineux	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
0126Z	Culture de fruits oléagineux	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étaillage, et les produits principalement en tôle)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	73090010	Cuve acier > 300 litres
0126Z	Culture de fruits oléagineux	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 0126Z Culture de fruits oléagineux
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0126Z	Culture de fruits oléagineux	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures
0126Z	Culture de fruits oléagineux	73141900	Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier / autre
0126Z	Culture de fruits oléagineux	73142090	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles >= 100 cm ² , en fils de fer ou d'acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm (à l'excl. des produits en fils nervurés)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	73144900	Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	73261990	Autres ouvrages en fer ou en acier / autre / autre
0126Z	Culture de fruits oléagineux	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	74122000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre
0126Z	Culture de fruits oléagineux	74130000	Torons, câbles, tresses et articles simil., en cuivre (sauf produits isolés pour l'électricité)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	76071119	Feuilles et bandes minces d'aluminium sans support, simpl. laminées, d'une épaisseur < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël et en rouleaux d'un poids <= 10 kg)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	82014000	Haches, serpes et outils simil. à taillants, avec partie travaillante en métaux communs
0126Z	Culture de fruits oléagineux	82015000	Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main
0126Z	Culture de fruits oléagineux	82019000	Faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main, avec partie travaillante en métaux communs (à l'excl. des bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, râteliers, racloirs, haches, serpes et outils simil. à taillants, cisailles à volailles, sécateurs et simil. maniés à deux mains)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	82032000	Pincers (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires
0126Z	Culture de fruits oléagineux	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
0126Z	Culture de fruits oléagineux	82149000	Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles) / autre
0126Z	Culture de fruits oléagineux	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermailles et montures-fermailles à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	83071000	Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires en fer ou en acier

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0126Z Culture de fruits oléagineux
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0126Z	Culture de fruits oléagineux	83099010	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	83099090	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84071000	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84082037	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 100 kW
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84133020	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompe à injection
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84135040	autres pompes volumétriques alternatives, pompe doseuses
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84135061	Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84136031	Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84137021	autres pompes centrifuge, Pompes immergés monocellulaires
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84137029	Circulateurs de chauffage central et d'eau chaude
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84159000	Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84162080	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz (à l'excl. des brûleurs exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle et brûleurs mixtes)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84184080	Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, capacité > 250 l mais <= 900 l
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84186100	Pompes à chaleur (à l'excl. des machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84189100	Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0126Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateur médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84222000	Machines et appareils à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients (à l'excl. des machines à laver la vaisselle)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84233010	Bascules à pesées constantes et balances et balances ensacheuses ou doseuses, à pesage électronique (à l'excl. des balances à pesage continu sur transporteurs)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84233090	Bascules à pesées constantes et balances et balances ensacheuses ou doseuses (à l'excl. des balances à pesage électronique ou continu sur transporteurs)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84238129	Appareils et instruments de pesage, à pesage électronique, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, bascules à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants, des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, ainsi que des balances de magasin)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84238180	Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances à pesage électronique, des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, balances à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84238281	Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (sauf ceux à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84244100	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84244910	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84248210	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture

0126Z Culture de fruits oléagineux
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU 0126Z Culture de fruits oléagineux
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84248940	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84248970	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84289071	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole conçus pour être portés par tracteur agricole
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84289079	Autres chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84291900	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), sur roues
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84322930	Herses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84322950	Motohoues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)

* Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90 annex1
-AU 0126Z Culture de fruits oléagineux
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture, sans labour
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84323919	Semoirs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des semoirs de précision, à commande centrale)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84324100	Épandeurs de fumier pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84324200	Distributeurs d'engrais pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84331990	Tondeuses à gazon sans moteur (tondeuses mécaniques)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84332010	Motofaucheuses (à l'excl. des tondeuses à gazon)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84332050	Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84332090	Faucheuses (non conçues pour être tractées ou portées par tracteurs et à l'excl. des tondeuses à gazon, motofaucheuses et moissonneuses-batteuses)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84334000	Presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84335100	Moissonneuses-batteuses
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84335985	Machines, appareils et engins pour la récolte des produits agricoles (à l'excl. des faucheuses, des récolteuses-hacheuses, des machines et appareils de fenaison, des machines pour la récolte des racines ou tubercules, des presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses, ainsi que des moissonneuses- batteuses et autres machines et appareils pour le battage)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84336000	Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles (autres que pour le nettoyage ou le triage des grains et des légumes secs du n° 8437)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84341000	Machines à traire
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84342000	Machines et appareils de laiterie pour la transformation du lait en produits laitiers (à l'excl. des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84349000	Parties de machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, n.d.a.
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84361000	Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux dans les exploitations agricoles ou autres exploitations analogues (à l'excl. de l'industrie des aliments pour animaux, des hache-paille et des étuveurs à fourrage et simil.)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84362100	Couveuses et éleveuses pour l'aviiculture
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84362900	Machines et appareils pour l'aviiculture (sauf machines à trier les oeufs, machines à plumer du n° 8438 et sauf couveuses et éleveuses)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84369100	Parties de machines et appareils pour l'aviculture, n.d.a.
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84439910	Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (sauf pour machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84714100	Machines automatiques de traitement de l'information, comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie (sauf portatives d'un poids <= 10 kg et celles se présentant sous systèmes et à l'excl. des unités périphériques)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)

Accusé de réception en préfecture
973 202652678-20171229-AP-0107010000
AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84814010	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques / Soupapes de trop-plein ou de sûreté en font ou en acier
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84819000	Partie d'Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84831095	Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
0126Z	Culture de fruits oléagineux	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	85021200	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
0126Z	Culture de fruits oléagineux	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0126Z Culture de fruits oléagineux
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0126Z	Culture de fruits oléagineux	85069000	Parties de piles et batteries de piles électriques n.d.a.
0126Z	Culture de fruits oléagineux	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable pour Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des nos 8535 ou 8536, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du no 8517 pour une tension n'excédant pas 1000 V
0126Z	Culture de fruits oléagineux	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
0126Z	Culture de fruits oléagineux	85395000	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
0126Z	Culture de fruits oléagineux	85437001	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
0126Z	Culture de fruits oléagineux	85437002	Amplificateurs hyperfréquence
0126Z	Culture de fruits oléagineux	85437003	Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge
0126Z	Culture de fruits oléagineux	85437004	Enregistreurs numériques de données de vol
0126Z	Culture de fruits oléagineux	85437005	Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio
0126Z	Culture de fruits oléagineux	85437006	Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son
0126Z	Culture de fruits oléagineux	85437007	Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants
0126Z	Culture de fruits oléagineux	85437008	Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique
0126Z	Culture de fruits oléagineux	85437009	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
0126Z	Culture de fruits oléagineux	85437060	Électrificateurs de clôtures
0126Z	Culture de fruits oléagineux	85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
0126Z	Culture de fruits oléagineux	85444999	Conducteurs électriques isolés, pour une tension de 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	87011000	Motoculteurs et tracteurs de construction simil. pour l'industrie (sauf tracteurs pour véhicules automobiles articulés)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
0126Z	Culture de fruits oléagineux	87013000	Tracteurs à chenilles (sauf motoculteurs à chenille)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AJU 0126Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0126Z	Culture de fruits oléagineux	87019190	Tracteurs d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	87019290	Tracteurs d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	87019390	Tracteurs d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	87019490	Tracteurs d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	87019590	Tracteurs d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	87087050	Roues en aluminium; parties et accessoires de roues, en aluminium, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 70 10)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
0126Z	Culture de fruits oléagineux	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
0126Z	Culture de fruits oléagineux	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0126Z Culture de fruits oléagineux
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0126Z	Culture de fruits oléagineux	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
0126Z	Culture de fruits oléagineux	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0126Z	Culture de fruits oléagineux	88031000	Hélices et rotors, leurs parties, pour aéronefs, n.d.a.
0126Z	Culture de fruits oléagineux	88033000	Parties d'avions ou d'hélicoptères, n.d.a. (sauf planeurs)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	90183190	Seringues, avec ou sans aiguilles, autres qu'en matières plastiques, pour la médecine
0126Z	Culture de fruits oléagineux	90189084	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire, n.d.a.
0126Z	Culture de fruits oléagineux	90200000	Autres autres appareils respiratoires et masques à gaz
0126Z	Culture de fruits oléagineux	90251980	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, non électroniques (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	90261021	Instruments et appareils électroniques pour la mesure et le contrôle du débit ou du niveau du liquide, type débitmètre
0126Z	Culture de fruits oléagineux	90262040	Autres Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression, Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
0126Z	Culture de fruits oléagineux	90262080	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression
0126Z	Culture de fruits oléagineux	90308930	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi conducteur, autres appareils électronique
0126Z	Culture de fruits oléagineux	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
0126Z	Culture de fruits oléagineux	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
0126Z	Culture de fruits oléagineux	94032080	Meubles en métal (à l'excl. des meubles de bureau, des meubles pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire et la chirurgie, des lits et des sièges)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	94060031	Serres
0126Z	Culture de fruits oléagineux	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0126Z	Culture de fruits oléagineux	84212100 (sauf 8421 21 00 90)	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
0127Z	Culture de plantes à boissons	01012100	Chevaux reproducteurs de race pure
0127Z	Culture de plantes à boissons	01012990	Chevaux vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure ainsi que des animaux destinés à la boucherie)
0127Z	Culture de plantes à boissons	01021010	Génisses [bovins femelles qui n'ont jamais vêlé] reproductrices, de race pure
0127Z	Culture de plantes à boissons	01022130	Vaches reproductrices, de race pure (à l'excl. des génisses)
0127Z	Culture de plantes à boissons	01022190	Bovins domestiques reproducteurs, de race pure (à l'excl. des vaches et des génisses)

Accusé de réception en préfecture
973 200 52678 - 20171229 AP 0057300
AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0127Z	Culture de plantes à boissons	01023100	Buffles reproducteurs de race pure
0127Z	Culture de plantes à boissons	01029020	Animaux reproducteurs de race pure de l'espèce bovine (à l'excl. des bovins domestiques et des buffles)
0127Z	Culture de plantes à boissons	01031000	Porcins reproducteurs de race pure
0127Z	Culture de plantes à boissons	01039110	Porcins [des espèces domestiques], vivants, d'un poids < 50 kg (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0127Z	Culture de plantes à boissons	01041010	Ovins reproducteurs de race pure
0127Z	Culture de plantes à boissons	01042010	Caprins reproducteurs de race pure
0127Z	Culture de plantes à boissons	01042090	Caprins, vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0127Z	Culture de plantes à boissons	01051111	Poussins femelles de sélection et de multiplication, de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g
0127Z	Culture de plantes à boissons	01051119	Poussins femelles de sélection et de multiplication [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte)
0127Z	Culture de plantes à boissons	01051191	Coqs et poules de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0127Z	Culture de plantes à boissons	01051199	Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte ainsi que des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0127Z	Culture de plantes à boissons	01051200	Dindes et dindons [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g
0127Z	Culture de plantes à boissons	01051300	Canards domestiques, vivants, d'un poids <= 185 g
0127Z	Culture de plantes à boissons	01051400	Oies domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0127Z	Culture de plantes à boissons	01051500	Pintades domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0127Z	Culture de plantes à boissons	01059910	Canards [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g
0127Z	Culture de plantes à boissons	01059920	Oies [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids <= 185 g
0127Z	Culture de plantes à boissons	01059950	Pintades [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids > 185 g
0127Z	Culture de plantes à boissons	01061410	Lapins domestiques, vivants
0127Z	Culture de plantes à boissons	01064900	Insectes
0127Z	Culture de plantes à boissons	05040000	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
0127Z	Culture de plantes à boissons	05080000	Corail et matières simil., bruts ou simpl. préparés, mais non autrement travaillés; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simpl. préparés, mais non découpés en forme, leurs poudres et leurs déchets
0127Z	Culture de plantes à boissons	05111000	Sperme de taureaux
0127Z	Culture de plantes à boissons	06011040	Bulbes de glaïeuls, en repos végétatif
0127Z	Culture de plantes à boissons	06011090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des bulbes de jacinthes, de narcisses, de tulipes et de glaïeuls ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0127Z	Culture de plantes à boissons	06012030	Orchidées, jacinthes, narcisses et tulipes, en végétation ou en fleur
0127Z	Culture de plantes à boissons	06012090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des orchidées, des jacinthes, des narcisses, des tulipes ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0127Z	Culture de plantes à boissons	06021090	Boutures non racinées et greffons (autres que de vigne)
0127Z	Culture de plantes à boissons	06022010	Plants de vigne, greffés ou racinés
0127Z	Culture de plantes à boissons	06024000	Rosiers, greffés ou non
0127Z	Culture de plantes à boissons	06029045	Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'excl. des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
0127Z	Culture de plantes à boissons	06029050	Plantes de plein air, vivantes, y.c. leurs racines (sauf les bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, y.c. les plants, plantes et racines de chicorée, les boutures non racinées et greffons, les rhododendrons, azalées, les rosiers, le blanc de champignon, les plants d'ananas, les plants de légumes et de fraisiers, les arbres, arbustes et arbrisseaux et les plantes vivaces)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0127Z	Culture de plantes à boissons	06029070	Boutures racinées et jeunes plants de plantes d'intérieur (à l'excl. des cactées)
0127Z	Culture de plantes à boissons	06029091	Plantes d'intérieur à fleurs, en boutons ou en fleur (à l'excl. des cactées)
0127Z	Culture de plantes à boissons	06029099	Plantes d'intérieur, vivantes (à l'excl. des boutures et jeunes plants ainsi que des plantes à fleurs, en boutons ou en fleur)
0127Z	Culture de plantes à boissons	06031300	Orchidées et leurs boutons, frais, coupés, pour bouquets ou pour ornements
0127Z	Culture de plantes à boissons	07131090	Pois 'Pisum Sativum', secs, écosés, même décortiqués ou cassés (à l'excl. des pois destinés à l'ensemencement)
0127Z	Culture de plantes à boissons	09109190	Mélanges d'épices broyées ou pulvérisées
0127Z	Culture de plantes à boissons	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
0127Z	Culture de plantes à boissons	10019900	Épeautre, froment [blé] tendre et méteil (à l'excl. des produits destinés à l'ensemencement)
0127Z	Culture de plantes à boissons	10019900	Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)
0127Z	Culture de plantes à boissons	10039000	Orge (à l'excl. de l'orge de semence)
0127Z	Culture de plantes à boissons	10049000	Avoine (à l'excl. de l'avoine de semence)
0127Z	Culture de plantes à boissons	10059000	Maïs (à l'excl. du maïs de semence)
0127Z	Culture de plantes à boissons	10071090	Sorgho à grains de semence (à l'excl. des sorghos hybrides)
0127Z	Culture de plantes à boissons	10089000	Céréales (à l'excl. du froment [blé], du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet, de l'alpiste, du fonio, du quinoa et du triticale)
0127Z	Culture de plantes à boissons	11010011	Farines de froment [blé] dur
0127Z	Culture de plantes à boissons	11042398	Grains de maïs, mondés, perlés ou autrement travaillés (à l'excl. de la farine de maïs et des grains de maïs aplatis, en flocons, mondés, perlés et en pellets)
0127Z	Culture de plantes à boissons	12060091	Graines de tournesol, même concassées, décortiquées et graines de tournesol en coques striées gris et blanc (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement)
0127Z	Culture de plantes à boissons	12092100	Graines de luzerne, à semencer
0127Z	Culture de plantes à boissons	12092980	Graines fourragères, à semencer (à l'excl. des graines de céréales, de betteraves fourragères [Beta vulgaris var. alba], de betteraves à sucre, de luzerne, de trèfle [Trifolium spp.], de féтуque, de pâturin des prés du Kentucky [Poa pratensis L.], de ray-grass [Lolium multiflorum Lam., Lolium perenne L.], de fléole des prés, de vesces, de dactyle [Dactylis glomerata L.], d'agrostide [Agrostides] ou de lupin)
0127Z	Culture de plantes à boissons	12099180	Graines de légumes, à semencer (à l'excl. des graines de betteraves à salade ou [betteraves rouges] [Beta vulgaris var. conditiva])
0127Z	Culture de plantes à boissons	12099999	Graines, fruits et spores à semencer (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, café, thé, maté, des épices, céréales, graines et fruits oléagineux, betteraves, plantes fourragères, graines de légumes, graines forestières ainsi que des graines de plantes herbacées utilisées surtout pour leurs fleurs ou des espèces utilisées surtout en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasiticides ou simil.)
0127Z	Culture de plantes à boissons	12113000	Feuilles de coca, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées
0127Z	Culture de plantes à boissons	12114000	Paille de pavot, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0127Z	Culture de plantes à boissons	12115000	Ephédra, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-AP-2017-30-01-01
AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0127Z	Culture de plantes à boissons	12119086	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, des espèces du genre Ephedra ainsi que des fèves de tonka)
0127Z	Culture de plantes à boissons	12141000	Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne
0127Z	Culture de plantes à boissons	12149090	Foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil. (à l'excl. des betteraves fourragères, des rutabagas, des racines fourragères ainsi que de la farine de luzerne)
0127Z	Culture de plantes à boissons	14019000	Roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie (à l'excl. des bambous et des rotins)
0127Z	Culture de plantes à boissons	14049000	Produits végétaux, n.d.a.
0127Z	Culture de plantes à boissons	15041099	Huiles de foies de poissons et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de foies de flétans et des huiles d'une teneur en vitamines A <= 2500 unités internationales par gramme)
0127Z	Culture de plantes à boissons	15050090	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline - autre
0127Z	Culture de plantes à boissons	15149190	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, brutes (à l'excl. des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0127Z	Culture de plantes à boissons	15149990	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0127Z	Culture de plantes à boissons	15161090	Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
0127Z	Culture de plantes à boissons	15219099	Cires d'abeilles et d'autres insectes, même raffinées ou colorées (à l'excl. des cires brutes)
0127Z	Culture de plantes à boissons	17011290	Sucres de canne, bruts, sans addition d'aromatisants ou de colorants (à l'excl. des sucres destinés à être raffinés)
0127Z	Culture de plantes à boissons	18069090	Préparations alimentaires contenant du cacao, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu <= 2 kg (à l'excl. de la poudre de cacao, du chocolat, des bonbons au chocolat [pralines] se présentant sous forme d'une bouchée et autres articles en chocolat, des sucreries contenant du cacao, des pâtes à tartiner contenant du cacao ainsi que des préparations pour boissons contenant du cacao)
0127Z	Culture de plantes à boissons	19019099	Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 40% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits similaires des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 5% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des extraits de malt, des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail, des mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie ainsi que des produits du n° 1901 90 91)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0127Z	Culture de plantes à boissons	20060099	Légumes, fruits, noix, écorces de fruits et autres parties de plantes comestibles, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés], d'une teneur en sucre <= 13% en poids (à l'excl. du gingembre, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)
0127Z	Culture de plantes à boissons	23023090	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (sauf ceux d'une teneur en amidon <= 28% en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2 mm est <= 10% en poids ou, en cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche >= 1,5% en poids)
0127Z	Culture de plantes à boissons	23024008	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon > 35% en poids
0127Z	Culture de plantes à boissons	23025000	Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses
0127Z	Culture de plantes à boissons	23032010	Pulpes de betteraves
0127Z	Culture de plantes à boissons	23040000	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja
0127Z	Culture de plantes à boissons	23064100	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique 'fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est < 2% et un composant solide qui contient < 30 micromoles/g de glucosinolates'
0127Z	Culture de plantes à boissons	23069090	Tourteaux et autres résidus solides, mêmes broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de coton, de lin, de tournesol, de graines de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah, de noix ou d'amandes de palmiste, de germes de maïs ainsi que de l'extraction de l'huile d'olive, de l'huile de soja et de l'huile d'arachide)
0127Z	Culture de plantes à boissons	23091051	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids
0127Z	Culture de plantes à boissons	23091090	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers
0127Z	Culture de plantes à boissons	23099031	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ni féculé ni produits laitiers ou contenant en poids <= 10% d'amidon ou de féculé et < 10% de produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0127Z	Culture de plantes à boissons	23099035	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ou féculé ou en contenant <= 10% en poids, d'une teneur en poids de produits laitiers >= 50%, mais < 75% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0127Z	Culture de plantes à boissons	23099041	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de fécule > 10%, mais <= 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0127Z	Culture de plantes à boissons	23099043	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de fécule > 10%, mais <= 30%, et d'une teneur en poids de produits laitiers >= 10%, mais < 50% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0127Z	Culture de plantes à boissons	23099051	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de fécule > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0127Z	Culture de plantes à boissons	23099096	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou fécule, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, produits dits [solubles] de poissons ou de mammifères marins, résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du chapitre 23, pulpes de betteraves mélassées et prémélanges)
0127Z	Culture de plantes à boissons	23099099	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou fécule, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, des produits dits 'solubles' de poissons ou de mammifères marins, des résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du présent chapitre, des pulpes de betteraves mélassées, des préparations d'une teneur en poids de chlorure de choline >= 49%, sur support organique ou inorganique et des prémélanges)
0127Z	Culture de plantes à boissons	25010010	Eau de mer et eaux mères de salines
0127Z	Culture de plantes à boissons	25010091	Sel propre à l'alimentation humaine
0127Z	Culture de plantes à boissons	25010099	Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)
0127Z	Culture de plantes à boissons	25070020	Kaolin
0127Z	Culture de plantes à boissons	25101000	Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus
0127Z	Culture de plantes à boissons	25102000	Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées, moulus
0127Z	Culture de plantes à boissons	25180020	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0127Z	Culture de plantes à boissons	25181000	Dolomie, non calcinée ni frittée, dite 'crue [à l'état brut]', y.c. la dolomie dégrossie ou simpl. débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0127Z	Culture de plantes à boissons	25182000	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0127Z - Culture de plantes à boissons
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0127Z	Culture de plantes à boissons	25183000	Pisé de dolomie
0127Z	Culture de plantes à boissons	25191000	Carbonate de magnésium naturel [magnésite]
0127Z	Culture de plantes à boissons	25199010	oxyde de magnésium autre la magnésite calciné
0127Z	Culture de plantes à boissons	25199030	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
0127Z	Culture de plantes à boissons	25199090	Magnésie électrofondue
0127Z	Culture de plantes à boissons	25220000	Carbonate de magnésium naturel (magnésite); magnésie électrofondue; magnésie calcinée à mort (frittée), même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage; autre oxyde de magnésium, même pur
0127Z	Culture de plantes à boissons	25222000	Chaux éteinte
0127Z	Culture de plantes à boissons	25223000	Chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)
0127Z	Culture de plantes à boissons	25301000	Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées
0127Z	Culture de plantes à boissons	25309000	Ciments, même colorés (à l'excl. des ciments Portland et des ciments alumineux)
0127Z	Culture de plantes à boissons	27030000	Tourbe (y compris la tourbe pour litière), même agglomérée
0127Z	Culture de plantes à boissons	27101985	Huiles blanches, paraffine liquide
0127Z	Culture de plantes à boissons	28080000	Acide nitrique; acides sulfonitriques
0127Z	Culture de plantes à boissons	28092000	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non
0127Z	Culture de plantes à boissons	28151200	Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]
0127Z	Culture de plantes à boissons	28170000	Oxyde de zinc; peroxyde de zinc
0127Z	Culture de plantes à boissons	28272000	Chlorure de calcium
0127Z	Culture de plantes à boissons	28289000	Hypochlorites, chlorites et hypobromites (à l'excl. des hypochlorites de calcium)
0127Z	Culture de plantes à boissons	28332100	Sulfate de magnésium
0127Z	Culture de plantes à boissons	28332980	'Sulfates (autres que de sodium, de magnésium, d'aluminium, de nickel, de cuivre, de baryum, de cadmium, de chrome, de zinc, de cobalt, de titane, de plomb et de mercure)
0127Z	Culture de plantes à boissons	28342100	Nitrates de potassium
0127Z	Culture de plantes à boissons	28342980	Nitrates (autres que de potassium, de baryum, de béryllium, de cadmium, de cobalt, de nickel, de cuivre, de plomb et de mercure)
0127Z	Culture de plantes à boissons	28352400	Phosphates de potassium
0127Z	Culture de plantes à boissons	28365000	Carbonate de calcium
0127Z	Culture de plantes à boissons	28369917	Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium / autre / autre /autre
0127Z	Culture de plantes à boissons	28416900	Manganites, manganates et permanganates (à l'excl. du permanganate de potassium)
0127Z	Culture de plantes à boissons	29121100	Méthanal [formaldéhyde]
0127Z	Culture de plantes à boissons	29224985	Composés aminés à fonctions oxygénées / autre / autre
0127Z	Culture de plantes à boissons	29225000	Amino-alcools-phénols, amino-acides-phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées (à l'excl. des amino-alcools, des amino-naphtols et autres amino-phénols et leurs éthers et esters, des amino-acides et leurs esters, des amino-aldéhydes, des amino-cétones, des amino-quinones et des sels de tous ces produits)
0127Z	Culture de plantes à boissons	29304090	Méthionine (à l'excl. du méthionine [DCI])
0127Z	Culture de plantes à boissons	29362700	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
0127Z	Culture de plantes à boissons	29362900	Vitamines et leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, non mélangés (à l'excl. des vitamines A, B1, B2, B3, B5, B6, B12, C et E ainsi que des dérivés de ces vitamines)
0127Z	Culture de plantes à boissons	29369000	Provitamines et mélanges de vitamines, de provitamines ou de concentrats, même en solutions quelconques ainsi que des concentrats naturels
0127Z	Culture de plantes à boissons	30029050	Cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures)
0127Z	Culture de plantes à boissons	31010000	Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0127Z Culture de plantes à boissons
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0127Z	Culture de plantes à boissons	31021010	Urée d'une teneur en azote supérieure à 45 % en poids du produit anhydre à l'état sec
0127Z	Culture de plantes à boissons	31021090	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0127Z	Culture de plantes à boissons	31026000	Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0127Z	Culture de plantes à boissons	31039000	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés (à l'excl. des superphosphates et des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0127Z	Culture de plantes à boissons	31043000	Sulfate de potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0127Z	Culture de plantes à boissons	31049000	Autre:Carnallite, sylvinite et autres sels de potassium naturels bruts, sulfate de potassium et de magnésium et mélanges d'engrais potassiques [p.ex. mélanges de chlorure de potassium et de sulfate de potassium] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0127Z	Culture de plantes à boissons	31052010	Engrais minéraux ou chimiques contenant du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote > 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0127Z	Culture de plantes à boissons	31052090	Engrais minéraux ou chimiques contenant de l'azote, du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote <= 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0127Z	Culture de plantes à boissons	31053000	Hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique), DAP 18.46.00
0127Z	Culture de plantes à boissons	31054000	Dihydrogénoorthophosphate d'ammonium (phosphate monoammonique), même en mélange avec l'hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)
0127Z	Culture de plantes à boissons	31055100	Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates (à l'excl. du dihydrogénoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] ainsi que des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0127Z	Culture de plantes à boissons	31056000	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0127Z	Culture de plantes à boissons	31059020	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote > 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0127Z	Culture de plantes à boissons	31059080	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0127Z	Culture de plantes à boissons	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
0127Z	Culture de plantes à boissons	32159000	Encres, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres d'imprimerie)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU 0127Z Culture de plantes à boissons
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0127Z	Culture de plantes à boissons	33021040	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons
0127Z	Culture de plantes à boissons	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
0127Z	Culture de plantes à boissons	33079000	Préparations pour le rasage, le rasage ou l'après-rasage, désodorisants corporels, préparations pour bains, dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, non dénommés ni compris ailleurs; désodorisants de locaux, préparés, même non parfumés, ayant ou non des propriétés désinfectantes
0127Z	Culture de plantes à boissons	34012090	Savons liquides ou pâteux
0127Z	Culture de plantes à boissons	34021300	Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)
0127Z	Culture de plantes à boissons	34029010	Autres préparations tension-actives
0127Z	Culture de plantes à boissons	35071000	Enzymes; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs / Présure et ses concentrats
0127Z	Culture de plantes à boissons	38085900	Marchandises du n° 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotane [DCI], 1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane); du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényliques; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH(ISO)), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxide d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO); du 2,4,5-T(ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotane [DCI])), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO).
0127Z	Culture de plantes à boissons	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
0127Z	Culture de plantes à boissons	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0127Z	Culture de plantes à boissons	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
0127Z	Culture de plantes à boissons	38089110	Insecticides à base de pyréthriinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0127Z	Culture de plantes à boissons	38089130	Insecticides à base de carbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0127Z	Culture de plantes à boissons	38089140	Insecticides à base d'organo-phosphorés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0127Z	Culture de plantes à boissons	38089190	Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthriinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0127Z	Culture de plantes à boissons	38089210	Fongicides inorganiques présentés à l'état de préparations cupriques (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0127Z	Culture de plantes à boissons	38089220	Autres fongicides inorganiques (Thiovit..)
0127Z	Culture de plantes à boissons	38089230	Fongicides autres à base de dithiocarbamates (Trimanoc, Graneor)
0127Z	Culture de plantes à boissons	38089290	Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques et des produits à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des marchandises du n° 380850)
0127Z	Culture de plantes à boissons	38089327	Herbicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de phénoxyphytohormones, de triazines, d'amides, de carbamates, de dérivés de dinitroanilines et de dérivés d'urée, d'uraciles ou de sulphonylurées ainsi que des marchandises du n° 380850)
0127Z	Culture de plantes à boissons	38089490	Désinfectants et produits simil., présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de sels d'ammonium quaternaire ou de composés halogénés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0127Z	Culture de plantes à boissons	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)
0127Z	Culture de plantes à boissons	39173900	Autres Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques
0127Z	Culture de plantes à boissons	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
0127Z	Culture de plantes à boissons	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
0127Z	Culture de plantes à boissons	39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94
0127Z	Culture de plantes à boissons	39201025	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique non alvéolaires, non renforcées, ni stratifiées, ni munis d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières de l'éthylène d'une épaisseur n'excédant pas 0,125 mm, en polyéthylène d'une densité inférieure à 0,94

Accusé de réception en préfecture
973 200 52678 - 20171229 AP 2017 à Boissons
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0127Z	Culture de plantes à boissons	39201028	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité >= 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.
0127Z	Culture de plantes à boissons	39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)
0127Z	Culture de plantes à boissons	39201089	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau)
0127Z	Culture de plantes à boissons	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.
0127Z	Culture de plantes à boissons	39211900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en polyuréthanes ou en cellulose régénérée ainsi que des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
0127Z	Culture de plantes à boissons	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
0127Z	Culture de plantes à boissons	39229000	Baignoires, douches, éviers, lavabos, bidets, cuvettes d'aisance et leurs sièges et couvercles, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques / autre
0127Z	Culture de plantes à boissons	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
0127Z	Culture de plantes à boissons	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
0127Z	Culture de plantes à boissons	39232100	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène
0127Z	Culture de plantes à boissons	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
0127Z	Culture de plantes à boissons	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
0127Z	Culture de plantes à boissons	39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l

Accusé de réception en préfecture à
73-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0127Z	Culture de plantes à boissons	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
0127Z	Culture de plantes à boissons	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
0127Z	Culture de plantes à boissons	39249000	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques / autre
0127Z	Culture de plantes à boissons	39251000	Maturateur cuve en PVC > 300 litres
0127Z	Culture de plantes à boissons	39262000	Gants PVC
0127Z	Culture de plantes à boissons	39264000	Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques
0127Z	Culture de plantes à boissons	39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.
0127Z	Culture de plantes à boissons	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
0127Z	Culture de plantes à boissons	40069000	Autres formes (baguettes, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé / autre
0127Z	Culture de plantes à boissons	40091200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple) non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières avec accessoires
0127Z	Culture de plantes à boissons	40117000	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers
0127Z	Culture de plantes à boissons	42032910	Gants cuirs
0127Z	Culture de plantes à boissons	44091018	Bois (y compris les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, de conifères, autres
0127Z	Culture de plantes à boissons	44160000	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
0127Z	Culture de plantes à boissons	44219100	Ouvrages en bambou, n.d.a.
0127Z	Culture de plantes à boissons	44219991	Cercueils en bois
0127Z	Culture de plantes à boissons	44219999	Ouvrages en bois (à l'excl. de ceux en bambou, de ceux en panneaux de fibres et des cercueils), n.d.a.
0127Z	Culture de plantes à boissons	48062000	Papiers et cartons sulfurisés, papiers ingraissables, papiers-calques et papier dit "cristal" et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux ou en feuilles / Papiers ingraissables (greaseproof)
0127Z	Culture de plantes à boissons	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
0127Z	Culture de plantes à boissons	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
0127Z	Culture de plantes à boissons	48196000	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)
0127Z	Culture de plantes à boissons	48201050	Agendas en papier ou carton
0127Z	Culture de plantes à boissons	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives
0127Z	Culture de plantes à boissons	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
0127Z	Culture de plantes à boissons	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
0127Z	Culture de plantes à boissons	48237010	Emballages alvéolaires pour oeufs, en pâte à papier moulée
0127Z	Culture de plantes à boissons	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
0127Z	Culture de plantes à boissons	54071000	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0127Z Culture de plantes à boissons
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0127Z	Culture de plantes à boissons	54072011	Tissus (de fils de filaments synthétiques) obtenus à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène d'une largeur de moins de 3 m
0127Z	Culture de plantes à boissons	56050000	Fils guipés, lames et formes similaires des n°s 5404 ou 5405 guipés, autres que ceux du n° 5605 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits "de chaînette"
0127Z	Culture de plantes à boissons	56074100	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique de polyéthylène ou de polypropylène
0127Z	Culture de plantes à boissons	56074919	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0127Z	Culture de plantes à boissons	56074990	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant ≤ 50 000 décitex [5 g/m], tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0127Z	Culture de plantes à boissons	56075090	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)
0127Z	Culture de plantes à boissons	56079090	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)
0127Z	Culture de plantes à boissons	56081180	Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, en fils de matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épuisettes ainsi que des filets en ficelles, cordes ou cordages)
0127Z	Culture de plantes à boissons	56081911	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / en nylon ou en autres polyamides / en ficelles, cordes ou cordages
0127Z	Culture de plantes à boissons	56081919	Filets confectionnés, à mailles nouées, en nylon ou en autres polyamides (à l'excl. des filets de pêche, des résilles et filets à cheveux, des filets obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages ainsi que des épuisettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)
0127Z	Culture de plantes à boissons	56081990	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages, en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des filets confectionnés)
0127Z	Culture de plantes à boissons	56089000	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / autre
0127Z	Culture de plantes à boissons	60053500	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, mentionnées dans la note 1 du chapitre 60 (à l'excl. de celles contenant en poids ≥ 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0127Z	Culture de plantes à boissons	60053700	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintes (à l'excl. de celles mentionnées dans la note 1 du chapitre 60, de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0127Z	Culture de plantes à boissons	61142000	Combinaison coton
0127Z	Culture de plantes à boissons	61143000	Combinaison synthétique
0127Z	Culture de plantes à boissons	61149000	Autres matières
0127Z	Culture de plantes à boissons	63053219	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
0127Z	Culture de plantes à boissons	63053290	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
0127Z	Culture de plantes à boissons	66020000	Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires
0127Z	Culture de plantes à boissons	68152000	Ouvrages en tourbe (sauf produits en matières textiles en fibres de tourbe)
0127Z	Culture de plantes à boissons	69149000	Ouvrages en céramique autres que la porcelaine n.d.a.
0127Z	Culture de plantes à boissons	70109045	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
0127Z	Culture de plantes à boissons	70109061	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)
0127Z	Culture de plantes à boissons	70109091	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
0127Z	Culture de plantes à boissons	73072210	Autres accessoires de tuyauterie en acier inoxydable, manchons
0127Z	Culture de plantes à boissons	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
0127Z	Culture de plantes à boissons	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
0127Z	Culture de plantes à boissons	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
0127Z	Culture de plantes à boissons	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
0127Z	Culture de plantes à boissons	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étaillage, et les produits principalement en tôle)
0127Z	Culture de plantes à boissons	73090010	Cuve acier > 300 litres
0127Z	Culture de plantes à boissons	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
0127Z	Culture de plantes à boissons	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0127Z Culture de plantes à boissons
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0127Z	Culture de plantes à boissons	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
0127Z	Culture de plantes à boissons	73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures
0127Z	Culture de plantes à boissons	73141900	Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier / autre
0127Z	Culture de plantes à boissons	73142090	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles >= 100 cm ² , en fils de fer ou d'acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm (à l'excl. des produits en fils nervurés)
0127Z	Culture de plantes à boissons	73144900	Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)
0127Z	Culture de plantes à boissons	73261990	Autres ouvrages en fer ou en acier / autre / autre
0127Z	Culture de plantes à boissons	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0127Z	Culture de plantes à boissons	74122000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre
0127Z	Culture de plantes à boissons	74130000	Torons, câbles, tresses et articles simil., en cuivre (sauf produits isolés pour l'électricité)
0127Z	Culture de plantes à boissons	76071119	Feuilles et bandes minces d'aluminium sans support, simpl. laminées, d'une épaisseur < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël et en rouleaux d'un poids <= 10 kg)
0127Z	Culture de plantes à boissons	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
0127Z	Culture de plantes à boissons	82014000	Haches, serpes et outils simil. à taillants, avec partie travaillante en métaux communs
0127Z	Culture de plantes à boissons	82015000	Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main
0127Z	Culture de plantes à boissons	82019000	Faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main, avec partie travaillante en métaux communs (à l'excl. des bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, râteliers, racloirs, haches, serpes et outils simil. à taillants, cisailles à volailles, sécateurs et simil. maniés à deux mains)
0127Z	Culture de plantes à boissons	82032000	Pincés (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires
0127Z	Culture de plantes à boissons	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
0127Z	Culture de plantes à boissons	82149000	Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles) / autre
0127Z	Culture de plantes à boissons	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermailles et montures-fermailles à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
0127Z	Culture de plantes à boissons	83071000	Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires en fer ou en acier

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU 0127Z Culture de plantes à boissons
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0127Z	Culture de plantes à boissons	83099010	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
0127Z	Culture de plantes à boissons	83099090	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84071000	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation
0127Z	Culture de plantes à boissons	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84082037	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 100 kW
0127Z	Culture de plantes à boissons	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
0127Z	Culture de plantes à boissons	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84133020	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompe à injection
0127Z	Culture de plantes à boissons	84135040	autres pompes volumétriques alternatives, pompe doseuses
0127Z	Culture de plantes à boissons	84135061	Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84136031	Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84137021	autres pompes centrifuge, Pompes immergés monocellulaires
0127Z	Culture de plantes à boissons	84137029	Circulateurs de chauffage central et d'eau chaude
0127Z	Culture de plantes à boissons	84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0127Z	Culture de plantes à boissons	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
0127Z	Culture de plantes à boissons	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
0127Z	Culture de plantes à boissons	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
0127Z	Culture de plantes à boissons	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84159000	Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.
0127Z	Culture de plantes à boissons	84162080	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz (à l'excl. des brûleurs exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle et brûleurs mixtes)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84184080	Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, capacité > 250 l mais <= 900 l
0127Z	Culture de plantes à boissons	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
0127Z	Culture de plantes à boissons	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84186100	Pompes à chaleur (à l'excl. des machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84189100	Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid
0127Z	Culture de plantes à boissons	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
0127Z	Culture de plantes à boissons	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0127Z Culture de plantes à boissons
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0127Z	Culture de plantes à boissons	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateur médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0127Z	Culture de plantes à boissons	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
0127Z	Culture de plantes à boissons	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0127Z	Culture de plantes à boissons	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84222000	Machines et appareils à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients (à l'excl. des machines à laver la vaisselle)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
0127Z	Culture de plantes à boissons	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84233010	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, à pesage électronique (à l'excl. des balances à pesage continu sur transporteurs)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84233090	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses (à l'excl. des balances à pesage électronique ou continu sur transporteurs)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0127Z	Culture de plantes à boissons	84238129	Appareils et instruments de pesage, à pesage électronique, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, bascules à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants, des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, ainsi que des balances de magasin)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84238180	Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances à pesage électronique, des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, balances à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84238281	Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (sauf ceux à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
0127Z	Culture de plantes à boissons	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84244100	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
0127Z	Culture de plantes à boissons	84244910	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84248210	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture

0127Z Culture de plantes à boissons
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU 0127Z Culture de plantes à boissons
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0127Z	Culture de plantes à boissons	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84248940	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
0127Z	Culture de plantes à boissons	84248970	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
0127Z	Culture de plantes à boissons	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
0127Z	Culture de plantes à boissons	84289071	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole conçus pour être portés par tracteur agricole
0127Z	Culture de plantes à boissons	84289079	Autres chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole
0127Z	Culture de plantes à boissons	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles
0127Z	Culture de plantes à boissons	84291900	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), sur roues
0127Z	Culture de plantes à boissons	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
0127Z	Culture de plantes à boissons	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
0127Z	Culture de plantes à boissons	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
0127Z	Culture de plantes à boissons	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0127Z	Culture de plantes à boissons	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
0127Z	Culture de plantes à boissons	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0127Z	Culture de plantes à boissons	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84322930	Herses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84322950	Motohoues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0127Z	Culture de plantes à boissons	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)

* Accusé de réception en préfecture à
 973-200052678-20171229-AP-2017-90 annex1
 -AU 0127Z Culture de plantes à boissons
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0127Z	Culture de plantes à boissons	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture, sans labour
0127Z	Culture de plantes à boissons	84323919	Semoirs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des semoirs de précision, à commande centrale)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84324100	Épandeurs de fumier pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84324200	Distributeurs d'engrais pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
0127Z	Culture de plantes à boissons	84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège
0127Z	Culture de plantes à boissons	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84331990	Tondeuses à gazon sans moteur (tondeuses mécaniques)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84332010	Motofaucheuses (à l'excl. des tondeuses à gazon)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84332050	Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs
0127Z	Culture de plantes à boissons	84332090	Faucheuses (non conçues pour être tractées ou portées par tracteurs et à l'excl. des tondeuses à gazon, motofaucheuses et moissonneuses-batteuses)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84334000	Presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses
0127Z	Culture de plantes à boissons	84335100	Moissonneuses-batteuses
0127Z	Culture de plantes à boissons	84335985	Machines, appareils et engins pour la récolte des produits agricoles (à l'excl. des faucheuses, des récolteuses-hacheuses, des machines et appareils de fenaison, des machines pour la récolte des racines ou tubercules, des presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses, ainsi que des moissonneuses- batteuses et autres machines et appareils pour le battage)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84336000	Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles (autres que pour le nettoyage ou le triage des grains et des légumes secs du n° 8437)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.
0127Z	Culture de plantes à boissons	84341000	Machines à traire
0127Z	Culture de plantes à boissons	84342000	Machines et appareils de laiterie pour la transformation du lait en produits laitiers (à l'excl. des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84349000	Parties de machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, n.d.a.
0127Z	Culture de plantes à boissons	84361000	Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux dans les exploitations agricoles ou autres exploitations analogues (à l'excl. de l'industrie des aliments pour animaux, des hache-paille et des étuveurs à fourrage et simil.)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84362100	Couveuses et éleveuses pour l'aviiculture
0127Z	Culture de plantes à boissons	84362900	Machines et appareils pour l'aviiculture (sauf machines à trier les oeufs, machines à plumer du n° 8438 et sauf couveuses et éleveuses)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0127Z	Culture de plantes à boissons	84369100	Parties de machines et appareils pour l'aviculture, n.d.a.
0127Z	Culture de plantes à boissons	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0127Z	Culture de plantes à boissons	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.
0127Z	Culture de plantes à boissons	84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84439910	Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (sauf pour machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération
0127Z	Culture de plantes à boissons	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
0127Z	Culture de plantes à boissons	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0127Z	Culture de plantes à boissons	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0127Z	Culture de plantes à boissons	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
0127Z	Culture de plantes à boissons	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
0127Z	Culture de plantes à boissons	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84714100	Machines automatiques de traitement de l'information, comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie (sauf portatives d'un poids <= 10 kg et celles se présentant sous systèmes et à l'excl. des unités périphériques)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)

Accusé de réception en préfecture
973 200 52678 - 20171229 AP 2017 90
AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0127Z	Culture de plantes à boissons	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0127Z	Culture de plantes à boissons	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
0127Z	Culture de plantes à boissons	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84814010	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques / Soupapes de trop-plein ou de sûreté en font ou en acier
0127Z	Culture de plantes à boissons	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84819000	Partie d'Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques
0127Z	Culture de plantes à boissons	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
0127Z	Culture de plantes à boissons	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
0127Z	Culture de plantes à boissons	84831095	Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
0127Z	Culture de plantes à boissons	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
0127Z	Culture de plantes à boissons	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
0127Z	Culture de plantes à boissons	85021200	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
0127Z	Culture de plantes à boissons	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
0127Z	Culture de plantes à boissons	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0127Z Culture de plantes à boissons
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0127Z	Culture de plantes à boissons	85069000	Parties de piles et batteries de piles électriques n.d.a.
0127Z	Culture de plantes à boissons	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
0127Z	Culture de plantes à boissons	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
0127Z	Culture de plantes à boissons	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
0127Z	Culture de plantes à boissons	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable pour Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des nos 8535 ou 8536, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du no 8517 pour une tension n'excédant pas 1000 V
0127Z	Culture de plantes à boissons	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
0127Z	Culture de plantes à boissons	85395000	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
0127Z	Culture de plantes à boissons	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
0127Z	Culture de plantes à boissons	85437001	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
0127Z	Culture de plantes à boissons	85437002	Amplificateurs hyperfréquence
0127Z	Culture de plantes à boissons	85437003	Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge
0127Z	Culture de plantes à boissons	85437004	Enregistreurs numériques de données de vol
0127Z	Culture de plantes à boissons	85437005	Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio
0127Z	Culture de plantes à boissons	85437006	Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son
0127Z	Culture de plantes à boissons	85437007	Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants
0127Z	Culture de plantes à boissons	85437008	Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique
0127Z	Culture de plantes à boissons	85437009	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
0127Z	Culture de plantes à boissons	85437060	Électrificateurs de clôtures
0127Z	Culture de plantes à boissons	85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
0127Z	Culture de plantes à boissons	85444999	Conducteurs électriques isolés, pour une tension de 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
0127Z	Culture de plantes à boissons	87011000	Motoculteurs et tracteurs de construction simil. pour l'industrie (sauf tracteurs pour véhicules automobiles articulés)
0127Z	Culture de plantes à boissons	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
0127Z	Culture de plantes à boissons	87013000	Tracteurs à chenilles (sauf motoculteurs à chenille)
0127Z	Culture de plantes à boissons	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0127Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0127Z	Culture de plantes à boissons	87019190	Tracteurs d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0127Z	Culture de plantes à boissons	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0127Z	Culture de plantes à boissons	87019290	Tracteurs d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0127Z	Culture de plantes à boissons	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0127Z	Culture de plantes à boissons	87019390	Tracteurs d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0127Z	Culture de plantes à boissons	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0127Z	Culture de plantes à boissons	87019490	Tracteurs d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0127Z	Culture de plantes à boissons	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0127Z	Culture de plantes à boissons	87019590	Tracteurs d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0127Z	Culture de plantes à boissons	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0127Z	Culture de plantes à boissons	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0127Z	Culture de plantes à boissons	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
0127Z	Culture de plantes à boissons	87087050	Roues en aluminium; parties et accessoires de roues, en aluminium, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 70 10)
0127Z	Culture de plantes à boissons	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
0127Z	Culture de plantes à boissons	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
0127Z	Culture de plantes à boissons	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
0127Z	Culture de plantes à boissons	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0127Z Culture de plantes à boissons
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0127Z	Culture de plantes à boissons	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
0127Z	Culture de plantes à boissons	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
0127Z	Culture de plantes à boissons	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
0127Z	Culture de plantes à boissons	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0127Z	Culture de plantes à boissons	88031000	Hélices et rotors, leurs parties, pour aéronefs, n.d.a.
0127Z	Culture de plantes à boissons	88033000	Parties d'avions ou d'hélicoptères, n.d.a. (sauf planeurs)
0127Z	Culture de plantes à boissons	90183190	Seringues, avec ou sans aiguilles, autres qu'en matières plastiques, pour la médecine
0127Z	Culture de plantes à boissons	90189084	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire, n.d.a.
0127Z	Culture de plantes à boissons	90200000	Autres autres appareils respiratoires et masques à gaz
0127Z	Culture de plantes à boissons	90251980	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, non électroniques (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)
0127Z	Culture de plantes à boissons	90261021	Instruments et appareils électroniques pour la mesure et le contrôle du débit ou du niveau du liquide, type débitmètre
0127Z	Culture de plantes à boissons	90262040	Autres Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression, Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
0127Z	Culture de plantes à boissons	90262080	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression
0127Z	Culture de plantes à boissons	90308930	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi conducteur, autres appareils électronique
0127Z	Culture de plantes à boissons	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
0127Z	Culture de plantes à boissons	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
0127Z	Culture de plantes à boissons	94032080	Meubles en métal (à l'excl. des meubles de bureau, des meubles pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire et la chirurgie, des lits et des sièges)
0127Z	Culture de plantes à boissons	94060031	Serres
0127Z	Culture de plantes à boissons	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0127Z	Culture de plantes à boissons	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0127Z	Culture de plantes à boissons	84212100 (sauf 8421 21 00 90)	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	01012100	Chevaux reproducteurs de race pure
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	01012990	Chevaux vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure ainsi que des animaux destinés à la boucherie)

Accusé de réception en préfecture
973 20 26 2678 - 29/12/2017
-AU
Date de télérmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	01021010	Génisses [bovins femelles qui n'ont jamais vêlé] reproductrices, de race pure
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	01022130	Vaches reproductrices, de race pure (à l'excl. des génisses)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	01022190	Bovins domestiques reproducteurs, de race pure (à l'excl. des vaches et des génisses)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	01023100	Buffles reproducteurs de race pure
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	01029020	Animaux reproducteurs de race pure de l'espèce bovine (à l'excl. des bovins domestiques et des buffles)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	01031000	Porcins reproducteurs de race pure
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	01039110	Porcins [des espèces domestiques], vivants, d'un poids < 50 kg (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	01041010	Ovins reproducteurs de race pure
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	01042010	Caprins reproducteurs de race pure
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	01042090	Caprins, vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	01051111	Poussins femelles de sélection et de multiplication, de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	01051119	Poussins femelles de sélection et de multiplication [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	01051191	Coqs et poules de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	01051199	Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte ainsi que des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	01051200	Dindes et dindons [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	01051300	Canards domestiques, vivants, d'un poids <= 185 g
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	01051400	Oies domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	01051500	Pintades domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	01059910	Canards [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-00005
-AU 0128Z - Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	01059920	Oies [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids <= 185 g
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	01059950	Pintades [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids > 185 g
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	01061410	Lapins domestiques, vivants
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	01064900	Insectes
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	05040000	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	05080000	Corail et matières simil., bruts ou simpl. préparés, mais non autrement travaillés; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simpl. préparés, mais non découpés en forme, leurs poudres et leurs déchets
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	05111000	Sperme de taureaux
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	06011040	Bulbes de glaïeuls, en repos végétatif
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	06011090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des bulbes de jacinthes, de narcisses, de tulipes et de glaïeuls ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	06012030	Orchidées, jacinthes, narcisses et tulipes, en végétation ou en fleur
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	06012090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des orchidées, des jacinthes, des narcisses, des tulipes ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	06021090	Boutures non racinées et greffons (autres que de vigne)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	06022010	Plants de vigne, greffés ou racinés
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	06024000	Rosiers, greffés ou non
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	06029045	Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'excl. des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	06029050	Plantes de plein air, vivantes, y.c. leurs racines (sauf les bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, y.c. les plants, plantes et racines de chicorée, les boutures non racinées et greffons, les rhododendrons, azalées, les rosiers, le blanc de champignon, les plants d'ananas, les plants de légumes et de fraisiers, les arbres, arbustes et arbrisseaux et les plantes vivaces)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	06029070	Boutures racinées et jeunes plants de plantes d'intérieur (à l'excl. des cactées)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90
-AU 0128Z - Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	06029091	Plantes d'intérieur à fleurs, en boutons ou en fleur (à l'excl. des cactées)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	06029099	Plantes d'intérieur, vivantes (à l'excl. des boutures et jeunes plants ainsi que des plantes à fleurs, en boutons ou en fleur)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	06031300	Orchidées et leurs boutons, frais, coupés, pour bouquets ou pour ornements
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	07131090	Pois 'Pisum Sativum', secs, écosés, même décortiqués ou cassés (à l'excl. des pois destinés à l'ensemencement)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	09109190	Mélanges d'épices broyées ou pulvérisées
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	10019900	Épeautre, froment [blé] tendre et méteil (à l'excl. des produits destinés à l'ensemencement)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	10019900	Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	10039000	Orge (à l'excl. de l'orge de semence)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	10049000	Avoine (à l'excl. de l'avoine de semence)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	10059000	Maïs (à l'excl. du maïs de semence)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	10071090	Sorgho à grains de semence (à l'excl. des sorghos hybrides)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	10089000	Céréales (à l'excl. du froment [blé], du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet, de l'alpiste, du fonio, du quinoa et du triticale)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	11010011	Farines de froment [blé] dur
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	11042398	Grains de maïs, mondés, perlés ou autrement travaillés (à l'excl. de la farine de maïs et des grains de maïs aplatis, en flocons, mondés, perlés et en pellets)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	12060091	Graines de tournesol, même concassées, décortiquées et graines de tournesol en coques striées gris et blanc (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	12092100	Graines de luzerne, à ensemercer

Accusé de réception en préfecture
973-210052678-20171220-49-2017-0010-AU
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	12092980	Graines fourragères, à ensemercer (à l'excl. des graines de céréales, de betteraves fourragères [Beta vulgaris var. alba], de betteraves à sucre, de luzerne, de trèfle [Trifolium spp.], de féтуque, de pâturin des prés du Kentucky [Poa pratensis L.], de ray-grass [Lolium multiflorum Lam., Lolium perenne L.], de fléole des prés, de vesces, de dactyle [Dactylis glomerata L.], d'agrostide [Agrostides] ou de lupin)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	12099180	Graines de légumes, à ensemercer (à l'excl. des graines de betteraves à salade ou [betteraves rouges] [Beta vulgaris var. conditiva])
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	12099999	Graines, fruits et spores à ensemercer (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, café, thé, maté, des épices, céréales, graines et fruits oléagineux, betteraves, plantes fourragères, graines de légumes, graines forestières ainsi que des graines de plantes herbacées utilisées surtout pour leurs fleurs ou des espèces utilisées surtout en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil.)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	12113000	Feuilles de coca, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	12114000	Paille de pavot, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	12115000	Ephédra, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	12119086	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, des espèces du genre Ephedra ainsi que des fèves de tonka)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	12141000	Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	12149090	Foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil. (à l'excl. des betteraves fourragères, des rutabagas, des racines fourragères ainsi que de la farine de luzerne)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	14019000	Roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie (à l'excl. des bambous et des rotins)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	14049000	Produits végétaux, n.d.a.
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	15041099	Huiles de foies de poissons et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de foies de flétans et des huiles d'une teneur en vitamines A <= 2500 unités internationales par gramme)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	15050090	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline - autre
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	15149190	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, brutes (à l'excl. des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AJ

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	15149990	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	15161090	Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	15219099	Cires d'abeilles et d'autres insectes, même raffinées ou colorées (à l'excl. des cires brutes)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	17011290	Sucres de canne, bruts, sans addition d'aromatants ou de colorants (à l'excl. des sucres destinés à être raffinés)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	18069090	Préparations alimentaires contenant du cacao, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu <= 2 kg (à l'excl. de la poudre de cacao, du chocolat, des bonbons au chocolat [pralines] se présentant sous forme d'une bouchée et autres articles en chocolat, des sucreries contenant du cacao, des pâtes à tartiner contenant du cacao ainsi que des préparations pour boissons contenant du cacao)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	19019099	Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 40% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits similaires des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 5% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des extraits de malt, des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail, des mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie ainsi que des produits du n° 1901 90 91)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	20060099	Légumes, fruits, noix, écorces de fruits et autres parties de plantes comestibles, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés], d'une teneur en sucre <= 13% en poids (à l'excl. du gingembre, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	23023090	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (sauf ceux d'une teneur en amidon <= 28% en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2 mm est <= 10% en poids ou, en cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche >= 1,5% en poids)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	23024008	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon > 35% en poids
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	23025000	Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	23032010	Pulpes de betteraves

Accusé de réception en préfecture
 973 2005 2678 - 2017 MAIRIE 2017 0005 et
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	23040000	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	23064100	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique 'fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est < 2% et un composant solide qui contient < 30 micromoles/g de glucosinolates'
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	23069090	Tourteaux et autres résidus solides, mêmes broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de coton, de lin, de tournesol, de graines de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah, de noix ou d'amandes de palmiste, de germes de maïs ainsi que de l'extraction de l'huile d'olive, de l'huile de soja et de l'huile d'arachide)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	23091051	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	23091090	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	23099031	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ni féculé ni produits laitiers ou contenant en poids <= 10% d'amidon ou de féculé et < 10% de produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	23099035	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ou féculé ou en contenant <= 10% en poids, d'une teneur en poids de produits laitiers >= 50%, mais < 75% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	23099041	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	23099043	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, et d'une teneur en poids de produits laitiers >= 10%, mais < 50% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	23099051	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	23099096	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou fécule, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, produits dits [solubles] de poissons ou de mammifères marins, résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du chapitre 23, pulpes de betteraves mélassées et prémélanges)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	23099099	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou fécule, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, des produits dits 'solubles' de poissons ou de mammifères marins, des résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du présent chapitre, des pulpes de betteraves mélassées, des préparations d'une teneur en poids de chlorure de choline >= 49%, sur support organique ou inorganique et des prémélanges)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	25010010	Eau de mer et eaux mères de salines
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	25010091	Sel propre à l'alimentation humaine
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	25010099	Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	25070020	Kaolin
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	25101000	Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	25102000	Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées, moulus
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	25180020	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	25181000	Dolomie, non calcinée ni frittée, dite 'crue [à l'état brut]', y.c. la dolomie dégrossie ou simpl. débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	25182000	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	25183000	Pisé de dolomie
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	25191000	Carbonate de magnésium naturel [magnésite]
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	25199010	oxyde de magnésium autre la magnésite calciné

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-annex1
AU 0128Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	25199030	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	25199090	Magnésie électrofondue
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	25220000	Carbonate de magnésium naturel (magnésite); magnésie électrofondue; magnésie calcinée à mort (frittée), même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage; autre oxyde de magnésium, même pur
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	25222000	Chaux éteinte
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	25223000	Chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	25301000	Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	25309000	Ciments, même colorés (à l'excl. des ciments Portland et des ciments alumineux)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	27030000	Tourbe (y compris la tourbe pour litière), même agglomérée
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	27101985	Huiles blanches, paraffine liquide
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	28080000	Acide nitrique; acides sulfonitriques
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	28092000	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	28151200	Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	28170000	Oxyde de zinc; peroxyde de zinc
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	28272000	Chlorure de calcium
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	28289000	Hypochlorites, chlorites et hypobromites (à l'excl. des hypochlorites de calcium)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	28332100	Sulfate de magnésium
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	28332980	'Sulfates (autres que de sodium, de magnésium, d'aluminium, de nickel, de cuivre, de baryum, de cadmium, de chrome, de zinc, de cobalt, de titane, de plomb et de mercure)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	28342100	Nitrates de potassium

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171220_0012 - 20171220_0012
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	28342980	Nitrates (autres que de potassium, de baryum, de béryllium, de cadmium, de cobalt, de nickel, de cuivre, de plomb et de mercure)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	28352400	Phosphates de potassium
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	28365000	Carbonate de calcium
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	28369917	Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium / autre / autre /autre
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	28416900	Manganites, manganates et permanganates (à l'excl. du permanganate de potassium)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	29121100	Méthanal [formaldéhyde]
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	29224985	Composés aminés à fonctions oxygénées / autre / autre
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	29225000	Amino-alcools-phénols, amino-acides-phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées (à l'excl. des amino-alcools, des amino-naphtols et autres amino-phénols et leurs éthers et esters, des amino-acides et leurs esters, des amino-aldéhydes, des amino-cétones, des amino-quinones et des sels de tous ces produits)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	29304090	Méthionine (à l'excl. du méthionine [DCI])
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	29362700	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	29362900	Vitamines et leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, non mélangés (à l'excl. des vitamines A, B1, B2, B3, B5, B6, B12, C et E ainsi que des dérivés de ces vitamines)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	29369000	Provitamines et mélanges de vitamines, de provitamines ou de concentrats, même en solutions quelconques ainsi que des concentrats naturels
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	30029050	Cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	31010000	Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	31021010	Urée d'une teneur en azote supérieure à 45 % en poids du produit anhydre à l'état sec
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	31021090	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	31026000	Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	31039000	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés (à l'excl. des superphosphates et des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-06103
-AU 0128Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	31043000	Sulfate de potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	31049000	Autre:Carnallite, sylvinite et autres sels de potassium naturels bruts, sulfate de potassium et de magnésium et mélanges d'engrais potassiques [p.ex. mélanges de chlorure de potassium et de sulfate de potassium] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	31052010	Engrais minéraux ou chimiques contenant du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote > 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	31052090	Engrais minéraux ou chimiques contenant de l'azote, du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote <= 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	31053000	Hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique), DAP 18.46.00
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	31054000	Dihydrogénoorthophosphate d'ammonium (phosphate monoammonique), même en mélange avec l'hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	31055100	Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates (à l'excl. du dihydrogénoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] ainsi que des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	31056000	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	31059020	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote > 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	31059080	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	32159000	Encres, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres d'imprimerie)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	33021040	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires

Accusé de réception en préfecture
73-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 0128Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	33079000	Préparations pour le prérasage, le rasage ou l'après-rasage, désodorisants corporels, préparations pour bains, dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, non dénommés ni compris ailleurs; désodorisants de locaux, préparés, même non parfumés, ayant ou non des propriétés désinfectantes
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	34012090	Savons liquides ou pâteux
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	34021300	Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	34029010	Autres préparations tension-actives
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	35071000	Enzymes; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs / Présure et ses concentrats
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	38085900	Marchandises du n° 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotane [DCI], 1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane); du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényliques; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH(ISO)), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxide d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO); du 2,4,5-T(ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotane [DCI])), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO).
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	38089110	Insecticides à base de pyréthrinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	38089130	Insecticides à base de carbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	38089140	Insecticides à base d'organo-phosphorés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	38089190	Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthrinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	38089210	Fongicides inorganiques présentés à l'état de préparations cupriques (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	38089220	Autres fongicides inorganiques (Thiovit..)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	38089230	Fongicides autres à base de dithiocarbamates (Trimanoc, Graneor)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	38089290	Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques et des produits à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des marchandises du n° 380850)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	38089327	Herbicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de phénoxyphytohormones, de triazines, d'amides, de carbamates, de dérivés de dinitroanilines et de dérivés d'urée, d'uraciles ou de sulphonylurées ainsi que des marchandises du n° 380850)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	38089490	Désinfectants et produits simil., présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de sels d'ammonium quaternaire ou de composés halogénés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	39173900	Autres Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]

Accusé de réception en préfecture
973-210052678-20171220-AP-2017-0410-01
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	39201025	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique non alvéolaires, non renforcées, ni stratifiées, ni munis d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières de l'éthylène d'une épaisseur n'excedant pas 0,125 mm, en polyéthylène d'une densité inférieur à 0,94
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	39201028	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité >= 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	39201089	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	39211900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en polyuréthanes ou en cellulose régénérée ainsi que des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	39229000	Baignoires, douches, éviers, lavabos, bidets, cuvettes d'aisance et leurs sièges et couvercles, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques / autre
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]

Accusé de réception en préfecture
73-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 0128Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	39232100	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	39249000	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques / autre
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	39251000	Maturateur cuve en PVC > 300 litres
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	39262000	Gants PVC
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	39264000	Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	40069000	Autres formes (baguettes, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé / autre
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	40091200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple) non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières avec accessoires
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	40117000	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	42032910	Gants cuirs
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	44091018	Bois (y compris les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, de conifères, autres

0128Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-0001-annex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	44160000	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	44219100	Ouvrages en bambou, n.d.a.
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	44219991	Cercueils en bois
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	44219999	Ouvrages en bois (à l'excl. de ceux en bambou, de ceux en panneaux de fibres et des cercueils), n.d.a.
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	48062000	Papiers et cartons sulfurisés, papiers ingraissables, papiers-calques et papier dit "cristal" et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux ou en feuilles / Papiers ingraissables (greaseproof)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	48196000	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	48201050	Agendas en papier ou carton
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	48237010	Emballages alvéolaires pour oeufs, en pâte à papier moulée
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	54071000	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	54072011	Tissus (de fils de filaments synthétiques) obtenus à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène d'une largeur de moins de 3 m
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	56050000	Fils guipés, lames et formes similaires des n°s 5404 ou 5405 guipés, autres que ceux du n° 5605 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits "de chaîne"
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	56074100	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique de polyéthylène ou de polypropylène

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90 annex 1
AU 0128Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	56074919	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	56074990	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant <= 50 000 décitex [5 g/m], tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	56075090	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	56079090	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	56081180	Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, en fils de matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épuisettes ainsi que des filets en ficelles, cordes ou cordages)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	56081911	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / en nylon ou en autres polyamides / en ficelles, cordes ou cordages
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	56081919	Filets confectionnés, à mailles nouées, en nylon ou en autres polyamides (à l'excl. des filets de pêche, des résilles et filets à cheveux, des filets obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages ainsi que des épuisettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	56081990	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages, en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des filets confectionnés)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	56089000	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / autre
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	60053500	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, mentionnées dans la note 1 du chapitre 60 (à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	60053700	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintées (à l'excl. de celles mentionnées dans la note 1 du chapitre 60, de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	61142000	Combinaison coton
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	61143000	Combinaison synthétique

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 0128Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	61149000	Autres matières
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	63053219	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	63053290	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	66020000	Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	68152000	Ouvrages en tourbe (sauf produits en matières textiles en fibres de tourbe)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	69149000	Ouvrages en céramique autres que la porcelaine n.d.a.
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	70109045	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	70109061	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	70109091	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	73072210	Autres accessoires de tuyauterie en acier inoxydable, manchons
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étançonnement ou d'étayage, et les produits principalement en tôle)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	73090010	Cuve acier > 300 litres

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-annex1
AJ

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	73141900	Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier / autre
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	73142090	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles >= 100 cm², en fils de fer ou d'acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm (à l'excl. des produits en fils nervurés)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	73144900	Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	73261990	Autres ouvrages en fer ou en acier / autre / autre
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	74122000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	74130000	Torons, câbles, tresses et articles simil., en cuivre (sauf produits isolés pour l'électricité)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	76071119	Feuilles et bandes minces d'aluminium sans support, simpl. laminées, d'une épaisseur < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël et en rouleaux d'un poids <= 10 kg)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	82014000	Haches, serpes et outils simil. à taillants, avec partie travaillante en métaux communs
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	82015000	Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AJJ
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	82019000	Faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main, avec partie travaillante en métaux communs (à l'excl. des bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, râteaux, racloirs, haches, serpes et outils simil. à taillants, cisailles à volailles, sécateurs et simil. maniés à deux mains)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	82032000	Pincés (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeableables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	82149000	Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles) / autre
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermailles et montures-fermailles à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	83071000	Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires en fer ou en acier
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	83099010	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	83099090	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84071000	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84082037	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 100 kW
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84133020	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompe à injection
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84135040	autres pompes volumétriques alternatives, pompe doseuses

Accusé de réception en préfecture
973 20 26 2678 - 2017 MAJUE, 2017 G0ALS et
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84135061	Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84136031	Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84137021	autres pompes centrifuge, Pompes immergés monocellulaires
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84137029	Circulateurs de chauffage central et d'eau chaude
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84159000	Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84162080	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz (à l'excl. des brûleurs exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle et brûleurs mixtes)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84184080	Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, capacité > 250 l mais <= 900 l
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84186100	Pompes à chaleur (à l'excl. des machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84189100	Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression

Accusé de réception en préfecture
973-210052678-20171229-AP-2017-00101-01
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84222000	Machines et appareils à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients (à l'excl. des machines à laver la vaisselle)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84233010	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, à pesage électronique (à l'excl. des balances à pesage continu sur transporteurs)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84233090	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses (à l'excl. des balances à pesage électronique ou continu sur transporteurs)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84238129	Appareils et instruments de pesage, à pesage électronique, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, bascules à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants, des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, ainsi que des balances de magasin)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84238180	Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances à pesage électronique, des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, balances à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84238281	Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (sauf ceux à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84244100	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84244910	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84248210	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84248940	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84248970	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84289071	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole conçus pour être portés par tracteur agricole
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84289079	Autres chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84291100	Boueurs (bulldozers) et boueurs biais (angledozers), à chenilles
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84291900	Boueurs (bulldozers) et boueurs biais (angledozers), sur roues
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-épices
-AU 0128Z aromatiques, médicinales et
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84322930	Herses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
★ 0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84322950	Motohoues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture, sans labour
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84323919	Semoirs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des semoirs de précision, à commande centrale)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84324100	Épandeurs de fumier pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84324200	Distributeurs d'engrais pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84331990	Tondeuses à gazon sans moteur (tondeuses mécaniques)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84332010	Motofaucheuses (à l'excl. des tondeuses à gazon)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84332050	Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-00003
-AU 0128Z - Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84332090	Faucheuses (non conçues pour être tractées ou portées par tracteurs et à l'excl. des tondeuses à gazon, motofaucheuses et moissonneuses-batteuses)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84334000	Presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84335100	Moissonneuses-batteuses
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84335985	Machines, appareils et engins pour la récolte des produits agricoles (à l'excl. des faucheuses, des récolteuses-hacheuses, des machines et appareils de fenaison, des machines pour la récolte des racines ou tubercules, des presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses, ainsi que des moissonneuses- batteuses et autres machines et appareils pour le battage)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84336000	Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles (autres que pour le nettoyage ou le triage des grains et des légumes secs du n° 8437)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84341000	Machines à traire
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84342000	Machines et appareils de laiterie pour la transformation du lait en produits laitiers (à l'excl. des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84349000	Parties de machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, n.d.a.
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84361000	Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux dans les exploitations agricoles ou autres exploitations analogues (à l'excl. de l'industrie des aliments pour animaux, des hache-paille et des étuveurs à fourrage et simil.)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84362100	Couveuses et éleveuses pour l'aviculture
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84362900	Machines et appareils pour l'aviculture (sauf machines à trier les oeufs, machines à plumer du n° 8438 et sauf couveuses et éleveuses)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84369100	Parties de machines et appareils pour l'aviculture, n.d.a.
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229_09_2017_010ales et
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84439910	Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (sauf pour machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84714100	Machines automatiques de traitement de l'information, comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie (sauf portatives d'un poids <= 10 kg et celles se présentant sous systèmes et à l'excl. des unités périphériques)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-annex1
AU 0128Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84814010	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques / Soupapes de trop-plein ou de sûreté en font ou en acier
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84819000	Partie d'Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84831095	Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-2017-12-29-AP-2017-90
-AU 0128Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	85021200	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	85069000	Parties de piles et batteries de piles électriques n.d.a.
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable pour Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des nos 8535 ou 8536, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du no 8517 pour une tension n'excédant pas 1000 V
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	85395000	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	85437001	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	85437002	Amplificateurs hyperfréquence
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	85437003	Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	85437004	Enregistreurs numériques de données de vol
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	85437005	Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	85437006	Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90 annex 1
AU 0128Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	85437007	Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	85437008	Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	85437009	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	85437060	Électrificateurs de clôtures
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	85444999	Conducteurs électriques isolés, pour une tension de 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	87011000	Motoculteurs et tracteurs de construction simil. pour l'industrie (sauf tracteurs pour véhicules automobiles articulés)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	87013000	Tracteurs à chenilles (sauf motoculteurs à chenille)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	87019190	Tracteurs d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	87019290	Tracteurs d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	87019390	Tracteurs d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	87019490	Tracteurs d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90
-AU 0128Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	87019590	Tracteurs d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	87087050	Roues en aluminium; parties et accessoires de roues, en aluminium, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 70 10)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	88031000	Hélices et rotors, leurs parties, pour aéronefs, n.d.a.
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	88033000	Parties d'avions ou d'hélicoptères, n.d.a. (sauf planeurs)

Accusé de réception en préfecture
73-200052678-20171229-AP-2017-90 annex 1
AU 0128Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	90183190	Seringues, avec ou sans aiguilles, autres qu'en matières plastiques, pour la médecine
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	90189084	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire, n.d.a.
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	90200000	Autres autres appareils respiratoires et masques à gaz
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	90251980	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, non électroniques (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	90261021	Instruments et appareils électroniques pour la mesure et le contrôle du débit ou du niveau du liquide, type débitmètre
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	90262040	Autres Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression, Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	90262080	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	90308930	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi conducteur, autres appareils électronique
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	94032080	Meubles en métal (à l'excl. des meubles de bureau, des meubles pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire et la chirurgie, des lits et des sièges)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	94060031	Serres
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	84212100 (sauf 8421 21 00 90)	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
0129Z	Autres cultures permanentes	01012100	Chevaux reproducteurs de race pure
0129Z	Autres cultures permanentes	01012990	Chevaux vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure ainsi que des animaux destinés à la boucherie)
0102052678-2017-12-29 AP-2017-00006	Accusé de réception en préfecture	01021010	Génisses [bovins femelles qui n'ont jamais vêlé] reproductrices, de race pure
01022130	Vaches reproductrices, de race pure (à l'excl. des génisses)	01022130	Vaches reproductrices, de race pure (à l'excl. des génisses)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0129Z	Autres cultures permanentes	01022190	Bovins domestiques reproducteurs, de race pure (à l'excl. des vaches et des génisses)
0129Z	Autres cultures permanentes	01023100	Buffles reproducteurs de race pure
0129Z	Autres cultures permanentes	01029020	Animaux reproducteurs de race pure de l'espèce bovine (à l'excl. des bovins domestiques et des buffles)
0129Z	Autres cultures permanentes	01031000	Porcins reproducteurs de race pure
0129Z	Autres cultures permanentes	01039110	Porcins [des espèces domestiques], vivants, d'un poids < 50 kg (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0129Z	Autres cultures permanentes	01041010	Ovins reproducteurs de race pure
0129Z	Autres cultures permanentes	01042010	Caprins reproducteurs de race pure
0129Z	Autres cultures permanentes	01042090	Caprins, vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0129Z	Autres cultures permanentes	01051111	Poussins femelles de sélection et de multiplication, de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g
0129Z	Autres cultures permanentes	01051119	Poussins femelles de sélection et de multiplication [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte)
0129Z	Autres cultures permanentes	01051191	Coqs et poules de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0129Z	Autres cultures permanentes	01051199	Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte ainsi que des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0129Z	Autres cultures permanentes	01051200	Dindes et dindons [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g
0129Z	Autres cultures permanentes	01051300	Canards domestiques, vivants, d'un poids <= 185 g
0129Z	Autres cultures permanentes	01051400	Oies domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0129Z	Autres cultures permanentes	01051500	Pintades domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0129Z	Autres cultures permanentes	01059910	Canards [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g
0129Z	Autres cultures permanentes	01059920	Oies [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids <= 185 g
0129Z	Autres cultures permanentes	01059950	Pintades [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids > 185 g
0129Z	Autres cultures permanentes	01061410	Lapins domestiques, vivants
0129Z	Autres cultures permanentes	01064900	Insectes
0129Z	Autres cultures permanentes	05040000	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
0129Z	Autres cultures permanentes	05080000	Corail et matières simil., bruts ou simpl. préparés, mais non autrement travaillés; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simpl. préparés, mais non découpés en forme, leurs poudres et leurs déchets
0129Z	Autres cultures permanentes	05111000	Sperme de taureaux
0129Z	Autres cultures permanentes	06011040	Bulbes de glaïeuls, en repos végétatif
0129Z	Autres cultures permanentes	06011090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des bulbes de jacinthes, de narcisses, de tulipes et de glaïeuls ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0129Z	Autres cultures permanentes	06012030	Orchidées, jacinthes, narcisses et tulipes, en végétation ou en fleur
0129Z	Autres cultures permanentes	06012090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des orchidées, des jacinthes, des narcisses, des tulipes ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0129Z	Autres cultures permanentes	06021090	Boutures non racinées et greffons (autres que de vigne)
0129Z	Autres cultures permanentes	06022010	Plants de vigne, greffés ou racinés
0129Z	Autres cultures permanentes	06024000	Rosiers, greffés ou non
0129Z	Autres cultures permanentes	06029045	Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'excl. des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0129Z	Autres cultures permanentes	06029050	Plantes de plein air, vivantes, y.c. leurs racines (sauf les bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, y.c. les plants, plantes et racines de chicorée, les boutures non racinées et greffons, les rhododendrons, azalées, les rosiers, le blanc de champignon, les plants d'ananas, les plants de légumes et de fraisiers, les arbres, arbustes et arbrisseaux et les plantes vivaces)
0129Z	Autres cultures permanentes	06029070	Boutures racinées et jeunes plants de plantes d'intérieur (à l'excl. des cactées)
0129Z	Autres cultures permanentes	06029091	Plantes d'intérieur à fleurs, en boutons ou en fleur (à l'excl. des cactées)
0129Z	Autres cultures permanentes	06029099	Plantes d'intérieur, vivantes (à l'excl. des boutures et jeunes plants ainsi que des plantes à fleurs, en boutons ou en fleur)
0129Z	Autres cultures permanentes	06031300	Orchidées et leurs boutons, frais, coupés, pour bouquets ou pour ornements
0129Z	Autres cultures permanentes	07131090	Pois 'Pisum Sativum', secs, écosés, même décortiqués ou cassés (à l'excl. des pois destinés à l'ensemencement)
0129Z	Autres cultures permanentes	09109190	Mélanges d'épices broyées ou pulvérisées
0129Z	Autres cultures permanentes	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
0129Z	Autres cultures permanentes	10019900	Épeautre, froment [blé] tendre et méteil (à l'excl. des produits destinés à l'ensemencement)
0129Z	Autres cultures permanentes	10019900	Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)
0129Z	Autres cultures permanentes	10039000	Orge (à l'excl. de l'orge de semence)
0129Z	Autres cultures permanentes	10049000	Avoine (à l'excl. de l'avoine de semence)
0129Z	Autres cultures permanentes	10059000	Maïs (à l'excl. du maïs de semence)
0129Z	Autres cultures permanentes	10071090	Sorgho à grains de semence (à l'excl. des sorghos hybrides)
0129Z	Autres cultures permanentes	10089000	Céréales (à l'excl. du froment [blé], du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet, de l'alpiste, du fonio, du quinoa et du triticale)
0129Z	Autres cultures permanentes	11010011	Farines de froment [blé] dur
0129Z	Autres cultures permanentes	11042398	Grains de maïs, mondés, perlés ou autrement travaillés (à l'excl. de la farine de maïs et des grains de maïs aplatis, en flocons, mondés, perlés et en pellets)
0129Z	Autres cultures permanentes	12060091	Graines de tournesol, même concassées, décortiquées et graines de tournesol en coques striées gris et blanc (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement)
0129Z	Autres cultures permanentes	12092100	Graines de luzerne, à semencer
0129Z	Autres cultures permanentes	12092980	Graines fourragères, à semencer (à l'excl. des graines de céréales, de betteraves fourragères [Beta vulgaris var. alba], de betteraves à sucre, de luzerne, de trèfle [Trifolium spp.], de féтуque, de pâturin des prés du Kentucky [Poa pratensis L.], de ray-grass [Lolium multiflorum Lam., Lolium perenne L.], de fléole des prés, de vesces, de dactyle [Dactylis glomerata L.], d'agrostide [Agrostides] ou de lupin)
0129Z	Autres cultures permanentes	12099180	Graines de légumes, à semencer (à l'excl. des graines de betteraves à salade ou [betteraves rouges] [Beta vulgaris var. conditiva])
0129Z	Autres cultures permanentes	12099999	Graines, fruits et spores à semencer (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, café, thé, maté, des épices, céréales, graines et fruits oléagineux, betteraves, plantes fourragères, graines de légumes, graines forestières ainsi que des graines de plantes herbacées utilisées surtout pour leurs fleurs ou des espèces utilisées surtout en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil.)
0129Z	Autres cultures permanentes	12113000	Feuilles de coca, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
 -AU 0129Z - Autres cultures permanentes
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0129Z	Autres cultures permanentes	12114000	Paille de pavot, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0129Z	Autres cultures permanentes	12115000	Ephédra, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0129Z	Autres cultures permanentes	12119086	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, des espèces du genre Ephedra ainsi que des fèves de tonka)
0129Z	Autres cultures permanentes	12141000	Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne
0129Z	Autres cultures permanentes	12149090	Foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil. (à l'excl. des betteraves fourragères, des rutabagas, des racines fourragères ainsi que de la farine de luzerne)
0129Z	Autres cultures permanentes	14019000	Roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie (à l'excl. des bambous et des rotins)
0129Z	Autres cultures permanentes	14049000	Produits végétaux, n.d.a.
0129Z	Autres cultures permanentes	15041099	Huiles de foies de poissons et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de foies de flétans et des huiles d'une teneur en vitamines A <= 2500 unités internationales par gramme)
0129Z	Autres cultures permanentes	15050090	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline - autre
0129Z	Autres cultures permanentes	15149190	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, brutes (à l'excl. des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0129Z	Autres cultures permanentes	15149990	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0129Z	Autres cultures permanentes	15161090	Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interstérifiées, réstérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
0129Z	Autres cultures permanentes	15219099	Cires d'abeilles et d'autres insectes, même raffinées ou colorées (à l'excl. des cires brutes)
0129Z	Autres cultures permanentes	17011290	Sucres de canne, bruts, sans addition d'aromatisants ou de colorants (à l'excl. des sucres destinés à être raffinés)
0129Z	Autres cultures permanentes	18069090	Préparations alimentaires contenant du cacao, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu <= 2 kg (à l'excl. de la poudre de cacao, du chocolat, des bonbons au chocolat [pralines] se présentant sous forme d'une bouchée et autres articles en chocolat, des sucreries contenant du cacao, des pâtes à tartiner contenant du cacao ainsi que des préparations pour boissons contenant du cacao)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0129Z	Autres cultures permanentes	19019099	Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 40% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits similaires des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 5% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des extraits de malt, des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail, des mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie ainsi que des produits du n° 1901 90 91)
0129Z	Autres cultures permanentes	20060099	Légumes, fruits, noix, écorces de fruits et autres parties de plantes comestibles, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés], d'une teneur en sucre <= 13% en poids (à l'excl. du gingembre, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)
0129Z	Autres cultures permanentes	23023090	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (sauf ceux d'une teneur en amidon <= 28% en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2 mm est <= 10% en poids ou, en cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche >= 1,5% en poids)
0129Z	Autres cultures permanentes	23024008	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon > 35% en poids
0129Z	Autres cultures permanentes	23025000	Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses
0129Z	Autres cultures permanentes	23032010	Pulpes de betteraves
0129Z	Autres cultures permanentes	23040000	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja
0129Z	Autres cultures permanentes	23064100	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique 'fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est < 2% et un composant solide qui contient < 30 micromoles/g de glucosinolates'
0129Z	Autres cultures permanentes	23069090	Tourteaux et autres résidus solides, mêmes broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de coton, de lin, de tournesol, de graines de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah, de noix ou d'amandes de palmiste, de germes de maïs ainsi que de l'extraction de l'huile d'olive, de l'huile de soja et de l'huile d'arachide)
0129Z	Autres cultures permanentes	23091051	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids
0129Z	Autres cultures permanentes	23091090	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0129Z	Autres cultures permanentes	23099031	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ni fécule ni produits laitiers ou contenant en poids <= 10% d'amidon ou de fécule et < 10% de produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0129Z	Autres cultures permanentes	23099035	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ou fécule ou en contenant <= 10% en poids, d'une teneur en poids de produits laitiers >= 50%, mais < 75% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0129Z	Autres cultures permanentes	23099041	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de fécule > 10%, mais <= 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0129Z	Autres cultures permanentes	23099043	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de fécule > 10%, mais <= 30%, et d'une teneur en poids de produits laitiers >= 10%, mais < 50% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0129Z	Autres cultures permanentes	23099051	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de fécule > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0129Z	Autres cultures permanentes	23099096	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou fécule, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, produits dits [solubles] de poissons ou de mammifères marins, résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du chapitre 23, pulpes de betteraves mélassées et prémélanges)
0129Z	Autres cultures permanentes	23099099	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou fécule, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, des produits dits 'solubles' de poissons ou de mammifères marins, des résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du présent chapitre, des pulpes de betteraves mélassées, des préparations d'une teneur en poids de chlorure de choline >= 49%, sur support organique ou inorganique et des prémélanges)
0129Z	Autres cultures permanentes	25010010	Eau de mer et eaux mères de salines
0129Z	Autres cultures permanentes	25010091	Sel propre à l'alimentation humaine
0129Z	Autres cultures permanentes	25010099	Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)
0129Z	Autres cultures permanentes	25070020	Kaolin
0129Z	Autres cultures permanentes	25101000	Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus

Accusé de réception en préfecture
73-200052678-20171229-AP-2017-90 annex1
-AU 0129Z - Autres cultures permanentes
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0129Z	Autres cultures permanentes	25102000	Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées, moulus
0129Z	Autres cultures permanentes	25180020	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0129Z	Autres cultures permanentes	25181000	Dolomie, non calcinée ni frittée, dite 'cruie [à l'état brut]', y.c. la dolomie dégrossie ou simpl. débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0129Z	Autres cultures permanentes	25182000	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0129Z	Autres cultures permanentes	25183000	Pisé de dolomie
0129Z	Autres cultures permanentes	25191000	Carbonate de magnésium naturel [magnésite]
0129Z	Autres cultures permanentes	25199010	oxyde de magnésium autre la magnésite calciné
0129Z	Autres cultures permanentes	25199030	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
0129Z	Autres cultures permanentes	25199090	Magnésie électrofondue
0129Z	Autres cultures permanentes	25220000	Carbonate de magnésium naturel (magnésite); magnésie électrofondue; magnésie calcinée à mort (frittée), même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage; autre oxyde de magnésium, même pur
0129Z	Autres cultures permanentes	25222000	Chaux éteinte
0129Z	Autres cultures permanentes	25223000	Chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)
0129Z	Autres cultures permanentes	25301000	Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées
0129Z	Autres cultures permanentes	25309000	Ciments, même colorés (à l'excl. des ciments Portland et des ciments alumineux)
0129Z	Autres cultures permanentes	27030000	Tourbe (y compris la tourbe pour litière), même agglomérée
0129Z	Autres cultures permanentes	27101985	Huiles blanches, paraffine liquide
0129Z	Autres cultures permanentes	28080000	Acide nitrique; acides sulfonitriques
0129Z	Autres cultures permanentes	28092000	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non
0129Z	Autres cultures permanentes	28151200	Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]
0129Z	Autres cultures permanentes	28170000	Oxyde de zinc; peroxyde de zinc
0129Z	Autres cultures permanentes	28272000	Chlorure de calcium
0129Z	Autres cultures permanentes	28289000	Hypochlorites, chlorites et hypobromites (à l'excl. des hypochlorites de calcium)
0129Z	Autres cultures permanentes	28332100	Sulfate de magnésium
0129Z	Autres cultures permanentes	28332980	'Sulfates (autres que de sodium, de magnésium, d'aluminium, de nickel, de cuivre, de baryum, de cadmium, de chrome, de zinc, de cobalt, de titane, de plomb et de mercure)
0129Z	Autres cultures permanentes	28342100	Nitrates de potassium
0129Z	Autres cultures permanentes	28342980	Nitrates (autres que de potassium, de baryum, de béryllium, de cadmium, de cobalt, de nickel, de cuivre, de plomb et de mercure)
0129Z	Autres cultures permanentes	28352400	Phosphates de potassium
0129Z	Autres cultures permanentes	28365000	Carbonate de calcium
0129Z	Autres cultures permanentes	28369917	Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium / autre / autre / autre
0129Z	Autres cultures permanentes	28416900	Manganites, manganates et permanganates (à l'excl. du permanganate de potassium)
0129Z	Autres cultures permanentes	29121100	Méthanal [formaldéhyde]
0129Z	Autres cultures permanentes	29224985	Composés aminés à fonctions oxygénées / autre / autre

Accusé de réception en préfecture

973-202052678-2017122014 AP 2017-90 annexes

-AU

Date de télétransmission : 29/12/2017

Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0129Z	Autres cultures permanentes	29225000	Amino-alcools-phénols, amino-acides-phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées (à l'excl. des amino-alcools, des amino-naphtols et autres amino-phénols et leurs éthers et esters, des amino-acides et leurs esters, des amino-aldéhydes, des amino-cétones, des amino-quinones et des sels de tous ces produits)
0129Z	Autres cultures permanentes	29304090	Méthionine (à l'excl. du méthionine [DCI])
0129Z	Autres cultures permanentes	29362700	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
0129Z	Autres cultures permanentes	29362900	Vitamines et leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, non mélangés (à l'excl. des vitamines A, B1, B2, B3, B5, B6, B12, C et E ainsi que des dérivés de ces vitamines)
0129Z	Autres cultures permanentes	29369000	Provitamines et mélanges de vitamines, de provitamines ou de concentrats, même en solutions quelconques ainsi que des concentrats naturels
0129Z	Autres cultures permanentes	30029050	Cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures)
0129Z	Autres cultures permanentes	31010000	Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0129Z	Autres cultures permanentes	31021010	Urée d'une teneur en azote supérieure à 45 % en poids du produit anhydre à l'état sec
0129Z	Autres cultures permanentes	31021090	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0129Z	Autres cultures permanentes	31026000	Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0129Z	Autres cultures permanentes	31039000	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés (à l'excl. des superphosphates et des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0129Z	Autres cultures permanentes	31043000	Sulfate de potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0129Z	Autres cultures permanentes	31049000	Autre:Carnallite, sylvinite et autres sels de potassium naturels bruts, sulfate de potassium et de magnésium et mélanges d'engrais potassiques [p.ex. mélanges de chlorure de potassium et de sulfate de potassium] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0129Z	Autres cultures permanentes	31052010	Engrais minéraux ou chimiques contenant du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote > 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0129Z	Autres cultures permanentes	31052090	Engrais minéraux ou chimiques contenant de l'azote, du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote <= 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0129Z	Autres cultures permanentes	31053000	Hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique), DAP 18.46.00
0129Z	Autres cultures permanentes	31054000	Dihydrogénoorthophosphate d'ammonium (phosphate monoammonique), même en mélange avec l'hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)
0129Z	Autres cultures permanentes	31055100	Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates (à l'excl. du dihydrogénoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] ainsi que des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0129Z	Autres cultures permanentes	31056000	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0129Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0129Z	Autres cultures permanentes	31059020	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote > 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0129Z	Autres cultures permanentes	31059080	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0129Z	Autres cultures permanentes	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
0129Z	Autres cultures permanentes	32159000	Encres, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres d'imprimerie)
0129Z	Autres cultures permanentes	33021040	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons
0129Z	Autres cultures permanentes	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
0129Z	Autres cultures permanentes	33079000	Préparations pour le prérasage, le rasage ou l'après-rasage, désodorisants corporels, préparations pour bains, dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, non dénommés ni compris ailleurs; désodorisants de locaux, préparés, même non parfumés, ayant ou non des propriétés désinfectantes
0129Z	Autres cultures permanentes	34012090	Savons liquides ou pâteux
0129Z	Autres cultures permanentes	34021300	Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)
0129Z	Autres cultures permanentes	34029010	Autres préparations tension-actives
0129Z	Autres cultures permanentes	35071000	Enzymes; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs / Présure et ses concentrats

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0129Z	Autres cultures permanentes	38085900	Marchandises du n° 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotane [DCI], 1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane); du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényliques; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH(ISO)), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxide d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO) du 2,4,5-T(ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotane [DCI]), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO).
0129Z	Autres cultures permanentes	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
0129Z	Autres cultures permanentes	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg
0129Z	Autres cultures permanentes	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
0129Z	Autres cultures permanentes	38089110	Insecticides à base de pyréthriinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0129Z	Autres cultures permanentes	38089130	Insecticides à base de carbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0129Z	Autres cultures permanentes	38089140	Insecticides à base d'organo-phosphorés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0129Z	Autres cultures permanentes	38089190	Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthriinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0129Z	Autres cultures permanentes	38089210	Fongicides inorganiques présentés à l'état de préparations cupriques (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0129Z	Autres cultures permanentes	38089220	Autres fongicides inorganiques (Thiovit..)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0129Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception en préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0129Z	Autres cultures permanentes	38089230	Fongicides autres à base de dithiocarbamates (Trimanoc, Graneor)
0129Z	Autres cultures permanentes	38089290	Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques et des produits à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des marchandises du n° 380850)
0129Z	Autres cultures permanentes	38089327	Herbicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de phénoxyphytohormones, de triazines, d'amides, de carbamates, de dérivés de dinitroanilines et de dérivés d'urée, d'uraciles ou de sulphonylurées ainsi que des marchandises du n° 380850)
0129Z	Autres cultures permanentes	38089490	Désinfectants et produits simil., présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de sels d'ammonium quaternaire ou de composés halogénés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0129Z	Autres cultures permanentes	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)
0129Z	Autres cultures permanentes	39173900	Autres Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques
0129Z	Autres cultures permanentes	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
0129Z	Autres cultures permanentes	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
0129Z	Autres cultures permanentes	39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94
0129Z	Autres cultures permanentes	39201025	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique non alvéolaires, non renforcées, ni stratifiées, ni munis d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières de l'éthylène d'une épaisseur n'excedant pas 0,125 mm, en polyéthylène d'une densité inférieur à 0,94
0129Z	Autres cultures permanentes	39201028	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité >= 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.
0129Z	Autres cultures permanentes	39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)
0129Z	Autres cultures permanentes	39201089	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0129Z	Autres cultures permanentes	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.
0129Z	Autres cultures permanentes	39211900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en polyuréthanes ou en cellulose régénérée ainsi que des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
0129Z	Autres cultures permanentes	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
0129Z	Autres cultures permanentes	39229000	Baignoires, douches, éviers, lavabos, bidets, cuvettes d'aisance et leurs sièges et couvercles, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques / autre
0129Z	Autres cultures permanentes	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
0129Z	Autres cultures permanentes	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
0129Z	Autres cultures permanentes	39232100	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène
0129Z	Autres cultures permanentes	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
0129Z	Autres cultures permanentes	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
0129Z	Autres cultures permanentes	39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l
0129Z	Autres cultures permanentes	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
0129Z	Autres cultures permanentes	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
0129Z	Autres cultures permanentes	39249000	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques / autre
0129Z	Autres cultures permanentes	39251000	Maturateur cuve en PVC > 300 litres
0129Z	Autres cultures permanentes	39262000	Gants PVC
0129Z	Autres cultures permanentes	39264000	Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques
0129Z	Autres cultures permanentes	39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.
0129Z	Autres cultures permanentes	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
0129Z	Autres cultures permanentes	40069000	Autres formes (baguettes, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé / autre
0129Z	Autres cultures permanentes	40091200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple) non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières avec accessoires
0129Z	Autres cultures permanentes	40117000	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers

0129Z - Autres cultures permanentes
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de rétrotransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0129Z	Autres cultures permanentes	42032910	Gants cuirs
0129Z	Autres cultures permanentes	44091018	Bois (y compris les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, de conifères, autres
0129Z	Autres cultures permanentes	44160000	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
0129Z	Autres cultures permanentes	44219100	Ouvrages en bambou, n.d.a.
0129Z	Autres cultures permanentes	44219991	Cercueils en bois
0129Z	Autres cultures permanentes	44219999	Ouvrages en bois (à l'excl. de ceux en bambou, de ceux en panneaux de fibres et des cercueils), n.d.a.
0129Z	Autres cultures permanentes	48062000	Papiers et cartons sulfurisés, papiers ingraissables, papiers-calques et papier dit "cristal" et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux ou en feuilles / Papiers ingraissables (greaseproof)
0129Z	Autres cultures permanentes	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
0129Z	Autres cultures permanentes	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
0129Z	Autres cultures permanentes	48196000	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)
0129Z	Autres cultures permanentes	48201050	Agendas en papier ou carton
0129Z	Autres cultures permanentes	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives
0129Z	Autres cultures permanentes	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
0129Z	Autres cultures permanentes	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
0129Z	Autres cultures permanentes	48237010	Emballages alvéolaires pour oeufs, en pâte à papier moulée
0129Z	Autres cultures permanentes	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
0129Z	Autres cultures permanentes	54071000	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404
0129Z	Autres cultures permanentes	54072011	Tissus (de fils de filaments synthétiques) obtenus à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène d'une largeur de moins de 3 m
0129Z	Autres cultures permanentes	56050000	Fils guipés, lames et formes similaires des n°s 5404 ou 5405 guipés, autres que ceux du n° 5605 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits "de chaînette"
0129Z	Autres cultures permanentes	56074100	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique de polyéthylène ou de polypropylène
0129Z	Autres cultures permanentes	56074919	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0129Z	Autres cultures permanentes	56074990	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant <= 50 000 décitex [5 g/m], tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0129Z	Autres cultures permanentes	56075090	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)

Accusé de réception en préfecture
973-202052678-2017122914 AP 2017-90 annexes
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0129Z	Autres cultures permanentes	56079090	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)
0129Z	Autres cultures permanentes	56081180	Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, en fils de matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épuisettes ainsi que des filets en ficelles, cordes ou cordages)
0129Z	Autres cultures permanentes	56081911	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / en nylon ou en autres polyamides / en ficelles, cordes ou cordages
0129Z	Autres cultures permanentes	56081919	Filets confectionnés, à mailles nouées, en nylon ou en autres polyamides (à l'excl. des filets de pêche, des résilles et filets à cheveux, des filets obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages ainsi que des épuisettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)
0129Z	Autres cultures permanentes	56081990	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages, en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des filets confectionnés)
0129Z	Autres cultures permanentes	56089000	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / autre
0129Z	Autres cultures permanentes	60053500	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, mentionnées dans la note 1 du chapitre 60 (à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0129Z	Autres cultures permanentes	60053700	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintées (à l'excl. de celles mentionnées dans la note 1 du chapitre 60, de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0129Z	Autres cultures permanentes	61142000	Combinaison coton
0129Z	Autres cultures permanentes	61143000	Combinaison synthétique
0129Z	Autres cultures permanentes	61149000	Autres matières
0129Z	Autres cultures permanentes	63053219	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
0129Z	Autres cultures permanentes	63053290	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
0129Z	Autres cultures permanentes	66020000	Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires
0129Z	Autres cultures permanentes	68152000	Ouvrages en tourbe (sauf produits en matières textiles en fibres de tourbe)
0129Z	Autres cultures permanentes	69149000	Ouvrages en céramique autres que la porcelaine n.d.a.
0129Z	Autres cultures permanentes	70109045	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
0129Z	Autres cultures permanentes	70109061	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0129Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0129Z	Autres cultures permanentes	70109091	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
0129Z	Autres cultures permanentes	73072210	Autres accessoires de tuyauterie en acier inoxydable, manchons
0129Z	Autres cultures permanentes	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
0129Z	Autres cultures permanentes	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
0129Z	Autres cultures permanentes	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
0129Z	Autres cultures permanentes	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
0129Z	Autres cultures permanentes	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étagage, et les produits principalement en tôle)
0129Z	Autres cultures permanentes	73090010	Cuve acier > 300 litres
0129Z	Autres cultures permanentes	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
0129Z	Autres cultures permanentes	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)
0129Z	Autres cultures permanentes	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
0129Z	Autres cultures permanentes	73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures
0129Z	Autres cultures permanentes	73141900	Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier / autre
0129Z	Autres cultures permanentes	73142090	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles >= 100 cm ² , en fils de fer ou d'acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm (à l'excl. des produits en fils nervurés)
0129Z	Autres cultures permanentes	73144900	Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)
0129Z	Autres cultures permanentes	73261990	Autres ouvrages en fer ou en acier / autre / autre
0129Z	Autres cultures permanentes	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0129Z	Autres cultures permanentes	74122000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre
0129Z	Autres cultures permanentes	74130000	Torons, câbles, tresses et articles simil., en cuivre (sauf produits isolés pour l'électricité)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0129Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0129Z	Autres cultures permanentes	76071119	Feuilles et bandes minces d'aluminium sans support, simpl. laminées, d'une épaisseur < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël et en rouleaux d'un poids <= 10 kg)
0129Z	Autres cultures permanentes	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
0129Z	Autres cultures permanentes	82014000	Haches, serpes et outils simil. à taillants, avec partie travaillante en métaux communs
0129Z	Autres cultures permanentes	82015000	Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main
0129Z	Autres cultures permanentes	82019000	Faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main, avec partie travaillante en métaux communs (à l'excl. des bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, râteliers, raclours, haches, serpes et outils simil. à taillants, cisailles à volailles, sécateurs et simil. maniés à deux mains)
0129Z	Autres cultures permanentes	82032000	Pincés (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires
0129Z	Autres cultures permanentes	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
0129Z	Autres cultures permanentes	82149000	Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles) / autre
0129Z	Autres cultures permanentes	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
0129Z	Autres cultures permanentes	83071000	Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires en fer ou en acier
0129Z	Autres cultures permanentes	83099010	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
0129Z	Autres cultures permanentes	83099090	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
0129Z	Autres cultures permanentes	84071000	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation
0129Z	Autres cultures permanentes	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0129Z	Autres cultures permanentes	84082037	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 100 kW
0129Z	Autres cultures permanentes	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
0129Z	Autres cultures permanentes	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0129Z - Autres cultures permanentes
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0129Z	Autres cultures permanentes	84133020	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompe à injection
0129Z	Autres cultures permanentes	84135040	autres pompes volumétriques alternatives, pompe doseuses
0129Z	Autres cultures permanentes	84135061	Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0129Z	Autres cultures permanentes	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
0129Z	Autres cultures permanentes	84136031	Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0129Z	Autres cultures permanentes	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
0129Z	Autres cultures permanentes	84137021	autres pompes centrifuge, Pompes immergés monocellulaires
0129Z	Autres cultures permanentes	84137029	Circulateurs de chauffage central et d'eau chaude
0129Z	Autres cultures permanentes	84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0129Z	Autres cultures permanentes	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0129Z	Autres cultures permanentes	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
0129Z	Autres cultures permanentes	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
0129Z	Autres cultures permanentes	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
0129Z	Autres cultures permanentes	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
0129Z	Autres cultures permanentes	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
0129Z	Autres cultures permanentes	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0129Z	Autres cultures permanentes	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0129Z	Autres cultures permanentes	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0129Z Autres cultures permanentes
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0129Z	Autres cultures permanentes	84159000	Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.
0129Z	Autres cultures permanentes	84162080	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz (à l'excl. des brûleurs exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle et brûleurs mixtes)
0129Z	Autres cultures permanentes	84184080	Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, capacité > 250 l mais <= 900 l
0129Z	Autres cultures permanentes	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
0129Z	Autres cultures permanentes	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
0129Z	Autres cultures permanentes	84186100	Pompes à chaleur (à l'excl. des machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415)
0129Z	Autres cultures permanentes	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
0129Z	Autres cultures permanentes	84189100	Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid
0129Z	Autres cultures permanentes	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
0129Z	Autres cultures permanentes	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
0129Z	Autres cultures permanentes	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
0129Z	Autres cultures permanentes	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateur médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
0129Z	Autres cultures permanentes	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0129Z	Autres cultures permanentes	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
0129Z	Autres cultures permanentes	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
0129Z	Autres cultures permanentes	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0129Z	Autres cultures permanentes	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0129Z	Autres cultures permanentes	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0129Z	Autres cultures permanentes	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0129Z	Autres cultures permanentes	84222000	Machines et appareils à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients (à l'excl. des machines à laver la vaisselle)
0129Z	Autres cultures permanentes	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
0129Z	Autres cultures permanentes	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
0129Z	Autres cultures permanentes	84233010	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, à pesage électronique (à l'excl. des balances à pesage continu sur transporteurs)
0129Z	Autres cultures permanentes	84233090	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses (à l'excl. des balances à pesage électronique ou continu sur transporteurs)
0129Z	Autres cultures permanentes	84238129	Appareils et instruments de pesage, à pesage électronique, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, bascules à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants, des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, ainsi que des balances de magasin)
0129Z	Autres cultures permanentes	84238180	Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances à pesage électronique, des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, balances à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants)
0129Z	Autres cultures permanentes	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0129Z	Autres cultures permanentes	84238281	Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (sauf ceux à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0129Z	Autres cultures permanentes	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
0129Z	Autres cultures permanentes	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0129Z	Autres cultures permanentes	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0129Z	Autres cultures permanentes	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
0129Z	Autres cultures permanentes	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
0129Z	Autres cultures permanentes	84244100	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
0129Z	Autres cultures permanentes	84244910	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0129Z	Autres cultures permanentes	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
0129Z	Autres cultures permanentes	84248210	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture
0129Z	Autres cultures permanentes	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0129Z	Autres cultures permanentes	84248940	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
0129Z	Autres cultures permanentes	84248970	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
0129Z	Autres cultures permanentes	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
0129Z	Autres cultures permanentes	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
0129Z	Autres cultures permanentes	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
0129Z	Autres cultures permanentes	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
0129Z	Autres cultures permanentes	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
0129Z	Autres cultures permanentes	84289071	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole conçus pour être portés par tracteur agricole
0129Z	Autres cultures permanentes	84289079	Autres chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole
0129Z	Autres cultures permanentes	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0129Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception en préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0129Z	Autres cultures permanentes	84291900	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), sur roues
0129Z	Autres cultures permanentes	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0129Z	Autres cultures permanentes	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0129Z	Autres cultures permanentes	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
0129Z	Autres cultures permanentes	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
0129Z	Autres cultures permanentes	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
0129Z	Autres cultures permanentes	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
0129Z	Autres cultures permanentes	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
0129Z	Autres cultures permanentes	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0129Z	Autres cultures permanentes	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
0129Z	Autres cultures permanentes	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0129Z	Autres cultures permanentes	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
★ 0129Z	Autres cultures permanentes	84322950	Motohoues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0129Z	Autres cultures permanentes	84322930	Herses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0129Z	Autres cultures permanentes	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)
0129Z	Autres cultures permanentes	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture, sans labour
0129Z	Autres cultures permanentes	84323919	Semoirs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des semoirs de précision, à commande centrale)
0129Z	Autres cultures permanentes	84324100	Épandeurs de fumier pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0129Z	Autres cultures permanentes	84324200	Distributeurs d'engrais pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0129Z	Autres cultures permanentes	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
0129Z	Autres cultures permanentes	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
0129Z	Autres cultures permanentes	84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège
0129Z	Autres cultures permanentes	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
0129Z	Autres cultures permanentes	84331990	Tondeuses à gazon sans moteur (tondeuses mécaniques)
0129Z	Autres cultures permanentes	84332010	Motofaucheuses (à l'excl. des tondeuses à gazon)
0129Z	Autres cultures permanentes	84332050	Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90 annex1
 -AU 0129Z - Autres cultures permanentes
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0129Z	Autres cultures permanentes	84332090	Faucheuses (non conçues pour être tractées ou portées par tracteurs et à l'excl. des tondeuses à gazon, motofaucheuses et moissonneuses-batteuses)
0129Z	Autres cultures permanentes	84334000	Presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses
0129Z	Autres cultures permanentes	84335100	Moissonneuses-batteuses
0129Z	Autres cultures permanentes	84335985	Machines, appareils et engins pour la récolte des produits agricoles (à l'excl. des faucheuses, des récolteuses-hacheuses, des machines et appareils de fenaison, des machines pour la récolte des racines ou tubercules, des presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses, ainsi que des moissonneuses- batteuses et autres machines et appareils pour le battage)
0129Z	Autres cultures permanentes	84336000	Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles (autres que pour le nettoyage ou le triage des grains et des légumes secs du n° 8437)
0129Z	Autres cultures permanentes	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.
0129Z	Autres cultures permanentes	84341000	Machines à traire
0129Z	Autres cultures permanentes	84342000	Machines et appareils de laiterie pour la transformation du lait en produits laitiers (à l'excl. des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)
0129Z	Autres cultures permanentes	84349000	Parties de machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, n.d.a.
0129Z	Autres cultures permanentes	84361000	Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux dans les exploitations agricoles ou autres exploitations analogues (à l'excl. de l'industrie des aliments pour animaux, des hache-paille et des étuveurs à fourrage et simil.)
0129Z	Autres cultures permanentes	84362100	Couveuses et éleveuses pour l'aviiculture
0129Z	Autres cultures permanentes	84362900	Machines et appareils pour l'aviiculture (sauf machines à trier les oeufs, machines à plumer du n° 8438 et sauf couveuses et éleveuses)
0129Z	Autres cultures permanentes	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0129Z	Autres cultures permanentes	84369100	Parties de machines et appareils pour l'aviiculture, n.d.a.
0129Z	Autres cultures permanentes	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0129Z	Autres cultures permanentes	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
0129Z	Autres cultures permanentes	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.
0129Z	Autres cultures permanentes	84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0129Z	Autres cultures permanentes	84439910	Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (sauf pour machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
0129Z	Autres cultures permanentes	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
0129Z	Autres cultures permanentes	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
0129Z	Autres cultures permanentes	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0129Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0129Z	Autres cultures permanentes	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
0129Z	Autres cultures permanentes	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0129Z	Autres cultures permanentes	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0129Z	Autres cultures permanentes	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
0129Z	Autres cultures permanentes	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
0129Z	Autres cultures permanentes	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
0129Z	Autres cultures permanentes	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
0129Z	Autres cultures permanentes	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
0129Z	Autres cultures permanentes	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
0129Z	Autres cultures permanentes	84714100	Machines automatiques de traitement de l'information, comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie (sauf portatives d'un poids <= 10 kg et celles se présentant sous systèmes et à l'excl. des unités périphériques)
0129Z	Autres cultures permanentes	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
0129Z	Autres cultures permanentes	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
0129Z	Autres cultures permanentes	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
0129Z	Autres cultures permanentes	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0129Z	Autres cultures permanentes	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
0129Z	Autres cultures permanentes	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0129Z	Autres cultures permanentes	84814010	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques / Soupapes de trop-plein ou de sûreté en font ou en acier
0129Z	Autres cultures permanentes	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
0129Z	Autres cultures permanentes	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0129Z	Autres cultures permanentes	84819000	Partie d'Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques
0129Z	Autres cultures permanentes	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
0129Z	Autres cultures permanentes	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
0129Z	Autres cultures permanentes	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
0129Z	Autres cultures permanentes	84831095	Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)
0129Z	Autres cultures permanentes	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
0129Z	Autres cultures permanentes	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
0129Z	Autres cultures permanentes	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
0129Z	Autres cultures permanentes	85021200	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
0129Z	Autres cultures permanentes	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
0129Z	Autres cultures permanentes	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
0129Z	Autres cultures permanentes	85069000	Parties de piles et batteries de piles électriques n.d.a.
0129Z	Autres cultures permanentes	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
0129Z	Autres cultures permanentes	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
0129Z	Autres cultures permanentes	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
0129Z	Autres cultures permanentes	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable pour Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des nos 8535 ou 8536, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du no 8517 pour une tension n'excédant pas 1000 V
0129Z	Autres cultures permanentes	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
0129Z	Autres cultures permanentes	85395000	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
0129Z	Autres cultures permanentes	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
0129Z	Autres cultures permanentes	85437001	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
0129Z	Autres cultures permanentes	85437002	Amplificateurs hyperfréquence
0129Z	Autres cultures permanentes	85437003	Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge
0129Z	Autres cultures permanentes	85437004	Enregistreurs numériques de données de vol

Accusé de réception en préfecture
973-202052678-2017122914 AP 2017-90 annexes
-AU
Date de rétrotransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0129Z	Autres cultures permanentes	85437005	Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio
0129Z	Autres cultures permanentes	85437006	Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son
0129Z	Autres cultures permanentes	85437007	Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants
0129Z	Autres cultures permanentes	85437008	Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique
0129Z	Autres cultures permanentes	85437009	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
0129Z	Autres cultures permanentes	85437060	Électrificateurs de clôtures
0129Z	Autres cultures permanentes	85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
0129Z	Autres cultures permanentes	85444999	Conducteurs électriques isolés, pour une tension de 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
0129Z	Autres cultures permanentes	87011000	Motoculteurs et tracteurs de construction simil. pour l'industrie (sauf tracteurs pour véhicules automobiles articulés)
0129Z	Autres cultures permanentes	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
0129Z	Autres cultures permanentes	87013000	Tracteurs à chenilles (sauf motoculteurs à chenille)
0129Z	Autres cultures permanentes	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0129Z	Autres cultures permanentes	87019190	Tracteurs d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0129Z	Autres cultures permanentes	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0129Z	Autres cultures permanentes	87019290	Tracteurs d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0129Z	Autres cultures permanentes	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0129Z	Autres cultures permanentes	87019390	Tracteurs d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0129Z	Autres cultures permanentes	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0129Z	Autres cultures permanentes	87019490	Tracteurs d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0129Z	Autres cultures permanentes	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0129Z	Autres cultures permanentes	87019590	Tracteurs d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)

Accusé de réception en préfecture
973-00052678-2017-12-29-AP-2017-90-annexes
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0129Z	Autres cultures permanentes	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0129Z	Autres cultures permanentes	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0129Z	Autres cultures permanentes	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
0129Z	Autres cultures permanentes	87087050	Roues en aluminium; parties et accessoires de roues, en aluminium, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 70 10)
0129Z	Autres cultures permanentes	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
0129Z	Autres cultures permanentes	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
0129Z	Autres cultures permanentes	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
0129Z	Autres cultures permanentes	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
0129Z	Autres cultures permanentes	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
0129Z	Autres cultures permanentes	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
0129Z	Autres cultures permanentes	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
0129Z	Autres cultures permanentes	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0129Z	Autres cultures permanentes	88031000	Hélices et rotors, leurs parties, pour aéronefs, n.d.a.
0129Z	Autres cultures permanentes	88033000	Parties d'avions ou d'hélicoptères, n.d.a. (sauf planeurs)
0129Z	Autres cultures permanentes	90183190	Seringues, avec ou sans aiguilles, autres qu'en matières plastiques, pour la médecine
0129Z	Autres cultures permanentes	90189084	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire, n.d.a.
0129Z	Autres cultures permanentes	90200000	Autres autres appareils respiratoires et masques à gaz
0129Z	Autres cultures permanentes	90251980	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, non électroniques (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)
0129Z	Autres cultures permanentes	90261021	Instruments et appareils électroniques pour la mesure et le contrôle du débit ou du niveau du liquide, type débitmètre
0129Z	Autres cultures permanentes	90262040	Autres Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression, Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
0129Z	Autres cultures permanentes	90262080	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression

Accusé de réception en préfecture
 973-202052678-2017122914-2017-90annexes-AU
 Date de réimpression : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0129Z	Autres cultures permanentes	90308930	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi conducteur, autres appareils électronique
0129Z	Autres cultures permanentes	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
0129Z	Autres cultures permanentes	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
0129Z	Autres cultures permanentes	94032080	Meubles en métal (à l'excl. des meubles de bureau, des meubles pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire et la chirurgie, des lits et des sièges)
0129Z	Autres cultures permanentes	94060031	Serres
0129Z	Autres cultures permanentes	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0129Z	Autres cultures permanentes	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0129Z	Autres cultures permanentes	84212100 (sauf 8421 21 00 90)	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
0130Z	Reproduction de plantes	01012100	Chevaux reproducteurs de race pure
0130Z	Reproduction de plantes	01012990	Chevaux vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure ainsi que des animaux destinés à la boucherie)
0130Z	Reproduction de plantes	01021010	Génisses [bovins femelles qui n'ont jamais vêlé] reproductrices, de race pure
0130Z	Reproduction de plantes	01022130	Vaches reproductrices, de race pure (à l'excl. des génisses)
0130Z	Reproduction de plantes	01022190	Bovins domestiques reproducteurs, de race pure (à l'excl. des vaches et des génisses)
0130Z	Reproduction de plantes	01023100	Buffles reproducteurs de race pure
0130Z	Reproduction de plantes	01029020	Animaux reproducteurs de race pure de l'espèce bovine (à l'excl. des bovins domestiques et des buffles)
0130Z	Reproduction de plantes	01031000	Porcins reproducteurs de race pure
0130Z	Reproduction de plantes	01039110	Porcins [des espèces domestiques], vivants, d'un poids < 50 kg (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0130Z	Reproduction de plantes	01041010	Ovins reproducteurs de race pure
0130Z	Reproduction de plantes	01042010	Caprins reproducteurs de race pure
0130Z	Reproduction de plantes	01042090	Caprins, vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0130Z	Reproduction de plantes	01051111	Poussins femelles de sélection et de multiplication, de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g
0130Z	Reproduction de plantes	01051119	Poussins femelles de sélection et de multiplication [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte)
0130Z	Reproduction de plantes	01051191	Coqs et poules de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0130Z	Reproduction de plantes	01051199	Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte ainsi que des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0130Z	Reproduction de plantes	01051200	Dindes et dindons [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g
0130Z	Reproduction de plantes	01051300	Canards domestiques, vivants, d'un poids <= 185 g
0130Z	Reproduction de plantes	01051400	Oies domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0130Z	Reproduction de plantes	01051500	Pintades domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0130Z	Reproduction de plantes	01059910	Canards [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g
0130Z	Reproduction de plantes	01059920	Oies [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids <= 185 g
0130Z	Reproduction de plantes	01059950	Pintades [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids > 185 g
0130Z	Reproduction de plantes	01061410	Lapins domestiques, vivants

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0130Z	Reproduction de plantes	01064900	Insectes
0130Z	Reproduction de plantes	05040000	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
0130Z	Reproduction de plantes	05080000	Corail et matières simil., bruts ou simpl. préparés, mais non autrement travaillés; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simpl. préparés, mais non découpés en forme, leurs poudres et leurs déchets
0130Z	Reproduction de plantes	05111000	Sperme de taureaux
0130Z	Reproduction de plantes	06011040	Bulbes de glaïeuls, en repos végétatif
0130Z	Reproduction de plantes	06011090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des bulbes de jacinthes, de narcisses, de tulipes et de glaïeuls ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0130Z	Reproduction de plantes	06012030	Orchidées, jacinthes, narcisses et tulipes, en végétation ou en fleur
0130Z	Reproduction de plantes	06012090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des orchidées, des jacinthes, des narcisses, des tulipes ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0130Z	Reproduction de plantes	06021090	Boutures non racinées et greffons (autres que de vigne)
0130Z	Reproduction de plantes	06022010	Plants de vigne, greffés ou racinés
0130Z	Reproduction de plantes	06024000	Rosiers, greffés ou non
0130Z	Reproduction de plantes	06029045	Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'excl. des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
0130Z	Reproduction de plantes	06029050	Plantes de plein air, vivantes, y.c. leurs racines (sauf les bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, y.c. les plants, plantes et racines de chicorée, les boutures non racinées et greffons, les rhododendrons, azalées, les rosiers, le blanc de champignon, les plants d'ananas, les plants de légumes et de fraisiers, les arbres, arbustes et arbrisseaux et les plantes vivaces)
0130Z	Reproduction de plantes	06029070	Boutures racinées et jeunes plants de plantes d'intérieur (à l'excl. des cactées)
0130Z	Reproduction de plantes	06029091	Plantes d'intérieur à fleurs, en boutons ou en fleur (à l'excl. des cactées)
0130Z	Reproduction de plantes	06029099	Plantes d'intérieur, vivantes (à l'excl. des boutures et jeunes plants ainsi que des plantes à fleurs, en boutons ou en fleur)
0130Z	Reproduction de plantes	06031300	Orchidées et leurs boutons, frais, coupés, pour bouquets ou pour ornements
0130Z	Reproduction de plantes	07131090	Pois 'Pisum Sativum', secs, écosés, même décortiqués ou cassés (à l'excl. des pois destinés à l'ensemencement)
0130Z	Reproduction de plantes	09109190	Mélanges d'épices broyées ou pulvérisées
0130Z	Reproduction de plantes	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
0130Z	Reproduction de plantes	10019900	Épeautre, froment [blé] tendre et méteil (à l'excl. des produits destinés à l'ensemencement)
0130Z	Reproduction de plantes	10019900	Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)
0130Z	Reproduction de plantes	10039000	Orge (à l'excl. de l'orge de semence)
0130Z	Reproduction de plantes	10049000	Avoine (à l'excl. de l'avoine de semence)
0130Z	Reproduction de plantes	10059000	Maïs (à l'excl. du maïs de semence)
0130Z	Reproduction de plantes	10071090	Sorgho à grains de semence (à l'excl. des sorghos hybrides)
0130Z	Reproduction de plantes	10089000	Céréales (à l'excl. du froment [blé], du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet, de l'alpiste, du fonio, du quinoa et du triticales)
0130Z	Reproduction de plantes	11010011	Farines de froment [blé] dur

Accusé de réception en préfecture
973 208052678-20 République de Guyane - Annexe 1
-AU
Date de télétransmission : 20/12/2017
Date de réception en préfecture : 20/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0130Z	Reproduction de plantes	11042398	Grains de maïs, mondés, perlés ou autrement travaillés (à l'excl. de la farine de maïs et des grains de maïs aplatis, en flocons, mondés, perlés et en pellets)
0130Z	Reproduction de plantes	12060091	Graines de tournesol, même concassées, décortiquées et graines de tournesol en coques striées gris et blanc (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement)
0130Z	Reproduction de plantes	12092100	Graines de luzerne, à ensemençer
0130Z	Reproduction de plantes	12092980	Graines fourragères, à ensemençer (à l'excl. des graines de céréales, de betteraves fourragères [Beta vulgaris var. alba], de betteraves à sucre, de luzerne, de trèfle [Trifolium spp.], de féтуque, de pâturin des prés du Kentucky [Poa pratensis L.], de ray-grass [Lolium multiflorum Lam., Lolium perenne L.], de fléole des prés, de vesces, de dactyle [Dactylis glomerata L.], d'agrostide [Agrostides] ou de lupin)
0130Z	Reproduction de plantes	12099180	Graines de légumes, à ensemençer (à l'excl. des graines de betteraves à salade ou [betteraves rouges] [Beta vulgaris var. conditiva])
0130Z	Reproduction de plantes	12099999	Graines, fruits et spores à ensemençer (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, café, thé, maté, des épices, céréales, graines et fruits oléagineux, betteraves, plantes fourragères, graines de légumes, graines forestières ainsi que des graines de plantes herbacées utilisées surtout pour leurs fleurs ou des espèces utilisées surtout en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil.)
0130Z	Reproduction de plantes	12113000	Feuilles de coca, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées
0130Z	Reproduction de plantes	12114000	Paille de pavot, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0130Z	Reproduction de plantes	12115000	Ephédra, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0130Z	Reproduction de plantes	12119086	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, des espèces du genre Ephedra ainsi que des fèves de tonka)
0130Z	Reproduction de plantes	12141000	Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne
0130Z	Reproduction de plantes	12149090	Foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil. (à l'excl. des betteraves fourragères, des rutabagas, des racines fourragères ainsi que de la farine de luzerne)
0130Z	Reproduction de plantes	14019000	Roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie (à l'excl. des bambous et des rotins)
0130Z	Reproduction de plantes	14049000	Produits végétaux, n.d.a.
0130Z	Reproduction de plantes	15041099	Huiles de foies de poissons et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de foies de flétans et des huiles d'une teneur en vitamines A <= 2500 unités internationales par gramme)
0130Z	Reproduction de plantes	15050090	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline - autre
0130Z	Reproduction de plantes	15149190	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, brutes (à l'excl. des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0130Z	Reproduction de plantes	15149990	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)

Accusé de réception en préfecture de plantes
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0130Z	Reproduction de plantes	15161090	Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
0130Z	Reproduction de plantes	15219099	Cires d'abeilles et d'autres insectes, même raffinées ou colorées (à l'excl. des cires brutes)
0130Z	Reproduction de plantes	17011290	Sucres de canne, bruts, sans addition d'aromatisants ou de colorants (à l'excl. des sucres destinés à être raffinés)
0130Z	Reproduction de plantes	18069090	Préparations alimentaires contenant du cacao, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu <= 2 kg (à l'excl. de la poudre de cacao, du chocolat, des bonbons au chocolat [pralines] se présentant sous forme d'une bouchée et autres articles en chocolat, des sucreries contenant du cacao, des pâtes à tartiner contenant du cacao ainsi que des préparations pour boissons contenant du cacao)
0130Z	Reproduction de plantes	19019099	Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 40% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits similaires des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 5% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des extraits de malt, des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail, des mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie ainsi que des produits du n° 1901 90 91)
0130Z	Reproduction de plantes	20060099	Légumes, fruits, noix, écorces de fruits et autres parties de plantes comestibles, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés], d'une teneur en sucre <= 13% en poids (à l'excl. du gingembre, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)
0130Z	Reproduction de plantes	23023090	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (sauf ceux d'une teneur en amidon <= 28% en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2 mm est <= 10% en poids ou, en cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche >= 1,5% en poids)
0130Z	Reproduction de plantes	23024008	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon > 35% en poids
0130Z	Reproduction de plantes	23025000	Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses
0130Z	Reproduction de plantes	23032010	Pulpes de betteraves
0130Z	Reproduction de plantes	23040000	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja
0130Z	Reproduction de plantes	23064100	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique 'fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est < 2% et un composant solide qui contient < 30 micromoles/g de glucosinolates'

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0130Z	Reproduction de plantes	23069090	Tourteaux et autres résidus solides, mêmes broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de coton, de lin, de tournesol, de graines de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah, de noix ou d'amandes de palmiste, de germes de maïs ainsi que de l'extraction de l'huile d'olive, de l'huile de soja et de l'huile d'arachide)
0130Z	Reproduction de plantes	23091051	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids
0130Z	Reproduction de plantes	23091090	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers
0130Z	Reproduction de plantes	23099031	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ni féculé ni produits laitiers ou contenant en poids <= 10% d'amidon ou de féculé et < 10% de produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0130Z	Reproduction de plantes	23099035	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ou féculé ou en contenant <= 10% en poids, d'une teneur en poids de produits laitiers >= 50%, mais < 75% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0130Z	Reproduction de plantes	23099041	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0130Z	Reproduction de plantes	23099043	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, et d'une teneur en poids de produits laitiers >= 10%, mais < 50% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0130Z	Reproduction de plantes	23099051	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0130Z	Reproduction de plantes	23099096	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, produits dits [solubles] de poissons ou de mammifères marins, résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du chapitre 23, pulpes de betteraves mélassées et prémélanges)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0130Z	Reproduction de plantes	23099099	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou fécule, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, des produits dits 'solubles' de poissons ou de mammifères marins, des résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du présent chapitre, des pulpes de betteraves mélassées, des préparations d'une teneur en poids de chlorure de choline >= 49%, sur support organique ou inorganique et des prémélanges)
0130Z	Reproduction de plantes	25010010	Eau de mer et eaux mères de salines
0130Z	Reproduction de plantes	25010091	Sel propre à l'alimentation humaine
0130Z	Reproduction de plantes	25010099	Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)
0130Z	Reproduction de plantes	25070020	Kaolin
0130Z	Reproduction de plantes	25101000	Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus
0130Z	Reproduction de plantes	25102000	Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées, moulus
0130Z	Reproduction de plantes	25180020	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0130Z	Reproduction de plantes	25181000	Dolomie, non calcinée ni frittée, dite 'crue [à l'état brut]', y.c. la dolomie dégrossie ou simpl. débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0130Z	Reproduction de plantes	25182000	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0130Z	Reproduction de plantes	25183000	Pisé de dolomie
0130Z	Reproduction de plantes	25191000	Carbonate de magnésium naturel [magnésite]
0130Z	Reproduction de plantes	25199010	oxyde de magnésium autre la magnésite calciné
0130Z	Reproduction de plantes	25199030	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
0130Z	Reproduction de plantes	25199090	Magnésie électrofondue
0130Z	Reproduction de plantes	25220000	Carbonate de magnésium naturel (magnésite); magnésie électrofondue; magnésie calcinée à mort (frittée), même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage; autre oxyde de magnésium, même pur
0130Z	Reproduction de plantes	25222000	Chaux éteinte
0130Z	Reproduction de plantes	25223000	Chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)
0130Z	Reproduction de plantes	25301000	Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées
0130Z	Reproduction de plantes	25309000	Ciments, même colorés (à l'excl. des ciments Portland et des ciments alumineux)
0130Z	Reproduction de plantes	27030000	Tourbe (y compris la tourbe pour litière), même agglomérée
0130Z	Reproduction de plantes	27101985	Huiles blanches, paraffine liquide
0130Z	Reproduction de plantes	28080000	Acide nitrique; acides sulfonitriques
0130Z	Reproduction de plantes	28092000	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non
0130Z	Reproduction de plantes	28151200	Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]
0130Z	Reproduction de plantes	28170000	Oxyde de zinc; peroxyde de zinc
0130Z	Reproduction de plantes	28272000	Chlorure de calcium
0130Z	Reproduction de plantes	28289000	Hypochlorites, chlorites et hypobromites (à l'excl. des hypochlorites de calcium)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0130Z	Reproduction de plantes	28332100	Sulfate de magnésium
0130Z	Reproduction de plantes	28332980	'Sulfates (autres que de sodium, de magnésium, d'aluminium, de nickel, de cuivre, de baryum, de cadmium, de chrome, de zinc, de cobalt, de titane, de plomb et de mercure)
0130Z	Reproduction de plantes	28342100	Nitrates de potassium
0130Z	Reproduction de plantes	28342980	Nitrates (autres que de potassium, de baryum, de béryllium, de cadmium, de cobalt, de nickel, de cuivre, de plomb et de mercure)
0130Z	Reproduction de plantes	28352400	Phosphates de potassium
0130Z	Reproduction de plantes	28365000	Carbonate de calcium
0130Z	Reproduction de plantes	28369917	Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium / autre / autre /autre
0130Z	Reproduction de plantes	28416900	Manganites, manganates et permanganates (à l'excl. du permanganate de potassium)
0130Z	Reproduction de plantes	29121100	Méthanal [formaldéhyde]
0130Z	Reproduction de plantes	29224985	Composés aminés à fonctions oxygénées / autre / autre
0130Z	Reproduction de plantes	29225000	Amino-alcools-phénols, amino-acides-phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées (à l'excl. des amino-alcools, des amino-naphtols et autres amino-phénols et leurs éthers et esters, des amino-acides et leurs esters, des amino-aldéhydes, des amino-cétones, des amino-quinones et des sels de tous ces produits)
0130Z	Reproduction de plantes	29304090	Méthionine (à l'excl. du méthionine [DCI])
0130Z	Reproduction de plantes	29362700	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
0130Z	Reproduction de plantes	29362900	Vitamines et leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, non mélangés (à l'excl. des vitamines A, B1, B2, B3, B5, B6, B12, C et E ainsi que des dérivés de ces vitamines)
0130Z	Reproduction de plantes	29369000	Provitamines et mélanges de vitamines, de provitamines ou de concentrats, même en solutions quelconques ainsi que des concentrats naturels
0130Z	Reproduction de plantes	30029050	Cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures)
0130Z	Reproduction de plantes	31010000	Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0130Z	Reproduction de plantes	31021010	Urée d'une teneur en azote supérieure à 45 % en poids du produit anhydre à l'état sec
0130Z	Reproduction de plantes	31021090	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0130Z	Reproduction de plantes	31026000	Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0130Z	Reproduction de plantes	31039000	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés (à l'excl. des superphosphates et des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0130Z	Reproduction de plantes	31043000	Sulfate de potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0130Z	Reproduction de plantes	31049000	Autre:Carnallite, sylvinite et autres sels de potassium naturels bruts, sulfate de potassium et de magnésium et mélanges d'engrais potassiques [p.ex. mélanges de chlorure de potassium et de sulfate de potassium] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0130Z	Reproduction de plantes	31052010	Engrais minéraux ou chimiques contenant du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote > 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)

0130Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0130Z	Reproduction de plantes	31052090	Engrais minéraux ou chimiques contenant de l'azote, du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote <= 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0130Z	Reproduction de plantes	31053000	Hydrogéoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique), DAP 18.46.00
0130Z	Reproduction de plantes	31054000	Dihydrogéoorthophosphate d'ammonium (phosphate monoammonique), même en mélange avec l'hydrogéoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)
0130Z	Reproduction de plantes	31055100	Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates (à l'excl. du dihydrogéoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogéoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] ainsi que des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0130Z	Reproduction de plantes	31056000	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0130Z	Reproduction de plantes	31059020	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote > 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0130Z	Reproduction de plantes	31059080	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0130Z	Reproduction de plantes	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
0130Z	Reproduction de plantes	32159000	Encres, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres d'imprimerie)
0130Z	Reproduction de plantes	33021040	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons
0130Z	Reproduction de plantes	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
0130Z	Reproduction de plantes	33079000	Préparations pour le présage, le rasage ou l'après-rasage, désodorisants corporels, préparations pour bains, dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, non dénommés ni compris ailleurs; désodorisants de locaux, préparés, même non parfumés, ayant ou non des propriétés désinfectantes
0130Z	Reproduction de plantes	34012090	Savons liquides ou pâteux
0130Z	Reproduction de plantes	34021300	Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)
0130Z	Reproduction de plantes	34029010	Autres préparations tension-actives
0130Z	Reproduction de plantes	35071000	Enzymes; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs / Présure et ses concentrats

Accusé de réception en préfecture de plantes
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0130Z	Reproduction de plantes	38085900	Marchandises du n° 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotane [DCI],1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane); du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényliques; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH(ISO)), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxide d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO) du 2,4,5-T(ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotane [DCI])), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO).
0130Z	Reproduction de plantes	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
0130Z	Reproduction de plantes	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg
0130Z	Reproduction de plantes	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
0130Z	Reproduction de plantes	38089110	Insecticides à base de pyréthrinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0130Z	Reproduction de plantes	38089130	Insecticides à base de carbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0130Z	Reproduction de plantes	38089140	Insecticides à base d'organo-phosphorés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0130Z	Reproduction de plantes	38089190	Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthrinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0130Z	Reproduction de plantes	38089210	Fongicides inorganiques présentés à l'état de préparations cupriques (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0130Z	Reproduction de plantes	38089220	Autres fongicides inorganiques (Thiovit..)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 0130Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception en préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0130Z	Reproduction de plantes	38089230	Fongicides autres à base de dithiocarbamates (Trimanoc, Graneor)
0130Z	Reproduction de plantes	38089290	Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques et des produits à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des marchandises du n° 380850)
0130Z	Reproduction de plantes	38089327	Herbicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de phénoxyphytohormones, de triazines, d'amides, de carbamates, de dérivés de dinitroanilines et de dérivés d'urée, d'uraciles ou de sulphonylurées ainsi que des marchandises du n° 380850)
0130Z	Reproduction de plantes	38089490	Désinfectants et produits simil., présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de sels d'ammonium quaternaire ou de composés halogénés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0130Z	Reproduction de plantes	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)
0130Z	Reproduction de plantes	39173900	Autres Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques
0130Z	Reproduction de plantes	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
0130Z	Reproduction de plantes	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
0130Z	Reproduction de plantes	39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94
0130Z	Reproduction de plantes	39201025	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique non alvéolaires, non renforcées, ni stratifiées, ni munis d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières de l'éthylène d'une épaisseur n'excédant pas 0,125 mm, en polyéthylène d'une densité inférieure à 0,94
0130Z	Reproduction de plantes	39201028	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité >= 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.
0130Z	Reproduction de plantes	39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)
0130Z	Reproduction de plantes	39201089	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0130Z	Reproduction de plantes	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.
0130Z	Reproduction de plantes	39211900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en polyuréthanes ou en cellulose régénérée ainsi que des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
0130Z	Reproduction de plantes	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
0130Z	Reproduction de plantes	39229000	Baignoires, douches, éviers, lavabos, bidets, cuvettes d'aisance et leurs sièges et couvercles, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques / autre
0130Z	Reproduction de plantes	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
0130Z	Reproduction de plantes	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
0130Z	Reproduction de plantes	39232100	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène
0130Z	Reproduction de plantes	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
0130Z	Reproduction de plantes	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
0130Z	Reproduction de plantes	39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l
0130Z	Reproduction de plantes	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
0130Z	Reproduction de plantes	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
0130Z	Reproduction de plantes	39249000	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques / autre
0130Z	Reproduction de plantes	39251000	Maturateur cuve en PVC > 300 litres
0130Z	Reproduction de plantes	39262000	Gants PVC
0130Z	Reproduction de plantes	39264000	Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques
0130Z	Reproduction de plantes	39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.
0130Z	Reproduction de plantes	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
0130Z	Reproduction de plantes	40069000	Autres formes (baguettes, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé / autre
0130Z	Reproduction de plantes	40091200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple) non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières avec accessoires
0130Z	Reproduction de plantes	40117000	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers

0130Z
 Accuse de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de transmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0130Z	Reproduction de plantes	42032910	Gants cuirs
0130Z	Reproduction de plantes	44091018	Bois (y compris les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, de conifères, autres
0130Z	Reproduction de plantes	44160000	Futaillies, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
0130Z	Reproduction de plantes	44219100	Ouvrages en bambou, n.d.a.
0130Z	Reproduction de plantes	44219991	Cercueils en bois
0130Z	Reproduction de plantes	44219999	Ouvrages en bois (à l'excl. de ceux en bambou, de ceux en panneaux de fibres et des cercueils), n.d.a.
0130Z	Reproduction de plantes	48062000	Papiers et cartons sulfurisés, papiers ingraissables, papiers-calques et papier dit "cristal" et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux ou en feuilles / Papiers ingraissables (greaseproof)
0130Z	Reproduction de plantes	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
0130Z	Reproduction de plantes	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
0130Z	Reproduction de plantes	48196000	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)
0130Z	Reproduction de plantes	48201050	Agendas en papier ou carton
0130Z	Reproduction de plantes	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives
0130Z	Reproduction de plantes	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
0130Z	Reproduction de plantes	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
0130Z	Reproduction de plantes	48237010	Emballages alvéolaires pour oeufs, en pâte à papier moulée
0130Z	Reproduction de plantes	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
0130Z	Reproduction de plantes	54071000	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404
0130Z	Reproduction de plantes	54072011	Tissus (de fils de filaments synthétiques) obtenus à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène d'une largeur de moins de 3 m
0130Z	Reproduction de plantes	56050000	Fils guipés, lames et formes similaires des n°s 5404 ou 5405 guipés, autres que ceux du n° 5605 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits "de chaînette"
0130Z	Reproduction de plantes	56074100	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique de polyéthylène ou de polypropylène
0130Z	Reproduction de plantes	56074919	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0130Z	Reproduction de plantes	56074990	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant <= 50 000 décitex [5 g/m], tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0130Z	Reproduction de plantes	56075090	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)

Accusé de réception en préfecture
973-218052678-2017-09-29-017-001-001-1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0130Z	Reproduction de plantes	56079090	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)
0130Z	Reproduction de plantes	56081180	Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, en fils de matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épuisettes ainsi que des filets en ficelles, cordes ou cordages)
0130Z	Reproduction de plantes	56081911	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / en nylon ou en autres polyamides / en ficelles, cordes ou cordages
0130Z	Reproduction de plantes	56081919	Filets confectionnés, à mailles nouées, en nylon ou en autres polyamides (à l'excl. des filets de pêche, des résilles et filets à cheveux, des filets obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages ainsi que des épuisettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)
0130Z	Reproduction de plantes	56081990	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages, en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des filets confectionnés)
0130Z	Reproduction de plantes	56089000	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / autre
0130Z	Reproduction de plantes	60053500	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, mentionnées dans la note 1 du chapitre 60 (à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0130Z	Reproduction de plantes	60053700	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintes (à l'excl. de celles mentionnées dans la note 1 du chapitre 60, de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0130Z	Reproduction de plantes	61142000	Combinaison coton
0130Z	Reproduction de plantes	61143000	Combinaison synthétique
0130Z	Reproduction de plantes	61149000	Autres matières
0130Z	Reproduction de plantes	63053219	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
0130Z	Reproduction de plantes	63053290	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
0130Z	Reproduction de plantes	66020000	Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires
0130Z	Reproduction de plantes	68152000	Ouvrages en tourbe (sauf produits en matières textiles en fibres de tourbe)
0130Z	Reproduction de plantes	69149000	Ouvrages en céramique autres que la porcelaine n.d.a.
0130Z	Reproduction de plantes	70109045	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
0130Z	Reproduction de plantes	70109061	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 0130Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0130Z	Reproduction de plantes	70109091	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
0130Z	Reproduction de plantes	73072210	Autres accessoires de tuyauterie en acier inoxydable, manchons
0130Z	Reproduction de plantes	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
0130Z	Reproduction de plantes	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
0130Z	Reproduction de plantes	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
0130Z	Reproduction de plantes	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
0130Z	Reproduction de plantes	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étagage, et les produits principalement en tôle)
0130Z	Reproduction de plantes	73090010	Cuve acier > 300 litres
0130Z	Reproduction de plantes	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
0130Z	Reproduction de plantes	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)
0130Z	Reproduction de plantes	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
0130Z	Reproduction de plantes	73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures
0130Z	Reproduction de plantes	73141900	Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier / autre
0130Z	Reproduction de plantes	73142090	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles >= 100 cm ² , en fils de fer ou d'acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm (à l'excl. des produits en fils nervurés)
0130Z	Reproduction de plantes	73144900	Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)
0130Z	Reproduction de plantes	73261990	Autres ouvrages en fer ou en acier / autre / autre
0130Z	Reproduction de plantes	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0130Z	Reproduction de plantes	74122000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre
0130Z	Reproduction de plantes	74130000	Torons, câbles, tresses et articles simil., en cuivre (sauf produits isolés pour l'électricité)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AJU 0130Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0130Z	Reproduction de plantes	76071119	Feuilles et bandes minces d'aluminium sans support, simpl. laminées, d'une épaisseur < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël et en rouleaux d'un poids <= 10 kg)
0130Z	Reproduction de plantes	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
0130Z	Reproduction de plantes	82014000	Haches, serpes et outils simil. à taillants, avec partie travaillante en métaux communs
0130Z	Reproduction de plantes	82015000	Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main
0130Z	Reproduction de plantes	82019000	Faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main, avec partie travaillante en métaux communs (à l'excl. des bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, râteliers, raclours, haches, serpes et outils simil. à taillants, cisailles à volailles, sécateurs et simil. maniés à deux mains)
0130Z	Reproduction de plantes	82032000	Pincés (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires
0130Z	Reproduction de plantes	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
0130Z	Reproduction de plantes	82149000	Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles) / autre
0130Z	Reproduction de plantes	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
0130Z	Reproduction de plantes	83071000	Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires en fer ou en acier
0130Z	Reproduction de plantes	83099010	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
0130Z	Reproduction de plantes	83099090	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
0130Z	Reproduction de plantes	84071000	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation
0130Z	Reproduction de plantes	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0130Z	Reproduction de plantes	84082037	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 100 kW
0130Z	Reproduction de plantes	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
0130Z	Reproduction de plantes	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0130Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0130Z	Reproduction de plantes	84133020	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompe à injection
0130Z	Reproduction de plantes	84135040	autres pompes volumétriques alternatives, pompe doseuses
0130Z	Reproduction de plantes	84135061	Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0130Z	Reproduction de plantes	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
0130Z	Reproduction de plantes	84136031	Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0130Z	Reproduction de plantes	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
0130Z	Reproduction de plantes	84137021	autres pompes centrifuge, Pompes immergés monocellulaires
0130Z	Reproduction de plantes	84137029	Circulateurs de chauffage central et d'eau chaude
0130Z	Reproduction de plantes	84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0130Z	Reproduction de plantes	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0130Z	Reproduction de plantes	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
0130Z	Reproduction de plantes	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
0130Z	Reproduction de plantes	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
0130Z	Reproduction de plantes	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
0130Z	Reproduction de plantes	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
0130Z	Reproduction de plantes	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0130Z	Reproduction de plantes	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0130Z	Reproduction de plantes	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 0130Z
Reproduction de plantes
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0130Z	Reproduction de plantes	84159000	Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.
0130Z	Reproduction de plantes	84162080	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz (à l'excl. des brûleurs exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle et brûleurs mixtes)
0130Z	Reproduction de plantes	84184080	Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, capacité > 250 l mais <= 900 l
0130Z	Reproduction de plantes	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
0130Z	Reproduction de plantes	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
0130Z	Reproduction de plantes	84186100	Pompes à chaleur (à l'excl. des machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415)
0130Z	Reproduction de plantes	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
0130Z	Reproduction de plantes	84189100	Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid
0130Z	Reproduction de plantes	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
0130Z	Reproduction de plantes	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
0130Z	Reproduction de plantes	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
0130Z	Reproduction de plantes	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
0130Z	Reproduction de plantes	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0130Z	Reproduction de plantes	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
0130Z	Reproduction de plantes	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
0130Z	Reproduction de plantes	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0130Z	Reproduction de plantes	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0130Z	Reproduction de plantes	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0130Z	Reproduction de plantes	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0130Z	Reproduction de plantes	84222000	Machines et appareils à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients (à l'excl. des machines à laver la vaisselle)
0130Z	Reproduction de plantes	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
0130Z	Reproduction de plantes	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
0130Z	Reproduction de plantes	84233010	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, à pesage électronique (à l'excl. des balances à pesage continu sur transporteurs)
0130Z	Reproduction de plantes	84233090	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses (à l'excl. des balances à pesage électronique ou continu sur transporteurs)
0130Z	Reproduction de plantes	84238129	Appareils et instruments de pesage, à pesage électronique, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, bascules à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants, des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, ainsi que des balances de magasin)
0130Z	Reproduction de plantes	84238180	Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances à pesage électronique, des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, balances à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants)
0130Z	Reproduction de plantes	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0130Z	Reproduction de plantes	84238281	Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (sauf ceux à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0130Z	Reproduction de plantes	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
0130Z	Reproduction de plantes	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0130Z	Reproduction de plantes	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0130Z	Reproduction de plantes	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
0130Z	Reproduction de plantes	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
0130Z	Reproduction de plantes	84244100	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
0130Z	Reproduction de plantes	84244910	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0130Z	Reproduction de plantes	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
0130Z	Reproduction de plantes	84248210	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture
0130Z	Reproduction de plantes	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0130Z	Reproduction de plantes	84248940	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
0130Z	Reproduction de plantes	84248970	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
0130Z	Reproduction de plantes	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
0130Z	Reproduction de plantes	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
0130Z	Reproduction de plantes	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
0130Z	Reproduction de plantes	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
0130Z	Reproduction de plantes	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
0130Z	Reproduction de plantes	84289071	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole conçus pour être portés par tracteur agricole
0130Z	Reproduction de plantes	84289079	Autres chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole
0130Z	Reproduction de plantes	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0130Z	Reproduction de plantes	84291900	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), sur roues
0130Z	Reproduction de plantes	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0130Z	Reproduction de plantes	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0130Z	Reproduction de plantes	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
0130Z	Reproduction de plantes	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
0130Z	Reproduction de plantes	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
0130Z	Reproduction de plantes	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
0130Z	Reproduction de plantes	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
0130Z	Reproduction de plantes	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0130Z	Reproduction de plantes	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
0130Z	Reproduction de plantes	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0130Z	Reproduction de plantes	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0130Z	Reproduction de plantes	84322930	Herses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
★ 0130Z	Reproduction de plantes	84322950	Motohoues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0130Z	Reproduction de plantes	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)
0130Z	Reproduction de plantes	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture, sans labour
0130Z	Reproduction de plantes	84323919	Semoirs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des semoirs de précision, à commande centrale)
0130Z	Reproduction de plantes	84324100	Épandeurs de fumier pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0130Z	Reproduction de plantes	84324200	Distributeurs d'engrais pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0130Z	Reproduction de plantes	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
0130Z	Reproduction de plantes	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
0130Z	Reproduction de plantes	84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège
0130Z	Reproduction de plantes	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
0130Z	Reproduction de plantes	84331990	Tondeuses à gazon sans moteur (tondeuses mécaniques)
0130Z	Reproduction de plantes	84332010	Motofaucheuses (à l'excl. des tondeuses à gazon)
0130Z	Reproduction de plantes	84332050	Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs

Accusé de réception en préfecture de plantes
 973-200052678-20171229-AP-2017-90 annex 1
 -AU 0130Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0130Z	Reproduction de plantes	84332090	Faucheuses (non conçues pour être tractées ou portées par tracteurs et à l'excl. des tondeuses à gazon, motofaucheuses et moissonneuses-batteuses)
0130Z	Reproduction de plantes	84334000	Presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses
0130Z	Reproduction de plantes	84335100	Moissonneuses-batteuses
0130Z	Reproduction de plantes	84335985	Machines, appareils et engins pour la récolte des produits agricoles (à l'excl. des faucheuses, des récolteuses-hacheuses, des machines et appareils de fenaison, des machines pour la récolte des racines ou tubercules, des presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses, ainsi que des moissonneuses- batteuses et autres machines et appareils pour le battage)
0130Z	Reproduction de plantes	84336000	Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles (autres que pour le nettoyage ou le triage des grains et des légumes secs du n° 8437)
0130Z	Reproduction de plantes	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.
0130Z	Reproduction de plantes	84341000	Machines à traire
0130Z	Reproduction de plantes	84342000	Machines et appareils de laiterie pour la transformation du lait en produits laitiers (à l'excl. des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)
0130Z	Reproduction de plantes	84349000	Parties de machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, n.d.a.
0130Z	Reproduction de plantes	84361000	Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux dans les exploitations agricoles ou autres exploitations analogues (à l'excl. de l'industrie des aliments pour animaux, des hache-paille et des étuveurs à fourrage et simil.)
0130Z	Reproduction de plantes	84362100	Couveuses et éleveuses pour l'aviiculture
0130Z	Reproduction de plantes	84362900	Machines et appareils pour l'aviiculture (sauf machines à trier les oeufs, machines à plumer du n° 8438 et sauf couveuses et éleveuses)
0130Z	Reproduction de plantes	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0130Z	Reproduction de plantes	84369100	Parties de machines et appareils pour l'aviiculture, n.d.a.
0130Z	Reproduction de plantes	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0130Z	Reproduction de plantes	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
0130Z	Reproduction de plantes	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.
0130Z	Reproduction de plantes	84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0130Z	Reproduction de plantes	84439910	Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (sauf pour machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
0130Z	Reproduction de plantes	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
0130Z	Reproduction de plantes	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
0130Z	Reproduction de plantes	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 0130Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0130Z	Reproduction de plantes	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
0130Z	Reproduction de plantes	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0130Z	Reproduction de plantes	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0130Z	Reproduction de plantes	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
0130Z	Reproduction de plantes	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
0130Z	Reproduction de plantes	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
0130Z	Reproduction de plantes	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
0130Z	Reproduction de plantes	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
0130Z	Reproduction de plantes	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
0130Z	Reproduction de plantes	84714100	Machines automatiques de traitement de l'information, comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie (sauf portatives d'un poids <= 10 kg et celles se présentant sous systèmes et à l'excl. des unités périphériques)
0130Z	Reproduction de plantes	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
0130Z	Reproduction de plantes	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
0130Z	Reproduction de plantes	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
0130Z	Reproduction de plantes	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0130Z	Reproduction de plantes	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
0130Z	Reproduction de plantes	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0130Z	Reproduction de plantes	84814010	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques / Soupapes de trop-plein ou de sûreté en font ou en acier
0130Z	Reproduction de plantes	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
0130Z	Reproduction de plantes	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0130Z	Reproduction de plantes	84819000	Partie d'Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques
0130Z	Reproduction de plantes	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
0130Z	Reproduction de plantes	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
0130Z	Reproduction de plantes	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
0130Z	Reproduction de plantes	84831095	Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)
0130Z	Reproduction de plantes	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
0130Z	Reproduction de plantes	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
0130Z	Reproduction de plantes	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
0130Z	Reproduction de plantes	85021200	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
0130Z	Reproduction de plantes	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
0130Z	Reproduction de plantes	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
0130Z	Reproduction de plantes	85069000	Parties de piles et batteries de piles électriques n.d.a.
0130Z	Reproduction de plantes	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
0130Z	Reproduction de plantes	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
0130Z	Reproduction de plantes	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
0130Z	Reproduction de plantes	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable pour Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des nos 8535 ou 8536, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du no 8517 pour une tension n'excédant pas 1000 V
0130Z	Reproduction de plantes	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
0130Z	Reproduction de plantes	85395000	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
0130Z	Reproduction de plantes	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
0130Z	Reproduction de plantes	85437001	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
0130Z	Reproduction de plantes	85437002	Amplificateurs hyperfréquence
0130Z	Reproduction de plantes	85437003	Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge
0130Z	Reproduction de plantes	85437004	Enregistreurs numériques de données de vol

Accusé de réception en préfecture
 973-218052678-2017-09-09-01-001-1
 -AU
 Date de transmission : 20/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0130Z	Reproduction de plantes	85437005	Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio
0130Z	Reproduction de plantes	85437006	Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son
0130Z	Reproduction de plantes	85437007	Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants
0130Z	Reproduction de plantes	85437008	Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique
0130Z	Reproduction de plantes	85437009	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
0130Z	Reproduction de plantes	85437060	Électrificateurs de clôtures
0130Z	Reproduction de plantes	85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
0130Z	Reproduction de plantes	85444999	Conducteurs électriques isolés, pour une tension de 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
0130Z	Reproduction de plantes	87011000	Motoculteurs et tracteurs de construction simil. pour l'industrie (sauf tracteurs pour véhicules automobiles articulés)
0130Z	Reproduction de plantes	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
0130Z	Reproduction de plantes	87013000	Tracteurs à chenilles (sauf motoculteurs à chenille)
0130Z	Reproduction de plantes	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0130Z	Reproduction de plantes	87019190	Tracteurs d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0130Z	Reproduction de plantes	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0130Z	Reproduction de plantes	87019290	Tracteurs d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0130Z	Reproduction de plantes	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0130Z	Reproduction de plantes	87019390	Tracteurs d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0130Z	Reproduction de plantes	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0130Z	Reproduction de plantes	87019490	Tracteurs d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0130Z	Reproduction de plantes	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0130Z	Reproduction de plantes	87019590	Tracteurs d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)

Accusé de réception en préfecture
973-210052678-2017-12-29-017-00001-1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0130Z	Reproduction de plantes	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0130Z	Reproduction de plantes	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0130Z	Reproduction de plantes	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
0130Z	Reproduction de plantes	87087050	Roues en aluminium; parties et accessoires de roues, en aluminium, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 70 10)
0130Z	Reproduction de plantes	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
0130Z	Reproduction de plantes	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
0130Z	Reproduction de plantes	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
0130Z	Reproduction de plantes	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
0130Z	Reproduction de plantes	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
0130Z	Reproduction de plantes	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
0130Z	Reproduction de plantes	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
0130Z	Reproduction de plantes	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0130Z	Reproduction de plantes	88031000	Hélices et rotors, leurs parties, pour aéronefs, n.d.a.
0130Z	Reproduction de plantes	88033000	Parties d'avions ou d'hélicoptères, n.d.a. (sauf planeurs)
0130Z	Reproduction de plantes	90183190	Seringues, avec ou sans aiguilles, autres qu'en matières plastiques, pour la médecine
0130Z	Reproduction de plantes	90189084	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire, n.d.a.
0130Z	Reproduction de plantes	90200000	Autres autres appareils respiratoires et masques à gaz
0130Z	Reproduction de plantes	90251980	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, non électroniques (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)
0130Z	Reproduction de plantes	90261021	Instruments et appareils électroniques pour la mesure et le contrôle du débit ou du niveau du liquide, type débitmètre
0130Z	Reproduction de plantes	90262040	Autres Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression, Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
0130Z	Reproduction de plantes	90262080	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression

Accusé de réception en préfecture
973-218052678-2017-12-29-REP-001-1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0130Z	Reproduction de plantes	90308930	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi conducteur, autres appareils électronique
0130Z	Reproduction de plantes	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
0130Z	Reproduction de plantes	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
0130Z	Reproduction de plantes	94032080	Meubles en métal (à l'excl. des meubles de bureau, des meubles pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire et la chirurgie, des lits et des sièges)
0130Z	Reproduction de plantes	94060031	Serres
0130Z	Reproduction de plantes	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0130Z	Reproduction de plantes	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0130Z	Reproduction de plantes	84212100 (sauf 8421 21 00 90)	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
0141Z	Élevage de vaches laitières	01012100	Chevaux reproducteurs de race pure
0141Z	Élevage de vaches laitières	01012990	Chevaux vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure ainsi que des animaux destinés à la boucherie)
0141Z	Élevage de vaches laitières	01021010	Génisses [bovins femelles qui n'ont jamais vêlé] reproductrices, de race pure
0141Z	Élevage de vaches laitières	01022130	Vaches reproductrices, de race pure (à l'excl. des génisses)
0141Z	Élevage de vaches laitières	01022190	Bovins domestiques reproducteurs, de race pure (à l'excl. des vaches et des génisses)
0141Z	Élevage de vaches laitières	01023100	Buffles reproducteurs de race pure
0141Z	Élevage de vaches laitières	01029020	Animaux reproducteurs de race pure de l'espèce bovine (à l'excl. des bovins domestiques et des buffles)
0141Z	Élevage de vaches laitières	01031000	Porcins reproducteurs de race pure
0141Z	Élevage de vaches laitières	01039110	Porcins [des espèces domestiques], vivants, d'un poids < 50 kg (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0141Z	Élevage de vaches laitières	01041010	Ovins reproducteurs de race pure
0141Z	Élevage de vaches laitières	01042010	Caprins reproducteurs de race pure
0141Z	Élevage de vaches laitières	01042090	Caprins, vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0141Z	Élevage de vaches laitières	01051111	Poussins femelles de sélection et de multiplication, de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g
0141Z	Élevage de vaches laitières	01051119	Poussins femelles de sélection et de multiplication [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte)
0141Z	Élevage de vaches laitières	01051191	Coqs et poules de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0141Z	Élevage de vaches laitières	01051199	Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte ainsi que des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0141Z	Élevage de vaches laitières	01051200	Dindes et dindons [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g
0141Z	Élevage de vaches laitières	01051300	Canards domestiques, vivants, d'un poids <= 185 g
0141Z	Élevage de vaches laitières	01051400	Oies domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0141Z	Élevage de vaches laitières	01051500	Pintades domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0141Z	Élevage de vaches laitières	01059910	Canards [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g
0141Z	Élevage de vaches laitières	01059920	Oies [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids <= 185 g
0141Z	Élevage de vaches laitières	01059950	Pintades [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids > 185 g
0141Z	Élevage de vaches laitières	01061410	Lapins domestiques, vivants

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0141Z	Élevage de vaches laitières	01064900	Insectes
0141Z	Élevage de vaches laitières	05040000	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
0141Z	Élevage de vaches laitières	05080000	Corail et matières simil., bruts ou simpl. préparés, mais non autrement travaillés; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simpl. préparés, mais non découpés en forme, leurs poudres et leurs déchets
0141Z	Élevage de vaches laitières	05111000	Sperme de taureaux
0141Z	Élevage de vaches laitières	06011040	Bulbes de glaïeuls, en repos végétatif
0141Z	Élevage de vaches laitières	06011090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des bulbes de jacinthes, de narcisses, de tulipes et de glaïeuls ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0141Z	Élevage de vaches laitières	06012030	Orchidées, jacinthes, narcisses et tulipes, en végétation ou en fleur
0141Z	Élevage de vaches laitières	06012090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des orchidées, des jacinthes, des narcisses, des tulipes ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0141Z	Élevage de vaches laitières	06021090	Boutures non racinées et greffons (autres que de vigne)
0141Z	Élevage de vaches laitières	06022010	Plants de vigne, greffés ou racinés
0141Z	Élevage de vaches laitières	06024000	Rosiers, greffés ou non
0141Z	Élevage de vaches laitières	06029045	Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'excl. des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
0141Z	Élevage de vaches laitières	06029050	Plantes de plein air, vivantes, y.c. leurs racines (sauf les bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, y.c. les plants, plantes et racines de chicorée, les boutures non racinées et greffons, les rhododendrons, azalées, les rosiers, le blanc de champignon, les plants d'ananas, les plants de légumes et de fraisiers, les arbres, arbustes et arbrisseaux et les plantes vivaces)
0141Z	Élevage de vaches laitières	06029070	Boutures racinées et jeunes plants de plantes d'intérieur (à l'excl. des cactées)
0141Z	Élevage de vaches laitières	06029091	Plantes d'intérieur à fleurs, en boutons ou en fleur (à l'excl. des cactées)
0141Z	Élevage de vaches laitières	06029099	Plantes d'intérieur, vivantes (à l'excl. des boutures et jeunes plants ainsi que des plantes à fleurs, en boutons ou en fleur)
0141Z	Élevage de vaches laitières	06031300	Orchidées et leurs boutons, frais, coupés, pour bouquets ou pour ornements
0141Z	Élevage de vaches laitières	07131090	Pois 'Pisum Sativum', secs, écosés, même décortiqués ou cassés (à l'excl. des pois destinés à l'ensemencement)
0141Z	Élevage de vaches laitières	09109190	Mélanges d'épices broyées ou pulvérisées
0141Z	Élevage de vaches laitières	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, giroflles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
0141Z	Élevage de vaches laitières	10019900	Épeautre, froment [blé] tendre et méteil (à l'excl. des produits destinés à l'ensemencement)
0141Z	Élevage de vaches laitières	10019900	Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)
0141Z	Élevage de vaches laitières	10039000	Orge (à l'excl. de l'orge de semence)
0141Z	Élevage de vaches laitières	10049000	Avoine (à l'excl. de l'avoine de semence)
0141Z	Élevage de vaches laitières	10059000	Maïs (à l'excl. du maïs de semence)
0141Z	Élevage de vaches laitières	10071090	Sorgho à grains de semence (à l'excl. des sorghos hybrides)
0141Z	Élevage de vaches laitières	10089000	Céréales (à l'excl. du froment [blé], du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet, de l'alpiste, du fonio, du quinoa et du triticales)
0141Z	Élevage de vaches laitières	11010011	Farines de froment [blé] dur

Accusé de réception en préfecture
973 20052678-20171229-2017-0011-01
-AU
Date de télétransmission : 20/12/2017
Date de réception en préfecture : 20/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0141Z	Élevage de vaches laitières	11042398	Grains de maïs, mondés, perlés ou autrement travaillés (à l'excl. de la farine de maïs et des grains de maïs aplatis, en flocons, mondés, perlés et en pellets)
0141Z	Élevage de vaches laitières	12060091	Graines de tournesol, même concassées, décortiquées et graines de tournesol en coques striées gris et blanc (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement)
0141Z	Élevage de vaches laitières	12092100	Graines de luzerne, à semencer
0141Z	Élevage de vaches laitières	12092980	Graines fourragères, à semencer (à l'excl. des graines de céréales, de betteraves fourragères [Beta vulgaris var. alba], de betteraves à sucre, de luzerne, de trèfle [Trifolium spp.], de féтуque, de pâturin des prés du Kentucky [Poa pratensis L.], de ray-grass [Lolium multiflorum Lam., Lolium perenne L.], de fléole des prés, de vesces, de dactyle [Dactylis glomerata L.], d'agrostide [Agrostides] ou de lupin)
0141Z	Élevage de vaches laitières	12099180	Graines de légumes, à semencer (à l'excl. des graines de betteraves à salade ou [betteraves rouges] [Beta vulgaris var. conditiva])
0141Z	Élevage de vaches laitières	12099999	Graines, fruits et spores à semencer (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, café, thé, maté, des épices, céréales, graines et fruits oléagineux, betteraves, plantes fourragères, graines de légumes, graines forestières ainsi que des graines de plantes herbacées utilisées surtout pour leurs fleurs ou des espèces utilisées surtout en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil.)
0141Z	Élevage de vaches laitières	12113000	Feuilles de coca, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées
0141Z	Élevage de vaches laitières	12114000	Paille de pavot, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0141Z	Élevage de vaches laitières	12115000	Ephédra, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0141Z	Élevage de vaches laitières	12119086	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, des espèces du genre Ephedra ainsi que des fèves de tonka)
0141Z	Élevage de vaches laitières	12141000	Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne
0141Z	Élevage de vaches laitières	12149090	Foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil. (à l'excl. des betteraves fourragères, des rutabagas, des racines fourragères ainsi que de la farine de luzerne)
0141Z	Élevage de vaches laitières	14019000	Roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie (à l'excl. des bambous et des rotins)
0141Z	Élevage de vaches laitières	14049000	Produits végétaux, n.d.a.
0141Z	Élevage de vaches laitières	15041099	Huiles de foies de poissons et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de foies de flétans et des huiles d'une teneur en vitamines A <= 2500 unités internationales par gramme)
0141Z	Élevage de vaches laitières	15050090	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline - autre
0141Z	Élevage de vaches laitières	15149190	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, brutes (à l'excl. des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0141Z	Élevage de vaches laitières	15149990	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0141Z	Élevage de vaches laitières	15161090	Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
0141Z	Élevage de vaches laitières	15219099	Cires d'abeilles et d'autres insectes, même raffinées ou colorées (à l'excl. des cires brutes)
0141Z	Élevage de vaches laitières	17011290	Sucres de canne, bruts, sans addition d'aromatisants ou de colorants (à l'excl. des sucres destinés à être raffinés)
0141Z	Élevage de vaches laitières	18069090	Préparations alimentaires contenant du cacao, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu <= 2 kg (à l'excl. de la poudre de cacao, du chocolat, des bonbons au chocolat [pralines] se présentant sous forme d'une bouchée et autres articles en chocolat, des sucreries contenant du cacao, des pâtes à tartiner contenant du cacao ainsi que des préparations pour boissons contenant du cacao)
0141Z	Élevage de vaches laitières	19019099	Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 40% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits similaires des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 5% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des extraits de malt, des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail, des mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie ainsi que des produits du n° 1901 90 91)
0141Z	Élevage de vaches laitières	20060099	Légumes, fruits, noix, écorces de fruits et autres parties de plantes comestibles, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés], d'une teneur en sucre <= 13% en poids (à l'excl. du gingembre, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)
0141Z	Élevage de vaches laitières	23023090	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (sauf ceux d'une teneur en amidon <= 28% en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2 mm est <= 10% en poids ou, en cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche >= 1,5% en poids)
0141Z	Élevage de vaches laitières	23024008	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon > 35% en poids
0141Z	Élevage de vaches laitières	23025000	Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses
0141Z	Élevage de vaches laitières	23032010	Pulpes de betteraves
0141Z	Élevage de vaches laitières	23040000	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja
0141Z	Élevage de vaches laitières	23064100	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique 'fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est < 2% et un composant solide qui contient < 30 micromoles/g de glucosinolates'

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0141Z	Élevage de vaches laitières	23069090	Tourteaux et autres résidus solides, mêmes broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de coton, de lin, de tournesol, de graines de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah, de noix ou d'amandes de palmiste, de germes de maïs ainsi que de l'extraction de l'huile d'olive, de l'huile de soja et de l'huile d'arachide)
0141Z	Élevage de vaches laitières	23091051	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids
0141Z	Élevage de vaches laitières	23091090	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers
0141Z	Élevage de vaches laitières	23099031	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ni féculé ni produits laitiers ou contenant en poids <= 10% d'amidon ou de féculé et < 10% de produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0141Z	Élevage de vaches laitières	23099035	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ou féculé ou en contenant <= 10% en poids, d'une teneur en poids de produits laitiers >= 50%, mais < 75% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0141Z	Élevage de vaches laitières	23099041	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0141Z	Élevage de vaches laitières	23099043	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, et d'une teneur en poids de produits laitiers >= 10%, mais < 50% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0141Z	Élevage de vaches laitières	23099051	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0141Z	Élevage de vaches laitières	23099096	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, produits dits [solubles] de poissons ou de mammifères marins, résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du chapitre 23, pulpes de betteraves mélassées et prémélanges)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0141Z	Élevage de vaches laitières	23099099	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou fécule, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, des produits dits 'solubles' de poissons ou de mammifères marins, des résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du présent chapitre, des pulpes de betteraves mélassées, des préparations d'une teneur en poids de chlorure de choline >= 49%, sur support organique ou inorganique et des prémélanges)
0141Z	Élevage de vaches laitières	25010010	Eau de mer et eaux mères de salines
0141Z	Élevage de vaches laitières	25010091	Sel propre à l'alimentation humaine
0141Z	Élevage de vaches laitières	25010099	Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)
0141Z	Élevage de vaches laitières	25070020	Kaolin
0141Z	Élevage de vaches laitières	25101000	Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus
0141Z	Élevage de vaches laitières	25102000	Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées, moulus
0141Z	Élevage de vaches laitières	25180020	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0141Z	Élevage de vaches laitières	25181000	Dolomie, non calcinée ni frittée, dite 'crue [à l'état brut]', y.c. la dolomie dégrossie ou simpl. débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0141Z	Élevage de vaches laitières	25182000	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0141Z	Élevage de vaches laitières	25183000	Pisé de dolomie
0141Z	Élevage de vaches laitières	25191000	Carbonate de magnésium naturel [magnésite]
0141Z	Élevage de vaches laitières	25199010	oxyde de magnésium autre la magnésite calciné
0141Z	Élevage de vaches laitières	25199030	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
0141Z	Élevage de vaches laitières	25199090	Magnésie électrofondue
0141Z	Élevage de vaches laitières	25220000	Carbonate de magnésium naturel (magnésite); magnésie électrofondue; magnésie calcinée à mort (frittée), même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage; autre oxyde de magnésium, même pur
0141Z	Élevage de vaches laitières	25222000	Chaux éteinte
0141Z	Élevage de vaches laitières	25223000	Chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)
0141Z	Élevage de vaches laitières	25301000	Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées
0141Z	Élevage de vaches laitières	25309000	Ciments, même colorés (à l'excl. des ciments Portland et des ciments alumineux)
0141Z	Élevage de vaches laitières	27030000	Tourbe (y compris la tourbe pour litière), même agglomérée
0141Z	Élevage de vaches laitières	27101985	Huiles blanches, paraffine liquide
0141Z	Élevage de vaches laitières	28080000	Acide nitrique; acides sulfonitriques
0141Z	Élevage de vaches laitières	28092000	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non
0141Z	Élevage de vaches laitières	28151200	Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]
0141Z	Élevage de vaches laitières	28170000	Oxyde de zinc; peroxyde de zinc
0141Z	Élevage de vaches laitières	28272000	Chlorure de calcium
0141Z	Élevage de vaches laitières	28289000	Hypochlorites, chlorites et hypobromites (à l'excl. des hypochlorites de calcium)

Accuse de réception en préfecture
 973 20052678-2017-12-29-01-01-001-4
 AU
 Date de transmission : 20/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0141Z	Élevage de vaches laitières	28332100	Sulfate de magnésium
0141Z	Élevage de vaches laitières	28332980	'Sulfates (autres que de sodium, de magnésium, d'aluminium, de nickel, de cuivre, de baryum, de cadmium, de chrome, de zinc, de cobalt, de titane, de plomb et de mercure)
0141Z	Élevage de vaches laitières	28342100	Nitrates de potassium
0141Z	Élevage de vaches laitières	28342980	Nitrates (autres que de potassium, de baryum, de béryllium, de cadmium, de cobalt, de nickel, de cuivre, de plomb et de mercure)
0141Z	Élevage de vaches laitières	28352400	Phosphates de potassium
0141Z	Élevage de vaches laitières	28365000	Carbonate de calcium
0141Z	Élevage de vaches laitières	28369917	Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium / autre / autre /autre
0141Z	Élevage de vaches laitières	28416900	Manganites, manganates et permanganates (à l'excl. du permanganate de potassium)
0141Z	Élevage de vaches laitières	29121100	Méthanal [formaldéhyde]
0141Z	Élevage de vaches laitières	29224985	Composés aminés à fonctions oxygénées / autre / autre
0141Z	Élevage de vaches laitières	29225000	Amino-alcools-phénols, amino-acides-phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées (à l'excl. des amino-alcools, des amino-naphtols et autres amino-phénols et leurs éthers et esters, des amino-acides et leurs esters, des amino-aldéhydes, des amino-cétones, des amino-quinones et des sels de tous ces produits)
0141Z	Élevage de vaches laitières	29304090	Méthionine (à l'excl. du méthionine [DCI])
0141Z	Élevage de vaches laitières	29362700	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
0141Z	Élevage de vaches laitières	29362900	Vitamines et leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, non mélangés (à l'excl. des vitamines A, B1, B2, B3, B5, B6, B12, C et E ainsi que des dérivés de ces vitamines)
0141Z	Élevage de vaches laitières	29369000	Provitamines et mélanges de vitamines, de provitamines ou de concentrats, même en solutions quelconques ainsi que des concentrats naturels
0141Z	Élevage de vaches laitières	30029050	Cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures)
0141Z	Élevage de vaches laitières	31010000	Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0141Z	Élevage de vaches laitières	31021010	Urée d'une teneur en azote supérieure à 45 % en poids du produit anhydre à l'état sec
0141Z	Élevage de vaches laitières	31021090	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0141Z	Élevage de vaches laitières	31026000	Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0141Z	Élevage de vaches laitières	31039000	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés (à l'excl. des superphosphates et des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0141Z	Élevage de vaches laitières	31043000	Sulfate de potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0141Z	Élevage de vaches laitières	31049000	Autre:Carnallite, sylvinite et autres sels de potassium naturels bruts, sulfate de potassium et de magnésium et mélanges d'engrais potassiques [p.ex. mélanges de chlorure de potassium et de sulfate de potassium] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0141Z	Élevage de vaches laitières	31052010	Engrais minéraux ou chimiques contenant du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote > 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)

0141Z Élevage de vaches laitières
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0141Z	Élevage de vaches laitières	31052090	Engrais minéraux ou chimiques contenant de l'azote, du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote <= 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0141Z	Élevage de vaches laitières	31053000	Hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique), DAP 18.46.00
0141Z	Élevage de vaches laitières	31054000	Dihydrogénoorthophosphate d'ammonium (phosphate monoammonique), même en mélange avec l'hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)
0141Z	Élevage de vaches laitières	31055100	Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates (à l'excl. du dihydrogénoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] ainsi que des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0141Z	Élevage de vaches laitières	31056000	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0141Z	Élevage de vaches laitières	31059020	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote > 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0141Z	Élevage de vaches laitières	31059080	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0141Z	Élevage de vaches laitières	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
0141Z	Élevage de vaches laitières	32159000	Encres, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres d'imprimerie)
0141Z	Élevage de vaches laitières	33021040	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons
0141Z	Élevage de vaches laitières	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
0141Z	Élevage de vaches laitières	33079000	Préparations pour le présage, le rasage ou l'après-rasage, désodorisants corporels, préparations pour bains, dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, non dénommés ni compris ailleurs; désodorisants de locaux, préparés, même non parfumés, ayant ou non des propriétés désinfectantes
0141Z	Élevage de vaches laitières	34012090	Savons liquides ou pâteux
0141Z	Élevage de vaches laitières	34021300	Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)
0141Z	Élevage de vaches laitières	34029010	Autres préparations tension-actives
0141Z	Élevage de vaches laitières	35071000	Enzymes; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs / Présure et ses concentrats

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0141Z	Élevage de vaches laitières	38085900	Marchandises du n° 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotane [DCI],1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane); du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényliques; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH(ISO)), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxide d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO); du 2,4,5-T(ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotane [DCI]), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO).
0141Z	Élevage de vaches laitières	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
0141Z	Élevage de vaches laitières	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg
0141Z	Élevage de vaches laitières	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
0141Z	Élevage de vaches laitières	38089110	Insecticides à base de pyréthrinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0141Z	Élevage de vaches laitières	38089130	Insecticides à base de carbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0141Z	Élevage de vaches laitières	38089140	Insecticides à base d'organo-phosphorés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0141Z	Élevage de vaches laitières	38089190	Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthrinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0141Z	Élevage de vaches laitières	38089210	Fongicides inorganiques présentés à l'état de préparations cupriques (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0141Z	Élevage de vaches laitières	38089220	Autres fongicides inorganiques (Thiovit..)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0141Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception en préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0141Z	Élevage de vaches laitières	38089230	Fongicides autres à base de dithiocarbamates (Trimanoc, Graneor)
0141Z	Élevage de vaches laitières	38089290	Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques et des produits à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des marchandises du n° 380850)
0141Z	Élevage de vaches laitières	38089327	Herbicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de phénoxyphytohormones, de triazines, d'amides, de carbamates, de dérivés de dinitroanilines et de dérivés d'urée, d'uraciles ou de sulphonylurées ainsi que des marchandises du n° 380850)
0141Z	Élevage de vaches laitières	38089490	Désinfectants et produits simil., présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de sels d'ammonium quaternaire ou de composés halogénés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0141Z	Élevage de vaches laitières	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)
0141Z	Élevage de vaches laitières	39173900	Autres Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques
0141Z	Élevage de vaches laitières	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
0141Z	Élevage de vaches laitières	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
0141Z	Élevage de vaches laitières	39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94
0141Z	Élevage de vaches laitières	39201025	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique non alvéolaires, non renforcées, ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières de l'éthylène d'une épaisseur n'excédant pas 0,125 mm, en polyéthylène d'une densité inférieure à 0,94
0141Z	Élevage de vaches laitières	39201028	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité >= 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.
0141Z	Élevage de vaches laitières	39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)
0141Z	Élevage de vaches laitières	39201089	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0141Z	Élevage de vaches laitières	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.
0141Z	Élevage de vaches laitières	39211900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en polyuréthanes ou en cellulose régénérée ainsi que des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
0141Z	Élevage de vaches laitières	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
0141Z	Élevage de vaches laitières	39229000	Baignoires, douches, éviers, lavabos, bidets, cuvettes d'aisance et leurs sièges et couvercles, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques / autre
0141Z	Élevage de vaches laitières	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
0141Z	Élevage de vaches laitières	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
0141Z	Élevage de vaches laitières	39232100	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène
0141Z	Élevage de vaches laitières	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
0141Z	Élevage de vaches laitières	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
0141Z	Élevage de vaches laitières	39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l
0141Z	Élevage de vaches laitières	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
0141Z	Élevage de vaches laitières	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
0141Z	Élevage de vaches laitières	39249000	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques / autre
0141Z	Élevage de vaches laitières	39251000	Maturateur cuve en PVC > 300 litres
0141Z	Élevage de vaches laitières	39262000	Gants PVC
0141Z	Élevage de vaches laitières	39264000	Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques
0141Z	Élevage de vaches laitières	39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.
0141Z	Élevage de vaches laitières	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
0141Z	Élevage de vaches laitières	40069000	Autres formes (baguettes, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé / autre
0141Z	Élevage de vaches laitières	40091200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple) non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières avec accessoires
0141Z	Élevage de vaches laitières	40117000	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers

0141Z Élevage de vaches laitières
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de transmission : 20/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0141Z	Élevage de vaches laitières	42032910	Gants cuirs
0141Z	Élevage de vaches laitières	44091018	Bois (y compris les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, de conifères, autres
0141Z	Élevage de vaches laitières	44160000	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
0141Z	Élevage de vaches laitières	44219100	Ouvrages en bambou, n.d.a.
0141Z	Élevage de vaches laitières	44219991	Cercueils en bois
0141Z	Élevage de vaches laitières	44219999	Ouvrages en bois (à l'excl. de ceux en bambou, de ceux en panneaux de fibres et des cercueils), n.d.a.
0141Z	Élevage de vaches laitières	48062000	Papiers et cartons sulfurisés, papiers ingraissables, papiers-calques et papier dit "cristal" et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux ou en feuilles / Papiers ingraissables (greaseproof)
0141Z	Élevage de vaches laitières	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
0141Z	Élevage de vaches laitières	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
0141Z	Élevage de vaches laitières	48196000	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)
0141Z	Élevage de vaches laitières	48201050	Agendas en papier ou carton
0141Z	Élevage de vaches laitières	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives
0141Z	Élevage de vaches laitières	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
0141Z	Élevage de vaches laitières	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
0141Z	Élevage de vaches laitières	48237010	Emballages alvéolaires pour oeufs, en pâte à papier moulée
0141Z	Élevage de vaches laitières	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
0141Z	Élevage de vaches laitières	54071000	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404
0141Z	Élevage de vaches laitières	54072011	Tissus (de fils de filaments synthétiques) obtenus à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène d'une largeur de moins de 3 m
0141Z	Élevage de vaches laitières	56050000	Fils guipés, lames et formes similaires des n°s 5404 ou 5405 guipés, autres que ceux du n° 5605 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits "de chaînette"
0141Z	Élevage de vaches laitières	56074100	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique de polyéthylène ou de polypropylène
0141Z	Élevage de vaches laitières	56074919	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0141Z	Élevage de vaches laitières	56074990	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant <= 50 000 décitex [5 g/m], tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0141Z	Élevage de vaches laitières	56075090	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)

Accusé de réception en préfecture
973 20052678-2017-12-29-AP-2115-01-01
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0141Z	Élevage de vaches laitières	56079090	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)
0141Z	Élevage de vaches laitières	56081180	Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, en fils de matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épuisettes ainsi que des filets en ficelles, cordes ou cordages)
0141Z	Élevage de vaches laitières	56081911	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / en nylon ou en autres polyamides / en ficelles, cordes ou cordages
0141Z	Élevage de vaches laitières	56081919	Filets confectionnés, à mailles nouées, en nylon ou en autres polyamides (à l'excl. des filets de pêche, des résilles et filets à cheveux, des filets obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages ainsi que des épuisettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)
0141Z	Élevage de vaches laitières	56081990	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages, en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des filets confectionnés)
0141Z	Élevage de vaches laitières	56089000	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / autre
0141Z	Élevage de vaches laitières	60053500	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, mentionnées dans la note 1 du chapitre 60 (à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0141Z	Élevage de vaches laitières	60053700	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintées (à l'excl. de celles mentionnées dans la note 1 du chapitre 60, de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0141Z	Élevage de vaches laitières	61142000	Combinaison coton
0141Z	Élevage de vaches laitières	61143000	Combinaison synthétique
0141Z	Élevage de vaches laitières	61149000	Autres matières
0141Z	Élevage de vaches laitières	63053219	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
0141Z	Élevage de vaches laitières	63053290	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
0141Z	Élevage de vaches laitières	66020000	Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires
0141Z	Élevage de vaches laitières	68152000	Ouvrages en tourbe (sauf produits en matières textiles en fibres de tourbe)
0141Z	Élevage de vaches laitières	69149000	Ouvrages en céramique autres que la porcelaine n.d.a.
0141Z	Élevage de vaches laitières	70109045	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
0141Z	Élevage de vaches laitières	70109061	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 0141Z Élevage de vaches laitières
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0141Z	Élevage de vaches laitières	70109091	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
0141Z	Élevage de vaches laitières	73072210	Autres accessoires de tuyauterie en acier inoxydable, manchons
0141Z	Élevage de vaches laitières	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
0141Z	Élevage de vaches laitières	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
0141Z	Élevage de vaches laitières	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
0141Z	Élevage de vaches laitières	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
0141Z	Élevage de vaches laitières	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étagage, et les produits principalement en tôle)
0141Z	Élevage de vaches laitières	73090010	Cuve acier > 300 litres
0141Z	Élevage de vaches laitières	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
0141Z	Élevage de vaches laitières	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)
0141Z	Élevage de vaches laitières	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
0141Z	Élevage de vaches laitières	73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures
0141Z	Élevage de vaches laitières	73141900	Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier / autre
0141Z	Élevage de vaches laitières	73142090	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles >= 100 cm ² , en fils de fer ou d'acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm (à l'excl. des produits en fils nervurés)
0141Z	Élevage de vaches laitières	73144900	Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)
0141Z	Élevage de vaches laitières	73261990	Autres ouvrages en fer ou en acier / autre / autre
0141Z	Élevage de vaches laitières	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0141Z	Élevage de vaches laitières	74122000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre
0141Z	Élevage de vaches laitières	74130000	Torons, câbles, tresses et articles simil., en cuivre (sauf produits isolés pour l'électricité)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AJU 0141Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0141Z	Élevage de vaches laitières	76071119	Feuilles et bandes minces d'aluminium sans support, simpl. laminées, d'une épaisseur < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël et en rouleaux d'un poids <= 10 kg)
0141Z	Élevage de vaches laitières	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
0141Z	Élevage de vaches laitières	82014000	Haches, serpes et outils simil. à taillants, avec partie travaillante en métaux communs
0141Z	Élevage de vaches laitières	82015000	Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main
0141Z	Élevage de vaches laitières	82019000	Faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main, avec partie travaillante en métaux communs (à l'excl. des bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, râteliers, raclours, haches, serpes et outils simil. à taillants, cisailles à volailles, sécateurs et simil. maniés à deux mains)
0141Z	Élevage de vaches laitières	82032000	Pincés (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires
0141Z	Élevage de vaches laitières	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
0141Z	Élevage de vaches laitières	82149000	Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles) / autre
0141Z	Élevage de vaches laitières	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
0141Z	Élevage de vaches laitières	83071000	Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires en fer ou en acier
0141Z	Élevage de vaches laitières	83099010	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
0141Z	Élevage de vaches laitières	83099090	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84071000	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation
0141Z	Élevage de vaches laitières	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84082037	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 100 kW
0141Z	Élevage de vaches laitières	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
0141Z	Élevage de vaches laitières	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0141Z Élevage de vaches laitières
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0141Z	Élevage de vaches laitières	84133020	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompe à injection
0141Z	Élevage de vaches laitières	84135040	autres pompes volumétriques alternatives, pompe doseuses
0141Z	Élevage de vaches laitières	84135061	Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84136031	Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84137021	autres pompes centrifuge, Pompes immergés monocellulaires
0141Z	Élevage de vaches laitières	84137029	Circulateurs de chauffage central et d'eau chaude
0141Z	Élevage de vaches laitières	84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
0141Z	Élevage de vaches laitières	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
0141Z	Élevage de vaches laitières	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
0141Z	Élevage de vaches laitières	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0141Z Élevage de vaches laitières
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0141Z	Élevage de vaches laitières	84159000	Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.
0141Z	Élevage de vaches laitières	84162080	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz (à l'excl. des brûleurs exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle et brûleurs mixtes)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84184080	Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, capacité > 250 l mais <= 900 l
0141Z	Élevage de vaches laitières	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
0141Z	Élevage de vaches laitières	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84186100	Pompes à chaleur (à l'excl. des machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84189100	Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid
0141Z	Élevage de vaches laitières	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
0141Z	Élevage de vaches laitières	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
0141Z	Élevage de vaches laitières	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateur médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0141Z	Élevage de vaches laitières	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
0141Z	Élevage de vaches laitières	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0141Z	Élevage de vaches laitières	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0141Z	Élevage de vaches laitières	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84222000	Machines et appareils à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients (à l'excl. des machines à laver la vaisselle)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
0141Z	Élevage de vaches laitières	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84233010	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, à pesage électronique (à l'excl. des balances à pesage continu sur transporteurs)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84233090	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses (à l'excl. des balances à pesage électronique ou continu sur transporteurs)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84238129	Appareils et instruments de pesage, à pesage électronique, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, bascules à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants, des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, ainsi que des balances de magasin)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84238180	Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances à pesage électronique, des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, balances à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84238281	Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (sauf ceux à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0141Z	Élevage de vaches laitières	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
0141Z	Élevage de vaches laitières	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84244100	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
0141Z	Élevage de vaches laitières	84244910	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84248210	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture
0141Z	Élevage de vaches laitières	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84248940	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
0141Z	Élevage de vaches laitières	84248970	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
0141Z	Élevage de vaches laitières	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
0141Z	Élevage de vaches laitières	84289071	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole conçus pour être portés par tracteur agricole
0141Z	Élevage de vaches laitières	84289079	Autres chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole
0141Z	Élevage de vaches laitières	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0141Z	Élevage de vaches laitières	84291900	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), sur roues
0141Z	Élevage de vaches laitières	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
0141Z	Élevage de vaches laitières	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
0141Z	Élevage de vaches laitières	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
0141Z	Élevage de vaches laitières	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0141Z	Élevage de vaches laitières	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
0141Z	Élevage de vaches laitières	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0141Z	Élevage de vaches laitières	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84322930	Herses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
★ 0141Z	Élevage de vaches laitières	84322950	Motohoues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0141Z	Élevage de vaches laitières	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture, sans labour
0141Z	Élevage de vaches laitières	84323919	Semoirs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des semoirs de précision, à commande centrale)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84324100	Épandeurs de fumier pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84324200	Distributeurs d'engrais pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
0141Z	Élevage de vaches laitières	84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège
0141Z	Élevage de vaches laitières	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84331990	Tondeuses à gazon sans moteur (tondeuses mécaniques)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84332010	Motofaucheuses (à l'excl. des tondeuses à gazon)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84332050	Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90-anex1
 -AU 0141Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0141Z	Élevage de vaches laitières	84332090	Faucheuses (non conçues pour être tractées ou portées par tracteurs et à l'excl. des tondeuses à gazon, motofaucheuses et moissonneuses-batteuses)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84334000	Presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses
0141Z	Élevage de vaches laitières	84335100	Moissonneuses-batteuses
0141Z	Élevage de vaches laitières	84335985	Machines, appareils et engins pour la récolte des produits agricoles (à l'excl. des faucheuses, des récolteuses-hacheuses, des machines et appareils de fenaison, des machines pour la récolte des racines ou tubercules, des presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses, ainsi que des moissonneuses- batteuses et autres machines et appareils pour le battage)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84336000	Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles (autres que pour le nettoyage ou le triage des grains et des légumes secs du n° 8437)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.
0141Z	Élevage de vaches laitières	84341000	Machines à traire
0141Z	Élevage de vaches laitières	84342000	Machines et appareils de laiterie pour la transformation du lait en produits laitiers (à l'excl. des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84349000	Parties de machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, n.d.a.
0141Z	Élevage de vaches laitières	84361000	Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux dans les exploitations agricoles ou autres exploitations analogues (à l'excl. de l'industrie des aliments pour animaux, des hache-paille et des étuveurs à fourrage et simil.)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84362100	Couveuses et éleveuses pour l'aviiculture
0141Z	Élevage de vaches laitières	84362900	Machines et appareils pour l'aviiculture (sauf machines à trier les oeufs, machines à plumer du n° 8438 et sauf couveuses et éleveuses)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0141Z	Élevage de vaches laitières	84369100	Parties de machines et appareils pour l'aviiculture, n.d.a.
0141Z	Élevage de vaches laitières	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0141Z	Élevage de vaches laitières	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.
0141Z	Élevage de vaches laitières	84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84439910	Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (sauf pour machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 0141Z Élevage de vaches laitières
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0141Z	Élevage de vaches laitières	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
0141Z	Élevage de vaches laitières	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0141Z	Élevage de vaches laitières	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0141Z	Élevage de vaches laitières	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
0141Z	Élevage de vaches laitières	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
0141Z	Élevage de vaches laitières	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84714100	Machines automatiques de traitement de l'information, comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie (sauf portatives d'un poids <= 10 kg et celles se présentant sous systèmes et à l'excl. des unités périphériques)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0141Z	Élevage de vaches laitières	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
0141Z	Élevage de vaches laitières	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84814010	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques / Soupapes de trop-plein ou de sûreté en font ou en acier
0141Z	Élevage de vaches laitières	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0141Z	Élevage de vaches laitières	84819000	Partie d'Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques
0141Z	Élevage de vaches laitières	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
0141Z	Élevage de vaches laitières	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
0141Z	Élevage de vaches laitières	84831095	Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
0141Z	Élevage de vaches laitières	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
0141Z	Élevage de vaches laitières	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
0141Z	Élevage de vaches laitières	85021200	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
0141Z	Élevage de vaches laitières	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
0141Z	Élevage de vaches laitières	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
0141Z	Élevage de vaches laitières	85069000	Parties de piles et batteries de piles électriques n.d.a.
0141Z	Élevage de vaches laitières	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
0141Z	Élevage de vaches laitières	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
0141Z	Élevage de vaches laitières	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
0141Z	Élevage de vaches laitières	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable pour Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des nos 8535 ou 8536, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du no 8517 pour une tension n'excédant pas 1000 V
0141Z	Élevage de vaches laitières	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
0141Z	Élevage de vaches laitières	85395000	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
0141Z	Élevage de vaches laitières	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
0141Z	Élevage de vaches laitières	85437001	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
0141Z	Élevage de vaches laitières	85437002	Amplificateurs hyperfréquence
0141Z	Élevage de vaches laitières	85437003	Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge
0141Z	Élevage de vaches laitières	85437004	Enregistreurs numériques de données de vol

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-2017-12-29-AP-2018-00-00-01
-AU
Date de transmission : 20/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0141Z	Élevage de vaches laitières	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0141Z	Élevage de vaches laitières	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0141Z	Élevage de vaches laitières	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
0141Z	Élevage de vaches laitières	87087050	Roues en aluminium; parties et accessoires de roues, en aluminium, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 70 10)
0141Z	Élevage de vaches laitières	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
0141Z	Élevage de vaches laitières	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
0141Z	Élevage de vaches laitières	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
0141Z	Élevage de vaches laitières	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
0141Z	Élevage de vaches laitières	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
0141Z	Élevage de vaches laitières	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
0141Z	Élevage de vaches laitières	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
0141Z	Élevage de vaches laitières	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0141Z	Élevage de vaches laitières	88031000	Hélices et rotors, leurs parties, pour aéronefs, n.d.a.
0141Z	Élevage de vaches laitières	88033000	Parties d'avions ou d'hélicoptères, n.d.a. (sauf planeurs)
0141Z	Élevage de vaches laitières	90183190	Seringues, avec ou sans aiguilles, autres qu'en matières plastiques, pour la médecine
0141Z	Élevage de vaches laitières	90189084	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire, n.d.a.
0141Z	Élevage de vaches laitières	90200000	Autres autres appareils respiratoires et masques à gaz
0141Z	Élevage de vaches laitières	90251980	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, non électroniques (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)
0141Z	Élevage de vaches laitières	90261021	Instruments et appareils électroniques pour la mesure et le contrôle du débit ou du niveau du liquide, type débitmètre
0141Z	Élevage de vaches laitières	90262040	Autres Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression, Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
0141Z	Élevage de vaches laitières	90262080	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression

Accusé de réception en préfecture
973 200 52678-2017-12-29-AP-2115-00-11-01
-AU
Date de transmission : 20/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0141Z	Élevage de vaches laitières	90308930	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi conducteur, autres appareils électronique
0141Z	Élevage de vaches laitières	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
0141Z	Élevage de vaches laitières	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
0141Z	Élevage de vaches laitières	94032080	Meubles en métal (à l'excl. des meubles de bureau, des meubles pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire et la chirurgie, des lits et des sièges)
0141Z	Élevage de vaches laitières	94060031	Serres
0141Z	Élevage de vaches laitières	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0141Z	Élevage de vaches laitières	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0141Z	Élevage de vaches laitières	84212100 (sauf 8421 21 00 90)	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	01012100	Chevaux reproducteurs de race pure
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	01012990	Chevaux vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure ainsi que des animaux destinés à la boucherie)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	01021010	Génisses [bovins femelles qui n'ont jamais vêlé] reproductrices, de race pure
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	01022130	Vaches reproductrices, de race pure (à l'excl. des génisses)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	01022190	Bovins domestiques reproducteurs, de race pure (à l'excl. des vaches et des génisses)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	01023100	Buffles reproducteurs de race pure
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	01029020	Animaux reproducteurs de race pure de l'espèce bovine (à l'excl. des bovins domestiques et des buffles)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	01031000	Porcins reproducteurs de race pure
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	01039110	Porcins [des espèces domestiques], vivants, d'un poids < 50 kg (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	01041010	Ovins reproducteurs de race pure
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	01042010	Caprins reproducteurs de race pure
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	01042090	Caprins, vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	01051111	Poussins femelles de sélection et de multiplication, de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	01051119	Poussins femelles de sélection et de multiplication [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	01051191	Coqs et poules de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	01051199	Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte ainsi que des poussins femelles de sélection et de multiplication)

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-Annexes de
 l'AU 0142Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	01051200	Dindes et dindons [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	01051300	Canards domestiques, vivants, d'un poids <= 185 g
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	01051400	Oies domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	01051500	Pintades domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	01059910	Canards [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	01059920	Oies [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids <= 185 g
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	01059950	Pintades [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids > 185 g
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	01061410	Lapins domestiques, vivants
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	01064900	Insectes
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	05040000	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	05080000	Corail et matières simil., bruts ou simpl. préparés, mais non autrement travaillés; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simpl. préparés, mais non découpés en forme, leurs poudres et leurs déchets
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	05111000	Sperme de taureaux
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	06011040	Bulbes de glaïeuls, en repos végétatif
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	06011090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des bulbes de jacinthes, de narcisses, de tulipes et de glaïeuls ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	06012030	Orchidées, jacinthes, narcisses et tulipes, en végétation ou en fleur
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	06012090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des orchidées, des jacinthes, des narcisses, des tulipes ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	06021090	Boutures non racinées et greffons (autres que de vigne)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	06022010	Plants de vigne, greffés ou racinés
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	06024000	Rosiers, greffés ou non
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	06029045	Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'excl. des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	06029050	Plantes de plein air, vivantes, y.c. leurs racines (sauf les bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, y.c. les plants, plantes et racines de chicorée, les boutures non racinées et greffons, les rhododendrons, azalées, les rosiers, le blanc de champignon, les plants d'ananas, les plants de légumes et de fraisiers, les arbres, arbustes et arbrisseaux et les plantes vivaces)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	06029070	Boutures racinées et jeunes plants de plantes d'intérieur (à l'excl. des cactées)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	06029091	Plantes d'intérieur à fleurs, en boutons ou en fleur (à l'excl. des cactées)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	06029099	Plantes d'intérieur, vivantes (à l'excl. des boutures et jeunes plants ainsi que des plantes à fleurs, en boutons ou en fleur)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	06031300	Orchidées et leurs boutons, frais, coupés, pour bouquets ou pour ornements
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	07131090	Pois 'Pisum Sativum', secs, écosés, même décortiqués ou cassés (à l'excl. des pois destinés à l'ensemencement)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	09109190	Mélanges d'épices broyées ou pulvérisées
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	10019900	Épeautre, froment [blé] tendre et méteil (à l'excl. des produits destinés à l'ensemencement)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	10019900	Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	10039000	Orge (à l'excl. de l'orge de semence)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	10049000	Avoine (à l'excl. de l'avoine de semence)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	10059000	Maïs (à l'excl. du maïs de semence)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	10071090	Sorgho à grains de semence (à l'excl. des sorghos hybrides)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	10089000	Céréales (à l'excl. du froment [blé], du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet, de l'alpiste, du fonio, du quinoa et du triticales)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	11010011	Farines de froment [blé] dur
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	11042398	Grains de maïs, mondés, perlés ou autrement travaillés (à l'excl. de la farine de maïs et des grains de maïs aplatis, en flocons, mondés, perlés et en pellets)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	12060091	Graines de tournesol, même concassées, décortiquées et graines de tournesol en coques striées gris et blanc (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	12092100	Graines de luzerne, à semencer
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	12092980	Graines fourragères, à semencer (à l'excl. des graines de céréales, de betteraves fourragères [Beta vulgaris var. alba], de betteraves à sucre, de luzerne, de trèfle [Trifolium spp.], de féтуque, de pâturin des prés du Kentucky [Poa pratensis L.], de ray-grass [Lolium multiflorum Lam., Lolium perenne L.], de fléole des prés, de vesces, de dactyle [Dactylis glomerata L.], d'agrostide [Agrostides] ou de lupin)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	12099180	Graines de légumes, à semencer (à l'excl. des graines de betteraves à salade ou [betteraves rouges] [Beta vulgaris var. conditiva])
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	12099999	Graines, fruits et spores à semencer (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, café, thé, maté, des épices, céréales, graines et fruits oléagineux, betteraves, plantes fourragères, graines de légumes, graines forestières ainsi que des graines de plantes herbacées utilisées surtout pour leurs fleurs ou des espèces utilisées surtout en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil.)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	12113000	Feuilles de coca, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU 0142Z Elevage d'autres bovins et de
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	12114000	Paille de pavot, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	12115000	Ephédra, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	12119086	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, des espèces du genre Ephedra ainsi que des fèves de tonka)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	12141000	Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	12149090	Foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil. (à l'excl. des betteraves fourragères, des rutabagas, des racines fourragères ainsi que de la farine de luzerne)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	14019000	Roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie (à l'excl. des bambous et des rotins)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	14049000	Produits végétaux, n.d.a.
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	15041099	Huiles de foies de poissons et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de foies de flétans et des huiles d'une teneur en vitamines A <= 2500 unités internationales par gramme)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	15050090	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline - autre
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	15149190	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, brutes (à l'excl. des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	15149990	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	15161090	Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	15219099	Cires d'abeilles et d'autres insectes, même raffinées ou colorées (à l'excl. des cires brutes)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	17011290	Sucres de canne, bruts, sans addition d'aromatisants ou de colorants (à l'excl. des sucres destinés à être raffinés)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	18069090	Préparations alimentaires contenant du cacao, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu <= 2 kg (à l'excl. de la poudre de cacao, du chocolat, des bonbons au chocolat [pralines] se présentant sous forme d'une bouchée et autres articles en chocolat, des sucreries contenant du cacao, des pâtes à tartiner contenant du cacao ainsi que des préparations pour boissons contenant du cacao)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	19019099	Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 40% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits similaires des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 5% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des extraits de malt, des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail, des mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie ainsi que des produits du n° 1901 90 91)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	20060099	Légumes, fruits, noix, écorces de fruits et autres parties de plantes comestibles, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés], d'une teneur en sucre <= 13% en poids (à l'excl. du gingembre, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	23023090	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (sauf ceux d'une teneur en amidon <= 28% en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2 mm est <= 10% en poids ou, en cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche >= 1,5% en poids)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	23024008	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon > 35% en poids
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	23025000	Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	23032010	Pulpes de betteraves
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	23040000	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	23064100	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique 'fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est < 2% et un composant solide qui contient < 30 micromoles/g de glucosinolates'
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	23069090	Tourteaux et autres résidus solides, mêmes broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de coton, de lin, de tournesol, de graines de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah, de noix ou d'amandes de palmiste, de germes de maïs ainsi que de l'extraction de l'huile d'olive, de l'huile de soja et de l'huile d'arachide)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	23091051	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	23091090	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	23099031	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ni féculé ni produits laitiers ou contenant en poids <= 10% d'amidon ou de féculé et < 10% de produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	23099035	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ou féculé ou en contenant <= 10% en poids, d'une teneur en poids de produits laitiers >= 50%, mais < 75% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	23099041	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	23099043	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, et d'une teneur en poids de produits laitiers >= 10%, mais < 50% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	23099051	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	23099096	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, produits dits [solubles] de poissons ou de mammifères marins, résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du chapitre 23, pulpes de betteraves mélassées et prémélanges)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	23099099	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, des produits dits 'solubles' de poissons ou de mammifères marins, des résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du présent chapitre, des pulpes de betteraves mélassées, des préparations d'une teneur en poids de chlorure de choline >= 49%, sur support organique ou inorganique et des prémélanges)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	25010010	Eau de mer et eaux mères de salines
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	25010091	Sel propre à l'alimentation humaine
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	25010099	Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	25070020	Kaolin

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	25101000	Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	25102000	Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées, moulus
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	25180020	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	25181000	Dolomie, non calcinée ni frittée, dite 'cruie [à l'état brut]', y.c. la dolomie dégrossie ou simpl. débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	25182000	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	25183000	Pisé de dolomie
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	25191000	Carbonate de magnésium naturel [magnésite]
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	25199010	oxyde de magnésium autre la magnésite calciné
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	25199030	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	25199090	Magnésie électrofondue
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	25220000	Carbonate de magnésium naturel (magnésite); magnésie électrofondue; magnésie calcinée à mort (frittée), même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage; autre oxyde de magnésium, même pur
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	25222000	Chaux éteinte
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	25223000	Chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	25301000	Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	25309000	Ciments, même colorés (à l'excl. des ciments Portland et des ciments alumineux)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	27030000	Tourbe (y compris la tourbe pour litière), même agglomérée
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	27101985	Huiles blanches, paraffine liquide
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	28080000	Acide nitrique; acides sulfonitriques
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	28092000	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	28151200	Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	28170000	Oxyde de zinc; peroxyde de zinc
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	28272000	Chlorure de calcium
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	28289000	Hypochlorites, chlorites et hypobromites (à l'excl. des hypochlorites de calcium)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	28332100	Sulfate de magnésium

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AR-2017-090-annexe
AU 0142Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	28332980	Sulfates (autres que de sodium, de magnésium, d'aluminium, de nickel, de cuivre, de baryum, de cadmium, de chrome, de zinc, de cobalt, de titane, de plomb et de mercure)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	28342100	Nitrates de potassium
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	28342980	Nitrates (autres que de potassium, de baryum, de béryllium, de cadmium, de cobalt, de nickel, de cuivre, de plomb et de mercure)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	28352400	Phosphates de potassium
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	28365000	Carbonate de calcium
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	28369917	Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium / autre / autre /autre
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	28416900	Manganites, manganates et permanganates (à l'excl. du permanganate de potassium)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	29121100	Méthanal [formaldéhyde]
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	29224985	Composés aminés à fonctions oxygénées / autre / autre
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	29225000	Amino-alcools-phénols, amino-acides-phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées (à l'excl. des amino-alcools, des amino-naphtols et autres amino-phénols et leurs éthers et esters, des amino-acides et leurs esters, des amino-aldéhydes, des amino-cétones, des amino-quinones et des sels de tous ces produits)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	29304090	Méthionine (à l'excl. du méthionine [DCI])
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	29362700	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	29362900	Vitamines et leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, non mélangés (à l'excl. des vitamines A, B1, B2, B3, B5, B6, B12, C et E ainsi que des dérivés de ces vitamines)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	29369000	Provitamines et mélanges de vitamines, de provitamines ou de concentrats, même en solutions quelconques ainsi que des concentrats naturels
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	30029050	Cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	31010000	Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	31021010	Urée d'une teneur en azote supérieure à 45 % en poids du produit anhydre à l'état sec
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	31021090	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	31026000	Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	31039000	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés (à l'excl. des superphosphates et des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	31043000	Sulfate de potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	31049000	Autre:Carnallite, sylvinité et autres sels de potassium naturels bruts, sulfate de potassium et de magnésium et mélanges d'engrais potassiques [p.ex. mélanges de chlorure de potassium et de sulfate de potassium] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	31052010	Engrais minéraux ou chimiques contenant du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote > 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	31052090	Engrais minéraux ou chimiques contenant de l'azote, du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote <= 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	31053000	Hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique), DAP 18.46.00
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	31054000	Dihydrogénoorthophosphate d'ammonium (phosphate monoammonique), même en mélange avec l'hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	31055100	Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates (à l'excl. du dihydrogénoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] ainsi que des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	31056000	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	31059020	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote > 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	31059080	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	32159000	Encres, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres d'imprimerie)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	33021040	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	33079000	Préparations pour le prérasage, le rasage ou l'après-rasage, désodorisants corporels, préparations pour bains, dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, non dénommés ni compris ailleurs; désodorisants de locaux, préparés, même non parfumés, ayant ou non des propriétés désinfectantes
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	34012090	Savons liquides ou pâteux
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	34021300	Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	34029010	Autres préparations tension-actives

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-17-90-anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	35071000	Enzymes; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs / Présure et ses concentrats
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	38085900	Marchandises du n° 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotane [DCI],1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane); du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényliques; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH(ISO)), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxide d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO); du 2,4,5-T(ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotane [DCI]), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO).
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	38089110	Insecticides à base de pyréthrinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	38089130	Insecticides à base de carbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	38089140	Insecticides à base d'organo-phosphorés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	38089190	Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthrinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)

Accusé de réception en préfecture
073-00052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	38089210	Fongicides inorganiques présentés à l'état de préparations cupriques (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	38089220	Autres fongicides inorganiques (Thiovit..)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	38089230	Fongicides autres à base de dithiocarbamates (Trimanoc, Graneor)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	38089290	Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques et des produits à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des marchandises du n° 380850)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	38089327	Herbicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de phénoxyphytohormones, de triazines, d'amides, de carbamates, de dérivés de dinitroanilines et de dérivés d'urée, d'uraciles ou de sulphonylurées ainsi que des marchandises du n° 380850)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	38089490	Désinfectants et produits simil., présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de sels d'ammonium quaternaire ou de composés halogénés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	39173900	Autres Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	39201025	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique non alvéolaires, non renforcées, ni stratifiées, ni munis d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières de l'éthylène d'une épaisseur n'excédant pas 0,125 mm, en polyéthylène d'une densité inférieure à 0,94
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	39201028	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité >= 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	39201089	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	39211900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en polyuréthanes ou en cellulose régénérée ainsi que des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	39229000	Baignoires, douches, éviers, lavabos, bidets, cuvettes d'aisance et leurs sièges et couvercles, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques / autre
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	39232100	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	39249000	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques / autre

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-anex1
-AU 0142Z Elevage d'autres bovins et de
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	39251000	Maturateur cuve en PVC > 300 litres
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	39262000	Gants PVC
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	39264000	Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	40069000	Autres formes (baguettes, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé / autre
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	40091200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple) non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières avec accessoires
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	40117000	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	42032910	Gants cuirs
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	44091018	Bois (y compris les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, de conifères, autres
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	44160000	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	44219100	Ouvrages en bambou, n.d.a.
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	44219991	Cercueils en bois
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	44219999	Ouvrages en bois (à l'excl. de ceux en bambou, de ceux en panneaux de fibres et des cercueils), n.d.a.
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	48062000	Papiers et cartons sulfurisés, papiers ingraissables, papiers-calques et papier dit "cristal" et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux ou en feuilles / Papiers ingraissables (greaseproof)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	48196000	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	48201050	Agendas en papier ou carton
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	48237010	Emballages alvéolaires pour oeufs, en pâte à papier moulée
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-Annexes-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	54071000	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	54072011	Tissus (de fils de filaments synthétiques) obtenus à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène d'une largeur de moins de 3 m
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	56050000	Fils guipés, lames et formes similaires des n°s 5404 ou 5405 guipés, autres que ceux du n° 5605 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits "de chaînette"
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	56074100	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique de polyéthylène ou de polypropylène
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	56074919	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	56074990	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant ≤ 50 000 décitex [5 g/m], tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	56075090	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	56079090	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	56081180	Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, en fils de matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épauillettes ainsi que des filets en ficelles, cordes ou cordages)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	56081911	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / en nylon ou en autres polyamides / en ficelles, cordes ou cordages
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	56081919	Filets confectionnés, à mailles nouées, en nylon ou en autres polyamides (à l'excl. des filets de pêche, des résilles et filets à cheveux, des filets obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages ainsi que des épauillettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	56081990	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages, en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des filets confectionnés)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	56089000	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / autre
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	60053500	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, mentionnées dans la note 1 du chapitre 60 (à l'excl. de celles contenant en poids ≥ 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	60053700	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintées (à l'excl. de celles mentionnées dans la note 1 du chapitre 60, de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	61142000	Combinaison coton
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	61143000	Combinaison synthétique
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	61149000	Autres matières
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	63053219	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	63053290	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	66020000	Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	68152000	Ouvrages en tourbe (sauf produits en matières textiles en fibres de tourbe)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	69149000	Ouvrages en céramique autres que la porcelaine n.d.a.
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	70109045	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	70109061	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	70109091	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	73072210	Autres accessoires de tuyauterie en acier inoxydable, manchons
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étalement, et les produits principalement en tôle)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	73090010	Cuve acier > 300 litres

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90-anex1
 -AU 0142Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	73141900	Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier / autre
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	73142090	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles >= 100 cm ² , en fils de fer ou d'acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm (à l'excl. des produits en fils nervurés)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	73144900	Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	73261990	Autres ouvrages en fer ou en acier / autre / autre
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	74122000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	74130000	Torons, câbles, tresses et articles simil., en cuivre (sauf produits isolés pour l'électricité)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	76071119	Feuilles et bandes minces d'aluminium sans support, simpl. laminées, d'une épaisseur < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël et en rouleaux d'un poids <= 10 kg)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	82014000	Haches, serpes et outils simil. à taillants, avec partie travaillante en métaux communs
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	82015000	Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	82019000	Faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main, avec partie travaillante en métaux communs (à l'excl. des bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, râtaux, racloirs, haches, serpes et outils simil. à taillants, cisailles à volailles, sécateurs et simil. maniés à deux mains)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	82032000	Pinces (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0142Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	82149000	Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles) / autre
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermail et montures-fermail à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	83071000	Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires en fer ou en acier
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	83099010	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	83099090	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84071000	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84082037	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 100 kW
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84133020	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompe à injection
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84135040	autres pompes volumétriques alternatives, pompe doseuses
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84135061	Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84136031	Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84137021	autres pompes centrifuge, Pompes immergés monocellulaires
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84137029	Circulateurs de chauffage central et d'eau chaude

0142Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90-anex1
 -AU 0142Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84159000	Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84162080	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz (à l'excl. des brûleurs exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle et brûleurs mixtes)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84184080	Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, capacité > 250 l mais <= 900 l
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84186100	Pompes à chaleur (à l'excl. des machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84189100	Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateur médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84222000	Machines et appareils à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients (à l'excl. des machines à laver la vaisselle)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons

0142Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84233010	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, à pesage électronique (à l'excl. des balances à pesage continu sur transporteurs)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84233090	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses (à l'excl. des balances à pesage électronique ou continu sur transporteurs)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84238129	Appareils et instruments de pesage, à pesage électronique, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, bascules à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants, des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, ainsi que des balances de magasin)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84238180	Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances à pesage électronique, des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, balances à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84238281	Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (sauf ceux à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-090 et de
AU 0142Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84244100	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84244910	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84248210	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84248940	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84248970	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84289071	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole conçus pour être portés par tracteur agricole
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84289079	Autres chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84291900	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), sur roues
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AR-2017-090-annexe de
AU 0142Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herse à disques)
★ 0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84322950	Motohoues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84322930	Herse pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herse à disques)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture, sans labour
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84323919	Semoirs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des semoirs de précision, à commande centrale)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84324100	Épandeurs de fumier pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84324200	Distributeurs d'engrais pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herse, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84331990	Tondeuses à gazon sans moteur (tondeuses mécaniques)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84332010	Motofaucheuses (à l'excl. des tondeuses à gazon)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84332050	Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84332090	Faucheuses (non conçues pour être tractées ou portées par tracteurs et à l'excl. des tondeuses à gazon, motofaucheuses et moissonneuses-batteuses)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84334000	Presses à paille ou à foin, y.c. les presses ramasseuses
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84335100	Moissonneuses-batteuses

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AR-007-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84335985	Machines, appareils et engins pour la récolte des produits agricoles (à l'excl. des faucheuses, des récolteuses-hacheuses, des machines et appareils de fenaison, des machines pour la récolte des racines ou tubercules, des presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses, ainsi que des moissonneuses- batteuses et autres machines et appareils pour le battage)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84336000	Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles (autres que pour le nettoyage ou le triage des grains et des légumes secs du n° 8437)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84341000	Machines à traire
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84342000	Machines et appareils de laiterie pour la transformation du lait en produits laitiers (à l'excl. des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84349000	Parties de machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, n.d.a.
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84361000	Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux dans les exploitations agricoles ou autres exploitations analogues (à l'excl. de l'industrie des aliments pour animaux, des hache-paille et des étuveurs à fourrage et simil.)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84362100	Couveuses et éleveuses pour l'aviiculture
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84362900	Machines et appareils pour l'aviiculture (sauf machines à trier les oeufs, machines à plumer du n° 8438 et sauf couveuses et éleveuses)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84369100	Parties de machines et appareils pour l'aviiculture, n.d.a.
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84439910	Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (sauf pour machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90 et de
AU 0142Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84714100	Machines automatiques de traitement de l'information, comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie (sauf portatives d'un poids <= 10 kg et celles se présentant sous systèmes et à l'excl. des unités périphériques)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84814010	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques / Soupapes de trop-plein ou de sûreté en font ou en acier
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84819000	Partie d'Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84831095	Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	85021200	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	85069000	Parties de piles et batteries de piles électriques n.d.a.
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable pour Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des nos 8535 ou 8536, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du no 8517 pour une tension n'excédant pas 1000 V
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-anex1
-AU 0142Z Elevage d'autres bovins et de
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	85395000	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	85437001	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	85437002	Amplificateurs hyperfréquence
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	85437003	Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	85437004	Enregistreurs numériques de données de vol
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	85437005	Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	85437006	Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	85437007	Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	85437008	Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	85437009	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	85437060	Électrificateurs de clôtures
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	85444999	Conducteurs électriques isolés, pour une tension de 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	87011000	Motoculteurs et tracteurs de construction simil. pour l'industrie (sauf tracteurs pour véhicules automobiles articulés)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	87013000	Tracteurs à chenilles (sauf motoculteurs à chenille)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	87019190	Tracteurs d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	87019290	Tracteurs d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AR-2017-090-annexe de
AU 0142Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	87019390	Tracteurs d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	87019490	Tracteurs d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	87019590	Tracteurs d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	87087050	Roues en aluminium; parties et accessoires de roues, en aluminium, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 70 10)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
 -AU 0142Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	88031000	Hélices et rotors, leurs parties, pour aéronefs, n.d.a.
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	88033000	Parties d'avions ou d'hélicoptères, n.d.a. (sauf planeurs)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	90183190	Seringues, avec ou sans aiguilles, autres qu'en matières plastiques, pour la médecine
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	90189084	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire, n.d.a.
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	90200000	Autres autres appareils respiratoires et masques à gaz
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	90251980	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, non électroniques (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	90261021	Instruments et appareils électroniques pour la mesure et le contrôle du débit ou du niveau du liquide, type débitmètre
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	90262040	Autres Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression, Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	90262080	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	90308930	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi conducteur, autres appareils électronique
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	94032080	Meubles en métal (à l'excl. des meubles de bureau, des meubles pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire et la chirurgie, des lits et des sièges)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	94060031	Serres
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	84212100 (sauf 8421 21 00 90)	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	01012100	Chevaux reproducteurs de race pure
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	01012990	Chevaux vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure ainsi que des animaux destinés à la boucherie)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	01021010	Génisses [bovins femelles qui n'ont jamais vêlé] reproductrices, de race pure
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	01022130	Vaches reproductrices, de race pure (à l'excl. des génisses)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	01022190	Bovins domestiques reproducteurs, de race pure (à l'excl. des vaches et des génisses)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	01023100	Buffles reproducteurs de race pure

Accuse de réception en préfecture : 973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1-AU 0143Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	01029020	Animaux reproducteurs de race pure de l'espèce bovine (à l'excl. des bovins domestiques et des buffles)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	01031000	Porcins reproducteurs de race pure
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	01039110	Porcins [des espèces domestiques], vivants, d'un poids < 50 kg (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	01041010	Ovins reproducteurs de race pure
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	01042010	Caprins reproducteurs de race pure
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	01042090	Caprins, vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	01051111	Poussins femelles de sélection et de multiplication, de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	01051119	Poussins femelles de sélection et de multiplication [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	01051191	Coqs et poules de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	01051199	Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte ainsi que des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	01051200	Dindes et dindons [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	01051300	Canards domestiques, vivants, d'un poids <= 185 g
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	01051400	Oies domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	01051500	Pintades domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	01059910	Canards [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	01059920	Oies [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids <= 185 g
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	01059950	Pintades [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids > 185 g
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	01061410	Lapins domestiques, vivants
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	01064900	Insectes
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	05040000	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	05080000	Corail et matières simil., bruts ou simpl. préparés, mais non autrement travaillés; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simpl. préparés, mais non découpés en forme, leurs poudres et leurs déchets
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	05111000	Sperme de taureaux
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	06011040	Bulbes de glaïeuls, en repos végétatif
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	06011090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des bulbes de jacinthes, de narcisses, de tulipes et de glaïeuls ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	06012030	Orchidées, jacinthes, narcisses et tulipes, en végétation ou en fleur

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU 0143Z - Elevage de chevaux et d'autres
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	06012090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des orchidées, des jacinthes, des narcisses, des tulipes ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	06021090	Boutures non racinées et greffons (autres que de vigne)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	06022010	Plants de vigne, greffés ou racinés
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	06024000	Rosiers, greffés ou non
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	06029045	Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'excl. des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	06029050	Plantes de plein air, vivantes, y.c. leurs racines (sauf les bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, y.c. les plants, plantes et racines de chicorée, les boutures non racinées et greffons, les rhododendrons, azalées, les rosiers, le blanc de champignon, les plants d'ananas, les plants de légumes et de fraisiers, les arbres, arbustes et arbrisseaux et les plantes vivaces)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	06029070	Boutures racinées et jeunes plants de plantes d'intérieur (à l'excl. des cactées)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	06029091	Plantes d'intérieur à fleurs, en boutons ou en fleur (à l'excl. des cactées)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	06029099	Plantes d'intérieur, vivantes (à l'excl. des boutures et jeunes plants ainsi que des plantes à fleurs, en boutons ou en fleur)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	06031300	Orchidées et leurs boutons, frais, coupés, pour bouquets ou pour ornements
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	07131090	Pois 'Pisum Sativum', secs, écosés, même décortiqués ou cassés (à l'excl. des pois destinés à l'ensemencement)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	09109190	Mélanges d'épices broyées ou pulvérisées
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	10019900	Épeautre, froment [blé] tendre et méteil (à l'excl. des produits destinés à l'ensemencement)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	10019900	Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	10039000	Orge (à l'excl. de l'orge de semence)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	10049000	Avoine (à l'excl. de l'avoine de semence)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	10059000	Maïs (à l'excl. du maïs de semence)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	10071090	Sorgho à grains de semence (à l'excl. des sorghos hybrides)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	10089000	Céréales (à l'excl. du froment [blé], du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet, de l'alpiste, du fonio, du quinoa et du triticale)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	11010011	Farines de froment [blé] dur
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	11042398	Grains de maïs, mondés, perlés ou autrement travaillés (à l'excl. de la farine de maïs et des grains de maïs aplatés, en flocons, mondés, perlés et en pellets)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU 0143Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	12060091	Graines de tournesol, même concassées, décortiquées et graines de tournesol en coques striées gris et blanc (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	12092100	Graines de luzerne, à semencer
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	12092980	Graines fourragères, à semencer (à l'excl. des graines de céréales, de betteraves fourragères [Beta vulgaris var. alba], de betteraves à sucre, de luzerne, de trèfle [Trifolium spp.], de féтуque, de pâturin des prés du Kentucky [Poa pratensis L.], de ray-grass [Lolium multiflorum Lam., Lolium perenne L.], de fléole des prés, de vesces, de dactyle [Dactylis glomerata L.], d'agrostide [Agrostides] ou de lupin)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	12099180	Graines de légumes, à semencer (à l'excl. des graines de betteraves à salade ou [betteraves rouges] [Beta vulgaris var. conditiva])
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	12099999	Graines, fruits et spores à semencer (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, café, thé, maté, des épices, céréales, graines et fruits oléagineux, betteraves, plantes fourragères, graines de légumes, graines forestières ainsi que des graines de plantes herbacées utilisées surtout pour leurs fleurs ou des espèces utilisées surtout en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil.)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	12113000	Feuilles de coca, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	12114000	Paille de pavot, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	12115000	Ephédra, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	12119086	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, des espèces du genre Ephedra ainsi que des fèves de tonka)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	12141000	Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	12149090	Foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil. (à l'excl. des betteraves fourragères, des rutabagas, des racines fourragères ainsi que de la farine de luzerne)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	14019000	Roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie (à l'excl. des bambous et des rotins)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	14049000	Produits végétaux, n.d.a.
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	15041099	Huiles de foies de poissons et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de foies de flétans et des huiles d'une teneur en vitamines A <= 2500 unités internationales par gramme)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	15050090	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline - autre
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	15149190	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, brutes (à l'excl. des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	15149990	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)

Accusé de réception en préfecture
973 200 52678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	15161090	Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	15219099	Cires d'abeilles et d'autres insectes, même raffinées ou colorées (à l'excl. des cires brutes)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	17011290	Sucres de canne, bruts, sans addition d'aromatisants ou de colorants (à l'excl. des sucres destinés à être raffinés)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	18069090	Préparations alimentaires contenant du cacao, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu <= 2 kg (à l'excl. de la poudre de cacao, du chocolat, des bonbons au chocolat [pralines] se présentant sous forme d'une bouchée et autres articles en chocolat, des sucreries contenant du cacao, des pâtes à tartiner contenant du cacao ainsi que des préparations pour boissons contenant du cacao)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	19019099	Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 40% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits similaires des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 5% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des extraits de malt, des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail, des mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie ainsi que des produits du n° 1901 90 91)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	20060099	Légumes, fruits, noix, écorces de fruits et autres parties de plantes comestibles, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés], d'une teneur en sucre <= 13% en poids (à l'excl. du gingembre, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	23023090	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (sauf ceux d'une teneur en amidon <= 28% en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2 mm est <= 10% en poids ou, en cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche >= 1,5% en poids)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	23024008	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon > 35% en poids
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	23025000	Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	23032010	Pulpes de betteraves
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	23040000	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	23064100	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique 'fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est < 2% et un composant solide qui contient < 30 micromoles/g de glucosinolates'

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	23069090	Tourteaux et autres résidus solides, mêmes broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de coton, de lin, de tournesol, de graines de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah, de noix ou d'amandes de palmiste, de germes de maïs ainsi que de l'extraction de l'huile d'olive, de l'huile de soja et de l'huile d'arachide)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	23091051	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	23091090	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	23099031	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ni féculé ni produits laitiers ou contenant en poids <= 10% d'amidon ou de féculé et < 10% de produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	23099035	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ou féculé ou en contenant <= 10% en poids, d'une teneur en poids de produits laitiers >= 50%, mais < 75% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	23099041	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	23099043	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, et d'une teneur en poids de produits laitiers >= 10%, mais < 50% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	23099051	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	23099096	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, produits dits [solubles] de poissons ou de mammifères marins, résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du chapitre 23, pulpes de betteraves mélassées et prémélanges)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	23099099	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, des produits dits 'solubles' de poissons ou de mammifères marins, des résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du présent chapitre, des pulpes de betteraves mélassées, des préparations d'une teneur en poids de chlorure de choline >= 49%, sur support organique ou inorganique et des prémélanges)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	25010010	Eau de mer et eaux mères de salines
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	25010091	Sel propre à l'alimentation humaine
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	25010099	Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	25070020	Kaolin
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	25101000	Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	25102000	Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées, moulus
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	25180020	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	25181000	Dolomie, non calcinée ni frittée, dite 'crue [à l'état brut]', y.c. la dolomie dégrossie ou simpl. débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	25182000	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	25183000	Pisé de dolomie
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	25191000	Carbonate de magnésium naturel [magnésite]
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	25199010	oxyde de magnésium autre la magnésite calciné
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	25199030	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	25199090	Magnésie électrofondue
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	25220000	Carbonate de magnésium naturel (magnésite); magnésie électrofondue; magnésie calcinée à mort (frittée), même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage; autre oxyde de magnésium, même pur
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	25222000	Chaux éteinte
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	25223000	Chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	25301000	Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	25309000	Ciments, même colorés (à l'excl. des ciments Portland et des ciments alumineux)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AR-2017-90annex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	27030000	Tourbe (y compris la tourbe pour litière), même agglomérée
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	27101985	Huiles blanches, paraffine liquide
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	28080000	Acide nitrique; acides sulfonitriques
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	28092000	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	28151200	Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	28170000	Oxyde de zinc; peroxyde de zinc
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	28272000	Chlorure de calcium
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	28289000	Hypochlorites, chlorites et hypobromites (à l'excl. des hypochlorites de calcium)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	28332100	Sulfate de magnésium
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	28332980	'Sulfates (autres que de sodium, de magnésium, d'aluminium, de nickel, de cuivre, de baryum, de cadmium, de chrome, de zinc, de cobalt, de titane, de plomb et de mercure)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	28342100	Nitrates de potassium
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	28342980	Nitrates (autres que de potassium, de baryum, de béryllium, de cadmium, de cobalt, de nickel, de cuivre, de plomb et de mercure)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	28352400	Phosphates de potassium
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	28365000	Carbonate de calcium
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	28369917	Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium / autre / autre / autre
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	28416900	Manganites, manganates et permanganates (à l'excl. du permanganate de potassium)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	29121100	Méthanal [formaldéhyde]
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	29224985	Composés aminés à fonctions oxygénées / autre / autre
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	29225000	Amino-alcools-phénols, amino-acides-phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées (à l'excl. des amino-alcools, des amino-naphtols et autres amino-phénols et leurs éthers et esters, des amino-acides et leurs esters, des amino-aldéhydes, des amino-cétones, des amino-quinones et des sels de tous ces produits)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	29304090	Méthionine (à l'excl. du méthionine [DCI])
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	29362700	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	29362900	Vitamines et leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, non mélangés (à l'excl. des vitamines A, B1, B2, B3, B5, B6, B12, C et E ainsi que des dérivés de ces vitamines)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	29369000	Provitamines et mélanges de vitamines, de provitamines ou de concentrats, même en solutions quelconques ainsi que des concentrats naturels
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	30029050	Cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	31010000	Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171228-AP-2017-001
AU 0143Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	31021010	Urée d'une teneur en azote supérieure à 45 % en poids du produit anhydre à l'état sec
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	31021090	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	31026000	Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	31039000	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés (à l'excl. des superphosphates et des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	31043000	Sulfate de potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	31049000	Autre:Carnallite, sylvinite et autres sels de potassium naturels bruts, sulfate de potassium et de magnésium et mélanges d'engrais potassiques [p.ex. mélanges de chlorure de potassium et de sulfate de potassium] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	31052010	Engrais minéraux ou chimiques contenant du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote > 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	31052090	Engrais minéraux ou chimiques contenant de l'azote, du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote <= 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	31053000	Hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique), DAP 18.46.00
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	31054000	Dihydrogénoorthophosphate d'ammonium (phosphate monoammonique), même en mélange avec l'hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	31055100	Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates (à l'excl. du dihydrogénoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] ainsi que des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	31056000	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	31059020	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote > 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	31059080	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	32159000	Encres, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres d'imprimerie)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU 0143Z
Date de télétransmission : 20/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	33021040	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	33079000	Préparations pour le présasage, le rasage ou l'après-rasage, désodorisants corporels, préparations pour bains, dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, non dénommés ni compris ailleurs; désodorisants de locaux, préparés, même non parfumés, ayant ou non des propriétés désinfectantes
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	34012090	Savons liquides ou pâteux
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	34021300	Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	34029010	Autres préparations tension-actives
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	35071000	Enzymes; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs / Présure et ses concentrats
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	38085900	Marchandises du n° 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotane [DCI]), 1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane); du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényliques; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH(ISO)), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxide d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO); du 2,4,5-T(ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotane [DCI])), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO).
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	38089110	Insecticides à base de pyréthrinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	38089130	Insecticides à base de carbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	38089140	Insecticides à base d'organo-phosphorés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	38089190	Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthrinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	38089210	Fongicides inorganiques présentés à l'état de préparations cupriques (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	38089220	Autres fongicides inorganiques (Thiovit..)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	38089230	Fongicides autres à base de dithiocarbamates (Trimanoc, Graneor)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	38089290	Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques et des produits à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des marchandises du n° 380850)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	38089327	Herbicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de phénoxyphytohormones, de triazines, d'amides, de carbamates, de dérivés de dinitroanilines et de dérivés d'urée, d'uraciles ou de sulphonylurées ainsi que des marchandises du n° 380850)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	38089490	Désinfectants et produits simil., présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de sels d'ammonium quaternaire ou de composés halogénés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	39173900	Autres Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	39201025	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique non alvéolaires, non renforcées, ni stratifiées, ni munis d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières de l'éthylène d'une épaisseur n'excédant pas 0,125 mm, en polyéthylène d'une densité inférieure à 0,94
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	39201028	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité >= 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	39201089	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	39211900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en polyuréthanes ou en cellulose régénérée ainsi que des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	39229000	Baignoires, douches, éviers, lavabos, bidets, cuvettes d'aisance et leurs sièges et couvercles, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques / autre
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	39232100	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-anex1
-AU 0143Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	39249000	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques / autre
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	39251000	Maturateur cuve en PVC > 300 litres
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	39262000	Gants PVC
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	39264000	Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	40069000	Autres formes (baguettes, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé / autre
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	40091200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple) non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières avec accessoires
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	40117000	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	42032910	Gants cuirs
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	44091018	Bois (y compris les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, de conifères, autres
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	44160000	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	44219100	Ouvrages en bambou, n.d.a.
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	44219991	Cercueils en bois
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	44219999	Ouvrages en bois (à l'excl. de ceux en bambou, de ceux en panneaux de fibres et des cercueils), n.d.a.
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	48062000	Papiers et cartons sulfurisés, papiers ingraissables, papiers-calques et papier dit "cristal" et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux ou en feuilles / Papiers ingraissables (greaseproof)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	48196000	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)

Accuse de réception en préfecture : 73-200052678-20171229-AP-2017-90annex1-AU 0143Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	48201050	Agendas en papier ou carton
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	48237010	Emballages alvéolaires pour oeufs, en pâte à papier moulée
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	54071000	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	54072011	Tissus (de fils de filaments synthétiques) obtenus à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène d'une largeur de moins de 3 m
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	56050000	Fils guipés, lames et formes similaires des n°s 5404 ou 5405 guipées, autres que ceux du n° 5605 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits "de chaînette"
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	56074100	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique de polyéthylène ou de polypropylène
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	56074919	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	56074990	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant <= 50 000 décitex [5 g/m], tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	56075090	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	56079090	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	56081180	Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, en fils de matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épuisettes ainsi que des filets en ficelles, cordes ou cordages)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	56081911	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / en nylon ou en autres polyamides / en ficelles, cordes ou cordages
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	56081919	Filets confectionnés, à mailles nouées, en nylon ou en autres polyamides (à l'excl. des filets de pêche, des résilles et filets à cheveux, des filets obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages ainsi que des épuisettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	56081990	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages, en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des filets confectionnés)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	56089000	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / autre
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	60053500	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, mentionnées dans la note 1 du chapitre 60 (à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	60053700	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintées (à l'excl. de celles mentionnées dans la note 1 du chapitre 60, de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	61142000	Combinaison coton
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	61143000	Combinaison synthétique
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	61149000	Autres matières
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	63053219	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	63053290	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	66020000	Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	68152000	Ouvrages en tourbe (sauf produits en matières textiles en fibres de tourbe)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	69149000	Ouvrages en céramique autres que la porcelaine n.d.a.
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	70109045	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	70109061	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	70109091	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	73072210	Autres accessoires de tuyauterie en acier inoxydable, manchons
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)

0143Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
 -AU 0143Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étagage, et les produits principalement en tôle)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	73090010	Cuve acier > 300 litres
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	73141900	Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier / autre
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	73142090	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles >= 100 cm ² , en fils de fer ou d'acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm (à l'excl. des produits en fils nervurés)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	73144900	Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	73261990	Autres ouvrages en fer ou en acier / autre / autre
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	74122000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	74130000	Torons, câbles, tresses et articles simil., en cuivre (sauf produits isolés pour l'électricité)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	76071119	Feuilles et bandes minces d'aluminium sans support, simpl. laminées, d'une épaisseur < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël et en rouleaux d'un poids <= 10 kg)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-Annex1-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	82014000	Haches, serpes et outils simil. à taillants, avec partie travaillante en métaux communs
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	82015000	Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	82019000	Faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main, avec partie travaillante en métaux communs (à l'excl. des bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, râteaux, racloirs, haches, serpes et outils simil. à taillants, cisailles à volailles, sécateurs et simil. maniés à deux mains)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	82032000	Pinces (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	82149000	Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles) / autre
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermailles et montures-fermailles à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	83071000	Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires en fer ou en acier
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	83099010	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	83099090	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84071000	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84082037	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 100 kW
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84133020	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompe à injection
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84135040	autres pompes volumétriques alternatives, pompe doseuses
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84135061	Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)

Accusé de réception en préfecture
73-200052678-20171229-AP-2017-90-annex1
-AU 0143Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84136031	Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84137021	autres pompes centrifuge, Pompes immergés monocellulaires
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84137029	Circulateurs de chauffage central et d'eau chaude
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84159000	Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84162080	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz (à l'excl. des brûleurs exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle et brûleurs mixtes)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84184080	Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, capacité > 250 l mais <= 900 l
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84186100	Pompes à chaleur (à l'excl. des machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84189100	Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84222000	Machines et appareils à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients (à l'excl. des machines à laver la vaisselle)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84224000	Machines et appareils à emballer ou à empaqueter les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84233010	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, à pesage électronique (à l'excl. des balances à pesage continu sur transporteurs)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84233090	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses (à l'excl. des balances à pesage électronique ou continu sur transporteurs)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84238129	Appareils et instruments de pesage, à pesage électronique, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, bascules à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants, des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, ainsi que des balances de magasin)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84238180	Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances à pesage électronique, des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, balances à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84238281	Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (sauf ceux à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84244100	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84244910	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84248210	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84248940	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84248970	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés

0143Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90-anex1
 -AU 0143Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84289071	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole conçus pour être portés par tracteur agricole
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84289079	Autres chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biaux (angledozers), à chenilles
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84291900	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biaux (angledozers), sur roues
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84322930	Herses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
★ 0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84322950	Motohoues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture, sans labour
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84323919	Semoirs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des semoirs de précision, à commande centrale)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84324100	Épandeurs de fumier pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84324200	Distributeurs d'engrais pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171228-AP-2017-001 autres
AU 0143Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84331990	Tondeuses à gazon sans moteur (tondeuses mécaniques)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84332010	Motofaucheuses (à l'excl. des tondeuses à gazon)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84332050	Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84332090	Faucheuses (non conçues pour être tractées ou portées par tracteurs et à l'excl. des tondeuses à gazon, motofaucheuses et moissonneuses-batteuses)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84334000	Presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84335100	Moissonneuses-batteuses
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84335985	Machines, appareils et engins pour la récolte des produits agricoles (à l'excl. des faucheuses, des récolteuses-hacheuses, des machines et appareils de fenaison, des machines pour la récolte des racines ou tubercules, des presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses, ainsi que des moissonneuses- batteuses et autres machines et appareils pour le battage)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84336000	Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles (autres que pour le nettoyage ou le triage des grains et des légumes secs du n° 8437)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84341000	Machines à traire
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84342000	Machines et appareils de laiterie pour la transformation du lait en produits laitiers (à l'excl. des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84349000	Parties de machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, n.d.a.
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84361000	Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux dans les exploitations agricoles ou autres exploitations analogues (à l'excl. de l'industrie des aliments pour animaux, des hache-paille et des étuveurs à fourrage et simil.)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84362100	Couveuses et éleveuses pour l'aviculture
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84362900	Machines et appareils pour l'aviculture (sauf machines à trier les oeufs, machines à plumer du n° 8438 et sauf couveuses et éleveuses)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84369100	Parties de machines et appareils pour l'aviculture, n.d.a.
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-anex1
-AU 0143Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84439910	Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (sauf pour machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84714100	Machines automatiques de traitement de l'information, comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie (sauf portatives d'un poids <= 10 kg et celles se présentant sous systèmes et à l'excl. des unités périphériques)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84814010	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques / Soupapes de trop-plein ou de sûreté en font ou en acier
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84819000	Partie d'Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84831095	Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	85021200	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	85069000	Parties de piles et batteries de piles électriques n.d.a.
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable pour Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des nos 8535 ou 8536, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du no 8517 pour une tension n'excédant pas 1000 V
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	85395000	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	85437001	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	85437002	Amplificateurs hyperfréquence
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	85437003	Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	85437004	Enregistreurs numériques de données de vol
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	85437005	Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	85437006	Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	85437007	Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	85437008	Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	85437009	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	85437060	Électrificateurs de clôtures
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	85444999	Conducteurs électriques isolés, pour une tension de 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	87011000	Motoculteurs et tracteurs de construction simil. pour l'industrie (sauf tracteurs pour véhicules automobiles articulés)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	87013000	Tracteurs à chenilles (sauf motoculteurs à chenille)

Accusé de réception en préfecture
73-200052678-20171229-AP-2017-90-annex1
-AU 0143Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	87019190	Tracteurs d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	87019290	Tracteurs d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	87019390	Tracteurs d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	87019490	Tracteurs d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	87019590	Tracteurs d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	87087050	Roues en aluminium; parties et accessoires de roues, en aluminium, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 70 10)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171220-AP-2017-90
AU 0143Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	88031000	Hélices et rotors, leurs parties, pour aéronefs, n.d.a.
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	88033000	Parties d'avions ou d'hélicoptères, n.d.a. (sauf planeurs)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	90183190	Seringues, avec ou sans aiguilles, autres qu'en matières plastiques, pour la médecine
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	90189084	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire, n.d.a.
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	90200000	Autres autres appareils respiratoires et masques à gaz
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	90251980	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, non électroniques (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	90261021	Instruments et appareils électroniques pour la mesure et le contrôle du débit ou du niveau du liquide, type débitmètre
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	90262040	Autres Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression, Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	90262080	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	90308930	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi conducteur, autres appareils électronique
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	94032080	Meubles en métal (à l'excl. des meubles de bureau, des meubles pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire et la chirurgie, des lits et des sièges)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	94060031	Serres
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	84212100 (sauf 8421 21 00 90)	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	01012100	Chevaux reproducteurs de race pure
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	01012990	Chevaux vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure ainsi que des animaux destinés à la boucherie)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	01021010	Génisses [bovins femelles qui n'ont jamais vêlé] reproductrices, de race pure
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	01022130	Vaches reproductrices, de race pure (à l'excl. des génisses)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	01022190	Bovins domestiques reproducteurs, de race pure (à l'excl. des vaches et des génisses)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	01023100	Buffles reproducteurs de race pure
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	01029020	Animaux reproducteurs de race pure de l'espèce bovine (à l'excl. des bovins domestiques et des buffles)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	01031000	Porcins reproducteurs de race pure
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	01039110	Porcins [des espèces domestiques], vivants, d'un poids < 50 kg (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	01041010	Ovins reproducteurs de race pure
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	01042010	Caprins reproducteurs de race pure
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	01042090	Caprins, vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	01051111	Poussins femelles de sélection et de multiplication, de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	01051119	Poussins femelles de sélection et de multiplication [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	01051191	Coqs et poules de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	01051199	Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte ainsi que des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	01051200	Dindes et dindons [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	01051300	Canards domestiques, vivants, d'un poids <= 185 g
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	01051400	Oies domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	01051500	Pintades domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	01059910	Canards [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	01059920	Oies [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids <= 185 g
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	01059950	Pintades [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids > 185 g
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	01061410	Lapins domestiques, vivants
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	01064900	Insectes
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	05040000	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	05080000	Corail et matières simil., bruts ou simpl. préparés, mais non autrement travaillés; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simpl. préparés, mais non découpés en forme, leurs poudres et leurs déchets
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	05111000	Sperme de taureaux
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	06011040	Bulbes de glaïeuls, en repos végétatif
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	06011090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des bulbes de jacinthes, de narcisses, de tulipes et de glaïeuls ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	06012030	Orchidées, jacinthes, narcisses et tulipes, en végétation ou en fleur
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	06012090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des orchidées, des jacinthes, des narcisses, des tulipes ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	06021090	Boutures non racinées et greffons (autres que de vigne)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 20/12/2017
Date de réception en préfecture : 19/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	06022010	Plants de vigne, greffés ou racinés
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	06024000	Rosiers, greffés ou non
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	06029045	Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'excl. des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	06029050	Plantes de plein air, vivantes, y.c. leurs racines (sauf les bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, y.c. les plants, plantes et racines de chicorée, les boutures non racinées et greffons, les rhododendrons, azalées, les rosiers, le blanc de champignon, les plants d'ananas, les plants de légumes et de fraisiers, les arbres, arbustes et arbrisseaux et les plantes vivaces)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	06029070	Boutures racinées et jeunes plants de plantes d'intérieur (à l'excl. des cactées)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	06029091	Plantes d'intérieur à fleurs, en boutons ou en fleur (à l'excl. des cactées)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	06029099	Plantes d'intérieur, vivantes (à l'excl. des boutures et jeunes plants ainsi que des plantes à fleurs, en boutons ou en fleur)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	06031300	Orchidées et leurs boutons, frais, coupés, pour bouquets ou pour ornements
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	07131090	Pois 'Pisum Sativum', secs, écosés, même décortiqués ou cassés (à l'excl. des pois destinés à l'ensemencement)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	09109190	Mélanges d'épices broyées ou pulvérisées
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	10019900	Épeautre, froment [blé] tendre et méteil (à l'excl. des produits destinés à l'ensemencement)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	10019900	Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	10039000	Orge (à l'excl. de l'orge de semence)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	10049000	Avoine (à l'excl. de l'avoine de semence)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	10059000	Maïs (à l'excl. du maïs de semence)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	10071090	Sorgho à grains de semence (à l'excl. des sorghos hybrides)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	10089000	Céréales (à l'excl. du froment [blé], du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet, de l'alpiste, du fonio, du quinoa et du triticale)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	11010011	Farines de froment [blé] dur
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	11042398	Grains de maïs, mondés, perlés ou autrement travaillés (à l'excl. de la farine de maïs et des grains de maïs aplatis, en flocons, mondés, perlés et en pellets)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	12060091	Graines de tournesol, même concassées, décortiquées et graines de tournesol en coques striées gris et blanc (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	12092100	Graines de luzerne, à ensemercer
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	12092980	Graines fourragères, à ensemercer (à l'excl. des graines de céréales, de betteraves fourragères [Beta vulgaris var. alba], de betteraves à sucre, de luzerne, de trèfle [Trifolium spp.], de fétuque, de pâturin des prés du Kentucky [Poa pratensis L.], de ray-grass [Lolium multiflorum Lam., Lolium perenne L.], de fléole des prés, de vesces, de dactyle [Dactylis glomerata L.], d'agrostide [Agrostides] ou de lupin)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	12099180	Graines de légumes, à ensemercer (à l'excl. des graines de betteraves à salade ou [betteraves rouges] [Beta vulgaris var. conditiva])

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	12099999	Graines, fruits et spores à ensemercer (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, café, thé, maté, des épices, céréales, graines et fruits oléagineux, betteraves, plantes fourragères, graines de légumes, graines forestières ainsi que des graines de plantes herbacées utilisées surtout pour leurs fleurs ou des espèces utilisées surtout en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil.)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	12113000	Feuilles de coca, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	12114000	Paille de pavot, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	12115000	Ephédra, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	12119086	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, des espèces du genre Ephedra ainsi que des fèves de tonka)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	12141000	Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	12149090	Foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil. (à l'excl. des betteraves fourragères, des rutabagas, des racines fourragères ainsi que de la farine de luzerne)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	14019000	Roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie (à l'excl. des bambous et des rotins)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	14049000	Produits végétaux, n.d.a.
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	15041099	Huiles de foies de poissons et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de foies de flétans et des huiles d'une teneur en vitamines A <= 2500 unités internationales par gramme)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	15050090	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline - autre
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	15149190	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, brutes (à l'excl. des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	15149990	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	15161090	Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	15219099	Cires d'abeilles et d'autres insectes, même raffinées ou colorées (à l'excl. des cires brutes)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	17011290	Sucres de canne, bruts, sans addition d'aromatisants ou de colorants (à l'excl. des sucres destinés à être raffinés)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	18069090	Préparations alimentaires contenant du cacao, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu <= 2 kg (à l'excl. de la poudre de cacao, du chocolat, des bonbons au chocolat [pralines] se présentant sous forme d'une bouchée et autres articles en chocolat, des sucreries contenant du cacao, des pâtes à tartiner contenant du cacao ainsi que des préparations pour boissons contenant du cacao)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	19019099	Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 40% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits similaires des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 5% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des extraits de malt, des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail, des mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie ainsi que des produits du n° 1901 90 91)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	20060099	Légumes, fruits, noix, écorces de fruits et autres parties de plantes comestibles, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés], d'une teneur en sucre <= 13% en poids (à l'excl. du gingembre, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	23023090	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (sauf ceux d'une teneur en amidon <= 28% en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2 mm est <= 10% en poids ou, en cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche >= 1,5% en poids)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	23024008	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon > 35% en poids
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	23025000	Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	23032010	Pulpes de betteraves
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	23040000	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	23064100	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique 'fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est < 2% et un composant solide qui contient < 30 micromoles/g de glucosinolates'
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	23069090	Tourteaux et autres résidus solides, mêmes broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de coton, de lin, de tournesol, de graines de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah, de noix ou d'amandes de palmiste, de germes de maïs ainsi que de l'extraction de l'huile d'olive, de l'huile de soja et de l'huile d'arachide)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	23091051	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	23091090	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
 AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	23099031	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ni fécule ni produits laitiers ou contenant en poids <= 10% d'amidon ou de fécule et < 10% de produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	23099035	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ou fécule ou en contenant <= 10% en poids, d'une teneur en poids de produits laitiers >= 50%, mais < 75% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	23099041	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de fécule > 10%, mais <= 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	23099043	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de fécule > 10%, mais <= 30%, et d'une teneur en poids de produits laitiers >= 10%, mais < 50% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	23099051	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de fécule > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	23099096	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou fécule, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, produits dits [solubles] de poissons ou de mammifères marins, résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du chapitre 23, pulpes de betteraves mélassées et prémélanges)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	23099099	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou fécule, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, des produits dits 'solubles' de poissons ou de mammifères marins, des résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du présent chapitre, des pulpes de betteraves mélassées, des préparations d'une teneur en poids de chlorure de choline >= 49%, sur support organique ou inorganique et des prémélanges)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	25010010	Eau de mer et eaux mères de salines
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	25010091	Sel propre à l'alimentation humaine
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	25010099	Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	25070020	Kaolin
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	25101000	Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus

Accusé de réception en préfecture de caprins
 973-200052678-20171229-AP-2017-90 annex1
 -AU 0145Z Élevage d'ovins et de caprins
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	25102000	Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées, moulus
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	25180020	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	25181000	Dolomie, non calcinée ni frittée, dite 'cruie [à l'état brut]', y.c. la dolomie dégrossie ou simpl. débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	25182000	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	25183000	Pisé de dolomie
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	25191000	Carbonate de magnésium naturel [magnésite]
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	25199010	oxyde de magnésium autre la magnésite calciné
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	25199030	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	25199090	Magnésie électrofondue
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	25220000	Carbonate de magnésium naturel (magnésite); magnésie électrofondue; magnésie calcinée à mort (frittée), même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage; autre oxyde de magnésium, même pur
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	25222000	Chaux éteinte
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	25223000	Chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	25301000	Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	25309000	Ciments, même colorés (à l'excl. des ciments Portland et des ciments alumineux)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	27030000	Tourbe (y compris la tourbe pour litière), même agglomérée
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	27101985	Huiles blanches, paraffine liquide
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	28080000	Acide nitrique; acides sulfonitriques
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	28092000	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	28151200	Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	28170000	Oxyde de zinc; peroxyde de zinc
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	28272000	Chlorure de calcium
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	28289000	Hypochlorites, chlorites et hypobromites (à l'excl. des hypochlorites de calcium)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	28332100	Sulfate de magnésium
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	28332980	'Sulfates (autres que de sodium, de magnésium, d'aluminium, de nickel, de cuivre, de baryum, de cadmium, de chrome, de zinc, de cobalt, de titane, de plomb et de mercure)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	28342100	Nitrates de potassium
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	28342980	Nitrates (autres que de potassium, de baryum, de béryllium, de cadmium, de cobalt, de nickel, de cuivre, de plomb et de mercure)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	28352400	Phosphates de potassium
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	28365000	Carbonate de calcium
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	28369917	Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium / autre / autre / autre
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	28416900	Manganites, manganates et permanganates (à l'excl. du permanganate de potassium)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	29121100	Méthanal [formaldéhyde]
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	29224985	Composés aminés à fonctions oxygénées / autre / autre

Accuse de réception en préfecture
973 20052678 - 2017-12-29-AP-2017-90
-AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	29225000	Amino-alcools-phénols, amino-acides-phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées (à l'excl. des amino-alcools, des amino-naphtols et autres amino-phénols et leurs éthers et esters, des amino-acides et leurs esters, des amino-aldéhydes, des amino-cétones, des amino-quinones et des sels de tous ces produits)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	29304090	Méthionine (à l'excl. du méthionine [DCI])
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	29362700	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	29362900	Vitamines et leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, non mélangés (à l'excl. des vitamines A, B1, B2, B3, B5, B6, B12, C et E ainsi que des dérivés de ces vitamines)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	29369000	Provitamines et mélanges de vitamines, de provitamines ou de concentrats, même en solutions quelconques ainsi que des concentrats naturels
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	30029050	Cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	31010000	Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	31021010	Urée d'une teneur en azote supérieure à 45 % en poids du produit anhydre à l'état sec
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	31021090	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	31026000	Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	31039000	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés (à l'excl. des superphosphates et des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	31043000	Sulfate de potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	31049000	Autre:Carnallite, sylvinite et autres sels de potassium naturels bruts, sulfate de potassium et de magnésium et mélanges d'engrais potassiques [p.ex. mélanges de chlorure de potassium et de sulfate de potassium] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	31052010	Engrais minéraux ou chimiques contenant du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote > 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	31052090	Engrais minéraux ou chimiques contenant de l'azote, du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote <= 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	31053000	Hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique), DAP 18.46.00
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	31054000	Dihydrogénoorthophosphate d'ammonium (phosphate monoammonique), même en mélange avec l'hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	31055100	Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates (à l'excl. du dihydrogénoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] ainsi que des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	31056000	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229_AP-2017-90anex1
AU 0145Z Élevage d'ovins et de caprins
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	31059020	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote > 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	31059080	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	32159000	Encres, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres d'imprimerie)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	33021040	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	33079000	Préparations pour le prérasage, le rasage ou l'après-rasage, désodorisants corporels, préparations pour bains, dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, non dénommés ni compris ailleurs; désodorisants de locaux, préparés, même non parfumés, ayant ou non des propriétés désinfectantes
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	34012090	Savons liquides ou pâteux
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	34021300	Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	34029010	Autres préparations tension-actives
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	35071000	Enzymes; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs / Présure et ses concentrats

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	38085900	Marchandises du n° 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotane [DCI],1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane); du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényliques; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH(ISO)), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxide d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO); du 2,4,5-T(ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotane [DCI]), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO).
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	38089110	Insecticides à base de pyréthrinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	38089130	Insecticides à base de carbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	38089140	Insecticides à base d'organo-phosphorés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	38089190	Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthrinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	38089210	Fongicides inorganiques présentés à l'état de préparations cupriques (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	38089220	Autres fongicides inorganiques (Thiovit..)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0145Z Elevage d'ovins et de caprins
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception en préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	38089230	Fongicides autres à base de dithiocarbamates (Trimanoc, Graneor)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	38089290	Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques et des produits à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des marchandises du n° 380850)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	38089327	Herbicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de phénoxyphytohormones, de triazines, d'amides, de carbamates, de dérivés de dinitroanilines et de dérivés d'urée, d'uraciles ou de sulphonylurées ainsi que des marchandises du n° 380850)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	38089490	Désinfectants et produits simil., présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de sels d'ammonium quaternaire ou de composés halogénés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	39173900	Autres Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	39201025	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique non alvéolaires, non renforcées, ni stratifiées, ni munis d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières de l'éthylène d'une épaisseur n'excedant pas 0,125 mm, en polyéthylène d'une densité inférieur à 0,94
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	39201028	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité >= 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	39201089	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	39211900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en polyuréthanes ou en cellulose régénérée ainsi que des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	39229000	Baignoires, douches, éviers, lavabos, bidets, cuvettes d'aisance et leurs sièges et couvercles, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques / autre
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	39232100	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	39249000	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques / autre
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	39251000	Maturateur cuve en PVC > 300 litres
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	39262000	Gants PVC
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	39264000	Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	40069000	Autres formes (baguettes, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé / autre
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	40091200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple) non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières avec accessoires
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	40117000	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers

Accuse de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de signature : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	42032910	Gants cuirs
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	44091018	Bois (y compris les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, de conifères, autres
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	44160000	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	44219100	Ouvrages en bambou, n.d.a.
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	44219991	Cercueils en bois
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	44219999	Ouvrages en bois (à l'excl. de ceux en bambou, de ceux en panneaux de fibres et des cercueils), n.d.a.
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	48062000	Papiers et cartons sulfurisés, papiers ingraissables, papiers-calques et papier dit "cristal" et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux ou en feuilles / Papiers ingraissables (greaseproof)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	48196000	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	48201050	Agendas en papier ou carton
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	48237010	Emballages alvéolaires pour oeufs, en pâte à papier moulée
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	54071000	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	54072011	Tissus (de fils de filaments synthétiques) obtenus à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène d'une largeur de moins de 3 m
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	56050000	Fils guipés, lames et formes similaires des n°s 5404 ou 5405 guipés, autres que ceux du n° 5605 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits "de chaînette"
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	56074100	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique de polyéthylène ou de polypropylène
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	56074919	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	56074990	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant <= 50 000 décitex [5 g/m], tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	56075090	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-AP-2017-de-caprins-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	56079090	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	56081180	Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, en fils de matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épuisettes ainsi que des filets en ficelles, cordes ou cordages)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	56081911	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / en nylon ou en autres polyamides / en ficelles, cordes ou cordages
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	56081919	Filets confectionnés, à mailles nouées, en nylon ou en autres polyamides (à l'excl. des filets de pêche, des résilles et filets à cheveux, des filets obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages ainsi que des épuisettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	56081990	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages, en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des filets confectionnés)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	56089000	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / autre
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	60053500	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, mentionnées dans la note 1 du chapitre 60 (à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	60053700	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintées (à l'excl. de celles mentionnées dans la note 1 du chapitre 60, de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	61142000	Combinaison coton
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	61143000	Combinaison synthétique
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	61149000	Autres matières
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	63053219	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	63053290	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	66020000	Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	68152000	Ouvrages en tourbe (sauf produits en matières textiles en fibres de tourbe)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	69149000	Ouvrages en céramique autres que la porcelaine n.d.a.
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	70109045	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	70109061	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 0145Z Elevage d'ovins et de caprins
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	70109091	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	73072210	Autres accessoires de tuyauterie en acier inoxydable, manchons
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étagage, et les produits principalement en tôle)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	73090010	Cuve acier > 300 litres
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	73141900	Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier / autre
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	73142090	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles >= 100 cm ² , en fils de fer ou d'acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm (à l'excl. des produits en fils nervurés)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	73144900	Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	73261990	Autres ouvrages en fer ou en acier / autre / autre
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	74122000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	74130000	Torons, câbles, tresses et articles simil., en cuivre (sauf produits isolés pour l'électricité)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AJU 0145Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	76071119	Feuilles et bandes minces d'aluminium sans support, simpl. laminées, d'une épaisseur < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël et en rouleaux d'un poids <= 10 kg)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	82014000	Haches, serpes et outils simil. à taillants, avec partie travaillante en métaux communs
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	82015000	Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	82019000	Faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main, avec partie travaillante en métaux communs (à l'excl. des bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, râteliers, raclours, haches, serpes et outils simil. à taillants, cisailles à volailles, sécateurs et simil. maniés à deux mains)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	82032000	Pincés (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	82149000	Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles) / autre
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	83071000	Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires en fer ou en acier
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	83099010	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	83099090	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84071000	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84082037	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 100 kW
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0145Z Élevage d'ovins et de caprins
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84133020	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompe à injection
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84135040	autres pompes volumétriques alternatives, pompe doseuses
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84135061	Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84136031	Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84137021	autres pompes centrifuge, Pompes immergés monocellulaires
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84137029	Circulateurs de chauffage central et d'eau chaude
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0145Z Elevage d'ovins et de caprins
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84159000	Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84162080	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz (à l'excl. des brûleurs exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle et brûleurs mixtes)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84184080	Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, capacité > 250 l mais <= 900 l
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84186100	Pompes à chaleur (à l'excl. des machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84189100	Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateur médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84222000	Machines et appareils à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients (à l'excl. des machines à laver la vaisselle)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84233010	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, à pesage électronique (à l'excl. des balances à pesage continu sur transporteurs)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84233090	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses (à l'excl. des balances à pesage électronique ou continu sur transporteurs)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84238129	Appareils et instruments de pesage, à pesage électronique, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, bascules à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants, des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, ainsi que des balances de magasin)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84238180	Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances à pesage électronique, des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, balances à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84238281	Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (sauf ceux à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84244100	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84244910	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84248210	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84248940	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84248970	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84289071	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole conçus pour être portés par tracteur agricole
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84289079	Autres chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84291900	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), sur roues
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84322930	Herses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
★ 0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84322950	Motohoues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture, sans labour
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84323919	Semoirs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des semoirs de précision, à commande centrale)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84324100	Épandeurs de fumier pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84324200	Distributeurs d'engrais pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84331990	Tondeuses à gazon sans moteur (tondeuses mécaniques)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84332010	Motofaucheuses (à l'excl. des tondeuses à gazon)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84332050	Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs

Accusé de réception en préfecture de caprins
 973-200052678-20171229-AP-2017-90 annex1
 -AU 0145Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84332090	Faucheuses (non conçues pour être tractées ou portées par tracteurs et à l'excl. des tondeuses à gazon, motofaucheuses et moissonneuses-batteuses)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84334000	Presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84335100	Moissonneuses-batteuses
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84335985	Machines, appareils et engins pour la récolte des produits agricoles (à l'excl. des faucheuses, des récolteuses-hacheuses, des machines et appareils de fenaison, des machines pour la récolte des racines ou tubercules, des presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses, ainsi que des moissonneuses- batteuses et autres machines et appareils pour le battage)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84336000	Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles (autres que pour le nettoyage ou le triage des grains et des légumes secs du n° 8437)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84341000	Machines à traire
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84342000	Machines et appareils de laiterie pour la transformation du lait en produits laitiers (à l'excl. des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84349000	Parties de machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, n.d.a.
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84361000	Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux dans les exploitations agricoles ou autres exploitations analogues (à l'excl. de l'industrie des aliments pour animaux, des hache-paille et des étuveurs à fourrage et simil.)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84362100	Couveuses et éleveuses pour l'aviiculture
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84362900	Machines et appareils pour l'aviiculture (sauf machines à trier les oeufs, machines à plumer du n° 8438 et sauf couveuses et éleveuses)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84369100	Parties de machines et appareils pour l'aviiculture, n.d.a.
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84439910	Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (sauf pour machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0145Z Elevage d'ovins et de caprins
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84714100	Machines automatiques de traitement de l'information, comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie (sauf portatives d'un poids <= 10 kg et celles se présentant sous systèmes et à l'excl. des unités périphériques)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84814010	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques / Soupapes de trop-plein ou de sûreté en font ou en acier
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84819000	Partie d'Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84831095	Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	85021200	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	85069000	Parties de piles et batteries de piles électriques n.d.a.
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable pour Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des nos 8535 ou 8536, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du no 8517 pour une tension n'excédant pas 1000 V
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	85395000	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	85437001	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	85437002	Amplificateurs hyperfréquence
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	85437003	Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	85437004	Enregistreurs numériques de données de vol

Accusé de réception en préfecture
973-210652678-20171229-AP-2017-de-caprins-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	85437005	Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	85437006	Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	85437007	Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	85437008	Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	85437009	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	85437060	Électrificateurs de clôtures
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	85444999	Conducteurs électriques isolés, pour une tension de 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	87011000	Motoculteurs et tracteurs de construction simil. pour l'industrie (sauf tracteurs pour véhicules automobiles articulés)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	87013000	Tracteurs à chenilles (sauf motoculteurs à chenille)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	87019190	Tracteurs d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	87019290	Tracteurs d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	87019390	Tracteurs d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	87019490	Tracteurs d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	87019590	Tracteurs d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)

Accusé de réception en préfecture
973 20 05 2678 - 20171229-AP-2017-00 caprins
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	87087050	Roues en aluminium; parties et accessoires de roues, en aluminium, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 70 10)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	88031000	Hélices et rotors, leurs parties, pour aéronefs, n.d.a.
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	88033000	Parties d'avions ou d'hélicoptères, n.d.a. (sauf planeurs)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	90183190	Seringues, avec ou sans aiguilles, autres qu'en matières plastiques, pour la médecine
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	90189084	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire, n.d.a.
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	90200000	Autres autres appareils respiratoires et masques à gaz
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	90251980	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, non électroniques (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	90261021	Instruments et appareils électroniques pour la mesure et le contrôle du débit ou du niveau du liquide, type débitmètre
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	90262040	Autres Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression, Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	90262080	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression

Accusé de réception en préfecture
973-200652678-20171229-AP-2017-00 caprins
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	90308930	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi conducteur, autres appareils électronique
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	94032080	Meubles en métal (à l'excl. des meubles de bureau, des meubles pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire et la chirurgie, des lits et des sièges)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	94060031	Serres
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	84212100 (sauf 8421 21 00 90)	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
0146Z	Élevage de porcins	01012100	Chevaux reproducteurs de race pure
0146Z	Élevage de porcins	01012990	Chevaux vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure ainsi que des animaux destinés à la boucherie)
0146Z	Élevage de porcins	01021010	Génisses [bovins femelles qui n'ont jamais vêlé] reproductrices, de race pure
0146Z	Élevage de porcins	01022130	Vaches reproductrices, de race pure (à l'excl. des génisses)
0146Z	Élevage de porcins	01022190	Bovins domestiques reproducteurs, de race pure (à l'excl. des vaches et des génisses)
0146Z	Élevage de porcins	01023100	Buffles reproducteurs de race pure
0146Z	Élevage de porcins	01029020	Animaux reproducteurs de race pure de l'espèce bovine (à l'excl. des bovins domestiques et des buffles)
0146Z	Élevage de porcins	01031000	Porcins reproducteurs de race pure
0146Z	Élevage de porcins	01039110	Porcins [des espèces domestiques], vivants, d'un poids < 50 kg (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0146Z	Élevage de porcins	01041010	Ovins reproducteurs de race pure
0146Z	Élevage de porcins	01042010	Caprins reproducteurs de race pure
0146Z	Élevage de porcins	01042090	Caprins, vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0146Z	Élevage de porcins	01051111	Poussins femelles de sélection et de multiplication, de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g
0146Z	Élevage de porcins	01051119	Poussins femelles de sélection et de multiplication [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte)
0146Z	Élevage de porcins	01051191	Coqs et poules de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0146Z	Élevage de porcins	01051199	Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte ainsi que des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0146Z	Élevage de porcins	01051200	Dindes et dindons [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g
0146Z	Élevage de porcins	01051300	Canards domestiques, vivants, d'un poids <= 185 g
0146Z	Élevage de porcins	01051400	Oies domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0146Z	Élevage de porcins	01051500	Pintades domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0146Z	Élevage de porcins	01059910	Canards [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g
0146Z	Élevage de porcins	01059920	Oies [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids <= 185 g
0146Z	Élevage de porcins	01059950	Pintades [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids > 185 g
0146Z	Élevage de porcins	01061410	Lapins domestiques, vivants

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0146Z	Élevage de porcins	01064900	Insectes
0146Z	Élevage de porcins	05040000	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
0146Z	Élevage de porcins	05080000	Corail et matières simil., bruts ou simpl. préparés, mais non autrement travaillés; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simpl. préparés, mais non découpés en forme, leurs poudres et leurs déchets
0146Z	Élevage de porcins	05111000	Sperme de taureaux
0146Z	Élevage de porcins	06011040	Bulbes de glaïeuls, en repos végétatif
0146Z	Élevage de porcins	06011090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des bulbes de jacinthes, de narcisses, de tulipes et de glaïeuls ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0146Z	Élevage de porcins	06012030	Orchidées, jacinthes, narcisses et tulipes, en végétation ou en fleur
0146Z	Élevage de porcins	06012090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des orchidées, des jacinthes, des narcisses, des tulipes ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0146Z	Élevage de porcins	06021090	Boutures non racinées et greffons (autres que de vigne)
0146Z	Élevage de porcins	06022010	Plants de vigne, greffés ou racinés
0146Z	Élevage de porcins	06024000	Rosiers, greffés ou non
0146Z	Élevage de porcins	06029045	Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'excl. des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
0146Z	Élevage de porcins	06029050	Plantes de plein air, vivantes, y.c. leurs racines (sauf les bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, y.c. les plants, plantes et racines de chicorée, les boutures non racinées et greffons, les rhododendrons, azalées, les rosiers, le blanc de champignon, les plants d'ananas, les plants de légumes et de fraisiers, les arbres, arbustes et arbrisseaux et les plantes vivaces)
0146Z	Élevage de porcins	06029070	Boutures racinées et jeunes plants de plantes d'intérieur (à l'excl. des cactées)
0146Z	Élevage de porcins	06029091	Plantes d'intérieur à fleurs, en boutons ou en fleur (à l'excl. des cactées)
0146Z	Élevage de porcins	06029099	Plantes d'intérieur, vivantes (à l'excl. des boutures et jeunes plants ainsi que des plantes à fleurs, en boutons ou en fleur)
0146Z	Élevage de porcins	06031300	Orchidées et leurs boutons, frais, coupés, pour bouquets ou pour ornements
0146Z	Élevage de porcins	07131090	Pois 'Pisum Sativum', secs, écosés, même décortiqués ou cassés (à l'excl. des pois destinés à l'ensemencement)
0146Z	Élevage de porcins	09109190	Mélanges d'épices broyées ou pulvérisées
0146Z	Élevage de porcins	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
0146Z	Élevage de porcins	10019900	Épeautre, froment [blé] tendre et méteil (à l'excl. des produits destinés à l'ensemencement)
0146Z	Élevage de porcins	10019900	Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)
0146Z	Élevage de porcins	10039000	Orge (à l'excl. de l'orge de semence)
0146Z	Élevage de porcins	10049000	Avoine (à l'excl. de l'avoine de semence)
0146Z	Élevage de porcins	10059000	Maïs (à l'excl. du maïs de semence)
0146Z	Élevage de porcins	10071090	Sorgho à grains de semence (à l'excl. des sorghos hybrides)
0146Z	Élevage de porcins	10089000	Céréales (à l'excl. du froment [blé], du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet, de l'alpiste, du fonio, du quinoa et du triticale)
0146Z	Élevage de porcins	11010011	Farines de froment [blé] dur

Accusé de réception en préfecture
973-200652678-20171229-AP-2017-90-annex1-AU
Date de télétransmission : 20/12/2017
Date de réception en préfecture : 20/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0146Z	Élevage de porcins	11042398	Grains de maïs, mondés, perlés ou autrement travaillés (à l'excl. de la farine de maïs et des grains de maïs aplatis, en flocons, mondés, perlés et en pellets)
0146Z	Élevage de porcins	12060091	Graines de tournesol, même concassées, décortiquées et graines de tournesol en coques striées gris et blanc (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement)
0146Z	Élevage de porcins	12092100	Graines de luzerne, à semencer
0146Z	Élevage de porcins	12092980	Graines fourragères, à semencer (à l'excl. des graines de céréales, de betteraves fourragères [Beta vulgaris var. alba], de betteraves à sucre, de luzerne, de trèfle [Trifolium spp.], de féтуque, de pâturin des prés du Kentucky [Poa pratensis L.], de ray-grass [Lolium multiflorum Lam., Lolium perenne L.], de fléole des prés, de vesces, de dactyle [Dactylis glomerata L.], d'agrostide [Agrostides] ou de lupin)
0146Z	Élevage de porcins	12099180	Graines de légumes, à semencer (à l'excl. des graines de betteraves à salade ou [betteraves rouges] [Beta vulgaris var. conditiva])
0146Z	Élevage de porcins	12099999	Graines, fruits et spores à semencer (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, café, thé, maté, des épices, céréales, graines et fruits oléagineux, betteraves, plantes fourragères, graines de légumes, graines forestières ainsi que des graines de plantes herbacées utilisées surtout pour leurs fleurs ou des espèces utilisées surtout en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil.)
0146Z	Élevage de porcins	12113000	Feuilles de coca, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées
0146Z	Élevage de porcins	12114000	Paille de pavot, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0146Z	Élevage de porcins	12115000	Ephédra, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0146Z	Élevage de porcins	12119086	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, des espèces du genre Ephedra ainsi que des fèves de tonka)
0146Z	Élevage de porcins	12141000	Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne
0146Z	Élevage de porcins	12149090	Foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil. (à l'excl. des betteraves fourragères, des rutabagas, des racines fourragères ainsi que de la farine de luzerne)
0146Z	Élevage de porcins	14019000	Roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie (à l'excl. des bambous et des rotins)
0146Z	Élevage de porcins	14049000	Produits végétaux, n.d.a.
0146Z	Élevage de porcins	15041099	Huiles de foies de poissons et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de foies de flétans et des huiles d'une teneur en vitamines A <= 2500 unités internationales par gramme)
0146Z	Élevage de porcins	15050090	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline - autre
0146Z	Élevage de porcins	15149190	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, brutes (à l'excl. des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0146Z	Élevage de porcins	15149990	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0146Z	Élevage de porcins	15161090	Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
0146Z	Élevage de porcins	15219099	Cires d'abeilles et d'autres insectes, même raffinées ou colorées (à l'excl. des cires brutes)
0146Z	Élevage de porcins	17011290	Sucres de canne, bruts, sans addition d'aromatisants ou de colorants (à l'excl. des sucres destinés à être raffinés)
0146Z	Élevage de porcins	18069090	Préparations alimentaires contenant du cacao, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu <= 2 kg (à l'excl. de la poudre de cacao, du chocolat, des bonbons au chocolat [pralines] se présentant sous forme d'une bouchée et autres articles en chocolat, des sucreries contenant du cacao, des pâtes à tartiner contenant du cacao ainsi que des préparations pour boissons contenant du cacao)
0146Z	Élevage de porcins	19019099	Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 40% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits similaires des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 5% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des extraits de malt, des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail, des mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie ainsi que des produits du n° 1901 90 91)
0146Z	Élevage de porcins	20060099	Légumes, fruits, noix, écorces de fruits et autres parties de plantes comestibles, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés], d'une teneur en sucre <= 13% en poids (à l'excl. du gingembre, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)
0146Z	Élevage de porcins	23023090	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (sauf ceux d'une teneur en amidon <= 28% en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2 mm est <= 10% en poids ou, en cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche >= 1,5% en poids)
0146Z	Élevage de porcins	23024008	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon > 35% en poids
0146Z	Élevage de porcins	23025000	Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses
0146Z	Élevage de porcins	23032010	Pulpes de betteraves
0146Z	Élevage de porcins	23040000	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja
0146Z	Élevage de porcins	23064100	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique 'fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est < 2% et un composant solide qui contient < 30 micromoles/g de glucosinolates'

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0146Z	Élevage de porcins	23069090	Tourteaux et autres résidus solides, mêmes broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de coton, de lin, de tournesol, de graines de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah, de noix ou d'amandes de palmiste, de germes de maïs ainsi que de l'extraction de l'huile d'olive, de l'huile de soja et de l'huile d'arachide)
0146Z	Élevage de porcins	23091051	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids
0146Z	Élevage de porcins	23091090	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers
0146Z	Élevage de porcins	23099031	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ni féculé ni produits laitiers ou contenant en poids <= 10% d'amidon ou de féculé et < 10% de produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0146Z	Élevage de porcins	23099035	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ou féculé ou en contenant <= 10% en poids, d'une teneur en poids de produits laitiers >= 50%, mais < 75% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0146Z	Élevage de porcins	23099041	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0146Z	Élevage de porcins	23099043	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, et d'une teneur en poids de produits laitiers >= 10%, mais < 50% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0146Z	Élevage de porcins	23099051	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0146Z	Élevage de porcins	23099096	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, produits dits [solubles] de poissons ou de mammifères marins, résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du chapitre 23, pulpes de betteraves mélassées et prémélanges)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0146Z	Élevage de porcins	23099099	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou fécule, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, des produits dits 'solubles' de poissons ou de mammifères marins, des résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du présent chapitre, des pulpes de betteraves mélassées, des préparations d'une teneur en poids de chlorure de choline >= 49%, sur support organique ou inorganique et des prémélanges)
0146Z	Élevage de porcins	25010010	Eau de mer et eaux mères de salines
0146Z	Élevage de porcins	25010091	Sel propre à l'alimentation humaine
0146Z	Élevage de porcins	25010099	Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)
0146Z	Élevage de porcins	25070020	Kaolin
0146Z	Élevage de porcins	25101000	Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus
0146Z	Élevage de porcins	25102000	Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées, moulus
0146Z	Élevage de porcins	25180020	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0146Z	Élevage de porcins	25181000	Dolomie, non calcinée ni frittée, dite 'crue [à l'état brut]', y.c. la dolomie dégrossie ou simpl. débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0146Z	Élevage de porcins	25182000	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0146Z	Élevage de porcins	25183000	Pisé de dolomie
0146Z	Élevage de porcins	25191000	Carbonate de magnésium naturel [magnésite]
0146Z	Élevage de porcins	25199010	oxyde de magnésium autre la magnésite calciné
0146Z	Élevage de porcins	25199030	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
0146Z	Élevage de porcins	25199090	Magnésie électrofondue
0146Z	Élevage de porcins	25220000	Carbonate de magnésium naturel (magnésite); magnésie électrofondue; magnésie calcinée à mort (frittée), même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage; autre oxyde de magnésium, même pur
0146Z	Élevage de porcins	25222000	Chaux éteinte
0146Z	Élevage de porcins	25223000	Chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)
0146Z	Élevage de porcins	25301000	Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées
0146Z	Élevage de porcins	25309000	Ciments, même colorés (à l'excl. des ciments Portland et des ciments alumineux)
0146Z	Élevage de porcins	27030000	Tourbe (y compris la tourbe pour litière), même agglomérée
0146Z	Élevage de porcins	27101985	Huiles blanches, paraffine liquide
0146Z	Élevage de porcins	28080000	Acide nitrique; acides sulfonitriques
0146Z	Élevage de porcins	28092000	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non
0146Z	Élevage de porcins	28151200	Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]
0146Z	Élevage de porcins	28170000	Oxyde de zinc; peroxyde de zinc
0146Z	Élevage de porcins	28272000	Chlorure de calcium
0146Z	Élevage de porcins	28289000	Hypochlorites, chlorites et hypobromites (à l'excl. des hypochlorites de calcium)

Accuse de réception en Préfecture
 973-20652678-20171229-Page 2017-90annex1
 -AU
 Date de transmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0146Z	Élevage de porcins	28332100	Sulfate de magnésium
0146Z	Élevage de porcins	28332980	'Sulfates (autres que de sodium, de magnésium, d'aluminium, de nickel, de cuivre, de baryum, de cadmium, de chrome, de zinc, de cobalt, de titane, de plomb et de mercure)
0146Z	Élevage de porcins	28342100	Nitrates de potassium
0146Z	Élevage de porcins	28342980	Nitrates (autres que de potassium, de baryum, de béryllium, de cadmium, de cobalt, de nickel, de cuivre, de plomb et de mercure)
0146Z	Élevage de porcins	28352400	Phosphates de potassium
0146Z	Élevage de porcins	28365000	Carbonate de calcium
0146Z	Élevage de porcins	28369917	Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium / autre / autre /autre
0146Z	Élevage de porcins	28416900	Manganites, manganates et permanganates (à l'excl. du permanganate de potassium)
0146Z	Élevage de porcins	29121100	Méthanal [formaldéhyde]
0146Z	Élevage de porcins	29224985	Composés aminés à fonctions oxygénées / autre / autre
0146Z	Élevage de porcins	29225000	Amino-alcools-phénols, amino-acides-phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées (à l'excl. des amino-alcools, des amino-naphtols et autres amino-phénols et leurs éthers et esters, des amino-acides et leurs esters, des amino-aldéhydes, des amino-cétones, des amino-quinones et des sels de tous ces produits)
0146Z	Élevage de porcins	29304090	Méthionine (à l'excl. du méthionine [DCI])
0146Z	Élevage de porcins	29362700	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
0146Z	Élevage de porcins	29362900	Vitamines et leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, non mélangés (à l'excl. des vitamines A, B1, B2, B3, B5, B6, B12, C et E ainsi que des dérivés de ces vitamines)
0146Z	Élevage de porcins	29369000	Provitamines et mélanges de vitamines, de provitamines ou de concentrats, même en solutions quelconques ainsi que des concentrats naturels
0146Z	Élevage de porcins	30029050	Cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures)
0146Z	Élevage de porcins	31010000	Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0146Z	Élevage de porcins	31021010	Urée d'une teneur en azote supérieure à 45 % en poids du produit anhydre à l'état sec
0146Z	Élevage de porcins	31021090	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0146Z	Élevage de porcins	31026000	Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0146Z	Élevage de porcins	31039000	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés (à l'excl. des superphosphates et des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0146Z	Élevage de porcins	31043000	Sulfate de potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0146Z	Élevage de porcins	31049000	Autre:Carnallite, sylvinite et autres sels de potassium naturels bruts, sulfate de potassium et de magnésium et mélanges d'engrais potassiques [p.ex. mélanges de chlorure de potassium et de sulfate de potassium] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0146Z	Élevage de porcins	31052010	Engrais minéraux ou chimiques contenant du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote > 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)

0146Z Élevage de porcins
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0146Z	Élevage de porcins	31052090	Engrais minéraux ou chimiques contenant de l'azote, du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote <= 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0146Z	Élevage de porcins	31053000	Hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique), DAP 18.46.00
0146Z	Élevage de porcins	31054000	Dihydrogénoorthophosphate d'ammonium (phosphate monoammonique), même en mélange avec l'hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)
0146Z	Élevage de porcins	31055100	Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates (à l'excl. du dihydrogénoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] ainsi que des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0146Z	Élevage de porcins	31056000	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0146Z	Élevage de porcins	31059020	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote > 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0146Z	Élevage de porcins	31059080	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0146Z	Élevage de porcins	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
0146Z	Élevage de porcins	32159000	Encres, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres d'imprimerie)
0146Z	Élevage de porcins	33021040	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons
0146Z	Élevage de porcins	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
0146Z	Élevage de porcins	33079000	Préparations pour le présage, le rasage ou l'après-rasage, désodorisants corporels, préparations pour bains, dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, non dénommés ni compris ailleurs; désodorisants de locaux, préparés, même non parfumés, ayant ou non des propriétés désinfectantes
0146Z	Élevage de porcins	34012090	Savons liquides ou pâteux
0146Z	Élevage de porcins	34021300	Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)
0146Z	Élevage de porcins	34029010	Autres préparations tension-actives
0146Z	Élevage de porcins	35071000	Enzymes; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs / Présure et ses concentrats

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0146Z	Élevage de porcins	38085900	Marchandises du n° 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotane [DCI], 1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane); du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényliques; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH(ISO)), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxide d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO); du 2,4,5-T(ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotane [DCI])), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO).
0146Z	Élevage de porcins	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
0146Z	Élevage de porcins	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg
0146Z	Élevage de porcins	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
0146Z	Élevage de porcins	38089110	Insecticides à base de pyréthriinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0146Z	Élevage de porcins	38089130	Insecticides à base de carbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0146Z	Élevage de porcins	38089140	Insecticides à base d'organo-phosphorés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0146Z	Élevage de porcins	38089190	Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthriinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0146Z	Élevage de porcins	38089210	Fongicides inorganiques présentés à l'état de préparations cupriques (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0146Z	Élevage de porcins	38089220	Autres fongicides inorganiques (Thiovit..)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0146Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception en préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0146Z	Élevage de porcins	38089230	Fongicides autres à base de dithiocarbamates (Trimanoc, Graneor)
0146Z	Élevage de porcins	38089290	Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques et des produits à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des marchandises du n° 380850)
0146Z	Élevage de porcins	38089327	Herbicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de phénoxyphytohormones, de triazines, d'amides, de carbamates, de dérivés de dinitroanilines et de dérivés d'urée, d'uraciles ou de sulphonylurées ainsi que des marchandises du n° 380850)
0146Z	Élevage de porcins	38089490	Désinfectants et produits simil., présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de sels d'ammonium quaternaire ou de composés halogénés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0146Z	Élevage de porcins	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)
0146Z	Élevage de porcins	39173900	Autres Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques
0146Z	Élevage de porcins	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
0146Z	Élevage de porcins	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
0146Z	Élevage de porcins	39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94
0146Z	Élevage de porcins	39201025	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique non alvéolaires, non renforcées, ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières de l'éthylène d'une épaisseur n'excédant pas 0,125 mm, en polyéthylène d'une densité inférieure à 0,94
0146Z	Élevage de porcins	39201028	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité >= 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.
0146Z	Élevage de porcins	39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)
0146Z	Élevage de porcins	39201089	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0146Z	Élevage de porcins	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.
0146Z	Élevage de porcins	39211900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en polyuréthanes ou en cellulose régénérée ainsi que des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
0146Z	Élevage de porcins	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
0146Z	Élevage de porcins	39229000	Baignoires, douches, éviers, lavabos, bidets, cuvettes d'aisance et leurs sièges et couvercles, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques / autre
0146Z	Élevage de porcins	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
0146Z	Élevage de porcins	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
0146Z	Élevage de porcins	39232100	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène
0146Z	Élevage de porcins	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
0146Z	Élevage de porcins	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
0146Z	Élevage de porcins	39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l
0146Z	Élevage de porcins	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
0146Z	Élevage de porcins	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
0146Z	Élevage de porcins	39249000	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques / autre
0146Z	Élevage de porcins	39251000	Maturateur cuve en PVC > 300 litres
0146Z	Élevage de porcins	39262000	Gants PVC
0146Z	Élevage de porcins	39264000	Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques
0146Z	Élevage de porcins	39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.
0146Z	Élevage de porcins	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
0146Z	Élevage de porcins	40069000	Autres formes (baguettes, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé / autre
0146Z	Élevage de porcins	40091200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple) non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières avec accessoires
0146Z	Élevage de porcins	40117000	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers

0146Z Élevage de porcins
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de transmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0146Z	Élevage de porcins	42032910	Gants cuirs
0146Z	Élevage de porcins	44091018	Bois (y compris les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, de conifères, autres
0146Z	Élevage de porcins	44160000	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
0146Z	Élevage de porcins	44219100	Ouvrages en bambou, n.d.a.
0146Z	Élevage de porcins	44219991	Cercueils en bois
0146Z	Élevage de porcins	44219999	Ouvrages en bois (à l'excl. de ceux en bambou, de ceux en panneaux de fibres et des cercueils), n.d.a.
0146Z	Élevage de porcins	48062000	Papiers et cartons sulfurisés, papiers ingraissables, papiers-calques et papier dit "cristal" et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux ou en feuilles / Papiers ingraissables (greaseproof)
0146Z	Élevage de porcins	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
0146Z	Élevage de porcins	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
0146Z	Élevage de porcins	48196000	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)
0146Z	Élevage de porcins	48201050	Agendas en papier ou carton
0146Z	Élevage de porcins	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives
0146Z	Élevage de porcins	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
0146Z	Élevage de porcins	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
0146Z	Élevage de porcins	48237010	Emballages alvéolaires pour oeufs, en pâte à papier moulée
0146Z	Élevage de porcins	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
0146Z	Élevage de porcins	54071000	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404
0146Z	Élevage de porcins	54072011	Tissus (de fils de filaments synthétiques) obtenus à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène d'une largeur de moins de 3 m
0146Z	Élevage de porcins	56050000	Fils guipés, lames et formes similaires des n°s 5404 ou 5405 guipés, autres que ceux du n° 5605 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits "de chaînette"
0146Z	Élevage de porcins	56074100	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique de polyéthylène ou de polypropylène
0146Z	Élevage de porcins	56074919	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0146Z	Élevage de porcins	56074990	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant <= 50 000 décitex [5 g/m], tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0146Z	Élevage de porcins	56075090	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-AP-2017-90-annex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0146Z	Élevage de porcins	56079090	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)
0146Z	Élevage de porcins	56081180	Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, en fils de matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épuisettes ainsi que des filets en ficelles, cordes ou cordages)
0146Z	Élevage de porcins	56081911	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / en nylon ou en autres polyamides / en ficelles, cordes ou cordages
0146Z	Élevage de porcins	56081919	Filets confectionnés, à mailles nouées, en nylon ou en autres polyamides (à l'excl. des filets de pêche, des résilles et filets à cheveux, des filets obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages ainsi que des épuisettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)
0146Z	Élevage de porcins	56081990	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages, en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des filets confectionnés)
0146Z	Élevage de porcins	56089000	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / autre
0146Z	Élevage de porcins	60053500	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, mentionnées dans la note 1 du chapitre 60 (à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0146Z	Élevage de porcins	60053700	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintées (à l'excl. de celles mentionnées dans la note 1 du chapitre 60, de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0146Z	Élevage de porcins	61142000	Combinaison coton
0146Z	Élevage de porcins	61143000	Combinaison synthétique
0146Z	Élevage de porcins	61149000	Autres matières
0146Z	Élevage de porcins	63053219	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
0146Z	Élevage de porcins	63053290	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
0146Z	Élevage de porcins	66020000	Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires
0146Z	Élevage de porcins	68152000	Ouvrages en tourbe (sauf produits en matières textiles en fibres de tourbe)
0146Z	Élevage de porcins	69149000	Ouvrages en céramique autres que la porcelaine n.d.a.
0146Z	Élevage de porcins	70109045	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
0146Z	Élevage de porcins	70109061	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0146Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0146Z	Élevage de porcins	70109091	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
0146Z	Élevage de porcins	73072210	Autres accessoires de tuyauterie en acier inoxydable, manchons
0146Z	Élevage de porcins	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
0146Z	Élevage de porcins	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
0146Z	Élevage de porcins	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
0146Z	Élevage de porcins	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
0146Z	Élevage de porcins	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étagage, et les produits principalement en tôle)
0146Z	Élevage de porcins	73090010	Cuve acier > 300 litres
0146Z	Élevage de porcins	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
0146Z	Élevage de porcins	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)
0146Z	Élevage de porcins	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
0146Z	Élevage de porcins	73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures
0146Z	Élevage de porcins	73141900	Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier / autre
0146Z	Élevage de porcins	73142090	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles >= 100 cm ² , en fils de fer ou d'acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm (à l'excl. des produits en fils nervurés)
0146Z	Élevage de porcins	73144900	Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)
0146Z	Élevage de porcins	73261990	Autres ouvrages en fer ou en acier / autre / autre
0146Z	Élevage de porcins	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0146Z	Élevage de porcins	74122000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre
0146Z	Élevage de porcins	74130000	Torons, câbles, tresses et articles simil., en cuivre (sauf produits isolés pour l'électricité)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0146Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0146Z	Élevage de porcins	76071119	Feuilles et bandes minces d'aluminium sans support, simpl. laminées, d'une épaisseur < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël et en rouleaux d'un poids <= 10 kg)
0146Z	Élevage de porcins	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
0146Z	Élevage de porcins	82014000	Haches, serpes et outils simil. à taillants, avec partie travaillante en métaux communs
0146Z	Élevage de porcins	82015000	Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main
0146Z	Élevage de porcins	82019000	Faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main, avec partie travaillante en métaux communs (à l'excl. des bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, râteaux, racloirs, haches, serpes et outils simil. à taillants, cisailles à volailles, sécateurs et simil. maniés à deux mains)
0146Z	Élevage de porcins	82032000	Pincés (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires
0146Z	Élevage de porcins	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
0146Z	Élevage de porcins	82149000	Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles) / autre
0146Z	Élevage de porcins	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
0146Z	Élevage de porcins	83071000	Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires en fer ou en acier
0146Z	Élevage de porcins	83099010	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
0146Z	Élevage de porcins	83099090	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
0146Z	Élevage de porcins	84071000	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation
0146Z	Élevage de porcins	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0146Z	Élevage de porcins	84082037	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 100 kW
0146Z	Élevage de porcins	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
0146Z	Élevage de porcins	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0146Z Élevage de porcins
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0146Z	Élevage de porcins	84133020	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompe à injection
0146Z	Élevage de porcins	84135040	autres pompes volumétriques alternatives, pompe doseuses
0146Z	Élevage de porcins	84135061	Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0146Z	Élevage de porcins	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
0146Z	Élevage de porcins	84136031	Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0146Z	Élevage de porcins	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
0146Z	Élevage de porcins	84137021	autres pompes centrifuge, Pompes immergés monocellulaires
0146Z	Élevage de porcins	84137029	Circulateurs de chauffage central et d'eau chaude
0146Z	Élevage de porcins	84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0146Z	Élevage de porcins	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0146Z	Élevage de porcins	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
0146Z	Élevage de porcins	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
0146Z	Élevage de porcins	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
0146Z	Élevage de porcins	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
0146Z	Élevage de porcins	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
0146Z	Élevage de porcins	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0146Z	Élevage de porcins	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0146Z	Élevage de porcins	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0146Z Élevage de porcins
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0146Z	Élevage de porcins	84159000	Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.
0146Z	Élevage de porcins	84162080	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz (à l'excl. des brûleurs exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle et brûleurs mixtes)
0146Z	Élevage de porcins	84184080	Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, capacité > 250 l mais <= 900 l
0146Z	Élevage de porcins	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
0146Z	Élevage de porcins	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
0146Z	Élevage de porcins	84186100	Pompes à chaleur (à l'excl. des machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415)
0146Z	Élevage de porcins	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
0146Z	Élevage de porcins	84189100	Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid
0146Z	Élevage de porcins	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
0146Z	Élevage de porcins	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
0146Z	Élevage de porcins	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
0146Z	Élevage de porcins	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
0146Z	Élevage de porcins	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0146Z	Élevage de porcins	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
0146Z	Élevage de porcins	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
0146Z	Élevage de porcins	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0146Z	Élevage de porcins	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0146Z	Élevage de porcins	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0146Z	Élevage de porcins	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0146Z	Élevage de porcins	84222000	Machines et appareils à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients (à l'excl. des machines à laver la vaisselle)
0146Z	Élevage de porcins	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
0146Z	Élevage de porcins	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
0146Z	Élevage de porcins	84233010	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, à pesage électronique (à l'excl. des balances à pesage continu sur transporteurs)
0146Z	Élevage de porcins	84233090	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses (à l'excl. des balances à pesage électronique ou continu sur transporteurs)
0146Z	Élevage de porcins	84238129	Appareils et instruments de pesage, à pesage électronique, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, bascules à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants, des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, ainsi que des balances de magasin)
0146Z	Élevage de porcins	84238180	Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances à pesage électronique, des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, balances à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants)
0146Z	Élevage de porcins	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0146Z	Élevage de porcins	84238281	Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (sauf ceux à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0146Z	Élevage de porcins	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
0146Z	Élevage de porcins	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0146Z	Élevage de porcins	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0146Z	Élevage de porcins	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
0146Z	Élevage de porcins	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
0146Z	Élevage de porcins	84244100	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
0146Z	Élevage de porcins	84244910	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0146Z	Élevage de porcins	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
0146Z	Élevage de porcins	84248210	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture
0146Z	Élevage de porcins	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0146Z	Élevage de porcins	84248940	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
0146Z	Élevage de porcins	84248970	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
0146Z	Élevage de porcins	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
0146Z	Élevage de porcins	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
0146Z	Élevage de porcins	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
0146Z	Élevage de porcins	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
0146Z	Élevage de porcins	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
0146Z	Élevage de porcins	84289071	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole conçus pour être portés par tracteur agricole
0146Z	Élevage de porcins	84289079	Autres chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole
0146Z	Élevage de porcins	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0146Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0146Z	Élevage de porcins	84291900	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), sur roues
0146Z	Élevage de porcins	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0146Z	Élevage de porcins	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0146Z	Élevage de porcins	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
0146Z	Élevage de porcins	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
0146Z	Élevage de porcins	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
0146Z	Élevage de porcins	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
0146Z	Élevage de porcins	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
0146Z	Élevage de porcins	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0146Z	Élevage de porcins	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
0146Z	Élevage de porcins	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0146Z	Élevage de porcins	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0146Z	Élevage de porcins	84322930	Herses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
★ 0146Z	Élevage de porcins	84322950	Motohoues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0146Z	Élevage de porcins	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)
0146Z	Élevage de porcins	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture, sans labour
0146Z	Élevage de porcins	84323919	Semoirs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des semoirs de précision, à commande centrale)
0146Z	Élevage de porcins	84324100	Épandeurs de fumier pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0146Z	Élevage de porcins	84324200	Distributeurs d'engrais pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0146Z	Élevage de porcins	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
0146Z	Élevage de porcins	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
0146Z	Élevage de porcins	84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège
0146Z	Élevage de porcins	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
0146Z	Élevage de porcins	84331990	Tondeuses à gazon sans moteur (tondeuses mécaniques)
0146Z	Élevage de porcins	84332010	Motofaucheuses (à l'excl. des tondeuses à gazon)
0146Z	Élevage de porcins	84332050	Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90 annex1
 -AU 0146Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0146Z	Élevage de porcins	84332090	Faucheuses (non conçues pour être tractées ou portées par tracteurs et à l'excl. des tondeuses à gazon, motofaucheuses et moissonneuses-batteuses)
0146Z	Élevage de porcins	84334000	Presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses
0146Z	Élevage de porcins	84335100	Moissonneuses-batteuses
0146Z	Élevage de porcins	84335985	Machines, appareils et engins pour la récolte des produits agricoles (à l'excl. des faucheuses, des récolteuses-hacheuses, des machines et appareils de fenaison, des machines pour la récolte des racines ou tubercules, des presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses, ainsi que des moissonneuses- batteuses et autres machines et appareils pour le battage)
0146Z	Élevage de porcins	84336000	Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles (autres que pour le nettoyage ou le triage des grains et des légumes secs du n° 8437)
0146Z	Élevage de porcins	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.
0146Z	Élevage de porcins	84341000	Machines à traire
0146Z	Élevage de porcins	84342000	Machines et appareils de laiterie pour la transformation du lait en produits laitiers (à l'excl. des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)
0146Z	Élevage de porcins	84349000	Parties de machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, n.d.a.
0146Z	Élevage de porcins	84361000	Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux dans les exploitations agricoles ou autres exploitations analogues (à l'excl. de l'industrie des aliments pour animaux, des hache-paille et des étuveurs à fourrage et simil.)
0146Z	Élevage de porcins	84362100	Couveuses et éleveuses pour l'aviiculture
0146Z	Élevage de porcins	84362900	Machines et appareils pour l'aviiculture (sauf machines à trier les oeufs, machines à plumer du n° 8438 et sauf couveuses et éleveuses)
0146Z	Élevage de porcins	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0146Z	Élevage de porcins	84369100	Parties de machines et appareils pour l'aviiculture, n.d.a.
0146Z	Élevage de porcins	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0146Z	Élevage de porcins	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
0146Z	Élevage de porcins	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.
0146Z	Élevage de porcins	84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0146Z	Élevage de porcins	84439910	Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (sauf pour machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
0146Z	Élevage de porcins	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
0146Z	Élevage de porcins	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
0146Z	Élevage de porcins	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0146Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0146Z	Élevage de porcins	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
0146Z	Élevage de porcins	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0146Z	Élevage de porcins	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0146Z	Élevage de porcins	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
0146Z	Élevage de porcins	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
0146Z	Élevage de porcins	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
0146Z	Élevage de porcins	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
0146Z	Élevage de porcins	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
0146Z	Élevage de porcins	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
0146Z	Élevage de porcins	84714100	Machines automatiques de traitement de l'information, comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie (sauf portatives d'un poids <= 10 kg et celles se présentant sous systèmes et à l'excl. des unités périphériques)
0146Z	Élevage de porcins	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
0146Z	Élevage de porcins	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
0146Z	Élevage de porcins	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
0146Z	Élevage de porcins	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0146Z	Élevage de porcins	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
0146Z	Élevage de porcins	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0146Z	Élevage de porcins	84814010	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques / Soupapes de trop-plein ou de sûreté en font ou en acier
0146Z	Élevage de porcins	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
0146Z	Élevage de porcins	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0146Z	Élevage de porcins	84819000	Partie d'Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques
0146Z	Élevage de porcins	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
0146Z	Élevage de porcins	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
0146Z	Élevage de porcins	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
0146Z	Élevage de porcins	84831095	Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)
0146Z	Élevage de porcins	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
0146Z	Élevage de porcins	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
0146Z	Élevage de porcins	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
0146Z	Élevage de porcins	85021200	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
0146Z	Élevage de porcins	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
0146Z	Élevage de porcins	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
0146Z	Élevage de porcins	85069000	Parties de piles et batteries de piles électriques n.d.a.
0146Z	Élevage de porcins	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
0146Z	Élevage de porcins	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
0146Z	Élevage de porcins	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
0146Z	Élevage de porcins	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable pour Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des nos 8535 ou 8536, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du no 8517 pour une tension n'excédant pas 1000 V
0146Z	Élevage de porcins	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
0146Z	Élevage de porcins	85395000	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
0146Z	Élevage de porcins	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
0146Z	Élevage de porcins	85437001	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
0146Z	Élevage de porcins	85437002	Amplificateurs hyperfréquence
0146Z	Élevage de porcins	85437003	Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge
0146Z	Élevage de porcins	85437004	Enregistreurs numériques de données de vol

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-AP-2017-90-annex1-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0146Z	Élevage de porcins	85437005	Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio
0146Z	Élevage de porcins	85437006	Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son
0146Z	Élevage de porcins	85437007	Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants
0146Z	Élevage de porcins	85437008	Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique
0146Z	Élevage de porcins	85437009	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
0146Z	Élevage de porcins	85437060	Électrificateurs de clôtures
0146Z	Élevage de porcins	85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
0146Z	Élevage de porcins	85444999	Conducteurs électriques isolés, pour une tension de 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
0146Z	Élevage de porcins	87011000	Motoculteurs et tracteurs de construction simil. pour l'industrie (sauf tracteurs pour véhicules automobiles articulés)
0146Z	Élevage de porcins	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
0146Z	Élevage de porcins	87013000	Tracteurs à chenilles (sauf motoculteurs à chenille)
0146Z	Élevage de porcins	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0146Z	Élevage de porcins	87019190	Tracteurs d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0146Z	Élevage de porcins	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0146Z	Élevage de porcins	87019290	Tracteurs d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0146Z	Élevage de porcins	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0146Z	Élevage de porcins	87019390	Tracteurs d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0146Z	Élevage de porcins	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0146Z	Élevage de porcins	87019490	Tracteurs d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0146Z	Élevage de porcins	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0146Z	Élevage de porcins	87019590	Tracteurs d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)

Accusé de réception en préfecture
973-200652678-20171229-AP-2017-90-annex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0146Z	Élevage de porcins	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0146Z	Élevage de porcins	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0146Z	Élevage de porcins	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
0146Z	Élevage de porcins	87087050	Roues en aluminium; parties et accessoires de roues, en aluminium, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 70 10)
0146Z	Élevage de porcins	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
0146Z	Élevage de porcins	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
0146Z	Élevage de porcins	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
0146Z	Élevage de porcins	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
0146Z	Élevage de porcins	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
0146Z	Élevage de porcins	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
0146Z	Élevage de porcins	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
0146Z	Élevage de porcins	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0146Z	Élevage de porcins	88031000	Hélices et rotors, leurs parties, pour aéronefs, n.d.a.
0146Z	Élevage de porcins	88033000	Parties d'avions ou d'hélicoptères, n.d.a. (sauf planeurs)
0146Z	Élevage de porcins	90183190	Seringues, avec ou sans aiguilles, autres qu'en matières plastiques, pour la médecine
0146Z	Élevage de porcins	90189084	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire, n.d.a.
0146Z	Élevage de porcins	90200000	Autres autres appareils respiratoires et masques à gaz
0146Z	Élevage de porcins	90251980	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, non électroniques (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)
0146Z	Élevage de porcins	90261021	Instruments et appareils électroniques pour la mesure et le contrôle du débit ou du niveau du liquide, type débitmètre
0146Z	Élevage de porcins	90262040	Autres Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression, Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
0146Z	Élevage de porcins	90262080	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression

Accusé de réception en préfecture
973-200652678-20171229-AP-2017-90-annex1-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0146Z	Élevage de porcins	90308930	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi conducteur, autres appareils électronique
0146Z	Élevage de porcins	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
0146Z	Élevage de porcins	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
0146Z	Élevage de porcins	94032080	Meubles en métal (à l'excl. des meubles de bureau, des meubles pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire et la chirurgie, des lits et des sièges)
0146Z	Élevage de porcins	94060031	Serres
0146Z	Élevage de porcins	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0146Z	Élevage de porcins	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0146Z	Élevage de porcins	84212100 (sauf 8421 21 00 90)	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
0147Z	Élevage de volailles	01012100	Chevaux reproducteurs de race pure
0147Z	Élevage de volailles	01012990	Chevaux vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure ainsi que des animaux destinés à la boucherie)
0147Z	Élevage de volailles	01021010	Génisses [bovins femelles qui n'ont jamais vêlé] reproductrices, de race pure
0147Z	Élevage de volailles	01022130	Vaches reproductrices, de race pure (à l'excl. des génisses)
0147Z	Élevage de volailles	01022190	Bovins domestiques reproducteurs, de race pure (à l'excl. des vaches et des génisses)
0147Z	Élevage de volailles	01023100	Buffles reproducteurs de race pure
0147Z	Élevage de volailles	01029020	Animaux reproducteurs de race pure de l'espèce bovine (à l'excl. des bovins domestiques et des buffles)
0147Z	Élevage de volailles	01031000	Porcins reproducteurs de race pure
0147Z	Élevage de volailles	01039110	Porcins [des espèces domestiques], vivants, d'un poids < 50 kg (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0147Z	Élevage de volailles	01041010	Ovins reproducteurs de race pure
0147Z	Élevage de volailles	01042010	Caprins reproducteurs de race pure
0147Z	Élevage de volailles	01042090	Caprins, vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0147Z	Élevage de volailles	01051111	Poussins femelles de sélection et de multiplication, de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g
0147Z	Élevage de volailles	01051119	Poussins femelles de sélection et de multiplication [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte)
0147Z	Élevage de volailles	01051191	Coqs et poules de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0147Z	Élevage de volailles	01051199	Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte ainsi que des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0147Z	Élevage de volailles	01051200	Dindes et dindons [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g
0147Z	Élevage de volailles	01051300	Canards domestiques, vivants, d'un poids <= 185 g
0147Z	Élevage de volailles	01051400	Oies domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0147Z	Élevage de volailles	01051500	Pintades domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0147Z	Élevage de volailles	01059910	Canards [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g
0147Z	Élevage de volailles	01059920	Oies [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids <= 185 g
0147Z	Élevage de volailles	01059950	Pintades [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids > 185 g
0147Z	Élevage de volailles	01061410	Lapins domestiques, vivants

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0147Z	Élevage de volailles	01064900	Insectes
0147Z	Élevage de volailles	05040000	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
0147Z	Élevage de volailles	05080000	Corail et matières simil., bruts ou simpl. préparés, mais non autrement travaillés; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simpl. préparés, mais non découpés en forme, leurs poudres et leurs déchets
0147Z	Élevage de volailles	05111000	Sperme de taureaux
0147Z	Élevage de volailles	06011040	Bulbes de glaïeuls, en repos végétatif
0147Z	Élevage de volailles	06011090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des bulbes de jacinthes, de narcisses, de tulipes et de glaïeuls ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0147Z	Élevage de volailles	06012030	Orchidées, jacinthes, narcisses et tulipes, en végétation ou en fleur
0147Z	Élevage de volailles	06012090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des orchidées, des jacinthes, des narcisses, des tulipes ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0147Z	Élevage de volailles	06021090	Boutures non racinées et greffons (autres que de vigne)
0147Z	Élevage de volailles	06022010	Plants de vigne, greffés ou racinés
0147Z	Élevage de volailles	06024000	Rosiers, greffés ou non
0147Z	Élevage de volailles	06029045	Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'excl. des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
0147Z	Élevage de volailles	06029050	Plantes de plein air, vivantes, y.c. leurs racines (sauf les bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, y.c. les plants, plantes et racines de chicorée, les boutures non racinées et greffons, les rhododendrons, azalées, les rosiers, le blanc de champignon, les plants d'ananas, les plants de légumes et de fraisiers, les arbres, arbustes et arbrisseaux et les plantes vivaces)
0147Z	Élevage de volailles	06029070	Boutures racinées et jeunes plants de plantes d'intérieur (à l'excl. des cactées)
0147Z	Élevage de volailles	06029091	Plantes d'intérieur à fleurs, en boutons ou en fleur (à l'excl. des cactées)
0147Z	Élevage de volailles	06029099	Plantes d'intérieur, vivantes (à l'excl. des boutures et jeunes plants ainsi que des plantes à fleurs, en boutons ou en fleur)
0147Z	Élevage de volailles	06031300	Orchidées et leurs boutons, frais, coupés, pour bouquets ou pour ornements
0147Z	Élevage de volailles	07131090	Pois 'Pisum Sativum', secs, écosés, même décortiqués ou cassés (à l'excl. des pois destinés à l'ensemencement)
0147Z	Élevage de volailles	09109190	Mélanges d'épices broyées ou pulvérisées
0147Z	Élevage de volailles	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
0147Z	Élevage de volailles	10019900	Épeautre, froment [blé] tendre et méteil (à l'excl. des produits destinés à l'ensemencement)
0147Z	Élevage de volailles	10019900	Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)
0147Z	Élevage de volailles	10039000	Orge (à l'excl. de l'orge de semence)
0147Z	Élevage de volailles	10049000	Avoine (à l'excl. de l'avoine de semence)
0147Z	Élevage de volailles	10059000	Maïs (à l'excl. du maïs de semence)
0147Z	Élevage de volailles	10071090	Sorgho à grains de semence (à l'excl. des sorghos hybrides)
0147Z	Élevage de volailles	10089000	Céréales (à l'excl. du froment [blé], du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet, de l'alpiste, du fonio, du quinoa et du triticales)
0147Z	Élevage de volailles	11010011	Farines de froment [blé] dur

Accusé de réception en préfecture
973-200752678-2017-12-09-Annex1-AU
Date de télétransmission : 20/12/2017
Date de réception en préfecture : 20/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0147Z	Élevage de volailles	11042398	Grains de maïs, mondés, perlés ou autrement travaillés (à l'excl. de la farine de maïs et des grains de maïs aplatis, en flocons, mondés, perlés et en pellets)
0147Z	Élevage de volailles	12060091	Graines de tournesol, même concassées, décortiquées et graines de tournesol en coques striées gris et blanc (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement)
0147Z	Élevage de volailles	12092100	Graines de luzerne, à semencer
0147Z	Élevage de volailles	12092980	Graines fourragères, à semencer (à l'excl. des graines de céréales, de betteraves fourragères [Beta vulgaris var. alba], de betteraves à sucre, de luzerne, de trèfle [Trifolium spp.], de féтуque, de pâturin des prés du Kentucky [Poa pratensis L.], de ray-grass [Lolium multiflorum Lam., Lolium perenne L.], de fléole des prés, de vesces, de dactyle [Dactylis glomerata L.], d'agrostide [Agrostides] ou de lupin)
0147Z	Élevage de volailles	12099180	Graines de légumes, à semencer (à l'excl. des graines de betteraves à salade ou [betteraves rouges] [Beta vulgaris var. conditiva])
0147Z	Élevage de volailles	12099999	Graines, fruits et spores à semencer (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, café, thé, maté, des épices, céréales, graines et fruits oléagineux, betteraves, plantes fourragères, graines de légumes, graines forestières ainsi que des graines de plantes herbacées utilisées surtout pour leurs fleurs ou des espèces utilisées surtout en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil.)
0147Z	Élevage de volailles	12113000	Feuilles de coca, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées
0147Z	Élevage de volailles	12114000	Paille de pavot, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0147Z	Élevage de volailles	12115000	Ephédra, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0147Z	Élevage de volailles	12119086	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, des espèces du genre Ephedra ainsi que des fèves de tonka)
0147Z	Élevage de volailles	12141000	Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne
0147Z	Élevage de volailles	12149090	Foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil. (à l'excl. des betteraves fourragères, des rutabagas, des racines fourragères ainsi que de la farine de luzerne)
0147Z	Élevage de volailles	14019000	Roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie (à l'excl. des bambous et des rotins)
0147Z	Élevage de volailles	14049000	Produits végétaux, n.d.a.
0147Z	Élevage de volailles	15041099	Huiles de foies de poissons et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de foies de flétans et des huiles d'une teneur en vitamines A <= 2500 unités internationales par gramme)
0147Z	Élevage de volailles	15050090	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline - autre
0147Z	Élevage de volailles	15149190	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, brutes (à l'excl. des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0147Z	Élevage de volailles	15149990	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0147Z	Élevage de volailles	15161090	Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
0147Z	Élevage de volailles	15219099	Cires d'abeilles et d'autres insectes, même raffinées ou colorées (à l'excl. des cires brutes)
0147Z	Élevage de volailles	17011290	Sucres de canne, bruts, sans addition d'aromatisants ou de colorants (à l'excl. des sucres destinés à être raffinés)
0147Z	Élevage de volailles	18069090	Préparations alimentaires contenant du cacao, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu <= 2 kg (à l'excl. de la poudre de cacao, du chocolat, des bonbons au chocolat [pralines] se présentant sous forme d'une bouchée et autres articles en chocolat, des sucreries contenant du cacao, des pâtes à tartiner contenant du cacao ainsi que des préparations pour boissons contenant du cacao)
0147Z	Élevage de volailles	19019099	Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 40% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits similaires des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 5% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des extraits de malt, des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail, des mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie ainsi que des produits du n° 1901 90 91)
0147Z	Élevage de volailles	20060099	Légumes, fruits, noix, écorces de fruits et autres parties de plantes comestibles, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés], d'une teneur en sucre <= 13% en poids (à l'excl. du gingembre, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)
0147Z	Élevage de volailles	23023090	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (sauf ceux d'une teneur en amidon <= 28% en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2 mm est <= 10% en poids ou, en cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche >= 1,5% en poids)
0147Z	Élevage de volailles	23024008	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon > 35% en poids
0147Z	Élevage de volailles	23025000	Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses
0147Z	Élevage de volailles	23032010	Pulpes de betteraves
0147Z	Élevage de volailles	23040000	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja
0147Z	Élevage de volailles	23064100	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique 'fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est < 2% et un composant solide qui contient < 30 micromoles/g de glucosinolates'

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0147Z	Élevage de volailles	23069090	Tourteaux et autres résidus solides, mêmes broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de coton, de lin, de tournesol, de graines de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah, de noix ou d'amandes de palmiste, de germes de maïs ainsi que de l'extraction de l'huile d'olive, de l'huile de soja et de l'huile d'arachide)
0147Z	Élevage de volailles	23091051	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids
0147Z	Élevage de volailles	23091090	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers
0147Z	Élevage de volailles	23099031	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ni féculé ni produits laitiers ou contenant en poids <= 10% d'amidon ou de féculé et < 10% de produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0147Z	Élevage de volailles	23099035	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ou féculé ou en contenant <= 10% en poids, d'une teneur en poids de produits laitiers >= 50%, mais < 75% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0147Z	Élevage de volailles	23099041	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0147Z	Élevage de volailles	23099043	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, et d'une teneur en poids de produits laitiers >= 10%, mais < 50% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0147Z	Élevage de volailles	23099051	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0147Z	Élevage de volailles	23099096	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, produits dits [solubles] de poissons ou de mammifères marins, résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du chapitre 23, pulpes de betteraves mélassées et prémélanges)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0147Z	Élevage de volailles	23099099	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, des produits dits 'solubles' de poissons ou de mammifères marins, des résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du présent chapitre, des pulpes de betteraves mélassées, des préparations d'une teneur en poids de chlorure de choline >= 49%, sur support organique ou inorganique et des prémélanges)
0147Z	Élevage de volailles	25010010	Eau de mer et eaux mères de salines
0147Z	Élevage de volailles	25010091	Sel propre à l'alimentation humaine
0147Z	Élevage de volailles	25010099	Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)
0147Z	Élevage de volailles	25070020	Kaolin
0147Z	Élevage de volailles	25101000	Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus
0147Z	Élevage de volailles	25102000	Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées, moulus
0147Z	Élevage de volailles	25180020	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0147Z	Élevage de volailles	25181000	Dolomie, non calcinée ni frittée, dite 'crue [à l'état brut]', y.c. la dolomie dégrossie ou simpl. débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0147Z	Élevage de volailles	25182000	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0147Z	Élevage de volailles	25183000	Pisé de dolomie
0147Z	Élevage de volailles	25191000	Carbonate de magnésium naturel [magnésite]
0147Z	Élevage de volailles	25199010	oxyde de magnésium autre la magnésite calciné
0147Z	Élevage de volailles	25199030	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
0147Z	Élevage de volailles	25199090	Magnésie électrofondue
0147Z	Élevage de volailles	25220000	Carbonate de magnésium naturel (magnésite); magnésie électrofondue; magnésie calcinée à mort (frittée), même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage; autre oxyde de magnésium, même pur
0147Z	Élevage de volailles	25222000	Chaux éteinte
0147Z	Élevage de volailles	25223000	Chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)
0147Z	Élevage de volailles	25301000	Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées
0147Z	Élevage de volailles	25309000	Ciments, même colorés (à l'excl. des ciments Portland et des ciments alumineux)
0147Z	Élevage de volailles	27030000	Tourbe (y compris la tourbe pour litière), même agglomérée
0147Z	Élevage de volailles	27101985	Huiles blanches, paraffine liquide
0147Z	Élevage de volailles	28080000	Acide nitrique; acides sulfonitriques
0147Z	Élevage de volailles	28092000	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non
0147Z	Élevage de volailles	28151200	Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]
0147Z	Élevage de volailles	28170000	Oxyde de zinc; peroxyde de zinc
0147Z	Élevage de volailles	28272000	Chlorure de calcium
0147Z	Élevage de volailles	28289000	Hypochlorites, chlorites et hypobromites (à l'excl. des hypochlorites de calcium)

Accuse de réception en Préfecture
 973-200752678-2017-12-09-Annex1
 -AU
 Date de transmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0147Z	Élevage de volailles	28332100	Sulfate de magnésium
0147Z	Élevage de volailles	28332980	'Sulfates (autres que de sodium, de magnésium, d'aluminium, de nickel, de cuivre, de baryum, de cadmium, de chrome, de zinc, de cobalt, de titane, de plomb et de mercure)
0147Z	Élevage de volailles	28342100	Nitrates de potassium
0147Z	Élevage de volailles	28342980	Nitrates (autres que de potassium, de baryum, de béryllium, de cadmium, de cobalt, de nickel, de cuivre, de plomb et de mercure)
0147Z	Élevage de volailles	28352400	Phosphates de potassium
0147Z	Élevage de volailles	28365000	Carbonate de calcium
0147Z	Élevage de volailles	28369917	Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium / autre / autre /autre
0147Z	Élevage de volailles	28416900	Manganites, manganates et permanganates (à l'excl. du permanganate de potassium)
0147Z	Élevage de volailles	29121100	Méthanal [formaldéhyde]
0147Z	Élevage de volailles	29224985	Composés aminés à fonctions oxygénées / autre / autre
0147Z	Élevage de volailles	29225000	Amino-alcools-phénols, amino-acides-phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées (à l'excl. des amino-alcools, des amino-naphtols et autres amino-phénols et leurs éthers et esters, des amino-acides et leurs esters, des amino-aldéhydes, des amino-cétones, des amino-quinones et des sels de tous ces produits)
0147Z	Élevage de volailles	29304090	Méthionine (à l'excl. du méthionine [DCI])
0147Z	Élevage de volailles	29362700	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
0147Z	Élevage de volailles	29362900	Vitamines et leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, non mélangés (à l'excl. des vitamines A, B1, B2, B3, B5, B6, B12, C et E ainsi que des dérivés de ces vitamines)
0147Z	Élevage de volailles	29369000	Provitamines et mélanges de vitamines, de provitamines ou de concentrats, même en solutions quelconques ainsi que des concentrats naturels
0147Z	Élevage de volailles	30029050	Cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures)
0147Z	Élevage de volailles	31010000	Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0147Z	Élevage de volailles	31021010	Urée d'une teneur en azote supérieure à 45 % en poids du produit anhydre à l'état sec
0147Z	Élevage de volailles	31021090	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0147Z	Élevage de volailles	31026000	Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0147Z	Élevage de volailles	31039000	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés (à l'excl. des superphosphates et des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0147Z	Élevage de volailles	31043000	Sulfate de potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0147Z	Élevage de volailles	31049000	Autre:Carnallite, sylvinite et autres sels de potassium naturels bruts, sulfate de potassium et de magnésium et mélanges d'engrais potassiques [p.ex. mélanges de chlorure de potassium et de sulfate de potassium] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0147Z	Élevage de volailles	31052010	Engrais minéraux ou chimiques contenant du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote > 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)

0147Z Élevage de volailles
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0147Z	Élevage de volailles	31052090	Engrais minéraux ou chimiques contenant de l'azote, du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote <= 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0147Z	Élevage de volailles	31053000	Hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique), DAP 18.46.00
0147Z	Élevage de volailles	31054000	Dihydrogénoorthophosphate d'ammonium (phosphate monoammonique), même en mélange avec l'hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)
0147Z	Élevage de volailles	31055100	Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates (à l'excl. du dihydrogénoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] ainsi que des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0147Z	Élevage de volailles	31056000	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0147Z	Élevage de volailles	31059020	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote > 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0147Z	Élevage de volailles	31059080	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0147Z	Élevage de volailles	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
0147Z	Élevage de volailles	32159000	Encres, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres d'imprimerie)
0147Z	Élevage de volailles	33021040	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons
0147Z	Élevage de volailles	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
0147Z	Élevage de volailles	33079000	Préparations pour le présage, le rasage ou l'après-rasage, désodorisants corporels, préparations pour bains, dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, non dénommés ni compris ailleurs; désodorisants de locaux, préparés, même non parfumés, ayant ou non des propriétés désinfectantes
0147Z	Élevage de volailles	34012090	Savons liquides ou pâteux
0147Z	Élevage de volailles	34021300	Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)
0147Z	Élevage de volailles	34029010	Autres préparations tension-actives
0147Z	Élevage de volailles	35071000	Enzymes; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs / Présure et ses concentrats

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0147Z	Élevage de volailles	38085900	Marchandises du n° 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotane [DCI],1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane); du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényliques; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH(ISO)), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxide d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO); du 2,4,5-T(ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotane [DCI]), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO).
0147Z	Élevage de volailles	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
0147Z	Élevage de volailles	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg
0147Z	Élevage de volailles	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
0147Z	Élevage de volailles	38089110	Insecticides à base de pyréthrinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0147Z	Élevage de volailles	38089130	Insecticides à base de carbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0147Z	Élevage de volailles	38089140	Insecticides à base d'organo-phosphorés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0147Z	Élevage de volailles	38089190	Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthrinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0147Z	Élevage de volailles	38089210	Fongicides inorganiques présentés à l'état de préparations cupriques (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0147Z	Élevage de volailles	38089220	Autres fongicides inorganiques (Thiovit..)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 0147Z Élevage de volailles
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0147Z	Élevage de volailles	38089230	Fongicides autres à base de dithiocarbamates (Trimanoc, Graneor)
0147Z	Élevage de volailles	38089290	Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques et des produits à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des marchandises du n° 380850)
0147Z	Élevage de volailles	38089327	Herbicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de phénoxyphytohormones, de triazines, d'amides, de carbamates, de dérivés de dinitroanilines et de dérivés d'urée, d'uraciles ou de sulphonylurées ainsi que des marchandises du n° 380850)
0147Z	Élevage de volailles	38089490	Désinfectants et produits simil., présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de sels d'ammonium quaternaire ou de composés halogénés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0147Z	Élevage de volailles	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)
0147Z	Élevage de volailles	39173900	Autres Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques
0147Z	Élevage de volailles	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
0147Z	Élevage de volailles	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
0147Z	Élevage de volailles	39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94
0147Z	Élevage de volailles	39201025	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique non alvéolaires, non renforcées, ni stratifiées, ni munis d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières de l'éthylène d'une épaisseur n'excédant pas 0,125 mm, en polyéthylène d'une densité inférieure à 0,94
0147Z	Élevage de volailles	39201028	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité >= 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.
0147Z	Élevage de volailles	39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)
0147Z	Élevage de volailles	39201089	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0147Z	Élevage de volailles	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.
0147Z	Élevage de volailles	39211900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en polyuréthanes ou en cellulose régénérée ainsi que des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
0147Z	Élevage de volailles	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
0147Z	Élevage de volailles	39229000	Baignoires, douches, éviers, lavabos, bidets, cuvettes d'aisance et leurs sièges et couvercles, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques / autre
0147Z	Élevage de volailles	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
0147Z	Élevage de volailles	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
0147Z	Élevage de volailles	39232100	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène
0147Z	Élevage de volailles	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
0147Z	Élevage de volailles	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
0147Z	Élevage de volailles	39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l
0147Z	Élevage de volailles	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
0147Z	Élevage de volailles	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
0147Z	Élevage de volailles	39249000	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques / autre
0147Z	Élevage de volailles	39251000	Maturateur cuve en PVC > 300 litres
0147Z	Élevage de volailles	39262000	Gants PVC
0147Z	Élevage de volailles	39264000	Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques
0147Z	Élevage de volailles	39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.
0147Z	Élevage de volailles	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
0147Z	Élevage de volailles	40069000	Autres formes (baguettes, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé / autre
0147Z	Élevage de volailles	40091200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple) non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières avec accessoires
0147Z	Élevage de volailles	40117000	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers

0147Z Élevage de volailles
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de transmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0147Z	Élevage de volailles	42032910	Gants cuirs
0147Z	Élevage de volailles	44091018	Bois (y compris les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, de conifères, autres
0147Z	Élevage de volailles	44160000	Futaillies, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
0147Z	Élevage de volailles	44219100	Ouvrages en bambou, n.d.a.
0147Z	Élevage de volailles	44219991	Cercueils en bois
0147Z	Élevage de volailles	44219999	Ouvrages en bois (à l'excl. de ceux en bambou, de ceux en panneaux de fibres et des cercueils), n.d.a.
0147Z	Élevage de volailles	48062000	Papiers et cartons sulfurisés, papiers ingraissables, papiers-calques et papier dit "cristal" et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux ou en feuilles / Papiers ingraissables (greaseproof)
0147Z	Élevage de volailles	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
0147Z	Élevage de volailles	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
0147Z	Élevage de volailles	48196000	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)
0147Z	Élevage de volailles	48201050	Agendas en papier ou carton
0147Z	Élevage de volailles	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives
0147Z	Élevage de volailles	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
0147Z	Élevage de volailles	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
0147Z	Élevage de volailles	48237010	Emballages alvéolaires pour oeufs, en pâte à papier moulée
0147Z	Élevage de volailles	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
0147Z	Élevage de volailles	54071000	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404
0147Z	Élevage de volailles	54072011	Tissus (de fils de filaments synthétiques) obtenus à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène d'une largeur de moins de 3 m
0147Z	Élevage de volailles	56050000	Fils guipés, lames et formes similaires des n°s 5404 ou 5405 guipés, autres que ceux du n° 5605 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits "de chaînette"
0147Z	Élevage de volailles	56074100	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique de polyéthylène ou de polypropylène
0147Z	Élevage de volailles	56074919	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0147Z	Élevage de volailles	56074990	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant <= 50 000 décitex [5 g/m], tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0147Z	Élevage de volailles	56075090	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)

Accusé de réception en préfecture
973-200752678-2017-12-29-AP-2017-90-Annex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0147Z	Élevage de volailles	56079090	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)
0147Z	Élevage de volailles	56081180	Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, en fils de matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épuisettes ainsi que des filets en ficelles, cordes ou cordages)
0147Z	Élevage de volailles	56081911	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / en nylon ou en autres polyamides / en ficelles, cordes ou cordages
0147Z	Élevage de volailles	56081919	Filets confectionnés, à mailles nouées, en nylon ou en autres polyamides (à l'excl. des filets de pêche, des résilles et filets à cheveux, des filets obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages ainsi que des épuisettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)
0147Z	Élevage de volailles	56081990	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages, en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des filets confectionnés)
0147Z	Élevage de volailles	56089000	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / autre
0147Z	Élevage de volailles	60053500	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, mentionnées dans la note 1 du chapitre 60 (à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0147Z	Élevage de volailles	60053700	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintées (à l'excl. de celles mentionnées dans la note 1 du chapitre 60, de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0147Z	Élevage de volailles	61142000	Combinaison coton
0147Z	Élevage de volailles	61143000	Combinaison synthétique
0147Z	Élevage de volailles	61149000	Autres matières
0147Z	Élevage de volailles	63053219	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
0147Z	Élevage de volailles	63053290	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
0147Z	Élevage de volailles	66020000	Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires
0147Z	Élevage de volailles	68152000	Ouvrages en tourbe (sauf produits en matières textiles en fibres de tourbe)
0147Z	Élevage de volailles	69149000	Ouvrages en céramique autres que la porcelaine n.d.a.
0147Z	Élevage de volailles	70109045	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
0147Z	Élevage de volailles	70109061	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 0147Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0147Z	Élevage de volailles	70109091	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
0147Z	Élevage de volailles	73072210	Autres accessoires de tuyauterie en acier inoxydable, manchons
0147Z	Élevage de volailles	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
0147Z	Élevage de volailles	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
0147Z	Élevage de volailles	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
0147Z	Élevage de volailles	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
0147Z	Élevage de volailles	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étagage, et les produits principalement en tôle)
0147Z	Élevage de volailles	73090010	Cuve acier > 300 litres
0147Z	Élevage de volailles	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
0147Z	Élevage de volailles	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)
0147Z	Élevage de volailles	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
0147Z	Élevage de volailles	73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures
0147Z	Élevage de volailles	73141900	Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier / autre
0147Z	Élevage de volailles	73142090	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles >= 100 cm ² , en fils de fer ou d'acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm (à l'excl. des produits en fils nervurés)
0147Z	Élevage de volailles	73144900	Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)
0147Z	Élevage de volailles	73261990	Autres ouvrages en fer ou en acier / autre / autre
0147Z	Élevage de volailles	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0147Z	Élevage de volailles	74122000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre
0147Z	Élevage de volailles	74130000	Torons, câbles, tresses et articles simil., en cuivre (sauf produits isolés pour l'électricité)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0147Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0147Z	Élevage de volailles	76071119	Feuilles et bandes minces d'aluminium sans support, simpl. laminées, d'une épaisseur < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël et en rouleaux d'un poids <= 10 kg)
0147Z	Élevage de volailles	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
0147Z	Élevage de volailles	82014000	Haches, serpes et outils simil. à taillants, avec partie travaillante en métaux communs
0147Z	Élevage de volailles	82015000	Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main
0147Z	Élevage de volailles	82019000	Faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main, avec partie travaillante en métaux communs (à l'excl. des bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, râteliers, raclours, haches, serpes et outils simil. à taillants, cisailles à volailles, sécateurs et simil. maniés à deux mains)
0147Z	Élevage de volailles	82032000	Pincés (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires
0147Z	Élevage de volailles	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
0147Z	Élevage de volailles	82149000	Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles) / autre
0147Z	Élevage de volailles	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
0147Z	Élevage de volailles	83071000	Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires en fer ou en acier
0147Z	Élevage de volailles	83099010	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
0147Z	Élevage de volailles	83099090	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
0147Z	Élevage de volailles	84071000	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation
0147Z	Élevage de volailles	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0147Z	Élevage de volailles	84082037	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 100 kW
0147Z	Élevage de volailles	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
0147Z	Élevage de volailles	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0147Z Élevage de volailles
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0147Z	Élevage de volailles	84133020	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompe à injection
0147Z	Élevage de volailles	84135040	autres pompes volumétriques alternatives, pompe doseuses
0147Z	Élevage de volailles	84135061	Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0147Z	Élevage de volailles	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
0147Z	Élevage de volailles	84136031	Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0147Z	Élevage de volailles	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
0147Z	Élevage de volailles	84137021	autres pompes centrifuge, Pompes immergés monocellulaires
0147Z	Élevage de volailles	84137029	Circulateurs de chauffage central et d'eau chaude
0147Z	Élevage de volailles	84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0147Z	Élevage de volailles	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0147Z	Élevage de volailles	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
0147Z	Élevage de volailles	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
0147Z	Élevage de volailles	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
0147Z	Élevage de volailles	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
0147Z	Élevage de volailles	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
0147Z	Élevage de volailles	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0147Z	Élevage de volailles	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0147Z	Élevage de volailles	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0147Z Élevage de volailles
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0147Z	Élevage de volailles	84159000	Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.
0147Z	Élevage de volailles	84162080	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz (à l'excl. des brûleurs exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle et brûleurs mixtes)
0147Z	Élevage de volailles	84184080	Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, capacité > 250 l mais <= 900 l
0147Z	Élevage de volailles	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
0147Z	Élevage de volailles	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
0147Z	Élevage de volailles	84186100	Pompes à chaleur (à l'excl. des machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415)
0147Z	Élevage de volailles	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
0147Z	Élevage de volailles	84189100	Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid
0147Z	Élevage de volailles	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
0147Z	Élevage de volailles	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
0147Z	Élevage de volailles	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
0147Z	Élevage de volailles	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
0147Z	Élevage de volailles	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0147Z	Élevage de volailles	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
0147Z	Élevage de volailles	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
0147Z	Élevage de volailles	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0147Z	Élevage de volailles	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0147Z	Élevage de volailles	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0147Z	Élevage de volailles	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0147Z	Élevage de volailles	84222000	Machines et appareils à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients (à l'excl. des machines à laver la vaisselle)
0147Z	Élevage de volailles	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
0147Z	Élevage de volailles	84224000	Machines et appareils à emballer ou à empaqueter les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
0147Z	Élevage de volailles	84233010	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, à pesage électronique (à l'excl. des balances à pesage continu sur transporteurs)
0147Z	Élevage de volailles	84233090	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses (à l'excl. des balances à pesage électronique ou continu sur transporteurs)
0147Z	Élevage de volailles	84238129	Appareils et instruments de pesage, à pesage électronique, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, bascules à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants, des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, ainsi que des balances de magasin)
0147Z	Élevage de volailles	84238180	Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances à pesage électronique, des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, balances à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants)
0147Z	Élevage de volailles	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0147Z	Élevage de volailles	84238281	Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (sauf ceux à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0147Z	Élevage de volailles	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
0147Z	Élevage de volailles	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0147Z	Élevage de volailles	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0147Z	Élevage de volailles	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
0147Z	Élevage de volailles	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
0147Z	Élevage de volailles	84244100	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
0147Z	Élevage de volailles	84244910	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0147Z	Élevage de volailles	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
0147Z	Élevage de volailles	84248210	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture
0147Z	Élevage de volailles	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0147Z	Élevage de volailles	84248940	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
0147Z	Élevage de volailles	84248970	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
0147Z	Élevage de volailles	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
0147Z	Élevage de volailles	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
0147Z	Élevage de volailles	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
0147Z	Élevage de volailles	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
0147Z	Élevage de volailles	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
0147Z	Élevage de volailles	84289071	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole conçus pour être portés par tracteur agricole
0147Z	Élevage de volailles	84289079	Autres chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole
0147Z	Élevage de volailles	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0147Z	Élevage de volailles	84291900	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), sur roues
0147Z	Élevage de volailles	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0147Z	Élevage de volailles	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0147Z	Élevage de volailles	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
0147Z	Élevage de volailles	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
0147Z	Élevage de volailles	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
0147Z	Élevage de volailles	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
0147Z	Élevage de volailles	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
0147Z	Élevage de volailles	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0147Z	Élevage de volailles	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
0147Z	Élevage de volailles	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0147Z	Élevage de volailles	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0147Z	Élevage de volailles	84322930	Herses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
★ 0147Z	Élevage de volailles	84322950	Motohoues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0147Z	Élevage de volailles	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)
0147Z	Élevage de volailles	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture, sans labour
0147Z	Élevage de volailles	84323919	Semoirs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des semoirs de précision, à commande centrale)
0147Z	Élevage de volailles	84324100	Épandeurs de fumier pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0147Z	Élevage de volailles	84324200	Distributeurs d'engrais pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0147Z	Élevage de volailles	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
0147Z	Élevage de volailles	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
0147Z	Élevage de volailles	84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège
0147Z	Élevage de volailles	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
0147Z	Élevage de volailles	84331990	Tondeuses à gazon sans moteur (tondeuses mécaniques)
0147Z	Élevage de volailles	84332010	Motofaucheuses (à l'excl. des tondeuses à gazon)
0147Z	Élevage de volailles	84332050	Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90 annex1
 -AU 0147Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0147Z	Élevage de volailles	84332090	Faucheuses (non conçues pour être tractées ou portées par tracteurs et à l'excl. des tondeuses à gazon, motofaucheuses et moissonneuses-batteuses)
0147Z	Élevage de volailles	84334000	Presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses
0147Z	Élevage de volailles	84335100	Moissonneuses-batteuses
0147Z	Élevage de volailles	84335985	Machines, appareils et engins pour la récolte des produits agricoles (à l'excl. des faucheuses, des récolteuses-hacheuses, des machines et appareils de fenaison, des machines pour la récolte des racines ou tubercules, des presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses, ainsi que des moissonneuses- batteuses et autres machines et appareils pour le battage)
0147Z	Élevage de volailles	84336000	Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles (autres que pour le nettoyage ou le triage des grains et des légumes secs du n° 8437)
0147Z	Élevage de volailles	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.
0147Z	Élevage de volailles	84341000	Machines à traire
0147Z	Élevage de volailles	84342000	Machines et appareils de laiterie pour la transformation du lait en produits laitiers (à l'excl. des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)
0147Z	Élevage de volailles	84349000	Parties de machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, n.d.a.
0147Z	Élevage de volailles	84361000	Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux dans les exploitations agricoles ou autres exploitations analogues (à l'excl. de l'industrie des aliments pour animaux, des hache-paille et des étuveurs à fourrage et simil.)
0147Z	Élevage de volailles	84362100	Couveuses et éleveuses pour l'aviculture
0147Z	Élevage de volailles	84362900	Machines et appareils pour l'aviculture (sauf machines à trier les oeufs, machines à plumer du n° 8438 et sauf couveuses et éleveuses)
0147Z	Élevage de volailles	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0147Z	Élevage de volailles	84369100	Parties de machines et appareils pour l'aviculture, n.d.a.
0147Z	Élevage de volailles	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0147Z	Élevage de volailles	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
0147Z	Élevage de volailles	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.
0147Z	Élevage de volailles	84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0147Z	Élevage de volailles	84439910	Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (sauf pour machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
0147Z	Élevage de volailles	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
0147Z	Élevage de volailles	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
0147Z	Élevage de volailles	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0147Z Élevage de volailles
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0147Z	Élevage de volailles	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
0147Z	Élevage de volailles	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0147Z	Élevage de volailles	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0147Z	Élevage de volailles	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
0147Z	Élevage de volailles	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
0147Z	Élevage de volailles	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
0147Z	Élevage de volailles	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
0147Z	Élevage de volailles	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
0147Z	Élevage de volailles	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
0147Z	Élevage de volailles	84714100	Machines automatiques de traitement de l'information, comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie (sauf portatives d'un poids <= 10 kg et celles se présentant sous systèmes et à l'excl. des unités périphériques)
0147Z	Élevage de volailles	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
0147Z	Élevage de volailles	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
0147Z	Élevage de volailles	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
0147Z	Élevage de volailles	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0147Z	Élevage de volailles	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
0147Z	Élevage de volailles	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0147Z	Élevage de volailles	84814010	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques / Soupapes de trop-plein ou de sûreté en font ou en acier
0147Z	Élevage de volailles	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
0147Z	Élevage de volailles	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0147Z	Élevage de volailles	84819000	Partie d'Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques
0147Z	Élevage de volailles	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
0147Z	Élevage de volailles	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
0147Z	Élevage de volailles	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
0147Z	Élevage de volailles	84831095	Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)
0147Z	Élevage de volailles	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
0147Z	Élevage de volailles	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
0147Z	Élevage de volailles	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
0147Z	Élevage de volailles	85021200	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
0147Z	Élevage de volailles	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
0147Z	Élevage de volailles	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
0147Z	Élevage de volailles	85069000	Parties de piles et batteries de piles électriques n.d.a.
0147Z	Élevage de volailles	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
0147Z	Élevage de volailles	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
0147Z	Élevage de volailles	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
0147Z	Élevage de volailles	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable pour Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des nos 8535 ou 8536, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du no 8517 pour une tension n'excédant pas 1000 V
0147Z	Élevage de volailles	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
0147Z	Élevage de volailles	85395000	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
0147Z	Élevage de volailles	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
0147Z	Élevage de volailles	85437001	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
0147Z	Élevage de volailles	85437002	Amplificateurs hyperfréquence
0147Z	Élevage de volailles	85437003	Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge
0147Z	Élevage de volailles	85437004	Enregistreurs numériques de données de vol

Accusé de réception en préfecture
973-210052678-2017-12-09-2017-Annex1-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0147Z	Élevage de volailles	85437005	Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio
0147Z	Élevage de volailles	85437006	Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son
0147Z	Élevage de volailles	85437007	Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants
0147Z	Élevage de volailles	85437008	Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique
0147Z	Élevage de volailles	85437009	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
0147Z	Élevage de volailles	85437060	Électrificateurs de clôtures
0147Z	Élevage de volailles	85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
0147Z	Élevage de volailles	85444999	Conducteurs électriques isolés, pour une tension de 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
0147Z	Élevage de volailles	87011000	Motoculteurs et tracteurs de construction simil. pour l'industrie (sauf tracteurs pour véhicules automobiles articulés)
0147Z	Élevage de volailles	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
0147Z	Élevage de volailles	87013000	Tracteurs à chenilles (sauf motoculteurs à chenille)
0147Z	Élevage de volailles	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0147Z	Élevage de volailles	87019190	Tracteurs d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0147Z	Élevage de volailles	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0147Z	Élevage de volailles	87019290	Tracteurs d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0147Z	Élevage de volailles	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0147Z	Élevage de volailles	87019390	Tracteurs d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0147Z	Élevage de volailles	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0147Z	Élevage de volailles	87019490	Tracteurs d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0147Z	Élevage de volailles	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0147Z	Élevage de volailles	87019590	Tracteurs d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)

Accusé de réception en préfecture
973-200752678-2017-12-09-CTG-AP-2017-90-Annex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0147Z	Élevage de volailles	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0147Z	Élevage de volailles	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0147Z	Élevage de volailles	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
0147Z	Élevage de volailles	87087050	Roues en aluminium; parties et accessoires de roues, en aluminium, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 70 10)
0147Z	Élevage de volailles	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
0147Z	Élevage de volailles	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
0147Z	Élevage de volailles	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
0147Z	Élevage de volailles	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
0147Z	Élevage de volailles	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
0147Z	Élevage de volailles	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
0147Z	Élevage de volailles	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
0147Z	Élevage de volailles	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0147Z	Élevage de volailles	88031000	Hélices et rotors, leurs parties, pour aéronefs, n.d.a.
0147Z	Élevage de volailles	88033000	Parties d'avions ou d'hélicoptères, n.d.a. (sauf planeurs)
0147Z	Élevage de volailles	90183190	Seringues, avec ou sans aiguilles, autres qu'en matières plastiques, pour la médecine
0147Z	Élevage de volailles	90189084	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire, n.d.a.
0147Z	Élevage de volailles	90200000	Autres autres appareils respiratoires et masques à gaz
0147Z	Élevage de volailles	90251980	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, non électroniques (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)
0147Z	Élevage de volailles	90261021	Instruments et appareils électroniques pour la mesure et le contrôle du débit ou du niveau du liquide, type débitmètre
0147Z	Élevage de volailles	90262040	Autres Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression, Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
0147Z	Élevage de volailles	90262080	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression

Accusé de réception en préfecture
973-200752678-2017-12-09-Annex1-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0147Z	Élevage de volailles	90308930	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi conducteur, autres appareils électronique
0147Z	Élevage de volailles	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
0147Z	Élevage de volailles	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
0147Z	Élevage de volailles	94032080	Meubles en métal (à l'excl. des meubles de bureau, des meubles pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire et la chirurgie, des lits et des sièges)
0147Z	Élevage de volailles	94060031	Serres
0147Z	Élevage de volailles	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0147Z	Élevage de volailles	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0147Z	Élevage de volailles	84212100 (sauf 8421 21 00 90)	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
0149Z	Élevage d'autres animaux	01012100	Chevaux reproducteurs de race pure
0149Z	Élevage d'autres animaux	01012990	Chevaux vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure ainsi que des animaux destinés à la boucherie)
0149Z	Élevage d'autres animaux	01021010	Génisses [bovins femelles qui n'ont jamais vêlé] reproductrices, de race pure
0149Z	Élevage d'autres animaux	01022130	Vaches reproductrices, de race pure (à l'excl. des génisses)
0149Z	Élevage d'autres animaux	01022190	Bovins domestiques reproducteurs, de race pure (à l'excl. des vaches et des génisses)
0149Z	Élevage d'autres animaux	01023100	Buffles reproducteurs de race pure
0149Z	Élevage d'autres animaux	01029020	Animaux reproducteurs de race pure de l'espèce bovine (à l'excl. des bovins domestiques et des buffles)
0149Z	Élevage d'autres animaux	01031000	Porcins reproducteurs de race pure
0149Z	Élevage d'autres animaux	01039110	Porcins [des espèces domestiques], vivants, d'un poids < 50 kg (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0149Z	Élevage d'autres animaux	01041010	Ovins reproducteurs de race pure
0149Z	Élevage d'autres animaux	01042010	Caprins reproducteurs de race pure
0149Z	Élevage d'autres animaux	01042090	Caprins, vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0149Z	Élevage d'autres animaux	01051111	Poussins femelles de sélection et de multiplication, de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g
0149Z	Élevage d'autres animaux	01051119	Poussins femelles de sélection et de multiplication [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte)
0149Z	Élevage d'autres animaux	01051191	Coqs et poules de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0149Z	Élevage d'autres animaux	01051199	Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte ainsi que des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0149Z	Élevage d'autres animaux	01051200	Dindes et dindons [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g
0149Z	Élevage d'autres animaux	01051300	Canards domestiques, vivants, d'un poids <= 185 g
0149Z	Élevage d'autres animaux	01051400	Oies domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0149Z	Élevage d'autres animaux	01051500	Pintades domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0149Z	Élevage d'autres animaux	01059910	Canards [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g
0149Z	Élevage d'autres animaux	01059920	Oies [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids <= 185 g
0149Z	Élevage d'autres animaux	01059950	Pintades [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids > 185 g
0149Z	Élevage d'autres animaux	01061410	Lapins domestiques, vivants

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0149Z	Élevage d'autres animaux	01064900	Insectes
0149Z	Élevage d'autres animaux	05040000	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
0149Z	Élevage d'autres animaux	05080000	Corail et matières simil., bruts ou simpl. préparés, mais non autrement travaillés; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simpl. préparés, mais non découpés en forme, leurs poudres et leurs déchets
0149Z	Élevage d'autres animaux	05111000	Sperme de taureaux
0149Z	Élevage d'autres animaux	06011040	Bulbes de glaïeuls, en repos végétatif
0149Z	Élevage d'autres animaux	06011090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des bulbes de jacinthes, de narcisses, de tulipes et de glaïeuls ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0149Z	Élevage d'autres animaux	06012030	Orchidées, jacinthes, narcisses et tulipes, en végétation ou en fleur
0149Z	Élevage d'autres animaux	06012090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des orchidées, des jacinthes, des narcisses, des tulipes ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0149Z	Élevage d'autres animaux	06021090	Boutures non racinées et greffons (autres que de vigne)
0149Z	Élevage d'autres animaux	06022010	Plants de vigne, greffés ou racinés
0149Z	Élevage d'autres animaux	06024000	Rosiers, greffés ou non
0149Z	Élevage d'autres animaux	06029045	Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'excl. des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
0149Z	Élevage d'autres animaux	06029050	Plantes de plein air, vivantes, y.c. leurs racines (sauf les bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, y.c. les plants, plantes et racines de chicorée, les boutures non racinées et greffons, les rhododendrons, azalées, les rosiers, le blanc de champignon, les plants d'ananas, les plants de légumes et de fraisiers, les arbres, arbustes et arbrisseaux et les plantes vivaces)
0149Z	Élevage d'autres animaux	06029070	Boutures racinées et jeunes plants de plantes d'intérieur (à l'excl. des cactées)
0149Z	Élevage d'autres animaux	06029091	Plantes d'intérieur à fleurs, en boutons ou en fleur (à l'excl. des cactées)
0149Z	Élevage d'autres animaux	06029099	Plantes d'intérieur, vivantes (à l'excl. des boutures et jeunes plants ainsi que des plantes à fleurs, en boutons ou en fleur)
0149Z	Élevage d'autres animaux	06031300	Orchidées et leurs boutons, frais, coupés, pour bouquets ou pour ornements
0149Z	Élevage d'autres animaux	07131090	Pois 'Pisum Sativum', secs, écosés, même décortiqués ou cassés (à l'excl. des pois destinés à l'ensemencement)
0149Z	Élevage d'autres animaux	09109190	Mélanges d'épices broyées ou pulvérisées
0149Z	Élevage d'autres animaux	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, giroflles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
0149Z	Élevage d'autres animaux	10019900	Épeautre, froment [blé] tendre et méteil (à l'excl. des produits destinés à l'ensemencement)
0149Z	Élevage d'autres animaux	10019900	Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)
0149Z	Élevage d'autres animaux	10039000	Orge (à l'excl. de l'orge de semence)
0149Z	Élevage d'autres animaux	10049000	Avoine (à l'excl. de l'avoine de semence)
0149Z	Élevage d'autres animaux	10059000	Maïs (à l'excl. du maïs de semence)
0149Z	Élevage d'autres animaux	10071090	Sorgho à grains de semence (à l'excl. des sorghos hybrides)
0149Z	Élevage d'autres animaux	10089000	Céréales (à l'excl. du froment [blé], du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet, de l'alpiste, du fonio, du quinoa et du triticales)
0149Z	Élevage d'autres animaux	11010011	Farines de froment [blé] dur

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-AP-2017-90-annex1-AU
Date de télétransmission : 20/12/2017
Date de réception en préfecture : 20/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0149Z	Élevage d'autres animaux	11042398	Grains de maïs, mondés, perlés ou autrement travaillés (à l'excl. de la farine de maïs et des grains de maïs aplatis, en flocons, mondés, perlés et en pellets)
0149Z	Élevage d'autres animaux	12060091	Graines de tournesol, même concassées, décortiquées et graines de tournesol en coques striées gris et blanc (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement)
0149Z	Élevage d'autres animaux	12092100	Graines de luzerne, à semencer
0149Z	Élevage d'autres animaux	12092980	Graines fourragères, à semencer (à l'excl. des graines de céréales, de betteraves fourragères [Beta vulgaris var. alba], de betteraves à sucre, de luzerne, de trèfle [Trifolium spp.], de féтуque, de pâturin des prés du Kentucky [Poa pratensis L.], de ray-grass [Lolium multiflorum Lam., Lolium perenne L.], de fléole des prés, de vesces, de dactyle [Dactylis glomerata L.], d'agrostide [Agrostides] ou de lupin)
0149Z	Élevage d'autres animaux	12099180	Graines de légumes, à semencer (à l'excl. des graines de betteraves à salade ou [betteraves rouges] [Beta vulgaris var. conditiva])
0149Z	Élevage d'autres animaux	12099999	Graines, fruits et spores à semencer (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, café, thé, maté, des épices, céréales, graines et fruits oléagineux, betteraves, plantes fourragères, graines de légumes, graines forestières ainsi que des graines de plantes herbacées utilisées surtout pour leurs fleurs ou des espèces utilisées surtout en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil.)
0149Z	Élevage d'autres animaux	12113000	Feuilles de coca, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées
0149Z	Élevage d'autres animaux	12114000	Paille de pavot, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0149Z	Élevage d'autres animaux	12115000	Ephédra, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0149Z	Élevage d'autres animaux	12119086	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, des espèces du genre Ephedra ainsi que des fèves de tonka)
0149Z	Élevage d'autres animaux	12141000	Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne
0149Z	Élevage d'autres animaux	12149090	Foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil. (à l'excl. des betteraves fourragères, des rutabagas, des racines fourragères ainsi que de la farine de luzerne)
0149Z	Élevage d'autres animaux	14019000	Roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie (à l'excl. des bambous et des rotins)
0149Z	Élevage d'autres animaux	14049000	Produits végétaux, n.d.a.
0149Z	Élevage d'autres animaux	15041099	Huiles de foies de poissons et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de foies de flétans et des huiles d'une teneur en vitamines A <= 2500 unités internationales par gramme)
0149Z	Élevage d'autres animaux	15050090	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline - autre
0149Z	Élevage d'autres animaux	15149190	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, brutes (à l'excl. des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0149Z	Élevage d'autres animaux	15149990	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0149Z	Élevage d'autres animaux	15161090	Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
0149Z	Élevage d'autres animaux	15219099	Cires d'abeilles et d'autres insectes, même raffinées ou colorées (à l'excl. des cires brutes)
0149Z	Élevage d'autres animaux	17011290	Sucres de canne, bruts, sans addition d'aromatisants ou de colorants (à l'excl. des sucres destinés à être raffinés)
0149Z	Élevage d'autres animaux	18069090	Préparations alimentaires contenant du cacao, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu <= 2 kg (à l'excl. de la poudre de cacao, du chocolat, des bonbons au chocolat [pralines] se présentant sous forme d'une bouchée et autres articles en chocolat, des sucreries contenant du cacao, des pâtes à tartiner contenant du cacao ainsi que des préparations pour boissons contenant du cacao)
0149Z	Élevage d'autres animaux	19019099	Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 40% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits similaires des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 5% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des extraits de malt, des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail, des mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie ainsi que des produits du n° 1901 90 91)
0149Z	Élevage d'autres animaux	20060099	Légumes, fruits, noix, écorces de fruits et autres parties de plantes comestibles, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés], d'une teneur en sucre <= 13% en poids (à l'excl. du gingembre, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)
0149Z	Élevage d'autres animaux	23023090	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (sauf ceux d'une teneur en amidon <= 28% en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2 mm est <= 10% en poids ou, en cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche >= 1,5% en poids)
0149Z	Élevage d'autres animaux	23024008	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon > 35% en poids
0149Z	Élevage d'autres animaux	23025000	Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses
0149Z	Élevage d'autres animaux	23032010	Pulpes de betteraves
0149Z	Élevage d'autres animaux	23040000	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja
0149Z	Élevage d'autres animaux	23064100	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique 'fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est < 2% et un composant solide qui contient < 30 micromoles/g de glucosinolates'

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0149Z	Élevage d'autres animaux	23069090	Tourteaux et autres résidus solides, mêmes broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de coton, de lin, de tournesol, de graines de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah, de noix ou d'amandes de palmiste, de germes de maïs ainsi que de l'extraction de l'huile d'olive, de l'huile de soja et de l'huile d'arachide)
0149Z	Élevage d'autres animaux	23091051	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids
0149Z	Élevage d'autres animaux	23091090	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers
0149Z	Élevage d'autres animaux	23099031	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ni féculé ni produits laitiers ou contenant en poids <= 10% d'amidon ou de féculé et < 10% de produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0149Z	Élevage d'autres animaux	23099035	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ou féculé ou en contenant <= 10% en poids, d'une teneur en poids de produits laitiers >= 50%, mais < 75% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0149Z	Élevage d'autres animaux	23099041	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0149Z	Élevage d'autres animaux	23099043	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, et d'une teneur en poids de produits laitiers >= 10%, mais < 50% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0149Z	Élevage d'autres animaux	23099051	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0149Z	Élevage d'autres animaux	23099096	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, produits dits [solubles] de poissons ou de mammifères marins, résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du chapitre 23, pulpes de betteraves mélassées et prémélanges)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0149Z	Élevage d'autres animaux	23099099	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, des produits dits 'solubles' de poissons ou de mammifères marins, des résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du présent chapitre, des pulpes de betteraves mélassées, des préparations d'une teneur en poids de chlorure de choline >= 49%, sur support organique ou inorganique et des prémélanges)
0149Z	Élevage d'autres animaux	25010010	Eau de mer et eaux mères de salines
0149Z	Élevage d'autres animaux	25010091	Sel propre à l'alimentation humaine
0149Z	Élevage d'autres animaux	25010099	Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)
0149Z	Élevage d'autres animaux	25070020	Kaolin
0149Z	Élevage d'autres animaux	25101000	Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus
0149Z	Élevage d'autres animaux	25102000	Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées, moulus
0149Z	Élevage d'autres animaux	25180020	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0149Z	Élevage d'autres animaux	25181000	Dolomie, non calcinée ni frittée, dite 'crue [à l'état brut]', y.c. la dolomie dégrossie ou simpl. débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0149Z	Élevage d'autres animaux	25182000	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0149Z	Élevage d'autres animaux	25183000	Pisé de dolomie
0149Z	Élevage d'autres animaux	25191000	Carbonate de magnésium naturel [magnésite]
0149Z	Élevage d'autres animaux	25199010	oxyde de magnésium autre la magnésite calciné
0149Z	Élevage d'autres animaux	25199030	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
0149Z	Élevage d'autres animaux	25199090	Magnésie électrofondue
0149Z	Élevage d'autres animaux	25220000	Carbonate de magnésium naturel (magnésite); magnésie électrofondue; magnésie calcinée à mort (frittée), même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage; autre oxyde de magnésium, même pur
0149Z	Élevage d'autres animaux	25222000	Chaux éteinte
0149Z	Élevage d'autres animaux	25223000	Chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)
0149Z	Élevage d'autres animaux	25301000	Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées
0149Z	Élevage d'autres animaux	25309000	Ciments, même colorés (à l'excl. des ciments Portland et des ciments alumineux)
0149Z	Élevage d'autres animaux	27030000	Tourbe (y compris la tourbe pour litière), même agglomérée
0149Z	Élevage d'autres animaux	27101985	Huiles blanches, paraffine liquide
0149Z	Élevage d'autres animaux	28080000	Acide nitrique; acides sulfonitriques
0149Z	Élevage d'autres animaux	28092000	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non
0149Z	Élevage d'autres animaux	28151200	Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]
0149Z	Élevage d'autres animaux	28170000	Oxyde de zinc; peroxyde de zinc
0149Z	Élevage d'autres animaux	28272000	Chlorure de calcium
0149Z	Élevage d'autres animaux	28289000	Hypochlorites, chlorites et hypobromites (à l'excl. des hypochlorites de calcium)

Accuse de réception en Préfecture
 973-20052678-20171229-AP-2017-90-mex1
 -AU
 Date de transmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0149Z	Élevage d'autres animaux	28332100	Sulfate de magnésium
0149Z	Élevage d'autres animaux	28332980	'Sulfates (autres que de sodium, de magnésium, d'aluminium, de nickel, de cuivre, de baryum, de cadmium, de chrome, de zinc, de cobalt, de titane, de plomb et de mercure)
0149Z	Élevage d'autres animaux	28342100	Nitrates de potassium
0149Z	Élevage d'autres animaux	28342980	Nitrates (autres que de potassium, de baryum, de béryllium, de cadmium, de cobalt, de nickel, de cuivre, de plomb et de mercure)
0149Z	Élevage d'autres animaux	28352400	Phosphates de potassium
0149Z	Élevage d'autres animaux	28365000	Carbonate de calcium
0149Z	Élevage d'autres animaux	28369917	Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium / autre / autre /autre
0149Z	Élevage d'autres animaux	28416900	Manganites, manganates et permanganates (à l'excl. du permanganate de potassium)
0149Z	Élevage d'autres animaux	29121100	Méthanal [formaldéhyde]
0149Z	Élevage d'autres animaux	29224985	Composés aminés à fonctions oxygénées / autre / autre
0149Z	Élevage d'autres animaux	29225000	Amino-alcools-phénols, amino-acides-phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées (à l'excl. des amino-alcools, des amino-naphtols et autres amino-phénols et leurs éthers et esters, des amino-acides et leurs esters, des amino-aldéhydes, des amino-cétones, des amino-quinones et des sels de tous ces produits)
0149Z	Élevage d'autres animaux	29304090	Méthionine (à l'excl. du méthionine [DCI])
0149Z	Élevage d'autres animaux	29362700	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
0149Z	Élevage d'autres animaux	29362900	Vitamines et leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, non mélangés (à l'excl. des vitamines A, B1, B2, B3, B5, B6, B12, C et E ainsi que des dérivés de ces vitamines)
0149Z	Élevage d'autres animaux	29369000	Provitamines et mélanges de vitamines, de provitamines ou de concentrats, même en solutions quelconques ainsi que des concentrats naturels
0149Z	Élevage d'autres animaux	30029050	Cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures)
0149Z	Élevage d'autres animaux	31010000	Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0149Z	Élevage d'autres animaux	31021010	Urée d'une teneur en azote supérieure à 45 % en poids du produit anhydre à l'état sec
0149Z	Élevage d'autres animaux	31021090	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0149Z	Élevage d'autres animaux	31026000	Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0149Z	Élevage d'autres animaux	31039000	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés (à l'excl. des superphosphates et des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0149Z	Élevage d'autres animaux	31043000	Sulfate de potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0149Z	Élevage d'autres animaux	31049000	Autre:Carnallite, sylvinite et autres sels de potassium naturels bruts, sulfate de potassium et de magnésium et mélanges d'engrais potassiques [p.ex. mélanges de chlorure de potassium et de sulfate de potassium] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0149Z	Élevage d'autres animaux	31052010	Engrais minéraux ou chimiques contenant du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote > 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)

0149Z Élevage d'autres animaux
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0149Z	Élevage d'autres animaux	31052090	Engrais minéraux ou chimiques contenant de l'azote, du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote <= 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0149Z	Élevage d'autres animaux	31053000	Hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique), DAP 18.46.00
0149Z	Élevage d'autres animaux	31054000	Dihydrogénoorthophosphate d'ammonium (phosphate monoammonique), même en mélange avec l'hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)
0149Z	Élevage d'autres animaux	31055100	Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates (à l'excl. du dihydrogénoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] ainsi que des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0149Z	Élevage d'autres animaux	31056000	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0149Z	Élevage d'autres animaux	31059020	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote > 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0149Z	Élevage d'autres animaux	31059080	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0149Z	Élevage d'autres animaux	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
0149Z	Élevage d'autres animaux	32159000	Encres, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres d'imprimerie)
0149Z	Élevage d'autres animaux	33021040	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons
0149Z	Élevage d'autres animaux	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
0149Z	Élevage d'autres animaux	33079000	Préparations pour le présage, le rasage ou l'après-rasage, désodorisants corporels, préparations pour bains, dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, non dénommés ni compris ailleurs; désodorisants de locaux, préparés, même non parfumés, ayant ou non des propriétés désinfectantes
0149Z	Élevage d'autres animaux	34012090	Savons liquides ou pâteux
0149Z	Élevage d'autres animaux	34021300	Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)
0149Z	Élevage d'autres animaux	34029010	Autres préparations tension-actives
0149Z	Élevage d'autres animaux	35071000	Enzymes; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs / Présure et ses concentrats

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0149Z	Élevage d'autres animaux	38085900	Marchandises du n° 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotane [DCI], 1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane); du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényliques; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH(ISO)), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxide d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO); du 2,4,5-T(ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotane [DCI])), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO).
0149Z	Élevage d'autres animaux	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
0149Z	Élevage d'autres animaux	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg
0149Z	Élevage d'autres animaux	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
0149Z	Élevage d'autres animaux	38089110	Insecticides à base de pyréthrinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0149Z	Élevage d'autres animaux	38089130	Insecticides à base de carbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0149Z	Élevage d'autres animaux	38089140	Insecticides à base d'organo-phosphorés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0149Z	Élevage d'autres animaux	38089190	Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthrinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0149Z	Élevage d'autres animaux	38089210	Fongicides inorganiques présentés à l'état de préparations cupriques (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0149Z	Élevage d'autres animaux	38089220	Autres fongicides inorganiques (Thiovit..)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0149Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0149Z	Élevage d'autres animaux	38089230	Fongicides autres à base de dithiocarbamates (Trimanoc, Graneor)
0149Z	Élevage d'autres animaux	38089290	Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques et des produits à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des marchandises du n° 380850)
0149Z	Élevage d'autres animaux	38089327	Herbicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de phénoxyphytohormones, de triazines, d'amides, de carbamates, de dérivés de dinitroanilines et de dérivés d'urée, d'uraciles ou de sulphonylurées ainsi que des marchandises du n° 380850)
0149Z	Élevage d'autres animaux	38089490	Désinfectants et produits simil., présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de sels d'ammonium quaternaire ou de composés halogénés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0149Z	Élevage d'autres animaux	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)
0149Z	Élevage d'autres animaux	39173900	Autres Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques
0149Z	Élevage d'autres animaux	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
0149Z	Élevage d'autres animaux	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
0149Z	Élevage d'autres animaux	39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94
0149Z	Élevage d'autres animaux	39201025	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique non alvéolaires, non renforcées, ni stratifiées, ni munis d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières de l'éthylène d'une épaisseur n'excedant pas 0,125 mm, en polyéthylène d'une densité inférieure à 0,94
0149Z	Élevage d'autres animaux	39201028	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité >= 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.
0149Z	Élevage d'autres animaux	39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)
0149Z	Élevage d'autres animaux	39201089	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0149Z	Élevage d'autres animaux	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.
0149Z	Élevage d'autres animaux	39211900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en polyuréthanes ou en cellulose régénérée ainsi que des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
0149Z	Élevage d'autres animaux	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
0149Z	Élevage d'autres animaux	39229000	Baignoires, douches, éviers, lavabos, bidets, cuvettes d'aisance et leurs sièges et couvercles, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques / autre
0149Z	Élevage d'autres animaux	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
0149Z	Élevage d'autres animaux	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
0149Z	Élevage d'autres animaux	39232100	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène
0149Z	Élevage d'autres animaux	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
0149Z	Élevage d'autres animaux	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
0149Z	Élevage d'autres animaux	39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l
0149Z	Élevage d'autres animaux	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
0149Z	Élevage d'autres animaux	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
0149Z	Élevage d'autres animaux	39249000	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques / autre
0149Z	Élevage d'autres animaux	39251000	Maturateur cuve en PVC > 300 litres
0149Z	Élevage d'autres animaux	39262000	Gants PVC
0149Z	Élevage d'autres animaux	39264000	Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques
0149Z	Élevage d'autres animaux	39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.
0149Z	Élevage d'autres animaux	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
0149Z	Élevage d'autres animaux	40069000	Autres formes (baguettes, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé / autre
0149Z	Élevage d'autres animaux	40091200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple) non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières avec accessoires
0149Z	Élevage d'autres animaux	40117000	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers

0149Z Élevage d'autres animaux
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de transmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0149Z	Élevage d'autres animaux	42032910	Gants cuirs
0149Z	Élevage d'autres animaux	44091018	Bois (y compris les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, de conifères, autres
0149Z	Élevage d'autres animaux	44160000	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
0149Z	Élevage d'autres animaux	44219100	Ouvrages en bambou, n.d.a.
0149Z	Élevage d'autres animaux	44219991	Cercueils en bois
0149Z	Élevage d'autres animaux	44219999	Ouvrages en bois (à l'excl. de ceux en bambou, de ceux en panneaux de fibres et des cercueils), n.d.a.
0149Z	Élevage d'autres animaux	48062000	Papiers et cartons sulfurisés, papiers ingraissables, papiers-calques et papier dit "cristal" et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux ou en feuilles / Papiers ingraissables (greaseproof)
0149Z	Élevage d'autres animaux	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
0149Z	Élevage d'autres animaux	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
0149Z	Élevage d'autres animaux	48196000	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)
0149Z	Élevage d'autres animaux	48201050	Agendas en papier ou carton
0149Z	Élevage d'autres animaux	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives
0149Z	Élevage d'autres animaux	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
0149Z	Élevage d'autres animaux	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
0149Z	Élevage d'autres animaux	48237010	Emballages alvéolaires pour oeufs, en pâte à papier moulée
0149Z	Élevage d'autres animaux	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
0149Z	Élevage d'autres animaux	54071000	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404
0149Z	Élevage d'autres animaux	54072011	Tissus (de fils de filaments synthétiques) obtenus à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène d'une largeur de moins de 3 m
0149Z	Élevage d'autres animaux	56050000	Fils guipés, lames et formes similaires des n°s 5404 ou 5405 guipés, autres que ceux du n° 5605 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits "de chaînette"
0149Z	Élevage d'autres animaux	56074100	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique de polyéthylène ou de polypropylène
0149Z	Élevage d'autres animaux	56074919	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0149Z	Élevage d'autres animaux	56074990	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant <= 50 000 décitex [5 g/m], tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0149Z	Élevage d'autres animaux	56075090	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)

Accusé de réception en préfecture
973-210052678-2017-12-29-AP-2017-90-mex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0149Z	Élevage d'autres animaux	56079090	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)
0149Z	Élevage d'autres animaux	56081180	Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, en fils de matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épuisettes ainsi que des filets en ficelles, cordes ou cordages)
0149Z	Élevage d'autres animaux	56081911	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / en nylon ou en autres polyamides / en ficelles, cordes ou cordages
0149Z	Élevage d'autres animaux	56081919	Filets confectionnés, à mailles nouées, en nylon ou en autres polyamides (à l'excl. des filets de pêche, des résilles et filets à cheveux, des filets obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages ainsi que des épuisettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)
0149Z	Élevage d'autres animaux	56081990	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages, en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des filets confectionnés)
0149Z	Élevage d'autres animaux	56089000	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / autre
0149Z	Élevage d'autres animaux	60053500	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, mentionnées dans la note 1 du chapitre 60 (à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0149Z	Élevage d'autres animaux	60053700	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintées (à l'excl. de celles mentionnées dans la note 1 du chapitre 60, de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0149Z	Élevage d'autres animaux	61142000	Combinaison coton
0149Z	Élevage d'autres animaux	61143000	Combinaison synthétique
0149Z	Élevage d'autres animaux	61149000	Autres matières
0149Z	Élevage d'autres animaux	63053219	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
0149Z	Élevage d'autres animaux	63053290	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
0149Z	Élevage d'autres animaux	66020000	Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires
0149Z	Élevage d'autres animaux	68152000	Ouvrages en tourbe (sauf produits en matières textiles en fibres de tourbe)
0149Z	Élevage d'autres animaux	69149000	Ouvrages en céramique autres que la porcelaine n.d.a.
0149Z	Élevage d'autres animaux	70109045	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
0149Z	Élevage d'autres animaux	70109061	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0149Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0149Z	Élevage d'autres animaux	70109091	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
0149Z	Élevage d'autres animaux	73072210	Autres accessoires de tuyauterie en acier inoxydable, manchons
0149Z	Élevage d'autres animaux	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
0149Z	Élevage d'autres animaux	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
0149Z	Élevage d'autres animaux	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
0149Z	Élevage d'autres animaux	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
0149Z	Élevage d'autres animaux	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étagage, et les produits principalement en tôle)
0149Z	Élevage d'autres animaux	73090010	Cuve acier > 300 litres
0149Z	Élevage d'autres animaux	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
0149Z	Élevage d'autres animaux	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)
0149Z	Élevage d'autres animaux	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
0149Z	Élevage d'autres animaux	73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures
0149Z	Élevage d'autres animaux	73141900	Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier / autre
0149Z	Élevage d'autres animaux	73142090	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles >= 100 cm ² , en fils de fer ou d'acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm (à l'excl. des produits en fils nervurés)
0149Z	Élevage d'autres animaux	73144900	Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)
0149Z	Élevage d'autres animaux	73261990	Autres ouvrages en fer ou en acier / autre / autre
0149Z	Élevage d'autres animaux	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0149Z	Élevage d'autres animaux	74122000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre
0149Z	Élevage d'autres animaux	74130000	Torons, câbles, tresses et articles simil., en cuivre (sauf produits isolés pour l'électricité)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AJU 0149Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0149Z	Élevage d'autres animaux	76071119	Feuilles et bandes minces d'aluminium sans support, simpl. laminées, d'une épaisseur < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël et en rouleaux d'un poids <= 10 kg)
0149Z	Élevage d'autres animaux	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
0149Z	Élevage d'autres animaux	82014000	Haches, serpes et outils simil. à taillants, avec partie travaillante en métaux communs
0149Z	Élevage d'autres animaux	82015000	Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main
0149Z	Élevage d'autres animaux	82019000	Faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main, avec partie travaillante en métaux communs (à l'excl. des bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, râteaux, racloirs, haches, serpes et outils simil. à taillants, cisailles à volailles, sécateurs et simil. maniés à deux mains)
0149Z	Élevage d'autres animaux	82032000	Pincés (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires
0149Z	Élevage d'autres animaux	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
0149Z	Élevage d'autres animaux	82149000	Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles) / autre
0149Z	Élevage d'autres animaux	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
0149Z	Élevage d'autres animaux	83071000	Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires en fer ou en acier
0149Z	Élevage d'autres animaux	83099010	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
0149Z	Élevage d'autres animaux	83099090	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84071000	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation
0149Z	Élevage d'autres animaux	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84082037	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 100 kW
0149Z	Élevage d'autres animaux	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
0149Z	Élevage d'autres animaux	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0149Z Élevage d'autres animaux
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0149Z	Élevage d'autres animaux	84133020	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompe à injection
0149Z	Élevage d'autres animaux	84135040	autres pompes volumétriques alternatives, pompe doseuses
0149Z	Élevage d'autres animaux	84135061	Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84136031	Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84137021	autres pompes centrifuge, Pompes immergés monocellulaires
0149Z	Élevage d'autres animaux	84137029	Circulateurs de chauffage central et d'eau chaude
0149Z	Élevage d'autres animaux	84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
0149Z	Élevage d'autres animaux	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
0149Z	Élevage d'autres animaux	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
0149Z	Élevage d'autres animaux	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0149Z Elevage d'autres animaux
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0149Z	Élevage d'autres animaux	84159000	Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.
0149Z	Élevage d'autres animaux	84162080	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz (à l'excl. des brûleurs exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle et brûleurs mixtes)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84184080	Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, capacité > 250 l mais <= 900 l
0149Z	Élevage d'autres animaux	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
0149Z	Élevage d'autres animaux	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84186100	Pompes à chaleur (à l'excl. des machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84189100	Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid
0149Z	Élevage d'autres animaux	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
0149Z	Élevage d'autres animaux	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
0149Z	Élevage d'autres animaux	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0149Z	Élevage d'autres animaux	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
0149Z	Élevage d'autres animaux	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0149Z	Élevage d'autres animaux	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0149Z	Élevage d'autres animaux	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84222000	Machines et appareils à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients (à l'excl. des machines à laver la vaisselle)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
0149Z	Élevage d'autres animaux	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84233010	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, à pesage électronique (à l'excl. des balances à pesage continu sur transporteurs)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84233090	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses (à l'excl. des balances à pesage électronique ou continu sur transporteurs)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84238129	Appareils et instruments de pesage, à pesage électronique, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, bascules à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants, des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, ainsi que des balances de magasin)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84238180	Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances à pesage électronique, des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, balances à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84238281	Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (sauf ceux à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0149Z	Élevage d'autres animaux	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
0149Z	Élevage d'autres animaux	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84244100	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
0149Z	Élevage d'autres animaux	84244910	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84248210	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture
0149Z	Élevage d'autres animaux	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84248940	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
0149Z	Élevage d'autres animaux	84248970	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
0149Z	Élevage d'autres animaux	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
0149Z	Élevage d'autres animaux	84289071	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole conçus pour être portés par tracteur agricole
0149Z	Élevage d'autres animaux	84289079	Autres chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole
0149Z	Élevage d'autres animaux	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0149Z	Élevage d'autres animaux	84291900	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), sur roues
0149Z	Élevage d'autres animaux	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
0149Z	Élevage d'autres animaux	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
0149Z	Élevage d'autres animaux	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
0149Z	Élevage d'autres animaux	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0149Z	Élevage d'autres animaux	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
0149Z	Élevage d'autres animaux	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0149Z	Élevage d'autres animaux	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84322930	Herses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
★ 0149Z	Élevage d'autres animaux	84322950	Motohoues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0149Z	Élevage d'autres animaux	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture, sans labour
0149Z	Élevage d'autres animaux	84323919	Semoirs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des semoirs de précision, à commande centrale)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84324100	Épandeurs de fumier pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84324200	Distributeurs d'engrais pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
0149Z	Élevage d'autres animaux	84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège
0149Z	Élevage d'autres animaux	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84331990	Tondeuses à gazon sans moteur (tondeuses mécaniques)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84332010	Motofaucheuses (à l'excl. des tondeuses à gazon)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84332050	Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90 annex1
 -AU 0149Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0149Z	Élevage d'autres animaux	84332090	Faucheuses (non conçues pour être tractées ou portées par tracteurs et à l'excl. des tondeuses à gazon, motofaucheuses et moissonneuses-batteuses)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84334000	Presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses
0149Z	Élevage d'autres animaux	84335100	Moissonneuses-batteuses
0149Z	Élevage d'autres animaux	84335985	Machines, appareils et engins pour la récolte des produits agricoles (à l'excl. des faucheuses, des récolteuses-hacheuses, des machines et appareils de fenaison, des machines pour la récolte des racines ou tubercules, des presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses, ainsi que des moissonneuses- batteuses et autres machines et appareils pour le battage)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84336000	Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles (autres que pour le nettoyage ou le triage des grains et des légumes secs du n° 8437)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.
0149Z	Élevage d'autres animaux	84341000	Machines à traire
0149Z	Élevage d'autres animaux	84342000	Machines et appareils de laiterie pour la transformation du lait en produits laitiers (à l'excl. des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84349000	Parties de machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, n.d.a.
0149Z	Élevage d'autres animaux	84361000	Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux dans les exploitations agricoles ou autres exploitations analogues (à l'excl. de l'industrie des aliments pour animaux, des hache-paille et des étuveurs à fourrage et simil.)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84362100	Couveuses et éleveuses pour l'aviiculture
0149Z	Élevage d'autres animaux	84362900	Machines et appareils pour l'aviiculture (sauf machines à trier les oeufs, machines à plumer du n° 8438 et sauf couveuses et éleveuses)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0149Z	Élevage d'autres animaux	84369100	Parties de machines et appareils pour l'aviiculture, n.d.a.
0149Z	Élevage d'autres animaux	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0149Z	Élevage d'autres animaux	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.
0149Z	Élevage d'autres animaux	84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84439910	Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (sauf pour machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0149Z Élevage d'autres animaux
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0149Z	Élevage d'autres animaux	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
0149Z	Élevage d'autres animaux	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0149Z	Élevage d'autres animaux	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0149Z	Élevage d'autres animaux	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
0149Z	Élevage d'autres animaux	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
0149Z	Élevage d'autres animaux	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84714100	Machines automatiques de traitement de l'information, comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie (sauf portatives d'un poids <= 10 kg et celles se présentant sous systèmes et à l'excl. des unités périphériques)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0149Z	Élevage d'autres animaux	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
0149Z	Élevage d'autres animaux	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84814010	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques / Soupapes de trop-plein ou de sûreté en font ou en acier
0149Z	Élevage d'autres animaux	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0149Z	Élevage d'autres animaux	84819000	Partie d'Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques
0149Z	Élevage d'autres animaux	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
0149Z	Élevage d'autres animaux	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
0149Z	Élevage d'autres animaux	84831095	Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
0149Z	Élevage d'autres animaux	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
0149Z	Élevage d'autres animaux	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
0149Z	Élevage d'autres animaux	85021200	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
0149Z	Élevage d'autres animaux	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
0149Z	Élevage d'autres animaux	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
0149Z	Élevage d'autres animaux	85069000	Parties de piles et batteries de piles électriques n.d.a.
0149Z	Élevage d'autres animaux	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
0149Z	Élevage d'autres animaux	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
0149Z	Élevage d'autres animaux	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
0149Z	Élevage d'autres animaux	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable pour Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des nos 8535 ou 8536, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du no 8517 pour une tension n'excédant pas 1000 V
0149Z	Élevage d'autres animaux	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
0149Z	Élevage d'autres animaux	85395000	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
0149Z	Élevage d'autres animaux	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
0149Z	Élevage d'autres animaux	85437001	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
0149Z	Élevage d'autres animaux	85437002	Amplificateurs hyperfréquence
0149Z	Élevage d'autres animaux	85437003	Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge
0149Z	Élevage d'autres animaux	85437004	Enregistreurs numériques de données de vol

Accusé de réception en préfecture
973-210052678-20171229-AP-2017-90 annex 1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0149Z	Élevage d'autres animaux	85437005	Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio
0149Z	Élevage d'autres animaux	85437006	Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son
0149Z	Élevage d'autres animaux	85437007	Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants
0149Z	Élevage d'autres animaux	85437008	Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique
0149Z	Élevage d'autres animaux	85437009	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
0149Z	Élevage d'autres animaux	85437060	Électrificateurs de clôtures
0149Z	Élevage d'autres animaux	85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
0149Z	Élevage d'autres animaux	85444999	Conducteurs électriques isolés, pour une tension de 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
0149Z	Élevage d'autres animaux	87011000	Motoculteurs et tracteurs de construction simil. pour l'industrie (sauf tracteurs pour véhicules automobiles articulés)
0149Z	Élevage d'autres animaux	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
0149Z	Élevage d'autres animaux	87013000	Tracteurs à chenilles (sauf motoculteurs à chenille)
0149Z	Élevage d'autres animaux	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0149Z	Élevage d'autres animaux	87019190	Tracteurs d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0149Z	Élevage d'autres animaux	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0149Z	Élevage d'autres animaux	87019290	Tracteurs d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0149Z	Élevage d'autres animaux	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0149Z	Élevage d'autres animaux	87019390	Tracteurs d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0149Z	Élevage d'autres animaux	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0149Z	Élevage d'autres animaux	87019490	Tracteurs d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0149Z	Élevage d'autres animaux	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0149Z	Élevage d'autres animaux	87019590	Tracteurs d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-2017-12-29-AP-2017-90-annex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0149Z	Élevage d'autres animaux	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0149Z	Élevage d'autres animaux	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0149Z	Élevage d'autres animaux	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
0149Z	Élevage d'autres animaux	87087050	Roues en aluminium; parties et accessoires de roues, en aluminium, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 70 10)
0149Z	Élevage d'autres animaux	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
0149Z	Élevage d'autres animaux	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
0149Z	Élevage d'autres animaux	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
0149Z	Élevage d'autres animaux	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
0149Z	Élevage d'autres animaux	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
0149Z	Élevage d'autres animaux	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
0149Z	Élevage d'autres animaux	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
0149Z	Élevage d'autres animaux	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0149Z	Élevage d'autres animaux	88031000	Hélices et rotors, leurs parties, pour aéronefs, n.d.a.
0149Z	Élevage d'autres animaux	88033000	Parties d'avions ou d'hélicoptères, n.d.a. (sauf planeurs)
0149Z	Élevage d'autres animaux	90183190	Seringues, avec ou sans aiguilles, autres qu'en matières plastiques, pour la médecine
0149Z	Élevage d'autres animaux	90189084	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire, n.d.a.
0149Z	Élevage d'autres animaux	90200000	Autres autres appareils respiratoires et masques à gaz
0149Z	Élevage d'autres animaux	90251980	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, non électroniques (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)
0149Z	Élevage d'autres animaux	90261021	Instruments et appareils électroniques pour la mesure et le contrôle du débit ou du niveau du liquide, type débitmètre
0149Z	Élevage d'autres animaux	90262040	Autres Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression, Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
0149Z	Élevage d'autres animaux	90262080	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-2017-12-29-AP-2017-90 annex 1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0149Z	Élevage d'autres animaux	90308930	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi conducteur, autres appareils électronique
0149Z	Élevage d'autres animaux	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
0149Z	Élevage d'autres animaux	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
0149Z	Élevage d'autres animaux	94032080	Meubles en métal (à l'excl. des meubles de bureau, des meubles pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire et la chirurgie, des lits et des sièges)
0149Z	Élevage d'autres animaux	94060031	Serres
0149Z	Élevage d'autres animaux	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0149Z	Élevage d'autres animaux	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0149Z	Élevage d'autres animaux	84212100 (sauf 8421 21 00 90)	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
0150Z	Culture et élevage associés	01012100	Chevaux reproducteurs de race pure
0150Z	Culture et élevage associés	01012990	Chevaux vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure ainsi que des animaux destinés à la boucherie)
0150Z	Culture et élevage associés	01021010	Génisses [bovins femelles qui n'ont jamais vêlé] reproductrices, de race pure
0150Z	Culture et élevage associés	01022130	Vaches reproductrices, de race pure (à l'excl. des génisses)
0150Z	Culture et élevage associés	01022190	Bovins domestiques reproducteurs, de race pure (à l'excl. des vaches et des génisses)
0150Z	Culture et élevage associés	01023100	Buffles reproducteurs de race pure
0150Z	Culture et élevage associés	01029020	Animaux reproducteurs de race pure de l'espèce bovine (à l'excl. des bovins domestiques et des buffles)
0150Z	Culture et élevage associés	01031000	Porcins reproducteurs de race pure
0150Z	Culture et élevage associés	01039110	Porcins [des espèces domestiques], vivants, d'un poids < 50 kg (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0150Z	Culture et élevage associés	01041010	Ovins reproducteurs de race pure
0150Z	Culture et élevage associés	01042010	Caprins reproducteurs de race pure
0150Z	Culture et élevage associés	01042090	Caprins, vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0150Z	Culture et élevage associés	01051111	Poussins femelles de sélection et de multiplication, de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g
0150Z	Culture et élevage associés	01051119	Poussins femelles de sélection et de multiplication [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte)
0150Z	Culture et élevage associés	01051191	Coqs et poules de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0150Z	Culture et élevage associés	01051199	Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte ainsi que des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0150Z	Culture et élevage associés	01051200	Dindes et dindons [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g
0150Z	Culture et élevage associés	01051300	Canards domestiques, vivants, d'un poids <= 185 g
0150Z	Culture et élevage associés	01051400	Oies domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0150Z	Culture et élevage associés	01051500	Pintades domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0150Z	Culture et élevage associés	01059910	Canards [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g
0150Z	Culture et élevage associés	01059920	Oies [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids <= 185 g
0150Z	Culture et élevage associés	01059950	Pintades [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids > 185 g
0150Z	Culture et élevage associés	01061410	Lapins domestiques, vivants

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0150Z	Culture et élevage associés	01064900	Insectes
0150Z	Culture et élevage associés	05040000	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
0150Z	Culture et élevage associés	05080000	Corail et matières simil., bruts ou simpl. préparés, mais non autrement travaillés; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simpl. préparés, mais non découpés en forme, leurs poudres et leurs déchets
0150Z	Culture et élevage associés	05111000	Sperme de taureaux
0150Z	Culture et élevage associés	06011040	Bulbes de glaïeuls, en repos végétatif
0150Z	Culture et élevage associés	06011090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des bulbes de jacinthes, de narcisses, de tulipes et de glaïeuls ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0150Z	Culture et élevage associés	06012030	Orchidées, jacinthes, narcisses et tulipes, en végétation ou en fleur
0150Z	Culture et élevage associés	06012090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des orchidées, des jacinthes, des narcisses, des tulipes ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0150Z	Culture et élevage associés	06021090	Boutures non racinées et greffons (autres que de vigne)
0150Z	Culture et élevage associés	06022010	Plants de vigne, greffés ou racinés
0150Z	Culture et élevage associés	06024000	Rosiers, greffés ou non
0150Z	Culture et élevage associés	06029045	Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'excl. des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
0150Z	Culture et élevage associés	06029050	Plantes de plein air, vivantes, y.c. leurs racines (sauf les bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, y.c. les plants, plantes et racines de chicorée, les boutures non racinées et greffons, les rhododendrons, azalées, les rosiers, le blanc de champignon, les plants d'ananas, les plants de légumes et de fraisiers, les arbres, arbustes et arbrisseaux et les plantes vivaces)
0150Z	Culture et élevage associés	06029070	Boutures racinées et jeunes plants de plantes d'intérieur (à l'excl. des cactées)
0150Z	Culture et élevage associés	06029091	Plantes d'intérieur à fleurs, en boutons ou en fleur (à l'excl. des cactées)
0150Z	Culture et élevage associés	06029099	Plantes d'intérieur, vivantes (à l'excl. des boutures et jeunes plants ainsi que des plantes à fleurs, en boutons ou en fleur)
0150Z	Culture et élevage associés	06031300	Orchidées et leurs boutons, frais, coupés, pour bouquets ou pour ornements
0150Z	Culture et élevage associés	07131090	Pois 'Pisum Sativum', secs, écosés, même décortiqués ou cassés (à l'excl. des pois destinés à l'ensemencement)
0150Z	Culture et élevage associés	09109190	Mélanges d'épices broyées ou pulvérisées
0150Z	Culture et élevage associés	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
0150Z	Culture et élevage associés	10019900	Épeautre, froment [blé] tendre et méteil (à l'excl. des produits destinés à l'ensemencement)
0150Z	Culture et élevage associés	10019900	Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)
0150Z	Culture et élevage associés	10039000	Orge (à l'excl. de l'orge de semence)
0150Z	Culture et élevage associés	10049000	Avoine (à l'excl. de l'avoine de semence)
0150Z	Culture et élevage associés	10059000	Maïs (à l'excl. du maïs de semence)
0150Z	Culture et élevage associés	10071090	Sorgho à grains de semence (à l'excl. des sorghos hybrides)
0150Z	Culture et élevage associés	10089000	Céréales (à l'excl. du froment [blé], du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet, de l'alpiste, du fonio, du quinoa et du triticales)
0150Z	Culture et élevage associés	11010011	Farines de froment [blé] dur

Accusé de réception en préfecture
973 215052678-20171229-AP-2017-90-annex1
-AU
Date de télétransmission : 20/12/2017
Date de réception en préfecture : 20/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0150Z	Culture et élevage associés	11042398	Grains de maïs, mondés, perlés ou autrement travaillés (à l'excl. de la farine de maïs et des grains de maïs aplatis, en flocons, mondés, perlés et en pellets)
0150Z	Culture et élevage associés	12060091	Graines de tournesol, même concassées, décortiquées et graines de tournesol en coques striées gris et blanc (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement)
0150Z	Culture et élevage associés	12092100	Graines de luzerne, à ensemercer
0150Z	Culture et élevage associés	12092980	Graines fourragères, à ensemercer (à l'excl. des graines de céréales, de betteraves fourragères [Beta vulgaris var. alba], de betteraves à sucre, de luzerne, de trèfle [Trifolium spp.], de féтуque, de pâturin des prés du Kentucky [Poa pratensis L.], de ray-grass [Lolium multiflorum Lam., Lolium perenne L.], de fléole des prés, de vesces, de dactyle [Dactylis glomerata L.], d'agrostide [Agrostides] ou de lupin)
0150Z	Culture et élevage associés	12099180	Graines de légumes, à ensemercer (à l'excl. des graines de betteraves à salade ou [betteraves rouges] [Beta vulgaris var. conditiva])
0150Z	Culture et élevage associés	12099999	Graines, fruits et spores à ensemercer (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, café, thé, maté, des épices, céréales, graines et fruits oléagineux, betteraves, plantes fourragères, graines de légumes, graines forestières ainsi que des graines de plantes herbacées utilisées surtout pour leurs fleurs ou des espèces utilisées surtout en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil.)
0150Z	Culture et élevage associés	12113000	Feuilles de coca, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées
0150Z	Culture et élevage associés	12114000	Paille de pavot, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0150Z	Culture et élevage associés	12115000	Ephédra, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0150Z	Culture et élevage associés	12119086	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, des espèces du genre Ephedra ainsi que des fèves de tonka)
0150Z	Culture et élevage associés	12141000	Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne
0150Z	Culture et élevage associés	12149090	Foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil. (à l'excl. des betteraves fourragères, des rutabagas, des racines fourragères ainsi que de la farine de luzerne)
0150Z	Culture et élevage associés	14019000	Roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie (à l'excl. des bambous et des rotins)
0150Z	Culture et élevage associés	14049000	Produits végétaux, n.d.a.
0150Z	Culture et élevage associés	15041099	Huiles de foies de poissons et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de foies de flétans et des huiles d'une teneur en vitamines A <= 2500 unités internationales par gramme)
0150Z	Culture et élevage associés	15050090	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline - autre
0150Z	Culture et élevage associés	15149190	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, brutes (à l'excl. des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0150Z	Culture et élevage associés	15149990	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0150Z	Culture et élevage associés	15161090	Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
0150Z	Culture et élevage associés	15219099	Cires d'abeilles et d'autres insectes, même raffinées ou colorées (à l'excl. des cires brutes)
0150Z	Culture et élevage associés	17011290	Sucres de canne, bruts, sans addition d'aromatisants ou de colorants (à l'excl. des sucres destinés à être raffinés)
0150Z	Culture et élevage associés	18069090	Préparations alimentaires contenant du cacao, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu <= 2 kg (à l'excl. de la poudre de cacao, du chocolat, des bonbons au chocolat [pralines] se présentant sous forme d'une bouchée et autres articles en chocolat, des sucreries contenant du cacao, des pâtes à tartiner contenant du cacao ainsi que des préparations pour boissons contenant du cacao)
0150Z	Culture et élevage associés	19019099	Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 40% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits similaires des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 5% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des extraits de malt, des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail, des mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie ainsi que des produits du n° 1901 90 91)
0150Z	Culture et élevage associés	20060099	Légumes, fruits, noix, écorces de fruits et autres parties de plantes comestibles, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés], d'une teneur en sucre <= 13% en poids (à l'excl. du gingembre, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)
0150Z	Culture et élevage associés	23023090	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (sauf ceux d'une teneur en amidon <= 28% en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2 mm est <= 10% en poids ou, en cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche >= 1,5% en poids)
0150Z	Culture et élevage associés	23024008	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon > 35% en poids
0150Z	Culture et élevage associés	23025000	Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses
0150Z	Culture et élevage associés	23032010	Pulpes de betteraves
0150Z	Culture et élevage associés	23040000	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja
0150Z	Culture et élevage associés	23064100	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique 'fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est < 2% et un composant solide qui contient < 30 micromoles/g de glucosinolates'

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0150Z	Culture et élevage associés	23069090	Tourteaux et autres résidus solides, mêmes broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de coton, de lin, de tournesol, de graines de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah, de noix ou d'amandes de palmiste, de germes de maïs ainsi que de l'extraction de l'huile d'olive, de l'huile de soja et de l'huile d'arachide)
0150Z	Culture et élevage associés	23091051	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids
0150Z	Culture et élevage associés	23091090	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers
0150Z	Culture et élevage associés	23099031	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ni féculé ni produits laitiers ou contenant en poids <= 10% d'amidon ou de féculé et < 10% de produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0150Z	Culture et élevage associés	23099035	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ou féculé ou en contenant <= 10% en poids, d'une teneur en poids de produits laitiers >= 50%, mais < 75% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0150Z	Culture et élevage associés	23099041	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0150Z	Culture et élevage associés	23099043	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, et d'une teneur en poids de produits laitiers >= 10%, mais < 50% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0150Z	Culture et élevage associés	23099051	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0150Z	Culture et élevage associés	23099096	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, produits dits [solubles] de poissons ou de mammifères marins, résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du chapitre 23, pulpes de betteraves mélassées et prémélanges)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0150Z	Culture et élevage associés	23099099	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou fécule, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, des produits dits 'solubles' de poissons ou de mammifères marins, des résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du présent chapitre, des pulpes de betteraves mélassées, des préparations d'une teneur en poids de chlorure de choline >= 49%, sur support organique ou inorganique et des prémélanges)
0150Z	Culture et élevage associés	25010010	Eau de mer et eaux mères de salines
0150Z	Culture et élevage associés	25010091	Sel propre à l'alimentation humaine
0150Z	Culture et élevage associés	25010099	Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)
0150Z	Culture et élevage associés	25070020	Kaolin
0150Z	Culture et élevage associés	25101000	Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus
0150Z	Culture et élevage associés	25102000	Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées, moulus
0150Z	Culture et élevage associés	25180020	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0150Z	Culture et élevage associés	25181000	Dolomie, non calcinée ni frittée, dite 'crue [à l'état brut]', y.c. la dolomie dégrossie ou simpl. débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0150Z	Culture et élevage associés	25182000	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0150Z	Culture et élevage associés	25183000	Pisé de dolomie
0150Z	Culture et élevage associés	25191000	Carbonate de magnésium naturel [magnésite]
0150Z	Culture et élevage associés	25199010	oxyde de magnésium autre la magnésite calciné
0150Z	Culture et élevage associés	25199030	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
0150Z	Culture et élevage associés	25199090	Magnésie électrofondue
0150Z	Culture et élevage associés	25220000	Carbonate de magnésium naturel (magnésite); magnésie électrofondue; magnésie calcinée à mort (frittée), même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage; autre oxyde de magnésium, même pur
0150Z	Culture et élevage associés	25222000	Chaux éteinte
0150Z	Culture et élevage associés	25223000	Chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)
0150Z	Culture et élevage associés	25301000	Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées
0150Z	Culture et élevage associés	25309000	Ciments, même colorés (à l'excl. des ciments Portland et des ciments alumineux)
0150Z	Culture et élevage associés	27030000	Tourbe (y compris la tourbe pour litière), même agglomérée
0150Z	Culture et élevage associés	27101985	Huiles blanches, paraffine liquide
0150Z	Culture et élevage associés	28080000	Acide nitrique; acides sulfonitriques
0150Z	Culture et élevage associés	28092000	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non
0150Z	Culture et élevage associés	28151200	Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]
0150Z	Culture et élevage associés	28170000	Oxyde de zinc; peroxyde de zinc
0150Z	Culture et élevage associés	28272000	Chlorure de calcium
0150Z	Culture et élevage associés	28289000	Hypochlorites, chlorites et hypobromites (à l'excl. des hypochlorites de calcium)

Accuse de réception en Préfecture
 973-25052678-2017-29-AP-090-00004
 -AU
 Date de transmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0150Z	Culture et élevage associés	28332100	Sulfate de magnésium
0150Z	Culture et élevage associés	28332980	'Sulfates (autres que de sodium, de magnésium, d'aluminium, de nickel, de cuivre, de baryum, de cadmium, de chrome, de zinc, de cobalt, de titane, de plomb et de mercure)
0150Z	Culture et élevage associés	28342100	Nitrates de potassium
0150Z	Culture et élevage associés	28342980	Nitrates (autres que de potassium, de baryum, de béryllium, de cadmium, de cobalt, de nickel, de cuivre, de plomb et de mercure)
0150Z	Culture et élevage associés	28352400	Phosphates de potassium
0150Z	Culture et élevage associés	28365000	Carbonate de calcium
0150Z	Culture et élevage associés	28369917	Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium / autre / autre /autre
0150Z	Culture et élevage associés	28416900	Manganites, manganates et permanganates (à l'excl. du permanganate de potassium)
0150Z	Culture et élevage associés	29121100	Méthanal [formaldéhyde]
0150Z	Culture et élevage associés	29224985	Composés aminés à fonctions oxygénées / autre / autre
0150Z	Culture et élevage associés	29225000	Amino-alcools-phénols, amino-acides-phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées (à l'excl. des amino-alcools, des amino-naphtols et autres amino-phénols et leurs éthers et esters, des amino-acides et leurs esters, des amino-aldéhydes, des amino-cétones, des amino-quinones et des sels de tous ces produits)
0150Z	Culture et élevage associés	29304090	Méthionine (à l'excl. du méthionine [DCI])
0150Z	Culture et élevage associés	29362700	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
0150Z	Culture et élevage associés	29362900	Vitamines et leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, non mélangés (à l'excl. des vitamines A, B1, B2, B3, B5, B6, B12, C et E ainsi que des dérivés de ces vitamines)
0150Z	Culture et élevage associés	29369000	Provitamines et mélanges de vitamines, de provitamines ou de concentrats, même en solutions quelconques ainsi que des concentrats naturels
0150Z	Culture et élevage associés	30029050	Cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures)
0150Z	Culture et élevage associés	31010000	Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0150Z	Culture et élevage associés	31021010	Urée d'une teneur en azote supérieure à 45 % en poids du produit anhydre à l'état sec
0150Z	Culture et élevage associés	31021090	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0150Z	Culture et élevage associés	31026000	Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0150Z	Culture et élevage associés	31039000	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés (à l'excl. des superphosphates et des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0150Z	Culture et élevage associés	31043000	Sulfate de potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0150Z	Culture et élevage associés	31049000	Autre:Carnallite, sylvinite et autres sels de potassium naturels bruts, sulfate de potassium et de magnésium et mélanges d'engrais potassiques [p.ex. mélanges de chlorure de potassium et de sulfate de potassium] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0150Z	Culture et élevage associés	31052010	Engrais minéraux ou chimiques contenant du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote > 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)

0150Z Culture et élevage associés
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0150Z	Culture et élevage associés	31052090	Engrais minéraux ou chimiques contenant de l'azote, du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote <= 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0150Z	Culture et élevage associés	31053000	Hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique), DAP 18.46.00
0150Z	Culture et élevage associés	31054000	Dihydrogénoorthophosphate d'ammonium (phosphate monoammonique), même en mélange avec l'hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)
0150Z	Culture et élevage associés	31055100	Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates (à l'excl. du dihydrogénoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] ainsi que des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0150Z	Culture et élevage associés	31056000	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0150Z	Culture et élevage associés	31059020	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote > 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0150Z	Culture et élevage associés	31059080	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0150Z	Culture et élevage associés	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
0150Z	Culture et élevage associés	32159000	Encres, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres d'imprimerie)
0150Z	Culture et élevage associés	33021040	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons
0150Z	Culture et élevage associés	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
0150Z	Culture et élevage associés	33079000	Préparations pour le présage, le rasage ou l'après-rasage, désodorisants corporels, préparations pour bains, dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, non dénommés ni compris ailleurs; désodorisants de locaux, préparés, même non parfumés, ayant ou non des propriétés désinfectantes
0150Z	Culture et élevage associés	34012090	Savons liquides ou pâteux
0150Z	Culture et élevage associés	34021300	Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)
0150Z	Culture et élevage associés	34029010	Autres préparations tension-actives
0150Z	Culture et élevage associés	35071000	Enzymes; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs / Présure et ses concentrats

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0150Z	Culture et élevage associés	38085900	Marchandises du n° 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotane [DCI], 1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane); du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényliques; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH(ISO)), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxide d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO); du 2,4,5-T(ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotane [DCI]), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO).
0150Z	Culture et élevage associés	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
0150Z	Culture et élevage associés	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg
0150Z	Culture et élevage associés	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
0150Z	Culture et élevage associés	38089110	Insecticides à base de pyréthrinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0150Z	Culture et élevage associés	38089130	Insecticides à base de carbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0150Z	Culture et élevage associés	38089140	Insecticides à base d'organo-phosphorés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0150Z	Culture et élevage associés	38089190	Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthrinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0150Z	Culture et élevage associés	38089210	Fongicides inorganiques présentés à l'état de préparations cupriques (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0150Z	Culture et élevage associés	38089220	Autres fongicides inorganiques (Thiovit..)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 0150Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception en préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0150Z	Culture et élevage associés	38089230	Fongicides autres à base de dithiocarbamates (Trimanoc, Graneor)
0150Z	Culture et élevage associés	38089290	Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques et des produits à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des marchandises du n° 380850)
0150Z	Culture et élevage associés	38089327	Herbicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de phénoxyphytohormones, de triazines, d'amides, de carbamates, de dérivés de dinitroanilines et de dérivés d'urée, d'uraciles ou de sulphonylurées ainsi que des marchandises du n° 380850)
0150Z	Culture et élevage associés	38089490	Désinfectants et produits simil., présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de sels d'ammonium quaternaire ou de composés halogénés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0150Z	Culture et élevage associés	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)
0150Z	Culture et élevage associés	39173900	Autres Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques
0150Z	Culture et élevage associés	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
0150Z	Culture et élevage associés	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
0150Z	Culture et élevage associés	39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94
0150Z	Culture et élevage associés	39201025	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique non alvéolaires, non renforcées, ni stratifiées, ni munis d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières de l'éthylène d'une épaisseur n'excedant pas 0,125 mm, en polyéthylène d'une densité inférieure à 0,94
0150Z	Culture et élevage associés	39201028	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité >= 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.
0150Z	Culture et élevage associés	39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)
0150Z	Culture et élevage associés	39201089	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0150Z	Culture et élevage associés	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.
0150Z	Culture et élevage associés	39211900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en polyuréthanes ou en cellulose régénérée ainsi que des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
0150Z	Culture et élevage associés	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
0150Z	Culture et élevage associés	39229000	Baignoires, douches, éviers, lavabos, bidets, cuvettes d'aisance et leurs sièges et couvercles, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques / autre
0150Z	Culture et élevage associés	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
0150Z	Culture et élevage associés	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
0150Z	Culture et élevage associés	39232100	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène
0150Z	Culture et élevage associés	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
0150Z	Culture et élevage associés	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
0150Z	Culture et élevage associés	39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l
0150Z	Culture et élevage associés	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
0150Z	Culture et élevage associés	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
0150Z	Culture et élevage associés	39249000	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques / autre
0150Z	Culture et élevage associés	39251000	Maturateur cuve en PVC > 300 litres
0150Z	Culture et élevage associés	39262000	Gants PVC
0150Z	Culture et élevage associés	39264000	Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques
0150Z	Culture et élevage associés	39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.
0150Z	Culture et élevage associés	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
0150Z	Culture et élevage associés	40069000	Autres formes (bagues, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé / autre
0150Z	Culture et élevage associés	40091200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple) non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières avec accessoires
0150Z	Culture et élevage associés	40117000	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers

0150Z Culture et élevage associés
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de transmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0150Z	Culture et élevage associés	42032910	Gants cuirs
0150Z	Culture et élevage associés	44091018	Bois (y compris les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, de conifères, autres
0150Z	Culture et élevage associés	44160000	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
0150Z	Culture et élevage associés	44219100	Ouvrages en bambou, n.d.a.
0150Z	Culture et élevage associés	44219991	Cercueils en bois
0150Z	Culture et élevage associés	44219999	Ouvrages en bois (à l'excl. de ceux en bambou, de ceux en panneaux de fibres et des cercueils), n.d.a.
0150Z	Culture et élevage associés	48062000	Papiers et cartons sulfurisés, papiers ingraissables, papiers-calques et papier dit "cristal" et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux ou en feuilles / Papiers ingraissables (greaseproof)
0150Z	Culture et élevage associés	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
0150Z	Culture et élevage associés	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
0150Z	Culture et élevage associés	48196000	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)
0150Z	Culture et élevage associés	48201050	Agendas en papier ou carton
0150Z	Culture et élevage associés	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives
0150Z	Culture et élevage associés	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
0150Z	Culture et élevage associés	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
0150Z	Culture et élevage associés	48237010	Emballages alvéolaires pour oeufs, en pâte à papier moulée
0150Z	Culture et élevage associés	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
0150Z	Culture et élevage associés	54071000	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404
0150Z	Culture et élevage associés	54072011	Tissus (de fils de filaments synthétiques) obtenus à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène d'une largeur de moins de 3 m
0150Z	Culture et élevage associés	56050000	Fils guipés, lames et formes similaires des n°s 5404 ou 5405 guipées, autres que ceux du n° 5605 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits "de chaînette"
0150Z	Culture et élevage associés	56074100	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique de polyéthylène ou de polypropylène
0150Z	Culture et élevage associés	56074919	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0150Z	Culture et élevage associés	56074990	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant <= 50 000 décitex [5 g/m], tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0150Z	Culture et élevage associés	56075090	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)

Accusé de réception en préfecture
973 215052678-20171229-AP-2017-90-00014
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0150Z	Culture et élevage associés	56079090	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)
0150Z	Culture et élevage associés	56081180	Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, en fils de matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épuisettes ainsi que des filets en ficelles, cordes ou cordages)
0150Z	Culture et élevage associés	56081911	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / en nylon ou en autres polyamides / en ficelles, cordes ou cordages
0150Z	Culture et élevage associés	56081919	Filets confectionnés, à mailles nouées, en nylon ou en autres polyamides (à l'excl. des filets de pêche, des résilles et filets à cheveux, des filets obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages ainsi que des épuisettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)
0150Z	Culture et élevage associés	56081990	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages, en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des filets confectionnés)
0150Z	Culture et élevage associés	56089000	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / autre
0150Z	Culture et élevage associés	60053500	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, mentionnées dans la note 1 du chapitre 60 (à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0150Z	Culture et élevage associés	60053700	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintées (à l'excl. de celles mentionnées dans la note 1 du chapitre 60, de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0150Z	Culture et élevage associés	61142000	Combinaison coton
0150Z	Culture et élevage associés	61143000	Combinaison synthétique
0150Z	Culture et élevage associés	61149000	Autres matières
0150Z	Culture et élevage associés	63053219	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
0150Z	Culture et élevage associés	63053290	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
0150Z	Culture et élevage associés	66020000	Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires
0150Z	Culture et élevage associés	68152000	Ouvrages en tourbe (sauf produits en matières textiles en fibres de tourbe)
0150Z	Culture et élevage associés	69149000	Ouvrages en céramique autres que la porcelaine n.d.a.
0150Z	Culture et élevage associés	70109045	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
0150Z	Culture et élevage associés	70109061	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0150Z Culture et élevage associés
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0150Z	Culture et élevage associés	70109091	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
0150Z	Culture et élevage associés	73072210	Autres accessoires de tuyauterie en acier inoxydable, manchons
0150Z	Culture et élevage associés	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
0150Z	Culture et élevage associés	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
0150Z	Culture et élevage associés	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
0150Z	Culture et élevage associés	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
0150Z	Culture et élevage associés	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étaillage, et les produits principalement en tôle)
0150Z	Culture et élevage associés	73090010	Cuve acier > 300 litres
0150Z	Culture et élevage associés	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
0150Z	Culture et élevage associés	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)
0150Z	Culture et élevage associés	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
0150Z	Culture et élevage associés	73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures
0150Z	Culture et élevage associés	73141900	Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier / autre
0150Z	Culture et élevage associés	73142090	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles >= 100 cm ² , en fils de fer ou d'acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm (à l'excl. des produits en fils nervurés)
0150Z	Culture et élevage associés	73144900	Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)
0150Z	Culture et élevage associés	73261990	Autres ouvrages en fer ou en acier / autre / autre
0150Z	Culture et élevage associés	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0150Z	Culture et élevage associés	74122000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre
0150Z	Culture et élevage associés	74130000	Torons, câbles, tresses et articles simil., en cuivre (sauf produits isolés pour l'électricité)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0150Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0150Z	Culture et élevage associés	76071119	Feuilles et bandes minces d'aluminium sans support, simpl. laminées, d'une épaisseur < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël et en rouleaux d'un poids <= 10 kg)
0150Z	Culture et élevage associés	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
0150Z	Culture et élevage associés	82014000	Haches, serpes et outils simil. à taillants, avec partie travaillante en métaux communs
0150Z	Culture et élevage associés	82015000	Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main
0150Z	Culture et élevage associés	82019000	Faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main, avec partie travaillante en métaux communs (à l'excl. des bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, râteliers, raclours, haches, serpes et outils simil. à taillants, cisailles à volailles, sécateurs et simil. maniés à deux mains)
0150Z	Culture et élevage associés	82032000	Pincés (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires
0150Z	Culture et élevage associés	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
0150Z	Culture et élevage associés	82149000	Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles) / autre
0150Z	Culture et élevage associés	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
0150Z	Culture et élevage associés	83071000	Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires en fer ou en acier
0150Z	Culture et élevage associés	83099010	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
0150Z	Culture et élevage associés	83099090	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
0150Z	Culture et élevage associés	84071000	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation
0150Z	Culture et élevage associés	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0150Z	Culture et élevage associés	84082037	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 100 kW
0150Z	Culture et élevage associés	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
0150Z	Culture et élevage associés	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0150Z Culture et élevage associés
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0150Z	Culture et élevage associés	84133020	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompe à injection
0150Z	Culture et élevage associés	84135040	autres pompes volumétriques alternatives, pompe doseuses
0150Z	Culture et élevage associés	84135061	Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0150Z	Culture et élevage associés	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
0150Z	Culture et élevage associés	84136031	Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0150Z	Culture et élevage associés	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
0150Z	Culture et élevage associés	84137021	autres pompes centrifuge, Pompes immergés monocellulaires
0150Z	Culture et élevage associés	84137029	Circulateurs de chauffage central et d'eau chaude
0150Z	Culture et élevage associés	84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0150Z	Culture et élevage associés	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0150Z	Culture et élevage associés	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
0150Z	Culture et élevage associés	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
0150Z	Culture et élevage associés	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
0150Z	Culture et élevage associés	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
0150Z	Culture et élevage associés	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
0150Z	Culture et élevage associés	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0150Z	Culture et élevage associés	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0150Z	Culture et élevage associés	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0150Z Culture et élevage associés
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0150Z	Culture et élevage associés	84159000	Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.
0150Z	Culture et élevage associés	84162080	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz (à l'excl. des brûleurs exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle et brûleurs mixtes)
0150Z	Culture et élevage associés	84184080	Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, capacité > 250 l mais <= 900 l
0150Z	Culture et élevage associés	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
0150Z	Culture et élevage associés	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
0150Z	Culture et élevage associés	84186100	Pompes à chaleur (à l'excl. des machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415)
0150Z	Culture et élevage associés	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
0150Z	Culture et élevage associés	84189100	Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid
0150Z	Culture et élevage associés	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
0150Z	Culture et élevage associés	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
0150Z	Culture et élevage associés	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
0150Z	Culture et élevage associés	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
0150Z	Culture et élevage associés	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0150Z	Culture et élevage associés	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
0150Z	Culture et élevage associés	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
0150Z	Culture et élevage associés	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0150Z	Culture et élevage associés	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0150Z	Culture et élevage associés	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0150Z	Culture et élevage associés	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0150Z	Culture et élevage associés	84222000	Machines et appareils à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients (à l'excl. des machines à laver la vaisselle)
0150Z	Culture et élevage associés	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
0150Z	Culture et élevage associés	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
0150Z	Culture et élevage associés	84233010	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, à pesage électronique (à l'excl. des balances à pesage continu sur transporteurs)
0150Z	Culture et élevage associés	84233090	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses (à l'excl. des balances à pesage électronique ou continu sur transporteurs)
0150Z	Culture et élevage associés	84238129	Appareils et instruments de pesage, à pesage électronique, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, bascules à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants, des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, ainsi que des balances de magasin)
0150Z	Culture et élevage associés	84238180	Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances à pesage électronique, des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, balances à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants)
0150Z	Culture et élevage associés	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0150Z	Culture et élevage associés	84238281	Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (sauf ceux à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0150Z	Culture et élevage associés	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
0150Z	Culture et élevage associés	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0150Z	Culture et élevage associés	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0150Z	Culture et élevage associés	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
0150Z	Culture et élevage associés	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
0150Z	Culture et élevage associés	84244100	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
0150Z	Culture et élevage associés	84244910	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0150Z	Culture et élevage associés	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
0150Z	Culture et élevage associés	84248210	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture
0150Z	Culture et élevage associés	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0150Z	Culture et élevage associés	84248940	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
0150Z	Culture et élevage associés	84248970	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
0150Z	Culture et élevage associés	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
0150Z	Culture et élevage associés	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
0150Z	Culture et élevage associés	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
0150Z	Culture et élevage associés	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
0150Z	Culture et élevage associés	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
0150Z	Culture et élevage associés	84289071	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole conçus pour être portés par tracteur agricole
0150Z	Culture et élevage associés	84289079	Autres chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole
0150Z	Culture et élevage associés	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0150Z Culture et élevage associés
Date de télétransmission : 20/12/2017
Date de réception en préfecture : 20/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0150Z	Culture et élevage associés	84291900	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), sur roues
0150Z	Culture et élevage associés	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0150Z	Culture et élevage associés	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0150Z	Culture et élevage associés	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
0150Z	Culture et élevage associés	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
0150Z	Culture et élevage associés	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
0150Z	Culture et élevage associés	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
0150Z	Culture et élevage associés	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
0150Z	Culture et élevage associés	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0150Z	Culture et élevage associés	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
0150Z	Culture et élevage associés	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0150Z	Culture et élevage associés	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0150Z	Culture et élevage associés	84322930	Herses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
★ 0150Z	Culture et élevage associés	84322950	Motohoues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0150Z	Culture et élevage associés	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)
0150Z	Culture et élevage associés	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture, sans labour
0150Z	Culture et élevage associés	84323919	Semoirs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des semoirs de précision, à commande centrale)
0150Z	Culture et élevage associés	84324100	Épandeurs de fumier pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0150Z	Culture et élevage associés	84324200	Distributeurs d'engrais pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0150Z	Culture et élevage associés	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
0150Z	Culture et élevage associés	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
0150Z	Culture et élevage associés	84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège
0150Z	Culture et élevage associés	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
0150Z	Culture et élevage associés	84331990	Tondeuses à gazon sans moteur (tondeuses mécaniques)
0150Z	Culture et élevage associés	84332010	Motofaucheuses (à l'excl. des tondeuses à gazon)
0150Z	Culture et élevage associés	84332050	Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90 annex1
-AU 0150Z Culture et élevage associés
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0150Z	Culture et élevage associés	84332090	Faucheuses (non conçues pour être tractées ou portées par tracteurs et à l'excl. des tondeuses à gazon, motofaucheuses et moissonneuses-batteuses)
0150Z	Culture et élevage associés	84334000	Presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses
0150Z	Culture et élevage associés	84335100	Moissonneuses-batteuses
0150Z	Culture et élevage associés	84335985	Machines, appareils et engins pour la récolte des produits agricoles (à l'excl. des faucheuses, des récolteuses-hacheuses, des machines et appareils de fenaison, des machines pour la récolte des racines ou tubercules, des presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses, ainsi que des moissonneuses- batteuses et autres machines et appareils pour le battage)
0150Z	Culture et élevage associés	84336000	Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles (autres que pour le nettoyage ou le triage des grains et des légumes secs du n° 8437)
0150Z	Culture et élevage associés	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.
0150Z	Culture et élevage associés	84341000	Machines à traire
0150Z	Culture et élevage associés	84342000	Machines et appareils de laiterie pour la transformation du lait en produits laitiers (à l'excl. des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)
0150Z	Culture et élevage associés	84349000	Parties de machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, n.d.a.
0150Z	Culture et élevage associés	84361000	Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux dans les exploitations agricoles ou autres exploitations analogues (à l'excl. de l'industrie des aliments pour animaux, des hache-paille et des étuveurs à fourrage et simil.)
0150Z	Culture et élevage associés	84362100	Couveuses et éleveuses pour l'aviiculture
0150Z	Culture et élevage associés	84362900	Machines et appareils pour l'aviiculture (sauf machines à trier les oeufs, machines à plumer du n° 8438 et sauf couveuses et éleveuses)
0150Z	Culture et élevage associés	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0150Z	Culture et élevage associés	84369100	Parties de machines et appareils pour l'aviiculture, n.d.a.
0150Z	Culture et élevage associés	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0150Z	Culture et élevage associés	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
0150Z	Culture et élevage associés	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.
0150Z	Culture et élevage associés	84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0150Z	Culture et élevage associés	84439910	Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (sauf pour machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
0150Z	Culture et élevage associés	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
0150Z	Culture et élevage associés	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
0150Z	Culture et élevage associés	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0150Z Culture et élevage associés
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0150Z	Culture et élevage associés	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
0150Z	Culture et élevage associés	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0150Z	Culture et élevage associés	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0150Z	Culture et élevage associés	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
0150Z	Culture et élevage associés	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
0150Z	Culture et élevage associés	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
0150Z	Culture et élevage associés	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
0150Z	Culture et élevage associés	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
0150Z	Culture et élevage associés	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
0150Z	Culture et élevage associés	84714100	Machines automatiques de traitement de l'information, comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie (sauf portatives d'un poids <= 10 kg et celles se présentant sous systèmes et à l'excl. des unités périphériques)
0150Z	Culture et élevage associés	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
0150Z	Culture et élevage associés	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
0150Z	Culture et élevage associés	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
0150Z	Culture et élevage associés	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0150Z	Culture et élevage associés	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
0150Z	Culture et élevage associés	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0150Z	Culture et élevage associés	84814010	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques / Soupapes de trop-plein ou de sûreté en font ou en acier
0150Z	Culture et élevage associés	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
0150Z	Culture et élevage associés	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0150Z	Culture et élevage associés	84819000	Partie d'Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques
0150Z	Culture et élevage associés	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
0150Z	Culture et élevage associés	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
0150Z	Culture et élevage associés	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
0150Z	Culture et élevage associés	84831095	Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)
0150Z	Culture et élevage associés	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
0150Z	Culture et élevage associés	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
0150Z	Culture et élevage associés	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
0150Z	Culture et élevage associés	85021200	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
0150Z	Culture et élevage associés	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
0150Z	Culture et élevage associés	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
0150Z	Culture et élevage associés	85069000	Parties de piles et batteries de piles électriques n.d.a.
0150Z	Culture et élevage associés	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
0150Z	Culture et élevage associés	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
0150Z	Culture et élevage associés	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
0150Z	Culture et élevage associés	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable pour Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des nos 8535 ou 8536, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du no 8517 pour une tension n'excédant pas 1000 V
0150Z	Culture et élevage associés	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
0150Z	Culture et élevage associés	85395000	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
0150Z	Culture et élevage associés	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
0150Z	Culture et élevage associés	85437001	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
0150Z	Culture et élevage associés	85437002	Amplificateurs hyperfréquence
0150Z	Culture et élevage associés	85437003	Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge
0150Z	Culture et élevage associés	85437004	Enregistreurs numériques de données de vol

Accusé de réception en préfecture
973-215052678-20171229-AP-2017-90-annex1-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0150Z	Culture et élevage associés	85437005	Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio
0150Z	Culture et élevage associés	85437006	Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son
0150Z	Culture et élevage associés	85437007	Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants
0150Z	Culture et élevage associés	85437008	Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique
0150Z	Culture et élevage associés	85437009	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
0150Z	Culture et élevage associés	85437060	Électrificateurs de clôtures
0150Z	Culture et élevage associés	85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
0150Z	Culture et élevage associés	85444999	Conducteurs électriques isolés, pour une tension de 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
0150Z	Culture et élevage associés	87011000	Motoculteurs et tracteurs de construction simil. pour l'industrie (sauf tracteurs pour véhicules automobiles articulés)
0150Z	Culture et élevage associés	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
0150Z	Culture et élevage associés	87013000	Tracteurs à chenilles (sauf motoculteurs à chenille)
0150Z	Culture et élevage associés	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0150Z	Culture et élevage associés	87019190	Tracteurs d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0150Z	Culture et élevage associés	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0150Z	Culture et élevage associés	87019290	Tracteurs d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0150Z	Culture et élevage associés	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0150Z	Culture et élevage associés	87019390	Tracteurs d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0150Z	Culture et élevage associés	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0150Z	Culture et élevage associés	87019490	Tracteurs d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0150Z	Culture et élevage associés	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0150Z	Culture et élevage associés	87019590	Tracteurs d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)

Accusé de réception en préfecture
973 215052678-20171229-AP-2017-90-00014
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0150Z	Culture et élevage associés	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0150Z	Culture et élevage associés	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0150Z	Culture et élevage associés	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
0150Z	Culture et élevage associés	87087050	Roues en aluminium; parties et accessoires de roues, en aluminium, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 70 10)
0150Z	Culture et élevage associés	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
0150Z	Culture et élevage associés	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
0150Z	Culture et élevage associés	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
0150Z	Culture et élevage associés	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
0150Z	Culture et élevage associés	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
0150Z	Culture et élevage associés	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
0150Z	Culture et élevage associés	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
0150Z	Culture et élevage associés	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0150Z	Culture et élevage associés	88031000	Hélices et rotors, leurs parties, pour aéronefs, n.d.a.
0150Z	Culture et élevage associés	88033000	Parties d'avions ou d'hélicoptères, n.d.a. (sauf planeurs)
0150Z	Culture et élevage associés	90183190	Seringues, avec ou sans aiguilles, autres qu'en matières plastiques, pour la médecine
0150Z	Culture et élevage associés	90189084	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire, n.d.a.
0150Z	Culture et élevage associés	90200000	Autres autres appareils respiratoires et masques à gaz
0150Z	Culture et élevage associés	90251980	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, non électroniques (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)
0150Z	Culture et élevage associés	90261021	Instruments et appareils électroniques pour la mesure et le contrôle du débit ou du niveau du liquide, type débitmètre
0150Z	Culture et élevage associés	90262040	Autres Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression, Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
0150Z	Culture et élevage associés	90262080	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression

Accusé de réception en préfecture
973-215052678-20171229-AP-2017-90-annex1-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0150Z	Culture et élevage associés	90308930	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi conducteur, autres appareils électronique
0150Z	Culture et élevage associés	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
0150Z	Culture et élevage associés	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
0150Z	Culture et élevage associés	94032080	Meubles en métal (à l'excl. des meubles de bureau, des meubles pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire et la chirurgie, des lits et des sièges)
0150Z	Culture et élevage associés	94060031	Serres
0150Z	Culture et élevage associés	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0150Z	Culture et élevage associés	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0150Z	Culture et élevage associés	84212100 (sauf 8421 21 00 90)	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
0161Z	Activités de soutien aux cultures	01012100	Chevaux reproducteurs de race pure
0161Z	Activités de soutien aux cultures	01012990	Chevaux vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure ainsi que des animaux destinés à la boucherie)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	01021010	Génisses [bovins femelles qui n'ont jamais vêlé] reproductrices, de race pure
0161Z	Activités de soutien aux cultures	01022130	Vaches reproductrices, de race pure (à l'excl. des génisses)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	01022190	Bovins domestiques reproducteurs, de race pure (à l'excl. des vaches et des génisses)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	01023100	Buffles reproducteurs de race pure
0161Z	Activités de soutien aux cultures	01029020	Animaux reproducteurs de race pure de l'espèce bovine (à l'excl. des bovins domestiques et des buffles)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	01031000	Porcins reproducteurs de race pure
0161Z	Activités de soutien aux cultures	01039110	Porcins [des espèces domestiques], vivants, d'un poids < 50 kg (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	01041010	Ovins reproducteurs de race pure
0161Z	Activités de soutien aux cultures	01042010	Caprins reproducteurs de race pure
0161Z	Activités de soutien aux cultures	01042090	Caprins, vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	01051111	Poussins femelles de sélection et de multiplication, de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g
0161Z	Activités de soutien aux cultures	01051119	Poussins femelles de sélection et de multiplication [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	01051191	Coqs et poules de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	01051199	Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte ainsi que des poussins femelles de sélection et de multiplication)

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU 0161Z Activités de soutien aux cultures
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0161Z	Activités de soutien aux cultures	01051200	Dindes et dindons [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g
0161Z	Activités de soutien aux cultures	01051300	Canards domestiques, vivants, d'un poids <= 185 g
0161Z	Activités de soutien aux cultures	01051400	Oies domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0161Z	Activités de soutien aux cultures	01051500	Pintades domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0161Z	Activités de soutien aux cultures	01059910	Canards [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g
0161Z	Activités de soutien aux cultures	01059920	Oies [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids <= 185 g
0161Z	Activités de soutien aux cultures	01059950	Pintades [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids > 185 g
0161Z	Activités de soutien aux cultures	01061410	Lapins domestiques, vivants
0161Z	Activités de soutien aux cultures	01064900	Insectes
0161Z	Activités de soutien aux cultures	05040000	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
0161Z	Activités de soutien aux cultures	05080000	Corail et matières simil., bruts ou simpl. préparés, mais non autrement travaillés; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simpl. préparés, mais non découpés en forme, leurs poudres et leurs déchets
0161Z	Activités de soutien aux cultures	05111000	Sperme de taureaux
0161Z	Activités de soutien aux cultures	06011040	Bulbes de glaïeuls, en repos végétatif
0161Z	Activités de soutien aux cultures	06011090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des bulbes de jacinthes, de narcisses, de tulipes et de glaïeuls ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	06012030	Orchidées, jacinthes, narcisses et tulipes, en végétation ou en fleur
0161Z	Activités de soutien aux cultures	06012090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des orchidées, des jacinthes, des narcisses, des tulipes ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	06021090	Boutures non racinées et greffons (autres que de vigne)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	06022010	Plants de vigne, greffés ou racinés
0161Z	Activités de soutien aux cultures	06024000	Rosiers, greffés ou non
0161Z	Activités de soutien aux cultures	06029045	Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'excl. des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	06029050	Plantes de plein air, vivantes, y.c. leurs racines (sauf les bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, y.c. les plants, plantes et racines de chicorée, les boutures non racinées et greffons, les rhododendrons, azalées, les rosiers, le blanc de champignon, les plants d'ananas, les plants de légumes et de fraisiers, les arbres, arbustes et arbrisseaux et les plantes vivaces)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	06029070	Boutures racinées et jeunes plants de plantes d'intérieur (à l'excl. des cactées)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	06029091	Plantes d'intérieur à fleurs, en boutons ou en fleur (à l'excl. des cactées)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
- AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0161Z	Activités de soutien aux cultures	06029099	Plantes d'intérieur, vivantes (à l'excl. des boutures et jeunes plants ainsi que des plantes à fleurs, en boutons ou en fleur)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	06031300	Orchidées et leurs boutons, frais, coupés, pour bouquets ou pour ornements
0161Z	Activités de soutien aux cultures	07131090	Pois 'Pisum Sativum', secs, écosés, même décortiqués ou cassés (à l'excl. des pois destinés à l'ensemencement)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	09109190	Mélanges d'épices broyées ou pulvérisées
0161Z	Activités de soutien aux cultures	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	10019900	Épeautre, froment [blé] tendre et méteil (à l'excl. des produits destinés à l'ensemencement)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	10019900	Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	10039000	Orge (à l'excl. de l'orge de semence)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	10049000	Avoine (à l'excl. de l'avoine de semence)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	10059000	Maïs (à l'excl. du maïs de semence)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	10071090	Sorgho à grains de semence (à l'excl. des sorghos hybrides)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	10089000	Céréales (à l'excl. du froment [blé], du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet, de l'alpiste, du fonio, du quinoa et du triticales)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	11010011	Farines de froment [blé] dur
0161Z	Activités de soutien aux cultures	11042398	Grains de maïs, mondés, perlés ou autrement travaillés (à l'excl. de la farine de maïs et des grains de maïs aplatis, en flocons, mondés, perlés et en pellets)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	12060091	Graines de tournesol, même concassées, décortiquées et graines de tournesol en coques striées gris et blanc (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	12092100	Graines de luzerne, à ensemercer
0161Z	Activités de soutien aux cultures	12092980	Graines fourragères, à ensemercer (à l'excl. des graines de céréales, de betteraves fourragères [Beta vulgaris var. alba], de betteraves à sucre, de luzerne, de trèfle [Trifolium spp.], de féтуque, de pâturin des prés du Kentucky [Poa pratensis L.], de ray-grass [Lolium multiflorum Lam., Lolium perenne L.], de fléole des prés, de vesces, de dactyle [Dactylis glomerata L.], d'agrostide [Agrostides] ou de lupin)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	12099180	Graines de légumes, à ensemercer (à l'excl. des graines de betteraves à salade ou [betteraves rouges] [Beta vulgaris var. conditiva])
0161Z	Activités de soutien aux cultures	12099999	Graines, fruits et spores à ensemercer (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, café, thé, maté, des épices, céréales, graines et fruits oléagineux, betteraves, plantes fourragères, graines de légumes, graines forestières ainsi que des graines de plantes herbacées utilisées surtout pour leurs fleurs ou des espèces utilisées surtout en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil.)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	12113000	Feuilles de coca, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0161Z - Activités de soutien aux cultures
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0161Z	Activités de soutien aux cultures	12114000	Paille de pavot, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0161Z	Activités de soutien aux cultures	12115000	Ephédra, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0161Z	Activités de soutien aux cultures	12119086	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, des espèces du genre Ephedra ainsi que des fèves de tonka)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	12141000	Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne
0161Z	Activités de soutien aux cultures	12149090	Foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil. (à l'excl. des betteraves fourragères, des rutabagas, des racines fourragères ainsi que de la farine de luzerne)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	14019000	Roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie (à l'excl. des bambous et des rotins)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	14049000	Produits végétaux, n.d.a.
0161Z	Activités de soutien aux cultures	15041099	Huiles de foies de poissons et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de foies de flétans et des huiles d'une teneur en vitamines A <= 2500 unités internationales par gramme)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	15050090	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline - autre
0161Z	Activités de soutien aux cultures	15149190	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, brutes (à l'excl. des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	15149990	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	15161090	Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
0161Z	Activités de soutien aux cultures	15219099	Cires d'abeilles et d'autres insectes, même raffinées ou colorées (à l'excl. des cires brutes)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	17011290	Sucres de canne, bruts, sans addition d'aromatisants ou de colorants (à l'excl. des sucres destinés à être raffinés)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	18069090	Préparations alimentaires contenant du cacao, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu <= 2 kg (à l'excl. de la poudre de cacao, du chocolat, des bonbons au chocolat [pralines] se présentant sous forme d'une bouchée et autres articles en chocolat, des sucreries contenant du cacao, des pâtes à tartiner contenant du cacao ainsi que des préparations pour boissons contenant du cacao)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0161Z	Activités de soutien aux cultures	19019099	Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 40% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits similaires des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 5% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des extraits de malt, des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail, des mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie ainsi que des produits du n° 1901 90 91)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	20060099	Légumes, fruits, noix, écorces de fruits et autres parties de plantes comestibles, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés], d'une teneur en sucre <= 13% en poids (à l'excl. du gingembre, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	23023090	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (sauf ceux d'une teneur en amidon <= 28% en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2 mm est <= 10% en poids ou, en cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche >= 1,5% en poids)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	23024008	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon > 35% en poids
0161Z	Activités de soutien aux cultures	23025000	Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses
0161Z	Activités de soutien aux cultures	23032010	Pulpes de betteraves
0161Z	Activités de soutien aux cultures	23040000	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja
0161Z	Activités de soutien aux cultures	23064100	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique 'fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est < 2% et un composant solide qui contient < 30 micromoles/g de glucosinolates'
0161Z	Activités de soutien aux cultures	23069090	Tourteaux et autres résidus solides, mêmes broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de coton, de lin, de tournesol, de graines de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah, de noix ou d'amandes de palmiste, de germes de maïs ainsi que de l'extraction de l'huile d'olive, de l'huile de soja et de l'huile d'arachide)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	23091051	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids
0161Z	Activités de soutien aux cultures	23091090	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers

Accusé de réception en préfecture
973-206052678/20171228-AP-2017-90
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0161Z	Activités de soutien aux cultures	23099031	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ni féculé ni produits laitiers ou contenant en poids <= 10% d'amidon ou de féculé et < 10% de produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	23099035	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ou féculé ou en contenant <= 10% en poids, d'une teneur en poids de produits laitiers >= 50%, mais < 75% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	23099041	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	23099043	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, et d'une teneur en poids de produits laitiers >= 10%, mais < 50% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	23099051	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	23099096	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, produits dits [solubles] de poissons ou de mammifères marins, résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du chapitre 23, pulpes de betteraves mélassées et prémélanges)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	23099099	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, des produits dits 'solubles' de poissons ou de mammifères marins, des résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du présent chapitre, des pulpes de betteraves mélassées, des préparations d'une teneur en poids de chlorure de choline >= 49%, sur support organique ou inorganique et des prémélanges)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	25010010	Eau de mer et eaux mères de salines
0161Z	Activités de soutien aux cultures	25010091	Sel propre à l'alimentation humaine
0161Z	Activités de soutien aux cultures	25010099	Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	25070020	Kaolin

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
- AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0161Z	Activités de soutien aux cultures	25101000	Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus
0161Z	Activités de soutien aux cultures	25102000	Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées, moulus
0161Z	Activités de soutien aux cultures	25180020	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	25181000	Dolomie, non calcinée ni frittée, dite 'crue [à l'état brut]', y.c. la dolomie dégrossie ou simpl. débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	25182000	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	25183000	Pisé de dolomie
0161Z	Activités de soutien aux cultures	25191000	Carbonate de magnésium naturel [magnésite]
0161Z	Activités de soutien aux cultures	25199010	oxyde de magnésium autre la magnésite calciné
0161Z	Activités de soutien aux cultures	25199030	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
0161Z	Activités de soutien aux cultures	25199090	Magnésie électrofondue
0161Z	Activités de soutien aux cultures	25220000	Carbonate de magnésium naturel (magnésite); magnésie électrofondue; magnésie calcinée à mort (frittée), même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage; autre oxyde de magnésium, même pur
0161Z	Activités de soutien aux cultures	25222000	Chaux éteinte
0161Z	Activités de soutien aux cultures	25223000	Chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	25301000	Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées
0161Z	Activités de soutien aux cultures	25309000	Ciments, même colorés (à l'excl. des ciments Portland et des ciments alumineux)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	27030000	Tourbe (y compris la tourbe pour litière), même agglomérée
0161Z	Activités de soutien aux cultures	27101985	Huiles blanches, paraffine liquide
0161Z	Activités de soutien aux cultures	28080000	Acide nitrique; acides sulfonitriques
0161Z	Activités de soutien aux cultures	28092000	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non
0161Z	Activités de soutien aux cultures	28151200	Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]
0161Z	Activités de soutien aux cultures	28170000	Oxyde de zinc; peroxyde de zinc
0161Z	Activités de soutien aux cultures	28272000	Chlorure de calcium
0161Z	Activités de soutien aux cultures	28289000	Hypochlorites, chlorites et hypobromites (à l'excl. des hypochlorites de calcium)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	28332100	Sulfate de magnésium

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0161Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0161Z	Activités de soutien aux cultures	28332980	'Sulfates (autres que de sodium, de magnésium, d'aluminium, de nickel, de cuivre, de baryum, de cadmium, de chrome, de zinc, de cobalt, de titane, de plomb et de mercure)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	28342100	Nitrates de potassium
0161Z	Activités de soutien aux cultures	28342980	Nitrates (autres que de potassium, de baryum, de béryllium, de cadmium, de cobalt, de nickel, de cuivre, de plomb et de mercure)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	28352400	Phosphates de potassium
0161Z	Activités de soutien aux cultures	28365000	Carbonate de calcium
0161Z	Activités de soutien aux cultures	28369917	Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium / autre / autre /autre
0161Z	Activités de soutien aux cultures	28416900	Manganites, manganates et permanganates (à l'excl. du permanganate de potassium)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	29121100	Méthanal [formaldéhyde]
0161Z	Activités de soutien aux cultures	29224985	Composés aminés à fonctions oxygénées / autre / autre
0161Z	Activités de soutien aux cultures	29225000	Amino-alcools-phénols, amino-acides-phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées (à l'excl. des amino-alcools, des amino-naphtols et autres amino-phénols et leurs éthers et esters, des amino-acides et leurs esters, des amino-aldéhydes, des amino-cétones, des amino-quinones et des sels de tous ces produits)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	29304090	Méthionine (à l'excl. du méthionine [DCI])
0161Z	Activités de soutien aux cultures	29362700	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
0161Z	Activités de soutien aux cultures	29362900	Vitamines et leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, non mélangés (à l'excl. des vitamines A, B1, B2, B3, B5, B6, B12, C et E ainsi que des dérivés de ces vitamines)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	29369000	Provitamines et mélanges de vitamines, de provitamines ou de concentrats, même en solutions quelconques ainsi que des concentrats naturels
0161Z	Activités de soutien aux cultures	30029050	Cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	31010000	Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	31021010	Urée d'une teneur en azote supérieure à 45 % en poids du produit anhydre à l'état sec
0161Z	Activités de soutien aux cultures	31021090	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	31026000	Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	31039000	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés (à l'excl. des superphosphates et des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	31043000	Sulfate de potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	31049000	Autre:Carnallite, sylvinité et autres sels de potassium naturels bruts, sulfate de potassium et de magnésium et mélanges d'engrais potassiques [p.ex. mélanges de chlorure de potassium et de sulfate de potassium] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678420171228-AP-2017-90
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0161Z	Activités de soutien aux cultures	31052010	Engrais minéraux ou chimiques contenant du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote > 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	31052090	Engrais minéraux ou chimiques contenant de l'azote, du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote <= 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	31053000	Hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique), DAP 18.46.00
0161Z	Activités de soutien aux cultures	31054000	Dihydrogénoorthophosphate d'ammonium (phosphate monoammonique), même en mélange avec l'hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	31055100	Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates (à l'excl. du dihydrogénoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] ainsi que des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	31056000	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	31059020	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote > 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	31059080	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	32159000	Encres, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres d'imprimerie)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	33021040	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons
0161Z	Activités de soutien aux cultures	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
0161Z	Activités de soutien aux cultures	33079000	Préparations pour le prérasage, le rasage ou l'après-rasage, désodorisants corporels, préparations pour bains, dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, non dénommés ni compris ailleurs; désodorisants de locaux, préparés, même non parfumés, ayant ou non des propriétés désinfectantes
0161Z	Activités de soutien aux cultures	34012090	Savons liquides ou pâteux
0161Z	Activités de soutien aux cultures	34021300	Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	34029010	Autres préparations tension-actives

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0161Z	Activités de soutien aux cultures	35071000	Enzymes; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs / Présure et ses concentrats
0161Z	Activités de soutien aux cultures	38085900	Marchandises du n° 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotane [DCI],1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane); du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényliques; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH(ISO)), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxide d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO); du 2,4,5-T(ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotane [DCI]), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO).
0161Z	Activités de soutien aux cultures	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
0161Z	Activités de soutien aux cultures	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg
0161Z	Activités de soutien aux cultures	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
0161Z	Activités de soutien aux cultures	38089110	Insecticides à base de pyréthrinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	38089130	Insecticides à base de carbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	38089140	Insecticides à base d'organo-phosphorés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	38089190	Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthrinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)

Accusé de réception en préfecture
973-2060526784201716220-AP-2017-000 autres
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0161Z	Activités de soutien aux cultures	38089210	Fongicides inorganiques présentés à l'état de préparations cupriques (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	38089220	Autres fongicides inorganiques (Thiovit..)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	38089230	Fongicides autres à base de dithiocarbamates (Trimanoc, Graneor)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	38089290	Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques et des produits à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des marchandises du n° 380850)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	38089327	Herbicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de phénoxyphytohormones, de triazines, d'amides, de carbamates, de dérivés de dinitroanilines et de dérivés d'urée, d'uraciles ou de sulphonylurées ainsi que des marchandises du n° 380850)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	38089490	Désinfectants et produits simil., présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de sels d'ammonium quaternaire ou de composés halogénés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	39173900	Autres Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques
0161Z	Activités de soutien aux cultures	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
0161Z	Activités de soutien aux cultures	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
0161Z	Activités de soutien aux cultures	39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94
0161Z	Activités de soutien aux cultures	39201025	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique non alvéolaires, non renforcées, ni stratifiées, ni munis d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières de l'éthylène d'une épaisseur n'excédant pas 0,125 mm, en polyéthylène d'une densité inférieure à 0,94
0161Z	Activités de soutien aux cultures	39201028	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité >= 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.
0161Z	Activités de soutien aux cultures	39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0161Z	Activités de soutien aux cultures	39201089	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.
0161Z	Activités de soutien aux cultures	39211900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en polyuréthanes ou en cellulose régénérée ainsi que des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	39229000	Baignoires, douches, éviers, lavabos, bidets, cuvettes d'aisance et leurs sièges et couvercles, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques / autre
0161Z	Activités de soutien aux cultures	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
0161Z	Activités de soutien aux cultures	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
0161Z	Activités de soutien aux cultures	39232100	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène
0161Z	Activités de soutien aux cultures	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
0161Z	Activités de soutien aux cultures	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
0161Z	Activités de soutien aux cultures	39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l
0161Z	Activités de soutien aux cultures	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
0161Z	Activités de soutien aux cultures	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	39249000	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques / autre

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0161Z - Activités de soutien aux cultures
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0161Z	Activités de soutien aux cultures	39251000	Maturateur cuve en PVC > 300 litres
0161Z	Activités de soutien aux cultures	39262000	Gants PVC
0161Z	Activités de soutien aux cultures	39264000	Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques
0161Z	Activités de soutien aux cultures	39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.
0161Z	Activités de soutien aux cultures	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
0161Z	Activités de soutien aux cultures	40069000	Autres formes (baguettes, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé / autre
0161Z	Activités de soutien aux cultures	40091200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple) non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières avec accessoires
0161Z	Activités de soutien aux cultures	40117000	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers
0161Z	Activités de soutien aux cultures	42032910	Gants cuirs
0161Z	Activités de soutien aux cultures	44091018	Bois (y compris les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, de conifères, autres
0161Z	Activités de soutien aux cultures	44160000	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
0161Z	Activités de soutien aux cultures	44219100	Ouvrages en bambou, n.d.a.
0161Z	Activités de soutien aux cultures	44219991	Cercueils en bois
0161Z	Activités de soutien aux cultures	44219999	Ouvrages en bois (à l'excl. de ceux en bambou, de ceux en panneaux de fibres et des cercueils), n.d.a.
0161Z	Activités de soutien aux cultures	48062000	Papiers et cartons sulfurisés, papiers ingraissables, papiers-calques et papier dit "cristal" et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux ou en feuilles / Papiers ingraissables (greaseproof)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
0161Z	Activités de soutien aux cultures	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
0161Z	Activités de soutien aux cultures	48196000	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	48201050	Agendas en papier ou carton
0161Z	Activités de soutien aux cultures	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives
0161Z	Activités de soutien aux cultures	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
0161Z	Activités de soutien aux cultures	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	48237010	Emballages alvéolaires pour oeufs, en pâte à papier moulée
0161Z	Activités de soutien aux cultures	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0161Z	Activités de soutien aux cultures	54071000	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404
0161Z	Activités de soutien aux cultures	54072011	Tissus (de fils de filaments synthétiques) obtenus à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène d'une largeur de moins de 3 m
0161Z	Activités de soutien aux cultures	56050000	Fils guipés, lames et formes similaires des n°s 5404 ou 5405 guipés, autres que ceux du n° 5605 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits "de chaînette"
0161Z	Activités de soutien aux cultures	56074100	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique de polyéthylène ou de polypropylène
0161Z	Activités de soutien aux cultures	56074919	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	56074990	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant <= 50 000 décitex [5 g/m], tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	56075090	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	56079090	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	56081180	Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, en fils de matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épuisettes ainsi que des filets en ficelles, cordes ou cordages)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	56081911	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / en nylon ou en autres polyamides / en ficelles, cordes ou cordages
0161Z	Activités de soutien aux cultures	56081919	Filets confectionnés, à mailles nouées, en nylon ou en autres polyamides (à l'excl. des filets de pêche, des résilles et filets à cheveux, des filets obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages ainsi que des épuisettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	56081990	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages, en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des filets confectionnés)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	56089000	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / autre
0161Z	Activités de soutien aux cultures	60053500	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, mentionnées dans la note 1 du chapitre 60 (à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0161Z	Activités de soutien aux cultures	60053700	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintées (à l'excl. de celles mentionnées dans la note 1 du chapitre 60, de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	61142000	Combinaison coton
0161Z	Activités de soutien aux cultures	61143000	Combinaison synthétique
0161Z	Activités de soutien aux cultures	61149000	Autres matières
0161Z	Activités de soutien aux cultures	63053219	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	63053290	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	66020000	Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires
0161Z	Activités de soutien aux cultures	68152000	Ouvrages en tourbe (sauf produits en matières textiles en fibres de tourbe)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	69149000	Ouvrages en céramique autres que la porcelaine n.d.a.
0161Z	Activités de soutien aux cultures	70109045	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
0161Z	Activités de soutien aux cultures	70109061	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	70109091	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	73072210	Autres accessoires de tuyauterie en acier inoxydable, manchons
0161Z	Activités de soutien aux cultures	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
0161Z	Activités de soutien aux cultures	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
0161Z	Activités de soutien aux cultures	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étançonnement ou d'étagage, et les produits principalement en tôle)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	73090010	Cuve acier > 300 litres

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU 0161Z - Activités de soutien aux cultures
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0161Z	Activités de soutien aux cultures	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures
0161Z	Activités de soutien aux cultures	73141900	Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier / autre
0161Z	Activités de soutien aux cultures	73142090	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles >= 100 cm ² , en fils de fer ou d'acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm (à l'excl. des produits en fils nervurés)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	73144900	Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	73261990	Autres ouvrages en fer ou en acier / autre / autre
0161Z	Activités de soutien aux cultures	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	74122000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre
0161Z	Activités de soutien aux cultures	74130000	Torons, câbles, tresses et articles simil., en cuivre (sauf produits isolés pour l'électricité)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	76071119	Feuilles et bandes minces d'aluminium sans support, simpl. laminées, d'une épaisseur < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël et en rouleaux d'un poids <= 10 kg)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	82014000	Haches, serpes et outils simil. à taillants, avec partie travaillante en métaux communs
0161Z	Activités de soutien aux cultures	82015000	Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main
0161Z	Activités de soutien aux cultures	82019000	Faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main, avec partie travaillante en métaux communs (à l'excl. des bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, râtaux, racloirs, haches, serpes et outils simil. à taillants, cisailles à volailles, sécateurs et simil. maniés à deux mains)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	82032000	Pinces (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires
0161Z	Activités de soutien aux cultures	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0161Z	Activités de soutien aux cultures	82149000	Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles) / autre
0161Z	Activités de soutien aux cultures	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermail et montures-fermail à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	83071000	Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires en fer ou en acier
0161Z	Activités de soutien aux cultures	83099010	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	83099090	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84071000	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84082037	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 100 kW
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84133020	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompe à injection
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84135040	autres pompes volumétriques alternatives, pompe doseuses
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84135061	Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84136031	Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84137021	autres pompes centrifuge, Pompes immergés monocellulaires
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84137029	Circulateurs de chauffage central et d'eau chaude

0161Z - Activités de soutien aux cultures
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 0161Z - Activités de soutien aux cultures
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84159000	Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84162080	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz (à l'excl. des brûleurs exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle et brûleurs mixtes)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84184080	Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, capacité > 250 l mais <= 900 l
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84186100	Pompes à chaleur (à l'excl. des machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84189100	Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateur médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84222000	Machines et appareils à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients (à l'excl. des machines à laver la vaisselle)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons

0161Z - Activités de soutien aux cultures
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84233010	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, à pesage électronique (à l'excl. des balances à pesage continu sur transporteurs)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84233090	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses (à l'excl. des balances à pesage électronique ou continu sur transporteurs)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84238129	Appareils et instruments de pesage, à pesage électronique, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, bascules à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants, des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, ainsi que des balances de magasin)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84238180	Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances à pesage électronique, des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, balances à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84238281	Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (sauf ceux à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0161Z Activités de soutien aux cultures
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84244100	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84244910	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84248210	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84248940	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84248970	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84289071	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole conçus pour être portés par tracteur agricole
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84289079	Autres chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84291100	Boueurs (bulldozers) et boueurs biais (angledozers), à chenilles
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84291900	Boueurs (bulldozers) et boueurs biais (angledozers), sur roues
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0161Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herbes à disques)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84322930	Herses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herbes à disques)
★ 0161Z	Activités de soutien aux cultures	84322950	Motohoues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture, sans labour
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84323919	Semoirs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des semoirs de précision, à commande centrale)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84324100	Épandeurs de fumier pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84324200	Distributeurs d'engrais pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herbes, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84331990	Tondeuses à gazon sans moteur (tondeuses mécaniques)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84332010	Motofaucheuses (à l'excl. des tondeuses à gazon)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84332050	Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84332090	Faucheuses (non conçues pour être tractées ou portées par tracteurs et à l'excl. des tondeuses à gazon, motofaucheuses et moissonneuses-batteuses)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84334000	Presses à paille ou à foin, y.c. les presses ramasseuses
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84335100	Moissonneuses-batteuses

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84335985	Machines, appareils et engins pour la récolte des produits agricoles (à l'excl. des faucheuses, des récolteuses-hacheuses, des machines et appareils de fenaison, des machines pour la récolte des racines ou tubercules, des presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses, ainsi que des moissonneuses- batteuses et autres machines et appareils pour le battage)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84336000	Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles (autres que pour le nettoyage ou le triage des grains et des légumes secs du n° 8437)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84341000	Machines à traire
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84342000	Machines et appareils de laiterie pour la transformation du lait en produits laitiers (à l'excl. des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84349000	Parties de machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, n.d.a.
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84361000	Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux dans les exploitations agricoles ou autres exploitations analogues (à l'excl. de l'industrie des aliments pour animaux, des hache-paille et des étuveurs à fourrage et simil.)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84362100	Couveuses et éleveuses pour l'aviiculture
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84362900	Machines et appareils pour l'aviiculture (sauf machines à trier les oeufs, machines à plumer du n° 8438 et sauf couveuses et éleveuses)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84369100	Parties de machines et appareils pour l'aviiculture, n.d.a.
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84439910	Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (sauf pour machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0161Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84714100	Machines automatiques de traitement de l'information, comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie (sauf portatives d'un poids <= 10 kg et celles se présentant sous systèmes et à l'excl. des unités périphériques)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84814010	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques / Soupapes de trop-plein ou de sûreté en font ou en acier
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84819000	Partie d'Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84831095	Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
0161Z	Activités de soutien aux cultures	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	85021200	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
0161Z	Activités de soutien aux cultures	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	85069000	Parties de piles et batteries de piles électriques n.d.a.
0161Z	Activités de soutien aux cultures	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable pour Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des nos 8535 ou 8536, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du no 8517 pour une tension n'excédant pas 1000 V
0161Z	Activités de soutien aux cultures	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU 0161Z - Activités de soutien aux cultures
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0161Z	Activités de soutien aux cultures	85395000	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
0161Z	Activités de soutien aux cultures	85437001	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
0161Z	Activités de soutien aux cultures	85437002	Amplificateurs hyperfréquence
0161Z	Activités de soutien aux cultures	85437003	Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge
0161Z	Activités de soutien aux cultures	85437004	Enregistreurs numériques de données de vol
0161Z	Activités de soutien aux cultures	85437005	Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio
0161Z	Activités de soutien aux cultures	85437006	Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son
0161Z	Activités de soutien aux cultures	85437007	Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants
0161Z	Activités de soutien aux cultures	85437008	Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique
0161Z	Activités de soutien aux cultures	85437009	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
0161Z	Activités de soutien aux cultures	85437060	Électrificateurs de clôtures
0161Z	Activités de soutien aux cultures	85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
0161Z	Activités de soutien aux cultures	85444999	Conducteurs électriques isolés, pour une tension de 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	87011000	Motoculteurs et tracteurs de construction simil. pour l'industrie (sauf tracteurs pour véhicules automobiles articulés)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
0161Z	Activités de soutien aux cultures	87013000	Tracteurs à chenilles (sauf motoculteurs à chenille)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	87019190	Tracteurs d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	87019290	Tracteurs d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0161Z Activités de soutien aux cultures
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0161Z	Activités de soutien aux cultures	87019390	Tracteurs d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	87019490	Tracteurs d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	87019590	Tracteurs d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	87087050	Roues en aluminium; parties et accessoires de roues, en aluminium, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 70 10)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
0161Z	Activités de soutien aux cultures	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
0161Z	Activités de soutien aux cultures	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0161Z - Activités de soutien aux cultures
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0161Z	Activités de soutien aux cultures	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0161Z	Activités de soutien aux cultures	88031000	Hélices et rotors, leurs parties, pour aéronefs, n.d.a.
0161Z	Activités de soutien aux cultures	88033000	Parties d'avions ou d'hélicoptères, n.d.a. (sauf planeurs)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	90183190	Seringues, avec ou sans aiguilles, autres qu'en matières plastiques, pour la médecine
0161Z	Activités de soutien aux cultures	90189084	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire, n.d.a.
0161Z	Activités de soutien aux cultures	90200000	Autres autres appareils respiratoires et masques à gaz
0161Z	Activités de soutien aux cultures	90251980	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, non électroniques (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	90261021	Instruments et appareils électroniques pour la mesure et le contrôle du débit ou du niveau du liquide, type débitmètre
0161Z	Activités de soutien aux cultures	90262040	Autres Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression, Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
0161Z	Activités de soutien aux cultures	90262080	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression
0161Z	Activités de soutien aux cultures	90308930	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi conducteur, autres appareils électronique
0161Z	Activités de soutien aux cultures	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
0161Z	Activités de soutien aux cultures	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
0161Z	Activités de soutien aux cultures	94032080	Meubles en métal (à l'excl. des meubles de bureau, des meubles pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire et la chirurgie, des lits et des sièges)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	94060031	Serres
0161Z	Activités de soutien aux cultures	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0161Z	Activités de soutien aux cultures	84212100 (sauf 8421 21 00 90)	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
0162Z	Activités de soutien à la production animale	01012100	Chevaux reproducteurs de race pure
0162Z	Activités de soutien à la production animale	01012990	Chevaux vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure ainsi que des animaux destinés à la boucherie)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	01021010	Génisses [bovins femelles qui n'ont jamais vêlé] reproductrices, de race pure
0162Z	Activités de soutien à la production animale	01022130	Vaches reproductrices, de race pure (à l'excl. des génisses)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	01022190	Bovins domestiques reproducteurs, de race pure (à l'excl. des vaches et des génisses)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	01023100	Buffles reproducteurs de race pure

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0162Z	Activités de soutien à la production animale	01029020	Animaux reproducteurs de race pure de l'espèce bovine (à l'excl. des bovins domestiques et des buffles)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	01031000	Porcins reproducteurs de race pure
0162Z	Activités de soutien à la production animale	01039110	Porcins [des espèces domestiques], vivants, d'un poids < 50 kg (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	01041010	Ovins reproducteurs de race pure
0162Z	Activités de soutien à la production animale	01042010	Caprins reproducteurs de race pure
0162Z	Activités de soutien à la production animale	01042090	Caprins, vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	01051111	Poussins femelles de sélection et de multiplication, de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g
0162Z	Activités de soutien à la production animale	01051119	Poussins femelles de sélection et de multiplication [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	01051191	Coqs et poules de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	01051199	Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte ainsi que des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	01051200	Dindes et dindons [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g
0162Z	Activités de soutien à la production animale	01051300	Canards domestiques, vivants, d'un poids <= 185 g
0162Z	Activités de soutien à la production animale	01051400	Oies domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0162Z	Activités de soutien à la production animale	01051500	Pintades domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0162Z	Activités de soutien à la production animale	01059910	Canards [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g
0162Z	Activités de soutien à la production animale	01059920	Oies [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids <= 185 g
0162Z	Activités de soutien à la production animale	01059950	Pintades [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids > 185 g
0162Z	Activités de soutien à la production animale	01061410	Lapins domestiques, vivants
0162Z	Activités de soutien à la production animale	01064900	Insectes
0162Z	Activités de soutien à la production animale	05040000	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
0162Z	Activités de soutien à la production animale	05080000	Corail et matières simil., bruts ou simpl. préparés, mais non autrement travaillés; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simpl. préparés, mais non découpés en forme, leurs poudres et leurs déchets
0162Z	Activités de soutien à la production animale	05111000	Sperme de taureaux
0162Z	Activités de soutien à la production animale	06011040	Bulbes de glaïeuls, en repos végétatif
0162Z	Activités de soutien à la production animale	06011090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des bulbes de jacinthes, de narcisses, de tulipes et de glaïeuls ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	06012030	Orchidées, jacinthes, narcisses et tulipes, en végétation ou en fleur

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
 -AU 0162Z - Activités de soutien à la production
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0162Z	Activités de soutien à la production animale	06012090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des orchidées, des jacinthes, des narcisses, des tulipes ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	06021090	Boutures non racinées et greffons (autres que de vigne)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	06022010	Plants de vigne, greffés ou racinés
0162Z	Activités de soutien à la production animale	06024000	Rosiers, greffés ou non
0162Z	Activités de soutien à la production animale	06029045	Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'excl. des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	06029050	Plantes de plein air, vivantes, y.c. leurs racines (sauf les bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, y.c. les plants, plantes et racines de chicorée, les boutures non racinées et greffons, les rhododendrons, azalées, les rosiers, le blanc de champignon, les plants d'ananas, les plants de légumes et de fraisiers, les arbres, arbustes et arbrisseaux et les plantes vivaces)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	06029070	Boutures racinées et jeunes plants de plantes d'intérieur (à l'excl. des cactées)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	06029091	Plantes d'intérieur à fleurs, en boutons ou en fleur (à l'excl. des cactées)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	06029099	Plantes d'intérieur, vivantes (à l'excl. des boutures et jeunes plants ainsi que des plantes à fleurs, en boutons ou en fleur)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	06031300	Orchidées et leurs boutons, frais, coupés, pour bouquets ou pour ornements
0162Z	Activités de soutien à la production animale	07131090	Pois 'Pisum Sativum', secs, écosés, même décortiqués ou cassés (à l'excl. des pois destinés à l'ensemencement)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	09109190	Mélanges d'épices broyées ou pulvérisées
0162Z	Activités de soutien à la production animale	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	10019900	Épeautre, froment [blé] tendre et méteil (à l'excl. des produits destinés à l'ensemencement)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	10019900	Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	10039000	Orge (à l'excl. de l'orge de semence)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	10049000	Avoine (à l'excl. de l'avoine de semence)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	10059000	Maïs (à l'excl. du maïs de semence)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	10071090	Sorgho à grains de semence (à l'excl. des sorghos hybrides)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	10089000	Céréales (à l'excl. du froment [blé], du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet, de l'alpiste, du fonio, du quinoa et du triticale)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	11010011	Farines de froment [blé] dur
0162Z	Activités de soutien à la production animale	11042398	Grains de maïs, mondés, perlés ou autrement travaillés (à l'excl. de la farine de maïs et des grains de maïs aplatés, en flocons, mondés, perlés et en pellets)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0162Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0162Z	Activités de soutien à la production animale	12060091	Graines de tournesol, même concassées, décortiquées et graines de tournesol en coques striées gris et blanc (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	12092100	Graines de luzerne, à semencer
0162Z	Activités de soutien à la production animale	12092980	Graines fourragères, à semencer (à l'excl. des graines de céréales, de betteraves fourragères [Beta vulgaris var. alba], de betteraves à sucre, de luzerne, de trèfle [Trifolium spp.], de féтуque, de pâturin des prés du Kentucky [Poa pratensis L.], de ray-grass [Lolium multiflorum Lam., Lolium perenne L.], de fléole des prés, de vesces, de dactyle [Dactylis glomerata L.], d'agrostide [Agrostides] ou de lupin)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	12099180	Graines de légumes, à semencer (à l'excl. des graines de betteraves à salade ou [betteraves rouges] [Beta vulgaris var. conditiva])
0162Z	Activités de soutien à la production animale	12099999	Graines, fruits et spores à semencer (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, café, thé, maté, des épices, céréales, graines et fruits oléagineux, betteraves, plantes fourragères, graines de légumes, graines forestières ainsi que des graines de plantes herbacées utilisées surtout pour leurs fleurs ou des espèces utilisées surtout en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil.)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	12113000	Feuilles de coca, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées
0162Z	Activités de soutien à la production animale	12114000	Paille de pavot, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0162Z	Activités de soutien à la production animale	12115000	Ephédra, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0162Z	Activités de soutien à la production animale	12119086	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, des espèces du genre Ephedra ainsi que des fèves de tonka)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	12141000	Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne
0162Z	Activités de soutien à la production animale	12149090	Foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil. (à l'excl. des betteraves fourragères, des rutabagas, des racines fourragères ainsi que de la farine de luzerne)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	14019000	Roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie (à l'excl. des bambous et des rotins)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	14049000	Produits végétaux, n.d.a.
0162Z	Activités de soutien à la production animale	15041099	Huiles de foies de poissons et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de foies de flétans et des huiles d'une teneur en vitamines A <= 2500 unités internationales par gramme)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	15050090	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline - autre
0162Z	Activités de soutien à la production animale	15149190	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, brutes (à l'excl. des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	15149990	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)

Accusé de réception en préfecture à la production
973-216032678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0162Z	Activités de soutien à la production animale	15161090	Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
0162Z	Activités de soutien à la production animale	15219099	Cires d'abeilles et d'autres insectes, même raffinées ou colorées (à l'excl. des cires brutes)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	17011290	Sucres de canne, bruts, sans addition d'aromatisants ou de colorants (à l'excl. des sucres destinés à être raffinés)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	18069090	Préparations alimentaires contenant du cacao, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu <= 2 kg (à l'excl. de la poudre de cacao, du chocolat, des bonbons au chocolat [pralines] se présentant sous forme d'une bouchée et autres articles en chocolat, des sucreries contenant du cacao, des pâtes à tartiner contenant du cacao ainsi que des préparations pour boissons contenant du cacao)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	19019099	Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 40% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits similaires des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 5% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des extraits de malt, des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail, des mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie ainsi que des produits du n° 1901 90 91)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	20060099	Légumes, fruits, noix, écorces de fruits et autres parties de plantes comestibles, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés], d'une teneur en sucre <= 13% en poids (à l'excl. du gingembre, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	23023090	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (sauf ceux d'une teneur en amidon <= 28% en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2 mm est <= 10% en poids ou, en cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche >= 1,5% en poids)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	23024008	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon > 35% en poids
0162Z	Activités de soutien à la production animale	23025000	Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses
0162Z	Activités de soutien à la production animale	23032010	Pulpes de betteraves
0162Z	Activités de soutien à la production animale	23040000	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja
0162Z	Activités de soutien à la production animale	23064100	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique 'fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est < 2% et un composant solide qui contient < 30 micromoles/g de glucosinolates'

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0162Z	Activités de soutien à la production animale	23069090	Tourteaux et autres résidus solides, mêmes broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de coton, de lin, de tournesol, de graines de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah, de noix ou d'amandes de palmiste, de germes de maïs ainsi que de l'extraction de l'huile d'olive, de l'huile de soja et de l'huile d'arachide)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	23091051	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids
0162Z	Activités de soutien à la production animale	23091090	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers
0162Z	Activités de soutien à la production animale	23099031	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ni féculé ni produits laitiers ou contenant en poids <= 10% d'amidon ou de féculé et < 10% de produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	23099035	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ou féculé ou en contenant <= 10% en poids, d'une teneur en poids de produits laitiers >= 50%, mais < 75% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	23099041	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	23099043	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, et d'une teneur en poids de produits laitiers >= 10%, mais < 50% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	23099051	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	23099096	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, produits dits [solubles] de poissons ou de mammifères marins, résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du chapitre 23, pulpes de betteraves mélassées et prémélanges)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0162Z	Activités de soutien à la production animale	23099099	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, des produits dits 'solubles' de poissons ou de mammifères marins, des résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du présent chapitre, des pulpes de betteraves mélassées, des préparations d'une teneur en poids de chlorure de choline >= 49%, sur support organique ou inorganique et des prémélanges)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	25010010	Eau de mer et eaux mères de salines
0162Z	Activités de soutien à la production animale	25010091	Sel propre à l'alimentation humaine
0162Z	Activités de soutien à la production animale	25010099	Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	25070020	Kaolin
0162Z	Activités de soutien à la production animale	25101000	Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus
0162Z	Activités de soutien à la production animale	25102000	Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées, moulus
0162Z	Activités de soutien à la production animale	25180020	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	25181000	Dolomie, non calcinée ni frittée, dite 'crue [à l'état brut]', y.c. la dolomie dégrossie ou simpl. débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	25182000	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	25183000	Pisé de dolomie
0162Z	Activités de soutien à la production animale	25191000	Carbonate de magnésium naturel [magnésite]
0162Z	Activités de soutien à la production animale	25199010	oxyde de magnésium autre la magnésite calciné
0162Z	Activités de soutien à la production animale	25199030	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
0162Z	Activités de soutien à la production animale	25199090	Magnésie électrofondue
0162Z	Activités de soutien à la production animale	25220000	Carbonate de magnésium naturel (magnésite); magnésie électrofondue; magnésie calcinée à mort (frittée), même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage; autre oxyde de magnésium, même pur
0162Z	Activités de soutien à la production animale	25222000	Chaux éteinte
0162Z	Activités de soutien à la production animale	25223000	Chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	25301000	Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées
0162Z	Activités de soutien à la production animale	25309000	Ciments, même colorés (à l'excl. des ciments Portland et des ciments alumineux)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 01/01/2018

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0162Z	Activités de soutien à la production animale	27030000	Tourbe (y compris la tourbe pour litière), même agglomérée
0162Z	Activités de soutien à la production animale	27101985	Huiles blanches, paraffine liquide
0162Z	Activités de soutien à la production animale	28080000	Acide nitrique; acides sulfonitriques
0162Z	Activités de soutien à la production animale	28092000	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non
0162Z	Activités de soutien à la production animale	28151200	Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]
0162Z	Activités de soutien à la production animale	28170000	Oxyde de zinc; peroxyde de zinc
0162Z	Activités de soutien à la production animale	28272000	Chlorure de calcium
0162Z	Activités de soutien à la production animale	28289000	Hypochlorites, chlorites et hypobromites (à l'excl. des hypochlorites de calcium)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	28332100	Sulfate de magnésium
0162Z	Activités de soutien à la production animale	28332980	'Sulfates (autres que de sodium, de magnésium, d'aluminium, de nickel, de cuivre, de baryum, de cadmium, de chrome, de zinc, de cobalt, de titane, de plomb et de mercure)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	28342100	Nitrates de potassium
0162Z	Activités de soutien à la production animale	28342980	Nitrates (autres que de potassium, de baryum, de béryllium, de cadmium, de cobalt, de nickel, de cuivre, de plomb et de mercure)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	28352400	Phosphates de potassium
0162Z	Activités de soutien à la production animale	28365000	Carbonate de calcium
0162Z	Activités de soutien à la production animale	28369917	Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium / autre / autre / autre
0162Z	Activités de soutien à la production animale	28416900	Manganites, manganates et permanganates (à l'excl. du permanganate de potassium)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	29121100	Méthanal [formaldéhyde]
0162Z	Activités de soutien à la production animale	29224985	Composés aminés à fonctions oxygénées / autre / autre
0162Z	Activités de soutien à la production animale	29225000	Amino-alcools-phénols, amino-acides-phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées (à l'excl. des amino-alcools, des amino-naphtols et autres amino-phénols et leurs éthers et esters, des amino-acides et leurs esters, des amino-aldéhydes, des amino-cétones, des amino-quinones et des sels de tous ces produits)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	29304090	Méthionine (à l'excl. du méthionine [DCI])
0162Z	Activités de soutien à la production animale	29362700	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
0162Z	Activités de soutien à la production animale	29362900	Vitamines et leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, non mélangés (à l'excl. des vitamines A, B1, B2, B3, B5, B6, B12, C et E ainsi que des dérivés de ces vitamines)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	29369000	Provitamines et mélanges de vitamines, de provitamines ou de concentrats, même en solutions quelconques ainsi que des concentrats naturels
0162Z	Activités de soutien à la production animale	30029050	Cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	31010000	Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)

Accusé de réception en préfecture
73-200052678-20171229-AP-2017-190
AU 0162Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0162Z	Activités de soutien à la production animale	31021010	Urée d'une teneur en azote supérieure à 45 % en poids du produit anhydre à l'état sec
0162Z	Activités de soutien à la production animale	31021090	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	31026000	Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	31039000	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés (à l'excl. des superphosphates et des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	31043000	Sulfate de potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	31049000	Autre:Carnallite, sylvinite et autres sels de potassium naturels bruts, sulfate de potassium et de magnésium et mélanges d'engrais potassiques [p.ex. mélanges de chlorure de potassium et de sulfate de potassium] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	31052010	Engrais minéraux ou chimiques contenant du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote > 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	31052090	Engrais minéraux ou chimiques contenant de l'azote, du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote <= 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	31053000	Hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique), DAP 18.46.00
0162Z	Activités de soutien à la production animale	31054000	Dihydrogénoorthophosphate d'ammonium (phosphate monoammonique), même en mélange avec l'hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	31055100	Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates (à l'excl. du dihydrogénoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] ainsi que des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	31056000	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	31059020	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote > 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	31059080	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	32159000	Encres, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres d'imprimerie)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU 0162Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0162Z	Activités de soutien à la production animale	33021040	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons
0162Z	Activités de soutien à la production animale	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
0162Z	Activités de soutien à la production animale	33079000	Préparations pour le prérasage, le rasage ou l'après-rasage, désodorisants corporels, préparations pour bains, dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, non dénommés ni compris ailleurs; désodorisants de locaux, préparés, même non parfumés, ayant ou non des propriétés désinfectantes
0162Z	Activités de soutien à la production animale	34012090	Savons liquides ou pâteux
0162Z	Activités de soutien à la production animale	34021300	Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	34029010	Autres préparations tension-actives
0162Z	Activités de soutien à la production animale	35071000	Enzymes; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs / Présure et ses concentrats
0162Z	Activités de soutien à la production animale	38085900	Marchandises du n° 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotane [DCI], 1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane); du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényliques; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH(ISO)), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxide d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO); du 2,4,5-T(ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotane [DCI]), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO).
0162Z	Activités de soutien à la production animale	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
0162Z	Activités de soutien à la production animale	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0162Z	Activités de soutien à la production animale	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
0162Z	Activités de soutien à la production animale	38089110	Insecticides à base de pyréthrinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	38089130	Insecticides à base de carbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	38089140	Insecticides à base d'organo-phosphorés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	38089190	Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthrinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	38089210	Fongicides inorganiques présentés à l'état de préparations cupriques (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	38089220	Autres fongicides inorganiques (Thiovit..)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	38089230	Fongicides autres à base de dithiocarbamates (Trimanoc, Graneor)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	38089290	Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques et des produits à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des marchandises du n° 380850)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	38089327	Herbicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de phénoxyphytohormones, de triazines, d'amides, de carbamates, de dérivés de dinitroanilines et de dérivés d'urée, d'uraciles ou de sulphonylurées ainsi que des marchandises du n° 380850)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	38089490	Désinfectants et produits simil., présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de sels d'ammonium quaternaire ou de composés halogénés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	39173900	Autres Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques
0162Z	Activités de soutien à la production animale	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
0162Z	Activités de soutien à la production animale	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
0162Z	Activités de soutien à la production animale	39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94

Accusé de réception en préfecture à la production
973-206252678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0162Z	Activités de soutien à la production animale	39201025	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique non alvéolaires, non renforcées, ni stratifiées, ni munis d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières de l'éthylène d'une épaisseur n'excédant pas 0,125 mm, en polyéthylène d'une densité inférieure à 0,94
0162Z	Activités de soutien à la production animale	39201028	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité >= 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.
0162Z	Activités de soutien à la production animale	39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	39201089	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.
0162Z	Activités de soutien à la production animale	39211900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en polyuréthanes ou en cellulose régénérée ainsi que des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	39229000	Baignoires, douches, éviers, lavabos, bidets, cuvettes d'aisance et leurs sièges et couvercles, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques / autre
0162Z	Activités de soutien à la production animale	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
0162Z	Activités de soutien à la production animale	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
0162Z	Activités de soutien à la production animale	39232100	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0162Z - Activités de soutien à la production
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0162Z	Activités de soutien à la production animale	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
0162Z	Activités de soutien à la production animale	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
0162Z	Activités de soutien à la production animale	39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l
0162Z	Activités de soutien à la production animale	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
0162Z	Activités de soutien à la production animale	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	39249000	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques / autre
0162Z	Activités de soutien à la production animale	39251000	Maturateur cuve en PVC > 300 litres
0162Z	Activités de soutien à la production animale	39262000	Gants PVC
0162Z	Activités de soutien à la production animale	39264000	Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques
0162Z	Activités de soutien à la production animale	39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.
0162Z	Activités de soutien à la production animale	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
0162Z	Activités de soutien à la production animale	40069000	Autres formes (baguettes, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé / autre
0162Z	Activités de soutien à la production animale	40091200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple) non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières avec accessoires
0162Z	Activités de soutien à la production animale	40117000	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers
0162Z	Activités de soutien à la production animale	42032910	Gants cuirs
0162Z	Activités de soutien à la production animale	44091018	Bois (y compris les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, de conifères, autres
0162Z	Activités de soutien à la production animale	44160000	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
0162Z	Activités de soutien à la production animale	44219100	Ouvrages en bambou, n.d.a.
0162Z	Activités de soutien à la production animale	44219991	Cercueils en bois
0162Z	Activités de soutien à la production animale	44219999	Ouvrages en bois (à l'excl. de ceux en bambou, de ceux en panneaux de fibres et des cercueils), n.d.a.
0162Z	Activités de soutien à la production animale	48062000	Papiers et cartons sulfurisés, papiers ingraissables, papiers-calques et papier dit "cristal" et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux ou en feuilles / Papiers ingraissables (greaseproof)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
0162Z	Activités de soutien à la production animale	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
0162Z	Activités de soutien à la production animale	48196000	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0162Z	Activités de soutien à la production animale	48201050	Agendas en papier ou carton
0162Z	Activités de soutien à la production animale	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives
0162Z	Activités de soutien à la production animale	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
0162Z	Activités de soutien à la production animale	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	48237010	Emballages alvéolaires pour oeufs, en pâte à papier moulée
0162Z	Activités de soutien à la production animale	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
0162Z	Activités de soutien à la production animale	54071000	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404
0162Z	Activités de soutien à la production animale	54072011	Tissus (de fils de filaments synthétiques) obtenus à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène d'une largeur de moins de 3 m
0162Z	Activités de soutien à la production animale	56050000	Fils guipés, lames et formes similaires des n°s 5404 ou 5405 guipées, autres que ceux du n° 5605 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits "de chaînette"
0162Z	Activités de soutien à la production animale	56074100	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique de polyéthylène ou de polypropylène
0162Z	Activités de soutien à la production animale	56074919	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	56074990	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant <= 50 000 décitex [5 g/m], tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	56075090	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	56079090	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	56081180	Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, en fils de matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épauillettes ainsi que des filets en ficelles, cordes ou cordages)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	56081911	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / en nylon ou en autres polyamides / en ficelles, cordes ou cordages
0162Z	Activités de soutien à la production animale	56081919	Filets confectionnés, à mailles nouées, en nylon ou en autres polyamides (à l'excl. des filets de pêche, des résilles et filets à cheveux, des filets obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages ainsi que des épauillettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)

Accusé de réception en préfecture à la production
973-206252678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0162Z	Activités de soutien à la production animale	56081990	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages, en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des filets confectionnés)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	56089000	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / autre
0162Z	Activités de soutien à la production animale	60053500	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, mentionnées dans la note 1 du chapitre 60 (à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	60053700	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintées (à l'excl. de celles mentionnées dans la note 1 du chapitre 60, de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	61142000	Combinaison coton
0162Z	Activités de soutien à la production animale	61143000	Combinaison synthétique
0162Z	Activités de soutien à la production animale	61149000	Autres matières
0162Z	Activités de soutien à la production animale	63053219	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	63053290	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	66020000	Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires
0162Z	Activités de soutien à la production animale	68152000	Ouvrages en tourbe (sauf produits en matières textiles en fibres de tourbe)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	69149000	Ouvrages en céramique autres que la porcelaine n.d.a.
0162Z	Activités de soutien à la production animale	70109045	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
0162Z	Activités de soutien à la production animale	70109061	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	70109091	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	73072210	Autres accessoires de tuyauterie en acier inoxydable, manchons
0162Z	Activités de soutien à la production animale	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0162Z	Activités de soutien à la production animale	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
0162Z	Activités de soutien à la production animale	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
0162Z	Activités de soutien à la production animale	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étagage, et les produits principalement en tôle)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	73090010	Cuve acier > 300 litres
0162Z	Activités de soutien à la production animale	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures
0162Z	Activités de soutien à la production animale	73141900	Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier / autre
0162Z	Activités de soutien à la production animale	73142090	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles >= 100 cm ² , en fils de fer ou d'acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm (à l'excl. des produits en fils nervurés)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	73144900	Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	73261990	Autres ouvrages en fer ou en acier / autre / autre
0162Z	Activités de soutien à la production animale	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	74122000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre
0162Z	Activités de soutien à la production animale	74130000	Torons, câbles, tresses et articles simil., en cuivre (sauf produits isolés pour l'électricité)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	76071119	Feuilles et bandes minces d'aluminium sans support, simpl. laminées, d'une épaisseur < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël et en rouleaux d'un poids <= 10 kg)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0162Z	Activités de soutien à la production animale	82014000	Haches, serpes et outils simil. à taillants, avec partie travaillante en métaux communs
0162Z	Activités de soutien à la production animale	82015000	Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main
0162Z	Activités de soutien à la production animale	82019000	Faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main, avec partie travaillante en métaux communs (à l'excl. des bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, râteaux, racloirs, haches, serpes et outils simil. à taillants, cisailles à volailles, sécateurs et simil. maniés à deux mains)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	82032000	Pinces (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires
0162Z	Activités de soutien à la production animale	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
0162Z	Activités de soutien à la production animale	82149000	Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles) / autre
0162Z	Activités de soutien à la production animale	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	83071000	Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires en fer ou en acier
0162Z	Activités de soutien à la production animale	83099010	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	83099090	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84071000	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84082037	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 100 kW
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84133020	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompe à injection
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84135040	autres pompes volumétriques alternatives, pompe doseuses
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84135061	Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84136031	Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84137021	autres pompes centrifuge, Pompes immergés monocellulaires
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84137029	Circulateurs de chauffage central et d'eau chaude
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)

Accusé de réception en préfecture à la production
973-216052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84159000	Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84162080	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz (à l'excl. des brûleurs exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle et brûleurs mixtes)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84184080	Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, capacité > 250 l mais <= 900 l
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84186100	Pompes à chaleur (à l'excl. des machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84189100	Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84222000	Machines et appareils à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients (à l'excl. des machines à laver la vaisselle)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84233010	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, à pesage électronique (à l'excl. des balances à pesage continu sur transporteurs)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84233090	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses (à l'excl. des balances à pesage électronique ou continu sur transporteurs)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84238129	Appareils et instruments de pesage, à pesage électronique, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, bascules à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants, des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, ainsi que des balances de magasin)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84238180	Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances à pesage électronique, des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, balances à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84238281	Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (sauf ceux à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84244100	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84244910	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84248210	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84248940	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84248970	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84289071	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole conçus pour être portés par tracteur agricole
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84289079	Autres chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84291900	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), sur roues
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84322930	Herses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
★ 0162Z	Activités de soutien à la production animale	84322950	Motohoues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture, sans labour
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84323919	Semoirs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des semoirs de précision, à commande centrale)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84324100	Épandeurs de fumier pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84324200	Distributeurs d'engrais pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
73-200052678-20171229-AP-2017-190-annexe1
AU 0162Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84331990	Tondeuses à gazon sans moteur (tondeuses mécaniques)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84332010	Motofaucheuses (à l'excl. des tondeuses à gazon)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84332050	Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84332090	Faucheuses (non conçues pour être tractées ou portées par tracteurs et à l'excl. des tondeuses à gazon, motofaucheuses et moissonneuses-batteuses)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84334000	Presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84335100	Moissonneuses-batteuses
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84335985	Machines, appareils et engins pour la récolte des produits agricoles (à l'excl. des faucheuses, des récolteuses-hacheuses, des machines et appareils de fenaison, des machines pour la récolte des racines ou tubercules, des presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses, ainsi que des moissonneuses- batteuses et autres machines et appareils pour le battage)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84336000	Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles (autres que pour le nettoyage ou le triage des grains et des légumes secs du n° 8437)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84341000	Machines à traire
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84342000	Machines et appareils de laiterie pour la transformation du lait en produits laitiers (à l'excl. des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84349000	Parties de machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, n.d.a.
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84361000	Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux dans les exploitations agricoles ou autres exploitations analogues (à l'excl. de l'industrie des aliments pour animaux, des hache-paille et des étuveurs à fourrage et simil.)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84362100	Couveuses et éleveuses pour l'aviculture
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84362900	Machines et appareils pour l'aviculture (sauf machines à trier les oeufs, machines à plumer du n° 8438 et sauf couveuses et éleveuses)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84369100	Parties de machines et appareils pour l'aviculture, n.d.a.
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-anex1
-AU 0162Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84439910	Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (sauf pour machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84714100	Machines automatiques de traitement de l'information, comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie (sauf portatives d'un poids <= 10 kg et celles se présentant sous systèmes et à l'excl. des unités périphériques)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)

Accusé de réception en préfecture à la production
973-216032678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84814010	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques / Soupapes de trop-plein ou de sûreté en font ou en acier
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84819000	Partie d'Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84831095	Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
0162Z	Activités de soutien à la production animale	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	85021200	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
0162Z	Activités de soutien à la production animale	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	85069000	Parties de piles et batteries de piles électriques n.d.a.
0162Z	Activités de soutien à la production animale	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0162Z	Activités de soutien à la production animale	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable pour Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des nos 8535 ou 8536, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du no 8517 pour une tension n'excédant pas 1000 V
0162Z	Activités de soutien à la production animale	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
0162Z	Activités de soutien à la production animale	85395000	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
0162Z	Activités de soutien à la production animale	85437001	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
0162Z	Activités de soutien à la production animale	85437002	Amplificateurs hyperfréquence
0162Z	Activités de soutien à la production animale	85437003	Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge
0162Z	Activités de soutien à la production animale	85437004	Enregistreurs numériques de données de vol
0162Z	Activités de soutien à la production animale	85437005	Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio
0162Z	Activités de soutien à la production animale	85437006	Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son
0162Z	Activités de soutien à la production animale	85437007	Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants
0162Z	Activités de soutien à la production animale	85437008	Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique
0162Z	Activités de soutien à la production animale	85437009	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
0162Z	Activités de soutien à la production animale	85437060	Électrificateurs de clôtures
0162Z	Activités de soutien à la production animale	85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
0162Z	Activités de soutien à la production animale	85444999	Conducteurs électriques isolés, pour une tension de 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	87011000	Motoculteurs et tracteurs de construction simil. pour l'industrie (sauf tracteurs pour véhicules automobiles articulés)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
0162Z	Activités de soutien à la production animale	87013000	Tracteurs à chenilles (sauf motoculteurs à chenille)

0162Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90-anex1
 -AU 0162Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0162Z	Activités de soutien à la production animale	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	87019190	Tracteurs d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	87019290	Tracteurs d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	87019390	Tracteurs d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	87019490	Tracteurs d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	87019590	Tracteurs d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	87087050	Roues en aluminium; parties et accessoires de roues, en aluminium, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 70 10)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
0162Z	Activités de soutien à la production animale	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
0162Z	Activités de soutien à la production animale	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-2017-12-29-AP-2017-90-0001
-AU 0162Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0162Z	Activités de soutien à la production animale	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
0162Z	Activités de soutien à la production animale	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0162Z	Activités de soutien à la production animale	88031000	Hélices et rotors, leurs parties, pour aéronefs, n.d.a.
0162Z	Activités de soutien à la production animale	88033000	Parties d'avions ou d'hélicoptères, n.d.a. (sauf planeurs)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	90183190	Seringues, avec ou sans aiguilles, autres qu'en matières plastiques, pour la médecine
0162Z	Activités de soutien à la production animale	90189084	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire, n.d.a.
0162Z	Activités de soutien à la production animale	90200000	Autres autres appareils respiratoires et masques à gaz
0162Z	Activités de soutien à la production animale	90251980	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, non électroniques (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	90261021	Instruments et appareils électroniques pour la mesure et le contrôle du débit ou du niveau du liquide, type débitmètre
0162Z	Activités de soutien à la production animale	90262040	Autres Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression, Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
0162Z	Activités de soutien à la production animale	90262080	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression
0162Z	Activités de soutien à la production animale	90308930	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi conducteur, autres appareils électronique
0162Z	Activités de soutien à la production animale	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
0162Z	Activités de soutien à la production animale	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
0162Z	Activités de soutien à la production animale	94032080	Meubles en métal (à l'excl. des meubles de bureau, des meubles pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire et la chirurgie, des lits et des sièges)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	94060031	Serres
0162Z	Activités de soutien à la production animale	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0162Z	Activités de soutien à la production animale	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0162Z	Activités de soutien à la production animale	84212100 (sauf 8421 21 00 90)	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
0163Z	Traitement primaire des récoltes	01012100	Chevaux reproducteurs de race pure
0163Z	Traitement primaire des récoltes	01012990	Chevaux vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure ainsi que des animaux destinés à la boucherie)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	01021010	Génisses [bovins femelles qui n'ont jamais vêlé] reproductrices, de race pure
0163Z	Traitement primaire des récoltes	01022130	Vaches reproductrices, de race pure (à l'excl. des génisses)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	01022190	Bovins domestiques reproducteurs, de race pure (à l'excl. des vaches et des génisses)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	01023100	Buffles reproducteurs de race pure
0163Z	Traitement primaire des récoltes	01029020	Animaux reproducteurs de race pure de l'espèce bovine (à l'excl. des bovins domestiques et des buffles)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	01031000	Porcins reproducteurs de race pure
0163Z	Traitement primaire des récoltes	01039110	Porcins [des espèces domestiques], vivants, d'un poids < 50 kg (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	01041010	Ovins reproducteurs de race pure
0163Z	Traitement primaire des récoltes	01042010	Caprins reproducteurs de race pure
0163Z	Traitement primaire des récoltes	01042090	Caprins, vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	01051111	Poussins femelles de sélection et de multiplication, de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g
0163Z	Traitement primaire des récoltes	01051119	Poussins femelles de sélection et de multiplication [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	01051191	Coqs et poules de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	01051199	Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte ainsi que des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	01051200	Dindes et dindons [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g
0163Z	Traitement primaire des récoltes	01051300	Canards domestiques, vivants, d'un poids <= 185 g
0163Z	Traitement primaire des récoltes	01051400	Oies domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0163Z	Traitement primaire des récoltes	01051500	Pintades domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0163Z	Traitement primaire des récoltes	01059910	Canards [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g
0163Z	Traitement primaire des récoltes	01059920	Oies [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids <= 185 g
0163Z	Traitement primaire des récoltes	01059950	Pintades [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids > 185 g
0163Z	Traitement primaire des récoltes	01061410	Lapins domestiques, vivants
0163Z	Traitement primaire des récoltes	01064900	Insectes
0163Z	Traitement primaire des récoltes	05040000	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé

Accusé de réception en préfecture
73-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0163Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0163Z	Traitement primaire des récoltes	05080000	Corail et matières simil., bruts ou simpl. préparés, mais non autrement travaillés; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simpl. préparés, mais non découpés en forme, leurs poudres et leurs déchets
0163Z	Traitement primaire des récoltes	05111000	Sperme de taureaux
0163Z	Traitement primaire des récoltes	06011040	Bulbes de glaïeuls, en repos végétatif
0163Z	Traitement primaire des récoltes	06011090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des bulbes de jacinthes, de narcisses, de tulipes et de glaïeuls ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	06012030	Orchidées, jacinthes, narcisses et tulipes, en végétation ou en fleur
0163Z	Traitement primaire des récoltes	06012090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des orchidées, des jacinthes, des narcisses, des tulipes ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	06021090	Boutures non racinées et greffons (autres que de vigne)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	06022010	Plants de vigne, greffés ou racinés
0163Z	Traitement primaire des récoltes	06024000	Rosiers, greffés ou non
0163Z	Traitement primaire des récoltes	06029045	Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'excl. des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	06029050	Plantes de plein air, vivantes, y.c. leurs racines (sauf les bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, y.c. les plants, plantes et racines de chicorée, les boutures non racinées et greffons, les rhododendrons, azalées, les rosiers, le blanc de champignon, les plants d'ananas, les plants de légumes et de fraisiers, les arbres, arbustes et arbrisseaux et les plantes vivaces)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	06029070	Boutures racinées et jeunes plants de plantes d'intérieur (à l'excl. des cactées)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	06029091	Plantes d'intérieur à fleurs, en boutons ou en fleur (à l'excl. des cactées)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	06029099	Plantes d'intérieur, vivantes (à l'excl. des boutures et jeunes plants ainsi que des plantes à fleurs, en boutons ou en fleur)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	06031300	Orchidées et leurs boutons, frais, coupés, pour bouquets ou pour ornements
0163Z	Traitement primaire des récoltes	07131090	Pois 'Pisum Sativum', secs, écosés, même décortiqués ou cassés (à l'excl. des pois destinés à l'ensemencement)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	09109190	Mélanges d'épices broyées ou pulvérisées
0163Z	Traitement primaire des récoltes	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de canneller, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	10019900	Épeautre, froment [blé] tendre et méteil (à l'excl. des produits destinés à l'ensemencement)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	10019900	Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	10039000	Orge (à l'excl. de l'orge de semence)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0163Z	Traitement primaire des récoltes	10049000	Avoine (à l'excl. de l'avoine de semence)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	10059000	Maïs (à l'excl. du maïs de semence)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	10071090	Sorgho à grains de semence (à l'excl. des sorghos hybrides)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	10089000	Céréales (à l'excl. du froment [blé], du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet, de l'alpiste, du fonio, du quinoa et du triticale)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	11010011	Farines de froment [blé] dur
0163Z	Traitement primaire des récoltes	11042398	Grains de maïs, mondés, perlés ou autrement travaillés (à l'excl. de la farine de maïs et des grains de maïs aplatis, en flocons, mondés, perlés et en pellets)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	12060091	Graines de tournesol, même concassées, décortiquées et graines de tournesol en coques striées gris et blanc (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	12092100	Graines de luzerne, à ensemercer
0163Z	Traitement primaire des récoltes	12092980	Graines fourragères, à ensemercer (à l'excl. des graines de céréales, de betteraves fourragères [Beta vulgaris var. alba], de betteraves à sucre, de luzerne, de trèfle [Trifolium spp.], de féтуque, de pâturin des prés du Kentucky [Poa pratensis L.], de ray-grass [Lolium multiflorum Lam., Lolium perenne L.], de fléole des prés, de vesces, de dactyle [Dactylis glomerata L.], d'agrostide [Agrostides] ou de lupin)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	12099180	Graines de légumes, à ensemercer (à l'excl. des graines de betteraves à salade ou [betteraves rouges] [Beta vulgaris var. conditiva])
0163Z	Traitement primaire des récoltes	12099999	Graines, fruits et spores à ensemercer (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, café, thé, maté, des épices, céréales, graines et fruits oléagineux, betteraves, plantes fourragères, graines de légumes, graines forestières ainsi que des graines de plantes herbacées utilisées surtout pour leurs fleurs ou des espèces utilisées surtout en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil.)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	12113000	Feuilles de coca, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées
0163Z	Traitement primaire des récoltes	12114000	Paille de pavot, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0163Z	Traitement primaire des récoltes	12115000	Ephédra, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0163Z	Traitement primaire des récoltes	12119086	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, des espèces du genre Ephedra ainsi que des fèves de tonka)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	12141000	Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne
0163Z	Traitement primaire des récoltes	12149090	Foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil. (à l'excl. des betteraves fourragères, des rutabagas, des racines fourragères ainsi que de la farine de luzerne)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	14019000	Roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie (à l'excl. des bambous et des rotins)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	14049000	Produits végétaux, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
- AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0163Z	Traitement primaire des récoltes	15041099	Huiles de foies de poissons et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de foies de flétans et des huiles d'une teneur en vitamines A <= 2500 unités internationales par gramme)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	15050090	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline - autre
0163Z	Traitement primaire des récoltes	15149190	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, brutes (à l'excl. des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	15149990	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	15161090	Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interstérifiées, réstérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
0163Z	Traitement primaire des récoltes	15219099	Cires d'abeilles et d'autres insectes, même raffinées ou colorées (à l'excl. des cires brutes)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	17011290	Sucres de canne, bruts, sans addition d'aromatisants ou de colorants (à l'excl. des sucres destinés à être raffinés)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	18069090	Préparations alimentaires contenant du cacao, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu <= 2 kg (à l'excl. de la poudre de cacao, du chocolat, des bonbons au chocolat [pralines] se présentant sous forme d'une bouchée et autres articles en chocolat, des sucreries contenant du cacao, des pâtes à tartiner contenant du cacao ainsi que des préparations pour boissons contenant du cacao)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	19019099	Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, féculs ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 40% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits similaires des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 5% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des extraits de malt, des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail, des mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie ainsi que des produits du n° 1901 90 91)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	20060099	Légumes, fruits, noix, écorces de fruits et autres parties de plantes comestibles, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés], d'une teneur en sucre <= 13% en poids (à l'excl. du gingembre, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	23023090	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (sauf ceux d'une teneur en amidon <= 28% en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2 mm est <= 10% en poids ou, en cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche >= 1,5% en poids)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	23024008	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon > 35% en poids

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0163Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0163Z	Traitement primaire des récoltes	23025000	Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses
0163Z	Traitement primaire des récoltes	23032010	Pulpes de betteraves
0163Z	Traitement primaire des récoltes	23040000	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja
0163Z	Traitement primaire des récoltes	23064100	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique 'fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est < 2% et un composant solide qui contient < 30 micromoles/g de glucosinolates'
0163Z	Traitement primaire des récoltes	23069090	Tourteaux et autres résidus solides, mêmes broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de coton, de lin, de tournesol, de graines de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah, de noix ou d'amandes de palmiste, de germes de maïs ainsi que de l'extraction de l'huile d'olive, de l'huile de soja et de l'huile d'arachide)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	23091051	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids
0163Z	Traitement primaire des récoltes	23091090	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers
0163Z	Traitement primaire des récoltes	23099031	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ni féculé ni produits laitiers ou contenant en poids <= 10% d'amidon ou de féculé et < 10% de produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	23099035	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ou féculé ou en contenant <= 10% en poids, d'une teneur en poids de produits laitiers >= 50%, mais < 75% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	23099041	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	23099043	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, et d'une teneur en poids de produits laitiers >= 10%, mais < 50% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	23099051	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0163Z	Traitement primaire des récoltes	23099096	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou fécule, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, produits dits [solubles] de poissons ou de mammifères marins, résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du chapitre 23, pulpes de betteraves mélassées et prémélanges)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	23099099	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou fécule, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, des produits dits 'solubles' de poissons ou de mammifères marins, des résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du présent chapitre, des pulpes de betteraves mélassées, des préparations d'une teneur en poids de chlorure de choline >= 49%, sur support organique ou inorganique et des prémélanges)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	25010010	Eau de mer et eaux mères de salines
0163Z	Traitement primaire des récoltes	25010091	Sel propre à l'alimentation humaine
0163Z	Traitement primaire des récoltes	25010099	Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	25070020	Kaolin
0163Z	Traitement primaire des récoltes	25101000	Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus
0163Z	Traitement primaire des récoltes	25102000	Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées, moulus
0163Z	Traitement primaire des récoltes	25180020	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	25181000	Dolomie, non calcinée ni frittée, dite 'crue [à l'état brut]', y.c. la dolomie dégrossie ou simpl. débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	25182000	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	25183000	Pisé de dolomie
0163Z	Traitement primaire des récoltes	25191000	Carbonate de magnésium naturel [magnésite]
0163Z	Traitement primaire des récoltes	25199010	oxyde de magnésium autre la magnésite calciné
0163Z	Traitement primaire des récoltes	25199030	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
0163Z	Traitement primaire des récoltes	25199090	Magnésie électrofondue
0163Z	Traitement primaire des récoltes	25220000	Carbonate de magnésium naturel (magnésite); magnésie électrofondue; magnésie calcinée à mort (frittée), même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage; autre oxyde de magnésium, même pur

Accusé de réception en préfecture
 973-20052678-20171229-AP-2017 des récoltes
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0163Z	Traitement primaire des récoltes	25222000	Chaux éteinte
0163Z	Traitement primaire des récoltes	25223000	Chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	25301000	Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées
0163Z	Traitement primaire des récoltes	25309000	Ciments, même colorés (à l'excl. des ciments Portland et des ciments alumineux)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	27030000	Tourbe (y compris la tourbe pour litière), même agglomérée
0163Z	Traitement primaire des récoltes	27101985	Huiles blanches, paraffine liquide
0163Z	Traitement primaire des récoltes	28080000	Acide nitrique; acides sulfonitriques
0163Z	Traitement primaire des récoltes	28092000	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non
0163Z	Traitement primaire des récoltes	28151200	Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]
0163Z	Traitement primaire des récoltes	28170000	Oxyde de zinc; peroxyde de zinc
0163Z	Traitement primaire des récoltes	28272000	Chlorure de calcium
0163Z	Traitement primaire des récoltes	28289000	Hypochlorites, chlorites et hypobromites (à l'excl. des hypochlorites de calcium)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	28332100	Sulfate de magnésium
0163Z	Traitement primaire des récoltes	28332980	'Sulfates (autres que de sodium, de magnésium, d'aluminium, de nickel, de cuivre, de baryum, de cadmium, de chrome, de zinc, de cobalt, de titane, de plomb et de mercure)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	28342100	Nitrates de potassium
0163Z	Traitement primaire des récoltes	28342980	Nitrates (autres que de potassium, de baryum, de béryllium, de cadmium, de cobalt, de nickel, de cuivre, de plomb et de mercure)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	28352400	Phosphates de potassium
0163Z	Traitement primaire des récoltes	28365000	Carbonate de calcium
0163Z	Traitement primaire des récoltes	28369917	Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium / autre / autre / autre
0163Z	Traitement primaire des récoltes	28416900	Manganites, manganates et permanganates (à l'excl. du permanganate de potassium)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	29121100	Méthanal [formaldéhyde]
0163Z	Traitement primaire des récoltes	29224985	Composés aminés à fonctions oxygénées / autre / autre
0163Z	Traitement primaire des récoltes	29225000	Amino-alcools-phénols, amino-acides-phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées (à l'excl. des amino-alcools, des amino-naphtols et autres amino-phénols et leurs éthers et esters, des amino-acides et leurs esters, des amino-aldéhydes, des amino-cétones, des amino-quinones et des sels de tous ces produits)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	29304090	Méthionine (à l'excl. du méthionine [DCI])
0163Z	Traitement primaire des récoltes	29362700	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
0163Z	Traitement primaire des récoltes	29362900	Vitamines et leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, non mélangés (à l'excl. des vitamines A, B1, B2, B3, B5, B6, B12, C et E ainsi que des dérivés de ces vitamines)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0163Z	Traitement primaire des récoltes	29369000	Provitamines et mélanges de vitamines, de provitamines ou de concentrats, même en solutions quelconques ainsi que des concentrats naturels
0163Z	Traitement primaire des récoltes	30029050	Cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	31010000	Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	31021010	Urée d'une teneur en azote supérieure à 45 % en poids du produit anhydre à l'état sec
0163Z	Traitement primaire des récoltes	31021090	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	31026000	Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	31039000	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés (à l'excl. des superphosphates et des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	31043000	Sulfate de potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	31049000	Autre:Carnallite, sylvinite et autres sels de potassium naturels bruts, sulfate de potassium et de magnésium et mélanges d'engrais potassiques [p.ex. mélanges de chlorure de potassium et de sulfate de potassium] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	31052010	Engrais minéraux ou chimiques contenant du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote > 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	31052090	Engrais minéraux ou chimiques contenant de l'azote, du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote <= 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	31053000	Hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique), DAP 18.46.00
0163Z	Traitement primaire des récoltes	31054000	Dihydrogénoorthophosphate d'ammonium (phosphate monoammonique), même en mélange avec l'hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	31055100	Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates (à l'excl. du dihydrogénoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] ainsi que des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	31056000	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	31059020	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote > 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0163Z	Traitement primaire des récoltes	31059080	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	32159000	Encres, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres d'imprimerie)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	33021040	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons
0163Z	Traitement primaire des récoltes	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
0163Z	Traitement primaire des récoltes	33079000	Préparations pour le prérasage, le rasage ou l'après-rasage, désodorisants corporels, préparations pour bains, dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, non dénommés ni compris ailleurs; désodorisants de locaux, préparés, même non parfumés, ayant ou non des propriétés désinfectantes
0163Z	Traitement primaire des récoltes	34012090	Savons liquides ou pâteux
0163Z	Traitement primaire des récoltes	34021300	Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	34029010	Autres préparations tension-actives
0163Z	Traitement primaire des récoltes	35071000	Enzymes; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs / Présure et ses concentrats
0163Z	Traitement primaire des récoltes	38085900	Marchandises du n° 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotane [DCI], 1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane); du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényliques; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH(ISO)), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxide d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO); du 2,4,5-T(ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotane [DCI]), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO).

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0163Z	Traitement primaire des récoltes	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
0163Z	Traitement primaire des récoltes	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg
0163Z	Traitement primaire des récoltes	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
0163Z	Traitement primaire des récoltes	38089110	Insecticides à base de pyréthriinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	38089130	Insecticides à base de carbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	38089140	Insecticides à base d'organo-phosphorés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	38089190	Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthriinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	38089210	Fongicides inorganiques présentés à l'état de préparations cupriques (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	38089220	Autres fongicides inorganiques (Thiovit..)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	38089230	Fongicides autres à base de dithiocarbamates (Trimanoc, Graneor)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	38089290	Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques et des produits à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des marchandises du n° 380850)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	38089327	Herbicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de phénoxyphytohormones, de triazines, d'amides, de carbamates, de dérivés de dinitroanilines et de dérivés d'urée, d'uraciles ou de sulphonylurées ainsi que des marchandises du n° 380850)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	38089490	Désinfectants et produits simil., présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de sels d'ammonium quaternaire ou de composés halogénés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)

Accusé de réception en préfecture
973-20652678-20171229-AP-2017 des récoltes
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0163Z	Traitement primaire des récoltes	39173900	Autres Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques
0163Z	Traitement primaire des récoltes	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
0163Z	Traitement primaire des récoltes	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
0163Z	Traitement primaire des récoltes	39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94
0163Z	Traitement primaire des récoltes	39201025	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique non alvéolaires, non renforcées, ni stratifiées, ni munis d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières de l'éthylène d'une épaisseur n'excédant pas 0,125 mm, en polyéthylène d'une densité inférieure à 0,94
0163Z	Traitement primaire des récoltes	39201028	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité >= 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.
0163Z	Traitement primaire des récoltes	39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	39201089	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.
0163Z	Traitement primaire des récoltes	39211900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en polyuréthanes ou en cellulose régénérée ainsi que des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0163Z	Traitement primaire des récoltes	39229000	Baignoires, douches, éviers, lavabos, bidets, cuvettes d'aisance et leurs sièges et couvercles, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques / autre
0163Z	Traitement primaire des récoltes	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
0163Z	Traitement primaire des récoltes	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
0163Z	Traitement primaire des récoltes	39232100	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène
0163Z	Traitement primaire des récoltes	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
0163Z	Traitement primaire des récoltes	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
0163Z	Traitement primaire des récoltes	39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l
0163Z	Traitement primaire des récoltes	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
0163Z	Traitement primaire des récoltes	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	39249000	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques / autre
0163Z	Traitement primaire des récoltes	39251000	Maturateur cuve en PVC > 300 litres
0163Z	Traitement primaire des récoltes	39262000	Gants PVC
0163Z	Traitement primaire des récoltes	39264000	Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques
0163Z	Traitement primaire des récoltes	39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.
0163Z	Traitement primaire des récoltes	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
0163Z	Traitement primaire des récoltes	40069000	Autres formes (baguettes, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé / autre
0163Z	Traitement primaire des récoltes	40091200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple) non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières avec accessoires
0163Z	Traitement primaire des récoltes	40117000	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers
0163Z	Traitement primaire des récoltes	42032910	Gants cuirs
0163Z	Traitement primaire des récoltes	44091018	Bois (y compris les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, de conifères, autres
0163Z	Traitement primaire des récoltes	44160000	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
0163Z	Traitement primaire des récoltes	44219100	Ouvrages en bambou, n.d.a.
0163Z	Traitement primaire des récoltes	44219991	Cercueils en bois

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0163Z	Traitement primaire des récoltes	44219999	Ouvrages en bois (à l'excl. de ceux en bambou, de ceux en panneaux de fibres et des cercueils), n.d.a.
0163Z	Traitement primaire des récoltes	48062000	Papiers et cartons sulfurisés, papiers ingraissables, papiers-calques et papier dit "cristal" et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux ou en feuilles / Papiers ingraissables (greaseproof)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
0163Z	Traitement primaire des récoltes	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
0163Z	Traitement primaire des récoltes	48196000	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	48201050	Agendas en papier ou carton
0163Z	Traitement primaire des récoltes	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives
0163Z	Traitement primaire des récoltes	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
0163Z	Traitement primaire des récoltes	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	48237010	Emballages alvéolaires pour oeufs, en pâte à papier moulée
0163Z	Traitement primaire des récoltes	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
0163Z	Traitement primaire des récoltes	54071000	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404
0163Z	Traitement primaire des récoltes	54072011	Tissus (de fils de filaments synthétiques) obtenus à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène d'une largeur de moins de 3 m
0163Z	Traitement primaire des récoltes	56050000	Fils guipés, lames et formes similaires des n°s 5404 ou 5405 guipés, autres que ceux du n° 5605 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits "de chaînette"
0163Z	Traitement primaire des récoltes	56074100	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique de polyéthylène ou de polypropylène
0163Z	Traitement primaire des récoltes	56074919	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	56074990	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant <= 50 000 décitex [5 g/m], tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	56075090	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	56079090	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)

0163Z - Traitement primaire des récoltes
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0163Z	Traitement primaire des récoltes	56081180	Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, en fils de matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épuisettes ainsi que des filets en ficelles, cordes ou cordages)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	56081911	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / en nylon ou en autres polyamides / en ficelles, cordes ou cordages
0163Z	Traitement primaire des récoltes	56081919	Filets confectionnés, à mailles nouées, en nylon ou en autres polyamides (à l'excl. des filets de pêche, des résilles et filets à cheveux, des filets obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages ainsi que des épuisettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	56081990	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages, en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des filets confectionnés)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	56089000	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / autre
0163Z	Traitement primaire des récoltes	60053500	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, mentionnées dans la note 1 du chapitre 60 (à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	60053700	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintées (à l'excl. de celles mentionnées dans la note 1 du chapitre 60, de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	61142000	Combinaison coton
0163Z	Traitement primaire des récoltes	61143000	Combinaison synthétique
0163Z	Traitement primaire des récoltes	61149000	Autres matières
0163Z	Traitement primaire des récoltes	63053219	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	63053290	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	66020000	Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires
0163Z	Traitement primaire des récoltes	68152000	Ouvrages en tourbe (sauf produits en matières textiles en fibres de tourbe)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	69149000	Ouvrages en céramique autres que la porcelaine n.d.a.
0163Z	Traitement primaire des récoltes	70109045	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
0163Z	Traitement primaire des récoltes	70109061	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0163Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0163Z	Traitement primaire des récoltes	70109091	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	73072210	Autres accessoires de tuyauterie en acier inoxydable, manchons
0163Z	Traitement primaire des récoltes	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
0163Z	Traitement primaire des récoltes	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
0163Z	Traitement primaire des récoltes	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étagage, et les produits principalement en tôle)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	73090010	Cuve acier > 300 litres
0163Z	Traitement primaire des récoltes	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures
0163Z	Traitement primaire des récoltes	73141900	Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier / autre
0163Z	Traitement primaire des récoltes	73142090	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles >= 100 cm ² , en fils de fer ou d'acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm (à l'excl. des produits en fils nervurés)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	73144900	Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	73261990	Autres ouvrages en fer ou en acier / autre / autre
0163Z	Traitement primaire des récoltes	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	74122000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0163Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0163Z	Traitement primaire des récoltes	74130000	Torons, câbles, tresses et articles simil., en cuivre (sauf produits isolés pour l'électricité)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	76071119	Feuilles et bandes minces d'aluminium sans support, simpl. laminées, d'une épaisseur < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël et en rouleaux d'un poids <= 10 kg)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	82014000	Haches, serpes et outils simil. à taillants, avec partie travaillante en métaux communs
0163Z	Traitement primaire des récoltes	82015000	Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main
0163Z	Traitement primaire des récoltes	82019000	Faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main, avec partie travaillante en métaux communs (à l'excl. des bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, râteaux, racloirs, haches, serpes et outils simil. à taillants, cisailles à volailles, sécateurs et simil. maniés à deux mains)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	82032000	Pinces (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires
0163Z	Traitement primaire des récoltes	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeableables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
0163Z	Traitement primaire des récoltes	82149000	Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles) / autre
0163Z	Traitement primaire des récoltes	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermail et montures-fermail à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	83071000	Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires en fer ou en acier
0163Z	Traitement primaire des récoltes	83099010	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	83099090	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84071000	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84082037	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 100 kW

Accusé de réception en préfecture
973-20652678-20171229-AP-2017 des récoltes
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84133020	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompe à injection
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84135040	autres pompes volumétriques alternatives, pompe doseuses
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84135061	Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84136031	Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84137021	autres pompes centrifuge, Pompes immergés monocellulaires
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84137029	Circulateurs de chauffage central et d'eau chaude
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84159000	Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84162080	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz (à l'excl. des brûleurs exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle et brûleurs mixtes)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84184080	Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, capacité > 250 l mais <= 900 l
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84186100	Pompes à chaleur (à l'excl. des machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84189100	Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'exède pas 140 microns

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84222000	Machines et appareils à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients (à l'excl. des machines à laver la vaisselle)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84233010	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, à pesage électronique (à l'excl. des balances à pesage continu sur transporteurs)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84233090	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses (à l'excl. des balances à pesage électronique ou continu sur transporteurs)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84238129	Appareils et instruments de pesage, à pesage électronique, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, bascules à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants, des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, ainsi que des balances de magasin)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84238180	Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances à pesage électronique, des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, balances à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84238281	Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (sauf ceux à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84244100	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84244910	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84248210	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84248940	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84248970	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)

0163Z - Traitement primaire des récoltes
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84289071	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole conçus pour être portés par tracteur agricole
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84289079	Autres chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84291900	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), sur roues
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84322930	Herses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
★ 0163Z	Traitement primaire des récoltes	84322950	Motohoues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture, sans labour
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84323919	Semoirs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des semoirs de précision, à commande centrale)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84324100	Épandeurs de fumier pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)

Accuse de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84324200	Distributeurs d'engrais pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84331990	Tondeuses à gazon sans moteur (tondeuses mécaniques)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84332010	Motofaucheuses (à l'excl. des tondeuses à gazon)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84332050	Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84332090	Faucheuses (non conçues pour être tractées ou portées par tracteurs et à l'excl. des tondeuses à gazon, motofaucheuses et moissonneuses-batteuses)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84334000	Presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84335100	Moissonneuses-batteuses
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84335985	Machines, appareils et engins pour la récolte des produits agricoles (à l'excl. des faucheuses, des récolteuses-hacheuses, des machines et appareils de fenaison, des machines pour la récolte des racines ou tubercules, des presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses, ainsi que des moissonneuses- batteuses et autres machines et appareils pour le battage)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84336000	Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles (autres que pour le nettoyage ou le triage des grains et des légumes secs du n° 8437)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84341000	Machines à traire
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84342000	Machines et appareils de laiterie pour la transformation du lait en produits laitiers (à l'excl. des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84349000	Parties de machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, n.d.a.
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84361000	Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux dans les exploitations agricoles ou autres exploitations analogues (à l'excl. de l'industrie des aliments pour animaux, des hache-paille et des étuveurs à fourrage et simil.)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84362100	Couveuses et éleveuses pour l'aviculture
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84362900	Machines et appareils pour l'aviculture (sauf machines à trier les oeufs, machines à plumer du n° 8438 et sauf couveuses et éleveuses)

Accuse de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
 -AU 0163Z
 Date de téléransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84369100	Parties de machines et appareils pour l'apiculture, n.d.a.
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84439910	Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (sauf pour machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84714100	Machines automatiques de traitement de l'information, comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie (sauf portatives d'un poids <= 10 kg et celles se présentant sous systèmes et à l'excl. des unités périphériques)

Accusé de réception en préfecture
973-20632678-20171229-AP-2017 des récoltes
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84814010	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques / Soupapes de trop-plein ou de sûreté en font ou en acier
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84819000	Partie d'Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84831095	Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
0163Z	Traitement primaire des récoltes	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	85021200	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AJU 0163Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0163Z	Traitement primaire des récoltes	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	85069000	Parties de piles et batteries de piles électriques n.d.a.
0163Z	Traitement primaire des récoltes	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable pour Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des nos 8535 ou 8536, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du no 8517 pour une tension n'excédant pas 1000 V
0163Z	Traitement primaire des récoltes	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
0163Z	Traitement primaire des récoltes	85395000	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
0163Z	Traitement primaire des récoltes	85437001	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
0163Z	Traitement primaire des récoltes	85437002	Amplificateurs hyperfréquence
0163Z	Traitement primaire des récoltes	85437003	Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge
0163Z	Traitement primaire des récoltes	85437004	Enregistreurs numériques de données de vol
0163Z	Traitement primaire des récoltes	85437005	Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio
0163Z	Traitement primaire des récoltes	85437006	Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son
0163Z	Traitement primaire des récoltes	85437007	Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants
0163Z	Traitement primaire des récoltes	85437008	Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique
0163Z	Traitement primaire des récoltes	85437009	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
0163Z	Traitement primaire des récoltes	85437060	Électrificateurs de clôtures
0163Z	Traitement primaire des récoltes	85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85

0163Z
 Accuse de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
 -AU 0163Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0163Z	Traitement primaire des récoltes	85444999	Conducteurs électriques isolés, pour une tension de 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	87011000	Motoculteurs et tracteurs de construction simil. pour l'industrie (sauf tracteurs pour véhicules automobiles articulés)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
0163Z	Traitement primaire des récoltes	87013000	Tracteurs à chenilles (sauf motoculteurs à chenille)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	87019190	Tracteurs d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	87019290	Tracteurs d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	87019390	Tracteurs d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	87019490	Tracteurs d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	87019590	Tracteurs d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0163Z	Traitement primaire des récoltes	87087050	Roues en aluminium; parties et accessoires de roues, en aluminium, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 70 10)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
0163Z	Traitement primaire des récoltes	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
0163Z	Traitement primaire des récoltes	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
0163Z	Traitement primaire des récoltes	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0163Z	Traitement primaire des récoltes	88031000	Hélices et rotors, leurs parties, pour aéronefs, n.d.a.
0163Z	Traitement primaire des récoltes	88033000	Parties d'avions ou d'hélicoptères, n.d.a. (sauf planeurs)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	90183190	Seringues, avec ou sans aiguilles, autres qu'en matières plastiques, pour la médecine
0163Z	Traitement primaire des récoltes	90189084	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire, n.d.a.
0163Z	Traitement primaire des récoltes	90200000	Autres autres appareils respiratoires et masques à gaz
0163Z	Traitement primaire des récoltes	90251980	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, non électroniques (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	90261021	Instruments et appareils électroniques pour la mesure et le contrôle du débit ou du niveau du liquide, type débitmètre
0163Z	Traitement primaire des récoltes	90262040	Autres Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression, Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
0163Z	Traitement primaire des récoltes	90262080	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression
0163Z	Traitement primaire des récoltes	90308930	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi conducteur, autres appareils électronique
0163Z	Traitement primaire des récoltes	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
0163Z	Traitement primaire des récoltes	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
0163Z	Traitement primaire des récoltes	94032080	Meubles en métal (à l'excl. des meubles de bureau, des meubles pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire et la chirurgie, des lits et des sièges)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	94060031	Serres

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0163Z	Traitement primaire des récoltes	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0163Z	Traitement primaire des récoltes	84212100 (sauf 8421 21 00 90)	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
0164Z	Traitement des semences	01012100	Chevaux reproducteurs de race pure
0164Z	Traitement des semences	01012990	Chevaux vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure ainsi que des animaux destinés à la boucherie)
0164Z	Traitement des semences	01021010	Génisses [bovins femelles qui n'ont jamais vêlé] reproductrices, de race pure
0164Z	Traitement des semences	01022130	Vaches reproductrices, de race pure (à l'excl. des génisses)
0164Z	Traitement des semences	01022190	Bovins domestiques reproducteurs, de race pure (à l'excl. des vaches et des génisses)
0164Z	Traitement des semences	01023100	Buffles reproducteurs de race pure
0164Z	Traitement des semences	01029020	Animaux reproducteurs de race pure de l'espèce bovine (à l'excl. des bovins domestiques et des buffles)
0164Z	Traitement des semences	01031000	Porcins reproducteurs de race pure
0164Z	Traitement des semences	01039110	Porcins [des espèces domestiques], vivants, d'un poids < 50 kg (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0164Z	Traitement des semences	01041010	Ovins reproducteurs de race pure
0164Z	Traitement des semences	01042010	Caprins reproducteurs de race pure
0164Z	Traitement des semences	01042090	Caprins, vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)
0164Z	Traitement des semences	01051111	Poussins femelles de sélection et de multiplication, de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g
0164Z	Traitement des semences	01051119	Poussins femelles de sélection et de multiplication [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte)
0164Z	Traitement des semences	01051191	Coqs et poules de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0164Z	Traitement des semences	01051199	Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte ainsi que des poussins femelles de sélection et de multiplication)
0164Z	Traitement des semences	01051200	Dindes et dindons [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g
0164Z	Traitement des semences	01051300	Canards domestiques, vivants, d'un poids <= 185 g
0164Z	Traitement des semences	01051400	Oies domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0164Z	Traitement des semences	01051500	Pintades domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g
0164Z	Traitement des semences	01059910	Canards [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g
0164Z	Traitement des semences	01059920	Oies [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids <= 185 g
0164Z	Traitement des semences	01059950	Pintades [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids > 185 g
0164Z	Traitement des semences	01061410	Lapins domestiques, vivants
0164Z	Traitement des semences	01064900	Insectes
0164Z	Traitement des semences	05040000	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
0164Z	Traitement des semences	05080000	Corail et matières simil., bruts ou simpl. préparés, mais non autrement travaillés; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simpl. préparés, mais non découpés en forme, leurs poudres et leurs déchets
0164Z	Traitement des semences	05111000	Sperme de taureaux

Accusé de réception en préfecture
73-200052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 20/12/2017
Date de réception préfecture : 20/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0164Z	Traitement des semences	06011040	Bulbes de glaïeuls, en repos végétatif
0164Z	Traitement des semences	06011090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des bulbes de jacinthes, de narcisses, de tulipes et de glaïeuls ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0164Z	Traitement des semences	06012030	Orchidées, jacinthes, narcisses et tulipes, en végétation ou en fleur
0164Z	Traitement des semences	06012090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des orchidées, des jacinthes, des narcisses, des tulipes ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
0164Z	Traitement des semences	06021090	Boutures non racinées et greffons (autres que de vigne)
0164Z	Traitement des semences	06022010	Plants de vigne, greffés ou racinés
0164Z	Traitement des semences	06024000	Rosiers, greffés ou non
0164Z	Traitement des semences	06029045	Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'excl. des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
0164Z	Traitement des semences	06029050	Plantes de plein air, vivantes, y.c. leurs racines (sauf les bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, y.c. les plants, plantes et racines de chicorée, les boutures non racinées et greffons, les rhododendrons, azalées, les rosiers, le blanc de champignon, les plants d'ananas, les plants de légumes et de fraisiers, les arbres, arbustes et arbrisseaux et les plantes vivaces)
0164Z	Traitement des semences	06029070	Boutures racinées et jeunes plants de plantes d'intérieur (à l'excl. des cactées)
0164Z	Traitement des semences	06029091	Plantes d'intérieur à fleurs, en boutons ou en fleur (à l'excl. des cactées)
0164Z	Traitement des semences	06029099	Plantes d'intérieur, vivantes (à l'excl. des boutures et jeunes plants ainsi que des plantes à fleurs, en boutons ou en fleur)
0164Z	Traitement des semences	06031300	Orchidées et leurs boutons, frais, coupés, pour bouquets ou pour ornements
0164Z	Traitement des semences	07131090	Pois 'Pisum Sativum', secs, écosés, même décortiqués ou cassés (à l'excl. des pois destinés à l'ensemencement)
0164Z	Traitement des semences	09109190	Mélanges d'épices broyées ou pulvérisées
0164Z	Traitement des semences	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
0164Z	Traitement des semences	10019900	Épeautre, froment [blé] tendre et méteil (à l'excl. des produits destinés à l'ensemencement)
0164Z	Traitement des semences	10019900	Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)
0164Z	Traitement des semences	10039000	Orge (à l'excl. de l'orge de semence)
0164Z	Traitement des semences	10049000	Avoine (à l'excl. de l'avoine de semence)
0164Z	Traitement des semences	10059000	Maïs (à l'excl. du maïs de semence)
0164Z	Traitement des semences	10071090	Sorgho à grains de semence (à l'excl. des sorghos hybrides)
0164Z	Traitement des semences	10089000	Céréales (à l'excl. du froment [blé], du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet, de l'alpiste, du fonio, du quinoa et du triticales)
0164Z	Traitement des semences	11010011	Farines de froment [blé] dur
0164Z	Traitement des semences	11042398	Grains de maïs, mondés, perlés ou autrement travaillés (à l'excl. de la farine de maïs et des grains de maïs aplatis, en flocons, mondés, perlés et en pellets)
0164Z	Traitement des semences	12060091	Graines de tournesol, même concassées, décortiquées et graines de tournesol en coques striées gris et blanc (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement)
0164Z	Traitement des semences	12092100	Graines de luzerne, à ensemercer

0164Z Traitement des semences
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU 0164Z Traitement des semences
 Date de télétransmission : 20/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0164Z	Traitement des semences	12092980	Graines fourragères, à ensemercer (à l'excl. des graines de céréales, de betteraves fourragères [Beta vulgaris var. alba], de betteraves à sucre, de luzerne, de trèfle [Trifolium spp.], de féтуque, de pâturin des prés du Kentucky [Poa pratensis L.], de ray-grass [Lolium multiflorum Lam., Lolium perenne L.], de fléole des prés, de vesces, de dactyle [Dactylis glomerata L.], d'agrostide [Agrostides] ou de lupin)
0164Z	Traitement des semences	12099180	Graines de légumes, à ensemercer (à l'excl. des graines de betteraves à salade ou [betteraves rouges] [Beta vulgaris var. conditiva])
0164Z	Traitement des semences	12099999	Graines, fruits et spores à ensemercer (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, café, thé, maté, des épices, céréales, graines et fruits oléagineux, betteraves, plantes fourragères, graines de légumes, graines forestières ainsi que des graines de plantes herbacées utilisées surtout pour leurs fleurs ou des espèces utilisées surtout en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil.)
0164Z	Traitement des semences	12113000	Feuilles de coca, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées
0164Z	Traitement des semences	12114000	Paille de pavot, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0164Z	Traitement des semences	12115000	Ephédra, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée
0164Z	Traitement des semences	12119086	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, des espèces du genre Ephedra ainsi que des fèves de tonka)
0164Z	Traitement des semences	12141000	Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne
0164Z	Traitement des semences	12149090	Foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil. (à l'excl. des betteraves fourragères, des rutabagas, des racines fourragères ainsi que de la farine de luzerne)
0164Z	Traitement des semences	14019000	Roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie (à l'excl. des bambous et des rotins)
0164Z	Traitement des semences	14049000	Produits végétaux, n.d.a.
0164Z	Traitement des semences	15041099	Huiles de foies de poissons et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de foies de flétans et des huiles d'une teneur en vitamines A <= 2500 unités internationales par gramme)
0164Z	Traitement des semences	15050090	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline - autre
0164Z	Traitement des semences	15149190	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, brutes (à l'excl. des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0164Z	Traitement des semences	15149990	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
0164Z	Traitement des semences	15161090	Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
0164Z	Traitement des semences	15219099	Cires d'abeilles et d'autres insectes, même raffinées ou colorées (à l'excl. des cires brutes)
0164Z	Traitement des semences	17011290	Sucres de canne, bruts, sans addition d'aromatisants ou de colorants (à l'excl. des sucres destinés à être raffinés)

Accusé de réception en préfecture
73-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0164Z	Traitement des semences	18069090	Préparations alimentaires contenant du cacao, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu <= 2 kg (à l'excl. de la poudre de cacao, du chocolat, des bonbons au chocolat [pralines] se présentant sous forme d'une bouchée et autres articles en chocolat, des sucreries contenant du cacao, des pâtes à tartiner contenant du cacao ainsi que des préparations pour boissons contenant du cacao)
0164Z	Traitement des semences	19019099	Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 40% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits similaires des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 5% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des extraits de malt, des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail, des mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie ainsi que des produits du n° 1901 90 91)
0164Z	Traitement des semences	20060099	Légumes, fruits, noix, écorces de fruits et autres parties de plantes comestibles, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés], d'une teneur en sucre <= 13% en poids (à l'excl. du gingembre, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)
0164Z	Traitement des semences	23023090	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (sauf ceux d'une teneur en amidon <= 28% en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2 mm est <= 10% en poids ou, en cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche >= 1,5% en poids)
0164Z	Traitement des semences	23024008	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon > 35% en poids
0164Z	Traitement des semences	23025000	Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses
0164Z	Traitement des semences	23032010	Pulpes de betteraves
0164Z	Traitement des semences	23040000	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja
0164Z	Traitement des semences	23064100	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique 'fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est < 2% et un composant solide qui contient < 30 micromoles/g de glucosinolates'
0164Z	Traitement des semences	23069090	Tourteaux et autres résidus solides, mêmes broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de coton, de lin, de tournesol, de graines de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah, de noix ou d'amandes de palmiste, de germes de maïs ainsi que de l'extraction de l'huile d'olive, de l'huile de soja et de l'huile d'arachide)
0164Z	Traitement des semences	23091051	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0164Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0164Z	Traitement des semences	23091090	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers
0164Z	Traitement des semences	23099031	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ni féculé ni produits laitiers ou contenant en poids <= 10% d'amidon ou de féculé et < 10% de produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0164Z	Traitement des semences	23099035	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ou féculé ou en contenant <= 10% en poids, d'une teneur en poids de produits laitiers >= 50%, mais < 75% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0164Z	Traitement des semences	23099041	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0164Z	Traitement des semences	23099043	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, et d'une teneur en poids de produits laitiers >= 10%, mais < 50% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0164Z	Traitement des semences	23099051	Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)
0164Z	Traitement des semences	23099096	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, produits dits [solubles] de poissons ou de mammifères marins, résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du chapitre 23, pulpes de betteraves mélassées et prémélanges)
0164Z	Traitement des semences	23099099	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, des produits dits 'solubles' de poissons ou de mammifères marins, des résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du présent chapitre, des pulpes de betteraves mélassées, des préparations d'une teneur en poids de chlorure de choline >= 49%, sur support organique ou inorganique et des prémélanges)
0164Z	Traitement des semences	25010010	Eau de mer et eaux mères de salines
0164Z	Traitement des semences	25010091	Sel propre à l'alimentation humaine
0164Z	Traitement des semences	25010099	Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)
0164Z	Traitement des semences	25070020	Kaolin

0164Z - Traitement des semences
 Accuse de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception en préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0164Z	Traitement des semences	25101000	Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus
0164Z	Traitement des semences	25102000	Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées, moulus
0164Z	Traitement des semences	25180020	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0164Z	Traitement des semences	25181000	Dolomie, non calcinée ni frittée, dite 'crue [à l'état brut]', y.c. la dolomie dégrossie ou simpl. débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0164Z	Traitement des semences	25182000	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
0164Z	Traitement des semences	25183000	Pisé de dolomie
0164Z	Traitement des semences	25191000	Carbonate de magnésium naturel [magnésite]
0164Z	Traitement des semences	25199010	oxyde de magnésium autre la magnésite calciné
0164Z	Traitement des semences	25199030	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
0164Z	Traitement des semences	25199090	Magnésie électrofondue
0164Z	Traitement des semences	25220000	Carbonate de magnésium naturel (magnésite); magnésie électrofondue; magnésie calcinée à mort (frittée), même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage; autre oxyde de magnésium, même pur
0164Z	Traitement des semences	25222000	Chaux éteinte
0164Z	Traitement des semences	25223000	Chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)
0164Z	Traitement des semences	25301000	Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées
0164Z	Traitement des semences	25309000	Ciments, même colorés (à l'excl. des ciments Portland et des ciments alumineux)
0164Z	Traitement des semences	27030000	Tourbe (y compris la tourbe pour litière), même agglomérée
0164Z	Traitement des semences	27101985	Huiles blanches, paraffine liquide
0164Z	Traitement des semences	28080000	Acide nitrique; acides sulfonitriques
0164Z	Traitement des semences	28092000	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non
0164Z	Traitement des semences	28151200	Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]
0164Z	Traitement des semences	28170000	Oxyde de zinc; peroxyde de zinc
0164Z	Traitement des semences	28272000	Chlorure de calcium
0164Z	Traitement des semences	28289000	Hypochlorites, chlorites et hypobromites (à l'excl. des hypochlorites de calcium)
0164Z	Traitement des semences	28332100	Sulfate de magnésium
0164Z	Traitement des semences	28332980	'Sulfates (autres que de sodium, de magnésium, d'aluminium, de nickel, de cuivre, de baryum, de cadmium, de chrome, de zinc, de cobalt, de titane, de plomb et de mercure)
0164Z	Traitement des semences	28342100	Nitrates de potassium
0164Z	Traitement des semences	28342980	Nitrates (autres que de potassium, de baryum, de béryllium, de cadmium, de cobalt, de nickel, de cuivre, de plomb et de mercure)
0164Z	Traitement des semences	28352400	Phosphates de potassium
0164Z	Traitement des semences	28365000	Carbonate de calcium
0164Z	Traitement des semences	28369917	Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium / autre / autre / autre
0164Z	Traitement des semences	28416900	Manganites, manganates et permanganates (à l'excl. du permanganate de potassium)
0164Z	Traitement des semences	29121100	Méthanal [formaldéhyde]
0164Z	Traitement des semences	29224985	Composés aminés à fonctions oxygénées / autre / autre

Accusé de réception en préfecture
973 20052678-20171229-AP-2017-90-ames1
AU 0164Z
Date de télétransmission : 20/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0164Z	Traitement des semences	29225000	Amino-alcools-phénols, amino-acides-phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées (à l'excl. des amino-alcools, des amino-naphtols et autres amino-phénols et leurs éthers et esters, des amino-acides et leurs esters, des amino-aldéhydes, des amino-cétones, des amino-quinones et des sels de tous ces produits)
0164Z	Traitement des semences	29304090	Méthionine (à l'excl. du méthionine [DCI])
0164Z	Traitement des semences	29362700	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
0164Z	Traitement des semences	29362900	Vitamines et leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, non mélangés (à l'excl. des vitamines A, B1, B2, B3, B5, B6, B12, C et E ainsi que des dérivés de ces vitamines)
0164Z	Traitement des semences	29369000	Provitamines et mélanges de vitamines, de provitamines ou de concentrats, même en solutions quelconques ainsi que des concentrats naturels
0164Z	Traitement des semences	30029050	Cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures)
0164Z	Traitement des semences	31010000	Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0164Z	Traitement des semences	31021010	Urée d'une teneur en azote supérieure à 45 % en poids du produit anhydre à l'état sec
0164Z	Traitement des semences	31021090	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0164Z	Traitement des semences	31026000	Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0164Z	Traitement des semences	31039000	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés (à l'excl. des superphosphates et des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0164Z	Traitement des semences	31043000	Sulfate de potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0164Z	Traitement des semences	31049000	Autre:Carnallite, sylvinite et autres sels de potassium naturels bruts, sulfate de potassium et de magnésium et mélanges d'engrais potassiques [p.ex. mélanges de chlorure de potassium et de sulfate de potassium] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0164Z	Traitement des semences	31052010	Engrais minéraux ou chimiques contenant du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote > 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0164Z	Traitement des semences	31052090	Engrais minéraux ou chimiques contenant de l'azote, du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote <= 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0164Z	Traitement des semences	31053000	Hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique), DAP 18.46.00
0164Z	Traitement des semences	31054000	Dihydrogénoorthophosphate d'ammonium (phosphate monoammonique), même en mélange avec l'hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)
0164Z	Traitement des semences	31055100	Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates (à l'excl. du dihydrogénoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] ainsi que des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0164Z	Traitement des semences	31056000	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0164Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0164Z	Traitement des semences	31059020	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote > 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0164Z	Traitement des semences	31059080	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0164Z	Traitement des semences	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
0164Z	Traitement des semences	32159000	Encres, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres d'imprimerie)
0164Z	Traitement des semences	33021040	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons
0164Z	Traitement des semences	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
0164Z	Traitement des semences	33079000	Préparations pour le prérasage, le rasage ou l'après-rasage, désodorisants corporels, préparations pour bains, dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, non dénommés ni compris ailleurs; désodorisants de locaux, préparés, même non parfumés, ayant ou non des propriétés désinfectantes
0164Z	Traitement des semences	34012090	Savons liquides ou pâteux
0164Z	Traitement des semences	34021300	Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)
0164Z	Traitement des semences	34029010	Autres préparations tension-actives
0164Z	Traitement des semences	35071000	Enzymes; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs / Présure et ses concentrats

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0164Z	Traitement des semences	38085900	Marchandises du n° 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotane [DCI], 1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane); du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényliques; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH(ISO)), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxide d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO) du 2,4,5-T(ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotane [DCI])), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO).
0164Z	Traitement des semences	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
0164Z	Traitement des semences	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg
0164Z	Traitement des semences	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
0164Z	Traitement des semences	38089110	Insecticides à base de pyréthrinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0164Z	Traitement des semences	38089130	Insecticides à base de carbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0164Z	Traitement des semences	38089140	Insecticides à base d'organo-phosphorés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0164Z	Traitement des semences	38089190	Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthrinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0164Z	Traitement des semences	38089210	Fongicides inorganiques présentés à l'état de préparations cupriques (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0164Z	Traitement des semences	38089220	Autres fongicides inorganiques (Thiovit..)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0164Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0164Z	Traitement des semences	38089230	Fongicides autres à base de dithiocarbamates (Trimanoc, Graneor)
0164Z	Traitement des semences	38089290	Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques et des produits à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des marchandises du n° 380850)
0164Z	Traitement des semences	38089327	Herbicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de phénoxyphytohormones, de triazines, d'amides, de carbamates, de dérivés de dinitroanilines et de dérivés d'urée, d'uraciles ou de sulphonylurées ainsi que des marchandises du n° 380850)
0164Z	Traitement des semences	38089490	Désinfectants et produits simil., présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de sels d'ammonium quaternaire ou de composés halogénés ainsi que des marchandises du n° 380850)
0164Z	Traitement des semences	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)
0164Z	Traitement des semences	39173900	Autres Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques
0164Z	Traitement des semences	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
0164Z	Traitement des semences	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
0164Z	Traitement des semences	39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94
0164Z	Traitement des semences	39201025	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique non alvéolaires, non renforcées, ni stratifiées, ni munis d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières de l'éthylène d'une épaisseur n'excedant pas 0,125 mm, en polyéthylène d'une densité inférieure à 0,94
0164Z	Traitement des semences	39201028	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité >= 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.
0164Z	Traitement des semences	39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)
0164Z	Traitement des semences	39201089	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0164Z	Traitement des semences	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.
0164Z	Traitement des semences	39211900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en polyuréthanes ou en cellulose régénérée ainsi que des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
0164Z	Traitement des semences	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
0164Z	Traitement des semences	39229000	Baignoires, douches, éviers, lavabos, bidets, cuvettes d'aisance et leurs sièges et couvercles, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques / autre
0164Z	Traitement des semences	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
0164Z	Traitement des semences	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
0164Z	Traitement des semences	39232100	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène
0164Z	Traitement des semences	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
0164Z	Traitement des semences	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
0164Z	Traitement des semences	39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l
0164Z	Traitement des semences	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
0164Z	Traitement des semences	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
0164Z	Traitement des semences	39249000	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques / autre
0164Z	Traitement des semences	39251000	Maturateur cuve en PVC > 300 litres
0164Z	Traitement des semences	39262000	Gants PVC
0164Z	Traitement des semences	39264000	Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques
0164Z	Traitement des semences	39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.
0164Z	Traitement des semences	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
0164Z	Traitement des semences	40069000	Autres formes (baguettes, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé / autre
0164Z	Traitement des semences	40091200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple) non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières avec accessoires
0164Z	Traitement des semences	40117000	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers

0164Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de transmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0164Z	Traitement des semences	42032910	Gants cuirs
0164Z	Traitement des semences	44091018	Bois (y compris les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, de conifères, autres
0164Z	Traitement des semences	44160000	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
0164Z	Traitement des semences	44219100	Ouvrages en bambou, n.d.a.
0164Z	Traitement des semences	44219991	Cercueils en bois
0164Z	Traitement des semences	44219999	Ouvrages en bois (à l'excl. de ceux en bambou, de ceux en panneaux de fibres et des cercueils), n.d.a.
0164Z	Traitement des semences	48062000	Papiers et cartons sulfurisés, papiers ingraissables, papiers-calques et papier dit "cristal" et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux ou en feuilles / Papiers ingraissables (greaseproof)
0164Z	Traitement des semences	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
0164Z	Traitement des semences	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
0164Z	Traitement des semences	48196000	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)
0164Z	Traitement des semences	48201050	Agendas en papier ou carton
0164Z	Traitement des semences	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives
0164Z	Traitement des semences	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
0164Z	Traitement des semences	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
0164Z	Traitement des semences	48237010	Emballages alvéolaires pour oeufs, en pâte à papier moulée
0164Z	Traitement des semences	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
0164Z	Traitement des semences	54071000	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404
0164Z	Traitement des semences	54072011	Tissus (de fils de filaments synthétiques) obtenus à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène d'une largeur de moins de 3 m
0164Z	Traitement des semences	56050000	Fils guipés, lames et formes similaires des n°s 5404 ou 5405 guipés, autres que ceux du n° 5605 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits "de chaînette"
0164Z	Traitement des semences	56074100	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique de polyéthylène ou de polypropylène
0164Z	Traitement des semences	56074919	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0164Z	Traitement des semences	56074990	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant <= 50 000 décitex [5 g/m], tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
0164Z	Traitement des semences	56075090	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-2017-12-29-AP-2017-90-Annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0164Z	Traitement des semences	56079090	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)
0164Z	Traitement des semences	56081180	Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, en fils de matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épuisettes ainsi que des filets en ficelles, cordes ou cordages)
0164Z	Traitement des semences	56081911	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / en nylon ou en autres polyamides / en ficelles, cordes ou cordages
0164Z	Traitement des semences	56081919	Filets confectionnés, à mailles nouées, en nylon ou en autres polyamides (à l'excl. des filets de pêche, des résilles et filets à cheveux, des filets obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages ainsi que des épuisettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)
0164Z	Traitement des semences	56081990	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages, en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des filets confectionnés)
0164Z	Traitement des semences	56089000	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles / autre
0164Z	Traitement des semences	60053500	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, mentionnées dans la note 1 du chapitre 60 (à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0164Z	Traitement des semences	60053700	Étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintées (à l'excl. de celles mentionnées dans la note 1 du chapitre 60, de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
0164Z	Traitement des semences	61142000	Combinaison coton
0164Z	Traitement des semences	61143000	Combinaison synthétique
0164Z	Traitement des semences	61149000	Autres matières
0164Z	Traitement des semences	63053219	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
0164Z	Traitement des semences	63053290	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
0164Z	Traitement des semences	66020000	Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires
0164Z	Traitement des semences	68152000	Ouvrages en tourbe (sauf produits en matières textiles en fibres de tourbe)
0164Z	Traitement des semences	69149000	Ouvrages en céramique autres que la porcelaine n.d.a.
0164Z	Traitement des semences	70109045	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
0164Z	Traitement des semences	70109061	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0164Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0164Z	Traitement des semences	70109091	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
0164Z	Traitement des semences	73072210	Autres accessoires de tuyauterie en acier inoxydable, manchons
0164Z	Traitement des semences	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
0164Z	Traitement des semences	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
0164Z	Traitement des semences	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
0164Z	Traitement des semences	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
0164Z	Traitement des semences	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étagage, et les produits principalement en tôle)
0164Z	Traitement des semences	73090010	Cuve acier > 300 litres
0164Z	Traitement des semences	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
0164Z	Traitement des semences	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)
0164Z	Traitement des semences	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
0164Z	Traitement des semences	73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures
0164Z	Traitement des semences	73141900	Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier / autre
0164Z	Traitement des semences	73142090	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles >= 100 cm ² , en fils de fer ou d'acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm (à l'excl. des produits en fils nervurés)
0164Z	Traitement des semences	73144900	Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)
0164Z	Traitement des semences	73261990	Autres ouvrages en fer ou en acier / autre / autre
0164Z	Traitement des semences	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0164Z	Traitement des semences	74122000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre
0164Z	Traitement des semences	74130000	Torons, câbles, tresses et articles simil., en cuivre (sauf produits isolés pour l'électricité)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AJU 0164Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0164Z	Traitement des semences	76071119	Feuilles et bandes minces d'aluminium sans support, simpl. laminées, d'une épaisseur < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël et en rouleaux d'un poids <= 10 kg)
0164Z	Traitement des semences	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
0164Z	Traitement des semences	82014000	Haches, serpes et outils simil. à taillants, avec partie travaillante en métaux communs
0164Z	Traitement des semences	82015000	Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main
0164Z	Traitement des semences	82019000	Faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main, avec partie travaillante en métaux communs (à l'excl. des bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, râteliers, raclours, haches, serpes et outils simil. à taillants, cisailles à volailles, sécateurs et simil. maniés à deux mains)
0164Z	Traitement des semences	82032000	Pincers (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires
0164Z	Traitement des semences	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
0164Z	Traitement des semences	82149000	Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles) / autre
0164Z	Traitement des semences	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
0164Z	Traitement des semences	83071000	Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires en fer ou en acier
0164Z	Traitement des semences	83099010	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
0164Z	Traitement des semences	83099090	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
0164Z	Traitement des semences	84071000	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation
0164Z	Traitement des semences	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0164Z	Traitement des semences	84082037	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 100 kW
0164Z	Traitement des semences	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
0164Z	Traitement des semences	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0164Z Traitement des semences
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0164Z	Traitement des semences	84133020	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompe à injection
0164Z	Traitement des semences	84135040	autres pompes volumétriques alternatives, pompe doseuses
0164Z	Traitement des semences	84135061	Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0164Z	Traitement des semences	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
0164Z	Traitement des semences	84136031	Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0164Z	Traitement des semences	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
0164Z	Traitement des semences	84137021	autres pompes centrifuge, Pompes immergés monocellulaires
0164Z	Traitement des semences	84137029	Circulateurs de chauffage central et d'eau chaude
0164Z	Traitement des semences	84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0164Z	Traitement des semences	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0164Z	Traitement des semences	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
0164Z	Traitement des semences	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
0164Z	Traitement des semences	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
0164Z	Traitement des semences	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
0164Z	Traitement des semences	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
0164Z	Traitement des semences	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0164Z	Traitement des semences	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0164Z	Traitement des semences	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0164Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0164Z	Traitement des semences	84159000	Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.
0164Z	Traitement des semences	84162080	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz (à l'excl. des brûleurs exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle et brûleurs mixtes)
0164Z	Traitement des semences	84184080	Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, capacité > 250 l mais <= 900 l
0164Z	Traitement des semences	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
0164Z	Traitement des semences	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
0164Z	Traitement des semences	84186100	Pompes à chaleur (à l'excl. des machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415)
0164Z	Traitement des semences	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
0164Z	Traitement des semences	84189100	Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid
0164Z	Traitement des semences	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
0164Z	Traitement des semences	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
0164Z	Traitement des semences	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
0164Z	Traitement des semences	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
0164Z	Traitement des semences	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0164Z	Traitement des semences	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
0164Z	Traitement des semences	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
0164Z	Traitement des semences	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0164Z	Traitement des semences	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0164Z	Traitement des semences	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0164Z	Traitement des semences	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0164Z	Traitement des semences	84222000	Machines et appareils à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients (à l'excl. des machines à laver la vaisselle)
0164Z	Traitement des semences	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
0164Z	Traitement des semences	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
0164Z	Traitement des semences	84233010	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, à pesage électronique (à l'excl. des balances à pesage continu sur transporteurs)
0164Z	Traitement des semences	84233090	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses (à l'excl. des balances à pesage électronique ou continu sur transporteurs)
0164Z	Traitement des semences	84238129	Appareils et instruments de pesage, à pesage électronique, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, bascules à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants, des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, ainsi que des balances de magasin)
0164Z	Traitement des semences	84238180	Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances à pesage électronique, des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, balances à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants)
0164Z	Traitement des semences	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0164Z	Traitement des semences	84238281	Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (sauf ceux à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0164Z	Traitement des semences	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
0164Z	Traitement des semences	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0164Z	Traitement des semences	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0164Z	Traitement des semences	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
0164Z	Traitement des semences	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
0164Z	Traitement des semences	84244100	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
0164Z	Traitement des semences	84244910	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0164Z	Traitement des semences	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
0164Z	Traitement des semences	84248210	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture
0164Z	Traitement des semences	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0164Z	Traitement des semences	84248940	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
0164Z	Traitement des semences	84248970	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
0164Z	Traitement des semences	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
0164Z	Traitement des semences	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
0164Z	Traitement des semences	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
0164Z	Traitement des semences	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
0164Z	Traitement des semences	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
0164Z	Traitement des semences	84289071	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole conçus pour être portés par tracteur agricole
0164Z	Traitement des semences	84289079	Autres chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole
0164Z	Traitement des semences	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0164Z	Traitement des semences	84291900	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), sur roues
0164Z	Traitement des semences	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0164Z	Traitement des semences	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0164Z	Traitement des semences	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
0164Z	Traitement des semences	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
0164Z	Traitement des semences	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
0164Z	Traitement des semences	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
0164Z	Traitement des semences	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
0164Z	Traitement des semences	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0164Z	Traitement des semences	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
0164Z	Traitement des semences	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0164Z	Traitement des semences	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0164Z	Traitement des semences	84322930	Herses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
★ 0164Z	Traitement des semences	84322950	Motohoues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0164Z	Traitement des semences	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)
0164Z	Traitement des semences	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture, sans labour
0164Z	Traitement des semences	84323919	Semoirs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des semoirs de précision, à commande centrale)
0164Z	Traitement des semences	84324100	Épandeurs de fumier pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0164Z	Traitement des semences	84324200	Distributeurs d'engrais pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0164Z	Traitement des semences	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
0164Z	Traitement des semences	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
0164Z	Traitement des semences	84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège
0164Z	Traitement des semences	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
0164Z	Traitement des semences	84331990	Tondeuses à gazon sans moteur (tondeuses mécaniques)
0164Z	Traitement des semences	84332010	Motofaucheuses (à l'excl. des tondeuses à gazon)
0164Z	Traitement des semences	84332050	Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90 annex 1
 -AU 0164Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0164Z	Traitement des semences	84332090	Faucheuses (non conçues pour être tractées ou portées par tracteurs et à l'excl. des tondeuses à gazon, motofaucheuses et moissonneuses-batteuses)
0164Z	Traitement des semences	84334000	Presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses
0164Z	Traitement des semences	84335100	Moissonneuses-batteuses
0164Z	Traitement des semences	84335985	Machines, appareils et engins pour la récolte des produits agricoles (à l'excl. des faucheuses, des récolteuses-hacheuses, des machines et appareils de fenaison, des machines pour la récolte des racines ou tubercules, des presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses, ainsi que des moissonneuses- batteuses et autres machines et appareils pour le battage)
0164Z	Traitement des semences	84336000	Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles (autres que pour le nettoyage ou le triage des grains et des légumes secs du n° 8437)
0164Z	Traitement des semences	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.
0164Z	Traitement des semences	84341000	Machines à traire
0164Z	Traitement des semences	84342000	Machines et appareils de laiterie pour la transformation du lait en produits laitiers (à l'excl. des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)
0164Z	Traitement des semences	84349000	Parties de machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, n.d.a.
0164Z	Traitement des semences	84361000	Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux dans les exploitations agricoles ou autres exploitations analogues (à l'excl. de l'industrie des aliments pour animaux, des hache-paille et des étuveurs à fourrage et simil.)
0164Z	Traitement des semences	84362100	Couveuses et éleveuses pour l'aviiculture
0164Z	Traitement des semences	84362900	Machines et appareils pour l'aviiculture (sauf machines à trier les oeufs, machines à plumer du n° 8438 et sauf couveuses et éleveuses)
0164Z	Traitement des semences	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0164Z	Traitement des semences	84369100	Parties de machines et appareils pour l'aviiculture, n.d.a.
0164Z	Traitement des semences	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0164Z	Traitement des semences	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
0164Z	Traitement des semences	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.
0164Z	Traitement des semences	84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0164Z	Traitement des semences	84439910	Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (sauf pour machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
0164Z	Traitement des semences	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
0164Z	Traitement des semences	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
0164Z	Traitement des semences	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0164Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0164Z	Traitement des semences	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
0164Z	Traitement des semences	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0164Z	Traitement des semences	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0164Z	Traitement des semences	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
0164Z	Traitement des semences	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
0164Z	Traitement des semences	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
0164Z	Traitement des semences	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
0164Z	Traitement des semences	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
0164Z	Traitement des semences	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
0164Z	Traitement des semences	84714100	Machines automatiques de traitement de l'information, comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie (sauf portatives d'un poids <= 10 kg et celles se présentant sous systèmes et à l'excl. des unités périphériques)
0164Z	Traitement des semences	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
0164Z	Traitement des semences	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
0164Z	Traitement des semences	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
0164Z	Traitement des semences	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0164Z	Traitement des semences	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
0164Z	Traitement des semences	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0164Z	Traitement des semences	84814010	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques / Soupapes de trop-plein ou de sûreté en font ou en acier
0164Z	Traitement des semences	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
0164Z	Traitement des semences	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0164Z	Traitement des semences	84819000	Partie d'Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques
0164Z	Traitement des semences	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
0164Z	Traitement des semences	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
0164Z	Traitement des semences	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
0164Z	Traitement des semences	84831095	Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)
0164Z	Traitement des semences	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
0164Z	Traitement des semences	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
0164Z	Traitement des semences	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
0164Z	Traitement des semences	85021200	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
0164Z	Traitement des semences	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
0164Z	Traitement des semences	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
0164Z	Traitement des semences	85069000	Parties de piles et batteries de piles électriques n.d.a.
0164Z	Traitement des semences	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
0164Z	Traitement des semences	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
0164Z	Traitement des semences	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
0164Z	Traitement des semences	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable pour Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des nos 8535 ou 8536, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du no 8517 pour une tension n'excédant pas 1000 V
0164Z	Traitement des semences	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
0164Z	Traitement des semences	85395000	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
0164Z	Traitement des semences	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
0164Z	Traitement des semences	85437001	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
0164Z	Traitement des semences	85437002	Amplificateurs hyperfréquence
0164Z	Traitement des semences	85437003	Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge
0164Z	Traitement des semences	85437004	Enregistreurs numériques de données de vol

Accusé de réception en préfecture
973-210052678-20171229-AP-2017-90-Annex1-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0164Z	Traitement des semences	85437005	Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio
0164Z	Traitement des semences	85437006	Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son
0164Z	Traitement des semences	85437007	Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants
0164Z	Traitement des semences	85437008	Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique
0164Z	Traitement des semences	85437009	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
0164Z	Traitement des semences	85437060	Électrificateurs de clôtures
0164Z	Traitement des semences	85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
0164Z	Traitement des semences	85444999	Conducteurs électriques isolés, pour une tension de 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
0164Z	Traitement des semences	87011000	Motoculteurs et tracteurs de construction simil. pour l'industrie (sauf tracteurs pour véhicules automobiles articulés)
0164Z	Traitement des semences	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
0164Z	Traitement des semences	87013000	Tracteurs à chenilles (sauf motoculteurs à chenille)
0164Z	Traitement des semences	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0164Z	Traitement des semences	87019190	Tracteurs d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0164Z	Traitement des semences	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0164Z	Traitement des semences	87019290	Tracteurs d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0164Z	Traitement des semences	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0164Z	Traitement des semences	87019390	Tracteurs d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0164Z	Traitement des semences	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0164Z	Traitement des semences	87019490	Tracteurs d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0164Z	Traitement des semences	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0164Z	Traitement des semences	87019590	Tracteurs d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-2017-29-AP-05-90-Dames
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0164Z	Traitement des semences	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0164Z	Traitement des semences	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0164Z	Traitement des semences	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
0164Z	Traitement des semences	87087050	Roues en aluminium; parties et accessoires de roues, en aluminium, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 70 10)
0164Z	Traitement des semences	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
0164Z	Traitement des semences	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
0164Z	Traitement des semences	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
0164Z	Traitement des semences	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
0164Z	Traitement des semences	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
0164Z	Traitement des semences	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
0164Z	Traitement des semences	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
0164Z	Traitement des semences	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0164Z	Traitement des semences	88031000	Hélices et rotors, leurs parties, pour aéronefs, n.d.a.
0164Z	Traitement des semences	88033000	Parties d'avions ou d'hélicoptères, n.d.a. (sauf planeurs)
0164Z	Traitement des semences	90183190	Seringues, avec ou sans aiguilles, autres qu'en matières plastiques, pour la médecine
0164Z	Traitement des semences	90189084	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire, n.d.a.
0164Z	Traitement des semences	90200000	Autres autres appareils respiratoires et masques à gaz
0164Z	Traitement des semences	90251980	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, non électroniques (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)
0164Z	Traitement des semences	90261021	Instruments et appareils électroniques pour la mesure et le contrôle du débit ou du niveau du liquide, type débitmètre
0164Z	Traitement des semences	90262040	Autres Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression, Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
0164Z	Traitement des semences	90262080	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression

Accusé de réception en préfecture
973-206052678-20171229-AP-2017-90-Annex1-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0164Z	Traitement des semences	90308930	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi conducteur, autres appareils électronique
0164Z	Traitement des semences	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
0164Z	Traitement des semences	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
0164Z	Traitement des semences	94032080	Meubles en métal (à l'excl. des meubles de bureau, des meubles pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire et la chirurgie, des lits et des sièges)
0164Z	Traitement des semences	94060031	Serres
0164Z	Traitement des semences	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0164Z	Traitement des semences	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0164Z	Traitement des semences	84212100 (sauf 8421 21 00 90)	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
0210Z	Sylviculture et autres activités forestières	84652000	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
0210Z	Sylviculture et autres activités forestières	84659200	Machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à moulurer, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations du n° 8465 10)
0220Z	Exploitation forestière	31021010	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote > 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0220Z	Exploitation forestière	31021090	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0220Z	Exploitation forestière	34031910	Préparations lubrifiantes, y.c. les huiles de coupe, les préparations pour le dégrillage des écrous, les préparations antirouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants, contenant en poids >= 70% d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux non considérés comme constituants de base (sauf préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières)
0220Z	Exploitation forestière	34031990	Préparations lubrifiantes, y.c. les huiles de coupe, les préparations pour le dégrillage des écrous, les préparations antirouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants, contenant en poids < 70% d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (sauf préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières)
0220Z	Exploitation forestière	34039900	Préparations lubrifiantes, y.c. les huiles de coupe, les préparations pour le dégrillage des écrous, les préparations antirouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants, ne contenant pas d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'excl. des préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières)
0220Z	Exploitation forestière	34049000	Cires artificielles et cires préparées (à l'excl. des cires de poly"oxyéthylène" [polyéthylèneglycols])
0220Z	Exploitation forestière	34059090	autre, autres que brillants pour métaux

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-anex1
AU 0220Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception en préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0220Z	Exploitation forestière	38085900	Marchandises du n° 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotane [DCI], 1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane); du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényliques; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH(ISO)), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxide d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO); du 2,4,5-T(ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotane [DCI])), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO).
0220Z	Exploitation forestière	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
0220Z	Exploitation forestière	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg
0220Z	Exploitation forestière	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
0220Z	Exploitation forestière	38089110	Insecticides à base de pyréthriinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0220Z	Exploitation forestière	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)
0220Z	Exploitation forestière	38200000	Préparations antigel et liquides préparés pour dégivrage (à l'excl. des additifs préparés pour huiles minérales ou pour autres liquides utilisés aux mêmes fins que les huiles minérales)
0220Z	Exploitation forestière	39173900	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, renforcés d'autres matières ou associés à d'autres matières (à l'excl. des produits pouvant supporter une pression >= 27,6 MPa)
0220Z	Exploitation forestière	40117000	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers
0220Z	Exploitation forestière	73081000	Ponts et éléments de ponts, en fer ou en acier

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 0220Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception en préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0220Z	Exploitation forestière	73121020	Torons et câbles en aciers inoxydables (sauf produits isolés pour l'électricité et sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles)
0220Z	Exploitation forestière	73121081	Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 3 mm mais <= 12 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)
0220Z	Exploitation forestière	73121083	Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 12 mm mais <= 24 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)
0220Z	Exploitation forestière	73121085	Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 24 mm mais <= 48 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)
0220Z	Exploitation forestière	73121089	Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 48 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)
0220Z	Exploitation forestière	73121098	Câbles, y.c. câbles clos, en fer ou aciers autres qu'inoxidables, plus grande dimension de la coupe transversale > 3 mm (sauf non revêtus ou simpl. zingués, produits isolés pour l'électricité, sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles et sauf câbles et câbles clos zingués)
0220Z	Exploitation forestière	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
0220Z	Exploitation forestière	73151190	Chaînes à rouleaux en fonte, fer ou acier (autres que des types utilisés pour cycles et motocycles)
0220Z	Exploitation forestière	73151200	Chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier (autres qu'à rouleaux)
0220Z	Exploitation forestière	73151900	Parties de chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier
0220Z	Exploitation forestière	73158100	Chaînes à maillons à étais en fonte, fer ou acier
0220Z	Exploitation forestière	73158200	Chaînes en fonte, fer ou acier, à maillons soudés (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes et à maillons à étais)
0220Z	Exploitation forestière	73158900	Chaînes et chaînettes en fonte, fer ou acier (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes, à maillons à étais, à maillons soudés, et leurs parties; chaînes et chaînettes de montres, d'horloges ou de bijouterie; chaînes dentées et à scie; chenilles, chaînes à entraînement pour transporteurs; chaînes à pinces pour matériel de l'industrie textile; dispositifs de sécurité à chaînes pour verrouiller les portes; chaînes d'arpenteur)
0220Z	Exploitation forestière	73159000	Parties de chaînes et chaînettes antidérapantes, à maillons à étais, et autres chaînes et chaînettes du n° 7315 (à l'excl. des parties de chaînes à maillons articulés)
0220Z	Exploitation forestière	82022000	Lames de scies à ruban en métaux communs
0220Z	Exploitation forestière	82023100	Lames de scies circulaires (y.c. les lames de fraises-scies) en métaux communs et avec partie travaillante en acier
0220Z	Exploitation forestière	82024000	Chaînes de scies, dites 'coupantes', en métaux communs
0220Z	Exploitation forestière	84073100	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée <= 50 cm ³
0220Z	Exploitation forestière	84073210	Moteurs à piston alternatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée > 50 cm ³ mais <= 125 cm ³
0220Z	Exploitation forestière	84073290	Moteurs à piston alternatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée > 125 cm ³ mais <= 250 cm ³
0220Z	Exploitation forestière	84073320	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée > 250 cm ³ mais <= 500 cm ³

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 0220Z Exploitation forestière
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0220Z	Exploitation forestière	84073380	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée > 500 cm ³ mais <= 1000 cm ³
0220Z	Exploitation forestière	84073430	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée > 1000 cm ³ , usagés
0220Z	Exploitation forestière	84073491	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, neufs, d'une cylindrée > 1000 cm ³ mais <= 1500 cm ³ (sauf moteurs destinés à l'industrie du montage du n° 8407 34 10)
0220Z	Exploitation forestière	84073499	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, neufs, d'une cylindrée > 1500 cm ³ (sauf pour l'industrie du montage des motoculteurs [870110], voitures de tourisme [8703], véhicules automobiles pour le transport des marchandises [8704], véhicules automobiles à usages spéciaux autres que transport de personnes ou de marchandises [8705])
0220Z	Exploitation forestière	84079010	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée <= 250 cm ³ (autres que moteurs pour aéronefs, moteurs pour la propulsion de bateaux et autres que les moteurs à piston alternatif des types utilisés pour la propulsion des véhicules automobiles du chapitre 87)
0220Z	Exploitation forestière	84079080	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance <= 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0220Z	Exploitation forestière	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0220Z	Exploitation forestière	84082035	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 50 kW mais <= 100 kW
0220Z	Exploitation forestière	84082037	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 100 kW
0220Z	Exploitation forestière	84082055	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une puissance > 50 kW mais <= 100 kW (sauf moteurs pour l'industrie du montage du n° 8408 20 10 et sauf moteurs pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers sur roues)
0220Z	Exploitation forestière	84082057	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une puissance > 100 kW mais <= 200 kW (sauf moteurs pour l'industrie du montage du n° 8408 20 10 et sauf moteurs pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers sur roues)
0220Z	Exploitation forestière	84082099	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une puissance > 200 kW (sauf moteurs pour l'industrie du montage du n° 8408 20 10 et sauf moteurs pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers sur roues)
0220Z	Exploitation forestière	84089027	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), usagés (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)

Accusé de réception en préfecture
973-220052678-20171229-CTG-AP-2017-90-Annex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0220Z	Exploitation forestière	84089043	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 15 kW mais <= 30 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
0220Z	Exploitation forestière	84089047	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 50 kW mais <= 100 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
0220Z	Exploitation forestière	84089061	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 100 kW mais <= 200 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
0220Z	Exploitation forestière	84089065	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 200 kW mais <= 300 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
0220Z	Exploitation forestière	84089067	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 300 kW mais <= 500 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
0220Z	Exploitation forestière	84089081	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 500 kW mais <= 1000 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
0220Z	Exploitation forestière	84089085	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 1000 kW mais <= 5000 kW (autres que moteurs pour la propulsion de véhicules ferroviaires ou de bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
0220Z	Exploitation forestière	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
0220Z	Exploitation forestière	84099900	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.
0220Z	Exploitation forestière	84122120	Systèmes hydrauliques à mouvement rectiligne, avec cylindres hydrauliques comme partie travaillante
0220Z	Exploitation forestière	84122180	Moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne (cylindres) (autres que les systèmes hydrauliques)
0220Z	Exploitation forestière	84122920	Systèmes hydrauliques à moteurs hydrauliques comme partie travaillante (sauf moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne [cylindres])
0220Z	Exploitation forestière	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)
0220Z	Exploitation forestière	84123100	Moteurs pneumatiques, à mouvement rectiligne [cylindres]
0220Z	Exploitation forestière	84123900	Moteurs pneumatiques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres])
0220Z	Exploitation forestière	84129040	Parties de moteurs hydrauliques, n.d.a.
0220Z	Exploitation forestière	84131100	Pompes pour la distribution de carburants ou de lubrifiants, avec un dispositif mesureur de liquide ou conçues pour en comporter, des types utilisés dans les stations-service ou les garages
0220Z	Exploitation forestière	84131900	Pompes pour liquides, avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter (sauf pompes pour la distribution de carburants ou lubrifiants, des types utilisés dans les stations-service ou les garages)
0220Z	Exploitation forestière	84132000	Pompes à bras pour liquides (sauf les pompes avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319)
0220Z	Exploitation forestière	84133020	Pompes d'injection pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression

0220Z Exploitation forestière
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
 -AU 0220Z Exploitation forestière
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0220Z	Exploitation forestière	84133080	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (à l'excl. des pompes d'injection)
0220Z	Exploitation forestière	84135020	Agrégats hydrauliques avec pompe volumétrique alternative comme organe principal
0220Z	Exploitation forestière	84144010	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute <= 2 m ³
0220Z	Exploitation forestière	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
0220Z	Exploitation forestière	84148022	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h <= 60 m ³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
0220Z	Exploitation forestière	84148051	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression > 15 bar, d'un débit/h <= 120 m ³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
0220Z	Exploitation forestière	84148059	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression > 15 bar, d'un débit/h > 120 m ³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
0220Z	Exploitation forestière	84148073	Compresseurs volumétriques rotatifs à un seul arbre (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
0220Z	Exploitation forestière	84148075	Compresseurs volumétriques rotatifs à plusieurs arbres, à vis (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
0220Z	Exploitation forestière	84148078	Compresseurs volumétriques rotatifs à plusieurs arbres, autres qu'à vis (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables et sauf compresseurs volumétriques rotatifs à vis)
0220Z	Exploitation forestière	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
0220Z	Exploitation forestière	84149000	Parties de pompes à air ou à vide, de compresseurs d'air ou d'autres gaz et de ventilateurs, de hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, n.d.a.
0220Z	Exploitation forestière	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0220Z	Exploitation forestière	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
0220Z	Exploitation forestière	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
0220Z	Exploitation forestière	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0220Z	Exploitation forestière	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0220Z	Exploitation forestière	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0220Z	Exploitation forestière	84239010	Parties d'appareils et d'instruments de pesage relevant des sous-positions 8423 30 10, 8423 81 21, 8423 81 23, 8423 81 25, 8423 81 29, 8423 82 20 ou 8423 89 20
0220Z	Exploitation forestière	84239090	Parties d'appareils et d'instruments de pesage (à l'excl. de ceux relevant des sous-positions 8423 30 10, 8423 81 21, 8423 81 23, 8423 81 25, 8423 81 29, 8423 82 20 ou 8423 89 20)
0220Z	Exploitation forestière	84244100	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
0220Z	Exploitation forestière	84244910	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0220Z	Exploitation forestière	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
0220Z	Exploitation forestière	84248210	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture
0220Z	Exploitation forestière	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0220Z	Exploitation forestière	84248940	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
0220Z	Exploitation forestière	84248970	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
0220Z	Exploitation forestière	84251100	Palans à moteur électrique
0220Z	Exploitation forestière	84251900	Palans autres qu'à moteur électrique
0220Z	Exploitation forestière	84253100	Treuil et cabestans, à moteur électrique
0220Z	Exploitation forestière	84253900	Treuil et cabestans, autres qu'à moteur électrique
0220Z	Exploitation forestière	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
0220Z	Exploitation forestière	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
0220Z	Exploitation forestière	84261100	Ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes
0220Z	Exploitation forestière	84261200	Portiques mobiles sur pneumatiques et chariots-cavaliers
0220Z	Exploitation forestière	84261900	Ponts roulants, grues portiques, portiques de déchargement et ponts-grues (à l'excl. des ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes, portiques mobiles sur pneumatiques, chariots-cavaliers et grues sur portiques)
0220Z	Exploitation forestière	84262000	Grues à tour
0220Z	Exploitation forestière	84263000	Grues sur portiques
0220Z	Exploitation forestière	84264100	Bigues et chariots-grues et autres machines et appareils autopropulsés, sur pneumatiques (à l'excl. des grues automotrices, portiques mobiles se déplaçant sur pneumatiques et sauf chariots-cavaliers)
0220Z	Exploitation forestière	84264900	Bigues et chariots-grues et appareils autopropulsés (autres que sur pneumatiques et sauf chariots-cavaliers)
0220Z	Exploitation forestière	84269110	Grues hydrauliques conçues pour être montées sur un véhicule routier, pour le chargement ou le déchargement du véhicule
0220Z	Exploitation forestière	84271010	Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m
0220Z	Exploitation forestière	84271090	Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m
0220Z	Exploitation forestière	84272011	Chariots-gerbeurs tous terrains, autopropulsés, élevant à une hauteur >= 1 m

Accuse de réception en préfecture
73-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
- AU 0220Z Exploitation forestière
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0220Z	Exploitation forestière	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
0220Z	Exploitation forestière	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
0220Z	Exploitation forestière	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
0220Z	Exploitation forestière	84282020	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques, pour produits en vrac
0220Z	Exploitation forestière	84282080	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques (autres que pour produits en vrac)
0220Z	Exploitation forestière	84283200	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs pour marchandises, à action continue, à benne (autres que conçus pour mines au fond ou autres travaux souterrains)
0220Z	Exploitation forestière	84283300	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs pour marchandises, à action continue, à bande ou à courroie (autres que conçus pour mines au fond et autres travaux souterrains)
0220Z	Exploitation forestière	84283920	Transporteurs ou convoyeurs à rouleaux ou à galets, pour marchandises
0220Z	Exploitation forestière	84283990	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises (à l'excl. des appareils spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains, des appareils à benne, à bande ou à courroie, des appareils à rouleaux ou à galets, des appareils pneumatiques et des passeurs automatiques de circuits pour le transport, la manutention et le stockage de matériels pour dispositifs à semi-conducteur)
0220Z	Exploitation forestière	84289071	Chargeurs conçus pour être portés par tracteurs agricoles
0220Z	Exploitation forestière	84289079	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole (sauf chargeurs conçus pour être portés par tracteurs agricoles et sauf tracteurs agricoles)
0220Z	Exploitation forestière	84289090	Machines et appareils de levage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.
0220Z	Exploitation forestière	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles
0220Z	Exploitation forestière	84291900	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), sur roues
0220Z	Exploitation forestière	84292000	Niveleuses autopropulsées
0220Z	Exploitation forestière	84294010	Rouleaux compresseurs à vibrations
0220Z	Exploitation forestière	84294030	Rouleaux compresseurs, autopropulsés (à l'excl. des rouleaux compresseurs à vibrations)
0220Z	Exploitation forestière	84294090	Compacteuses autopropulsées (sauf rouleaux compresseurs)
0220Z	Exploitation forestière	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0220Z	Exploitation forestière	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0220Z	Exploitation forestière	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
0220Z	Exploitation forestière	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
0220Z	Exploitation forestière	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
0220Z	Exploitation forestière	84305000	Machines et appareils de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage de la terre, des minéraux ou des minerais, autopropulsés, n.d.a.
0220Z	Exploitation forestière	84311000	Parties de palans; treuils, cabestans; crics et vérins, n.d.a.
0220Z	Exploitation forestière	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
0220Z	Exploitation forestière	84313900	Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.
0220Z	Exploitation forestière	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-2017-12-29-AP-2017-90-annex1-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0220Z	Exploitation forestière	84314200	Lames de boteurs (bulldozers) ou de boteurs biais (angledozers), n.d.a.
0220Z	Exploitation forestière	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0220Z	Exploitation forestière	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
0220Z	Exploitation forestière	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0220Z	Exploitation forestière	84322100	Herses à disques (pulvérisateurs) pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0220Z	Exploitation forestière	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0220Z	Exploitation forestière	84322930	Herses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0220Z	Exploitation forestière	84322950	Motohoues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0220Z	Exploitation forestière	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)
0220Z	Exploitation forestière	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture, sans labour
0220Z	Exploitation forestière	84323911	Semoirs de précision, à commande centrale pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0220Z	Exploitation forestière	84323919	Semoirs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des semoirs de précision, à commande centrale)
0220Z	Exploitation forestière	84323990	Plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0220Z	Exploitation forestière	84324100	Épandeurs de fumier pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0220Z	Exploitation forestière	84324200	Distributeurs d'engrais pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
0220Z	Exploitation forestière	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
0220Z	Exploitation forestière	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
0220Z	Exploitation forestière	84368010	Machines et appareils pour la sylviculture, n.d.a.
0220Z	Exploitation forestière	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0220Z	Exploitation forestière	84603100	Machines à affûter, pour le travail des métaux, à commande numérique
0220Z	Exploitation forestière	84603900	Machines à affûter, pour le travail des métaux (autres qu'à commande numérique)
0220Z	Exploitation forestière	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
0220Z	Exploitation forestière	84652000	Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)
0220Z	Exploitation forestière	84652000	Machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à moulurer, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations du n° 8465 10)
0220Z	Exploitation forestière	84652000	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0220Z	Exploitation forestière	84659190	Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des outils pour emploi à la main, des machines à ruban et des scies circulaires)
0220Z	Exploitation forestière	84659200	Machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à moulurer, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations du n° 8465 10)
0220Z	Exploitation forestière	84659600	Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)
0220Z	Exploitation forestière	84659600	Machines à fendre, à trancher ou à dérouler, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opération d'usinage sans changement d'outils entre les opérations, du n° 846510)
0220Z	Exploitation forestière	84659900	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler; centres d'usinage)
0220Z	Exploitation forestière	84661020	Mandrins, pinces et douilles servant de porte-outils, pour machines-outils, y.c. pour l'outillage à main de tous types
0220Z	Exploitation forestière	84661031	Porte-outils pour tours (sauf mandrins, pinces et douilles)
0220Z	Exploitation forestière	84661038	Porte-outils, pour machines-outils, y.c. l'outillage à main de tous types (sauf pour tours, mandrins, pinces et douilles)
0220Z	Exploitation forestière	84661080	Filières à déclenchement automatique pour machines-outils
0220Z	Exploitation forestière	84662020	Porte-pièces pour machines outils sous forme de montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard
0220Z	Exploitation forestière	84662091	Porte-pièces pour tours (sauf montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard)
0220Z	Exploitation forestière	84662098	Porte-pièces pour machines-outils (sauf pour tours et sauf montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard)
0220Z	Exploitation forestière	84663000	Dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur machines-outils, n.d.a.
0220Z	Exploitation forestière	84669220	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., coulés ou moulés en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0220Z	Exploitation forestière	84669280	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0220Z	Exploitation forestière	84669340	Parties et accessoires pour machines des sous-positions 8456 11 10, 8456 12 10, 8456 20, 8456 30, 8457 10, 8458 91, 8459 21 00, 8459 61 ou 8461 50 utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information
0220Z	Exploitation forestière	84669360	Parties et accessoires pour machines des n°s 8456 à 8461, n.d.a. (à l'excl. des machines à découper par jet d'eau, et des machines des sous-positions 8456 11 10, 8456 12 10, 8456 20, 8456 30, 8457 10, 8458 91, 8459 21 00, 8459 61 ou 8461 50 utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information)
0220Z	Exploitation forestière	84669400	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du métal avec enlèvement de matière, n.d.a.
0220Z	Exploitation forestière	84671900	Outils pneumatiques, pour emploi à la main (à l'excl. des outils rotatifs)
0220Z	Exploitation forestière	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main

Accusé de réception en Préfecture
73-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
- AU 0220Z Exploitation forestière
Date de télétransmission : 20/12/2017
Date de réception préfecture : 20/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0220Z	Exploitation forestière	84672230	Scies circulaires à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0220Z	Exploitation forestière	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0220Z	Exploitation forestière	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
0220Z	Exploitation forestière	84679100	Parties de tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur électrique ou non électrique incorporé, n.d.a.
0220Z	Exploitation forestière	84679900	Parties d'outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur électrique ou non électrique incorporé, n.d.a.
0220Z	Exploitation forestière	84741000	Machines et appareils à trier, cribler, séparer ou laver les matières minérales solides (y.c. les poudres et les pâtes) (à l'excl. des centrifugeuses et des filtres-presses)
0220Z	Exploitation forestière	84742000	Machines et appareils à concasser, broyer ou pulvériser les matières minérales solides
0220Z	Exploitation forestière	84749010	Parties des machines et appareils visés au n° 8474, n.d.a., coulées ou moulées en fonte, fer ou acier
0220Z	Exploitation forestière	84749090	Parties des machines et appareils visés au n° 8474, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0220Z	Exploitation forestière	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
0220Z	Exploitation forestière	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0220Z	Exploitation forestière	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
0220Z	Exploitation forestière	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0220Z	Exploitation forestière	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
0220Z	Exploitation forestière	84819000	Parties d'articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauterie, etc., n.d.a.
0220Z	Exploitation forestière	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
0220Z	Exploitation forestière	84822000	Roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques
0220Z	Exploitation forestière	84823000	Roulements à rouleaux en forme de tonneau
0220Z	Exploitation forestière	84824000	Roulements à aiguilles
0220Z	Exploitation forestière	84825000	Roulements à rouleaux cylindriques
0220Z	Exploitation forestière	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
0220Z	Exploitation forestière	84829110	Rouleaux coniques pour roulements
0220Z	Exploitation forestière	84829190	Billes, galets, rouleaux, aiguilles pour roulements (autres que rouleaux coniques et billes en acier du n° 7326)
0220Z	Exploitation forestière	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
0220Z	Exploitation forestière	84832000	Paliers à roulements incorporés, pour machines
0220Z	Exploitation forestière	84833032	Paliers pour machines, pour tous types de roulements
0220Z	Exploitation forestière	84833038	Paliers sans roulements incorporés, pour machines et coussinets (sauf pour tous types de roulements)
0220Z	Exploitation forestière	84833080	Coussinets et coquilles de coussinets, pour machines
0220Z	Exploitation forestière	84834021	Engrenages à roues cylindriques pour machines (sauf réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)

Accusé de réception en préfecture
973-220052678-20171229-CTG-AP-2017-90-annex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0220Z	Exploitation forestière	84834023	Engrenages à roues coniques ou cylindroconiques, pour machines (sauf réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)
0220Z	Exploitation forestière	84834025	Engrenages à vis sans fin pour machines (sauf réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)
0220Z	Exploitation forestière	84834029	Engrenages pour machines (autres qu'à roues cylindriques, à roues coniques ou cylindroconiques, à vis sans fin, réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)
0220Z	Exploitation forestière	84834030	Broches filetées à billes ou à rouleaux, pour machines
0220Z	Exploitation forestière	84834051	Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses, pour machines
0220Z	Exploitation forestière	84834059	Variateurs de vitesse pour machines (autres que réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses)
0220Z	Exploitation forestière	84834090	Engrenages et roues de friction pour machines (autres que des simples roues et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément et autres qu'embrayages, broches filetées à billes ou à rouleaux et engrenages en général ainsi que des roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément)
0220Z	Exploitation forestière	84835020	Volants et poulies, y.c. les poulies à moulins, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier
0220Z	Exploitation forestière	84835080	Volants et poulies, y.c. les poulies à moulins (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0220Z	Exploitation forestière	84836020	Embrayages et organes d'accouplement, y.c. les joints d'articulation, pour machines, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier
0220Z	Exploitation forestière	84836080	Embrayages et organes d'accouplement, y.c. les joints d'articulation, pour machines (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0220Z	Exploitation forestière	84839020	Parties de paliers pour roulements de tous genres, n.d.a.
0220Z	Exploitation forestière	84839081	Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0220Z	Exploitation forestière	84839089	Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0220Z	Exploitation forestière	84841000	Joints métalloplastiques
0220Z	Exploitation forestière	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
0220Z	Exploitation forestière	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
0220Z	Exploitation forestière	85011010	Moteurs synchrones, d'une puissance <= 18 W
0220Z	Exploitation forestière	85011091	Moteurs universels, d'une puissance <= 37,5 W
0220Z	Exploitation forestière	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
0220Z	Exploitation forestière	85011099	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 37,5 W
0220Z	Exploitation forestière	85012000	Moteurs universels, d'une puissance > 37,5 W
0220Z	Exploitation forestière	85013100	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W
0220Z	Exploitation forestière	85013200	Moteurs et génératrices à courant continu, d'une puissance > 750 W mais <= 75 kW
0220Z	Exploitation forestière	85013300	Moteurs et génératrices à courant continu, d'une puissance > 75 kW mais <= 375 kW
0220Z	Exploitation forestière	85013400	Moteurs et génératrices à courant continu, d'une puissance > 375 kW
0220Z	Exploitation forestière	85014080	Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 750 W
0220Z	Exploitation forestière	85015100	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0220Z	Exploitation forestière	85015220	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 W mais <= 7,5 kW
0220Z	Exploitation forestière	85015230	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 7,5 kW mais <= 37 kW
0220Z	Exploitation forestière	85015290	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37 kW mais <= 75 kW
0220Z	Exploitation forestière	85015350	Moteurs de traction, d'une puissance > 75 kW
0220Z	Exploitation forestière	85015381	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 75 kW mais <= 375 kW (à l'excl. des moteurs de traction)
0220Z	Exploitation forestière	85015394	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 375 kW mais <= 750 kW (sauf moteurs de traction)
0220Z	Exploitation forestière	85015399	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 kW (sauf moteurs de traction)
0220Z	Exploitation forestière	85016120	Alternateurs, d'une puissance <= 7,5 kVA
0220Z	Exploitation forestière	85016180	Alternateurs, d'une puissance > 7,5 kVA mais <= 75 kVA
0220Z	Exploitation forestière	85016200	Alternateurs, d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
0220Z	Exploitation forestière	85016300	Alternateurs, d'une puissance > 375 kVA mais <= 750 kVA
0220Z	Exploitation forestière	85016400	Alternateurs, d'une puissance > 750 kVA
0220Z	Exploitation forestière	85030091	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques, groupes électrogènes ou convertisseurs rotatifs électriques n.d.a., coulées ou moulées en fonte, fer ou acier
0220Z	Exploitation forestière	85030099	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0220Z	Exploitation forestière	85042100	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance <= 650 kVA
0220Z	Exploitation forestière	85042210	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance > 650 kVA mais <= 1600 kVA
0220Z	Exploitation forestière	85042290	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance > 1600 kVA mais <= 10000 kVA
0220Z	Exploitation forestière	85042300	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance > 10000 kVA
0220Z	Exploitation forestière	85043121	Transformateurs de mesure pour la mesure des tensions, d'une puissance <= 1 kVA
0220Z	Exploitation forestière	85043129	Transformateurs de mesure, d'une puissance <= 1 kVA (autres que pour la mesure des tensions)
0220Z	Exploitation forestière	85043180	Transformateurs à sec, d'une puissance <= 1 kVA (autres que transformateurs de mesure)
0220Z	Exploitation forestière	85043200	Transformateurs à sec, d'une puissance > 1 kVA mais <= 16 kVA
0220Z	Exploitation forestière	85043300	Transformateurs à sec, d'une puissance > 16 kVA mais <= 500 kVA
0220Z	Exploitation forestière	85043400	Transformateurs à sec, d'une puissance > 500 kVA
0220Z	Exploitation forestière	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
0220Z	Exploitation forestière	85071020	Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage)
0220Z	Exploitation forestière	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
0220Z	Exploitation forestière	85153918	Machines et appareils pour le soudage manuel des métaux à l'arc, à électrodes enrobées, se composant de leurs dispositifs de soudage et d'une génératrice ou d'un convertisseur rotatif ou d'un convertisseur statique
0220Z	Exploitation forestière	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 0220Z Exploitation forestière
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0220Z	Exploitation forestière	85158010	Machines et appareils électriques pour le soudage ou la projection à chaud des métaux (à l'excl. pour le soudage par résistance, pour le soudage à l'arc ou au jet de plasma et les pistolets à braser décrits autre part)
0220Z	Exploitation forestière	85159020	Parties des machines de soudage à la vague des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0220Z	Exploitation forestière	85159080	Parties de machines et appareils électriques pour le brasage, le soudage ou la projection à chaud de métaux, de carbures métalliques frittés ou de cermets, n.d.a. (à l'excl. des microsoudouses de fils du type utilisé dans la fabrication de dispositifs à semi-conducteur, et des parties des machines de soudage à la vague des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés)
0220Z	Exploitation forestière	85269120	Appareils récepteurs de radionavigation (à l'excl. des appareils de radiodétection et de radiosondage [radar])
0220Z	Exploitation forestière	85269180	Appareils de radionavigation (à l'excl. des récepteurs de radionavigation et des appareils de radiodétection et de radiosondage [radar])
0220Z	Exploitation forestière	85269200	Appareils de radiotélécommande
0220Z	Exploitation forestière	85340090	Circuits imprimés comportant des éléments conducteurs ainsi que des contacts et d'autres éléments passifs (non pourvus d'éléments passifs et actifs)
0220Z	Exploitation forestière	85351000	Fusibles et coupe-circuit à fusibles, pour une tension > 1000 V
0220Z	Exploitation forestière	85352100	Disjoncteurs, pour une tension < 72,5 kV mais > 1000 V
0220Z	Exploitation forestière	85352900	Disjoncteurs, pour une tension >= 72,5 kV
0220Z	Exploitation forestière	85353010	Sectionneurs et interrupteurs, pour une tension < 72,5 kV mais > 1000 V
0220Z	Exploitation forestière	85353090	Sectionneurs et interrupteurs, pour une tension >= 72,5 kV
0220Z	Exploitation forestière	85354000	Parafoudres, limiteurs de tension et étaleurs d'ondes, pour une tension > 1000 V
0220Z	Exploitation forestière	85359000	Appareils électriques pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension > 1000 V (autres que fusibles et coupe-circuit, disjoncteurs, sectionneurs, interrupteurs, parafoudres, limiteurs de tension et étaleurs d'ondes ainsi qu'armoires, pupitres, commandes etc. du n° 8537)
0220Z	Exploitation forestière	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
0220Z	Exploitation forestière	85372099	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 72,5 KV
0220Z	Exploitation forestière	85446010	Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 1000 V, avec conducteur en cuivre, n.d.a.
0220Z	Exploitation forestière	85447000	Câbles de fibres optiques constitués de fibres optiques gainées individuellement, comportant également des conducteurs électriques ou munis de pièces de connexion
0220Z	Exploitation forestière	87012010	Tracteurs routiers pour semi-remorques, neufs
0220Z	Exploitation forestière	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
0220Z	Exploitation forestière	87013000	Tracteurs à chenilles (sauf motoculteurs à chenille)
0220Z	Exploitation forestière	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0220Z	Exploitation forestière	87019190	Tracteurs d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0220Z	Exploitation forestière	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0220Z	Exploitation forestière	87019290	Tracteurs d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)

Accusé de réception en préfecture
973-220052678-20171229-CTG-AP-2017-90-Annex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0220Z	Exploitation forestière	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0220Z	Exploitation forestière	87019390	Tracteurs d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0220Z	Exploitation forestière	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0220Z	Exploitation forestière	87019490	Tracteurs d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0220Z	Exploitation forestière	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0220Z	Exploitation forestière	87019590	Tracteurs d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0220Z	Exploitation forestière	87021011	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), neufs, d'une cylindrée > 2500 cm ³
0220Z	Exploitation forestière	87021019	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), usagés, d'une cylindrée > 2500 cm ³
0220Z	Exploitation forestière	87021091	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), neufs, d'une cylindrée <= 2500 cm ³
0220Z	Exploitation forestière	87021099	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), usagés, d'une cylindrée <= 2500 cm ³
0220Z	Exploitation forestière	87022010	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, d'une cylindrée > 2500 cm ³
0220Z	Exploitation forestière	87022090	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, d'une cylindrée <= 2500 cm ³
0220Z	Exploitation forestière	87023010	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, d'une cylindrée > 2800 cm ³
0220Z	Exploitation forestière	87023090	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, d'une cylindrée <= 2800 cm ³
0220Z	Exploitation forestière	87024000	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, uniquement à moteur électrique pour la propulsion
0220Z	Exploitation forestière	87029011	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), neufs, d'une cylindrée > 2800 cm ³
0220Z	Exploitation forestière	87029019	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), usagés, d'une cylindrée > 2800 cm ³
0220Z	Exploitation forestière	87029031	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), neufs, d'une cylindrée <= 2800 cm ³

Accusé de réception en préfecture
973-220052678-2017-12-29-CTG-AP-2017-90
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0220Z	Exploitation forestière	87029039	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), usagés, d'une cylindrée <= 2800 cm ³
0220Z	Exploitation forestière	87029090	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, avec un moteur autre qu'un moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel) ou moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion)
0220Z	Exploitation forestière	87041010	Tombereaux automoteurs utilisés en dehors du réseau routier, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel) ou à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion)
0220Z	Exploitation forestière	87041090	Tombereaux automoteurs utilisés en dehors du réseau routier, à moteur (autre qu'à piston à allumage par compression [moteur diesel ou semi-diesel] ou à piston à allumage par étincelles [moteur à explosion])
0220Z	Exploitation forestière	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0220Z	Exploitation forestière	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0220Z	Exploitation forestière	87042291	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
0220Z	Exploitation forestière	87042299	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
0220Z	Exploitation forestière	87042391	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
0220Z	Exploitation forestière	87042399	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
0220Z	Exploitation forestière	87049000	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises à moteur autre qu'à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion) ou moteur diesel ou semi-diesel (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705)
0220Z	Exploitation forestière	87051000	Camions-grues (sauf dépanneuses)
0220Z	Exploitation forestière	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
0220Z	Exploitation forestière	87079090	Carrosseries de tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (sauf pour le montage de certains véhicules, cités à la position 8707 90 10)

Accusé de réception en préfecture
973-220052678-20171229-CTG-AP-2017-90-Annex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0220Z	Exploitation forestière	87084050	Boîtes de vitesse pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 40 20)
0220Z	Exploitation forestière	87088099	Systèmes de suspension et leurs parties, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux, n.d.a. (non destinés au montage de certains véhicules de la sous-position 8708 80 20, autres que les amortisseurs de suspension, les barres stabilisatrices et les barres de torsion et autres qu'en aciers estampés)
0220Z	Exploitation forestière	87089235	Silencieux et tuyaux d'échappement, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 92 20)
0220Z	Exploitation forestière	87089993	Parties et accessoires en aciers estampés, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux, n.d.a.
0220Z	Exploitation forestière	87089997	Parties et accessoires pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux, n.d.a. (sauf en aciers estampés)
0220Z	Exploitation forestière	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
0220Z	Exploitation forestière	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
0220Z	Exploitation forestière	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
0220Z	Exploitation forestière	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
0220Z	Exploitation forestière	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
0220Z	Exploitation forestière	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
0220Z	Exploitation forestière	87169010	Châssis de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0220Z	Exploitation forestière	87169030	Carrosseries de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0220Z	Exploitation forestière	87169050	Essieux de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0220Z	Exploitation forestière	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0220Z	Exploitation forestière	90141000	Boussoles, y.c. les compas de navigation
0220Z	Exploitation forestière	90148000	Instruments et appareils de navigation (à l'excl. de ceux destinés à la navigation aérienne et spatiale, des boussoles et des appareils de radionavigation)
0220Z	Exploitation forestière	90151010	Télémètres, électroniques
0220Z	Exploitation forestière	90151090	Télémètres, non électroniques
0220Z	Exploitation forestière	90152010	Théodolites et tachéomètres, électroniques

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-2017-12-29-CTG-AP-2017-90-Annex1
-AU 0220Z Exploitation forestière
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0220Z	Exploitation forestière	90152090	Théodolites et tachéomètres, non électroniques
0220Z	Exploitation forestière	90153010	Niveaux, électroniques
0220Z	Exploitation forestière	90153090	Niveaux, non électroniques
0220Z	Exploitation forestière	90158040	Instruments et appareils électroniques de géodésie, de topographie, d'arpentage, de nivellement et d'hydrographie (à l'excl. des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux ainsi que des instruments et appareils de photogrammétrie)
0220Z	Exploitation forestière	90158080	Instruments et appareils d'océanographie (à l'excl. des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres et des niveaux)
0220Z	Exploitation forestière	90314990	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
0220Z	Exploitation forestière	90318020	Instruments, appareils et machines pour la mesure ou le contrôle de grandeurs géométriques
0220Z	Exploitation forestière	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
0220Z	Exploitation forestière	90319000	Parties et accessoires des instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, n.d.a.
0220Z	Exploitation forestière	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	31021010	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote > 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	31021090	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	34031910	Préparations lubrifiantes, y.c. les huiles de coupe, les préparations pour le dégrillage des écrous, les préparations antirouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants, contenant en poids >= 70% d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux non considérés comme constituants de base (sauf préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	34031990	Préparations lubrifiantes, y.c. les huiles de coupe, les préparations pour le dégrillage des écrous, les préparations antirouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants, contenant en poids < 70% d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (sauf préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	34039900	Préparations lubrifiantes, y.c. les huiles de coupe, les préparations pour le dégrillage des écrous, les préparations antirouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants, ne contenant pas d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'excl. des préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	34059090	autre, autres que brillants pour métaux

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	38085900	Marchandises du n° 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotane [DCI], 1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane); du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényliques; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH(ISO)), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxyde d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO); du 2,4,5-T(ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotane [DCI])), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO).
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	38089110	Insecticides à base de pyréthrinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	38200000	Préparations antigel et liquides préparés pour dégivrage (à l'excl. des additifs préparés pour huiles minérales ou pour autres liquides utilisés aux mêmes fins que les huiles minérales)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	39173900	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, renforcés d'autres matières ou associés à d'autres matières (à l'excl. des produits pouvant supporter une pression >= 27,6 MPa)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	73081000	Ponts et éléments de ponts, en fer ou en acier

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU 0240Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étagage, et les produits principalement en tôle)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	73121081	Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 3 mm mais <= 12 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	73121083	Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 12 mm mais <= 24 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	73121085	Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 24 mm mais <= 48 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	73121089	Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 48 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	73121098	Câbles, y.c. câbles clos, en fer ou aciers autres qu'inoxidables, plus grande dimension de la coupe transversale > 3 mm (sauf non revêtus ou simpl. zingués, produits isolés pour l'électricité, sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles et sauf câbles et câbles clos zingués)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	73151190	Chaînes à rouleaux en fonte, fer ou acier (autres que des types utilisés pour cycles et motocycles)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	73151200	Chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier (autres qu'à rouleaux)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	73151900	Parties de chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	73158100	Chaînes à maillons à étais en fonte, fer ou acier
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	73158200	Chaînes en fonte, fer ou acier, à maillons soudés (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes et à maillons à étais)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	73158900	Chaînes et chaînettes en fonte, fer ou acier (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes, à maillons à étais, à maillons soudés, et leurs parties; chaînes et chaînettes de montres, d'horloges ou de bijouterie; chaînes dentées et à scie; chenilles, chaînes à entraînement pour transporteurs; chaînes à pinces pour matériel de l'industrie textile; dispositifs de sécurité à chaînes pour verrouiller les portes; chaînes d'arpenteur)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	73159000	Parties de chaînes et chaînettes antidérapantes, à maillons à étais, et autres chaînes et chaînettes du n° 7315 (à l'excl. des parties de chaînes à maillons articulés)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84073100	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée <= 50 cm ³
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84073210	Moteurs à piston alternatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée > 50 cm ³ mais <= 125 cm ³
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84073290	Moteurs à piston alternatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée > 125 cm ³ mais <= 250 cm ³
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84073320	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée > 250 cm ³ mais <= 500 cm ³

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 0240Z Services de soutien à l'exploitation
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84073380	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée > 500 cm ³ mais <= 1000 cm ³
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84073430	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée > 1000 cm ³ , usagés
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84073491	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, neufs, d'une cylindrée > 1000 cm ³ mais <= 1500 cm ³ (sauf moteurs destinés à l'industrie du montage du n° 8407 34 10)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84073499	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, neufs, d'une cylindrée > 1500 cm ³ (sauf pour l'industrie du montage des motoculteurs [870110], voitures de tourisme [8703], véhicules automobiles pour le transport des marchandises [8704], véhicules automobiles à usages spéciaux autres que transport de personnes ou de marchandises [8705])
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84079010	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée <= 250 cm ³ (autres que moteurs pour aéronefs, moteurs pour la propulsion de bateaux et autres que les moteurs à piston alternatif des types utilisés pour la propulsion des véhicules automobiles du chapitre 87)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84079080	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance <= 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84082035	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 50 kW mais <= 100 kW
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84082037	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 100 kW
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84082055	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une puissance > 50 kW mais <= 100 kW (sauf moteurs pour l'industrie du montage du n° 8408 20 10 et sauf moteurs pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers sur roues)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84082057	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une puissance > 100 kW mais <= 200 kW (sauf moteurs pour l'industrie du montage du n° 8408 20 10 et sauf moteurs pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers sur roues)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84082099	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une puissance > 200 kW (sauf moteurs pour l'industrie du montage du n° 8408 20 10 et sauf moteurs pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers sur roues)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84089047	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 50 kW mais <= 100 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)

Accusé de réception en préfecture à l'exploitation forestière
973-240052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84089061	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 100 kW mais <= 200 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84089065	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 200 kW mais <= 300 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84089067	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 300 kW mais <= 500 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84089081	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 500 kW mais <= 1000 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84089085	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 1000 kW mais <= 5000 kW (autres que moteurs pour la propulsion de véhicules ferroviaires ou de bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84099900	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84122120	Systèmes hydrauliques à mouvement rectiligne, avec cylindres hydrauliques comme partie travaillante
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84122180	Moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne (cylindres) (autres que les systèmes hydrauliques)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84122920	Systèmes hydrauliques à moteurs hydrauliques comme partie travaillante (sauf moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne [cylindres])
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84123100	Moteurs pneumatiques, à mouvement rectiligne [cylindres]
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84123900	Moteurs pneumatiques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres])
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84129040	Parties de moteurs hydrauliques, n.d.a.
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84131100	Pompes pour la distribution de carburants ou de lubrifiants, avec un dispositif mesureur de liquide ou conçues pour en comporter, des types utilisés dans les stations-service ou les garages
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84131900	Pompes pour liquides, avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter (sauf pompes pour la distribution de carburants ou lubrifiants, des types utilisés dans les stations-service ou les garages)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84132000	Pompes à bras pour liquides (sauf les pompes avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84133020	Pompes d'injection pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84133080	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (à l'excl. des pompes d'injection)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84144010	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute <= 2 m ³
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³

Accusé de réception en préfecture
73-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de dépôt : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84148022	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h <= 60 m ³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84148051	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression > 15 bar, d'un débit/h <= 120 m ³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84148059	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression > 15 bar, d'un débit/h > 120 m ³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84148073	Compresseurs volumétriques rotatifs à un seul arbre (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84148075	Compresseurs volumétriques rotatifs à plusieurs arbres, à vis (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84148078	Compresseurs volumétriques rotatifs à plusieurs arbres, autres qu'à vis (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables et sauf compresseurs volumétriques rotatifs à vis)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84149000	Parties de pompes à air ou à vide, de compresseurs d'air ou d'autres gaz et de ventilateurs, de hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, n.d.a.
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pese-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pese-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84239010	Parties d'appareils et d'instruments de pesage relevant des sous-positions 8423 30 10, 8423 81 21, 8423 81 23, 8423 81 25, 8423 81 29, 8423 82 20 ou 8423 89 20
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84239090	Parties d'appareils et d'instruments de pesage (à l'excl. de ceux relevant des sous-positions 8423 30 10, 8423 81 21, 8423 81 23, 8423 81 25, 8423 81 29, 8423 82 20 ou 8423 89 20)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84244100	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-2017-12-29-AP-2017-90
AU 0240Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84244910	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84248210	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84248940	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84248970	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84251100	Palans à moteur électrique
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84251900	Palans autres qu'à moteur électrique
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84253100	Treuil et cabestans, à moteur électrique
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84253900	Treuil et cabestans, autres qu'à moteur électrique
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84261100	Ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84261200	Portiques mobiles sur pneumatiques et chariots-cavaliers
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84261900	Ponts roulants, grues portiques, portiques de déchargement et ponts-grues (à l'excl. des ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes, portiques mobiles sur pneumatiques, chariots-cavaliers et grues sur portiques)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84262000	Grues à tour
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84263000	Grues sur portiques
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84264100	Bigues et chariots-grues et autres machines et appareils autopropulsés, sur pneumatiques (à l'excl. des grues automotrices, portiques mobiles se déplaçant sur pneumatiques et sauf chariots-cavaliers)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84264900	Bigues et chariots-grues et appareils autopropulsés (autres que sur pneumatiques et sauf chariots-cavaliers)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84269110	Grues hydrauliques conçues pour être montées sur un véhicule routier, pour le chargement ou le déchargement du véhicule
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84271010	Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84271090	Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m

Accusé de réception en préfecture
73-200052678-20171229_40_P2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84272011	Chariots-gerbeurs tous terrains, autopropulsés, élevant à une hauteur >= 1 m
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84282020	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques, pour produits en vrac
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84282080	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques (autres que pour produits en vrac)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84283200	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs pour marchandises, à action continue, à benne (autres que conçus pour mines au fond ou autres travaux souterrains)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84283300	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs pour marchandises, à action continue, à bande ou à courroie (autres que conçus pour mines au fond et autres travaux souterrains)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84283920	Transporteurs ou convoyeurs à rouleaux ou à galets, pour marchandises
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84283990	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises (à l'excl. des appareils spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains, des appareils à benne, à bande ou à courroie, des appareils à rouleaux ou à galets, des appareils pneumatiques et des passeurs automatiques de circuits pour le transport, la manutention et le stockage de matériels pour dispositifs à semi-conducteur)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84289071	Chargeurs conçus pour être portés par tracteurs agricoles
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84289079	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole (sauf chargeurs conçus pour être portés par tracteurs agricoles et sauf tracteurs agricoles)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84289090	Machines et appareils de levage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84291900	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), sur roues
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84292000	Niveleuses autopropulsées
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84294010	Rouleaux compresseurs à vibrations
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84294030	Rouleaux compresseurs, autopropulsés (à l'excl. des rouleaux compresseurs à vibrations)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84294090	Compacteuses autopropulsées (sauf rouleaux compresseurs)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-annexa
AU 0240Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84305000	Machines et appareils de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage de la terre, des minéraux ou des minerais, autopropulsés, n.d.a.
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84311000	Parties de palans; treuils, cabestans; crics et vérins, n.d.a.
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84313900	Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84314200	Lames de boteurs (bulldozers) ou de boteurs biais (angledozers), n.d.a.
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84322100	Herses à disques (pulvérisateurs) pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84322930	Herses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84322950	Motohoues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84323100	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84323100	Machines et appareils pour la sylviculture, n.d.a.
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84323100	Machines à affûter, pour le travail des métaux, à commande numérique
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84323911	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84323919	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84323990	Machines à affûter, pour le travail des métaux (autres qu'à commande numérique)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84324100	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84324200	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuse, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarclouses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84368010	Machines et appareils pour la sylviculture, n.d.a.
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84601200	Machines à affûter, pour le travail des métaux, à commande numérique
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84603100	Machines à affûter, pour le travail des métaux (autres qu'à commande numérique)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84603900	Machines à affûter, pour le travail des métaux (autres qu'à commande numérique)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84652000	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84659600	Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84659600	Machines à fendre, à trancher ou à dérouler, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opération d'usinage sans changement d'outils entre les opérations, du n° 846510)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84659900	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler; centres d'usinage)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84661020	Mandrins, pinces et douilles servant de porte-outils, pour machines-outils, y.c. pour l'outillage à main de tous types
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84661031	Porte-outils pour tours (sauf mandrins, pinces et douilles)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84661038	Porte-outils, pour machines-outils, y.c. l'outillage à main de tous types (sauf pour tours, mandrins, pinces et douilles)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84661080	Filières à déclenchement automatique pour machines-outils
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84662020	Porte-pièces pour machines outils sous forme de montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84662091	Porte-pièces pour tours (sauf montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84662098	Porte-pièces pour machines-outils (sauf pour tours et sauf montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84663000	Dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montent sur machines-outils, n.d.a.

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84669220	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., coulés ou moulés en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84669280	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84669340	Parties et accessoires pour machines des sous-positions 8456 11 10, 8456 12 10, 8456 20, 8456 30, 8457 10, 8458 91, 8459 21 00, 8459 61 ou 8461 50 utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84669360	Parties et accessoires pour machines des n°s 8456 à 8461, n.d.a. (à l'excl. des machines à découper par jet d'eau, et des machines des sous-positions 8456 11 10, 8456 12 10, 8456 20, 8456 30, 8457 10, 8458 91, 8459 21 00, 8459 61 ou 8461 50 utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84669400	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du métal avec enlèvement de matière, n.d.a.
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84671900	Outils pneumatiques, pour emploi à la main (à l'excl. des outils rotatifs)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84672230	Scies circulaires à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84679100	Parties de tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur électrique ou non électrique incorporé, n.d.a.
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84679900	Parties d'outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur électrique ou non électrique incorporé, n.d.a.
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84741000	Machines et appareils à trier, cribler, séparer ou laver les matières minérales solides (y.c. les poudres et les pâtes) (à l'excl. des centrifugeuses et des filtres-presses)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84742000	Machines et appareils à concasser, broyer ou pulvériser les matières minérales solides
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84749010	Parties des machines et appareils visés au n° 8474, n.d.a., coulés ou moulés en fonte, fer ou acier
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84749090	Parties des machines et appareils visés au n° 8474, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84819000	Parties d'articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauterie, etc., n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84822000	Roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84823000	Roulements à rouleaux en forme de tonneau
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84824000	Roulements à aiguilles
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84825000	Roulements à rouleaux cylindriques
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84829110	Rouleaux coniques pour roulements
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84829190	Billes, galets, rouleaux, aiguilles pour roulements (autres que rouleaux coniques et billes en acier du n° 7326)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84832000	Paliers à roulements incorporés, pour machines
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84833032	Paliers pour machines, pour tous types de roulements
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84833038	Paliers sans roulements incorporés, pour machines et coussinets (sauf pour tous types de roulements)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84833080	Coussinets et coquilles de coussinets, pour machines
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84834021	Engrenages à roues cylindriques pour machines (sauf réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84834023	Engrenages à roues coniques ou cylindroconiques, pour machines (sauf réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84834025	Engrenages à vis sans fin pour machines (sauf réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84834029	Engrenages pour machines (autres qu'à roues cylindriques, à roues coniques ou cylindroconiques, à vis sans fin, réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84834030	Broches filetées à billes ou à rouleaux, pour machines
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84834051	Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses, pour machines
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84834059	Variateurs de vitesse pour machines (autres que réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84834090	Engrenages et roues de friction pour machines (autres que des simples roues et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément et autres qu'embrayages, broches filetées à billes ou à rouleaux et engrenages en général ainsi que des roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84835020	Volants et poulies, y.c. les poulies à moufles, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84835080	Volants et poulies, y.c. les poulies à moufles (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84836020	Embrayages et organes d'accouplement, y.c. les joints d'articulation, pour machines, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84836080	Embrayages et organes d'accouplement, y.c. les joints d'articulation, pour machines (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84839020	Parties de paliers pour roulements de tous genres, n.d.a.
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84839081	Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84839089	Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84841000	Joints métalloplastiques
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85011010	Moteurs synchrones, d'une puissance <= 18 W
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85011091	Moteurs universels, d'une puissance <= 37,5 W
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85011099	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 37,5 W
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85012000	Moteurs universels, d'une puissance > 37,5 W
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85013100	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85013200	Moteurs et génératrices à courant continu, d'une puissance > 750 W mais <= 75 kW
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85013300	Moteurs et génératrices à courant continu, d'une puissance > 75 kW mais <= 375 kW
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85013400	Moteurs et génératrices à courant continu, d'une puissance > 375 kW
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85014080	Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 750 W
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85015100	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85015220	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 W mais <= 7,5 kW
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85015230	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 7,5 kW mais <= 37 kW
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85015290	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37 kW mais <= 75 kW
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85015350	Moteurs de traction, d'une puissance > 75 kW
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85015381	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 75 kW mais <= 375 kW (à l'excl. des moteurs de traction)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85015394	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 375 kW mais <= 750 kW (sauf moteurs de traction)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85015399	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 kW (sauf moteurs de traction)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85016120	Alternateurs, d'une puissance <= 7,5 kVA
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85016180	Alternateurs, d'une puissance > 7,5 kVA mais <= 75 kVA
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85016200	Alternateurs, d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85016300	Alternateurs, d'une puissance > 375 kVA mais <= 750 kVA
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85016400	Alternateurs, d'une puissance > 750 kVA
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85030091	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques, groupes électrogènes ou convertisseurs rotatifs électriques n.d.a., coulées ou moulées en fonte, fer ou acier
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85030099	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85042100	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance <= 650 kVA
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85042210	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance > 650 kVA mais <= 1600 kVA
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85042290	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance > 1600 kVA mais <= 10000 kVA
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85042300	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance > 10000 kVA
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85043121	Transformateurs de mesure pour la mesure des tensions, d'une puissance <= 1 kVA
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85043129	Transformateurs de mesure, d'une puissance <= 1 kVA (autres que pour la mesure des tensions)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85043180	Transformateurs à sec, d'une puissance <= 1 kVA (autres que transformateurs de mesure)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85043200	Transformateurs à sec, d'une puissance > 1 kVA mais <= 16 kVA
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85043300	Transformateurs à sec, d'une puissance > 16 kVA mais <= 500 kVA
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85043400	Transformateurs à sec, d'une puissance > 500 kVA
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85071020	Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85153918	Machines et appareils pour le soudage manuel des métaux à l'arc, à électrodes enrobées, se composant de leurs dispositifs de soudage et d'une génératrice ou d'un convertisseur rotatif ou d'un convertisseur statique
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85158010	Machines et appareils électriques pour le soudage ou la projection à chaud des métaux (à l'excl. pour le soudage par résistance, pour le soudage à l'arc ou au jet de plasma et les pistolets à braser décrits autre part)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-2017-12-29-AP-2017-90-annexe
AU 0240Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85159020	Parties des machines de soudage à la vague des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85159080	Parties de machines et appareils électriques pour le brasage, le soudage ou la projection à chaud de métaux, de carbures métalliques frittés ou de cermets, n.d.a. (à l'excl. des microsoudouses de fils du type utilisé dans la fabrication de dispositifs à semi-conducteur, et des parties des machines de soudage à la vague des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85269120	Appareils récepteurs de radionavigation (à l'excl. des appareils de radiodétection et de radiosondage [radar])
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85269180	Appareils de radionavigation (à l'excl. des récepteurs de radionavigation et des appareils de radiodétection et de radiosondage [radar])
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85269200	Appareils de radiotélécommande
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85340090	Circuits imprimés comportant des éléments conducteurs ainsi que des contacts et d'autres éléments passifs (non pourvus d'éléments passifs et actifs)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85351000	Fusibles et coupe-circuit à fusibles, pour une tension > 1000 V
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85352100	Disjoncteurs, pour une tension < 72,5 kV mais > 1000 V
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85352900	Disjoncteurs, pour une tension >= 72,5 kV
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85353010	Sectionneurs et interrupteurs, pour une tension < 72,5 kV mais > 1000 V
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85353090	Sectionneurs et interrupteurs, pour une tension >= 72,5 kV
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85354000	Parafoudres, limiteurs de tension et étaleurs d'ondes, pour une tension > 1000 V
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85359000	Appareils électriques pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension > 1000 V (autres que fusibles et coupe-circuit, disjoncteurs, sectionneurs, interrupteurs, parafoudres, limiteurs de tension et étaleurs d'ondes ainsi qu'armoires, pupitres, commandes etc. du n° 8537)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 kV
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85372099	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 72,5 kV
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85446010	Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 1000 V, avec conducteur en cuivre, n.d.a.
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	85447000	Câbles de fibres optiques constitués de fibres optiques gainées individuellement, comportant également des conducteurs électriques ou munis de pièces de connexion
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87012010	Tracteurs routiers pour semi-remorques, neufs
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87013000	Tracteurs à chenilles (sauf motoculteurs à chenille)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87019190	Tracteurs d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)

Accusé de réception en préfecture à l'exploitation forestière
973-224052678-20171229-AP-2017-90annex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87019290	Tracteurs d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87019390	Tracteurs d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87019490	Tracteurs d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87019590	Tracteurs d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87021011	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), neufs, d'une cylindrée > 2500 cm ³
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87021019	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), usagés, d'une cylindrée > 2500 cm ³
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87021091	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), neufs, d'une cylindrée <= 2500 cm ³
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87021099	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), usagés, d'une cylindrée <= 2500 cm ³
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87022010	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, d'une cylindrée > 2500 cm ³
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87022090	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, d'une cylindrée <= 2500 cm ³
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87023010	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, d'une cylindrée > 2800 cm ³
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87023090	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, d'une cylindrée <= 2800 cm ³
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87024000	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, uniquement à moteur électrique pour la propulsion
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87029011	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), neufs, d'une cylindrée > 2800 cm ³

Accusé de réception en préfecture
973-240052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87029019	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), usagés, d'une cylindrée > 2800 cm ³
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87029031	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), neufs, d'une cylindrée <= 2800 cm ³
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87029039	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), usagés, d'une cylindrée <= 2800 cm ³
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87029090	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, avec un moteur autre qu'un moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel) ou moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87041010	Tombereaux automoteurs utilisés en dehors du réseau routier, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel) ou à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87041090	Tombereaux automoteurs utilisés en dehors du réseau routier, à moteur (autre qu'à piston à allumage par compression [moteur diesel ou semi-diesel] ou à piston à allumage par étincelles [moteur à explosion])
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87042291	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87042299	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87042391	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87042399	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87049000	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises à moteur autre qu'à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion) ou moteur diesel ou semi-diesel (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87051000	Camions-grues (sauf dépanneuses)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-2017-12-29-AP-2017-90-annexa
-AU 0240Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87079090	Carrosseries de tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (sauf pour le montage de certains véhicules, cités à la position 8707 90 10)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87169010	Châssis de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87169030	Carrosseries de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87169050	Essieux de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	90141000	Boussoles, y.c. les compas de navigation
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	90148000	Instruments et appareils de navigation (à l'excl. de ceux destinés à la navigation aérienne et spatiale, des boussoles et des appareils de radionavigation)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	90151010	Téléètres, électroniques
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	90151090	Téléètres, non électroniques
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	90152010	Théodolites et tachéomètres, électroniques
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	90152090	Théodolites et tachéomètres, non électroniques
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	90153010	Niveaux, électroniques
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	90153090	Niveaux, non électroniques

Accusé de réception en préfecture à l'exploitation forestière
973-24052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	90158040	Instruments et appareils électroniques de géodésie, de topographie, d'arpentage, de nivellement et d'hydrographie (à l'excl. des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux ainsi que des instruments et appareils de photogrammétrie)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	90158080	Instruments et appareils d'océanographie (à l'excl. des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres et des niveaux)
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	90314990	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	90318020	Instruments, appareils et machines pour la mesure ou le contrôle de grandeurs géométriques
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	90319000	Parties et accessoires des instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, n.d.a.
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0311Z	Pêche en mer	27101981	Huiles pour moteurs, compresseurs et turbines, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumeux et dont ces huiles constituent l'élément de base (sauf celles destinées à subir une transformation chimique)
0311Z	Pêche en mer	27101983	Liquides pour transmissions hydrauliques, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumeux et dont ces huiles constituent l'élément de base (sauf ceux destinés à subir une transformation chimique)
0311Z	Pêche en mer	27101985	Huiles blanches et paraffine liquide, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumeux, et dont ces huiles constituent l'élément de base (sauf celles destinées à subir une transformation chimique)
0311Z	Pêche en mer	27101987	Huiles pour engrenages, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumeux, et dont ces huiles constituent l'élément de base (sauf celles destinées à subir une transformation chimique)
0311Z	Pêche en mer	27101991	Huiles pour usiner les métaux, huiles de démoulage et huiles anticorrosives, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumeux, et dont ces huiles constituent l'élément de base (sauf celles destinées à subir une transformation chimique)
0311Z	Pêche en mer	27101993	Huiles isolantes, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumeux, et dont ces huiles constituent l'élément de base (sauf celles destinées à subir une transformation chimique)
0311Z	Pêche en mer	27101999	Huiles lubrifiantes et autres huiles lourdes et préparations, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base, n.d.a. (sauf celles destinées à subir une transformation chimique)
0311Z	Pêche en mer	29031100	Chlorométhane [chlorure de méthyle] et chloroéthane [chlorure d'éthyle]
0311Z	Pêche en mer	29141200	Butanone [méthyléthylcétone]
0311Z	Pêche en mer	29152100	Acide acétique
0311Z	Pêche en mer	32089099	Peintures et vernis à base de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux
0311Z	Pêche en mer	38140010	Solvants et diluants organiques composites, non dénommés ni compris ailleurs; préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis à base d'acétate de butyle
0311Z	Pêche en mer	39042200	Poly[chlorure de vinyle] sous formes primaires, plastifié, mélangé à d'autres substances
0311Z	Pêche en mer	39073000	Résines époxydes, sous formes primaires

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
- AU 0311Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0311Z	Pêche en mer	39095090	Polyuréthanes sous formes primaires (à l'excl. du polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicyclohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide)
0311Z	Pêche en mer	39172110	Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques en polymères de l'éthylène
0311Z	Pêche en mer	39172190	Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques en polymères de l'éthylène
0311Z	Pêche en mer	39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94
0311Z	Pêche en mer	39201025	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, imprimées, non renforcées, ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, imprimées, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94, (à l'excl. des feuilles étirables non imprimées, et des feuilles en polyéthylène d'une épaisseur >= 20 mais <= 40 micromètres destinées à la fabrication de film photorésistant pour les semi-conducteurs ou des circuits imprimés)
0311Z	Pêche en mer	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.
0311Z	Pêche en mer	39219010	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyesters, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
0311Z	Pêche en mer	39231010	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène
0311Z	Pêche en mer	39231090	Articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques (à l'excl. de la vaisselle et des articles pour usages sanitaires ou hygiéniques tels que baignoires, douches, lavabos, bidets, réservoirs de chasse, cuvettes d'aisance, leurs sièges et couvercles, etc.)
0311Z	Pêche en mer	39232100	Vêtements et accessoires du vêtement, y.c. les gants, mitaines et moufles, obtenus par piqûre ou collage de feuilles de matières plastiques (à l'excl. des marchandises du n° 9619)
0311Z	Pêche en mer	39262000	Papiers et cartons formés feuille à feuille [papiers à la main], de tout format et de toute forme
0311Z	Pêche en mer	39269097	Fils de filaments synthétiques (autres que les fils à coudre), non conditionnés pour la vente au détail, y compris les monofilaments synthétiques de moins de 67 décitex de nylon ou autres polyamides
0311Z	Pêche en mer	40169300	Ficelles, cordes et cordages, de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, titrant <= 50 000 décitex [5 g/m], tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique
0311Z	Pêche en mer	40169300	Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)
0311Z	Pêche en mer	48021000	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)

0311Z Pêche en mer
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0311Z	Pêche en mer	54026100	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)
0311Z	Pêche en mer	56074911	Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épuisettes)
0311Z	Pêche en mer	56075030	Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, en fils de matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épuisettes ainsi que des filets en ficelles, cordes ou cordages)
0311Z	Pêche en mer	56075090	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages, en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des filets confectionnés)
0311Z	Pêche en mer	56079090	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)
0311Z	Pêche en mer	56081120	Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épuisettes)
0311Z	Pêche en mer	56081180	Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, en fils de matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épuisettes ainsi que des filets en ficelles, cordes ou cordages)
0311Z	Pêche en mer	56081990	Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages, en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des filets confectionnés)
0311Z	Pêche en mer	56090000	Articles en fils, lames ou formes simil. des n° 5404 et 5405, ficelles, cordes ou cordages du n° 5607, n.d.a.
0311Z	Pêche en mer	61149000	Vêtements spéciaux destinés à des fins professionnelles, sportives ou autres n.d.a., en bonneterie, de matières textiles (sauf de coton, fibres synthétiques ou artificielles)
0311Z	Pêche en mer	61161020	Gants en bonneterie, imprégnés, enduits ou recouverts de caoutchouc
0311Z	Pêche en mer	61161080	Mitaines et moufles en bonneterie, imprégnés, enduits ou recouverts de matière plastique ou de caoutchouc et gants en bonneterie imprégnés, enduits ou recouverts de matière plastique
0311Z	Pêche en mer	61169100	Gants, mitaines et moufles, en bonneterie, de laine ou poils fins (sauf pour bébés)
0311Z	Pêche en mer	61169200	Gants, mitaines et moufles, en bonneterie, de coton (sauf imprégnés, enduits ou recouverts de matière plastique ou de caoutchouc et sauf pour bébés)
0311Z	Pêche en mer	61169300	Gants, mitaines et moufles, en bonneterie, de fibres synthétiques (sauf imprégnés, enduits ou recouverts de matière plastique ou de caoutchouc et sauf pour bébés)
0311Z	Pêche en mer	61169900	Gants, mitaines et moufles, en bonneterie, de matières textiles (autres que laine, poils fins, coton, fibres synthétiques ou imprégnés, enduits ou recouverts de matières plastiques ou de caoutchouc et sauf pour bébés)
0311Z	Pêche en mer	62011900	Manteaux, imperméables, cabans, capes et articles simil., de matières textiles, pour hommes ou garçonnets (autres que laine, poils fins, coton, fibres synthétiques ou artificielles et sauf articles en bonneterie)
0311Z	Pêche en mer	63072000	Ceintures et gilets de sauvetage en tous types de matières textiles
0311Z	Pêche en mer	70194000	Tissus de fibres de verre de stratifils [rovings]

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-AP-2017-90-annex1
- AU 0311Z - Pêche en mer
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0311Z	Pêche en mer	73089059	Constructions et parties de constructions en fer ou en acier, uniquement ou principalement en tôle, n.d.a. (à l'excl. des portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils et des panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée et d'une âme isolante)
0311Z	Pêche en mer	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
0311Z	Pêche en mer	73151200	Chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier (autres qu'à rouleaux)
0311Z	Pêche en mer	73158900	Chaînes et chaînettes en fonte, fer ou acier (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes, à maillons à étais, à maillons soudés, et leurs parties; chaînes et chaînettes de montres, d'horloges ou de bijouterie; chaînes dentées et à scie; chenilles, chaînes à entraînement pour transporteurs; chaînes à pinces pour matériel de l'industrie textile; dispositifs de sécurité à chaînes pour verrouiller les portes; chaînes d'arpenteur)
0311Z	Pêche en mer	73199090	Aiguilles à tricoter, passe-lacets, crochets, poinçons à broder et articles simil., pour usage à la main, en fer ou en acier (sauf aiguilles à coudre, à ravauter ou à broder)
0311Z	Pêche en mer	74112900	Tubes et tuyaux en alliages de cuivre (sauf en alliages à base de cuivre-zinc [laiton], de cuivre-nickel [cupronickel], ou de cuivre-nickel-zinc [maillechort])
0311Z	Pêche en mer	76012080	Alliages d'aluminium sous forme brute (sauf en plaques et billettes)
0311Z	Pêche en mer	76169990	Ouvrages en aluminium, non coulés ou non moulés, n.d.a.
0311Z	Pêche en mer	78019990	Plomb, sous forme brute (sauf contenant de l'antimoine comme autre élément prédominant en poids, sauf plomb destiné à être affiné à teneur en poids en argent >= 0,02% [plomb d'oeuvre] et sauf plomb affiné)
0311Z	Pêche en mer	78060080	Ouvrages en plomb, n.d.a.
0311Z	Pêche en mer	82011000	Bêches et pelles, avec partie travaillante en métaux communs
0311Z	Pêche en mer	82023900	Lames de scies circulaires (y.c. les lames de fraises-scies) et leurs parties, en métaux communs et avec partie travaillante en matières autres que l'acier
0311Z	Pêche en mer	82042000	Douilles de serrage interchangeables, même avec manches, en métaux communs
0311Z	Pêche en mer	82083000	Couteaux et lames tranchantes, en métaux communs, pour appareils de cuisine ou pour machines de l'industrie alimentaire
0311Z	Pêche en mer	82119200	Couteaux à lame fixe en métaux communs (sauf couteaux à foin et à paille, coutelas et machettes, couteaux et lames tranchantes pour machines ou appareils mécaniques, couteaux à poisson, couteaux à beurre, petites et grandes lames de rasoirs et autres couteaux du n° 8214)
0311Z	Pêche en mer	83052000	Agrafes présentées en barrettes, en métaux communs
0311Z	Pêche en mer	84061000	Turbines à vapeur pour la propulsion de bateaux
0311Z	Pêche en mer	84072110	Moteurs pour la propulsion de bateaux du type hors-bord, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée <= 325 cm ³
0311Z	Pêche en mer	84072199	Moteurs hors-bord, à allumage par étincelles (moteurs à explosion) pour la propulsion des bateaux, d'une cylindrée > 325 cm ³ et d'une puissance > 30 kW
0311Z	Pêche en mer	84072900	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), autres
0311Z	Pêche en mer	84099900	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.
0311Z	Pêche en mer	84133020	Pompes d'injection pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0311Z	Pêche en mer	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
0311Z	Pêche en mer	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0311Z	Pêche en mer	84143020	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance <= 0,4 kW
0311Z	Pêche en mer	84151010	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air, formant un seul corps, du type mural ou pour fenêtres
0311Z	Pêche en mer	84151090	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air du type "split-system" [systèmes à éléments séparés], du type mural ou pour fenêtres
0311Z	Pêche en mer	84181020	Combinaisons de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs munis de portes extérieures séparées, d'une capacité > 340 l
0311Z	Pêche en mer	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
0311Z	Pêche en mer	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
0311Z	Pêche en mer	84195020	Echangeurs de chaleur fabriqués à partir de fluoropolymères dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 3 cm
0311Z	Pêche en mer	84195080	Échangeurs de chaleur (à l'excl. des chauffe-eau à chauffage instantané ou à accumulation, des chaudières de chauffage central et des appareils dans lesquels l'échange thermique ne s'effectue pas à travers une paroi, ainsi que des échangeurs de chaleur fabriqués à partir de fluoropolymères dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 3 cm)
0311Z	Pêche en mer	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
0311Z	Pêche en mer	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0311Z	Pêche en mer	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
0311Z	Pêche en mer	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0311Z	Pêche en mer	84241000	Extincteurs mécaniques, même chargés
0311Z	Pêche en mer	84253100	Treuil et cabestans, à moteur électrique
0311Z	Pêche en mer	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
0311Z	Pêche en mer	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
0311Z	Pêche en mer	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0311Z	Pêche en mer	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
0311Z	Pêche en mer	84811099	Détendeurs en métaux non-ferreux (non combinés avec des filtres ou lubrificateurs)
0311Z	Pêche en mer	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
0311Z	Pêche en mer	84831029	Manivelles et vilebrequins (autres qu'en acier forgé ou coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0311Z	Pêche en mer	84833080	Coussinets et coquilles de coussinets, pour machines
0311Z	Pêche en mer	84835080	Volants et poulies, y.c. les poulies à moufles (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0311Z	Pêche en mer	84841000	Joints métalloplastiques
0311Z	Pêche en mer	85071080	Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-Annex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0311Z	Pêche en mer	85176200	Appareils pour la réception, la conversion et la transmission ou la régénération de la voix, d'images ou d'autres données, y.c. les appareils de commutation et de routage (à l'excl. des postes téléphoniques d'usagers, des téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil)
0311Z	Pêche en mer	85269120	Appareils récepteurs de radionavigation (à l'excl. des appareils de radiodétection et de radiosondage [radar])
0311Z	Pêche en mer	85269180	Appareils de radionavigation (à l'excl. des récepteurs de radionavigation et des appareils de radiodétection et de radiosondage [radar])
0311Z	Pêche en mer	85285210	Antennes d'intérieur pour récepteurs de radiodiffusion et de radiotélévision, y.c. celles à incorporer (autres qu'antennes télescopiques et antennes fouets pour appareils portatifs et appareils à installer dans les véhicules automobiles)
0311Z	Pêche en mer	85291065	Antennes (à l'excl. des antennes d'intérieur et d'extérieur pour récepteurs de radiodiffusion et de télévision, des antennes télescopiques et antennes fouets pour appareils portatifs et appareils à installer dans les véhicules automobiles)
0311Z	Pêche en mer	85291069	Antennes (à l'excl. des antennes d'intérieur et d'extérieur pour récepteurs de radiodiffusion et de télévision, des antennes télescopiques et antennes fouets pour appareils portatifs et appareils à installer dans les véhicules automobiles)
0311Z	Pêche en mer	85311095	Avertisseurs électriques pour la protection contre le vol ou l'incendie et appareils simil. (à l'excl. des appareils des types utilisés pour bâtiments ou pour véhicules automobiles)
0311Z	Pêche en mer	85334090	Résistances électriques variables (y.c. les rhéostats et les potentiomètres), pour une puissance > 20 W (autres que résistances variables bobinées et résistances chauffantes)
0311Z	Pêche en mer	87042291	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
0311Z	Pêche en mer	87042299	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
0311Z	Pêche en mer	89020010	Bateaux de pêche; navires-usines et autres bateaux pour le traitement ou la mise en conserve des produits de la pêche pour la navigation maritime
0311Z	Pêche en mer	89031010	Bateaux gonflables, de plaisance ou de sport, d'un poids unitaire <= 100 kg
0311Z	Pêche en mer	89071000	Radeaux gonflables
0311Z	Pêche en mer	89079000	Engins flottants, p.ex. réservoirs, caissons, coffres d'amarrage, bouées et balises (sauf radeaux gonflables, bateaux des n° 8901 à 8906 et engins flottants à dépecer)
0311Z	Pêche en mer	90328900	Instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques (à l'excl. des instruments et appareils, hydrauliques ou pneumatiques, pour la régulation ou le contrôle automatiques, des manostats [pressostats], des thermostats et des articles de robinetterie du n° 8481)
0311Z	Pêche en mer	95071000	Cannes à pêche
0311Z	Pêche en mer	95072010	Hameçons avec empile ou non (non montés)
0311Z	Pêche en mer	95072090	HAMECONS, même montés sur avançons, autres
0311Z	Pêche en mer	95073000	Moulinets pour la pêche
0311Z	Pêche en mer	95079000	Articles pour la pêche à la ligne n.d.a.; épuisettes de pêche, filets à papillons, et autres filets simil.; leurres et articles de chasse simil. (sauf appeaux de toutes sortes et oiseaux empaillés du n° 9705)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0311Z	Pêche en mer	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0322Z	Aquaculture en eau douce	23099010	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux: produits dits «solubles» de poissons ou de mammifères marins
0322Z	Aquaculture en eau douce	23099031	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux: autre- d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé supérieure à 10 % et inférieure ou égale à 30 %:ne contenant pas de produits laitiers ou d'une teneur en poids de produits laitiers inférieure à 10 %
0322Z	Aquaculture en eau douce	23099041	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux: autre-ne contenant ni amidon ni féculé ou d'une teneur en poids de ces matières inférieure ou égale à 10 %:-ne contenant pas de produits laitiers ou d'une teneur en poids de produits laitiers inférieure à 10 %
0322Z	Aquaculture en eau douce	84136080	Pompes à béton: autres pompes volumétriques rotatives: autres que agrégats hydrauliques; sauf: pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales
0322Z	Aquaculture en eau douce	84137035	Pompes à béton: autres pompes centrifuges; autres, avec tubulure de refoulement d'un diamètre n'excédant pas 15 mm
0322Z	Aquaculture en eau douce	84148080	Pompes à air ou à vide, compresseurs d'air ou d'autres gaz et ventilateurs; hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, même filtrantes: -autre-- autre
0322Z	Aquaculture en eau douce	84248940	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques pour produits en vrac
0322Z	Aquaculture en eau douce	84248970	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
0322Z	Aquaculture en eau douce	84282020	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques pour produits en vrac
0322Z	Aquaculture en eau douce	84368090	Autres machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture, l'aviculture ou l'apiculture, y compris les germoirs comportant des dispositifs mécaniques ou thermiques et les couveuses et éleveuses pour l'aviculture: autres machines et appareils autres que pour la sylviculture
0322Z	Aquaculture en eau douce	90278011	PH mètres, rH mètres et autres appareils pour mesurer la conductivité
0322Z	Aquaculture en eau douce	95079000	Cannes à pêche, hameçons et autres articles pour la pêche à la ligne; épuisettes pour tous usages; leurres (autres que ceux des nos 9208 ou 9705) et articles de chasse similaires: autres que Cannes à pêche, Hameçons, même montés sur avançons et Moulinets pour la pêche
0610Z	Extraction de pétrole brut	84313900	Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.
0610Z	Extraction de pétrole brut	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	27101999	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, renforcés d'autres matières ou associés à d'autres matières (à l'excl. des produits pouvant supporter une pression >= 27,6 MPa)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	35069110	Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	35069190	Adhésifs à base de polymères des n° 3901 à 3913 ou de caoutchouc (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg, des pellicules transparentes adhésives et des adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	35069190	Autres adhésifs à base de polymères des nos 3901 à 3913 ou de caoutchouc
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	39173900	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, renforcés d'autres matières ou associés à d'autres matières (à l'excl. des produits pouvant supporter une pression >= 27,6 MPa)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	40082900	Baguettes et profilés, en caoutchouc non alvéolaire non durci
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	40091200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, avec accessoires [joints, coudes, raccords, p.ex.]
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	69031000	Cornues, creusets, moufles, busettes, tampons, supports, coupelles, tubes, tuyaux, gaines et autres articles céramiques réfractaires à teneur en poids en graphite ou en autre carbone, même mélangés > 50% (sauf briques, dalles, carreaux et pièces céramiques de construction analogues, réfractaires)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	72039000	Produits ferreux spongieux obtenus par atomisation de produits ferreux bruts fondus et fer, d'une pureté >= 99,94%, en morceaux, boulettes ou formes simil.
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	72141000	Barres, en fer ou en aciers non alliés, simpl. forgées
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	72254040	Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, non enroulés, épaisseur > 10 mm (sauf aciers pour outillage, aciers à coupe rapide ou aciers au silicium dits 'magnétiques')
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	73030090	Tubes, tuyaux et profilés creux, en fonte (autres que pour canalisations sous pression)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	73041100	Tubes et tuyaux sans soudure, en aciers inoxydables, des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	73064080	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers inoxydables (autres qu'étirés ou laminés à froid, sauf tubes à sections intérieure et extérieure circulaires et de diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	73069000	Tubes, tuyaux et profilés creux [p.ex. rivés, agrafés ou à bords simpl. rapprochés], en fer ou en acier (sauf tubes sans soudure ou soudés et tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	73071190	Accessoires de tuyauterie moulés en fonte non malléable (autres que les types utilisés pour canalisations sous pression)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	73071990	Accessoires de tuyauterie moulés en fer ou acier (sauf fonte)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	73072100	Brides en aciers inoxydables (non moulés)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	73072290	Coudes et courbes en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	73072990	Accessoires de tuyauterie en aciers inoxydables (sauf produits moulés, produits filetés ou à souder bout à bout ou à souder, et sauf brides)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	73079210	Manchons, en fonte, fer ou acier, filetés (à l'excl. des produits moulés et des produits en aciers inoxydables)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étayage, et les produits principalement en tôle)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-Annex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	73089099	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (sauf tours et pylônes; ponts et éléments de ponts; constructions et parties de constructions en tôle; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étaiyage; barrages, vannes, portes-écluses, débarcadères, docks fixes et autres constructions maritimes ou fluviales)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	73090051	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance > 100 000 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	73121020	Torons et câbles en aciers inoxydables (sauf produits isolés pour l'électricité et sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	73141900	Toiles métalliques tissées, y.c. les toiles continues ou sans fin, en fils de fer ou d'aciers autres qu'inoxidables (à l'excl. des toiles en fils métalliques des types utilisés pour vêtements et aménagements intérieurs et usages simil.)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	73151190	Chaînes à rouleaux en fonte, fer ou acier (autres que des types utilisés pour cycles et motocycles)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	73158900	Chaînes et chaînettes en fonte, fer ou acier (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes, à maillons à étais, à maillons soudés, et leurs parties; chaînes et chaînettes de montres, d'horloges ou de bijouterie; chaînes dentées et à scie; chenilles, chaînes à entraînement pour transporteurs; chaînes à pinces pour matériel de l'industrie textile; dispositifs de sécurité à chaînes pour verrouiller les portes; chaînes d'arpenteur)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	73181900	Articles de boulonnerie et de visserie, filetés, en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	73261990	Ouvrages en fer ou en acier, estampés, sans autres ouvraisons, n.d.a. (sauf boulets et articles simil. pour broyeurs)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	76151010	Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties, éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues, en aluminium, coulés ou moulés, (à l'excl. des bidons, boîtes et récipients simil. du n° 7612, articles à caractère d'outils, de la coutellerie, des cuillers, louches, fourchettes et articles analogues du n° 8211 au n° 8215, objets décoratifs, accessoires de tuyauterie et des articles d'hygiène ou de toilette)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	83081000	Agrafes, crochets et oeilletons, en métaux communs, pour vêtements, chaussures, bâches, maroquinerie, ou pour toutes confections ou équipements
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84072110	Moteurs pour la propulsion de bateaux du type hors-bord, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée <= 325 cm ³
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84072199	Moteurs hors-bord, à allumage par étincelles (moteurs à explosion) pour la propulsion des bateaux, d'une cylindrée > 325 cm ³ et d'une puissance > 30 kW

Accusé de réception en préfecture
973-2017-1229-AP-2017-90anex1
- AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84073320	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée > 250 cm ³ mais <= 500 cm ³
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84073380	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée > 500 cm ³ mais <= 1000 cm ³
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84082010	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour l'industrie du montage des motoculteurs du n° 870110, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704, à moteur de cylindrée < 2500 cm ³ , et des véhicules du n° 8705
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84089041	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance <= 15 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84089043	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 15 kW mais <= 30 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84089045	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 30 kW mais <= 50 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84089061	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 100 kW mais <= 200 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84099900	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84131100	Pompes pour la distribution de carburants ou de lubrifiants, avec un dispositif mesureur de liquide ou conçues pour en comporter, des types utilisés dans les stations-service ou les garages
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84133080	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (à l'excl. des pompes d'injection)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84135040	Pompes doseuses pour liquides, volumétriques alternatives, à moteur
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84136020	Agrégats hydrauliques avec pompe volumétrique rotative, comme organe principal
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84136031	Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84137021	Pompes immergées monocellulaires
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84137029	Pompes immergées multicellulaires

0729Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90 annex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84139200	Parties d'élévateurs à liquides, n.d.a.
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84148011	Turbocompresseurs monocellulaires (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84149000	Parties de pompes à air ou à vide, de compresseurs d'air ou d'autres gaz et de ventilateurs, de hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, n.d.a.
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84159000	Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84162080	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz (à l'excl. des brûleurs exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle et brûleurs mixtes)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84163000	Foyers automatiques, y.c. leurs avant-foyers, grilles mécaniques, dispositifs mécaniques pour l'évacuation des cendres et dispositifs simil. (sauf brûleurs)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84211970	Centrifugeuses, y.c. lesessoreuses centrifuges (à l'excl. des appareils pour la séparation isotopique, des écrémeuses, desessoreuses à linge ainsi que des centrifugeuses des types utilisés dans les laboratoires et dans la fabrication des disques [wafers] à semi-conducteur)

Accusé de réception en préfecture
073-070052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84212100	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84219910	Parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84219990	Parties des machines et appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a. (à l'excl. des parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84248940	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84248970	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84283990	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises (à l'excl. des appareils spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains, des appareils à benne, à bande ou à courroie, des appareils à rouleaux ou à galets, des appareils pneumatiques et des passeurs automatiques de circuits pour le transport, la manutention et le stockage de matériels pour dispositifs à semi-conducteur)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84289090	Machines et appareils de lavage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84294090	Compacteuses autopropulsées (sauf rouleaux compresseurs)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84304100	Machines de sondage ou de forage de la terre, des minéraux ou des minerais, autopropulsées (à l'excl. des machines montées sur wagons pour réseaux ferroviaires ou sur châssis d'automobiles ou sur camions, et sauf machines à creuser les tunnels et autres machines à creuser les galeries)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84311000	Parties de palans; treuils, cabestans; crics et vérins, n.d.a.
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84313900	Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84314200	Lames de boteurs (bulldozers) ou de boteurs biais (angledozers), n.d.a.
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84314300	Parties de machines de sondage ou de forage des n° 843041 ou 843049, n.d.a.
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84431970	Machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442 (à l'excl. des machines à imprimer les matières textiles, de ceux utilisés pour la fabrication des semi-conducteurs, des imprimantes à jet d'encre, des duplicateurs hectographiques ou à stencils, des machines à imprimer les adresses et des autres machines de bureau à imprimer des n° 8469 à 8472, des machines offset, flexographiques, typographiques et héliographiques)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84549000	Parties de convertisseurs, poches de coulée, lingotière et machines simil. à couler (mouler) pour métallurgie, aciérie ou fonderie, n.d.a.
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84594900	Machines à aléser les métaux par enlèvement de matière (autres qu'à commande numérique et sauf unités d'usinage à glissières et aléseuses-fraiseuses combinées)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84741000	Machines et appareils à trier, cribler, séparer ou laver les matières minérales solides (y.c. les poudres et les pâtes) (à l'excl. des centrifugeuses et des filtres-presses)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84742000	Machines et appareils à concasser, broyer ou pulvériser les matières minérales solides
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84749010	Parties des machines et appareils visés au n° 8474, n.d.a., coulées ou moulées en fonte, fer ou acier
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84749090	Parties des machines et appareils visés au n° 8474, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-annex1-
-AU 0729Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84799015	Parties de machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84799020	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des parties de machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84812090	Valves pour transmissions pneumatiques
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84813099	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (autres qu'en fonte ou acier)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84818040	Valves pour pneumatiques et chambres à air
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84818069	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc. (autres qu'en fonte ou acier et sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84818085	Robinets à papillon pour tuyauterie, etc. (sauf clapets et soupapes de retenue)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84822000	Roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84823000	Roulements à rouleaux en forme de tonneau
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84825000	Roulements à rouleaux cylindriques
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84829190	Billes, galets, rouleaux, aiguilles pour roulements (autres que rouleaux coniques et billes en acier du n° 7326)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84831095	Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84832000	Paliers à roulements incorporés, pour machines
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84833032	Paliers pour machines, pour tous types de roulements

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-annex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84833038	Paliers sans roulements incorporés, pour machines et coussinets (sauf pour tous types de roulements)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84834051	Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses, pour machines
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84834090	Engrenages et roues de friction pour machines (autres que des simples roues et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément et autres qu'embrayages, broches filetées à billes ou à rouleaux et engrenages en général ainsi que des roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84835020	Volants et poulies, y.c. les poulies à moulins, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84835080	Volants et poulies, y.c. les poulies à moulins (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84836080	Embrayages et organes d'accouplement, y.c. les joints d'articulation, pour machines (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84839081	Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84839089	Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84841000	Joints métalloplastiques
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84871090	Hélices pour bateaux et leurs pales (autres qu'en bronze)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	84879090	Parties de machines ou d'appareils du chapitre 84, sans caractéristiques spéciales d'utilisation, n.d.a.
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	85011010	Moteurs synchrones, d'une puissance <= 18 W
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	85012000	Moteurs universels, d'une puissance > 37,5 W
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	85013200	Moteurs et génératrices à courant continu, d'une puissance > 750 W mais <= 75 kW
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	85014020	Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	85015230	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 7,5 kW mais <= 37 kW
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	85015399	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 kW (sauf moteurs de traction)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	85016180	Alternateurs, d'une puissance > 7,5 kVA mais <= 75 kVA
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	85016200	Alternateurs, d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	85021320	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 375 kVA mais <= 750 kVA

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	85030099	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	85044090	Convertisseurs statiques (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités ainsi que chargeurs d'accumulateurs, redresseurs à semi-conducteur polycristallin et autres redresseurs et onduleurs)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	85051910	Aimants permanents en ferrite agglomérée
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	85051990	Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation, autres qu'en métal ou ferrite agglomérée
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	85052000	Accouplements, embrayages, variateurs de vitesse et freins électromagnétiques
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	85071020	Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	85071080	Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	85114000	Démarrateurs, même fonctionnant comme génératrices, pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	85118000	Appareils et dispositifs électriques d'allumage pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, y.c. conjoncteurs-disjoncteurs (autres que génératrices, démarreurs, distributeurs, bobines d'allumage, magnétos, volants magnétiques et bougies d'allumage)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	85142010	Fours fonctionnant par induction
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	85255000	Appareils d'émission pour la radiodiffusion ou la télévision, sans appareil de réception
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	85372099	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 72,5 KV
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	86090090	Cadres et conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport (à l'excl. des conteneurs avec blindage en plomb, pour le transport des matières radioactives [Euratom])
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	87041010	Tombereaux automoteurs utilisés en dehors du réseau routier, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel) ou à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion)

0729Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	87042291	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	87042299	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	87042391	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	87042399	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	87087091	Parties de roues coulées d'une pièce, en forme d'étoile, en fonte, fer ou acier, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 70 10)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	87087099	Roues, leurs parties et accessoires, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux, n.d.a. (non destinés au montage de certains véhicules de la sous-position 8708 70 10, celles en aluminium ainsi que les parties de roues coulées d'une pièce, en forme d'étoile, en fonte, fer ou acier)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	87089910	Parties et accessoires destinés au montage, pour motoculteurs du n° 870110, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel) d'une cylindrée <= 2500 cm ³ ou à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion) d'une cylindrée <= 2800 cm ³ , véhicules à usages spéciaux du n° 8705, n.d.a.
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	87089997	Parties et accessoires pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux, n.d.a. (sauf en aciers estampés)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-annexes de
-AU 0729Z
Extraction d'autres minerais de
métaux non ferreux
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	88039090	Parties des véhicules aériens, n.d.a. (autres que pour véhicules spatiaux, y.c. les satellites, et leurs véhicules lanceurs et véhicules sous-orbitaux)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	89079000	Engins flottants, p.ex. réservoirs, caissons, coffres d'amarrage, bouées et balises (sauf radeaux gonflables, bateaux des n° 8901 à 8906 et engins flottants à dépecer)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	90072000	Projecteurs cinématographiques
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	90141000	Boussoles, y.c. les compas de navigation
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	90153090	Niveaux, non électroniques
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	90158020	Instruments et appareils électroniques de météorologie, d'hydrologie ou de géophysique (à l'excl. des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux ainsi que des instruments et appareils de photogrammétrie)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	90158080	Instruments et appareils d'océanographie (à l'excl. des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres et des niveaux)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	90261021	Débitmètres pour liquides, électroniques (à l'excl. des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	90318020	Instruments, appareils et machines pour la mesure ou le contrôle de grandeurs géométriques
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	32141090	Enduits utilisés en peinture
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	73041100	Tubes et tuyaux sans soudure, en aciers inoxydables, des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	73064080	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers inoxydables (autres qu'étirés ou laminés à froid, sauf tubes à sections intérieure et extérieure circulaires et de diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	73072210	Manchons en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	73079100	Brides en fer ou aciers (autres que moulés ou en acier inoxydable)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	73079210	Manchons, en fonte, fer ou acier, filetés (à l'excl. des produits moulés et des produits en aciers inoxydables)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étançonnement ou d'étayage, et les produits principalement en tôle)

Accusé de réception en préfecture
973 280052678
- AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	73089099	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (sauf tours et pylônes; ponts et éléments de ponts; constructions et parties de constructions en tôle; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étayage; barrages, vannes, portes-écluses, débarcadères, docks fixes et autres constructions maritimes ou fluviales)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	73121020	Torons et câbles en aciers inoxydables (sauf produits isolés pour l'électricité et sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	73158900	Chaînes et chaînettes en fonte, fer ou acier (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes, à maillons à étais, à maillons soudés, et leurs parties; chaînes et chaînettes de montres, d'horloges ou de bijouterie; chaînes dentées et à scie; chenilles, chaînes à entraînement pour transporteurs; chaînes à pinces pour matériel de l'industrie textile; dispositifs de sécurité à chaînes pour verrouiller les portes; chaînes d'arpenteur)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	73181595	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	73182400	Goupilles, chevilles et clavettes en fonte, fer ou acier
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	76041090	Profilés en aluminium non allié, n.d.a.
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	82071300	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, avec partie travaillante en carbures métalliques frittés ou en cermets
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	83071000	Tuyaux flexibles en fer ou en acier, même avec accessoires
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84079080	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance <= 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84082099	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une puissance > 200 kW (sauf moteurs pour l'industrie du montage du n° 8408 20 10 et sauf moteurs pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers sur roues)

Accusé de réception en préfecture
973 28 00 52678
- AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84089027	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), usagés (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84089041	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance <= 15 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84089061	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 100 kW mais <= 200 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84089089	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 5000 kW (autres que moteurs pour la propulsion de véhicules ferroviaires ou de bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84099900	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84122180	Moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne (cylindres) (autres que les systèmes hydrauliques)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84122920	Systèmes hydrauliques à moteurs hydrauliques comme partie travaillante (sauf moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne [cylindres])
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84128080	Moteurs et machines motrices, non électriques (sauf turbines à vapeur, moteurs à piston, turbines hydrauliques, roues hydrauliques, turbines à gaz, moteurs à réaction, moteurs hydrauliques et oléohydrauliques, moteurs pneumatiques, machines à vapeur d'eau ou autres vapeurs ainsi que moteurs électriques)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84129040	Parties de moteurs hydrauliques, n.d.a.
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84129080	Parties de moteurs et machines motrices non électriques, n.d.a.
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84131900	Pompes pour liquides, avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter (sauf pompes pour la distribution de carburants ou lubrifiants, des types utilisés dans les stations-service ou les garages)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84133080	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (à l'excl. des pompes d'injection)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84135020	Agrégats hydrauliques avec pompe volumétrique alternative comme organe principal
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84135061	Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AJU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84136031	Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84143089	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW (sauf compresseurs hermétiques ou semi-hermétiques)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84148059	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression > 15 bar, d'un débit/h > 120 m ³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84149000	Parties de pompes à air ou à vide, de compresseurs d'air ou d'autres gaz et de ventilateurs, de hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, n.d.a.
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84212100	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84219910	Parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84219990	Parties des machines et appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a. (à l'excl. des parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pese-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pese-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84253900	Treuil et cabestans, autres qu'à moteur électrique
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84283300	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs pour marchandises, à action continue, à bande ou à courroie (autres que conçus pour mines au fond et autres travaux souterrains)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84283990	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises (à l'excl. des appareils spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains, des appareils à benne, à bande ou à courroie, des appareils à rouleaux ou à galets, des appareils pneumatiques et des passeurs automatiques de circuits pour le transport, la manutention et le stockage de matériels pour dispositifs à semi-conducteur)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84304100	Machines de sondage ou de forage de la terre, des minéraux ou des minerais, autopropulsées (à l'excl. des machines montées sur wagons pour réseaux ferroviaires ou sur châssis d'automobiles ou sur camions, et sauf machines à creuser les tunnels et autres machines à creuser les galeries)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84304900	Machines de sondage ou de forage de la terre, des minéraux ou des minerais non autopropulsées et non hydrauliques (à l'excl. des machines à creuser les tunnels et autres machines à creuser les galeries, et sauf outillage pour emploi à la main)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84311000	Parties de palans; treuil, cabestans; crics et vérins, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
73-200052678-20171214-CTG-AP-2017-90-annex1
-AU 0812Z - sablières, extraction d'argiles et de
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84313900	Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84314200	Lames de boteurs (bulldozers) ou de boteurs biais (angledozers), n.d.a.
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84314300	Parties de machines de sondage ou de forage des n° 843041 ou 843049, n.d.a.
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84669340	Parties et accessoires pour machines des sous-positions 8456 11 10, 8456 12 10, 8456 20, 8456 30, 8457 10, 8458 91, 8459 21 00, 8459 61 ou 8461 50 utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84669350	Parties et accessoires pour machines à découper par jet d'eau, n.d.a.
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84669360	Parties et accessoires pour machines des n°s 8456 à 8461, n.d.a. (à l'excl. des machines à découper par jet d'eau, et des machines des sous-positions 8456 11 10, 8456 12 10, 8456 20, 8456 30, 8457 10, 8458 91, 8459 21 00, 8459 61 ou 8461 50 utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84671900	Outils pneumatiques, pour emploi à la main (à l'excl. des outils rotatifs)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84672959	Meuleuses et ponceuses (autres que d'angle et qu'à bandes), à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84679900	Parties d'outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur électrique ou non électrique incorporé, n.d.a.
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84741000	Machines et appareils à trier, cribler, séparer ou laver les matières minérales solides (y.c. les poudres et les pâtes) (à l'excl. des centrifugeuses et des filtres-presses)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84742000	Machines et appareils à concasser, broyer ou pulvériser les matières minérales solides

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AJU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84749010	Parties des machines et appareils visés au n° 8474, n.d.a., coulées ou moulées en fonte, fer ou acier
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84749090	Parties des machines et appareils visés au n° 8474, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84778099	Machines et appareils pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières, n.d.a. dans le chapitre 84
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84791000	Machines et appareils pour les travaux publics, le bâtiment ou les travaux analogues, n.d.a.
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84811099	Détendeurs en métaux non-ferreux (non combinés avec des filtres ou lubrificateurs)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84812010	Valves pour transmissions oléohydrauliques
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84812090	Valves pour transmissions pneumatiques
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84813091	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil., en fonte ou acier
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84813099	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (autres qu'en fonte ou acier)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84814090	Soupapes de trop-plein ou de sûreté (autres qu'en fonte ou en acier)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84818069	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc. (autres qu'en fonte ou acier et sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)

0812Z - sablières, extraction d'argiles et de kaolin
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AR2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84819000	Parties d'articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauterie, etc., n.d.a.
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84822000	Roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84823000	Roulements à rouleaux en forme de tonneau
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84829190	Billes, galets, rouleaux, aiguilles pour roulements (autres que rouleaux coniques et billes en acier du n° 7326)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84831095	Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84833032	Paliers pour machines, pour tous types de roulements
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84833038	Paliers sans roulements incorporés, pour machines et coussinets (sauf pour tous types de roulements)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84833080	Coussinets et coquilles de coussinets, pour machines
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84834051	Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses, pour machines
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84834059	Variateurs de vitesse pour machines (autres que réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84834090	Engrenages et roues de friction pour machines (autres que des simples roues et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément et autres qu'embrayages, broches filetées à billes ou à rouleaux et engrenages en général ainsi que des roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84835080	Volants et poulies, y.c. les poulies à moufles (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84836080	Embrayages et organes d'accouplement, y.c. les joints d'articulation, pour machines (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84839089	Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	84879090	Parties de machines ou d'appareils du chapitre 84, sans caractéristiques spéciales d'utilisation, n.d.a.
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	85011010	Moteurs synchrones, d'une puissance <= 18 W
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	85011091	Moteurs universels, d'une puissance <= 37,5 W
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	85011099	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 37,5 W
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	85012000	Moteurs universels, d'une puissance > 37,5 W
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	85013100	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	85013280	Moteurs et génératrices à courant continu, puissance > 7,5 kW mais <= 75 kW
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	85013300	Moteurs et génératrices à courant continu, d'une puissance > 75 kW mais <= 375 kW
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	85015100	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	85015220	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 W mais <= 7,5 kW
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	85015230	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 kW (sauf moteurs de traction)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	85015399	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	85044055	Bobines de réactance et autres selfs (autres que du type utilisé avec les appareils de télécommunication et pour l'alimentation électrique des machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités ainsi que pour lampes ou tubes à décharge)

Accusé de réception en préfecture
973 28005267
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	85045095	Aimants permanents en ferrite agglomérée
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	85051910	Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation, autres qu'en métal ou ferrite agglomérée
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	85051990	Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation, autres qu'en métal ou ferrite agglomérée
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	85059021	Electro-aimants des types utilisés exclusivement ou principalement pour les appareils de diagnostic par visualisation à résonnance magnétique, autres que les électro-aimants de la position 9018
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	85059029	Électro-aimants; plateaux, mandrins et dispositifs magnétiques ou électromagnétiques simil. de fixation (à l'excl. des électro-aimants des types utilisés exclusivement ou principalement pour les appareils de diagnostic par visualisation à résonnance magnétique, autres que les électro-aimants de la position 9018)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	85059090	Parties des aimants permanents, électro-aimants, accouplements, embrayages, variateurs de vitesse et freins électromagnétiques ou des têtes de levage ou des dispositifs de fixation magnétiques ou électromagnétiques n.d.a.
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	85071020	Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure et au lithium-ion)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	85114000	Démarrateurs, même fonctionnant comme génératrices, pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	85334090	Résistances électriques variables (y.c. les rhéostats et les potentiomètres), pour une puissance > 20 W (autres que résistances variables bobinées et résistances chauffantes)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	85352900	Disjoncteurs, pour une tension >= 72,5 kV
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	85371095	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	85371098	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1000 V (autres que les appareils de commutation pour la téléphonie et la télégraphie par fil, les armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, les appareils de commande à mémoire programmable, ainsi que les dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	87041010	Tombereaux automoteurs utilisés en dehors du réseau routier, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel) ou à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	87041090	Tombereaux automoteurs utilisés en dehors du réseau routier, à moteur (autre qu'à piston à allumage par compression [moteur diesel ou semi-diesel] ou à piston à allumage par étincelles [moteur à explosion])

Accusé de réception en préfecture
973 28 00 52678
- AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	87042291	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	87042299	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	87085055	Parties de ponts avec différentiel, même pourvus d'autres organes de transmission, et d'essieux porteurs, en aciers estampés, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux, n.d.a. (non destinés au montage de certains véhicules de la sous-position 8708 50 20)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	87089390	Embrayages et leurs parties, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules de la sous-position 8708 93 10)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	87089997	Parties et accessoires pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux, n.d.a. (sauf en aciers estampés)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	90248019	Machines et appareils d'essais des propriétés mécaniques des matériaux, électroniques (autres que les métaux, textiles, papiers et cartons)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	90258080	Densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants simil., hygromètres et psychromètres, même combinés entre eux ou à des thermomètres ou baromètres, non électroniques
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	90262020	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, électroniques (à l'excl. des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	90262080	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, non électroniques (à l'excl. des manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique et des instruments et appareils pour la régulation pour le contrôle automatiques)
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	90268080	Instruments et appareils pour la mesure et le contrôle des caractéristiques variables des liquides ou des gaz, non électroniques, n.d.a.
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	90301000	Instruments et appareils pour la mesure ou la détection des radiations ionisantes
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
0899Z	Autres activités extractives n.c.a.	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
0899Z	Autres activités extractives n.c.a.	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0899Z	Autres activités extractives n.c.a.	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
0990Z	Activités de soutien aux autres industries extractives	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
0990Z	Activités de soutien aux autres industries extractives	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
0990Z	Activités de soutien aux autres industries extractives	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
0990Z	Activités de soutien aux autres industries extractives	84314300	Parties de machines de sondage ou de forage des n° 843041 ou 843049, n.d.a.
1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	84135061	Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	05040000	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	07122000	Oignons, séchés, même coupés en morceaux ou en tranches ou bien broyés ou pulvérisés, mais non autrement préparés
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	07129090	Légumes et mélanges de légumes, séchés, même coupés en morceaux ou en tranches ou bien broyés ou pulvérisés, mais non autrement préparés (à l'excl. des pommes de terre, des oignons, des champignons, des truffes, du maïs doux, des tomates et des carottes)
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	09041200	Poivre du genre 'Piper', broyé ou pulvérisé
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	09042200	Piments du genre 'Capsicum' ou du genre 'Pimenta', broyés ou pulvérisés

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	09109190	Mélanges d'épices broyées ou pulvérisées
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	11031190	Gruaux et semoules de froment [blé] tendre et d'épeautre
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	11081300	Fécule de pommes de terre
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	19054090	Pain grillé et produits simil. grillés (à l'excl. des biscottes)
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	21039090	Préparations pour sauces et sauces préparées; condiments et assaisonnements, composés (à l'excl. de la sauce de soja, du tomato ketchup et autres sauces tomates, du chutney de mangue liquide ainsi que des amers aromatiques du n° 2103 90 30)
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	21069092	Préparations alimentaires, n.d.a., ne contenant pas de matières grasses provenant du lait, de saccharose, d'isoglucose, de glucose, d'amidon ou de fécule ou contenant en poids < 1,5% de matières grasses provenant du lait, < 5% de saccharose ou d'isoglucose, < 5% de glucose, d'amidon ou de fécule
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	21069098	Préparations alimentaires, n.d.a., contenant en poids 1,5% de matières grasses provenant du lait, 5% de saccharose ou d'isoglucose, 5% de glucose ou d'amidon ou de fécule
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	25010091	Sel propre à l'alimentation humaine
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	28342100	Nitrate de potassium
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	28353100	Triphosphate de sodium [tripolyphosphate de sodium], de constitution chimique définie ou non
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	29181100	Acide lactique, ses sels et ses esters (à l'excl. des composés inorganiques ou organiques du mercure)
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	32030010	Matières colorantes d'origine végétale, y.c. les extraits tinctoriaux, même de constitution chimique définie; préparations à base de matières colorantes d'origine végétale, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	35030010	Gélatines, y.c. celles présentées en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, même ouvrées en surface ou colorées, et leurs dérivés (à l'excl. des gélatines impures)
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	39232100	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	39232910	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en poly[chlorure de vinyle]

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	39241000	Vaisselle et autres articles pour le service de la table ou de la cuisine, en matières plastiques
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	44191100	Planches à pain, planches à hacher et articles similaires pour la table ou la cuisine, en bambou
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	44191200	Baguettes en bambou
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	44191900	Articles en bambou pour la table ou la cuisine (à l'excl. des planches à pain, planches à hacher et articles similaires, des baguettes, ainsi que des articles d'ameublement, des objets d'ornement, des ouvrages de tonnellerie, des parties d'articles en bois pour la table ou la cuisine, des balais, des brosses ainsi que des tamis et cribles à main)
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	44199090	Articles pour la table ou la cuisine (à l'excl. de ceux en bois tropicaux : okoumé, obeche, sapelli, sipo, acajou d'Afrique, makoré, iroko, tiama, mansonia, ilomba, dibétou, limba, azobé, dark red meranti, light red meranti, meranti bakau, white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti, alan, keruing, ramin, kapur, teak, jongkong, merbau, jelutong, kempas, virola, mahogany "swietenia spp.", imbuia, balsa, palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose)
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	48055000	Papier et carton feutre, papier et carton laineux, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	48115900	Papiers et cartons, colorés en surface, décorés en surface ou imprimés, enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des adhésifs ainsi que des papiers et cartons blanchis d'un poids > 150 g/m²)
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	48116000	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de cire, de paraffine, de stéarine, d'huile ou de glycérol, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des produits des n° 4803, 4809 et 4818)
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	56075090	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	56079090	Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90-anex1
 -AU 1013A
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	87042291	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises: d'un poids en charge maximal excédant 5 t mais n'excédant pas 20 t, autres que Tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier-neufs
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	87042299	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises: d'un poids en charge maximal excédant 5 t mais n'excédant pas 20 t, autres que Tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier-usagés
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	03048700	Filets de thons (du genre [Thunnus]), listaos ou bonites à ventre rayé [Euthynnus [Katsuwonus] pelamis], congelés
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	03048890	Sables siliceux et sables quartzeux, même colorés
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	03048990	Filets de poissons, n.d.a., congelés
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	25051000	Sables siliceux et sables quartzeux, même colorés
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	27101981	Huiles pour moteurs, compresseurs et turbines, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumeux et dont ces huiles constituent l'élément de base (sauf celles destinées à subir une transformation chimique)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	27101983	Liquides pour transmissions hydrauliques, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumeux et dont ces huiles constituent l'élément de base (sauf ceux destinés à subir une transformation chimique)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	27101985	Huiles blanches et paraffine liquide, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumeux, et dont ces huiles constituent l'élément de base (sauf celles destinées à subir une transformation chimique)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	27101987	Huiles pour engrenages, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumeux, et dont ces huiles constituent l'élément de base (sauf celles destinées à subir une transformation chimique)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	27101991	Huiles pour usiner les métaux, huiles de démoulage et huiles anticorrosives, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumeux, et dont ces huiles constituent l'élément de base (sauf celles destinées à subir une transformation chimique)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	27101993	Huiles isolantes, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumeux, et dont ces huiles constituent l'élément de base (sauf celles destinées à subir une transformation chimique)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	27101999	Huiles lubrifiantes et autres huiles lourdes et préparations, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base, n.d.a. (sauf celles destinées à subir une transformation chimique)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	29031100	Chlorométhane [chlorure de méthyle] et chloroéthane [chlorure d'éthyle]
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	29152100	Acide acétique
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	32089099	Peintures et vernis à base de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux

Accusé de réception en préfecture
973-100052678-20171220-AP-2017-03-01-01
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	39042200	Poly[chlorure de vinyle] sous formes primaires, plastifié, mélangé à d'autres substances
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	39191015	Bandes en polypropylène, dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé, auto-adhésives, en rouleaux d'une largeur <= 20 cm
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	39201025	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, imprimées, non renforcées, ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, imprimées, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94, (à l'excl. des feuilles étirables non imprimées, et des feuilles en polyéthylène d'une épaisseur >= 20 mais <= 40 micromètres destinées à la fabrication de film photorésistant pour les semi-conducteurs ou des circuits imprimés)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	39206900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyesters non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs; produits en polycarbonates, en poly[éthylène téréphtalate] ou non saturés; revêtements de sols, de murs ou de plafonds)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	39219010	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyesters, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	39232100	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	48171000	Enveloppes, en papier ou en carton
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171223-CTG-AP-2017-90-annexe de
-AU 1020Z poisson, de crustacés et de
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 11/01/2018

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	48194000	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose (à l'excl. des pochettes pour disques et des sacs d'une largeur à la base >= 40 cm)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	48211090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	56074911	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	56081120	Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épuisettes)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	61149000	Vêtements spéciaux destinés à des fins professionnelles, sportives ou autres n.d.a., en bonneterie, de matières textiles (sauf de coton, fibres synthétiques ou artificielles)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	61161020	Gants en bonneterie, imprégnés, enduits ou recouverts de caoutchouc
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	61161080	Mitaines et moufles en bonneterie, imprégnés, enduits ou recouverts de matière plastique ou de caoutchouc et gants en bonneterie imprégnés, enduits ou recouverts de matière plastique
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	61169100	Gants, mitaines et moufles, en bonneterie, de laine ou poils fins (sauf pour bébés)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	61169200	Gants, mitaines et moufles, en bonneterie, de coton (sauf imprégnés, enduits ou recouverts de matière plastique ou de caoutchouc et sauf pour bébés)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	61169300	Gants, mitaines et moufles, en bonneterie, de fibres synthétiques (sauf imprégnés, enduits ou recouverts de matière plastique ou de caoutchouc et sauf pour bébés)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	61169900	Gants, mitaines et moufles, en bonneterie, de matières textiles (autres que laine, poils fins, coton, fibres synthétiques ou imprégnés, enduits ou recouverts de matières plastiques ou de caoutchouc et sauf pour bébés)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	62011900	Manteaux, imperméables, cabans, capes et articles simil., de matières textiles, pour hommes ou garçonnets (autres que laine, poils fins, coton, fibres synthétiques ou artificielles et sauf articles en bonneterie)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	73072980	Accessoires de tuyauterie en aciers inoxydables (sauf accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, moulés, filetés)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	73089099	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (sauf tours et pylônes; ponts et éléments de ponts; constructions et parties de constructions en tôle; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étayage; barrages, vannes, portes-écluses, débarcadères, docks fixes et autres constructions maritimes ou fluviales)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	73121081	Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 3 mm mais <= 12 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	73151200	Chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier (autres qu'à rouleaux)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	73158900	Chaînes et chaînettes en fonte, fer ou acier (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes, à maillons à étais, à maillons soudés, et leurs parties; chaînes et chaînettes de montres, d'horloges ou de bijouterie; chaînes dentées et à scie; chenilles, chaînes à entraînement pour transporteurs; chaînes à pinces pour matériel de l'industrie textile; dispositifs de sécurité à chaînes pour verrouiller les portes; chaînes d'arpenteur)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	74112900	Tubes et tuyaux en alliages de cuivre (sauf en alliages à base de cuivre-zinc [laiton], de cuivre-nickel [cupronickel], ou de cuivre-nickel-zinc [mailechort])
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	82011000	Bêches et pelles, avec partie travaillante en métaux communs
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	82022000	Lames de scies à ruban en métaux communs
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	82023900	Lames de scies circulaires (y.c. les lames de fraises-scies) et leurs parties, en métaux communs et avec partie travaillante en matières autres que l'acier
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	82041200	Clés de serrage à main (y.c. les clés dynamométriques), en métaux communs, à ouverture variable
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	82042000	Douilles de serrage interchangeables, même avec manches, en métaux communs
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	82083000	Couteaux et lames tranchantes, en métaux communs, pour appareils de cuisine ou pour machines de l'industrie alimentaire
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	82119200	Couteaux à lame fixe en métaux communs (sauf couteaux à foin et à paille, coutelas et machettes, couteaux et lames tranchantes pour machines ou appareils mécaniques, couteaux à poisson, couteaux à beurre, petites et grandes lames de rasoirs et autres couteaux du n° 8214)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	83052000	Agrafes présentées en barrettes, en métaux communs
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	84051000	Générateurs de gaz à l'air ou de gaz à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs; générateurs d'acétylène et générateurs simil. de gaz, par procédé à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs (sauf fours à coke, générateurs de gaz par procédé électrolytique et lampes à acétylène)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84099900	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84129040	Parties de moteurs hydrauliques, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 1020Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84133080	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (à l'excl. des pompes d'injection)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
* 1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84141015	Pompes à vide des types utilisées pour la fabrication de semi-conducteurs ou des types utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de dispositifs d'affichage à écran plat
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84141025	Pompes à vide à piston tournant, pompes à palettes, pompes moléculaires et pompes Roots
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84141089	Pompes à vide (autres que pompes à vide utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de semi-conducteurs ou de dispositifs d'affichage à écran plat, destinées à être utilisées dans la fabrication des semi-conducteurs, pompes à piston tournant, pompes à palettes, pompes moléculaires, pompes Roots, pompes à diffusion, pompes cryostatiques et pompes à adsorption)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	84143020	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance <= 0,4 kW
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84143081	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW, hermétiques ou semi-hermétiques
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84143089	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW (sauf compresseurs hermétiques ou semi-hermétiques)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84145915	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	84151010	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air, formant un seul corps, du type mural ou pour fenêtres

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
 AU 1020Z
 Date de télétransmission : 20/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	84151090	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air du type "split-system" [systèmes à éléments séparés], du type mural ou pour fenêtres
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	84181020	Combinaisons de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs munis de portes extérieures séparées, d'une capacité > 340 l
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	84182900	Réfrigérateurs ménagers à absorption
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84185011	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits congelés
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84193900	Séchoirs (sauf pour produits agricoles, bois, pâtes à papier, papier ou carton, pour fils, tissus ou autres matières textiles, pour bouteilles ou autres récipients, sèche-cheveux, sèche-mains et sauf appareils ménagers)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84195020	Echangeurs de chaleur fabriqués à partir de fluoropolymères dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 3 cm
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84195080	Échangeurs de chaleur (à l'excl. des chauffe-eau à chauffage instantané ou à accumulation, des chaudières de chauffage central et des appareils dans lesquels l'échange thermique ne s'effectue pas à travers une paroi, ainsi que des échangeurs de chaleur fabriqués à partir de fluoropolymères dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 3 cm)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84219910	Parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84219990	Parties des machines et appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a. (à l'excl. des parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84229090	Parties de machines à emballer ou emballer les marchandises et autres machines et appareils du n° 8422, n.d.a. (à l'excl. des parties pour machines à laver la vaisselle)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84232010	Bascules à pesage continu sur transporteurs, à pesage électronique

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171223-AP-2017-0003-0001
-AU 1020Z poisson, de crustacés et de mollusques
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	84232090	Bascules à pesage continu sur transporteurs, autres qu'à pesage électronique
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84238129	Appareils et instruments de pesage, à pesage électronique, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, bascules à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants, des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, ainsi que des balances de magasin)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84238180	Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances à pesage électronique, des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, balances à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	84238281	Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (sauf ceux à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles]), des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	84243001	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), équipés d'un dispositif de chauffage
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84253100	Treuil et cabestans, à moteur électrique
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84283990	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises (à l'excl. des appareils spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains, des appareils à benne, à bande ou à courroie, des appareils à rouleaux ou à galets, des appareils pneumatiques et des passeurs automatiques de circuits pour le transport, la manutention et le stockage de matériels pour dispositifs à semi-conducteur)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84289090	Machines et appareils de lavage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	84313900	Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84433210	Imprimantes aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau

Accusé de réception en préfecture
973-102052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84439110	Parties et accessoires de machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs, n.d.a.
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	84831029	Manivelles et vilebrequins (autres qu'en acier forgé ou coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	84833080	Coussinets et coquilles de coussinets, pour machines
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	84834090	Engrenages et roues de friction pour machines (autres que des simples roues et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément et autres qu'embrayages, broches filetées à billes ou à rouleaux et engrenages en général ainsi que des roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	84841000	Joints métalloplastiques
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	85015220	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 W mais <= 7,5 kW
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	85021320	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 375 kVA mais <= 750 kVA
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	85030099	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	85042210	Transformateurs à diélectrique liquide, puissance > 650 kVA mais <= 1600 kVA
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	85044088	Onduleurs statiques, puissance > 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)

Accusé de réception en préfecture
973-100052678-20171220-AP-2017-03-01-01
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	85163300	Appareils électriques pour sécher les mains
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	85219000	Appareils d'enregistrement ou de reproduction vidéophoniques, incorporant également un récepteur de signaux vidéophoniques (autres qu'à bandes magnétiques et à l'excl. des caméscopes)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	85261000	Appareils de radiodétection et de radiosondage [radar]
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	85269120	Appareils récepteurs de radionavigation (à l'excl. des appareils de radiodétection et de radiosondage [radar])
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	85285210	Moniteurs n'incorporant pas d'appareil de réception de télévision, des types utilisés exclusivement ou principalement dans un système automatique de traitement de l'information du n° 8471 (à l'excl. des moniteurs à tube cathodique)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	85291039	Antennes d'extérieur pour récepteurs de radiodiffusion et de télévision (autres que pour réception par satellite)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	85311030	Avertisseurs électriques pour la protection contre le vol ou l'incendie et appareils simil., des types utilisés pour bâtiments
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	85359000	Appareils électriques pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension > 1000 V (autres que fusibles et coupe-circuit, disjoncteurs, sectionneurs, interrupteurs, parafoudres, limiteurs de tension et étaleurs d'ondes ainsi qu'armoires, pupitres, commandes etc. du n° 8537)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	85372099	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 72,5 KV
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	85389099	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux appareils des n° 8535, 8536 ou 8537, n.d.a. (à l'excl. des assemblages électroniques et des tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports pour articles du n° 8537, dépourvus de leurs appareils, ainsi que pour testeurs de disques [wafers] à semi-conducteur du n° 8536 90 20)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	85393920	Lampes fluorescentes à cathode froide (CCFL) pour le rétroéclairage de dispositifs d'affichage à écran plat
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	85393980	Lampes et tubes à décharge (autres que fluorescents, à cathode chaude, à vapeur de mercure ou de sodium, à halogénure métallique et à rayons ultraviolets, ainsi que les lampes fluorescentes à cathode froide (CCFL) pour le rétroéclairage de dispositifs d'affichage à écran plat)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	85395000	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	85423190	Circuits intégrés électroniques utilisés comme processeurs et contrôleurs, même combinés avec des mémoires, des convertisseurs, des circuits logiques, des amplificateurs, des horloges, des circuits de synchronisation ou d'autres circuits (sauf sous forme de circuits intégrés à puces multiples)

Accusé de réception en préfecture
973-100052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	85437001	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	85437002	Amplificateurs hyperfréquence
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	85437003	Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	85437004	Enregistreurs numériques de données de vol
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	85437005	Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	85437006	Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	85437007	Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	85437008	Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	85437009	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	86090090	Cadres et conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport (à l'excl. des conteneurs avec blindage en plomb, pour le transport des matières radioactives [Euratom])
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	87089997	Parties et accessoires pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux, n.d.a. (sauf en aciers estampés)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	87091190	Chariots électriques (non munis d'un dispositif de levage), des types utilisés pour le transport des marchandises sur de courtes distances, y.c. les chariots-tracteurs des types utilisés dans les gares (à l'excl. des chariots utilisés pour le transport de produits à forte radioactivité)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	89079000	Engins flottants, p.ex. réservoirs, caissons, coffres d'amarrage, bouées et balises (sauf radeaux gonflables, bateaux des n° 8901 à 8906 et engins flottants à dépecer)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	90262020	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, électroniques (à l'excl. des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	90328900	Instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques (à l'excl. des instruments et appareils, hydrauliques ou pneumatiques, pour la régulation ou le contrôle automatiques, des manostats [pressostats], des thermostats et des articles de robinetterie du n° 8481)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	94037000	Meubles en matières plastiques (autres que pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire, la chirurgie et autres que sièges)

Accusé de réception en préfecture
973-102052678-20171229-AP-2017-09-01-01
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, crustacés et mollusques	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
1039B	Transformation et conservation de fruits	04015039	Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, d'une teneur en poids de matières grasses > 21 % mais <= 45 % (sauf en emballages immédiats d'un contenu net <= 2 l)
1039B	Transformation et conservation de fruits	04021019	Lait et crème de lait, en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matières grasses <= 1,5%, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, en emballages immédiats d'un contenu net > 2,5 kg
1039B	Transformation et conservation de fruits	04022118	Lait et crème de lait, en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matières grasses > 1,5 % mais <= 27 %, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, en emballages immédiats d'un contenu net > 2,5 kg
1039B	Transformation et conservation de fruits	09041200	Poivre du genre piper broyé ou pulvérisé
1039B	Transformation et conservation de fruits	09042200	Piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, broyés ou pulvérisés
1039B	Transformation et conservation de fruits	09062000	Cannelle et fleurs de cannelier, broyées ou pulvérisées
1039B	Transformation et conservation de fruits	9071000	Girofles, antofles, clous et griffes, non broyés ni pulvérisés
1039B	Transformation et conservation de fruits	9072000	Girofles, antofles, clous et griffes, broyés ou pulvérisés
1039B	Transformation et conservation de fruits	9081100	Noix muscades, non broyées ni pulvérisées
1039B	Transformation et conservation de fruits	9081200	Noix muscades, broyées ou pulvérisées
1039B	Transformation et conservation de fruits	9092100	Graines de coriandre, non broyées ni pulvérisées
1039B	Transformation et conservation de fruits	9092200	Graines de coriandre, broyées ou pulvérisées
1039B	Transformation et conservation de fruits	9093200	Graines de cumin, broyées ou pulvérisées
1039B	Transformation et conservation de fruits	9096100	Baies de genièvre et graines d'anis, de badiane, de carvi, de fenouil, non broyées ni pulvérisées
1039B	Transformation et conservation de fruits	09101200	Gingembre, broyé ou pulvérisé

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
 -AU 1039B
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1039B	Transformation et conservation de fruits	09103000	Curcuma
1039B	Transformation et conservation de fruits	9109105	Curry
1039B	Transformation et conservation de fruits	9109939	Thym, broyé ou pulvérisé
1039B	Transformation et conservation de fruits	09109991	Épices, non broyées, ni pulvérisées
1039B	Transformation et conservation de fruits	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
1039B	Transformation et conservation de fruits	11063090	Farine de manioc
1039B	Transformation et conservation de fruits	11081200	Amidon de maïs
1039B	Transformation et conservation de fruits	12112000	Racines de ginseng, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées
1039B	Transformation et conservation de fruits	12119086	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, des espèces du genre Ephedra ainsi que des fèves de tonka)
1039B	Transformation et conservation de fruits	13022010	Matières pectiques, pectinates et pectates, à l'état sec
1039B	Transformation et conservation de fruits	13023900	Mucilages et épaississants dérivés des végétaux, même modifiés (à l'excl. de l'agar-agar et des mucilages et épaississants de caroubes, de graines de caroubes ou de graines de guarée)
1039B	Transformation et conservation de fruits	15091020	Huile d'olive vierge extra
1039B	Transformation et conservation de fruits	15091080	Huile d'olive vierge et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées, obtenue, à partir des fruits de l'olivier, uniquement par des procédés mécaniques ou physiques, dans des conditions n'altérant pas l'huile (à l'excl. de l'huile d'olive lampante et de l'huile d'olive vierge extra)
1039B	Transformation et conservation de fruits	15121191	Huile tournesol
1039B	Transformation et conservation de fruits	15121910	Huile tournesol ou de carthame et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées, destinées à des usages techniques ou industriels
1039B	Transformation et conservation de fruits	15121990	Huiles de tournesol ou de carthame et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
1039B	Transformation et conservation de fruits	17011490	Sucre de canne brut, sans addition d'aromatisants ou de colorants, à l'état solide (à l'excl. du sucre de canne destiné à être raffiné du n° 1701 13)
1039B	Transformation et conservation de fruits	17019910	Sucres blancs, sans addition d'aromatisants ou de colorants, contenant, à l'état sec, en poids déterminé selon la méthode polarimétrique, 99,5% ou plus de saccharose
1039B	Transformation et conservation de fruits	17029071	Sucres et mélasses, caramélisés, contenant en poids à l'état sec >= 50% de saccharose
1039B	Transformation et conservation de fruits	17029079	Sucres et mélasses, caramélisés, contenant en poids à l'état sec < 50% de saccharose (à l'excl. des sucres et mélasses en poudre, même agglomérée)
1039B	Transformation et conservation de fruits	18050000	Poudre de cacao, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1039B	Transformation et conservation de fruits	18062010	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, présentés soit en blocs ou en barres d'un poids > 2 kg, à l'état liquide, pâteux ou en poudres, granulés ou simil., en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu > 2 kg, d'une teneur en poids de beurre de cacao >= 31% ou d'une teneur totale en poids de beurre de cacao et de matières grasses provenant du lait >= 31% (sauf poudre de cacao)
1039B	Transformation et conservation de fruits	18062030	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, présentés soit en blocs ou en barres d'un poids > 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes simil., en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu > 2 kg, d'une teneur totale en poids de beurre de cacao et de matières grasses provenant du lait >= 25% mais < 31% (à l'excl. de la poudre de cacao)
1039B	Transformation et conservation de fruits	18062095	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, présentés soit en blocs ou en barres d'un poids > 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes simil., en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu > 2 kg, d'une teneur en poids de beurre de cacao < 18% (à l'excl. du glaçage au cacao, de la poudre de cacao et des préparations dites 'chocolate milk crumb')
1039B	Transformation et conservation de fruits	20082051	Ananas, préparés ou conservés, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, d'une teneur en sucres > 17% en poids, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
1039B	Transformation et conservation de fruits	20082059	Ananas, préparés ou conservés, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, d'une teneur en sucre >13% et <= 17% en poids, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
1039B	Transformation et conservation de fruits	20084051	Poires, préparées ou conservées, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, d'une teneur en sucres > 13% en poids, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
1039B	Transformation et conservation de fruits	20085061	Abricots, préparés ou conservés, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, d'une teneur en sucres > 13% en poids, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
1039B	Transformation et conservation de fruits	20086050	Cerises, préparées ou conservées, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
1039B	Transformation et conservation de fruits	20087061	Pêches, y.c. les brugnon et nectarines, préparées ou conservées, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, d'une teneur en sucres > 13% en poids, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
1039B	Transformation et conservation de fruits	20088050	Fraises, préparées ou conservées, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
1039B	Transformation et conservation de fruits	20089251	Mélanges de goyaves, mangues, mangoustans, papayes, tamarins, pommes de cajou, litchis, fruits du jacquier [pain des singes], sapotilles, fruits de la passion, caramboles et pitahayas, y.c. les mélanges contenant en poids >= 50% de ces fruits et de noix de coco, noix de cajou, noix du Brésil, noix d'arec [ou de bétel], noix de kola et noix macadamia, préparés ou conservés, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
1039B	Transformation et conservation de fruits	20089259	Mélanges de fruits ou d'autres parties de plantes comestibles, préparés ou conservés, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg (à l'excl. des mélanges de fruits à coques, des mélanges contenant en poids 50% de fruits tropicaux et de fruits à coques tropicaux tels que définis dans les notes complémentaires 7 et 8 du présent chapitre, d'arachides et d'autres graines, ainsi que des préparations du type 'Müsli' à base de flocons de céréales non-grillés visées au n° 1904.20.10)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1039B	Transformation et conservation de fruits	20089292	Mélanges de goyaves, mangues, mangoustans, papayes, tamarins, pommes de cajou, litchis, fruits du jaquier [pain des singes], sapotilles, fruits de la passion, caramboles et pitahayas, y.c. les mélanges contenant en poids >= 50% de ces fruits et de noix de coco, noix de cajou, noix du Brésil, noix d'arec [ou de bétel], noix de kola et noix macadamia, préparés ou conservés, sans addition d'alcool ou de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net >= 5 kg
1039B	Transformation et conservation de fruits	20089751	Mélanges de goyaves, mangues, mangoustans, papayes, tamarins, pommes de cajou, litchis, fruits du jaquier [pain des singes], sapotilles, fruits de la passion, caramboles et pitahayas, y.c. les mélanges contenant en poids >= 50 % de ces fruits et de noix de coco, noix de cajou, noix du Brésil, noix d'arec [ou de bétel], noix de kola et noix macadamia, préparés ou conservés, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
1039B	Transformation et conservation de fruits	20089759	Mélanges de fruits ou d'autres parties de plantes comestibles, préparés ou conservés, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg (à l'excl. des mélanges de fruits à coques, des mélanges contenant en poids 50 % de fruits tropicaux et de fruits à coques tropicaux tels que définis dans les notes complémentaires 7 et 8 du chapitre 20, d'arachides et d'autres graines, ainsi que des préparations du type Muesli à base de flocons de céréales non grillés visées au n° 1904 20 10)
1039B	Transformation et conservation de fruits	20089792	Mélanges de goyaves, mangues, mangoustans, papayes, tamarins, pommes de cajou, litchis, fruits du jaquier [pain des singes], sapotilles, fruits de la passion, caramboles et pitahayas, y.c. les mélanges contenant en poids >= 50 % de ces fruits et de noix de coco, noix de cajou, noix du Brésil, noix d'arec [ou de bétel], noix de kola et noix macadamia, préparés ou conservés, sans addition d'alcool ou de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net >= 5 kg
1039B	Transformation et conservation de fruits	20089948	Goyaves, mangues, mangoustans, papayes, tamarins, pommes de cajou, litchis, fruits du jaquier [pain des singes], sapotilles, fruits de la passion, caramboles et pitahayas, préparés ou conservés, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
1039B	Transformation et conservation de fruits	20089999	Fruits et autres parties comestibles de plantes, préparés ou conservés, sans addition d'alcool ou de sucre (sauf préparés ou conservés au vinaigre ou à l'acide acétique, confits au sucre mais non conservés dans du sirop et à l'excl. des confitures, gelées de fruits, marmelades, purées et pâtes de fruits obtenues par cuisson, des fruits à coques, des arachides et autres graines, des ananas, des agrumes, des poires, des abricots, des cerises, des pêches, des fraises, des airelles, des prunes, du maïs, des ignames, des patates douces et des parties comestibles de plantes simil.)
1039B	Transformation et conservation de fruits	20089999	Fruits et autres parties comestibles de plantes, préparés ou conservés, sans addition d'alcool ou de sucre (sauf préparés ou conservés au vinaigre ou à l'acide acétique, confits au sucre mais non conservés dans du sirop et à l'excl. des confitures, gelées de fruits, marmelades, purées et pâtes de fruits obtenues par cuisson, des fruits à coques, des arachides et autres graines, des ananas, des agrumes, des poires, des abricots, des cerises, des pêches, des fraises, des airelles, des prunes, du maïs, des ignames, des patates douces et des parties comestibles de plantes simil.)
1039B	Transformation et conservation de fruits	21033090	Moutarde préparée
1039B	Transformation et conservation de fruits	22090019	Vinaigre de vin, comestibles, présentes en récipients d'une contenance de >2L
1039B	Transformation et conservation de fruits	22090091	Vinaigre cristal

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171228-CTG-AP-2017-90-annexes
AU 1039B
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1039B	Transformation et conservation de fruits	22090099	Vinaigres comestibles et succédanés de vinaigre comestibles obtenus à partir d'acide acétique, présentés en récipients d'une contenance > 2 l (à l'excl. des vinaigres de vin)
1039B	Transformation et conservation de fruits	27101999	Huiles lubrifiantes et autres huiles lourdes et préparations, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base, n.d.a. (sauf celles destinées à subir une transformation chimique)
1039B	Transformation et conservation de fruits	28321000	Sulfites de sodium
1039B	Transformation et conservation de fruits	28322000	Sulfites (autres que de sodium)
1039B	Transformation et conservation de fruits	29181400	Acide citrique
1039B	Transformation et conservation de fruits	30065000	Trousses et boîtes de pharmacie garnies, pour soins de première urgence
* 1039B	Transformation et conservation de fruits	32151900	Encres d'imprimerie, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres noires)
1039B	Transformation et conservation de fruits	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
1039B	Transformation et conservation de fruits	35079090	Enzymes et enzymes préparées, n.d.a. (à l'excl. de la présure et de ses concentrats, de la lipoprotéine lipase et de l'Aspergillus alkaline protéase)
1039B	Transformation et conservation de fruits	38089410	Désinfectants et produits simil., à base de sels d'ammonium quaternaire, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
1039B	Transformation et conservation de fruits	38089490	Désinfectants et produits simil., présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de sels d'ammonium quaternaire ou de composés halogénés ainsi que des marchandises du n° 380850)
1039B	Transformation et conservation de fruits	38112100	Huile pour compresseur
1039B	Transformation et conservation de fruits	38140090	Solvant pour encre
1039B	Transformation et conservation de fruits	38210000	Milieux de culture préparés pour le développement et l'entretien des micro-organismes (y.c. les virus et les organismes similaires) ou des cellules végétales, humaines ou animales
1039B	Transformation et conservation de fruits	39201024	Film étirable
1039B	Transformation et conservation de fruits	39201025	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, imprimées, non renforcées, ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, imprimées, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94, (à l'excl. des feuilles étirables non imprimées, et des feuilles en polyéthylène d'une épaisseur >= 20 mais <= 40 micromètres destinées à la fabrication de film photorésistant pour les semi-conducteurs ou des circuits imprimés)
1039B	Transformation et conservation de fruits	39204390	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle non alvéolaires, contenant en poids >= 6% de plastifiants, d'une épaisseur > 1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs et revêtements de sols, de murs ou plafonds du n° 3918)

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1039B	Transformation et conservation de fruits	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
1039B	Transformation et conservation de fruits	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
1039B	Transformation et conservation de fruits	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
1039B	Transformation et conservation de fruits	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
1039B	Transformation et conservation de fruits	39235090	Bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques (à l'excl. des capsules de bouchage ou de surbouchage)
1039B	Transformation et conservation de fruits	39239000	Capsules
1039B	Transformation et conservation de fruits	39241000	Vaisselle et autres articles pour la cuisine
1039B	Transformation et conservation de fruits	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
1039B	Transformation et conservation de fruits	44219097	OUVRAGES, EN BOIS, N.D.A.
1039B	Transformation et conservation de fruits	45031090	Bouchons de tous types, en liège naturel, y.c. leurs ébauches à arêtes arrondies (à l'excl. des bouchons cylindriques)
1039B	Transformation et conservation de fruits	45049020	Bouchons en liège aggloméré (à l'excl. des articles cylindriques)
1039B	Transformation et conservation de fruits	48059320	Papiers et cartons à base de papiers recyclés, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids >= 225 g/m², n.d.a.
1039B	Transformation et conservation de fruits	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
1039B	Transformation et conservation de fruits	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
1039B	Transformation et conservation de fruits	48195000	Emballages cartons
1039B	Transformation et conservation de fruits	48196000	Sacs , sachets, pochettes et cornets, en papier, carton, ouate, ou nappes
1039B	Transformation et conservation de fruits	48201010	Registres, livres comptables, carnets de notes, de commandes ou de quittances, blocs-mémorandums, blocs de papier à lettres, agendas et ouvrages simil., en papier ou carton
1039B	Transformation et conservation de fruits	48204000	Liasses et carnets manifold, même comportant des feuilles de papier carbone, en papier ou carton
1039B	Transformation et conservation de fruits	48209000	Registres, livres comptables, carnets (de notes, de commandes, de quittances), agendas, blocs-mémorandums, blocs de papier à lettres et ouvrages similaires, cahiers, sous-main, classeurs, reliures (à feuillets mobiles ou autres), chemises et couvertures à dossiers et autres articles scolaires, de bureau ou de papeterie, y compris les liasses et carnets manifold, même comportant des feuilles de papier carbone, en papier ou carton; albums pour échantillonnages ou pour collections et couvertures pour livres, en papier ou carton
1039B	Transformation et conservation de fruits	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou carton, imprimées autoadhésives
1039B	Transformation et conservation de fruits	48211090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
1039B	Transformation et conservation de fruits	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives

Accusé de réception en préfecture
73-200052678-20171229-AP-2017-90-anex1
-AU 1039B
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1039B	Transformation et conservation de fruits	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
1039B	Transformation et conservation de fruits	49019900	Brochures, livres & similaires
1039B	Transformation et conservation de fruits	58064000	Rubans sans trame, en fils ou fibres parallélisés et encollés [bolducs], d'une largeur <= 30 cm
1039B	Transformation et conservation de fruits	61143000	Vêtements de fibres synthétiques ou artificielles
1039B	Transformation et conservation de fruits	61161080	Gants, mitaines et moufles, en bonneterie
1039B	Transformation et conservation de fruits	62034311	Pantalons de travail en fibre synthétique
1039B	Préparations et conserves de fruits	70080020	Vitrages isolants à parois multiples, colorés dans la masse, opacifiés, plaqués [doublés] ou à couche absorbante ou réfléchissante
1039B	Transformation et conservation de fruits	70109010	Bocaux à stériliser en verre
1039B	Transformation et conservation de fruits	70109043	Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale > 0,33 l mais < 1 l
1039B	Transformation et conservation de fruits	70109045	Bouteilles et flacons en verre > 0,15l mais < 0,33l
1039B	Transformation et conservation de fruits	70191910	Manche de balai ou raclette
1039B	Préparations et conserves de fruits	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
1039B	Transformation et conservation de fruits	73089098	Rack de rangement
1039B	Préparations et conserves de fruits	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étaillage, et les produits principalement en tôle)
1039B	Transformation et conservation de fruits	73089099	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (sauf tours et pylônes; ponts et éléments de ponts; constructions et parties de constructions en tôle; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étaillage; barrages, vannes, portes-écluses, débarcadères, docks fixes et autres constructions maritimes ou fluviales)
1039B	Transformation et conservation de fruits	73102990	Pediluve
1039B	Transformation et conservation de fruits	74199990	Ouvrages en cuivre, n.d.a.
1039B	Transformation et conservation de fruits	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
1039B	Transformation et conservation de fruits	83099010	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1039B	Transformation et conservation de fruits	83099090	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
1039B	Préparations et conserves de fruits	84021990	Chaudières à vapeur, y.c. les chaudières mixtes (autres que les chaudières aquatubulaires et les chaudières pour le chauffage central conçues pour produire à la fois de l'eau chaude et de la vapeur à basse pression)
1039B	Transformation et conservation de fruits	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
1039B	Transformation et conservation de fruits	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
1039B	Transformation et conservation de fruits	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
1039B	Transformation et conservation de fruits	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
1039B	Transformation et conservation de fruits	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
1039B	Transformation et conservation de fruits	84169000	Équipement frigorifique
1039B	Transformation et conservation de fruits	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
1039B	Transformation et conservation de fruits	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
1039B	Préparations et conserves de fruits	84212100	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
1039B	Transformation et conservation de fruits	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
1039B	Préparations et conserves de fruits	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
1039B	Transformation et conservation de fruits	84224000	Autres machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises (y compris les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable)
1039B	Transformation et conservation de fruits	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
1039B	Transformation et conservation de fruits	84243090	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1039B	Transformation et conservation de fruits	84251900	Palans autres qu'à moteur électrique
1039B	Préparations et conserves de fruits	84271010	Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m
1039B	Transformation et conservation de fruits	84272011	Chariots-gerbeurs tous terrains
1039B	Transformation et conservation de fruits	84279000	Transpalette
1039B	Transformation et conservation de fruits	84381090	Machines et appareils pour la boulangerie, la pâtisserie, la biscuiterie ou pour la fabrication des pâtes alimentaires
1039B	Transformation et conservation de fruits	84386000	Machines et appareils pour la préparation des fruits ou des légumes
1039B	Transformation et conservation de fruits	84386000	Machines et appareils pour la préparation ou le traitement industriels des fruits ou des légumes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation, et sauf les machines à trier les fruits et légumes)
1039B	Transformation et conservation de fruits	84388099	Machines et appareils pour la préparation ou la fabrication industrielles d'aliments ou de boissons, n.d.a.
1039B	Préparations et conserves de fruits	84388099	Machines et appareils pour la préparation ou la fabrication industrielles d'aliments ou de boissons, n.d.a.
1039B	Transformation et conservation de fruits	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.
1039B	Préparations et conserves de fruits	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
1039B	Préparations et conserves de fruits	84799070	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, et à l'excl. des parties de machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés)
1039B	Transformation et conservation de fruits	85015100	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W
1039B	Transformation et conservation de fruits	85158090	Machines et appareils électriques pour le soudage des matières thermoplastiques (sauf microsoudées de fils du type utilisé dans la fabrication de dispositifs à semi-conducteur)
1039B	Transformation et conservation de fruits	85323000	Condensateurs variables ou ajustables
1039B	Transformation et conservation de fruits	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable (autres que les commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information)
1039B	Préparations et conserves de fruits	85371098	Appareils de commande à mémoire programmable (autres que les commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information)
1039B	Transformation et conservation de fruits	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
1039B	Transformation et conservation de fruits	87168000	Chariots
1039B	Transformation et conservation de fruits	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
1039B	Transformation et conservation de fruits	94031098	Armoire inox
1039B	Transformation et conservation de fruits	94032080	Armoires & accessoires
1039B	Transformation et conservation de fruits	96039099	Pinceaux et plumeaux, têtes préparées pour articles de brosse et raclettes en caoutchouc ou en matières souples analogues; balais, brosses et pinceaux, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171228-AP-2017-90-annexes de
- AU 1039B
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1039B	Transformation et conservation de fruits	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	04015039	Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants d'une teneur en poids de matières grasses excédant 10%-autres
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	04021019	Lait et crème de lait, concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants:en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matières grasses n'excédant pas 1,5 %-autres
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	04022118	Lait et crème de lait, concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants:en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matières grasses excédant 1,5 %:sans addition de sucre ou d'autres édulcorants-autres
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	09101200	Gingembre broyé ou pulvérisé
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	11081200	Amidon de maïs
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	12112000	Racines de ginseng, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	12119086	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, des espèces du genre Ephedra ainsi que des fèves de tonka)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	13022010	Matières pectiques, pectinates et pectates, à l'état sec
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	13023900	Mucilages et épaississants dérivés des végétaux, même modifiés (à l'excl. de l'agar-agar et des mucilages et épaississants de caroubes, de graines de caroubes ou de graines de guarée)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	17011490	Autre sucre de canne-autre que destiné à être raffiné
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	17019910	Sucres blancs, sans addition d'aromatisants ou de colorants, contenant, à l'état sec, en poids déterminé selon la méthode polarimétrique, 99,5% ou plus de saccharose
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	17029071	Sucres et mélasses, caramélisés, contenant en poids à l'état sec >= 50% de saccharose
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	17029079	Autres sucres-autres-autres
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	18050000	Poudre de cacao, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	18062010	autres préparations présentées soit en blocs ou en barres d'un poids excédant 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes similaires, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu excédant 2 kg:d'une teneur en poids de beurre de cacao égale ou supérieure à 31 % ou d'une teneur totale en poids de beurre de cacao et de matières grasses provenant du lait égale ou supérieure à 31 %.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	18062030	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, présentés soit en blocs ou en barres d'un poids > 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes simil., en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu > 2 kg, d'une teneur totale en poids de beurre de cacao et de matières grasses provenant du lait >= 25% mais < 31% (à l'excl. de la poudre de cacao)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	18062095	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, présentés soit en blocs ou en barres d'un poids > 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes simil., en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu > 2 kg, d'une teneur en poids de beurre de cacao < 18% (à l'excl. du glaçage au cacao, de la poudre de cacao et des préparations dites 'chocolate milk crumb')
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	20082051	Ananas, préparés ou conservés, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, d'une teneur en sucres > 17% en poids, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	20082059	Ananas, préparés ou conservés, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, d'une teneur en sucre >13% et <= 17% en poids, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
★ 1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	2008305999	Agrumes, préparés ou conservés, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg (à l'excl. des segments de pamplemousses et de pomelos ainsi que des mandarines (y.c. les tangerines et les satsumas), des clémentines, des wilkings et autres hybrides simil. d'agrumes)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	20084051	Poires, préparées ou conservées, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, d'une teneur en sucres > 13% en poids, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	20085061	Abricots, préparés ou conservés, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, d'une teneur en sucres > 13% en poids, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	20086050	Cerises, préparées ou conservées, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	20087061	Pêches, y.c. les brugnon et nectarines, préparées ou conservées, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, d'une teneur en sucres > 13% en poids, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	20088050	Fraises, préparées ou conservées, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	20089251	Mélanges de goyaves, mangues, mangoustans, papayes, tamarins, pommes de cajou, litchis, fruits du jacquier [pain des singes], sapotilles, fruits de la passion, caramboles et pitahayas, y.c. les mélanges contenant en poids >= 50% de ces fruits et de noix de coco, noix de cajou, noix du Brésil, noix d'arec [ou de bétel], noix de kola et noix macadamia, préparés ou conservés, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	20089259	Mélanges de fruits ou d'autres parties de plantes comestibles, préparés ou conservés, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg (à l'excl. des mélanges de fruits à coques, des mélanges contenant en poids 50% de fruits tropicaux et de fruits à coques tropicaux tels que définis dans les notes complémentaires 7 et 8 du présent chapitre, d'arachides et d'autres graines, ainsi que des préparations du type 'Müsli' à base de flocons de céréales non-grillés visées au n° 1904.20.10)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	20089292	Mélanges de goyaves, mangues, mangoustans, papayes, tamarins, pommes de cajou, litchis, fruits du jaquier [pain des singes], sapotilles, fruits de la passion, caramboles et pitahayas, y.c. les mélanges contenant en poids >= 50% de ces fruits et de noix de coco, noix de cajou, noix du Brésil, noix d'arec [ou de bétel], noix de kola et noix macadamia, préparés ou conservés, sans addition d'alcool ou de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net >= 5 kg
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	20089751	Mélanges de goyaves, mangues, mangoustans, papayes, tamarins, pommes de cajou, litchis, fruits du jaquier [pain des singes], sapotilles, fruits de la passion, caramboles et pitahayas, y.c. les mélanges contenant en poids >= 50 % de ces fruits et de noix de coco, noix de cajou, noix du Brésil, noix d'arec [ou de bétel], noix de kola et noix macadamia, préparés ou conservés, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	20089759	Mélanges de fruits ou d'autres parties de plantes comestibles, préparés ou conservés, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg (à l'excl. des mélanges de fruits à coques, des mélanges contenant en poids 50 % de fruits tropicaux et de fruits à coques tropicaux tels que définis dans les notes complémentaires 7 et 8 du chapitre 20, d'arachides et d'autres graines, ainsi que des préparations du type Muesli à base de flocons de céréales non grillés visées au n° 1904 20 10)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	20089792	Mélanges de goyaves, mangues, mangoustans, papayes, tamarins, pommes de cajou, litchis, fruits du jaquier [pain des singes], sapotilles, fruits de la passion, caramboles et pitahayas, y.c. les mélanges contenant en poids >= 50 % de ces fruits et de noix de coco, noix de cajou, noix du Brésil, noix d'arec [ou de bétel], noix de kola et noix macadamia, préparés ou conservés, sans addition d'alcool ou de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net >= 5 kg
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	20089948	Goyaves, mangues, mangoustans, papayes, tamarins, pommes de cajou, litchis, fruits du jaquier [pain des singes], sapotilles, fruits de la passion, caramboles et pitahayas, préparés ou conservés, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
★ 1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	2008994980	Autres
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	20089999	Fruits et autres parties comestibles de plantes, préparés ou conservés, sans addition d'alcool ou de sucre (sauf préparés ou conservés au vinaigre ou à l'acide acétique, confits au sucre mais non conservés dans du sirop et à l'excl. des confitures, gelées de fruits, marmelades, purées et pâtes de fruits obtenues par cuisson, des fruits à coques, des arachides et autres graines, des ananas, des agrumes, des poires, des abricots, des cerises, des pêches, des fraises, des airelles, des prunes, du maïs, des ignames, des patates douces et des parties comestibles de plantes simil.)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	20091119	Jus d'orange, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, congelés, d'une valeur Brix > 67 à 20°C et d'une valeur > 30 € par 100 kg poids net
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	20091199	Jus d'orange, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, congelés, d'une valeur Brix <= 67 à 20°C (à l'excl. des produits d'une valeur <= 30 € par 100 kg poids net et d'une teneur en sucres d'addition > 30% en poids)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	20091998	Jus d'orange, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, d'une valeur Brix > 20 mais <= 67 à 20°C (à l'excl. des jus congelés ainsi que des produits d'une valeur <= 30 € par 100 kg poids net et d'une teneur en sucres d'addition > 30% en poids)

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	20093119	Jus d'agrumes, non fermentés, sans addition d'alcool, d'une valeur Brix <= 20 à 20°C et d'une valeur > 30 € par 100 kg poids net (à l'excl. des mélanges, des jus d'orange, de pamplemousse ou de pomelo ainsi que des produits contenant des sucres d'addition)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	20094999	Jus d'ananas, non fermentés, sans addition d'alcool, d'une valeur Brix > 20 mais <= 67 à 20°C (à l'excl. des jus contenant des sucres d'addition)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	20098199	Jus d'airelle rouge (Vaccinium macrocarpon, Vaccinium oxycoccos, Vaccinium vitis-idaea), non fermentés, d'une valeur Brix <= 67 à 20 °C (à l'excl. des jus contenant des sucres d'addition ou de l'alcool)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	20098936	Jus de fruits tropicaux [goyaves, mangues, mangoustans, papayes, tamarins, pommes de cajou, litchis, fruits du jaquier [pain des singes], sapotilles, fruits de la passion, caramboles et pitahayas], non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, d'une valeur Brix > 67 à 20 °C et d'une valeur > 30 € par 100 kg poids net (à l'excl. des mélanges)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	20098936	Jus de fruits tropicaux [goyaves, mangues, mangoustans, papayes, tamarins, pommes de cajou, litchis, fruits du jaquier [pain des singes], sapotilles, fruits de la passion, caramboles et pitahayas], non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, d'une valeur Brix > 67 à 20 °C et d'une valeur > 30 € par 100 kg poids net (à l'excl. des mélanges)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	20098988	Jus de fruits tropicaux [goyaves, mangues, mangoustans, papayes, tamarins, pommes de cajou, litchis, fruits du jaquier [pain des singes], sapotilles, fruits de la passion, caramboles et pitahayas], non-fermentés, sans addition d'alcool, d'une valeur Brix <= 67 à 20 C, d'une valeur <= 30 [euro] par 100 kg poids net et d'une teneur en sucres d'addition <= 30% en poids (à l'excl. des mélanges)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	20098997	Jus de fruits tropicaux [goyaves, mangues, mangoustans, papayes, tamarins, pommes de cajou, litchis, fruits du jaquier [pain des singes], sapotilles, fruits de la passion, caramboles ou pitahayas], non fermentés, sans addition d'alcool, d'une valeur Brix <= 67 à 20 °C (à l'excl. des mélanges, des jus contenant des sucres d'addition)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	20098997	Jus de fruits tropicaux [goyaves, mangues, mangoustans, papayes, tamarins, pommes de cajou, litchis, fruits du jaquier [pain des singes], sapotilles, fruits de la passion, caramboles et pitahayas], non-fermentés, sans addition d'alcool, d'une valeur Brix <= 67 à 20°C (à l'excl. des mélanges et des jus contenant des sucres d'addition)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	20099029	Mélanges de jus de fruits (y.c. les moûts de raisin) et de jus de légumes, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, d'une valeur Brix > 67 à 20°C et d'une valeur > 30 € par 100 kg poids net (à l'excl. des mélanges de jus de pomme et de jus de poire)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	20099059	Mélanges de jus de fruits (y.c. les moûts de raisin) et de jus de légumes, non fermentés, sans addition d'alcool, d'une valeur Brix <= 67 à 20°C et d'une valeur > 30 € par 100 kg poids net (à l'excl. des produits contenant des sucres d'addition, des mélanges de jus de pomme et de jus de poire ainsi que des mélanges de jus d'agrumes et de jus d'ananas)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	20099098	Mélanges de jus de fruits (y.c. les moûts de raisins) et de jus de légumes, non fermentés, sans addition d'alcool, d'une valeur Brix <= 67 à 20°C et d'une valeur <= 30 € par 100 kg poids net (à l'excl. des mélanges contenant des sucres d'addition, des mélanges de jus de pommes et de poires, des mélanges de jus d'agrumes et d'ananas ainsi que des mélanges de jus de goyaves, de mangues, de mangoustans, de papayes, de tamarins, de pommes de cajou, de litchis, de fruits du jaquier [pain des singes], de sapotilles, de fruits de la passion, de caramboles et de pitahayas)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	21033090	Moutarde préparée

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-anex1
-AU 1051A
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	21069098	Préparations alimentaires, n.d.a., contenant en poids 1,5% de matières grasses provenant du lait, 5% de saccharose ou d'isoglucose, 5% de glucose ou d'amidon ou de féculé
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	22090099	Vinaigres comestibles et succédanés de vinaigre comestibles obtenus à partir d'acide acétique, présentés en récipients d'une contenance > 2 l (à l'excl. des vinaigres de vin)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	29181400	Acide citrique
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	30029050	Cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	32159070	Encres à écrire ou à dessiner et autres encres, même concentrées ou sous formes solides, à l'excl. des cartouches d'encre (sans tête d'impression intégrée) (même concentrées ou sous formes solides, destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39, et incluant des composants mécaniques ou électriques) et de l'encre solide sous forme de blocs ouverts pour appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	35030010	Gélatines, y.c. celles présentées en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, même ouvrées en surface ou colorées, et leurs dérivés (à l'excl. des gélatines impures)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	35030010	Gélatines et leurs dérivés
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	35040010	Concentrés de protéines du lait visés à la note complémentaire 1 du chapitre 35
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	35061000	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net n'excédant pas 1 kg
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	35079090	Enzymes et enzymes préparées, n.d.a. (à l'excl. de la présure et de ses concentrats, de la lipoprotéine lipase et de l'Aspergillus alcaline protéase)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	38140090	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	38210000	Milieux de culture préparés pour le développement et l'entretien des micro-organismes (y compris les virus et les organismes similaires) ou des cellules végétales, humaines ou animales
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	38220000	Réactif de diagnostic ou de laboratoire sur tout support et réactifs de diagnostic ou de laboratoire préparés même présentes sur un support
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	38247100	Mélanges contenant des chlorofluorocarbures [CFC], même contenant des hydrochlorofluorocarbures [HCFC], des perfluorocarbures [PFC] ou des hydrofluorocarbures [HFC]
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	39012090	Polyéthylène d'une densité $\geq 0,94$, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil., d'une densité $\geq 0,958$ à 23°C, contenant ≤ 50 mg/kg d'aluminium, ≤ 2 mg/kg de calcium, de chrome, de fer, de nickel, de titane de chacune de ces matières et ≤ 8 mg/kg de vanadium, destiné à la fabrication de polyéthylène chlorosulfoné)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	39031900	Polystyrène sous formes primaires (à l'excl. du polystyrène expansible)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	39072020	Polyéther-alcools, sous formes primaires (à l'excl. des polyéthylèneglycols)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	39139000	Polymères naturels et polymères naturels modifiés [protéines durcies, dérivés chimiques du caoutchouc naturel, p.ex.], n.d.a., sous formes primaires (à l'excl. de l'acide alginique et de ses sels et esters)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-001 et de
AU 1051A
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	39174090	Accessoires pour tubes ou tuyaux en matières plastiques
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	39191015	Ruban adhésif
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	39191015	Bandes en polypropylène, dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé, auto-adhésives, en rouleaux d'une largeur <= 20 cm
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	39191019	Bandes, en matières plastiques, dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé, auto-adhésives en rouleaux d'une largeur <= 20 cm (à l'excl. des produits en poly[chlorure de vinyle], en polyéthylène ou en polypropylène)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	39201025	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, imprimées, non renforcées, ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, imprimées, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94, (à l'excl. des feuilles étirables non imprimées, et des feuilles en polyéthylène d'une épaisseur >= 20 mais <= 40 micromètres destinées à la fabrication de film photorésistant pour les semi-conducteurs ou des circuits imprimés)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	39201028	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité >= 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	39203000	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du styrène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	39209990	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, n.d.a., non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des articles en produits de polymérisation d'addition, de polymérisation de réorganisation ou de condensation, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU 1051A
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	39233090	Boîtes, caisses, casiers, et articles similaires pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	39235090	Bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques (à l'excl. des capsules de bouchage ou de surbouchage)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	39252000	Portes automatiques
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	39252000	Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, en matières plastiques
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	39261000	Articles de bureau et articles scolaires, en matières plastiques, n.d.a.
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	39262000	Blouse visiteur
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	39262000	Vêtements et accessoires du vêtement, y.c. les gants, mitaines et moufles, obtenus par piqûre ou collage de feuilles de matières plastiques (à l'excl. des marchandises du n° 9619)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	40151900	Vêtements et accessoires en caoutchouc
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	40169300	Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	45031090	Bouchons de tous types, en liège naturel, y.c. leurs ébauches à arêtes arrondies (à l'excl. des bouchons cylindriques)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	45049020	Bouchons en liège aggloméré (à l'excl. des articles cylindriques)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	47062000	Pâte de fibres obtenues à partir de papier ou carton recyclés
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	48025620	Papier format A4 pour l'écriture ou l'impression en rouleaux ou en feuille
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	48025620	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme rectangulaire dont un côté mesure 297 mm et l'autre 210 mm (format A4), sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m² >= 40 g mais <= 150 g, n.d.a.
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	48059320	Papiers et cartons à base de papiers recyclés, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids >= 225 g/m², n.d.a.
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	48115900	Papiers et cartons, coloriés en surface, décorés en surface ou imprimés, enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des adhésifs ainsi que des papiers et cartons blanchis d'un poids > 150 g/m²)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	48173000	Boîtes, pochettes et présentations similaires, en papier ou carton, renfermant un assortiment d'articles de correspondance
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	48194000	Autres sacs; sachets, pochettes (autres que celles pour disques) et cornets

Accuse de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU 1051A
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	48195000	Emballages, y.c. les pochettes pour disques, en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose (à l'excl. des boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé, des boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé ainsi que des sacs, sachets, pochettes et cornets)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	48211090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	49111090	Imprimés publicitaires, catalogues commerciaux et similaires
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	49119100	Images, gravures et photographies, n.d.a.
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	58064000	Rubans sans trame, en fils ou fibres parallélisés et encollés [bolducs], d'une largeur <= 30 cm
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	62113210	Vêtement de travail
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	62113210	Vêtements de travail, de coton, pour hommes ou garçonnets (autres qu'en bonneterie)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	62114390	Gilet froid
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	62114390	Vêtements de fibres synthétiques ou artificielles n.d.a., pour femmes ou fillettes (autres qu'en bonneterie)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	63071090	Serpillères ou wassingues, lavettes, chamoisettes et articles d'entretien simil., en tous types de matières textiles (autres qu'en bonneterie ou en nontissés)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	63079098	Articles de matières textiles, confectionnés, y.c. les patrons de vêtements, n.d.a. (à l'excl. de ceux en feutre, en bonneterie et les draps à usage unique, en nontissés, utilisés au cours des procédures chirurgicales)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	63079099	Autres articles de vêtements
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	65050090	Chapeaux et autres coiffures en bonneterie ou confectionnés à l'aide de dentelles, de feutre ou d'autres produits textiles, en pièces (mais non en bandes), même garnis (à l'excl. de ceux en feutre de poils ou de laine et poils, et des articles pour carnaval ou pour animaux, articles ayant le caractère de jouets, casquettes, képis et coiffures simil. comportant une visière)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	68053000	Abrasifs naturels appliqués sur produits textiles
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	70109043	Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale > 0,33 l mais < 1 l
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	70109047	Bouteilles et flacons en verre < 0,15L
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	70109091	Pot verre 20cl
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	70109099	Pot verre 3 cl
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	70132910	Verres à boire en verre trempé
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	70179000	Verrerie de laboratoire, d'hygiène ou de pharmacie même graduée ou jaugée

Accuse de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90-annex1-AU-1051A
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	72165099	Profiles, en fer ou aciers non alliés, simplement laminés ou files à chaud
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	73041100	Tubes et tuyaux sans soudure, en aciers inoxydables, des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	73049000	Tuyaux et accessoires de tuyauterie
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	73049000	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section autre que circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	73069000	Tubes, tuyaux et profilés creux [p.ex. rivés, agrafés ou à bords simpl. rapprochés], en fer ou en acier (sauf tubes sans soudure ou soudés et tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	73072290	Coudes et courbes en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	73084090	Matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étagage, en fonte, fer ou acier (à l'excl. du matériel pour le soutènement dans les mines, des palplanches faites d'éléments assemblés ainsi que des panneaux de coffrage destinés au coulage du béton, ayant le caractère de moules)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	73089051	Panneaux multipliés constitués de deux parements en tôle nervurée de fer ou en aciers et d'une âme isolante
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	73089051	Panneaux multipliés constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étagage, et les produits principalement en tôle)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	73089099	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (sauf tours et pylônes; ponts et éléments de ponts; constructions et parties de constructions en tôle; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étagage; barrages, vannes, portes-écluses, débarcadères, docks fixes et autres constructions maritimes ou fluviales)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	73241000	Autres éviers et lavabos en acier inox
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	74082100	Fils en alliages à base de cuivre-zinc-laiton
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	74199990	Ouvrages en cuivre, n.d.a.
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	76069100	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	76071990	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, laminées et ayant subi des ouvraisons plus poussées, d'une épaisseur >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm (à l'excl. des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 ainsi que des articles constituant des accessoires pour arbres de Noël)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	76071999	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, laminées et ayant subi des ouvraisons plus poussées, d'une épaisseur >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm, non-auto-adhésives (à l'excl. des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 ainsi que des articles constituant des accessoires pour arbres de Noël)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	76169090	Ouvrage en aluminium
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	78019100	Plomb sous forme brute avec antimoine
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	82041200	Cle de serrage à main
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	82055980	Autre outils et outillage a main
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	82057000	Etaux, serres joints et similaires
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	82083010	Couteaux et lames tranchantes, pour appareils de cuisine ou pour machines pour l'industrie alimentaire
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	82159910	Cuillers, fourchettes, louches, écumoirs, pelles à tartes, couteaux spéciaux à poisson ou à beurre, pinces à sucre et articles similaires
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	83022000	Roulettes
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	83022000	Roulettes avec monture en métaux communs
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	83099010	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	83099090	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84137075	Pompes pour liquides, centrifuges, à roue radiale, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm, multicellulaires (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319 et sauf pompes immergées)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84143010	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques pour aéronef
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84143089	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW (sauf compresseurs hermétiques ou semi-hermétiques)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84143091	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques d'une puissance >0,40KW hermétiques ou semi-hermétiques
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU-1051A
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84162080	Bruleur
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84185011	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits congelés
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84189910	Évaporateurs & condenseurs pour machines frigorifiques
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84189990	Autres matériel, machines et appareils pour la production du froid; pompes à chaleur
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84212100	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-01-annex1-AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84219910	Parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84219990	Parties des machines et appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a. (à l'excl. des parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84229090	Parties de machines à emballer ou à emballer les marchandises et autres machines et appareils du n° 8422, n.d.a. (à l'excl. des parties pour machines à laver la vaisselle)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84251900	Palans autres qu'à moteur électrique
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84272011	Chariots-gerbeurs tous terrains
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84283920	Transporteurs ou convoyeurs à rouleaux ou à galets, pour marchandises
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84349000	Parties de machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, n.d.a.
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84386000	Machines et appareils pour la préparation ou le traitement industriels des fruits ou des légumes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation, et sauf les machines à trier les fruits et légumes)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84388099	Autres machines et appareils pour la préparation ou la fabrication alimentaire
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84388099	Machines et appareils pour la préparation ou la fabrication industrielles d'aliments ou de boissons, n.d.a.
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84389000	Parties et accessoires de mélangeurs
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84433210	Imprimantes
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84433210	Imprimantes aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84433900	Imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (à l'excl. de celles aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau et des machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84661020	Mandrins, pinces et douilles servant de porte-outils, pour machines-outils, y.c. pour l'outillage à main de tous types
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84682000	Machines et appareils aux gaz, pour le brasage ou le soudage ou pour la trempe superficielle (sauf chalumeaux guidés à la main)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84729090	Machines et appareils de bureau, n.d.a.
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84772000	Extrudeuses pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84799015	Parties de machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84799020	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des parties de machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84807900	Moules pour le caoutchouc ou les matières plastiques (à l'excl. des articles pour le moulage par injection ou par compression)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84813091	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil., en fonte ou acier
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84814090	Soupapes de trop-plein ou de sûreté (autres qu'en fonte ou en acier)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84818099	Articles de robinetterie
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84819000	Parties d'articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauterie, etc., n.d.a.
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84834059	Variateurs de vitesse pour machines (autres que réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses)

1051A
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90-annex1
 -AU 1051A
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84836080	Embrayages et organes d'accouplement, y.c. les joints d'articulation, pour machines (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	85015100	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	85043280	Transformateurs à sec, puissance > 1 kVA mais <= 16 kVA (autres que transformateurs de mesure)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	85043400	Transformateurs à sec, d'une puissance > 500 kVA
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	85099000	Parties appareils électromécaniques à moteur électrique incorporé
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	85122000	Appareils électriques d'éclairage ou de signalisation visuelle, pour automobiles (à l'excl. des lampes du n° 8539)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	85158090	Autres machines et appareils autres que pour la traitement des métaux
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	85321000	Condensateurs électriques fixes conçus pour les réseaux électriques de 50/60 Hz et capables d'absorber une puissance réactive >= 0,5 kvar [condensateurs de puissance]
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	85323000	Condensateurs variables ou ajustables
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	85369010	Matériels électriques
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	85369040	Brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	85369095	Appareillage pour la coupure, le sectionnement, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension <= 1000 V (à l'excl. des fusibles, des coupe-circuit à fusibles, des disjoncteurs, des autres appareils pour la protection des circuits électriques, des relais et autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs, des douilles pour lampes, fiches et prises de courant, des éléments préfabriqués pour canalisations électriques, des connexions et éléments de contact pour fils et câbles, des testeurs de disques [wafers] à semi-conducteur, ainsi que des brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable (autres que les commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	86090090	Container dernier voyage
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	86090090	Cadres et conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport (à l'excl. des conteneurs avec blindage en plomb, pour le transport des matières radioactives [Euratom])
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	87042291	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	87042299	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	87089997	Parties et accessoires pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux, n.d.a. (sauf en aciers estampés)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	90160010	Balances sensibles à un poids de 5 cg ou moins, avec ou sans poids
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	90251180	Thermomètres à liquide, à lecture directe, non combinés à d'autres instruments (à l'excl. des thermomètres médicaux ou vétérinaires)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	90258080	Densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants simil., hygromètres et psychromètres, même combinés entre eux ou à des thermomètres ou baromètres, non électroniques
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	90261029	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, électroniques (à l'excl. des débitmètres ainsi que des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	90261089	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, non électroniques (à l'excl. des débitmètres ainsi que des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	90262040	Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	90262080	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, non électroniques (à l'excl. des manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique et des instruments et appareils pour la régulation pour le contrôle automatiques)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	90275000	Refractometre
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	90275000	Instruments et appareils utilisant les rayonnements optiques: UV, visibles, IR (à l'excl. des spectromètres, spectrophotomètres et spectrographes ainsi que des analyseurs de gaz ou de fumées)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	94039090	Présentoirs
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	94051098	Lustres et autres appareils d'éclairage électrique des types utilisés pour lampes et tubes à décharge à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur (autres qu'en matières plastiques, céramiques et en verre)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	96121080	Rubans encreurs pour machines à écrire et rubans encreurs simil., encrés ou autrement préparés en vue de laisser des empreintes, même montés sur bobines ou en cartouches, en papier ou tissés en matières textiles (à l'excl. des rubans encreurs en fibres synthétiques ou artificielles du n° 9612 10 20)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-annex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1051C	Fabrication de fromages	04015039	Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants d'une teneur en poids de matières grasses excédant 10%-autres
1051C	Fabrication de fromages	04021019	Lait et crème de lait, concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants:en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matières grasses n'excédant pas 1,5 %:-autres
1051C	Fabrication de fromages	04022118	Lait et crème de lait, concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants:en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matières grasses excédant 1,5 %:sans addition de sucre ou d'autres édulcorants-autres
1051C	Fabrication de fromages	04039099	Babeurre, lait et crème caillés, képhir et autres laits et crèmes fermentés ou acidifiés, même concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisés ou additionnés de fruits ou de cacao, d'une teneur en poids de matières grasses > 6% (à l'excl. des produits en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides ainsi que des yoghourts)
1051C	Fabrication de fromages	09101200	Gingembre broyé ou pulvérisé
1051C	Fabrication de fromages	11081200	Amidon de maïs
1051C	Fabrication de fromages	13023900	Mucilages et épaississants dérivés des végétaux, même modifiés (à l'excl. de l'agar-agar et des mucilages et épaississants de caroubes, de graines de caroubes ou de graines de guarée)
1051C	Fabrication de fromages	17011490	Autre sucre de canne-autre que destiné à être raffiné
1051C	Fabrication de fromages	17029079	Autres sucres-autres-autres
1051C	Fabrication de fromages	18062010	autres préparations présentées soit en blocs ou en barres d'un poids excédant 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes similaires, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu excédant 2 kg:d'une teneur en poids de beurre de cacao égale ou supérieure à 31 % ou d'une teneur totale en poids de beurre de cacao et de matières grasses provenant du lait égale ou supérieure à 31 %.
1051C	Fabrication de fromages	35030010	Gélatines et leurs dérivés
1051C	Fabrication de fromages	35040010	Concentrés de protéines du lait visés à la note complémentaire 1 du chapitre 35
1051C	Fabrication de fromages	35061000	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net n'excédant pas 1 kg
1051C	Fabrication de fromages	38210000	Milieux de culture préparés pour le développement et l'entretien des micro-organismes (y compris les virus et les organismes similaires) ou des cellules végétales, humaines ou animales
1051C	Fabrication de fromages	38220000	Réactif de diagnostic ou de laboratoire sur tout support et réactifs de diagnostic ou de laboratoire préparés même présentes sur un support
1051C	Fabrication de fromages	38247100	Mélanges contenant des chlorofluorocarbures [CFC], même contenant des hydrochlorofluorocarbures [HCFC], des perfluorocarbures [PFC] ou des hydrofluorocarbures [HFC]
1051C	Fabrication de fromages	39012090	Polyéthylène d'une densité >= 0,94, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil., d'une densité >= 0,958 à 23°C, contenant <= 50 mg/kg d'aluminium, <= 2 mg/kg de calcium, de chrome, de fer, de nickel, de titane de chacune de ces matières et <= 8 mg/kg de vanadium, destiné à la fabrication de polyéthylène chlorosulfoné)
1051C	Fabrication de fromages	39031900	Polystyrène sous formes primaires (à l'excl. du polystyrène expansible)
1051C	Fabrication de fromages	39072020	Polyéther-alcools, sous formes primaires (à l'excl. des polyéthylèneglycols)
1051C	Fabrication de fromages	39139000	Polymères naturels et polymères naturels modifiés [protéines durcies, dérivés chimiques du caoutchouc naturel, p.ex.], n.d.a., sous formes primaires (à l'excl. de l'acide alginique et de ses sels et esters)
1051C	Fabrication de fromages	39174090	Accessoires pour tubes ou tuyaux en matières plastiques
1051C	Fabrication de fromages	39191015	Ruban adhésif
1051C	Fabrication de fromages	39191015	Bandes en polypropylène, dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé, auto-adhésives, en rouleaux d'une largeur <= 20 cm

Accuse de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 1051C Fabrication de fromages
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1051C	Fabrication de fromages	39191019	Bandes, en matières plastiques, dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé, auto-adhésives en rouleaux d'une largeur <= 20 cm (à l'excl. des produits en poly[chlorure de vinyle], en polyéthylène ou en polypropylène)
1051C	Fabrication de fromages	39201025	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, imprimées, non renforcées, ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, imprimées, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94, (à l'excl. des feuilles étirables non imprimées, et des feuilles en polyéthylène d'une épaisseur >= 20 mais <= 40 micromètres destinées à la fabrication de film photorésistant pour les semi-conducteurs ou des circuits imprimés)
1051C	Fabrication de fromages	39201028	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité >= 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.
1051C	Fabrication de fromages	39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)
1051C	Fabrication de fromages	39203000	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du styrène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
1051C	Fabrication de fromages	39209990	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, n.d.a., non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des articles en produits de polymérisation d'addition, de polymérisation de réorganisation ou de condensation, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
1051C	Fabrication de fromages	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
1051C	Fabrication de fromages	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
1051C	Fabrication de fromages	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
1051C	Fabrication de fromages	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
1051C	Fabrication de fromages	39233090	Boites ,caisses,casiers,et articles similaires pour le transport ou l'emballage, en matière pastiques
1051C	Fabrication de fromages	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
1051C	Fabrication de fromages	39235090	Bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques (à l'excl. des capsules de bouchage ou de surbouchage)
1051C	Fabrication de fromages	39252000	Portes automatiques

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1051C	Fabrication de fromages	39252000	Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, en matières plastiques
1051C	Fabrication de fromages	39261000	Articles de bureau et articles scolaires, en matières plastiques, n.d.a.
1051C	Fabrication de fromages	39262000	Blouse visiteur
1051C	Fabrication de fromages	39262000	Vêtements et accessoires du vêtement, y.c. les gants, mitaines et moufles, obtenus par piqûre ou collage de feuilles de matières plastiques (à l'excl. des marchandises du n° 9619)
1051C	Fabrication de fromages	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
1051C	Fabrication de fromages	40151900	Vêtements et accessoires en caoutchouc
1051C	Fabrication de fromages	40169300	Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)
1051C	Fabrication de fromages	45031090	Bouchons de tous types, en liège naturel, y.c. leurs ébauches à arêtes arrondies (à l'excl. des bouchons cylindriques)
1051C	Fabrication de fromages	45049020	Bouchons en liège aggloméré (à l'excl. des articles cylindriques)
1051C	Fabrication de fromages	47062000	Pâte de fibres obtenues à partir de papier ou carton recyclés
1051C	Fabrication de fromages	48025620	Papier format A4 pour l'écriture ou l'impression en rouleaux ou en feuille
1051C	Fabrication de fromages	48025620	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme rectangulaire dont un côté mesure 297 mm et l'autre 210 mm (format A4), sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m² >= 40 g mais <= 150 g, n.d.a.
1051C	Fabrication de fromages	48059320	Papiers et cartons à base de papiers recyclés, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids >= 225 g/m², n.d.a.
1051C	Fabrication de fromages	48115900	Papiers et cartons, coloriés en surface, décorés en surface ou imprimés, enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des adhésifs ainsi que des papiers et cartons blanchis d'un poids > 150 g/m²)
1051C	Fabrication de fromages	48173000	Boîtes, pochettes et présentations similaires, en papier ou carton, renfermant un assortiment d'articles de correspondance
1051C	Fabrication de fromages	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
1051C	Fabrication de fromages	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
1051C	Fabrication de fromages	48194000	Autres sacs; sachets, pochettes (autres que celles pour disques) et cornets
1051C	Fabrication de fromages	48195000	Emballages, y.c. les pochettes pour disques, en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose (à l'excl. des boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé, des boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé ainsi que des sacs, sachets, pochettes et cornets)
1051C	Fabrication de fromages	48211090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
1051C	Fabrication de fromages	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
1051C	Fabrication de fromages	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
1051C	Fabrication de fromages	49111090	Imprimés publicitaires, catalogues commerciaux et similaires
1051C	Fabrication de fromages	49119100	Images, gravures et photographies, n.d.a.
1051C	Fabrication de fromages	58064000	Rubans sans trame, en fils ou fibres parallélisés et encollés [bolducs], d'une largeur <= 30 cm
1051C	Fabrication de fromages	62113210	Vêtement de travail
1051C	Fabrication de fromages	62113210	Vêtements de travail, de coton, pour hommes ou garçonnets (autres qu'en bonneterie)

Accusé de réception en préfecture
973-105052678-2017-12-29-AP-2017-90 pages 1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1051C	Fabrication de fromages	62114390	Gilet froid
1051C	Fabrication de fromages	62114390	Vêtements de fibres synthétiques ou artificielles n.d.a., pour femmes ou fillettes (autres qu'en bonneterie)
1051C	Fabrication de fromages	63071090	Serpillières ou wassingues, lavettes, chamoisettes et articles d'entretien simil., en tous types de matières textiles (autres qu'en bonneterie ou en nontissés)
1051C	Fabrication de fromages	63079098	Articles de matières textiles, confectionnés, y.c. les patrons de vêtements, n.d.a. (à l'excl. de ceux en feutre, en bonneterie et les draps à usage unique, en nontissés, utilisés au cours des procédures chirurgicales)
1051C	Fabrication de fromages	63079099	Autres articles de vêtements
1051C	Fabrication de fromages	65050090	Chapeaux et autres coiffures en bonneterie ou confectionnés à l'aide de dentelles, de feutre ou d'autres produits textiles, en pièces (mais non en bandes), même garnis (à l'excl. de ceux en feutre de poils ou de laine et poils, et des articles pour carnaval ou pour animaux, articles ayant le caractère de jouets, casquettes, képis et coiffures simil. comportant une visière)
1051C	Fabrication de fromages	68053000	Abrasifs naturels appliqués sur produits textiles
1051C	Fabrication de fromages	70109043	Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale > 0,33 l mais < 1 l
1051C	Fabrication de fromages	70109047	Bouteilles et flacons en verre < 0,15L
1051C	Fabrication de fromages	70109091	Pot verre 20cl
1051C	Fabrication de fromages	70109099	Pot verre 3 cl
1051C	Fabrication de fromages	70132910	Verres à boire en verre trempé
1051C	Fabrication de fromages	70179000	Verrerie de laboratoire, d'hygiène ou de pharmacie même graduée ou jaugée
1051C	Fabrication de fromages	72165099	Profiles, en fer ou aciers non alliés, simplement laminés ou files à chaud
1051C	Fabrication de fromages	73041100	Tubes et tuyaux sans soudure, en aciers inoxydables, des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs
1051C	Fabrication de fromages	73049000	Tuyaux et accessoires de tuyauterie
1051C	Fabrication de fromages	73049000	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section autre que circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier
1051C	Fabrication de fromages	73069000	Tubes, tuyaux et profilés creux [p.ex. rivés, agrafés ou à bords simpl. rapprochés], en fer ou en acier (sauf tubes sans soudure ou soudés et tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm)
1051C	Fabrication de fromages	73072290	Coudes et courbes en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)
1051C	Fabrication de fromages	73084090	Matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étagage, en fonte, fer ou acier (à l'excl. du matériel pour le soutènement dans les mines, des palplanches faites d'éléments assemblés ainsi que des panneaux de coffrage destinés au coulage du béton, ayant le caractère de moules)
1051C	Fabrication de fromages	73089051	Panneaux multipliés constitués de deux parements en tôle nervurée de fer ou en aciers et d'une âme isolante
1051C	Fabrication de fromages	73089051	Panneaux multipliés constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
1051C	Fabrication de fromages	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étagage, et les produits principalement en tôle)
1051C	Fabrication de fromages	73089099	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (sauf tours et pylônes; ponts et éléments de ponts; constructions et parties de constructions en tôle; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étagage; barrages, vannes, portes-écluses, débarcadères, docks fixes et autres constructions maritimes ou fluviales)
1051C	Fabrication de fromages	73241000	Autres éviers et lavabos en acier inox

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception en préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1051C	Fabrication de fromages	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
1051C	Fabrication de fromages	74082100	Fils en alliages a base de cuivre-zinc-laiton
1051C	Fabrication de fromages	74199990	Ouvrages en cuivre, n.d.a.
1051C	Fabrication de fromages	76069100	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
1051C	Fabrication de fromages	76071990	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, laminées et ayant subi des ouvraisons plus poussées, d'une épaisseur >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm (à l'excl. des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 ainsi que des articles constituant des accessoires pour arbres de Noël)
1051C	Fabrication de fromages	76071999	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, laminées et ayant subi des ouvraisons plus poussées, d'une épaisseur >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm, non-auto-adhésives (à l'excl. des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 ainsi que des articles constituant des accessoires pour arbres de Noël)
1051C	Fabrication de fromages	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
1051C	Fabrication de fromages	76169090	Ouvrage en aluminium
1051C	Fabrication de fromages	78019100	Plomb sous forme brute avec antimoine
1051C	Fabrication de fromages	82041200	Cle de serrage à main
1051C	Fabrication de fromages	82055980	Autre outils et outillage a main
1051C	Fabrication de fromages	82057000	Etaux, serres joints et similaires
1051C	Fabrication de fromages	82083010	Couteaux et lames tranchantes, pour appareils de cuisine ou pour machines pour l'industrie alimentaire
1051C	Fabrication de fromages	82159910	Cuillers, fourchettes, louches, écumoire, pelles à tartes, couteaux spéciaux à poisson ou à beurre, pinces à sucre et articles similaires
1051C	Fabrication de fromages	83022000	Roulettes
1051C	Fabrication de fromages	83022000	Roulettes avec monture en métaux communs
1051C	Fabrication de fromages	83099010	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
1051C	Fabrication de fromages	83099090	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
1051C	Fabrication de fromages	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
1051C	Fabrication de fromages	84137075	Pompes pour liquides, centrifuges, à roue radiale, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm, multicellulaires (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319 et sauf pompes immergées)
1051C	Fabrication de fromages	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)

Accusé de réception en préfecture
73-105052678-20171229-AP-2017-90 pages 1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1051C	Fabrication de fromages	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
1051C	Fabrication de fromages	84143010	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques pour aéronef
1051C	Fabrication de fromages	84143089	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW (sauf compresseurs hermétiques ou semi-hermétiques)
1051C	Fabrication de fromages	84143091	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques d'une puissance >0,40KW hermétiques ou semi-hermétiques
1051C	Fabrication de fromages	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
1051C	Fabrication de fromages	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
1051C	Fabrication de fromages	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
1051C	Fabrication de fromages	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
1051C	Fabrication de fromages	84162080	Brûleur
1051C	Fabrication de fromages	84185011	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits congelés
1051C	Fabrication de fromages	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
1051C	Fabrication de fromages	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
1051C	Fabrication de fromages	84189910	Évaporateurs & condenseurs pour machines frigorifiques
1051C	Fabrication de fromages	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
1051C	Fabrication de fromages	84189990	Autres matériel, machines et appareils pour la production du froid; pompes à chaleur
1051C	Fabrication de fromages	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
1051C	Fabrication de fromages	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
1051C	Fabrication de fromages	84212100	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
1051C	Fabrication de fromages	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
1051C	Fabrication de fromages	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1051C	Fabrication de fromages	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
1051C	Fabrication de fromages	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
1051C	Fabrication de fromages	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
1051C	Fabrication de fromages	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
1051C	Fabrication de fromages	84219910	Parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15
1051C	Fabrication de fromages	84219990	Parties des machines et appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a. (à l'excl. des parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15)
1051C	Fabrication de fromages	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
1051C	Fabrication de fromages	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
1051C	Fabrication de fromages	84229090	Parties de machines à emballer ou à emballer les marchandises et autres machines et appareils du n° 8422, n.d.a. (à l'excl. des parties pour machines à laver la vaisselle)
1051C	Fabrication de fromages	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
1051C	Fabrication de fromages	84251900	Palans autres qu'à moteur électrique
1051C	Fabrication de fromages	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
1051C	Fabrication de fromages	84272011	Chariots-gerbeurs tous terrains
1051C	Fabrication de fromages	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
1051C	Fabrication de fromages	84283920	Transporteurs ou convoyeurs à rouleaux ou à galets, pour marchandises
1051C	Fabrication de fromages	84349000	Parties de machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, n.d.a.
1051C	Fabrication de fromages	84386000	Machines et appareils pour la préparation ou le traitement industriels des fruits ou des légumes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation, et sauf les machines à trier les fruits et légumes)
1051C	Fabrication de fromages	84388099	Autres machines et appareils pour la préparation ou la fabrication alimentaire
1051C	Fabrication de fromages	84388099	Machines et appareils pour la préparation ou la fabrication industrielles d'aliments ou de boissons, n.d.a.
1051C	Fabrication de fromages	84389000	Parties et accessoires de mélangeurs
1051C	Fabrication de fromages	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.
1051C	Fabrication de fromages	84433210	Imprimantes

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1051C	Fabrication de fromages	84433210	Imprimantes aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau
1051C	Fabrication de fromages	84433900	Imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (à l'excl. de celles aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau et des machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
1051C	Fabrication de fromages	84661020	Mandrins, pinces et douilles servant de porte-outils, pour machines-outils, y.c. pour l'outillage à main de tous types
1051C	Fabrication de fromages	84682000	Machines et appareils aux gaz, pour le brasage ou le soudage ou pour la trempe superficielle (sauf chalumeaux guidés à la main)
1051C	Fabrication de fromages	84729090	Machines et appareils de bureau, n.d.a.
1051C	Fabrication de fromages	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
1051C	Fabrication de fromages	84772000	Extrudeuses pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières
1051C	Fabrication de fromages	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
1051C	Fabrication de fromages	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
1051C	Fabrication de fromages	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
1051C	Fabrication de fromages	84799015	Parties de machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
1051C	Fabrication de fromages	84799020	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des parties de machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés)
1051C	Fabrication de fromages	84807900	Moules pour le caoutchouc ou les matières plastiques (à l'excl. des articles pour le moulage par injection ou par compression)
1051C	Fabrication de fromages	84813091	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil., en fonte ou acier
1051C	Fabrication de fromages	84814090	Soupapes de trop-plein ou de sûreté (autres qu'en fonte ou en acier)
1051C	Fabrication de fromages	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
1051C	Fabrication de fromages	84818099	Articles de robinetterie
1051C	Fabrication de fromages	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
1051C	Fabrication de fromages	84819000	Parties d'articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauterie, etc., n.d.a.
1051C	Fabrication de fromages	84834059	Variateurs de vitesse pour machines (autres que réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses)
1051C	Fabrication de fromages	84836080	Embrayages et organes d'accouplement, y.c. les joints d'articulation, pour machines (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
1051C	Fabrication de fromages	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1051C	Fabrication de fromages	85015100	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W
1051C	Fabrication de fromages	85043280	Transformateurs à sec, puissance > 1 kVA mais <= 16 kVA (autres que transformateurs de mesure)
1051C	Fabrication de fromages	85043400	Transformateurs à sec, d'une puissance > 500 kVA
1051C	Fabrication de fromages	85099000	Parties appareils électromécaniques à moteur électrique incorporé
1051C	Fabrication de fromages	85122000	Appareils électriques d'éclairage ou de signalisation visuelle, pour automobiles (à l'excl. des lampes du n° 8539)
1051C	Fabrication de fromages	85158090	Autres machines et appareils autres que pour la traitement des métaux
1051C	Fabrication de fromages	85321000	Condensateurs électriques fixes conçus pour les réseaux électriques de 50/60 Hz et capables d'absorber une puissance réactive >= 0,5 kvar [condensateurs de puissance]
1051C	Fabrication de fromages	85323000	Condensateurs variables ou ajustables
1051C	Fabrication de fromages	85369010	Matériels électriques
1051C	Fabrication de fromages	85369040	Brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711
1051C	Fabrication de fromages	85369095	Appareillage pour la coupure, le sectionnement, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension <= 1000 V (à l'excl. des fusibles, des coupe-circuit à fusibles, des disjoncteurs, des autres appareils pour la protection des circuits électriques, des relais et autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs, des douilles pour lampes, fiches et prises de courant, des éléments préfabriqués pour canalisations électriques, des connexions et éléments de contact pour fils et câbles, des testeurs de disques [wafers] à semi-conducteur, ainsi que des brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711)
1051C	Fabrication de fromages	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable (autres que les commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information)
1051C	Fabrication de fromages	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
1051C	Fabrication de fromages	86090090	Container dernier voyage
1051C	Fabrication de fromages	86090090	Cadres et conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport (à l'excl. des conteneurs avec blindage en plomb, pour le transport des matières radioactives [Euratom])
1051C	Fabrication de fromages	87042291	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
1051C	Fabrication de fromages	87042299	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
1051C	Fabrication de fromages	87089997	Parties et accessoires pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux, n.d.a. (sauf en aciers estampés)
1051C	Fabrication de fromages	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
1051C	Fabrication de fromages	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
1051C	Fabrication de fromages	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
1051C	Fabrication de fromages	90160010	Balances sensibles à un poids de 5 cg ou moins, avec ou sans poids

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 1051C
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception en préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1051C	Fabrication de fromages	90251180	Thermomètres à liquide, à lecture directe, non combinés à d'autres instruments (à l'excl. des thermomètres médicaux ou vétérinaires)
1051C	Fabrication de fromages	90258080	Densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants simil., hygromètres et psychromètres, même combinés entre eux ou à des thermomètres ou baromètres, non électroniques
1051C	Fabrication de fromages	90261029	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, électroniques (à l'excl. des débitmètres ainsi que des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
1051C	Fabrication de fromages	90261089	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, non électroniques (à l'excl. des débitmètres ainsi que des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
1051C	Fabrication de fromages	90262040	Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
1051C	Fabrication de fromages	90262080	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, non électroniques (à l'excl. des manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique et des instruments et appareils pour la régulation pour le contrôle automatiques)
1051C	Fabrication de fromages	90275000	Refractometre
1051C	Fabrication de fromages	90275000	Instruments et appareils utilisant les rayonnements optiques: UV, visibles, IR (à l'excl. des spectromètres, spectrophotomètres et spectrographes ainsi que des analyseurs de gaz ou de fumées)
1051C	Fabrication de fromages	94039090	Présentoirs
1051C	Fabrication de fromages	94051098	Lustres et autres appareils d'éclairage électrique des types utilisés pour lampes et tubes à décharge à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur (autres qu'en matières plastiques, céramiques et en verre)
1051C	Fabrication de fromages	96121080	Rubans encreurs pour machines à écrire et rubans encreurs simil., encrés ou autrement préparés en vue de laisser des empreintes, même montés sur bobines ou en cartouches, en papier ou tissés en matières textiles (à l'excl. des rubans encreurs en fibres synthétiques ou artificielles du n° 9612 10 20)
1051C	Fabrication de fromages	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
1051C	Fabrication de fromages	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	04081981	Jaunes d'oeufs, liquides, même additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, propres à des usages alimentaires
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	08021290	Amandes douces, fraîches ou sèches, sans coques
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	08023200	Noix communes, fraîches ou sèches, sans coques
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	08029085	Fruits à coques, frais ou secs, même sans leurs coques ou décortiqués (à l'excl. des noix de coco, du Brésil, de cajou, de Pécan, d'arec [bétel] ou de kola ainsi que des amandes, des noisettes, des noix communes, des châtaignes, des marrons, des pistaches, des graines de pignons doux et des noix macadamia)
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	08134095	Fruits, comestibles, séchés (sauf fruits à coque, bananes, dattes, figues, ananas, avocats, goyaves, mangues, mangoustans, papayes, tamarins, pommes de cajou, litchis, fruits du jaquier [pain des singes], sapotilles, fruits de la passion, caramboles, pitahayas, agrumes, raisins, abricots, prunes, pommes, poires et pêches, non mélangés)

Accusé de réception en préfecture
973-205252678-2017-12-29-AP-guyane-2017-90-annexes
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	12119030	Ananas, préparés ou conservés, sans addition d'alcool ou de sucre
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	13022010	Matières pectiques, pectinates et pectates, à l'état sec
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	17019910	Sucres blancs, sans addition d'aromatisants ou de colorants, contenant, à l'état sec, en poids déterminé selon la méthode polarimétrique, 99,5% ou plus de saccharose
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	17023090	Glucose, à l'état solide, et sirop de glucose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, ne contenant pas de fructose ou contenant en poids à l'état sec < 20% de fructose (à l'excl. de l'isoglucose et du glucose en poudre cristalline blanche, même agglomérée)
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	17031000	Mélasses de canne, résultant de l'extraction ou du raffinage du sucre de canne
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	18040000	Beurre, graisse et huile de cacao
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	18050000	Poudre de cacao, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	18062010	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, présentés soit en blocs ou en barres d'un poids > 2 kg, à l'état liquide, pâteux ou en poudres, granulés ou simil., en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu > 2 kg, d'une teneur en poids de beurre de cacao >= 31% ou d'une teneur totale en poids de beurre de cacao et de matières grasses provenant du lait >= 31% (sauf poudre de cacao)
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	18062030	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, présentés soit en blocs ou en barres d'un poids > 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes simil., en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu > 2 kg, d'une teneur totale en poids de beurre de cacao et de matières grasses provenant du lait >= 25% mais < 31% (à l'excl. de la poudre de cacao)
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	18069090	Préparations alimentaires contenant du cacao, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu <= 2 kg (à l'excl. de la poudre de cacao, du chocolat, des bonbons au chocolat [pralines] se présentant sous forme d'une bouchée et autres articles en chocolat, des sucreries contenant du cacao, des pâtes à tartiner contenant du cacao ainsi que des préparations pour boissons contenant du cacao)
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	19012000	Mélanges et pâtes à base de farines, gruaux, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou contenant < 40% en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a.; mélanges et pâtes à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits simil. des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou contenant < 5% en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a., pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie du n° 1905
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	19019099	Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 40% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits similaires des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 5% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des extraits de malt, des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail, des mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie ainsi que des produits du n° 1901 90 91)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	19053199	Biscuits additionnés d'édulcorants, même contenant du cacao, d'une teneur en poids de matières grasses provenant du lait < 8% (à l'excl. des doubles biscuits fourrés ainsi que des produits entièrement ou partiellement enrobés ou recouverts de chocolat ou d'autres préparations contenant du cacao)
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	19053299	Gaufres et gaufrettes, même contenant du cacao, fourrées ou non (à l'excl. des produits entièrement ou partiellement enrobés ou recouverts de chocolat ou d'autres préparations contenant du cacao, des produits salés ainsi que ceux d'une teneur en poids d'eau > 10%)
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	19059045	Biscuits, non additionnés d'édulcorants
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	20081912	Noix de coco, de cajou, du Brésil, d'arec [ou de bétel], de kola et noix macadamia, y.c. les mélanges contenant en poids >= 50% de ces noix, préparées ou conservées, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg (sauf confites au sucre)
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	20081919	Fruits à coque et autres graines, y.c. les mélanges, préparés ou conservés, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg (sauf préparés ou conservés au vinaigre ou à l'acide acétique, confits au sucre mais non conservés dans du sirop et à l'excl. des confitures, gelées de fruits, marmelades, purées et pâtes de fruits obtenues par cuisson, ainsi que des arachides, amandes et pistaches grillées, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia et leurs mélanges d'un contenu en poids en fruits à coques tropicaux > 50%)
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	20082090	Ananas, préparés ou conservés, sans addition d'alcool ou de sucre
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	20086090	Cerises, préparées ou conservées, sans addition d'alcool ou de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net < 4,5 kg
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	20087061	Pêches, y.c. les brugnonns et nectarines, préparées ou conservées, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, d'une teneur en sucres > 13% en poids, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	21011100	Extraits, essences et concentrés de café
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	21050010	Glaces de consommation, même contenant du cacao, ne contenant pas ou contenant en poids < 3% de matières grasses provenant du lait
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	21069098	Préparations alimentaires, n.d.a., contenant en poids 1,5% de matières grasses provenant du lait, 5% de saccharose ou d'isoglucose, 5% de glucose ou d'amidon ou de fécule
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	22089056	Eaux-de-vie, présentées en récipients d'une contenance <= 2 l (à l'exclusion des eaux-de-vie de vin ou de marc de raisins, des whiskies, du rhum et autres eaux-de-vie provenant de la distillation après fermentation de produits de cannes à sucre, du gin, du genièvre, de l'arak, de la vodka, des liqueurs, de l'ouzo, des eaux-de-vie de fruit et de la tequila)
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	33019090	Solutions concentrées d'huiles essentielles dans les graisses, les huiles fixes, les cires ou matières analogues, obtenues par enfleurage ou macération; eaux distillées aromatiques et solutions aqueuses d'huiles essentielles
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	33021040	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires ou des boissons ainsi que préparations à base de substances odoriférantes des types utilisés pour les industries des boissons (à l'excl. des préparations contenant tous les agents aromatisants qui caractérisent une boisson)
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	38249955	Mélanges de mono-, di- et tri-, esters d'acides gras du glycérol (émulsionnants de corps gras)

1052Z Fabrication de glaces et sorbets
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de transmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	39231010	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	39235090	Bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques (à l'excl. des capsules de bouchage ou de surbouchage)
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	39249000	Articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques (à l'excl. de la vaisselle et des articles pour usages sanitaires ou hygiéniques tels que baignoires, douches, lavabos, bidets, réservoirs de chasse, cuvettes d'aisance, leurs sièges et couvercles, etc.)
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	39261000	Articles de bureau et articles scolaires, en matières plastiques, n.d.a.
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	39264000	Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	39269097	Ouate de cellulose, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté au moins > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	48030010	Ouate de cellulose, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté au moins > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	48196000	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	73239900	Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties, en fer ou aciers autres qu'inoxydables (sauf fonte et articles émaillés; bidons, boîtes et récipients simil. du n° 7310; poubelles; pelles, tire-bouchons et autres articles à caractère d'outils; coutellerie et cuillers, louches, fourchettes, écumoirs, pelles à tarte, pinces à sucre et articles simil. du n° 8211 au n° 8215; objets décoratifs; articles d'hygiène ou de toilette)
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	84143089	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW (sauf compresseurs hermétiques ou semi-hermétiques)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 1052Z Fabrication de glaces et sorbets
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	84381010	Machines et appareils pour la fabrication industrielle des produits de boulangerie, pâtisserie ou biscuiterie (sauf fours et machines à rouler la pâte)
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	84383000	Machines et appareils pour la fabrication industrielle de sucre (sauf centrifugeuses et sauf appareils de filtrage, appareils thermiques et appareils de refroidissement)
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	84388099	Machines et appareils pour la préparation ou la fabrication industrielles d'aliments ou de boissons, n.d.a.
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
1061B	Autres activités du travail des grains	63051090	Sacs et sachets d'emballage de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, neufs
1061B	Autres activités du travail des grains	85030091	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques, groupes électrogènes ou convertisseurs rotatifs électriques n.d.a., coulées ou moulées en fonte, fer ou acier
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	04051019	Beurre naturel, d'une teneur en poids de matières grasses >= 80% mais <= 85% (à l'excl. des produits en emballages immédiats d'un contenu net <= 1 kg ainsi que du beurre déshydraté et du ghee)
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	08011100	noix de coco désséchées
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	08023200	Noix communes, fraîches ou sèches, sans coques
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	08062030	raisins secs: sultanines
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	09109190	Mélanges d'épices broyées ou pulvérisées
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	11063090	farines, semoules et poudres de légumes à cosse secs des produits du chapitre 8: autres que de banane
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	12079190	graines d'oeillette ou de pavot autres que destinées à l'ensemencement
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	15171090	Margarine d'une teneur en poids de matières grasses provenant du lait <= 10% (à l'excl. de la margarine liquide)
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	16042070	autres préparations et conserves de poissons:de thons, listaos et autres poissons du genre Euthynnus
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	17019910	Sucres blancs, sans addition d'aromatisants ou de colorants, contenant, à l'état sec, en poids déterminé selon la méthode polarimétrique, 99,5% ou plus de saccharose
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	17049030	préparation dite «chocolat blanc»

Accusé de réception en préfecture
 973-200052676-20171229-AP-2017-90-anex1
 -AU 1071A
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	17049051	pâtes et masses, y compris le massepain, en emballages immédiats d'un contenu net égal ou supérieur à 1 kg
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	17049099	autres sucreries sans cacao
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	18062010	autres préparations présentées soit en blocs ou en barres d'un poids excédant 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes similaires, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu excédant 2 kg:d'une teneur en poids de beurre de cacao égale ou supérieure à 31 % ou d'une teneur totale en poids de beurre de cacao et de matières grasses provenant du lait égale ou supérieure à 31 %
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	18062030	autres préparations présentées soit en blocs ou en barres d'un poids excédant 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes similaires, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu excédant 2 kg:d'une teneur totale en poids de beurre de cacao et de matières grasses provenant du lait égale ou supérieure à 25 % et inférieure à 31 %
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	18063290	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, présentés en tablettes, barres ou bâtons, d'un poids <= 2 kg, non fourrés ni additionnés de céréales, de noix ou d'autres fruits
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	18069039	autres chocolat et articles en chocolat: non fourrés
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	19012000	Mélanges et pâtes à base de farines, gruaux, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou contenant < 40% en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a.; mélanges et pâtes à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits simil. des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou contenant < 5% en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a., pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie du n° 1905
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	20079935	autres confitures, gelées, marmelades, purées et pâtes de fruits, obtenues par cuisson, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants: de framboises
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	20082059	Ananas:sans addition d'alcool:avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net excédant 1 kg: autre
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	20084059	Poires, préparées ou conservées, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, d'une teneur en sucres <= 13% en poids, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	20085061	Abricots:sans addition d'alcool:avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net excédant 1 kg:d'une teneur en sucres excédant 13 % en poids
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	20086050	Cerises:avec addition d'alcool:avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net:excédant 1 kg
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	20087061	Pêches, y compris les brugnons et nectarines:avec addition d'alcool:en emballages immédiats d'un contenu net excédant 1 kg:d'une teneur en sucres excédant 13 % en poids
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	21021031	Levures de panification, séchées
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	21021039	Levures de panification (autres que séchées)
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	21022019	Levures mortes (à l'excl. des levures en tablettes, cubes ou présentations simil., ou bien en emballages immédiats d'un contenu net <= 1 kg)
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	21032000	Tomato ketchup et autres sauces tomates
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	21033090	Moutarde préparée

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	21069098	Préparations alimentaires, n.d.a., contenant en poids 1,5% de matières grasses provenant du lait, 5% de saccharose ou d'isoglucose, 5% de glucose ou d'amidon ou de féculé
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	25010099	Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	33019090	autres résinoïdes
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	33021040	Mélanges de substances odoriférantes des types utilisés pour les industries des boissons: autres
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	35030010	Gélatines et leurs dérivés
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	39173900	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, renforcés d'autres matières ou associés à d'autres matières (à l'excl. des produits pouvant supporter une pression >= 27,6 MPa)
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	39201089	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau)
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	48194000	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose (à l'excl. des pochettes pour disques et des sacs d'une largeur à la base >= 40 cm)
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	48196000	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	84169000	Parties de brûleurs pour l'alimentation des foyers et des foyers automatiques, de leurs avant-foyers, grilles mécaniques, dispositifs mécaniques pour l'évacuation des cendres et dispositifs simil., n.d.a.
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-2017-0229-AP-2017-90-annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	84381010	Machines et appareils pour la fabrication industrielle des produits de boulangerie, pâtisserie ou biscuiterie (sauf fours et machines à rouler la pâte)
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
1071B	Cuisson de produits de boulangerie	85141080	Fours industriels ou de laboratoires, à résistance [à chauffage indirect] (autres que pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur sur disques [wafers] à semi-conducteur)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	04051011	Beurre naturel, d'une teneur en poids de matières grasses >= 80% mais <= 85%, en emballages immédiats d'un contenu net <= 1 kg (sauf beurre déshydraté et ghee)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	04059090	Matières grasses provenant du lait ainsi que beurre déshydraté et ghee (sauf d'une teneur en poids de matières grasses >= 99,3% et d'une teneur en poids d'eau <= 0,5% et à l'excl. du beurre naturel, du beurre recombinaison et du beurre de lactosérum)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	04062000	Fromages râpés ou en poudre, de tous types
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	04090000	Miel naturel
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	08011100	noix de coco desséchées
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	08011900	Noix de coco fraîches même sans leur coque ou décortiquées (à l'excl. des coques internes [endocarpe])
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	08021290	Amandes douces, fraîches ou sèches, sans coques
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	08023200	Noix communes, fraîches ou sèches, sans coques
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	08062030	raisins secs: sultanes
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	09109999	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	11041930	Grains de seigle, aplatis ou en flocons
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	11063090	farines, semoules et poudres de légumes à cosse secs des produits du chapitre 8: autres que de banane
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	12074090	Graines de sésame, même concassées (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	12079190	graines d'oeillette ou de pavot autres que destinées à l'ensemencement
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	12112000	Racines de ginseng, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	12119086	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, des espèces du genre Ephedra ainsi que des fèves de tonka)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	15091080	Huile d'olive vierge et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées, obtenue, à partir des fruits de l'olivier, uniquement par des procédés mécaniques ou physiques, dans des conditions n'altérant pas l'huile (à l'excl. de l'huile d'olive lampante et de l'huile d'olive vierge extra)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	15171090	Margarine d'une teneur en poids de matières grasses provenant du lait <= 10% (à l'excl. de la margarine liquide)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	15179099	Mélanges ou préparations alimentaires de graisses ou d'huiles animales ou végétales ou de fractions comestibles de différentes graisses ou huiles, d'une teneur en poids de matières grasses provenant du lait <= 10% (à l'excl. des mélanges d'huiles végétales fixes, fluides, des mélanges ou préparations utilisés pour le démoulage ainsi que de la margarine à l'état solide)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	16024110	Préparations et conserves de jambons et de morceaux de jambons des animaux de l'espèce porcine domestique
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	16024210	Préparations et conserves d'épaules et de morceaux d'épaules des animaux de l'espèce porcine domestique
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	16024919	Préparations et conserves de viande ou d'abats d'animaux domestiques de l'espèce porcine, y.c. les mélanges, contenant en poids >= 80% de viande ou d'abats, de toutes espèces, y.c. le lard et les graisses de toute nature ou origine (sauf jambon, épaule, longe, échine et leurs morceaux; saucisses, saucissons et produits simil.; préparations à base de foie; préparations finement homogénéisées, conditionnées pour la vente au détail comme aliments pour enfants ou pour usages diététiques, en récipients d'un contenu <= 250 g, des préparations à base de foie ainsi que des extraits de viande)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	16041428	Préparations et conserves de listaos ou bonites à ventre rayé, entiers ou en morceaux (à l'excl. des hachés, des préparations et conserves à l'huile végétale et des filets dénommés "longes")
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	16041448	Préparations et conserves de thons, entiers ou en morceaux (à l'excl. des hachés, des préparations et conserves à l'huile végétale, des filets dénommés "longes", des listaos ou bonites à ventre rayé et des thons à nageoires jaunes [Thunnus albacares])
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	16042070	autres préparations et conserves de poissons:de thons, listaos et autres poissons du genre Euthynnus
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	17019910	Sucres blancs, sans addition d'aromatisants ou de colorants, contenant, à l'état sec, en poids déterminé selon la méthode polarimétrique, 99,5% ou plus de saccharose
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	17019990	Sucres de canne ou de betterave et saccharose chimiquement pur, à l'état solide (à l'excl. des sucres bruts, des sucres de canne ou de betterave additionnés d'aromatisants ou de colorants ainsi que des sucres blancs)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	17023050	Glucose en poudre cristalline blanche, même agglomérée, ne contenant pas de fructose ou contenant en poids à l'état solide < 20% de fructose (à l'excl. de l'isoglucose)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	17029095	Sucres, y.c. le sucre inverti [ou interverti], à l'état solide, et sucres et sirops de sucres contenant en poids à l'état sec 50% de fructose, sans addition d'aromatisants ou de colorants (à l'excl. des sucres de canne ou de betterave, du saccharose et du maltose chimiquement purs, du lactose, du sucre d'érable, du glucose, du fructose, de la maltodextrine et de leurs sirops, ainsi que de l'isoglucose, du sirop d'inuline et des sucres et mélasses caramélisés)

1071C
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	17049030	préparation dite «chocolat blanc»
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	17049051	pâtes et masses, y compris le massepain, en emballages immédiats d'un contenu net égal ou supérieur à 1 kg
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	17049099	autres sucreries sans cacao
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	18050000	Poudre de cacao, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	18062010	autres préparations présentées soit en blocs ou en barres d'un poids excédant 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes similaires, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu excédant 2 kg:d'une teneur en poids de beurre de cacao égale ou supérieure à 31 % ou d'une teneur totale en poids de beurre de cacao et de matières grasses provenant du lait égale ou supérieure à 31 %
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	18062030	autres préparations présentées soit en blocs ou en barres d'un poids excédant 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes similaires, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu excédant 2 kg:d'une teneur totale en poids de beurre de cacao et de matières grasses provenant du lait égale ou supérieure à 25 % et inférieure à 31 %
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	18062095	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, présentés soit en blocs ou en barres d'un poids > 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes simil., en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu > 2 kg, d'une teneur en poids de beurre de cacao < 18% (à l'excl. du glaçage au cacao, de la poudre de cacao et des préparations dites 'chocolate milk crumb')
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	18063290	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, présentés en tablettes, barres ou bâtons, d'un poids <= 2 kg, non fourrés ni additionnés de céréales, de noix ou d'autres fruits
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	18069039	autres chocolat et articles en chocolat: non fourrés
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	18069090	Préparations alimentaires contenant du cacao, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu <= 2 kg (à l'excl. de la poudre de cacao, du chocolat, des bonbons au chocolat [pralines] se présentant sous forme d'une bouchée et autres articles en chocolat, des sucreries contenant du cacao, des pâtes à tartiner contenant du cacao ainsi que des préparations pour boissons contenant du cacao)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	19012000	Mélanges et pâtes à base de farines, gruaux, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou contenant < 40% en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a.; mélanges et pâtes à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits simil. des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou contenant < 5% en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a., pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie du n° 1905
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	20059980	Légumes, préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, non congelés (à l'excl. des légumes confits au sucre, des légumes homogénéisés du no 2005.10, et des tomates, des champignons des truffes, des pommes de terre, de la choucroute, des pois [Pisum sativum], des haricots [Vigna spp., Phaseolus spp.], des asperges, des olives, du maïs doux [Zea mays var. Saccharata], des jets de bambou, des fruits du genre Capsicum au goût épicé, des câpres, des artichauts et des mélanges de légumes)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	20079935	autres confitures, gelées, marmelades, purées et pâtes de fruits, obtenues par cuisson, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants: de framboises

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 1071C
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	20081913	Amandes et pistaches, grillées, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	20081919	Fruits à coque et autres graines, y.c. les mélanges, préparés ou conservés, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg (sauf préparés ou conservés au vinaigre ou à l'acide acétique, confits au sucre mais non conservés dans du sirop et à l'excl. des confitures, gelées de fruits, marmelades, purées et pâtes de fruits obtenues par cuisson, ainsi que des arachides, amandes et pistaches grillées, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia et leurs mélanges d'un contenu en poids en fruits à coques tropicaux > 50%)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	20082059	Ananas:sans addition d'alcool:avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net excédant 1 kg: autre
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	20084059	Poires, préparées ou conservées, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, d'une teneur en sucres <= 13% en poids, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	20085061	Abricots:sans addition d'alcool:avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net excédant 1 kg:d'une teneur en sucres excédant 13 % en poids
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	20086050	Cerises:avec addition d'alcool:avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net:excédant 1 kg
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	20087061	Pêches, y compris les brugnon et nectarines:avec addition d'alcool:en emballages immédiats d'un contenu net excédant 1 kg:d'une teneur en sucres excédant 13 % en poids
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	20089967	Fruits et autres parties comestibles de plantes, préparés ou conservés, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net <= 1 kg (sauf confits au sucre mais non conservés dans du sirop et à l'excl. des confitures, gelées de fruits, marmelades, purées et pâtes de fruits obtenues par cuisson, des fruits à coques, des arachides et autres graines, des ananas, des agrumes, des poires, des abricots, des cerises, des pêches, des fraises, des airelles, du gingembre, des fruits de la passion, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des caramboles et des pitahayas)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	20089999	Fruits et autres parties comestibles de plantes, préparés ou conservés, sans addition d'alcool ou de sucre (sauf préparés ou conservés au vinaigre ou à l'acide acétique, confits au sucre mais non conservés dans du sirop et à l'excl. des confitures, gelées de fruits, marmelades, purées et pâtes de fruits obtenues par cuisson, des fruits à coques, des arachides et autres graines, des ananas, des agrumes, des poires, des abricots, des cerises, des pêches, des fraises, des airelles, des prunes, du maïs, des ignames, des patates douces et des parties comestibles de plantes simil.)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	20089999	Fruits et autres parties comestibles de plantes, préparés ou conservés, sans addition d'alcool ou de sucre (sauf préparés ou conservés au vinaigre ou à l'acide acétique, confits au sucre mais non conservés dans du sirop et à l'excl. des confitures, gelées de fruits, marmelades, purées et pâtes de fruits obtenues par cuisson, des fruits à coques, des arachides et autres graines, des ananas, des agrumes, des poires, des abricots, des cerises, des pêches, des fraises, des airelles, des prunes, du maïs, des ignames, des patates douces et des parties comestibles de plantes simil.)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	20098989	Jus de fruits ou de légumes, non fermentés, sans addition d'alcool, d'une valeur Brix <= 67 à 20 °C, d'une valeur <= 30 € par 100 kg poids net, d'une teneur en sucres d'addition <= 30 % en poids (à l'excl. des mélanges, ainsi que des jus d'agrumes, de goyaves, de mangues, de mangoustans, de papayes, de tamarins, de pommes de cajou, de litchis, de fruits du jaquier [pain des singes], de sapotilles, de fruits de la passion, de caramboles, de pitahayas, d'ananas, de tomates, de raisins, y.c. les moûts, de pommes, d'airelles et de poires)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	21021031	Levures de panification, séchées
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	21022090	Micro-organismes monocellulaires morts (à l'excl. des micro-organismes monocellulaires conditionnés comme médicaments)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	21032000	Tomato ketchup et autres sauces tomates
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	21033090	Moutarde préparée
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	21039090	Préparations pour sauces et sauces préparées; condiments et assaisonnements, composés (à l'excl. de la sauce de soja, du tomato ketchup et autres sauces tomates, du chutney de mangue liquide ainsi que des amers aromatiques du n° 2103 90 30)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	21069098	Préparations alimentaires, n.d.a., contenant en poids 1,5% de matières grasses provenant du lait, 5% de saccharose ou d'isoglucose, 5% de glucose ou d'amidon ou de fécula
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	25010091	Sel propre à l'alimentation humaine
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	33019090	autres résinoïdes
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	33021040	Mélanges de substances odoriférantes des types utilisés pour les industries des boissons: autres
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	35030010	Gélatines et leurs dérivés
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	48062000	Papiers ingraissables [greaseproof], en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	48193000	Sacs, en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, d'une largeur à la base >= 40 cm
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	48194000	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose (à l'excl. des pochettes pour disques et des sacs d'une largeur à la base >= 40 cm)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 1071C
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	48195000	Emballages, y.c. les pochettes pour disques, en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose (à l'excl. des boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé, des boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé ainsi que des sacs, sachets, pochettes et cornets)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	76169990	Ouvrages en aluminium, non coulés ou non moulés, n.d.a.
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	84143081	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW, hermétiques ou semi-hermétiques
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	84172090	Fours non électriques, de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie (sauf fours à tunnel)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	84179000	Parties de fours industriels ou de laboratoires non électriques, y.c. d'incinérateurs, n.d.a.
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	84238129	Appareils et instruments de pesage, à pesage électronique, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, bascules à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants, des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, ainsi que des balances de magasin)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	84238180	Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances à pesage électronique, des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, balances à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	84381010	Machines et appareils pour la fabrication industrielle des produits de boulangerie, pâtisserie ou biscuiterie (sauf fours et machines à rouler la pâte)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	84386000	Machines et appareils pour la préparation ou le traitement industriels des fruits ou des légumes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation, et sauf les machines à trier les fruits et légumes)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	84388091	Machines et appareils pour la préparation ou la fabrication industrielles des boissons (sauf centrifugeuses, appareils de filtrage, appareils thermiques ou appareils de refroidissement)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	85141010	Fours de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie, à résistance, à chauffage indirect
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	85142080	Fours fonctionnant par pertes diélectriques (autres que pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur sur disques [wafers] à semi-conducteur)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	85143020	Fours électriques industriels ou de laboratoires, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés (à l'excl. des fours à résistance, à chauffage indirect, des fours fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques et des étuves)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	85143080	Fours électriques industriels ou de laboratoires (à l'excl. des fours à résistance, à chauffage indirect, des fours fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques, des étuves, ainsi que de ceux des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	85149030	Parties des fours électriques industriels ou de laboratoires, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés (à l'excl. des parties des fours à résistance, à chauffage indirect, des fours fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques et des étuves)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	85149070	Parties des fours électriques industriels et de laboratoires, y.c. de ceux fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques ainsi que des appareils industriels ou de laboratoires pour le traitement thermique des matières par induction ou par pertes diélectriques, n.d.a. (à l'excl. de ceux pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur sur disques [wafers] à semi-conducteur, ainsi que des parties des fours électriques industriels ou de laboratoires, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
1071D	Pâtisserie	08011100	noix de coco desséchées
1071D	Pâtisserie	08023200	Noix communes, fraîches ou sèches, sans coques
1071D	Pâtisserie	08062030	raisins secs: sultanines
1071D	Pâtisserie	11063090	farines, semoules et poudres de légumes à cosse secs des produits du chapitre 8: autres que de banane
1071D	Pâtisserie	12079190	graines d'oeillette ou de pavot autres que destinées à l'ensemencement
1071D	Pâtisserie	16042070	autres préparations et conserves de poissons:de thons, listaos et autres poissons du genre Euthynnus
1071D	Pâtisserie	17049030	préparation dite «chocolat blanc»
1071D	Pâtisserie	17049051	pâtes et masses, y compris le massepain, en emballages immédiats d'un contenu net égal ou supérieur à 1 kg
1071D	Pâtisserie	17049099	autres sucreries sans cacao
1071D	Pâtisserie	18062010	autres préparations présentées soit en blocs ou en barres d'un poids excédant 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes similaires, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu excédant 2 kg:d'une teneur en poids de beurre de cacao égale ou supérieure à 31 % ou d'une teneur totale en poids de beurre de cacao et de matières grasses provenant du lait égale ou supérieure à 31 %

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1071D	Pâtisserie	18062030	autres préparations présentées soit en blocs ou en barres d'un poids excédant 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes similaires, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu excédant 2 kg:d'une teneur totale en poids de beurre de cacao et de matières grasses provenant du lait égale ou supérieure à 25 % et inférieure à 31 %
1071D	Pâtisserie	18063290	autres préparations présentées soit en blocs ou en barres d'un poids excédant 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes similaires, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu excédant 2 kg
1071D	Pâtisserie	18069039	autres chocolat et articles en chocolat: non fourrés
1071D	Pâtisserie	20079935	autres confitures, gelées, marmelades, purées et pâtes de fruits, obtenues par cuisson, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants: de framboises
1071D	Pâtisserie	20082059	Ananas:sans addition d'alcool:avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net excédant 1 kg: autre
1071D	Pâtisserie	20084059	Poires, préparées ou conservées, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, d'une teneur en sucres <= 13% en poids, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg
1071D	Pâtisserie	20085061	Abricots:sans addition d'alcool:avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net excédant 1 kg:d'une teneur en sucres excédant 13 % en poids
1071D	Pâtisserie	20086050	Cerises:avec addition d'alcool:avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net:excédant 1 kg
1071D	Pâtisserie	20087061	Pêches, y compris les brugnons et nectarines:avec addition d'alcool:en emballages immédiats d'un contenu net excédant 1 kg:d'une teneur en sucres excédant 13 % en poids
1071D	Pâtisserie	21032000	Tomato ketchup et autres sauces tomates
1071D	Pâtisserie	21033090	Moutarde préparée
1071D	Pâtisserie	33019090	autres résinoïdes
1071D	Pâtisserie	33021040	Mélanges de substances odoriférantes des types utilisés pour les industries des boissons: autres
1071D	Pâtisserie	35030010	Gélatines et leurs dérivés
1071D	Pâtisserie	39241000	Vaisselle et autres articles pour le service de la table ou de la cuisine, en matières plastiques
1071D	Pâtisserie	84172090	Fours non électriques, de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie (sauf fours à tunnel)
1071D	Pâtisserie	84381090	Machines et appareils pour la fabrication industrielle des pâtes alimentaires (sauf appareils de séchage des pâtes alimentaires et sauf machines à rouler la pâte)
1071D	Pâtisserie	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
1082Z	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	84382000	Machines et appareils pour la fabrication industrielle des produits de confiserie ou pour la fabrication industrielle du cacao ou du chocolat (sauf centrifugeuses et sauf appareils de filtrage, appareils thermiques et appareils de refroidissement)
1083Z	Transformation du thé et du café	09011100	Café, non torréfié, non décaféiné
1083Z	Transformation du thé et du café	09012100	Café, torréfié, non décaféiné
1083Z	Transformation du thé et du café	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 1083Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1083Z	Transformation du thé et du café	48194000	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose (à l'excl. des pochettes pour disques et des sacs d'une largeur à la base >= 40 cm)
1083Z	Transformation du thé et du café	63059000	Sacs et sachets d'emballage de matières textiles (autres qu'en matières textiles synthétiques ou artificielles, coton, jute ou autres fibres textiles libériennes du n° 5303)
1083Z	Transformation du thé et du café	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
1083Z	Transformation du thé et du café	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
1083Z	Transformation du thé et du café	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
1085Z	Fabrication de plats préparés	04069099	Fromages d'une teneur en poids de matières grasses > 40%, n.d.a.
1085Z	Fabrication de plats préparés	16010091	Saucisses et saucissons, de viande, d'abats ou de sang, secs ou à tartiner, non cuits (à l'excl. des saucisses et saucissons de foie)
1085Z	Fabrication de plats préparés	16024110	Préparations et conserves de jambons et de morceaux de jambons des animaux de l'espèce porcine domestique
1085Z	Fabrication de plats préparés	16024919	Préparations et conserves de viande ou d'abats d'animaux domestiques de l'espèce porcine, y.c. les mélanges, contenant en poids >= 80% de viande ou d'abats, de toutes espèces, y.c. le lard et les graisses de toute nature ou origine (sauf jambon, épaule, longe, échine et leurs morceaux; saucisses, saucissons et produits simil.; préparations à base de foie; préparations finement homogénéisées, conditionnées pour la vente au détail comme aliments pour enfants ou pour usages diététiques, en récipients d'un contenu <= 250 g, des préparations à base de foie ainsi que des extraits de viande)
1085Z	Fabrication de plats préparés	16055390	Moules, préparées ou conservées (à l'excl. des moules en récipients hermétiquement clos, et simplement fumées)
1085Z	Fabrication de plats préparés	84381010	Machines et appareils pour la fabrication industrielle des produits de boulangerie, pâtisserie ou biscuiterie (sauf fours et machines à rouler la pâte)
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	06012090	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des orchidées, des jacinthes, des narcisses, des tulipes ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	10019190	Blé (à l'excl. du froment, du blé tendre et de l'épeautre) de semence
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	10019900	Épeautre, froment [blé] tendre et méteil (à l'excl. des produits destinés à l'ensemencement)
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	10019900	Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	10039000	Orge (à l'excl. de l'orge de semence)
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	10059000	Maïs (à l'excl. du maïs de semence)
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	12141000	Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	15141910	Huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est < 2%' et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées, destinées à des usages techniques ou industriels (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à la fabrication de produits pour l'alimentation humaine)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	23023090	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (sauf ceux d'une teneur en amidon <= 28% en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2 mm est <= 10% en poids ou, en cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche >= 1,5% en poids)
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	23024008	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon > 35% en poids
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	23040000	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	23099096	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou fécule, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, produits dits [solubles] de poissons ou de mammifères marins, résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du chapitre 23, pulpes de betteraves mélassées et prémélanges)
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	28365000	Carbonate de calcium
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	55081090	Fils à coudre de fibres synthétiques discontinues, conditionnés pour la vente au détail
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	63053390	Sacs et sachets d'emballage obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie et à l'excl. des contenants souples pour matières en vrac)
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	63053900	Sacs et sachets d'emballage de matières synthétiques ou artificielles (autres qu'en lames ou formes simil. de polyéthylène ou de polypropylène ainsi que contenants souples pour matières en vrac)
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf contenants spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	84148078	Compresseurs volumétriques rotatifs à plusieurs arbres, autres qu'à vis (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables et sauf compresseurs volumétriques rotatifs à vis)
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	84224000	Machines et appareils à emballer ou à empaqueter les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	84229090	Parties de machines à emballer ou emballer les marchandises et autres machines et appareils du n° 8422, n.d.a. (à l'excl. des parties pour machines à laver la vaisselle)
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	84271010	Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	84283990	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises (à l'excl. des appareils spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains, des appareils à benne, à bande ou à courroie, des appareils à rouleaux ou à galets, des appareils pneumatiques et des passeurs automatiques de circuits pour le transport, la manutention et le stockage de matériels pour dispositifs à semi-conducteur)
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	84313900	Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture, sans labour
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	84323990	Plautoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	84361000	Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux dans les exploitations agricoles ou autres exploitations analogues (à l'excl. de l'industrie des aliments pour animaux, des hache-paille et des étuveurs à fourrage et simil.)
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	84379000	Parties de machines et appareils de minoterie ou pour le traitement des céréales ou légumes secs ou pour le nettoyage, le triage ou le criblage des grains ou des légumes secs, n.d.a.
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	84522900	Machines à coudre de type industriel (sauf unités automatiques)
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	84749090	Parties des machines et appareils visés au n° 8474, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90 annex 1
 -AU 1091Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	21021010	Levures mères sélectionnées [levures de culture]
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	28070000	Acide sulfurique; oléum
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	31022100	Sulfate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	38248400	Bandes, en matières plastiques, dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé, auto-adhésives en rouleaux d'une largeur <= 20 cm (à l'excl. des produits en poly[chlorure de vinyle], en polyéthylène ou en polypropylène)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	38248500	Mélanges et préparations contenant du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH (ISO)), y compris du lindane (ISO, DCI)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	38248600	Mélanges et préparations contenant du pentachlorobenzène (ISO) ou du hexachlorobenzène (ISO)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	38248700	Mélanges et préparations contenant de l'acide perfluorooctane sulfonique, ses sels, des perfluorooctane sulfonamides, ou du fluorure de perfluorooctane sulfonyle
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	38248800	Mélanges et préparations contenant des éthers tetra-,penta-,hexa-,hepta ou octabromodiphényliques
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	38249996	Produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes, y.c. les mélanges de produits naturels, non composés principalement de constituants organiques, n.d.a.
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	39191019	Bandes, en matières plastiques, dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé, auto-adhésives en rouleaux d'une largeur <= 20 cm (à l'excl. des produits en poly[chlorure de vinyle], en polyéthylène ou en polypropylène)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	39235090	Bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques (à l'excl. des capsules de bouchage ou de surbouchage)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	44160000	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	45031010	Bouchons cylindriques, en liège naturel
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	45031090	Bouchons de tous types, en liège naturel, y.c. leurs ébauches à arêtes arrondies (à l'excl. des bouchons cylindriques)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-Dé-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	48211090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	70109041	Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 1 l mais < 2,5 l
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	70109043	Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale > 0,33 l mais < 1 l
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	70109047	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale < 0,15 l
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	70109061	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	73049000	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section autre que circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	73072980	Accessoires de tuyauterie en aciers inoxydables (sauf accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, moulés, filetés)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	73079399	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, à souder bout à bout, plus grand diamètre extérieur > 609,6 mm (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf coudes, courbes et brides)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	73089059	Constructions et parties de constructions en fer ou en acier, uniquement ou principalement en tôle, n.d.a. (à l'excl. des portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils et des panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée et d'une âme isolante)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étalement, et les produits principalement en tôle)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	73102119	Boîtes à conserves en fer ou en acier, contenance < 50 l, à fermer par soudage ou sertissage, des types utilisés pour les boissons
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	73158900	Chaînes et chaînettes en fonte, fer ou acier (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes, à maillons à étais, à maillons soudés, et leurs parties; chaînes et chaînettes de montres, d'horloges ou de bijouterie; chaînes dentées et à scie; chenilles, chaînes à entraînement pour transporteurs; chaînes à pinces pour matériel de l'industrie textile; dispositifs de sécurité à chaînes pour verrouiller les portes; chaînes d'arpenteur)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	76129080	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. d'une contenance <= 300 l, en aluminium, pour toutes matières (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés), n.d.a. (à l'excl. des étuis tubulaires souples, des récipients pour aérosols et des récipients fabriqués à partir de feuilles et bandes minces d'une épaisseur <= 0,2 mm)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	80070080	Ouvrages en étain, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	83091000	Bouchons-couronnes en métaux communs
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	83099090	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	84049000	Parties des appareils auxiliaires des n° 8402 ou 8403 et des condenseurs pour machines à vapeur, n.d.a.
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	84137075	Pompes pour liquides, centrifuges, à roue radiale, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm, multicellulaires (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319 et sauf pompes immergées)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	84145915	Appareils de distillation ou de rectification
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	84194000	Appareils de distillation ou de rectification
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	84212100	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	84229090	Parties de machines à emballer ou emballer les marchandises et autres machines et appareils du n° 8422, n.d.a. (à l'excl. des parties pour machines à laver la vaisselle)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 1101Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	84261100	Ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	84269900	Bigues; grues à câbles et blondins et autres grues (sauf ponts roulants, grues portiques, grues sur portiques, portiques de déchargement, ponts-grues, chariots-cavaliers, grues à tour, chariot-grues, grues autopropulsées et grues conçues pour être montées sur un véhicule routier)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	84283920	Transporteurs ou convoyeurs à rouleaux ou à galets, pour marchandises
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	84313900	Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	84388091	Machines et appareils pour la préparation ou la fabrication industrielles des boissons (sauf centrifugeuses, appareils de filtrage, appareils thermiques ou appareils de refroidissement)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	84388099	Machines et appareils pour la préparation ou la fabrication industrielles d'aliments ou de boissons, n.d.a.
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	84813091	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil., en fonte ou acier
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	84818019	Robinetterie sanitaire (sauf mélangeurs et mitigeurs)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	84834051	Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses, pour machines
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	85011099	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 37,5 W
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	85013200	Moteurs et génératrices à courant continu, d'une puissance > 750 W mais <= 75 kW
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	85371095	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	85371098	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1000 V (autres que les appareils de commutation pour la téléphonie et la télégraphie par fil, les armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, les appareils de commande à mémoire programmable, ainsi que les dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage)

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	85447000	Câbles de fibres optiques constitués de fibres optiques gainées individuellement, comportant également des conducteurs électriques ou munis de pièces de connexion
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3901 90 80	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)
1105Z	Fabrication de bière	11071099	Malt, non torréfié (à l'excl. du malt de froment [blé] et du malt présenté sous forme de farine)
1105Z	Fabrication de bière	11072000	Malt, torréfié
1105Z	Fabrication de bière	12101000	Cônes de houblon, frais ou secs (sauf broyés, moulus ou sous forme de pellets)
1105Z	Fabrication de bière	12102010	Cônes de houblon, broyés, moulus ou sous forme de pellets, enrichis en lupuline; lupuline
1105Z	Fabrication de bière	12102090	Cônes de houblon, broyés, moulus ou sous forme de pellets (à l'excl. des produits enrichis en lupuline)
1105Z	Fabrication de bière	21021010	Levures mères sélectionnées [levures de culture]
1105Z	Fabrication de bière	21021090	Levures vivantes (à l'excl. des levures mères sélectionnées et des levures de panification)
1105Z	Fabrication de bière	35069900	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
1105Z	Fabrication de bière	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
1105Z	Fabrication de bière	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
1105Z	Fabrication de bière	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
1105Z	Fabrication de bière	48211090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
1105Z	Fabrication de bière	70109043	Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale > 0,33 l mais < 1 l
1105Z	Fabrication de bière	70109045	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
1105Z	Fabrication de bière	70109053	Bouteilles et flacons en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale > 0,33 l mais <= 1 l
1105Z	Fabrication de bière	70109055	Bouteilles et flacons, en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
1105Z	Fabrication de bière	83091000	Bouchons-couronnes en métaux communs
1105Z	Fabrication de bière	83099010	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 1105Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1105Z	Fabrication de bière	83099090	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
1105Z	Fabrication de bière	84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
1105Z	Fabrication de bière	84194000	Appareils de distillation ou de rectification
1105Z	Fabrication de bière	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
1105Z	Fabrication de bière	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.
1107A	Industrie des eaux de table	32159070	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
1107A	Industrie des eaux de table	35069900	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
1107A	Industrie des eaux de table	39201025	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, imprimées, non renforcées, ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, imprimées, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94, (à l'excl. des feuilles étirables non imprimées, et des feuilles en polyéthylène d'une épaisseur >= 20 mais <= 40 micromètres destinées à la fabrication de film photorésistant pour les semi-conducteurs ou des circuits imprimés)
1107A	Industrie des eaux de table	39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)
1107A	Industrie des eaux de table	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
1107A	Industrie des eaux de table	39234090	Bobines, fusettes, canettes et supports simil., en matières plastiques (à l'excl. des bobines et supports simil. pour l'enroulement de films et pellicules photographiques et cinématographiques ou de bandes, films, etc., des n° 8523 et 8524)
1107A	Industrie des eaux de table	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
1107A	Industrie des eaux de table	39235090	Bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques (à l'excl. des capsules de bouchage ou de surbouchage)
1107A	Industrie des eaux de table	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
1107A	Industrie des eaux de table	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
1107A	Industrie des eaux de table	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
1107A	Industrie des eaux de table	73041100	Tubes et tuyaux sans soudure, en aciers inoxydables, des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1107A	Industrie des eaux de table	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
1107A	Industrie des eaux de table	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
1107A	Industrie des eaux de table	84137021	Pompes immergées monocellulaires
1107A	Industrie des eaux de table	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
1107A	Industrie des eaux de table	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
1107A	Industrie des eaux de table	84212100	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
1107A	Industrie des eaux de table	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
1107A	Industrie des eaux de table	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
1107A	Industrie des eaux de table	84219910	Parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15
1107A	Industrie des eaux de table	84219990	Parties des machines et appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a. (à l'excl. des parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15)
1107A	Industrie des eaux de table	84229090	Parties de machines à emballer ou emballer les marchandises et autres machines et appareils du n° 8422, n.d.a. (à l'excl. des parties pour machines à laver la vaisselle)
1107A	Industrie des eaux de table	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
1107A	Industrie des eaux de table	84311000	Parties de palans; treuils, cabestans; crics et vérins, n.d.a.
1107A	Industrie des eaux de table	84773000	Machines à mouler par soufflage pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières
1107A	Industrie des eaux de table	84779080	Parties des machines et appareils pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières des n° 8477 10 00 à 8477 80 99, n.d.a. (à l'excl. des parties de machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
1107A	Industrie des eaux de table	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
1107A	Industrie des eaux de table	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
1107A	Industrie des eaux de table	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
1107A	Industrie des eaux de table	84811005	Détendeurs combinés avec filtres ou lubrificateurs
1107A	Industrie des eaux de table	84819000	Parties d'articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauterie, etc., n.d.a.
1107A	Industrie des eaux de table	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171228-AP-2017-90-1-01-1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1107A	Industrie des eaux de table	84831029	Manivelles et vilebrequins (autres qu'en acier forgé ou coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
1107A	Industrie des eaux de table	84833080	Coussinets et coquilles de coussinets, pour machines
1107A	Industrie des eaux de table	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable (autres que les commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information)
1107A	Industrie des eaux de table	85389091	Assemblages électroniques pour l'appareillage, pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques des n° 8535 et 8536 ainsi que pour tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et combinaisons d'appareils simil. du n° 8537 (à l'excl. pour testeurs de disques [wafers] à semi-conducteur du n° 8536 90 20)
1107A	Industrie des eaux de table	90261081	Débitmètres pour les liquides, non électroniques (à l'excl. des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
1107A	Industrie des eaux de table	90261089	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, non électroniques (à l'excl. des débitmètres ainsi que des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
1107A	Industrie des eaux de table	90268080	Instruments et appareils pour la mesure et le contrôle des caractéristiques variables des liquides ou des gaz, non électroniques, n.d.a.
1107A	Industrie des eaux de table	90269000	Parties et accessoires des instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit, du niveau, de la pression ou d'autres caractéristiques variables des liquides ou des gaz, n.d.a.
1107A	Industrie des eaux de table	90329000	Parties et accessoires des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques, n.d.a.
1107A	Industrie des eaux de table	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	17019910	Sucres blancs, sans addition d'aromatisants ou de colorants, contenant, à l'état sec, en poids déterminé selon la méthode polarimétrique, 99,5% ou plus de saccharose
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	17019990	Sucres de canne ou de betterave et saccharose chimiquement pur, à l'état solide (à l'excl. des sucres bruts, des sucres de canne ou de betterave additionnés d'aromatisants ou de colorants ainsi que des sucres blancs)
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	28112100	Dioxyde de carbone
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	28153000	Peroxydes de sodium ou de potassium
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	28362000	Carbonate de disodium
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	28416100	Permanganate de potassium
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	29163100	Acide benzoïque, ses sels et ses esters (à l'excl. des composés inorganiques ou organiques du mercure)
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	29163200	Peroxyde de benzoyle et chlorure de benzoyle
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	29181400	Acide citrique
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	29221100	Monoéthanolamine et ses sels
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	29308000	Aldicarbe (ISO), captafol (ISO) et méthamidophos (ISO)
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	29309098	Thiocomposés organiques n.d.a.

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	32030010	Matières colorantes d'origine végétale, y.c. les extraits tinctoriaux, même de constitution chimique définie; préparations à base de matières colorantes d'origine végétale, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)
* 1107B	Production de boissons rafraîchissantes	32151900	Encres d'imprimerie, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres noires)
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	32159070	Encres à écrire ou à dessiner et autres encres, même concentrées ou sous formes solides, à l'excl. des cartouches d'encre (sans tête d'impression intégrée) (même concentrées ou sous formes solides, destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39, et incluant des composants mécaniques ou électriques) et de l'encre solide sous forme de blocs ouverts pour appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39)
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	33021029	Préparations à base de substances odoriférantes contenant tous les agents aromatisants qui caractérisent une boisson, contenant en poids >= 1,5% de matières grasses provenant du lait, >= 5% de saccharose ou d'isoglucose, >= 5% de glucose ou d'amidon ou de fécule, des types utilisés pour les industries des boissons (à l'excl. de celles ayant un titre alcoométrique acquis > 0,5% vol)
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	33029090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie (à l'excl. des solutions alcooliques et des mélanges des types utilisés pour les industries alimentaires ou des boissons)
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	35069110	Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	35069190	Adhésifs à base de polymères des n° 3901 à 3913 ou de caoutchouc (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg, des pellicules transparentes adhésives et des adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles)
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	35069190	Autres adhésifs à base de polymères des nos 3901 à 3913 ou de caoutchouc
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	39201028	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité >= 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives

1107B
 Accuse de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
 -AU 1107B
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	48211090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	84212100	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	84212200	Appareils pour la filtration ou l'épuration des boissons (autres que l'eau)
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	84222000	Machines et appareils à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients (à l'excl. des machines à laver la vaisselle)
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	84229090	Parties de machines à emballer ou à emballer les marchandises et autres machines et appareils du n° 8422, n.d.a. (à l'excl. des parties pour machines à laver la vaisselle)
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	84388091	Machines et appareils pour la préparation ou la fabrication industrielles des boissons (sauf centrifugeuses, appareils de filtrage, appareils thermiques ou appareils de refroidissement)
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	84389000	Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	84433210	Imprimantes aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)

1107B
 Accuse de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018	
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)	
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	3901 90 80	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)	
1330Z	Ennoblement textile	25070080	Argiles kaoliniques (à l'excl. du kaolin)	
1330Z	Ennoblement textile	32091000	Peintures et vernis à base de polymères acryliques ou vinyliques, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux	
*	1330Z	Ennoblement textile	32151900	Encres d'imprimerie, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres noires)
1330Z	Ennoblement textile	32159070	Encres à écrire ou à dessiner et autres encres, même concentrées ou sous formes solides, à l'excl. des cartouches d'encre (sans tête d'impression intégrée) (même concentrées ou sous formes solides, destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39, et incluant des composants mécaniques ou électriques) et de l'encre solide sous forme de blocs ouverts pour appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39)	
1330Z	Ennoblement textile	34013000	Produits et préparations organiques tensio-actifs destinés au lavage de la peau, sous forme de liquide ou de crème, conditionnés pour la vente au détail, même contenant du savon	
1330Z	Ennoblement textile	35061000	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg	
1330Z	Ennoblement textile	35069110	Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles	
1330Z	Ennoblement textile	35069190	Autres adhésifs à base de polymères des nos 3901 à 3913 ou de caoutchouc	
1330Z	Ennoblement textile	35069900	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.	
1330Z	Ennoblement textile	37013000	Plaques et films plans, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, dont la dimension d'au moins un côté > 255 mm	
1330Z	Ennoblement textile	37071000	Emulsions pour la sensibilisation des surfaces, pour usages photographiques	
1330Z	Ennoblement textile	37079021	Cartouches de toner composé de particules thermoplastiques ou électrostatiques (sans parties mobiles) destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39	
1330Z	Ennoblement textile	37079029	Autres révélateurs et fixateurs	
1330Z	Ennoblement textile	38140010	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis, à base d'acétate de butyle (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles)	
1330Z	Ennoblement textile	38140090	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)	
1330Z	Ennoblement textile	39044000	Autres copolymères du chlorure de vinyle	
1330Z	Ennoblement textile	39191019	Bandes, en matières plastiques, dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé, auto-adhésives en rouleaux d'une largeur <= 20 cm (à l'excl. des produits en poly[chlorure de vinyle], en polyéthylène ou en polypropylène)	
1330Z	Ennoblement textile	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur	

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 1330Z Ennoblement textile
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1330Z	Ennoblement textile	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
1330Z	Ennoblement textile	39201025	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, imprimées, non renforcées, ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, imprimées, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94, (à l'excl. des feuilles étirables non imprimées, et des feuilles en polyéthylène d'une épaisseur >= 20 mais <= 40 micromètres destinées à la fabrication de film photorésistant pour les semi-conducteurs ou des circuits imprimés)
1330Z	Ennoblement textile	39209959	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, non renforcées, ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières: en en produits de polymérisation d'addition, autres que 39209952 et 39209953
1330Z	Ennoblement textile	39209990	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, n.d.a., non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des articles en produits de polymérisation d'addition, de polymérisation de réorganisation ou de condensation, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
1330Z	Ennoblement textile	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
1330Z	Ennoblement textile	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
1330Z	Ennoblement textile	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])
1330Z	Ennoblement textile	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
1330Z	Ennoblement textile	39249000	Articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques (à l'excl. de la vaisselle et des articles pour usages sanitaires ou hygiéniques tels que baignoires, douches, lavabos, bidets, réservoirs de chasse, cuvettes d'aisance, leurs sièges et couvercles, etc.)
1330Z	Ennoblement textile	39261000	Articles de bureau et articles scolaires, en matières plastiques, n.d.a.
1330Z	Ennoblement textile	39263000	Garnitures pour meubles, carrosseries ou simil., en matières plastiques (à l'excl. des articles d'équipement pour la construction destinés à être fixés à demeure sur des parties de bâtiments)
1330Z	Ennoblement textile	39264000	Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques
1330Z	Ennoblement textile	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
1330Z	Ennoblement textile	40161000	Ouvrages en caoutchouc alvéolaire non durci, n.d.a.
1330Z	Ennoblement textile	40169991	Pièces en caoutchouc-métal en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des ouvrages en caoutchouc alvéolaire et de celles qui, en raison de leur nature, sont destinées exclusivement ou principalement aux véhicules automobiles des n° 8701 à 8705)

Accusé de réception en préfecture
973-28052678-20171229-AS-2017-0016-1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1330Z	Ennoblement textile	42021211	Mallettes porte-documents, serviettes, cartables et contenants simil., à surface extérieure en feuilles de matières plastiques
1330Z	Ennoblement textile	42021219	Malles, valises, mallettes, y.c. les mallettes de toilette, et contenants simil., à surface extérieure en feuilles de matières plastiques (à l'excl. des mallettes porte-documents)
1330Z	Ennoblement textile	42021291	Mallettes porte-documents, serviettes, cartables et contenants simil., à surface extérieure en matières plastiques, y.c. la fibre vulcanisée, ou en matières textiles (à l'excl. des produits à surface extérieure en feuilles de matières plastiques ou en matière plastique moulée)
1330Z	Ennoblement textile	42021299	Malles, valises et mallettes, y.c. les mallettes de toilette, et contenants simil., à surface extérieure en matières plastiques ou en matières textiles (à l'excl. des mallettes porte-documents et des articles à surface extérieure en feuilles de matières plastiques ou en matière plastique moulée)
1330Z	Ennoblement textile	42021990	Malles, valises et mallettes, y.c. les mallettes de toilette et mallettes porte-documents, serviettes, cartables et contenants simil. (à l'excl. des articles à surface extérieure en aluminium, en matières plastiques, en matières textiles ou en cuir naturel, reconstitué ou verni)
1330Z	Ennoblement textile	42022210	Sacs à main, même à bandoulière, y.c. ceux sans poignée, à surface extérieure en feuilles de matières plastiques
1330Z	Ennoblement textile	42022290	Sacs à main, même à bandoulière, y.c. ceux sans poignée, à surface extérieure en matières textiles
1330Z	Ennoblement textile	42023100	Portefeuilles, porte-monnaie, étuis à clés ou à cigarettes, blagues à tabac et articles simil. de poche ou de sac à main, à surface extérieure en cuir naturel, en cuir reconstitué ou en cuir verni
1330Z	Ennoblement textile	42023210	Portefeuilles, porte-monnaie, étuis à clés ou à cigarettes, blagues à tabac et articles simil. de poche ou de sac à main, à surface extérieure en feuilles de matières plastiques
1330Z	Ennoblement textile	42023290	Portefeuilles, porte-monnaie, étuis à clés ou à cigarettes, blagues à tabac et articles simil. de poche ou de sac à main, à surface extérieure en matières textiles
1330Z	Ennoblement textile	42029180	Sacs isolants pour produits alimentaires et boissons, sacs à provisions, porte-cartes, trousse à outils, boîtes pour bijoux, écrins pour orfèvrerie, étuis pour jumelles, appareils photographiques, caméras, instruments de musique ou armes et contenants simil., à surface extérieure en cuir naturel, reconstitué ou verni (à l'excl. des sacs de voyage, des trousse de toilette, des sacs à dos, des sacs pour articles de sport, des malles, valises et mallettes, y.c. les mallettes de toilette et les mallettes porte-documents, serviettes, cartables et contenants simil., des sacs à mains, des articles de poche ou de sac à main)
1330Z	Ennoblement textile	42029211	Sacs de voyage, trousse de toilette, sacs à dos et sacs pour articles de sport, à surface extérieure en feuilles de matières plastiques
1330Z	Ennoblement textile	42029291	Sacs de voyage, trousse de toilette, sacs à dos et sacs pour articles de sport, à surface extérieure en matières textiles
1330Z	Ennoblement textile	42029298	Sacs isolants pour produits alimentaires et boissons, sacs à provisions, porte-cartes, trousse à outils, boîtes pour bijoux, écrins pour orfèvrerie, étuis pour jumelles, appareils photographiques, caméras, instruments de musique ou armes et contenants simil., à surface extérieure en matières textiles (à l'excl. des sacs de voyage, des trousse de toilette, des sacs à dos, des sacs pour articles de sport, des malles, valises, mallettes, serviettes, cartables et articles simil., des articles de poche ou de sac à main)
1330Z	Ennoblement textile	42029900	Sacs de voyage, trousse de toilette, sacs à dos, sacs à provisions, porte-cartes, trousse à outils, sacs pour articles de sport, boîtes pour bijoux, écrins pour orfèvrerie et étuis pour jumelles, appareils photographiques, caméras, instruments de musique ou armes et contenants simil., à surface extérieure en matières autres que cuir, feuilles de matières plastiques ou matières textiles (sauf malles, valises, mallettes, serviettes, cartables et articles simil.; sacs à main; articles de poche ou de sac à main)

1330Z Ennoblement textile
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1330Z	Ennoblement textile	45049080	Liège aggloméré, avec ou sans liant, et ouvrages en liège aggloméré (sauf chaussures et leurs parties, notamment les semelles intérieures amovibles; coiffures et leurs parties; bourres et séparateurs pour cartouches de chasse; jeux, jouets et engins sportifs et leurs parties; cubes, briques, plaques, feuilles et bandes; carreaux de toute forme; cylindres pleins, y.c. les disques)
1330Z	Ennoblement textile	48026900	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté > 435 mm ou dont un côté <= 435 mm et l'autre > 297 mm à l'état non plié, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, n.d.a.
1330Z	Ennoblement textile	48101300	Papiers et cartons des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico- mécanique ou dont 10 % au plus en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres: en rouleaux
1330Z	Ennoblement textile	48162000	Papiers dits 'autocopiants', présentés en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles carrées ou rectangulaires dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, même conditionnés en boîtes (à l'excl. des papiers carbone et des papiers simil.)
1330Z	Ennoblement textile	48169000	Papiers pour duplication ou reports (présentés en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles carrées ou rectangulaires dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire), et plaques offset, en papier, même conditionnés en boîtes (à l'excl. des papiers dits 'autocopiants')
1330Z	Ennoblement textile	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
1330Z	Ennoblement textile	48195000	Emballages, y.c. les pochettes pour disques, en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose (à l'excl. des boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé, des boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé ainsi que des sacs, sachets, pochettes et cornets)
1330Z	Ennoblement textile	48196000	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)
1330Z	Ennoblement textile	48201030	Carnets de notes, blocs de papier à lettres et blocs-mémoires, en papier ou carton
1330Z	Ennoblement textile	48201050	Agendas en papier ou carton
1330Z	Ennoblement textile	48201090	Carnets de notes, blocs de papier à lettres et articles simil., en papier ou carton
1330Z	Ennoblement textile	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
1330Z	Ennoblement textile	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
1330Z	Ennoblement textile	52042000	Fils à coudre de coton conditionnés pour la vente au détail
1330Z	Ennoblement textile	54011016	Autres fils à coudre de filaments synthétiques non conditionnés pour la vente au détail, texturés
1330Z	Ennoblement textile	54011018	Fils à coudre de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn ainsi que des fils texturés)
1330Z	Ennoblement textile	54011090	Fils à coudre de filaments synthétiques conditionnés pour la vente au détail
1330Z	Ennoblement textile	54012090	Fils à coudre de filaments artificiels conditionnés pour la vente au détail
1330Z	Ennoblement textile	56031290	Nontissés de filaments synthétiques ou artificiels d'un poids supérieur à 25 g/m2 mais n'excédant pas 70 g/m2, non enduits, non recouverts
1330Z	Ennoblement textile	56031490	Nontissés de filaments synthétiques ou artificiels d'un poids supérieur à 150 g/m2 non enduits, non recouverts

Accuse de réception en Préfecture
73-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU 1330Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1330Z	Ennoblement textile	56039490	Nontissés, même imprégnés ou stratifiés, n.d.a., d'un poids > 150 g/m ² (sauf enduits ou recouverts et à l'excl. des nontissés de filaments synthétiques ou artificiels)
1330Z	Ennoblement textile	56050000	Filés métalliques et fils métallisés, même guipés, constitués par des fils textiles, des lames ou formes similaires des nos 5404 ou 5405, combinés avec du métal sous forme de fils, de lames ou de poudres, ou recouverts de métal
1330Z	Ennoblement textile	61013090	Anoraks, blousons et articles simil., en bonneterie, de fibres synthétiques ou artificielles, pour hommes ou garçonnets (sauf costumes ou complets, ensembles, vestes, vestons, blazers et pantalons)
1330Z	Ennoblement textile	61032200	Ensembles en bonneterie, de coton, pour hommes ou garçonnets (sauf ensembles de ski, maillots, culottes et slips de bain)
1330Z	Ennoblement textile	61034200	Pantalons, y.c. knickers et pantalons simil., salopettes à bretelles, culottes et shorts, en bonneterie, de coton, pour hommes ou garçonnets (sauf caleçons et slips de bain)
1330Z	Ennoblement textile	61034300	Pantalons, y.c. knickers et pantalons simil., salopettes à bretelles, culottes et shorts, en bonneterie, de fibres synthétiques, pour hommes ou garçonnets (sauf caleçons et slips de bain)
1330Z	Ennoblement textile	61044200	Robes en bonneterie, de coton, pour femmes ou fillettes (sauf combinaisons et fonds de robes)
1330Z	Ennoblement textile	61051000	Chemises et chemisettes, en bonneterie, de coton, pour hommes ou garçonnets (sauf chemises de nuit, T-shirts et maillots de corps)
1330Z	Ennoblement textile	61061000	Chemisiers, blouses, blouses-chemisiers et chemisettes, en bonneterie, de coton, pour femmes ou fillettes (sauf T-shirts et gilets de corps)
1330Z	Ennoblement textile	61091000	T-shirts et maillots de corps, en bonneterie, de coton,
1330Z	Ennoblement textile	61099020	T-shirts et maillots de corps, en bonneterie, de laine ou de poils fins ou de fibres synthétiques ou artificielles
1330Z	Ennoblement textile	61099090	T-shirts et maillots de corps, en bonneterie, de matières textiles (sauf de coton, fibres synthétiques ou artificielles, laine ou poils fins)
1330Z	Ennoblement textile	61103091	Chandails, pull-overs, cardigans, gilets et articles simil., en bonneterie, de fibres synthétiques ou artificielles, pour hommes ou garçonnets (sauf sous-pulls et gilets ouatinés)
1330Z	Ennoblement textile	61112090	Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie, de coton, pour bébés (sauf gants et bonnets)
1330Z	Ennoblement textile	61149000	Vêtements spéciaux destinés à des fins professionnelles, sportives ou autres n.d.a., en bonneterie, de matières textiles (sauf de coton, fibres synthétiques ou artificielles)
1330Z	Ennoblement textile	62011290	Manteaux, imperméables, cabans, capes et articles simil., de coton, poids par unité > 1 kg, pour hommes ou garçonnets (à l'excl. des articles en bonneterie)
1330Z	Ennoblement textile	62029300	Anoraks, blousons et articles simil., de fibres synthétiques ou artificielles, pour femmes ou fillettes (à l'excl. des articles en bonneterie et des costumes tailleurs, ensembles, vestes, blazers, pantalons et parties supérieures des ensembles de ski)
1330Z	Ennoblement textile	62034211	Pantalons, de travail, de coton, pour hommes ou garçonnets (autres qu'en bonneterie et sauf salopettes à bretelles)
1330Z	Ennoblement textile	62034231	Pantalons, y.c. knickers et pantalons simil., et culottes, de coton, en tissus dits 'denim', pour hommes ou garçonnets (sauf vêtements de travail, salopettes à bretelles et slips et caleçons)
1330Z	Ennoblement textile	62034990	Pantalons, y.c. knickers et pantalons simil., salopettes à bretelles, culottes et shorts, de matières textiles, pour hommes ou garçonnets (autres que laine, poils fins, coton, fibres synthétiques ou artificielles, autres qu'en bonneterie et sauf slips et caleçons et maillots, culottes et slips de bain)
1330Z	Ennoblement textile	62044200	Robes de coton, pour femmes ou fillettes (autres qu'en bonneterie et sauf combinaisons et fonds de robes)
1330Z	Ennoblement textile	62052000	Chemises et chemisettes, de coton, pour hommes ou garçonnets (autres qu'en bonneterie et sauf chemises de nuit et gilets de corps)

1330Z Ennoblement textile
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
 -AU 1330Z Ennoblement textile
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1330Z	Ennoblement textile	62053000	Chemises et chemisettes, de fibres synthétiques ou artificielles, pour hommes ou garçonnets (autres qu'en bonneterie et sauf chemises de nuit et gilets de corps)
1330Z	Ennoblement textile	62063000	Chemisiers, blouses, blouses-chemisiers et chemisettes, de coton, pour femmes ou fillettes (autres qu'en bonneterie et sauf gilets de corps et chemises de jour)
1330Z	Ennoblement textile	62064000	Chemisiers, blouses, blouses-chemisiers et chemisettes, de fibres synthétiques ou artificielles, pour femmes ou fillettes (autres qu'en bonneterie et sauf gilets de corps et chemises de jour)
1330Z	Ennoblement textile	62113290	Vêtements de coton n.d.a., pour hommes ou garçonnets (autres qu'en bonneterie)
1330Z	Ennoblement textile	62113390	Vêtements de fibres synthétiques ou artificielles n.d.a., pour hommes ou garçonnets (autres qu'en bonneterie)
1330Z	Ennoblement textile	62113900	Survêtements de sport (trainings) et autres vêtements n.d.a., de matières textiles, pour hommes ou garçonnets (autres que de coton, fibres synthétiques ou artificielles, autres qu'en bonneterie)
1330Z	Ennoblement textile	62114210	Tabliers, blouses et autres vêtements de travail, de coton, pour femmes ou fillettes (autres qu'en bonneterie)
1330Z	Ennoblement textile	63026000	Linge de toilette ou de cuisine, bouclé du genre éponge, de coton (sauf serpillières, chiffons à parquet, lavettes et chamoisettes)
1330Z	Ennoblement textile	63029100	Linge de toilette ou de cuisine en coton (autre que bouclé du genre éponge et sauf serpillières, chiffons à parquet, lavettes et chamoisettes)
1330Z	Ennoblement textile	63029390	Linge de toilette ou de cuisine, de fibres synthétiques ou artificielles (autre qu'en nontissés et sauf serpillières, chiffons à parquet, lavettes et chamoisettes)
1330Z	Ennoblement textile	63079098	Articles de matières textiles, confectionnés, y.c. les patrons de vêtements, n.d.a. (à l'excl. de ceux en feutre, en bonneterie et les draps à usage unique, en nontissés, utilisés au cours des procédures chirurgicales)
1330Z	Ennoblement textile	63079099	Articles de matières textiles, confectionnés, y.c. les patrons de vêtements (autres qu'en bonneterie ou en feutre, n.d.a.)
1330Z	Ennoblement textile	64029998	Chaussures, à dessus en matière plastique, à semelles extérieures en caoutchouc ou en matière plastique, semelles intérieures de longueur >= 24 cm, pour femmes (sauf couvrant la cheville; chaussures d'intérieur; chaussures orthopédiques; chaussures comportant à l'avant une coquille de protection en métal; chaussures de sport; chaussures avec dessus en lanières ou brides fixées à la semelle par des tétos; chaussures étanches du n° 6401; chaussures non reconnaissables comme étant pour hommes ou pour femmes; chaussures dont la claque est constituée de lanières ou comporte une ou plusieurs découpures)
1330Z	Ennoblement textile	64034000	Chaussures, à semelles extérieures en caoutchouc, matière plastique, cuir naturel ou reconstitué et dessus en cuir naturel, comportant à l'avant une coquille de protection en métal (sauf chaussures de sport ou d'orthopédie)
1330Z	Ennoblement textile	64059010	Chaussures à semelles extérieures en caoutchouc, matière plastique, cuir naturel ou reconstitué et à dessus en d'autres matières que le cuir naturel ou reconstitué ou les matières textiles (sauf les chaussures d'orthopédie et les chaussures ayant le caractère de jouets)
1330Z	Ennoblement textile	64059090	Chaussures à semelles extérieures en bois, liège, ficelle ou corde, carton, pelleteries naturelles, tissus, feutre, nontissés, linoléum, raphia, paille, luffa, etc., et à dessus en d'autres matières que le cuir naturel ou reconstitué ou les matières textiles (sauf les chaussures d'orthopédie et les chaussures ayant le caractère de jouets)
1330Z	Ennoblement textile	65050030	Casquettes, képis et coiffures simil. comportant une visière, en bonneterie ou confectionnés à l'aide de dentelles, feutre ou autres produits textiles, en pièces (mais non en bandes), même garnis (sauf ceux ayant le caractère de jouets ou d'articles de carnaval)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1330Z	Ennoblement textile	65050090	Chapeaux et autres coiffures en bonneterie ou confectionnés à l'aide de dentelles, de feutre ou d'autres produits textiles, en pièces (mais non en bandes), même garnis (à l'excl. de ceux en feutre de poils ou de laine et poils, et des articles pour carnaval ou pour animaux, articles ayant le caractère de jouets, casquettes, képis et coiffures simil. comportant une visière)
1330Z	Ennoblement textile	65059030	Casquettes, képis et coiffures simil. comportant une visière, en bonneterie ou confectionnés à l'aide de dentelles, feutre ou autres produits textiles, en pièces -mais non en bandes-, même garnis (sauf ceux ayant le caractère de jouets ou d'articles de carnaval)
1330Z	Ennoblement textile	65070000	Bandes pour garniture intérieure, coiffes, couvre-coiffures, carcasses, visières et jugulaires pour la chapellerie (sauf les bandeaux utilisés par les sportifs comme protection contre les gouttes de transpiration, en bonneterie)
1330Z	Ennoblement textile	66019920	Parapluies, ombrelles et parasols, y.c. les parapluies-cannes, avec couverture en tissus de matières textiles (à l'excl. des parasols de jardin et articles simil., des articles à mât ou manche télescopique, des articles ayant le caractère de jouets d'enfants)
1330Z	Ennoblement textile	66019990	Parapluies, ombrelles et parasols, y.c. les parapluies-cannes (à l'excl. des parasols de jardin et articles simil., des articles ayant le caractère de jouets d'enfants, des articles à mât ou manche télescopique et des articles avec couverture en tissus de matières textiles)
1330Z	Ennoblement textile	69111000	Articles pour le service de la table ou de la cuisine en porcelaine (sauf objets d'ornementation; cruchons, cornues et récipients simil. de transport ou d'emballage; moulins à café et moulins à épices avec récipient en céramique et élément de travail en métal)
1330Z	Ennoblement textile	69120029	Articles pour le service de la table ou de la cuisine en céramique, autres qu'en porcelaine, qu'en en terre commune, qu'en grès et qu'en faïence ou en poterie fine
1330Z	Ennoblement textile	69139098	Statuettes et autres objets d'ornementation en céramique n.d.a. (à l'excl. de la porcelaine, de la terre commune, de la faïence et de la poterie fine)
1330Z	Ennoblement textile	69149000	Ouvrages en céramique autres que la porcelaine n.d.a.
1330Z	Ennoblement textile	73239300	Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties, en aciers inoxydables (à l'excl. des bidons, boîtes et récipients simil. du n° 7310; poubelles; pelles, tire-bouchons et autres articles à caractère d'outils; coutellerie et cuillers, louches, fourchettes, écumoirs, pelles à tarte, pinces à sucre et articles simil. du n° 8211 au n° 8215; objets décoratifs; articles d'hygiène ou de toilette)
1330Z	Ennoblement textile	73239900	Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties, en fer ou aciers autres qu'inoxidables (sauf fonte et articles émaillés; bidons, boîtes et récipients simil. du n° 7310; poubelles; pelles, tire-bouchons et autres articles à caractère d'outils; coutellerie et cuillers, louches, fourchettes, écumoirs, pelles à tarte, pinces à sucre et articles simil. du n° 8211 au n° 8215; objets décoratifs; articles d'hygiène ou de toilette)
1330Z	Ennoblement textile	73262000	Ouvrages en fil de fer ou d'acier, n.d.a.
1330Z	Ennoblement textile	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
1330Z	Ennoblement textile	76129080	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. d'une contenance <= 300 l, en aluminium, pour toutes matières (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés), n.d.a. (à l'excl. des étuis tubulaires souples, des récipients pour aérosols et des récipients fabriqués à partir de feuilles et bandes minces d'une épaisseur <= 0,2 mm)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1330Z	Ennoblement textile	76129090	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil., en aluminium, pour toutes matières (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés), n.d.a. (à l'excl. des étuis tubulaires souples et des récipients pour aérosols)
1330Z	Ennoblement textile	82111000	Assortiments de couteaux du n° 8211; assortiments dans lesquels les couteaux du n° 8211 sont plus nombreux que d'autres articles
1330Z	Ennoblement textile	82119300	Couteaux autres qu'à lame fixe, y.c. les serpettes fermantes, en métaux communs (sauf rasoirs à lame)
1330Z	Ennoblement textile	83025000	Patères, porte-chapeaux, supports et articles simil. en métaux communs
1330Z	Ennoblement textile	83026000	Ferme-portes automatiques en métaux communs
1330Z	Ennoblement textile	84231090	Pèse-personnes, y.c. les pèse-bébés
1330Z	Ennoblement textile	84418000	Machines et appareils pour le travail de la pâte à papier, du papier ou du carton, n.d.a.
1330Z	Ennoblement textile	84425000	Clichés, planches, cylindres et autres organes imprimants; pierres lithographiques, planches, plaques et cylindres préparés pour l'impression (planés, grenés, polis, p.ex.)
1330Z	Ennoblement textile	84431920	Machines et appareils à imprimer les matières textiles (à l'excl. des machines et appareils offset, flexographiques, typographiques et héliographiques)
1330Z	Ennoblement textile	84431970	Machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442 (à l'excl. des machines à imprimer les matières textiles, de ceux utilisés pour la fabrication des semi-conducteurs, des imprimantes à jet d'encre, des duplicateurs hectographiques ou à stencils, des machines à imprimer les adresses et des autres machines de bureau à imprimer des n° 8469 à 8472, des machines offset, flexographiques, typographiques et héliographiques)
1330Z	Ennoblement textile	84433210	Imprimantes aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau
1330Z	Ennoblement textile	84433900	Imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (à l'excl. de celles aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau et des machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
1330Z	Ennoblement textile	84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
1330Z	Ennoblement textile	84439990	Parties et accessoires d'imprimantes, de machines à copier et de machines à télécopier, n.d.a. (à l'excl. des assemblages électroniques ainsi que de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
1330Z	Ennoblement textile	84479000	Machines et métiers à guipure, à tulle, à dentelle, à broderie, à passementerie, à tresses, à filet ou à touffeter (sauf couso-brodeurs)
1330Z	Ennoblement textile	84485900	Parties et accessoires des métiers, machines et appareils du n° 8447, n.d.a.
1330Z	Ennoblement textile	84513000	Machines et presses à repasser, y.c. les presses à fixer (à l'excl. des calandres à catir ou à repasser)
1330Z	Ennoblement textile	84652000	Machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à moulurer, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations du n° 8465 10)
1330Z	Ennoblement textile	84659200	Machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à moulurer, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations du n° 8465 10)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1330Z	Ennoblement textile	84701000	Calculatrices électroniques pouvant fonctionner sans source d'énergie électrique extérieure et machines de poche [dimensions <= 170 mm x 100 mm x 45 mm] comportant une fonction de calcul permettant d'enregistrer, de reproduire et d'afficher des informations
1330Z	Ennoblement textile	84716070	Unités d'entrée ou de sortie pour machines automatiques de traitement de l'information, pouvant comporter des unités de mémoire sous la même enveloppe (à l'excl. des claviers)
1330Z	Ennoblement textile	84718000	Unités de machines automatiques de traitement de l'information (à l'excl. des unités de traitement, unités d'entrée ou de sortie et unités de mémoire)
1330Z	Ennoblement textile	84775910	Presses pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières (sauf machines à mouler par injection, extrudeuses, machines à thermoformer et machines et appareils pour rechapier les pneumatiques)
1330Z	Ennoblement textile	84775980	Machines et appareils à mouler ou à former, pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières (sauf machines à mouler par injection; extrudeuses; machines à mouler par soufflage; machines à mouler sous vide et autres machines à thermoformer; machines et appareils à mouler ou à rechapier les pneumatiques ou à mouler ou à former les chambres à air; presses diverses; machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
1330Z	Ennoblement textile	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
1330Z	Ennoblement textile	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
1330Z	Ennoblement textile	85051100	Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation, en métal (autres que plateaux, mandrins et dispositifs de fixation simil.)
1330Z	Ennoblement textile	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
1330Z	Ennoblement textile	85094000	Broyeurs et mélangeurs pour aliments; presse-fruits et presse-légumes à moteur électrique incorporé, à usage domestique
1330Z	Ennoblement textile	85131000	Lampes électriques portatives, destinées à fonctionner au moyen de leur propre source d'énergie
1330Z	Ennoblement textile	85235110	Dispositifs de stockage rémanent des données, à base de semi-conducteurs, pour l'enregistrement des données provenant d'une source externe [cartes mémoires ou cartes à mémoire électronique flash], non enregistrés
1330Z	Ennoblement textile	85235190	Dispositifs de stockage rémanent des données, à base de semi-conducteurs, pour l'enregistrement des données provenant d'une source externe [cartes mémoires ou cartes à mémoire électronique flash], enregistrés
1330Z	Ennoblement textile	90041091	Lunettes solaires avec verres en matières plastiques non travaillés optiquement
1330Z	Ennoblement textile	90141000	Boussoles, y.c. les compas de navigation
1330Z	Ennoblement textile	90178010	Mètres et règles divisées
1330Z	Ennoblement textile	91031000	Réveils et pendulettes, à mouvement de montre, fonctionnant électriquement (autres que montres-bracelets, montres de poche et montres simil. des n° 9101 ou 9102 ainsi que montres de tableaux de bord et montres simil. du n° 9104)
1330Z	Ennoblement textile	91051100	Réveils fonctionnant électriquement
1330Z	Ennoblement textile	94038200	Meubles en bambou (à l'excl. des sièges et mobilier pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire ou la chirurgie)
1330Z	Ennoblement textile	94038300	Meubles en rotin (à l'excl. des sièges et mobilier pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire ou la chirurgie)
1330Z	Ennoblement textile	95030041	Jouets représentant des animaux ou des créatures non humaines, rembourrés
1330Z	Ennoblement textile	95030069	Puzzles (autres qu'en bois)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 1330Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception en préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1330Z	Ennoblement textile	95030081	Armes-jouets
1330Z	Ennoblement textile	95030087	Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants
1330Z	Ennoblement textile	95030095	Jouets en matière plastique, n.d.a.
1330Z	Ennoblement textile	95066990	Ballons et balles (autres que gonflables, autres que de tennis, de cricket, de polo, de golf ou de tennis de table)
1330Z	Ennoblement textile	95069990	Articles et matériel pour le sport et les jeux de plein air, n.d.a.; piscines et pataugeoires
1330Z	Ennoblement textile	96081010	Stylos et crayons à bille, à encre liquide
1330Z	Ennoblement textile	96081092	Stylos et crayons à bille, avec cartouche remplaçable (autres qu'à encre liquide)
1330Z	Ennoblement textile	96081099	Stylos et crayons à bille à cartouche non remplaçable (autres qu'à encre liquide)
1330Z	Ennoblement textile	96082000	Stylos et marqueurs à mèche feutre ou à autres pointes poreuses
1330Z	Ennoblement textile	96091090	Crayons à gaine (autres qu'avec mine de graphite)
1330Z	Ennoblement textile	96131000	Briquets de poche, à gaz (non rechargeables)
1330Z	Ennoblement textile	96138000	Briquets et allumeurs (à l'excl. des briquets de poche à gaz, des mèches et cordons détonants pour poudres propulsives et explosifs)
1330Z	Ennoblement textile	96170000	Bouteilles isolantes et autres récipients isothermiques montés, dont l'isolation est assurée par le vide, ainsi que leurs parties (à l'excl. des ampoules en verre)
1330Z	Ennoblement textile	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
1330Z	Ennoblement textile	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
1330Z	Ennoblement textile	3901 90 80	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	39169090	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en matières plastiques (à l'excl. des monofilaments en produits de polymérisation d'addition ou en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement)
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	39189000	Revêtements de sols, même auto-adhésifs, en rouleaux ou sous formes de carreaux ou de dalles, et revêtements de murs ou de plafonds en rouleaux d'une largeur >= 45 cm constitués d'une couche de matière plastique fixée en manière permanente sur un support (autre que du papier) la face apparente étant grainée, gaufrée, colorée, imprimée de motifs ou autrement décorée, en matières plastiques (autres que les polymères du chlorure de vinyle)
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	39219060	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	39253000	Volets, stores, y.c. les stores vénitiens, et articles simil., et leurs parties, en matières plastiques (à l'excl. des accessoires et garnitures)
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	39259080	Éléments structuraux utilisés pour la construction des sols, murs, cloisons, plafonds, toits, etc., gouttières et accessoires, rambardes, balustrades, rampes et barrières simil., rayonnages de grandes dimensions destinés à être montés et fixés à demeure dans les magasins, ateliers, entrepôts, etc., motifs décoratifs architecturaux, p.ex. cannelures, coupoles, colombiers, et autres articles d'équipement pour la construction, en matières plastiques, n.d.a.
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	48010000	Papier journal tel que défini dans la note 4 du présent chapitre, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	48101900	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté > 435 mm ou dont un côté <= 435 mm et l'autre > 297 mm à l'état non plié
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	48102980	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, couché au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire de tout format (sauf papier couché léger [LWC] et papiers et cartons pour machines de bureau et simil.)
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	54071000	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	54076990	Tissus teints, imprimés ou obtenus à partir de fils de diverses couleurs contenant >= 85% en poids de filaments de polyester texturés et de filaments de polyester non texturés, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments titrant >= 67 décitex et d'un diamètre maximal <= 1 mm
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	55121990	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues de polyester, contenant >= 85% en poids de ces fibres

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	55133900	Tissus en fils de diverses couleurs, en fibres synthétiques discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, d'un poids <= 170 g/m ² (à l'excl. des tissus de fibres discontinues de polyester à armure toile)
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	55169400	Tissus, imprimés, de fibres artificielles discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres (à l'excl. des tissus mélangés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins, des filaments synthétiques ou artificiels ou du coton)
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	58090000	Tissus de fils de métal et tissus de filés métalliques ou de fils textiles métallisés du n° 5605, des types utilisés pour l'habillement, l'ameublement ou usages simil., n.d.a.
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	63039290	Vitrages, rideaux et stores d'intérieur ainsi que cantonnières et tours de lit, de fibres synthétiques (autres qu'en nontissés, autres qu'en bonneterie et autres que stores d'extérieur)
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	63039990	Vitrages, rideaux et stores d'intérieur ainsi que cantonnières et tours de lit, de matières textiles (autres que de coton et fibres synthétiques, autres qu'en nontissés, autres qu'en bonneterie et autres que stores d'extérieur)
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	63061200	Bâches et stores d'extérieur de fibres synthétiques (sauf auvents plats en tissus légers, confectionnés selon le type de bâche)
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	73063080	Tubes, tuyaux et profilés creux, soudés, de section circulaire, en fer ou en aciers, diamètre extérieur > 168,3 mm mais <= 406,4 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz et sauf tubes de précision et tubes filetés ou filetables dits 'tubes gaz')
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	73066110	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section carrée ou rectangulaire, en aciers inoxydables
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étagage, et les produits principalement en tôle)
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	73181575	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	76041010	Barres en aluminium non allié
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	76042100	Profilés creux en alliages d'aluminium, n.d.a.
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	76042990	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a.
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	76169990	Ouvrages en aluminium, non coulés ou non moulés, n.d.a.
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	83024190	Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 1392Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermailles et montures-fermailles à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	83025000	Patères, porte-chapeaux, supports et articles simil. en métaux communs
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	83026000	Ferme-portes automatiques en métaux communs
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	84601200	Machines à rectifier les surfaces planes, à commande numérique, pour le travail des métaux
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	84601900	Machines à rectifier les surfaces planes dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près, pour le travail des métaux (autres qu'à commande numérique)
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	84602200	Machines à rectifier sans centre, à commande numérique, pour le travail des métaux (à l'excl. des machines à rectifier les surfaces planes et des machines à finir les engrenages)
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	84602300	Machine à rectifier les surfaces cylindriques, pour le travail des métaux, à commande numérique (à l'excl. des machines à finir les engrenages, ainsi que des machines à rectifier sans centre)
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	84602400	Machines à rectifier, pour le travail des métaux, à commande numérique (à l'excl. des machines à rectifier les surfaces planes ou cylindriques, des machines à finir les engrenages, et des machines à rectifier sans centre)
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	84609000	Machines à ébarber, meuler, polir ou à faire d'autres opérations de finissage, pour le travail des métaux (autres que les machines à rectifier, les machines à finir les engrenages et sauf machines pour emploi à la main)
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	84831050	Arbres articulés
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	85011091	Moteurs universels, d'une puissance <= 37,5 W
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	90230080	Instruments, appareils et modèles conçus pour la démonstration, p.ex. dans l'enseignement ou les expositions, non susceptibles d'autres emplois (à l'excl. des appareils au sol d'entraînement au vol du n° 8805, des spécimens pour collections du n° 9705, des objets d'antiquité ayant > 100 ans d'âge du n° 9706 ainsi que des instruments et appareils des types utilisés pour l'enseignement de la physique, de la chimie ou de la technique)
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	94069090	Constructions préfabriquées, même incomplètes ou non assemblées (à l'excl. des résidences mobiles et autres qu'exclusivement ou principalement en bois, fer ou acier)
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	3901 90 80	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)
1396Z	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels	52095900	Tissus de coton, imprimés, contenant >= 85% en poids de coton, d'un poids > 200 g/m ² (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé, y.c. le croisé, d'un rapport d'armure <= 4)
1396Z	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels	84479000	Machines et métiers à guipure, à tulle, à dentelle, à broderie, à passementerie, à tresses, à filet ou à touffeter (sauf couso-brodeurs)
1396Z	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels	84485900	Parties et accessoires des métiers, machines et appareils du n° 8447, n.d.a.
* 1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	32151900	Encres d'imprimerie, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres noires)
1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	42029900	Sacs de voyage, trousse de toilette, sacs à dos, sacs à provisions, porte-cartes, trousse à outils, sacs pour articles de sport, boîtes pour bijoux, écrans pour orfèvrerie et étuis pour jumelles, appareils photographiques, caméras, instruments de musique ou armes et contenants simil., à surface extérieure en matières autres que cuir, feuilles de matières plastiques ou matières textiles (sauf malles, valises, malles, serviettes, cartables et articles simil.; sacs à main; articles de poche ou de sac à main)
★ 1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	52121590	Tissus de coton, imprimés, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, autres que mélangés principalement ou uniquement avec du lin ou des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids <= 200 g/m ²
1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	54011018	Fils à coudre de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn ainsi que des fils texturés)
★ 1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	55081010	Fils à coudre de fibres synthétiques discontinues, non conditionnés pour la vente au détail
1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	55169400	Tissus, imprimés, de fibres artificielles discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres (à l'excl. des tissus mélangés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins, des filaments synthétiques ou artificiels ou du coton)
1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	61091000	T-shirts et maillots de corps, en bonneterie, de coton,
1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	62011100	Manteaux, imperméables, cabans, capes et articles simil., de laine ou poils fins, pour hommes ou garçonnetts (à l'excl. des articles en bonneterie)
1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	62044200	Robes de coton, pour femmes ou fillettes (autres qu'en bonneterie et sauf combinaisons et fonds de robes)
1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	62052000	Chemises et chemisettes, de coton, pour hommes ou garçonnetts (autres qu'en bonneterie et sauf chemises de nuit et gilets de corps)
1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	62063000	Chemisiers, blouses, blouses-chemisiers et chemisettes, de coton, pour femmes ou fillettes (autres qu'en bonneterie et sauf gilets de corps et chemises de jour)
1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	62079100	Gilets de corps, peignoirs de bain, robes de chambre et articles simil., de coton, pour hommes ou garçonnetts (autres qu'en bonneterie et sauf slips et caleçons, chemises de nuit et pyjamas)
1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	62114290	Vêtements de coton n.d.a., pour femmes ou fillettes (autres qu'en bonneterie)
1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	63026000	Linge de toilette ou de cuisine, bouclé du genre éponge, de coton (sauf serpillières, chiffons à parquet, lavettes et chamoisettes)
1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	63029100	Linge de toilette ou de cuisine en coton (autre que bouclé du genre éponge et sauf serpillières, chiffons à parquet, lavettes et chamoisettes)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171220-AP-2017-90-Annexe de
-AU 1413Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	63029990	Linge de toilette ou de cuisine, de matières textiles (autre que de coton, fibres synthétiques ou artificielles, lin et sauf serpillières, chiffons à parquet, lavettes et chamoisettes)
1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	65050030	Casquettes, képis et coiffures simil. comportant une visière, en bonneterie ou confectionnés à l'aide de dentelles, feutre ou autres produits textiles, en pièces (mais non en bandes), même garnis (sauf ceux ayant le caractère de jouets ou d'articles de carnaval)
1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	65059030	Casquettes, képis et coiffures simil. comportant une visière, en bonneterie ou confectionnés à l'aide de dentelles, feutre ou autres produits textiles, en pièces -mais non en bandes-, même garnis (sauf ceux ayant le caractère de jouets ou d'articles de carnaval)
1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	84431970	Machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442 (à l'excl. des machines à imprimer les matières textiles, de ceux utilisés pour la fabrication des semi-conducteurs, des imprimantes à jet d'encre, des duplicateurs hectographiques ou à stencils, des machines à imprimer les adresses et des autres machines de bureau à imprimer des n° 8469 à 8472, des machines offset, flexographiques, typographiques et héliographiques)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	26110000	Minerais de tungstène et leurs concentrés
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	31021010	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote > 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	31021090	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	32089091	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux (à l'excl. des produits à base de polyesters ou de polymères acryliques ou vinyliques)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	34031910	Préparations lubrifiantes, y.c. les huiles de coupe, les préparations pour le dégrillage des écrous, les préparations antirouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants, contenant en poids >= 70% d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux non considérés comme constituants de base (sauf préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	34031990	Préparations lubrifiantes, y.c. les huiles de coupe, les préparations pour le dégrillage des écrous, les préparations antirouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants, contenant en poids < 70% d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (sauf préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	34039900	Préparations lubrifiantes, y.c. les huiles de coupe, les préparations pour le dégrillage des écrous, les préparations antirouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants, ne contenant pas d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'excl. des préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	34049000	Cires artificielles et cires préparées (à l'excl. des cires de poly"oxyéthylène" [polyéthylèneglycols])
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	34059090	autre, autres que brillants pour métaux

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	38085900	Marchandises du n° 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotane [DCI], 1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane); du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényliques; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH(ISO)), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxyde d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO); du 2,4,5-T(ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotane [DCI])), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO).
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	38089110	Insecticides à base de pyréthriinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	38089190	Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthriinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	38200000	Préparations antigel et liquides préparés pour dégivrage (à l'excl. des additifs préparés pour huiles minérales ou pour autres liquides utilisés aux mêmes fins que les huiles minérales)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	39173900	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, renforcés d'autres matières ou associés à d'autres matières (à l'excl. des produits pouvant supporter une pression >= 27,6 MPa)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	44101190	PANNEAUX DE PARTICULES, EN BOIS, MEME AGGLOMERES AVEC DES RESINES OU D'AUTRES LIANTS ORGANIQUES (SAUF BRUTS OU SIMPL. PONCES, RECOUVERTS EN SURFACE DEPAPIER IMPREGNE DE MELAMINE OU DE PLAQUES OU DE FEUILLES DECORATIVES STRATIFIEES EN MATIERES PLASTIQUES E
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	44101210	Panneaux dits 'oriented strand board' [OSB], en bois, bruts ou simpl. poncés
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	44111410	PANNEAUX DE FIBRES DE BOIS A DENSITE MOYENNE MDF, D'UNE EPAISSEUR > 9 MM, NON-OUVRES MECANIQUEMENT NI RECOUVERTS EN SURFACE
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	44111490	PANNEAUX DE FIBRES DE BOIS A DENSITE MOYENNE MDF, D'UNE EPAISSEUR > 9 MM, OUVRES MECANIQUEMENT OU RECOUVERTS EN SURFACE
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	44123110	BOIS CONTRE-PLAQUES CONSTITUEES EXCLUSIVEMENT DE FEUILLES DE BOIS D'UNE EPAISSEUR <= 6 MM, AYANT AU MOINS UN PLI EXTERIEUR EN DARK RED MERANTI, LIGHT RED MERANTI, WHITE LAUAN, SIPO, LIMBA, OBECHE, OKOUME, ACAJOU D'AFRIQUE, SAPELLI, VIOLA, MAHOGANY SWIETENIA SPP., PALISSANDRE DE RIO, PALISSANDRE DE PARA OU PALISSANDRE DE ROSE (A L'EXCL. DES PANNEAUX EN BOIS DITS 'DENSIFIES', DES PANNEAUX CELLULAIRES, DES BOIS MARQUETES OU INCRUSTES AINSI QUE DES PANNEAUX RECONNAISSABLES COMME ETANT DES PARTIES DE MEUBLES)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	44123190	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre (à l'excl. des bois d'okoumé, dark red meranti, light red meranti, white lauan, sipo, limba, obeche, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany "Swietenia spp.", palissandre de Rio, palissandre de Para ou palissandre de Rose, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	44123300	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois autre que de conifères, des espèces aulne (Alnus spp.), frêne (Fraxinus spp.), hêtre (Fagus spp.), bouleau (Betula spp.), cerisier (Prunus spp.), châtaignier (Castanea spp.), orme (Ulmus spp.), eucalyptus (Eucalyptus spp.), caryer (Carya spp.), marronnier (Aesculus spp.), tilleul (Tilia spp.), érable (Acer spp.), chêne (Quercus spp.), platane (Platanus spp.), peuplier (Populus spp.), robinier (Robinia spp.), tulipier (Liriodendron spp.) ou noyer (Juglans spp.), à l'excl. des bois de bambou, des panneaux en bois dits "densifiés", des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	44129985	BOIS PLAQUES ET BOIS STRATIFIÉS SIMIL., NE CONTENANT PAS DE PANNEAUX DE PARTICULES ET SANS AME PANNEAUTEÉ, LATTEE OU LAMELLEE (A L'EXCL. DU BOIS AYANT AU MOINS UN PLI EXTERIEUR EN BOIS AUTRES QUE DE CONIFERES, DE BAMBOO, DES BOIS CONTRE-PLAQUES CONSTITUES EXCLUSIVEMENT DE FEUILLES DE BOIS DONT CHACUNE A UNE EPAISSEUR <= 6 MM, DES PANNEAUX EN BOIS DITS 'DENSIFIES', DES PANNEAUX CELLULAIRES EN BOIS, DES BOIS MARQUETES OU INCRUSTES AINSI QUE DES PANNEAUX RECONNAISSABLES COMME ETANT DES PARTIES DE MEUBLES)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	68091100	Planches, plaques, panneaux, carreaux et articles simil., en plâtre ou en compositions à base de plâtre, non ornementés, revêtus ou renforcés de papier ou de carton uniquement (sauf ouvrages à liaison en plâtre à usage d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	72071210	Demi-produits en fer ou en aciers non alliés, teneur en poids en carbone < 0,25%, de section transversale rectangulaire, largeur >= 2 fois l'épaisseur, laminés ou obtenus par coulée continue
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	72085120	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur > 15 mm, sans motifs en relief
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	73063072	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en fer ou en aciers, diamètre extérieur <= 168,3 mm, zingués (sauf les tubes des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole et du gaz et sauf tubes de précision et tubes filetés ou filetables dits 'tubes gaz')
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	73081000	Ponts et éléments de ponts, en fer ou en acier
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étaillage, et les produits principalement en tôle)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	73089099	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (sauf tours et pylônes; ponts et éléments de ponts; constructions et parties de constructions en tôle; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étaillage; barrages, vannes, portes-écluses, débarcadères, docks fixes et autres constructions maritimes ou fluviales)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	73121020	Torons et câbles en aciers inoxydables (sauf produits isolés pour l'électricité et sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU 1610A
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	73121081	Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 3 mm mais <= 12 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	73121083	Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 12 mm mais <= 24 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	73121085	Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 24 mm mais <= 48 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	73121089	Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 48 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	73121098	Câbles, y.c. câbles clos, en fer ou aciers autres qu'inoxoydables, plus grande dimension de la coupe transversale > 3 mm (sauf non revêtus ou simpl. zingués, produits isolés pour l'électricité, sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles et sauf câbles et câbles clos zingués)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	73151190	Chaînes à rouleaux en fonte, fer ou acier (autres que des types utilisés pour cycles et motocycles)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	73151200	Chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier (autres qu'à rouleaux)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	73151900	Parties de chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	73152000	Chaînes antidérapantes pour véhicules automobiles, en fonte, fer ou acier
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	73158100	Chaînes à maillons à étais en fonte, fer ou acier
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	73158200	Chaînes en fonte, fer ou acier, à maillons soudés (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes et à maillons à étais)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	73158900	Chaînes et chaînettes en fonte, fer ou acier (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes, à maillons à étais, à maillons soudés, et leurs parties; chaînes et chaînettes de montres, d'horloges ou de bijouterie; chaînes dentées et à scie; chenilles, chaînes à entraînement pour transporteurs; chaînes à pinces pour matériel de l'industrie textile; dispositifs de sécurité à chaînes pour verrouiller les portes; chaînes d'arpenteur)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	73159000	Parties de chaînes et chaînettes antidérapantes, à maillons à étais, et autres chaînes et chaînettes du n° 7315 (à l'excl. des parties de chaînes à maillons articulés)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	73170020	Pointes de tréfilerie en fer ou en acier, présentées en bandes ou en rouleaux
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	73170060	Pointes, clous, crampons, agrafes ondulées ou biseautées et articles simil., en fils de fer d'acier (à l'excl. des pointes encollées, en bandes ou en rouleaux et des agrafes présentées en barrettes)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	73170080	Pointes, clous, punaises, crampons appointés, agrafes ondulées ou biseautées et articles simil., en fonte, fer ou acier (sauf de tréfilerie et agrafes présentées en barrettes)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	82022000	Lames de scies à ruban en métaux communs
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	82024000	Chaînes de scies, dites 'coupantes', en métaux communs

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	83021000	Charnières de tous genres, y.c. les paumelles et pentures, en métaux communs
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	83024110	Garnitures, ferrures et simil., pour portes, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	83113000	Baguettes enrobées et fils fourrés en métaux communs, pour brasage ou soudage à la flamme (à l'excl. des fils et baguettes à âme décapante chez lesquels le métal de brasage, décapants et fondants non compris, contient >= 2% en poids d'un métal précieux)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84068100	Turbines à vapeur d'une puissance > 40 MW (autres que pour la propulsion de bateaux)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84068200	Turbines à vapeur d'une puissance <= 40 MW (autres que pour la propulsion de bateaux)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84069010	Ailettes, aubages et rotors, pour turbines à vapeur
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84069090	Parties de turbines à vapeur, n.d.a. (à l'excl. des ailettes, des aubages et des rotors)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84122120	Systèmes hydrauliques à mouvement rectiligne, avec cylindres hydrauliques comme partie travaillante
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84122180	Moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne (cylindres) (autres que les systèmes hydrauliques)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84122920	Systèmes hydrauliques à moteurs hydrauliques comme partie travaillante (sauf moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne [cylindres])
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84123100	Moteurs pneumatiques, à mouvement rectiligne [cylindres]
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84123900	Moteurs pneumatiques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres])
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84129040	Parties de moteurs hydrauliques, n.d.a.
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84131100	Pompes pour la distribution de carburants ou de lubrifiants, avec un dispositif mesureur de liquide ou conçues pour en comporter, des types utilisés dans les stations-service ou les garages
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84131900	Pompes pour liquides, avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter (sauf pompes pour la distribution de carburants ou lubrifiants, des types utilisés dans les stations-service ou les garages)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84132000	Pompes à bras pour liquides (sauf les pompes avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84133020	Pompes d'injection pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84144010	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute <= 2 m ³
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités

1610A
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84148022	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h <= 60 m ³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84148051	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression > 15 bar, d'un débit/h <= 120 m ³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84148059	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression > 15 bar, d'un débit/h > 120 m ³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84148073	Compresseurs volumétriques rotatifs à un seul arbre (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84148075	Compresseurs volumétriques rotatifs à plusieurs arbres, à vis (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84148078	Compresseurs volumétriques rotatifs à plusieurs arbres, autres qu'à vis (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables et sauf compresseurs volumétriques rotatifs à vis)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84149000	Parties de pompes à air ou à vide, de compresseurs d'air ou d'autres gaz et de ventilateurs, de hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, n.d.a.
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84193200	Séchoirs pour le bois, les pâtes à papier, papiers ou cartons
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns

Accusé de réception en préfecture
973-161052678-20171229-AP-2017-90anex1
AJ

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84219910	Parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84219990	Parties des machines et appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a. (à l'excl. des parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84224000	Machines et appareils à emballer ou à empaqueter les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84229090	Parties de machines à emballer ou empaqueter les marchandises et autres machines et appareils du n° 8422, n.d.a. (à l'excl. des parties pour machines à laver la vaisselle)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84239010	Parties d'appareils et d'instruments de pesage relevant des sous-positions 8423 30 10, 8423 81 21, 8423 81 23, 8423 81 25, 8423 81 29, 8423 82 20 ou 8423 89 20
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84239090	Parties d'appareils et d'instruments de pesage (à l'excl. de ceux relevant des sous-positions 8423 30 10, 8423 81 21, 8423 81 23, 8423 81 25, 8423 81 29, 8423 82 20 ou 8423 89 20)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84251100	Palans à moteur électrique
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84251900	Palans autres qu'à moteur électrique
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84253100	Treuil et cabestans, à moteur électrique
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84253900	Treuil et cabestans, autres qu'à moteur électrique
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84261100	Ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84261200	Portiques mobiles sur pneumatiques et chariots-cavaliers
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84261900	Ponts roulants, grues portiques, portiques de déchargement et ponts-grues (à l'excl. des ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes, portiques mobiles sur pneumatiques, chariots-cavaliers et grues sur portiques)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84262000	Grues à tour
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84263000	Grues sur portiques
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84264100	Bigues et chariots-grues et autres machines et appareils autopropulsés, sur pneumatiques (à l'excl. des grues automotrices, portiques mobiles se déplaçant sur pneumatiques et sauf chariots-cavaliers)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84264900	Bigues et chariots-grues et appareils autopropulsés (autres que sur pneumatiques et sauf chariots-cavaliers)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84269110	Grues hydrauliques conçues pour être montées sur un véhicule routier, pour le chargement ou le déchargement du véhicule
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84271010	Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84271090	Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84272011	Chariots-gerbeurs tous terrains, autopropulsés, élevant à une hauteur >= 1 m
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84282020	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques, pour produits en vrac
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84282080	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques (autres que pour produits en vrac)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84283200	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs pour marchandises, à action continue, à benne (autres que conçus pour mines au fond ou autres travaux souterrains)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84283300	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs pour marchandises, à action continue, à bande ou à courroie (autres que conçus pour mines au fond et autres travaux souterrains)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84283920	Transporteurs ou convoyeurs à rouleaux ou à galets, pour marchandises
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84283990	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises (à l'excl. des appareils spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains, des appareils à benne, à bande ou à courroie, des appareils à rouleaux ou à galets, des appareils pneumatiques et des passeurs automatiques de circuits pour le transport, la manutention et le stockage de matériels pour dispositifs à semi-conducteur)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84289071	Chargeurs conçus pour être portés par tracteurs agricoles
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84289079	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole (sauf chargeurs conçus pour être portés par tracteurs agricoles et sauf tracteurs agricoles)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84289090	Machines et appareils de levage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84311000	Parties de palans; treuils, cabestans; crics et vérins, n.d.a.
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84313900	Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84601200	Machines à rectifier les surfaces planes, à commande numérique, pour le travail des métaux
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84601200	Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84601900	Machines à rectifier les surfaces planes dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près, pour le travail des métaux (autres qu'à commande numérique)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84601900	Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des outils pour emploi à la main, des machines à ruban et des scies circulaires)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84602200	Machines à rectifier les surfaces planes, à commande numérique, pour le travail des métaux
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84602300	Machines à rectifier les surfaces planes dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près, pour le travail des métaux (autres qu'à commande numérique)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84602400	Machines à rectifier sans centre, à commande numérique, pour le travail des métaux (à l'excl. des machines à rectifier les surfaces planes et des machines à finir les engrenages)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84603100	Machines à affûter, pour le travail des métaux, à commande numérique
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84603900	Machines à affûter, pour le travail des métaux (autres qu'à commande numérique)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84609000	Machines à ébarber, meuler, polir ou à faire d'autres opérations de finissage, pour le travail des métaux (autres que les machines à rectifier, les machines à finir les engrenages et sauf machines pour emploi à la main)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84609000	Machine à rectifier les surfaces cylindriques, pour le travail des métaux, à commande numérique (à l'excl. des machines à finir les engrenages, ainsi que des machines à rectifier sans centre)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84619000	Machines à raboter et autres machines-outils travaillant par enlèvement de métal, n.d.a.
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84622110	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, à commande numérique, pour le travail des produits plats en métal
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84622910	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des produits plats en métal (autres qu'à commande numérique)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération

1610A
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84651090	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, à reprise automatique de la pièce entre chaque opération
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84652000	Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84652000	Machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à moulurer, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations du n° 8465 10)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84652000	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84659110	Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., à ruban (à l'excl. des outils pour emploi à la main)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84659120	Scies circulaires pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des outils pour emploi à la main)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84659190	Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des outils pour emploi à la main, des machines à ruban et des scies circulaires)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84659200	Machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à moulurer, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations du n° 8465 10)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84659300	Machines à meuler, à poncer ou à polir, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations du n° 8465 10)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84659500	Machines à percer ou à mortaiser, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opération d'usinage sans changement d'outils entre les opérations, du n° 846510)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84659600	Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84659600	Machines à fendre, à trancher ou à dérouler, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opération d'usinage sans changement d'outils entre les opérations, du n° 846510)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84659900	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler; centres d'usinage)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84661020	Mandrins, pinces et douilles servant de porte-outils, pour machines-outils, y.c. pour l'outillage à main de tous types
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84661031	Porte-outils pour tours (sauf mandrins, pinces et douilles)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84661038	Porte-outils, pour machines-outils, y.c. l'outillage à main de tous types (sauf pour tours, mandrins, pinces et douilles)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84661080	Filières à déclenchement automatique pour machines-outils
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84662020	Porte-pièces pour machines outils sous forme de montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84662091	Porte-pièces pour tours (sauf montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84662098	Porte-pièces pour machines-outils (sauf pour tours et sauf montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84663000	Dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur machines-outils, n.d.a.
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84669220	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., coulés ou moulés en fonte, fer ou acier, n.d.a.
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84669280	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84669340	Parties et accessoires pour machines des sous-positions 8456 11 10, 8456 12 10, 8456 20, 8456 30, 8457 10, 8458 91, 8459 21 00, 8459 61 ou 8461 50 utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84669350	Parties et accessoires pour machines à découper par jet d'eau, n.d.a.
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84669360	Parties et accessoires pour machines des n°s 8456 à 8461, n.d.a. (à l'excl. des machines à découper par jet d'eau, et des machines des sous-positions 8456 11 10, 8456 12 10, 8456 20, 8456 30, 8457 10, 8458 91, 8459 21 00, 8459 61 ou 8461 50 utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84669400	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du métal avec enlèvement de matière, n.d.a.
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84671900	Outils pneumatiques, pour emploi à la main (à l'excl. des outils rotatifs)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84672230	Scies circulaires à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84679100	Parties de tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur électrique ou non électrique incorporé, n.d.a.
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84679900	Parties d'outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur électrique ou non électrique incorporé, n.d.a.
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84741000	Machines et appareils à trier, cribler, séparer ou laver les matières minérales solides (y.c. les poudres et les pâtes) (à l'excl. des centrifugeuses et des filtres-presses)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84742000	Machines et appareils à concasser, broyer ou pulvériser les matières minérales solides
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84749010	Parties des machines et appareils visés au n° 8474, n.d.a., coulées ou moulées en fonte, fer ou acier
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84749090	Parties des machines et appareils visés au n° 8474, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)

Accusé de réception en préfecture
73-200052678-20171229-APR2017-annex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84793090	Machines et appareils pour le traitement du bois ou du liège (autres que les appareils de séchage, pistolets aéroglyphes et appareils simil., et sauf machines-outils et presses pour la fabrication de panneaux de particules ou de fibres)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84799015	Parties de machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84799020	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des parties de machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84804900	Moules pour les métaux ou les carbures métalliques (autres qu'en graphite ou autres formes de carbone, qu'en produits céramiques ou en verre, sauf flans, matrices et moules à fondre pour machines à fondre en ligne du n° 8442, moules pour le moulage par injection ou par compression et autres que les lingotières)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84819000	Parties d'articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauterie, etc., n.d.a.
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84822000	Roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84823000	Roulements à rouleaux en forme de tonneau
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84824000	Roulements à aiguilles
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84825000	Roulements à rouleaux cylindriques
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84829110	Rouleaux coniques pour roulements
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84829190	Billes, galets, rouleaux, aiguilles pour roulements (autres que rouleaux coniques et billes en acier du n° 7326)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84832000	Paliers à roulements incorporés, pour machines

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84833032	Paliers pour machines, pour tous types de roulements
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84833038	Paliers sans roulements incorporés, pour machines et coussinets (sauf pour tous types de roulements)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84833080	Coussinets et coquilles de coussinets, pour machines
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84834021	Engrenages à roues cylindriques pour machines (sauf réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84834023	Engrenages à roues coniques ou cylindroconiques, pour machines (sauf réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84834025	Engrenages à vis sans fin pour machines (sauf réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84834029	Engrenages pour machines (autres qu'à roues cylindriques, à roues coniques ou cylindroconiques, à vis sans fin, réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84834030	Broches filetées à billes ou à rouleaux, pour machines
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84834051	Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses, pour machines
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84834059	Variateurs de vitesse pour machines (autres que réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84834090	Engrenages et roues de friction pour machines (autres que des simples roues et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément et autres qu'embrayages, broches filetées à billes ou à rouleaux et engrenages en général ainsi que des roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84835020	Volants et poulies, y.c. les poulies à moulures, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84835080	Volants et poulies, y.c. les poulies à moulures (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84836020	Embrayages et organes d'accouplement, y.c. les joints d'articulation, pour machines, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84836080	Embrayages et organes d'accouplement, y.c. les joints d'articulation, pour machines (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84839020	Parties de paliers pour roulements de tous genres, n.d.a.
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84839081	Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier, n.d.a.
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84839089	Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84841000	Joints métalloplastiques
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	85011010	Moteurs synchrones, d'une puissance <= 18 W

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85011091	Moteurs universels, d'une puissance <= 37,5 W
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	85011099	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 37,5 W
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85012000	Moteurs universels, d'une puissance > 37,5 W
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85013100	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	85013200	Moteurs et génératrices à courant continu, d'une puissance > 750 W mais <= 75 kW
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85013300	Moteurs et génératrices à courant continu, d'une puissance > 75 kW mais <= 375 kW
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85013400	Moteurs et génératrices à courant continu, d'une puissance > 375 kW
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85014080	Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 750 W
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	85015100	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85015220	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 W mais <= 7,5 kW
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85015230	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 7,5 kW mais <= 37 kW
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85015290	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37 kW mais <= 75 kW
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85015350	Moteurs de traction, d'une puissance > 75 kW
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85015381	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 75 kW mais <= 375 kW (à l'excl. des moteurs de traction)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85015394	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 375 kW mais <= 750 kW (sauf moteurs de traction)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	85015399	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 kW (sauf moteurs de traction)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85016120	Alternateurs, d'une puissance <= 7,5 kVA
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85016180	Alternateurs, d'une puissance > 7,5 kVA mais <= 75 kVA
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85016200	Alternateurs, d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85016300	Alternateurs, d'une puissance > 375 kVA mais <= 750 kVA
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85016400	Alternateurs, d'une puissance > 750 kVA
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85030091	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques, groupes électrogènes ou convertisseurs rotatifs électriques n.d.a., coulées ou moulées en fonte, fer ou acier
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	85030099	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85042100	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance <= 650 kVA
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85042210	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance > 650 kVA mais <= 1600 kVA

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85042290	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance > 1600 kVA mais <= 10000 kVA
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85042300	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance > 10000 kVA
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85043121	Transformateurs de mesure pour la mesure des tensions, d'une puissance <= 1 kVA
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85043129	Transformateurs de mesure, d'une puissance <= 1 kVA (autres que pour la mesure des tensions)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85043180	Transformateurs à sec, d'une puissance <= 1 kVA (autres que transformateurs de mesure)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85043200	Transformateurs à sec, d'une puissance > 1 kVA mais <= 16 kVA
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85043300	Transformateurs à sec, d'une puissance > 16 kVA mais <= 500 kVA
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85043400	Transformateurs à sec, d'une puissance > 500 kVA
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85044082	Redresseurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85044088	Onduleurs statiques, d'une puissance > 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85044090	Convertisseurs statiques (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités ainsi que chargeurs d'accumulateurs, redresseurs à semi-conducteur polycristallin et autres redresseurs et onduleurs)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85045095	Bobines de réactance et autres selfs (autres que du type utilisé avec les appareils de télécommunication et pour l'alimentation électrique des machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités ainsi que pour lampes ou tubes à décharge)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85049011	Noyaux en ferrite pour transformateurs ou bobines de réactance et selfs
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85049018	Parties des transformateurs, bobines de réactance et selfs n.d.a. (à l'excl. des assemblages électroniques pour bobines de réactance et autres selfs du type utilisé avec les appareils de télécommunication et pour l'alimentation électrique des machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités ainsi que les noyaux en ferrite)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85049099	Parties des convertisseurs statiques, n.d.a. (à l'excl. des assemblages électroniques du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85071020	Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85071080	Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85072080	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)

1610A
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90-annex1
 -AU 1610A
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85073020	Accumulateurs au nickel-cadmium, hermétiquement fermés (sauf hors d'usage)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85073080	Accumulateurs au nickel-cadmium, non hermétiquement fermés (sauf hors d'usage)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85074000	Accumulateurs au nickel-fer (sauf hors d'usage)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85075000	Accumulateurs au nickel-hydrure métallique (sauf hors d'usage)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85076000	Accumulateurs au lithium-ion (sauf hors d'usage)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion) (jusqu'au 30 septembre 2016)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85079030	Séparateurs pour accumulateurs électriques (autres qu'en caoutchouc non durci ou en matières textiles)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85079080	Parties d'accumulateurs électriques (à l'excl. des séparateurs)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85151100	Fers et pistolets à braser électriques
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85151910	Machines de soudage à la vague des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85151990	Machines et appareils électriques pour le brasage fort ou tendre (à l'excl. des fers et pistolets à braser, des machines de soudage à la vague des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés) Parties des machines de soudage à la vague des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85152100	Machines et appareils pour le soudage des métaux par résistance, entièrement ou partiellement automatiques
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85152900	Machines et appareils pour le soudage des métaux par résistance, non automatiques
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85153100	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, entièrement ou partiellement automatiques
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85153913	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, manuels, à électrodes enrobées, se composant de leurs dispositifs de soudage et d'un transformateur
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85153918	Machines et appareils pour le soudage manuel des métaux à l'arc, à électrodes enrobées, se composant de leurs dispositifs de soudage et d'une génératrice ou d'un convertisseur rotatif ou d'un convertisseur statique
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85158010	Machines et appareils électriques pour le soudage ou la projection à chaud des métaux (à l'excl. pour le soudage par résistance, pour le soudage à l'arc ou au jet de plasma et les pistolets à braser décrits autre part)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85158090	Machines et appareils électriques pour le soudage des matières thermoplastiques (sauf microsoudes de fils du type utilisé dans la fabrication de dispositifs à semi-conducteur)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85159020	Parties des machines de soudage à la vague des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85159080	Parties de machines et appareils électriques pour le brasage, le soudage ou la projection à chaud de métaux, de carbures métalliques frittés ou de cermets, n.d.a. (à l'excl. des microsoudes de fils du type utilisé dans la fabrication de dispositifs à semi-conducteur, et des parties des machines de soudage à la vague des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85269200	Appareils de radiotélécommande
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85340090	Circuits imprimés comportant des éléments conducteurs ainsi que des contacts et d'autres éléments passifs (non pourvus d'éléments passifs et actifs)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85351000	Fusibles et coupe-circuit à fusibles, pour une tension > 1000 V
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85352100	Disjoncteurs, pour une tension < 72,5 kV mais > 1000 V
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85352900	Disjoncteurs, pour une tension >= 72,5 kV
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85353010	Sectionneurs et interrupteurs, pour une tension < 72,5 kV mais > 1000 V
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85353090	Sectionneurs et interrupteurs, pour une tension >= 72,5 kV
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85354000	Parafoudres, limiteurs de tension et étaleurs d'ondes, pour une tension > 1000 V
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85359000	Appareils électriques pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension > 1000 V (autres que fusibles et coupe-circuit, disjoncteurs, sectionneurs, interrupteurs, parafoudres, limiteurs de tension et étaleurs d'ondes ainsi qu'armoires, pupitres, commandes etc. du n° 8537)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85372099	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 72,5 KV
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85446010	Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 1000 V, avec conducteur en cuivre, n.d.a.
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	85447000	Câbles de fibres optiques constitués de fibres optiques gainées individuellement, comportant également des conducteurs électriques ou munis de pièces de connexion
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	87012010	Tracteurs routiers pour semi-remorques, neufs
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)

1610A
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	87042291	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	87042299	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	87042391	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	87042399	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	87049000	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises à moteur autre qu'à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion) ou moteur diesel ou semi-diesel (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	87051000	Camions-grues (sauf dépanneuses)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	87079090	Carrosseries de tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (sauf pour le montage de certains véhicules, cités à la position 8707 90 10)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	87169010	Châssis de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	87169030	Carrosseries de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	87169050	Essieux de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	90314990	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	90318020	Instruments, appareils et machines pour la mesure ou le contrôle de grandeurs géométriques
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
1610A	Sciage et rabotage du bois hors imprégnation	90319000	Parties et accessoires des instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, n.d.a.
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	3901 90 80	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)
1621Z	Fabrication de placage et de panneaux de bois	68080000	Panneaux, planches, carreaux, blocs et articles simil., en fibres végétales, en paille ou en copeaux, plaquettes, particules, sciures ou autres déchets de bois, agglomérés avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux (sauf articles en amiante-ciment, cellulose-ciment et produits simil.)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	32141010	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	32141090	Enduits utilisés en peinture
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	32149000	Enduits non réfractaires des types utilisés en maçonnerie
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	35061000	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	35069110	Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	35069190	Autres adhésifs à base de polymères des nos 3901 à 3913 ou de caoutchouc
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	35069900	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	38051010	Essence de térébenthine
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	38051030	Essence de bois de pin

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	38085200	DDT (ISO) (clofénotane [DCI]), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	38085900	Marchandises du n° 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotane [DCI], 1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane); du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényliques; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH(ISO)), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxide d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO); du 2,4,5-T(ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotane [DCI]), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO).
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	38089110	Insecticides à base de pyréthrinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	38089190	Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthrinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	38089210	Fongicides inorganiques présentés à l'état de préparations cupriques (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	38089220	Fongicides inorganiques présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à l'état de préparations cupriques ainsi que des marchandises du n° 380850)

Accusé de réception en préfecture
973-100052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	38089230	Fongicides à base de dithiocarbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques ainsi que des marchandises du n° 380850)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	38089240	Fongicides à base de benzimidazoles, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques ainsi que des marchandises du n° 380850)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	38089250	Fongicides à base de diazoles ou de triazoles, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques ainsi que des marchandises du n° 380850)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	38089260	Fongicides à base de diazines ou de morpholines, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques ainsi que des marchandises du n° 380850)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	38089290	Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques et des produits à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des marchandises du n° 380850)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	38089910	Rodenticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	38140010	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis, à base d'acétate de butyle (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	38140090	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39094000	Résines phénoliques, sous formes primaires
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39100000	Silicones sous formes primaires
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39172110	Tubes et tuyaux rigides, en polymères de l'éthylène, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39172190	Tubes et tuyaux rigides, en polymères de l'éthylène (à l'excl. des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39172210	Tubes et tuyaux rigides, en polymères du propylène, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39172290	Tubes et tuyaux rigides, en polymères du propylène (à l'excl. des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39172310	Tubes et tuyaux rigides, en polymères du chlorure de vinyle, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39172390	Tubes et tuyaux rigides, en polymères du chlorure de vinyle (à l'excl. des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 1623Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39172900	Tubes et tuyaux rigides, en matières plastiques (à l'excl. des tubes et tuyaux en polymères de l'éthylène, du propylène ou du chlorure de vinyle)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39173100	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, pouvant supporter une pression >= 27,6 MPa
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39173200	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, sans accessoires
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39173300	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, munis d'accessoires
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39173900	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, renforcés d'autres matières ou associés à d'autres matières (à l'excl. des produits pouvant supporter une pression >= 27,6 MPa)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39174000	Accessoires pour tubes ou tuyaux [joints, coudes, raccords, p.ex.], en matières plastiques
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39191019	Bandes, en matières plastiques, dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé, auto-adhésives en rouleaux d'une largeur <= 20 cm (à l'excl. des produits en poly[chlorure de vinyle], en polyéthylène ou en polypropylène)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39201023	Feuilles en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur >= 20 micromètres mais <= 40 micromètres, destinées à la fabrication de film photorésistant pour les semi-conducteurs ou des circuits imprimés
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39202021	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, biaxialement orientés, d'une épaisseur <= 0,1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39202029	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a. (à l'excl. des produits en polymères biaxialement orientés)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39203000	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du styrène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39204910	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle non alvéolaires, contenant en poids < 6% de plastifiants, d'une épaisseur <= 1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs et revêtements de de sols, murs ou plafonds du n° 3918)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39204990	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle non alvéolaires, contenant en poids < 6% de plastifiants, d'une épaisseur > 1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs et revêtements de sols, murs ou plafonds du n° 3918)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39205910	Copolymère d'esters acryliques et méthacryliques non alvéolaires, sous forme de film de pellicule d'une épaisseur <= 150 micromètres
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39205990	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères acryliques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, produits en poly[méthacrylate de méthyle], revêtements de sols, de murs ou de plafonds et d'un copolymère d'esters acryliques et méthacryliques sous forme de film de pellicule d'une épaisseur <= 150 micromètres)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39206100	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polycarbonates non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39206212	Pellicule en poly(éthylène téréphtalate), d'une épaisseur de 72 micromètres ou plus mais n'excédant pas 79 micromètres, destinée à la fabrication de disques magnétiques souples, et feuilles en poly[éthylène téréphtalate] non alvéolaire d'une épaisseur >= 100 micromètres mais <= 150 micromètres, destinées à la fabrication de plaques d'impression photopolymères
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39206219	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en poly[éthylène téréphtalate] non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, d'une épaisseur <= 0,35 mm (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, des pellicules en poly[éthylène téréphtalate] d'une épaisseur >= 72 mais <= 79 micromètres destinées à la fabrication de disques magnétiques souples et des feuilles en poly[éthylène téréphtalate] d'une épaisseur >= 100 mais <= 150 micromètres destinées à la fabrication de plaques d'impression photopolymères)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39206290	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en poly[éthylène téréphtalate] non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, d'une épaisseur > 0,35 mm (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39206300	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyesters non saturés, non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39206900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyesters non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs; produits en polycarbonates, en poly[éthylène téréphtalate] ou non saturés; revêtements de sols, de murs ou de plafonds)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-Annex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39207100	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en cellulose régénérée non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39207380	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en acétate de cellulose non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs; pellicules en rouleaux ou en bandes; revêtements de sols, de murs ou de plafonds)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39207910	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en fibre vulcanisée, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39207990	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en dérivés non alvéolaires de la cellulose, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits en acétate de cellulose, en fibre vulcanisée, produits auto-adhésifs et revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39209100	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en poly[butyral de vinyle] non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39209200	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyamides non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39209300	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39209400	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines phénoliques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39209921	Feuilles et lames en polyimide non alvéolaire, non enduites, ou seulement enduites ou recouvertes de matières plastiques, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39209928	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation non alvéolaires, n.d.a., non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des feuilles et lames en polyimide, non enduites, ou seulement enduites ou recouvertes de matières plastiques)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39209952	Feuilles en poly(fluorure de vinyle), et feuilles en poly[alcool vinylique] non alvéolaire, biaxialement orientées, non enduites, d'une épaisseur <= 1 mm et contenant en poids >= 97% de poly[alcool vinylique], non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39209959	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition non alvéolaires, n.d.a., non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, des feuilles en poly[fluorure de vinyle], des membranes échangeuses d'ions en matière plastique fluorée destinées à être utilisées dans des cellules d'électrolyse chlore-soude et des feuilles en poly[alcool vinylique], biaxialement orientées, non enduites, d'une épaisseur >= 1 mm et contenant en poids >= 97% de poly[alcool vinylique])
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39209990	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, n.d.a., non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des articles en produits de polymérisation d'addition, de polymérisation de réorganisation ou de condensation, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39211100	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères alvéolaires du styrène, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39211200	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères alvéolaires du chlorure de vinyle, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39211310	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyuréthanes alvéolaires flexibles, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39211390	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyuréthanes alvéolaires rigides, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39211400	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en cellulose alvéolaire régénérée, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39211900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en polyuréthanes ou en cellulose régénérée ainsi que des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39219010	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyesters, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39219030	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines phénoliques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39219041	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39219043	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39219049	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques non stratifiées, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39219055	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39219060	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39259010	Accessoires et garnitures destinés à être fixés à demeure aux portes, fenêtres, escaliers, murs ou autres parties de bâtiment, en matières plastiques
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	39259080	Éléments structuraux utilisés pour la construction des sols, murs, cloisons, plafonds, toits, etc., gouttières et accessoires, rambardes, balustrades, rampes et barrières simil., rayonnages de grandes dimensions destinés à être montés et fixés à demeure dans les magasins, ateliers, entrepôts, etc., motifs décoratifs architecturaux, p.ex. cannelures, coupoles, colombiers, et autres articles d'équipement pour la construction, en matières plastiques, n.d.a.
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	40069000	Baguettes, tubes, profilés et formes simil., disques, rondelles et articles simil., en caoutchouc non vulcanisé, même mélangé (à l'excl. des profilés pour le rechapage ainsi que des plaques, feuilles ou bandes qui n'ont pas subi d'autres ouvrages qu'un simple travail de surface ou sont simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	40169300	Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	40169997	Ouvrages en caoutchouc vulcanisé non durci, n.d.a. (à l'excl. des ouvrages en caoutchouc alvéolaire)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44081015	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. en bois de conifères et autres bois de conifères, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44081098	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés, assemblés bord à bord ou en bout, d'une épaisseur <= 6 mm (à l'excl. des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout ainsi que des planchettes destinées à la fabrication de crayons)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44083111	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, en dark red meranti, light red meranti et meranti bakau
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44083121	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, rabotés, en dark red meranti, light red meranti et meranti bakau (sauf collés par assemblage en bout)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44083125	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, poncés, en dark red meranti, light red meranti et meranti bakau (sauf collés par assemblage en bout)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44083130	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, assemblés bord à bord, en dark red meranti, light red meranti et meranti bakau (sauf rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44083915	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, poncés ainsi que collés par assemblage en bout, même rabotés, en white lauan, sipo, limba, okoumé, obeche, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany "Swietenia spp.", palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44083921	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, rabotés, en white lauan, sipo, limba, okoumé, obeche, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany "Swietenia spp.", palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose (sauf collés par assemblage en bout)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44083930	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur <= 6 mm, en white lauan, sipo, limba, okoumé, obeche, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany [Swietenia spp.], palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose (sauf rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44083955	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, en abura, afrormosia, ako, alan, andiroba, aningré, avodiré, azobé, balau, balsa, bossé clair, bossé foncé, cativo, cedro, dabema, dibétou, doussié, framiré, freijo, fromager, fuma, geronggang, ilomba, imbuia, ipé, iroko, jaboty, jelutong, jequitiba, jongkong, kapur, kempas, keruing, kosipo, kotibé, koto, louro, maçaranduba, mahogany (sauf 'Swietenia spp. '), makoré, mandioqueira, mansonia, mengkulang, merawan, merbau, merpauh, mersawa, moabi, niangon, nyatoh, onzabili, orey, ovengkol, ozigo, padauk, paldao, palissandre de Guatemala, pau amarelo, pau marfim, pulai, punah, quaruba, ramin, saqui-saqui, sepetir, sucupira, suren, tauari, teak, tiama, tola, white meranti, white seraya et yellow meranti
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44083970	Planchettes destinées à la fabrication de crayons, d'une épaisseur <= 6 mm, en abura, afrormosia, ako, alan, andiroba, aningré, avodiré, azobé, balau, balsa, bossé clair, bossé foncé, cativo, cedro, dabema, dibétou, doussié, framiré, freijo, fromager, fuma, geronggang, ilomba, imbuia, ipé, iroko, jaboty, jelutong, jequitiba, jongkong, kapur, kempas, keruing, kosipo, kotibé, koto, louro, maçaranduba, mahogany (sauf 'Swietenia spp. '), makoré, mandioqueira, mansonia, mengkulang, merawan, merbau, merpauh, mersawa, moabi, niangon, nyatoh, onzabili, orey, ovengkol, ozigo, padauk, paldao, palissandre de Guatemala, pau amarelo, pau marfim, pulai, punah, quaruba, ramin, saqui-saqui, sepetir, sucupira, suren, tauari, teak, tiama, tola, white meranti, white seraya et yellow meranti

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44083985	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur <= 1 mm, en abura, afrormosia, ako, alan, andiroba, aningré, avodiré, azobé, balau, balsa, bossé clair, bossé foncé, cativo, cedro, dabema, dibétou, doussié, framiré, freijo, fromager, fuma, geronggang, ilomba, imbuia, ipé, iroko, jaboty, jelutong, jequitiba, jongkong, kapur, kempas, keruing, kosipo, kotibé, koto, louro, maçaranduba, mahogany (sauf 'Swietenia spp. '), makoré, mandioqueira, mansononia, mengkulang, merawan, merbau, merpauh, mersawa, moabi, niangon, nyatoh, onzabili, orey, ovengkol, ozigo, padauk, paldao, palissandre de Guatemala, pau amarelo, pau marfim, pulai, punah, quaruba, ramin, saqui-saqui, sepetir, sucupira, suren, tauari, teak, tiama, tola, white meranti, white seraya et yellow meranti (sauf rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44083995	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur <= 1 mm, en abura, afrormosia, ako, alan, andiroba, aningré, avodiré, azobé, balau, balsa, bossé clair, bossé foncé, cativo, cedro, dabema, dibétou, doussié, framiré, freijo, fromager, fuma, geronggang, ilomba, imbuia, ipé, iroko, jaboty, jelutong, jequitiba, jongkong, kapur, kempas, keruing, kosipo, kotibé, koto, louro, maçaranduba, mahogany (sauf 'Swietenia spp. '), makoré, mandioqueira, mansononia, mengkulang, merawan, merbau, merpauh, mersawa, moabi, niangon, nyatoh, onzabili, orey, ovengkol, ozigo, padauk, paldao, palissandre de Guatemala, pau amarelo, pau marfim, pulai, punah, quaruba, ramin, saqui-saqui, sepetir, sucupira, suren, tauari, teak, tiama, tola, white meranti, white seraya et yellow meranti (sauf rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44083995	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur > 1 mm (à l'excl. des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, des bois tropicaux et des bois de conifères)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44089015	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout (à l'excl. des bois tropicaux ainsi que des bois de conifères)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44089085	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur <= 1 mm (à l'excl. des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, des bois tropicaux et des bois de conifères)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44089095	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur > 1 mm (à l'excl. des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, des bois tropicaux et des bois de conifères)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44101110	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, bruts ou simpl. poncés (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44101130	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)

Accusé de réception en préfecture
973-100052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44101150	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44101190	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf bruts ou simpl. poncés, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine ou de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques et à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44101210	Panneaux dits 'oriented strand board' [OSB], en bois, bruts ou simpl. poncés
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44101290	Panneaux dits 'oriented strand board' [OSB], en bois (sauf bruts ou simpl. poncés)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44101900	Panneaux dits 'waferboard' et panneaux simil., en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (à l'excl. des panneaux de particules, des panneaux dits 'oriented strand board', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44109000	Panneaux en fragments provenant de la bagasse, bambou ou paille de céréales ou en autres matières ligneuses, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf en bois ainsi que des panneaux de fibres, des panneaux cellulaires, des panneaux de particules plaqués et des panneaux constitués par des matières ligneuses agglomérées avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44111210	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne "MDF", d'une épaisseur <= 5 mm, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44111290	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne "MDF", d'une épaisseur <= 5 mm, ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44111310	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne "MDF", d'une épaisseur > 5 mm mais <= 9 mm, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44111390	PANNEAUX DE FIBRES DE BOIS A DENSITE MOYENNE MDF, D'UNE EPAISSEUR > 5 MM MAIS <= 9 MM, OUVRES MECANIQUEMENT OU RECOUVERTS EN SURFACE
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44111410	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne "MDF", d'une épaisseur > 9 mm, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44111490	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne 'MDF', d'une épaisseur > 9 mm, ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44119210	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique > 0,8 g/cm ³ , non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois dont les faces sont des panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44119290	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique > 0,8 g/cm ³ , ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44119310	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique > 0,5 g/cm ³ et <= 0,8 g/cm ³ , non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneau de fibres et panneaux reconnaissables comme parties de meubles)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44119390	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique > 0,5 g/cm ³ mais <= 0,8 g/cm ³ , ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme parties de meubles)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44119410	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique <= 0,5 g/cm ³ , non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme parties de meubles)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44119490	PANNEAUX DE FIBRES DE BOIS OU AUTRES MATIERES LIGNEUSES, MEME AGGLOMEREES AVEC DES LIANTS ORGANIQUES, D'UNE MASSE VOLUMIQUE <= 0,5 G/CM3, OUVRES MECANIQUEMENT OU RECOUVERTS EN SURFACE (SAUF PANNEAUX DE FIBRES A DENSITE MOYENNE MDF, CARTON, PANNEAUX DE PAR
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44121000	Bois en bambou contre-plaqués, plaqués, et bois stratifiés simil. en bambou, ne contenant pas de panneaux de particules, sans âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des panneaux pour parquets, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44123110	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois d'une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en dark red meranti, light red meranti, white lauan, sipo, limba, obeche, okoumé, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany 'Swietenia spp.', palissandre de Rio, palissandre de Para ou palissandre de Rose (à l'excl. des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44123190	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre (à l'excl. des bois d'okoumé, dark red meranti, light red meranti, white lauan, sipo, limba, obeche, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany "Swietenia spp.", palissandre de Rio, palissandre de Para ou palissandre de Rose, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44123300	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois autre que de conifères, des espèces aulne (Alnus spp.), frêne (Fraxinus spp.), hêtre (Fagus spp.), bouleau (Betula spp.), cerisier (Prunus spp.), châtaignier (Castanea spp.), orme (Ulmus spp.), eucalyptus (Eucalyptus spp.), caryer (Carya spp.), marronnier (Aesculus spp.), tilleul (Tilia spp.), érable (Acer spp.), chêne (Quercus spp.), platane (Platanus spp.), peuplier (Populus spp.), robinier (Robinia spp.), tulipier (Liriodendron spp.) ou noyer (Juglans spp.), à l'excl. des bois de bambou, des panneaux en bois dits "densifiés", des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44123400	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois autre que de conifères non dénommés dans le n°4412 33, à l'excl. des bois de bambou, des panneaux en bois dits "densifiés", des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44123900	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm (à l'excl. de bambou, des bois contre-plaqués des sous-positions 441231 et 441232, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44129410	Bois plaqués et bois stratifiés simil., ayant au moins un pli extérieur en bois autres que les bois de conifères, à âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. de bambou, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux dits 'densifiés', des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44129490	Bois plaqués et bois stratifiés simil., à âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. de bambou, des bois stratifiés ayant au moins un pli extérieur en bois autres que les bois de conifères, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44129930	Bois plaqués et bois stratifiés simil., contenant au moins un panneau de particules, sans âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. de bambou, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44129940	Bois plaqués et bois stratifiés simil., ayant au moins un pli extérieur en aulne, frêne, hêtre, bouleau, châtaignier, orme, hickory, charme, tilleul, érable, chêne, platane, peuplier, robinier (acacia), noyer, merisier, tulipier ou marronnier, ne contenant pas de panneaux de particules et sans âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. des panneaux de particules constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44129950	Bois plaqués et bois stratifiés simil., ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères, ne contenant pas de panneaux de particules et sans âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. d'aulne, frêne, hêtre, bouleau, châtaignier, orme, hickory, charme, tilleul, érable, chêne, platane, peuplier, robinier (acacia), noyer, merisier, tulipier ou marronnier, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	44129985	Bois plaqués et bois stratifiés simil., ne contenant pas de panneaux de particules et sans âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. du bois ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères, de bambou, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	68022900	Pierres de taille ou de construction, naturelles et ouvrages en ces pierres, simpl. taillées ou sciées et à surface plane ou unie (sauf le marbre, le travertin, l'albâtre, le granit et l'ardoise, celles à surface entièrement ou partiellement rabotée, poncée au papier sablé, grossièrement ou finement meulée ou polie et à l'excl. des carreaux, cubes, dés et autres pierres naturelles du n° 680210 et des pavés, bordures de trottoirs et dalles de pavage)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	68061000	Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil., même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	68062090	Vermiculite expansée, mousse de scories et produits minéraux simil. expansés, même mélangés entre eux (autres qu'argiles expansées)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	68069000	Mélanges et ouvrages en matières minérales à usage d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son (sauf laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil.; vermiculite expansée, argile expansée, mousse de scories et produits minéraux simil. expansés; produits en béton léger, amiante ou base d'amiante, amiante-ciment, cellulose-ciment ou simil.; articles en céramique)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	68071000	Ouvrages en asphalte ou en produits simil., p.ex. poix de pétrole, brais, en rouleaux
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	68080000	Panneaux, planches, carreaux, blocs et articles simil., en fibres végétales, en paille ou en copeaux, plaquettes, particules, sciures ou autres déchets de bois, agglomérés avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux (sauf articles en amiante-ciment, cellulose-ciment et produits simil.)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	68091100	Planches, plaques, panneaux, carreaux et articles simil., en plâtre ou en compositions à base de plâtre, non ornementés, revêtus ou renforcés de papier ou de carton uniquement (sauf ouvrages à liaison en plâtre à usage d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	68091900	Planches, plaques, panneaux, carreaux et articles simil., en plâtre ou en compositions à base de plâtre, non ornementés (sauf revêtus ou renforcés de papier ou de carton uniquement et sauf ouvrages à liaison en plâtre à usage d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	70031210	Plaques ou feuilles en verre d'optique dit 'coulé', colorées dans la masse, opacifiées, plaquées [doublées], ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillées (autres qu'armées)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	70031291	Plaques ou feuilles en verre dit 'coulé', à couche non réfléchissante, mais non autrement travaillées (autres qu'armées et en verre d'optique)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	70031299	Plaques et feuilles en verre coulé, colorées dans la masse, opacifiées, plaquées (doublées) ou à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillées (autres qu'en verre d'optique ou qu'en verre armé)

Accusé de réception en préfecture
973-2017-00052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	70031910	Plaques ou feuilles en verre d'optique, dit 'coulé' mais non autrement travaillé (autres que colorées dans la masse, opacifiées, plaquées [doublées], ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante et autres qu'armées)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	70031990	Plaques ou feuilles en verre, dit 'coulé', mais non autrement travaillé (autres qu'en verre d'optique ou qu'en verre coloré dans la masse, opacifié, plaqué [doublé], ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante et sauf en verre armé)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	70032000	Plaques et feuilles en verre dit 'coulé', armées, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillées
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	70033000	Profils en verre, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillés
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	70042091	Feuilles en verre étiré ou soufflé, à couche non réfléchissante, mais non autrement travaillé (à l'excl. des articles en verre d'optique)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	70042099	Feuilles en verre étiré ou soufflé, coloré dans la masse, opacifié, plaqué [doublé] ou à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillé (à l'excl. des articles en verre d'optique)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	70049080	Feuilles en verre étiré ou soufflé, mais non autrement travaillé (à l'excl. des articles en verre coloré dans la masse, opacifié, plaqué [doublé] ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante ainsi que des articles en verre d'optique)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	70051005	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche non réfléchissante, mais non autrement travaillée (sauf armée)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	70051025	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur <= 3,5 mm (sauf armée)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	70051030	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 3,5 mm mais <= 4,5 mm (sauf armée)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	70051080	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (sauf armée)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	70052125	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci sur une ou deux faces], colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur <= 3,5 mm (autre qu'armée et autre qu'à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	70052130	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci sur une ou deux faces], colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie, mais non autrement travaillée, épaisseur > 3,5 mm mais <= 4,5 mm (autre qu'armée et autre qu'à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	70052180	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci sur une ou deux faces], colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée et autre qu'à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	70052925	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], non autrement travaillée, d'une épaisseur <= 3,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	70052935	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], non autrement travaillée, d'une épaisseur > 3,5 mm mais <= 4,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	70052980	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	70053000	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, armée, mais non autrement travaillée
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	70060010	Plaques, feuilles ou profilés en verre d'optique, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, courbé, biseauté, gravé, percé, émaillé ou autrement travaillé mais non encadré ni associé à d'autres matières (sauf verre de sécurité, vitrage isolant à parois multiples et verre sous la forme de miroirs)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	70071910	Verre trempé de sécurité, émaillé
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	70071920	Verre trempé de sécurité, coloré dans la masse, opacifié, plaqué (doublé) ou à couche absorbante ou réfléchissante (sauf de dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles et tracteurs, les véhicules aériens, bateaux et autres véhicules, et sauf le verre de lunetterie et le verre d'horlogerie)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	70071980	Verre trempé de sécurité (autre que coloré dans la masse, opacifié, plaqué (doublé) ou à couche absorbante ou réfléchissante et sauf dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles et tracteurs, les véhicules aériens, bateaux et autres véhicules, et sauf le verre de lunetterie et le verre d'horlogerie)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	70072900	Verre formé de feuilles contrecollées, de sécurité (autres que des dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules et sauf vitrages isolants à parois multiples)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	70080020	Vitrages isolants à parois multiples, colorés dans la masse, opacifiés, plaqués [doublés] ou à couche absorbante ou réfléchissante
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	70080081	Vitrages isolants formés de deux plaques de verre scellées hermétiquement sur leur pourtour par un joint et séparées par une couche d'air, d'autre gaz ou de vide (autres que colorés dans la masse, opacifiés, plaqués [doublés] ou à couche absorbante ou réfléchissante)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	70080089	Vitrages isolants à deux parois séparées par des fibres de verre, ou à trois couches ou plus (autres que colorés dans la masse, opacifiés, plaqués [doublés] ou à couche absorbante ou réfléchissante)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72081000	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, présentant des motifs en relief obtenus directement lors du laminage
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72082500	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 4,75 mm, décapés (sans motifs en relief)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72082600	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm, décapés (sans motifs en relief)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72082700	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur < 3 mm, décapés (sans motifs en relief)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72083700	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 4,75 mm mais <= 10 mm (sans motifs en relief, et autres que décapés)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72083800	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm (sans motifs en relief, et autres que décapés)

Accusé de réception en préfecture
973-100052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72083900	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur < 3 mm (sans motifs en relief, et autres que décapés)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72085291	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 2050 mm, non enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur >= 4,75 mm mais <= 10 mm, sans motifs en relief
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72085299	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 2050 mm mais >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur >= 4,75 mm mais <= 10 mm, sans motifs en relief (à l'excl. des produits laminés sur les quatre faces ou en cannelures fermées d'une largeur <= 1 250 mm)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72085390	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm, sans motifs en relief (à l'excl. des produits laminés sur les quatre faces ou en cannelures fermées d'une largeur <= 1250 mm et d'une épaisseur >= 4 mm)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72085400	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur < 3 mm (sans motifs en relief)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72091500	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à froid, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 3 mm
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72091690	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à froid, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur > 1 mm mais < 3 mm (sauf produits dits "magnétiques")
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72091810	Produits laminés plats dits "magnétiques", en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à froid, d'une épaisseur < 0,5 mm
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72092500	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à froid, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 3 mm
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72092690	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à froid, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur > 1 mm mais < 3 mm (à l'excl. des produits laminés plats dits "magnétiques")
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72122000	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués électrolytiquement
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72123000	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72149110	Barres en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminées à chaud ou filées à chaud ou extrudées à chaud, contenant en poids < 0,25% de carbone, de section rectangulaire (à l'excl. des barres en acier de décolletage ainsi que des barres comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72149190	Barres en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminées ou filées à chaud ou extrudées à chaud, contenant en poids >= 0,25% de carbone, de section rectangulaire (à l'excl. des barres en acier de décolletage ainsi que des barres comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72169900	Profilés en fer ou en aciers non alliés, obtenus ou parachevés à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, ou obtenus à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a. (autres que ceux obtenus à partir de produits laminés plats)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72191410	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, enroulés, épaisseur < 3 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 1623Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72191490	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, enroulés, épaisseur < 3 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72192400	Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, non enroulés, d'une épaisseur < 3 mm
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72193210	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72193290	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72193310	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur > 1 mm mais < 3 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72193390	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur > 1 mm mais < 3 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72193410	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 0,5 mm mais <= 1 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72193490	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 0,5 mm mais <= 1 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72202041	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur > 0,35 mm mais < 3 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72202049	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur > 0,35 mm mais < 3 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72202081	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur <= 0,35 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72202089	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur <= 0,35 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72209020	Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, perforés
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72209080	Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, non perforés
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72221181	Barres en aciers inoxydables, simpl. laminées ou filées à chaud, de section circulaire d'un diamètre < 80 mm, contenant en poids >= 2,5% de nickel
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72221189	Barres en aciers inoxydables, simpl. laminées ou filées à chaud, de section circulaire d'un diamètre < 80 mm, contenant en poids < 2,5% de nickel
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72222021	Barres en aciers inoxydables, simpl. obtenues ou parachevées à froid, de section circulaire d'un diamètre >= 25 mm mais < 80 mm, contenant en poids >= 2,5% de nickel
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72222029	Barres en aciers inoxydables, simpl. obtenues ou parachevées à froid, de section circulaire d'un diamètre >= 25 mm mais < 80 mm, contenant en poids < 2,5% de nickel
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72222031	Barres en aciers inoxydables, simpl. obtenues ou parachevées à froid, de section circulaire d'un diamètre < 25 mm, contenant en poids >= 2,5% de nickel
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72222039	Barres en aciers inoxydables, simpl. obtenues ou parachevées à froid, de section circulaire d'un diamètre < 25 mm, contenant en poids < 2,5% de nickel

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72222081	Barres en aciers inoxydables, simpl. obtenues ou parachevées à froid, contenant en poids >= 2,5% de nickel (à l'excl. des produits de section circulaire)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72222089	Barres en aciers inoxydables, simpl. obtenues ou parachevées à froid, contenant en poids < 2,5% de nickel (à l'excl. des produits de section circulaire)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72224010	Profilés en aciers inoxydables, simpl. laminés ou filés ou extrudés à chaud
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72224050	Profilés en aciers inoxydables, simpl. obtenus ou parachevés à froid
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72224090	Profilés en aciers inoxydables, obtenus ou parachevés à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées ou simpl. forgés ou forgés ou autrement obtenus à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a.
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72269910	Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid et zingués électrolytiquement (sauf en aciers à coupe rapide ou aciers au silicium dits "magnétiques")
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72269930	Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid et zingués (sauf zingués électrolytiquement et sauf aciers à coupe rapide ou aciers au silicium dits "magnétiques")
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	72269970	Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid et autrement traités (sauf zingués et produits en aciers à coupe rapide ou aciers au silicium dits "magnétiques")
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73043120	Tubes de précision, sans soudure, de section circulaire, en fer ou en aciers non alliés, étirés ou laminés à froid (à l'excl. des tubes des types utilisés pour les oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73043180	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en aciers non alliés, étirés ou laminés à froid (à l'excl. des tubes des types utilisés pour les oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz ainsi que des tubes de précision)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73043910	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier non allié, non étirés ou laminés à froid, bruts, droits et à paroi d'épaisseur uniforme, destinés exclusivement à la fabrication de tubes, tuyaux et profilés creux de sections différentes et d'épaisseurs de parois différentes
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73043992	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en aciers non alliés, non étirés ou laminés à froid, de diamètre extérieur <= 168,3 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction du pétrole ou du gaz; ouvrages des n° 7304 39 10 à 7304 39 58)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73043993	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en aciers non alliés, non étirés ou laminés à froid, de diamètre extérieur > 168,3 mm mais <= 406,4 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction du pétrole ou du gaz; ouvrages des n° 7304 39 10 à 7304 39 58)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73043998	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en aciers non alliés, non étirés ou laminés à froid, diamètre extérieur > 406,4 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction du pétrole ou du gaz; ouvrages des n° 7304 39 52 et 7304 39 58)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73044100	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, étirés ou laminés à froid (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73044910	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, non étirés ou laminés à froid, bruts, droits et à paroi d'épaisseur uniforme, destinés exclusivement à la fabrication de tubes de sections différentes et à parois d'épaisseurs différentes

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171220-AP-2017-90-annex1 et
AU 1623Z
d'autres menuiseries
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73044993	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, non étirés ou laminés à froid, diamètre extérieur <= 168,3 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction du pétrole ou du gaz; ouvrages du n° 7304 49 10)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73044995	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, non étirés ou laminés à froid, diamètre extérieur > 168,3 mm mais <= 406,4 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction du pétrole ou du gaz; ouvrages du n° 7304 49 10)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73044999	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, non étirés ou laminés à froid, diamètre extérieur > 406,4 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction du pétrole ou du gaz; ouvrages du n° 7304 49 10)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73045112	Tubes et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxidables, étirés ou laminés à froid, droits et à paroi d'épaisseur uniforme, à teneur en poids en carbone de 0,9 à 1,15% et en chrome de 0,5 à 2%, également avec une teneur en poids en molybdène <= 0,5%, longueur <= 0,5 m (sauf ouvrages des n° 730419 à 730429)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73045118	Tubes et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxidables, étirés ou laminés à froid, droits et à paroi d'épaisseur uniforme, à teneur en poids en carbone de 0,9 à 1,15% et en chrome de 0,5 à 2%, également avec une teneur en poids en molybdène <= 0,5%, de longueur > 0,5 m (sauf ouvrages des n° 730419 à 730429)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73045189	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxidables, étirés ou laminés à froid (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction de pétrole ou de gaz; tubes de précision; tuyaux et profilés creux droits et à paroi d'épaisseur uniforme, à teneur en poids en carbone de 0,9 à 1,15%, en chrome de 0,5 à 2% et en molybdène <= 0,5%)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73045910	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxidables, non étirés ou laminés à froid, bruts, droits, à paroi d'épaisseur uniforme, destinés exclusivement à la fabrication de tubes et tuyaux de sections différentes et à parois d'épaisseurs différentes
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73045932	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxidables, non étirés ou laminés à froid, droits et à paroi d'épaisseur uniforme, en aciers alliés à teneur en poids en carbone de 0,9% à 1,15%, en chrome de 0,5% à 2% et en molybdène <= 0,5%, longueur <= 0,5 m (sauf ouvrages des n° 730419 à 730429 et 7304 59 10)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73045938	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxidables, non étirés ou laminés à froid, droits et à paroi d'épaisseur uniforme, en aciers alliés à teneur en poids en carbone de 0,9% à 1,15%, en chrome de 0,5% à 2% et en molybdène <= 0,5%, longueur > 0,5 m (sauf ouvrages des n° 730419 à 730429 et 7304 59 10)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73045992	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxidables, non étirés ou laminés à froid, diamètre extérieur <= 168,3 mm (à l'excl. des tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz ainsi que des ouvrages des n° 7304 59 10 à 7304 59 38)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73045993	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxidables, non étirés ou laminés à froid, diamètre extérieur > 168,3 mm à 406,4 mm (à l'excl. des tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz ainsi que des ouvrages des n° 7304 59 10 à 7304 59 38)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73045999	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxidables, non étirés ou laminés à froid, diamètre extérieur > 406,4 mm (à l'excl. des tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz ainsi que des ouvrages des n° 7304 59 10 à 7304 59 38)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73049000	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section autre que circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73053100	Tubes et tuyaux, de section circulaire, d'un diamètre extérieur > 406,4 mm, en fer ou en acier, soudés longitudinalement (sauf tubes et tuyaux des types utilisés pour les oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73053900	Tubes et tuyaux, de section circulaire, d'un diamètre extérieur > 406,4 mm, en fer ou en acier, soudés (sauf soudés longitudinalement et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73059000	Tubes et tuyaux de section circulaire, d'un diamètre extérieur > 406,4 mm, en produits laminés plats en fer ou en acier (sauf soudés et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73065080	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxydables (autres que tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz, ainsi que les tubes de précision)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73081000	Ponts et éléments de ponts, en fer ou en acier
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73084000	Matériel d'échafaudage, de coffrage ou d'étayage, en fer ou en acier (autre que palplanches assemblées et coffrages pour béton, qui présentent les caractéristiques de moules)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73089059	Constructions et parties de constructions en fer ou en acier, uniquement ou principalement en tôle, n.d.a. (à l'excl. des portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils et des panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée et d'une âme isolante)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étayage, et les produits principalement en tôle)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73089099	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (sauf tours et pylônes; ponts et éléments de ponts; constructions et parties de constructions en tôle; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étayage; barrages, vannes, portes-écluses, débarcadères, docks fixes et autres constructions maritimes ou fluviales)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73121020	Torons et câbles en aciers inoxydables (sauf produits isolés pour l'électricité et sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73121061	Torons en fer ou aciers autres qu'inoxydables, plus grande dimension de la coupe transversale > 3 mm, non revêtus (sauf produits isolés pour l'électricité et sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73121065	Torons en fer ou aciers autres qu'inoxydables, plus grande dimension de la coupe transversale > 3 mm, zingués (sauf produits isolés pour l'électricité et sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73121081	Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 3 mm mais <= 12 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)

1623Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73121083	Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 12 mm mais <= 24 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73121098	Câbles, y.c. câbles clos, en fer ou aciers autres qu'inoxidables, plus grande dimension de la coupe transversale > 3 mm (sauf non revêtus ou simpl. zingués, produits isolés pour l'électricité, sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles et sauf câbles et câbles clos zingués)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73145000	Tôles et bandes déployées en fer ou en acier
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73151200	Chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier (autres qu'à rouleaux)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73151900	Parties de chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73158100	Chaînes à maillons à étais en fonte, fer ou acier
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73158200	Chaînes en fonte, fer ou acier, à maillons soudés (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes et à maillons à étais)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73158900	Chaînes et chaînettes en fonte, fer ou acier (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes, à maillons à étais, à maillons soudés, et leurs parties; chaînes et chaînettes de montres, d'horloges ou de bijouterie; chaînes dentées et à scie; chenilles, chaînes à entraînement pour transporteurs; chaînes à pinces pour matériel de l'industrie textile; dispositifs de sécurité à chaînes pour verrouiller les portes; chaînes d'arpenteur)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73170020	Pointes de tréfilerie en fer ou en acier, présentées en bandes ou en rouleaux
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73170040	Pointes de tréfilerie en acier à teneur en poids en carbone >= 0,5%, trempées (autres que présentées en bandes ou en rouleaux)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73170060	Pointes, clous, crampons, agrafes ondulées ou biseautées et articles simil., en fils de fer d'acier (à l'excl. des pointes encollées, en bandes ou en rouleaux et des agrafes présentées en barrettes)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73170080	Pointes, clous, punaises, crampons appointés, agrafes ondulées ou biseautées et articles simil., en fonte, fer ou acier (sauf de tréfilerie et agrafes présentées en barrettes)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73181100	Tire-fond en fonte, fer ou acier
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73181210	Vis à bois en aciers inoxydables (autres que tire-fond)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73181290	Vis à bois en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxidables (autres que tire-fond)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73181300	Crochets et pitons à pas de vis en fonte, fer ou acier
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73181410	Vis autotaraudeuses en aciers inoxydables (autres que vis à bois)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73181491	Vis à tôles, autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxidables
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73181499	Vis autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxidables (autres que vis à tôles et vis à bois)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73181520	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous et rondelles, pour la fixation des éléments de voies ferrées (sauf tire-fond)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73181535	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)

Accusé de réception en préfecture
973-202852678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73181542	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73181548	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers d'une résistance à la traction de 800 Mpa ou plus (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73181552	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73181558	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73181562	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73181568	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73181575	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73181582	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73181588	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de 800 MPa ou plus (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73181595	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73181631	Écrous en fonte, fer ou acier, décollétés dans la masse, diamètre de trou <= 6 mm
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73181631	Écrous à sertir, en aciers inoxydables
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73181639	Écrous en aciers inoxydables (à l'excl. des écrous à sertir)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73181640	Écrous à sertir, en fonte, fer ou acier (autres qu'en aciers inoxydables)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73181660	Écrous de sécurité, en fonte, fer ou acier (autres qu'en aciers inoxydables)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73181692	Écrous en fonte, fer ou acier, de diamètre intérieur <= 12 mm (autres qu'en aciers inoxydables, et sauf écrous à sertir et écrous de sécurité)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73181699	Écrous en fonte, fer ou acier, de diamètre intérieur > 12 mm (autres qu'en aciers inoxydables et sauf écrous à sertir et écrous de sécurité)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73181900	Articles de boulonnerie et de visserie, filetés, en fonte, fer ou acier, n.d.a.
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73182100	Rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage, en fonte, fer ou acier
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73182200	Rondelles en fonte, fer ou acier (sauf rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73182300	Rivets en fonte, fer ou acier (autres que rivets tubulaires ou rivets à deux pièces tubulaires destinés à des usages divers)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73182400	Goupilles, chevilles et clavettes en fonte, fer ou acier
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73182900	Articles de boulonnerie et de visserie non filetés, en fonte, fer ou acier, n.d.a.
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73269040	Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises, en fer ou en acier (à l'excl. des conteneurs spécialement conçus pour un ou plusieurs moyens de transport)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73269060	Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages pour l'industrie du bâtiment, n.d.a., en fer ou en acier
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	74151000	Pointes et clous, punaises, crampons appointés, agrafes et simil., en cuivre ou avec tige en fer ou en acier et tête en cuivre (sauf agrafes présentées en barrettes)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	74152100	Rondelles (y.c. les rondelles destinées à faire ressort), en cuivre
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	74152900	Boulons, rivets, goupilles, chevilles, clavettes et simil., non filetés, en cuivre (sauf rondelles [y.c. les rondelles destinées à faire ressort])
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	74153300	Vis, boulons, écrous et articles simil., filetés, en cuivre (à l'excl. des crochets et pitons à pas de vis, des tire-fond, des bouchons métalliques, bondes et articles simil., filetés)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	74153900	Crochets à pas de vis, vis à oeillet, tampons et articles simil., filetés, en cuivre (sauf vis ordinaires et sauf boulons et écrous)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	76011000	Aluminium non allié, sous forme brute
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	76041090	Profilés en aluminium non allié, n.d.a.
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	76061191	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique et sauf tôles et bandes déployées)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	76069200	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	76101000	Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, en aluminium (sauf pièces de garnissage)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	78041900	Tables en plomb; feuilles et bandes, en plomb, épaisseur, support non compris, > 0,2 mm
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	79050000	Tôles, feuilles et bandes, en zinc
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	79070000	Ouvrages en zinc, n.d.a.
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	82023900	Lames de scies circulaires (y.c. les lames de fraises-scies) et leurs parties, en métaux communs et avec partie travaillante en matières autres que l'acier
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	82029920	Lames de scies, y.c. les lames de scies non dentées, en métaux communs, pour le travail des métaux (à l'excl. des lames de scies à ruban et des chaînes de scies, dites "coupantes", des lames de scies circulaires et des lames de scies droites)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90 annex 1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	82029980	Lames de scies, y.c. les lames de scies non dentées, en métaux communs, pour le travail de matières autres que les métaux (à l'excl. des lames de scies à ruban, des lames de scies circulaires et des chaînes de scies dites "coupantes")
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	82077090	Outils interchangeables à fraiser des matières autres que le métal
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	83014011	Serrures à cylindres des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	83014019	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	83014090	Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	83016000	Parties des cadenas, serrures et verrous, ainsi que des fermoirs et montures-fermoirs, avec serrure, en métaux communs, n.d.a.
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	83021000	Charnières de tous genres, y.c. les paumelles et pentures, en métaux communs
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	83022000	Roulettes avec monture en métaux communs
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	83024110	Garnitures, ferrures et simil., pour portes, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	83024150	Garnitures, ferrures et simil., pour fenêtres et portes-fenêtres, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	83024190	Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	83024200	Garnitures, ferrures et simil., pour meubles, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières et roulettes)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	83026000	Ferme-portes automatiques en métaux communs
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84144010	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute $\leq 2 \text{ m}^3$
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute $> 2 \text{ m}^3$
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84148022	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression $\leq 15 \text{ bar}$, d'un débit/h $\leq 60 \text{ m}^3$ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84148028	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression $\leq 15 \text{ bar}$, d'un débit/h $> 60 \text{ m}^3$ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84148051	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression $> 15 \text{ bar}$, d'un débit/h $\leq 120 \text{ m}^3$ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84148059	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression $> 15 \text{ bar}$, d'un débit/h $> 120 \text{ m}^3$ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84148073	Compresseurs volumétriques rotatifs à un seul arbre (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 1623Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84148075	Compresseurs volumétriques rotatifs à plusieurs arbres, à vis (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84148078	Compresseurs volumétriques rotatifs à plusieurs arbres, autres qu'à vis (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables et sauf compresseurs volumétriques rotatifs à vis)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84149000	Parties de pompes à air ou à vide, de compresseurs d'air ou d'autres gaz et de ventilateurs, de hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, n.d.a.
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84151010	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air, formant un seul corps, du type mural ou pour fenêtres
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84151090	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air du type "split-system" [systèmes à éléments séparés], du type mural ou pour fenêtres
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84193200	Séchoirs pour le bois, les pâtes à papier, papiers ou cartons
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84219910	Parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84219990	Parties des machines et appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a. (à l'excl. des parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84229090	Parties de machines à emballer ou emballer les marchandises et autres machines et appareils du n° 8422, n.d.a. (à l'excl. des parties pour machines à laver la vaisselle)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84242000	Pistolets aéroglyphes et appareils simil. (à l'excl. des machines et appareils électriques pour la projection à chaud de métaux ou de carbures métalliques frittés [n° 8515] ainsi que des machines et appareils à jet de sable, vapeur, etc.)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84248940	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84248970	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84251100	Palans à moteur électrique

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84251900	Palans autres qu'à moteur électrique
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84253100	Treuil et cabestans, à moteur électrique
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84253900	Treuil et cabestans, autres qu'à moteur électrique
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84261100	Ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84261200	Portiques mobiles sur pneumatiques et chariots-cavaliers
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84261900	Ponts roulants, grues portiques, portiques de déchargement et ponts-grues (à l'excl. des ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes, portiques mobiles sur pneumatiques, chariots-cavaliers et grues sur portiques)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84262000	Grues à tour
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84263000	Grues sur portiques
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84264100	Bigues et chariots-grues et autres machines et appareils autopropulsés, sur pneumatiques (à l'excl. des grues automotrices, portiques mobiles se déplaçant sur pneumatiques et sauf chariots-cavaliers)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84269110	Grues hydrauliques conçues pour être montées sur un véhicule routier, pour le chargement ou le déchargement du véhicule
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84269190	Grues conçues pour être montées sur un véhicule routier (à l'excl. des grues hydrauliques pour le chargement ou le déchargement du véhicule)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84269900	Bigues; grues à câbles et blondins et autres grues (sauf ponts roulants, grues portiques, grues sur portiques, portiques de déchargement, ponts-grues, chariots-cavaliers, grues à tour, chariot-grues, grues autopropulsées et grues conçues pour être montées sur un véhicule routier)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84271010	Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84271090	Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84272011	Chariots-gerbeurs tous terrains, autopropulsés, élevant à une hauteur >= 1 m
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84289090	Machines et appareils de levage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84306900	Machines et appareils de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage de la terre, des minéraux ou des minerais, non autopropulsés, n.d.a.
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84311000	Parties de palans; treuil, cabestans; crics et vérins, n.d.a.
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84313100	Parties d'ascenseurs, monte-charge ou escaliers mécaniques, n.d.a.

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84401010	Plieuses pour reliures
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84564000	Machines-outils opérant par jet de plasma
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84569000	Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière et opérant par procédés électrochimiques, par faisceaux d'électrons, par faisceaux ioniques ou par jet de plasma ; machines à découper par jet d'eau (à l'excl. des appareils à braser et à souder, des appareils pour essais de matières ainsi que des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84592900	Machines à percer, pour le travail des métaux (à l'excl. des machines à commande numérique, des unités d'usinage à glissières et des machines mues à la main)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84603100	Machines à affûter, pour le travail des métaux, à commande numérique
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84603900	Machines à affûter, pour le travail des métaux (autres qu'à commande numérique)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84629180	Presses hydrauliques pour le travail des métaux (sauf à commande numérique et autres que presses à forger, à rouler, à cintrer, dresser ou planer)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84629980	Presses autres qu'hydrauliques, pour le travail des métaux (sauf à commande numérique et autres que presses à forger, à rouler, à cintrer, dresser ou planer)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84651090	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, à reprise automatique de la pièce entre chaque opération
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84652000	Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84652000	Machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à moulurer, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations du n° 8465 10)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84652000	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84659110	Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., à ruban (à l'excl. des outils pour emploi à la main)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84659120	Scies circulaires pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des outils pour emploi à la main)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84659190	Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des outils pour emploi à la main, des machines à ruban et des scies circulaires)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84659200	Machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à moulurer, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations du n° 8465 10)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-Annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84659300	Machines à meuler, à poncer ou à polir, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations du n° 8465 10)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84659400	Machines à cintrer ou à assembler, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main, et des machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations du n° 8465 10)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84659500	Machines à percer ou à mortaiser, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opération d'usinage sans changement d'outils entre les opérations, du n° 846510)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84659900	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler; centres d'usinage)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84661020	Mandrins, pinces et douilles servant de porte-outils, pour machines-outils, y.c. pour l'outillage à main de tous types
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84661031	Porte-outils pour tours (sauf mandrins, pinces et douilles)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84661038	Porte-outils, pour machines-outils, y.c. l'outillage à main de tous types (sauf pour tours, mandrins, pinces et douilles)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84661080	Filières à déclenchement automatique pour machines-outils
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84662020	Porte-pièces pour machines outils sous forme de montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84662091	Porte-pièces pour tours (sauf montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84662098	Porte-pièces pour machines-outils (sauf pour tours et sauf montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84663000	Dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur machines-outils, n.d.a.
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84669220	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., coulés ou moulés en fonte, fer ou acier, n.d.a.
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84669280	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84669340	Parties et accessoires pour machines des sous-positions 8456 11 10, 8456 12 10, 8456 20, 8456 30, 8457 10, 8458 91, 8459 21 00, 8459 61 ou 8461 50 utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84669360	Parties et accessoires pour machines des n°s 8456 à 8461, n.d.a. (à l'excl. des machines à découper par jet d'eau, et des machines des sous-positions 8456 11 10, 8456 12 10, 8456 20, 8456 30, 8457 10, 8458 91, 8459 21 00, 8459 61 ou 8461 50 utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84671190	Outils pneumatiques pour emploi à la main, rotatifs (autres que pour le travail des métaux)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception en préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84671900	Outils pneumatiques, pour emploi à la main (à l'excl. des outils rotatifs)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84672191	Perceuses électropneumatiques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84672199	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (autres que machines électropneumatiques)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84672230	Scies circulaires à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84672930	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (autres que pour le travail des matières textiles et autres que scies et perceuses)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84672951	Meuleuses d'angle, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84672953	Ponceuses à bandes, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84672959	Meuleuses et ponceuses (autres que d'angle et qu'à bandes), à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84672970	Rabots, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84672980	Cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (autres que pour le travail des matières textiles et que scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84679100	Parties de tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur électrique ou non électrique incorporé, n.d.a.
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84679200	Parties d'outils pneumatiques pour emploi à la main, n.d.a.
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84679900	Parties d'outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur électrique ou non électrique incorporé, n.d.a.
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84793090	Machines et appareils pour le traitement du bois ou du liège (autres que les appareils de séchage, pistolets aéroglyphes et appareils simil., et sauf machines-outils et presses pour la fabrication de panneaux de particules ou de fibres)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84799015	Parties de machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84799020	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des parties de machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84811005	Détendeurs combinés avec filtres ou lubrificateurs
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84811019	Détendeurs en fonte ou en acier (non combinés avec des filtres ou lubrificateurs)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84811099	Détendeurs en métaux non-ferreux (non combinés avec des filtres ou lubrificateurs)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85011010	Moteurs synchrones, d'une puissance <= 18 W
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85011091	Moteurs universels, d'une puissance <= 37,5 W
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85011099	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 37,5 W
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85012000	Moteurs universels, d'une puissance > 37,5 W
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85013100	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85013200	Moteurs et génératrices à courant continu, d'une puissance > 750 W mais <= 75 kW
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85013300	Moteurs et génératrices à courant continu, d'une puissance > 75 kW mais <= 375 kW
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85013400	Moteurs et génératrices à courant continu, d'une puissance > 375 kW
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85014020	Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85014080	Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 750 W
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85015100	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85015220	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 W mais <= 7,5 kW
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85015230	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 7,5 kW mais <= 37 kW

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85015290	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37 kW mais <= 75 kW
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85015350	Moteurs de traction, d'une puissance > 75 kW
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85015381	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 75 kW mais <= 375 kW (à l'excl. des moteurs de traction)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85015394	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 375 kW mais <= 750 kW (sauf moteurs de traction)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85015399	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 kW (sauf moteurs de traction)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85016120	Alternateurs, d'une puissance <= 7,5 kVA
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85016180	Alternateurs, d'une puissance > 7,5 kVA mais <= 75 kVA
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85016200	Alternateurs, d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85016300	Alternateurs, d'une puissance > 375 kVA mais <= 750 kVA
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85016400	Alternateurs, d'une puissance > 750 kVA
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85030091	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques, groupes électrogènes ou convertisseurs rotatifs électriques n.d.a., coulées ou moulées en fonte, fer ou acier
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85030099	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85042100	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance <= 650 kVA
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85042210	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance > 650 kVA mais <= 1600 kVA
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85042290	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance > 1600 kVA mais <= 10000 kVA
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85042300	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance > 10000 kVA
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85043121	Transformateurs de mesure pour la mesure des tensions, d'une puissance <= 1 kVA
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85043129	Transformateurs de mesure, d'une puissance <= 1 kVA (autres que pour la mesure des tensions)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85043180	Transformateurs à sec, d'une puissance <= 1 kVA (autres que transformateurs de mesure)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85043200	Transformateurs à sec, d'une puissance > 1 kVA mais <= 16 kVA
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85043300	Transformateurs à sec, d'une puissance > 16 kVA mais <= 500 kVA
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85043400	Transformateurs à sec, d'une puissance > 500 kVA
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85269200	Appareils de radiotélécommande
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable (autres que les commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 1623Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	85372099	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 72,5 KV
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	87012010	Tracteurs routiers pour semi-remorques, neufs
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	87042291	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	87042299	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	87042391	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	87042399	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	87051000	Camions-grues (sauf dépanneuses)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	87169010	Châssis de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	87169030	Carrosseries de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	87169050	Essieux de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	90151010	Téléètres, électroniques
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	90151090	Téléètres, non électroniques
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	90152010	Théodolites et tachéomètres, électroniques
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	90152090	Théodolites et tachéomètres, non électroniques
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	90153010	Niveaux, électroniques
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	90153090	Niveaux, non électroniques
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	90262020	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, électroniques (à l'excl. des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	90262040	Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	90262080	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, non électroniques (à l'excl. des manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique et des instruments et appareils pour la régulation pour le contrôle automatiques)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	90314990	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	90318020	Instruments, appareils et machines pour la mesure ou le contrôle de grandeurs géométriques
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	90319000	Parties et accessoires des instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, n.d.a.
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	35069110	Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 16292 ; fabrication d'objets en liège,
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	35069190	Autres adhésifs à base de polymères des nos 3901 à 3913 ou de caoutchouc
1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	44129940	BOIS PLAQUES ET BOIS STRATIFIÉS SIMIL., AYANT AU MOINS UN PLI EXTERIEUR EN AULNE, FRENE, HETRE, BOULEAU, CHATAIGNIER, ORME, HICKORY, CHARME, TILLEUL, ERABLE, CHENE, PLATANE, PEUPLIER, ROBINIER (ACACIA), NOYER, MERISIER, TULIPIER OU MARONNIER, NE CONTENANT PAS DE PANNEAUX DE PARTICULES ET SANS AME PANNEAUTE, LATTEE OU LAMELLEE (A L'EXCL. DES PANNEAUX DE PARTICULES CONSTITUES EXCLUSIVEMENT DE FEUILLES DE BOIS DONT CHACUNE A UNE EPAISSEUR <= 6 MM, DES PANNEAUX EN BOIS DITS 'DENSIFIES', DES PANNEAUX CELLULAIRES EN BOIS, DES BOIS MARQUETES OU INCRUSTES AINSI QUE DES PANNEAUX RECONNAISSABLES COMME ETANT DES PARTIES DE MEUBLES)
1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	44129950	BOIS PLAQUES ET BOIS STRATIFIÉS SIMIL., AYANT AU MOINS UN PLI EXTERIEUR EN BOIS AUTRES QUE DE CONIFERES, NE CONTENANT PAS DE PANNEAUX DE PARTICULES ET SANS AME PANNEAUTE, LATTEE OU LAMELLEE (A L'EXCL. D'AULNE, FRENE, HETRE, BOULEAU, CHATAIGNIER, ORME, HICKORY, CHARME, TILLEUL, ERABLE, CHENE, PLATANE, PEUPLIER, ROBINIER (ACACIA), NOYER, MERISIER, TULIPIER OU MARONNIERE, DES BOIS CONTRE-PANNEAUX CONSTITUES EXCLUSIVEMENT DE FEUILLES DE BOIS DONT CHACUNE A UNE EPAISSEUR <= 6 MM, DES PANNEAUX EN BOIS DITS 'DENSIFIES', DES PANNEAUX CELLULAIRES EN BOIS, DES BOIS MARQUETES OU INCRUSTES AINSI QUE DES PANNEAUX RECONNAISSABLES COMME ETANT DES PARTIES DE MEUBLES)
1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	44219097	Ouvrages, en bois, n.d.a.
1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	48026900	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté > 435 mm ou dont un côté <= 435 mm et l'autre > 297 mm à l'état non plié, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, n.d.a.
1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	49111090	Imprimés publicitaires et articles simil. (à l'excl. des catalogues commerciaux)
1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	59070000	Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, n.d.a.; toiles peintes pour décors de théâtres, fonds d'atelier ou usages analogues
1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	70049080	Feuilles en verre étiré ou soufflé, mais non autrement travaillé (à l'excl. des articles en verre coloré dans la masse, opacifié, plaqué [doublé] ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante ainsi que des articles en verre d'optique)
1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	70060090	Plaques, feuilles ou profilés en verre, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, courbé, biseauté, gravé, percé, émaillé ou autrement travaillé, mais non encadré ni associé à d'autres matières (sauf verre d'optique, verre de sécurité, vitrage isolant à parois multiples et verre sous la forme de miroirs)

Accusé de réception en préfecture
73-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	76169990	Ouvrages en aluminium, non coulés ou non moulés, n.d.a.
1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	83052000	Agrafes présentées en barrettes, en métaux communs
1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	84652000	Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)
1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	84659190	Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des outils pour emploi à la main, des machines à ruban et des scies circulaires)
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	35069110	Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	35069190	Autres adhésifs à base de polymères des nos 3901 à 3913 ou de caoutchouc
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	35069900	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	39014000	Copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, sous formes primaires
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	39019080	Autres polymères de l'éthylène, sous formes primaires, autres que ceux du 39019030
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	39201089	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau)
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	39209990	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, n.d.a., non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des articles en produits de polymérisation d'addition, de polymérisation de réorganisation ou de condensation, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	39219090	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques:autres que Produits alvéolaires:et autres que:en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement:et autre que:en produits de polymérisation d'addition

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-2017122914-CTG-AP-2017-90-Annexe
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	48030010	Ouate de cellulose, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté au moins > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	48043180	Autres papiers et cartons kraft d'un poids au mètre carré n'excédant pas 150 g:écrus: autres que dont la composition fibreuse totale est constituée par 80 % au moins en poids par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	48102930	Papier couché léger, dit LWC: en rouleaux
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	48196000	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étagage, et les produits principalement en tôle)
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	84143020	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance <= 0,4 kW
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	84148022	Hottes dont le plus grand côté horizontal n'excède pas 120 cm:Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression:n'excédant pas 15 bar, d'un débit par heure:n'excédant pas 60 m3
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	84148051	Hottes dont le plus grand côté horizontal n'excède pas 120 cm:Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression:n'excédant pas 15 bar, d'un débit par heure:excédant 15 bar, d'un débit par heure:n'excédant pas 120 m3
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	84224000	Autres machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises (y compris les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable)
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	84229090	Parties de machines à emballer ou emballer les marchandises et autres machines et appareils du n° 8422, n.d.a. (à l'excl. des parties pour machines à laver la vaisselle)
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	84251100	Palans à moteur électrique
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	84261100	Ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	84271010	Chariots autopropulsés à moteur électrique:élevant à une hauteur de 1 m ou plus

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171220-4-2017-90 papier à
-AU 1722Z usage sanitaire ou domestique
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018	
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	84272011	Autres chariots autopropulsés:Chariots-gerbeurs tous terrains	
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	84272019	Autres chariots autopropulsés: autres	
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	84393000	Machines et appareils pour le finissage du papier ou du carton (à l'excl. des calandres)	
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	84411010	Coupeuses-bobineuses pour le travail de la pâte à papier, du papier ou du carton	
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	84411020	Coupeuses en long ou en travers	
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	84419090	Parties de machines et appareils pour le travail de la pâte à papier, du papier ou du carton, n.d.a.	
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés	
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.	
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	85042100	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance <= 650 kVA	
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	85371010	Armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information	
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	27101221	White spirit	
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	29051200	Propane-1-ol [alcool propylique] et propane-2-ol [alcool isopropylique]	
*	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	32151100	Encres d'imprimerie noires, même concentrées ou sous formes solides
*	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	32151900	Encres d'imprimerie, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres noires)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	32159070	Encres à écrire ou à dessiner et autres encres, même concentrées ou sous formes solides, à l'excl. des cartouches d'encre (sans tête d'impression intégrée) (même concentrées ou sous formes solides, destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39, et incluant des composants mécaniques ou électriques) et de l'encre solide sous forme de blocs ouverts pour appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39)	
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	34022090	Préparations pour lessives, y.c. les préparations auxiliaires de lavage, et préparations de nettoyage, conditionnées pour la vente au détail (à l'excl. des agents de surface organiques, des savons et des préparations tensio-actives ainsi que des produits et préparations destinés au lavage de la peau sous forme de liquide ou de crème)	
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	34029090	Préparations pour lessives, y.c. les préparations auxiliaires de lavage, et préparations de nettoyage (à l'excl. des préparations conditionnées pour la vente au détail, des savons, des préparations tensio-actives, des agents de surface organiques ainsi que des produits et préparations destinés au lavage de la peau sous forme de liquide ou de crème)	
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	35061000	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg	
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	35069110	Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles	

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 1812Z
Autre imprimerie (labeur)
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	35069190	Autres adhésifs à base de polymères des nos 3901 à 3913 ou de caoutchouc
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	37013000	Plaques et films plans, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, dont la dimension d'au moins un côté > 255 mm
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	37071000	Emulsions pour la sensibilisation des surfaces, pour usages photographiques
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	37079021	Cartouches de toner composé de particules thermoplastiques ou électrostatiques (sans parties mobiles) destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	37079029	Autres révélateurs et fixateurs
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	37079090	Préparations chimiques pour usages photographiques, y.c. les produits non mélangés, soit dosés en vue d'usages photographiques, soit conditionnés pour la vente au détail pour ces mêmes usages et prêts à l'emploi (sauf vernis, colles, adhésifs et préparations simil., révélateurs, fixateurs, sels et composés de métaux précieux, etc., des n° 2843 à 2846 et émulsions pour la sensibilisation des surfaces)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	38099200	Agents d'apprêt ou de finissage, accélérateurs de teinture ou de fixation de matières colorantes et autres produits et préparations [parements préparés et préparations pour le mordantage, p.ex.], des types utilisés dans l'industrie du papier ou dans les industries simil., n.d.a. (à l'excl. des produits à base de matières amylicées)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	38140090	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	38249097	Produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes, y.c. les mélanges de produits naturels, n.d.a.
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	39191012	Bandes en poly[chlorure de vinyle] ou en polyéthylène, dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé, auto-adhésives, en rouleaux d'une largeur <= 20 cm
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	39204310	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle non alvéolaires, contenant en poids >= 6% de plastifiants, d'une épaisseur <= 1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs et revêtements de sols, murs ou plafonds du n° 3918)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	39205100	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en poly[méthacrylate de méthyle] non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	40082900	Baguettes et profilés, en caoutchouc non alvéolaire non durci

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-anex1
AJU 1812Z
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	42029298	Sacs isolants pour produits alimentaires et boissons, sacs à provisions, porte-cartes, trousse à outils, boîtes pour bijoux, écrins pour orfèvrerie, étuis pour jumelles, appareils photographiques, caméras, instruments de musique ou armes et contenants simil., à surface extérieure en matières textiles (à l'excl. des sacs de voyage, des trousse de toilette, des sacs à dos, des sacs pour articles de sport, des malles, valises, mallettes, serviettes, cartables et articles simil., des articles de poche ou de sac à main)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	48010000	Papier journal tel que défini dans la note 4 du présent chapitre, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	48022000	Papiers et cartons supports pour papiers ou cartons photosensibles, sensibles à la chaleur ou électrosensibles, non couchés ni enduits, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	48025525	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en rouleaux de tout format, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m ² >= 60 g mais < 75 g, n.d.a.
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	48025680	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté <= 435 mm et l'autre <= 297 mm à l'état non plié, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m ² >= 40 g mais <= 150 g, n.d.a. (sauf dont un côté mesure 297 mm et l'autre 210 mm [format A4])
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	48025700	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté > 435 mm ou dont un côté <= 435 mm et l'autre > 297 mm à l'état non plié, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m ² >= 40 g mais <= 150 g, n.d.a.
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	48025890	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids > 150 g/m ² , n.d.a.
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	48026180	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en rouleaux de tout format, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, n.d.a. (à l'excl. des produits d'un poids < 72 g/m ² et dont > 50% en poids de la composition fibreuse totale sont constituées par des fibres obtenues par un procédé mécanique)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	48026900	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté > 435 mm ou dont un côté <= 435 mm et l'autre > 297 mm à l'état non plié, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, n.d.a.

1812Z - Autre imprimerie (labeur)
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	48059380	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids >= 225 g/m ² , n.d.a.
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	48092000	Papiers dits 'autocopiants', même imprimés, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté au moins > 36 cm à l'état non plié (à l'excl. des papiers carbone et des papiers simil.)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	48101900	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté > 435 mm ou dont un côté <= 435 mm et l'autre > 297 mm à l'état non plié
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	48102980	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, couché au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire de tout format (sauf papier couché léger [LWC] et papiers et cartons pour machines de bureau et simil.)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	48109980	Papiers et cartons, couchés à des substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des papiers et cartons de pâte blanchie couchés ou enduits de kaolin, des papiers et cartons des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, des papiers et cartons kraft ou multicouches et de tout autre couchage ou enduction)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	48114190	Papiers et cartons, auto-adhésifs, coloriés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des papiers et cartons d'une largeur <= 10 cm dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé et des produits du n° 4810)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	48115900	Papiers et cartons, coloriés en surface, décorés en surface ou imprimés, enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des adhésifs ainsi que des papiers et cartons blanchis d'un poids > 150 g/m ²)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	48162000	Papiers dits 'autocopiants', présentés en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles carrées ou rectangulaires dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, même conditionnés en boîtes (à l'excl. des papiers carbone et des papiers simil.)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	48171000	Enveloppes, en papier ou en carton
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	48209000	Sous-main et autres articles scolaires, de bureau ou de papeterie, en papier ou en carton, et couvertures pour livres, en papier ou en carton (sauf registres, livres comptables, carnets de notes, de commandes ou de quittances, blocs-memorandums, blocs de papier à lettres, agendas, cahiers, classeurs, reliures, chemises, couvertures à liasses ou carnets manifold et albums pour échantillonnages ou collections)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	48239040	Papiers et cartons, des types utilisés pour écriture, impression ou autres fins graphiques, n.d.a.
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	61044200	Robes en bonneterie, de coton, pour femmes ou fillettes (sauf combinaisons et fonds de robes)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	61044900	Robes en bonneterie, de matières textiles, pour femmes ou fillettes (sauf de laine, poils fins, coton, fibres synthétiques ou artificielles et sauf combinaisons et fonds de robes)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	61051000	Chemises et chemisettes, en bonneterie, de coton, pour hommes ou garçonsnets (sauf chemises de nuit, T-shirts et maillots de corps)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	61059090	Chemises et chemisettes, en bonneterie, de matières textiles, pour hommes ou garçonsnets (sauf de laine, poils fins, coton, fibres synthétiques ou artificielles et sauf chemises de nuit, T-shirts et maillots de corps)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	61091000	T-shirts et maillots de corps, en bonneterie, de coton,
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	61099090	T-shirts et maillots de corps, en bonneterie, de matières textiles (sauf de coton, fibres synthétiques ou artificielles, laine ou poils fins)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	61171000	Châles, écharpes, foulards, cache-nez, cache-col, mantilles, voiles, voilettes et articles simil., en bonneterie
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	62044200	Robes de coton, pour femmes ou fillettes (autres qu'en bonneterie et sauf combinaisons et fonds de robes)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	62063000	Chemisiers, blouses, blouses-chemisiers et chemisettes, de coton, pour femmes ou fillettes (autres qu'en bonneterie et sauf gilets de corps et chemises de jour)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	62069010	Chemisiers, blouses, blouses-chemisiers et chemisettes, de lin ou de ramie, pour femmes ou fillettes (autres qu'en bonneterie et sauf gilets de corps et chemises de jour)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	62092000	Vêtements et accessoires du vêtement, de coton, pour bébés (à l'excl. de ceux en bonneterie et des bonnets et des couches et langes pour bébés [voir le n° 9619])
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	62114290	Vêtements de coton n.d.a., pour femmes ou fillettes (autres qu'en bonneterie)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	63026000	Linge de toilette ou de cuisine, bouclé du genre éponge, de coton (sauf serpillières, chiffons à parquet, lavettes et chamoisettes)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	63029100	Linge de toilette ou de cuisine en coton (autre que bouclé du genre éponge et sauf serpillières, chiffons à parquet, lavettes et chamoisettes)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	65050030	Casquettes, képis et coiffures simil. comportant une visière, en bonneterie ou confectionnés à l'aide de dentelles, feutre ou autres produits textiles, en pièces (mais non en bandes), même garnis (sauf ceux ayant le caractère de jouets ou d'articles de carnaval)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	65059030	Casquettes, képis et coiffures simil. comportant une visière, en bonneterie ou confectionnés à l'aide de dentelles, feutre ou autres produits textiles, en pièces -mais non en bandes-, même garnis (sauf ceux ayant le caractère de jouets ou d'articles de carnaval)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	66019920	Parapluies, ombrelles et parasols, y.c. les parapluies-cannes, avec couverture en tissus de matières textiles (à l'excl. des parasols de jardin et articles simil., des articles à mât ou manche télescopique, des articles ayant le caractère de jouets d'enfants)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	72139990	Fil machine en fer ou en aciers non alliés, enroulé en couronnes irrégulières, contenant en poids >= 0,25% de carbone (à l'excl. des produits de section circulaire d'un diamètre < 14 mm, du fil machine en acier de décolletage ainsi que du fil machine comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	72179090	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone >= 0,6%, revêtus (sauf revêtus de métaux communs et sauf fil machine)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)

1812Z - Autre imprimerie (labeur)
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	74153900	Crochets à pas de vis, vis à oeillet, tampons et articles simil., filetés, en cuivre (sauf vis ordinaires et sauf boulons et écrous)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	76042990	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a.
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84148078	Compresseurs volumétriques rotatifs à plusieurs arbres, autres qu'à vis (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables et sauf compresseurs volumétriques rotatifs à vis)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84224000	Machines et appareils à emballer ou à empaqueter les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84271010	Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84289090	Machines et appareils de levage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84401010	Plieuses pour reliures
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84401020	Assembleuses pour reliures
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84401030	Couseuses ou agrafeuses, y.c. les machines à coudre les feuillets
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84401090	Machines et appareils pour le brochage ou la reliure (à l'excl. des machines et appareils pour le travail de la pâte à papier, du papier et du carton, y.c. les coupeuses, des presses polyvalentes, des machines et appareils à imprimer et leurs machines auxiliaires, des plieuses, assembleuses, couseuses ou agrafeuses, y.c. les machines à coudre les feuillets, ainsi que des machines à relier par collage)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84409000	Parties de machines et appareils pour le brochage ou la reliure, n.d.a.
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84411030	Massicots pour papier ou carton
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84411070	Coupeuses pour le travail du papier ou du carton (à l'excl. des machines et appareils pour le brochage ou la reliure du n° 8440, des coupeuses-bobineuses, des coupeuses en long ou en travers et des massicots droits)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84418000	Machines et appareils pour le travail de la pâte à papier, du papier ou du carton, n.d.a.
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84423000	Machines, appareils et matériel pour la préparation ou la fabrication des clichés, planches, cylindres ou autres organes imprimants (sauf machines-outils à travailler par enlèvement de toute matière, à poste fixe et à stations multiples, à effectuer des opérations de finissage, forger, estamper, rouler, etc., ou travailler sans enlèvement de matière et assembler; machines mixtes à fondre et à composer)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84425000	Clichés, planches, cylindres et autres organes imprimants; pierres lithographiques, planches, plaques et cylindres préparés pour l'impression (planés, grenés, polis, p.ex.)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84431310	autres machines et appareils à imprimer offset: alimentés en feuilles-usagés
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84431331	autres machines et appareils à imprimer offset: alimentés en feuilles neuves, pour feuilles d'un format n'excédant pas 52 x 74 cm
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84431335	autres machines et appareils à imprimer offset: alimentés en feuilles neuves, pour feuilles d'un format excédant 52 x 74 cm mais n'excédant pas 74 x 107 cm
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84431390	Machines et appareils à imprimer offset (sauf alimentés en feuilles ou en bobines)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-2017-12-29-AP-2017-90-annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84431970	Machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442 (à l'excl. des machines à imprimer les matières textiles, de ceux utilisés pour la fabrication des semi-conducteurs, des imprimantes à jet d'encre, des duplicateurs hectographiques ou à stencils, des machines à imprimer les adresses et des autres machines de bureau à imprimer des n° 8469 à 8472, des machines offset, flexographiques, typographiques et héliographiques)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84433100	Machines qui assurent au moins deux des fonctions suivantes: impression, copie ou transmission de télécopie, aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84433210	Imprimantes aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84433900	Imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (à l'excl. de celles aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau et des machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84439110	Parties et accessoires de machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs, n.d.a.
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84439910	Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (sauf pour machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84439990	Parties et accessoires d'imprimantes, de machines à copier et de machines à télécopier, n.d.a. (à l'excl. des assemblages électroniques ainsi que de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84619000	Machines à raboter et autres machines-outils travaillant par enlèvement de métal, n.d.a.
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84629980	Presses autres qu'hydrauliques, pour le travail des métaux (sauf à commande numérique et autres que presses à forger, à rouler, à cintrer, dresser ou planer)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84775980	Machines et appareils à mouler ou à former, pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières (sauf machines à mouler par injection; extrudeuses; machines à mouler par soufflage; machines à mouler sous vide et autres machines à thermoformer; machines et appareils à mouler ou à rechapier les pneumatiques ou à mouler ou à former les chambres à air; presses diverses; machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84778099	Machines et appareils pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières, n.d.a. dans le chapitre 84
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	85371010	Commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	96121080	Rubans encreurs pour machines à écrire et rubans encreurs simil., encrés ou autrement préparés en vue de laisser des empreintes, même montés sur bobines ou en cartouches, en papier ou tissés en matières textiles (à l'excl. des rubans encreurs en fibres synthétiques ou artificielles du n° 9612 10 20)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3901 90 80	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)
1813Z	Activités de pré-presses	32129000	Pigments, y.c. les poudres et flocons métalliques, dispersés dans des milieux non aqueux, sous forme de liquide ou de pâte, des types utilisés pour la fabrication de peintures; teintures et autres matières colorantes, n.d.a., présentées dans des formes ou emballages pour la vente au détail
* 1813Z	Activités de pré-presses	32151100	Encres d'imprimerie noires, même concentrées ou sous formes solides
* 1813Z	Activités de pré-presses	32151900	Encres d'imprimerie, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres noires)
1813Z	Activités de pré-presses	32159070	Encres à écrire ou à dessiner et autres encres, même concentrées ou sous formes solides, à l'excl. des cartouches d'encre (sans tête d'impression intégrée) (même concentrées ou sous formes solides, destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39, et incluant des composants mécaniques ou électriques) et de l'encre solide sous forme de blocs ouvrés pour appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39)
1813Z	Activités de pré-presses	35069900	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
1813Z	Activités de pré-presses	35079090	Enzymes et enzymes préparées, n.d.a. (à l'excl. de la présure et de ses concentrats, de la lipoprotéine lipase et de l'Aspergillus alkaline protéase)
1813Z	Activités de pré-presses	37039000	Papiers, cartons et textiles, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, pour la photographie en monochrome (à l'excl. des produits en rouleaux d'une largeur > 610 mm)
1813Z	Activités de pré-presses	37071000	Emulsions pour la sensibilisation des surfaces, pour usages photographiques
1813Z	Activités de pré-presses	38140090	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)
1813Z	Activités de pré-presses	39169090	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en matières plastiques (à l'excl. des monofilaments en produits de polymérisation d'addition ou en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement)
1813Z	Activités de pré-presses	39191012	Bandes en poly[chlorure de vinyle] ou en polyéthylène, dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé, auto-adhésives, en rouleaux d'une largeur <= 20 cm
1813Z	Activités de pré-presses	39191019	Bandes, en matières plastiques, dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé, auto-adhésives en rouleaux d'une largeur <= 20 cm (à l'excl. des produits en poly[chlorure de vinyle], en polyéthylène ou en polypropylène)

1813Z Activités de pré-presses
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1813Z	Activités de pré-presses	39191080	Feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, en rouleaux d'une largeur <= 20 cm (à l'excl. des bandes dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé)
1813Z	Activités de pré-presses	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
1813Z	Activités de pré-presses	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
1813Z	Activités de pré-presses	39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)
1813Z	Activités de pré-presses	39201089	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau)
1813Z	Activités de pré-presses	39204310	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle non alvéolaires, contenant en poids >= 6% de plastifiants, d'une épaisseur <= 1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs et revêtements de sols, murs ou plafonds du n° 3918)
1813Z	Activités de pré-presses	39205100	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en poly[méthacrylate de méthyle] non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
1813Z	Activités de pré-presses	39209990	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, n.d.a., non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des articles en produits de polymérisation d'addition, de polymérisation de réorganisation ou de condensation, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
1813Z	Activités de pré-presses	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
1813Z	Activités de pré-presses	39241000	Vaisselle et autres articles pour le service de la table ou de la cuisine, en matières plastiques

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1813Z	Activités de pré-presse	39249000	Articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques (à l'excl. de la vaisselle et des articles pour usages sanitaires ou hygiéniques tels que baignoires, douches, lavabos, bidets, réservoirs de chasse, cuvettes d'aisance, leurs sièges et couvercles, etc.)
1813Z	Activités de pré-presse	39261000	Articles de bureau et articles scolaires, en matières plastiques, n.d.a.
1813Z	Activités de pré-presse	39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.
1813Z	Activités de pré-presse	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
1813Z	Activités de pré-presse	40169997	Ouvrages en caoutchouc vulcanisé non durci, n.d.a. (à l'excl. des ouvrages en caoutchouc alvéolaire)
1813Z	Activités de pré-presse	42022290	Sacs à main, même à bandoulière, y.c. ceux sans poignée, à surface extérieure en matières textiles
1813Z	Activités de pré-presse	42023290	Portefeuilles, porte-monnaie, étuis à clés ou à cigarettes, blagues à tabac et articles simil. de poche ou de sac à main, à surface extérieure en matières textiles
1813Z	Activités de pré-presse	42029211	Sacs de voyage, trousse de toilette, sacs à dos et sacs pour articles de sport, à surface extérieure en feuilles de matières plastiques
1813Z	Activités de pré-presse	42029291	Sacs de voyage, trousse de toilette, sacs à dos et sacs pour articles de sport, à surface extérieure en matières textiles
1813Z	Activités de pré-presse	42029298	Sacs isolants pour produits alimentaires et boissons, sacs à provisions, porte-cartes, trousse à outils, boîtes pour bijoux, écrins pour orfèvrerie, étuis pour jumelles, appareils photographiques, caméras, instruments de musique ou armes et contenants simil., à surface extérieure en matières textiles (à l'excl. des sacs de voyage, des trousse de toilette, des sacs à dos, des sacs pour articles de sport, des malles, valises, mallettes, serviettes, cartables et articles simil., des articles de poche ou de sac à main)
1813Z	Activités de pré-presse	42029900	Sacs de voyage, trousse de toilette, sacs à dos, sacs à provisions, porte-cartes, trousse à outils, sacs pour articles de sport, boîtes pour bijoux, écrins pour orfèvrerie et étuis pour jumelles, appareils photographiques, caméras, instruments de musique ou armes et contenants simil., à surface extérieure en matières autres que cuir, feuilles de matières plastiques ou matières textiles (sauf malles, valises, mallettes, serviettes, cartables et articles simil.; sacs à main; articles de poche ou de sac à main)
1813Z	Activités de pré-presse	44219097	Ouvrages en bois, n.d.a.
1813Z	Activités de pré-presse	48010000	Papier journal tel que défini dans la note 4 du présent chapitre, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié
1813Z	Activités de pré-presse	48025700	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté > 435 mm ou dont un côté <= 435 mm et l'autre > 297 mm à l'état non plié, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m ² >= 40 g mais <= 150 g, n.d.a.
1813Z	Activités de pré-presse	48026180	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en rouleaux de tout format, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, n.d.a. (à l'excl. des produits d'un poids < 72 g/m ² et dont > 50% en poids de la composition fibreuse totale sont constituées par des fibres obtenues par un procédé mécanique)

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1813Z	Activités de pré-pression	48026900	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté > 435 mm ou dont un côté ≤ 435 mm et l'autre > 297 mm à l'état non plié, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, n.d.a.
1813Z	Activités de pré-pression	48099000	Papiers pour duplication ou reports (y.c. les papiers couchés, enduits ou imprégnés pour stencils ou pour plaques offset), même imprimés, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté au moins > 36 cm à l'état non plié (à l'excl. des papiers dits 'autocopiants')
1813Z	Activités de pré-pression	48102980	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, couché au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire de tout format (sauf papier couché léger [LWC] et papiers et cartons pour machines de bureau et simil.)
1813Z	Activités de pré-pression	48119000	Papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose, couchés, enduits, imprégnés, recouverts, colorés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des produits des n° 4803, 4809, 4810, 481110 à 481160 et 4818)
1813Z	Activités de pré-pression	48169000	Papiers pour duplication ou reports (présentés en rouleaux d'une largeur ≤ 36 cm ou en feuilles carrées ou rectangulaires dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire), et plaques offset, en papier, même conditionnés en boîtes (à l'excl. des papiers dits 'autocopiants')
1813Z	Activités de pré-pression	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
1813Z	Activités de pré-pression	48192000	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
1813Z	Activités de pré-pression	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
1813Z	Activités de pré-pression	48239040	Papiers et cartons, des types utilisés pour écriture, impression ou autres fins graphiques, n.d.a.
1813Z	Activités de pré-pression	48239085	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur ≤ 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
1813Z	Activités de pré-pression	52121590	Tissus de coton, imprimés, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, autres que mélangés principalement ou uniquement avec du lin ou des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids ≤ 200 g/m²
1813Z	Activités de pré-pression	59019000	Toiles à calquer ou transparentes pour le dessin; toiles préparées pour la peinture; bougran et tissus simil. raidis des types utilisés pour la chapellerie (à l'excl. des tissus enduits de matière plastique)
1813Z	Activités de pré-pression	59119091	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
1813Z	Activités de pré-pression	59119099	Produits et articles textiles pour usages techniques, visés à la note 7 du présent chapitre, en matières textiles, n.d.a. (à l'excl. des produits et articles en feutre, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur)
1813Z	Activités de pré-pression	61052010	Chemises et chemisettes, en bonneterie, de fibres synthétiques, pour hommes ou garçonnets (sauf chemises de nuit, T-shirts et maillots de corps)
1813Z	Activités de pré-pression	61091000	T-shirts et maillots de corps, en bonneterie, de coton,
1813Z	Activités de pré-pression	61099090	T-shirts et maillots de corps, en bonneterie, de matières textiles (sauf de coton, fibres synthétiques ou artificielles, laine ou poils fins)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1813Z	Activités de pré-press	62044200	Robes de coton, pour femmes ou fillettes (autres qu'en bonneterie et sauf combinaisons et fonds de robes)
1813Z	Activités de pré-press	62044300	Robes de fibres synthétiques, pour femmes ou fillettes (autres qu'en bonneterie et sauf combinaisons et fonds de robes)
1813Z	Activités de pré-press	62092000	Vêtements et accessoires du vêtement, de coton, pour bébés (à l'excl. de ceux en bonneterie et des bonnets et des couches et langes pour bébés [voir le n° 9619])
1813Z	Activités de pré-press	62114290	Vêtements de coton n.d.a., pour femmes ou fillettes (autres qu'en bonneterie)
1813Z	Activités de pré-press	62171000	Accessoires confectionnés du vêtement en tous types de matières textiles, n.d.a. (autres qu'en bonneterie)
1813Z	Activités de pré-press	63026000	Linge de toilette ou de cuisine, bouclé du genre éponge, de coton (sauf serpillières, chiffons à parquet, lavettes et chamoisettes)
1813Z	Activités de pré-press	63029390	Linge de toilette ou de cuisine, de fibres synthétiques ou artificielles (autre qu'en nontissés et sauf serpillières, chiffons à parquet, lavettes et chamoisettes)
1813Z	Activités de pré-press	63061900	Bâches et stores d'extérieur de matières textiles (autres que de fibres synthétiques et sauf auvents plats en tissus légers, confectionnés selon le type de bâche)
1813Z	Activités de pré-press	63079010	Articles de matières textiles, confectionnés, y.c. les patrons de vêtements, en bonneterie, n.d.a.
1813Z	Activités de pré-press	63079098	Articles de matières textiles, confectionnés, y.c. les patrons de vêtements, n.d.a. (à l'excl. de ceux en feutre, en bonneterie et les draps à usage unique, en nontissés, utilisés au cours des procédures chirurgicales)
1813Z	Activités de pré-press	63079099	Articles de matières textiles, confectionnés, y.c. les patrons de vêtements (autres qu'en bonneterie ou en feutre, n.d.a.)
1813Z	Activités de pré-press	64022000	Chaussures à semelles extérieures et dessus en caoutchouc ou en matière plastique, à dessus en lanières ou brides fixées à la semelle par des tétons (sauf chaussures ayant le caractère de jouets)
1813Z	Activités de pré-press	64029993	Chaussures, à dessus en matière plastique, à semelles extérieures en caoutchouc ou en matière plastique, semelles intérieures de longueur >= 24 cm, non reconnaissables comme étant pour hommes ou pour femmes (sauf couvrant la cheville; chaussures d'intérieur; chaussures orthopédiques; chaussures comportant à l'avant une coquille de protection en métal; chaussures de sport; chaussures avec dessus en lanières ou brides fixées à la semelle par des tétons; chaussures étanches du n° 6401; chaussures dont la claque est constituée de lanières ou comporte une ou plusieurs découpures)
1813Z	Activités de pré-press	64041990	Chaussures à semelles extérieures en caoutchouc ou en matière plastique, à dessus en matières textiles (sauf chaussures d'intérieur, chaussures de sport, y.c. les chaussures dites de tennis, de basket-ball, de gymnastique, d'entraînement et chaussures simil. ainsi que chaussures ayant le caractère de jouets)
1813Z	Activités de pré-press	65050030	Casquettes, képis et coiffures simil. comportant une visière, en bonneterie ou confectionnés à l'aide de dentelles, feutre ou autres produits textiles, en pièces (mais non en bandes), même garnis (sauf ceux ayant le caractère de jouets ou d'articles de carnaval)
1813Z	Activités de pré-press	65050090	Chapeaux et autres coiffures en bonneterie ou confectionnés à l'aide de dentelles, de feutre ou d'autres produits textiles, en pièces (mais non en bandes), même garnis (à l'excl. de ceux en feutre de poils ou de laine et poils, et des articles pour carnaval ou pour animaux, articles ayant le caractère de jouets, casquettes, képis et coiffures simil. comportant une visière)
1813Z	Activités de pré-press	65059030	Casquettes, képis et coiffures simil. comportant une visière, en bonneterie ou confectionnés à l'aide de dentelles, feutre ou autres produits textiles, en pièces -mais non en bandes-, même garnis (sauf ceux ayant le caractère de jouets ou d'articles de carnaval)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-2017-CTG-AP-2017-90-annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1813Z	Activités de pré-presse	66019920	Parapluies, ombrelles et parasols, y.c. les parapluies-cannes, avec couverture en tissus de matières textiles (à l'excl. des parasols de jardin et articles simil., des articles à mât ou manche télescopique, des articles ayant le caractère de jouets d'enfants)
1813Z	Activités de pré-presse	66019990	Parapluies, ombrelles et parasols, y.c. les parapluies-cannes (à l'excl. des parasols de jardin et articles simil., des articles ayant le caractère de jouets d'enfants, des articles à mât ou manche télescopique et des articles avec couverture en tissus de matières textiles)
1813Z	Activités de pré-presse	68030090	Ardoise naturelle travaillée et ouvrages en ardoise naturelle ou agglomérée (ardoisine) (sauf grains, granulés, éclats et poudres d'ardoise; pierres pour mosaïques et analogues; crayons d'ardoise, tableaux en ardoise prêts à l'emploi et ardoises pour l'écriture et le dessin; ardoises pour toitures ou façades)
1813Z	Activités de pré-presse	69072100	Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement, en céramique, autres que ceux des n° 6907 30 et 6907 40, d'un coefficient d'absorption d'eau en poids inférieur ou égal à 0,5%
1813Z	Activités de pré-presse	69072200	Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement, en céramique, autres que ceux des n° 6907 30 et 6907 40, d'un coefficient d'absorption d'eau en poids supérieur à 0,5% mais inférieur ou égal à 10%
1813Z	Activités de pré-presse	69072300	Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement, en céramique, autres que ceux des n° 6907 30 et 6907 40, d'un coefficient d'absorption d'eau en poids supérieur à 10%
1813Z	Activités de pré-presse	69074000	Pièces de finition, en céramique
1813Z	Activités de pré-presse	69089093	Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement, en céramique, autres que ceux des n° 6907 30 et 6907 40, d'un coefficient d'absorption d'eau en poids inférieur ou égal à 0,5%
1813Z	Activités de pré-presse	69089093	Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement, en céramique, autres que ceux des n° 6907 30 et 6907 40, d'un coefficient d'absorption d'eau en poids supérieur à 0,5% mais inférieur ou égal à 10%
1813Z	Activités de pré-presse	69089093	Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement, en céramique, autres que ceux des n° 6907 30 et 6907 40, d'un coefficient d'absorption d'eau en poids supérieur à 10%
1813Z	Activités de pré-presse	69089093	Pièces de finition, en céramique
1813Z	Activités de pré-presse	69111000	Articles pour le service de la table ou de la cuisine en porcelaine (sauf objets d'ornementation; cruchons, cornues et récipients simil. de transport ou d'emballage; moulins à café et moulins à épices avec récipient en céramique et élément de travail en métal)
1813Z	Activités de pré-presse	69120023	Articles pour le service de la table ou de la cuisine en grès (à l'excl. des statuettes et autres objets d'ornementation, des cruchons, cornues et récipients similaires de transport ou d'emballage, ainsi que des moulins à café et moulins à épices avec récipient en céramique et élément de travail en métal)
1813Z	Activités de pré-presse	69120025	Articles pour le service de la table ou de la cuisine en faïence ou en poterie fine (à l'excl. des statuettes et autres objets d'ornementation, des cruchons, cornues et récipients similaires de transport ou d'emballage, ainsi que des moulins à café et moulins à épices avec récipient en céramique et élément de travail en métal)
1813Z	Activités de pré-presse	69120029	Articles pour le service de la table ou de la cuisine en céramique, autres qu'en porcelaine, qu'en en terre commune, qu'en grès et qu'en faïence ou en poterie fine
1813Z	Activités de pré-presse	69139098	Statuettes et autres objets d'ornementation en céramique n.d.a. (à l'excl. de la porcelaine, de la terre commune, de la faïence et de la poterie fine)
1813Z	Activités de pré-presse	70111000	Ampoules en verre, ouvertes, et enveloppes tubulaires en verre, ouvertes, et leurs parties en verre, sans garnitures, pour l'éclairage électrique
1813Z	Activités de pré-presse	70112000	Ampoules en verre, ouvertes, et enveloppes tubulaires en verre, ouvertes, et leurs parties en verre, sans garnitures, pour tubes cathodiques

1813Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
 -AU 1813Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1813Z	Activités de pré-presse	70139900	Objets en verre pour la toilette, le bureau, la décoration intérieure et usages simil. (autres qu'en cristal au plomb et autres que pour le service de la table ou pour la cuisine, autres que les perles en verre et articles simil. de verroterie du n° 7018 et sauf miroirs, verres assemblés en vitraux, appareils d'éclairage et leurs parties, vaporisateurs de parfum et pulvérisateurs analogues)
1813Z	Activités de pré-presse	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étançonnement ou d'étayage, et les produits principalement en tôle)
1813Z	Activités de pré-presse	73102111	Boîtes à conserves en fer ou en acier, contenance < 50 l, à fermer par soudage ou sertissage, des types utilisés pour les denrées alimentaires
1813Z	Activités de pré-presse	73102990	Réservoirs, fûts, tambours, bidons et récipients simil., en fer ou en acier, pour toutes matières, contenance < 50 l et épaisseur de paroi >= 0,5 mm, n.d.a. (sauf pour gaz comprimés ou liquéfiés ou à dispositifs mécaniques ou thermiques et à l'excl. des boîtes)
1813Z	Activités de pré-presse	73269010	Tabatières, étuis à cigarettes, poudriers, étuis à rouge à lèvres et objets de poche analogues, en fer ou en acier
1813Z	Activités de pré-presse	73269092	Ouvrages en fer ou en acier, forgés, n.d.a.
1813Z	Activités de pré-presse	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
1813Z	Activités de pré-presse	76041090	Profilés en aluminium non allié, n.d.a.
1813Z	Activités de pré-presse	76042990	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a.
1813Z	Activités de pré-presse	76061193	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique)
1813Z	Activités de pré-presse	76061291	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf bandes pour stores vénitiens et sauf tôles et bandes déployées)
1813Z	Activités de pré-presse	76061292	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf tôles et bandes déployées)
1813Z	Activités de pré-presse	76061293	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, vernis ou revêtus de matière plastique)
1813Z	Activités de pré-presse	76061299	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, vernis ou revêtus de matière plastique)
1813Z	Activités de pré-presse	76069200	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
1813Z	Activités de pré-presse	76072099	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, d'une épaisseur, support non compris, >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm, non-auto-adhésives (à l'excl. des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 ainsi que des articles constituant des accessoires pour arbres de Noël)
1813Z	Activités de pré-presse	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1813Z	Activités de pré-presse	76129080	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. d'une contenance <= 300 l, en aluminium, pour toutes matières (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés), n.d.a. (à l'excl. des étuis tubulaires souples, des récipients pour aérosols et des récipients fabriqués à partir de feuilles et bandes minces d'une épaisseur <= 0,2 mm)
1813Z	Activités de pré-presse	76129090	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil., en aluminium, pour toutes matières (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés), n.d.a. (à l'excl. des étuis tubulaires souples et des récipients pour aérosols)
1813Z	Activités de pré-presse	82079078	Outils interchangeable utilisés dans l'outillage à main, mécanique ou non, ou dans les machines-outils, pour l'usinage de matières autres que les métaux, avec partie travaillante en carbures métalliques frittés ou en cermets, n.d.a.
1813Z	Activités de pré-presse	82079099	Outils interchangeable utilisés dans l'outillage à main, mécanique ou non, ou dans les machines-outils, pour l'usinage de matières autres que les métaux, avec partie travaillante en matières autres que le diamant, les agglomérés de diamant, les carbures métalliques frittés ou les cermets, n.d.a.
1813Z	Activités de pré-presse	82149000	Tondeuses de coiffeur et autres articles à couper, n.d.a., en métaux communs
1813Z	Activités de pré-presse	83063000	Cadres pour photographies, gravures ou simil., en métaux communs; miroirs, en métaux communs (sauf éléments optiques)
1813Z	Activités de pré-presse	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
1813Z	Activités de pré-presse	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
1813Z	Activités de pré-presse	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
1813Z	Activités de pré-presse	84248940	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
1813Z	Activités de pré-presse	84248970	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
1813Z	Activités de pré-presse	84253100	Treuil et cabestans, à moteur électrique
1813Z	Activités de pré-presse	84393000	Machines et appareils pour le finissage du papier ou du carton (à l'excl. des calandres)
1813Z	Activités de pré-presse	84401090	Machines et appareils pour le brochage ou la reliure (à l'excl. des machines et appareils pour le travail de la pâte à papier, du papier et du carton, y.c. les coupeuses, des presses polyvalentes, des machines et appareils à imprimer et leurs machines auxiliaires, des plieuses, assembleuses, couseuses ou agrafeuses, y.c. les machines à coudre les feuillets, ainsi que des machines à relier par collage)
1813Z	Activités de pré-presse	84411070	Coupeuses pour le travail du papier ou du carton (à l'excl. des machines et appareils pour le brochage ou la reliure du n° 8440, des coupeuses-bobineuses, des coupeuses en long ou en travers et des massicots droits)
1813Z	Activités de pré-presse	84418000	Machines et appareils pour le travail de la pâte à papier, du papier ou du carton, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 1813Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1813Z	Activités de pré-presse	84419010	Parties de coupeuses pour le travail de la pâte à papier, du papier ou du carton, n.d.a.
1813Z	Activités de pré-presse	84425000	Clichés, planches, cylindres et autres organes imprimants; pierres lithographiques, planches, plaques et cylindres préparés pour l'impression (planés, grenés, polis, p.ex.)
1813Z	Activités de pré-presse	84431200	Machines et appareils à imprimer offset de bureau, alimentés en feuilles, pour feuilles d'un format <= (22 x 36 cm) à l'état non plié
1813Z	Activités de pré-presse	84431390	Machines et appareils à imprimer offset (sauf alimentés en feuilles ou en bobines)
1813Z	Activités de pré-presse	84431920	Machines et appareils à imprimer les matières textiles (à l'excl. des machines et appareils offset, flexographiques, typographiques et héliographiques)
1813Z	Activités de pré-presse	84431970	Machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442 (à l'excl. des machines à imprimer les matières textiles, de ceux utilisés pour la fabrication des semi-conducteurs, des imprimantes à jet d'encre, des duplicateurs hectographiques ou à stencils, des machines à imprimer les adresses et des autres machines de bureau à imprimer des n° 8469 à 8472, des machines offset, flexographiques, typographiques et héliographiques)
1813Z	Activités de pré-presse	84433100	Machines qui assurent au moins deux des fonctions suivantes: impression, copie ou transmission de télécopie, aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau
1813Z	Activités de pré-presse	84433210	Imprimantes aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau
1813Z	Activités de pré-presse	84433900	Imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (à l'excl. de celles aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau et des machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
1813Z	Activités de pré-presse	84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
1813Z	Activités de pré-presse	84439910	Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (sauf pour machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
1813Z	Activités de pré-presse	84439990	Parties et accessoires d'imprimantes, de machines à copier et de machines à télécopier, n.d.a. (à l'excl. des assemblages électroniques ainsi que de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
1813Z	Activités de pré-presse	84513000	Machines et presses à repasser, y.c. les presses à fixer (à l'excl. des calandres à catir ou à repasser)
1813Z	Activités de pré-presse	84513010	Machines et presses à repasser, à chauffage électrique, d'une puissance <= 2.500 W
1813Z	Activités de pré-presse	84513080	Machines et presses à repasser (à l'excl. des machines à chauffage électrique ainsi que des calandres à glacer ou à repasser)
1813Z	Activités de pré-presse	84519000	Parties de machines et appareils pour le lavage, nettoyage, essorage, séchage, repassage, pressage, blanchiment, teinture, apprêt, finissage, enduction ou imprégnation de fils, tissus ou autres ouvrages en matières textiles, ou pour le revêtement des tissus ou autres supports utilisés pour la fabrication de couvre-parquets, ou pour enrouler, dérouler, plier, couper ou denteler les tissus, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1813Z	Activités de pré-presse	84652000	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler)
1813Z	Activités de pré-presse	84659900	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler; centres d'usinage)
1813Z	Activités de pré-presse	84669280	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
1813Z	Activités de pré-presse	84734080	Parties et accessoires pour autres machines et appareils de bureau du n° 8472, n.d.a. (sauf assemblages électroniques)
1813Z	Activités de pré-presse	84775910	Presses pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières (sauf machines à mouler par injection, extrudeuses, machines à thermoformer et machines et appareils pour rechapier les pneumatiques)
1813Z	Activités de pré-presse	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
1813Z	Activités de pré-presse	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
1813Z	Activités de pré-presse	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
1813Z	Activités de pré-presse	84807100	Moules pour le caoutchouc ou les matières plastiques, pour le moulage par injection ou par compression
1813Z	Activités de pré-presse	85041080	Ballast pour lampes ou tubes à décharge (autres que bobines de réactance y.c. celles avec condensateur accouplé)
1813Z	Activités de pré-presse	85043200	Transformateurs à sec, d'une puissance > 1 kVA mais <= 16 kVA
1813Z	Activités de pré-presse	85043300	Transformateurs à sec, d'une puissance > 16 kVA mais <= 500 kVA
1813Z	Activités de pré-presse	85143020	Fours électriques industriels ou de laboratoires, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés (à l'excl. des fours à résistance, à chauffage indirect, des fours fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques et des étuves)
1813Z	Activités de pré-presse	85143080	Fours électriques industriels ou de laboratoires (à l'excl. des fours à résistance, à chauffage indirect, des fours fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques, des étuves, ainsi que de ceux des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
1813Z	Activités de pré-presse	85144000	Appareils pour le traitement thermique des matières par induction ou par pertes diélectriques (autres que fours)
1813Z	Activités de pré-presse	85158090	Machines et appareils électriques pour le soudage des matières thermoplastiques (sauf microsoudes de fils du type utilisé dans la fabrication de dispositifs à semi-conducteur)
1813Z	Activités de pré-presse	85166080	Fours électriques à encastrer, pour usages domestiques
1813Z	Activités de pré-presse	85238090	Dispositifs de stockage rémanent des données, à base de semi-conducteurs, pour l'enregistrement des données provenant d'une source externe [cartes mémoires ou cartes à mémoire électronique flash], enregistrés
1813Z	Activités de pré-presse	85322900	Condensateurs fixes (autres que condensateurs au tantale, condensateurs électrolytiques à l'aluminium, condensateurs diélectriques en céramique, en papier et en matières plastiques et condensateurs de puissance)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 1813Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1813Z	Activités de pré-presse	85363090	Appareils pour la protection des circuits électriques (sauf fusibles, coupe-circuit à fusibles et disjoncteurs), pour une intensité > 125 A, pour une tension <= 1000 V
1813Z	Activités de pré-presse	85365011	Interrupteurs et commutateurs à touche ou à bouton, pour une tension <= 60 V
1813Z	Activités de pré-presse	85369040	Brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711
1813Z	Activités de pré-presse	85369095	Appareillage pour la coupure, le sectionnement, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension <= 1000 V (à l'excl. des fusibles, des coupe-circuit à fusibles, des disjoncteurs, des autres appareils pour la protection des circuits électriques, des relais et autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs, des douilles pour lampes, fiches et prises de courant, des éléments préfabriqués pour canalisations électriques, des connexions et éléments de contact pour fils et câbles, des testeurs de disques [wafers] à semi-conducteur, ainsi que des brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711)
1813Z	Activités de pré-presse	85371095	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
1813Z	Activités de pré-presse	85371098	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1000 V (autres que les appareils de commutation pour la téléphonie et la télégraphie par fil, les armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, les appareils de commande à mémoire programmable, ainsi que les dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage)
1813Z	Activités de pré-presse	85392998	Lampes et tubes à incandescence, d'une tension <= 100 V (autres que lampes et tubes halogènes, au tungstène, et lampes des types utilisés pour motocycles ou autres véhicules automobiles)
1813Z	Activités de pré-presse	85411000	Diodes (sauf photodiodes et diodes émettrices de lumière)
1813Z	Activités de pré-presse	85442000	Câbles coaxiaux et autres conducteurs électriques coaxiaux, isolés
1813Z	Activités de pré-presse	85444290	Conducteurs électriques, pour une tension <= 1000 V, avec pièces de connexion, n.d.a. (sauf des types utilisés pour les télécommunications)
1813Z	Activités de pré-presse	85444995	Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 80 V mais < 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
1813Z	Activités de pré-presse	85444999	Conducteurs électriques isolés, pour une tension de 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
1813Z	Activités de pré-presse	85446010	Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 1000 V, avec conducteur en cuivre, n.d.a.
1813Z	Activités de pré-presse	85451900	Électrodes en graphite ou en autre carbone, pour usages électriques (autres que pour fours)
1813Z	Activités de pré-presse	91052900	Pendules et horloges murales ne fonctionnant pas électriquement
1813Z	Activités de pré-presse	91059900	Appareils d'horlogerie ne fonctionnant pas électriquement (autres que montres-bracelets, montres de poche et montres simil. des n° 9101 ou 9102, réveils ou pendulettes à mouvement de montre du n° 9103, montres de tableaux de bord et montres simil. du n° 9104, réveils ainsi que pendules et horloges murales)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-2017-0004-AP-2017-90-annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1813Z	Activités de pré-presse	94051098	Lustres et autres appareils d'éclairage électrique des types utilisés pour lampes et tubes à décharge à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur (autres qu'en matières plastiques, céramiques et en verre)
1813Z	Activités de pré-presse	94054099	Appareils d'éclairage électrique autres qu'en matières plastiques, n.d.a.
1813Z	Activités de pré-presse	94056080	Lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles simil. possédant une source d'éclairage fixée à demeure, en autres matières que plastiques
1813Z	Activités de pré-presse	95030041	Jouets représentant des animaux ou des créatures non humaines, rembourrés
1813Z	Activités de pré-presse	95030069	Puzzles (autres qu'en bois)
1813Z	Activités de pré-presse	95044000	Cartes à jouer
1813Z	Activités de pré-presse	96081010	Stylos et crayons à bille, à encre liquide
1813Z	Activités de pré-presse	96082000	Stylos et marqueurs à mèche feutre ou à autres pointes poreuses
1813Z	Activités de pré-presse	96132000	Briquets de poche, à gaz, rechargeables
1813Z	Activités de pré-presse	96170000	Bouteilles isolantes et autres récipients isothermiques montés, dont l'isolation est assurée par le vide, ainsi que leurs parties (à l'excl. des ampoules en verre)
1813Z	Activités de pré-presse	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
1813Z	Activités de pré-presse	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
1813Z	Activités de pré-presse	3901 90 80	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)
1920Z	Raffinage du pétrole	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
1920Z	Raffinage du pétrole	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
1920Z	Raffinage du pétrole	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
1920Z	Raffinage du pétrole	84148022	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h <= 60 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)

Accusé de réception en préfecture
973-202052678-20171229-Annexe 1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
1920Z	Raffinage du pétrole	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
1920Z	Raffinage du pétrole	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
1920Z	Raffinage du pétrole	84289090	Machines et appareils de lavage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.
1920Z	Raffinage du pétrole	84603900	Machines à affûter, pour le travail des métaux (autres qu'à commande numérique)
1920Z	Raffinage du pétrole	84652000	Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)
1920Z	Raffinage du pétrole	84659120	Scies circulaires pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des outils pour emploi à la main)
1920Z	Raffinage du pétrole	84659190	Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des outils pour emploi à la main, des machines à ruban et des scies circulaires)
1920Z	Raffinage du pétrole	84778099	Machines et appareils pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières, n.d.a. dans le chapitre 84
1920Z	Raffinage du pétrole	84812090	Valves pour transmissions pneumatiques
1920Z	Raffinage du pétrole	84814010	Soupapes de trop-plein ou de sûreté en fonte ou en acier
1920Z	Raffinage du pétrole	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
1920Z	Raffinage du pétrole	84818063	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc., en acier (sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
1920Z	Raffinage du pétrole	84818081	Robinets à tournant sphérique, conique ou cylindrique (à l'excl. de la robinetterie sanitaire et des vannes pour radiateurs de chauffage central)
1920Z	Raffinage du pétrole	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
1920Z	Raffinage du pétrole	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	28044000	Oxygène
2011Z	Fabrication de gaz industriels	28061000	Chlorure d'hydrogène [acide chlorhydrique]
2011Z	Fabrication de gaz industriels	28151200	Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]
2011Z	Fabrication de gaz industriels	34031990	Préparations lubrifiantes, y.c. les huiles de coupe, les préparations pour le dégrillage des écrous, les préparations antirouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants, contenant en poids < 70% d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (sauf préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières)

2011Z Fabrication de gaz industriels
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2011Z	Fabrication de gaz industriels	34039900	Préparations lubrifiantes, y.c. les huiles de coupe, les préparations pour le dégrillage des écrous, les préparations antirouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants, ne contenant pas d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'excl. des préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	73041930	Tubes et tuyaux sans soudure, en fer ou en acier, des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs, diamètre extérieur > 168,3 mm, mais <= 406,4 mm (sauf en aciers inoxydables ou en fonte)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	73049000	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section autre que circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier
2011Z	Fabrication de gaz industriels	73069000	Tubes, tuyaux et profilés creux [p.ex. rivés, agrafés ou à bords simpl. rapprochés], en fer ou en acier (sauf tubes sans soudure ou soudés et tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	73072100	Brides en aciers inoxydables (non moulés)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	73079100	Brides en fer ou aciers (autres que moulés ou en acier inoxydable)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	73089059	Constructions et parties de constructions en fer ou en acier, uniquement ou principalement en tôle, n.d.a. (à l'excl. des portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils et des panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée et d'une âme isolante)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	73089099	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (sauf tours et pylônes; ponts et éléments de ponts; constructions et parties de constructions en tôle; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étaillage; barrages, vannes, portes-écluses, débarcadères, docks fixes et autres constructions maritimes ou fluviales)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	73090051	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance > 100 000 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	73269030	Échelles et escabeaux en fer ou en acier
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84129080	Parties de moteurs et machines motrices non électriques, n.d.a.
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84135040	Pompes doseuses pour liquides, volumétriques alternatives, à moteur
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84141015	Pompes à vide des types utilisées pour la fabrication de semi-conducteurs ou des types utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de dispositifs d'affichage à écran plat
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84141025	Pompes à vide à piston tournant, pompes à palettes, pompes moléculaires et pompes Roots

*
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de transmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84141089	Pompes à vide (autres que pompes à vide utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de semi-conducteurs ou de dispositifs d'affichage à écran plat, destinées à être utilisées dans la fabrication des semi-conducteurs, pompes à piston tournant, pompes à palettes, pompes moléculaires, pompes Roots, pompes à diffusion, pompes cryostatiques et pompes à adsorption)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84148019	Turbocompresseurs multicellulaires (sauf compresseurs des types utilisés pour les équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84148078	Compresseurs volumétriques rotatifs à plusieurs arbres, autres qu'à vis (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables et sauf compresseurs volumétriques rotatifs à vis)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84149000	Parties de pompes à air ou à vide, de compresseurs d'air ou d'autres gaz et de ventilateurs, de hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, n.d.a.
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84195020	Echangeurs de chaleur fabriqués à partir de fluoropolymères dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 3 cm
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84195080	Échangeurs de chaleur (à l'excl. des chauffe-eau à chauffage instantané ou à accumulation, des chaudières de chauffage central et des appareils dans lesquels l'échange thermique ne s'effectue pas à travers une paroi, ainsi que des échangeurs de chaleur fabriqués à partir de fluoropolymères dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 3 cm)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84196000	Appareils et dispositifs pour la liquéfaction de l'air ou d'autres gaz
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84219910	Parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84219990	Parties des machines et appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a. (à l'excl. des parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84251900	Palans autres qu'à moteur électrique
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84672199	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (autres que machines électropneumatiques)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84718000	Unités de machines automatiques de traitement de l'information (à l'excl. des unités de traitement, unités d'entrée ou de sortie et unités de mémoire)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84811005	Détendeurs combinés avec filtres ou lubrificateurs
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84811019	Détendeurs en fonte ou en acier (non combinés avec des filtres ou lubrificateurs)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84811099	Détendeurs en métaux non-ferreux (non combinés avec des filtres ou lubrificateurs)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84812010	Valves pour transmissions oléohydrauliques
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84812090	Valves pour transmissions pneumatiques
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84813099	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (autres qu'en fonte ou acier)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84814010	Soupapes de trop-plein ou de sûreté en fonte ou en acier
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84814090	Soupapes de trop-plein ou de sûreté (autres qu'en fonte ou en acier)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84818019	Robinetterie sanitaire (sauf mélangeurs et mitigeurs)

Accusé de réception en préfecture
973-200052078-20171229-AP-2017-90 annex 1
AJU 2017Z

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84818063	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc., en acier (sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84818073	Robinets à soupapes, en acier (à l'excl. des vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, vannes de régulation et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84818079	Robinets à soupapes (autres qu'en fonte ou acier et à l'excl. des vannes de régulation de température, détendeurs, vannes de transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, vannes de régulation et sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84818081	Robinets à tournant sphérique, conique ou cylindrique (à l'excl. de la robinetterie sanitaire et des vannes pour radiateurs de chauffage central)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84819000	Parties d'articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauterie, etc., n.d.a.
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84824000	Roulements à aiguilles
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84839089	Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
2011Z	Fabrication de gaz industriels	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
2011Z	Fabrication de gaz industriels	85013100	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W
2011Z	Fabrication de gaz industriels	85015220	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 W mais <= 7,5 kW
2011Z	Fabrication de gaz industriels	85015399	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 kW (sauf moteurs de traction)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	85030099	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	85042290	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance > 1600 kVA mais <= 10000 kVA
2011Z	Fabrication de gaz industriels	85353010	Sectionneurs et interrupteurs, pour une tension < 72,5 kV mais > 1000 V

Accuse de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2011Z	Fabrication de gaz industriels	85365080	Commutateurs, pour une tension > 60 V mais <= 1000 V (autres que relais, disjoncteurs, interrupteurs électroniques à courant alternatif consistant en circuits d'entrée et de sortie à couplage optique [interrupteurs CA à thyristor isolé], interrupteurs électroniques, y.c. les interrupteurs électroniques à protection thermique, composés d'un transistor et d'une puce logique [technologie chip-on-chip], et interrupteurs électromécaniques à action brusque pour un courant <= 11 A)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable (autres que les commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	85371095	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
2011Z	Fabrication de gaz industriels	85371098	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1000 V (autres que les appareils de commutation pour la téléphonie et la télégraphie par fil, les armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, les appareils de commande à mémoire programmable, ainsi que les dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	85389091	Assemblages électroniques pour l'appareillage, pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques des n° 8535 et 8536 ainsi que pour tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et combinaisons d'appareils simil. du n° 8537 (à l'excl. pour testeurs de disques [wafers] à semi-conducteur du n° 8536 90 20)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	85489030	Unités de rétroéclairage à diodes électroluminescentes (DEL), qui sont des sources lumineuses constituées d'une ou de plusieurs DEL, d'un ou de plusieurs connecteurs et d'autres composants passifs, montées sur un circuit imprimé ou sur un substrat similaire, associées ou non à un composant optique ou à des diodes de protection et conçues pour le rétroéclairage de dispositifs d'affichage à cristaux liquides (LCD)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	85489090	Parties électriques des machines ou appareils, n.d.a. dans le chapitre 85
2011Z	Fabrication de gaz industriels	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
2011Z	Fabrication de gaz industriels	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
2011Z	Fabrication de gaz industriels	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
2011Z	Fabrication de gaz industriels	90251980	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, non électroniques (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	90258080	Densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants simil., hygromètres et psychromètres, même combinés entre eux ou à des thermomètres ou baromètres, non électroniques
2011Z	Fabrication de gaz industriels	90261021	Débitmètres pour liquides, électroniques (à l'excl. des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 2011Z Fabrication de gaz industriels
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2011Z	Fabrication de gaz industriels	90261081	Débitmètres pour les liquides, non électroniques (à l'excl. des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	90262080	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, non électroniques (à l'excl. des manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique et des instruments et appareils pour la régulation pour le contrôle automatiques)
2011Z	Fabrication de gaz industriels	90268020	Instruments et appareils pour la mesure et le contrôle des caractéristiques variables des liquides ou des gaz, électroniques, n.d.a.
2011Z	Fabrication de gaz industriels	90268080	Instruments et appareils pour la mesure et le contrôle des caractéristiques variables des liquides ou des gaz, non électroniques, n.d.a.
2011Z	Fabrication de gaz industriels	90269000	Parties et accessoires des instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit, du niveau, de la pression ou d'autres caractéristiques variables des liquides ou des gaz, n.d.a.
2011Z	Fabrication de gaz industriels	90271010	Analyseurs de gaz ou de fumées, électroniques
2011Z	Fabrication de gaz industriels	90278099	Instruments et appareils pour analyses physiques ou chimiques, pour essais de tension superficielle ou simil. ou pour mesures calorimétriques ou acoustiques, non électroniques, n.d.a.
2011Z	Fabrication de gaz industriels	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
2011Z	Fabrication de gaz industriels	90321020	Thermostats pour la régulation ou le contrôle automatiques, électroniques
2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	48193000	Sacs, en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, d'une largeur à la base >= 40 cm
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	25070020	Kaolin
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	25101000	Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	25102000	Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées, moulus
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	25181000	Dolomie, non calcinée ni frittée, dite 'crue [à l'état brut]', y.c. la dolomie dégrossie ou simpl. débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	25182000	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	25183000	Pisé de dolomie
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	25191000	Carbonate de magnésium naturel [magnésite]
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	25199010	oxyde de magnésium autre la magnésite calciné
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	25199030	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	25199090	Magnésie électrofondue
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	25220000	Carbonate de magnésium naturel (magnésite); magnésie électrofondue; magnésie calcinée à mort (frittée), même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage; autre oxyde de magnésium, même pur
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	25221000	Chaux vive
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	25222000	Chaux éteinte
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	25223000	Chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)

Accusé de réception en préfecture
973-200052676-20171229-AP-2017-90annex1
-AU 2015Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	25239000	Ciments, même colorés (à l'excl. des ciments Portland et des ciments alumineux)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	25301000	Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	27030000	Tourbe (y compris la tourbe pour litière), même agglomérée
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	28170000	Oxyde de zinc; peroxyde de zinc
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	28272000	Chlorure de calcium
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	28332100	Sulfate de magnésium
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	28332980	Sulfates (autres que de sodium, de magnésium, d'aluminium, de nickel, de cuivre, de baryum, de cadmium, de chrome, de zinc, de cobalt, de titane, de plomb et de mercure)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	28342100	Nitrates de potassium
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	28342980	Nitrates (autres que de potassium, de baryum, de béryllium, de cadmium, de cobalt, de nickel, de cuivre, de plomb et de mercure)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	28352400	Phosphates de potassium
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	28365000	Carbonate de calcium
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	28369917	Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium / autre / autre /autre
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	28416900	Manganites, manganates et permanganates (à l'excl. du permanganate de potassium)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	31021010	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote > 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	31021090	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	31031010	Superphosphates contenant en poids 35% ou plus de pentaoxyde de diphosphore (P2O5) (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	31042010	Chlorure de potassium, d'une teneur en potassium évalué en monoxyde de potassium <= 40% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	31042050	Chlorure de potassium, d'une teneur en potassium évalué en monoxyde de potassium > 40% mais <= 62% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	31042090	Chlorure de potassium, destiné à être utilisé comme engrais, d'une teneur en potassium évalué en monoxyde de potassium > 62% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	31043000	Sulfate de potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	31049000	Carnallite, sylvinite et autres sels de potassium naturels bruts, sulfate de potassium et de magnésium et mélanges d'engrais potassiques [p.ex. mélanges de chlorure de potassium et de sulfate de potassium] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)

2015Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	31052090	Engrais minéraux ou chimiques contenant de l'azote, du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote <= 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	31055900	Autres engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants: azote et phosphore: autres que contenant des nitrates et des phosphates
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	31059099	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf nitrate de sodium potassique du n° 3105 90 10; produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	39232100	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84021910	Chaudières à tubes de fumée (autres que les chaudières pour le chauffage central conçues pour produire à la fois de l'eau chaude et de la vapeur à basse pression)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84021990	Chaudières à vapeur, y.c. les chaudières mixtes (autres que les chaudières aquatubulaires et les chaudières pour le chauffage central conçues pour produire à la fois de l'eau chaude et de la vapeur à basse pression)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84029000	Parties de chaudières à vapeur et de chaudières dites "à eau surchauffée", n.d.a.
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84133020	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompe à injection
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84148022	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h <= 60 m ³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84148028	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h > 60 m ³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84195020	Echangeurs de chaleur fabriqués à partir de fluoropolymères dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 3 cm

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-azotés et
-AU 2015Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84195080	Échangeurs de chaleur (à l'excl. des chauffe-eau à chauffage instantané ou à accumulation, des chaudières de chauffage central et des appareils dans lesquels l'échange thermique ne s'effectue pas à travers une paroi, ainsi que des échangeurs de chaleur fabriqués à partir de fluoropolymères dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 3 cm)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84212100	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; machines et appareils à gazéifier les boissons
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84224000	Autres machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises (y compris les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84229090	Parties de machines autres que de machines à laver la vaisselle
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84232010	Bascules à pesage continu sur transporteurs, à pesage électronique
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84232090	Bascules à pesage continu sur transporteurs, autres qu'à pesage électronique
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84233010	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, à pesage électronique (à l'excl. des balances à pesage continu sur transporteurs)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84233090	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses (à l'excl. des balances à pesage électronique ou continu sur transporteurs)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84238281	Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (sauf ceux à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84239010	Parties d'appareils et d'instruments de pesage relevant des sous-positions 8423 30 10, 8423 81 21, 8423 81 23, 8423 81 25, 8423 81 29, 8423 82 20 ou 8423 89 20
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84239090	Parties d'appareils et d'instruments de pesage (à l'excl. de ceux relevant des sous-positions 8423 30 10, 8423 81 21, 8423 81 23, 8423 81 25, 8423 81 29, 8423 82 20 ou 8423 89 20)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 2015Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84271010	Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84281080	Ascenseurs et monte-charge, non électriques
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84283990	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises (à l'excl. des appareils spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains, des appareils à benne, à bande ou à courroie, des appareils à rouleaux ou à galets, des appareils pneumatiques et des passeurs automatiques de circuits pour le transport, la manutention et le stockage de matériels pour dispositifs à semi-conducteur)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84291100	Boueurs (bulldozers) et boueurs biais (angledozers), à chenilles
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84385000	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz

Accusé de réception en préfecture
73-200052676-20171229-AP-2017-90annex1
-AU 2015Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84743900	Autres machines et appareils à mélanger ou à malaxer:
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	90308930	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi conducteur, autres appareils électronique
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	96121080	Rubans encreurs pour machines à écrire et rubans encreurs simil., encrés ou autrement préparés en vue de laisser des empreintes, même montés sur bobines ou en cartouches, en papier ou tissés en matières textiles (à l'excl. des rubans encreurs en fibres synthétiques ou artificielles du n° 9612 10 20)
2020Z	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
2020Z	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	84282080	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques (autres que pour produits en vrac)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, mastics	25051000	Sables siliceux et sables quartzeux, même colorés
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, mastics	25070020	Kaolin

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	25070080	Argiles kaoliniques (à l'excl. du kaolin)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	25084000	Argiles (à l'excl. des argiles réfractaires ou expansées ainsi que du bentonite, du kaolin et des autres argiles kaoliniques)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	25252000	Mica en poudre
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	25262000	Stéatite naturelle, broyée ou pulvérisée
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	26060000	Minerais d'aluminium et leurs concentrés
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	26140000	Minerais de titane et leurs concentrés
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	26219000	Scories et cendres, y.c. les cendres de varech (à l'excl. du laitier granulé [sable-laitier], des scories, laitiers, battitures et autres déchets de la fabrication du fer ou de l'acier, des cendres et résidus contenant du métal ou des composés de métaux ainsi que ceux provenant de l'incinération des déchets municipaux)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	27101221	White spirit
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	27101999	Huiles lubrifiantes et autres huiles lourdes et préparations, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base, n.d.a. (sauf celles destinées à subir une transformation chimique)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	28230000	Oxydes de titane
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	28352990	Phosphates (à l'excl. des phosphates de triammonium, de monosodium, de disodium, de trisodium, de potassium, de calcium et de mercure)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	28353100	Triphosphate de sodium [tripolyphosphate de sodium], de constitution chimique définie ou non
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	28365000	Carbonate de calcium
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	28366000	Carbonate de baryum
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	29051900	Monoalcools acycliques saturés (à l'excl. du méthanol [alcool méthylique], du propane-1-ol [alcool propylique], du propane-2-ol [alcool isopropylique], des butanols, de l'octanol [alcool octylique] et ses isomères, du dodécane-1-ol [alcool laurique], de l'hexadécane-1-ol [alcool cétylique] et de l'octadécane-1-ol [alcool stéarique])
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	29053200	Propylène glycol [propane-1,2-diol]
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	29094400	Éthers monoalkyliques de l'éthylène-glycol ou du diéthylène-glycol (à l'excl. des éthers monobutyliques)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	29094980	Éthers-alcools cycliques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. du 2-(2-Chloroéthoxy)éthanol)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	29156019	Acides butanoïques, leurs sels et leurs esters (à l'excl. du diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	29156090	Acides pentanoïques, leurs sels et leurs esters
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	29173400	Esters de l'acide orthophtalique (à l'excl. des orthophtalates de dioctyle, de dinonyle ou de didécyle)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	29221600	Sulfonate de perfluorooctane de diéthanolammonium

Accuse de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	29221900	Amino-alcools, leurs éthers et leurs esters; sels de ces produits (sauf ceux à fonctions oxygénées différentes et à l'excl. de la monoéthanolamine et ses sels, de la diéthanolamine et ses sels, du dextropropoxyphène et ses sels, de la triéthanolamine, du sulfonate de perfluorooctane de diéthanolammonium, de la méthyl-diéthanolamine, de l'éthyl-diéthanolamine et du 2-(N,N-Diisopropylamino)éthanol)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	32030090	Matières colorantes d'origine animale, y.c. les extraits tinctoriaux (sauf les noirs d'origine animale), même de constitution chimique définie; préparations à base de matières colorantes d'origine animale ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	32041600	Colorants organiques synthétiques réactifs; préparations à base de colorants organiques synthétiques réactifs, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	32041700	Colorants organiques synthétiques pigmentaires; préparations à base de colorants organiques synthétiques pigmentaires, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	32041900	Matières colorantes organiques synthétiques (sauf colorants dispersés, acides, à mordants, basiques, directs, de cuve, réactifs et pigmentaires); préparations à base de matières colorantes organiques synthétiques ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215); mélanges de matières colorantes d'au moins deux des n° 320411 à 320419
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	32049000	Produits organiques synthétiques des types utilisés comme luminophores, même de constitution chimique définie
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	32061100	Pigments et préparations à base de dioxyde de titane, contenant en poids >= 80% de dioxyde de titane calculé sur matière sèche, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinés à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	32061900	Pigments et préparations à base de dioxyde de titane, contenant en poids < 80% de dioxyde de titane calculé sur matière sèche, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinés à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	32064970	Matières colorantes inorganiques ou minérales, n.d.a.; préparations à base de matières colorantes inorganiques ou minérales, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes, n.d.a. (sauf préparations visées aux n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3213 et 3215); produits inorganiques des types utilisés comme luminophores et magnétite)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	32081090	Peintures et vernis à base de polyesters, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	32082010	Produits à base de polymères acryliques ou vinyliques en solution dans des solvants organiques volatils, pour autant que la proportion du solvant > 50% du poids de la solution
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	32082090	Peintures et vernis à base de polymères acryliques ou vinyliques, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	32089091	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux (à l'excl. des produits à base de polyesters ou de polymères acryliques ou vinyliques)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 2030Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	32089099	Peintures et vernis à base de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	32091000	Peintures et vernis à base de polymères acryliques ou vinyliques, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	32100010	Peintures et vernis à l'huile
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	32100090	Peintures et vernis (à l'excl. des peintures et vernis à l'huile ainsi que des produits à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés); pigments à l'eau préparés des types utilisés pour le finissage des cuirs
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	32110000	Siccatifs préparés
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	32129000	Pigments, y.c. les poudres et flocons métalliques, dispersés dans des milieux non aqueux, sous forme de liquide ou de pâte, des types utilisés pour la fabrication de peintures; teintures et autres matières colorantes, n.d.a., présentées dans des formes ou emballages pour la vente au détail
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	32139000	Couleurs pour la peinture artistique, l'enseignement, la peinture des enseignes, la modification des nuances, l'amusement et couleurs simil., en pastilles, tubes, pots, flacons, godets ou conditionnements simil. (à l'excl. des couleurs en assortiments)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	32141090	Enduits utilisés en peinture
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	32149000	Enduits non réfractaires des types utilisés en maçonnerie
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	34021300	Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	34021900	Agents de surface organiques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons et des agents de surface anioniques, cationiques ou non ioniques)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	34039900	Préparations lubrifiantes, y.c. les huiles de coupe, les préparations pour le dégrillage des écrous, les préparations antirouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants, ne contenant pas d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'excl. des préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	35061000	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	38119000	Inhibiteurs d'oxydation, additifs peptisants, améliorants de viscosité, additifs anticorrosifs et autres additifs préparés, pour huiles minérales (y.c. l'essence) ou pour autres liquides utilisés aux mêmes fins que les huiles minérales (à l'excl. des préparations antidétonantes et des additifs pour huiles lubrifiantes)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	38121000	Préparations dites 'accélérateurs de vulcanisation'
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	38123910	Préparations antioxydantes pour caoutchouc ou matières plastiques [à l'excl. des mélanges d'oligomères de 2,2,4-triméthyl-1,2-dihydroquinoline (TMQ)]
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	38140010	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis, à base d'acétate de butyle (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	38140090	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	38249097	Produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes, y.c. les mélanges de produits naturels, n.d.a.

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	38249915	Échangeurs d'ions (à l'excl. des polymères du chapitre 39)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	39052100	Copolymères d'acétate de vinyle, en dispersion aqueuse
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	39069060	Copolymère d'acrylate de méthyle, d'éthylène et d'un monomère contenant un groupe carboxyle non terminal présent en tant que substituant, contenant en poids >= 50% d'acrylate de méthyle, même mélangé avec de la silice, sous formes primaires
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	39069090	Polymères acryliques sous formes primaires (à l'excl. du poly[méthacrylate de méthyle], du poly[N-'3-hydroxyimino-1,1-diméthylbutyl'acrylamide], d'un copolymère de 2-diisopropylaminoéthylméthacrylate et de décylméthacrylate sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide, contenant en poids >= 55% de copolymère, d'un copolymère d'acide acrylique et d'acrylate de 2-éthylhexyle contenant en poids >= 10% mais <= 11% d'acrylate de 2-éthylhexyle, d'un copolymère d'acrylonitrile et d'acrylate de méthyle modifié au moyen de polybutadiène-acrylonitrile [NBR], des produits de polymérisation d'acide acrylique, méthacrylate d'alkyle et de petites quantités d'autres monomères destinés à être utilisés comme épaississants dans la production des pâtes pour l'impression des textiles et d'un copolymère d'acrylate de méthyle, d'éthylène et d'un monomère contenant un groupe carboxyle non terminal présent en tant que substituant, contenant en poids >= 50% d'acrylate de méthyle, même mélangé avec de la silice)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	39073000	Résines époxydes, sous formes primaires
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	39079905	Copolymères thermoplastiques à base de polyester aromatique à cristaux liquides
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	39079980	Autres polyesters, autres que non saturés (à l'exclusion des copolymères thermoplastiques à base de polyester aromatique à cristaux liquides et des Poly(éthylène naphthalène-2,6-dicarboxylate))
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	39094000	Résines phénoliques, sous formes primaires
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	39095090	Polyuréthanes sous formes primaires (à l'excl. du polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicyclohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	39123985	Éthers de cellulose sous formes primaires (à l'excl. de la carboxyméthylcellulose et de ses sels et de l'hydroxypropylcellulose)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	39191019	Bandes, en matières plastiques, dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé, auto-adhésives en rouleaux d'une largeur <= 20 cm (à l'excl. des produits en poly[chlorure de vinyle], en polyéthylène ou en polypropylène)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	39211100	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères alvéolaires du styrène, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	39232100	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	39235090	Bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques (à l'excl. des capsules de bouchage ou de surbouchage)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	48111000	Papiers et cartons goudronnés, bitumés ou asphaltés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	48114190	Papiers et cartons, auto-adhésifs, coloriés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des papiers et cartons d'une largeur <= 10 cm dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé et des produits du n° 4810)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	48211090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	48232000	Papier et carton-filtre, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	59119091	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	59119099	Produits et articles textiles pour usages techniques, visés à la note 7 du présent chapitre, en matières textiles, n.d.a. (à l'excl. des produits et articles en feutre, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	63079099	Articles de matières textiles, confectionnés, y.c. les patrons de vêtements (autres qu'en bonneterie ou en feutre, n.d.a.)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	73102191	Boîtes en fer ou en acier, contenance < 50 l, à fermer par soudage ou sertissage, épaisseur de paroi < 0,5 mm (sauf pour gaz comprimés ou liquéfiés et à l'excl. des boîtes des types utilisés pour les denrées alimentaires et les boissons)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	73102199	Boîtes en fer ou en acier, contenance < 50 l, à fermer par soudage ou sertissage, épaisseur de paroi >= 0,5 mm (sauf pour gaz comprimés ou liquéfiés et à l'excl. des boîtes des types utilisés pour les denrées alimentaires et les boissons)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	73102990	Réservoirs, fûts, tambours, bidons et récipients simil., en fer ou en acier, pour toutes matières, contenance < 50 l et épaisseur de paroi >= 0,5 mm, n.d.a. (sauf pour gaz comprimés ou liquéfiés ou à dispositifs mécaniques ou thermiques et à l'excl. des boîtes)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	84072110	Moteurs pour la propulsion de bateaux du type hors-bord, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée <= 325 cm ³
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	84148059	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression > 15 bar, d'un débit/h > 120 m ³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	84233010	Bascules à pesées constantes et balances et balances ensacheuses ou doseuses, à pesage électronique (à l'excl. des balances à pesage continu sur transporteurs)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	84233090	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses (à l'excl. des balances à pesage électronique ou continu sur transporteurs)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	84238129	Appareils et instruments de pesage, à pesage électronique, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, bascules à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants, des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, ainsi que des balances de magasin)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	84238180	Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances à pesage électronique, des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, balances à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	84242000	Pistolets aéroglyphes et appareils simil. (à l'excl. des machines et appareils électriques pour la projection à chaud de métaux ou de carbures métalliques frittés [n° 8515] ainsi que des machines et appareils à jet de sable, vapeur, etc.)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	84672959	Meuleuses et ponceuses (autres que d'angle et qu'à bandes), à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	85072080	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	85238090	Supports pour l'enregistrement du son ou pour enregistrements analogues, enregistrés, y.c. les matrices et moules galvaniques pour la fabrication des disques (à l'excl. des supports magnétiques, optiques et à semi-conducteur ainsi que des produits du chapitre 37)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	89059090	Bateaux-phares, bateaux-pompes, pontons-grues et autres bateaux pour lesquels la navigation n'est qu'accessoire par rapport à la fonction principale (autres que pour la navigation maritime, autres que bateaux-dragueurs, plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles, bateaux de pêche et navires de guerre)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	89079000	Engins flottants, p.ex. réservoirs, caissons, coffres d'amarrage, bouées et balises (sauf radeaux gonflables, bateaux des n° 8901 à 8906 et engins flottants à dépecer)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	90160010	Balances sensibles à un poids de 5 cg ou moins, avec ou sans poids
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	90262080	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, non électroniques (à l'excl. des manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique et des instruments et appareils pour la régulation pour le contrôle automatiques)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3901 90 80	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	15159040	Graisses et huiles végétales fixes, brutes, pour usages techniques ou industriels (à l'excl. des graisses et huiles destinées à la fabrication de produits pour l'alimentation humaine, des huiles de soja, d'arachide, d'olive, de palme, de babassu, de navette, de colza, de moutarde, de lin, de maïs, de ricin, de tung [abrasin], de sésame, de jojoba, d'oïtica ou de graines de tabac ainsi que des cires de myrica et du Japon)
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	22072000	Alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres

Accusé de réception en préfecture
973-200052676 du 10/12/2017 n° 90 détergents
AU 2041Z
et produits d'entretien
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	27101221	White spirit
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	28061000	Chlorure d'hydrogène [acide chlorhydrique]
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	28092000	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	28151100	Hydroxyde de sodium [soude caustique], solide
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	28289000	Hypochlorites, chlorites et hypobromites (à l'excl. des hypochlorites de calcium)
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	28331100	Sulfate de disodium
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	28353100	Triphosphate de sodium [tripolyphosphate de sodium], de constitution chimique définie ou non
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	28362000	Carbonate de disodium
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	28391100	Métasilicates de sodium
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	28403000	Peroxoborates [perborates]
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	29032300	Tétrachloroéthylène [perchloroéthylène]
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	29051200	Propane-1-ol [alcool propylique] et propane-2-ol [alcool isopropylique]
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	29094300	Éthers monobutyliques de l'éthylène-glycol ou du diéthylène-glycol
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	29121100	Méthanal [formaldéhyde]
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	29151100	Acide formique
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	29152900	Sels de l'acide acétique (à l'excl. des composés inorganiques ou organiques du mercure)
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	32064970	Matières colorantes inorganiques ou minérales, n.d.a.; préparations à base de matières colorantes inorganiques ou minérales, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes, n.d.a. (sauf préparations visées aux n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3213 et 3215); produits inorganiques des types utilisés comme luminophores et magnétite)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	33012991	Huiles essentielles, déterpénées, y.c. celles dites 'concrètes' ou 'absolues' (à l'excl. des huiles essentielles d'agrumes, de géranium, de jasmin, de lavande, de lavandin, de menthes, de vétiver, de girofle, de niaouli ou d'ylang-ylang)
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	33030010	Parfums (à l'excl. des préparations pour l'après-rasage [lotions after-shave] et des désodorisants corporels)
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	33049900	Produits de beauté ou de maquillage préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau, y.c. les préparations antisolaires et les préparations pour bronzer (à l'excl. des médicaments, des produits de maquillage pour les lèvres ou les yeux, des préparations pour manucures ou pédicures ainsi que des poudres, y.c. les poudres compactes)
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	33074900	Préparations pour parfumer ou pour désodoriser les locaux, y.c. les préparations odoriférantes pour cérémonies religieuses (à l'excl. de l'agarbatti et des autres préparations odoriférantes agissant par combustion)
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	34012010	Savons en flocons, en paillettes, en granulés ou en poudres
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	34012090	Savons liquides ou pâteux
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	34021190	Agents de surface organiques, anioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons et d'une solution aqueuse contenant en poids >= 30% mais <= 50% d'alkyl[oxydi]benzènesulfonate] de disodium)
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	34021300	Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	34029090	Préparations pour lessives, y.c. les préparations auxiliaires de lavage, et préparations de nettoyage (à l'excl. des préparations conditionnées pour la vente au détail, des savons, des préparations tensio-actives, des agents de surface organiques ainsi que des produits et préparations destinés au lavage de la peau sous forme de liquide ou de crème)
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	38089410	Désinfectants et produits simil., à base de sels d'ammonium quaternaire, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	38112900	Additifs préparés pour huiles lubrifiantes, ne contenant pas d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	87091990	Chariots automobiles non électriques, non munis d'un dispositif de levage, des types utilisés pour le transport des marchandises sur de courtes distances, y.c. les chariots-tracteurs des types utilisés dans les gares (à l'excl. des chariots utilisés pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques

Accusé de réception en préfecture
973-200052676 du 17/12/2017 à 11h 04 - 2017-00486
-AU 2041Z
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
★ 2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	13019000	Gomme laque; gommes, résines, gommes-résines, baumes et autres oléorésines, naturelles (à l'excl. de la gomme arabique)
2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	15131999	Huile de coco [coprah] et ses fractions fluides, même raffinées, mais non chimiquement modifiées, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg (à l'excl. de l'huile de coco brute et de l'huile destinée à des usages techniques ou industriels)
★ 2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	15132930	Huiles de palmiste ou de babassu et leurs fractions fluides, même raffinées, mais non chimiquement modifiées, destinées à des usages techniques ou industriels (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à la fabrication de produits pour l'alimentation humaine)
2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	15159051	Graisses et huiles végétales fixes, brutes, concrètes, présentées en emballages immédiats d'un contenu net <= 1 kg (à l'excl. des graisses et huiles pour usages techniques ou industriels, des huiles de soja, arachide, olive, palme, tournesol, carthame, coton, coco, palmiste, babassu, navette, colza, moutarde, lin, maïs, ricin, tung, sésame, jojoba, oiticica et graines de tabac, des cires de myrica et du Japon)
★ 2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	15159099	Graisses et huiles végétales fixes et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées, concrètes, présentées en emballages immédiats d'un contenu net <= 1 kg, n.d.a. (à l'excl. des graisses et huiles brutes ainsi que des graisses et huiles destinées à des usages techniques ou industriels)
★ 2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	15211000	Cires végétales, même raffinées ou colorées (à l'excl. des triglycérides)
★ 2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	25070080	Argiles kaoliniques (à l'excl. du kaolin)
★ 2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	28151200	Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]
★ 2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	33011290	Huiles essentielles d'orange, déterpénées, y.c. celles dites 'concrètes' ou 'absolues' (à l'excl. des essences de fleurs d'oranger)
★ 2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	33049900	Produits de beauté ou de maquillage préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau, y.c. les préparations antisolaires et les préparations pour bronzer (à l'excl. des médicaments, des produits de maquillage pour les lèvres ou les yeux, des préparations pour manucures ou pédicures ainsi que des poudres, y.c. les poudres compactes)
★ 2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	39191019	Bandes, en matières plastiques, dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé, auto-adhésives en rouleaux d'une largeur <= 20 cm (à l'excl. des produits en poly[chlorure de vinyle], en polyéthylène ou en polypropylène)
2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l
2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
★ 2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	39235090	Bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques (à l'excl. des capsules de bouchage ou de surbouchage)
★ 2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	48101900	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté > 435 mm ou dont un côté <= 435 mm et l'autre > 297 mm à l'état non plié
★ 2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
★ 2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	48211010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171220-AR de 2017-90 annexe
AU 2042Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	56074919	Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)
2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	70109091	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	28342980	Nitrates (autres que de potassium, de baryum, de béryllium, de cadmium, de cobalt, de nickel, de cuivre, de plomb et de mercure)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	28399000	Silicates, y.c. les silicates des métaux alcalins du commerce (à l'excl. des silicates de sodium)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	31023090	Nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits en solution aqueuse et des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	34029010	Préparations tensio-actives (à l'excl. des préparations conditionnées pour la vente au détail, des préparations organiques tensio-actives en barres, en pains, en morceaux ou en sujets frappés ainsi que des produits et préparations destinés au lavage de la peau sous forme de liquide ou de crème)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	70189090	Statuettes et autres objets d'ornementation en verre travaillé au chalumeau (verre filé) (autres que la bijouterie de fantaisie)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	73041100	Tubes et tuyaux sans soudure, en aciers inoxydables, des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs
2051Z	Fabrication de produits explosifs	73044100	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, étirés ou laminés à froid (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	73049000	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section autre que circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier
2051Z	Fabrication de produits explosifs	73071190	Accessoires de tuyauterie moulés en fonte non malléable (autres que les types utilisés pour canalisations sous pression)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	73072290	Coudes et courbes en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	73079100	Brides en fer ou aciers (autres que moulés ou en acier inoxydable)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	73079319	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, à souder bout à bout, plus grand diamètre extérieur <= 609,6 mm (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf coudes, courbes et brides)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	73079399	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, à souder bout à bout, plus grand diamètre extérieur > 609,6 mm (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf coudes, courbes et brides)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	73084000	Matériel d'échafaudage, de coffrage ou d'étayage, en fer ou en acier (autre que palplanches assemblées et coffrages pour béton, qui présentent les caractéristiques de moules)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	73084090	Matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étayage, en fonte, fer ou acier (à l'excl. du matériel pour le soutènement dans les mines, des palplanches faites d'éléments assemblés ainsi que des panneaux de coffrage destinés au coulage du béton, ayant le caractère de moules)

Accusé de réception en préfecture
973-205052678-20171220-AP-2017-00101-Explosifs-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2051Z	Fabrication de produits explosifs	73089099	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (sauf tours et pylônes; ponts et éléments de ponts; constructions et parties de constructions en tôle; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étagage; barrages, vannes, portes-écluses, débarcadères, docks fixes et autres constructions maritimes ou fluviales)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	73121098	Câbles, y.c. câbles clos, en fer ou aciers autres qu'inoxidables, plus grande dimension de la coupe transversale > 3 mm (sauf non revêtus ou simpl. zingués, produits isolés pour l'électricité, sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles et sauf câbles et câbles clos zingués)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	73151200	Chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier (autres qu'à rouleaux)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	73158900	Chaînes et chaînettes en fonte, fer ou acier (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes, à maillons à étais, à maillons soudés, et leurs parties; chaînes et chaînettes de montres, d'horloges ou de bijouterie; chaînes dentées et à scie; chenilles, chaînes à entraînement pour transporteurs; chaînes à pinces pour matériel de l'industrie textile; dispositifs de sécurité à chaînes pour verrouiller les portes; chaînes d'arpenteur)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	76031000	Poudres d'aluminium, à structure non lamellaire (sauf boulettes d'aluminium)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	76090000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p. ex), en aluminium
2051Z	Fabrication de produits explosifs	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84099900	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84101100	Turbines et roues hydrauliques, d'une puissance <= 1000 kW (à l'excl. des machines ou moteurs hydrauliques du n° 8412)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84122920	Systèmes hydrauliques à moteurs hydrauliques comme partie travaillante (sauf moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne [cylindres])
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84123900	Moteurs pneumatiques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres])
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84137029	Pompes immergées multicellulaires

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
* 2051Z	Fabrication de produits explosifs	84141015	Pompes à vide des types utilisées pour la fabrication de semi-conducteurs ou des types utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de dispositifs d'affichage à écran plat
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84141025	Pompes à vide à piston tournant, pompes à palettes, pompes moléculaires et pompes Roots
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84143089	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW (sauf compresseurs hermétiques ou semi-hermétiques)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84149000	Parties de pompes à air ou à vide, de compresseurs d'air ou d'autres gaz et de ventilateurs, de hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, n.d.a.
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84212100	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84212200	Appareils pour la filtration ou l'épuration des boissons (autres que l'eau)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84219910	Parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84219990	Parties des machines et appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a. (à l'excl. des parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pese-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pese-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 2051Z Fabrication de produits explosifs
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84251100	Palans à moteur électrique
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84251900	Palans autres qu'à moteur électrique
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84282080	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques (autres que pour produits en vrac)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84283990	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises (à l'excl. des appareils spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains, des appareils à benne, à bande ou à courroie, des appareils à rouleaux ou à galets, des appareils pneumatiques et des passeurs automatiques de circuits pour le transport, la manutention et le stockage de matériels pour dispositifs à semi-conducteur)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84289090	Machines et appareils de levage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84311000	Parties de palans; treuils, cabestans; crics et vérins, n.d.a.
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84313900	Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84661020	Mandrins, pinces et douilles servant de porte-outils, pour machines-outils, y.c. pour l'outillage à main de tous types
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84672199	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (autres que machines électropneumatiques)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84672959	Meuleuses et ponceuses (autres que d'angle et qu'à bandes), à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84799015	Parties de machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84799020	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des parties de machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84811005	Détendeurs combinés avec filtres ou lubrificateurs
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84812090	Valves pour transmissions pneumatiques

Accuse de réception en Préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
 -AU 2051Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84813091	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil., en fonte ou acier
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84813099	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (autres qu'en fonte ou acier)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84814090	Soupapes de trop-plein ou de sûreté (autres qu'en fonte ou en acier)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84818085	Robinets à papillon pour tuyauterie, etc. (sauf clapets et soupapes de retenue)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84819000	Parties d'articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauterie, etc., n.d.a.
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84831029	Manivelles et vilebrequins (autres qu'en acier forgé ou coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84834051	Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses, pour machines
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84834059	Variateurs de vitesse pour machines (autres que réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84834090	Engrenages et roues de friction pour machines (autres que des simples roues et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément et autres qu'embrayages, broches filetées à billes ou à rouleaux et engrenages en général ainsi que des roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84835080	Volants et poulies, y.c. les poulies à moufles (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
2051Z	Fabrication de produits explosifs	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
2051Z	Fabrication de produits explosifs	85011010	Moteurs synchrones, d'une puissance <= 18 W
2051Z	Fabrication de produits explosifs	85013100	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W
2051Z	Fabrication de produits explosifs	85015100	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W
2051Z	Fabrication de produits explosifs	85016120	Alternateurs, d'une puissance <= 7,5 kVA
2051Z	Fabrication de produits explosifs	85043200	Transformateurs à sec, d'une puissance > 1 kVA mais <= 16 kVA
2051Z	Fabrication de produits explosifs	85044030	Convertisseurs statiques du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 2051Z Fabrication de produits explosifs
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2051Z	Fabrication de produits explosifs	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	85072080	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	85073080	Accumulateurs au nickel-cadmium, non hermétiquement fermés (sauf hors d'usage)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	85158010	Machines et appareils électriques pour le soudage ou la projection à chaud des métaux (à l'excl. pour le soudage par résistance, pour le soudage à l'arc ou au jet de plasma et les pistolets à braser décrits autre part)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	85351000	Fusibles et coupe-circuit à fusibles, pour une tension > 1000 V
2051Z	Fabrication de produits explosifs	85352900	Disjoncteurs, pour une tension >= 72,5 kV
2051Z	Fabrication de produits explosifs	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable (autres que les commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	87091990	Chariots automobiles non électriques, non munis d'un dispositif de levage, des types utilisés pour le transport des marchandises sur de courtes distances, y.c. les chariots-tracteurs des types utilisés dans les gares (à l'excl. des chariots utilisés pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
2051Z	Fabrication de produits explosifs	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
2051Z	Fabrication de produits explosifs	88039030	Parties des véhicules lanceurs et véhicules sous-orbitaux, n.d.a.
2051Z	Fabrication de produits explosifs	90151090	Téléètres, non électroniques
2051Z	Fabrication de produits explosifs	90251980	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, non électroniques (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	90258040	Densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants simil., hygromètres et psychromètres, même combinés entre eux ou à des thermomètres ou baromètres, électroniques
2051Z	Fabrication de produits explosifs	90258080	Densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants simil., hygromètres et psychromètres, même combinés entre eux ou à des thermomètres ou baromètres, non électroniques
2051Z	Fabrication de produits explosifs	90261029	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, électroniques (à l'excl. des débitmètres ainsi que des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	90262020	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, électroniques (à l'excl. des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	90262040	Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
2051Z	Fabrication de produits explosifs	90262080	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, non électroniques (à l'excl. des manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique et des instruments et appareils pour la régulation pour le contrôle automatiques)
2051Z	Fabrication de produits explosifs	90303900	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, avec dispositif enregistreur (à l'excl. des multimètres ainsi que des oscilloscopes et oscillographes)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 2051Z Fabrication de produits explosifs
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2051Z	Fabrication de produits explosifs	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
2051Z	Fabrication de produits explosifs	90311000	Machines à équilibrer les pièces mécaniques
2051Z	Fabrication de produits explosifs	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
2051Z	Fabrication de produits explosifs	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	39173900	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, renforcés d'autres matières ou associés à d'autres matières (à l'excl. des produits pouvant supporter une pression >= 27,6 MPa)
2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	40091100	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, sans accessoires
2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	40091200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, avec accessoires [joints, coudes, raccords, p.ex.]
2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	40092100	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés seulement à l'aide de métal ou autrement associés seulement à du métal, sans accessoires
2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	40092200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés seulement à l'aide de métal ou autrement associés seulement à du métal, avec accessoires [joints, coudes, raccords, p.ex.]
2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	40093100	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés seulement à l'aide de matières textiles ou autrement associés seulement à des matières textiles, sans accessoires
2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	40093200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés seulement à l'aide de matières textiles ou autrement associés seulement à des matières textiles, avec accessoires [joints, coudes, raccords, p.ex.]
2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	40094100	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés à l'aide d'autres matières que le métal ou les matières textiles ou autrement associés à d'autres matières que le métal ou les matières textiles, sans accessoires
2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	40094200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés à l'aide d'autres matières que le métal ou les matières textiles ou autrement associés à d'autres matières que le métal ou les matières textiles, avec accessoires [joints, coudes, raccords, p.ex.]
2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	73069000	Tubes, tuyaux et profilés creux [p.ex. rivés, agrafés ou à bords simpl. rapprochés], en fer ou en acier (sauf tubes sans soudure ou soudés et tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm)
2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	83071000	Tuyaux flexibles en fer ou en acier, même avec accessoires

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	83079000	Tuyaux flexibles en métaux communs autres que le fer ou l'acier, même avec accessoires
2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	84242000	Pistolets aéroglyphes et appareils simil. (à l'excl. des machines et appareils électriques pour la projection à chaud de métaux ou de carbures métalliques frittés [n° 8515] ainsi que des machines et appareils à jet de sable, vapeur, etc.)
2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	84629120	Presses hydrauliques, à commande numérique, pour le travail des métaux (à l'excl. des presses à forger, à rouler, à cintrer, à dresser ou à planer)
2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	84629980	Presses autres qu'hydrauliques, pour le travail des métaux (sauf à commande numérique et autres que presses à forger, à rouler, à cintrer, dresser ou planer)
2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	84778099	Machines et appareils pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières, n.d.a. dans le chapitre 84
2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	84779080	Parties des machines et appareils pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières des n° 8477 10 00 à 8477 80 99, n.d.a. (à l'excl. des parties de machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	39095010	Polyuréthanes obtenus à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicyclohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide, contenant en poids >= 50% de polymère
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	39162000	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en polymères du chlorure de vinyle
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	39169090	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en matières plastiques (à l'excl. des monofilaments en produits de polymérisation d'addition ou en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement)

2221Z tubes et profilés en matières
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229_13-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	39191019	Bandes, en matières plastiques, dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé, auto-adhésives en rouleaux d'une largeur <= 20 cm (à l'excl. des produits en poly[chlorure de vinyle], en polyéthylène ou en polypropylène)
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	39204310	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle non alvéolaires, contenant en poids >= 6% de plastifiants, d'une épaisseur <= 1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs et revêtements de sols, murs ou plafonds du n° 3918)
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	39206900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyesters non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs; produits en polycarbonates, en poly[éthylène téréphtalate] ou non saturés; revêtements de sols, de murs ou de plafonds)
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	44101150	Panneaux de particules, panneaux dits «oriented strand board» (OSB) et panneaux similaires (par exemple «waferboards»), en bois: recouverts en surface de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matière plastique
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	44101190	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf bruts ou simpl. poncés, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine ou de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques et à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	44109000	Panneaux en fragments provenant de la bagasse, bambou ou paille de céréales ou en autres matières ligneuses, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf en bois ainsi que des panneaux de fibres, des panneaux cellulaires, des panneaux de particules plaqués et des panneaux constitués par des matières ligneuses agglomérées avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux)
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	44111290	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne 'MDF', d'une épaisseur <= 5 mm, ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-2017-12-29-AP-2017-90
-AU 2221Z tubes et profilés en matières
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	44111390	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne 'MDF', d'une épaisseur > 5 mm mais <= 9 mm, ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	44111490	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne 'MDF', d'une épaisseur > 9 mm, ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	44119490	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique <= 0,5 g/cm ³ , ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne 'MDF', carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme parties de meubles)
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	48101300	Papiers et cartons, des types utilisés pour écriture, impression ou autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux de tout format
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	48102980	Papiers et cartons, des types utilisés pour écriture, impression ou autres fins graphiques, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, couché au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire de tout format (sauf papier couché léger [LWC] et papiers et cartons pour machines de bureau et simil.)
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	48115900	Papiers et cartons, colorés en surface, décorés en surface ou imprimés, enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des adhésifs ainsi que des papiers et cartons blanchis d'un poids > 150 g/m ²)
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	59031090	Tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] ou stratifiés avec du poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus enduits de poly[chlorure de vinyle] ayant le caractère de revêtements muraux ainsi que des tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] conçus pour être utilisés comme revêtements de sol)
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	63061200	Bâches et stores d'extérieur de fibres synthétiques (sauf auvents plats en tissus légers, confectionnés selon le type de bâche)
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étayage, et les produits principalement en tôle)
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	76041090	Profilés en aluminium non allié, n.d.a.
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	76061191	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique et sauf tôles et bandes déployées)
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	76061193	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique)
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	76069200	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229_1452017s90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	76169990	Ouvrages en aluminium, non coulés ou non moulés, n.d.a.
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	82119300	Couteaux autres qu'à lame fixe, y.c. les serpettes fermantes, en métaux communs (sauf rasoirs à lame)
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	84513000	Machines et presses à repasser, y.c. les presses à fixer (à l'excl. des calandres à catir ou à repasser)
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	84775910	Presses pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières (sauf machines à mouler par injection, extrudeuses, machines à thermoformer et machines et appareils pour rechaper les pneumatiques)
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	85043180	Transformateurs à sec, d'une puissance <= 1 kVA (autres que transformateurs de mesure)
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	85051100	Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation, en métal (autres que plateaux, mandrins et dispositifs de fixation simil.)
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	85369040	Brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	85369095	Appareillage pour la coupure, le sectionnement, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension <= 1000 V (à l'excl. des fusibles, des coupe-circuit à fusibles, des disjoncteurs, des autres appareils pour la protection des circuits électriques, des relais et autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs, des douilles pour lampes, fiches et prises de courant, des éléments préfabriqués pour canalisations électriques, des connexions et éléments de contact pour fils et câbles, des testeurs de disques [wafers] à semi-conducteur, ainsi que des brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711)
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	85395000	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	85411000	Diodes, autres que les photodiodes et les diodes émettrices de lumière
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	85414010	Diodes émettrices de lumière, y compris les diodes laser
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	85423119	Circuits intégrés électroniques utilisés comme processeurs et contrôleurs, même combinés avec des mémoires, des convertisseurs, des circuits logiques, des amplificateurs, des horloges, des circuits de synchronisation ou d'autres circuits, mentionnés dans la note 9 b) 3) et 4) du chapitre 85 (à l'excl. des circuits intégrés à composants multiples)
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	85437001	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	85437002	Amplificateurs hyperfréquence

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-2017-12-29-AP-2017-90
-AU 2221Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018	
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	85437003	Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge	
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	85437004	Enregistreurs numériques de données de vol	
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	85437005	Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio	
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	85437006	Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son	
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	85437007	Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants	
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	85437008	Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique	
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	85437009	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage	
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85	
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	85442000	Câbles coaxiaux et autres conducteurs électriques coaxiaux	
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	85444290	Conducteurs électriques, pour une tension <= 1000 V, avec pièces de connexion, n.d.a. (sauf des types utilisés pour les télécommunications)	
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	94054099	Autres appareils d'éclairage électriques: autres que projecteurs	
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)	
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	3901 90 80	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)	
*	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	32151900	Encres d'imprimerie, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres noires)
	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	32159070	Encres à écrire ou à dessiner et autres encres, même concentrées ou sous formes solides, à l'excl. des cartouches d'encre (sans tête d'impression intégrée) (même concentrées ou sous formes solides, destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39, et incluant des composants mécaniques ou électriques) et de l'encre solide sous forme de blocs ouverts pour appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	39011090	Polyéthylène d'une densité < 0,94 (à l'excl. du polyéthylène linéaire)
2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	39012090	Polyéthylène d'une densité >= 0,94, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil., d'une densité >= 0,958 à 23°C, contenant <= 50 mg/kg d'aluminium, <= 2 mg/kg de calcium, de chrome, de fer, de nickel, de titane de chacune de ces matières et <= 8 mg/kg de vanadium, destiné à la fabrication de polyéthylène chlorosulfoné)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	15200000	Glycérol brut; eaux et lessives glycéreuses
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	26140000	Minerais de titane et leurs concentrés
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	28211000	Oxydes et hydroxydes de fer
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	28230000	Oxydes de titane
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	28258000	Oxydes d'antimoine
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	29031200	Dichlorométhane [chlorure de méthylène]
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	29054500	Glycérol
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	29141100	Acétone
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	29157050	Acide stéarique, ses sels et ses esters
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	29159070	Acides monocarboxyliques acycliques saturés, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes et peroxyacides; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. des acides formique, acétique, mono-, di- ou trichloroacétiques, propionique, butanoïques, pentanoïques, palmitique, stéarique et laurique et de leurs sels et esters et de l'anhydride acétique)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	29291000	Isocyanates
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	29299000	Composés à fonctions azotées (sauf isocyanates, composés aminés à fonctions oxygénées, sels et hydroxydes organiques d'ammonium quaternaires, lécithines et autres phosphoaminolipides, composés à fonction amide de l'acide carbonique, composés à fonction amine, carboxamide, carboximide, imine ou nitrile, composés diazoïques, azoïques ou azoxyques ainsi que les dérivés organiques de l'hydrazine ou de l'hydroxylamine)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	32041100	Colorants organiques synthétiques dispersés; préparations à base de colorants organiques synthétiques dispersés, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)

2223Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	32061100	Pigments et préparations à base de dioxyde de titane, contenant en poids >= 80% de dioxyde de titane calculé sur matière sèche, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinés à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	32064100	Outremer et ses préparations, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinés à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	32064970	Matières colorantes inorganiques ou minérales, n.d.a.; préparations à base de matières colorantes inorganiques ou minérales, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes, n.d.a. (sauf préparations visées aux n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3213 et 3215); produits inorganiques des types utilisés comme luminophores et magnétite)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	32064970	Matières colorantes inorganiques ou minérales, n.d.a.; préparations à base de matières colorantes inorganiques ou minérales, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes, n.d.a. (sauf préparations visées aux n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3213 et 3215, ainsi que les produits inorganiques des types utilisés comme luminophores et la magnétite)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	32071000	Pigments, opacifiants et couleurs préparés et préparations simil., des types utilisés pour la céramique, l'émaillerie ou la verrerie
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	32089099	Peintures et vernis à base de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	32110000	Siccatifs préparés
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	32129000	Pigments, y.c. les poudres et flocons métalliques, dispersés dans des milieux non aqueux, sous forme de liquide ou de pâte, des types utilisés pour la fabrication de peintures; teintures et autres matières colorantes, n.d.a., présentées dans des formes ou emballages pour la vente au détail
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	34021300	Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	34039900	Préparations lubrifiantes, y.c. les huiles de coupe, les préparations pour le dégrippage des écrous, les préparations antirouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants, ne contenant pas d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'excl. des préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	34049000	Cires artificielles et cires préparées (à l'excl. des cires de poly'oxyéthylène' [polyéthylèneglycols])
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	34070000	Pâtes à modeler, y.c. celles présentées pour l'amusement des enfants; compositions dites 'cires pour l'art dentaire' présentées en assortiments, dans des emballages de vente au détail ou en plaquettes, fers à cheval, bâtonnets ou sous des formes simil.; autres compositions pour l'art dentaire, à base de plâtre
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	35069900	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	38123990	Stabilisateurs composites pour caoutchouc ou matières plastiques (à l'excl. des mélanges d'oligomères de 2,2,4-triméthyl-1,2-dihydroquinoline (TMQ) et des préparations antioxydantes]

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 2223Z
Date de télétransmission : 20/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	38159090	Initiateurs de réaction, accélérateurs de réaction et préparations catalytiques, n.d.a. (à l'excl. des accélérateurs de vulcanisation, des catalyseurs supportés et des catalyseurs constitués d'acétate d'éthyltriphenylphosphonium sous forme de solution dans du méthanol)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	38249097	Produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes, y.c. les mélanges de produits naturels, n.d.a.
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	39011090	Polyéthylène d'une densité < 0,94 (à l'excl. du polyéthylène linéaire)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	39031100	Polystyrène expansible, sous formes primaires
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	39041000	Poly[chlorure de vinyle], sous formes primaires, non mélangé à d'autres substances
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	39059990	Polymères des esters de vinyle et autres polymères de vinyle, sous formes primaires (à l'excl. des polymères du chlorure de vinyle ou d'autres oléfines halogénées, du poly[acétate de vinyle], des copolymères, du poly[alcool vinylique], même contenant des groupes acétate non hydrolysés ainsi que du poly[formal de vinyle], en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil., d'un poids moléculaire >= 10.000 mais <= 40.000 et contenant en poids >= 9,5% mais <= 13% de groupes acétyle, évalués en acétate de vinyle, et >= 5% mais <= 6,5% de groupes hydroxy, évalués en alcool vinylique)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	39072011	Polyéthylèneglycols sous formes primaires
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	39072020	Polyéther-alcools, sous formes primaires (à l'excl. des polyéthylèneglycols)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	39073000	Résines époxydes, sous formes primaires
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	39079110	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, liquides, sous formes primaires (à l'excl. des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	39095090	Polyuréthanes sous formes primaires (à l'excl. du polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicyclohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	39153000	Déchets, rognures et débris de polymères du chlorure de vinyle
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	39162000	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en polymères du chlorure de vinyle
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	39172290	Tubes et tuyaux rigides, en polymères du propylène (à l'excl. des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	39172310	Tubes et tuyaux rigides, en polymères du chlorure de vinyle, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	39173900	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, renforcés d'autres matières ou associés à d'autres matières (à l'excl. des produits pouvant supporter une pression >= 27,6 MPa)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 2223Z
Date de télétransmission : 20/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	39174000	Accessoires pour tubes ou tuyaux [joints, coudes, raccords, p.ex.], en matières plastiques
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	39191012	Bandes en poly[chlorure de vinyle] ou en polyéthylène, dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé, auto-adhésives, en rouleaux d'une largeur <= 20 cm
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	39211200	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères alvéolaires du chlorure de vinyle, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	39235090	Bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques (à l'excl. des capsules de bouchage ou de surbouchage)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	39251000	Réservoirs, foudres, cuves et récipients analogues, en matières plastiques, d'une contenance > 300 l
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	39259010	Accessoires et garnitures destinés à être fixés à demeure aux portes, fenêtres, escaliers, murs ou autres parties de bâtiment, en matières plastiques
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	39259080	Éléments structuraux utilisés pour la construction des sols, murs, cloisons, plafonds, toits, etc., gouttières et accessoires, rambardes, balustrades, rampes et barrières simil., rayonnages de grandes dimensions destinés à être montés et fixés à demeure dans les magasins, ateliers, entrepôts, etc., motifs décoratifs architecturaux, p.ex. cannelures, coupoles, colombiers, et autres articles d'équipement pour la construction, en matières plastiques, n.d.a.
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	40118000	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins de génie civil, de travaux miniers et de manutention industrielle
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	40169300	Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	48182091	Essuie-mains, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en rouleaux d'une largeur <= 36 cm
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	48191000	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 2223Z
Date de télétransmission : 20/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	48219090	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	63023290	Linge de lit de fibres synthétiques ou artificielles (autre qu'en nontissés, autre qu'imprimé et autre qu'en bonneterie)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	63023990	Linge de lit de matières textiles (autre que de coton, fibres synthétiques ou artificielles, lin ou ramie, autre qu'imprimé, autre qu'en bonneterie)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	63049300	Articles d'ameublement, de fibres synthétiques (autres qu'en bonneterie et sauf couvertures, linge de lit, linge de table, linge de toilette et de cuisine, vitrages, rideaux, stores d'intérieur, cantonnières et tours de lit, couvre-lits, abat-jours et les articles du n° 9404 [sommiers et articles de literie])
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	63049900	Articles d'ameublement, de matières textiles (autres que de coton ou fibres synthétiques, autres qu'en bonneterie et sauf couvertures, linge de lit, linge de table, linge de toilette et de cuisine, vitrages, rideaux, stores d'intérieur, cantonnières et tours de lit, couvre-lits, abat-jours et les articles du n° 9404 [sommiers et articles de literie])
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	63053219	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	63059000	Sacs et sachets d'emballage de matières textiles (autres qu'en matières textiles synthétiques ou artificielles, coton, jute ou autres fibres textiles libériennes du n° 5303)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	70191910	Mèches et fils, de filaments de fibres de verre (à l'excl. des fils coupés d'une longueur <= 50 mm et des stratifils [rovings])
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	70193100	Mats de fibres de verre en couches irrégulières
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	70194000	Tissus de fibres de verre de stratifils [rovings]
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	72106900	Produits laminés plats, en fer ou aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus d'aluminium (autres que revêtus d'alliages d'aluminium et de zinc)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	72169900	Profilés en fer ou en aciers non alliés, obtenus ou parachevés à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, ou obtenus à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a. (autres que ceux obtenus à partir de produits laminés plats)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	73072980	Accessoires de tuyauterie en aciers inoxydables (sauf accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, moulés, filetés)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	73072990	Accessoires de tuyauterie en aciers inoxydables (sauf produits moulés, produits filetés ou à souder bout à bout ou à souder, et sauf brides)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	73090090	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières solides, d'une contenance > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés aménagés pour un ou plusieurs moyens de transport)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	73144900	Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	73181595	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	74122000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	79039000	Poudres et paillettes de zinc (sauf granulés et grenailles en zinc, sauf paillettes découpées du n° 8308 et sauf poussières de zinc)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	82055980	Outils à main (y.c. les diamants de vitriers) en métaux communs, n.d.a.
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	83014090	Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	83024190	Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	83024200	Garnitures, ferrures et simil., pour meubles, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières et roulettes)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	83119000	Fils, baguettes, tubes, plaques, électrodes et articles simil. en métaux communs ou en carbures métalliques, enrobés ou fourrés de décapants ou de fondants, pour brasage, soudage ou dépôt de métal ou de carbures métalliques, n.d.a., ainsi que fils et baguettes en poudres de métaux communs agglomérés, pour métallisation par projection, n.d.a.
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84021990	Chaudières à vapeur, y.c. les chaudières mixtes (autres que les chaudières aquatubulaires et les chaudières pour le chauffage central conçues pour produire à la fois de l'eau chaude et de la vapeur à basse pression)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84029000	Parties de chaudières à vapeur et de chaudières dites 'à eau surchauffée', n.d.a.
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84041000	Appareils auxiliaires pour chaudières des n° 8402 ou 8403 (économiseurs, surchauffeurs, appareils de ramonage ou de récupération des gaz, p.ex.)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84137029	Pompes immergées multicellulaires

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84148022	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h <= 60 m ³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84148051	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression > 15 bar, d'un débit/h <= 120 m ³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84159000	Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84212100	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84248940	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84248970	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés

Accusé de réception en préfecture
73-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 2223Z
Date de télétransmission : 20/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84251100	Palans à moteur électrique
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84251900	Palans autres qu'à moteur électrique
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84282080	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques (autres que pour produits en vrac)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84311000	Parties de palans; treuils, cabestans; crics et vérins, n.d.a.
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (autres que pour le travail des matières textiles et que scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84775980	Machines et appareils à mouler ou à former, pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières (sauf machines à mouler par injection; extrudeuses; machines à mouler par soufflage; machines à mouler sous vide et autres machines à thermoformer; machines et appareils à mouler ou à rechapier les pneumatiques ou à mouler ou à former les chambres à air; presses diverses; machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84778011	Machines pour la transformation des résines réactives
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84778095	Machines de découpage et machines à refendre pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84778099	Machines et appareils pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières, n.d.a. dans le chapitre 84
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84779080	Parties des machines et appareils pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières des n° 8477 10 00 à 8477 80 99, n.d.a. (à l'excl. des parties de machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 2223Z
Date de télétransmission : 20/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84807900	Moules pour le caoutchouc ou les matières plastiques (à l'excl. des articles pour le moulage par injection ou par compression)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84818071	Robinets à soupapes, en fonte (à l'excl. des vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, vannes de régulation et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	90278011	pH mètres, rH mètres et autres appareils pour mesurer la conductivité, électroniques
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	94051098	Lustres et autres appareils d'éclairage électrique des types utilisés pour lampes et tubes à décharge à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur (autres qu'en matières plastiques, céramiques et en verre)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	96020000	Matières végétales ou minérales à tailler, travaillées, et ouvrages en ces matières, n.d.a.; ouvrages moulés ou taillés en cire, en paraffine, en stéarine, en gommes ou résines naturelles, en pâtes à modeler, et autres ouvrages moulés ou taillés, n.d.a.; gélatine non durcie, travaillée et ouvrages en cette matière
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	39251000	Réservoirs, foudres, cuves et récipients analogues, en matières plastiques, d'une contenance > 300 l
2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	40092100	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés seulement à l'aide de métal ou autrement associés seulement à du métal, sans accessoires

Accusé de réception en préfecture
973-200052675-20171220-AP-2017-0016-Annexes à
-AU 2229A
base de matières plastiques
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	40169997	Ouvrages en caoutchouc vulcanisé non durci, n.d.a. (à l'excl. des ouvrages en caoutchouc alvéolaire)
2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	73072210	Manchons en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)
2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	73079100	Brides en fer ou aciers (autres que moulés ou en acier inoxydable)
2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
* 2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	84141015	Pompes à vide des types utilisées pour la fabrication de semi-conducteurs ou des types utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de dispositifs d'affichage à écran plat
2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	84141089	Pompes à vide (autres que pompes à vide utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de semi-conducteurs ou de dispositifs d'affichage à écran plat, destinées à être utilisées dans la fabrication des semi-conducteurs, pompes à piston tournant, pompes à palettes, pompes moléculaires, pompes Roots, pompes à diffusion, pompes cryostatiques et pompes à adsorption)
2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
2351Z	Fabrication de ciment	25201000	Gypse; anhydrite
2351Z	Fabrication de ciment	28273910	Chlorures d'étain
2351Z	Fabrication de ciment	32159070	Encres à écrire ou à dessiner et autres encres, même concentrées ou sous formes solides, à l'excl. des cartouches d'encre (sans tête d'impression intégrée) (même concentrées ou sous formes solides, destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39, et incluant des composants mécaniques ou électriques) et de l'encre solide sous forme de blocs ouvrés pour appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39)
2351Z	Fabrication de ciment	38244000	Additifs préparés pour ciments, mortiers ou bétons
2351Z	Fabrication de ciment	39201023	Feuilles en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur >= 20 micromètres mais <= 40 micromètres, destinées à la fabrication de film photorésistant pour les semi-conducteurs ou des circuits imprimés
2351Z	Fabrication de ciment	39201025	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, imprimées, non renforcées, ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, imprimées, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94, (à l'excl. des feuilles étirables non imprimées, et des feuilles en polyéthylène d'une épaisseur >= 20 mais <= 40 micromètres destinées à la fabrication de film photorésistant pour les semi-conducteurs ou des circuits imprimés)
2351Z	Fabrication de ciment	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 20/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2351Z	Fabrication de ciment	48193000	Sacs, en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, d'une largeur à la base >= 40 cm
2351Z	Fabrication de ciment	48194000	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose (à l'excl. des pochettes pour disques et des sacs d'une largeur à la base >= 40 cm)
2351Z	Fabrication de ciment	63053219	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
2351Z	Fabrication de ciment	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étayage, et les produits principalement en tôle)
2351Z	Fabrication de ciment	73121083	Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 12 mm mais <= 24 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)
2351Z	Fabrication de ciment	73151200	Chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier (autres qu'à rouleaux)
2351Z	Fabrication de ciment	73158200	Chaînes en fonte, fer ou acier, à maillons soudés (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes et à maillons à étais)
2351Z	Fabrication de ciment	73158900	Chaînes et chaînettes en fonte, fer ou acier (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes, à maillons à étais, à maillons soudés, et leurs parties; chaînes et chaînettes de montres, d'horloges ou de bijouterie; chaînes dentées et à scie; chenilles, chaînes à entraînement pour transporteurs; chaînes à pinces pour matériel de l'industrie textile; dispositifs de sécurité à chaînes pour verrouiller les portes; chaînes d'arpenteur)
2351Z	Fabrication de ciment	73159000	Parties de chaînes et chaînettes antidérapantes, à maillons à étais, et autres chaînes et chaînettes du n° 7315 (à l'excl. des parties de chaînes à maillons articulés)
2351Z	Fabrication de ciment	84131900	Pompes pour liquides, même comportant un dispositif mesureur; élévateurs à liquides-autres
2351Z	Fabrication de ciment	84132000	Pompes à bras pour liquides (sauf les pompes avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319)
2351Z	Fabrication de ciment	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
2351Z	Fabrication de ciment	84143089	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW (sauf compresseurs hermétiques ou semi-hermétiques)
2351Z	Fabrication de ciment	84148078	Compresseurs volumétriques rotatifs à plusieurs arbres, autres qu'à vis (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables et sauf compresseurs volumétriques rotatifs à vis)
2351Z	Fabrication de ciment	84149000	Parties de pompes à air ou à vide, de compresseurs d'air ou d'autres gaz et de ventilateurs, de hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, n.d.a.
2351Z	Fabrication de ciment	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
2351Z	Fabrication de ciment	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2351Z	Fabrication de ciment	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
2351Z	Fabrication de ciment	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
2351Z	Fabrication de ciment	84219910	Parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15
2351Z	Fabrication de ciment	84229090	Parties de machines à emballer ou emballer les marchandises et autres machines et appareils du n° 8422, n.d.a. (à l'excl. des parties pour machines à laver la vaisselle)
2351Z	Fabrication de ciment	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
2351Z	Fabrication de ciment	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
2351Z	Fabrication de ciment	84261100	Ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes
2351Z	Fabrication de ciment	84272019	autres chariots autopropulsés
2351Z	Fabrication de ciment	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
2351Z	Fabrication de ciment	84283990	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises (à l'excl. des appareils spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains, des appareils à benne, à bande ou à courroie, des appareils à rouleaux ou à galets, des appareils pneumatiques et des passeurs automatiques de circuits pour le transport, la manutention et le stockage de matériels pour dispositifs à semi-conducteur)
2351Z	Fabrication de ciment	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
2351Z	Fabrication de ciment	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
2351Z	Fabrication de ciment	84313900	Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.
2351Z	Fabrication de ciment	84314100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines ou appareils des n°s 8425 à 8430 - autres
2351Z	Fabrication de ciment	84439990	Parties et accessoires d'imprimantes, de machines à copier et de machines à télécopier, n.d.a. (à l'excl. des assemblages électroniques ainsi que de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
2351Z	Fabrication de ciment	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
2351Z	Fabrication de ciment	84733020	Parties et accessoires (autres que les coffrets, housses et similaires) reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux machines ou appareils - Assemblages électroniques
2351Z	Fabrication de ciment	84749010	Parties des machines et appareils visés au n° 8474, n.d.a., coulées ou moulées en fonte, fer ou acier
2351Z	Fabrication de ciment	84749090	Parties des machines et appareils visés au n° 8474, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
2351Z	Fabrication de ciment	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
2351Z	Fabrication de ciment	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
2351Z	Fabrication de ciment	84812090	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques
2351Z	Fabrication de ciment	84814090	Soupapes de trop-plein ou de sûreté (autres qu'en fonte ou en acier)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2351Z	Fabrication de ciment	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
2351Z	Fabrication de ciment	84818099	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques - autres
2351Z	Fabrication de ciment	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
2351Z	Fabrication de ciment	84825000	Roulements à billes, à galets, à rouleaux cylindriques
2351Z	Fabrication de ciment	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
2351Z	Fabrication de ciment	84833032	Paliers pour machines, pour tous types de roulements
2351Z	Fabrication de ciment	84834059	Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses
2351Z	Fabrication de ciment	84835080	Volants et poulies, y compris les poulies à moufles
2351Z	Fabrication de ciment	84836080	Embrayages et organes d'accouplement, y compris les joints d'articulation
2351Z	Fabrication de ciment	84839089	Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément; parties
2351Z	Fabrication de ciment	84849000	Joints métalloplastiques; jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues; joints d'étanchéité mécaniques
2351Z	Fabrication de ciment	85011010	Moteurs synchrones, d'une puissance <= 18 W
2351Z	Fabrication de ciment	85013100	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W
2351Z	Fabrication de ciment	85015220	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 W mais <= 7,5 kW
2351Z	Fabrication de ciment	85015230	autres moteurs à courant alternatif, polyphasés d'une puissance excédant 750 W mais n'excédant pas 75 kW
2351Z	Fabrication de ciment	85015381	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 75 kW mais <= 375 kW (à l'excl. des moteurs de traction)
2351Z	Fabrication de ciment	85030010	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines des n°s 8501 ou 8502
2351Z	Fabrication de ciment	85042210	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance excédant 650 kVA mais n'excédant pas 1 600 kVA
2351Z	Fabrication de ciment	85044090	Convertisseur statique - autres
2351Z	Fabrication de ciment	85052000	Accouplements, embrayages, variateurs de vitesse et freins électromagnétiques
2351Z	Fabrication de ciment	85059021	Electro-aimants des types utilisés exclusivement ou principalement pour les appareils de diagnostic par visualisation à résonance magnétique, autres que les électro-aimants de la position 9018
2351Z	Fabrication de ciment	85059029	Électro-aimants; plateaux, mandrins et dispositifs magnétiques ou électromagnétiques simil. de fixation (à l'excl. des électro-aimants des types utilisés exclusivement ou principalement pour les appareils de diagnostic par visualisation à résonance magnétique, autres que les électro-aimants de la position 9018)
2351Z	Fabrication de ciment	85141080	Fours industriels ou de laboratoires, à résistance [à chauffage indirect] (autres que pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur sur disques [wafers] à semi-conducteur)
2351Z	Fabrication de ciment	90248090	Machines et appareils d'essais des propriétés mécaniques des matériaux, non électroniques (autres que métaux)
2351Z	Fabrication de ciment	90251920	Densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants similaires, thermomètres, pyromètres, baromètres, hygromètres et psychromètres, enregistreurs ou non, même combinés entre eux

Accusé de réception en préfecture
973-26052678-20171229-AP-2017-90-annex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2351Z	Fabrication de ciment	90261029	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit, du niveau, de la pression ou d'autres caractéristiques variables des liquides ou des gaz (débitmètres, indicateurs de niveau, manomètres, compteurs de chaleur, par exemple), à l'exclusion des instruments et appareils des n°s 9014, 9015, 9028 ou 9032
2351Z	Fabrication de ciment	90262080	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, non électroniques (à l'excl. des manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique et des instruments et appareils pour la régulation pour le contrôle automatiques)
2351Z	Fabrication de ciment	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
2351Z	Fabrication de ciment	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	25030090	Soufres de toute espèce (à l'excl. des soufres bruts, des soufres non raffinés, du soufre sublimé, du soufre précipité et du soufre colloïdal)
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	32159070	Encres à écrire ou à dessiner et autres encres, même concentrées ou sous formes solides, à l'excl. des cartouches d'encre (sans tête d'impression intégrée) (même concentrées ou sous formes solides, destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39, et incluant des composants mécaniques ou électriques) et de l'encre solide sous forme de blocs ouverts pour appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39)
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étayage, et les produits principalement en tôle)
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	73158900	Chaînes et chaînettes en fonte, fer ou acier (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes, à maillons à étais, à maillons soudés, et leurs parties; chaînes et chaînettes de montres, d'horloges ou de bijouterie; chaînes dentées et à scie; chenilles, chaînes à entraînement pour transporteurs; chaînes à pinces pour matériel de l'industrie textile; dispositifs de sécurité à chaînes pour verrouiller les portes; chaînes d'arpenteur)
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	84134000	Pompes à béton
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	84136031	Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	84281020	Ascenseurs et monte-charge, électriques

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	84289090	Autres machines et appareils de levage, de chargement, de déchargement ou de manutention: autres machines et appareils: autres que Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	84306100	Machines et appareils à tasser ou à compacter, non autopropulsés (sauf outillage pour emploi à la main)
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	84313900	Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	84431970	Machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442 (à l'excl. des machines à imprimer les matières textiles, de ceux utilisés pour la fabrication des semi-conducteurs, des imprimantes à jet d'encre, des duplicateurs hectographiques ou à stencils, des machines à imprimer les adresses et des autres machines de bureau à imprimer des n° 8469 à 8472, des machines offset, flexographiques, typographiques et héliographiques)
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	84669195	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, etc., y.c. le travail à froid du verre, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	84742000	Machines et appareils à concasser, broyer ou pulvériser les matières minérales solides
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	84748010	Machines à agglomérer, former ou mouler les pâtes céramiques
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	84749010	Parties des machines et appareils visés au n° 8474, n.d.a., coulés ou moulés en fonte, fer ou acier
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	84749090	Parties des machines et appareils visés au n° 8474, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	84806000	Moules pour les matières minérales (autres qu'en graphite ou autres formes de carbone, autres qu'en produits céramiques ou en verre)
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	84818079	Robinets à soupapes (autres qu'en fonte ou acier et à l'excl. des vannes de régulation de température, détendeurs, vannes de transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, vannes de régulation et sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	84839089	Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)

Accusé de réception en Préfecture
973-200052678-2017-1229-AR-2017-90-Annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	84879090	Parties de machines ou d'appareils du chapitre 84, sans caractéristiques spéciales d'utilisation, n.d.a.
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	85011099	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 37,5 W
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	85013280	Moteurs et génératrices à courant continu, puissance > 7,5 kW mais <= 75 kW
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	85071092	Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, d'un poids > 5 kg, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage)
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable (autres que les commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information)
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	85371095	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	85371098	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1000 V (autres que les appareils de commutation pour la téléphonie et la télégraphie par fil, les armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, les appareils de commande à mémoire programmable, ainsi que les dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage)
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	86090090	Cadres et conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport (à l'excl. des conteneurs avec blindage en plomb, pour le transport des matières radioactives [Euratom])
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	87054000	Camions-bétonnières
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	90248090	Machines et appareils d'essais des propriétés mécaniques des matériaux, non électroniques (autres que métaux)
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	90258080	Densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants simil., hygromètres et psychromètres, même combinés entre eux ou à des thermomètres ou baromètres, non électroniques
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	90261029	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, électroniques (à l'excl. des débitmètres ainsi que des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	25202000	Plâtres, même colorés ou additionnés de faibles quantités d'accélérateurs ou de retardateurs
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	28211000	Oxydes et hydroxydes de fer
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	28212000	Terres colorantes contenant en poids >= 70% de fer combiné, évalué en Fe2O3

Accusé de réception en préfecture
973-26052678-20171229-AP-2017-90-annex1
AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	32064970	Matières colorantes inorganiques ou minérales, n.d.a.; préparations à base de matières colorantes inorganiques ou minérales, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes, n.d.a. (sauf préparations visées aux n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3213 et 3215); produits inorganiques des types utilisés comme luminophores et magnétite)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	32071000	Pigments, opacifiants et couleurs préparés et préparations simil., des types utilisés pour la céramique, l'émaillerie ou la verrerie
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	32159070	Encres à écrire ou à dessiner et autres encres, même concentrées ou sous formes solides, à l'excl. des cartouches d'encre (sans tête d'impression intégrée) (même concentrées ou sous formes solides, destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39, et incluant des composants mécaniques ou électriques) et de l'encre solide sous forme de blocs ouverts pour appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	34029090	Préparations pour lessives, y.c. les préparations auxiliaires de lavage, et préparations de nettoyage (à l'excl. des préparations conditionnées pour la vente au détail, des savons, des préparations tensio-actives, des agents de surface organiques ainsi que des produits et préparations destinés au lavage de la peau sous forme de liquide ou de crème)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	38140090	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	38244000	Additifs préparés pour ciments, mortiers ou bétons
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	39031900	Polystyrène sous formes primaires (à l'excl. du polystyrène expansible)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	44109000	Panneaux en fragments provenant de la bagasse, bambou ou paille de céréales ou en autres matières ligneuses, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf en bois ainsi que des panneaux de fibres, des panneaux cellulaires, des panneaux de particules plaqués et des panneaux constitués par des matières ligneuses agglomérées avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	55031900	Fibres discontinues de nylon ou d'autres polyamides, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature (à l'excl. des fibres d'aramides)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	55033000	Fibres discontinues acryliques ou modacryliques, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	55034000	Fibres discontinues de polypropylène, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	73079290	Coudes et courbes en fonte, fer ou acier, filetés (à l'excl. des produits moulés et des produits en aciers inoxydables)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	73079399	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, à souder bout à bout, plus grand diamètre extérieur > 609,6 mm (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf coudes, courbes et brides)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	73090051	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance > 100 000 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)

Accusé de réception en préfecture
973-26652678-20171229-AP-2017-90-annex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	73090090	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières solides, d'une contenance > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés aménagés pour un ou plusieurs moyens de transport)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	73262000	Ouvrages en fil de fer ou d'acier, n.d.a.
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84082057	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une puissance > 100 kW mais <= 200 kW (sauf moteurs pour l'industrie du montage du n° 8408 20 10 et sauf moteurs pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers sur roues)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84089045	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 30 kW mais <= 50 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84099900	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84121000	Propulseurs à réaction autres que les turboréacteurs
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84128080	Moteurs et machines motrices, non électriques (sauf turbines à vapeur, moteurs à piston, turbines hydrauliques, roues hydrauliques, turbines à gaz, moteurs à réaction, moteurs hydrauliques et oléohydrauliques, moteurs pneumatiques, machines à vapeur d'eau ou autres vapeurs ainsi que moteurs électriques)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84133080	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (à l'excl. des pompes d'injection)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84135040	Pompes doseuses pour liquides, volumétriques alternatives, à moteur
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84137059	Pompes pour liquides, centrifuges, à roue radiale, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm, monocellulaires, à simple flux, non monobloc (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84148028	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h > 60 m ³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84148059	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression > 15 bar, d'un débit/h > 120 m ³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84212100	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84219990	Parties des machines et appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a. (à l'excl. des parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84239010	Parties d'appareils et d'instruments de pesage relevant des sous-positions 8423 30 10, 8423 81 21, 8423 81 23, 8423 81 25, 8423 81 29, 8423 82 20 ou 8423 89 20
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84239090	Parties d'appareils et d'instruments de pesage (à l'excl. de ceux relevant des sous-positions 8423 30 10, 8423 81 21, 8423 81 23, 8423 81 25, 8423 81 29, 8423 82 20 ou 8423 89 20)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84248940	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84248970	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84249020	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84249080	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84253100	Treuil et cabestans, à moteur électrique
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84253900	Treuil et cabestans, autres qu'à moteur électrique
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84264100	Bigues et chariots-grues et autres machines et appareils autopropulsés, sur pneumatiques (à l'excl. des grues automotrices, portiques mobiles se déplaçant sur pneumatiques et sauf chariots-cavaliers)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84311000	Parties de palans; treuil, cabestans; crics et vérins, n.d.a.
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84313900	Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84314200	Lames de boteurs (bulldozers) ou de boteurs biais (angledozers), n.d.a.
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84431920	Machines et appareils à imprimer les matières textiles (à l'excl. des machines et appareils offset, flexographiques, typographiques et héliographiques)

Accusé de réception en préfecture
973-26052678-20171229-AP-2017-90 à l'annexe 1
AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84642080	Machines à meuler et à polir pour le travail de la pierre, du béton, de l'amiant-ciment ou de matières minérales simil. (à l'excl. des machines pour emploi à la main, pour le travail à froid du verre et les machines pour le travail des disques [wafers] à semi-conducteur)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84669195	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, etc., y.c. le travail à froid du verre, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84679900	Parties d'outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur électrique ou non électrique incorporé, n.d.a.
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84743900	Machines et appareils à mélanger ou à malaxer les matières minérales solides (y.c. les poudres et les pâtes) (sauf bétonnières et appareils à gâcher le ciment, machines à mélanger les matières minérales au bitume et sauf calandres)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84749010	Parties des machines et appareils visés au n° 8474, n.d.a., coulées ou moulées en fonte, fer ou acier
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84749090	Parties des machines et appareils visés au n° 8474, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84779080	Parties des machines et appareils pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières des n° 8477 10 00 à 8477 80 99, n.d.a. (à l'excl. des parties de machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84806000	Moules pour les matières minérales (autres qu'en graphite ou autres formes de carbone, autres qu'en produits céramiques ou en verre)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84812090	Valves pour transmissions pneumatiques
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84813099	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (autres qu'en fonte ou acier)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84814010	Soupapes de trop-plein ou de sûreté en fonte ou en acier
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84814090	Soupapes de trop-plein ou de sûreté (autres qu'en fonte ou en acier)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84818069	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc. (autres qu'en fonte ou acier et sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)

Accusé de réception en préfecture
973-26032678-20171229-AP-2017-90 annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84818079	Robinets à soupapes (autres qu'en fonte ou acier et à l'excl. des vannes de régulation de température, détendeurs, vannes de transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, vannes de régulation et sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84818081	Robinets à tournant sphérique, conique ou cylindrique (à l'excl. de la robinetterie sanitaire et des vannes pour radiateurs de chauffage central)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84825000	Roulements à rouleaux cylindriques
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84829190	Billes, galets, rouleaux, aiguilles pour roulements (autres que rouleaux coniques et billes en acier du n° 7326)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84832000	Paliers à roulements incorporés, pour machines
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84833038	Paliers sans roulements incorporés, pour machines et coussinets (sauf pour tous types de roulements)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84835020	Volants et poulies, y.c. les poulies à mofles, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84836080	Embrayages et organes d'accouplement, y.c. les joints d'articulation, pour machines (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	84879090	Parties de machines ou d'appareils du chapitre 84, sans caractéristiques spéciales d'utilisation, n.d.a.
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	85011091	Moteurs universels, d'une puissance <= 37,5 W
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	85011099	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 37,5 W
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	85012000	Moteurs universels, d'une puissance > 37,5 W
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	85013100	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	85015100	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	85015220	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 W mais <= 7,5 kW
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	85072080	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure et au lithium-ion)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171228-AP-2017-90-annex1
AU 2363Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	87012010	Tracteurs routiers pour semi-remorques, neufs
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	87021011	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), neufs, d'une cylindrée > 2500 cm ³
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	87021019	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), usagés, d'une cylindrée > 2500 cm ³
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	87021091	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), neufs, d'une cylindrée <= 2500 cm ³
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	87022010	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, d'une cylindrée > 2500 cm ³
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	87022090	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, d'une cylindrée <= 2500 cm ³
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	87054000	Camions-bétonnières
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	87059030	Voitures-pompes à béton
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	87059090	Véhicules automobiles à usages spéciaux (autres que ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises et sauf camions-béonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton et dépanneuses)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	87089997	Parties et accessoires pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux, n.d.a. (sauf en aciers estampés)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	90241080	Machines et appareils d'essais des propriétés mécaniques des métaux (à l'excl. pour essais universels, de traction ou de dureté)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	90248019	Machines et appareils d'essais des propriétés mécaniques des matériaux, électroniques (autres que les métaux, textiles, papiers et cartons)
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	90258080	Densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants simil., hygromètres et psychromètres, même combinés entre eux ou à des thermomètres ou baromètres, non électroniques
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	90318020	Instruments, appareils et machines pour la mesure ou le contrôle de grandeurs géométriques
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2370Z	Taille, façonnage et finissage de pierres	3904	'Polymères du chlorure de vinyle ou d'autres oléfines halogénées, sous formes primaires
2370Z	Taille, façonnage et finissage de pierres	3905	'Polymères d'acétate de vinyle ou d'autres esters de vinyle, sous formes primaires; autres polymères de vinyle, sous formes primaires
2370Z	Taille, façonnage et finissage de pierres	3906	'Polymères acryliques, sous formes primaires

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2370Z	Taille, façonnage et finissage de pierres	3907	'Polycétals, autres polyéthers et résines époxydes, sous formes primaires; polycarbonates, résines alkydes, polyesters allyliques et autres polyesters, sous formes primaires
2370Z	Taille, façonnage et finissage de pierres	3908	Polyamides, sous formes primaires
2370Z	Taille, façonnage et finissage de pierres	3908	'Résines aminiques, résines phénoliques et polyuréthanes, sous formes primaires
2370Z	Taille, façonnage et finissage de pierres	25061000	Quartz (autres que les sables naturels)
2370Z	Taille, façonnage et finissage de pierres	25151200	Marbres et travertins, simpl. débités, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire
2370Z	Taille, façonnage et finissage de pierres	32149000	Enduits non réfractaires des types utilisés en maçonnerie
2370Z	Taille, façonnage et finissage de pierres	39100000	Silicones sous formes primaires
2370Z	Taille, façonnage et finissage de pierres	39221000	Baignoires, douches, éviers et lavabos, en matières plastiques
2370Z	Taille, façonnage et finissage de pierres	68022300	Granit et ouvrages en ces pierres, simpl. taillés ou sciés, à surface plane ou unie (sauf à surface entièrement ou partiellement rabotée, poncée au papier sablé, grossièrement ou finement meulée ou polie des n° 6801 00 00 ou 6802 10 00)
2370Z	Taille, façonnage et finissage de pierres	68029310	Granit de n'importe quelle forme, poli, décoré ou autrement travaillé, mais non sculpté, d'un poids net >= 10 kg (sauf pendules et articles d'horlogerie, appareils d'éclairage et leurs parties; pavés, bordures de trottoirs et dalles de pavage)
2370Z	Taille, façonnage et finissage de pierres	68029990	Pierres de taille ou de construction (sauf pierres calcaires, granit et ardoise), de toutes formes, polies, décorées ou autrement travaillées, d'un poids net < 10 kg; sculptures réalisées à partir de ces pierres (sauf ouvrages du n° 680210; articles en basalte fondu ou en stéatite céramique; boutons; bijouterie de fantaisie; appareils d'horlogerie ou d'éclairage et leurs parties; objets d'art originaux sculptés)
2370Z	Taille, façonnage et finissage de pierres	68101900	Tuiles, carreaux, dalles, briques et articles similaires: autre
2370Z	Taille, façonnage et finissage de pierres	68109900	Ouvrages en ciment, en béton ou en pierres artificielles, même armés (sauf éléments préfabriqués pour le bâtiment ou le génie civil; tuiles, carreaux, dalles, briques et articles simil.)
2370Z	Taille, façonnage et finissage de pierres	69029000	Briques, dalles, carreaux et pièces céramiques de construction analogues, réfractaires (autres qu'avec une teneur en poids en éléments Mg, Ca ou Cr pris isolément ou ensemble et exprimés en MgO, CaO ou Cr2O3 > 50% ou avec une teneur en poids en alumine (Al2O3), en silice (SiO2) ou en mélange ou combinaison de ces matières > 50%, et sauf produits en farines siliceuses fossiles ou en terres siliceuses analogues)
2370Z	Taille, façonnage et finissage de pierres	73241000	Éviers et lavabos en aciers inoxydables
2370Z	Taille, façonnage et finissage de pierres	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
2370Z	Taille, façonnage et finissage de pierres	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
2370Z	Taille, façonnage et finissage de pierres	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
2370Z	Taille, façonnage et finissage de pierres	84649000	Machines-outils pour le travail de la pierre, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales simil., ou pour le travail à froid du verre (autres qu'à scier, à meuler ou à polir et autres que les machines pour emploi à la main et les machines pour le travail des disques [wafers] à semi-conducteur)

Accusé de réception en préfecture
73-200052678-2017-12-29-NA-2017-90 page 1 de
AU 2370Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2370Z	Taille, façonnage et finissage de pierres	84669195	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, etc., y.c. le travail à froid du verre, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
2370Z	Taille, façonnage et finissage de pierres	84679900	Parties d'outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur électrique ou non électrique incorporé, n.d.a.
2370Z	Taille, façonnage et finissage de pierres	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	73089099	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (sauf tours et pylônes; ponts et éléments de ponts; constructions et parties de constructions en tôle; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étaillage; barrages, vannes, portes-écluses, débarcadères, docks fixes et autres constructions maritimes ou fluviales)
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	84169000	Parties de brûleurs pour l'alimentation des foyers et des foyers automatiques, de leurs avant-foyers, grilles mécaniques, dispositifs mécaniques pour l'évacuation des cendres et dispositifs simil., n.d.a.
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	84219910	Parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	84219990	Parties des machines et appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a. (à l'excl. des parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15)
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pese-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)

2399Z Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	84743200	Machines à mélanger les matières minérales au bitume
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	84749090	Parties des machines et appareils visés au n° 8474, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	84791000	Machines et appareils pour les travaux publics, le bâtiment ou les travaux analogues, n.d.a.
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	84834051	Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses, pour machines
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	84839089	Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	85030099	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)

2399Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	85371095	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	85371098	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1000 V (autres que les appareils de commutation pour la téléphonie et la télégraphie par fil, les armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, les appareils de commande à mémoire programmable, ainsi que les dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage)
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	90153010	Niveaux, électroniques
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	90248090	Machines et appareils d'essais des propriétés mécaniques des matériaux, non électroniques (autres que métaux)
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	90269000	Parties et accessoires des instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit, du niveau, de la pression ou d'autres caractéristiques variables des liquides ou des gaz, n.d.a.
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	40169997	Ouvrages en caoutchouc vulcanisé non durci, n.d.a. (à l'excl. des ouvrages en caoutchouc alvéolaire)
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	59039099	Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des matières plastiques autres que le poly[chlorure de vinyle] ou le polyuréthane (sauf tissus dont la matière textile constitue l'endroit, nappes tramées pour pneumatiques obtenues à partir de fils à haute ténacité de polyamides, polyester ou rayonne viscosé et tissus imprégnés ou enduits ayant le caractère de revêtements muraux ou bien enduits ou recouverts de matières plastiques et utilisés comme revêtements de sol)
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	68061000	Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil., même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	68159900	Ouvrages en pierres ou en autres matières minérales n.d.a. (sauf contenant de la magnésite, de la dolomie ou de la chromite et ouvrages en graphite ou en autre carbone)
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	70199000	Fibres de verre, y.c. la laine de verre, et ouvrages en ces matières (sauf fibres discontinues; stratifiés [rovings], mèches et fils; laine de verre coupée; tissus, y.c. les rubans; voiles, mats, nappes, panneaux et produits simil. non tissés; laines minérales et ouvrages en ces laines; pièces isolantes électriques; fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres; brosses et pinceaux en fibres de verre; perruques pour poupées)
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	72089080	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, mais non plaqués ni revêtus, non perforés
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	72169900	Profilés en fer ou en aciers non alliés, obtenus ou parachevés à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, ou obtenus à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a. (autres que ceux obtenus à partir de produits laminés plats)
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	73041100	Tubes et tuyaux sans soudure, en aciers inoxydables, des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171220-AP-2017-90-Annex
-AU 2420Z - tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception en préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	73049000	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section autre que circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	73063072	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en fer ou en aciers, diamètre extérieur <= 168,3 mm, zingués (sauf les tubes des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole et du gaz et sauf tubes de précision et tubes filetés ou filetables dits 'tubes gaz')
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	73071990	Accessoires de tuyauterie moulés en fer ou acier (sauf fonte)
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	73072100	Brides en aciers inoxydables (non moulés)
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	73079290	Coudes et courbes en fonte, fer ou acier, filetés (à l'excl. des produits moulés et des produits en aciers inoxydables)
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	73121020	Torons et câbles en aciers inoxydables (sauf produits isolés pour l'électricité et sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles)
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	73143100	Grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, soudés aux points de rencontre, zingués (sauf en fils dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm avec une surface de mailles >= 100 cm ²)
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	76061191	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique et sauf tôles et bandes déployées)
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	76061291	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf bandes pour stores vénitiens et sauf tôles et bandes déployées)
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	83079000	Tuyaux flexibles en métaux communs autres que le fer ou l'acier, même avec accessoires
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	84211970	Centrifugeuses, y.c. lesessoreuses centrifuges (à l'excl. des appareils pour la séparation isotopique, des écrémeuses, desessoreuses à linge ainsi que des centrifugeuses des types utilisés dans les laboratoires et dans la fabrication des disques [wafers] à semi-conducteur)
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	84253100	Treuil et cabestans, à moteur électrique
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	84622991	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser, ou planer, pour le travail des métaux, hydrauliques (autres que pour le travail des produits plats, autres qu'à commande numérique)
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	84818019	Robinetterie sanitaire (sauf mélangeurs et mitigeurs)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 2420Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	84818061	Robinetts et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc., en fonte (sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	84818069	Robinetts et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc. (autres qu'en fonte ou acier et sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	85012000	Moteurs universels, d'une puissance > 37,5 W
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	85014080	Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 750 W
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	85371010	Commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	90261029	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, électroniques (à l'excl. des débitmètres ainsi que des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	32089099	Peintures et vernis à base de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	39201089	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	39206100	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polycarbonates non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	39259010	Accessoires et garnitures destinés à être fixés à demeure aux portes, fenêtres, escaliers, murs ou autres parties de bâtiment, en matières plastiques
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	39259080	Éléments structuraux utilisés pour la construction des sols, murs, cloisons, plafonds, toits, etc., gouttières et accessoires, rambardes, balustrades, rampes et barrières simil., rayonnages de grandes dimensions destinés à être montés et fixés à demeure dans les magasins, ateliers, entrepôts, etc., motifs décoratifs architecturaux, p.ex. cannelures, coupoles, colombiers, et autres articles d'équipement pour la construction, en matières plastiques, n.d.a.
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	40069000	Baguettes, tubes, profilés et formes simil., disques, rondelles et articles simil., en caoutchouc non vulcanisé, même mélangé (à l'excl. des profilés pour le rechapage ainsi que des plaques, feuilles ou bandes qui n'ont pas subi d'autres ouvrages qu'un simple travail de surface ou sont simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	40169300	Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	40169997	Ouvrages en caoutchouc vulcanisé non durci, n.d.a. (à l'excl. des ouvrages en caoutchouc alvéolaire)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	48041190	Papiers et cartons pour couverture, dits 'kraftliner', écrus, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm (à l'excl. des articles des n° 4802 et 4803 ainsi que des produits écrus ou des produits dont la composition fibreuse totale est constituée par >= 80% en poids par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	59119010	Produits et articles textiles pour usages techniques, visés à la note 7 du présent chapitre, en feutre, n.d.a.
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	68061000	Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil., même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	68069000	Mélanges et ouvrages en matières minérales à usage d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son (sauf laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil.; vermiculite expansée, argile expansée, mousse de scories et produits minéraux simil. expansés; produits en béton léger, amiante ou base d'amiante, amiantement, cellulose-ciment ou simil.; articles en céramique)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	68091900	Planches, plaques, panneaux, carreaux et articles simil., en plâtre ou en compositions à base de plâtre, non ornementés (sauf revêtus ou renforcés de papier ou de carton uniquement et sauf ouvrages à liaison en plâtre à usage d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	72104900	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, non ondulés (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	72106100	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus d'alliages d'aluminium et de zinc
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	72107080	Produits laminés plats en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, peints, vernis ou revêtus de matières plastiques (autres que le fer-blanc simpl. verni, et autres que revêtus d'oxydes de chrome ou de chrome et d'oxydes de chrome, vernis)

Accusé de réception de la préfecture
973-240052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	72109080	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus (sauf produits étamés, plombés, zingués, peints, vernis, plaqués, étamés et imprimés, revêtus d'aluminium et de zinc, de matières plastiques, d'oxydes de chrome ou de chrome et oxydes de chrome)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	72171039	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm (ne comportant pas des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	72255080	Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid (sauf aciers à coupe rapide et aciers au silicium dits 'magnétiques')
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	73049000	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section autre que circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	73082000	Tours et pylônes, en fer ou en acier
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	73089059	Constructions et parties de constructions en fer ou en acier, uniquement ou principalement en tôle, n.d.a. (à l'excl. des portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils et des panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée et d'une âme isolante)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étalement, et les produits principalement en tôle)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	73170040	Pointes de tréfilerie en acier à teneur en poids en carbone >= 0,5%, trempées (autres que présentées en bandes ou en rouleaux)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	73170060	Pointes, clous, crampons, agrafes ondulées ou biseautées et articles simil., en fils de fer d'acier (à l'excl. des pointes encollées, en bandes ou en rouleaux et des agrafes présentées en barrettes)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	73170069	Pointes, clous, crampons, agrafes ondulées ou biseautées et articles simil. de tréfilerie, en fonte, fer ou acier, non-zingués (autres que clous encollés en bandes ou en rouleaux, clous trempés à teneur en poids en carbone >= 0,5% et sauf agrafes de bureau présentées en barrettes, et punaises)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	73170080	Pointes, clous, punaises, crampons appointés, agrafes ondulées ou biseautées et articles simil., en fonte, fer ou acier (sauf de tréfilerie et agrafes présentées en barrettes)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	73181100	Tire-fond en fonte, fer ou acier
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	73181410	Vis autotaraudeuses en aciers inoxydables (autres que vis à bois)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	73181491	Vis à tôles, autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxidables
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	73181595	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	73181900	Articles de boulonnerie et de visserie, filetés, en fonte, fer ou acier, n.d.a.
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	73182900	Articles de boulonnerie et de visserie non filetés, en fonte, fer ou acier, n.d.a.
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	73269060	Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages pour l'industrie du bâtiment, n.d.a., en fer ou en acier

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	74152900	Boulons, rivets, goupilles, chevilles, clavettes et simil., non filetés, en cuivre (sauf rondelles [y.c. les rondelles destinées à faire ressort])
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	74153300	Vis, boulons, écrous et articles simil., filetés, en cuivre (à l'excl. des crochets et pitons à pas de vis, des tire-fond, des bouchons métalliques, bondes et articles simil., filetés)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	74153900	Crochets à pas de vis, vis à oeillet, tampons et articles simil., filetés, en cuivre (sauf vis ordinaires et sauf boulons et écrous)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	76061220	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peints, vernis ou revêtus de matière plastique
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	76061292	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf tôles et bandes déployées)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	76072010	Feuilles et bandes minces d'aluminium, sur support, épaisseur, support non compris, < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	76072090	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, d'une épaisseur, support non compris, >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm (à l'excl. des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 ainsi que des articles constituant des accessoires pour arbres de Noël)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	76161000	Pointes, clous, crampons appointés, vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles et simil., en aluminium (sauf agrafes présentées en barrettes et sauf chevilles vissées, tampons et articles simil., filetés)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	76169100	Toiles métalliques, grillages et treillis, en fils d'aluminium (sauf toiles en fils métalliques pour revêtements, aménagements intérieurs et usages simil., toiles, grillages et treillis transformés en cribles ou tamis à main ou en pièces de machines)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	83082000	Rivets tubulaires ou à tige fendue, en métaux communs
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84143081	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW, hermétiques ou semi-hermétiques
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84158100	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air, avec dispositif de réfrigération et soupape d'inversion du cycle thermique [pompes à chaleur réversibles] (autres que machines et appareils du type de ceux utilisés pour le confort des personnes dans les véhicules automobiles et ceux formant un seul corps ou du type 'split-system' [systèmes à éléments séparés] du type mural ou pour fenêtres)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84282080	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques (autres que pour produits en vrac)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84283200	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs pour marchandises, à action continue, à benne (autres que conçus pour mines au fond ou autres travaux souterrains)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84283990	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises (à l'excl. des appareils spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains, des appareils à benne, à bande ou à courroie, des appareils à rouleaux ou à galets, des appareils pneumatiques et des passeurs automatiques de circuits pour le transport, la manutention et le stockage de matériels pour dispositifs à semi-conducteur)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84289090	Machines et appareils de levage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84313900	Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84592900	Machines à percer, pour le travail des métaux (à l'excl. des machines à commande numérique, des unités d'usinage à glissières et des machines mues à la main)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84623999	Machines (y.c. les presses), à cisailer, pour le travail des métaux (autres que les machines combinées à poinçonner et à cisailer, autres qu'hydrauliques, autres que pour le travail des produits plats et autres qu'à commande numérique)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84624990	Machines (y.c. les presses), à poinçonner ou à gruger, y.c. les machines combinées à poinçonner et à cisailer, pour le travail des métaux (autres que pour le travail des produits plats et autres qu'à commande numérique)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84629980	Presses autres qu'hydrauliques, pour le travail des métaux (sauf à commande numérique et autres que presses à forger, à rouler, à cintrer, dresser ou planer)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 2433Z Profilage à froid par formage ou
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84632000	Machines pour le travail des métaux, pour exécuter un filetage extérieur ou intérieur par roulage ou laminage
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84639000	Machines-outils pour le travail des métaux, des carbures métalliques frittés ou des cermets, sans enlèvement de matière (sauf machines à forger, à rouler, à cintrer, dresser ou planer; machines à cisailer, à poinçonner ou à gruger; presses; bancs à étirer; machines à exécuter un filetage extérieur ou intérieur par roulage ou laminage; machines à travailler le fil métallique; outillage à main)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84659110	Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., à ruban (à l'excl. des outils pour emploi à la main)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84661038	Porte-outils, pour machines-outils, y.c. l'outillage à main de tous types (sauf pour tours, mandrins, pinces et douilles)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84669400	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du métal avec enlèvement de matière, n.d.a.
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84798970	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84798997	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	84829190	Billes, galets, rouleaux, aiguilles pour roulements (autres que rouleaux coniques et billes en acier du n° 7326)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	85013100	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	85016400	Alternateurs, d'une puissance > 750 kVA
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	87051000	Camions-grues (sauf dépanneuses)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-17-90anex1-AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	3901 90 80	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)
2434Z	Tréfilage à froid	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
2434Z	Tréfilage à froid	72131000	Fil machine en fer ou en aciers non alliés, enroulé en couronnes irrégulières, avec indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus lors du laminage
2434Z	Tréfilage à froid	72142000	Barres en fer ou en aciers non alliés, comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage
2434Z	Tréfilage à froid	72171031	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, même polis, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm, comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage
2434Z	Tréfilage à froid	72171090	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone >= 0,6%, non revêtus, même polis (sauf fil machine)
2434Z	Tréfilage à froid	72179020	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, revêtus (sauf revêtus de métaux communs et sauf fil machine)
2434Z	Tréfilage à froid	72179090	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone >= 0,6%, revêtus (sauf revêtus de métaux communs et sauf fil machine)
2434Z	Tréfilage à froid	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
2442Z	Métallurgie de l'aluminium	32089099	Peintures et vernis à base de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux
2442Z	Métallurgie de l'aluminium	76069200	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
2442Z	Métallurgie de l'aluminium	84623999	Machines (y.c. les presses), à cisailer, pour le travail des métaux (autres que les machines combinées à poinçonner et à cisailer, autres qu'hydrauliques, autres que pour le travail des produits plats et autres qu'à commande numérique)
2442Z	Métallurgie de l'aluminium	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de machines	25010099	Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	28112100	Dioxyde de carbone
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	28301000	Sulfures de sodium
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	32081090	Peintures et vernis à base de polyesters, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	32089091	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux (à l'excl. des produits à base de polyesters ou de polymères acryliques ou vinyliques)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	32089099	Peintures et vernis à base de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	32091000	Peintures et vernis à base de polymères acryliques ou vinyliques, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	32141010	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	32141090	Enduits utilisés en peinture
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	32149000	Enduits non réfractaires des types utilisés en maçonnerie
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	35061000	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	35069110	Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	35069190	Autres adhésifs à base de polymères des nos 3901 à 3913 ou de caoutchouc
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	35069900	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	36061000	Combustibles liquides et gaz combustibles liquéfiés en récipients des types utilisés pour alimenter ou recharger les briquets ou les allumeurs et d'une capacité <= 300 cm ³
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	38089190	Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthrinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	38140090	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	38160000	Ciments, mortiers, bétons et compositions simil. réfractaires (à l'excl. des préparations à base de graphite ou d'autre carbone)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	38245090	Mortiers et bétons, non réfractaires (à l'excl. du béton prêt à la coulée)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	38248400	Mélanges et préparations contenant de l'aldrine (ISO), du camphéchloré (ISO) (toxaphène), du chlordane (ISO), du chlordécone (ISO), du DDT (ISO) (clofénotane (DCI),1,1,1-trichloro-2,2-bis(p-chlorophényl)éthane), de la dieldrine (ISO,DCI), de l'endosulfan (ISO), de l'endrine (ISO), de l'heptachlore (ISO) ou du mirex (ISO)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	38248500	Mélanges et préparations contenant du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH (ISO)), y compris du lindane (ISO, DCI)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	38248600	Mélanges et préparations contenant du pentachlorobenzène (ISO) ou du hexachlorobenzène (ISO)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	38248700	Mélanges et préparations contenant de l'acide perfluorooctane sulfonique, ses sels, des perfluorooctane sulfonamides, ou du fluorure de perfluorooctane sulfonyle
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	38248800	Mélanges et préparations contenant des éthers tetra-,penta-,hexa-,hepta ou octabromodiphényliques
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	38249996	Produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes, y.c. les mélanges de produits naturels, non composés principalement de constituants organiques, n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39100000	Silicones sous formes primaires
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39162000	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en polymères du chlorure de vinyle
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39169090	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en matières plastiques (à l'excl. des monofilaments en produits de polymérisation d'addition ou en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement)

Accusé de réception en préfecture
73-250052678-20171212_147-2017-0904-01
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39172310	Tubes et tuyaux rigides, en polymères du chlorure de vinyle, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39172390	Tubes et tuyaux rigides, en polymères du chlorure de vinyle (à l'excl. des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39173100	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, pouvant supporter une pression >= 27,6 MPa
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39173200	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, sans accessoires
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39173900	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, renforcés d'autres matières ou associés à d'autres matières (à l'excl. des produits pouvant supporter une pression >= 27,6 MPa)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39174000	Accessoires pour tubes ou tuyaux [joints, coudes, raccords, p.ex.], en matières plastiques
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39181010	Revêtements de sols, même auto-adhésifs, en rouleaux ou sous forme de carreaux ou de dalles, et revêtements de murs ou de plafonds en rouleaux d'une largeur >= 45 cm constitués d'une couche de matière plastique fixée en manière permanente sur un support (autre que du papier) la face apparente étant grainée, gaufrée, coloriée, imprimée de motifs ou autrement décorée, consistant en un support imprégné, enduit ou recouvert de poly[chlorure de vinyle]
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39181090	Revêtements de sols, même auto-adhésifs, en rouleaux ou sous formes de carreaux ou de dalles, en polymères du chlorure de vinyle (à l'excl. des revêtements consistant en un support imprégné, enduit ou recouvert de poly[chlorure de vinyle])
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39189000	Revêtements de sols, même auto-adhésifs, en rouleaux ou sous formes de carreaux ou de dalles, et revêtements de murs ou de plafonds en rouleaux d'une largeur >= 45 cm constitués d'une couche de matière plastique fixée en manière permanente sur un support (autre que du papier) la face apparente étant grainée, gaufrée, coloriée, imprimée de motifs ou autrement décorée, en matières plastiques (autres que les polymères du chlorure de vinyle)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39191080	Feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, en rouleaux d'une largeur <= 20 cm (à l'excl. des bandes dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39205990	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères acryliques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, produits en poly[méthacrylate de méthyle], revêtements de sols, de murs ou de plafonds et d'un copolymère d'esters acryliques et méthacryliques sous forme de film de pellicule d'une épaisseur <= 150 micromètres)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39206219	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en poly[éthylène téréphtalate] non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, d'une épaisseur <= 0,35 mm (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, des pellicules en poly[éthylène téréphtalate] d'une épaisseur >= 72 mais <= 79 micromètres destinées à la fabrication de disques magnétiques souples et des feuilles en poly[éthylène téréphtalate] d'une épaisseur >= 100 mais <= 150 micromètres destinées à la fabrication de plaques d'impression photopolymères)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39206900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyesters non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs; produits en polycarbonates, en poly[éthylène téréphtalate] ou non saturés; revêtements de sols, de murs ou de plafonds)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39209990	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, n.d.a., non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des articles en produits de polymérisation d'addition, de polymérisation de réorganisation ou de condensation, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39211200	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères alvéolaires du chlorure de vinyle, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39211900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en polyuréthanes ou en cellulose régénérée ainsi que des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39219010	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyesters, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39219041	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171204-AP-2017-90-Annexe 1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39221000	Baignoires, douches, éviers et lavabos, en matières plastiques
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39235090	Bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques (à l'excl. des capsules de bouchage ou de surbouchage)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39252000	Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, en matières plastiques
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39253000	Volets, stores, y.c. les stores vénitiens, et articles simil., et leurs parties, en matières plastiques (à l'excl. des accessoires et garnitures)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39259010	Accessoires et garnitures destinés à être fixés à demeure aux portes, fenêtres, escaliers, murs ou autres parties de bâtiment, en matières plastiques
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39259020	Profilés et chemins de câbles pour canalisations électriques, en matières plastiques
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39259080	Éléments structuraux utilisés pour la construction des sols, murs, cloisons, plafonds, toits, etc., gouttières et accessoires, rambardes, balustrades, rampes et barrières simil., rayonnages de grandes dimensions destinés à être montés et fixés à demeure dans les magasins, ateliers, entrepôts, etc., motifs décoratifs architecturaux, p.ex. cannelures, coupoles, colombiers, et autres articles d'équipement pour la construction, en matières plastiques, n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39263000	Garnitures pour meubles, carrosseries ou simil., en matières plastiques (à l'excl. des articles d'équipement pour la construction destinés à être fixés à demeure sur des parties de bâtiments)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	40021100	Latex de caoutchouc styrène-butadiène [SBR] ou de caoutchouc styrène-butadiène carboxylé [XSBR]
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	40027000	Caoutchouc éthylène-propylène-diène non conjugué [EPDM], sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	40081900	Baguettes et profilés, en caoutchouc alvéolaire non durci

Accusé de réception en préfecture
973 200 52678 - 2017-12-29 10h 07 - 900000000 -
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	40082900	Baguettes et profilés, en caoutchouc non alvéolaire non durci
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	40091100	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, sans accessoires
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	40169300	Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	40169957	Ouvrages en caoutchouc vulcanisé non durci qui, en raison de leur nature, sont destinés exclusivement ou principalement aux véhicules automobiles des n° 8701 à 8705, n.d.a. (à l'excl. des ouvrages en caoutchouc alvéolaire ainsi que des pièces en caoutchouc-métal)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	40169997	Ouvrages en caoutchouc vulcanisé non durci, n.d.a. (à l'excl. des ouvrages en caoutchouc alvéolaire)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	44101150	Panneaux de particules: recouverts en surface de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matière plastique
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	44101190	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf bruts ou simpl. poncés, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine ou de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques et à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	44109000	Panneaux en fragments provenant de la bagasse, bambou ou paille de céréales ou en autres matières ligneuses, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf en bois ainsi que des panneaux de fibres, des panneaux cellulaires, des panneaux de particules plaqués et des panneaux constitués par des matières ligneuses agglomérées avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	44109490	Panneaux de fibres à densité moyenne dits «MDF»: autres que d'une épaisseur n'excédant pas 5 mm, d'une épaisseur excédant 5 mm mais n'excédant pas 9 mm, d'une épaisseur excédant 9 mm, et autres que d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm ³ , d'une masse volumique excédant 0,5 g/cm ³ mais n'excédant pas 0,8 g/cm ³ , et autres que d'une masse volumique n'excédant pas 0,5 g/cm ³
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	44123900	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm (à l'excl. de bambou, des bois contre-plaqués des sous-positions 441231 et 441232, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	44129490	Bois plaqués et bois stratifiés simil., à âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. de bambou, des bois stratifiés ayant au moins un pli extérieur en bois autres que les bois de conifères, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	44129930	Bois plaqués et bois stratifiés simil., contenant au moins un panneau de particules, sans âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. de bambou, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	44129950	Bois plaqués et bois stratifiés simil., ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères, ne contenant pas de panneaux de particules et sans âme panneau, lattée ou lamellée (à l'excl. d'aulne, frêne, hêtre, bouleau, châtaignier, orme, hickory, charme, tilleul, érable, chêne, platane, peuplier, robinier (acacia), noyer, merisier, tulipier ou marronnier, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	44129985	Bois plaqués et bois stratifiés simil., ne contenant pas de panneaux de particules et sans âme panneau, lattée ou lamellée (à l'excl. du bois ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères, de bambou, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	45039000	Ouvrages en liège naturel (à l'excl. des cubes, plaques, feuilles ou bandes de forme carrée ou rectangulaire, des bouchons et leurs ébauches, des chaussures et leurs parties, notamment les semelles intérieures amovibles, des coiffures et leurs parties, des bourres et séparateurs pour cartouches de chasse ainsi que des jeux, jouets et engins sportifs et leurs parties)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	52111900	Tissus de coton, écrus, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids > 200 g/m ² (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé, y.c. le croisé, d'un rapport d'armure <= 4)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	55122990	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues acryliques ou modacryliques, contenant >= 85% en poids de ces fibres
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	59039091	Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des dérivés de la cellulose ou des matières plastiques autres que le poly[chlorure de vinyle] ou le polyuréthane, la matière textile constituant l'endroit (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	59039099	Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des matières plastiques autres que le poly[chlorure de vinyle] ou le polyuréthane (sauf tissus dont la matière textile constitue l'endroit, nappes tramées pour pneumatiques obtenues à partir de fils à haute ténacité de polyamides, polyesters ou rayonne viscosse et tissus imprégnés ou enduits ayant le caractère de revêtements muraux ou bien enduits ou recouverts de matières plastiques et utilisés comme revêtements de sol)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	63039290	Vitrages, rideaux et stores d'intérieur ainsi que cantonnières et tours de lit, de fibres synthétiques (autres qu'en nontissés, autres qu'en bonneterie et autres que stores d'extérieur)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	63042000	Moustiquaires pour lits confectionnées à partir d'étoffes de bonneterie, imprégnées ou enduites d'alpha-cyperméthrine (ISO), de chlorfénapyr (ISO), de deltaméthrine (DCI, ISO), de lambda-cyhalothrine (ISO), de perméthrine (ISO) ou de pirimiphosméthyle (ISO)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	63049100	Articles d'ameublement en bonneterie (sauf moustiquaires pour lits confectionnées à partir d'étoffes de bonneterie, imprégnées ou enduites d'alpha-cyperméthrine (ISO), de chlorfénapyr (ISO), de deltaméthrine (DCI, ISO), de lambda-cyhalothrine (ISO), de perméthrine (ISO) ou de pirimiphosméthyle (ISO), ainsi que sauf couvertures, linge de lit, linge de table, linge de toilette et de cuisine, vitrages, rideaux, stores d'intérieur, cantonnières et tours de lit, couvre-lits, abat-jours et les articles du n° 9404 [sommiers et articles de literie])

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	63049900	Articles d'ameublement, de matières textiles (autres que de coton ou fibres synthétiques, autres qu'en bonneterie et sauf couvertures, linge de lit, linge de table, linge de toilette et de cuisine, vitrages, rideaux, stores d'intérieur, cantonnières et tours de lit, couvre-lits, abat-jours et les articles du n° 9404 [sommiers et articles de literie])
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	63061900	Bâches et stores d'extérieur de matières textiles (autres que de fibres synthétiques et sauf auvents plats en tissus légers, confectionnés selon le type de bâche)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	68061000	Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil., même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	68069000	Mélanges et ouvrages en matières minérales à usage d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son (sauf laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil.; vermiculite expansée, argile expansée, mousse de scories et produits minéraux simil. expansés; produits en béton léger, amiante ou base d'amiante, amiante-ciment, cellulose-ciment ou simil.; articles en céramique)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	68080000	Panneaux, planches, carreaux, blocs et articles simil., en fibres végétales, en paille ou en copeaux, plaquettes, particules, sciures ou autres déchets de bois, agglomérés avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux (sauf articles en amiante-ciment, cellulose-ciment et produits simil.)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	69109000	Éviers, lavabos, colonnes de lavabos, baignoires, bidets, cuvettes d'aisance, réservoirs de chasse, urinoirs et appareils fixes simil. pour usages sanitaires en céramique (autres qu'en porcelaine et sauf porte-savon, porte-éponge, porte-brosse à dents, porte-serviettes et porte-papier hygiénique)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	70031990	Plaques ou feuilles en verre, dit 'coulé', mais non autrement travaillé (autres qu'en verre d'optique ou qu'en verre coloré dans la masse, opacifié, plaqué [doublé], ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante et sauf en verre armé)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	70032000	Plaques et feuilles en verre dit 'coulé', armées, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillées
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	70033000	Profilés en verre, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillés
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	70049080	Feuilles en verre étiré ou soufflé, mais non autrement travaillé (à l'excl. des articles en verre coloré dans la masse, opacifié, plaqué [doublé] ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante ainsi que des articles en verre d'optique)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	70051025	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur <= 3,5 mm (sauf armée)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	70051030	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 3,5 mm mais <= 4,5 mm (sauf armée)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	70051080	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (sauf armée)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	70052180	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci sur une ou deux faces], colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée et autre qu'à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	70052925	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], non autrement travaillée, d'une épaisseur <= 3,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 2511Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	70052935	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], non autrement travaillée, d'une épaisseur > 3,5 mm mais <= 4,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	70052980	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	70060090	Plaques, feuilles ou profilés en verre, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, courbé, biseauté, gravé, percé, émaillé ou autrement travaillé, mais non encadré ni associé à d'autres matières (sauf verre d'optique, verre de sécurité, vitrage isolant à parois multiples et verre sous la forme de miroirs)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	70071190	Verre trempé de sécurité, de dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules aériens, bateaux et autres véhicules (à l'excl. des véhicules automobiles et tracteurs)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	70071980	Verre trempé de sécurité (autre que coloré dans la masse, opacifié, plaqué (doublé) ou à couche absorbante ou réfléchissante et sauf dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles et tracteurs, les véhicules aériens, bateaux et autres véhicules, et sauf le verre de lunetterie et le verre d'horlogerie)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	70072900	Verre formé de feuilles contrecollées, de sécurité (autres que des dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules et sauf vitrages isolants à parois multiples)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	70080081	Vitrages isolants formés de deux plaques de verre scellées hermétiquement sur leur pourtour par un joint et séparées par une couche d'air, d'autre gaz ou de vide (autres que colorés dans la masse, opacifiés, plaqués [doublés] ou à couche absorbante ou réfléchissante)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	70080089	Vitrages isolants à deux parois séparées par des fibres de verre, ou à trois couches ou plus (autres que colorés dans la masse, opacifiés, plaqués [doublés] ou à couche absorbante ou réfléchissante)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	70099100	Miroirs en verre non encadrés (sauf miroirs rétroviseurs pour véhicules, miroirs optiques, optiquement travaillés et miroirs > 100 ans)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	70191910	Mèches et fils, de filaments de fibres de verre (à l'excl. des fils coupés d'une longueur <= 50 mm et des stratifils [rovings])
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	70193900	Nappes, matelas, panneaux et produits simil., non tissés, de fibres de verre (à l'excl. des mats et des voiles)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	70195900	Tissus de fibres de verre, largeur > 30 cm (sauf à armure toile de poids < 250 g/m² de filaments titrant par fils simples <= 136 tex et sauf tissus en stratifils [rovings])
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	70199000	Fibres de verre, y.c. la laine de verre, et ouvrages en ces matières (sauf fibres discontinues; stratifils [rovings], mèches et fils; laine de verre coupée; tissus, y.c. les rubans; voiles, mats, nappes, panneaux et produits simil. non tissés; laines minérales et ouvrages en ces laines; pièces isolantes électriques; fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres; brosses et pinceaux en fibres de verre; perruques pour poupées)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	70199099	Ouvrages en fibres de verre autres que textiles (à l'excl. des isolateurs ou pièces isolantes électriques, des faisceaux de fibres optiques, des câbles à fibres optiques et produits simil.)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	70200080	Ouvrages en verre, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-2017-12-29-00001
-AU 2511Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72083900	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur < 3 mm (sans motifs en relief, et autres que décapés)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72085120	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur > 15 mm, sans motifs en relief
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72104900	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, non ondulés (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72107080	Produits laminés plats en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, peints, vernis ou revêtus de matières plastiques (autres que le fer-blanc simpl. verni, et autres que revêtus d'oxydes de chrome ou de chrome et d'oxydes de chrome, vernis)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72109080	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus (sauf produits étamés, plombés, zingués, peints, vernis, plaqués, étamés et imprimés, revêtus d'aluminium et de zinc, de matières plastiques, d'oxydes de chrome ou de chrome et oxydes de chrome)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72111900	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à chaud, d'une épaisseur < 4,75 mm (à l'excl. des larges plats)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72119080	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, mais non plaqués ni revêtus, non perforés
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72122000	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués électrolytiquement
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72123000	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72131000	Fil machine en fer ou en aciers non alliés, enroulé en couronnes irrégulières, avec indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus lors du laminage
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72139110	Fil machine du type utilisé pour armature du béton, lisse, en fer ou en aciers non alliés, enroulé en couronnes irrégulières, de section circulaire d'un diamètre < 14 mm
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72139990	Fil machine en fer ou en aciers non alliés, enroulé en couronnes irrégulières, contenant en poids >= 0,25% de carbone (à l'excl. des produits de section circulaire d'un diamètre < 14 mm, du fil machine en acier de décolletage ainsi que du fil machine comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72142000	Barres en fer ou en aciers non alliés, comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72149995	Barres en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminées à chaud ou filées à chaud ou extrudées à chaud, contenant en poids >= 0,25% de carbone, de section carrée ou de section autre que rectangulaire ou circulaire (à l'excl. des produits comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage, des produits ayant subi une torsion après laminage ainsi que des produits en acier de décolletage)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72159000	Barres en fer ou en aciers non alliés, obtenues ou parachevées à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées ou obtenues à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72161000	Profils en U, en I ou en H, en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une hauteur < 80 mm

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 2511Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72162100	Profilés en L, en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une hauteur < 80 mm
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72163190	Profilés en U, en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une hauteur >= 220 mm
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72163219	Profilés en I, en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une hauteur de 80 mm à 220 mm (autres qu'à ailes à faces parallèles)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72163291	Profilés en I, en fer ou en aciers non alliés, à ailes à faces parallèles, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une hauteur >= 220 mm
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72163299	Profilés en I, en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une hauteur >= 220 mm (autres qu'à ailes à faces parallèles)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72163310	Profilés en H, en fer ou en aciers non alliés, simplement laminés ou filés à chaud, d'une hauteur >= 80 mm mais <= 180 mm
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72166110	Profilés en C, en L, en U, en Z, en oméga ou en tube ouvert, en fer ou en aciers non alliés, simpl. obtenus à froid à partir de produits laminés plats
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72166190	Profilés en fer ou en aciers non alliés, simpl. obtenus à froid à partir de produits laminés plats (autres qu'en C, L, U, Z, qu'en oméga ou en tube ouvert et sauf en tôle nervurée)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72166900	Profilés en fer ou en aciers non alliés, simpl. obtenus ou parachevés à froid (à l'excl. des profilés obtenus à partir de produits laminés plats et des tôles nervurées)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72169180	Profilés en fer ou en aciers non alliés, obtenus ou parachevés à froid à partir de produits laminés plats et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées (à l'excl. des profilés en tôles nervurées)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72169900	Profilés en fer ou en aciers non alliés, obtenus ou parachevés à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, ou obtenus à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a. (autres que ceux obtenus à partir de produits laminés plats)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72171031	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, même polis, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm, comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72171039	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm (ne comportant pas des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72179090	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone >= 0,6%, revêtus (sauf revêtus de métaux communs et sauf fil machine)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72193390	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur > 1 mm mais < 3 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72199080	Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, non perforés
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72221119	Barres en aciers inoxydables, simpl. laminées ou filées à chaud, de section circulaire, diamètre >= 80 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72221189	Barres en aciers inoxydables, simpl. laminées ou filées à chaud, de section circulaire d'un diamètre < 80 mm, contenant en poids < 2,5% de nickel

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72221990	Barres en aciers inoxydables, simpl. laminées ou filées à chaud, contenant en poids < 2,5% de nickel (à l'excl. des produits de section circulaire)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72224090	Profilés en aciers inoxydables, obtenus ou parachevés à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées ou simpl. forgés ou forgés ou autrement obtenus à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72230099	Fils en aciers inoxydables, enroulés, contenant en poids < 2,5% de nickel (à l'excl. du fil machine ainsi que des produits contenant en poids >= 13% mais <= 25% de chrome et >= 3,5% mais <= 6% d'aluminium)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72259200	Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid et zingués (sauf zingués électrolytiquement et sauf aciers au silicium dits 'magnétiques')
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72287090	Profilés en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, n.d.a. (sauf simpl. laminées ou filées à chaud)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	72299090	Fils en aciers alliés autres qu'en aciers inoxydables, en couronnes ou en rouleaux (sauf fil machine, fil en aciers à coupe rapide ou en aciers silicomanganeux et sauf produits du n° 7229 90 50)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73012000	Profilés en fer ou en acier, obtenus par soudage
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73041100	Tubes et tuyaux sans soudure, en aciers inoxydables, des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73041910	Tubes et tuyaux sans soudure, en fer ou en acier, des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs, diamètre extérieur <= 168,3 mm (sauf en aciers inoxydables ou en fonte)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73044993	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, non étirés ou laminés à froid, diamètre extérieur <= 168,3 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction du pétrole ou du gaz; ouvrages du n° 7304 49 10)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73049000	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section autre que circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73059000	Tubes et tuyaux de section circulaire, d'un diamètre extérieur > 406,4 mm, en produits laminés plats en fer ou en acier (sauf soudés et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73061910	Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs, soudés longitudinalement, en produits laminés plats en fer ou en acier (sauf en aciers inoxydables ou en fonte)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73063072	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en fer ou en aciers, diamètre extérieur <= 168,3 mm, zingués (sauf les tubes des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole et du gaz et sauf tubes de précision et tubes filetés ou filetables dits 'tubes gaz')
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73064080	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers inoxydables (autres qu'étirés ou laminés à froid, sauf tubes à sections intérieure et extérieure circulaires et de diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73066110	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section carrée ou rectangulaire, en aciers inoxydables
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73066192	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section carrée ou rectangulaire, épaisseur de paroi <= 2 mm, en fer ou en acier autres qu'inoxidables

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 2511Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73066199	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section carrée ou rectangulaire, épaisseur de paroi > 2 mm, en fer ou en acier autres qu'inoxidables
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73066910	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section autre que circulaire, en aciers inoxydables (autres que tubes à sections intérieure ou extérieure circulaires et de diamètre extérieur > 406,4 mm, sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz et sauf tuyaux et profilés creux de section carrée ou rectangulaire)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73066990	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section autre que circulaire, en fer ou en acier autres qu'inoxidables (autres que tubes à sections intérieure ou extérieure circulaires et de diamètre extérieur > 406,4 mm, sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz et sauf tuyaux et profilés creux de section carrée ou rectangulaire)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73069000	Tubes, tuyaux et profilés creux [p.ex. rivés, agrafés ou à bords simpl. rapprochés], en fer ou en acier (sauf tubes sans soudure ou soudés et tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73072910	Accessoires de tuyauterie en aciers inoxydables, filetés (non moulés et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73072980	Accessoires de tuyauterie en aciers inoxydables (sauf accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, moulés, filetés)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73079210	Manchons, en fonte, fer ou acier, filetés (à l'excl. des produits moulés et des produits en aciers inoxydables)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73079290	Coudes et courbes en fonte, fer ou acier, filetés (à l'excl. des produits moulés et des produits en aciers inoxydables)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73079319	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, à souder bout à bout, plus grand diamètre extérieur <= 609,6 mm (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf coudes, courbes et brides)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73084000	Matériel d'échafaudage, de coffrage ou d'étayage, en fer ou en acier (autre que palplanches assemblées et coffrages pour béton, qui présentent les caractéristiques de moules)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73084090	Matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étayage, en fonte, fer ou acier (à l'excl. du matériel pour le soutènement dans les mines, des palplanches faites d'éléments assemblés ainsi que des panneaux de coffrage destinés au coulage du béton, ayant le caractère de moules)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73089059	Constructions et parties de constructions en fer ou en acier, uniquement ou principalement en tôle, n.d.a. (à l'excl. des portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils et des panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée et d'une âme isolante)

Accusé de réception en préfecture
73-250052678-20171219_147790 dans le
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étaillage, et les produits principalement en tôle)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73089099	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (sauf tours et pylônes; ponts et éléments de ponts; constructions et parties de constructions en tôle; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étaillage; barrages, vannes, portes-écluses, débarcadères, docks fixes et autres constructions maritimes ou fluviales)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73121020	Torons et câbles en aciers inoxydables (sauf produits isolés pour l'électricité et sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73121049	Torons et câbles, en fer ou en acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est <= 3 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures, des ronces artificielles et des produits revêtus d'alliages à base de cuivre-zinc [laiton])
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73121083	Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 12 mm mais <= 24 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73141400	Toiles métalliques tissées, y.c. les toiles continues ou sans fin, en fils d'acier inoxydable (à l'excl. des toiles en fils métalliques des types utilisés pour les vêtements, aménagements intérieurs et usages simil. et sauf toiles continues ou sans fin pour machines)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73142090	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles >= 100 cm ² , en fils de fer ou d'acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm (à l'excl. des produits en fils nervurés)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73144900	Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73145000	Tôles et bandes déployées en fer ou en acier
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73159000	Parties de chaînes et chaînettes antidérapantes, à maillons à étais, et autres chaînes et chaînettes du n° 7315 (à l'excl. des parties de chaînes à maillons articulés)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73170020	Pointes de tréfilerie en fer ou en acier, présentées en bandes ou en rouleaux
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73170060	Pointes, clous, crampons, agrafes ondulées ou biseautées et articles simil., en fils de fer d'acier (à l'excl. des pointes encollées, en bandes ou en rouleaux et des agrafes présentées en barrettes)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73170080	Pointes, clous, punaises, crampons appointés, agrafes ondulées ou biseautées et articles simil., en fonte, fer ou acier (sauf de tréfilerie et agrafes présentées en barrettes)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73181210	Vis à bois en aciers inoxydables (autres que tire-fond)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73181290	Vis à bois en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxidables (autres que tire-fond)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73181410	Vis autotaraudeuses en aciers inoxydables (autres que vis à bois)

Accusé de réception en préfecture
973 250052678-20171212_04 AP 2017-90
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73181491	Vis à tôles, autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73181499	Vis autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables (autres que vis à tôles et vis à bois)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73181535	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73181542	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73181552	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73181558	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73181562	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73181568	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73181575	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73181582	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73181595	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73181631	Écrous à sertir, en aciers inoxydables
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73181639	Écrous en aciers inoxydables (à l'excl. des écrous à sertir)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73181640	Écrous à sertir, en fonte, fer ou acier (autres qu'en aciers inoxydables)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73181699	Écrous en fonte, fer ou acier, de diamètre intérieur > 12 mm (autres qu'en aciers inoxydables et sauf écrous à sertir et écrous de sécurité)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73181900	Articles de boulonnerie et de visserie, filetés, en fonte, fer ou acier, n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73182300	Rivets en fonte, fer ou acier (autres que rivets tubulaires ou rivets à deux pièces tubulaires destinés à des usages divers)

Accusé de réception en préfecture
73-20052678-20171204-AP-2017-90-Annex
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73182400	Goupilles, chevilles et clavettes en fonte, fer ou acier
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73182900	Articles de boulonnerie et de visserie non filetés, en fonte, fer ou acier, n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73209090	Ressorts et lames de ressorts en fer ou en acier (sauf ressorts spiraux plats, ressorts ayant la forme de disques, ressorts en hélice, ressorts à lames et leurs lames, ressorts de montres, rondelles-ressorts, rondelles élastiques et sauf ressorts-amortisseurs et ressorts à barre à torsion de la Section 17)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73239900	Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties, en fer ou aciers autres qu'inoxidables (sauf fonte et articles émaillés; bidons, boîtes et récipients simil. du n° 7310; poubelles; pelles, tire-bouchons et autres articles à caractère d'outils; coutellerie et cuillers, louches, fourchettes, écumoirs, pelles à tarte, pinces à sucre et articles simil. du n° 8211 au n° 8215; objets décoratifs; articles d'hygiène ou de toilette)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73261990	Ouvrages en fer ou en acier, estampés, sans autres ouvraisons, n.d.a. (sauf boulets et articles simil. pour broyeurs)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73262080	Ouvrages en fil de fer ou d'acier, n.d.a. (à l'excl. des cages et volières et des corbeilles)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73269030	Échelles et escabeaux en fer ou en acier
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	74032100	Alliages à base de cuivre-zinc (laiton), sous forme brute
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	74072110	Barres en alliages à base de cuivre-zinc [laiton], n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	74112190	Tubes et tuyaux en alliages à base de cuivre-zinc (laiton), enroulés ou autrement recourbés
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	76012099	Alliages d'aluminium secondaire, sous forme brute (sauf en lingots ou à l'état liquide)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	76041010	Barres en aluminium non allié
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	76041090	Profilés en aluminium non allié, n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	76042100	Profilés creux en alliages d'aluminium, n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	76042910	Barres en alliages d'aluminium

Accusé de réception en préfecture
73-250052678-20171204-AP-2017-90-Annex-1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	76042990	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	76061110	Tôles et bandes en aluminium non allié, épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peint, verni ou revêtu de matière plastique
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	76061191	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique et sauf tôles et bandes déployées)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	76061199	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	76061210	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, pour stores vénitiens
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	76061220	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peintes, vernis ou revêtus de matière plastique
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	76061250	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peintes, vernis ou revêtus de matière plastique (sauf bandes pour stores vénitiens)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	76061292	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peintes, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf tôles et bandes déployées)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	76061293	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peintes, vernis ou revêtus de matière plastique)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	76061299	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peintes, vernis ou revêtus de matière plastique)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	76069100	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	76069200	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	76071190	Feuilles et bandes minces, d'aluminium sans support, simpl. laminées, d'une épaisseur >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	76072090	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, d'une épaisseur, support non compris, >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm (à l'excl. des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 ainsi que des articles constituant des accessoires pour arbres de Noël)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	76081000	Tubes et tuyaux en aluminium non allié (sauf profilés creux)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	76082089	Tubes et tuyaux en alliages d'aluminium (autres que soudés ou simpl. filés à chaud et sauf profilés creux)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	76090000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p. ex), en aluminium
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	76101000	Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, en aluminium (sauf pièces de garnissage)

Accusé de réception en préfecture
73-20052678-20171220_147-2017-0014-EX
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	76161000	Pointes, clous, crampons appointés, vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles et simil., en aluminium (sauf agrafes présentées en barrettes et sauf chevilles vissées, tampons et articles simil., filetés)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	76169100	Toiles métalliques, grillages et treillis, en fils d'aluminium (sauf toiles en fils métalliques pour revêtements, aménagements intérieurs et usages simil., toiles, grillages et treillis transformés en cribles ou tamis à main ou en pièces de machines)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	76169910	Ouvrages coulés ou moulés en aluminium, n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	76169990	Ouvrages en aluminium, non coulés ou non moulés, n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	79070000	Ouvrages en zinc, n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	82042000	Douilles de serrage interchangeables, même avec manches, en métaux communs
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	82055990	Outils à main, y.c. -les diamants de vitriers-, en métaux communs, n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	82060000	Outils d'au moins deux des n° 8202 à 8205, conditionnés en assortiments pour la vente au détail
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	82073090	Outils interchangeables à emboutir, à estamper ou à poinçonner pour le travail de matières autres que le métal
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	82075090	Outils interchangeables à percer des matières autres que les métaux, avec partie travaillante en d'autres matières que le diamant ou les agglomérés de diamant (à l'excl. des outils de forage ou de sondage, des forets de maçonnerie et des outils à tarauder)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	82077090	Outils interchangeables à fraiser des matières autres que le métal
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	82079078	Outils interchangeables utilisés dans l'outillage à main, mécanique ou non, ou dans les machines-outils, pour l'usinage de matières autres que les métaux, avec partie travaillante en carbures métalliques frittés ou en cermets, n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	83014011	Serrures à cylindres des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	83014019	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	83014090	Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	83015000	Fermeurs et montures-fermeurs avec serrure, en métaux communs

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	83016000	Parties des cadenas, serrures et verrous, ainsi que des fermoirs et montures-fermoirs, avec serrure, en métaux communs, n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	83021000	Charnières de tous genres, y.c. les paumelles et pentures, en métaux communs
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	83022000	Roulettes avec monture en métaux communs
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	83023000	Garnitures, ferrures et simil. en métaux communs, pour véhicules automobiles (sauf charnières et serrures)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	83024110	Garnitures, ferrures et simil., pour portes, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	83024150	Garnitures, ferrures et simil., pour fenêtres et portes-fenêtres, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	83024190	Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	83024200	Garnitures, ferrures et simil., pour meubles, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières et roulettes)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	83026000	Ferme-portes automatiques en métaux communs
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	83071000	Tuyaux flexibles en fer ou en acier, même avec accessoires
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	83111000	Électrodes enrobées en métaux communs, pour le soudage à l'arc
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	83113000	Baguettes enrobées et fils fourrés en métaux communs, pour brasage ou soudage à la flamme (à l'excl. des fils et baguettes à âme décapante chez lesquels le métal de brasage, décapants et fondants non compris, contient >= 2% en poids d'un métal précieux)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	83119000	Fils, baguettes, tubes, plaques, électrodes et articles simil. en métaux communs ou en carbures métalliques, enrobés ou fourrés de décapants ou de fondants, pour brasage, soudage ou dépôt de métal ou de carbures métalliques, n.d.a., ainsi que fils et baguettes en poudres de métaux communs agglomérés, pour métallisation par projection, n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84099900	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84141015	Pompes à vide des types utilisées pour la fabrication de semi-conducteurs ou des types utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de dispositifs d'affichage à écran plat

* 2511Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90-annex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84141089	Pompes à vide (autres que pompes à vide utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de semi-conducteurs ou de dispositifs d'affichage à écran plat, destinées à être utilisées dans la fabrication des semi-conducteurs, pompes à piston tournant, pompes à palettes, pompes moléculaires, pompes Roots, pompes à diffusion, pompes cryostatiques et pompes à adsorption)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84143089	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW (sauf compresseurs hermétiques ou semi-hermétiques)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84148028	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h > 60 m ³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84242000	Pistolets aéroglyphes et appareils simil. (à l'excl. des machines et appareils électriques pour la projection à chaud de métaux ou de carbures métalliques frittés [n° 8515] ainsi que des machines et appareils à jet de sable, vapeur, etc.)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84243001	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), équipés d'un dispositif de chauffage
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84251100	Palans à moteur électrique
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84251900	Palans autres qu'à moteur électrique

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 2511Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84253100	Treuil et cabestans, à moteur électrique
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84253900	Treuil et cabestans, autres qu'à moteur électrique
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84254900	Cric et vérin, non hydrauliques
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84261900	Ponts roulants, grues portiques, portiques de déchargement et ponts-grues (à l'excl. des ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes, portiques mobiles sur pneumatiques, chariots-cavaliers et grues sur portiques)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84262000	Grues à tour
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84264100	Bigues et chariots-grues et autres machines et appareils autopropulsés, sur pneumatiques (à l'excl. des grues automotrices, portiques mobiles se déplaçant sur pneumatiques et sauf chariots-cavaliers)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84271010	Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84271090	Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84282080	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques (autres que pour produits en vrac)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84283920	Transporteurs ou convoyeurs à rouleaux ou à galets, pour marchandises
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84289090	Machines et appareils de levage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84311000	Parties de palans; treuil, cabestans; cric et vérin, n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84313900	Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-250052678-20171220-AP-2017-90-annex
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84418000	Machines et appareils pour le travail de la pâte à papier, du papier ou du carton, n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84573090	Machines à stations multiples, pour le travail des métaux (à l'excl. des machines à commande numérique)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84591000	Unités d'usinage à glissières, à percer, aléser, fraiser, fileter ou tarauder les métaux par enlèvement de matière
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84592900	Machines à percer, pour le travail des métaux (à l'excl. des machines à commande numérique, des unités d'usinage à glissières et des machines mues à la main)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84593900	Aléseuses-fraiseuses combinées pour métaux, opérant par enlèvement de matières (autres qu'à commande numérique et sauf unités d'usinage à glissières)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84595900	Machines à fraiser les métaux par enlèvement de matières, à console (autres qu'à commande numérique)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84596190	Machines à fraiser les métaux par enlèvement de matières, à commande numérique (à l'excl. des unités d'usinage à glissières, des aléseuses-fraiseuses combinées, des machines à fraiser à console, des machines à fraiser les outils en métal et des machines à tailler les engrenages)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84596990	Machines à fraiser les métaux par enlèvement de matières (sauf à commande numérique et autres qu'unités d'usinage à glissières aléseuses-fraiseuses combinées, machines à fraiser à console et machines à tailler les engrenages)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84601200	Machines à rectifier, pour le travail des métaux, à commande numérique (à l'excl. des machines à rectifier les surfaces planes ou cylindriques, des machines à finir les engrenages, et des machines à rectifier sans centre)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84601900	Machines à ébarber, meuler, polir ou à faire d'autres opérations de finissage, pour le travail des métaux (autres que les machines à rectifier, les machines à finir les engrenages et sauf machines pour emploi à la main)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84602200	Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84602300	Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des outils pour emploi à la main, des machines à ruban et des scies circulaires)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84602400	Machines à rectifier les surfaces planes, à commande numérique, pour le travail des métaux
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84609000	Machines à rectifier les surfaces planes dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près, pour le travail des métaux (autres qu'à commande numérique)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84615090	Machines à tronçonner, pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scier)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84619000	Machines à raboter et autres machines-outils travaillant par enlèvement de métal, n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84622110	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, à commande numérique, pour le travail des produits plats en métal

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 2511Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84622180	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, à commande numérique, pour le travail des métaux (à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84623999	Machines (y.c. les presses), à cisailer, pour le travail des métaux (autres que les machines combinées à poinçonner et à cisailer, autres qu'hydrauliques, autres que pour le travail des produits plats et autres qu'à commande numérique)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84624990	Machines (y.c. les presses), à poinçonner ou à gruger, y.c. les machines combinées à poinçonner et à cisailer, pour le travail des métaux (autres que pour le travail des produits plats et autres qu'à commande numérique)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84629180	Presses hydrauliques pour le travail des métaux (sauf à commande numérique et autres que presses à forger, à rouler, à cintrer, dresser ou planer)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84629980	Presses autres qu'hydrauliques, pour le travail des métaux (sauf à commande numérique et autres que presses à forger, à rouler, à cintrer, dresser ou planer)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84639000	Machines-outils pour le travail des métaux, des carbures métalliques frittés ou des cermets, sans enlèvement de matière (sauf machines à forger, à rouler, à cintrer, dresser ou planer; machines à cisailer, à poinçonner ou à gruger; presses; bancs à étirer; machines à exécuter un filetage extérieur ou intérieur par roulage ou laminage; machines à travailler le fil métallique; outillage à main)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84642019	Machines à meuler ou à polir pour le travail du verre (sauf verres d'optique)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84649000	Machines-outils pour le travail de la pierre, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales simil., ou pour le travail à froid du verre (autres qu'à scier, à meuler ou à polir et autres que les machines pour emploi à la main et les machines pour le travail des disques [wafers] à semi-conducteur)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84652000	Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84652000	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84659190	Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des outils pour emploi à la main, des machines à ruban et des scies circulaires)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84659900	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler; centres d'usinage)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84661038	Porte-outils, pour machines-outils, y.c. l'outillage à main de tous types (sauf pour tours, mandrins, pinces et douilles)

Accusé de réception en préfecture
973-250052678-20171220_1204 AP 2017-90
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84662098	Porte-pièces pour machines-outils (sauf pour tours et sauf montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84669195	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, etc., y.c. le travail à froid du verre, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84669280	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84669340	Parties et accessoires pour machines des sous-positions 8456 11 10, 8456 12 10, 8456 20, 8456 30, 8457 10, 8458 91, 8459 21 00, 8459 61 ou 8461 50 utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84669350	Parties et accessoires pour machines à découper par jet d'eau, n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84669360	Parties et accessoires pour machines des n°s 8456 à 8461, n.d.a. (à l'excl. des machines à découper par jet d'eau, et des machines des sous-positions 8456 11 10, 8456 12 10, 8456 20, 8456 30, 8457 10, 8458 91, 8459 21 00, 8459 61 ou 8461 50 utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84669400	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du métal avec enlèvement de matière, n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84671190	Outils pneumatiques pour emploi à la main, rotatifs (autres que pour le travail des métaux)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84671900	Outils pneumatiques, pour emploi à la main (à l'excl. des outils rotatifs)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84672191	Perceuses électropneumatiques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84672199	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (autres que machines électropneumatiques)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84672930	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (autres que pour le travail des matières textiles et autres que scies et perceuses)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84672951	Meuleuses d'angle, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84672953	Ponceuses à bandes, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84672959	Meuleuses et ponceuses (autres que d'angle et qu'à bandes), à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84679900	Parties d'outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur électrique ou non électrique incorporé, n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84798970	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84798997	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84812010	Valves pour transmissions oléohydrauliques
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84812090	Valves pour transmissions pneumatiques
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84813091	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil., en fonte ou acier
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84839089	Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85011010	Moteurs synchrones, d'une puissance <= 18 W

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85011091	Moteurs universels, d'une puissance <= 37,5 W
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85011099	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 37,5 W
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85012000	Moteurs universels, d'une puissance > 37,5 W
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85013100	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85014020	Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85014080	Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 750 W
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85015100	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85015381	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 75 kW mais <= 375 kW (à l'excl. des moteurs de traction)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85016400	Alternateurs, d'une puissance > 750 kVA
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85030099	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85043180	Transformateurs à sec, d'une puissance <= 1 kVA (autres que transformateurs de mesure)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85076000	Accumulateurs au lithium-ion (sauf hors d'usage)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85158090	Machines et appareils électriques pour le soudage des matières thermoplastiques (sauf microsoudes de fils du type utilisé dans la fabrication de dispositifs à semi-conducteur)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85159020	Parties des machines de soudage à la vague des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85159080	Parties de machines et appareils électriques pour le brasage, le soudage ou la projection à chaud de métaux, de carbures métalliques frittés ou de cermets, n.d.a. (à l'excl. des microsoudes de fils du type utilisé dans la fabrication de dispositifs à semi-conducteur, et des parties des machines de soudage à la vague des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85256000	Appareils d'émission pour la radiodiffusion ou la télévision, incorporant un appareil de réception

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-2017-12-29-00001
-AU 2511Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85291095	Réflecteurs d'antennes et autres parties, reconnaissables comme étant utilisés conjointement avec des antennes ou des réflecteurs d'antennes, n.d.a. (à l'excl. des filtres et séparateurs d'antennes)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85311030	Avertisseurs électriques pour la protection contre le vol ou l'incendie et appareils simil., des types utilisés pour bâtiments
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85318040	Sonnettes, carillons, avertisseurs et dispositifs analogues (à l'excl. des articles des types utilisés pour véhicules automobiles, bicyclettes ou voies de communication)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85318070	Appareils électriques de signalisation acoustique ou visuelle (à l'excl. des sonnettes, carillons, avertisseurs et dispositifs analogues, des panneaux indicateurs avec dispositifs à cristaux liquides ou à diodes émettrices de lumière, des avertisseurs électriques pour la protection contre le vol ou l'incendie et appareils simil., ainsi que des appareils pour les véhicules automobiles, les bicyclettes ou les voies de communication)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85319000	Parties des appareils électriques de signalisation acoustique ou visuelle n.da. (à l'excl. des parties des appareils pour les véhicules automobiles, les bicyclettes ou les voies de communication)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85352900	Disjoncteurs, pour une tension \geq 72,5 kV
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85365019	Commutateurs, pour une tension \leq 60 V (autres que relais, interrupteurs et commutateurs à touche ou à bouton, et rotatifs)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85365080	Commutateurs, pour une tension $>$ 60 V mais \leq 1000 V (autres que relais, disjoncteurs, interrupteurs électroniques à courant alternatif consistant en circuits d'entrée et de sortie à couplage optique [interrupteurs CA à thyristor isolé], interrupteurs électroniques, y.c. les interrupteurs électroniques à protection thermique, composés d'un transistor et d'une puce logique [technologie chip-on-chip], et interrupteurs électromécaniques à action brusque pour un courant \leq 11 A)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85369040	Brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85369095	Appareillage pour la coupure, le sectionnement, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension \leq 1000 V (à l'excl. des fusibles, des coupe-circuit à fusibles, des disjoncteurs, des autres appareils pour la protection des circuits électriques, des relais et autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs, des douilles pour lampes, fiches et prises de courant, des éléments préfabriqués pour canalisations électriques, des connexions et éléments de contact pour fils et câbles, des testeurs de disques [wafers] à semi-conducteur, ainsi que des brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable (autres que les commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85371095	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85371098	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1000 V (autres que les appareils de commutation pour la téléphonie et la télégraphie par fil, les armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, les appareils de commande à mémoire programmable, ainsi que les dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85372099	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 72,5 KV
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85381000	Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports pour articles du n° 8537, dépourvus de leurs appareils
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85392198	Lampes et tubes halogènes, au tungstène, d'une tension <= 100 V (à l'excl. des types utilisés pour motocycles ou autres véhicules automobiles)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85392992	Lampes et tubes à incandescence, d'une tension > 100 V (autres que lampes et tubes halogènes, au tungstène, lampes d'une puissance <= 200 W, projecteurs et lampes à rayons ultraviolets ou infrarouges)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85392998	Lampes et tubes à incandescence, d'une tension <= 100 V (autres que lampes et tubes halogènes, au tungstène, et lampes des types utilisés pour motocycles ou autres véhicules automobiles)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85393190	Lampes et tubes à décharge, fluorescents, à cathode chaude, à un ou plus de deux culots
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85393220	Lampes et tubes à décharge à vapeur de mercure ou de sodium
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85393920	Lampes fluorescentes à cathode froide (CCFL) pour le rétroéclairage de dispositifs d'affichage à écran plat
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85393980	Lampes et tubes à décharge (autres que fluorescents, à cathode chaude, à vapeur de mercure ou de sodium, à halogénure métallique et à rayons ultraviolets, ainsi que les lampes fluorescentes à cathode froide (CCFL) pour le rétroéclairage de dispositifs d'affichage à écran plat)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85395000	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85437001	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85437002	Amplificateurs hyperfréquence
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85437003	Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85437004	Enregistreurs numériques de données de vol
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85437005	Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio

Accusé de réception en préfecture
973-250052678-20171220-AP-2017-90-Annex
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85437006	Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85437007	Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85437008	Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85437009	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85439000	Parties de machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85444290	Conducteurs électriques, pour une tension <= 1000 V, avec pièces de connexion, n.d.a. (sauf des types utilisés pour les télécommunications)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85444993	Conducteurs électriques isolés, pour une tension <= 80 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	85444995	Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 80 V mais < 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usgés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	87042291	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	87042299	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	87042391	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)

Accusé de réception en préfecture
 973-250052678-20171212_12077901ans de
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	87042399	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	87051000	Camions-grues (sauf dépanneuses)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	87091990	Chariots automobiles non électriques, non munis d'un dispositif de levage, des types utilisés pour le transport des marchandises sur de courtes distances, y.c. les chariots-tracteurs des types utilisés dans les gares (à l'excl. des chariots utilisés pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	90151010	Télé mètres, électroniques
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	90151090	Télé mètres, non électroniques
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	90178090	Instruments de mesure de longueurs, pour emploi à la main, n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	90311000	Machines à équilibrer les pièces mécaniques
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	94039030	Parties de meubles en bois, autres que sièges, n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	94051040	Appareils d'éclairage électriques à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur, en matières plastiques ou céramiques (à l'excl. des matières plastiques utilisées pour lampes et tubes à incandescence)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	94051098	Lustres et autres appareils d'éclairage électrique des types utilisés pour lampes et tubes à décharge à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur (autres qu'en matières plastiques, céramiques et en verre)
2511Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	94054099	Appareils d'éclairage électrique autres qu'en matières plastiques, n.d.a.
2511Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	94059900	Parties d'appareils d'éclairage, de lampes-réclames, d'enseignes lumineuses, de plaques indicatrices lumineuses, et simil., n.d.a.
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	3901 90 80	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	25010099	Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	28112100	Dioxyde de carbone
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	28301000	Sulfures de sodium
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	32081090	Peintures et vernis à base de polyesters, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	32089091	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux (à l'excl. des produits à base de polyesters ou de polymères acryliques ou vinyliques)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	32089099	Peintures et vernis à base de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	32091000	Peintures et vernis à base de polymères acryliques ou vinyliques, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	32141010	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	32141090	Enduits utilisés en peinture
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	32149000	Enduits non réfractaires des types utilisés en maçonnerie
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	35061000	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	35069110	Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	35069190	Autres adhésifs à base de polymères des nos 3901 à 3913 ou de caoutchouc
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	35069900	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	36061000	Combustibles liquides et gaz combustibles liquéfiés en récipients des types utilisés pour alimenter ou recharger les briquets ou les allumeurs et d'une capacité <= 300 cm ³

2512Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	38089190	Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthrinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	38140090	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	38160000	Ciments, mortiers, bétons et compositions simil. réfractaires (à l'excl. des préparations à base de graphite ou d'autre carbone)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	38245090	Mortiers et bétons, non réfractaires (à l'excl. du béton prêt à la coulée)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	38248400	Mélanges et préparations contenant de l'aldrine (ISO), du camphéchloré (ISO) (toxaphène), du chlordane (ISO), du chlordécone (ISO), du DDT (ISO) (clofénotane (DCI),1,1,1-trichloro-2,2-bis(p-chlorophényl)éthane), de la dieldrine (ISO,DCI), de l'endosulfan (ISO), de l'endrine (ISO), de l'heptachlore (ISO) ou du mirex (ISO)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	38248500	Mélanges et préparations contenant du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH (ISO)), y compris du lindane (ISO, DCI)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	38248600	Mélanges et préparations contenant du pentachlorobenzène (ISO) ou du hexachlorobenzène (ISO)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	38248700	Mélanges et préparations contenant de l'acide perfluorooctane sulfonique, ses sels, des perfluorooctane sulfonamides, ou du fluorure de perfluorooctane sulfonyle
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	38248800	Mélanges et préparations contenant des éthers tetra-,penta-,hexa-,hepta ou octabromodiphényliques
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	38249996	Produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes, y.c. les mélanges de produits naturels, non composés principalement de constituants organiques, n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39100000	Silicones sous formes primaires
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39162000	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en polymères du chlorure de vinyle
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39169090	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en matières plastiques (à l'excl. des monofilaments en produits de polymérisation d'addition ou en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39172310	Tubes et tuyaux rigides, en polymères du chlorure de vinyle, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39172390	Tubes et tuyaux rigides, en polymères du chlorure de vinyle (à l'excl. des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39173100	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, pouvant supporter une pression >= 27,6 MPa
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39173200	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, sans accessoires
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39173900	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, renforcés d'autres matières ou associés à d'autres matières (à l'excl. des produits pouvant supporter une pression >= 27,6 MPa)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39174000	Accessoires pour tubes ou tuyaux [joints, coudes, raccords, p.ex.], en matières plastiques
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39181010	Revêtements de sols, même auto-adhésifs, en rouleaux ou sous forme de carreaux ou de dalles, et revêtements de murs ou de plafonds en rouleaux d'une largeur >= 45 cm constitués d'une couche de matière plastique fixée en manière permanente sur un support (autre que du papier) la face apparente étant grainée, gaufrée, coloriée, imprimée de motifs ou autrement décorée, consistant en un support imprégné, enduit ou recouvert de poly[chlorure de vinyle]
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39181090	Revêtements de sols, même auto-adhésifs, en rouleaux ou sous formes de carreaux ou de dalles, en polymères du chlorure de vinyle (à l'excl. des revêtements consistant en un support imprégné, enduit ou recouvert de poly[chlorure de vinyle])
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39189000	Revêtements de sols, même auto-adhésifs, en rouleaux ou sous formes de carreaux ou de dalles, et revêtements de murs ou de plafonds en rouleaux d'une largeur >= 45 cm constitués d'une couche de matière plastique fixée en manière permanente sur un support (autre que du papier) la face apparente étant grainée, gaufrée, coloriée, imprimée de motifs ou autrement décorée, en matières plastiques (autres que les polymères du chlorure de vinyle)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39191080	Feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, en rouleaux d'une largeur <= 20 cm (à l'excl. des bandes dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39205990	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères acryliques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, produits en poly[méthacrylate de méthyle], revêtements de sols, de murs ou de plafonds et d'un copolymère d'esters acryliques et méthacryliques sous forme de film de pellicule d'une épaisseur <= 150 micromètres)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39206219	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en poly[éthylène téréphtalate] non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, d'une épaisseur <= 0,35 mm (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, des pellicules en poly[éthylène téréphtalate] d'une épaisseur >= 72 mais <= 79 micromètres destinées à la fabrication de disques magnétiques souples et des feuilles en poly[éthylène téréphtalate] d'une épaisseur >= 100 mais <= 150 micromètres destinées à la fabrication de plaques d'impression photopolymères)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39206900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyesters non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs; produits en polycarbonates, en poly[éthylène téréphtalate] ou non saturés; revêtements de sols, de murs ou de plafonds)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39209990	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, n.d.a., non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des articles en produits de polymérisation d'addition, de polymérisation de réorganisation ou de condensation, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39211200	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères alvéolaires du chlorure de vinyle, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39211900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en polyuréthanes ou en cellulose régénérée ainsi que des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39219010	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyesters, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39219041	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire

Accusé de réception en préfecture
73-20052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39221000	Baignoires, douches, éviers et lavabos, en matières plastiques
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39235090	Bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques (à l'excl. des capsules de bouchage ou de surbouchage)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39252000	Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, en matières plastiques
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39253000	Volets, stores, y.c. les stores vénitiens, et articles simil., et leurs parties, en matières plastiques (à l'excl. des accessoires et garnitures)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39259010	Accessoires et garnitures destinés à être fixés à demeure aux portes, fenêtres, escaliers, murs ou autres parties de bâtiment, en matières plastiques
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39259020	Profilés et chemins de câbles pour canalisations électriques, en matières plastiques
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39259080	Éléments structuraux utilisés pour la construction des sols, murs, cloisons, plafonds, toits, etc., gouttières et accessoires, rambardes, balustrades, rampes et barrières simil., rayonnages de grandes dimensions destinés à être montés et fixés à demeure dans les magasins, ateliers, entrepôts, etc., motifs décoratifs architecturaux, p.ex. cannelures, coupoles, colombiers, et autres articles d'équipement pour la construction, en matières plastiques, n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39263000	Garnitures pour meubles, carrosseries ou simil., en matières plastiques (à l'excl. des articles d'équipement pour la construction destinés à être fixés à demeure sur des parties de bâtiments)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	40021100	Latex de caoutchouc styrène-butadiène [SBR] ou de caoutchouc styrène-butadiène carboxylé [XSBR]
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	40027000	Caoutchouc éthylène-propylène-diène non conjugué [EPDM], sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	40081900	Baguettes et profilés, en caoutchouc alvéolaire non durci
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	40082900	Baguettes et profilés, en caoutchouc non alvéolaire non durci
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	40091100	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, sans accessoires
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	40169300	Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	40169957	Ouvrages en caoutchouc vulcanisé non durci qui, en raison de leur nature, sont destinés exclusivement ou principalement aux véhicules automobiles des n° 8701 à 8705, n.d.a. (à l'excl. des ouvrages en caoutchouc alvéolaire ainsi que des pièces en caoutchouc-métal)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	40169997	Ouvrages en caoutchouc vulcanisé non durci, n.d.a. (à l'excl. des ouvrages en caoutchouc alvéolaire)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	44101150	Panneaux de particules: recouverts en surface de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matière plastique
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	44101190	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf bruts ou simpl. poncés, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine ou de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques et à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	44109000	Panneaux en fragments provenant de la bagasse, bambou ou paille de céréales ou en autres matières ligneuses, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf en bois ainsi que des panneaux de fibres, des panneaux cellulaires, des panneaux de particules plaqués et des panneaux constitués par des matières ligneuses agglomérées avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	44109490	Panneaux de fibres à densité moyenne dits «MDF»: autres que d'une épaisseur n'excédant pas 5 mm, d'une épaisseur excédant 5 mm mais n'excédant pas 9 mm, d'une épaisseur excédant 9 mm, et autres que d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm ³ , d'une masse volumique excédant 0,5 g/cm ³ mais n'excédant pas 0,8 g/cm ³ , et autres que d'une masse volumique n'excédant pas 0,5 g/cm ³
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	44123900	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm (à l'excl. de bambou, des bois contre-plaqués des sous-positions 441231 et 441232, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	44129490	Bois plaqués et bois stratifiés simil., à âme panneau-tée, lattée ou lamellée (à l'excl. de bambou, des bois stratifiés ayant au moins un pli extérieur en bois autres que les bois de conifères, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	44129930	Bois plaqués et bois stratifiés simil., contenant au moins un panneau de particules, sans âme panneau-tée, lattée ou lamellée (à l'excl. de bambou, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	44129950	Bois plaqués et bois stratifiés simil., ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères, ne contenant pas de panneaux de particules et sans âme panneau-tée, lattée ou lamellée (à l'excl. d'aulne, frêne, hêtre, bouleau, châtaignier, orme, hickory, charme, tilleul, érable, chêne, platane, peuplier, robinier (acacia), noyer, merisier, tulipier ou marronnier, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	44129985	Bois plaqués et bois stratifiés simil., ne contenant pas de panneaux de particules et sans âme panneau-tée, lattée ou lamellée (à l'excl. du bois ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères, de bambou, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	45039000	Ouvrages en liège naturel (à l'excl. des cubes, plaques, feuilles ou bandes de forme carrée ou rectangulaire, des bouchons et leurs ébauches, des chaussures et leurs parties, notamment les semelles intérieures amovibles, des coiffures et leurs parties, des bourres et séparateurs pour cartouches de chasse ainsi que des jeux, jouets et engins sportifs et leurs parties)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	48219010	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	52111900	Tissus de coton, écrus, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids > 200 g/m ² (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé, y.c. le croisé, d'un rapport d'armure <= 4)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	55122990	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues acryliques ou modacryliques, contenant >= 85% en poids de ces fibres
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	59039091	Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des dérivés de la cellulose ou des matières plastiques autres que le poly[chlorure de vinyle] ou le polyuréthane, la matière textile constituant l'endroit (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	59039099	Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des matières plastiques autres que le poly[chlorure de vinyle] ou le polyuréthane (sauf tissus dont la matière textile constitue l'endroit, nappes tramées pour pneumatiques obtenues à partir de fils à haute ténacité de polyamides, polyester ou rayonne viscosé et tissus imprégnés ou enduits ayant le caractère de revêtements muraux ou bien enduits ou recouverts de matières plastiques et utilisés comme revêtements de sol)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	63039290	Vitrages, rideaux et stores d'intérieur ainsi que cantonnières et tours de lit, de fibres synthétiques (autres qu'en nontissés, autres qu'en bonneterie et autres que stores d'extérieur)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	63042000	Moustiquaires pour lits confectionnées à partir d'étoffes de bonneterie, imprégnées ou enduites d'alpha-cyperméthrine (ISO), de chlorfénapyr (ISO), de deltaméthrine (DCI, ISO), de lambda-cyhalothrine (ISO), de perméthrine (ISO) ou de pirimiphosméthyle (ISO)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	63049100	Articles d'ameublement en bonneterie (sauf moustiquaires pour lits confectionnées à partir d'étoffes de bonneterie, imprégnées ou enduites d'alpha-cyperméthrine (ISO), de chlorfénapyr (ISO), de deltaméthrine (DCI, ISO), de lambda-cyhalothrine (ISO), de perméthrine (ISO) ou de pirimiphosméthyle (ISO), ainsi que sauf couvertures, linge de lit, linge de table, linge de toilette et de cuisine, vitrages, rideaux, stores d'intérieur, cantonnières et tours de lit, couvre-lits, abat-jours et les articles du n° 9404 [sommiers et articles de literie])
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	63049900	Articles d'ameublement, de matières textiles (autres que de coton ou fibres synthétiques, autres qu'en bonneterie et sauf couvertures, linge de lit, linge de table, linge de toilette et de cuisine, vitrages, rideaux, stores d'intérieur, cantonnières et tours de lit, couvre-lits, abat-jours et les articles du n° 9404 [sommiers et articles de literie])
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	63061900	Bâches et stores d'extérieur de matières textiles (autres que de fibres synthétiques et sauf auvents plats en tissus légers, confectionnés selon le type de bâche)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	68061000	Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil., même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	68069000	Mélanges et ouvrages en matières minérales à usage d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son (sauf laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil.; vermiculite expansée, argile expansée, mousse de scories et produits minéraux simil. expansés; produits en béton léger, amiante ou base d'amiante, amiantement, cellulose-ciment ou simil.; articles en céramique)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	68080000	Panneaux, planches, carreaux, blocs et articles simil., en fibres végétales, en paille ou en copeaux, plaquettes, particules, sciures ou autres déchets de bois, agglomérés avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux (sauf articles en amiante-ciment, cellulose-ciment et produits simil.)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	69109000	Éviers, lavabos, colonnes de lavabos, baignoires, bidets, cuvettes d'aisance, réservoirs de chasse, urinoirs et appareils fixes simil. pour usages sanitaires en céramique (autres qu'en porcelaine et sauf porte-savon, porte-éponge, porte-brosse à dents, porte-serviettes et porte-papier hygiénique)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	70031990	Plaques ou feuilles en verre, dit 'coulé', mais non autrement travaillé (autres qu'en verre d'optique ou qu'en verre coloré dans la masse, opacifié, plaqué [doublé], ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante et sauf en verre armé)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	70032000	Plaques et feuilles en verre dit 'coulé', armées, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillées
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	70033000	Profilés en verre, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillés
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	70049080	Feuilles en verre étiré ou soufflé, mais non autrement travaillé (à l'excl. des articles en verre coloré dans la masse, opacifié, plaqué [doublé] ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante ainsi que des articles en verre d'optique)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	70051025	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur <= 3,5 mm (sauf armée)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	70051030	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 3,5 mm mais <= 4,5 mm (sauf armée)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	70051080	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (sauf armée)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	70052180	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci sur une ou deux faces], colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée et autre qu'à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	70052925	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], non autrement travaillée, d'une épaisseur <= 3,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	70052935	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], non autrement travaillée, d'une épaisseur > 3,5 mm mais <= 4,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	70052980	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	70060090	Plaques, feuilles ou profilés en verre, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, courbé, biseauté, gravé, percé, émaillé ou autrement travaillé, mais non encadré ni associé à d'autres matières (sauf verre d'optique, verre de sécurité, vitrage isolant à parois multiples et verre sous la forme de miroirs)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	70071190	Verre trempé de sécurité, de dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules aériens, bateaux et autres véhicules (à l'excl. des véhicules automobiles et tracteurs)

Accusé de réception en préfecture
73-20052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	70071980	Verre trempé de sécurité (autre que coloré dans la masse, opacifié, plaqué (doublé) ou à couche absorbante ou réfléchissante et sauf dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles et tracteurs, les véhicules aériens, bateaux et autres véhicules, et sauf le verre de lunetterie et le verre d'horlogerie)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	70072900	Verre formé de feuilles contrecollées, de sécurité (autres que des dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules et sauf vitrages isolants à parois multiples)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	70080081	Vitrages isolants formés de deux plaques de verre scellées hermétiquement sur leur pourtour par un joint et séparées par une couche d'air, d'autre gaz ou de vide (autres que colorés dans la masse, opacifiés, plaqués [doublés] ou à couche absorbante ou réfléchissante)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	70080089	Vitrages isolants à deux parois séparées par des fibres de verre, ou à trois couches ou plus (autres que colorés dans la masse, opacifiés, plaqués [doublés] ou à couche absorbante ou réfléchissante)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	70099100	Miroirs en verre non encadrés (sauf miroirs rétroviseurs pour véhicules, miroirs optiques, optiquement travaillés et miroirs > 100 ans)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	70191910	Mèches et fils, de filaments de fibres de verre (à l'excl. des fils coupés d'une longueur <= 50 mm et des stratifils [rovings])
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	70193900	Nappes, matelas, panneaux et produits simil., non tissés, de fibres de verre (à l'excl. des mats et des voiles)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	70195900	Tissus de fibres de verre, largeur > 30 cm (sauf à armure toile de poids < 250 g/m ² de filaments titrant par fils simples <= 136 tex et sauf tissus en stratifils [rovings])
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	70199000	Fibres de verre, y.c. la laine de verre, et ouvrages en ces matières (sauf fibres discontinues; stratifils [rovings], mèches et fils; laine de verre coupée; tissus, y.c. les rubans; voiles, mats, nappes, panneaux et produits simil. non tissés; laines minérales et ouvrages en ces laines; pièces isolantes électriques; fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres; brosses et pinceaux en fibres de verre; perruques pour poupées)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	70199099	Ouvrages en fibres de verre autres que textiles (à l'excl. des isolateurs ou pièces isolantes électriques, des faisceaux de fibres optiques, des câbles à fibres optiques et produits simil.)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	70200080	Ouvrages en verre, n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72083900	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur < 3 mm (sans motifs en relief, et autres que décapés)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72085120	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur > 15 mm, sans motifs en relief
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72104900	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, non ondulés (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72107080	Produits laminés plats en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, peints, vernis ou revêtus de matières plastiques (autres que le fer-blanc simpl. verni, et autres que revêtus d'oxydes de chrome ou de chrome et d'oxydes de chrome, vernis)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72109080	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus (sauf produits étamés, plombés, zingués, peints, vernis, plaqués, étamés et imprimés, revêtus d'aluminium et de zinc, de matières plastiques, d'oxydes de chrome ou de chrome et oxydes de chrome)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72111900	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à chaud, d'une épaisseur < 4,75 mm (à l'excl. des larges plats)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 2512Z Fabrication de portes et fenêtres
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72119080	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, mais non plaqués ni revêtus, non perforés
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72122000	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués électrolytiquement
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72123000	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72131000	Fil machine en fer ou en aciers non alliés, enroulé en couronnes irrégulières, avec indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus lors du laminage
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72139110	Fil machine du type utilisé pour armature du béton, lisse, en fer ou en aciers non alliés, enroulé en couronnes irrégulières, de section circulaire d'un diamètre < 14 mm
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72139990	Fil machine en fer ou en aciers non alliés, enroulé en couronnes irrégulières, contenant en poids >= 0,25% de carbone (à l'excl. des produits de section circulaire d'un diamètre < 14 mm, du fil machine en acier de décolletage ainsi que du fil machine comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72142000	Barres en fer ou en aciers non alliés, comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72149995	Barres en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminées à chaud ou filées à chaud ou extrudées à chaud, contenant en poids >= 0,25% de carbone, de section carrée ou de section autre que rectangulaire ou circulaire (à l'excl. des produits comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage, des produits ayant subi une torsion après laminage ainsi que des produits en acier de décolletage)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72159000	Barres en fer ou en aciers non alliés, obtenues ou parachevées à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées ou obtenues à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72161000	Profilés en U, en I ou en H, en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une hauteur < 80 mm
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72162100	Profilés en L, en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une hauteur < 80 mm
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72163190	Profilés en U, en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une hauteur >= 220 mm
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72163219	Profilés en I, en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une hauteur de 80 mm à 220 mm (autres qu'à ailes à faces parallèles)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72163291	Profilés en I, en fer ou en aciers non alliés, à ailes à faces parallèles, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une hauteur >= 220 mm
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72163299	Profilés en I, en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une hauteur >= 220 mm (autres qu'à ailes à faces parallèles)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72163310	Profilés en H, en fer ou en aciers non alliés, simplement laminés ou filés à chaud, d'une hauteur >= 80 mm mais <= 180 mm
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72166110	Profilés en C, en L, en U, en Z, en oméga ou en tube ouvert, en fer ou en aciers non alliés, simpl. obtenus à froid à partir de produits laminés plats
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72166190	Profilés en fer ou en aciers non alliés, simpl. obtenus à froid à partir de produits laminés plats (autres qu'en C, L, U, Z, qu'en oméga ou en tube ouvert et sauf en tôle nervurée)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72166900	Profilés en fer ou en aciers non alliés, simpl. obtenus ou parachevés à froid (à l'excl. des profilés obtenus à partir de produits laminés plats et des tôles nervurées)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72169180	Profilés en fer ou en aciers non alliés, obtenus ou parachevés à froid à partir de produits laminés plats et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées (à l'excl. des profilés en tôles nervurées)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72169900	Profilés en fer ou en aciers non alliés, obtenus ou parachevés à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, ou obtenus à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a. (autres que ceux obtenus à partir de produits laminés plats)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72171031	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, même polis, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm, comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72171039	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm (ne comportant pas des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72179090	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone >= 0,6%, revêtus (sauf revêtus de métaux communs et sauf fil machine)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72193390	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur > 1 mm mais < 3 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72199080	Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, non perforés
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72221119	Barres en aciers inoxydables, simpl. laminées ou filées à chaud, de section circulaire, diamètre >= 80 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72221189	Barres en aciers inoxydables, simpl. laminées ou filées à chaud, de section circulaire d'un diamètre < 80 mm, contenant en poids < 2,5% de nickel
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72221990	Barres en aciers inoxydables, simpl. laminées ou filées à chaud, contenant en poids < 2,5% de nickel (à l'excl. des produits de section circulaire)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72224090	Profilés en aciers inoxydables, obtenus ou parachevés à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées ou simpl. forgés ou forgés ou autrement obtenus à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72230099	Fils en aciers inoxydables, enroulés, contenant en poids < 2,5% de nickel (à l'excl. du fil machine ainsi que des produits contenant en poids >= 13% mais <= 25% de chrome et >= 3,5% mais <= 6% d'aluminium)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72259200	Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid et zingués (sauf zingués électrolytiquement et sauf aciers au silicium dits 'magnétiques')
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72287090	Profilés en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, n.d.a. (sauf simpl. laminées ou filées à chaud)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	72299090	Fils en aciers alliés autres qu'en aciers inoxydables, en couronnes ou en rouleaux (sauf fil machine, fil en aciers à coupe rapide ou en aciers silicomanganeux et sauf produits du n° 7229 90 50)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73012000	Profilés en fer ou en acier, obtenus par soudage
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73041100	Tubes et tuyaux sans soudure, en aciers inoxydables, des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73041910	Tubes et tuyaux sans soudure, en fer ou en acier, des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs, diamètre extérieur <= 168,3 mm (sauf en aciers inoxydables ou en fonte)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73044993	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, non étirés ou laminés à froid, diamètre extérieur <= 168,3 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction du pétrole ou du gaz; ouvrages du n° 7304 49 10)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73049000	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section autre que circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-AP-2017-90anex1
AJU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73059000	Tubes et tuyaux de section circulaire, d'un diamètre extérieur > 406,4 mm, en produits laminés plats en fer ou en acier (sauf soudés et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73061910	Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs, soudés longitudinalement, en produits laminés plats en fer ou en acier (sauf en aciers inoxydables ou en fonte)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73063072	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en fer ou en aciers, diamètre extérieur <= 168,3 mm, zingués (sauf les tubes des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole et du gaz et sauf tubes de précision et tubes filetés ou filetables dits 'tubes gaz')
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73064080	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers inoxydables (autres qu'étirés ou laminés à froid, sauf tubes à sections intérieure et extérieure circulaires et de diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73066110	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section carrée ou rectangulaire, en aciers inoxydables
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73066192	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section carrée ou rectangulaire, épaisseur de paroi <= 2 mm, en fer ou en acier autres qu'inoxidables
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73066199	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section carrée ou rectangulaire, épaisseur de paroi > 2 mm, en fer ou en acier autres qu'inoxidables
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73066910	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section autre que circulaire, en aciers inoxydables (autres que tubes à sections intérieure ou extérieure circulaires et de diamètre extérieur > 406,4 mm, sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz et sauf tuyaux et profilés creux de section carrée ou rectangulaire)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73066990	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section autre que circulaire, en fer ou en acier autres qu'inoxidables (autres que tubes à sections intérieure ou extérieure circulaires et de diamètre extérieur > 406,4 mm, sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz et sauf tuyaux et profilés creux de section carrée ou rectangulaire)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73069000	Tubes, tuyaux et profilés creux [p.ex. rivés, agrafés ou à bords simpl. rapprochés], en fer ou en acier (sauf tubes sans soudure ou soudés et tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73072910	Accessoires de tuyauterie en aciers inoxydables, filetés (non moulés et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73072980	Accessoires de tuyauterie en aciers inoxydables (sauf accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, moulés, filetés)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73079210	Manchons, en fonte, fer ou acier, filetés (à l'excl. des produits moulés et des produits en aciers inoxydables)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73079290	Coudes et courbes en fonte, fer ou acier, filetés (à l'excl. des produits moulés et des produits en aciers inoxydables)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73079319	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, à souder bout à bout, plus grand diamètre extérieur <= 609,6 mm (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf coudes, courbes et brides)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90
AU 2512Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73084000	Matériel d'échafaudage, de coffrage ou d'étaillage, en fer ou en acier (autre que palplanches assemblées et coffrages pour béton, qui présentent les caractéristiques de moules)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73084090	Matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaillage ou d'étaillage, en fonte, fer ou acier (à l'excl. du matériel pour le soutènement dans les mines, des palplanches faites d'éléments assemblés ainsi que des panneaux de coffrage destinés au coulage du béton, ayant le caractère de moules)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73089059	Constructions et parties de constructions en fer ou en acier, uniquement ou principalement en tôle, n.d.a. (à l'excl. des portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils et des panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée et d'une âme isolante)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaillage ou d'étaillage, et les produits principalement en tôle)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73089099	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (sauf tours et pylônes; ponts et éléments de ponts; constructions et parties de constructions en tôle; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaillage ou d'étaillage; barrages, vannes, portes-écluses, débarcadères, docks fixes et autres constructions maritimes ou fluviales)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73121020	Torons et câbles en aciers inoxydables (sauf produits isolés pour l'électricité et sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73121049	Torons et câbles, en fer ou en acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est <= 3 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures, des ronces artificielles et des produits revêtus d'alliages à base de cuivre-zinc [laiton])
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73121083	Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 12 mm mais <= 24 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73141400	Toiles métalliques tissées, y.c. les toiles continues ou sans fin, en fils d'acier inoxydable (à l'excl. des toiles en fils métalliques des types utilisés pour les vêtements, aménagements intérieurs et usages simil. et sauf toiles continues ou sans fin pour machines)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73142090	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles >= 100 cm², en fils de fer ou d'acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm (à l'excl. des produits en fils nervurés)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73144900	Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73145000	Tôles et bandes déployées en fer ou en acier
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73159000	Parties de chaînes et chaînettes antidérapantes, à maillons à étais, et autres chaînes et chaînettes du n° 7315 (à l'excl. des parties de chaînes à maillons articulés)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73170020	Pointes de tréfilerie en fer ou en acier, présentées en bandes ou en rouleaux
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73170060	Pointes, clous, crampons, agrafes ondulées ou biseautées et articles simil., en fils de fer d'acier (à l'excl. des pointes encollées, en bandes ou en rouleaux et des agrafes présentées en barrettes)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73170080	Pointes, clous, punaises, crampons appointés, agrafes ondulées ou biseautées et articles simil., en fonte, fer ou acier (sauf de tréfilerie et agrafes présentées en barrettes)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90
AU 2512Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73181210	Vis à bois en aciers inoxydables (autres que tire-fond)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73181290	Vis à bois en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxidables (autres que tire-fond)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73181410	Vis autotaraudeuses en aciers inoxydables (autres que vis à bois)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73181491	Vis à tôles, autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxidables
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73181499	Vis autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxidables (autres que vis à tôles et vis à bois)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73181535	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73181542	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73181552	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73181558	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73181562	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73181568	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73181575	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73181582	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73181595	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73181631	Écrous à sertir, en aciers inoxydables
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73181639	Écrous en aciers inoxydables (à l'excl. des écrous à sertir)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73181640	Écrous à sertir, en fonte, fer ou acier (autres qu'en aciers inoxydables)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73181699	Écrous en fonte, fer ou acier, de diamètre intérieur > 12 mm (autres qu'en aciers inoxydables et sauf écrous à sertir et écrous de sécurité)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73181900	Articles de boulonnerie et de visserie, filetés, en fonte, fer ou acier, n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73182300	Rivets en fonte, fer ou acier (autres que rivets tubulaires ou rivets à deux pièces tubulaires destinés à des usages divers)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73182400	Goupilles, chevilles et clavettes en fonte, fer ou acier
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73182900	Articles de boulonnerie et de visserie non filetés, en fonte, fer ou acier, n.d.a.

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73209090	Ressorts et lames de ressorts en fer ou en acier (sauf ressorts spiraux plats, ressorts ayant la forme de disques, ressorts en hélice, ressorts à lames et leurs lames, ressorts de montres, rondelles-ressorts, rondelles élastiques et sauf ressorts-amortisseurs et ressorts à barre à torsion de la Section 17)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73239900	Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties, en fer ou aciers autres qu'inoxidables (sauf fonte et articles émaillés; bidons, boîtes et récipients simil. du n° 7310; poubelles; pelles, tire-bouchons et autres articles à caractère d'outils; coutellerie et cuillers, louches, fourchettes, écumoirs, pelles à tarte, pinces à sucre et articles simil. du n° 8211 au n° 8215; objets décoratifs; articles d'hygiène ou de toilette)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73261990	Ouvrages en fer ou en acier, estampés, sans autres ouvraisons, n.d.a. (sauf boulets et articles simil. pour broyeurs)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73262080	Ouvrages en fil de fer ou d'acier, n.d.a. (à l'excl. des cages et volières et des corbeilles)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73269030	Échelles et escabeaux en fer ou en acier
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	74032100	Alliages à base de cuivre-zinc (laiton), sous forme brute
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	74072110	Barres en alliages à base de cuivre-zinc [laiton], n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	74112190	Tubes et tuyaux en alliages à base de cuivre-zinc (laiton), enroulés ou autrement recourbés
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	76012099	Alliages d'aluminium secondaire, sous forme brute (sauf en lingots ou à l'état liquide)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	76041010	Barres en aluminium non allié
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	76041090	Profilés en aluminium non allié, n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	76042100	Profilés creux en alliages d'aluminium, n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	76042910	Barres en alliages d'aluminium
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	76042990	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	76061110	Tôles et bandes en aluminium non allié, épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peint, verni ou revêtu de matière plastique
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	76061191	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique et sauf tôles et bandes déployées)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	76061199	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	76061210	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, pour stores vénitiens
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	76061220	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peints, vernis ou revêtus de matière plastique
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	76061250	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peints, vernis ou revêtus de matière plastique (sauf bandes pour stores vénitiens)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	76061292	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf tôles et bandes déployées)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU 2512Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	76061293	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	76061299	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	76069100	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	76069200	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	76071190	Feuilles et bandes minces, d'aluminium sans support, simpl. laminées, d'une épaisseur >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	76072090	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, d'une épaisseur, support non compris, >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm (à l'excl. des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 ainsi que des articles constituant des accessoires pour arbres de Noël)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	76081000	Tubes et tuyaux en aluminium non allié (sauf profilés creux)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	76082089	Tubes et tuyaux en alliages d'aluminium (autres que soudés ou simpl. filés à chaud et sauf profilés creux)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	76090000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p. ex), en aluminium
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	76101000	Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, en aluminium (sauf pièces de garnissage)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	76161000	Pointes, clous, crampons appointés, vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles et simil., en aluminium (sauf agrafes présentées en barrettes et sauf chevilles vissées, tampons et articles simil., filetés)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	76169100	Toiles métalliques, grillages et treillis, en fils d'aluminium (sauf toiles en fils métalliques pour revêtements, aménagements intérieurs et usages simil., toiles, grillages et treillis transformés en cribles ou tamis à main ou en pièces de machines)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	76169910	Ouvrages coulés ou moulés en aluminium, n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	79070000	Ouvrages en zinc, n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	82042000	Douilles de serrage interchangeables, même avec manches, en métaux communs
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	82055990	Outils à main, y.c. -les diamants de vitriers-, en métaux communs, n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	82060000	Outils d'au moins deux des n° 8202 à 8205, conditionnés en assortiments pour la vente au détail
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	82073090	Outils interchangeables à emboutir, à estamper ou à poinçonner pour le travail de matières autres que le métal
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	82075090	Outils interchangeables à percer des matières autres que les métaux, avec partie travaillante en d'autres matières que le diamant ou les agglomérés de diamant (à l'excl. des outils de forage ou de sondage, des forets de maçonnerie et des outils à tarauder)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	82077090	Outils interchangeables à fraiser des matières autres que le métal

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171220-AP-2017-90
AU 2512Z
Date de télétransmission : 20/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	82079078	Outils interchangeable utilisés dans l'outillage à main, mécanique ou non, ou dans les machines-outils, pour l'usinage de matières autres que les métaux, avec partie travaillante en carbures métalliques frittés ou en cermets, n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	83014011	Serrures à cylindres des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	83014019	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	83014090	Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	83015000	Fermeoirs et montures-fermeoirs avec serrure, en métaux communs
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	83016000	Parties des cadenas, serrures et verrous, ainsi que des fermeoirs et montures-fermeoirs, avec serrure, en métaux communs, n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	83021000	Charnières de tous genres, y.c. les paumelles et pentures, en métaux communs
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	83022000	Roulettes avec monture en métaux communs
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	83023000	Garnitures, ferrures et simil. en métaux communs, pour véhicules automobiles (sauf charnières et serrures)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	83024110	Garnitures, ferrures et simil., pour portes, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	83024150	Garnitures, ferrures et simil., pour fenêtres et portes-fenêtres, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	83024190	Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	83024200	Garnitures, ferrures et simil., pour meubles, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières et roulettes)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermeoirs et montures-fermeoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	83026000	Ferme-portes automatiques en métaux communs
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	83071000	Tuyaux flexibles en fer ou en acier, même avec accessoires
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	83111000	Électrodes enrobées en métaux communs, pour le soudage à l'arc
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	83113000	Baguettes enrobées et fils fourrés en métaux communs, pour brasage ou soudage à la flamme (à l'excl. des fils et baguettes à âme décapante chez lesquels le métal de brasage, décapants et fondants non compris, contient >= 2% en poids d'un métal précieux)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	83119000	Fils, baguettes, tubes, plaques, électrodes et articles simil. en métaux communs ou en carbures métalliques, enrobés ou fourrés de décapants ou de fondants, pour brasage, soudage ou dépôt de métal ou de carbures métalliques, n.d.a., ainsi que fils et baguettes en poudres de métaux communs agglomérés, pour métallisation par projection, n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84099900	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84141015	Pompes à vide des types utilisées pour la fabrication de semi-conducteurs ou des types utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de dispositifs d'affichage à écran plat

* Accusé de réception en préfecture
73-20052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84141089	Pompes à vide (autres que pompes à vide utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de semi-conducteurs ou de dispositifs d'affichage à écran plat, destinées à être utilisées dans la fabrication des semi-conducteurs, pompes à piston tournant, pompes à palettes, pompes moléculaires, pompes Roots, pompes à diffusion, pompes cryostatiques et pompes à adsorption)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84143089	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW (sauf compresseurs hermétiques ou semi-hermétiques)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84148028	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h > 60 m ³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84242000	Pistolets aéroglyphes et appareils simil. (à l'excl. des machines et appareils électriques pour la projection à chaud de métaux ou de carbures métalliques frittés [n° 8515] ainsi que des machines et appareils à jet de sable, vapeur, etc.)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84243001	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), équipés d'un dispositif de chauffage
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84251100	Palans à moteur électrique
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84251900	Palans autres qu'à moteur électrique
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84253100	Treuil et cabestans, à moteur électrique
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84253900	Treuil et cabestans, autres qu'à moteur électrique
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84261900	Ponts roulants, grues portiques, portiques de déchargement et ponts-grues (à l'excl. des ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes, portiques mobiles sur pneumatiques, chariots-cavaliers et grues sur portiques)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84271010	Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84271090	Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84282080	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques (autres que pour produits en vrac)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84283920	Transporteurs ou convoyeurs à rouleaux ou à galets, pour marchandises
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84289090	Machines et appareils de levage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84311000	Parties de palans; treuils, cabestans; crics et vérins, n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84313900	Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84418000	Machines et appareils pour le travail de la pâte à papier, du papier ou du carton, n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84573090	Machines à stations multiples, pour le travail des métaux (à l'excl. des machines à commande numérique)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84591000	Unités d'usinage à glissières, à percer, aléser, fraiser, fileter ou tarauder les métaux par enlèvement de matière
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84592900	Machines à percer, pour le travail des métaux (à l'excl. des machines à commande numérique, des unités d'usinage à glissières et des machines mues à la main)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84593900	Aléseuses-fraiseuses combinées pour métaux, opérant par enlèvement de matières (autres qu'à commande numérique et sauf unités d'usinage à glissières)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84595900	Machines à fraiser les métaux par enlèvement de matières, à console (autres qu'à commande numérique)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84596190	Machines à fraiser les métaux par enlèvement de matières, à commande numérique (à l'excl. des unités d'usinage à glissières, des aléseuses-fraiseuses combinées, des machines à fraiser à console, des machines à fraiser les outils en métal et des machines à tailler les engrenages)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84596990	Machines à fraiser les métaux par enlèvement de matières (sauf à commande numérique et autres qu'unités d'usinage à glissières aléseuses-fraiseuses combinées, machines à fraiser à console et machines à tailler les engrenages)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84601200	Machines à rectifier sans centre, à commande numérique, pour le travail des métaux (à l'excl. des machines à rectifier les surfaces planes et des machines à finir les engrenages)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84601900	Machine à rectifier les surfaces cylindriques, pour le travail des métaux, à commande numérique (à l'excl. des machines à finir les engrenages, ainsi que des machines à rectifier sans centre)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU 2512Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84602200	Machines à rectifier, pour le travail des métaux, à commande numérique (à l'excl. des machines à rectifier les surfaces planes ou cylindriques, des machines à finir les engrenages, et des machines à rectifier sans centre)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84602300	Machines à ébarber, meuler, polir ou à faire d'autres opérations de finissage, pour le travail des métaux (autres que les machines à rectifier, les machines à finir les engrenages et sauf machines pour emploi à la main)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84602400	Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84609000	Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des outils pour emploi à la main, des machines à ruban et des scies circulaires)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84615090	Machines à tronçonner, pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scier)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84619000	Machines à raboter et autres machines-outils travaillant par enlèvement de métal, n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84622110	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, à commande numérique, pour le travail des produits plats en métal
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84622180	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, à commande numérique, pour le travail des métaux (à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84623999	Machines (y.c. les presses), à cisailer, pour le travail des métaux (autres que les machines combinées à poinçonner et à cisailer, autres qu'hydrauliques, autres que pour le travail des produits plats et autres qu'à commande numérique)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84624990	Machines (y.c. les presses), à poinçonner ou à gruger, y.c. les machines combinées à poinçonner et à cisailer, pour le travail des métaux (autres que pour le travail des produits plats et autres qu'à commande numérique)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84629180	Presses hydrauliques pour le travail des métaux (sauf à commande numérique et autres que presses à forger, à rouler, à cintrer, dresser ou planer)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84629980	Presses autres qu'hydrauliques, pour le travail des métaux (sauf à commande numérique et autres que presses à forger, à rouler, à cintrer, dresser ou planer)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84639000	Machines-outils pour le travail des métaux, des carbures métalliques frittés ou des cermets, sans enlèvement de matière (sauf machines à forger, à rouler, à cintrer, dresser ou planer; machines à cisailer, à poinçonner ou à gruger; presses; bancs à étirer; machines à exécuter un filetage extérieur ou intérieur par roulage ou laminage; machines à travailler le fil métallique; outillage à main)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84642019	Machines à meuler ou à polir pour le travail du verre (sauf verres d'optique)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84649000	Machines-outils pour le travail de la pierre, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales simil., ou pour le travail à froid du verre (autres qu'à scier, à meuler ou à polir et autres que les machines pour emploi à la main et les machines pour le travail des disques [wafers] à semi-conducteur)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84652000	Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84652000	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84659190	Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des outils pour emploi à la main, des machines à ruban et des scies circulaires)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84659900	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler; centres d'usinage)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84661038	Porte-outils, pour machines-outils, y.c. l'outillage à main de tous types (sauf pour tours, mandrins, pinces et douilles)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84662098	Porte-pièces pour machines-outils (sauf pour tours et sauf montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84669195	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, etc., y.c. le travail à froid du verre, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84669280	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84669340	Parties et accessoires pour machines des sous-positions 8456 11 10, 8456 12 10, 8456 20, 8456 30, 8457 10, 8458 91, 8459 21 00, 8459 61 ou 8461 50 utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84669350	Parties et accessoires pour machines à découper par jet d'eau, n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84669360	Parties et accessoires pour machines des n°s 8456 à 8461, n.d.a. (à l'excl. des machines à découper par jet d'eau, et des machines des sous-positions 8456 11 10, 8456 12 10, 8456 20, 8456 30, 8457 10, 8458 91, 8459 21 00, 8459 61 ou 8461 50 utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84669400	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du métal avec enlèvement de matière, n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84671190	Outils pneumatiques pour emploi à la main, rotatifs (autres que pour le travail des métaux)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84671900	Outils pneumatiques, pour emploi à la main (à l'excl. des outils rotatifs)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84672191	Perceuses électropneumatiques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84672199	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (autres que machines électropneumatiques)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 2512Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84672930	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (autres que pour le travail des matières textiles et autres que scies et perceuses)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84672951	Meuleuses d'angle, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84672953	Ponceuses à bandes, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84672959	Meuleuses et ponceuses (autres que d'angle et qu'à bandes), à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84679900	Parties d'outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur électrique ou non électrique incorporé, n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84798970	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84798997	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84812010	Valves pour transmissions oléohydrauliques
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84812090	Valves pour transmissions pneumatiques
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84813091	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil., en fonte ou acier
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84839089	Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85011010	Moteurs synchrones, d'une puissance <= 18 W
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85011091	Moteurs universels, d'une puissance <= 37,5 W

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85011099	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 37,5 W
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85012000	Moteurs universels, d'une puissance > 37,5 W
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85013100	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85014020	Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85014080	Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 750 W
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85015100	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85015381	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 75 kW mais <= 375 kW (à l'excl. des moteurs de traction)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85016400	Alternateurs, d'une puissance > 750 kVA
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85030099	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85043180	Transformateurs à sec, d'une puissance <= 1 kVA (autres que transformateurs de mesure)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85076000	Accumulateurs au lithium-ion (sauf hors d'usage)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85158090	Machines et appareils électriques pour le soudage des matières thermoplastiques (sauf microsoudouses de fils du type utilisé dans la fabrication de dispositifs à semi-conducteur)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85159020	Parties des machines de soudage à la vague des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85159080	Parties de machines et appareils électriques pour le brasage, le soudage ou la projection à chaud de métaux, de carbures métalliques frittés ou de cermets, n.d.a. (à l'excl. des microsoudouses de fils du type utilisé dans la fabrication de dispositifs à semi-conducteur, et des parties des machines de soudage à la vague des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85256000	Appareils d'émission pour la radiodiffusion ou la télévision, incorporant un appareil de réception
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85291095	Réflecteurs d'antennes et autres parties, reconnaissables comme étant utilisés conjointement avec des antennes ou des réflecteurs d'antennes, n.d.a. (à l'excl. des filtres et séparateurs d'antennes)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85311030	Avertisseurs électriques pour la protection contre le vol ou l'incendie et appareils simil., des types utilisés pour bâtiments
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85318040	Sonnettes, carillons, avertisseurs et dispositifs analogues (à l'excl. des articles des types utilisés pour véhicules automobiles, bicyclettes ou voies de communication)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85318070	Appareils électriques de signalisation acoustique ou visuelle (à l'excl. des sonnettes, carillons, avertisseurs et dispositifs analogues, des panneaux indicateurs avec dispositifs à cristaux liquides ou à diodes émettrices de lumière, des avertisseurs électriques pour la protection contre le vol ou l'incendie et appareils simil., ainsi que des appareils pour les véhicules automobiles, les bicyclettes ou les voies de communication)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85319000	Parties des appareils électriques de signalisation acoustique ou visuelle n.da. (à l'excl. des parties des appareils pour les véhicules automobiles, les bicyclettes ou les voies de communication)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85352900	Disjoncteurs, pour une tension >= 72,5 kV
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85365019	Commutateurs, pour une tension <= 60 V (autres que relais, interrupteurs et commutateurs à touche ou à bouton, et rotatifs)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85365080	Commutateurs, pour une tension > 60 V mais <= 1000 V (autres que relais, disjoncteurs, interrupteurs électroniques à courant alternatif consistant en circuits d'entrée et de sortie à couplage optique [interrupteurs CA à thyristor isolé], interrupteurs électroniques, y.c. les interrupteurs électroniques à protection thermique, composés d'un transistor et d'une puce logique [technologie chip-on-chip], et interrupteurs électromécaniques à action brusque pour un courant <= 11 A)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85369040	Brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85369095	Appareillage pour la coupure, le sectionnement, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension <= 1000 V (à l'excl. des fusibles, des coupe-circuit à fusibles, des disjoncteurs, des autres appareils pour la protection des circuits électriques, des relais et autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs, des douilles pour lampes, fiches et prises de courant, des éléments préfabriqués pour canalisations électriques, des connexions et éléments de contact pour fils et câbles, des testeurs de disques [wafers] à semi-conducteur, ainsi que des brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable (autres que les commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85371095	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85371098	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1000 V (autres que les appareils de commutation pour la téléphonie et la télégraphie par fil, les armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, les appareils de commande à mémoire programmable, ainsi que les dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85372099	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 72,5 KV
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85381000	Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports pour articles du n° 8537, dépourvus de leurs appareils
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85392198	Lampes et tubes halogènes, au tungstène, d'une tension <= 100 V (à l'excl. des types utilisés pour motocycles ou autres véhicules automobiles)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85392992	Lampes et tubes à incandescence, d'une tension > 100 V (autres que lampes et tubes halogènes, au tungstène, lampes d'une puissance <= 200 W, projecteurs et lampes à rayons ultraviolets ou infrarouges)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85392998	Lampes et tubes à incandescence, d'une tension <= 100 V (autres que lampes et tubes halogènes, au tungstène, et lampes des types utilisés pour motocycles ou autres véhicules automobiles)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85393190	Lampes et tubes à décharge, fluorescents, à cathode chaude, à un ou plus de deux culots

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU 2512Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85393220	Lampes et tubes à décharge à vapeur de mercure ou de sodium
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85393920	Lampes fluorescentes à cathode froide (CCFL) pour le rétroéclairage de dispositifs d'affichage à écran plat
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85393980	Lampes et tubes à décharge (autres que fluorescents, à cathode chaude, à vapeur de mercure ou de sodium, à halogénure métallique et à rayons ultraviolets, ainsi que les lampes fluorescentes à cathode froide (CCFL) pour le rétroéclairage de dispositifs d'affichage à écran plat)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85395000	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85437001	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85437002	Amplificateurs hyperfréquence
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85437003	Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85437004	Enregistreurs numériques de données de vol
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85437005	Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85437006	Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85437007	Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85437008	Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85437009	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85439000	Parties de machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85444290	Conducteurs électriques, pour une tension <= 1000 V, avec pièces de connexion, n.d.a. (sauf des types utilisés pour les télécommunications)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85444993	Conducteurs électriques isolés, pour une tension <= 80 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	85444995	Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 80 V mais < 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	87042299	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	87051000	Camions-grues (sauf dépanneuses)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	87091990	Chariots automobiles non électriques, non munis d'un dispositif de levage, des types utilisés pour le transport des marchandises sur de courtes distances, y.c. les chariots-tracteurs des types utilisés dans les gares (à l'excl. des chariots utilisés pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	90151010	Télé mètres, électroniques
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	90151090	Télé mètres, non électroniques
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	90178090	Instruments de mesure de longueurs, pour emploi à la main, n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	90311000	Machines à équilibrer les pièces mécaniques
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	94039030	Parties de meubles en bois, autres que sièges, n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	94051040	Appareils d'éclairage électriques à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur, en matières plastiques ou céramiques (à l'excl. des matières plastiques utilisées pour lampes et tubes à incandescence)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	94051098	Lustres et autres appareils d'éclairage électrique des types utilisés pour lampes et tubes à décharge à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur (autres qu'en matières plastiques, céramiques et en verre)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	94054099	Appareils d'éclairage électrique autres qu'en matières plastiques, n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	94059900	Parties d'appareils d'éclairage, de lampes-réclames, d'enseignes lumineuses, de plaques indicatrices lumineuses, et simil., n.d.a.
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	3901 90 80	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)
2561Z	Traitement et revêtement des métaux	25059000	Sables naturels de toute espèce, même colorés (à l'excl. des sables aurifères, platinifères, monazités, bitumineux, asphaltiques, siliceux ou quartzeux ainsi que des sables de zircon, de rutile ou d'ilménite)
2561Z	Traitement et revêtement des métaux	25171010	Cailloux et graviers, des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts, galets et silex, même traités thermiquement
2561Z	Traitement et revêtement des métaux	26219000	Scories et cendres, y.c. les cendres de varech (à l'excl. du laitier granulé [sable-laitier], des scories, laitiers, battitures et autres déchets de la fabrication du fer ou de l'acier, des cendres et résidus contenant du métal ou des composés de métaux ainsi que ceux provenant de l'incinération des déchets municipaux)
2561Z	Traitement et revêtement des métaux	26219000	Autres scories et cendres, y compris les cendres de varech; cendres et résidus provenant de l'incinération des déchets municipaux: autres
2561Z	Traitement et revêtement des métaux	28399000	Silicates des métaux alcalins du commerce autres que sodium
2561Z	Traitement et revêtement des métaux	32082090	Peintures et vernis à base de polymères acryliques ou vinyliques, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux
2561Z	Traitement et revêtement des métaux	32089019	Produits visés dans le libellé des n° 3901 à 3913 en solution dans des solvants organiques volatils, pour autant que la proportion du solvant > 50% du poids de la solution (à l'excl. des collodions et des solutions à base de polyesters ou de polymères acryliques ou vinyliques ainsi que du polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicyclohexyldiisocyanate et d'un copolymère de p-crésol et divinylbenzène, les deux sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide, contenant en poids >= 48% de polymère)
2561Z	Traitement et revêtement des métaux	32089091	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux (à l'excl. des produits à base de polyesters ou de polymères acryliques ou vinyliques)
2561Z	Traitement et revêtement des métaux	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
2561Z	Traitement et revêtement des métaux	38140090	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)
2561Z	Traitement et revêtement des métaux	39029090	Polymères de propylène ou d'autres oléfines, sous formes primaires (à l'excl. du polypropylène, du polyisobutylène et des copolymères de propylène ainsi que d'un copolymère en bloc du type A-B-A de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène et du poly[but-1-ène], copolymère de but-1-ène et d'éthylène contenant en poids <= 10% d'éthylène, ou un mélange de poly[but-1-ène], polyéthylène et/ou polypropylène, contenant en poids <= 10% de polyéthylène et/ou <= 25% de polypropylène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)
2561Z	Traitement et revêtement des métaux	39073000	Résines époxydes, sous formes primaires

Accusé de réception en préfecture
 973-260052678-20171229-AP_2017-90anex1
 AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2561Z	Traitement et revêtement des métaux	59039099	Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des matières plastiques autres que le poly[chlorure de vinyle] ou le polyuréthane (sauf tissus dont la matière textile constitue l'endroit, nappes tramées pour pneumatiques obtenues à partir de fils à haute ténacité de polyamides, polyesters ou rayonne viscosse et tissus imprégnés ou enduits ayant le caractère de revêtements muraux ou bien enduits ou recouverts de matières plastiques et utilisés comme revêtements de sol)
2561Z	Traitement et revêtement des métaux	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
2561Z	Traitement et revêtement des métaux	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
2561Z	Traitement et revêtement des métaux	79031000	Poussières de zinc
2561Z	Traitement et revêtement des métaux	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
2561Z	Traitement et revêtement des métaux	84243090	Autres machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet similaires autres qu'à air comprimé
2561Z	Traitement et revêtement des métaux	84249020	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
2561Z	Traitement et revêtement des métaux	84249080	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
2561Z	Traitement et revêtement des métaux	84253100	Treuil et cabestans, à moteur électrique
2561Z	Traitement et revêtement des métaux	84311000	Parties de palans; treuils, cabestans; crics et vérins, n.d.a.
2562B	Mécanique industrielle	73044100	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, étirés ou laminés à froid (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
2562B	Mécanique industrielle	73121098	Câbles, y.c. câbles clos, en fer ou aciers autres qu'inoxidables, plus grande dimension de la coupe transversale > 3 mm (sauf non revêtus ou simpl. zingués, produits isolés pour l'électricité, sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles et sauf câbles et câbles clos zingués)
2562B	Mécanique industrielle	84089027	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), usagés (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
2562B	Mécanique industrielle	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
2562B	Mécanique industrielle	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
2562B	Mécanique industrielle	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
2562B	Mécanique industrielle	84572000	Machines à poste fixe pour le travail des métaux
2562B	Mécanique industrielle	84622180	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, à commande numérique, pour le travail des métaux (à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)

2562B Mécanique industrielle
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2562B	Mécanique industrielle	84623991	Machines (y.c. les presses), à cisailer, pour le travail des métaux, hydrauliques (autres que pour le travail des produits plats, autres qu'à commande numérique et autres que les machines combinées à poinçonner et à cisailer)
2562B	Mécanique industrielle	84629980	Presses autres qu'hydrauliques, pour le travail des métaux (sauf à commande numérique et autres que presses à forger, à rouler, à cintrer, dresser ou planer)
2562B	Mécanique industrielle	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
2562B	Mécanique industrielle	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
2562B	Mécanique industrielle	90312000	Bancs d'essai pour moteurs, machines génératrices, pompes, etc.
2571Z	Fabrication de coutellerie	39204390	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle non alvéolaires, contenant en poids >= 6% de plastifiants, d'une épaisseur > 1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs et revêtements de sols, de murs ou plafonds du n° 3918)
2571Z	Fabrication de coutellerie	68051000	Abrasifs naturels ou artificiels en poudre ou en grains, appliqués sur fond en matières textiles seulement, même découpés, cousus ou autrement assemblés
2571Z	Fabrication de coutellerie	68052000	Abrasifs naturels ou artificiels en poudre ou en grains, appliqués sur papier ou carton seulement, même découpés, cousus ou autrement assemblés
2571Z	Fabrication de coutellerie	68053000	Abrasifs naturels ou artificiels en poudre ou en grains, appliqués sur un autre fond que des matières textiles seulement ou que du papier ou du carton seulement, même découpés, cousus ou autrement assemblés
2571Z	Fabrication de coutellerie	72111900	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à chaud, d'une épaisseur < 4,75 mm (à l'excl. des larges plats)
2571Z	Fabrication de coutellerie	72112320	Produits laminés plats dits "magnétiques" en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, non plaqués ni revêtus, contenant en poids < 0,25% de carbone
2571Z	Fabrication de coutellerie	72112330	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm et d'une épaisseur >= 0,35 mm, simpl. laminés à froid, non plaqués ni revêtus, contenant en poids < 0,25% de carbone (à l'excl. des produits laminés plats dits "magnétiques")
2571Z	Fabrication de coutellerie	72112380	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm et d'une épaisseur < 0,35 mm, simpl. laminés à froid, non plaqués ni revêtus, contenant en poids < 0,25% de carbone (à l'excl. des produits laminés plats dits "magnétiques")
2571Z	Fabrication de coutellerie	72112900	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, contenant en poids >= 0,25% de carbone
2571Z	Fabrication de coutellerie	72119080	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, mais non plaqués ni revêtus, non perforés
2571Z	Fabrication de coutellerie	72125090	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus (autrement qu'étamés, zingués, peints, vernis, revêtus de matières plastiques ou d'oxydes de chrome ou de chrome et d'oxydes de chrome, cuivrés, chromés, nickelés ou revêtus d'aluminium)
2571Z	Fabrication de coutellerie	72201200	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à chaud, épaisseur < 4,75 mm
2571Z	Fabrication de coutellerie	72202021	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 3 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2571Z	Fabrication de coutellerie	72202029	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 3 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%
2571Z	Fabrication de coutellerie	72202041	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur > 0,35 mm mais < 3 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%
2571Z	Fabrication de coutellerie	72202049	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur > 0,35 mm mais < 3 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%
2571Z	Fabrication de coutellerie	72202081	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur <= 0,35 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%
2571Z	Fabrication de coutellerie	72202089	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur <= 0,35 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%
2571Z	Fabrication de coutellerie	72209080	Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, non perforés
2571Z	Fabrication de coutellerie	73181552	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
2571Z	Fabrication de coutellerie	73181562	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
2571Z	Fabrication de coutellerie	73181575	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
2571Z	Fabrication de coutellerie	73181631	Ecrous à sertir, en aciers inoxydables
2571Z	Fabrication de coutellerie	73181639	Ecrous en aciers inoxydables (à l'excl. des écrous à sertir)
2571Z	Fabrication de coutellerie	73181640	Ecrous à sertir, en fonte, fer ou acier (autres qu'en aciers inoxydables)
2571Z	Fabrication de coutellerie	73181660	Ecrous de sécurité, en fonte, fer ou acier (autres qu'en aciers inoxydables)
2571Z	Fabrication de coutellerie	73181692	Ecrous en fonte, fer ou acier, de diamètre intérieur <= 12 mm (autres qu'en aciers inoxydables, et sauf écrous à sertir et écrous de sécurité)
2571Z	Fabrication de coutellerie	73182900	Articles de boulonnerie et de visserie non filetés, en fonte, fer ou acier, n.d.a.
2571Z	Fabrication de coutellerie	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2571Z	Fabrication de coutellerie	82023900	Lames de scies circulaires (y.c. les lames de fraises-scies) et leurs parties, en métaux communs et avec partie travaillante en matières autres que l'acier
2571Z	Fabrication de coutellerie	82077010	Outils à fraiser, interchangeables, pour l'usinage des métaux, avec partie travaillante en carbures métalliques frittés ou en cermets
2571Z	Fabrication de coutellerie	82077031	Fraises à queue, interchangeables, pour l'usinage des métaux, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés ou les cermets
2571Z	Fabrication de coutellerie	82119400	Lames tranchantes ou dentelées, en métaux communs pour couteaux de table, couteaux de poche (canifs), et autres couteaux du n° 8211
2571Z	Fabrication de coutellerie	84144010	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute <= 2 m³
2571Z	Fabrication de coutellerie	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m³
2571Z	Fabrication de coutellerie	84149000	Parties de pompes à air ou à vide, de compresseurs d'air ou d'autres gaz et de ventilateurs, de hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2571Z	Fabrication de coutellerie	84561110	Machines-outils opérant par laser, utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information
2571Z	Fabrication de coutellerie	84561190	Machines-outils opérant par laser (à l'excl. des appareils de brasage et de soudage, même lorsqu'ils sont utilisés pour couper, des appareils pour essais de matières, des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques, ainsi que des machines-outils opérant par laser, utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information)
2571Z	Fabrication de coutellerie	84561210	Machines-outils opérant par faisceau de lumière ou de photons, utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information (à l'excl. de celles opérant par laser)
2571Z	Fabrication de coutellerie	84561290	Machines-outils opérant par faisceau de lumière ou de photons (à l'excl. de celles opérant par laser, des appareils de brasage et de soudage, même lorsqu'ils sont utilisés pour couper, des appareils pour essais de matières, des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques, ainsi que des machines-outils utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information)
2571Z	Fabrication de coutellerie	84564000	Machines-outils opérant par jet de plasma
2571Z	Fabrication de coutellerie	84569000	Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière et opérant par procédés électrochimiques, par faisceaux d'électrons, par faisceaux ioniques ou par jet de plasma ; machines à découper par jet d'eau (à l'excl. des appareils à braser et à souder, des appareils pour essais de matières ainsi que des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
2571Z	Fabrication de coutellerie	84592900	Machines à percer, pour le travail des métaux (à l'excl. des machines à commande numérique, des unités d'usinage à glissières et des machines mues à la main)
2571Z	Fabrication de coutellerie	84595100	Machines à fraiser les métaux par enlèvement de matières, à console, à commande numérique
2571Z	Fabrication de coutellerie	84596190	Machines à fraiser les métaux par enlèvement de matières, à commande numérique (à l'excl. des unités d'usinage à glissières, des aléseuses-fraiseuses combinées, des machines à fraiser à console, des machines à fraiser les outils en métal et des machines à tailler les engrenages)
2571Z	Fabrication de coutellerie	84601200	Machines à rectifier les surfaces planes, à commande numérique, pour le travail des métaux
2571Z	Fabrication de coutellerie	84601900	Machines à rectifier les surfaces planes dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près, pour le travail des métaux (autres qu'à commande numérique)
2571Z	Fabrication de coutellerie	84602200	Machines à rectifier sans centre, à commande numérique, pour le travail des métaux (à l'excl. des machines à rectifier les surfaces planes et des machines à finir les engrenages)
2571Z	Fabrication de coutellerie	84602300	Machine à rectifier les surfaces cylindriques, pour le travail des métaux, à commande numérique (à l'excl. des machines à finir les engrenages, ainsi que des machines à rectifier sans centre)
2571Z	Fabrication de coutellerie	84602400	Machines à rectifier, pour le travail des métaux, à commande numérique (à l'excl. des machines à rectifier les surfaces planes ou cylindriques, des machines à finir les engrenages, et des machines à rectifier sans centre)

Accusé de réception en préfecture
973-250052678-20171229-CTG-AP-2017-90-Annex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2571Z	Fabrication de coutellerie	84609000	Machines à ébarber, meuler, polir ou à faire d'autres opérations de finissage, pour le travail des métaux (autres que les machines à rectifier, les machines à finir les engrenages et sauf machines pour emploi à la main)
2571Z	Fabrication de coutellerie	84651090	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, à reprise automatique de la pièce entre chaque opération
2571Z	Fabrication de coutellerie	84652000	Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)
2571Z	Fabrication de coutellerie	84652000	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler)
2571Z	Fabrication de coutellerie	84659300	Machines à meuler, à poncer ou à polir, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations du n° 8465 10)
2571Z	Fabrication de coutellerie	84659900	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler; centres d'usinage)
2571Z	Fabrication de coutellerie	84661020	Mandrins, pinces et douilles servant de porte-outils, pour machines-outils, y.c. pour l'outillage à main de tous types
2571Z	Fabrication de coutellerie	84661038	Porte-outils, pour machines-outils, y.c. l'outillage à main de tous types (sauf pour tours, mandrins, pinces et douilles)
2571Z	Fabrication de coutellerie	84662020	Porte-pièces pour machines outils sous forme de montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard
2571Z	Fabrication de coutellerie	84662098	Porte-pièces pour machines-outils (sauf pour tours et sauf montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard)
2571Z	Fabrication de coutellerie	84669220	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., coulés ou moulés en fonte, fer ou acier, n.d.a.
2571Z	Fabrication de coutellerie	84669280	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
2571Z	Fabrication de coutellerie	84669340	Parties et accessoires pour machines des sous-positions 8456 11 10, 8456 12 10, 8456 20, 8456 30, 8457 10, 8458 91, 8459 21 00, 8459 61 ou 8461 50 utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information
2571Z	Fabrication de coutellerie	84669360	Parties et accessoires pour machines des n°s 8456 à 8461, n.d.a. (à l'excl. des machines à découper par jet d'eau, et des machines des sous-positions 8456 11 10, 8456 12 10, 8456 20, 8456 30, 8457 10, 8458 91, 8459 21 00, 8459 61 ou 8461 50 utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information)
2571Z	Fabrication de coutellerie	84669400	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du métal avec enlèvement de matière, n.d.a.
2571Z	Fabrication de coutellerie	84798970	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2571Z	Fabrication de coutellerie	84798997	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
2571Z	Fabrication de coutellerie	85081900	Aspirateurs, y.c. les aspirateurs de matières sèches et de matières liquides, à moteur électrique incorporé (à l'excl. des aspirateurs d'une puissance <= 1500 W et dont le volume du réservoir <= 20 l)
2571Z	Fabrication de coutellerie	85153913	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, manuels, à électrodes enrobées, se composant de leurs dispositifs de soudage et d'un transformateur
2571Z	Fabrication de coutellerie	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
2571Z	Fabrication de coutellerie	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
2571Z	Fabrication de coutellerie	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2573B	Fabrication d'autres outillages	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
2573B	Fabrication d'autres outillages	44101130	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
2573B	Fabrication d'autres outillages	44101150	PANNEAUX DE PARTICULES, EN BOIS, MEME AGGLOMERES AVEC DES RESINES OU D'AUTRES LIANTS ORGANIQUES, RECOUVERTS EN SURFACE DE PLAQUES OU DE FEUILLES DECORATIVES STRATIFIEES EN MATIERES PLASTIQUES (A L'EXCL. DES PANNEAUX DITS 'ORIENTED STRAND BOARD' ET 'WAFERBOARD', DES PANNEAUX DE FIBRES ET DES PANNEAUX CELLULAIRES)
2573B	Fabrication d'autres outillages	44101190	PANNEAUX DE PARTICULES, EN BOIS, MEME AGGLOMERES AVEC DES RESINES OU D'AUTRES LIANTS ORGANIQUES (SAUF BRUTS OU SIMPL. PONCES, RECOUVERTS EN SURFACE DE PAPIER IMPREGNE DE MELAMINE OU DE PLAQUES OU DE FEUILLES DECORATIVES STRATIFIEES EN MATIERES PLASTIQUES E
2573B	Fabrication d'autres outillages	44119290	PANNEAUX DE FIBRES DE BOIS OU AUTRES MATIERES LIGNEUSES, MEME AGGLOMEREEES AVEC DES LIANTS ORGANIQUES, D'UNE MASSE VOLUMIQUE > 0,8 G/CM ³ , OUVRES MECANIQUEMENT OU RECOUVERTS EN SURFACE (SAUF PANNEAUX DE FIBRES A DENSITE MOYENNE MDF, CARTON, PANNEAUX DE PARTICULES, MEME STRATIFIES, BOIS STRATIFIES A AME EN PANNEAUX DE FIBRES, PANNEAUX CELLULAIRES EN BOIS AVEC FACES EN PANNEAUX DE FIBRES ET PANNEAUX RECONNAISSABLES COMME ETANT DES PARTIES DE MEUBLES)
2573B	Fabrication d'autres outillages	44129985	Bois plaqués et bois stratifiés simil., ne contenant pas de panneaux de particules et sans âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. du bois ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères, de bambou, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2573B	Fabrication d'autres outillages	44129985	BOIS PLAQUES ET BOIS STRATIFIÉS SIMIL., NE CONTENANT PAS DE PANNEAUX DE PARTICULES ET SANS AME PANNEAUTEÉ, LATTEE OU LAMELLEE (A L'EXCL. DU BOIS AYANT AU MOINS UN PLI EXTERIEUR EN BOIS AUTRES QUE DE CONIFERES, DE BAMBOO, DES BOIS CONTRE-PLAQUES CONSTITUES EXCLUSIVEMENT DE FEUILLES DE BOIS DONT CHACUNE A UNE EPAISSEUR <= 6 MM, DES PANNEAUX EN BOIS DITS 'DENSIFIES', DES PANNEAUX CELLULAIRES EN BOIS, DES BOIS MARQUETES OU INCRUSTES AINSI QUE DES PANNEAUX RECONNAISSABLES COMME ETANT DES PARTIES DE MEUBLES)
2573B	Fabrication d'autres outillages	44129985	BOIS PLAQUES ET BOIS STRATIFIÉS SIMIL., NE CONTENANT PAS DE PANNEAUX DE PARTICULES ET SANS AME PANNEAUTEÉ, LATTEE OU LAMELLEE (A L'EXCL. DU BOIS AYANTAUMOINS UN PLI EXTERIEUR EN BOIS AUTRES QUE DE CONIFERES, DE BAMBOO, DES BOIS CONTRE-PLAQUES CONSTITUES E
2573B	Fabrication d'autres outillages	84632000	Machines pour le travail des métaux, pour exécuter un filetage extérieur ou intérieur par roulage ou laminage
2573B	Fabrication d'autres outillages	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
2573B	Fabrication d'autres outillages	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2593Z	Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	32082090	Peintures et vernis à base de polymères acryliques ou vinyliques autres que solutions définies à la note 4 du présent chapitre
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	32089099	Peintures et vernis à base de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	32091000	Peintures et vernis à base de polymères acryliques ou vinyliques, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	35069900	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	39100000	Silicones sous formes primaires
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	39174000	Accessoires pour tubes ou tuyaux [joints, coudes, raccords, p.ex.], en matières plastiques
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	73089059	Constructions et parties de constructions en fer ou en acier, uniquement ou principalement en tôle, n.d.a. (à l'excl. des portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils et des panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée et d'une âme isolante)
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	73151200	Chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier (autres qu'à rouleaux)
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	73170060	Pointes, clous, crampons, agrafes ondulées ou biseautées et articles simil., en fils de fer d'acier (à l'excl. des pointes encollées, en bandes ou en rouleaux et des agrafes présentées en barrettes)
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	73181290	Vis à bois en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables (autres que tire-fond)
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	73181300	Crochets et pitons à pas de vis en fonte, fer ou acier
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	73181491	Vis à tôles, autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	73181595	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	73261990	Autres ouvrages en fer ou en acier estampés mais non autrement travaillés autres que boulets et articles similaires pour broyeurs
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	74199990	Ouvrages en cuivre, n.d.a.
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	76061191	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique et sauf tôles et bandes déployées)
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	76061193	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique)
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	76061220	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peints, vernis ou revêtus de matière plastique
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	76061250	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peints, vernis ou revêtus de matière plastique (sauf bandes pour stores vénitiens)
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	76061292	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf tôles et bandes déployées)
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	76069100	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	76069200	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	76072090	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, d'une épaisseur, support non compris, >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm (à l'excl. des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 ainsi que des articles constituant des accessoires pour arbres de Noël)
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	76081000	Tubes et tuyaux en aluminium non allié (sauf profilés creux)
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	76090000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p. ex), en aluminium
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	76161000	Pointes, clous, crampons appointés, vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles et simil., en aluminium (sauf agrafes présentées en barrettes et sauf chevilles vissées, tampons et articles simil., filetés)
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	76169990	Ouvrages en aluminium, non coulés ou non moulés, n.d.a.
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	79070000	Ouvrages en zinc, n.d.a.
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-25171220-AP-2017-90-articles
-AU-2599B
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	84573090	Machines à stations multiples, pour le travail des métaux (à l'excl. des machines à commande numérique)
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	84629180	Presses hydrauliques pour le travail des métaux (sauf à commande numérique et autres que presses à forger, à rouler, à cintrer, dresser ou planer)
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	84629980	Presses autres qu'hydrauliques, pour le travail des métaux (sauf à commande numérique et autres que presses à forger, à rouler, à cintrer, dresser ou planer)
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	84639000	Machines-outils pour le travail des métaux, des carbures métalliques frittés ou des cermets, sans enlèvement de matière (sauf machines à forger, à rouler, à cintrer, dresser ou planer; machines à cisailier, à poinçonner ou à gruger; presses; bancs à étirer; machines à exécuter un filetage extérieur ou intérieur par roulage ou laminage; machines à travailler le fil métallique; outillage à main)
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2711Z	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	85043400	Transformateurs à sec, d'une puissance > 500 kVA
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	72169900	Profilés en fer ou en aciers non alliés, obtenus ou parachevés à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, ou obtenus à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a. (autres que ceux obtenus à partir de produits laminés plats)
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	73181631	Ecrous à sertir, en aciers inoxydables
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	73181639	Ecrous en aciers inoxydables (à l'excl. des écrous à sertir)
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	73181900	Articles de boulonnerie et de visserie, filetés, en fonte, fer ou acier, n.d.a.
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	74072900	Barres et profilés en alliages de cuivre, n.d.a. (sauf en alliages à base de cuivre-zinc [laiton])
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	83014019	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	83014090	Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-2017-12-29-AP-2017-001-01
-AU 2712Z distribution et de commande
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	83016000	Parties des cadenas, serrures et verrous, ainsi que des fermoirs et montures-fermoirs, avec serrure, en métaux communs, n.d.a.
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85043180	Transformateurs à sec, d'une puissance <= 1 kVA (autres que transformateurs de mesure)
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85072080	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85168020	Résistances électriques chauffantes, montées sur un support en matière isolante
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85171800	Postes téléphoniques d'usagers (à l'excl. des postes téléphoniques d'usagers pour la téléphonie par fil à combinés sans fil ainsi que des téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil)
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85299049	Meubles et coffrets (autres qu'en bois) pour appareils émetteurs-récepteurs de radiodiffusion et de télévision, pour caméras de télévision, appareils photographiques numériques, caméscopes et appareils de radiodétection et de radiosondage, de radionavigation et de radiotélécommande, pour moniteurs et projecteurs, n.d.a.
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85318040	Sonnettes, carillons, avertisseurs et dispositifs analogues (à l'excl. des articles des types utilisés pour véhicules automobiles, bicyclettes ou voies de communication)
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85318070	Appareils électriques de signalisation acoustique ou visuelle (à l'excl. des sonnettes, carillons, avertisseurs et dispositifs analogues, des panneaux indicateurs avec dispositifs à cristaux liquides ou à diodes émettrices de lumière, des avertisseurs électriques pour la protection contre le vol ou l'incendie et appareils simil., ainsi que des appareils pour les véhicules automobiles, les bicyclettes ou les voies de communication)
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85319000	Parties des appareils électriques de signalisation acoustique ou visuelle n.da. (à l'excl. des parties des appareils pour les véhicules automobiles, les bicyclettes ou les voies de communication)
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85332900	Résistances électriques fixes, pour une puissance > 20 W (non chauffantes)
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85354000	Parafoudres, limiteurs de tension et étaleurs d'ondes, pour une tension > 1000 V
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85361090	Fusibles et coupe-circuit à fusibles, pour une tension <= 1000 V, pour une intensité > 63 A
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85362010	Disjoncteurs, pour une tension <= 1000 V, pour une intensité <= 63 A
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85362090	Disjoncteurs, pour une tension <= 1000 V, pour une intensité > 63 A
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85363010	Appareils pour la protection des circuits électriques (sauf fusibles, coupe-circuit à fusibles et disjoncteurs), pour une intensité <= 16 A, pour une tension <= 1000 V
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85363030	Appareils pour la protection des circuits électriques (sauf fusibles, coupe-circuit à fusibles et disjoncteurs), pour une intensité > 16 A mais <= 125 A, pour une tension <= 1000 V
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85363090	Appareils pour la protection des circuits électriques (sauf fusibles, coupe-circuit à fusibles et disjoncteurs), pour une intensité > 125 A, pour une tension <= 1000 V

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 2712Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85364110	Relais pour une tension <= 60 V, pour une intensité <= 2 A
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85364190	Relais, pour une tension <= 60 V, pour une intensité > 2 A
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85364900	Relais, pour une tension > 60 V mais <= 1000 V
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85365080	Commutateurs, pour une tension > 60 V mais <= 1000 V (autres que relais, disjoncteurs, interrupteurs électroniques à courant alternatif consistant en circuits d'entrée et de sortie à couplage optique [interrupteurs CA à thyristor isolé], interrupteurs électroniques, y.c. les interrupteurs électroniques à protection thermique, composés d'un transistor et d'une puce logique [technologie chip-on-chip], et interrupteurs électromécaniques à action brusque pour un courant <= 11 A)
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85366990	Fiches et prises de courant, pour une tension <= 1000 V (autres que pour câbles coaxiaux et circuits imprimés)
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85369010	Connexions et éléments de contact pour une tension <= 1000 V, pour canalisations électriques (sauf fiches et prises de courant et éléments préfabriqués)
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85369040	Brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85369095	Appareillage pour la coupure, le sectionnement, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension <= 1000 V (à l'excl. des fusibles, des coupe-circuit à fusibles, des disjoncteurs, des autres appareils pour la protection des circuits électriques, des relais et autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs, des douilles pour lampes, fiches et prises de courant, des éléments préfabriqués pour canalisations électriques, des connexions et éléments de contact pour fils et câbles, des testeurs de disques [wafers] à semi-conducteur, ainsi que des brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711)
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85371095	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85371098	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1000 V (autres que les appareils de commutation pour la téléphonie et la télégraphie par fil, les armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, les appareils de commande à mémoire programmable, ainsi que les dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage)
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85381000	Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports pour articles du n° 8537, dépourvus de leurs appareils
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85389099	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux appareils des n° 8535, 8536 ou 8537, n.d.a. (à l'excl. des assemblages électroniques et des tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports pour articles du n° 8537, dépourvus de leurs appareils, ainsi que pour testeurs de disques [wafers] à semi-conducteur du n° 8536 90 20)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85395000	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85437001	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85437002	Amplificateurs hyperfréquence
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85437003	Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85437004	Enregistreurs numériques de données de vol
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85437005	Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85437006	Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85437007	Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85437008	Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85437009	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85444290	Conducteurs électriques, pour une tension <= 1000 V, avec pièces de connexion, n.d.a. (sauf des types utilisés pour les télécommunications)
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	85444995	Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 80 V mais < 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	90178090	Instruments de mesure de longueurs, pour emploi à la main, n.d.a.
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	90262020	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, électroniques (à l'excl. des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	90303320	Instruments pour la mesure de la résistance

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AJU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	90303330	Instruments et appareils électroniques pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, sans dispositif enregistreur (à l'excl. des multimètres, des oscilloscopes et oscillographes, ainsi que des instruments pour la mesure de la résistance)
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	90303380	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, sans dispositif enregistreur (à l'excl. des instruments et appareils électroniques, des multimètres, des oscilloscopes et oscillographes, ainsi que des instruments pour la mesure de la résistance)
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	90321080	Thermostats pour la régulation ou le contrôle automatiques, non électroniques
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	91070000	Interrupteurs horaires et autres appareils permettant de déclencher un mécanisme à temps donné, munis d'un mouvement d'horlogerie ou d'un moteur synchrone
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2740Z	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	39231010	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules
2740Z	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	39231090	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]
2740Z	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	73082000	Tours et pylônes, en fer ou en acier
2740Z	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	76041010	Barres en aluminium non allié
2740Z	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	76041090	Profilés en aluminium non allié, n.d.a.
2740Z	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	76042100	Profilés creux en alliages d'aluminium, n.d.a.
2740Z	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	76042910	Barres en alliages d'aluminium
2740Z	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	76042990	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a.
2740Z	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
2740Z	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
2740Z	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	85044090	Convertisseurs statiques (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités ainsi que chargeurs d'accumulateurs, redresseurs à semi-conducteur polycristallin et autres redresseurs et onduleurs)

Accusé de réception en préfecture
73-20052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2740Z	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	85072080	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
2740Z	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	8528 7115	Tuners vidéophoniques à microprocesseurs incorporant un modem d'accès à Internet et assurant une fonction d'échange d'informations interactif, également susceptibles de recevoir des signaux de télévision [modules séparés ayant une fonction de communication]
2740Z	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	8529 9065	Assemblages électroniques, reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux appareils émetteurs-récepteurs pour la radiodiffusion ou la télévision, aux caméras de télévision, aux appareils photographiques numériques, aux caméscopes et aux appareils de radiodétection et de radiosondage, de radionavigation et de radiotélécommande, aux moniteurs et projecteurs, n.d.a.
2740Z	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	85351000	Fusibles et coupe-circuit à fusibles, pour une tension > 1000 V
2740Z	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	85352100	Disjoncteurs, pour une tension < 72,5 kV mais > 1000 V
2740Z	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	85354000	Parafoudres, limiteurs de tension et étaleurs d'ondes, pour une tension > 1000 V
2740Z	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	85361010	Fusibles et coupe-circuit à fusibles, pour une tension <= 1000 V, pour une intensité <= 10 A
2740Z	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	85361050	Fusibles et coupe-circuit à fusibles, pour une intensité > 10 A mais <= 63 A, pour une tension <= 1000 V
2740Z	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	85369010	Connexions et éléments de contact pour une tension <= 1000 V, pour canalisations électriques (sauf fiches et prises de courant et éléments préfabriqués)
2740Z	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	85371010	Armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information pour une tension n'excédant pas 1 000 V
2740Z	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	85372091	Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des nos 8535 ou 8536, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du no 8517: pour une tension excédant 1 000 V mais n'excédant pas 72,5 kV
2740Z	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
2740Z	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	94054010	Projecteurs électriques (autres que pour véhicules aériens, véhicules automobiles ou cycles et autres que lampes de projecteur)
2825Z	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels	84151090	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air du type 'split-system' [systèmes à éléments séparés], du type mural ou pour fenêtres
2825Z	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
2825Z	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	82071300	Outils de forage ou de sondage, interchangeable, avec partie travaillante en carbures métalliques frittés ou en cermets
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	84133020	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompe à injection

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	84239010	Parties d'appareils et d'instruments de pesage relevant des sous-positions 8423 30 10, 8423 81 21, 8423 81 23, 8423 81 25, 8423 81 29, 8423 82 20 ou 8423 89 20
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	84239090	Parties d'appareils et d'instruments de pesage (à l'excl. de ceux relevant des sous-positions 8423 30 10, 8423 81 21, 8423 81 23, 8423 81 25, 8423 81 29, 8423 82 20 ou 8423 89 20)
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	84271010	Chariots autopropulsés à moteur électrique:élevant à une hauteur de 1 m ou plus
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	84271090	Chariots autopropulsés à moteur électrique autres que ceux élevant à une hauteur de 1 m ou plus
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	84272011	Chariots-gerbeurs tous terrains
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	84272019	Autres chariots autopropulsés:élevant à une hauteur de 1 m ou plus:autres que Chariots-gerbeurs tous terrains
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	84272090	Autres chariots autopropulsés autres que élevant à une hauteur de 1 m ou plus:
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	84279000	Autres chariots
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	84791000	Machines et appareils pour les travaux publics, le bâtiment ou les travaux analogues, n.d.a.
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
2910Z	Construction de véhicules automobiles	35069900	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
2910Z	Construction de véhicules automobiles	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
2910Z	Construction de véhicules automobiles	40069000	Baguettes, tubes, profilés et formes simil., disques, rondelles et articles simil., en caoutchouc non vulcanisé, même mélangé (à l'excl. des profilés pour le rechapage ainsi que des plaques, feuilles ou bandes qui n'ont pas subi d'autres ouvrages qu'un simple travail de surface ou sont simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire)
2910Z	Construction de véhicules automobiles	41071291	Cuir et peaux entiers côtés fleur [y.c. cuirs et peaux parcheminés], de bovins [y. c. les buffles], préparés après tannage ou après dessèchement, épilés (à l'excl. des cuirs et peaux de bovins [y. c. les buffles] d'une surface unitaire <= 2,6 m ² [28 pieds carrés], des cuirs et peaux chamoisés, vernis, plaqués ou métallisés)
2910Z	Construction de véhicules automobiles	46019990	Matières à tresser, tresses et articles simil., en matières à tresser non végétales, tissés ou parallélisés, à plat (à l'excl. des articles confectionnés à partir des tresses et articles simil. en matières à tresser, des revêtements muraux du n° 4814 ainsi que des parties de chaussures ou de coiffures)
2910Z	Construction de véhicules automobiles	52093900	Tissus de coton, teints, contenant >= 85% en poids de coton, d'un poids > 200 g/m ² (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé, y.c. le croisé, d'un rapport d'armure <= 4)
2910Z	Construction de véhicules automobiles	55169300	Tissus, en fils de diverses couleurs, de fibres artificielles discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres (à l'excl. des tissus mélangés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins, des filaments synthétiques ou artificiels ou du coton)
2910Z	Construction de véhicules automobiles	56012900	Ouates de matières textiles et artificielles en ces ouates (sauf produits en coton ou fibres synthétiques ou artificielles; serviettes et tampons hygiéniques; couches pour bébés et articles hygiéniques simil.; produits imprégnés ou recouverts de substances pharmaceutiques; produits conditionnés pour vente au détail à des fins médicales, chirurgicales, dentaires ou vétérinaires; produits imprégnés, enduits ou recouverts de parfum, de détergents, etc.)
2910Z	Construction de véhicules automobiles	56075090	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)
2910Z	Construction de véhicules automobiles	59031090	Tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] ou stratifiés avec du poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus enduits de poly[chlorure de vinyle] ayant le caractère de revêtements muraux ainsi que des tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] conçus pour être utilisés comme revêtements de sol)

2910Z Construction de véhicules automobiles
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
2910Z	Construction de véhicules automobiles	59032090	Tissus enduits ou recouverts de polyuréthane ou stratifiés avec du polyuréthane (à l'excl. des tissus imprégnés ou enduits de polyuréthane ayant le caractère de revêtements muraux ainsi que des tissus enduits ou recouverts de polyuréthane conçus pour être utilisés comme revêtements de sol)
2910Z	Construction de véhicules automobiles	59039099	Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des matières plastiques autres que le poly[chlorure de vinyle] ou le polyuréthane (sauf tissus dont la matière textile constitue l'endroit, nappes tramées pour pneumatiques obtenues à partir de fils à haute ténacité de polyamides, polyesters ou rayonne viscosse et tissus imprégnés ou enduits ayant le caractère de revêtements muraux ou bien enduits ou recouverts de matières plastiques et utilisés comme revêtements de sol)
2910Z	Construction de véhicules automobiles	59061000	Rubans adhésifs en tissus caoutchoutés, d'une largeur <= 20 cm (à l'excl. des rubans adhésifs imprégnés ou recouverts de substances pharmaceutiques ou conditionnés pour la vente au détail à des fins médicales, chirurgicales, dentaires ou vétérinaires)
2910Z	Construction de véhicules automobiles	59070000	Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, n.d.a.; toiles peintes pour décors de théâtres, fonds d'atelier ou usages analogues
2910Z	Construction de véhicules automobiles	63061900	Bâches et stores d'extérieur de matières textiles (autres que de fibres synthétiques et sauf auvents plats en tissus légers, confectionnés selon le type de bâche)
2910Z	Construction de véhicules automobiles	63071090	Serpillières ou wassingues, lavettes, chamoisettes et articles d'entretien simil., en tous types de matières textiles (autres qu'en bonneterie ou en nontissés)
2910Z	Construction de véhicules automobiles	72287090	Profilés en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, n.d.a. (sauf simpl. laminées ou filées à chaud)
2910Z	Construction de véhicules automobiles	73181300	Crochets et pitons à pas de vis en fonte, fer ou acier
2910Z	Construction de véhicules automobiles	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2910Z	Construction de véhicules automobiles	76042990	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a.
2910Z	Construction de véhicules automobiles	76169990	Ouvrages en aluminium, non coulés ou non moulés, n.d.a.
2910Z	Construction de véhicules automobiles	83024190	Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
2910Z	Construction de véhicules automobiles	84829190	Billes, galets, rouleaux, aiguilles pour roulements (autres que rouleaux coniques et billes en acier du n° 7326)
2910Z	Construction de véhicules automobiles	85014020	Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W
2910Z	Construction de véhicules automobiles	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
2910Z	Construction de véhicules automobiles	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3011Z	Construction de navires et de structures flottantes	76041010	Barres en aluminium non allié
3011Z	Construction de navires et de structures flottantes	76041090	Profilés en aluminium non allié, n.d.a.
3011Z	Construction de navires et de structures flottantes	76061191	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique et sauf tôles et bandes déployées)
3011Z	Construction de navires et de structures flottantes	76061293	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, vernis ou revêtus de matière plastique)
3011Z	Construction de navires et de structures flottantes	76082020	Tubes et tuyaux en alliages d'aluminium, soudés (sauf profilés creux)
3011Z	Construction de navires et de structures flottantes	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
3011Z	Construction de navires et de structures flottantes	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
3012Z	Construction de bateaux de plaisance	72104900	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, non ondulés (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
3012Z	Construction de bateaux de plaisance	72169900	Profilés en fer ou en aciers non alliés, obtenus ou parachevés à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, ou obtenus à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a. (autres que ceux obtenus à partir de produits laminés plats)
3012Z	Construction de bateaux de plaisance	73063072	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en fer ou en aciers, diamètre extérieur <= 168,3 mm, zingués (sauf les tubes des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole et du gaz et sauf tubes de précision et tubes filetés ou filetables dits 'tubes gaz')
3012Z	Construction de bateaux de plaisance	76042100	Profilés creux en alliages d'aluminium, n.d.a.
3012Z	Construction de bateaux de plaisance	76042990	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a.
3012Z	Construction de bateaux de plaisance	76061293	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, vernis ou revêtus de matière plastique)
3012Z	Construction de bateaux de plaisance	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
3030Z	Construction aéronautique et spatiale	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)
3030Z	Construction aéronautique et spatiale	84129080	Parties de moteurs et machines motrices non électriques, n.d.a.
3030Z	Construction aéronautique et spatiale	84149000	Parties de pompes à air ou à vide, de compresseurs d'air ou d'autres gaz et de ventilateurs, de hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, n.d.a.
3030Z	Construction aéronautique et spatiale	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression

Accusé de réception en Préfecture
973-208052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3030Z	Construction aéronautique et spatiale	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
3030Z	Construction aéronautique et spatiale	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
3030Z	Construction aéronautique et spatiale	84238920	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pese-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
3030Z	Construction aéronautique et spatiale	84238980	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pese-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
3030Z	Construction aéronautique et spatiale	84253100	Treuil et cabestans, à moteur électrique
3030Z	Construction aéronautique et spatiale	84283990	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises (à l'excl. des appareils spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains, des appareils à benne, à bande ou à courroie, des appareils à rouleaux ou à galets, des appareils pneumatiques et des passeurs automatiques de circuits pour le transport, la manutention et le stockage de matériels pour dispositifs à semi-conducteur)
3030Z	Construction aéronautique et spatiale	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
3030Z	Construction aéronautique et spatiale	84433280	Machines qui assurent seulement une des fonctions impression, copie ou transmission de télécopie, aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau (à l'excl. des imprimantes)
3030Z	Construction aéronautique et spatiale	84652000	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler)
3030Z	Construction aéronautique et spatiale	84659900	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler; centres d'usinage)
3030Z	Construction aéronautique et spatiale	84798970	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
3030Z	Construction aéronautique et spatiale	84798997	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
3030Z	Construction aéronautique et spatiale	85015100	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W
3030Z	Construction aéronautique et spatiale	85051990	Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation, autres qu'en métal ou ferrite agglomérée
3030Z	Construction aéronautique et spatiale	85071020	Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage)
3030Z	Construction aéronautique et spatiale	85071080	Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3030Z	Construction aéronautique et spatiale	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
3030Z	Construction aéronautique et spatiale	90303900	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, avec dispositif enregistreur (à l'excl. des multimètres ainsi que des oscilloscopes et oscillographes)
3030Z	Construction aéronautique et spatiale	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	25061000	Quartz (autres que les sables naturels)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	25062000	Quartzites, débités, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	29161400	Esters de l'acide méthacrylique
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	32089099	Peintures et vernis à base de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	32091000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux:à base de polymères acryliques ou vinyliques
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	32149000	Enduits non réfractaires des types utilisés en maçonnerie
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	34029090	Préparations pour lessives, y.c. les préparations auxiliaires de lavage, et préparations de nettoyage (à l'excl. des préparations conditionnées pour la vente au détail, des savons, des préparations tensio-actives, des agents de surface organiques ainsi que des produits et préparations destinés au lavage de la peau sous forme de liquide ou de crème)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	34059090	Brillants pour le verre, même sous forme de papier, ouates, feutres, nontissés, matière plastique ou caoutchouc alvéolaires, imprégnés, enduits ou recouverts de ces préparations
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	35061000	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	35069110	Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	35069190	Autres adhésifs à base de polymères des nos 3901 à 3913 ou de caoutchouc
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	35069900	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	38249097	Produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes, y.c. les mélanges de produits naturels, n.d.a.
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	39051200	Poly[acétate de vinyle], en dispersion aqueuse
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	39162000	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en polymères du chlorure de vinyle
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	39169050	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, en produits de polymérisation d'addition, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés (à l'excl. des monofilaments en polymères de l'éthylène et du chlorure de vinyle)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	39169090	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en matières plastiques (à l'excl. des monofilaments en produits de polymérisation d'addition ou en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	39189000	Revêtements de sols, même auto-adhésifs, en rouleaux ou sous formes de carreaux ou de dalles, et revêtements de murs ou de plafonds en rouleaux d'une largeur >= 45 cm constitués d'une couche de matière plastique fixée en manière permanente sur un support (autre que du papier) la face apparente étant grainée, gaufrée, coloriée, imprimée de motifs ou autrement décorée, en matières plastiques (autres que les polymères du chlorure de vinyle)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	39191080	Feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, en rouleaux d'une largeur <= 20 cm (à l'excl. des bandes dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	39203000	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du styrène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	39204910	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle non alvéolaires, contenant en poids < 6% de plastifiants, d'une épaisseur <= 1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs et revêtements de de sols, murs ou plafonds du n° 3918)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	39204990	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle non alvéolaires, contenant en poids < 6% de plastifiants, d'une épaisseur > 1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs et revêtements de sols, murs ou plafonds du n° 3918)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	39205100	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en poly[méthacrylate de méthyle] non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	39206290	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en poly[éthylène téréphtalate] non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, d'une épaisseur > 0,35 mm (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	39209990	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, n.d.a., non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des articles en produits de polymérisation d'addition, de polymérisation de réorganisation ou de condensation, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	39219041	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire

Accusé de réception en préfecture
973 200 25 26 76 du 17/12/2017
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	39221000	Baignoires, douches, éviers et lavabos, en matières plastiques
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	39229000	Bidets, cuvettes d'aisance, réservoirs de chasse et articles simil. pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques (à l'excl. des baignoires, des douches, des éviers, des lavabos ainsi que des sièges et couvercles de cuvettes d'aisance)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	39249000	Articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques (à l'excl. de la vaisselle et des articles pour usages sanitaires ou hygiéniques tels que baignoires, douches, lavabos, bidets, réservoirs de chasse, cuvettes d'aisance, leurs sièges et couvercles, etc.)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	39259080	Éléments structuraux utilisés pour la construction des sols, murs, cloisons, plafonds, toits, etc., gouttières et accessoires, rambardes, balustrades, rampes et barrières simil., rayonnages de grandes dimensions destinés à être montés et fixés à demeure dans les magasins, ateliers, entrepôts, etc., motifs décoratifs architecturaux, p.ex. cannelures, coupoles, colombiers, et autres articles d'équipement pour la construction, en matières plastiques, n.d.a.
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	39263000	Garnitures pour meubles, carrosseries ou simil., en matières plastiques (à l'excl. des articles d'équipement pour la construction destinés à être fixés à demeure sur des parties de bâtiments)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	44101110	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, bruts ou simpl. poncés (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	44101130	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	44101150	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	44101190	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf bruts ou simpl. poncés, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine ou de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques et à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	44101210	Panneaux dits 'oriented strand board' [OSB], en bois, bruts ou simpl. poncés
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	44101290	Panneaux dits 'oriented strand board' [OSB], en bois (sauf bruts ou simpl. poncés)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	44101900	Panneaux dits 'waferboard' et panneaux simil., en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (à l'excl. des panneaux de particules, des panneaux dits 'oriented strand board', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	44109000	Panneaux en fragments provenant de la bagasse, bambou ou paille de céréales ou en autres matières ligneuses, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf en bois ainsi que des panneaux de fibres, des panneaux cellulaires, des panneaux de particules plaqués et des panneaux constitués par des matières ligneuses agglomérées avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	44111210	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne "MDF", d'une épaisseur <= 5 mm, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	44111290	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne "MDF", d'une épaisseur <= 5 mm, ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	44111310	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne "MDF", d'une épaisseur > 5 mm mais <= 9 mm, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	44111390	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne "MDF", d'une épaisseur > 5 mm mais <= 9 mm, ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	44111410	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne "MDF", d'une épaisseur > 9 mm, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	44111490	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne "MDF", d'une épaisseur > 9 mm, ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	44119210	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique > 0,8 g/cm ³ , non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois dont les faces sont des panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	44119290	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique > 0,8 g/cm ³ , ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	44119310	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique > 0,5 g/cm ³ et <= 0,8 g/cm ³ , non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneau de fibres et panneaux reconnaissables comme parties de meubles)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	44119390	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique > 0,5 g/cm ³ mais <= 0,8 g/cm ³ , ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme parties de meubles)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	44119410	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique <= 0,5 g/cm ³ , non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme parties de meubles)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	44119490	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique <= 0,5 g/cm ³ , ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme parties de meubles)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	44123190	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre (à l'excl. des bois d'okoumé, dark red meranti, light red meranti, white lauan, sipo, limba, obeche, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany "Swietenia spp.", palissandre de Rio, palissandre de Para ou palissandre de Rose, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	44129985	BOIS PLAQUES ET BOIS STRATIFIÉS SIMIL., NE CONTENANT PAS DE PANNEAUX DE PARTICULES ET SANS AUCUN PANNEAUX, LATÉES OU LAMELLES (A L'EXCL. DU BOIS AYANT AU MOINS UN PLI EXTERIEUR EN BOIS AUTRES QUE DE CONIFERES, DE BAMBOO, DES BOIS CONTRE-PLAQUES CONSTITUES EXCLUSIVEMENT DE FEUILLES DE BOIS DONT CHACUNE A UNE EPAISSEUR <= 6 MM, DES PANNEAUX EN BOIS DITS 'DENSIFIES', DES PANNEAUX CELLULAIRES EN BOIS, DES BOIS MARQUETES OU INCRUSTES AINSI QUE DES PANNEAUX RECONNAISSABLES COMME ETANT DES PARTIES DE MEUBLES)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	44219097	Ouvrages, en bois, n.d.a.
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	68022300	Granit et ouvrages en ces pierres, simpl. taillés ou sciés, à surface plane ou unie (sauf à surface entièrement ou partiellement rabotée, poncée au papier sablé, grossièrement ou finement meulée ou polie des n° 6801 00 00 ou 6802 10 00)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	68029100	Marbre, travertin et albâtre de n'importe quelle forme (sauf ouvrages des n° 6801 00 00 ou 6802 10 00; bijoux de fantaisie; pendules et articles d'horlogerie, appareils d'éclairage et leurs parties; boutons; objets d'art originaux sculptés)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	68029390	Granit de n'importe quelle forme, poli, décoré ou autrement travaillé, d'un poids net < 10 kg; ouvrage de sculpture en granit (sauf ouvrages du n° 680210; bijoux de fantaisie; pendules et articles d'horlogerie, appareils d'éclairage et leurs parties; objets d'art originaux sculptés)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	68029990	Pierres de taille ou de construction (sauf pierres calcaires, granit et ardoise), de toutes formes, polies, décorées ou autrement travaillées, d'un poids net < 10 kg; sculptures réalisées à partir de ces pierres (sauf ouvrages du n° 680210; articles en basalte fondu ou en stéatite céramique; boutons; bijouterie de fantaisie; appareils d'horlogerie ou d'éclairage et leurs parties; objets d'art originaux sculptés)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	68053000	Abrasifs naturels ou artificiels en poudre ou en grains, appliqués sur un autre fond que des matières textiles seulement ou que du papier ou du carton seulement, même découpés, cousus ou autrement assemblés
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	68101900	Tuiles, carreaux, dalles, briques et articles similaires: autre
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	68149000	Mica travaillé et ouvrages en mica (sauf isolateurs, pièces isolantes, résistances et condensateurs électriques; lunettes de protection en mica et verre à cet effet; mica sous forme de décorations pour sapin de Noël; plaques, feuilles ou bandes en mica aggloméré ou reconstitué, même sur support)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	69101000	Éviers, lavabos, colonnes de lavabos, baignoires, bidets, cuvettes d'aisance, réservoirs de chasse, urinoirs et appareils fixes simil. pour usages sanitaires, en porcelaine (sauf porte-savon, porte-éponge, porte-brosse à dents, porte-serviettes et porte-papier hygiénique)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	70060090	Plaques, feuilles ou profilés en verre, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, courbé, biseauté, gravé, percé, émaillé ou autrement travaillé, mais non encadré ni associé à d'autres matières (sauf verre d'optique, verre de sécurité, vitrage isolant à parois multiples et verre sous la forme de miroirs)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	70099100	Miroirs en verre non encadrés (sauf miroirs rétroviseurs pour véhicules, miroirs optiques, optiquement travaillés et miroirs > 100 ans)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	70200080	Ouvrages en verre, n.d.a.
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	73071990	Accessoires de tuyauterie moulés en fer ou acier (sauf fonte)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	73084000	Matériel d'échafaudage, de coffrage ou d'étayage, en fer ou en acier (autre que palplanches assemblées et coffrages pour béton, qui présentent les caractéristiques de moules)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	73181290	Vis à bois en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxidables (autres que tire-fond)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	73201090	Ressorts à lames et leurs lames, en fer ou en acier (sauf formés à chaud, ressorts de montres et ressorts à barre de torsion de la Section 17)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	73241000	Éviers et lavabos en aciers inoxydables
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	73249000	Articles d'hygiène ou de toilette et leurs parties, en fonte, fer ou acier (à l'excl. des bidons, boîtes et récipients simil. du n° 7310, des petites armoires suspendues à pharmacie ou de toilette et autres meubles du chapitre 94, des éviers et lavabos complets, en aciers inoxydables, des baignoires complètes et des accessoires de tuyauterie)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	76042990	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a.
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	76061191	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique et sauf tôles et bandes déployées)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	76072090	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, d'une épaisseur, support non compris, >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm (à l'excl. des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 ainsi que des articles constituant des accessoires pour arbres de Noël)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	76169910	Ouvrages coulés ou moulés en aluminium, n.d.a.
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	76169990	Ouvrages en aluminium, non coulés ou non moulés, n.d.a.
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	79070000	Ouvrages en zinc, n.d.a.
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	83014019	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	83014090	Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	83022000	Roulettes avec monture en métaux communs
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	83024190	Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	83024200	Garnitures, ferrures et simil., pour meubles, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières et roulettes)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)

Accusé de réception en préfecture
973-210052678-2017122906P-2017-90
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	84146000	Hottes aspirantes à extraction ou à recyclage par filtre, à ventilateur incorporé, dont le plus grand côté horizontal <= 120 cm
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	84148075	Compresseurs volumétriques rotatifs à plusieurs arbres, à vis (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	84181080	Combinaisons de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs munis de portes extérieures séparées, d'une capacité <= 340 l
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	84271010	Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	84271090	Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	84289090	Machines et appareils de levage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	84596190	Machines à fraiser les métaux par enlèvement de matières, à commande numérique (à l'excl. des unités d'usinage à glissières, des aléseuses-fraiseuses combinées, des machines à fraiser à console, des machines à fraiser les outils en métal et des machines à tailler les engrenages)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	84642080	Machines à meuler et à polir pour le travail de la pierre, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales simil. (à l'excl. des machines pour emploi à la main, pour le travail à froid du verre et les machines pour le travail des disques [wafers] à semi-conducteur)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	84649000	Machines-outils pour le travail de la pierre, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales simil., ou pour le travail à froid du verre (autres qu'à scier, à meuler ou à polir et autres que les machines pour emploi à la main et les machines pour le travail des disques [wafers] à semi-conducteur)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	84652000	Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	84652000	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	84659190	Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des outils pour emploi à la main, des machines à ruban et des scies circulaires)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 3102Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	84659900	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler; centres d'usinage)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	84669280	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	84716070	Unités d'entrée ou de sortie pour machines automatiques de traitement de l'information, pouvant comporter des unités de mémoire sous la même enveloppe (à l'excl. des claviers)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	84798970	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	84798997	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	84818011	Mélangeurs et mitigeurs sanitaires
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	85043200	Transformateurs à sec, d'une puissance > 1 kVA mais <= 16 kVA
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	85081900	Aspirateurs, y.c. les aspirateurs de matières sèches et de matières liquides, à moteur électrique incorporé (à l'excl. des aspirateurs d'une puissance <= 1500 W et dont le volume du réservoir <= 20 l)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	85166050	Réchauds électriques, y.c. les tables de cuisson, pour usages domestiques
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	85369040	Brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	85369095	Appareillage pour la coupure, le sectionnement, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension <= 1000 V (à l'excl. des fusibles, des coupe-circuit à fusibles, des disjoncteurs, des autres appareils pour la protection des circuits électriques, des relais et autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs, des douilles pour lampes, fiches et prises de courant, des éléments préfabriqués pour canalisations électriques, des connexions et éléments de contact pour fils et câbles, des testeurs de disques [wafers] à semi-conducteur, ainsi que des brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	85372099	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 72,5 KV
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	85392290	Lampes et tubes à incandescence, puissance <= 200 W, tension > 100 V (autres que lampes et tubes halogènes, au tungstène, lampes à réflecteurs et lampes à rayons ultraviolets ou infrarouges)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)

3102Z Fabrication de meubles de cuisine
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	94016100	Sièges, avec bâti en bois, rembourrés (non transformables en lits)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	94016900	Autres sièges, avec bâti en bois:non rembourrés
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	94019030	Parties de sièges, en bois, n.d.a.
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	94032080	Meubles en métal (à l'excl. des meubles de bureau, des meubles pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire et la chirurgie, des lits et des sièges)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	94035000	Meubles pour chambres à coucher, en bois (sauf sièges)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	94036090	Meubles en bois (autres que pour bureaux, magasins, cuisines, salles à manger et de séjour et chambres à coucher et autres que sièges)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	94039010	Parties de meubles en métal, autres que sièges, n.d.a.
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	94039030	Parties de meubles en bois, autres que sièges, n.d.a.
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	94039090	Parties de meubles, n.d.a. (sauf en métal ou en bois et autres que de sièges et mobilier pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire ou la chirurgie)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	94051098	Lustres et autres appareils d'éclairage électrique des types utilisés pour lampes et tubes à décharge à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur (autres qu'en matières plastiques, céramiques et en verre)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	94054099	Appareils d'éclairage électrique autres qu'en matières plastiques, n.d.a.
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	39239000	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	44101290	Panneaux dits 'oriented strand board' [OSB], en bois (sauf bruts ou simpl. poncés)
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	44111490	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne 'MDF', d'une épaisseur > 9 mm, ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	84304900	Machines de sondage ou de forage de la terre, des minéraux ou des minerais non autopropulsées et non hydrauliques (à l'excl. des machines à creuser les tunnels et autres machines à creuser les galeries, et sauf outillage pour emploi à la main)
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	84331151	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne, dont le dispositif de coupe tourne dans un plan horizontal, autopropulsées, avec siège
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	84332050	Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	84603900	Machines à affûter, pour le travail des métaux (autres qu'à commande numérique)
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	84641000	Machines à scier pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales simil., ou pour le travail à froid du verre (à l'excl. des machines pour emploi à la main)
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	84652000	Machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à moulurer, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations du n° 8465 10)
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	84652000	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler)
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	84659110	Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., à ruban (à l'excl. des outils pour emploi à la main)
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	84659200	Machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à moulurer, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations du n° 8465 10)
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	84659900	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler; centres d'usinage)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	84798970	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	84798997	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	84806000	Moules pour les matières minérales (autres qu'en graphite ou autres formes de carbone, autres qu'en produits céramiques ou en verre)
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	84818051	Vannes de régulation de température (à l'excl. des robinets [vannes] thermostatiques pour radiateurs de chauffage central)
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	84829190	Billes, galets, rouleaux, aiguilles pour roulements (autres que rouleaux coniques et billes en acier du n° 7326)
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	87019190	Tracteurs d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	87019290	Tracteurs d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	87019390	Tracteurs d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	87019490	Tracteurs d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	87019590	Tracteurs d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	84073100	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée <= 50 cm ³

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 32127
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3212Z	Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie	84289071	Chargeurs conçus pour être portés par tracteurs agricoles
3212Z	Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture, sans labour
3212Z	Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie	84323990	Plautoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
3212Z	Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie	84332090	Faucheuses (non conçues pour être tractées ou portées par tracteurs et à l'excl. des tondeuses à gazon, motofaucheuses et moissonneuses-batteuses)
3212Z	Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie	84333000	Machines et appareils de fenaison (à l'excl. des faucheuses)
3212Z	Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie	84334000	Presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses
3212Z	Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	34049000	autres cires artificielles et cires préparées
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	34070000	Pâtes à modeler, y.c. celles présentées pour l'amusement des enfants; compositions dites 'cires pour l'art dentaire' présentées en assortiments, dans des emballages de vente au détail ou en plaquettes, fers à cheval, bâtonnets ou sous des formes simil.; autres compositions pour l'art dentaire, à base de plâtre
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	34070000	Pâtes à modeler, y compris celles présentées pour l'amusement des enfants; compositions dites «cires pour l'art dentaire» présentées en assortiments, dans des emballages de vente au détail ou en plaquettes, fers à cheval, bâtonnets ou sous des formes similaires; autres compositions pour l'art dentaire, à base de plâtre
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	38109090	Autres préparations pour le décapage des métaux; pâtes et poudres à souder ou à braser composées de métal et d'autres produits à l'exception des Préparations des types utilisés pour l'enrobage ou le fourrage des électrodes ou des baguettes de soudage
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	38160000	Ciments, mortiers, bétons et compositions simil. réfractaires (à l'excl. des préparations à base de graphite ou d'autre carbone)
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	39061000	Poly(méthacrylate de méthyle)
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	39131000	Acide alginique, ses sels et ses esters
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	39239000	dispositifs de fermeture de type bouchons et couvercles et autres que capsules de bouchage ou de surbouchage
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	81059000	cobalt non brut, ouvrages en cobalt
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	84021990	Chaudières à vapeur, y.c. les chaudières mixtes (autres que les chaudières aquatubulaires et les chaudières pour le chauffage central conçues pour produire à la fois de l'eau chaude et de la vapeur à basse pression)
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	84146000	Hottes aspirantes à extraction ou à recyclage par filtre, à ventilateur incorporé, dont le plus grand côté horizontal <= 120 cm
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	84211920	Centrifugeuses des types employés dans les laboratoires

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	84629980	Presses autres qu'hydrauliques, pour le travail des métaux (sauf à commande numérique et autres que presses à forger, à rouler, à cintrer, dresser ou planer)
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	84649000	Machines-outils pour le travail de la pierre, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales simil., ou pour le travail à froid du verre (autres qu'à scier, à meuler ou à polir et autres que les machines pour emploi à la main et les machines pour le travail des disques [wafers] à semi-conducteur)
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	84774000	Machines à mouler sous vide et autres machines à thermoformer pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	84798970	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	84798997	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	85143020	Fours électriques industriels ou de laboratoires, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés (à l'excl. des fours à résistance, à chauffage indirect, des fours fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques et des étuves)
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	85143080	Fours électriques industriels ou de laboratoires (à l'excl. des fours à résistance, à chauffage indirect, des fours fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques, des étuves, ainsi que de ceux des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	85152900	Machines et appareils pour le soudage des métaux par résistance, non automatiques
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	85392998	autres lampes et tubes à incandescence, à l'exclusion de ceux à rayons ultraviolets ou infrarouges, à l'exception des halogènes, au tungstène et n'excédant pas 100 V
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	90184910	Meulettes, disques, fraises et brosses, pour tours dentaires
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	90212110	dents artificielles en matières plastiques
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	96020090	Matières végétales ou minérales à tailler, travaillées, et ouvrages en ces matières; ouvrages moulés ou taillés en cire, en paraffine, en stéarine, en gommes ou résines naturelles, en pâtes à modeler, et autres ouvrages moulés ou taillés, non dénommés ni compris ailleurs; gélatine non durcie travaillée, autre que celle du no 3503, et ouvrages en gélatine non durcie
3250B	Fabrication de lunettes	84642011	Machines à meuler ou à polir pour le travail des verres d'optique
3250B	Fabrication de lunettes	84649000	Machines-outils pour le travail de la pierre, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales simil., ou pour le travail à froid du verre (autres qu'à scier, à meuler ou à polir et autres que les machines pour emploi à la main et les machines pour le travail des disques [wafers] à semi-conducteur)
3250B	Fabrication de lunettes	84669195	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, etc., y.c. le travail à froid du verre, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 3250B Fabrication de lunettes
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3250B	Fabrication de lunettes	84798970	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
3250B	Fabrication de lunettes	84798997	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
3250B	Fabrication de lunettes	90314990	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	39162000	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en polymères du chlorure de vinyle
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	40091100	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, sans accessoires
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	73049000	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section autre que circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	73069000	Tubes, tuyaux et profilés creux [p.ex. rivés, agrafés ou à bords simpl. rapprochés], en fer ou en acier (sauf tubes sans soudure ou soudés et tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	73071990	Accessoires de tuyauterie moulés en fer ou acier (sauf fonte)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	73072100	Brides en aciers inoxydables (non moulés)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	73079100	Brides en fer ou aciers (autres que moulés ou en acier inoxydable)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	73079319	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, à souder bout à bout, plus grand diamètre extérieur <= 609,6 mm (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf coudes, courbes et brides)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	73084090	Matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étagage, en fonte, fer ou acier (à l'excl. du matériel pour le soutènement dans les mines, des palplanches faites d'éléments assemblés ainsi que des panneaux de coffrage destinés au coulage du béton, ayant le caractère de moules)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	73089099	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (sauf tours et pylônes; ponts et éléments de ponts; constructions et parties de constructions en tôle; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étagage; barrages, vannes, portes-écluses, débarcadères, docks fixes et autres constructions maritimes ou fluviales)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	73121020	Torons et câbles en aciers inoxydables (sauf produits isolés pour l'électricité et sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	73121098	Câbles, y.c. câbles clos, en fer ou aciers autres qu'inoxidables, plus grande dimension de la coupe transversale > 3 mm (sauf non revêtus ou simpl. zingués, produits isolés pour l'électricité, sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles et sauf câbles et câbles clos zingués)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	73181535	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	73181542	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	73181552	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)

Accusé de réception en préfecture
73-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 3312Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	73181558	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	73181562	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	73181568	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	73181575	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	73181582	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	73181595	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84099900	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84133020	Pompes d'injection pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84137059	Pompes pour liquides, centrifuges, à roue radiale, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm, monocellulaires, à simple flux, non monobloc (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84149000	Parties de pompes à air ou à vide, de compresseurs d'air ou d'autres gaz et de ventilateurs, de hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-CTG-AP-2017-90-01
AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84211970	Centrifugeuses, y.c. lesessoreuses centrifuges (à l'excl. des appareils pour la séparation isotopique, des écrémeuses, desessoreuses à linge ainsi que des centrifugeuses des types utilisés dans les laboratoires et dans la fabrication des disques [wafers] à semi-conducteur)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84244100	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84261900	Ponts roulants, grues portiques, portiques de déchargement et ponts-grues (à l'excl. des ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes, portiques mobiles sur pneumatiques, chariots-cavaliers et grues sur portiques)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84262000	Grues à tour
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84271010	Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84271090	Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84289090	Machines et appareils de levage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84313900	Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84331151	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne, dont le dispositif de coupe tourne dans un plan horizontal, autopropulsées, avec siège
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84331190	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne, dont le dispositif de coupe tourne dans un plan horizontal (non autopropulsées)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84332010	Motofaucheuses (à l'excl. des tondeuses à gazon)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84335100	Moissonneuses-batteuses
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84401010	Plieuses pour reliures
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84601900	Machines à rectifier les surfaces planes dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près, pour le travail des métaux (autres qu'à commande numérique)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84615090	Machines à tronçonner, pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scier)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84652000	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84659900	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler; centres d'usinage)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84669340	Parties et accessoires pour machines des sous-positions 8456 11 10, 8456 12 10, 8456 20, 8456 30, 8457 10, 8458 91, 8459 21 00, 8459 61 ou 8461 50 utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84669350	Parties et accessoires pour machines à découper par jet d'eau, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-anex1
-AU 3312Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84669360	Parties et accessoires pour machines des n°s 8456 à 8461, n.d.a. (à l'excl. des machines à découper par jet d'eau, et des machines des sous-positions 8456 11 10, 8456 12 10, 8456 20, 8456 30, 8457 10, 8458 91, 8459 21 00, 8459 61 ou 8461 50 utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84671900	Outils pneumatiques, pour emploi à la main (à l'excl. des outils rotatifs)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84672199	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (autres que machines électropneumatiques)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84672959	Meuleuses et ponceuses (autres que d'angle et qu'à bandes), à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84672980	Cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84741000	Machines et appareils à trier, cribler, séparer ou laver les matières minérales solides (y.c. les poudres et les pâtes) (à l'excl. des centrifugeuses et des filtres-presses)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84798970	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84798997	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84811005	Détendeurs combinés avec filtres ou lubrificateurs
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84818061	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc., en fonte (sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84834021	Engrenages à roues cylindriques pour machines (sauf réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	84834090	Engrenages et roues de friction pour machines (autres que des simples roues et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément et autres qu'embrayages, broches filetées à billes ou à rouleaux et engrenages en général ainsi que des roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	85011010	Moteurs synchrones, d'une puissance <= 18 W
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	85015100	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	85030099	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	85071098	Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, d'un poids > 5 kg, fonctionnant avec électrolyte non-liquide (sauf hors d'usage)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure et au lithium-ion)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable (autres que les commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	90312000	Bancs d'essai pour moteurs, machines génératrices, pompes, etc.
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
3313Z	Réparation des matériels électroniques et optiques	90160010	Balances sensibles à un poids de 5 cg ou moins, avec ou sans poids
3314Z	Réparation d'équipements électriques	73049000	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section autre que circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier
3314Z	Réparation d'équipements électriques	73079210	Manchons, en fonte, fer ou acier, filetés (à l'excl. des produits moulés et des produits en aciers inoxydables)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	73089059	Constructions et parties de constructions en fer ou en acier, uniquement ou principalement en tôle, n.d.a. (à l'excl. des portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils et des panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée et d'une âme isolante)

Accusé de réception en préfecture
73-20052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3314Z	Réparation d'équipements électriques	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84081039	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, pour la propulsion de bateaux, d'une puissance > 50 kW mais <= 100 kW (à l'excl. des moteurs destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs du n° 8904 00 10 et aux navires de guerre du n° 8906 10 00)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84081049	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, pour la propulsion de bateaux, d'une puissance > 100 kW mais <= 200 kW (à l'excl. des moteurs destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs du n° 8904 00 10 et aux navires de guerre du n° 8906 10 00)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84089027	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), usagés (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84089061	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 100 kW mais <= 200 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84089065	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 200 kW mais <= 300 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84089067	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 300 kW mais <= 500 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84089081	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 500 kW mais <= 1000 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84089085	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 1000 kW mais <= 5000 kW (autres que moteurs pour la propulsion de véhicules ferroviaires ou de bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84099900	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84132000	Pompes à bras pour liquides (sauf les pompes avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84133020	Pompes d'injection pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84133080	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (à l'excl. des pompes d'injection)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84137035	Pompes pour liquides, centrifuges, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal <= 15 mm (sauf pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression et sauf pompes immergées)

3314Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84148019	Turbocompresseurs multicellulaires (sauf compresseurs des types utilisés pour les équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84195020	Echangeurs de chaleur fabriqués à partir de fluoropolymères dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 3 cm
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84195080	Echangeurs de chaleur (à l'excl. des chauffe-eau à chauffage instantané ou à accumulation, des chaudières de chauffage central et des appareils dans lesquels l'échange thermique ne s'effectue pas à travers une paroi, ainsi que des échangeurs de chaleur fabriqués à partir de fluoropolymères dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 3 cm)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84219910	Parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84219990	Parties des machines et appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a. (à l'excl. des parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84248940	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84248970	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84253900	Treuil et cabestans, autres qu'à moteur électrique
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84813091	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil., en fonte ou acier
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84829190	Billes, galets, rouleaux, aiguilles pour roulements (autres que rouleaux coniques et billes en acier du n° 7326)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84834051	Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses, pour machines
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84835080	Volants et poulies, y.c. les poulies à moufles (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84836080	Embrayages et organes d'accouplement, y.c. les joints d'articulation, pour machines (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84841000	Joints métalloplastiques
3314Z	Réparation d'équipements électriques	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
3314Z	Réparation d'équipements électriques	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	85014080	Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 750 W
3314Z	Réparation d'équipements électriques	85015100	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W
3314Z	Réparation d'équipements électriques	85016180	Alternateurs, d'une puissance > 7,5 kVA mais <= 75 kVA
3314Z	Réparation d'équipements électriques	85016200	Alternateurs, d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
3314Z	Réparation d'équipements électriques	85016300	Alternateurs, d'une puissance > 375 kVA mais <= 750 kVA
3314Z	Réparation d'équipements électriques	85016400	Alternateurs, d'une puissance > 750 kVA
3314Z	Réparation d'équipements électriques	85030091	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques, groupes électrogènes ou convertisseurs rotatifs électriques n.d.a., coulées ou moulées en fonte, fer ou acier
3314Z	Réparation d'équipements électriques	85030099	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	85043121	Transformateurs de mesure pour la mesure des tensions, d'une puissance <= 1 kVA
3314Z	Réparation d'équipements électriques	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	85044090	Convertisseurs statiques (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités ainsi que chargeurs d'accumulateurs, redresseurs à semi-conducteur polycristallin et autres redresseurs et onduleurs)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	85071080	Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	85072080	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	85291069	Antennes (à l'excl. des antennes d'intérieur et d'extérieur pour récepteurs de radiodiffusion et de télévision, des antennes télescopiques et antennes fouets pour appareils portatifs et appareils à installer dans les véhicules automobiles)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-annex1
AU 3314Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3314Z	Réparation d'équipements électriques	85333900	Résistances électriques variables (y.c. les rhéostats et les potentiomètres), bobinées, pour une puissance > 20 W (non chauffantes)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	85352900	Disjoncteurs, pour une tension >= 72,5 kV
3314Z	Réparation d'équipements électriques	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable (autres que les commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	85371095	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
3314Z	Réparation d'équipements électriques	85371098	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1000 V (autres que les appareils de commutation pour la téléphonie et la télégraphie par fil, les armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, les appareils de commande à mémoire programmable, ainsi que les dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	85446010	Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 1000 V, avec conducteur en cuivre, n.d.a.
3314Z	Réparation d'équipements électriques	90303320	Instruments pour la mesure de la résistance
3314Z	Réparation d'équipements électriques	90303380	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, sans dispositif enregistreur (à l'excl. des instruments et appareils électroniques, des multimètres, des oscilloscopes et oscillographes, ainsi que des instruments pour la mesure de la résistance)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	90303900	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, avec dispositif enregistreur (à l'excl. des multimètres ainsi que des oscilloscopes et oscillographes)
3314Z	Réparation d'équipements électriques	90308930	Instruments et appareils électroniques pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
3314Z	Réparation d'équipements électriques	90312000	Bancs d'essai pour moteurs, machines génératrices, pompes, etc.
3315Z	Réparation et maintenance navale	63072000	Ceintures et gilets de sauvetage en tous types de matières textiles
3315Z	Réparation et maintenance navale	84133020	Pompes d'injection pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
3315Z	Réparation et maintenance navale	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
3315Z	Réparation et maintenance navale	84142080	Pompes à air, à main ou à pied (sauf pompes à main pour cycles)
3315Z	Réparation et maintenance navale	84143089	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW (sauf compresseurs hermétiques ou semi-hermétiques)
3315Z	Réparation et maintenance navale	84144010	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute <= 2 m ³
3315Z	Réparation et maintenance navale	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
3315Z	Réparation et maintenance navale	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 3315Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3315Z	Réparation et maintenance navale	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
3315Z	Réparation et maintenance navale	84269190	Grues conçues pour être montées sur un véhicule routier (à l'excl. des grues hydrauliques pour le chargement ou le déchargement du véhicule)
3315Z	Réparation et maintenance navale	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
3315Z	Réparation et maintenance navale	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
3315Z	Réparation et maintenance navale	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
3315Z	Réparation et maintenance navale	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
3315Z	Réparation et maintenance navale	84332010	Motofaucheuses (à l'excl. des tondeuses à gazon)
3315Z	Réparation et maintenance navale	84672199	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (autres que machines électropneumatiques)
3315Z	Réparation et maintenance navale	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
3315Z	Réparation et maintenance navale	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (autres que pour le travail des matières textiles et que scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponçuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
3315Z	Réparation et maintenance navale	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
3315Z	Réparation et maintenance navale	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
3315Z	Réparation et maintenance navale	84871090	Hélices pour bateaux et leurs pales (autres qu'en bronze)
3315Z	Réparation et maintenance navale	85072080	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
3315Z	Réparation et maintenance navale	87012010	Tracteurs routiers pour semi-remorques, neufs
3315Z	Réparation et maintenance navale	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
3315Z	Réparation et maintenance navale	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
3315Z	Réparation et maintenance navale	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
3315Z	Réparation et maintenance navale	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
3315Z	Réparation et maintenance navale	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3315Z	Réparation et maintenance navale	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
3315Z	Réparation et maintenance navale	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
3315Z	Réparation et maintenance navale	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
3315Z	Réparation et maintenance navale	89071000	Radeaux gonflables
3319Z	Réparation d'autres équipements	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
3319Z	Réparation d'autres équipements	84131100	Pompes pour la distribution de carburants ou de lubrifiants, avec un dispositif mesureur de liquide ou conçues pour en comporter, des types utilisés dans les stations-service ou les garages
3319Z	Réparation d'autres équipements	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
3319Z	Réparation d'autres équipements	84212100	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
3319Z	Réparation d'autres équipements	90261089	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, non électroniques (à l'excl. des débitmètres ainsi que des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	70199099	Ouvrages en fibres de verre autres que textiles (à l'excl. des isolateurs ou pièces isolantes électriques, des faisceaux de fibres optiques, des câbles à fibres optiques et produits simil.)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	72109080	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus (sauf produits étamés, plombés, zingués, peints, vernis, plaqués, étamés et imprimés, revêtus d'aluminium et de zinc, de matières plastiques, d'oxydes de chrome ou de chrome et oxydes de chrome)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	72163299	Profilés en l, en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une hauteur >= 220 mm (autres qu'à ailes à faces parallèles)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	72199080	Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, non perforés
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	72221990	Barres en aciers inoxydables, simpl. laminées ou filées à chaud, contenant en poids < 2,5% de nickel (à l'excl. des produits de section circulaire)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	73043992	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en aciers non alliés, non étirés ou laminés à froid, de diamètre extérieur <= 168,3 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction du pétrole ou du gaz; ouvrages des n° 7304 39 10 à 7304 39 58)

Accusé de réception en préfecture
73-20052678-2017-1125-AP-2017-90 et de
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	73049000	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section autre que circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	73053900	Tubes et tuyaux, de section circulaire, d'un diamètre extérieur > 406,4 mm, en fer ou en acier, soudés (sauf soudés longitudinalement et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	73065080	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxydables (autres que tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz, ainsi que les tubes de précision)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	73071990	Accessoires de tuyauterie moulés en fer ou acier (sauf fonte)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	73072100	Brides en aciers inoxydables (non moulés)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	73072290	Coudes et courbes en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	73079100	Brides en fer ou aciers (autres que moulés ou en acier inoxydable)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	73079399	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, à souder bout à bout, plus grand diamètre extérieur > 609,6 mm (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf coudes, courbes et brides)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	73081000	Ponts et éléments de ponts, en fer ou en acier
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étaillage, et les produits principalement en tôle)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	73089099	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (sauf tours et pylônes; ponts et éléments de ponts; constructions et parties de constructions en tôle; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étaillage; barrages, vannes, portes-écluses, débarcadères, docks fixes et autres constructions maritimes ou fluviales)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	73090030	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, avec revêtement intérieur ou calorifuge, d'une contenance > 300 l (sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	73145000	Tôles et bandes déployées en fer ou en acier
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	74111090	Tubes et tuyaux en cuivre affiné, enroulés ou autrement recourbés
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	76061193	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	76061291	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf bandes pour stores vénitiens et sauf tôles et bandes déployées)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	76061292	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf tôles et bandes déployées)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	76061293	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, vernis ou revêtus de matière plastique)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	76061299	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, vernis ou revêtus de matière plastique)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	76082020	Tubes et tuyaux en alliages d'aluminium, soudés (sauf profilés creux)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	76090000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en aluminium
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	83071000	Tuyaux flexibles en fer ou en acier, même avec accessoires
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	84131100	Pompes pour la distribution de carburants ou de lubrifiants, avec un dispositif mesureur de liquide ou conçues pour en comporter, des types utilisés dans les stations-service ou les garages
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	84148059	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression > 15 bar, d'un débit/h > 120 m ³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	84211970	Centrifugeuses, y.c. lesessoreuses centrifuges (à l'excl. des appareils pour la séparation isotopique, des écrémeuses, desessoreuses à linge ainsi que des centrifugeuses des types utilisés dans les laboratoires et dans la fabrication des disques [wafers] à semi-conducteur)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage

Accusé de réception en préfecture
973 260052678-20171229-AP-2017-90-annex1-1
-AU
Date de télérmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	84251900	Palans autres qu'à moteur électrique
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	84261900	Ponts roulants, grues portiques, portiques de déchargement et ponts-grues (à l'excl. des ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes, portiques mobiles sur pneumatiques, chariots-cavaliers et grues sur portiques)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	84269900	Bigues; grues à câbles et blondins et autres grues (sauf ponts roulants, grues portiques, grues sur portiques, portiques de déchargement, ponts-grues, chariots-cavaliers, grues à tour, chariot-grues, grues autopropulsées et grues conçues pour être montées sur un véhicule routier)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	84283990	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises (à l'excl. des appareils spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains, des appareils à benne, à bande ou à courroie, des appareils à rouleaux ou à galets, des appareils pneumatiques et des passeurs automatiques de circuits pour le transport, la manutention et le stockage de matériels pour dispositifs à semi-conducteur)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	84311000	Parties de palans; treuils, cabestans; crics et vérins, n.d.a.
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	84615090	Machines à tronçonner, pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scier)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	84622910	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des produits plats en métal (autres qu'à commande numérique)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	84622991	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser, ou planer, pour le travail des métaux, hydrauliques (autres que pour le travail des produits plats, autres qu'à commande numérique)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	84669400	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du métal avec enlèvement de matière, n.d.a.
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	84798970	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-280052678-20171229-AP-2017-9006 et de
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	84798997	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	84814090	Soupapes de trop-plein ou de sûreté (autres qu'en fonte ou en acier)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	84818071	Robinets à soupapes, en fonte (à l'excl. des vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, vannes de régulation et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	84819000	Parties d'articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauterie, etc., n.d.a.
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	84829190	Billes, galets, rouleaux, aiguilles pour roulements (autres que rouleaux coniques et billes en acier du n° 7326)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	85152990	Machines et appareils pour le soudage des métaux par résistance, non-automatiques (autres que pour le soudage en bout)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	85153100	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, entièrement ou partiellement automatiques
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	85158010	Machines et appareils électriques pour le soudage ou la projection à chaud des métaux (à l'excl. pour le soudage par résistance, pour le soudage à l'arc ou au jet de plasma et les pistolets à braser décrits autre part)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	85371095	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	85371098	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1000 V (autres que les appareils de commutation pour la téléphonie et la télégraphie par fil, les armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, les appareils de commande à mémoire programmable, ainsi que les dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	90268020	Instruments et appareils pour la mesure et le contrôle des caractéristiques variables des liquides ou des gaz, électroniques, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-AP-2017-906 et de
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
3320B	Installation de machines et équipements mécaniques	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
3320B	Installation de machines et équipements mécaniques	84251100	Palans à moteur électrique
3320D	Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels	73089059	Constructions et parties de constructions en fer ou en acier, uniquement ou principalement en tôle, n.d.a. (à l'excl. des portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils et des panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée et d'une âme isolante)
3320D	Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels	76041090	Profilés en aluminium non allié, n.d.a.
3320D	Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels	76042100	Profilés creux en alliages d'aluminium, n.d.a.
3320D	Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels	76042990	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a.
3320D	Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels	76109010	Ponts et éléments de ponts, tours et pylônes, en aluminium
3320D	Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
3320D	Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
3320D	Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
3320D	Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels	85042100	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance <= 650 kVA
3320D	Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels	85042210	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance > 650 kVA mais <= 1600 kVA
3320D	Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels	85043180	Transformateurs à sec, d'une puissance <= 1 kVA (autres que transformateurs de mesure)

3320D
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
 AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3320D	Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels	85043400	Transformateurs à sec, d'une puissance > 500 kVA
3320D	Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
3320D	Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels	85044088	Onduleurs statiques, d'une puissance > 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
3320D	Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels	85044090	Convertisseurs statiques (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités ainsi que chargeurs d'accumulateurs, redresseurs à semi-conducteur polycristallin et autres redresseurs et onduleurs)
3320D	Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure et au lithium-ion)
3320D	Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels	85359000	Appareils électriques pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension > 1000 V (autres que fusibles et coupe-circuit, disjoncteurs, sectionneurs, interrupteurs, parafoudres, limiteurs de tension et étaleurs d'ondes ainsi qu'armoires, pupitres, commandes etc. du n° 8537)
3320D	Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels	85371095	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
3320D	Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels	85371098	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1000 V (autres que les appareils de commutation pour la téléphonie et la télégraphie par fil, les armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, les appareils de commande à mémoire programmable, ainsi que les dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage)
3320D	Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
3320D	Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels	85447000	Câbles de fibres optiques constitués de fibres optiques gainées individuellement, comportant également des conducteurs électriques ou munis de pièces de connexion
3320D	Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels	90268080	Instruments et appareils pour la mesure et le contrôle des caractéristiques variables des liquides ou des gaz, non électroniques, n.d.a.
3320D	Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels	90303900	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, avec dispositif enregistreur (à l'excl. des multimètres ainsi que des oscilloscopes et oscillographes)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171220-CTG-AP-2017-90-Annexe 1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3320D	Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
3321A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
3511Z	Production d'électricité	34029090	Préparations pour lessives, y.c. les préparations auxiliaires de lavage, et préparations de nettoyage (à l'excl. des préparations conditionnées pour la vente au détail, des savons, des préparations tensio-actives, des agents de surface organiques ainsi que des produits et préparations destinés au lavage de la peau sous forme de liquide ou de crème)
3511Z	Production d'électricité	39191019	Bandes, en matières plastiques, dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé, auto-adhésives en rouleaux d'une largeur <= 20 cm (à l'excl. des produits en poly[chlorure de vinyle], en polyéthylène ou en polypropylène)
3511Z	Production d'électricité	73049000	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section autre que circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier
3511Z	Production d'électricité	73063041	Tubes filetés ou filetables dits 'tubes gaz', soudés, de section circulaire, en fer ou en aciers non alliés, zingués
3511Z	Production d'électricité	73063049	Tubes filetés ou filetables dits 'tubes gaz', soudés, de section circulaire, en fer ou en aciers non alliés (sauf zingués)
3511Z	Production d'électricité	73063072	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en fer ou en aciers, diamètre extérieur <= 168,3 mm, zingués (sauf les tubes des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole et du gaz et sauf tubes de précision et tubes filetés ou filetables dits 'tubes gaz')
3511Z	Production d'électricité	73072210	Manchons en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)
3511Z	Production d'électricité	73072990	Accessoires de tuyauterie en aciers inoxydables (sauf produits moulés, produits filetés ou à souder bout à bout ou à souder, et sauf brides)
3511Z	Production d'électricité	73082000	Tours et pylônes, en fer ou en acier
3511Z	Production d'électricité	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
3511Z	Production d'électricité	73084090	Matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étagage, en fonte, fer ou acier (à l'excl. du matériel pour le soutènement dans les mines, des palplanches faites d'éléments assemblés ainsi que des panneaux de coffrage destinés au coulage du béton, ayant le caractère de moules)
3511Z	Production d'électricité	73089059	Constructions et parties de constructions en fer ou en acier, uniquement ou principalement en tôle, n.d.a. (à l'excl. des portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils et des panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée et d'une âme isolante)
3511Z	Production d'électricité	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étagage, et les produits principalement en tôle)
3511Z	Production d'électricité	73089099	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (sauf tours et pylônes; ponts et éléments de ponts; constructions et parties de constructions en tôle; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étagage; barrages, vannes, portes-écluses, débarcadères, docks fixes et autres constructions maritimes ou fluviales)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3511Z	Production d'électricité	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
3511Z	Production d'électricité	73121020	Torons et câbles en aciers inoxydables (sauf produits isolés pour l'électricité et sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles)
3511Z	Production d'électricité	73121081	Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 3 mm mais <= 12 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)
3511Z	Production d'électricité	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
3511Z	Production d'électricité	73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures
3511Z	Production d'électricité	73143900	Grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, soudés aux points de rencontre (sauf en fils dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm avec une surface de mailles >= 100 cm² et autres que zingués)
3511Z	Production d'électricité	73158900	Chaînes et chaînettes en fonte, fer ou acier (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes, à maillons à étais, à maillons soudés, et leurs parties; chaînes et chaînettes de montres, d'horloges ou de bijouterie; chaînes dentées et à scie; chenilles, chaînes à entraînement pour transporteurs; chaînes à pinces pour matériel de l'industrie textile; dispositifs de sécurité à chaînes pour verrouiller les portes; chaînes d'arpenteur)
3511Z	Production d'électricité	73159000	Parties de chaînes et chaînettes antidérapantes, à maillons à étais, et autres chaînes et chaînettes du n° 7315 (à l'excl. des parties de chaînes à maillons articulés)
3511Z	Production d'électricité	76041090	Profilés en aluminium non allié, n.d.a.
3511Z	Production d'électricité	76042990	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a.
3511Z	Production d'électricité	76090000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p. ex), en aluminium
3511Z	Production d'électricité	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
3511Z	Production d'électricité	76149000	Torons, câbles, tresses et articles simil., en aluminium (à l'excl. des produits isolés pour l'électricité et des articles avec âme en acier)
3511Z	Production d'électricité	84029000	Parties de chaudières à vapeur et de chaudières dites 'à eau surchauffée', n.d.a.
3511Z	Production d'électricité	84049000	Parties des appareils auxiliaires des n° 8402 ou 8403 et des condenseurs pour machines à vapeur, n.d.a.
3511Z	Production d'électricité	84069090	Parties de turbines à vapeur, n.d.a. (à l'excl. des ailettes, des aubages et des rotors)
3511Z	Production d'électricité	84089089	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 5000 kW (autres que moteurs pour la propulsion de véhicules ferroviaires ou de bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
3511Z	Production d'électricité	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
3511Z	Production d'électricité	84099900	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.
3511Z	Production d'électricité	84109000	Parties de turbines hydrauliques ou de roues hydrauliques y compris les régulateurs
3511Z	Production d'électricité	84119900	Parties de turbines à gaz, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
73-290052678-20171229-Annexe 1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3511Z	Production d'électricité	84122180	Moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne (cylindres) (autres que les systèmes hydrauliques)
3511Z	Production d'électricité	84122920	Systèmes hydrauliques à moteurs hydrauliques comme partie travaillante (sauf moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne [cylindres])
3511Z	Production d'électricité	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)
3511Z	Production d'électricité	84128080	Moteurs et machines motrices, non électriques (sauf turbines à vapeur, moteurs à piston, turbines hydrauliques, roues hydrauliques, turbines à gaz, moteurs à réaction, moteurs hydrauliques et oléohydrauliques, moteurs pneumatiques, machines à vapeur d'eau ou autres vapeurs ainsi que moteurs électriques)
3511Z	Production d'électricité	84129080	Parties de moteurs et machines motrices non électriques, n.d.a.
3511Z	Production d'électricité	84131900	Pompes pour liquides, avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter (sauf pompes pour la distribution de carburants ou lubrifiants, des types utilisés dans les stations-service ou les garages)
3511Z	Production d'électricité	84132000	Pompes à bras pour liquides (sauf les pompes avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319)
3511Z	Production d'électricité	84133020	Pompes d'injection pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
3511Z	Production d'électricité	84133080	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (à l'excl. des pompes d'injection)
3511Z	Production d'électricité	84135020	Agrégats hydrauliques avec pompe volumétrique alternative comme organe principal
3511Z	Production d'électricité	84135040	Pompes doseuses pour liquides, volumétriques alternatives, à moteur
3511Z	Production d'électricité	84135061	Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)
3511Z	Production d'électricité	84136070	Pompes pour liquides, à vis hélicoïdales, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, et sauf pompes à béton et agrégats hydrauliques)
3511Z	Production d'électricité	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
3511Z	Production d'électricité	84137059	Pompes pour liquides, centrifuges, à roue radiale, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm, monocellulaires, à simple flux, non monobloc (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319)
3511Z	Production d'électricité	84137075	Pompes pour liquides, centrifuges, à roue radiale, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm, multicellulaires (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319 et sauf pompes immergées)
3511Z	Production d'électricité	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
3511Z	Production d'électricité	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
3511Z	Production d'électricité	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
3511Z	Production d'électricité	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-annex1
AJU 3511Z
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3511Z	Production d'électricité	84143081	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW, hermétiques ou semi-hermétiques
3511Z	Production d'électricité	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
3511Z	Production d'électricité	84145100	Ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125 W
3511Z	Production d'électricité	84145915	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
3511Z	Production d'électricité	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
3511Z	Production d'électricité	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
3511Z	Production d'électricité	84145935	Ventilateurs centrifuges (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
3511Z	Production d'électricité	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
3511Z	Production d'électricité	84146000	Hottes aspirantes à extraction ou à recyclage par filtre, à ventilateur incorporé, dont le plus grand côté horizontal <= 120 cm
3511Z	Production d'électricité	84148022	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h <= 60 m ³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
3511Z	Production d'électricité	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
3511Z	Production d'électricité	84149000	Parties de pompes à air ou à vide, de compresseurs d'air ou d'autres gaz et de ventilateurs, de hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, n.d.a.
3511Z	Production d'électricité	84151090	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air du type 'split-system' [systèmes à éléments séparés], du type mural ou pour fenêtres
3511Z	Production d'électricité	84163000	Foyers automatiques, y.c. leurs avant-foyers, grilles mécaniques, dispositifs mécaniques pour l'évacuation des cendres et dispositifs simil. (sauf brûleurs)
3511Z	Production d'électricité	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
3511Z	Production d'électricité	84193900	Séchoirs (sauf pour produits agricoles, bois, pâtes à papier, papier ou carton, pour fils, tissus ou autres matières textiles, pour bouteilles ou autres récipients, sèche-cheveux, sèche-mains et sauf appareils ménagers)
3511Z	Production d'électricité	84195020	Echangeurs de chaleur fabriqués à partir de fluoropolymères dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 3 cm

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3511Z	Production d'électricité	84195080	Échangeurs de chaleur (à l'excl. des chauffe-eau à chauffage instantané ou à accumulation, des chaudières de chauffage central et des appareils dans lesquels l'échange thermique ne s'effectue pas à travers une paroi, ainsi que des échangeurs de chaleur fabriqués à partir de fluoropolymères dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 3 cm)
3511Z	Production d'électricité	84199085	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateur médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
3511Z	Production d'électricité	84212100	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
3511Z	Production d'électricité	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
3511Z	Production d'électricité	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
3511Z	Production d'électricité	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
3511Z	Production d'électricité	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
3511Z	Production d'électricité	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
3511Z	Production d'électricité	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
3511Z	Production d'électricité	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
3511Z	Production d'électricité	84213935	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz par procédé catalytique (autres que l'air, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
3511Z	Production d'électricité	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
3511Z	Production d'électricité	84219100	Parties de centrifugeuses, y.c. d'essoreuses centrifuges, n.d.a.
3511Z	Production d'électricité	84219910	Parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15
3511Z	Production d'électricité	84219990	Parties des machines et appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a. (à l'excl. des parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 3511Z
Date de télértransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3511Z	Production d'électricité	84248940	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
3511Z	Production d'électricité	84248970	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
3511Z	Production d'électricité	84251100	Palans à moteur électrique
3511Z	Production d'électricité	84251900	Palans autres qu'à moteur électrique
3511Z	Production d'électricité	84253100	Treuil et cabestans, à moteur électrique
3511Z	Production d'électricité	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
3511Z	Production d'électricité	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
3511Z	Production d'électricité	84261100	Ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes
3511Z	Production d'électricité	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
3511Z	Production d'électricité	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
3511Z	Production d'électricité	84282080	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques (autres que pour produits en vrac)
3511Z	Production d'électricité	84289090	Machines et appareils de levage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.
3511Z	Production d'électricité	84304900	Machines de sondage ou de forage de la terre, des minéraux ou des minerais non autopropulsées et non hydrauliques (à l'excl. des machines à creuser les tunnels et autres machines à creuser les galeries, et sauf outillage pour emploi à la main)
3511Z	Production d'électricité	84311000	Parties de palans; treuil, cabestans; crics et vérins, n.d.a.
3511Z	Production d'électricité	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
3511Z	Production d'électricité	84313900	Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.
3511Z	Production d'électricité	84314300	Parties de machines de sondage ou de forage des n° 843041 ou 843049, n.d.a.
3511Z	Production d'électricité	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
3511Z	Production d'électricité	84333000	Machines et appareils de fenaison (à l'excl. des faucheuses)
3511Z	Production d'électricité	84433210	Imprimantes aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau
3511Z	Production d'électricité	84562000	Machines-outils opérant par ultrasons (sauf machines de nettoyage à ultrasons et sauf appareils pour essais de matières)
3511Z	Production d'électricité	84589900	Tours, y.c. les centres de tournage, travaillant par enlèvement de métal (à l'excl. des tours horizontaux et des tours à commande numérique)
3511Z	Production d'électricité	84594900	Machines à aléser les métaux par enlèvement de matière (autres qu'à commande numérique et sauf unités d'usinage à glissières et aléseuses-fraiseuses combinées)
3511Z	Production d'électricité	84595100	Machines à fraiser les métaux par enlèvement de matières, à console, à commande numérique
3511Z	Production d'électricité	84602990	Machines à rectifier pour le travail des métaux, dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près (autres qu'à commande numérique, autres que pour surfaces planes ou cylindriques et sauf machines à finir les engrenages)
3511Z	Production d'électricité	84629180	Presses hydrauliques pour le travail des métaux (sauf à commande numérique et autres que presses à forger, à rouler, à cintrer, dresser ou planer)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3511Z	Production d'électricité	84639000	Machines-outils pour le travail des métaux, des carbures métalliques frittés ou des cermets, sans enlèvement de matière (sauf machines à forger, à rouler, à cintrer, dresser ou planer; machines à cisailer, à poinçonner ou à gruger; presses; bancs à étirer; machines à exécuter un filetage extérieur ou intérieur par roulage ou laminage; machines à travailler le fil métallique; outillage à main)
3511Z	Production d'électricité	84652000	Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)
3511Z	Production d'électricité	84659300	Machines à meuler, à poncer ou à polir, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations du n° 8465 10)
3511Z	Production d'électricité	84663000	Dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur machines-outils, n.d.a.
3511Z	Production d'électricité	84669280	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
3511Z	Production d'électricité	84669340	Parties et accessoires pour machines des sous-positions 8456 11 10, 8456 12 10, 8456 20, 8456 30, 8457 10, 8458 91, 8459 21 00, 8459 61 ou 8461 50 utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information
3511Z	Production d'électricité	84669350	Parties et accessoires pour machines à découper par jet d'eau, n.d.a.
3511Z	Production d'électricité	84669360	Parties et accessoires pour machines des n°s 8456 à 8461, n.d.a. (à l'excl. des machines à découper par jet d'eau, et des machines des sous-positions 8456 11 10, 8456 12 10, 8456 20, 8456 30, 8457 10, 8458 91, 8459 21 00, 8459 61 ou 8461 50 utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information)
3511Z	Production d'électricité	84671190	Outils pneumatiques pour emploi à la main, rotatifs (autres que pour le travail des métaux)
3511Z	Production d'électricité	84671900	Outils pneumatiques, pour emploi à la main (à l'excl. des outils rotatifs)
3511Z	Production d'électricité	84672199	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (autres que machines électropneumatiques)
3511Z	Production d'électricité	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
3511Z	Production d'électricité	84672959	Meuleuses et ponceuses (autres que d'angle et qu'à bandes), à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
3511Z	Production d'électricité	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
3511Z	Production d'électricité	84778091	Machines à fragmenter pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques
3511Z	Production d'électricité	84798970	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
3511Z	Production d'électricité	84798997	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
3511Z	Production d'électricité	84812010	Valves pour transmissions oléohydrauliques
3511Z	Production d'électricité	84812090	Valves pour transmissions pneumatiques
3511Z	Production d'électricité	84813091	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil., en fonte ou acier
3511Z	Production d'électricité	84813099	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (autres qu'en fonte ou acier)
3511Z	Production d'électricité	84814010	Soupapes de trop-plein ou de sûreté en fonte ou en acier
3511Z	Production d'électricité	84814090	Soupapes de trop-plein ou de sûreté (autres qu'en fonte ou en acier)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3511Z	Production d'électricité	84818051	Vannes de régulation de température (à l'excl. des robinets [vannes] thermostatiques pour radiateurs de chauffage central)
3511Z	Production d'électricité	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
3511Z	Production d'électricité	84818063	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc., en acier (sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
3511Z	Production d'électricité	84818069	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc. (autres qu'en fonte ou acier et sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
3511Z	Production d'électricité	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
3511Z	Production d'électricité	84819000	Parties d'articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauterie, etc., n.d.a.
3511Z	Production d'électricité	84821010	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur <= 30 mm
3511Z	Production d'électricité	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
3511Z	Production d'électricité	84822000	Roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques
3511Z	Production d'électricité	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
3511Z	Production d'électricité	84829190	Billes, galets, rouleaux, aiguilles pour roulements (autres que rouleaux coniques et billes en acier du n° 7326)
3511Z	Production d'électricité	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.
3511Z	Production d'électricité	84833038	Paliers sans roulements incorporés, pour machines et coussinets (sauf pour tous types de roulements)
3511Z	Production d'électricité	84833080	Coussinets et coquilles de coussinets, pour machines
3511Z	Production d'électricité	84834029	Engrenages pour machines (autres qu'à roues cylindriques, à roues coniques ou cylindroconiques, à vis sans fin, réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)
3511Z	Production d'électricité	84834051	Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses, pour machines
3511Z	Production d'électricité	84834059	Variateurs de vitesse pour machines (autres que réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses)
3511Z	Production d'électricité	84836080	Embrayages et organes d'accouplement, y.c. les joints d'articulation, pour machines (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
3511Z	Production d'électricité	84841000	Joints métalloplastiques
3511Z	Production d'électricité	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
3511Z	Production d'électricité	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
3511Z	Production d'électricité	84879057	Parties de machines et appareils du chapitre 84, sans caractéristiques spéciales d'utilisation, en fer ou acier forgé ou estampé, n.d.a.
3511Z	Production d'électricité	85011010	Moteurs synchrones, d'une puissance <= 18 W
3511Z	Production d'électricité	85011091	Moteurs universels, d'une puissance <= 37,5 W
3511Z	Production d'électricité	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
3511Z	Production d'électricité	85011099	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 37,5 W
3511Z	Production d'électricité	85012000	Moteurs universels, d'une puissance > 37,5 W

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3511Z	Production d'électricité	85013100	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W
3511Z	Production d'électricité	85013200	Moteurs et génératrices à courant continu, d'une puissance > 750 W mais <= 75 kW
3511Z	Production d'électricité	85014080	Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 750 W
3511Z	Production d'électricité	85015100	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W
3511Z	Production d'électricité	85015220	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 W mais <= 7,5 kW
3511Z	Production d'électricité	85015230	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 7,5 kW mais <= 37 kW
3511Z	Production d'électricité	85015290	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37 kW mais <= 75 kW
3511Z	Production d'électricité	85015399	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 kW (sauf moteurs de traction)
3511Z	Production d'électricité	85016200	Alternateurs, d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
3511Z	Production d'électricité	85016400	Alternateurs, d'une puissance > 750 kVA
3511Z	Production d'électricité	85030091	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques, groupes électrogènes ou convertisseurs rotatifs électriques n.d.a., coulées ou moulées en fonte, fer ou acier
3511Z	Production d'électricité	85030099	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
3511Z	Production d'électricité	85041080	Ballast pour lampes ou tubes à décharge (autres que bobines de réactance y.c. celles avec condensateur accouplé)
3511Z	Production d'électricité	85042100	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance <= 650 kVA
3511Z	Production d'électricité	85042290	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance > 1600 kVA mais <= 10000 kVA
3511Z	Production d'électricité	85043129	Transformateurs de mesure, d'une puissance <= 1 kVA (autres que pour la mesure des tensions)
3511Z	Production d'électricité	85043180	Transformateurs à sec, d'une puissance <= 1 kVA (autres que transformateurs de mesure)
3511Z	Production d'électricité	85043200	Transformateurs à sec, d'une puissance > 1 kVA mais <= 16 kVA
3511Z	Production d'électricité	85043300	Transformateurs à sec, d'une puissance > 16 kVA mais <= 500 kVA
3511Z	Production d'électricité	85043400	Transformateurs à sec, d'une puissance > 500 kVA
3511Z	Production d'électricité	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
3511Z	Production d'électricité	85044082	Redresseurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
3511Z	Production d'électricité	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
3511Z	Production d'électricité	85044088	Onduleurs statiques, d'une puissance > 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
		85044090	Convertisseurs statiques (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités ainsi que chargeurs d'accumulateurs, redresseurs à semi-conducteur polycristallin et autres redresseurs et onduleurs)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3511Z	Production d'électricité	85045095	Bobines de réactance et autres selfs (autres que du type utilisé avec les appareils de télécommunication et pour l'alimentation électrique des machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités ainsi que pour lampes ou tubes à décharge)
3511Z	Production d'électricité	85049099	Parties des convertisseurs statiques, n.d.a. (à l'excl. des assemblages électroniques du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
3511Z	Production d'électricité	85052000	Accouplements, embrayages, variateurs de vitesse et freins électromagnétiques
3511Z	Production d'électricité	85059021	Electro-aimants des types utilisés exclusivement ou principalement pour les appareils de diagnostic par visualisation à résonance magnétique, autres que les électro-aimants de la position 9018
3511Z	Production d'électricité	85059029	Électro-aimants; plateaux, mandrins et dispositifs magnétiques ou électromagnétiques simil. de fixation (à l'excl. des électro-aimants des types utilisés exclusivement ou principalement pour les appareils de diagnostic par visualisation à résonance magnétique, autres que les électro-aimants de la position 9018)
3511Z	Production d'électricité	85071080	Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage)
3511Z	Production d'électricité	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
3511Z	Production d'électricité	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure et au lithium-ion)
3511Z	Production d'électricité	85152990	Machines et appareils pour le soudage des métaux par résistance, non-automatiques (autres que pour le soudage en bout)
3511Z	Production d'électricité	85153100	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, entièrement ou partiellement automatiques
3511Z	Production d'électricité	85308000	Appareils électriques de signalisation (autres que pour la transmission de messages), de sécurité, de contrôle ou de commande (autres que pour voies ferrées ou simil. et que les appareils mécaniques ou électromécaniques du n° 8608)
3511Z	Production d'électricité	85322900	Condensateurs fixes (autres que condensateurs au tantale, condensateurs électrolytiques à l'aluminium, condensateurs diélectriques en céramique, en papier et en matières plastiques et condensateurs de puissance)
3511Z	Production d'électricité	85323000	Condensateurs électriques variables ou ajustables
3511Z	Production d'électricité	85332900	Résistances électriques fixes, pour une puissance > 20 W (non chauffantes)
3511Z	Production d'électricité	85333900	Résistances électriques variables (y.c. les rhéostats et les potentiomètres), bobinées, pour une puissance > 20 W (non chauffantes)
3511Z	Production d'électricité	85351000	Fusibles et coupe-circuit à fusibles, pour une tension > 1000 V
3511Z	Production d'électricité	85352100	Disjoncteurs, pour une tension < 72,5 kV mais > 1000 V
3511Z	Production d'électricité	85352900	Disjoncteurs, pour une tension >= 72,5 kV
3511Z	Production d'électricité	85353090	Sectionneurs et interrupteurs, pour une tension >= 72,5 kV
3511Z	Production d'électricité	85354000	Parafoudres, limiteurs de tension et étaleurs d'ondes, pour une tension > 1000 V
3511Z	Production d'électricité	85359000	Appareils électriques pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension > 1000 V (autres que fusibles et coupe-circuit, disjoncteurs, sectionneurs, interrupteurs, parafoudres, limiteurs de tension et étaleurs d'ondes ainsi qu'armoires, pupitres, commandes etc. du n° 8537)
3511Z	Production d'électricité	85371010	Commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information
3511Z	Production d'électricité	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable (autres que les commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 3511Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3511Z	Production d'électricité	85371095	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
3511Z	Production d'électricité	85371098	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1000 V (autres que les appareils de commutation pour la téléphonie et la télégraphie par fil, les armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, les appareils de commande à mémoire programmable, ainsi que les dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage)
3511Z	Production d'électricité	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
3511Z	Production d'électricité	85372099	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 72,5 KV
3511Z	Production d'électricité	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
3511Z	Production d'électricité	85446010	Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 1000 V, avec conducteur en cuivre, n.d.a.
3511Z	Production d'électricité	85447000	Câbles de fibres optiques constitués de fibres optiques gainées individuellement, comportant également des conducteurs électriques ou munis de pièces de connexion
3511Z	Production d'électricité	87059090	Véhicules automobiles à usages spéciaux (autres que ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises et sauf camions-béonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton et dépanneuses)
3511Z	Production d'électricité	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
3511Z	Production d'électricité	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
3511Z	Production d'électricité	89079000	Engins flottants, p.ex. réservoirs, caissons, coffres d'amarrage, bouées et balises (sauf radeaux gonflables, bateaux des n° 8901 à 8906 et engins flottants à dépecer)
3511Z	Production d'électricité	90151090	Télé mètres, non électroniques
3511Z	Production d'électricité	90158020	Instruments et appareils électroniques de météorologie, d'hydrologie ou de géophysique (à l'excl. des boussoles, des télé mètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux ainsi que des instruments et appareils de photogrammétrie)
3511Z	Production d'électricité	90251920	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, électroniques
3511Z	Production d'électricité	90251980	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, non électroniques (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)
3511Z	Production d'électricité	90259000	Parties et accessoires des densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants simil., des thermomètres, pyromètres, baromètres, hygromètres et psychromètres, n.d.a.
3511Z	Production d'électricité	90261021	Débitmètres pour liquides, électroniques (à l'excl. des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
3511Z	Production d'électricité	90261029	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, électroniques (à l'excl. des débitmètres ainsi que des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
3511Z	Production d'électricité	90261089	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, non électroniques (à l'excl. des débitmètres ainsi que des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 3511Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3511Z	Production d'électricité	90262020	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, électroniques (à l'excl. des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
3511Z	Production d'électricité	90262040	Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
3511Z	Production d'électricité	90262080	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, non électroniques (à l'excl. des manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique et des instruments et appareils pour la régulation pour le contrôle automatiques)
3511Z	Production d'électricité	90268020	Instruments et appareils pour la mesure et le contrôle des caractéristiques variables des liquides ou des gaz, électroniques, n.d.a.
3511Z	Production d'électricité	90268080	Instruments et appareils pour la mesure et le contrôle des caractéristiques variables des liquides ou des gaz, non électroniques, n.d.a.
3511Z	Production d'électricité	90269000	Parties et accessoires des instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit, du niveau, de la pression ou d'autres caractéristiques variables des liquides ou des gaz, n.d.a.
3511Z	Production d'électricité	90303100	Multimètres pour la mesure de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, sans dispositif enregistreur
3511Z	Production d'électricité	90303320	Instruments pour la mesure de la résistance
3511Z	Production d'électricité	90303330	Instruments et appareils électroniques pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, sans dispositif enregistreur (à l'excl. des multimètres, des oscilloscopes et oscillographes, ainsi que des instruments pour la mesure de la résistance)
3511Z	Production d'électricité	90303380	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, sans dispositif enregistreur (à l'excl. des instruments et appareils électroniques, des multimètres, des oscilloscopes et oscillographes, ainsi que des instruments pour la mesure de la résistance)
3511Z	Production d'électricité	90303900	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, avec dispositif enregistreur (à l'excl. des multimètres ainsi que des oscilloscopes et oscillographes)
3511Z	Production d'électricité	90308930	Instruments et appareils électroniques pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
3511Z	Production d'électricité	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
3511Z	Production d'électricité	90312000	Bancs d'essai pour moteurs, machines génératrices, pompes, etc.
3511Z	Production d'électricité	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
3511Z	Production d'électricité	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
3522Z	Distribution de combustibles gazeux par conduites	87042391	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
3522Z	Distribution de combustibles gazeux par conduites	87042399	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
3923Z	Production et distribution de sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly(chlorure de vinyle))	39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly(chlorure de vinyle))
3414Z	Production et distribution de compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW (sauf compresseurs hermétiques ou semi-hermétiques)	84143089	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW (sauf compresseurs hermétiques ou semi-hermétiques)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3530Z	Production et distribution de vapeur et d'air conditionné	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
3530Z	Production et distribution de vapeur et d'air conditionné	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
3530Z	Production et distribution de vapeur et d'air conditionné	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
3530Z	Production et distribution de vapeur et d'air conditionné	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
3530Z	Production et distribution de vapeur et d'air conditionné	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	28281000	Hypochlorites de calcium, y.c. l'hypochlorite de calcium du commerce
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	28332200	Sulfate d'aluminium
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	39069090	Polymères acryliques sous formes primaires (à l'excl. du poly[méthacrylate de méthyle], du poly[N-'3-hydroxyimino-1,1-diméthylbutyl'acrylamide], d'un copolymère de 2-diisopropylaminoéthylméthacrylate et de décylméthacrylate sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide, contenant en poids >= 55% de copolymère, d'un copolymère d'acide acrylique et d'acrylate de 2-éthylhexyle contenant en poids >= 10% mais <= 11% d'acrylate de 2-éthylhexyle, d'un copolymère d'acrylonitrile et d'acrylate de méthyle modifié au moyen de polybutadiène-acrylonitrile [NBR], des produits de polymérisation d'acide acrylique, méthacrylate d'alkyle et de petites quantités d'autres monomères destinés à être utilisés comme épaississants dans la production des pâtes pour l'impression des textiles et d'un copolymère d'acrylate de méthyle, d'éthylène et d'un monomère contenant un groupe carboxyle non terminal présent en tant que substituant, contenant en poids >= 50% d'acrylate de méthyle, même mélangé avec de la silice)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	39251000	Réservoirs, foudres, cuves et récipients analogues, en matières plastiques, d'une contenance > 300 l
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	73079210	Manchons, en fonte, fer ou acier, filetés (à l'excl. des produits moulés et des produits en aciers inoxydables)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	73090051	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance > 100 000 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	73090090	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières solides, d'une contenance > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés aménagés pour un ou plusieurs moyens de transport)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	73151200	Chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier (autres qu'à rouleaux)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	73158900	Chaînes et chaînettes en fonte, fer ou acier (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes, à maillons à étais, à maillons soudés, et leurs parties; chaînes et chaînettes de montres, d'horloges ou de bijouterie; chaînes dentées et à scie; chenilles, chaînes à entraînement pour transporteurs; chaînes à pinces pour matériel de l'industrie textile; dispositifs de sécurité à chaînes pour verrouiller les portes; chaînes d'arpenteur)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84131900	Pompes pour liquides, avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter (sauf pompes pour la distribution de carburants ou lubrifiants, des types utilisés dans les stations-service ou les garages)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84135040	Pompes doseuses pour liquides, volumétriques alternatives, à moteur
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84137021	Pompes immergées monocellulaires
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84137029	Pompes immergées multicellulaires
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84137051	Pompes pour liquides, centrifuges, à roue radiale, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm, monocellulaires, à simple flux, monobloc (sauf pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes immergées et circulateurs de chauffage central et d'eau chaude)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84137059	Pompes pour liquides, centrifuges, à roue radiale, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm, monocellulaires, à simple flux, non monobloc (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84137065	Pompes pour liquides, centrifuges, à roue radiale, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm, monocellulaires, à plusieurs flux (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319 et sauf pompes immergées)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84137075	Pompes pour liquides, centrifuges, à roue radiale, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm, multicellulaires (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319 et sauf pompes immergées)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
* 3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84141015	Pompes à vide des types utilisées pour la fabrication de semi-conducteurs ou des types utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de dispositifs d'affichage à écran plat
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84141089	Pompes à vide (autres que pompes à vide utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de semi-conducteurs ou de dispositifs d'affichage à écran plat, destinées à être utilisées dans la fabrication des semi-conducteurs, pompes à piston tournant, pompes à palettes, pompes moléculaires, pompes Roots, pompes à diffusion, pompes cryostatiques et pompes à adsorption)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84148028	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h > 60 m ³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84148078	Compresseurs volumétriques rotatifs à plusieurs arbres, autres qu'à vis (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables et sauf compresseurs volumétriques rotatifs à vis)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84212100	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84219910	Parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84219990	Parties des machines et appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a. (à l'excl. des parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84251100	Palans à moteur électrique
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84253900	Treuil et cabestans, autres qu'à moteur électrique

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84671900	Outils pneumatiques, pour emploi à la main (à l'excl. des outils rotatifs)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84798970	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84798997	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84813091	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil., en fonte ou acier
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84813099	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (autres qu'en fonte ou acier)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84818061	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc., en fonte (sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84818085	Robinets à papillon pour tuyauterie, etc. (sauf clapets et soupapes de retenue)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84833032	Paliers pour machines, pour tous types de roulements
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84834051	Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses, pour machines
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	84834059	Variateurs de vitesse pour machines (autres que réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	85012000	Moteurs universels, d'une puissance > 37,5 W
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	85013100	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	85015220	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 W mais <= 7,5 kW
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	85044090	Convertisseurs statiques (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités ainsi que chargeurs d'accumulateurs, redresseurs à semi-conducteur polycristallin et autres redresseurs et onduleurs)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	85072080	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable (autres que les commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information)

Accusé de réception en préfecture
973-200052676-2017-12-29-AP-2017-90
AU 3600Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	85371095	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	85371098	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1000 V (autres que les appareils de commutation pour la téléphonie et la télégraphie par fil, les armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, les appareils de commande à mémoire programmable, ainsi que les dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	85372099	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 72,5 KV
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	89079000	Engins flottants, p.ex. réservoirs, caissons, coffres d'amarrage, bouées et balises (sauf radeaux gonflables, bateaux des n° 8901 à 8906 et engins flottants à dépecer)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	90258080	Densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants simil., hygromètres et psychromètres, même combinés entre eux ou à des thermomètres ou baromètres, non électroniques
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	90261021	Débitmètres pour liquides, électroniques (à l'excl. des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	90261029	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, électroniques (à l'excl. des débitmètres ainsi que des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	90261081	Débitmètres pour les liquides, non électroniques (à l'excl. des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	90261089	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, non électroniques (à l'excl. des débitmètres ainsi que des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	90262020	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, électroniques (à l'excl. des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	90268080	Instruments et appareils pour la mesure et le contrôle des caractéristiques variables des liquides ou des gaz, non électroniques, n.d.a.
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	90303320	Instruments pour la mesure de la résistance
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	90303380	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, sans dispositif enregistreur (à l'excl. des instruments et appareils électroniques, des multimètres, des oscilloscopes et oscillographes, ainsi que des instruments pour la mesure de la résistance)
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
3700Z	Collecte et traitement des eaux usées	84219910	Parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15
3700Z	Collecte et traitement des eaux usées	84219990	Parties des machines et appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a. (à l'excl. des parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-2017-12-29-AP-2017-90 des eaux
AU 3700Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3700Z	Collecte et traitement des eaux usées	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
3700Z	Collecte et traitement des eaux usées	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
3700Z	Collecte et traitement des eaux usées	90158040	Instruments et appareils électroniques de géodésie, de topographie, d'arpentage, de nivellement et d'hydrographie (à l'excl. des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux ainsi que des instruments et appareils de photogrammétrie)
3811Z	Collecte des déchets non dangereux	73082000	Tours et pylônes, en fer ou en acier
3811Z	Collecte des déchets non dangereux	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
3811Z	Collecte des déchets non dangereux	84264100	Bigues et chariots-grues et autres machines et appareils autopropulsés, sur pneumatiques (à l'excl. des grues automotrices, portiques mobiles se déplaçant sur pneumatiques et sauf chariots-cavaliers)
3811Z	Collecte des déchets non dangereux	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
3811Z	Collecte des déchets non dangereux	84433100	Machines qui assurent au moins deux des fonctions suivantes: impression, copie ou transmission de télécopie, aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau
3811Z	Collecte des déchets non dangereux	84629180	Presses hydrauliques pour le travail des métaux (sauf à commande numérique et autres que presses à forger, à rouler, à cintrer, dresser ou planer)
3811Z	Collecte des déchets non dangereux	84775910	Presses pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières (sauf machines à mouler par injection, extrudeuses, machines à thermoformer et machines et appareils pour rechaper les pneumatiques)
3811Z	Collecte des déchets non dangereux	84798970	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
3811Z	Collecte des déchets non dangereux	84798997	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
3811Z	Collecte des déchets non dangereux	87042291	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
3811Z	Collecte des déchets non dangereux	87059090	Véhicules automobiles à usages spéciaux (autres que ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises et sauf camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton et dépanneuses)
3811Z	Collecte des déchets non dangereux	87079090	Carrosseries de tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (sauf pour le montage de certains véhicules, cités à la position 8707 90 10)
3811Z	Collecte des déchets dangereux	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3812Z	Collecte des déchets dangereux	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
3821Z	Traitement et élimination des déchets	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers): à chenilles
* 3832Z	Récupération de déchets triés	32151900	Encres d'imprimerie, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres noires)
3832Z	Récupération de déchets triés	87042210	Véhicules à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, pour le transport des produits à forte radioactivité [Euratom]
3832Z	Récupération de déchets triés	87042291	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semidiesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
3832Z	Récupération de déchets triés	87042299	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semidiesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
3832Z	Récupération de déchets triés	87042391	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semidiesel), d'un poids en charge maximal > 20t,neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
3832Z	Récupération de déchets triés	87042399	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semidiesel), d'un poids en charge maximal > 20t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
3832Z	Récupération de déchets triés	84082057	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une puissance > 100 kW mais <= 200 kW (sauf moteurs pour l'industrie du montage du n° 8408 20 10 et sauf moteurs pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers sur roues)
3832Z	Récupération de déchets triés	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
3832Z	Récupération de déchets triés	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
3832Z	Récupération de déchets triés	84145935	Ventilateurs centrifuges (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
3832Z	Récupération de déchets triés	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 3832Z Récupération de déchets triés
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3832Z	Récupération de déchets triés	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
3832Z	Récupération de déchets triés	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
3832Z	Récupération de déchets triés	84239010	Parties d'appareils et d'instruments de pesage relevant des sous-positions 8423 30 10, 8423 81 21, 8423 81 23, 8423 81 25, 8423 81 29, 8423 82 20 ou 8423 89 20
3832Z	Récupération de déchets triés	84239090	Parties d'appareils et d'instruments de pesage (à l'excl. de ceux relevant des sous-positions 8423 30 10, 8423 81 21, 8423 81 23, 8423 81 25, 8423 81 29, 8423 82 20 ou 8423 89 20)
3832Z	Récupération de déchets triés	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
3832Z	Récupération de déchets triés	84272011	Chariots-gerbeurs tous terrains, autopropulsés, élevant à une hauteur >= 1 m
3832Z	Récupération de déchets triés	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
3832Z	Récupération de déchets triés	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
3832Z	Récupération de déchets triés	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
3832Z	Récupération de déchets triés	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
3832Z	Récupération de déchets triés	84313900	Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.
3832Z	Récupération de déchets triés	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
3832Z	Récupération de déchets triés	84439990	Parties et accessoires d'imprimantes, de machines à copier et de machines à télécopier, n.d.a. (à l'excl. des assemblages électroniques ainsi que de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
3832Z	Récupération de déchets triés	84623999	Machines (y.c. les presses), à cisailier, pour le travail des métaux (autres que les machines combinées à poinçonner et à cisailier, autres qu'hydrauliques, autres que pour le travail des produits plats et autres qu'à commande numérique)
3832Z	Récupération de déchets triés	84629980	Presses autres qu'hydrauliques, pour le travail des métaux (sauf à commande numérique et autres que presses à forger, à rouler, à cintrer, dresser ou planer)
3832Z	Récupération de déchets triés	84741000	Machines et appareils à trier, cribler, séparer ou laver les matières minérales solides (y.c. les poudres et les pâtes) (à l'excl. des centrifugeuses et des filtres-presses)
3832Z	Récupération de déchets triés	84742000	Machines et appareils à concasser, broyer ou pulvériser les matières minérales solides
3832Z	Récupération de déchets triés	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
3832Z	Récupération de déchets triés	84798970	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
3832Z	Récupération de déchets triés	84798997	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
3832Z	Récupération de déchets triés	84813091	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil., en fonte ou acier
3832Z	Récupération de déchets triés	84814010	Soupapes de trop-plein ou de sûreté en fonte ou en acier

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 3832Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception en préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3832Z	Récupération de déchets triés	84819000	Parties d'articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauterie, etc., n.d.a.
3832Z	Récupération de déchets triés	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
3832Z	Récupération de déchets triés	84832000	Paliers à roulements incorporés, pour machines
3832Z	Récupération de déchets triés	84836080	Embrayages et organes d'accouplement, y.c. les joints d'articulation, pour machines (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
3832Z	Récupération de déchets triés	84839089	Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
3832Z	Récupération de déchets triés	85011099	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 37,5 W
3832Z	Récupération de déchets triés	85051100	Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation, en métal (autres que plateaux, mandrins et dispositifs de fixation simil.)
3832Z	Récupération de déchets triés	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
3832Z	Récupération de déchets triés	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
3832Z	Récupération de déchets triés	87042391	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
3832Z	Récupération de déchets triés	87042399	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
3832Z	Récupération de déchets triés	87043191	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée <= 2800 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
3832Z	Récupération de déchets triés	87043199	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée <= 2800 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
3832Z	Récupération de déchets triés	87049000	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises à moteur autre qu'à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion) ou moteur diesel ou semi-diesel (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705)

3832Z Récupération de déchets triés
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3832Z	Récupération de déchets triés	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
3832Z	Récupération de déchets triés	90279080	Parties et accessoires des microtomes ou d'analyseurs de gaz ou de fumées, n.d.a.
3832Z	Récupération de déchets triés	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets	84146000	Hottes aspirantes à extraction ou à recyclage par filtre, à ventilateur incorporé, dont le plus grand côté horizontal <= 120 cm
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets	84148022	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h <= 60 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets	84243010	Machines et appareils à jet de sable et appareils à jet simil., à air comprimé
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets	84269110	Grues conçues pour être montées sur un véhicule routier (à l'excl. des grues hydrauliques pour le chargement ou le déchargement du véhicule)
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets	84282020	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques, pour produits en vrac
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets	84313900	Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets	84602990	Machines à rectifier pour le travail des métaux, dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près (autres qu'à commande numérique, autres que pour surfaces planes ou cylindriques et sauf machines à finir les engrenages)
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets	84649000	Machines-outils pour le travail de la pierre, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales simil., ou pour le travail à froid du verre (autres qu'à scier, à meuler ou à polir et autres que les machines pour emploi à la main et les machines pour le travail des disques [wafers] à semi-conducteur)
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets	84672959	Meuleuses et ponceuses (autres que d'angle et qu'à bandes), à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets	84791000	Machines et appareils pour les travaux publics, le bâtiment ou les travaux analogues
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets	84798200	Machines à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets	84798970	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets	84798997	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets	84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets	87042291	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets	87042299	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets	87042391	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets	87042399	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets	87051000	Camions-grues (sauf dépanneuses)
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
4110A	Promotion immobilière de logements	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
4110A	Promotion immobilière de logements	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
4110A	Promotion immobilière de logements	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
4110A	Promotion immobilière de logements	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
4110A	Promotion immobilière de logements	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
4110A	Promotion immobilière de logements	84304900	Machines de sondage ou de forage de la terre, des minéraux ou des minerais non autopropulsées et non hydrauliques (à l'excl. des machines à creuser les tunnels et autres machines à creuser les galeries, et sauf outillage pour emploi à la main)
4110A	Promotion immobilière de logements	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4110A	Promotion immobilière de logements	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)
4110A	Promotion immobilière de logements	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
4110A	Promotion immobilière de logements	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
4110A	Promotion immobilière de logements	84332090	Faucheuses (non conçues pour être tractées ou portées par tracteurs et à l'excl. des tondeuses à gazon, motofaucheuses et moissonneuses-batteuses)
4110A	Promotion immobilière de logements	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
4110A	Promotion immobilière de logements	84832000	Paliers à roulements incorporés, pour machines
4110A	Promotion immobilière de logements	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
4110D	Supports juridiques de programmes	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étançonnement ou d'étayage, et les produits principalement en tôle)
4120A	Construction de maisons individuelles	23023090	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (sauf ceux d'une teneur en amidon <= 28% en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2 mm est <= 10% en poids ou, en cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche >= 1,5% en poids)
4120A	Construction de maisons individuelles	23024002	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon <= 35% en poids
4120A	Construction de maisons individuelles	23024008	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon > 35% en poids
4120A	Construction de maisons individuelles	31031010	Superphosphates contenant en poids 35% ou plus de pentaoxyde de diphosphore (P2O5) (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
4120A	Construction de maisons individuelles	31059099	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf nitrate de sodium potassique du n° 3105 90 10; produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
4120A	Construction de maisons individuelles	32089099	Peintures et vernis à base de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux
4120A	Construction de maisons individuelles	35061000	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net n'excédant pas 1 kg
4120A	Construction de maisons individuelles	39073000	Résines époxydes, sous formes primaires
4120A	Construction de maisons individuelles	59119091	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4120A	Construction de maisons individuelles	59119099	Produits et articles textiles pour usages techniques, visés à la note 7 du présent chapitre, en matières textiles, n.d.a. (à l'excl. des produits et articles en feutre, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur)
4120A	Construction de maisons individuelles	73084000	Matériel d'échafaudage, de coffrage ou d'étayage, en fer ou en acier (autre que palplanches assemblées et coffrages pour béton, qui présentent les caractéristiques de moules)
4120A	Construction de maisons individuelles	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étayage, et les produits principalement en tôle)
4120A	Construction de maisons individuelles	73089099	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (sauf tours et pylônes; ponts et éléments de ponts; constructions et parties de constructions en tôle; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étayage; barrages, vannes, portes-écluses, débarcadères, docks fixes et autres constructions maritimes ou fluviales)
4120A	Construction de maisons individuelles	76101000	Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, en aluminium (sauf pièces de garnissage)
4120A	Construction de maisons individuelles	84138100	Pompes
4120A	Construction de maisons individuelles	84212100	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
4120A	Construction de maisons individuelles	84219910	Parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15
4120A	Construction de maisons individuelles	84219990	Parties des machines et appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a. (à l'excl. des parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15)
4120A	Construction de maisons individuelles	84242000	Pistolets aéroglyphes et appareils simil. (à l'excl. des machines et appareils électriques pour la projection à chaud de métaux ou de carbures métalliques frittés [n° 8515] ainsi que des machines et appareils à jet de sable, vapeur, etc.)
4120A	Construction de maisons individuelles	84251100	Palans à moteur électrique
4120A	Construction de maisons individuelles	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
4120A	Construction de maisons individuelles	84281080	Ascenseurs et monte-charge, non électriques
4120A	Construction de maisons individuelles	84291100	Boueurs (bulldozers) et boueurs biais (angledozers), à chenilles
4120A	Construction de maisons individuelles	84291900	Boueurs (bulldozers) et boueurs biais (angledozers), sur roues
4120A	Construction de maisons individuelles	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
4120A	Construction de maisons individuelles	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
4120A	Construction de maisons individuelles	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
4120A	Construction de maisons individuelles	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-001-annex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4120A	Construction de maisons individuelles	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
4120A	Construction de maisons individuelles	84652000	Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)
4120A	Construction de maisons individuelles	84652000	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler)
4120A	Construction de maisons individuelles	84659500	Machines à percer ou à mortaiser, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opération d'usinage sans changement d'outils entre les opérations, du n° 846510)
4120A	Construction de maisons individuelles	84659900	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler; centres d'usinage)
4120A	Construction de maisons individuelles	84671110	Outils pneumatiques pour emploi à la main, rotatifs, pour le travail des métaux
4120A	Construction de maisons individuelles	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
4120A	Construction de maisons individuelles	84672191	Perceuses de tous genres, y compris les perforatrices rotatives: électropneumatiques
4120A	Construction de maisons individuelles	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
4120A	Construction de maisons individuelles	84672985	autres scies et tronçonneuses
4120A	Construction de maisons individuelles	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
4120A	Construction de maisons individuelles	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
4120A	Construction de maisons individuelles	84798970	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
4120A	Construction de maisons individuelles	84798997	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
4120A	Construction de maisons individuelles	84818069	Robinets et vannes à passage direct: autres qu'en fonte ou en acier
4120A	Construction de maisons individuelles	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
4120A	Construction de maisons individuelles	85043300	Autres transformateurs:d'une puissance excédant 16 kVA mais n'excédant pas 500 kVA

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-2017-12-29-CTG-AP-2017-90-Annex1
-AU 4120A
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4120A	Construction de maisons individuelles	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
4120A	Construction de maisons individuelles	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
4120A	Construction de maisons individuelles	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
4120A	Construction de maisons individuelles	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
4120A	Construction de maisons individuelles	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
4120A	Construction de maisons individuelles	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
4120A	Construction de maisons individuelles	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
4120A	Construction de maisons individuelles	87042291	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
4120A	Construction de maisons individuelles	87042299	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
4120A	Construction de maisons individuelles	87049000	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises à moteur autre qu'à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion) ou moteur diesel ou semi-diesel (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705)
4120A	Construction de maisons individuelles	87051000	Camions-grues (sauf dépanneuses)
4120A	Construction de maisons individuelles	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
4120A	Construction de maisons individuelles	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
4120A	Construction de maisons individuelles	90151010	télé mètres électroniques
4120A	Construction de maisons individuelles	90303320	Instruments pour la mesure de la résistance

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-001-annex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4120A	Construction de maisons individuelles	90303380	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, sans dispositif enregistreur (à l'excl. des instruments et appareils électroniques, des multimètres, des oscilloscopes et oscillographes, ainsi que des instruments pour la mesure de la résistance)
4120A	Construction de maisons individuelles	90304000	autres instruments et appareils, spécialement conçus pour les techniques de la télécommunication (hypsomètres, kerdométrés, distorsiomètres, psophomètres, par exemple)
4120B	Construction d'autres bâtiments	32089099	Peintures et vernis à base de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux
4120B	Construction d'autres bâtiments	35061000	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
4120B	Construction d'autres bâtiments	38245090	Mortiers et bétons, non réfractaires (à l'excl. du béton prêt à la coulée)
4120B	Construction d'autres bâtiments	39039090	Polymères du styrène, sous formes primaires (à l'excl. du polystyrène, des copolymères de styrène-acrylonitrile [SAN], d'acrylonitrile-butadiène-styrène [ABS], d'un copolymère uniquement de styrène et d'alcool allylique, ayant un indice d'acétyle >= 175 et du polystyrène bromé, contenant en poids >= 58% mais <= 71% de brome, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)
4120B	Construction d'autres bâtiments	39181090	Revêtements de sols, même auto-adhésifs, en rouleaux ou sous formes de carreaux ou de dalles, en polymères du chlorure de vinyle (à l'excl. des revêtements consistant en un support imprégné, enduit ou recouvert de poly[chlorure de vinyle])
4120B	Construction d'autres bâtiments	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
4120B	Construction d'autres bâtiments	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
4120B	Construction d'autres bâtiments	39259010	Accessoires et garnitures destinés à être fixés à demeure aux portes, fenêtres, escaliers, murs ou autres parties de bâtiment, en matières plastiques
4120B	Construction d'autres bâtiments	44101110	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, bruts ou simpl. poncés (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
4120B	Construction d'autres bâtiments	44101130	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
4120B	Construction d'autres bâtiments	56081911	Filets confectionnés, à mailles nouées, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages en nylon ou en autres polyamides (à l'excl. des filets de pêche, des résilles et filets à cheveux ainsi que des épuisettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)
4120B	Construction d'autres bâtiments	57032092	Carreaux, de nylon ou d'autres polyamides, touffetés, même confectionnés (à l'excl. des articles imprimés ainsi que des carreaux d'une superficie > 1 m²)
4120B	Construction d'autres bâtiments	59119091	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
4120B	Construction d'autres bâtiments	59119099	Produits et articles textiles pour usages techniques, visés à la note 7 du présent chapitre, en matières textiles, n.d.a. (à l'excl. des produits et articles en feutre, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur)
4120B	Construction d'autres bâtiments	68061000	Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil., même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU 4120B Construction d'autres bâtiments
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4120B	Construction d'autres bâtiments	68080000	Panneaux, planches, carreaux, blocs et articles simil., en fibres végétales, en paille ou en copeaux, plaquettes, particules, sciures ou autres déchets de bois, agglomérés avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux (sauf articles en amiante-ciment, cellulose-ciment et produits simil.)
4120B	Construction d'autres bâtiments	68091100	Planches, plaques, panneaux, carreaux et articles simil., en plâtre ou en compositions à base de plâtre, non ornementés, revêtus ou renforcés de papier ou de carton uniquement (sauf ouvrages à liaison en plâtre à usage d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son)
4120B	Construction d'autres bâtiments	70080089	Vitrages isolants à deux parois séparées par des fibres de verre, ou à trois couches ou plus (autres que colorés dans la masse, opacifiés, plaqués [doublés] ou à couche absorbante ou réfléchissante)
4120B	Construction d'autres bâtiments	72169900	Profilés en fer ou en aciers non alliés, obtenus ou parachevés à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, ou obtenus à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a. (autres que ceux obtenus à partir de produits laminés plats)
4120B	Construction d'autres bâtiments	73071990	Accessoires de tuyauterie moulés en fer ou acier (sauf fonte)
4120B	Construction d'autres bâtiments	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
4120B	Construction d'autres bâtiments	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
4120B	Construction d'autres bâtiments	73081000	Ponts et éléments de ponts, en fer ou en acier
4120B	Construction d'autres bâtiments	73082000	Tours et pylônes, en fer ou en acier
4120B	Construction d'autres bâtiments	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
4120B	Construction d'autres bâtiments	73084000	Matériel d'échafaudage, de coffrage ou d'étayage, en fer ou en acier (autre que palplanches assemblées et coffrages pour béton, qui présentent les caractéristiques de moules)
4120B	Construction d'autres bâtiments	73084090	Matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étayage, en fonte, fer ou acier (à l'excl. du matériel pour le soutènement dans les mines, des palplanches faites d'éléments assemblés ainsi que des panneaux de coffrage destinés au coulage du béton, ayant le caractère de moules)
4120B	Construction d'autres bâtiments	73089059	Constructions et parties de constructions en fer ou en acier, uniquement ou principalement en tôle, n.d.a. (à l'excl. des portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils et des panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée et d'une âme isolante)
4120B	Construction d'autres bâtiments	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étayage, et les produits principalement en tôle)
4120B	Construction d'autres bâtiments	73089099	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (sauf tours et pylônes; ponts et éléments de ponts; constructions et parties de constructions en tôle; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étayage; barrages, vannes, portes-écluses, débarcadères, docks fixes et autres constructions maritimes ou fluviales)
4120B	Construction d'autres bâtiments	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4120B	Construction d'autres bâtiments	73090090	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières solides, d'une contenance > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés aménagés pour un ou plusieurs moyens de transport)
4120B	Construction d'autres bâtiments	73121020	Torons et câbles en aciers inoxydables (sauf produits isolés pour l'électricité et sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles)
4120B	Construction d'autres bâtiments	73121081	Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 3 mm mais <= 12 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)
4120B	Construction d'autres bâtiments	73121098	Câbles, y.c. câbles clos, en fer ou aciers autres qu'inoxidables, plus grande dimension de la coupe transversale > 3 mm (sauf non revêtus ou simpl. zingués, produits isolés pour l'électricité, sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles et sauf câbles et câbles clos zingués)
4120B	Construction d'autres bâtiments	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
4120B	Construction d'autres bâtiments	73158900	Chaînes et chaînettes en fonte, fer ou acier (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes, à maillons à étais, à maillons soudés, et leurs parties; chaînes et chaînettes de montres, d'horloges ou de bijouterie; chaînes dentées et à scie; chenilles, chaînes à entraînement pour transporteurs; chaînes à pinces pour matériel de l'industrie textile; dispositifs de sécurité à chaînes pour verrouiller les portes; chaînes d'arpenteur)
4120B	Construction d'autres bâtiments	73159000	Parties de chaînes et chaînettes antidérapantes, à maillons à étais, et autres chaînes et chaînettes du n° 7315 (à l'excl. des parties de chaînes à maillons articulés)
4120B	Construction d'autres bâtiments	73181290	Vis à bois en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxidables (autres que tire-fond)
4120B	Construction d'autres bâtiments	73181595	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)
4120B	Construction d'autres bâtiments	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
4120B	Construction d'autres bâtiments	76042100	Profils creux en alliages d'aluminium, n.d.a.
4120B	Construction d'autres bâtiments	76042990	Profils pleins en alliages d'aluminium, n.d.a.
4120B	Construction d'autres bâtiments	76061199	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique)
4120B	Construction d'autres bâtiments	76069200	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
4120B	Construction d'autres bâtiments	76072090	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, d'une épaisseur, support non compris, >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm (à l'excl. des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 ainsi que des articles constituant des accessoires pour arbres de Noël)
4120B	Construction d'autres bâtiments	76109010	Ponts et éléments de ponts, tours et pylônes, en aluminium
4120B	Construction d'autres bâtiments	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-00116
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4120B	Construction d'autres bâtiments	76169990	Ouvrages en aluminium, non coulés ou non moulés, n.d.a.
4120B	Construction d'autres bâtiments	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
4120B	Construction d'autres bâtiments	83014011	Serrures à cylindres des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs
4120B	Construction d'autres bâtiments	83014019	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)
4120B	Construction d'autres bâtiments	83014090	Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)
4120B	Construction d'autres bâtiments	83021000	Charnières de tous genres, y.c. les paumelles et pentures, en métaux communs
4120B	Construction d'autres bâtiments	83024110	Garnitures, ferrures et simil., pour portes, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
4120B	Construction d'autres bâtiments	83024190	Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
4120B	Construction d'autres bâtiments	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermail et montures-fermail à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84099900	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.
4120B	Construction d'autres bâtiments	84133020	Pompes d'injection pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
4120B	Construction d'autres bâtiments	84133080	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (à l'excl. des pompes d'injection)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
4120B	Construction d'autres bâtiments	84143089	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW (sauf compresseurs hermétiques ou semi-hermétiques)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
4120B	Construction d'autres bâtiments	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
4120B	Construction d'autres bâtiments	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance ≤125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4120B	Construction d'autres bâtiments	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
4120B	Construction d'autres bâtiments	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
4120B	Construction d'autres bâtiments	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
4120B	Construction d'autres bâtiments	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
4120B	Construction d'autres bâtiments	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84219910	Parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15
4120B	Construction d'autres bâtiments	84219990	Parties des machines et appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a. (à l'excl. des parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
4120B	Construction d'autres bâtiments	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 4120B Construction d'autres bâtiments
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4120B	Construction d'autres bâtiments	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84248940	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84248970	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
4120B	Construction d'autres bâtiments	84251100	Palans à moteur électrique
4120B	Construction d'autres bâtiments	84251900	Palans autres qu'à moteur électrique
4120B	Construction d'autres bâtiments	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
4120B	Construction d'autres bâtiments	84261900	Ponts roulants, grues portiques, portiques de déchargement et ponts-grues (à l'excl. des ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes, portiques mobiles sur pneumatiques, chariots-cavaliers et grues sur portiques)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84264100	Bigues et chariots-grues et autres machines et appareils autopropulsés, sur pneumatiques (à l'excl. des grues automotrices, portiques mobiles se déplaçant sur pneumatiques et sauf chariots-cavaliers)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84269900	Bigues; grues à câbles et blondins et autres grues (sauf ponts roulants, grues portiques, grues sur portiques, portiques de déchargement, ponts-grues, chariots-cavaliers, grues à tour, chariot-grues, grues autopropulsées et grues conçues pour être montées sur un véhicule routier)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
4120B	Construction d'autres bâtiments	84289090	Machines et appareils de levage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.
4120B	Construction d'autres bâtiments	84292000	Niveleuses autopropulsées
4120B	Construction d'autres bâtiments	84304900	Machines de sondage ou de forage de la terre, des minéraux ou des minerais non autopropulsées et non hydrauliques (à l'excl. des machines à creuser les tunnels et autres machines à creuser les galeries, et sauf outillage pour emploi à la main)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84311000	Parties de palans; treuils, cabestans; crics et vérins, n.d.a.
4120B	Construction d'autres bâtiments	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
4120B	Construction d'autres bâtiments	84313900	Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.
4120B	Construction d'autres bâtiments	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
4120B	Construction d'autres bâtiments	84314200	Lames de boteurs (bulldozers) ou de boteurs biais (angledozers), n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
73-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4120B	Construction d'autres bâtiments	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
4120B	Construction d'autres bâtiments	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
4120B	Construction d'autres bâtiments	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
4120B	Construction d'autres bâtiments	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herbes à disques)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herbes, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84332050	Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs
4120B	Construction d'autres bâtiments	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
4120B	Construction d'autres bâtiments	84386000	Machines et appareils pour la préparation ou le traitement industriels des fruits ou des légumes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation, et sauf les machines à trier les fruits et légumes)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84388010	Machines et appareils pour le traitement et la préparation industriels du café ou du thé (sauf centrifugeuses, appareils de filtrage et sauf brûloirs, appareils de lyophilisation et autres appareils thermiques)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84603900	Machines à affûter, pour le travail des métaux (autres qu'à commande numérique)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84649000	Machines-outils pour le travail de la pierre, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales simil., ou pour le travail à froid du verre (autres qu'à scier, à meuler ou à polir et autres que les machines pour emploi à la main et les machines pour le travail des disques [wafers] à semi-conducteur)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84652000	Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84652000	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84659190	Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des outils pour emploi à la main, des machines à ruban et des scies circulaires)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84659500	Machines à percer ou à mortaiser, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opération d'usinage sans changement d'outils entre les opérations, du n° 846510)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84659900	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler; centres d'usinage)

4120B Construction d'autres bâtiments
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4120B	Construction d'autres bâtiments	84669195	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, etc., y.c. le travail à froid du verre, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84671900	Outils pneumatiques, pour emploi à la main (à l'excl. des outils rotatifs)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
4120B	Construction d'autres bâtiments	84672191	Perceuses de tous genres, y compris les perforatrices rotatives: électropneumatiques
4120B	Construction d'autres bâtiments	84672199	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (autres que machines électropneumatiques)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
4120B	Construction d'autres bâtiments	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
4120B	Construction d'autres bâtiments	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84679200	Parties d'outils pneumatiques pour emploi à la main, n.d.a.
4120B	Construction d'autres bâtiments	84679900	Parties d'outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur électrique ou non électrique incorporé, n.d.a.
4120B	Construction d'autres bâtiments	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84798970	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
4120B	Construction d'autres bâtiments	84798997	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
4120B	Construction d'autres bâtiments	84806000	Moules pour les matières minérales (autres qu'en graphite ou autres formes de carbone, autres qu'en produits céramiques ou en verre)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84812090	Valves pour transmissions pneumatiques
4120B	Construction d'autres bâtiments	84813091	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil., en fonte ou acier
4120B	Construction d'autres bâtiments	84813099	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (autres qu'en fonte ou acier)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84818011	Mélangeurs et mitigeurs sanitaires
4120B	Construction d'autres bâtiments	84818019	Robinetterie sanitaire (sauf mélangeurs et mitigeurs)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84818069	Autres articles de robinetterie et organes similaires: autres

Accusé de réception en préfecture
973-2005267820171229-AP-2017-90
AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4120B	Construction d'autres bâtiments	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84819000	Parties d'articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauterie, etc., n.d.a.
4120B	Construction d'autres bâtiments	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
4120B	Construction d'autres bâtiments	84822000	Roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques
4120B	Construction d'autres bâtiments	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84833032	Paliers pour machines, pour tous types de roulements
4120B	Construction d'autres bâtiments	84833080	Coussinets et coquilles de coussinets, pour machines
4120B	Construction d'autres bâtiments	84834051	Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses, pour machines
4120B	Construction d'autres bâtiments	84834059	Variateurs de vitesse pour machines (autres que réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84834090	Engrenages et roues de friction pour machines (autres que des simples roues et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément et autres qu'embrayages, broches filetées à billes ou à rouleaux et engrenages en général ainsi que des roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84835080	Volants et poulies, y.c. les poulies à moufles (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
4120B	Construction d'autres bâtiments	84841000	Joints métalloplastiques
4120B	Construction d'autres bâtiments	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
4120B	Construction d'autres bâtiments	85011099	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 37,5 W
4120B	Construction d'autres bâtiments	85013100	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W
4120B	Construction d'autres bâtiments	85015230	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 7,5 kW mais <= 37 kW
4120B	Construction d'autres bâtiments	85043300	Autres transformateurs:d'une puissance excédant 16 kVA mais n'excédant pas 500 kVA
4120B	Construction d'autres bâtiments	85044088	Onduleurs statiques, d'une puissance > 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
4120B	Construction d'autres bâtiments	85044090	Convertisseurs statiques (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités ainsi que chargeurs d'accumulateurs, redresseurs à semi-conducteur polycristallin et autres redresseurs et onduleurs)
4120B	Construction d'autres bâtiments	85051100	Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation, en métal (autres que plateaux, mandrins et dispositifs de fixation simil.)

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU 4120B Construction d'autres bâtiments
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4120B	Construction d'autres bâtiments	85051990	Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation, autres qu'en métal ou ferrite agglomérée
4120B	Construction d'autres bâtiments	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure et au lithium-ion)
4120B	Construction d'autres bâtiments	85143020	Fours électriques industriels ou de laboratoires, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés (à l'excl. des fours à résistance, à chauffage indirect, des fours fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques et des étuves)
4120B	Construction d'autres bâtiments	85143080	Fours électriques industriels ou de laboratoires (à l'excl. des fours à résistance, à chauffage indirect, des fours fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques, des étuves, ainsi que de ceux des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
4120B	Construction d'autres bâtiments	85151910	Machines de soudage à la vague des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
4120B	Construction d'autres bâtiments	85151990	Machines et appareils électriques pour le brasage fort ou tendre (à l'excl. des fers et pistolets à braser, des machines de soudage à la vague des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés) Parties des machines de soudage à la vague des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
4120B	Construction d'autres bâtiments	85158090	Machines et appareils électriques pour le soudage des matières thermoplastiques (sauf microsoudes de fils du type utilisé dans la fabrication de dispositifs à semi-conducteur)
4120B	Construction d'autres bâtiments	85308000	Appareils électriques de signalisation (autres que pour la transmission de messages), de sécurité, de contrôle ou de commande (autres que pour voies ferrées ou simil. et que les appareils mécaniques ou électromécaniques du n° 8608)
4120B	Construction d'autres bâtiments	85334090	Résistances électriques variables (y.c. les rhéostats et les potentiomètres), pour une puissance > 20 W (autres que résistances variables bobinées et résistances chauffantes)
4120B	Construction d'autres bâtiments	85371095	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
4120B	Construction d'autres bâtiments	85371098	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1000 V (autres que les appareils de commutation pour la téléphonie et la télégraphie par fil, les armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, les appareils de commande à mémoire programmable, ainsi que les dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage)
4120B	Construction d'autres bâtiments	87011000	Motoculteurs et tracteurs de construction simil. pour l'industrie (sauf tracteurs pour véhicules automobiles articulés)
4120B	Construction d'autres bâtiments	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
4120B	Construction d'autres bâtiments	87042131	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises: à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel): d'un poids en charge maximal n'excédant pas 5 t: neufs

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4120B	Construction d'autres bâtiments	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
4120B	Construction d'autres bâtiments	87042391	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
4120B	Construction d'autres bâtiments	87042399	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
4120B	Construction d'autres bâtiments	87051000	Camions-grues (sauf dépanneuses)
4120B	Construction d'autres bâtiments	87054000	Camions-bétonnières
4120B	Construction d'autres bâtiments	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
4120B	Construction d'autres bâtiments	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
4120B	Construction d'autres bâtiments	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
4120B	Construction d'autres bâtiments	90151010	télémètres électroniques
4120B	Construction d'autres bâtiments	90158020	Instruments et appareils électroniques de météorologie, d'hydrologie ou de géophysique (à l'excl. des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux ainsi que des instruments et appareils de photogrammétrie)
4120B	Construction d'autres bâtiments	90248090	Machines et appareils d'essais des propriétés mécaniques des matériaux, non électroniques (autres que métaux)
4120B	Construction d'autres bâtiments	90249000	Parties et accessoires des machines et appareils d'essais des propriétés mécaniques des matériaux, n.d.a.
4120B	Construction d'autres bâtiments	90268080	Instruments et appareils pour la mesure et le contrôle des caractéristiques variables des liquides ou des gaz, non électroniques, n.d.a.
4120B	Construction d'autres bâtiments	90303320	Instruments pour la mesure de la résistance
4120B	Construction d'autres bâtiments	90303380	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, sans dispositif enregistreur (à l'excl. des instruments et appareils électroniques, des multimètres, des oscilloscopes et oscillographes, ainsi que des instruments pour la mesure de la résistance)
4120B	Construction d'autres bâtiments	90304000	autres instruments et appareils, spécialement conçus pour les techniques de la télécommunication (hypsomètres, kerdométrés, distorsiomètres, psophomètres, par exemple)
4120B	Construction d'autres bâtiments	90308930	Instruments et appareils électroniques pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
4120B	Construction d'autres bâtiments	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4120B	Construction d'autres bâtiments	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
4120B	Construction d'autres bâtiments	3901 90 80	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	27131200	Coke de pétrole, calciné
4211Z	Construction de routes et autoroutes	27132000	Bitume de pétrole
4211Z	Construction de routes et autoroutes	27150000	Mastics bitumineux, 'cut-backs' et autres mélanges bitumineux à base d'asphalte ou de bitume naturels, de bitume de pétrole, de goudron minéral ou de brai de goudron minéral
4211Z	Construction de routes et autoroutes	28061000	Chlorure d'hydrogène [acide chlorhydrique]
4211Z	Construction de routes et autoroutes	28365000	Carbonate de calcium
4211Z	Construction de routes et autoroutes	29032300	Tétrachloroéthylène [perchloroéthylène]
4211Z	Construction de routes et autoroutes	29420000	Composés organiques de constitution chimique définie présentés isolément, n.d.a.
4211Z	Construction de routes et autoroutes	32049000	Produits organiques synthétiques des types utilisés comme luminophores, même de constitution chimique définie
4211Z	Construction de routes et autoroutes	32149000	Enduits non réfractaires des types utilisés en maçonnerie
4211Z	Construction de routes et autoroutes	34021200	Agents de surface organiques, cationiques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	34021900	Agents de surface organiques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons et des agents de surface anioniques, cationiques ou non ioniques)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	34031920	Lubrifiants d'une teneur en carbone provenant de matériaux biologiques de 25 % au moins en masse et biodégradables à hauteur d'au moins 60 %
4211Z	Construction de routes et autoroutes	34031980	autres
4211Z	Construction de routes et autoroutes	38140090	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	38245090	Mortiers et bétons, non réfractaires (à l'excl. du béton prêt à la coulée)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	72254060	Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, non enroulés, épaisseur de 4,75 mm à 10 mm (sauf aciers pour outillage, aciers à coupe rapide ou aciers au silicium dits 'magnétiques')
4211Z	Construction de routes et autoroutes	73079290	Coudes et courbes en fonte, fer ou acier, filetés (à l'excl. des produits moulés et des produits en aciers inoxydables)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-A1E-2 de 7-00 anse et
 AU 4211Z
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4211Z	Construction de routes et autoroutes	73141200	Toiles métalliques continues ou sans fin, pour machines, en fils d'acier inoxydable
4211Z	Construction de routes et autoroutes	73141900	Toiles métalliques tissées, y.c. les toiles continues ou sans fin, en fils de fer ou d'aciers autres qu'inoxidables (à l'excl. des toiles en fils métalliques des types utilisés pour vêtements et aménagements intérieurs et usages simil.)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	73142010	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles ≥ 100 cm ² , en fils de fer ou d'acier nervurés, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est ≥ 3 mm
4211Z	Construction de routes et autoroutes	73158900	Chaînes et chaînettes en fonte, fer ou acier (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes, à maillons à étais, à maillons soudés, et leurs parties; chaînes et chaînettes de montres, d'horloges ou de bijouterie; chaînes dentées et à scie; chenilles, chaînes à entraînement pour transporteurs; chaînes à pincos pour matériel de l'industrie textile; dispositifs de sécurité à chaînes pour verrouiller les portes; chaînes d'arpenteur)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	82071300	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, avec partie travaillante en carbures métalliques frittés ou en cermets
4211Z	Construction de routes et autoroutes	82071910	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en diamant ou en agglomérés de diamant
4211Z	Construction de routes et autoroutes	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84099900	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84122120	Systèmes hydrauliques à mouvement rectiligne, avec cylindres hydrauliques comme partie travaillante
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84132000	Pompes à bras pour liquides (sauf les pompes avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84133080	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (à l'excl. des pompes d'injection)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84136070	Pompes pour liquides, à vis hélicoïdales, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, et sauf pompes à béton et agrégats hydrauliques)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84137051	Pompes pour liquides, centrifuges, à roue radiale, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm, monocellulaires, à simple flux, monobloc (sauf pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes immergées et circulateurs de chauffage central et d'eau chaude)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84148022	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h <= 60 m ³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84219910	Parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84219990	Parties des machines et appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a. (à l'excl. des parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84248940	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-CTG-2017-90-annex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84248970	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84283300	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs pour marchandises, à action continue, à bande ou à courroie (autres que conçus pour mines au fond et autres travaux souterrains)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84283920	Transporteurs ou convoyeurs à rouleaux ou à galets, pour marchandises
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84289090	Machines et appareils de levage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84311000	Parties de palans; treuils, cabestans; crics et vérins, n.d.a.
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84313900	Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84314200	Lames de boteurs (bulldozers) ou de boteurs biais (angledozers), n.d.a.
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84314300	Parties de machines de sondage ou de forage des n° 843041 ou 843049, n.d.a.
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84669400	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du métal avec enlèvement de matière, n.d.a.
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84672199	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (autres que machines électropneumatiques)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84742000	Machines et appareils à concasser, broyer ou pulvériser les matières minérales solides
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84749010	Parties des machines et appareils visés au n° 8474, n.d.a., coulées ou moulées en fonte, fer ou acier
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84749090	Parties des machines et appareils visés au n° 8474, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84778093	Mélangeurs, malaxeurs et agitateurs pour la préparation du caoutchouc ou des matières plastiques
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84791000	Machines et appareils pour les travaux publics, le bâtiment ou les travaux analogues, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-ATP-2 de 7-90 et
AU 4211Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84793090	Machines et appareils pour le traitement du bois ou du liège (autres que les appareils de séchage, pistolets aéroglyphes et appareils simil., et sauf machines-outils et presses pour la fabrication de panneaux de particules ou de fibres)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84798970	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84798997	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84799015	Parties de machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84799020	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des parties de machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84806000	Moules pour les matières minérales (autres qu'en graphite ou autres formes de carbone, autres qu'en produits céramiques ou en verre)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84812010	Valves pour transmissions oléohydrauliques
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84812090	Valves pour transmissions pneumatiques
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84813099	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (autres qu'en fonte ou acier)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84818069	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc. (autres qu'en fonte ou acier et sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84822000	Roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84834029	Engrenages pour machines (autres qu'à roues cylindriques, à roues coniques ou cylindroconiques, à vis sans fin, réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84834051	Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses, pour machines
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84834059	Variateurs de vitesse pour machines (autres que réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4211Z	Construction de routes et autoroutes	84834090	Engrenages et roues de friction pour machines (autres que des simples roues et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément et autres qu'embrayages, broches filetées à billes ou à rouleaux et engrenages en général ainsi que des roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	85011091	Moteurs universels, d'une puissance <= 37,5 W
4211Z	Construction de routes et autoroutes	85012000	Moteurs universels, d'une puissance > 37,5 W
4211Z	Construction de routes et autoroutes	85013100	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W
4211Z	Construction de routes et autoroutes	85015100	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W
4211Z	Construction de routes et autoroutes	85044090	Convertisseurs statiques (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités ainsi que chargeurs d'accumulateurs, redresseurs à semi-conducteur polycristallin et autres redresseurs et onduleurs)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	85051990	Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation, autres qu'en métal ou ferrite agglomérée
4211Z	Construction de routes et autoroutes	85269200	Appareils de radiotélécommande
4211Z	Construction de routes et autoroutes	85287111	Récepteurs de signaux vidéophoniques [tuners] en assemblages électroniques destinés à être incorporés dans une machine automatique de traitement de l'information
4211Z	Construction de routes et autoroutes	85334090	Résistances électriques variables (y.c. les rhéostats et les potentiomètres), pour une puissance > 20 W (autres que résistances variables bobinées et résistances chauffantes)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	85340019	Circuits imprimés simples ne comportant que des éléments conducteurs et des contacts
4211Z	Construction de routes et autoroutes	85362010	Disjoncteurs, pour une tension <= 1000 V, pour une intensité <= 63 A
4211Z	Construction de routes et autoroutes	85371010	Commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information
4211Z	Construction de routes et autoroutes	85459010	Résistances chauffantes en graphite ou autre carbone
4211Z	Construction de routes et autoroutes	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	87089997	Parties et accessoires pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux, n.d.a. (sauf en aciers estampés)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
4211Z	Construction de routes et autoroutes	90152010	Théodolites et tachéomètres, électroniques
4211Z	Construction de routes et autoroutes	90152090	Théodolites et tachéomètres, non électroniques

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4211Z	Construction de routes et autoroutes	90153010	Niveaux, électroniques
4211Z	Construction de routes et autoroutes	90153090	Niveaux, non électroniques
4211Z	Construction de routes et autoroutes	90158020	Instruments et appareils électroniques de météorologie, d'hydrologie ou de géophysique (à l'excl. des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux ainsi que des instruments et appareils de photogrammétrie)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	90158040	Instruments et appareils électroniques de géodésie, de topographie, d'arpentage, de nivellement et d'hydrographie (à l'excl. des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux ainsi que des instruments et appareils de photogrammétrie)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	90158080	Instruments et appareils d'océanographie (à l'excl. des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres et des niveaux)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	90248090	Machines et appareils d'essais des propriétés mécaniques des matériaux, non électroniques (autres que métaux)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	90249000	Parties et accessoires des machines et appareils d'essais des propriétés mécaniques des matériaux, n.d.a.
4211Z	Construction de routes et autoroutes	90261021	Débitmètres pour liquides, électroniques (à l'excl. des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	90261089	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, non électroniques (à l'excl. des débitmètres ainsi que des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	90262080	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, non électroniques (à l'excl. des manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique et des instruments et appareils pour la régulation pour le contrôle automatiques)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	90268020	Instruments et appareils pour la mesure et le contrôle des caractéristiques variables des liquides ou des gaz, électroniques, n.d.a.
4211Z	Construction de routes et autoroutes	96040000	Tamis et cribles, à main (sauf simples égouttoirs et passoires)
4211Z	Construction de routes et autoroutes	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	32089099	Peintures et vernis à base de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux
4213A	Construction d'ouvrages d'art	35061000	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
4213A	Construction d'ouvrages d'art	38245090	Mortiers et bétons, non réfractaires (à l'excl. du béton prêt à la coulée)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	39039090	Polymères du styrène, sous formes primaires (à l'excl. du polystyrène, des copolymères de styrène-acrylonitrile [SAN], d'acrylonitrile-butadiène-styrène [ABS], d'un copolymère uniquement de styrène et d'alcool allylique, ayant un indice d'acétyle >= 175 et du polystyrène bromé, contenant en poids >= 58% mais <= 71% de brome, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	39181090	Revêtements de sols, même auto-adhésifs, en rouleaux ou sous formes de carreaux ou de dalles, en polymères du chlorure de vinyle (à l'excl. des revêtements consistant en un support imprégné, enduit ou recouvert de poly[chlorure de vinyle])
4213A	Construction d'ouvrages d'art	39199020	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 4213A Construction d'ouvrages d'art
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4213A	Construction d'ouvrages d'art	39199080	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]
4213A	Construction d'ouvrages d'art	39259010	Accessoires et garnitures destinés à être fixés à demeure aux portes, fenêtres, escaliers, murs ou autres parties de bâtiment, en matières plastiques
4213A	Construction d'ouvrages d'art	44101110	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, bruts ou simpl. poncés (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	44101130	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	56081911	Filets confectionnés, à mailles nouées, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages en nylon ou en autres polyamides (à l'excl. des filets de pêche, des résilles et filets à cheveux ainsi que des épuisettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	57032092	Carreaux, de nylon ou d'autres polyamides, touffetés, même confectionnés (à l'excl. des articles imprimés ainsi que des carreaux d'une superficie > 1 m ²)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	59119091	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur
4213A	Construction d'ouvrages d'art	59119099	Produits et articles textiles pour usages techniques, visés à la note 7 du présent chapitre, en matières textiles, n.d.a. (à l'excl. des produits et articles en feutre, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	68061000	Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil., même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux
4213A	Construction d'ouvrages d'art	68080000	Panneaux, planches, carreaux, blocs et articles simil., en fibres végétales, en paille ou en copeaux, plaquettes, particules, sciures ou autres déchets de bois, agglomérés avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux (sauf articles en amiante-ciment, cellulose-ciment et produits simil.)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	68091100	Planches, plaques, panneaux, carreaux et articles simil., en plâtre ou en compositions à base de plâtre, non ornementés, revêtus ou renforcés de papier ou de carton uniquement (sauf ouvrages à liaison en plâtre à usage d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	68109100	Éléments préfabriqués pour le bâtiment ou le génie civil, en ciment, en béton ou en pierre artificielle, même armés
4213A	Construction d'ouvrages d'art	70080089	Vitrages isolants à deux parois séparées par des fibres de verre, ou à trois couches ou plus (autres que colorés dans la masse, opacifiés, plaqués [doublés] ou à couche absorbante ou réfléchissante)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	72169900	Profilés en fer ou en aciers non alliés, obtenus ou parachevés à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, ou obtenus à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a. (autres que ceux obtenus à partir de produits laminés plats)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	73071990	Accessoires de tuyauterie moulés en fer ou acier (sauf fonte)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	73081000	Ponts et éléments de ponts, en fer ou en acier
4213A	Construction d'ouvrages d'art	73082000	Tours et pylônes, en fer ou en acier
4213A	Construction d'ouvrages d'art	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4213A	Construction d'ouvrages d'art	73084000	Matériel d'échafaudage, de coffrage ou d'étayage, en fer ou en acier (autre que palplanches assemblées et coffrages pour béton, qui présentent les caractéristiques de moules)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	73084090	Matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étayage, en fonte, fer ou acier (à l'excl. du matériel pour le soutènement dans les mines, des palplanches faites d'éléments assemblés ainsi que des panneaux de coffrage destinés au coulage du béton, ayant le caractère de moules)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	73089059	Constructions et parties de constructions en fer ou en acier, uniquement ou principalement en tôle, n.d.a. (à l'excl. des portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils et des panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée et d'une âme isolante)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étayage, et les produits principalement en tôle)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	73089099	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (sauf tours et pylônes; ponts et éléments de ponts; constructions et parties de constructions en tôle; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étayage; barrages, vannes, portes-écluses, débarcadères, docks fixes et autres constructions maritimes ou fluviales)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	73090090	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières solides, d'une contenance > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés aménagés pour un ou plusieurs moyens de transport)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	73121020	Torons et câbles en aciers inoxydables (sauf produits isolés pour l'électricité et sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	73121081	Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 3 mm mais <= 12 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	73121098	Câbles, y.c. câbles clos, en fer ou aciers autres qu'inoxidables, plus grande dimension de la coupe transversale > 3 mm (sauf non revêtus ou simpl. zingués, produits isolés pour l'électricité, sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles et sauf câbles et câbles clos zingués)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	73158900	Chaînes et chaînettes en fonte, fer ou acier (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes, à maillons à étais, à maillons soudés, et leurs parties; chaînes et chaînettes de montres, d'horloges ou de bijouterie; chaînes dentées et à scie; chenilles, chaînes à entraînement pour transporteurs; chaînes à pinces pour matériel de l'industrie textile; dispositifs de sécurité à chaînes pour verrouiller les portes; chaînes d'arpenteur)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	73159000	Parties de chaînes et chaînettes antidérapantes, à maillons à étais, et autres chaînes et chaînettes du n° 7315 (à l'excl. des parties de chaînes à maillons articulés)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	73181290	Vis à bois en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxidables (autres que tire-fond)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	73181595	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
AU 4213A Construction d'ouvrages d'art
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4213A	Construction d'ouvrages d'art	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	76042100	Profilés creux en alliages d'aluminium, n.d.a.
4213A	Construction d'ouvrages d'art	76042990	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a.
4213A	Construction d'ouvrages d'art	76061199	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	76069200	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
4213A	Construction d'ouvrages d'art	76072090	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, d'une épaisseur, support non compris, >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm (à l'excl. des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 ainsi que des articles constituant des accessoires pour arbres de Noël)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	76109010	Ponts et éléments de ponts, tours et pylônes, en aluminium
4213A	Construction d'ouvrages d'art	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
4213A	Construction d'ouvrages d'art	83014011	Serrures à cylindres des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs
4213A	Construction d'ouvrages d'art	83014019	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	83014090	Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	83021000	Charnières de tous genres, y.c. les paumelles et pentures, en métaux communs
4213A	Construction d'ouvrages d'art	83024110	Garnitures, ferrures et simil., pour portes, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	83024190	Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84099900	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84133020	Pompes d'injection pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84133080	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (à l'excl. des pompes d'injection)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)

4213A Construction d'ouvrages d'art
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84143089	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW (sauf compresseurs hermétiques ou semi-hermétiques)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84213985	Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84219910	Parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84219990	Parties des machines et appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a. (à l'excl. des parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84238220	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84238289	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique [à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles], ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84248940	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84248970	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84251100	Palans à moteur électrique
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84251900	Palans autres qu'à moteur électrique
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84261900	Ponts roulants, grues portiques, portiques de déchargement et ponts-grues (à l'excl. des ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes, portiques mobiles sur pneumatiques, chariots-cavaliers et grues sur portiques)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84264100	Bigues et chariots-grues et autres machines et appareils autopropulsés, sur pneumatiques (à l'excl. des grues automotrices, portiques mobiles se déplaçant sur pneumatiques et sauf chariots-cavaliers)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84269900	Bigues; grues à câbles et blondins et autres grues (sauf ponts roulants, grues portiques, grues sur portiques, portiques de déchargement, ponts-grues, chariots-cavaliers, grues à tour, chariot-grues, grues autopropulsées et grues conçues pour être montées sur un véhicule routier)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84289090	Machines et appareils de levage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84292000	Niveleuses autopropulsées

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84304900	Machines de sondage ou de forage de la terre, des minéraux ou des minerais non autopropulsées et non hydrauliques (à l'excl. des machines à creuser les tunnels et autres machines à creuser les galeries, et sauf outillage pour emploi à la main)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84311000	Parties de palans; treuils, cabestans; crics et vérins, n.d.a.
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84313900	Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84314200	Lames de boteurs (bulldozers) ou de boteurs biais (angledozers), n.d.a.
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84332050	Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84386000	Machines et appareils pour la préparation ou le traitement industriels des fruits ou des légumes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation, et sauf les machines à trier les fruits et légumes)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84388010	Machines et appareils pour le traitement et la préparation industriels du café ou du thé (sauf centrifugeuses, appareils de filtrage et sauf brûloirs, appareils de lyophilisation et autres appareils thermiques)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84603900	Machines à affûter, pour le travail des métaux (autres qu'à commande numérique)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84649000	Machines-outils pour le travail de la pierre, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales simil., ou pour le travail à froid du verre (autres qu'à scier, à meuler ou à polir et autres que les machines pour emploi à la main et les machines pour le travail des disques [wafers] à semi-conducteur)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84652000	Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84652000	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84659190	Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des outils pour emploi à la main, des machines à ruban et des scies circulaires)

4213A Construction d'ouvrages d'art
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84659500	Machines à percer ou à mortaiser, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opération d'usinage sans changement d'outils entre les opérations, du n° 846510)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84659900	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler; centres d'usinage)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84669195	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, etc., y.c. le travail à froid du verre, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84671900	Outils pneumatiques, pour emploi à la main (à l'excl. des outils rotatifs)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84672199	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (autres que machines électropneumatiques)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84679200	Parties d'outils pneumatiques pour emploi à la main, n.d.a.
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84679900	Parties d'outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur électrique ou non électrique incorporé, n.d.a.
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84798970	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84798997	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84806000	Moules pour les matières minérales (autres qu'en graphite ou autres formes de carbone, autres qu'en produits céramiques ou en verre)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84812090	Valves pour transmissions pneumatiques
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84813091	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil., en fonte ou acier
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84813099	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (autres qu'en fonte ou acier)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84818011	Mélangeurs et mitigeurs sanitaires
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84818019	Robinetterie sanitaire (sauf mélangeurs et mitigeurs)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84818069	Autres articles de robinetterie et organes similaires: autres

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 4213A Construction d'ouvrages d'art
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84819000	Parties d'articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauterie, etc., n.d.a.
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84822000	Roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84833032	Paliers pour machines, pour tous types de roulements
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84833080	Coussinets et coquilles de coussinets, pour machines
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84834051	Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses, pour machines
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84834059	Variateurs de vitesse pour machines (autres que réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84834090	Engrenages et roues de friction pour machines (autres que des simples roues et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément et autres qu'embrayages, broches filetées à billes ou à rouleaux et engrenages en général ainsi que des roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84835080	Volants et poulies, y.c. les poulies à moufles (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84841000	Joints métalloplastiques
4213A	Construction d'ouvrages d'art	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
4213A	Construction d'ouvrages d'art	85011099	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 37,5 W
4213A	Construction d'ouvrages d'art	85013100	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W
4213A	Construction d'ouvrages d'art	85015230	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 7,5 kW mais <= 37 kW
4213A	Construction d'ouvrages d'art	85043300	Autres transformateurs:d'une puissance excédant 16 kVA mais n'excédant pas 500 kVA
4213A	Construction d'ouvrages d'art	85044088	Onduleurs statiques, d'une puissance > 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	85044090	Convertisseurs statiques (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités ainsi que chargeurs d'accumulateurs, redresseurs à semi-conducteur polycristallin et autres redresseurs et onduleurs)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	85051100	Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation, en métal (autres que plateaux, mandrins et dispositifs de fixation simil.)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	85051990	Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation, autres qu'en métal ou ferrite agglomérée
4213A	Construction d'ouvrages d'art	85078000	Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure et au lithium-ion)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4213A	Construction d'ouvrages d'art	85143020	Fours électriques industriels ou de laboratoires, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés (à l'excl. des fours à résistance, à chauffage indirect, des fours fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques et des étuves)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	85143080	Fours électriques industriels ou de laboratoires (à l'excl. des fours à résistance, à chauffage indirect, des fours fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques, des étuves, ainsi que de ceux des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	85151910	Machines de soudage à la vague des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
4213A	Construction d'ouvrages d'art	85151990	Machines et appareils électriques pour le brasage fort ou tendre (à l'excl. des fers et pistolets à braser, des machines de soudage à la vague des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés) Parties des machines de soudage à la vague des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
4213A	Construction d'ouvrages d'art	85158090	Machines et appareils électriques pour le soudage des matières thermoplastiques (sauf microsoudouses de fils du type utilisé dans la fabrication de dispositifs à semi-conducteur)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	85308000	Appareils électriques de signalisation (autres que pour la transmission de messages), de sécurité, de contrôle ou de commande (autres que pour voies ferrées ou simil. et que les appareils mécaniques ou électromécaniques du n° 8608)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	85334090	Résistances électriques variables (y.c. les rhéostats et les potentiomètres), pour une puissance > 20 W (autres que résistances variables bobinées et résistances chauffantes)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	85371095	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
4213A	Construction d'ouvrages d'art	85371098	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension ≤ 1000 V (autres que les appareils de commutation pour la téléphonie et la télégraphie par fil, les armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, les appareils de commande à mémoire programmable, ainsi que les dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	87011000	Motoculteurs et tracteurs de construction simil. pour l'industrie (sauf tracteurs pour véhicules automobiles articulés)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais ≤ 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal ≤ 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal ≤ 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4213A	Construction d'ouvrages d'art	87042391	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
4213A	Construction d'ouvrages d'art	87042399	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
4213A	Construction d'ouvrages d'art	87051000	Camions-grues (sauf dépanneuses)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	87054000	Camions-bétonnières
4213A	Construction d'ouvrages d'art	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
4213A	Construction d'ouvrages d'art	90158020	Instruments et appareils électroniques de météorologie, d'hydrologie ou de géophysique (à l'excl. des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux ainsi que des instruments et appareils de photogrammétrie)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	90248090	Machines et appareils d'essais des propriétés mécaniques des matériaux, non électroniques (autres que métaux)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	90249000	Parties et accessoires des machines et appareils d'essais des propriétés mécaniques des matériaux, n.d.a.
4213A	Construction d'ouvrages d'art	90268080	Instruments et appareils pour la mesure et le contrôle des caractéristiques variables des liquides ou des gaz, non électroniques, n.d.a.
4213A	Construction d'ouvrages d'art	90308930	Instruments et appareils électroniques pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
4213A	Construction d'ouvrages d'art	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
4213A	Construction d'ouvrages d'art	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
4213A	Construction d'ouvrages d'art	3901 90 80	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	73053100	Tubes et tuyaux, de section circulaire, d'un diamètre extérieur > 406,4 mm, en fer ou en acier, soudés longitudinalement (sauf tubes et tuyaux des types utilisés pour les oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	73053900	Tubes et tuyaux, de section circulaire, d'un diamètre extérieur > 406,4 mm, en fer ou en acier, soudés (sauf soudés longitudinalement et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	73063080	Tubes, tuyaux et profilés creux, soudés, de section circulaire, en fer ou en aciers, diamètre extérieur > 168,3 mm mais <= 406,4 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz et sauf tubes de précision et tubes filetés ou filetables dits 'tubes gaz')
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	73069000	Tubes, tuyaux et profilés creux [p.ex. rivés, agrafés ou à bords simpl. rapprochés], en fer ou en acier (sauf tubes sans soudure ou soudés et tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	73079910	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	73084000	Matériel d'échafaudage, de coffrage ou d'étagage, en fer ou en acier (autre que palplanches assemblées et coffrages pour béton, qui présentent les caractéristiques de moules)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	73084090	Matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étagage, en fonte, fer ou acier (à l'excl. du matériel pour le soutènement dans les mines, des palplanches faites d'éléments assemblés ainsi que des panneaux de coffrage destinés au coulage du béton, ayant le caractère de moules)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étagage, et les produits principalement en tôle)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	73121020	Torons et câbles en aciers inoxydables (sauf produits isolés pour l'électricité et sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	73121049	Torons et câbles, en fer ou en acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est <= 3 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures, des ronces artificielles et des produits revêtus d'alliages à base de cuivre-zinc [laiton])
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	73121098	Câbles, y.c. câbles clos, en fer ou aciers autres qu'inoxidables, plus grande dimension de la coupe transversale > 3 mm (sauf non revêtus ou simpl. zingués, produits isolés pour l'électricité, sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles et sauf câbles et câbles clos zingués)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	82071300	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, avec partie travaillante en carbures métalliques frittés ou en cermets
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84099900	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84122920	Systèmes hydrauliques à moteurs hydrauliques comme partie travaillante (sauf moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne [cylindres])
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84129040	Parties de moteurs hydrauliques, n.d.a.

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84142080	Pompes à air, à main ou à pied (sauf pompes à main pour cycles)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84143089	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW (sauf compresseurs hermétiques ou semi-hermétiques)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84149000	Parties de pompes à air ou à vide, de compresseurs d'air ou d'autres gaz et de ventilateurs, de hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, n.d.a.
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84251100	Palans à moteur électrique
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84251900	Palans autres qu'à moteur électrique
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84264900	Bigues et chariots-grues et appareils autopropulsés (autres que sur pneumatiques et sauf chariots-cavaliers)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84289090	Machines et appareils de lavage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84294090	Compacteuses autopropulsées (sauf rouleaux compresseurs)
4221Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84301000	Sonnettes de battage et machines pour l'arrachage des pieux (sauf montées sur wagons pour réseaux ferroviaires, ou sur châssis d'automobile ou sur camion)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84304100	Machines de sondage ou de forage de la terre, des minéraux ou des minerais, autopropulsées (à l'excl. des machines montées sur wagons pour réseaux ferroviaires ou sur châssis d'automobiles ou sur camions, et sauf machines à creuser les tunnels et autres machines à creuser les galeries)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84304900	Machines de sondage ou de forage de la terre, des minéraux ou des minerais non autopropulsées et non hydrauliques (à l'excl. des machines à creuser les tunnels et autres machines à creuser les galeries, et sauf outillage pour emploi à la main)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84313900	Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84314300	Parties de machines de sondage ou de forage des n° 843041 ou 843049, n.d.a.
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84641000	Machines à scier pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales simil., ou pour le travail à froid du verre (à l'excl. des machines pour emploi à la main)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 4221Z
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84649000	Machines-outils pour le travail de la pierre, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales simil., ou pour le travail à froid du verre (autres qu'à scier, à meuler ou à polir et autres que les machines pour emploi à la main et les machines pour le travail des disques [wafers] à semi-conducteur)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84669195	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, etc., y.c. le travail à froid du verre, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84671900	Outils pneumatiques, pour emploi à la main (à l'excl. des outils rotatifs)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84743900	Machines et appareils à mélanger ou à malaxer les matières minérales solides (y.c. les poudres et les pâtes) (sauf bétonnières et appareils à gâcher le ciment, machines à mélanger les matières minérales au bitume et sauf calandres)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84749090	Parties des machines et appareils visés au n° 8474, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84798970	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84798997	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84804900	Moules pour les métaux ou les carbures métalliques (autres qu'en graphite ou autres formes de carbone, qu'en produits céramiques ou en verre, sauf flans, matrices et moules à fondre pour machines à fondre en ligne du n° 8442, moules pour le moulage par injection ou par compression et autres que les lingotières)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84814090	Soupapes de trop-plein ou de sûreté (autres qu'en fonte ou en acier)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84834051	Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses, pour machines
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84835080	Volants et poulies, y.c. les poulies à mofles (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84836020	Embrayages et organes d'accouplement, y.c. les joints d'articulation, pour machines, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84836080	Embrayages et organes d'accouplement, y.c. les joints d'articulation, pour machines (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	84839089	Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	85044090	Convertisseurs statiques (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités ainsi que chargeurs d'accumulateurs, redresseurs à semi-conducteur polycristallin et autres redresseurs et onduleurs)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	85071080	Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	85071092	Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, d'un poids > 5 kg, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	85079080	Parties d'accumulateurs électriques (à l'excl. des séparateurs)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	85152100	Machines et appareils pour le soudage des métaux par résistance, entièrement ou partiellement automatiques
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	85152900	Machines et appareils pour le soudage des métaux par résistance, non automatiques
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	85153100	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, entièrement ou partiellement automatiques
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	85158090	Machines et appareils électriques pour le soudage des matières thermoplastiques (sauf microsoudées de fils du type utilisé dans la fabrication de dispositifs à semi-conducteur)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	85371095	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	85371098	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1000 V (autres que les appareils de commutation pour la téléphonie et la télégraphie par fil, les armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, les appareils de commande à mémoire programmable, ainsi que les dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage)
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	90262040	Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	72142000	Barres en fer ou en aciers non alliés, comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	72159000	Barres en fer ou en aciers non alliés, obtenues ou parachevées à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées ou obtenues à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171229-Annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	72171039	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm (ne comportant pas des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage)
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	72172090	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone >= 0,6%, zingués (sauf fil machine)
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	72209080	Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, non perforés
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	73049000	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section autre que circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	73082000	Tours et pylônes, en fer ou en acier
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	73089099	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (sauf tours et pylônes; ponts et éléments de ponts; constructions et parties de constructions en tôle; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étaillage; barrages, vannes, portes-écluses, débarcadères, docks fixes et autres constructions maritimes ou fluviales)
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	73262080	Ouvrages en fil de fer ou d'acier, n.d.a. (à l'excl. des cages et volières et des corbeilles)
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	84099900	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	84122920	Systèmes hydrauliques à moteurs hydrauliques comme partie travaillante (sauf moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne [cylindres])
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	84133020	Pompes d'injection pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	84251900	Palans autres qu'à moteur électrique
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	84282080	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques (autres que pour produits en vrac)
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°

Accusé de réception en préfecture
973-20052678-20171206-AR-2017-190-annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	84305000	Machines et appareils de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage de la terre, des minéraux ou des minerais, autpropulsés, n.d.a.
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	84401010	Plieuses pour reliures
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	84433210	Imprimantes aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	84622991	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser, ou planer, pour le travail des métaux, hydrauliques (autres que pour le travail des produits plats, autres qu'à commande numérique)
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	84629180	Presses hydrauliques pour le travail des métaux (sauf à commande numérique et autres que presses à forger, à rouler, à cintrer, dresser ou planer)
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	84672110	Perceuses de tous genres, y compris les perforatrices rotatives: fonctionnant sans source d'énergie extérieure
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	84672191	Perceuses de tous genres, y compris les perforatrices rotatives: électropneumatiques
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (autres que pour le travail des matières textiles et que scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponces, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	84743900	Machines et appareils à mélanger ou à malaxer les matières minérales solides (y.c. les poudres et les pâtes) (sauf bétonnières et appareils à gâcher le ciment, machines à mélanger les matières minérales au bitume et sauf calandres)
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	84791000	Machines et appareils pour les travaux publics, le bâtiment ou les travaux analogues, n.d.a.
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	84839089	Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	85369040	Brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	85369095	Appareillage pour la coupure, le sectionnement, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension <= 1000 V (à l'excl. des fusibles, des coupe-circuit à fusibles, des disjoncteurs, des autres appareils pour la protection des circuits électriques, des relais et autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs, des douilles pour lampes, fiches et prises de courant, des éléments préfabriqués pour canalisations électriques, des connexions et éléments de contact pour fils et câbles, des testeurs de disques [wafers] à semi-conducteur, ainsi que des brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711)
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	85446090	Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 1000 V, avec conducteur autre qu'en cuivre, n.d.a.
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	85447000	Câbles de fibres optiques constitués de fibres optiques gainées individuellement, comportant également des conducteurs électriques ou munis de pièces de connexion
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	87042291	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	87042299	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	87042391	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	87042399	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	87059090	Véhicules automobiles à usages spéciaux (autres que ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises et sauf camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton et dépanneuses)

4222Z
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-ANNEXE 1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	90151010	téléètres électroniques
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	90303320	Instruments pour la mesure de la résistance
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	90303380	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, sans dispositif enregistreur (à l'excl. des instruments et appareils électroniques, des multimètres, des oscilloscopes et oscillographes, ainsi que des instruments pour la mesure de la résistance)
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	90304000	autres instruments et appareils, spécialement conçus pour les techniques de la télécommunication (hypsomètres, kerdomètres, distorsiomètres, psophomètres, par exemple)
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
4291Z	Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
4291Z	Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux	84314300	Parties de machines de sondage ou de forage des n° 843041 ou 843049, n.d.a.
4291Z	Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux	84669280	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
4291Z	Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux	90158080	Instruments et appareils d'océanographie (à l'excl. des boussoles, des téléètres, des théodolites, des tachéomètres et des niveaux)
4299Z	Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarclouses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
4299Z	Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.	84672959	Meuleuses et ponceuses (autres que d'angle et qu'à bandes), à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
4299Z	Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.	84791000	Machines et appareils pour les travaux publics, le bâtiment ou les travaux analogues, n.d.a.
4299Z	Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.	84798970	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
4299Z	Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.	84798997	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 4299Z
Date de télétransmission : 20/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4299Z	Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.	85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
4299Z	Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.	85044088	Onduleurs statiques, d'une puissance > 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
4299Z	Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.	85072080	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
4299Z	Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
4299Z	Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
4311Z	Travaux de démolition	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
4311Z	Travaux de démolition	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
4311Z	Travaux de démolition	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
4311Z	Travaux de démolition	84652000	Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)
4311Z	Travaux de démolition	84659190	Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des outils pour emploi à la main, des machines à ruban et des scies circulaires)
4311Z	Travaux de démolition	84661020	Mandrins, pinces et douilles servant de porte-outils, pour machines-outils, y.c. pour l'outillage à main de tous types
4311Z	Travaux de démolition	84669195	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, etc., y.c. le travail à froid du verre, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
4311Z	Travaux de démolition	84669280	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
4311Z	Travaux de démolition	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
4311Z	Travaux de démolition	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (autres que pour le travail des matières textiles et que scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
4311Z	Travaux de démolition	84742000	Machines et appareils à concasser, broyer ou pulvériser les matières minérales solides
4311Z	Travaux de démolition	84749090	Parties des machines et appareils visés au n° 8474, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
4311Z	Travaux de démolition	84791000	Machines et appareils pour les travaux publics, le bâtiment ou les travaux analogues, n.d.a.
4311Z	Travaux de démolition	84798970	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
4311Z	Travaux de démolition	84798997	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
4311Z	Travaux de démolition	85011099	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 37,5 W
4311Z	Travaux de démolition	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
4311Z	Travaux de démolition	39172110	Tubes et tuyaux rigides, en polymères de l'éthylène, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-annexes
-AU 4312A
et travaux préparatoires
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	40092200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés seulement à l'aide de métal ou autrement associés seulement à du métal, avec accessoires [joints, coudes, raccords, p.ex.]
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	73065080	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxydables (autres que tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz, ainsi que les tubes de précision)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	73079290	Coudes et courbes en fonte, fer ou acier, filetés (à l'excl. des produits moulés et des produits en aciers inoxydables)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	73151190	Chaînes à rouleaux en fonte, fer ou acier (autres que des types utilisés pour cycles et motocycles)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	73151200	Chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier (autres qu'à rouleaux)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	82071300	Outils de forage ou de sondage, interchangeableables, avec partie travaillante en carbures métalliques frittés ou en cermets
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeableables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84072199	Moteurs hors-bord, à allumage par étincelles (moteurs à explosion) pour la propulsion des bateaux, d'une cylindrée > 325 cm ³ et d'une puissance > 30 kW
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84072900	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, pour bateaux (sauf moteurs hors-bord)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84089085	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 1000 kW mais <= 5000 kW (autres que moteurs pour la propulsion de véhicules ferroviaires ou de bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84099900	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84135069	Pompes à piston, pour liquides, à moteur (sauf pompes avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes hydrauliques, y.c. les agrégats hydrauliques, ainsi que les pompes doseuses)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171220-AP-2017-90-aines-1
-AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84137059	Pompes pour liquides, centrifuges, à roue radiale, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm, monocellulaires, à simple flux, non monobloc (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84148022	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h <= 60 m ³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84191900	Chauffe-eau non électriques, à chauffage instantané ou à accumulation (à l'excl. des chauffe-eau instantanés à gaz et des chaudières ou générateurs mixtes pour chauffage central)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84212920	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84212980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84243001	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), équipés d'un dispositif de chauffage
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84261100	Ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84264100	Bigues et chariots-grues et autres machines et appareils autopropulsés, sur pneumatiques (à l'excl. des grues automotrices, portiques mobiles se déplaçant sur pneumatiques et sauf chariots-cavaliers)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84269190	Grues conçues pour être montées sur un véhicule routier (à l'excl. des grues hydrauliques pour le chargement ou le déchargement du véhicule)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84292000	Niveleuses autopropulsées
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84294090	Compacteuses autopropulsées (sauf rouleaux compresseurs)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 4312A
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84301000	Sonnettes de battage et machines pour l'arrachage des pieux (sauf montées sur wagons pour réseaux ferroviaires, ou sur châssis d'automobile ou sur camion)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84304900	Machines de sondage ou de forage de la terre, des minéraux ou des minerais non autopropulsées et non hydrauliques (à l'excl. des machines à creuser les tunnels et autres machines à creuser les galeries, et sauf outillage pour emploi à la main)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84306100	Machines et appareils à tasser ou à compacter, non autopropulsés (sauf outillage pour emploi à la main)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84306900	Machines et appareils de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage de la terre, des minéraux ou des minerais, non autopropulsés, n.d.a.
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84314200	Lames de boteurs (bulldozers) ou de boteurs biais (angledozers), n.d.a.
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84314300	Parties de machines de sondage ou de forage des n° 843041 ou 843049, n.d.a.
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84331151	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne, dont le dispositif de coupe tourne dans un plan horizontal, autopropulsées, avec siège
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84615011	Machines à scie circulaire, pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84623999	Machines (y.c. les presses), à cisailer, pour le travail des métaux (autres que les machines combinées à poinçonner et à cisailer, autres qu'hydrauliques, autres que pour le travail des produits plats et autres qu'à commande numérique)

Accusé de réception en préfecture
73-20052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84629180	Presses hydrauliques pour le travail des métaux (sauf à commande numérique et autres que presses à forger, à rouler, à cintrer, dresser ou planer)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84652000	Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84659190	Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des outils pour emploi à la main, des machines à ruban et des scies circulaires)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84669280	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84669400	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du métal avec enlèvement de matière, n.d.a.
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84742000	Machines et appareils à concasser, broyer ou pulvériser les matières minérales solides
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84749090	Parties des machines et appareils visés au n° 8474, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84791000	Machines et appareils pour les travaux publics, le bâtiment ou les travaux analogues, n.d.a.
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84798970	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84798997	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84804900	Moules pour les métaux ou les carbures métalliques (autres qu'en graphite ou autres formes de carbone, qu'en produits céramiques ou en verre, sauf flans, matrices et moules à fondre pour machines à fondre en ligne du n° 8442, moules pour le moulage par injection ou par compression et autres que les lingotières)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84806000	Moules pour les matières minérales (autres qu'en graphite ou autres formes de carbone, autres qu'en produits céramiques ou en verre)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84834059	Variateurs de vitesse pour machines (autres que réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses)

Accusé de réception en préfecture
973 200 52678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84839089	Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84841000	Jointts métalloplastiques
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84842000	Jointts d'étanchéité mécaniques
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84849000	Jeux ou assortiments de jointts de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84871090	Hélices pour bateaux et leurs pales (autres que bronze)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84879051	Parties de machines et appareils du chapitre 84, sans caractéristiques spéciales d'utilisation, en acier coulé ou moulé, n.d.a.
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84879057	Parties de machines et appareils du chapitre 84, sans caractéristiques spéciales d'utilisation, en fer ou acier forgé ou estampé, n.d.a.
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84879059	Parties de machines et appareils du chapitre 84, sans caractéristiques spéciales d'utilisation, en acier, n.d.a. (autre que coulé ou moulé, estampé ou forgé)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	84879090	Parties de machines ou d'appareils du chapitre 84, sans caractéristiques spéciales d'utilisation, n.d.a.
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	85044090	Convertisseurs statiques (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités ainsi que chargeurs d'accumulateurs, redresseurs à semi-conducteur polycristallin et autres redresseurs et onduleurs)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	85076000	Accumulateurs au lithium-ion (sauf hors d'usage)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	87012010	Tracteurs routiers pour semi-remorques, neufs
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90
AU 4312A
et travaux préparatoires
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	87042291	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	87042299	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	87042391	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	87042399	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	87054000	Camions-bétonnières
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	87059090	Véhicules automobiles à usages spéciaux (autres que ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises et sauf camions-béonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton et dépanneuses)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	87079090	Carrosseries de tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (sauf pour le montage de certains véhicules, cités à la position 8707 90 10)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90
AU 4312A
et travaux préparatoires
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	40169952	Pièces en caoutchouc-métal qui, en raison de leur nature, sont destinées exclusivement ou principalement aux véhicules automobiles des n° 8701 à 8705, en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des ouvrages en caoutchouc alvéolaire)
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	70071190	Verre trempé de sécurité, de dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules aériens, bateaux et autres véhicules (à l'excl. des véhicules automobiles et tracteurs)
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	70072120	Verre formé de feuilles contrecollées, de sécurité, de dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles et tracteurs (autre que vitrage isolant à parois multiples)
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	73064080	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers inoxydables (autres qu'étirés ou laminés à froid, sauf tubes à sections intérieure et extérieure circulaires et de diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	73089099	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (sauf tours et pylônes; ponts et éléments de ponts; constructions et parties de constructions en tôle; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étaillage; barrages, vannes, portes-écluses, débarcadères, docks fixes et autres constructions maritimes ou fluviales)
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	73145000	Tôles et bandes déployées en fer ou en acier
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	73261990	Ouvrages en fer ou en acier, estampés, sans autres ouvraisons, n.d.a. (sauf boulets et articles simil. pour broyeurs)
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84099900	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84109000	Parties de turbines hydrauliques ou de roues hydrauliques y compris les régulateurs
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84133020	Pompes d'injection pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84133080	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (à l'excl. des pompes d'injection)
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84135069	Pompes à piston, pour liquides, à moteur (sauf pompes avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes hydrauliques, y.c. les agrégats hydrauliques, ainsi que les pompes doseuses)
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84136020	Agrégats hydrauliques avec pompe volumétrique rotative, comme organe principal
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84139200	Parties d'élevateurs à liquides, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973 2005 2678-20171229-AP-2017-90 annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84148022	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h <= 60 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84148073	Compresseurs volumétriques rotatifs à un seul arbre (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84294010	Rouleaux compresseurs à vibrations
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84304100	Machines de sondage ou de forage de la terre, des minéraux ou des minerais, autopropulsées (à l'excl. des machines montées sur wagons pour réseaux ferroviaires ou sur châssis d'automobiles ou sur camions, et sauf machines à creuser les tunnels et autres machines à creuser les galeries)
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84305000	Machines et appareils de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage de la terre, des minéraux ou des minerais, autopropulsés, n.d.a.
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84331990	Tondeuses à gazon sans moteur (tondeuses mécaniques)
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84622110	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, à commande numérique, pour le travail des produits plats en métal
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84629180	Presses hydrauliques pour le travail des métaux (sauf à commande numérique et autres que presses à forger, à rouler, à cintrer, dresser ou planer)
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84679900	Parties d'outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur électrique ou non électrique incorporé, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-annex1
-AU 4312B
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84742000	Machines et appareils à concasser, broyer ou pulvériser les matières minérales solides
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84798970	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84798997	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84829190	Billes, galets, rouleaux, aiguilles pour roulements (autres que rouleaux coniques et billes en acier du n° 7326)
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84831021	Manivelles et vilebrequins, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84831029	Manivelles et vilebrequins (autres qu'en acier forgé ou coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84831050	Arbres articulés
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84834051	Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses, pour machines
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	85012000	Moteurs universels, d'une puissance > 37,5 W
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	85030099	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	85071020	Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage)
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	85071080	Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage)
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	85071098	Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, d'un poids > 5 kg, fonctionnant avec électrolyte non-liquide (sauf hors d'usage)
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	85114000	Démarrateurs, même fonctionnant comme génératrices, pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	85115000	Génératrices pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (autres que dynamos-magnétos et démarrateurs fonctionnant comme génératrices)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-2017-12-29-AP-2017-90-act1
-AU 4312B
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
4313Z	Forages et sondages	73043958	Tubes filetés ou filetables dits 'tubes gaz', sans soudure, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en aciers non alliés (sauf zingués)
4313Z	Forages et sondages	73071990	Accessoires de tuyauterie moulés en fer ou acier (sauf fonte)
4313Z	Forages et sondages	82071300	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, avec partie travaillante en carbures métalliques frittés ou en cermets
4313Z	Forages et sondages	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
4313Z	Forages et sondages	84131900	Pompes pour liquides, avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter (sauf pompes pour la distribution de carburants ou lubrifiants, des types utilisés dans les stations-service ou les garages)
4313Z	Forages et sondages	84132000	Pompes à bras pour liquides (sauf les pompes avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319)
4313Z	Forages et sondages	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
4313Z	Forages et sondages	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
4313Z	Forages et sondages	84144010	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute <= 2 m³
4313Z	Forages et sondages	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m³
4313Z	Forages et sondages	84243010	Machines et appareils à jet de sable et appareils à jet simil., à air comprimé
4313Z	Forages et sondages	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
4313Z	Forages et sondages	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
4313Z	Forages et sondages	84304100	Machines de sondage ou de forage de la terre, des minéraux ou des minerais, autopropulsées (à l'excl. des machines montées sur wagons pour réseaux ferroviaires ou sur châssis d'automobiles ou sur camions, et sauf machines à creuser les tunnels et autres machines à creuser les galeries)
4313Z	Forages et sondages	84304900	Machines de sondage ou de forage de la terre, des minéraux ou des minerais non autopropulsées et non hydrauliques (à l'excl. des machines à creuser les tunnels et autres machines à creuser les galeries, et sauf outillage pour emploi à la main)
4313Z	Forages et sondages	84314300	Parties de machines de sondage ou de forage des n° 843041 ou 843049, n.d.a.
4313Z	Forages et sondages	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
4313Z	Forages et sondages	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
4313Z	Forages et sondages	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
4313Z	Forages et sondages	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 4313Z Forages et sondages
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4313Z	Forages et sondages	90158020	Instruments et appareils électroniques de météorologie, d'hydrologie ou de géophysique (à l'excl. des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux ainsi que des instruments et appareils de photogrammétrie)
4313Z	Forages et sondages	90158040	Instruments et appareils électroniques de géodésie, de topographie, d'arpentage, de nivellement et d'hydrographie (à l'excl. des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux ainsi que des instruments et appareils de photogrammétrie)
4313Z	Forages et sondages	90158080	Instruments et appareils d'océanographie (à l'excl. des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres et des niveaux)
4313Z	Forages et sondages	90159000	Parties et accessoires des instruments et appareils de géodésie, de topographie, d'arpentage, de nivellement, de photogrammétrie, d'hydrographie, d'océanographie, d'hydrologie, de météorologie ou de géophysique ainsi que des télémètres, n.d.a.
4313Z	Forages et sondages	90248019	Machines et appareils d'essais des propriétés mécaniques des matériaux, électroniques (autres que les métaux, textiles, papiers et cartons)
4313Z	Forages et sondages	90248090	Machines et appareils d'essais des propriétés mécaniques des matériaux, non électroniques (autres que métaux)
4313Z	Forages et sondages	90249000	Parties et accessoires des machines et appareils d'essais des propriétés mécaniques des matériaux, n.d.a.
4313Z	Forages et sondages	90251920	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, électroniques
4313Z	Forages et sondages	96200010	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	72169180	Profilés en fer ou en aciers non alliés, obtenus ou parachevés à froid à partir de produits laminés plats et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées (à l'excl. des profilés en tôles nervurées)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	73049000	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section autre que circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	73065080	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxydables (autres que tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz, ainsi que les tubes de précision)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	73069000	Tubes, tuyaux et profilés creux [p.ex. rivés, agrafés ou à bords simpl. rapprochés], en fer ou en acier (sauf tubes sans soudure ou soudés et tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	73072980	Accessoires de tuyauterie en aciers inoxydables (sauf accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, moulés, filetés)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	73079319	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, à souder bout à bout, plus grand diamètre extérieur <= 609,6 mm (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf coudes, courbes et brides)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	73079980	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	73082000	Tours et pylônes, en fer ou en acier
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	73084000	Matériel d'échafaudage, de coffrage ou d'étagage, en fer ou en acier (autre que palplanches assemblées et coffrages pour béton, qui présentent les caractéristiques de moules)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étagage, et les produits principalement en tôle)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-0001-0001
-AU 4321A
dans tous locaux
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	73089099	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (sauf tours et pylônes; ponts et éléments de ponts; constructions et parties de constructions en tôle; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étaillage; barrages, vannes, portes-écluses, débarcadères, docks fixes et autres constructions maritimes ou fluviales)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	73101000	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	76169990	Ouvrages en aluminium, non coulés ou non moulés, n.d.a.
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84122180	Moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne (cylindres) (autres que les systèmes hydrauliques)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84133080	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (à l'excl. des pompes d'injection)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84145915	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84145925	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84145995	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84151090	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air du type 'split-system' [systèmes à éléments séparés], du type mural ou pour fenêtres
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84195020	Echangeurs de chaleur fabriqués à partir de fluoropolymères dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 3 cm
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84195080	Échangeurs de chaleur (à l'excl. des chauffe-eau à chauffage instantané ou à accumulation, des chaudières de chauffage central et des appareils dans lesquels l'échange thermique ne s'effectue pas à travers une paroi, ainsi que des échangeurs de chaleur fabriqués à partir de fluoropolymères dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 3 cm)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84212100	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84251900	Palans autres qu'à moteur électrique
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84262000	Grues à tour
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84281020	Ascenseurs et monte-charge, électriques
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84281080	Ascenseurs et monte-charge, non électriques
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84289090	Machines et appareils de levage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84305000	Machines et appareils de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage de la terre, des minéraux ou des minerais, autopropulsés, n.d.a.
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84306900	Machines et appareils de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage de la terre, des minéraux ou des minerais, non autopropulsés, n.d.a.
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84311000	Parties de palans; treuils, cabestans; crics et vérins, n.d.a.
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84629180	Presses hydrauliques pour le travail des métaux (sauf à commande numérique et autres que presses à forger, à rouler, à cintrer, dresser ou planer)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678120171229-AF-2017-00010
AU 4321A
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84629980	Presses autres qu'hydrauliques, pour le travail des métaux (sauf à commande numérique et autres que presses à forger, à rouler, à cintrer, dresser ou planer)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84659600	Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84659600	Machines à fendre, à trancher ou à dérouler, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opération d'usinage sans changement d'outils entre les opérations, du n° 846510)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84672110	Perceuses de tous genres, y compris les perforatrices rotatives: fonctionnant sans source d'énergie extérieure
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84672191	Perceuses de tous genres, y compris les perforatrices rotatives: électropneumatiques
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84672959	Meuleuses et ponceuses (autres que d'angle et qu'à bandes), à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84791000	Machines et appareils pour les travaux publics, le bâtiment ou les travaux analogues, n.d.a.
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84813091	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil., en fonte ou acier
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84818081	Robinets à tournant sphérique, conique ou cylindrique (à l'excl. de la robinetterie sanitaire et des vannes pour radiateurs de chauffage central)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84819000	Parties d'articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauterie, etc., n.d.a.
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	84829190	Billes, galets, rouleaux, aiguilles pour roulements (autres que rouleaux coniques et billes en acier du n° 7326)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	85015100	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	85015381	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 75 kW mais <= 375 kW (à l'excl. des moteurs de traction)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	85016180	Alternateurs, d'une puissance > 7,5 kVA mais <= 75 kVA
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	85044090	Convertisseurs statiques (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités ainsi que chargeurs d'accumulateurs, redresseurs à semi-conducteur polycristallin et autres redresseurs et onduleurs)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	85072080	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	85158010	Machines et appareils électriques pour le soudage ou la projection à chaud des métaux (à l'excl. pour le soudage par résistance, pour le soudage à l'arc ou au jet de plasma et les pistolets à braser décrits autre part)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	85158090	Machines et appareils électriques pour le soudage des matières thermoplastiques (sauf microsoudées de fils du type utilisé dans la fabrication de dispositifs à semi-conducteur)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	85312040	Panneaux indicateurs incorporant des dispositifs à cristaux liquides [LCD] à matrice active (à l'excl. des articles pour véhicules automobiles, bicyclettes ou voies de communication)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	85319000	Parties des appareils électriques de signalisation acoustique ou visuelle n.da. (à l'excl. des parties des appareils pour les véhicules automobiles, les bicyclettes ou les voies de communication)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	85352900	Disjoncteurs, pour une tension >= 72,5 kV
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	85371010	Commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	85371095	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	85371098	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1000 V (autres que les appareils de commutation pour la téléphonie et la télégraphie par fil, les armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, les appareils de commande à mémoire programmable, ainsi que les dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	87051000	Camions-grues (sauf dépanneuses)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	87059090	Véhicules automobiles à usages spéciaux (autres que ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises et sauf camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton et dépanneuses)

Accusé de réception en Préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	90151010	téléètres électroniques
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	90251920	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, électroniques
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	90261089	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, non électroniques (à l'excl. des débitmètres ainsi que des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	90262080	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, non électroniques (à l'excl. des manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique et des instruments et appareils pour la régulation pour le contrôle automatiques)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	90303100	Multimètres pour la mesure de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, sans dispositif enregistreur
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	90303320	Instruments pour la mesure de la résistance
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	90303380	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, sans dispositif enregistreur (à l'excl. des instruments et appareils électroniques, des multimètres, des oscilloscopes et oscillographes, ainsi que des instruments pour la mesure de la résistance)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	90303900	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, avec dispositif enregistreur (à l'excl. des multimètres ainsi que des oscilloscopes et oscillographes)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	90304000	autres instruments et appareils, spécialement conçus pour les techniques de la télécommunication (hypsomètres, kerdométrés, distorsiomètres, psophomètres, par exemple)
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
4321B	Travaux d'installation électrique sur la voie publique	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.
4322A	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	73012000	Profilés en fer ou en acier, obtenus par soudage
4322A	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	73071190	Accessoires de tuyauterie moulés en fonte non malléable (autres que les types utilisés pour canalisations sous pression)
4322A	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étaçage, et les produits principalement en tôle)
4322A	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	84135080	Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)

Accusé de réception en Préfecture
73-20052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4322A	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	84144010	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute <= 2 m ³
4322A	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	84191900	Chauffe-eau non électriques, à chauffage instantané ou à accumulation (à l'excl. des chauffe-eau instantanés à gaz et des chaudières ou générateurs mixtes pour chauffage central)
4322A	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	84198930	Appareils et dispositifs de métallisation sous vide
4322A	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	84306100	Machines et appareils à tasser ou à compacter, non autopropulsés (sauf outillage pour emploi à la main)
4322A	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
4322A	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	84818011	Mélangeurs et mitigeurs sanitaires
4322A	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	84818063	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc., en acier (sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
4322A	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	84822000	Roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques
4322A	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	87042131	autres véhicules automobiles pour le transport de marchandises; à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel); d'un poids en charge maximal n'excédant pas 5 t; à moteur d'une cylindrée excédant 2 500 cm ³ ; neufs
4322A	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	87042139	autres véhicules automobiles pour le transport de marchandises; à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel); d'un poids en charge maximal n'excédant pas 5 t; à moteur d'une cylindrée excédant 2 500 cm ³ ; usagés
4322A	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	90251920	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, électroniques
4322A	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	90262080	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, non électroniques (à l'excl. des manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique et des instruments et appareils pour la régulation pour le contrôle automatiques)
4322B	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	73089051	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
4322B	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
4322B	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	84143089	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW (sauf compresseurs hermétiques ou semi-hermétiques)
4322B	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	84151090	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air du type 'split-system' [systèmes à éléments séparés], du type mural ou pour fenêtres
4322B	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	84158200	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air, avec dispositif de réfrigération mais sans soupape d'inversion du cycle thermique (autres que machines et appareils du type de ceux utilisés pour le confort des personnes dans les véhicules automobiles et ceux formant un seul corps ou du type 'split-system' [systèmes à éléments séparés] du type mural ou pour fenêtres)
4322B	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4322B	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
4322B	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
4322B	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)
4322B	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
4322B	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	84191900	Chauffe-eau non électriques, à chauffage instantané ou à accumulation (à l'excl. des chauffe-eau instantanés à gaz et des chaudières ou générateurs mixtes pour chauffage central)
4322B	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	84681000	Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz
4322B	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
4322B	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	84819000	Parties d'articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauterie, etc., n.d.a.
4322B	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	84834090	Engrenages et roues de friction pour machines (autres que des simples roues et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément et autres qu'embrayages, broches filetées à billes ou à rouleaux et engrenages en général ainsi que des roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément)
4329A	Travaux d'isolation	15180099	Mélanges ou préparations non alimentaires de graisses ou d'huiles animales ou végétales ou de fractions de différentes graisses ou huiles du présent chapitre, n.d.a.
4329A	Travaux d'isolation	25051000	Sables siliceux et sables quartzeux, même colorés
4329A	Travaux d'isolation	27073000	Xyloï (xylènes) contenant > 50% de xylènes (à l'excl. des produits de constitution chimique définie)
4329A	Travaux d'isolation	29291000	Isocyanates
4329A	Travaux d'isolation	32089091	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux (à l'excl. des produits à base de polyesters ou de polymères acryliques ou vinyliques)
4329A	Travaux d'isolation	32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
4329A	Travaux d'isolation	38249100	Mélanges et préparations constitués essentiellement de méthylphosphonate de (5-éthyl-2-méthyl-2-oxido-1,3,2-dioxaphosphinan-5-yl)méthyle et de méthyle et de méthylphosphonate de bis[(5-éthyl-2-méthyl-2-oxido-1,3,2-dioxaphosphinan-5-yl)méthyle]
4329A	Travaux d'isolation	39072099	Polyéthers sous formes primaires (à l'excl. des polyacétals, des polyéther-alcools et du copolymère de 1-chloro-2,3-époxypropane et d'oxyde d'éthylène)
4329A	Travaux d'isolation	39073000	Résines époxydes, sous formes primaires
4329A	Travaux d'isolation	39089000	Polyamides, sous formes primaires (à l'excl. du polyamide-6, -11, -12, -6,6, -6,9, -6,10 ou -6,12)
4329A	Travaux d'isolation	39091000	Résines uréiques et résines de thiourée, sous formes primaires

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
- AU 4329A - Travaux d'isolation
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4329A	Travaux d'isolation	39095010	Polyuréthanes obtenus à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicyclohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide, contenant en poids >= 50% de polymère
4329A	Travaux d'isolation	39095090	Polyuréthanes sous formes primaires (à l'excl. du polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicyclohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide)
4329A	Travaux d'isolation	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étagage, et les produits principalement en tôle)
4329A	Travaux d'isolation	84139100	parties de pompe
4329A	Travaux d'isolation	84148022	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h <= 60 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
4329A	Travaux d'isolation	84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
4329A	Travaux d'isolation	84242000	Pistolets aéroglyphes et appareils similaires
4329A	Travaux d'isolation	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
4329A	Travaux d'isolation	3824 99 86	Mélanges constitués essentiellement de méthylphosphonate de diméthyle, d'oxiranne et de pentaoxyde de diphosphore
4329B	Autres travaux d'installation n.c.a.	84271010	Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m
4329B	Autres travaux d'installation n.c.a.	84281020	Ascenseurs et monte-charge, électriques
4329B	Autres travaux d'installation n.c.a.	84313100	Parties d'ascenseurs, monte-charge ou escaliers mécaniques, n.d.a.
4331Z	Travaux de plâtrerie	84798970	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
4331Z	Travaux de plâtrerie	84798997	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	32141010	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	32141090	Enduits utilisés en peinture
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	35061000	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	35069110	Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	35069190	Autres adhésifs à base de polymères des nos 3901 à 3913 ou de caoutchouc
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	35069900	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	38051010	Essence de térébenthine
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	38051030	Essence de bois de pin
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	38085200	DDT (ISO) (clofénotane [DCI]), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g

Accusé de réception en préfecture
973-28052678-20171229-AP-16790-01 et PVC
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	38085900	Marchandises du n° 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotane [DCI], 1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane); du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényliques; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH(ISO)), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxyde d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO); du 2,4,5-T(ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotane [DCI]), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO).
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	38086100	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	38086200	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	38086900	Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	38089110	Insecticides à base de pyréthrinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	38089210	Fongicides inorganiques présentés à l'état de préparations cupriques (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	38089220	Fongicides inorganiques présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à l'état de préparations cupriques ainsi que des marchandises du n° 380850)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	38089230	Fongicides à base de dithiocarbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques ainsi que des marchandises du n° 380850)

4332A Travaux de menuiserie bois et PVC
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	38089240	Fongicides à base de benzimidazoles, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques ainsi que des marchandises du n° 380850)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	38089250	Fongicides à base de diazoles ou de triazoles, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques ainsi que des marchandises du n° 380850)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	38089260	Fongicides à base de diazines ou de morpholines, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques ainsi que des marchandises du n° 380850)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	38089290	Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques et des produits à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des marchandises du n° 380850)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	38089910	Rodenticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	38140010	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis, à base d'acétate de butyle (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	38140090	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39069090	Polymères acryliques sous formes primaires (à l'excl. du poly[méthacrylate de méthyle], du poly[N-"3-hydroxyimino-1,1-diméthylbutyl"acrylamide], d'un copolymère de 2-diisopropylaminoéthylméthacrylate et de décylméthacrylate sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide, contenant en poids >= 55% de copolymère, d'un copolymère d'acide acrylique et d'acrylate de 2-éthylhexyle contenant en poids >= 10% mais <= 11% d'acrylate de 2-éthylhexyle, d'un copolymère d'acrylonitrile et d'acrylate de méthyle modifié au moyen de polybutadiène-acrylonitrile [NBR], des produits de polymérisation d'acide acrylique, méthacrylate d'alkyle et de petites quantités d'autres monomères destinés à être utilisés comme épaississants dans la production des pâtes pour l'impression des textiles et d'un copolymère d'acrylate de méthyle, d'éthylène et d'un monomère contenant un groupe carboxyle non terminal présent en tant que substituant, contenant en poids >= 50% d'acrylate de méthyle, même mélangé avec de la silice)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39172110	Tubes et tuyaux rigides, en polymères de l'éthylène, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39172190	Tubes et tuyaux rigides, en polymères de l'éthylène (à l'excl. des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39172210	Tubes et tuyaux rigides, en polymères du propylène, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39172290	Tubes et tuyaux rigides, en polymères du propylène (à l'excl. des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 4332A Travaux de menuiserie bois et PVC
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39172310	Tubes et tuyaux rigides, en polymères du chlorure de vinyle, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39172390	Tubes et tuyaux rigides, en polymères du chlorure de vinyle (à l'excl. des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39172900	Tubes et tuyaux rigides, en matières plastiques (à l'excl. des tubes et tuyaux en polymères de l'éthylène, du propylène ou du chlorure de vinyle)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39173100	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, pouvant supporter une pression \geq 27,6 MPa
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39173200	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, sans accessoires
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39173300	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, munis d'accessoires
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39173900	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, renforcés d'autres matières ou associés à d'autres matières (à l'excl. des produits pouvant supporter une pression \geq 27,6 MPa)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39174000	Accessoires pour tubes ou tuyaux [joints, coudes, raccords, p.ex.], en matières plastiques
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39201023	Feuilles en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur \geq 20 micromètres mais \leq 40 micromètres, destinées à la fabrication de film photorésistant pour les semi-conducteurs ou des circuits imprimés
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur \leq 0,125 mm et d'une densité $<$ 0,94
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39202021	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, biaxialement orientés, d'une épaisseur \leq 0,1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39202029	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, d'une épaisseur \leq 0,1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a. (à l'excl. des produits en polymères biaxialement orientés)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39202080	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur $>$ 0,10 mm, n.d.a.
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39203000	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du styrène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39204910	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle non alvéolaires, contenant en poids $<$ 6% de plastifiants, d'une épaisseur \leq 1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs et revêtements de de sols, murs ou plafonds du n° 3918)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39204990	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle non alvéolaires, contenant en poids < 6% de plastifiants, d'une épaisseur > 1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs et revêtements de sols, murs ou plafonds du n° 3918)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39205910	Copolymère d'esters acryliques et méthacryliques non alvéolaires, sous forme de film de pellicule d'une épaisseur <= 150 micromètres
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39205990	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères acryliques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, produits en poly[méthacrylate de méthyle], revêtements de sols, de murs ou de plafonds et d'un copolymère d'esters acryliques et méthacryliques sous forme de film de pellicule d'une épaisseur <= 150 micromètres)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39206100	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polycarbonates non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39206212	Pellicule en poly(éthylène téréphtalate), d'une épaisseur de 72 micromètres ou plus mais n'excédant pas 79 micromètres, destinée à la fabrication de disques magnétiques souples, et feuilles en poly[éthylène téréphtalate] non alvéolaire d'une épaisseur >= 100 micromètres mais <= 150 micromètres, destinées à la fabrication de plaques d'impression photopolymères
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39206219	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en poly[éthylène téréphtalate] non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, d'une épaisseur <= 0,35 mm (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, des pellicules en poly[éthylène téréphtalate] d'une épaisseur >= 72 mais <= 79 micromètres destinées à la fabrication de disques magnétiques souples et des feuilles en poly[éthylène téréphtalate] d'une épaisseur >= 100 mais <= 150 micromètres destinées à la fabrication de plaques d'impression photopolymères)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39206290	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en poly[éthylène téréphtalate] non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, d'une épaisseur > 0,35 mm (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39206300	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyesters non saturés, non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39206900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyesters non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs; produits en polycarbonates, en poly[éthylène téréphtalate] ou non saturés; revêtements de sols, de murs ou de plafonds)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39207100	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en cellulose régénérée non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39207380	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en acétate de cellulose non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs; pellicules en rouleaux ou en bandes; revêtements de sols, de murs ou de plafonds)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39207910	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en fibre vulcanisée, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39207990	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en dérivés non alvéolaires de la cellulose, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits en acétate de cellulose, en fibre vulcanisée, produits auto-adhésifs et revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39209100	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en poly[butyral de vinyle] non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39209200	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyamides non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39209300	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39209400	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines phénoliques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39209921	Feuilles et lames en polyimide non alvéolaire, non enduites, ou seulement enduites ou recouvertes de matières plastiques, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39209928	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation non alvéolaires, n.d.a., non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des feuilles et lames en polyimide, non enduites, ou seulement enduites ou recouvertes de matières plastiques)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39209952	Feuilles en poly(fluorure de vinyle), et feuilles en poly[alcool vinylique] non alvéolaire, biaxialement orientées, non enduites, d'une épaisseur <= 1 mm et contenant en poids >= 97% de poly[alcool vinylique], non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39209959	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition non alvéolaires, n.d.a., non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, des feuilles en poly[fluorure de vinyle], des membranes échangeuses d'ions en matière plastique fluorée destinées à être utilisées dans des cellules d'électrolyse chlore-soude et des feuilles en poly[alcool vinylique], biaxialement orientées, non enduites, d'une épaisseur >= 1 mm et contenant en poids >= 97% de poly[alcool vinylique])
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	39209990	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, n.d.a., non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des articles en produits de polymérisation d'addition, de polymérisation de réorganisation ou de condensation, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39211100	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères alvéolaires du styrène, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39211200	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères alvéolaires du chlorure de vinyle, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39211310	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyuréthanes alvéolaires flexibles, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39211390	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyuréthanes alvéolaires rigides, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39211400	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en cellulose alvéolaire régénérée, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39211900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en polyuréthanes ou en cellulose régénérée ainsi que des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39219010	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyesters, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39219030	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines phénoliques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39219041	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39219043	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39219049	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques non stratifiées, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39219055	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39219060	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	39259010	Accessoires et garnitures destinés à être fixés à demeure aux portes, fenêtres, escaliers, murs ou autres parties de bâtiment, en matières plastiques
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	39259080	Articles d'équipement pour la construction, en matières plastiques, non dénommés ni compris ailleurs:autres-autres
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	40069000	Baguettes, tubes, profilés et formes simil., disques, rondelles et articles simil., en caoutchouc non vulcanisé, même mélangé (à l'excl. des profilés pour le rechapage ainsi que des plaques, feuilles ou bandes qui n'ont pas subi d'autres ouvrages qu'un simple travail de surface ou sont simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44081015	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. en bois de conifères et autres bois de conifères, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44081098	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés, assemblés bord à bord ou en bout, d'une épaisseur <= 6 mm (à l'excl. des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout ainsi que des planchettes destinées à la fabrication de crayons)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44083111	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, en dark red meranti, light red meranti et meranti bakau
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44083121	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, rabotés, en dark red meranti, light red meranti et meranti bakau (sauf collés par assemblage en bout)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44083125	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, poncés, en dark red meranti, light red meranti et meranti bakau (sauf collés par assemblage en bout)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44083130	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, assemblés bord à bord, en dark red meranti, light red meranti et meranti bakau (sauf rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44083915	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, poncés ainsi que collés par assemblage en bout, même rabotés, en white lauan, sipo, limba, okoumé, obeche, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany "Swietenia spp.", palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44083921	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, rabotés, en white lauan, sipo, limba, okoumé, obeche, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany "Swietenia spp.", palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose (sauf collés par assemblage en bout)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44083930	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur <= 6 mm, en white lauan, sipo, limba, okoumé, obeche, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany [Swietenia spp.], palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose (sauf rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44083955	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout (à l'excl. des bois tropicaux ainsi que des bois de conifères)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44083970	Planchettes destinées à la fabrication de crayons, d'une épaisseur <= 6 mm, en abura, afrormosia, ako, alan, andiroba, aningré, avodiré, azobé, balau, balsa, bossé clair, bossé foncé, cativo, cedro, dabema, dibétou, doussié, framiré, freijo, fromager, fuma, geronggang, ilomba, imbuia, ipé, iroko, jaboty, jelutong, jequitiba, jongkong, kapur, kempas, keruing, kosipo, kotibé, koto, louro, maçaranduba, mahogany (sauf 'Swietenia spp. '), makoré, mandioqueira, mansonia, mengkulang, merawan, merbau, merpauh, mersawa, moabi, niangon, nyatoh, onzabili, orey, ovengkol, ozigo, padauk, paldao, palissandre de Guatemala, pau amarelo, pau marfim, pulai, punah, quaruba, ramin, saqui-saqui, sepetir, sucupira, suren, tauari, teak, tiama, tola, white meranti, white seraya et yellow meranti
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44083985	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur <= 1 mm, en abura, afrormosia, ako, alan, andiroba, aningré, avodiré, azobé, balau, balsa, bossé clair, bossé foncé, cativo, cedro, dabema, dibétou, doussié, framiré, freijo, fromager, fuma, geronggang, ilomba, imbuia, ipé, iroko, jaboty, jelutong, jequitiba, jongkong, kapur, kempas, keruing, kosipo, kotibé, koto, louro, maçaranduba, mahogany (sauf 'Swietenia spp. '), makoré, mandioqueira, mansonia, mengkulang, merawan, merbau, merpauh, mersawa, moabi, niangon, nyatoh, onzabili, orey, ovengkol, ozigo, padauk, paldao, palissandre de Guatemala, pau amarelo, pau marfim, pulai, punah, quaruba, ramin, saqui-saqui, sepetir, sucupira, suren, tauari, teak, tiama, tola, white meranti, white seraya et yellow meranti (sauf rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44083995	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, en abura, afrormosia, ako, alan, andiroba, aningré, avodiré, azobé, balau, balsa, bossé clair, bossé foncé, cativo, cedro, dabema, dibétou, doussié, framiré, freijo, fromager, fuma, geronggang, ilomba, imbuia, ipé, iroko, jaboty, jelutong, jequitiba, jongkong, kapur, kempas, keruing, kosipo, kotibé, koto, louro, maçaranduba, mahogany (sauf 'Swietenia spp. '), makoré, mandioqueira, mansonia, mengkulang, merawan, merbau, merpauh, mersawa, moabi, niangon, nyatoh, onzabili, orey, ovengkol, ozigo, padauk, paldao, palissandre de Guatemala, pau amarelo, pau marfim, pulai, punah, quaruba, ramin, saqui-saqui, sepetir, sucupira, suren, tauari, teak, tiama, tola, white meranti, white seraya et yellow meranti
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44083995	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur <= 1 mm, en abura, afrormosia, ako, alan, andiroba, aningré, avodiré, azobé, balau, balsa, bossé clair, bossé foncé, cativo, cedro, dabema, dibétou, doussié, framiré, freijo, fromager, fuma, geronggang, ilomba, imbuia, ipé, iroko, jaboty, jelutong, jequitiba, jongkong, kapur, kempas, keruing, kosipo, kotibé, koto, louro, maçaranduba, mahogany (sauf 'Swietenia spp. '), makoré, mandioqueira, mansonia, mengkulang, merawan, merbau, merpauh, mersawa, moabi, niangon, nyatoh, onzabili, orey, ovengkol, ozigo, padauk, paldao, palissandre de Guatemala, pau amarelo, pau marfim, pulai, punah, quaruba, ramin, saqui-saqui, sepetir, sucupira, suren, tauari, teak, tiama, tola, white meranti, white seraya et yellow meranti (sauf rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44083995	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur > 1 mm (à l'excl. des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, des bois tropicaux et des bois de conifères)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44089085	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur <= 1 mm (à l'excl. des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, des bois tropicaux et des bois de conifères)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44089095	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur > 1 mm (à l'excl. des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, des bois tropicaux et des bois de conifères)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44101110	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, bruts ou simpl. poncés (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	44101130	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	44101150	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	44101190	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf bruts ou simpl. poncés, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine ou de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques et à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44101210	Panneaux dits 'oriented strand board' [OSB], en bois, bruts ou simpl. poncés
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44101290	Panneaux dits 'oriented strand board' [OSB], en bois (sauf bruts ou simpl. poncés)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44101900	Panneaux dits 'waferboard' et panneaux simil., en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (à l'excl. des panneaux de particules, des panneaux dits 'oriented strand board', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	44109000	Panneaux en fragments provenant de la bagasse, bambou ou paille de céréales ou en autres matières ligneuses, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf en bois ainsi que des panneaux de fibres, des panneaux cellulaires, des panneaux de particules plaqués et des panneaux constitués par des matières ligneuses agglomérées avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44111210	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne "MDF", d'une épaisseur <= 5 mm, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44111290	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne "MDF", d'une épaisseur <= 5 mm, ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44111310	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne "MDF", d'une épaisseur > 5 mm mais <= 9 mm, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44111390	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne "MDF", d'une épaisseur > 5 mm mais <= 9 mm, ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44111410	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne "MDF", d'une épaisseur > 9 mm, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	44111490	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne "MDF", d'une épaisseur > 9 mm, ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44119210	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique > 0,8 g/cm ³ , non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois dont les faces sont des panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44119290	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique > 0,8 g/cm ³ , ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44119310	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique > 0,5 g/cm ³ et <= 0,8 g/cm ³ , non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneau de fibres et panneaux reconnaissables comme parties de meubles)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44119390	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique > 0,5 g/cm ³ mais <= 0,8 g/cm ³ , ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme parties de meubles)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44119410	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique <= 0,5 g/cm ³ , non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme parties de meubles)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44119490	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique <= 0,5 g/cm ³ , ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme parties de meubles)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44121000	Bois en bambou contre-plaqués, plaqués, et bois stratifiés simil. en bambou, ne contenant pas de panneaux de particules, sans âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des panneaux pour parquets, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44123110	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois d'une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en dark red meranti, light red meranti, white lauan, sipo, limba, obeche, okoumé, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany "Swietenia spp.", palissandre de Rio, palissandre de Para ou palissandre de Rose (à l'excl. des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44123190	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre (à l'excl. des bois d'okoumé, dark red meranti, light red meranti, white lauan, sipo, limba, obeche, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany "Swietenia spp.", palissandre de Rio, palissandre de Para ou palissandre de Rose, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44123300	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois autre que de conifères, des espèces aulne (Alnus spp.), frêne (Fraxinus spp.), hêtre (Fagus spp.), bouleau (Betula spp.), cerisier (Prunus spp.), châtaignier (Castanea spp.), orme (Ulmus spp.), eucalyptus (Eucalyptus spp.), caryer (Carya spp.), marronnier (Aesculus spp.), tilleul (Tilia spp.), érable (Acer spp.), chêne (Quercus spp.), platane (Platanus spp.), peuplier (Populus spp.), robinier (Robinia spp.), tulipier (Liriodendron spp.) ou noyer (Juglans spp.), à l'excl. des bois de bambou, des panneaux en bois dits "densifiés", des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)

Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU

Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44123400	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois autre que de conifères non dénommés dans le n°4412 33, à l'excl. des bois de bambou, des panneaux en bois dits "densifiés", des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44123900	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm (à l'excl. de bambou, des bois contre-plaqués des sous-positions 441231 et 441232, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44129410	Bois plaqués et bois stratifiés simil., ayant au moins un pli extérieur en bois autres que les bois de conifères, à âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. de bambou, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux dits 'densifiés', des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44129490	Bois plaqués et bois stratifiés simil., à âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. de bambou, des bois stratifiés ayant au moins un pli extérieur en bois autres que les bois de conifères, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	44129930	Bois plaqués et bois stratifiés simil., contenant au moins un panneau de particules, sans âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. de bambou, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44129940	Bois plaqués et bois stratifiés simil., ayant au moins un pli extérieur en aulne, frêne, hêtre, bouleau, châtaignier, orme, hickory, charme, tilleul, érable, chêne, platane, peuplier, robinier (acacia), noyer, merisier, tulipier ou marronnier, ne contenant pas de panneaux de particules et sans âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. des panneaux de particules constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44129950	Bois plaqués et bois stratifiés simil., ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères, ne contenant pas de panneaux de particules et sans âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. d'aulne, frêne, hêtre, bouleau, châtaignier, orme, hickory, charme, tilleul, érable, chêne, platane, peuplier, robinier (acacia), noyer, merisier, tulipier ou marronnier, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	44129985	BOIS PLAQUES ET BOIS STRATIFIES SIMIL., NE CONTENANT PAS DE PANNEAUX DE PARTICULES ET SANS AME PANNEAUTE, LATTEE OU LAMELLEE (A L'EXCL. DU BOIS AYANTAUMOINS UN PLI EXTERIEUR EN BOIS AUTRES QUE DE CONIFERES, DE BAMBOO, DES BOIS CONTRE-PLAQUES CONSTITUES E

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	68029990	Pierres de taille ou de construction (sauf pierres calcaires, granit et ardoise), de toutes formes, polies, décorées ou autrement travaillées, d'un poids net < 10 kg; sculptures réalisées à partir de ces pierres (sauf ouvrages du n° 680210; articles en basalte fondu ou en stéatite céramique; boutons; bijouterie de fantaisie; appareils d'horlogerie ou d'éclairage et leurs parties; objets d'art originaux sculptés)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	68061000	Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil., même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	68062090	Vermiculite expansée, mousse de scories et produits minéraux simil. expansés, même mélangés entre eux (autres qu'argiles expansées)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	68069000	Mélanges et ouvrages en matières minérales à usage d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son (sauf laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil.; vermiculite expansée, argile expansée, mousse de scories et produits minéraux simil. expansés; produits en béton léger, amiante ou base d'amiante, amiante-ciment, cellulose-ciment ou simil.; articles en céramique)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	68080000	Panneaux, planches, carreaux, blocs et articles simil., en fibres végétales, en paille ou en copeaux, plaquettes, particules, sciures ou autres déchets de bois, agglomérés avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux (sauf articles en amiante-ciment, cellulose-ciment et produits simil.)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	68091100	Planches, plaques, panneaux, carreaux et articles simil., en plâtre ou en compositions à base de plâtre, non ornementés, revêtus ou renforcés de papier ou de carton uniquement (sauf ouvrages à liaison en plâtre à usage d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	68091900	Planches, plaques, panneaux, carreaux et articles simil., en plâtre ou en compositions à base de plâtre, non ornementés (sauf revêtus ou renforcés de papier ou de carton uniquement et sauf ouvrages à liaison en plâtre à usage d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son)
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	69101000	Éviers, lavabos, colonnes de lavabos, baignoires, bidets, cuvettes d'aisance, réservoirs de chasse, urinoirs et appareils fixes simil. pour usages sanitaires, en porcelaine (sauf porte-savon, porte-éponge, porte-brosse à dents, porte-serviettes et porte-papier hygiénique)
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	69109000	Éviers, lavabos, colonnes de lavabos, baignoires, bidets, cuvettes d'aisance, réservoirs de chasse, urinoirs et appareils fixes simil. pour usages sanitaires en céramique (autres qu'en porcelaine et sauf porte-savon, porte-éponge, porte-brosse à dents, porte-serviettes et porte-papier hygiénique)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	70031210	Plaques ou feuilles en verre d'optique dit 'coulé', colorées dans la masse, opacifiées, plaquées [doublées], ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillées (autres qu'armées)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	70031291	Plaques ou feuilles en verre dit 'coulé', à couche non réfléchissante, mais non autrement travaillées (autres qu'armées et en verre d'optique)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	70031299	Plaques et feuilles en verre coulé, colorées dans la masse, opacifiées, plaquées (doublées) ou à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillées (autres qu'en verre d'optique ou qu'en verre armé)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	70031910	Plaques ou feuilles en verre d'optique, dit 'coulé' mais non autrement travaillé (autres que colorées dans la masse, opacifiées, plaquées [doublées], ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante et autres qu'armées)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	70031990	Plaques ou feuilles en verre, dit 'coulé', mais non autrement travaillé (autres qu'en verre d'optique ou qu'en verre coloré dans la masse, opacifié, plaqué [doublé], ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante et sauf en verre armé)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	70032000	Plaques et feuilles en verre dit 'coulé', armées, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillées
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	70033000	Profilés en verre, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillés

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	70042091	Feuilles en verre étiré ou soufflé, à couche non réfléchissante, mais non autrement travaillé (à l'excl. des articles en verre d'optique)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	70042099	Feuilles en verre étiré ou soufflé, coloré dans la masse, opacifié, plaqué [doublé] ou à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillé (à l'excl. des articles en verre d'optique)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	70049080	Feuilles en verre étiré ou soufflé, mais non autrement travaillé (à l'excl. des articles en verre coloré dans la masse, opacifié, plaqué [doublé] ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante ainsi que des articles en verre d'optique)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	70051005	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche non réfléchissante, mais non autrement travaillée (sauf armée)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	70051025	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur <= 3,5 mm (sauf armée)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	70051030	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 3,5 mm mais <= 4,5 mm (sauf armée)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	70051080	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (sauf armée)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	70052125	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci sur une ou deux faces], colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur <= 3,5 mm (autre qu'armée et autre qu'à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	70052130	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci sur une ou deux faces], colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie, mais non autrement travaillée, épaisseur > 3,5 mm mais <= 4,5 mm (autre qu'armée et autre qu'à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	70052180	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci sur une ou deux faces], colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée et autre qu'à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	70052925	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], non autrement travaillée, d'une épaisseur <= 3,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	70052935	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], non autrement travaillée, d'une épaisseur > 3,5 mm mais <= 4,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	70052980	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	70053000	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, armée, mais non autrement travaillée
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	70060010	Plaques, feuilles ou profilés en verre d'optique, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, courbé, biseauté, gravé, percé, émaillé ou autrement travaillé mais non encadré ni associé à d'autres matières (sauf verre de sécurité, vitrage isolant à parois multiples et verre sous la forme de miroirs)

Accusé de réception en préfecture
973 28052678-2017-12-29-AP-1007-90-Bois et PVC
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	70060090	Verre des nos 7003, 7004 ou 7005, courbé, biseauté, gravé, percé, émaillé ou autrement travaillé, mais non encadré ni associé à d'autres matières: autres que verres d'optique
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	70071910	Verre trempé de sécurité, émaillé
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	70071920	Verre trempé de sécurité, coloré dans la masse, opacifié, plaqué (doublé) ou à couche absorbante ou réfléchissante (sauf de dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles et tracteurs, les véhicules aériens, bateaux et autres véhicules, et sauf le verre de lunetterie et le verre d'horlogerie)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	70071980	Verre trempé de sécurité (autre que coloré dans la masse, opacifié, plaqué (doublé) ou à couche absorbante ou réfléchissante et sauf dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles et tracteurs, les véhicules aériens, bateaux et autres véhicules, et sauf le verre de lunetterie et le verre d'horlogerie)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	70072900	Verre formé de feuilles contrecollées, de sécurité (autres que des dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules et sauf vitrages isolants à parois multiples)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	70080020	Vitrages isolants à parois multiples, colorés dans la masse, opacifiés, plaqués [doublés] ou à couche absorbante ou réfléchissante
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	70080081	Vitrages isolants formés de deux plaques de verre scellées hermétiquement sur leur pourtour par un joint et séparées par une couche d'air, d'autre gaz ou de vide (autres que colorés dans la masse, opacifiés, plaqués [doublés] ou à couche absorbante ou réfléchissante)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	70080089	Vitrages isolants à deux parois séparées par des fibres de verre, ou à trois couches ou plus (autres que colorés dans la masse, opacifiés, plaqués [doublés] ou à couche absorbante ou réfléchissante)
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	70099100	Miroirs en verre autres que miroirs rétroviseurs pour véhicules-non encadrés
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	70200080	Ouvrages en verre, n.d.a.
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72081000	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, présentant des motifs en relief obtenus directement lors du laminage
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72082500	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 4,75 mm, décapés (sans motifs en relief)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72082600	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm, décapés (sans motifs en relief)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72082700	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur < 3 mm, décapés (sans motifs en relief)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72083700	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 4,75 mm mais <= 10 mm (sans motifs en relief, et autres que décapés)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72083800	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm (sans motifs en relief, et autres que décapés)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72083900	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur < 3 mm (sans motifs en relief, et autres que décapés)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72085291	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 2050 mm, non enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur >= 4,75 mm mais <= 10 mm, sans motifs en relief

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 4332A
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72085299	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 2050 mm mais >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur >= 4,75 mm mais <= 10 mm, sans motifs en relief (à l'excl. des produits laminés sur les quatre faces ou en cannelures fermées d'une largeur <= 1 250 mm)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72085390	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm, sans motifs en relief (à l'excl. des produits laminés sur les quatre faces ou en cannelures fermées d'une largeur <= 1250 mm et d'une épaisseur >= 4 mm)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72085400	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur < 3 mm (sans motifs en relief)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72091500	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à froid, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 3 mm
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72091690	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à froid, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur > 1 mm mais < 3 mm (sauf produits dits "magnétiques")
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72091810	Produits laminés plats dits "magnétiques", en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à froid, d'une épaisseur < 0,5 mm
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72092500	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à froid, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 3 mm
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72092690	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à froid, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur > 1 mm mais < 3 mm (à l'excl. des produits laminés plats dits "magnétiques")
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72122000	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués électrolytiquement
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72123000	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72149110	Barres en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminées à chaud ou filées à chaud ou extrudées à chaud, contenant en poids < 0,25% de carbone, de section rectangulaire (à l'excl. des barres en acier de décolletage ainsi que des barres comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72149190	Barres en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminées ou filées à chaud ou extrudées à chaud, contenant en poids >= 0,25% de carbone, de section rectangulaire (à l'excl. des barres en acier de décolletage ainsi que des barres comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage)
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	72159000	Barres en fer ou en aciers non alliés, obtenues ou parachevées à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées ou obtenues à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a.
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72191410	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, enroulés, épaisseur < 3 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72191490	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, enroulés, épaisseur < 3 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72192300	Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, non enroulés, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
AU 4332A Travaux de menuiserie bois et PVC
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72192400	Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, non enroulés, d'une épaisseur < 3 mm
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72193210	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72193290	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72193310	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur > 1 mm mais < 3 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72193390	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur > 1 mm mais < 3 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72193410	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 0,5 mm mais <= 1 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72193490	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 0,5 mm mais <= 1 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72202021	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 3 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72202029	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 3 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72202041	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur > 0,35 mm mais < 3 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72202049	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur > 0,35 mm mais < 3 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72202081	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur <= 0,35 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72202089	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur <= 0,35 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72209020	Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, perforés
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72209080	Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, non perforés
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72224010	Profilés en aciers inoxydables, simpl. laminés ou filés ou extrudés à chaud
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72224050	Profilés en aciers inoxydables, simpl. obtenus ou parachevés à froid
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72224090	Profilés en aciers inoxydables, obtenus ou parachevés à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées ou simpl. forgés ou forgés ou autrement obtenus à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a.
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72269910	Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid et zingués électrolytiquement (sauf en aciers à coupe rapide ou aciers au silicium dits "magnétiques")
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72269930	Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid et zingués (sauf zingués électrolytiquement et sauf aciers à coupe rapide ou aciers au silicium dits "magnétiques")
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	72269970	Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid et autrement traités (sauf zingués et produits en aciers à coupe rapide ou aciers au silicium dits "magnétiques")

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 4332A - Travaux de menuiserie bois et PVC
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73043120	Tubes de précision, sans soudure, de section circulaire, en fer ou en aciers non alliés, étirés ou laminés à froid (à l'excl. des tubes des types utilisés pour les oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73043180	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en aciers non alliés, étirés ou laminés à froid (à l'excl. des tubes des types utilisés pour les oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz ainsi que des tubes de précision)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73043910	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier non allié, non étirés ou laminés à froid, bruts, droits et à paroi d'épaisseur uniforme, destinés exclusivement à la fabrication de tubes, tuyaux et profilés creux de sections différentes et d'épaisseurs de parois différentes
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73043992	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en aciers non alliés, non étirés ou laminés à froid, de diamètre extérieur <= 168,3 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction du pétrole ou du gaz; ouvrages des n° 7304 39 10 à 7304 39 58)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73043993	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en aciers non alliés, non étirés ou laminés à froid, de diamètre extérieur > 168,3 mm mais <= 406,4 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction du pétrole ou du gaz; ouvrages des n° 7304 39 10 à 7304 39 58)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73043998	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en aciers non alliés, non étirés ou laminés à froid, diamètre extérieur > 406,4 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction du pétrole ou du gaz; ouvrages des n° 7304 39 52 et 7304 39 58)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73044100	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, étirés ou laminés à froid (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73044910	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, non étirés ou laminés à froid, bruts, droits et à paroi d'épaisseur uniforme, destinés exclusivement à la fabrication de tubes de sections différentes et à parois d'épaisseurs différentes
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73044993	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, non étirés ou laminés à froid, diamètre extérieur <= 168,3 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction du pétrole ou du gaz; ouvrages du n° 7304 49 10)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73044995	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, non étirés ou laminés à froid, diamètre extérieur > 168,3 mm mais <= 406,4 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction du pétrole ou du gaz; ouvrages du n° 7304 49 10)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73044999	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, non étirés ou laminés à froid, diamètre extérieur > 406,4 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction du pétrole ou du gaz; ouvrages du n° 7304 49 10)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73045112	Tubes et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxidables, étirés ou laminés à froid, droits et à paroi d'épaisseur uniforme, à teneur en poids en carbone de 0,9 à 1,15% et en chrome de 0,5 à 2%, également avec une teneur en poids en molybdène <= 0,5%, longueur <= 0,5 m (sauf ouvrages des n° 730419 à 730429)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73045118	Tubes et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxidables, étirés ou laminés à froid, droits et à paroi d'épaisseur uniforme, à teneur en poids en carbone de 0,9 à 1,15% et en chrome de 0,5 à 2%, également avec une teneur en poids en molybdène <= 0,5%, de longueur > 0,5 m (sauf ouvrages des n° 730419 à 730429)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73045189	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxydables, étirés ou laminés à froid (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction de pétrole ou de gaz; tubes de précision; tuyaux et profilés creux droits et à paroi d'épaisseur uniforme, à teneur en poids en carbone de 0,9 à 1,15%, en chrome de 0,5 à 2% et en molybdène <= 0,5%)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73045910	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxydables, non étirés ou laminés à froid, bruts, droits, à paroi d'épaisseur uniforme, destinés exclusivement à la fabrication de tubes et tuyaux de sections différentes et à parois d'épaisseurs différentes
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73045932	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxydables, non étirés ou laminés à froid, droits et à paroi d'épaisseur uniforme, en aciers alliés à teneur en poids en carbone de 0,9% à 1,15%, en chrome de 0,5% à 2% et en molybdène <= 0,5%, longueur <= 0,5 m (sauf ouvrages des n° 730419 à 730429 et 7304 59 10)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73045938	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxydables, non étirés ou laminés à froid, droits et à paroi d'épaisseur uniforme, en aciers alliés à teneur en poids en carbone de 0,9% à 1,15%, en chrome de 0,5% à 2% et en molybdène <= 0,5%, longueur > 0,5 m (sauf ouvrages des n° 730419 à 730429 et 7304 59 10)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73045992	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxydables, non étirés ou laminés à froid, diamètre extérieur <= 168,3 mm (à l'excl. des tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz ainsi que des ouvrages des n° 7304 59 10 à 7304 59 38)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73045993	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxydables, non étirés ou laminés à froid, diamètre extérieur > 168,3 mm à 406,4 mm (à l'excl. des tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz ainsi que des ouvrages des n° 7304 59 10 à 7304 59 38)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73045999	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxydables, non étirés ou laminés à froid, diamètre extérieur > 406,4 mm (à l'excl. des tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz ainsi que des ouvrages des n° 7304 59 10 à 7304 59 38)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73049000	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section autre que circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73053100	Tubes et tuyaux, de section circulaire, d'un diamètre extérieur > 406,4 mm, en fer ou en acier, soudés longitudinalement (sauf tubes et tuyaux des types utilisés pour les oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73053900	Tubes et tuyaux, de section circulaire, d'un diamètre extérieur > 406,4 mm, en fer ou en acier, soudés (sauf soudés longitudinalement et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73059000	Tubes et tuyaux de section circulaire, d'un diamètre extérieur > 406,4 mm, en produits laminés plats en fer ou en acier (sauf soudés et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	73065080	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxydables (autres que tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz, ainsi que les tubes de précision)
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	73071990	Accessoires de tuyauterie autres qu'en fonte non malléable-autres qu'en fonte malléable

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 4332A Travaux de menuiserie bois et pvc
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	73079319	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, à souder bout à bout, plus grand diamètre extérieur <= 609,6 mm (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf coudes, courbes et brides)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73084000	Matériel d'échafaudage, de coffrage ou d'étayage, en fer ou en acier (autre que palplanches assemblées et coffrages pour béton, qui présentent les caractéristiques de moules)
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	73089059	Constructions et parties de constructions en fer ou en acier, uniquement ou principalement en tôle, n.d.a. (à l'excl. des portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils et des panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée et d'une âme isolante)
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étayage, et les produits principalement en tôle)
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	73089099	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (sauf tours et pylônes; ponts et éléments de ponts; constructions et parties de constructions en tôle; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étayage; barrages, vannes, portes-écluses, débarcadères, docks fixes et autres constructions maritimes ou fluviales)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73121020	Torons et câbles en aciers inoxydables (sauf produits isolés pour l'électricité et sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73121061	Torons en fer ou aciers autres qu'inoxidables, plus grande dimension de la coupe transversale > 3 mm, non revêtus (sauf produits isolés pour l'électricité et sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73121065	Torons en fer ou aciers autres qu'inoxidables, plus grande dimension de la coupe transversale > 3 mm, zingués (sauf produits isolés pour l'électricité et sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73121081	Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 3 mm mais <= 12 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73121083	Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 12 mm mais <= 24 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73121098	Câbles, y.c. câbles clos, en fer ou aciers autres qu'inoxidables, plus grande dimension de la coupe transversale > 3 mm (sauf non revêtus ou simpl. zingués, produits isolés pour l'électricité, sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles et sauf câbles et câbles clos zingués)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73151200	Chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier (autres qu'à rouleaux)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73151900	Parties de chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73158100	Chaînes à maillons à étais en fonte, fer ou acier
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73158200	Chaînes en fonte, fer ou acier, à maillons soudés (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes et à maillons à étais)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73158900	Chaînes et chaînettes en fonte, fer ou acier (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes, à maillons à étais, à maillons soudés, et leurs parties; chaînes et chaînettes de montres, d'horloges ou de bijouterie; chaînes dentées et à scie; chenilles, chaînes à entraînement pour transporteurs; chaînes à pinces pour matériel de l'industrie textile; dispositifs de sécurité à chaînes pour verrouiller les portes; chaînes d'arpenteur)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73170020	Pointes de tréfilerie en fer ou en acier, présentées en bandes ou en rouleaux

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	73170060	Pointes, clous, crampons, agrafes ondulées ou biseautées et articles simil., en fils de fer d'acier (à l'excl. des pointes encollées, en bandes ou en rouleaux et des agrafes présentées en barrettes)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73170080	Pointes, clous, punaises, crampons appointés, agrafes ondulées ou biseautées et articles simil., en fonte, fer ou acier (sauf de tréfilerie et agrafes présentées en barrettes)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73181100	Tire-fond en fonte, fer ou acier
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73181210	Vis à bois en aciers inoxydables (autres que tire-fond)
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	73181290	Vis à bois en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxidables (autres que tire-fond)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73181300	Crochets et pitons à pas de vis en fonte, fer ou acier
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73181410	Vis autotaraudeuses en aciers inoxydables (autres que vis à bois)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73181491	Vis à tôles, autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxidables
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73181499	Vis autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxidables (autres que vis à tôles et vis à bois)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73181520	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous et rondelles, pour la fixation des éléments de voies ferrées (sauf tire-fond)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73181535	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73181542	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73181548	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers d'une résistance à la traction de 800 Mpa ou plus (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73181552	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73181558	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73181562	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73181568	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73181575	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73181582	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73181588	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de 800 MPa ou plus (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)

Accusé de réception en préfecture
973 28052678-2017-12-29-AP-1007-001-01
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73181595	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73181631	Écrous à sertir, en aciers inoxydables
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73181639	Écrous en aciers inoxydables (à l'excl. des écrous à sertir)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73181640	Écrous à sertir, en fonte, fer ou acier (autres qu'en aciers inoxydables)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73181660	Écrous de sécurité, en fonte, fer ou acier (autres qu'en aciers inoxydables)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73181692	Écrous en fonte, fer ou acier, de diamètre intérieur <= 12 mm (autres qu'en aciers inoxydables, et sauf écrous à sertir et écrous de sécurité)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73181699	Écrous en fonte, fer ou acier, de diamètre intérieur > 12 mm (autres qu'en aciers inoxydables et sauf écrous à sertir et écrous de sécurité)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73181900	Articles de boulonnerie et de visserie, filetés, en fonte, fer ou acier, n.d.a.
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73182100	Rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage, en fonte, fer ou acier
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73182200	Rondelles en fonte, fer ou acier (sauf rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73182300	Rivets en fonte, fer ou acier (autres que rivets tubulaires ou rivets à deux pièces tubulaires destinés à des usages divers)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73182400	Goupilles, chevilles et clavettes en fonte, fer ou acier
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	73182900	Articles de boulonnerie et de visserie non filetés, en fonte, fer ou acier, n.d.a.
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	73241000	Éviers et lavabos en aciers inoxydables
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73269040	Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises, en fer ou en acier (à l'excl. des conteneurs spécialement conçus pour un ou plusieurs moyens de transport)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	73269060	Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages pour l'industrie du bâtiment, n.d.a., en fer ou en acier
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	74151000	Pointes et clous, punaises, crampons appointés, agrafes et simil., en cuivre ou avec tige en fer ou en acier et tête en cuivre (sauf agrafes présentées en barrettes)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	74152100	Rondelles (y.c. les rondelles destinées à faire ressort), en cuivre
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	74152900	Boulons, rivets, goupilles, chevilles, clavettes et simil., non filetés, en cuivre (sauf rondelles [y.c. les rondelles destinées à faire ressort])
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	74153300	Vis, boulons, écrous et articles simil., filetés, en cuivre (à l'excl. des crochets et pitons à pas de vis, des tire-fond, des bouchons métalliques, bondes et articles simil., filetés)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	74153900	Crochets à pas de vis, vis à oeillet, tampons et articles simil., filetés, en cuivre (sauf vis ordinaires et sauf boulons et écrous)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	74199990	Ouvrages en cuivre, n.d.a.
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	76041090	Profilés en aluminium non allié, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	76042990	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a.
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	79050000	Tôles, feuilles et bandes, en zinc
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	83014011	Serrures à cylindres des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	83014019	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	83016000	Parties des cadenas, serrures et verrous, ainsi que des fermoirs et montures-fermoirs, avec serrure, en métaux communs, n.d.a.
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	83021000	Charnières de tous genres, y.c. les paumelles et pentures, en métaux communs
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	83022000	Roulettes avec monture en métaux communs
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	83024110	Garnitures, ferrures et simil., pour portes, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	83024190	Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	83024200	Garnitures, ferrures et simil., pour meubles, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières et roulettes)
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84144010	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute $\leq 2 \text{ m}^3$
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute $> 2 \text{ m}^3$
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84148022	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression $\leq 15 \text{ bar}$, d'un débit/h $\leq 60 \text{ m}^3$ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84148028	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression $\leq 15 \text{ bar}$, d'un débit/h $> 60 \text{ m}^3$ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84148051	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression $> 15 \text{ bar}$, d'un débit/h $\leq 120 \text{ m}^3$ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84148059	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression $> 15 \text{ bar}$, d'un débit/h $> 120 \text{ m}^3$ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84148073	Compresseurs volumétriques rotatifs à un seul arbre (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84148075	Compresseurs volumétriques rotatifs à plusieurs arbres, à vis (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 4332A
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84148078	Compresseurs volumétriques rotatifs à plusieurs arbres, autres qu'à vis (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables et sauf compresseurs volumétriques rotatifs à vis)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84149000	Parties de pompes à air ou à vide, de compresseurs d'air ou d'autres gaz et de ventilateurs, de hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, n.d.a.
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84151010	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air, formant un seul corps, du type mural ou pour fenêtres
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84151090	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air du type "split-system" [systèmes à éléments séparés], du type mural ou pour fenêtres
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84193200	Séchoirs pour le bois, les pâtes à papier, papiers ou cartons
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84219910	Parties des machines et appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a. (à l'excl. des parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84219990	Parties des machines et appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a. (à l'excl. des parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84229090	Parties de machines à emballer ou emballer les marchandises et autres machines et appareils du n° 8422, n.d.a. (à l'excl. des parties pour machines à laver la vaisselle)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84251100	Palans à moteur électrique
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84251900	Palans autres qu'à moteur électrique
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84253100	Treuil et cabestans, à moteur électrique
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84253900	Treuil et cabestans, autres qu'à moteur électrique
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84261100	Ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84261200	Portiques mobiles sur pneumatiques et chariots-cavaliers

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84261900	Ponts roulants, grues portiques, portiques de déchargement et ponts-grues (à l'excl. des ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes, portiques mobiles sur pneumatiques, chariots-cavaliers et grues sur portiques)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84262000	Grues à tour
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84263000	Grues sur portiques
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84264100	Bigues et chariots-grues et autres machines et appareils autopropulsés, sur pneumatiques (à l'excl. des grues automotrices, portiques mobiles se déplaçant sur pneumatiques et sauf chariots-cavaliers)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84269110	Grues hydrauliques conçues pour être montées sur un véhicule routier, pour le chargement ou le déchargement du véhicule
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84269190	Grues conçues pour être montées sur un véhicule routier (à l'excl. des grues hydrauliques pour le chargement ou le déchargement du véhicule)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84269900	Bigues; grues à câbles et blondins et autres grues (sauf ponts roulants, grues portiques, grues sur portiques, portiques de déchargement, ponts-grues, chariots-cavaliers, grues à tour, chariot-grues, grues autopropulsées et grues conçues pour être montées sur un véhicule routier)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84271010	Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84272011	Chariots-gerbeurs tous terrains, autopropulsés, élevant à une hauteur >= 1 m
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84289090	Machines et appareils de levage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84311000	Parties de palans; treuils, cabestans; crics et vérins, n.d.a.
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84313100	Parties d'ascenseurs, monte-charge ou escaliers mécaniques, n.d.a.
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84603100	Machines à affûter, pour le travail des métaux, à commande numérique
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84603900	Machines à affûter, pour le travail des métaux (autres qu'à commande numérique)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84651090	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, à reprise automatique de la pièce entre chaque opération
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	84652000	Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84652000	Machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à moulurer, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations du n° 8465 10)

Accusé de réception en préfecture
973-28052678-20171229-AP-167-90-01-01
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	84652000	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84659110	Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., à ruban (à l'excl. des outils pour emploi à la main)
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	84659120	Scies circulaires pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des outils pour emploi à la main)
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	84659190	Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des outils pour emploi à la main, des machines à ruban et des scies circulaires)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84659200	Machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à moulurer, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations du n° 8465 10)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84659300	Machines à meuler, à poncer ou à polir, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations du n° 8465 10)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84659400	Machines à cintrer ou à assembler, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main, et des machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations du n° 8465 10)
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	84659500	Machines à percer ou à mortaiser, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opération d'usinage sans changement d'outils entre les opérations, du n° 846510)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84659600	Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84659600	Machines à fendre, à trancher ou à dérouler, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opération d'usinage sans changement d'outils entre les opérations, du n° 846510)
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	84659900	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler; centres d'usinage)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84661020	Mandrins, pinces et douilles servant de porte-outils, pour machines-outils, y.c. pour l'outillage à main de tous types
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84661031	Porte-outils pour tours (sauf mandrins, pinces et douilles)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84661038	Porte-outils, pour machines-outils, y.c. l'outillage à main de tous types (sauf pour tours, mandrins, pinces et douilles)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84661080	Filières à déclenchement automatique pour machines-outils
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84662020	Porte-pièces pour machines outils sous forme de montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84662091	Porte-pièces pour tours (sauf montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84662098	Porte-pièces pour machines-outils (sauf pour tours et sauf montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84663000	Dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur machines-outils, n.d.a.
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84669220	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., coulés ou moulés en fonte, fer ou acier, n.d.a.
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84669280	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84671190	Outils pneumatiques pour emploi à la main, rotatifs (autres que pour le travail des métaux)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84671900	Outils pneumatiques, pour emploi à la main (à l'excl. des outils rotatifs)
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84672191	Perceuses électropneumatiques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	84672199	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (autres que machines électropneumatiques)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84672230	Scies circulaires à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84672951	Meuleuses d'angle, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	84672953	Ponceuses à bandes, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	84672959	Meuleuses et ponceuses (autres que d'angle et qu'à bandes), à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84672970	Rabots, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84672980	Cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84679100	Parties de tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur électrique ou non électrique incorporé, n.d.a.
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84679200	Parties d'outils pneumatiques pour emploi à la main, n.d.a.

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84679900	Parties d'outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur électrique ou non électrique incorporé, n.d.a.
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84793090	Machines et appareils pour le traitement du bois ou du liège (autres que les appareils de séchage, pistolets aéroglyphes et appareils simil., et sauf machines-outils et presses pour la fabrication de panneaux de particules ou de fibres)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84798970	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84798997	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84799015	Parties de machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84799020	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des parties de machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84811005	Détendeurs combinés avec filtres ou lubrificateurs
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84811019	Détendeurs en fonte ou en acier (non combinés avec des filtres ou lubrificateurs)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	84811099	Détendeurs en métaux non-ferreux (non combinés avec des filtres ou lubrificateurs)
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	84818011	Mélangeurs et mitigeurs sanitaires
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85011010	Moteurs synchrones, d'une puissance <= 18 W
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85011091	Moteurs universels, d'une puissance <= 37,5 W
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85011099	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 37,5 W
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85012000	Moteurs universels, d'une puissance > 37,5 W
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85013100	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85013200	Moteurs et génératrices à courant continu, d'une puissance > 750 W mais <= 75 kW
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85013300	Moteurs et génératrices à courant continu, d'une puissance > 75 kW mais <= 375 kW
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85013400	Moteurs et génératrices à courant continu, d'une puissance > 375 kW
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85014020	Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85014080	Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 750 W

Accusé de réception en préfecture
73-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 20/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85015100	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85015220	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 W mais <= 7,5 kW
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85015230	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 7,5 kW mais <= 37 kW
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85015290	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37 kW mais <= 75 kW
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85015350	Moteurs de traction, d'une puissance > 75 kW
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85015381	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 75 kW mais <= 375 kW (à l'excl. des moteurs de traction)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85015394	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 375 kW mais <= 750 kW (sauf moteurs de traction)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85015399	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 kW (sauf moteurs de traction)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85016120	Alternateurs, d'une puissance <= 7,5 kVA
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85016180	Alternateurs, d'une puissance > 7,5 kVA mais <= 75 kVA
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85016200	Alternateurs, d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85016300	Alternateurs, d'une puissance > 375 kVA mais <= 750 kVA
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85016400	Alternateurs, d'une puissance > 750 kVA
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85030091	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques, groupes électrogènes ou convertisseurs rotatifs électriques n.d.a., coulées ou moulées en fonte, fer ou acier
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85030099	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85042100	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance <= 650 kVA
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85042210	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance > 650 kVA mais <= 1600 kVA
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85042290	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance > 1600 kVA mais <= 10000 kVA
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85042300	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance > 10000 kVA
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85043121	Transformateurs de mesure pour la mesure des tensions, d'une puissance <= 1 kVA
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85043129	Transformateurs de mesure, d'une puissance <= 1 kVA (autres que pour la mesure des tensions)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85043180	Transformateurs à sec, d'une puissance <= 1 kVA (autres que transformateurs de mesure)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85043200	Transformateurs à sec, d'une puissance > 1 kVA mais <= 16 kVA
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85043300	Transformateurs à sec, d'une puissance > 16 kVA mais <= 500 kVA
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85043400	Transformateurs à sec, d'une puissance > 500 kVA
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85076000	Accumulateurs au lithium-ion (sauf hors d'usage)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85269200	Appareils de radiotélécommande
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	85369040	Brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	85369095	Appareillage pour la coupure, le sectionnement, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension <= 1000 V (à l'excl. des fusibles, des coupe-circuit à fusibles, des disjoncteurs, des autres appareils pour la protection des circuits électriques, des relais et autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs, des douilles pour lampes, fiches et prises de courant, des éléments préfabriqués pour canalisations électriques, des connexions et éléments de contact pour fils et câbles, des testeurs de disques [wafers] à semi-conducteur, ainsi que des brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	85372099	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 72,5 KV
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	87012010	Tracteurs routiers pour semi-remorques, neufs
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	87042291	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	87042299	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	87042391	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	87042399	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	87051000	Camions-grues (sauf dépanneuses)

Accusé de réception en préfecture
973 2805 2678 - 2017-12-29-AP-1007-90 bois et PVC
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	87169010	Châssis de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	87169030	Carrosseries de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	87169050	Essieux de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	90151010	Téléètres, électroniques
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	90151090	Téléètres, non électroniques
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	90152010	Théodolites et tachéomètres, électroniques
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	90152090	Théodolites et tachéomètres, non électroniques
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	90153010	Niveaux, électroniques
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	90153090	Niveaux, non électroniques
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	90262020	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, électroniques (à l'excl. des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	90262040	Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	90262080	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, non électroniques (à l'excl. des manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique et des instruments et appareils pour la régulation pour le contrôle automatiques)
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	90314990	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	90318020	Instruments, appareils et machines pour la mesure ou le contrôle de grandeurs géométriques
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	90319000	Parties et accessoires des instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, n.d.a.

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	94034090	Meubles en bois des types utilisés dans les cuisines (à l'excl. des sièges et des éléments de cuisines)
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	94039030	Parties de meubles en bois, autres que sièges, n.d.a.
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	94039090	Parties de meubles, n.d.a. (sauf en métal ou en bois et autres que de sièges et mobilier pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire ou la chirurgie)
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	extrait du 84146000	Hottes aspirantes à extraction ou à recyclage par filtre, à ventilateur incorporé, dont le plus grand côté horizontal <= 120 cm
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	extrait du 84181080	Combinaisons de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs munis de portes extérieures séparées, d'une capacité <= 340 l
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	27101999	Huiles lubrifiantes et autres huiles lourdes et préparations, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base, n.d.a. (sauf celles destinées à subir une transformation chimique)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	32091000	Peintures et vernis à base de polymères acryliques ou vinyliques, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	32141010	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	32141090	Enduits utilisés en peinture
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	38140090	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	39095090	Polyuréthanes sous formes primaires (à l'excl. du polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicyclohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	39259080	Éléments structureaux utilisés pour la construction des sols, murs, cloisons, plafonds, toits, etc., gouttières et accessoires, rambardes, balustrades, rampes et barrières simil., rayonnages de grandes dimensions destinés à être montés et fixés à demeure dans les magasins, ateliers, entrepôts, etc., motifs décoratifs architecturaux, p.ex. cannelures, coupoles, colombiers, et autres articles d'équipement pour la construction, en matières plastiques, n.d.a.
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	40082900	Baguettes et profilés, en caoutchouc non alvéolaire non durci
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	40169300	Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	44219097	Ouvrages en bois, n.d.a.
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	70032000	Plaques et feuilles en verre dit 'coulé', armées, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillées

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-art-11
-AU 4332B
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	70051030	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 3,5 mm mais <= 4,5 mm (sauf armée)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	70051080	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (sauf armée)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	70052130	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci sur une ou deux faces], colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie, mais non autrement travaillée, épaisseur > 3,5 mm mais <= 4,5 mm (autre qu'armée et autre qu'à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	70052180	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci sur une ou deux faces], colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée et autre qu'à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	70052980	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	70072900	Verre formé de feuilles contrecollées, de sécurité (autres que des dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules et sauf vitrages isolants à parois multiples)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	70195900	Tissus de fibres de verre, largeur > 30 cm (sauf à armure toile de poids < 250 g/m ² de filaments titrant par fils simples <= 136 tex et sauf tissus en stratifils [rovings])
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	72109080	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus (sauf produits étamés, plombés, zingués, peints, vernis, plaqués, étamés et imprimés, revêtus d'aluminium et de zinc, de matières plastiques, d'oxydes de chrome ou de chrome et oxydes de chrome)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	72125090	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus (autrement qu'étamés, zingués, peints, vernis, revêtus de matières plastiques ou d'oxydes de chrome ou de chrome et d'oxydes de chrome, cuivrés, chromés, nickelés ou revêtus d'aluminium)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	72169180	Profilés en fer ou en aciers non alliés, obtenus ou parachevés à froid à partir de produits laminés plats et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées (à l'excl. des profilés en tôles nervurées)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	72169900	Profilés en fer ou en aciers non alliés, obtenus ou parachevés à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, ou obtenus à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a. (autres que ceux obtenus à partir de produits laminés plats)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	72193410	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 0,5 mm mais <= 1 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	73030090	Tubes, tuyaux et profilés creux, en fonte (autres que pour canalisations sous pression)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	73069000	Tubes, tuyaux et profilés creux [p.ex. rivés, agrafés ou à bords simpl. rapprochés], en fer ou en acier (sauf tubes sans soudure ou soudés et tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-att-1
-AU 4332B
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étaillage, et les produits principalement en tôle)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	73089099	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (sauf tours et pylônes; ponts et éléments de ponts; constructions et parties de constructions en tôle; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étaillage; barrages, vannes, portes-écluses, débarcadères, docks fixes et autres constructions maritimes ou fluviales)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	73170069	Pointes, clous, crampons, agrafes ondulées ou biseautées et articles simil. de tréfilerie, en fonte, fer ou acier, non-zingués (autres que clous encollés en bandes ou en rouleaux, clous trempés à teneur en poids en carbone >= 0,5% et sauf agrafes de bureau présentées en barrettes, et punaises)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	73181290	Vis à bois en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables (autres que tire-fond)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	73181410	Vis autotaraudeuses en aciers inoxydables (autres que vis à bois)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	73181499	Vis autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables (autres que vis à tôles et vis à bois)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	73181535	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	73181542	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	73181552	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	73181558	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	73181562	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	73181568	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	73181575	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	73181582	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	73181595	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	73181900	Articles de boulonnerie et de visserie, filetés, en fonte, fer ou acier, n.d.a.
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	73182400	Goupilles, chevilles et clavettes en fonte, fer ou acier
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	73182900	Articles de boulonnerie et de visserie non filetés, en fonte, fer ou acier, n.d.a.

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	73209090	Ressorts et lames de ressorts en fer ou en acier (sauf ressorts spiraux plats, ressorts ayant la forme de disques, ressorts en hélice, ressorts à lames et leurs lames, ressorts de montres, rondelles-ressorts, rondelles élastiques et sauf ressorts-amortisseurs et ressorts à barre à torsion de la Section 17)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	76041090	Profilés en aluminium non allié, n.d.a.
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	76042100	Profilés creux en alliages d'aluminium, n.d.a.
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	76042910	Barres en alliages d'aluminium
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	76042990	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a.
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	76061191	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique et sauf tôles et bandes déployées)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	76069200	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	76101000	Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, en aluminium (sauf pièces de garnissage)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	76161000	Pointes, clous, crampons appointés, vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles et simil., en aluminium (sauf agrafes présentées en barrettes et sauf chevilles vissées, tampons et articles simil., filetés)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	76169990	Ouvrages en aluminium, non coulés ou non moulés, n.d.a.
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	83014019	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	83014090	Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	83016000	Parties des cadenas, serrures et verrous, ainsi que des fermoirs et montures-fermoirs, avec serrure, en métaux communs, n.d.a.
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	83021000	Charnières de tous genres, y.c. les paumelles et pentures, en métaux communs
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	83022000	Roulettes avec monture en métaux communs
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	83024110	Garnitures, ferrures et simil., pour portes, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	83024150	Garnitures, ferrures et simil., pour fenêtres et portes-fenêtres, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	83024190	Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	83024200	Garnitures, ferrures et simil., pour meubles, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières et roulettes)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90-art.11
-AU 4332B
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	83024900	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermailles et montures-fermailles à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84138200	Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84261100	Ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84269110	Grues hydrauliques conçues pour être montées sur un véhicule routier, pour le chargement ou le déchargement du véhicule
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84269900	Bigues; grues à câbles et blondins et autres grues (sauf ponts roulants, grues portiques, grues sur portiques, portiques de déchargement, ponts-grues, chariots-cavaliers, grues à tour, chariot-grues, grues autopropulsées et grues conçues pour être montées sur un véhicule routier)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84282020	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques, pour produits en vrac
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84283920	Transporteurs ou convoyeurs à rouleaux ou à galets, pour marchandises
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84283990	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises (à l'excl. des appareils spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains, des appareils à benne, à bande ou à courroie, des appareils à rouleaux ou à galets, des appareils pneumatiques et des passeurs automatiques de circuits pour le transport, la manutention et le stockage de matériels pour dispositifs à semi-conducteur)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84289090	Machines et appareils de levage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84314100	Godets, bennes, bennes-pneumatisées, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84596990	Machines à fraiser les métaux par enlèvement de matières (sauf à commande numérique et autres qu'unités d'usinage à glissières aléseuses-fraiseuses combinées, machines à fraiser à console et machines à tailler les engrenages)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84597000	Machines à fileter ou à tarauder les métaux par enlèvement de matières (sauf unités d'usinage à glissières)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84615090	Machines à tronçonner, pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scier)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84622991	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser, ou planer, pour le travail des métaux, hydrauliques (autres que pour le travail des produits plats, autres qu'à commande numérique)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84624990	Machines (y.c. les presses), à poinçonner ou à gruger, y.c. les machines combinées à poinçonner et à cisailier, pour le travail des métaux (autres que pour le travail des produits plats et autres qu'à commande numérique)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84629120	Presses hydrauliques, à commande numérique, pour le travail des métaux (à l'excl. des presses à forger, à rouler, à cintrer, à dresser ou à planer)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84629180	Presses hydrauliques pour le travail des métaux (sauf à commande numérique et autres que presses à forger, à rouler, à cintrer, dresser ou planer)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84629980	Presses autres qu'hydrauliques, pour le travail des métaux (sauf à commande numérique et autres que presses à forger, à rouler, à cintrer, dresser ou planer)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84652000	Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
 Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84652000	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84659500	Machines à percer ou à mortaiser, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opération d'usinage sans changement d'outils entre les opérations, du n° 846510)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84659900	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler; centres d'usinage)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84661038	Porte-outils, pour machines-outils, y.c. l'outillage à main de tous types (sauf pour tours, mandrins, pinces et douilles)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84669350	Parties et accessoires pour machines à découper par jet d'eau, n.d.a.
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84671900	Outils pneumatiques, pour emploi à la main (à l'excl. des outils rotatifs)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84672951	Meuleuses d'angle, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84748010	Machines à agglomérer, former ou mouler les pâtes céramiques
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84798100	Machines et appareils pour le traitement des métaux, y.c. les bobineuses pour enroulements électriques, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels, des fours, appareils de séchage, pistolets aéroglyphes et appareils simil., appareils de nettoyage à haute pression et autres machines de nettoyage opérant par pulvérisation, laminoirs, machines-outils et machines de corderie et de câblerie)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	85011091	Moteurs universels, d'une puissance <= 37,5 W
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	85011099	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 37,5 W
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	85012000	Moteurs universels, d'une puissance > 37,5 W
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	85013100	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	85014020	Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	85014080	Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 750 W

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	85369040	Brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	85369095	Appareillage pour la coupure, le sectionnement, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension <= 1000 V (à l'excl. des fusibles, des coupe-circuit à fusibles, des disjoncteurs, des autres appareils pour la protection des circuits électriques, des relais et autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs, des douilles pour lampes, fiches et prises de courant, des éléments préfabriqués pour canalisations électriques, des connexions et éléments de contact pour fils et câbles, des testeurs de disques [wafers] à semi-conducteur, ainsi que des brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	87071090	Carrosseries pour les voitures de tourisme (autres que pour le montage du n° 8707 10 10)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	87079090	Carrosseries de tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (sauf pour le montage de certains véhicules, cités à la position 8707 90 10)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	87169030	Carrosseries de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	96200091	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
4332C	Agencement de lieux de vente	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étaiyage, et les produits principalement en tôle)
4333Z	Travaux de revêtement des sols et des murs	84743900	Machines et appareils à mélanger ou à malaxer les matières minérales solides (y.c. les poudres et les pâtes) (sauf bétonnières et appareils à gâcher le ciment, machines à mélanger les matières minérales au bitume et sauf calandres)
	Travaux de revêtement des sols et des murs	87042131	autres véhicules automobiles pour le transport de marchandises; à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel); d'un poids en charge maximal n'excédant pas 5 t; à moteur d'une cylindrée excédant 2 500 cm ³ ; neufs

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4333Z	Travaux de revêtement des sols et des murs	87042139	autres véhicules automobiles pour le transport de marchandises; à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel); d'un poids en charge maximal n'excédant pas 5 t; à moteur d'une cylindrée excédant 2 500 cm ³ ; usagés
4334Z	Travaux de peinture et vitrerie	87054000	Camions-bétonnières
4391A	Travaux de charpente	44101190	PANNEAUX DE PARTICULES, EN BOIS, MEME AGGLOMERES AVEC DES RESINES OU D'AUTRES LIANTS ORGANIQUES (SAUF BRUTS OU SIMPL. PONCES, RECOUVERTS EN SURFACE DE PAPIER IMPREGNE DE MELAMINE OU DE PLAQUES OU DE FEUILLES DECORATIVES STRATIFIEES EN MATIERES PLASTIQUES E
4391A	Travaux de charpente	44101290	PANNEAUX DITS 'ORIENTED STRAND BOARD' (OSB), EN BOIS (SAUF BRUTS OU SIMPL. PONCES)
4391A	Travaux de charpente	44109000	PANNEAUX EN FRAGMENTS PROVENANT DE LA BAGASSE, BAMBOU OU PAILLE DE CEREALES OU EN AUTRES MATIERES LIGNEUSES, MEME AGGLOMERES AVEC DES RESINES OU D'AUTRES LIANTS ORGANIQUES (SAUF EN BOIS AINSI QUE DES PANNEAUX DE FIBRES, DES PANNEAUX CELLULAIRES, DES PANNEAUX DE PARTICULES PLAQUES ET DES PANNEAUX CONSTITUES PAR DES MATIERES LIGNEUSES AGGLOMEREES AVEC DU CIMENT, DU PLATRE OU D'AUTRES LIANTS MINERAUX)
4391A	Travaux de charpente	44123900	BOIS CONTRE-PLAQUES CONSTITUES EXCLUSIVEMENT DE FEUILLES DE BOIS DONT CHACUNE A UNE EPAISSEUR <= 6 MM (A L'EXCL. DE BAMBOU, DES BOIS CONTRE-PLAQUES DES SOUS-POSITIONS 4412.31 ET 4412.32, DES PANNEAUX EN BOIS DITS 'DENSIFIES', DES PANNEAUX CELLULAIRES EN BOIS, DES BOIS MARQUETES OU INCRUSTES AINSI QUE DES PANNEAUX RECONNAISSABLES COMME ETANT DES PARTIES DE MEUBLES) AUTRES
4391A	Travaux de charpente	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étaillage, et les produits principalement en tôle)
4391A	Travaux de charpente	84213915	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)
4391A	Travaux de charpente	84213925	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)
4391A	Travaux de charpente	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
4391A	Travaux de charpente	84629980	Presses autres qu'hydrauliques, pour le travail des métaux (sauf à commande numérique et autres que presses à forger, à rouler, à cintrer, dresser ou planer)
4391A	Travaux de charpente	84652000	Machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à moulurer, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations du n° 8465 10)
4391A	Travaux de charpente	84652000	Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)

4391A Travaux de charpente
 Accusé de réception en préfecture
 973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
 -AU
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4391A	Travaux de charpente	84652000	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler)
4391A	Travaux de charpente	84659120	Scies circulaires pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des outils pour emploi à la main)
4391A	Travaux de charpente	84659200	Machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à moulurer, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations du n° 8465 10)
4391A	Travaux de charpente	84659500	Machines à percer ou à mortaiser, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opération d'usinage sans changement d'outils entre les opérations, du n° 846510)
4391A	Travaux de charpente	84659900	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler; centres d'usinage)
4391A	Travaux de charpente	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
4391A	Travaux de charpente	84829190	Billes, galets, rouleaux, aiguilles pour roulements (autres que rouleaux coniques et billes en acier du n° 7326)
4391A	Travaux de charpente	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
4391A	Travaux de charpente	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
4391A	Travaux de charpente	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
4391A	Travaux de charpente	87051000	Camions-grues (sauf dépanneuses)
4391B	Travaux de couverture par éléments	72091500	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à froid, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 3 mm
4391B	Travaux de couverture par éléments	72104900	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, non ondulés (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
4391B	Travaux de couverture par éléments	72169900	Profilés en fer ou en aciers non alliés, obtenus ou parachevés à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, ou obtenus à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a. (autres que ceux obtenus à partir de produits laminés plats)
4391B	Travaux de couverture par éléments	72201100	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à chaud, épaisseur >= 4,75 mm
4391B	Travaux de couverture par éléments	73129000	Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)
4391B	Travaux de couverture par éléments	76042910	Barres en alliages d'aluminium

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4391B	Travaux de couverture par éléments	76042990	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a.
4391B	Travaux de couverture par éléments	76061250	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peints, vernis ou revêtus de matière plastique (sauf bandes pour stores vénitiens)
4391B	Travaux de couverture par éléments	76061291	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf bandes pour stores vénitiens et sauf tôles et bandes déployées)
4391B	Travaux de couverture par éléments	76061293	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
4391B	Travaux de couverture par éléments	76061299	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
4391B	Travaux de couverture par éléments	76069200	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
4391B	Travaux de couverture par éléments	76082020	Tubes et tuyaux en alliages d'aluminium, soudés (sauf profilés creux)
4391B	Travaux de couverture par éléments	76082089	Tubes et tuyaux en alliages d'aluminium (autres que soudés ou simpl. filés à chaud et sauf profilés creux)
4391B	Travaux de couverture par éléments	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
4391B	Travaux de couverture par éléments	84253100	Treuil et cabestans, à moteur électrique
4391B	Travaux de couverture par éléments	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
4391B	Travaux de couverture par éléments	84289090	Machines et appareils de levage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.
4391B	Travaux de couverture par éléments	84592900	Machines à percer, pour le travail des métaux (à l'excl. des machines à commande numérique, des unités d'usinage à glissières et des machines mues à la main)
4391B	Travaux de couverture par éléments	85371095	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
4391B	Travaux de couverture par éléments	85371098	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1000 V (autres que les appareils de commutation pour la téléphonie et la télégraphie par fil, les armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, les appareils de commande à mémoire programmable, ainsi que les dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage)
4391B	Travaux de couverture par éléments	87051000	Camions-grues (sauf dépanneuses)
4391B	Travaux de couverture par éléments	90153090	Niveaux, non électroniques
4399A	Travaux d'étanchéification	84649000	Machines-outils pour le travail de la pierre, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales simil., ou pour le travail à froid du verre (autres qu'à scier, à meuler ou à polir et autres que les machines pour emploi à la main et les machines pour le travail des disques [wafers] à semi-conducteur)
4391B	Travaux de montage de structures métalliques	90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, non électroniques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	40069000	Baguettes, tubes, profilés et formes simil., disques, rondelles et articles simil., en caoutchouc non vulcanisé, même mélangé (à l'excl. des profilés pour le rechapage ainsi que des plaques, feuilles ou bandes qui n'ont pas subi d'autres ouvrages qu'un simple travail de surface ou sont simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire)
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	40094200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés à l'aide d'autres matières que le métal ou les matières textiles ou autrement associés à d'autres matières que le métal ou les matières textiles, avec accessoires [joints, coudes, raccords, p.ex.]
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .uvre de bâtiment	44123900	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm (à l'excl. de bambou, des bois contre-plaqués des sous-positions 441231 et 441232, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	69051000	Tuiles
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	73083000	Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	73084000	Matériel d'échafaudage, de coffrage ou d'étayage, en fer ou en acier (autre que palplanches assemblées et coffrages pour béton, qui présentent les caractéristiques de moules)
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étayage, et les produits principalement en tôle)
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	73090059	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	73269092	Ouvrages en fer ou en acier, forgés, n.d.a.
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	73269098	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	84136080	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	84211970	Centrifugeuses, y.c. lesessoreuses centrifuges (à l'excl. des appareils pour la séparation isotopique, des écrémeuses, desessoreuses à linge ainsi que des centrifugeuses des types utilisés dans les laboratoires et dans la fabrication des disques [wafers] à semi-conducteur)
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	84212100	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	84251100	Palans à moteur électrique
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	84282080	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques (autres que pour produits en vrac)
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	84411070	Coupeuses pour le travail du papier ou du carton (à l'excl. des machines et appareils pour le brochage ou la reliure du n° 8440, des coupeuses-bobineuses, des coupeuses en long ou en travers et des massicots droits)
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	84652000	Machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à moulurer, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations du n° 8465 10)
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	84659200	Machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à moulurer, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations du n° 8465 10)
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	84672110	Perceuses de tous genres, y compris les perforatrices rotatives: fonctionnant sans source d'énergie extérieure
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	84672191	Perceuses de tous genres, y compris les perforatrices rotatives: électropneumatiques
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	84672959	Meuleuses et ponceuses (autres que d'angle et qu'à bandes), à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-2017-12-29-AP-2017-09-09
-AU 4399C
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	84672985	autres scies et tronçonneuses
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	84741000	Machines et appareils à trier, cribler, séparer ou laver les matières minérales solides (y.c. les poudres et les pâtes) (à l'excl. des centrifugeuses et des filtres-presses)
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	84742000	Machines et appareils à concasser, broyer ou pulvériser les matières minérales solides
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	84749090	Parties des machines et appareils visés au n° 8474, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	84798970	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	84798997	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	84806000	Moules pour les matières minérales (autres qu'en graphite ou autres formes de carbone, autres qu'en produits céramiques ou en verre)
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	85044055	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	85044088	Onduleurs statiques, d'une puissance > 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	85044090	Convertisseurs statiques (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités ainsi que chargeurs d'accumulateurs, redresseurs à semi-conducteur polycristallin et autres redresseurs et onduleurs)
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	85371095	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	85371098	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1000 V (autres que les appareils de commutation pour la téléphonie et la télégraphie par fil, les armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, les appareils de commande à mémoire programmable, ainsi que les dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage)
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)

Accusé de réception en préfecture
73-20052678-20171229-AP-2017-90 annex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	87042291	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	87042299	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	87051000	Camions-grues (sauf dépanneuses)
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	87164000	Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	90151010	téléètres électroniques
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	90303320	Instruments pour la mesure de la résistance
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	90303380	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, sans dispositif enregistreur (à l'excl. des instruments et appareils électroniques, des multimètres, des oscilloscopes et oscillographes, ainsi que des instruments pour la mesure de la résistance)
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	90304000	autres instruments et appareils, spécialement conçus pour les techniques de la télécommunication (hypsomètres, kerdomètres, distorsiomètres, psophomètres, par exemple)
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros .oeuvre de bâtiment	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	73043958	Tubes filetés ou filetables dits 'tubes gaz', sans soudure, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en aciers non alliés (sauf zingués)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	73079210	Manchons, en fonte, fer ou acier, filetés (à l'excl. des produits moulés et des produits en aciers inoxydables)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts; tours; pylônes; portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils; matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étançonnement ou d'étayage, et les produits principalement en tôle)

Accusé de réception en préfecture
73-4399D-2017-1229-AP-2017-90anex1
AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	73151200	Chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier (autres qu'à rouleaux)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	73158200	Chaînes en fonte, fer ou acier, à maillons soudés (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes et à maillons à étais)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	73158900	Chaînes et chaînettes en fonte, fer ou acier (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes, à maillons à étais, à maillons soudés, et leurs parties; chaînes et chaînettes de montres, d'horloges ou de bijouterie; chaînes dentées et à scie; chenilles, chaînes à entraînement pour transporteurs; chaînes à pinces pour matériel de l'industrie textile; dispositifs de sécurité à chaînes pour verrouiller les portes; chaînes d'arpenteur)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	82071300	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, avec partie travaillante en carbures métalliques frittés ou en cermets
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84073100	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée <= 50 cm ³
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84073210	Moteurs à piston alternatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée > 50 cm ³ mais <= 125 cm ³
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84073290	Moteurs à piston alternatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée > 125 cm ³ mais <= 250 cm ³
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84073320	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée > 250 cm ³ mais <= 500 cm ³
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84073380	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée > 500 cm ³ mais <= 1000 cm ³
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84073430	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée > 1000 cm ³ , usagés
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84073491	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, neufs, d'une cylindrée > 1000 cm ³ mais <= 1500 cm ³ (sauf moteurs destinés à l'industrie du montage du n° 8407 34 10)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84073499	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, neufs, d'une cylindrée > 1500 cm ³ (sauf pour l'industrie du montage des motoculteurs [870110], voitures de tourisme [8703], véhicules automobiles pour le transport des marchandises [8704], véhicules automobiles à usages spéciaux autres que transport de personnes ou de marchandises [8705])
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84079010	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée <= 250 cm ³ (autres que moteurs pour aéronefs, moteurs pour la propulsion de bateaux et autres que les moteurs à piston alternatif des types utilisés pour la propulsion des véhicules automobiles du chapitre 87)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84079080	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance <= 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm ³ , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84082035	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 50 kW mais <= 100 kW
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84082037	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 100 kW
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84082055	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une puissance > 50 kW mais <= 100 kW (sauf moteurs pour l'industrie du montage du n° 8408 20 10 et sauf moteurs pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers sur roues)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84082057	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une puissance > 100 kW mais <= 200 kW (sauf moteurs pour l'industrie du montage du n° 8408 20 10 et sauf moteurs pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers sur roues)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84082099	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une puissance > 200 kW (sauf moteurs pour l'industrie du montage du n° 8408 20 10 et sauf moteurs pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers sur roues)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84089045	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 30 kW mais <= 50 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84089047	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 50 kW mais <= 100 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84089061	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 100 kW mais <= 200 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84089065	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 200 kW mais <= 300 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84089067	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 300 kW mais <= 500 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84089081	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 500 kW mais <= 1000 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84089085	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 1000 kW mais <= 5000 kW (autres que moteurs pour la propulsion de véhicules ferroviaires ou de bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU 4399D
Date de télétransmission : 2017/12/20
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84099900	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84122120	Systèmes hydrauliques à mouvement rectiligne, avec cylindres hydrauliques comme partie travaillante
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84122180	Moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne (cylindres) (autres que les systèmes hydrauliques)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84122920	Systèmes hydrauliques à moteurs hydrauliques comme partie travaillante (sauf moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne [cylindres])
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84122981	Moteurs oléohydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et systèmes hydrauliques)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84122989	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84123100	Moteurs pneumatiques, à mouvement rectiligne [cylindres]
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84123900	Moteurs pneumatiques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres])
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84129040	Parties de moteurs hydrauliques, n.d.a.
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84131100	Pompes pour la distribution de carburants ou de lubrifiants, avec un dispositif mesureur de liquide ou conçues pour en comporter, des types utilisés dans les stations-service ou les garages
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84131900	Pompes pour liquides, avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter (sauf pompes pour la distribution de carburants ou lubrifiants, des types utilisés dans les stations-service ou les garages)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84132000	Pompes à bras pour liquides (sauf les pompes avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84133020	Pompes d'injection pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84133080	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (à l'excl. des pompes d'injection)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84134000	Pompes à béton
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84138100	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84144010	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute <= 2 m ³
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84148022	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h <= 60 m ³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84148051	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression > 15 bar, d'un débit/h <= 120 m ³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84148059	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression > 15 bar, d'un débit/h > 120 m ³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171220-AP-2017-0116
AU 4399D
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84239090	Parties d'appareils et d'instruments de pesage (à l'excl. de ceux relevant des sous-positions 8423 30 10, 8423 81 21, 8423 81 23, 8423 81 25, 8423 81 29, 8423 82 20 ou 8423 89 20)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84244100	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84244910	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84244990	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84248210	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84248290	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84248940	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84248970	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84251100	Palans à moteur électrique
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84251900	Palans autres qu'à moteur électrique
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84253100	Treuil et cabestans, à moteur électrique
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84253900	Treuil et cabestans, autres qu'à moteur électrique
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84254200	Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84254900	Crics et vérins, non hydrauliques
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84261100	Ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84261200	Portiques mobiles sur pneumatiques et chariots-cavaliers
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84261900	Ponts roulants, grues portiques, portiques de déchargement et ponts-grues (à l'excl. des ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes, portiques mobiles sur pneumatiques, chariots-cavaliers et grues sur portiques)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84262000	Grues à tour
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84263000	Grues sur portiques

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84264100	Bigues et chariots-grues et autres machines et appareils autopropulsés, sur pneumatiques (à l'excl. des grues automotrices, portiques mobiles se déplaçant sur pneumatiques et sauf chariots-cavaliers)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84264900	Bigues et chariots-grues et appareils autopropulsés (autres que sur pneumatiques et sauf chariots-cavaliers)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84269110	Grues hydrauliques conçues pour être montées sur un véhicule routier, pour le chargement ou le déchargement du véhicule
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84269190	Grues conçues pour être montées sur un véhicule routier (à l'excl. des grues hydrauliques pour le chargement ou le déchargement du véhicule)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84269900	Bigues; grues à câbles et blondins et autres grues (sauf ponts roulants, grues portiques, grues sur portiques, portiques de déchargement, ponts-grues, chariots-cavaliers, grues à tour, chariot-grues, grues autopropulsées et grues conçues pour être montées sur un véhicule routier)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84271010	Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84271090	Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84272011	Chariots-gerbeurs tous terrains, autopropulsés, élevant à une hauteur >= 1 m
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84272019	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84272090	Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84282020	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques, pour produits en vrac
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84282080	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques (autres que pour produits en vrac)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84283200	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs pour marchandises, à action continue, à benne (autres que conçus pour mines au fond ou autres travaux souterrains)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84283300	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs pour marchandises, à action continue, à bande ou à courroie (autres que conçus pour mines au fond et autres travaux souterrains)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84283920	Transporteurs ou convoyeurs à rouleaux ou à galets, pour marchandises
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84283990	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises (à l'excl. des appareils spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains, des appareils à benne, à bande ou à courroie, des appareils à rouleaux ou à galets, des appareils pneumatiques et des passeurs automatiques de circuits pour le transport, la manutention et le stockage de matériels pour dispositifs à semi-conducteur)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84289071	Chargeurs conçus pour être portés par tracteurs agricoles
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84289079	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole (sauf chargeurs conçus pour être portés par tracteurs agricoles et sauf tracteurs agricoles)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84289090	Machines et appareils de levage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84291100	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84291900	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), sur roues
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84292000	Niveleuses autopropulsées

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84294010	Rouleaux compresseurs à vibrations
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84294030	Rouleaux compresseurs, autopropulsés (à l'excl. des rouleaux compresseurs à vibrations)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84294090	Compacteuses autopropulsées (sauf rouleaux compresseurs)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84301000	Sonnettes de battage et machines pour l'arrachage des pieux (sauf montées sur wagons pour réseaux ferroviaires, ou sur châssis d'automobile ou sur camion)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84304100	Machines de sondage ou de forage de la terre, des minéraux ou des minerais, autopropulsées (à l'excl. des machines montées sur wagons pour réseaux ferroviaires ou sur châssis d'automobiles ou sur camions, et sauf machines à creuser les tunnels et autres machines à creuser les galeries)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84304900	Machines de sondage ou de forage de la terre, des minéraux ou des minerais non autopropulsées et non hydrauliques (à l'excl. des machines à creuser les tunnels et autres machines à creuser les galeries, et sauf outillage pour emploi à la main)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84305000	Machines et appareils de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage de la terre, des minéraux ou des minerais, autopropulsés, n.d.a.
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84306100	Machines et appareils à tasser ou à compacter, non autopropulsés (sauf outillage pour emploi à la main)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84306900	Machines et appareils de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage de la terre, des minéraux ou des minerais, non autopropulsés, n.d.a.
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84311000	Parties de palans; treuils, cabestans; crics et vérins, n.d.a.
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84313100	Parties d'ascenseurs, monte-charge ou escaliers mécaniques, n.d.a.
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84313900	Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84314200	Lames de boteurs (bulldozers) ou de boteurs biais (angledozers), n.d.a.
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84314300	Parties de machines de sondage ou de forage des n° 843041 ou 843049, n.d.a.
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84314920	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84314980	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84321000	Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84322100	Herses à disques (pulvérisateurs) pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84322930	Herses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84322950	Motohoues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84322990	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motohoues)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84323100	Semoirs, plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture, sans labour
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84323911	Semoirs de précision, à commande centrale pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84323919	Semoirs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des semoirs de précision, à commande centrale)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84323990	Plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84324100	Épandeurs de fumier pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84324200	Distributeurs d'engrais pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84328000	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84368010	Machines et appareils pour la sylviculture, n.d.a.
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84601200	Machines à rectifier les surfaces planes, à commande numérique, pour le travail des métaux
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84601200	Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84601900	Machines à rectifier les surfaces planes dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près, pour le travail des métaux (autres qu'à commande numérique)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84601900	Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des outils pour emploi à la main, des machines à ruban et des scies circulaires)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84602200	Machines à rectifier les surfaces planes, à commande numérique, pour le travail des métaux
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84602300	Machines à rectifier les surfaces planes dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près, pour le travail des métaux (autres qu'à commande numérique)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84602400	Machines à rectifier sans centre, à commande numérique, pour le travail des métaux (à l'excl. des machines à rectifier les surfaces planes et des machines à finir les engrenages)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84603100	Machines à affûter, pour le travail des métaux, à commande numérique

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84603900	Machines à affûter, pour le travail des métaux (autres qu'à commande numérique)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84609000	Machines à ébarber, meuler, polir ou à faire d'autres opérations de finissage, pour le travail des métaux (autres que les machines à rectifier, les machines à finir les engrenages et sauf machines pour emploi à la main)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84609000	Machine à rectifier les surfaces cylindriques, pour le travail des métaux, à commande numérique (à l'excl. des machines à finir les engrenages, ainsi que des machines à rectifier sans centre)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84615019	Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84622110	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, à commande numérique, pour le travail des produits plats en métal
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84622910	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des produits plats en métal (autres qu'à commande numérique)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84622998	Machines (y.c. les presses), à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour le travail des métaux (sauf hydrauliques ou à commande numérique et à l'excl. des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84651010	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84651090	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, à reprise automatique de la pièce entre chaque opération
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84652000	Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84652000	Machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à moulurer, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations du n° 8465 10)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84652000	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84659110	Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., à ruban (à l'excl. des outils pour emploi à la main)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84659120	Scies circulaires pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des outils pour emploi à la main)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84659190	Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des outils pour emploi à la main, des machines à ruban et des scies circulaires)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84659200	Machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à moulurer, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations du n° 8465 10)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84659300	Machines à meuler, à poncer ou à polir, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations du n° 8465 10)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84659400	Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84659500	Machines à percer ou à mortaiser, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opération d'usinage sans changement d'outils entre les opérations, du n° 846510)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84659600	Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84659600	Machines à fendre, à trancher ou à dérouler, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opération d'usinage sans changement d'outils entre les opérations, du n° 846510)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84659900	Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (sauf outillage à main, machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations; machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher et à dérouler; centres d'usinage)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84661020	Mandrins, pinces et douilles servant de porte-outils, pour machines-outils, y.c. pour l'outillage à main de tous types
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84661031	Porte-outils pour tours (sauf mandrins, pinces et douilles)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84661038	Porte-outils, pour machines-outils, y.c. l'outillage à main de tous types (sauf pour tours, mandrins, pinces et douilles)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84661080	Filières à déclenchement automatique pour machines-outils
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84662020	Porte-pièces pour machines outils sous forme de montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84662091	Porte-pièces pour tours (sauf montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84662098	Porte-pièces pour machines-outils (sauf pour tours et sauf montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84663000	Dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur machines-outils, n.d.a.
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84669220	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., coulés ou moulés en fonte, fer ou acier, n.d.a.
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84669280	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84669340	Parties et accessoires pour machines des sous-positions 8456 11 10, 8456 12 10, 8456 20, 8456 30, 8457 10, 8458 91, 8459 21 00, 8459 61 ou 8461 50 utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84669360	Parties et accessoires pour machines des n°s 8456 à 8461, n.d.a. (à l'excl. des machines à découper par jet d'eau, et des machines des sous-positions 8456 11 10, 8456 12 10, 8456 20, 8456 30, 8457 10, 8458 91, 8459 21 00, 8459 61 ou 8461 50 utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84669400	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du métal avec enlèvement de matière, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90annex1
-AU 4399D Autres travaux spécialisés de
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84671900	Outils pneumatiques, pour emploi à la main (à l'excl. des outils rotatifs)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84672110	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84672191	Perceuses électropneumatiques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84672199	Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (autres que machines électropneumatiques)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84672230	Scies circulaires à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84672290	Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84672920	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84672951	Meuleuses d'angle, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84672953	Ponceuses à bandes, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84672959	Meuleuses et ponceuses (autres que d'angle et qu'à bandes), à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84672970	Rabots, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84672980	Cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84672985	Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84678100	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84678900	Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84679100	Parties de tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur électrique ou non électrique incorporé, n.d.a.
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84679200	Parties d'outils pneumatiques pour emploi à la main, n.d.a.
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84679900	Parties d'outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur électrique ou non électrique incorporé, n.d.a.
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84741000	Machines et appareils à trier, cribler, séparer ou laver les matières minérales solides (y.c. les poudres et les pâtes) (à l'excl. des centrifugeuses et des filtres-presses)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84742000	Machines et appareils à concasser, broyer ou pulvériser les matières minérales solides
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84743900	Machines et appareils à mélanger ou à malaxer les matières minérales solides (y.c. les poudres et les pâtes) (sauf bétonnières et appareils à gâcher le ciment, machines à mélanger les matières minérales au bitume et sauf calandres)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84749010	Parties des machines et appareils visés au n° 8474, n.d.a., coulées ou moulées en fonte, fer ou acier
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84749090	Parties des machines et appareils visés au n° 8474, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84793090	Machines et appareils pour le traitement du bois ou du liège (autres que les appareils de séchage, pistolets aéroglyphes et appareils simil., et sauf machines-outils et presses pour la fabrication de panneaux de particules ou de fibres)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84798970	Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84798997	Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84799015	Parties de machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84799020	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des parties de machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84799080	Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84812090	Valves pour transmissions pneumatiques
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84813091	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil., en fonte ou acier
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84818059	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84818099	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84819000	Parties d'articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauterie, etc., n.d.a.
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84821090	Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84822000	Roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84823000	Roulements à rouleaux en forme de tonneau
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84824000	Roulements à aiguilles
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84825000	Roulements à rouleaux cylindriques
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84828000	Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84829110	Rouleaux coniques pour roulements

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de transmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84829190	Billes, galets, rouleaux, aiguilles pour roulements (autres que rouleaux coniques et billes en acier du n° 7326)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84832000	Paliers à roulements incorporés, pour machines
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84833032	Paliers pour machines, pour tous types de roulements
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84833038	Paliers sans roulements incorporés, pour machines et coussinets (sauf pour tous types de roulements)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84833080	Coussinets et coquilles de coussinets, pour machines
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84834021	Engrenages à roues cylindriques pour machines (sauf réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84834023	Engrenages à roues coniques ou cylindroconiques, pour machines (sauf réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84834025	Engrenages à vis sans fin pour machines (sauf réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84834029	Engrenages pour machines (autres qu'à roues cylindriques, à roues coniques ou cylindroconiques, à vis sans fin, réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84834030	Broches filetées à billes ou à rouleaux, pour machines
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84834051	Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses, pour machines
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84834059	Variateurs de vitesse pour machines (autres que réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84834090	Engrenages et roues de friction pour machines (autres que des simples roues et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément et autres qu'embrayages, broches filetées à billes ou à rouleaux et engrenages en général ainsi que des roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84835020	Volants et poulies, y.c. les poulies à moulins, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84835080	Volants et poulies, y.c. les poulies à moulins (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84836020	Embrayages et organes d'accouplement, y.c. les joints d'articulation, pour machines, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84836080	Embrayages et organes d'accouplement, y.c. les joints d'articulation, pour machines (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84839020	Parties de paliers pour roulements de tous genres, n.d.a.
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84839081	Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier, n.d.a.
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84839089	Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84841000	Joints métalloplastiques
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84842000	Joints d'étanchéité mécaniques

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85011010	Moteurs synchrones, d'une puissance <= 18 W
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85011091	Moteurs universels, d'une puissance <= 37,5 W
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85011099	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 37,5 W
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85012000	Moteurs universels, d'une puissance > 37,5 W
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85013100	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85013200	Moteurs et génératrices à courant continu, d'une puissance > 750 W mais <= 75 kW
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85013300	Moteurs et génératrices à courant continu, d'une puissance > 75 kW mais <= 375 kW
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85013400	Moteurs et génératrices à courant continu, d'une puissance > 375 kW
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85014080	Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 750 W
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85015100	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85015220	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 W mais <= 7,5 kW
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85015230	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 7,5 kW mais <= 37 kW
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85015290	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37 kW mais <= 75 kW
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85015350	Moteurs de traction, d'une puissance > 75 kW
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85015381	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 75 kW mais <= 375 kW (à l'excl. des moteurs de traction)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85015394	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 375 kW mais <= 750 kW (sauf moteurs de traction)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85015399	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 kW (sauf moteurs de traction)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85016120	Alternateurs, d'une puissance <= 7,5 kVA
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85016180	Alternateurs, d'une puissance > 7,5 kVA mais <= 75 kVA
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85016200	Alternateurs, d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85016300	Alternateurs, d'une puissance > 375 kVA mais <= 750 kVA
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85016400	Alternateurs, d'une puissance > 750 kVA
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85030091	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques, groupes électrogènes ou convertisseurs rotatifs électriques n.d.a., coulées ou moulées en fonte, fer ou acier
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85030099	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)

Accusé de réception en préfecture
973-4399D-2678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85042100	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance <= 650 kVA
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85042210	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance > 650 kVA mais <= 1600 kVA
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85042290	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance > 1600 kVA mais <= 10000 kVA
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85042300	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance > 10000 kVA
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85043121	Transformateurs de mesure pour la mesure des tensions, d'une puissance <= 1 kVA
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85043129	Transformateurs de mesure, d'une puissance <= 1 kVA (autres que pour la mesure des tensions)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85043180	Transformateurs à sec, d'une puissance <= 1 kVA (autres que transformateurs de mesure)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85043200	Transformateurs à sec, d'une puissance > 1 kVA mais <= 16 kVA
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85043300	Transformateurs à sec, d'une puissance > 16 kVA mais <= 500 kVA
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85043400	Transformateurs à sec, d'une puissance > 500 kVA
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85151100	Fers et pistolets à braser électriques
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85151910	Machines de soudage à la vague des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85151990	Machines et appareils électriques pour le brasage fort ou tendre (à l'excl. des fers et pistolets à braser, des machines de soudage à la vague des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés)Parties des machines de soudage à la vague des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85152100	Machines et appareils pour le soudage des métaux par résistance, entièrement ou partiellement automatiques
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85152900	Machines et appareils pour le soudage des métaux par résistance, non automatiques
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85153100	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, entièrement ou partiellement automatiques
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85153913	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, manuels, à électrodes enrobées, se composant de leurs dispositifs de soudage et d'un transformateur
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85153918	Machines et appareils pour le soudage manuel des métaux à l'arc, à électrodes enrobées, se composant de leurs dispositifs de soudage et d'une génératrice ou d'un convertisseur rotatif ou d'un convertisseur statique
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85158010	Machines et appareils électriques pour le soudage ou la projection à chaud des métaux (à l'excl. pour le soudage par résistance, pour le soudage à l'arc ou au jet de plasma et les pistolets à braser décrits autre part)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85158090	Machines et appareils électriques pour le soudage des matières thermoplastiques (sauf microsoudouses de fils du type utilisé dans la fabrication de dispositifs à semi-conducteur)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85159020	Parties des machines de soudage à la vague des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés

Accusé de réception en préfecture
73-200052678-20171229-ANNEXE 1 -AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85159080	Parties de machines et appareils électriques pour le brasage, le soudage ou la projection à chaud de métaux, de carbures métalliques frittés ou de cermets, n.d.a. (à l'excl. des microsoudées de fils du type utilisé dans la fabrication de dispositifs à semi-conducteur, et des parties des machines de soudage à la vague des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85269120	Appareils récepteurs de radionavigation (à l'excl. des appareils de radiodétection et de radiosondage [radar])
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85269180	Appareils de radionavigation (à l'excl. des récepteurs de radionavigation et des appareils de radiodétection et de radiosondage [radar])
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85269200	Appareils de radiotélécommande
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85340090	Circuits imprimés comportant des éléments conducteurs ainsi que des contacts et d'autres éléments passifs (non pourvus d'éléments passifs et actifs)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85351000	Fusibles et coupe-circuit à fusibles, pour une tension > 1000 V
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85352100	Disjoncteurs, pour une tension < 72,5 kV mais > 1000 V
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85352900	Disjoncteurs, pour une tension >= 72,5 kV
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85353010	Sectionneurs et interrupteurs, pour une tension < 72,5 kV mais > 1000 V
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85353090	Sectionneurs et interrupteurs, pour une tension >= 72,5 kV
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85354000	Parafoudres, limiteurs de tension et étaleurs d'ondes, pour une tension > 1000 V
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85359000	Appareils électriques pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension > 1000 V (autres que fusibles et coupe-circuit, disjoncteurs, sectionneurs, interrupteurs, parafoudres, limiteurs de tension et étaleurs d'ondes ainsi qu'armoires, pupitres, commandes etc. du n° 8537)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85372099	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 72,5 KV
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85446010	Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 1000 V, avec conducteur en cuivre, n.d.a.
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	85447000	Câbles de fibres optiques constitués de fibres optiques gainées individuellement, comportant également des conducteurs électriques ou munis de pièces de connexion
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87012010	Tracteurs routiers pour semi-remorques, neufs
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87013000	Tracteurs à chenilles (sauf motoculteurs à chenille)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87019110	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87019190	Tracteurs d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87019210	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171220-AP-2017-0116
AU 4399D
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87019290	Tracteurs d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87019310	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87019390	Tracteurs d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87019410	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87019490	Tracteurs d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87019510	Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87019590	Tracteurs d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87021011	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), neufs, d'une cylindrée > 2500 cm ³
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87021019	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), usagés, d'une cylindrée > 2500 cm ³
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87021091	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), neufs, d'une cylindrée <= 2500 cm ³
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87021099	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), usagés, d'une cylindrée <= 2500 cm ³
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87022010	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, d'une cylindrée > 2500 cm ³
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87022090	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, d'une cylindrée <= 2500 cm ³
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87023010	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, d'une cylindrée > 2800 cm ³
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87023090	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, d'une cylindrée <= 2800 cm ³
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87024000	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, uniquement à moteur électrique pour la propulsion
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87029011	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), neufs, d'une cylindrée > 2800 cm ³
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87029019	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), usagés, d'une cylindrée > 2800 cm ³

Accusé de réception en préfecture
973 42003 2678-20171229-AP-2017-90anex1-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87029031	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), neufs, d'une cylindrée <= 2800 cm ³
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87029039	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), usagés, d'une cylindrée <= 2800 cm ³
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87029090	Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, avec un moteur autre qu'un moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel) ou moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87041010	Tombereaux automoteurs utilisés en dehors du réseau routier, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel) ou à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87041090	Tombereaux automoteurs utilisés en dehors du réseau routier, à moteur (autre qu'à piston à allumage par compression [moteur diesel ou semi-diesel] ou à piston à allumage par étincelles [moteur à explosion])
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87042131	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87042139	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm ³ , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87042291	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87042299	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87042391	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87042399	Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87049000	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises à moteur autre qu'à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion) ou moteur diesel ou semi-diesel (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87051000	Camions-grues (sauf dépanneuses)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)

Accusé de réception en préfecture
973 48 00 2678-20171229-AP-2017-90anex1
AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87079090	Carrosseries de tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (sauf pour le montage de certains véhicules, cités à la position 8707 90 10)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87163100	Remorques-citernes ne circulant pas sur rails
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87163980	Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87169010	Châssis de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87169030	Carrosseries de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87169050	Essieux de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	90141000	Boussoles, y.c. les compas de navigation
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	90148000	Instruments et appareils de navigation (à l'excl. de ceux destinés à la navigation aérienne et spatiale, des boussoles et des appareils de radionavigation)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	90151010	Télé mètres, électroniques
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	90151090	Télé mètres, non électroniques
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	90152010	Théodolites et tachéomètres, électroniques
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	90152090	Théodolites et tachéomètres, non électroniques
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	90153010	Niveaux, électroniques
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	90153090	Niveaux, non électroniques
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	90158040	Instruments et appareils électroniques de géodésie, de topographie, d'arpentage, de nivellement et d'hydrographie (à l'excl. des boussoles, des télé mètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux ainsi que des instruments et appareils de photogrammétrie)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	90158080	Instruments et appareils d'océanographie (à l'excl. des boussoles, des télé mètres, des théodolites, des tachéomètres et des niveaux)
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	90262040	Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	90314990	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, optiques, n.d.a. dans le chapitre 90

ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION D'OCTROI DE MER - SECTEUR PRODUCTION
ANNEXE 1 A LA DÉLIBÉRATION N° 5283 DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2015
Modifiée par la délibération n° CTG-AP-2017 -90 en date du 18 décembre 2017

CODE NAF	LIBELLÉ NAF	CODE TARIF 2018	LIBELLÉ TARIF 2018
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	90318020	Instruments, appareils et machines pour la mesure ou le contrôle de grandeurs géométriques
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	90318080	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	90319000	Parties et accessoires des instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, n.d.a.
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	96200099	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)

★ Biens rajoutés à l'annexe par rapport à la précédente version votée le 23 octobre 2017

* NC8 et/ou libellé mis à jour

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20171229-AP-2017-90anex1
-AU
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017